REVUE APOLOGÉTIQUE

REVUE APOLOGÉTIQUE

Doctrine & Faits Religieux

DIRECTEURS

S. G. Mgr BAUDRILLART, *de l'Académie française.*

MM. J. VERDIER & J.-V. BAINVEL, *de l'Institut Catholique de Paris*

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

TOME XL

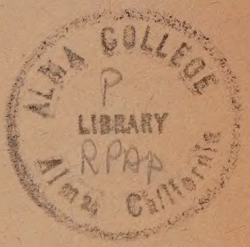

PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR

A PARIS, RUE DE RENNES, 117

MCMXXV

40479

v.40
1925

L'idée du sacrifice de la Messe au Concile de Trente [1]

§ I. — *Discussions des théologiens et des Pères (fin.)*

L'insuffisance des deux théories précédentes a amené le reste des théologiens à un certain nombre de théories mixtes, qui complètent ces deux premières par l'adjonction d'éléments étrangers, ou bien les combinent l'une avec l'autre.

Le doyen et chancelier de l'Université de Louvain, qui s'est signalé parmi les principaux adversaires du protestantisme, Ruard Tapper, envoyé de Charles-Quint, fusionne l'idée d'oblation et celle de consécration, entendue dans le sens de production d'un mode d'être nouveau. Il expose son point de vue, à la séance du 7 décembre 1551, presque dans les mêmes termes que dans ses écrits[2].

Mélanchton a reproché aux écrivains catholiques de disserter sur le sacrifice sans s'occuper d'abord de le définir : Ruard Tapper s'attache à fournir cette définition. Il est tout prêt à accepter celle de Calvin, celle de Mélanchton lui-même. Néanmoins il se range de préférence à celle de saint Augustin. Pour lui, le sacrifice a donc comme fin essentielle l'union de l'homme avec Dieu. Et dans l'Eucharistie, cette union lui paraît réalisée par l'oblation du Christ consacré sous le

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 février et 1er mars 1925.
2. Cf. Ruardus Tapperus, *Explicatio articulorum viginti venerandae facultatis sacrae theologiae generalis studii Lovaniensis circa dogmata ecclesiastica, nostro tempore controversa, una cum responsione ad argumenta adversariorum*, (Lovanii, 1555), art. 16. Dans *Opera*, Coloniae Agrippinae, 1582; t. 2, p. 247. — La thèse est reproduite dans cet ouvrage en termes très semblables.

sacrement[1]. Mais l'oblation du Christ n'est pas restreinte à la consécration ; elle dure autant que la présence du Sauveur sous les espèces[2]. Ainsi est-elle comparable à son oblation éternelle du ciel[3]. Pour délimiter le sacrifice eucharistique, Ruard Tapper recourt en fin de compte à la célèbre proposition de saint Thomas : « Il y a proprement sacrifice, lorsqu'une certaine action est exercée autour des choses offertes à Dieu[4]. » Il l'interprète en la transposant sous cette forme : « Il y a proprement sacrifice, lorsque la chose offerte est affectée intrinsèquement d'une qualité ou manière d'être nouvelle. Le Christ, en devenant ce qui était auparavant

1. Dans Le Plat, *Monumentorum... amplissima collectio*, t. IV, p. 337 sq.: Judicium D. Ruardi Tapperi, decani Lovaniensis, super articulis I, II, V, VI et VII de sacrificio missae propositis. — p. 339 : « Et quia exprobrat nobis Philippus quod adversarii a decennio scripserunt volumina de sacrificio missae et non definierunt sacrificium quid sit, ideo nos id quid sit primum definiamus. Ne autem objiciant quod pro nosto arbitratu faciamus definitionem, sequemur in ea B. Augustinum, qui libro X de civ. Dei, c. 6, sic ait : Verum sacrificium est omne opus... Placet etiam definitio quam habet Calvinus, quod sacrificium est quidquid Deo offertur. Placet et definitio Philippi, quod sacrificium, est coerimonia vel opus quod nos Deo reddimus ut eum honore afficiamus. » — p. 340 : « Est igitur sacrificium, secundum definitionem B. Augustini... Christus igitur seipsum, hoc est corpus et sanguinem suum consecravit, sanctificavit et Patri obtulit, ut sanctificaret et conjungeret sibi apostolos usu (*pour* esu) et potu sacramenti ad Patris gloriam et reverentiam. Quid enim magis ad Patris cultum et reverentiam fieri potuit quam quod ex Patris mandato et obedientia esset sub vili tegumento specierum panis et vini ad pascendum electos a Patre, et in pretium usque in finem mundi pro eis et eorum peccatis offeratur praesentandum hic a suis ministris Patri in memoriam mortis suae ? Et in hac consecratione sacrae Eucharistiae proprie consistebat sacrificium Christi (ut dicit B. Thomas) et etiam oblatio, sine qua non potest fieri sacrificium, cum omne sacrificium sit oblatio, ut idem dixit. »

2. *Ibid.*, p. 341: « Texit enim suam immolationem sub sacramento, quam in cruce consummavit. Tota tamen ejus vita perpetua fuerat sui immolatio in Patris gloriam pro nostris peccatis et bonis impetrandis. Nec solum consecrando et sacrificando obtulit, sed post consecrationem, quamdiu sub speciebus mansit, se Patri offerebat, magis animae destinatione, quam externa aliqua caeremonia. »

3 *Ibid.*, p. 342 : « Dicit Apostolus... quod ipse, fuso sanguine in cruce, ingressus est non manufacta sancta, sed in ipsum coelum, ut appareat vultui... Consummat igitur suum sacrificium, donec secundo sine peccato appareat... Ita idem facit et se praesentat sub speciebus panis et vini in sacramento per ministerium sacerdotis, nam fungitur sacerdotis officio ubicumque corporaliter adest... Est tamen vere sacrificium, in altari, et in dexteris Patris sedens, sed commemorativum sacrificii in cruce peracti. »

4. S. Thomas, *Summa*, 2a IIae, qu. 85, art. 3, ad 3: « Sacrificia proprie dicuntur quando circa res Deo oblatas aliquid fit ».

du pain et du vin, *acquiert un nouvel être sacramentel*, qu'il n'a pas dans le ciel[1]. »

Cette opinion de Ruard Tapper apparaît dans les délibérations du Concile complètement isolée. D'autres théologiens et d'autres Pères utilisent la définition du Docteur Angélique : l'application qu'ils en font est tout autre. Au lieu d'une action exercée *sur* l'Hostie du sacrifice et modifiant ses conditions d'être, ils songent aux rites accomplis simplement *autour* de la Victime eucharistique, et en particulier aux rites figuratifs de son immolation passée. Nous avons dès lors une combinaison de l'idée d'oblation et de celle de commémoraison sensible de l'immolation, rattachée l'une et l'autre à ce moment central de la Messe qui s'appelle la consécration.

Telle est la théorie composite que propose, le 9 décembre 1551, le Dominicain espagnol, Melchior Cano, dont le célèbre ouvrage théologique nous livrera bientôt la pensée plus complète[2]. Melchior Cano commence par exposer une notion du sacrifice, qu'il base sur l'étymologie suggérée par saint Isidore. Le sacrifice consiste à « faire une chose sacrée ». Mais, dit-il, faire une chose sacrée ne suffit pas : il faut encore qu'elle soit « offerte ». Offrir ne suffit pas davantage : comme saint Thomas l'a montré, oblation n'est pas nécessairement sacrifice. « Il y a donc proprement sacrifice, lorsqu'une chose sacrée est offerte, et que cette chose même est faite sacrée, et qu'elle est faite telle par un prêtre avec une cérémonie sacrée[3]. »

1. *Ibid.*, p. 341: « Est igitur Christus in sacra Eucharistia sacrificium ut in ea est, et proprie sacrificium, quod fit, quando id quod offertur afficitur intrinsecus aliqua qualitate vel nova dispositione : nam in hoc sacrificio, non solum panis et vinum tanquam verum sacrificium transeunt in corpus et sanguinem Christi, sed et Christus accipit ibi novum esse sacramentale, quale in coelis non habetur, et fit quod prius erat panis et vinum, ut loquitur B. Ambrosius ».

2. Melchior Canus, *De locis theologicis libri XII*, Salmanticae 1563.

3. Theiner, I, 608: « 9 Déc. 1551, Melchior Canus... ostendit veritatem catholicam, missam scilicet esse verum sacrificium, cujus primo diffinitionem dedit, ut sit opus religionis, sacrumque facere, licet tamen non semper sacrum facere sit sacrificium, ut sunt

Ces derniers mots correspondent visiblement à la proposition que nous connaissons du Docteur Angélique. Appliqués à l'Eucharistie, ils désignent évidemment la cérémonie ou le rite, qui accompagne ou entoure la consécration. Quel est ce rite? Melchior Cano le fait entendre suffisamment, lorsqu'il ajoute: « Nous offrons le Christ, en tant qu'il est mort pour nous... Nous présentons à Dieu sa mort, comme si elle était présente », bien qu'elle soit seulement figurée, le sacrifice étant « non sanglant ». Il s'agit donc de la représentation sensible de la Passion, qui conditionne la consécration du Corps et du Sang du Christ sous les espèces.

Ainsi, Melchior Cano fait de la définition thomiste une application notablement différente de celle que proposait Ruard Tapper. Tandis que le doyen de Louvain songe à une action qui affecte la Victime réelle du sacrifice, le Christ, en lui octroyant un mode d'être nouveau, le mode sacramentel: le théologien espagnol se tient plus strictement à la formule de l'Ange de l'Ecole, et allègue le rite sensible qui accompagne l'acte de la consécration. Pour lui, le sacrifice de la Messe consiste donc essentiellement dans la consécration, en tant qu'elle fait du pain et du vin une chose sacrée, savoir le Corps et le Sang du Sauveur, offert à Dieu, mais avec une représentation sensible de sa mort. C'est à peu de chose près, l'idée présentée naguère par l'illustre commentateur de saint Thomas, Cajétan.

Une théorie très semblable est exposée, quelques jours après, dans la congrégation générale du 11 janvier 1552, par l'évêque de Guadix, Martin Perez de Ayala, plus tard évêque de Ségovie, †1564. Le prélat espa-

alia sacramenta septem, sed, cum offertur res sacra, sacrificium est. Neque etiam omnis oblatio est sacrificium, ut b. Thomas 2.2 qu. 86 ostendit.... sed proprie sacrificium est, cum res sacra offertur, et res ipsa efficitur, et sacerdos efficit cum caeremonia sacra... Nos enim offerimus Christum, quatenus pro nobis mortuus est, et illam mortem exhibemus; et offerimus Christum ea ratione, qua mortuus est, non quatenus vivit; et est ac si praesens esset. Non est tamen mors cruenta, sed incruenta. Unde et sacrificium etiam incruentum est. »

gnol prend pour point de départ l'idée d'oblation. Il la détermine en y joignant celle de consécration ; mais d'une consécration s'opérant par un certain rite mystérieux ; en quoi est rappelée encore assez clairement la proposition de saint Thomas. Il définit donc le sacrifice : « l'offrande à Dieu d'une chose extérieure, consacrée par une opération mystique du prêtre[1]. »

Par cette « opération mystique » associée à la consécration, il faut sans doute entendre, comme dans la formule analogue de Melchior Cano, le rite représentatif de l'immolation sanglante. Ainsi, le sacrifice eucharistique comprendrait trois éléments essentiels : la consécration, la commémoraison de la Passion, et l'oblation ; ces trois éléments pouvant d'ailleurs être confondus dans la même réalité concrète de l'acte consécrateur, et ne se distinguer qu'au point de vue formel.

La définition de l'évêque de Guadix se lit en propres termes dans le projet de doctrine soumis aux Pères, le 20 janvier 1552 : « Une chose extérieure, consacrée par une opération mystique du prêtre, et offerte à Dieu : voilà le sacrifice proprement dit[2]. » On la retrouve équivalemment dans le nouveau projet du 6 août 1562, où il est dit que « ce qui constitue proprement le sacrifice, c'est la bénédiction, la consécration et l'oblation de choses extérieures par le prêtre[3]. »

Jusqu'ici, on s'est contenté de se référer à la définition du Docteur Angélique, en lui faisant subir une

1. *Ibid.*, I, 643 : « 11 jan. 1552, Guadicensis primum art. haereticum confirmavit, adducens primo ex diffinitione sacrificii, ut sit res externa, mystica operatione sacerdotis consecrata, Deo oblata Non tamen omnis oblatio est sacrificium, ut habetur in veteri lege de oblatione... ».

2. Dans Le Plat, *op. cit.*, t. IV, p. 387 : *Doctrina de sacrificio missae, cum XIII canonibus, proposita examinanda Patribus...* Cap. I : ...Ad haec, cum constet rem externam, sacerdotis operatione consecratam ac Deo oblatam, sacrificium esse proprie dictum, nihil causae dici potest quin Eucharistia, quam sacerdotes Christi, sacra benedictione, quae verbis fit quibus catholica Ecclesia utitur, tanquam forma sacramenti, conficiunt atque Deo offerunt, verum ac proprium sacrificium dici debeat. »

3. Theiner, II, 74 : *Doctrina de sacrificio missae proposita examinanda Patribus die 6 Augusti* 1562, cap. I : « ...Ea etiam verba, quibus in offerendo et conficiendo sacerdotes utuntur, hoc verum

transposition plus ou moins marquée. Dans la réunion du 23 août 1562, l'évêque d'Alméria, Antoine Corrionero, la cite littéralement. D'après saint Thomas, dit-il, le sacrifice « est une chose offerte à Dieu, autour de laquelle une certaine action est exercée. » Le reste de son discours ne précise pas quelle idée il se fait de cette action accomplie autour de l'hostie. On peut croire qu'il l'entend de la même façon que Melchior Cano. Mais, chose étonnante, l'orateur qui vient de citer si fidèlement le texte de la Somme, s'écarte aussitôt de la pensée du saint Docteur en déclarant l'oblation sacrificielle indépendante de la consécration, celle-ci pouvant avoir lieu sans offrande réelle du sacrifice[1]. Dans cette hypothèse, l'action accomplie autour de la matière de l'oblation ne pourrait être, semble-t-il, que l'ensemble des rites opérés, de la Consécration à la Communion, pour signifier la Passion du Sauveur.

Cette interprétation est vivement combattue à la séance du 25 août. L'évêque de Tortose (Martin de Cordoue de Mendozza, Dominicain, †1585), lui oppose cet autre texte de la Somme, où il est dit expressément que l'oblation du Christ se réalise à la Consécration[2]. Et en effet, observe-t-il, s'il est vrai que la consécration marque le changement du pain au Corps du Christ et du vin en son Sang, on y trouve aussi exprimé que ce Corps est « livré », que ce Sang est « versé » : « or cela a rapport au sacrifice[3]. » C'est laisser

divinissimum sacrificium declarant, siquidem rerum externarum per sacerdotem benedictio, consecratio et oblatio sacrificium proprie statuunt. »

1. *Ibid.*, 89 : « 23 Aug.. Almeriensis declaravit primo quid sit sacrificium ex b. Thoma, 2, qu. 85, art. 1, cum sit res oblata Deo, circa quam aliquid fit. Non tamen quoties consecratur, offertur : nam potest sacerdos consecrare Eucharistiam, et non offerre, licet peccaret. Non est igitur de ratione sacrificii consecratio : cum verba consecrationis Eucharistiae nullo modo pertineant ad sacrificium... ».

2. S. Thomas, *Summa*, IIIa, qu. 82, art. 10, ad 1: « Hoc sacramentum perficitur in consecratione Eucharistiae, in qua sacrificium Deo offertur. »

3. *Ibid.*, 92 : « 25 Aug. Dertusensis : ...Christusque obtulit in coena, tu mex aliis rationibus, tum ex b. Thoma, qui ait sacramentum Eucharistiae perfici consecratione, in qua Deo offertur... Respondifque ad objecta contrarium tenentium, quod scilicet consecratio notat solum mutationem panis in corpus, etc. quod id est

entendre que, pour lui, comme pour les théologiens précédents, la définition de saint Thomas a sa réalisation dans l'oblation qui est faite du Christ, consacré sous les espèces, avec commémoraison sensible de son immolation.

Enfin, dans la dernière Congrégation générale (27 août), le théologien de Sa Sainteté, Diégo Laynès, se prononce dans le même sens. Sa pensée n'avait pas toujours été aussi nette. En 1551 (7 décembre), il s'était basé sur la définition étymologique de saint Isidore, prise dans sa forme la plus élémentaire : « L'Eucharistie, disait-il, est un sacrifice, parce qu'elle réalise le concept du sacrifice proprement dit, qui est d'être *l'effection* d'une chose sacrée, *sacrae rei factio*. » C'était une notion simple, trop simple même, car elle paraissait mettre toute l'essence du sacrifice eucharistique dans la Consécration, en tant que transsubstantiation. L'orateur la complétait, un peu après, avec les idées plus complexes de commémoraison de la Passion, d'oblation, et d'application du fruit rédempteur. « L'Eucharistie, disait-il, représente de multiple manière l'oblation sanglante ; et d'abord, par cette mention : Faites cela en mémoire de moi. Elle commémore et elle offre le Sang répandu spirituellement ; elle réitère la Passion et nous l'applique[1]. » Mais par quel lien s'unissent ces divers éléments? Et comment se rattachent-ils dans leur ensemble à la définition première? L'orateur ne l'expliquait pas.

Dans la réunion finale de 1562, Laynès produit une nouvelle définition qui semble compléter et préciser l'ancienne : Il y a sacrifice, « là où il y a consécration, avec une certaine action mystique[2]. » La Consécration

verum principaliter, sed ea consecratio non potest separari a sacrificio; et in consecratione dicitur : corpus, quod pro vobis traditur, et sanguis, qui pro multis effunditur; quae ad sacrificium pertinent. »

1. *Ibid.*, I, 603 : « 7 Dec. 1551, Don Jacobus Laynes, Soc. Jesu: ...Est igitur Eucharistia sacrificium, quia ei natura sacrificii convenit. Sacrificium enim proprie acceptum est sacrae rei factio: quod in Eucharistia est. » — *Ibid.*: « Eucharistia autem multis modis cruentam oblationem repraesentat. Primo, Hoc facite in meam commemorationem; commemorat, et spiritualiter sanguinem effusum offert; iterat passionem, et eam nobis applicat. »

2. *Ibid.*, II, 95: « « 27 Aug. 1562, Don Jacobus Laynes: Praepo-

est donc toujours à la base, et ainsi l'auteur reste fidèle à la tradition de saint Isidore. Mais l'addition : « avec une certaine action mystique », se rattache visiblement à la formule de saint Thomas, transposée à la manière de Melchior Cano et de l'évêque de Guadix. Il y a tout lieu de croire que, dans sa pensée, cette action mystique s'identifie à ces rites mystérieux d'oblation et de commémoraison de l'immolation sanglante, que lui-même mettait en relief dix ans auparavant.

D'une façon générale, les orateurs dont nous venons d'analyser les discours, mettent à la base de leur théorie, soit l'idée de consécration, soit l'idée d'oblation, en y associant celle de commémoraison sensible de l'immolation[1]. Un dernier groupe de théologiens garde les deux premiers éléments, consécration et oblation, et leur adjoint la Communion, comme principes constitutifs du sacrifice de la messe. « L'essentiel de la messe, dit Jean Arze, comprend trois actes : la consécration, l'oblation, la communion. » Et il précise que la consécration et l'oblation sont deux choses bien distinctes, car, pour offrir d'une façon sacrificielle, il faut que la chose à offrir ait été d'abord consacrée[2]. Jean Gropper et Alphonse de Contreras répètent après lui : « Il y a trois parties nécessairement requises dans la Messe : la consécration, l'oblation, la communion[3]. »

situs gener. Soc. Jesu : ...Et praeterea, ubi est consecratio cum aliqua mystica actione, ibi est sacrificium : hujusmodi sunt in coena; ergo. » Cette définition est donnée à propos de la Cène : dans la pensée de l'auteur, elle vaut évidemment pour la Messe elle-même.

1. Cf. *Ibid.*, 633: « 29 Dec. 1551, Bartholomaeus Miranda. » Le Dominicain Espagnol, s'appuyant sur l'autorité de Cajetan, associe l'idée d'oblation avec celles de commémoraison de la Passion, et surtout de présence réelle de la Victime du Calvaire.

2. *Ibid.*, I, 611: « 10 Dec. 1551, Joannes Arze : ...Dividens missam trifariam : quoad essentialia, quoad annexa, et quoad appendicem. Essentialia enim tres actus continent : consecrare, offerre, communicare. Consecrare autem ab immolatione differt : immolare enim est rem consecratam offerre; communicare vero est rem consecratam et oblatam edere : quae tria a Christo instituta sunt; et in missa necessario requiruntur. »

3. *Ibid.*, 618 : « 14 Dec., Joannes Gropperus : ...Patres autem omnes missam pro ipsa actione rei sacrae acceperunt. Missaque illa tria proprie continet : consecrationem, oblationem et communionem ». — *Ibid.*, 624 : « 19 Dec., Alphonsus de Contreras examinavit I. Articulum de missa, diffiniens eam, quod sit integra et perfecta eucharistiae celebratio, scilicet consecratio, oblatio, et communio : quae tria in ea necessario requiruntur. »

Ces divers auteurs semblent ne pas tenir compte d'un autre élément, mis en relief par le groupe antérieur : la représentation de l'immolation sanglante. Ils ne sont pas cependant sans la supposer et s'y réfèrent même expressément ailleurs. On dirait, à prendre leur formule telle quelle, que, pour eux, comme pour un certain nombre de théologiens anciens, la communion remplit éminemment le rôle de représentation sensible de l'immolation.

L'exposé doctrinal, rédigé à la suite des délibérations théologiques de 1551, devait porter trace de cette théorie. Le 7 janvier 1552, l'évêque de Mayence (Sébastien Neustein, †1555), n'approuve pas que la communion y soit appelée « une partie du sacrifice », car, dit-il, « beaucoup le nient, et communion n'est pas oblation[1] ». La théorie en question reste, en effet, en marge de l'opinion commune, et il n'y en a plus trace dans les projets de doctrine ultérieurs.

On la retrouve cependant chez un théologien de 1562, insérée dans un essai de synthèse, par ailleurs intéressant. François Sanctio, doyen de la Faculté de théologie et chanoine de Salamanque, commence par présenter une définition du sacrifice, visiblement dérivée de celle de saint Isidore et reposant essentiellement sur l'idée de consécration : Le sacrifice consiste à « faire une chose sacrée en vue de louer Dieu et de lui rendre grâces. » La notion est remarquable par le but foncier qu'elle assigne au sacrifice : la louange, l'action de grâces, et non pas la satisfaction offerte à la justice. Mais elle est manifestement insuffisante, à la fois trop spéciale et trop large. Sanctio la complète par l'idée d'oblation : « la matière doit être consacrée à Dieu et offerte ». Et il a soin de préciser que l'oblation dont il s'agit n'est pas seulement celle qui eut lieu jadis sur le Calvaire : c'est « celle que le prêtre fait actuellement » sur l'autel « d'une façon non sanglante ». En sorte qu'à l'idée d'oblation se trouve conjointe l'idée de représentation

1. *Ibid.*, 637 : « 7 jan. 1552, Moguntinus : ...In 1 cap... Et est advertendum quod dicitur, communionem esse partem sacrificii, cum multi id negent, et quia communio non est oblatio. »

figurative de l'immolation. Enfin notre théologien ajoute la communion : « Pour qu'il y ait proprement sacrifice, il faut une chose qui soit consacrée à Dieu, et offerte, et mangée[1]. »

En somme, la théorie de François Sanctio rejoint assez exactement celle dont Melchior Cano et Diégo Laynès se sont faits les interprètes. Elle ne s'en écarte qu'en ce qui concerne le rôle essentiel attribué à la communion : sur ce point elle reste à l'état d'opinion particulière, et on peut dire exceptionnelle.

Conclusions. — De toutes ces discussions préparatoires se dégagent plusieurs faits importants, qu'il importe de souligner.

C'est d'abord qu'à aucun moment des délibérations conciliaires, on ne voit suggérer l'idée que la Messe contiendrait une réalité quelconque d'immolation. Aucun théologien, ni aucun Père, n'a prétendu y trouver autre chose qu'une figure ou un mémorial de l'immolation, autrefois réalisée sur la croix. Nulle trace des théories que l'on verra surgir dans les années suivantes, et qui tendront à exiger du sacrifice eucharistique une immutation de la victime, équivalant de quelque manière à sa destruction, comme si à sacrifice réel devrait correspondre nécessairement immolation réelle.

En second lieu, l'idée du sacrifice de la messe apparaît liée pratiquement à trois éléments fondamentaux : la consécration, l'oblation, et la représentation commémorative de l'immolation passée.

Si divers théologiens semblent placer la raison formelle du sacrifice eucharistique dans l'un ou l'autre de ces éléments pris à part ,ce sont plutôt des exceptions. Le plus grand nombre et les plus importants tendent à la mettre dans ces trois éléments réunis, c'est-à-dire

1. *Ibid.*, II, 70 : « 21 jul. 1562, Franciscus de Sanctis, Hispanus cler. saec., declaravit quid significat missa et sacrificium, ut sit sacrum facere ad Deum laudandum, et ei gratias agendum, cum debeat esse res, quae Deo dicatur (*sic*), et offeratur, et comedatur... Est autem missa verum sacrificium, non solum ratione oblationis in cruce, ut Coloniense concilium tradit, sed ea ratione qua offertur a sacerdote incruento modo. »

dans l'oblation du Christ, rendu présent sous les espèces par la consécration, avec figuration mystique de son immolation sanglante. En cela, ils semblent résumer la meilleure tradition ancienne.

§ 2. — *Les décrets du Concile.*

Il est inévitable que les décrets, issus de ces délibérations préliminaires, en reproduisent la pensée générale et en reflètent l'esprit. La connaissance que nous avons prise de ces discussions va nous aider à déterminer la portée exacte des Canons solennellement promulgués, et le sens précis de la Doctrine qui leur sert de commentaire.

Les Canons. — Les Canons I et III définissent ces deux grandes vérités de la foi catholique traditionnelle : qu'à la messe est offert « un vrai et propre sacrifice », et que ce sacrifice n'est pas seulement « sacrifice de louange et d'action de grâces », mais sacrifice « propitiatoire » :

Can. I. — Si quis dixerit in missa non offerri Deo verum et proprium sacrificium; aut quod offerri non sit aliud quam nobis Christum ad manducandum dari : anathema sit.

Can. III. — Si quis dixerit missae sacrificium tantum esse laudis et gratiarum actionis, aut nudam commemorationem sacrificii in cruce peracti, non autem propitiatorium; vel soli prodesse sumenti; neque pro vivis et defunctis, pro peccatis, poenis, satisfactionibus et aliis necessitatibus offerri debere : anathema sit[1].

Can. I. — Si quelqu'un dit qu'à la messe on n'offre pas à Dieu un véritable et propre sacrifice; ou qu'être offert n'est pas autre chose que le Christ nous être donné à manger : qu'il soit anathème.

Can. III. — Si quelqu'un dit que le sacrifice de la Messe est seulement un sacrifice de louange et d'action de grâces, ou une simple mémoire du sacrifice qui a été accompli à la croix, et qu'il n'est pas propitiatoire, ou qu'il n'est profitable qu'à celui qui le reçoit, et qu'il ne doit point être offert pour les vivants et pour les morts, pour les péchés, les peines, les satisfactions, et autres nécessités : qu'il soit anathème.

1. Dans Labbe et Cossart, *Sacrosancta Concilia*, 1672, t. xiv, col. 855. — Denzinger-Bannwart, *Enchiridion symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*, Friburgi Brisgoviae, 10e éd., 1908; nos 948-949. — La substance de ces deux Canons fondamentaux a passé dans la Profession de foi imposée par Pie IV, au lendemain du Concile. Labbe et Cossart, *ibid.*, col. 945; Denzinger-Bannwart, *ibid.*, n° 997 : *Bulla S. D. N. Pii IV*

La vérité du sacrifice, et le caractère propitiatoire de ce sacrifice, sont donc proclamés en deux Canons distincts, comme s'il s'agissait de deux points de doctrine séparables. Le langage assez habituel des théologiens et des Pères aurait donné facilement à entendre que tout sacrifice proprement dit est par le fait même propitiatoire[1]. Ce n'est pas une vérité qui ressorte de nos deux Canons officiels. Le Concile n'a pas tranché la question théorique de savoir si l'effet de propitiation est le but premier et essentiel du sacrifice en général, ou si l'essence du sacrifice est à chercher ailleurs. Il a seulement défini cette vérité concrète, et autrement importante, que la Messe est en fait un vrai sacrifice, lequel a proprement le caractère de sacrifice de propitiation.

C'est sans doute à dessein que le terme de propitiation a été choisi, de préférence à celui d'expiation. Qui dit « expiation » paraît évoquer l'idée de souffrance et d'immolation actuelle. L'effet de propitiation peut au

super forma juramenti professionis fidei (1564) : « Profiteor pariter in missa offerri Deo verum, proprium et propitiatorium sacrificium pro viris et defunctis. » — Le texte que THEINER donne comme rédigé au terme des délibérations et promulgué à la session XXII, est un peu différent du texte officiel que nous reproduisons. Il présente comme Can. II ce qui est devenu le Canon officiel III; et la comparaison révèle des variantes de rédaction. — THEINER, II, 118: « *Can. I.* Si quis dixerit in missa non offerri Deo verum et proprium sacrificium, aut quod offerre (*sic*) non sit aliud quam nobis Christum ad manducandum dari, vel soli prodesse sumenti : anathema sit. — *Can. II.* Si quis dixerit missae sacrificium tantum esse laudis et gratiarum actionis, non autem propitiatorium; neque pro vivis et defunctis, pro peccatis, et poenis, et aliis necessitatibus offerri debere : anathema sit. »

1. THEINER, I, 616: « 12 Dec. 1551, MARTINUS OLAVEUS: ...Sacrificium autem proprie et improprie accipi : improprie enim est sola commemoatio passionis Christi quae per cogitationem fit; proprie autem, cum eam Eucharistiam Deo Patri offerimus ad ejus iram placandam... Alias enim non haberemus per quod Deum offensum, ut aliae gentes semper habuerunt, placaremus... Per sacrificium autem offerimus Deo Patri Filium suum, quem ei ostendimus, cum per eum nobis parci postulamus. » — *Ibid.*, 637 : « 7 jan. 1552, VIENNENSIS : Primus articulus haereticus est et falsus in omnibus partibus, quia missa est sacrificium verum, quod Deo Patri offertur, et pro peccatis prodest, ut sacrificii proprium est. » — *Ibid.*, 640: « 8 Jan., PACENSIS : ...V. Articulus haereticus etiam est : Est enim sacrificii proprium ut peccata deleat et vivis et defunctis functis prosit. » — *Ibid.*, II, 64 : « 24 Jul. 1562, FERDINANDUS DE BELLOVIGLIO : ...Et si est sacrificium, ergo oblatio pro peccatis. » — Au contraire : MUTINENSIS, cité ci-dessus, p. 590, note 3.

contraire plus facilement s'entendre d'un sacrifice qui, par sa valeur propre et par le simple rappel d'une immolation expiatrice déjà réalisée, est apte à plaire à Dieu et à le rendre propice.

La Doctrine. — Aux Canons dogmatiques est joint l'exposé de la Doctrine que le Concile ordonne de prêcher et d'inculquer aux fidèles. La partie qui intéresse notre étude est ainsi formulée[1] :

Cap. I. — ...Is igitur Deus et Dominus noster, etsi semel se ipsum in ara crucis, morte intercedente, Deo Patri oblaturus erat, ut aeternam illic redemptionem operaretur; quia tamen per mortem sacerdotium ejus extinguendum non erat; in coena novissima, qua nocte tradebatur, ut dilectae sponsae suae Ecclesiae visibile, sicut hominum natura exigit,relinqueret sacrificium, quo cruentum illud semel in cruce peragendum repraesentaretur, ejusque memoria in finem usque saeculi permaneret, atque illius salutaris virtus in remissionem eorum, quae a nobis quotidie committuntur, peccatorum applicaretur; sacerdotem secundum ordinem Melchisedech se in aeternum constitutum declarans, corpus et sanguinem suum sub speciebus panis et vini Deo Patri obtulit; ac sub earumdem rerum symbolis, apostolis, quos tunc Novi Testamenti sacerdotes constituebat, ut sumerent, tradidit; et eisdem, eorumque in sacerdotio successoribus, ut offerrent praecepit, per haec verba : *Hoc facite in meam commemorationem.* Uti semper catholica Ecclesia intellexit et docuit. Nam celebrato veteri Pascha, quod in memoriam exitus de Ægypto multitudo filiorum Israel immolabat, novum instituit Pascha, se ipsum ab Ecclesia per sacerdotes sub signis visibilibus immolandum in memoriam transitus

Cap. I. — ...Ce Jésus-Christ, notre Dieu et Seigneur, bien qu'il dût une fois s'offrir lui-même à Dieu son Père, en mourant sur l'autel de la croix, pour y opérer la rédemption éternelle; néanmoins, parce que son sacerdoce ne devait pas être éteint par la mort, et pour laisser à sa chère Epouse l'Eglise un sacrifice visible, tel que la nature des hommes le requiert, par lequel ce sacrifice sanglant, qui devait s'accomplir une fois sur la croix, fût représenté, la mémoire en fût conservée jusqu'à la fin des siècles, et la vertu si salutaire en fût appliquée pour la rémission des péchés que nous commettons tous les jours; dans la dernière Cène, la nuit même où il était livré, se déclarant établi pour l'éternité prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il offrit à Dieu le Père son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin; et sous les symboles de ces mêmes objets, les donna à prendre à ses apôtres, qu'il établissait alors prêtres du Nouveau Testament; et par ces paroles : *Faites cela en mémoire de moi*, leur ordonna, à eux et à leurs successeurs dans le sacerdoce, de les offrir; ainsi que l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné. Car, après avoir célébré l'ancienne pâque, que l'assemblée des enfants d'Israël immolait en mémoire de la sortie

1. Le texte officiel que nous reproduisons offre quelques variantes de rédaction par rapport à celui que THEINER, II, 117, semble présenter comme définitif.

sui ex hoc mundo ad Patrem, quando per sui sanguinis effusionem nos redemit...

d'Egypte, il s'institua lui-même la Pâque nouvelle, qui devait être immolée sous des signes visibles par la main des prêtres au nom de l'Eglise, afin de rappeler son passage de ce monde à son Père, quand il nous racheta par l'effusion de son sang...

Cap. II. — Et quoniam in divino hoc sacrificio, quod in missa peragitur, idem ille Christus continetur, et incruente immolatur, qui in ara crucis semel se ipsum cruente obtulit; docet sancta Synodus, sacrificium istud vere propitiatorium esse. ...Hujus quippe oblatione placatus Dominus, gratiam et donum poenitentiae concedens, crimina et peccata, etiam ingentia, dimittit : una enim eademque est hostia, idem nunc offerens, sacerdotum ministerio, qui se ipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa. Cujus quidem oblationis, cruentae inquam, fructus per hanc incruentam uberrime percipiuntur[1]...

Chap. II. — Et parce que dans ce divin sacrifice, qui s'accomplit à la messe, se trouve contenu, et immolé de façon non sanglante, ce même Christ qui s'est offert une fois de façon sanglante sur la croix; le saint Concile enseigne que ce sacrifice est propitiatoire... Car, apaisé par cette offrande, et accordant avec sa grâce le don de la pénitence, le Seigneur remet les crimes et les péchés, même les plus grands. C'est en effet une seule et même hostie, un même prêtre, qui s'offre maintenant par le ministère des prêtres, après s'être offert lui-même jadis sur la croix, la manière d'offrir seule étant différente. Et ce sont bien les fruits de la première oblation, faite avec effusion de sang, qui sont perçus abondamment par le moyen de cette oblation non sanglante...

Dans cet exposé de la doctrine catholique au sujet de la Messe, on chercherait en vain une définition du sacrifice. Ce n'est pas qu'on ait été insensible à l'avantage d'une telle définition : théologiens et Pères l'ont souligné maintes fois. Mais toutes les discussions ont fait ressortir que l'on ne possédait pas sur ce point de formule rigoureuse, véritablement traditionnelle, et qu'on n'était pas en état d'en élaborer une, assez précise et assez complète pour s'imposer au sentiment commun. Les ébauches de définition insérées dans les premiers projets de doctrine[2] n'ont pas été maintenus; et l'on a jugé inutile de chercher à leur en substituer de meilleures. La définition du sacrifice est laissée à la liberté des théologiens.

Ce que contient l'exposé doctrinal, c'est moins une

1. Dans LABBE ET COSSART, *op. cit.*, col. 852-853. — DENZINGER-BANNWART, *op. cit.*, n°s 938-940; p. 310-312.
2. Ci-dessus, p. 9, notes 2 et 3.

définition qu'une description du sacrifice de la Messe. Mais cette description est faite des éléments que la tradition et la spéculation théologique ont le plus constamment reconnus comme constitutifs de ce sacrifice. On peut résumer la doctrine en ces termes :

Le Christ a voulu laisser à son Eglise un sacrifice visible, destiné à « représenter » le sacrifice sanglant du Calvaire, à le « commémorer » jusqu'à la fin des temps, et à nous en « appliquer » la vertu. Ce dessein s'est réalisé à la dernière Cène, où le Sauveur a offert son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin, avec ordre à ses apôtres et à leurs successeurs de l'offrir comme lui. Reproduction et continuation de la Cène, la Messe est donc un véritable sacrifice, représentant et commémorant le sacrifice de la Croix, dont il nous applique le fruit.

Qu'est-ce qui fait la vérité de ce sacrifice? C'est d'abord la « Présence réelle » du Christ, Prêtre et Victime sur l'autel eucharistique comme sur la croix. C'est ensuite son « Oblation », faite actuellement à Dieu le Père par les prêtres, et par Lui-même en la personne des prêtres, lesquels sont à la fois les ministres de l'Eglise et les siens. C'est enfin son « Immolation », également actuelle ; mais, l'on a soin de préciser : Immolation « non sanglante », donc simple figure, rappelant l'immolation réelle qui a été restreinte à la croix.

Qu'est-ce à dire? sinon que le sacrifice de la Messe est essentiellement dans l'Oblation qui se fait du Christ, rendu réellement présent dans l'Eucharistie par la consécration, avec commémoraison sensible de l'immolation sanglante du Calvaire. C'est très exactement la proposition soutenue par le plus grand nombre des théologiens dans le Concile et avant le Concile même.

M. LEPIN.

La Passion et la Résurrection de Jésus-Christ

D'après les Notes de Pascal

L'âme selon Descartes est une force pensante ; selon Pascal, une force affective. Le cœur, cette racine d'âme dont il fait le fond de toute sa psychologie, est le siège de l'amour. L'Ecriture semble lui donner raison, qui demande qu'on aime Dieu avec toutes les puissances de son âme, et même avec l'intelligence, car la vérité de Dieu est essentiellement morale.

Quand il s'agit de Jésus-Christ, Pascal s'efforce à mettre en lumière uniquement sa grandeur intérieure ; il veut que le cœur de son néophyte voie ce cœur.

« Oh ! qu'il a éclaté aux yeux du cœur ! Oh ! qu'il est venu en grande pompe et en prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur qui voient la sagesse[1] ! »

Mais pour voir la sagesse, il faut comprendre la première partie de l'*Apologétique*, où la grandeur et la bassesse de l'homme sont expliquées. Dans le magnifique fragment des trois ordres, Pascal fait voir que, si la misère de l'homme est dans sa grandeur même, la grandeur de Jésus-Christ est dans son abaissement.

« Il est bien ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre, duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa passion, dans son obscurité, dans sa mort, dans l'élection des siens, dans leur abandon, dans sa secrète résurrection et dans le reste, on la verra si grande, qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas. »

Qu'est-ce à dire, sinon que Jésus a donné dans toute

1. « Je pense, donc je suis », dit Descartes. « Il connaît au moins qu'il est et qu'il *aime* quelque chose » dit Pascal parlant de l'homme déchu (Brunschwicg, *Pensées et Opuscules*, p. 525).

sa vie, mais surtout dans sa mort, l'exemple de l'adoration? Adorer Dieu, c'est s'anéantir devant Lui. Mais c'est se grandir devant les saints. *Servire Deo regnare est. Qui se exaltat humiliabitur.* « S'il se vante, je l'abaisse, s'il s'abaisse, je le vante ».

Considérons donc la grandeur de Jésus-Christ « dans sa passion, dans sa mort, dans l'abandon des siens et dans sa secrète résurrection ». C'est Pascal lui-même qui va nous servir de guide dans cette méditation.

I. — *Considérations sur l'agonie de Jésus*

Avant de contempler avec « les yeux du cœur qui voient la sagesse « la première scène du drame divin, écoutons-en parler quelques aveugles.

Selon Renan, Jésus, au jardin des Olives, se prit « peut-être, à douter de son œuvre. Peut-être se rappela-t-il les claires fontaines de Galilée où il aurait pu se rafraîchir ; la vigne ou le figuier sous lesquels il aurat pu s'asseoir ; les jeunes filles qui auraient peut-être consenti à l'aimer[1] ». C'est-à-dire que Jésus fut plus que jamais un romantique épris de l'amour de la nature et des grâces de l'épicurisme.

Pour Alfred de Vigny, Jésus, en cet instant suprême, se posa mille problèmes insolubles et n'eut pas la dignité stoïcienne « d'opposer le dédain à l'absence » et de répondre « par un froid silence au silence éternel de la divinité[2] ».

Ecoutons Pascal ; il nous délivrera de l'épicurien Renan et du stoïcien de Vigny ; il nous expliquera pourquoi les espaces infinis sont d'un silence effrayant pour l'un et pour l'autre, et son mysticisme orthodoxe nous indiquera le chemin du bon sens, du juste milieu, entre la folie de l'orgueil et le délire du désespoir.

Ce n'est point parce qu'il regrettait les plaisirs d'en bas, ce n'est point parce qu'il cherchait les lumières d'en haut que Jésus était angoissé. Il avait connu « la joie pleine » et le mystère caché aux savants. Mais, en

1. *Epicuri de grege porcum. Vie de Jésus*, 34e édition, p. 391.
2. *Les Destinées*, Le jardin des Oliviers.

ce moment, il lui fallait supporter le poids de la justice divine. Quoi ! le Fils devait, ne fût-ce que quelques instants, être séparé de son Père, et comme maudit ! *Maledictus qui pendet in ligno*[1]. Comment Jésus, à cette seule pensée, n'aurait-il pas senti son cœur appesanti de la plus horrible tristesse ? *Caepit pavere et taedere et moestus esse*[2]. Comment n'aurait-il pas supplié le Père tout-puissant, dont les ressources sont infinies, de trouver et de choisir un autre moyen que cette malédiction et cet abandon effroyables pour concilier sa miséricorde et sa justice ?... La dislocation fut telle que la jointure des deux volontés, divine et humaine, apparût. Dans cette lutte, il sembla qu'un Dieu tourmentait un Dieu. Toute autre nature que celle de Jésus aurait succombé, n'étant pas unie à la toute-puissance. Et toutefois, l'Evangile parle d'un ange qui vint le soutenir.

« Jésus souffre dans sa passion les tourments que lui font les hommes ; mais, dans l'agonie, il souffre les tourments qu'il se donne à lui-même : *turbavit semetipsum*. C'est un supplice d'une main toute-puissante, car il faut être tout-puissant pour le soutenir. »[3]

Pour la première fois, le Père est muet ; sa décision paraît irrévocable. Abandonnée d'en haut, la sainte humanité de Jésus, se retourne vers en bas. Or, elle est aussi abandonnée de la terre que du ciel. Tout l'univers se détourne de ce porteur des péchés de tout l'univers.

« Jésus cherche quelque consolation au moins dans ses trois plus chers amis et ils dorment... Ainsi Jésus était délaissé à la colère de Dieu. »

« Jésus est seul dans la terre, non seulement qui ressente et partage sa peine, mais qui le sache : le ciel et lui sont seuls dans cette connaissance. »

« Il souffre cette peine et cet abandon dans l'horreur de la nuit. »

1. Galat., III, 13.
2. Marc, XIV, 33 ; Matth., XXVI, 37.
3. *Brunschwieg*, p. 574.

Pascal insiste sur cette idée que « Jésus cherche consolation du côté de la terre ». Grand est son abandon et grand son besoin d'aimer.

« Je crois que Jésus ne s'est jamais plaint que cette seule fois... »

« Jésus cherche de la compagnie et du soulagement de la part des hommes. Cela est unique en toute sa vie, ce me semble. »

Jésus fait péché ne laisse pas d'être la charité même. « Sa charité se répand sur ses proches, sur ses ennemis, sur les ennemis même de Dieu ».

« Jésus, au milieu de ce délaissement universel et de ses amis choisis pour veiller sur lui, les trouvant dormant, s'en fâche à cause du péril où ils exposent, non lui, mais eux-mêmes, et les avertit de leur propre salut et de leur bien avec une tendresse cordiale pour eux pendant leur ingratitude, et les avertit que l'esprit est prompt et la chair est faible[1]. »

Sa charité pour les hommes va jusqu'à faire leur salut gratuitement. Voyant que les disciples ne veulent pas prier avec lui, il prie tout seul pour eux et pour tous les hommes.

« Jésus les trouvant encore dormant, sans que ni sa considération ni la leur les eût retenus, il a la bonté de ne pas les éveiller et les laisse dans leur repos. »

« Jésus, pendant que ses disciples dormaient, a opéré leur salut. Il l'a fait à chacun des justes pendant qu'ils dormaient et dans le néant avant leur naissance et dans les péchés depuis leur naissance. »

La charité de Jésus fait péché pour nous est toujours la même envers son Père. Il se nourrit toujours de la Volonté de Celui qui l'a engendré. Un moment il a pu poser la question : « Est-il possible, Père, que telle soit ta volonté ? » mais ce n'est qu'un moment.

« Jésus prie dans l'incertitude de la volonté du Père et craint la mort ; mais, l'ayant connue, il va au-devant s'offrir à elle. »

« Jésus, voyant tous ses amis endormis et tous ses

1. *Loc. cit.*, 575.

ennemis vigilants (c'est-à-dire la terre entière conspirant sa mort, comme la veut le père lui-même, et parce qu'il la veut) se remet tout entier à son père. »

« Jésus ne regarde pas dans Judas son inimitié, mais l'ordre de Dieu qu'il aime et l'avoue, puisqu'il l'appelle son ami[1]. »

De cette analyse psychologique où l'angoisse de Jésus est détaillée, Pascal était pénétré profondément, car il y revient pour prouver l'inspiration des évangélistes. Comment expliquer, en dehors d'une assistance d'en haut, qu'ils aient osé peindre si faible Celui qu'ils présentaient au monde comme le Fils du Tout-Puissant?

« Qui a appris aux évangélistes les qualités d'une âme si parfaitement héroïque pour la peindre si parfaitement en Jésus-Christ ? Pourquoi le font-ils faible dans son agonie? Ne savent-ils peindre une mort constante? Oui, car le même saint Luc peint celle de saint Etienne plus forte que celle de Jésus-Christ. Ils le font capable de crainte, avant que la nécessité de mourir soit arrivée, et ensuite tout fort. Mais, quand ils le font troublé, c'est quand il se trouble lui-même, et, quand les hommes le troublent, il est fort[2]. »

Pascal avait dit, dans le *Mystère de Jésus*, qu'il « souffrait les tourments qu'il se donnait à lui-même », et qu' « il ne craignait la mort que dans l'incertitude de la volonté de son Père ».

Ce sont là des traits objectifs. Pascal est en admiration, non devant un modèle qu'il a créé de toutes pièces, comme Renan ou de Vigny, à son image et à sa ressemblance, mais devant un objet qui concorde étonnamment avec les données de l'idéal à la fois divin et humain, rêvé par les prophètes et toutes les âmes saintes de l'humanité. C'est un être créé, qui est en même temps Dieu et homme, à la fois grand et abaissé, à la fois tout faible et tout fort.

1. *Loc. cit.*, p. 475.
2. *Loc. cit.*, p. 700.

2. — *Considérations sur la Passion*

« Jésus n'a prié qu'une fois que le calice passe et encore avec soumission, et deux fois qu'il vienne s'il le faut. »

« Jésus a prié les hommes et n'en a pas été exaucé. »

Ainsi finit cette grande lutte du jardin des Olives, où Jésus a combattu à coups de prière. Il semble vaincu, mais la prière, surtout celle de Jésus, ne se perd jamais.

« Jésus s'arrache d'avec ses disciples pour entrer dans l'agonie. »

Et maintenant ce sont ses disciples qui lui sont arrachés. Quelques-uns le suivent encore, entre autres Pierre. Le grand Arnauld avait fait de lui le type du « juste délaissé par la grâce de Dieu », sans autre motif que la volonté même de Dieu. Pour Pascal, c'est la prière qui a manqué à Pierre; dans ses *Ecrits sur la grâce*, il note que Dieu n'abandonne jamais le premier le juste dans l'action, mais qu'il peut l'abandonner le premier dans la prière, et qu'on n'a pas l'action quand on n'a pas la prière.

« Priez de peur d'entrer en tentation. » Il est dangereux d'être tenté, et ceux qui le sont, c'est parce qu'ils ne prient pas[1]. »

Saint Pierre n'a pas prié, malgré les demandes réitérées de son Maître; il a compté sur ses propres forces. Pascal et le grand Arnauld peuvent-ils dire que Dieu l'a abandonné dans la prière? Saint Pierre ne sera un vrai juste capable de confirmer ses frères dans la grâce que lorsque la grâce de Dieu l'aura lui-même changé, d'homme présomptueux et orgueilleux qu'il était, en apôtre humble, soumis et qui se défie de soi. Il a frappé sans attendre la permission du Maître. Désormais, il attendra au moins son regard, qui est aussi une parole.

1. *Loc. cit.*, p. 681.

« Saint Pierre demande permission de frapper Malchus et frappe devant que d'ouïr la réponse. »

« *Et tu confirma fratres tuos.* Mais auparavant, *conversus Jesus respexit Petrum* . »

Voilà quelques « pensées » sur l'arrestation. En voici sur la condamnation. Pascal ne parle pas de Caïphe, mais seulement d'Hérode et de Pilate, car il songe à la réalisation des prophéties qui voulaient que « Jésus fût jugé par les Juifs et par les Gentils ».

Il insiste sur « les formes de la justice humaine » selon lesquelles le Sauveur a voulu être condamné. S'il avait été « tué dans une sédition injuste », il aurait encore pu passer pour innocent; mais, puisqu'il était coupable aux yeux du Père, il fallait qu'il le fût aussi aux yeux des hommes. Un jugement et une condamnation, où toutes les règles juridiques sont observées, produisent devant eux l'assurance du crime. Sans doute, Pascal sait que la justice humaine est une fausse justice, qui prétend juger d'après le démérite intérieur qu'elle ignore, et toutefois c'est elle qui, aux yeux du monde, fait toute la culpabilité ou l'innocence. Le commun des mortels ne sait pas que « les hommes, ne pouvant faire que la justice soit force, ont fait que la force soit justice[1] ». Ainsi la fausse justice de Pilate n'a servi qu'à faire souffrir Jésus-Christ[2]. Celle d'Hérode s'est associée à celle du Romain pour l'accabler d'une ignominie encore plus complète. Juifs et Gentils le condamnèrent à la fois dans la personne de leurs chefs, comme le Père. « Ils se sont réunis dans cette ville contre ton saint serviteur Jésus que tu as oint, disent les *Actes* (IV, 27), Hérode et Ponce-Pilate avec les païens et les peuples d'Israël, pour faire tout ce dont ta main et ta volonté avaient prédéterminé l'événement. »

« Le mot de *Galilée*, que la foule des Juifs prononça par hasard, en accusant Jésus-Christ devant Pilate, donna sujet à Pilate d'envoyer Jésus-Christ à Hérode ;

1. *Loc. cit.*, p. 470.
2. *Loc. cit.*, p. 695.

en quoi fut accompli le mystère qu'il devait être jugé (c'est-à-dire condamné) par les Juifs et par les Gentils. Le hasard, en apparence, fut la cause de l'accomplissement du mystère[1]. »

Le hasard, c'est-à-dire la volonté de Dieu.

Pilate est incapable de comprendre ce qu'il faut entendre par « vérité ». Les vrais Israélites, les vrais adorateurs, les vrais hommes libres, le sont en esprit ; voilà pourquoi ils le sont aussi en « vérité ». Comment Pilate reconnaîtrait-il l'innocence ou la culpabilité assumée du témoin de la « vérité »? La « vérité » est de l'ordre invisible et ne se montre qu' « aux yeux du cœur qui voient la sagesse ». Un accusé comme Jésus est disproportionné à la justice humaine qui ne juge que par le dehors. Que peut faire Pilate que flatter les passions populaires, en le faisant fouetter, et que flatter sa propre autorité qui voudrait résister à la tyrannie d'en bas, mais qui ne le peut sans la grâce ? Les demi-mesures du proconsul ne sont que des lâchetés successives voilées par l'amour-propre. Il s'agit de plaire au monde, en montrant qu'on n'est pas tout à fait à Jésus-Christ. Il vaudrait mieux le tuer tout d'abord.

« Les malingres, dit ailleurs Pascal, voulant dire sans doute « les faibles », « les lâches », sont gens qui connaissent la vérité, mais qui ne la soutiennent qu'autant que leur intérêt s'y rencontre, mais, hors de là, ils l'abandonnent[2]. »

Si Pilate, quelque peu instruit par son colloque avec le divin accusé, a entrevu son innocence, il ne l'a pas soutenue, du moment où il s'est entendu menacer d'une dénonciation à César. Il n'était pas un martyr de la vraie justice ; c'était un « malingre », un faible dépourvu de la grâce, un juge de la fausse justice qui n'est qu'humaine.

1. *Loc. cit.*, p. 682.
2. *Loc. cit.*, p. 592.

III. — *Considérations sur le Crucifiement*

Jésus-Christ sur la croix est un innocent qui paie pour des coupables, c'est-à-dire pour tous les hommes. Les voici partagés en deux : les élus et les non élus, figurés, ceux-ci par le peuple juif, qui va être rejeté, et ceux-là par le peuple gentil, qui va être appelé, sans que l'un ou l'autre soient justes, comme l'observe saint Paul[1]. C'est de quoi aussi sont figure, les deux criminels crucifiés, l'un à la droite, l'autre à la gauche de Jésus.

Jésus-Christ sauve les élus et damne les réprouvés sur les mêmes crimes. Et c'est encore ce qui a été figuré par le patriarche Joseph :

« Dans la prison, Joseph innocent entre deux criminels ; Jésus-Christ en la croix entre deux larrons. Il prédit le salut à l'un et la mort à l'autre, sur les mêmes apparences. Jésus-Christ sauve les élus et damne les réprouvés sur les mêmes crimes. »

Ici se pose, en effet, le problème de la Rédemption. La force infinie qui prédit et qui accomplit, et qui est la même, est en Jésus. Joseph, la figure prophétique, n'était que l'instrument d'une prédication incomprise.

« Joseph ne fait que prédire ; Jésus-Christ fait. Joseph demande à celui qui sera sauvé qu'il se souvienne de lui quand il sera venu en sa gloire ; et celui que Jésus-Christ sauve, lui demande qu'il se souvienne, quand il sera en son royaume[2]. »

C'est ainsi que la figure, le portrait, « porte absence et présence », « plaît et déplaît ». Jésus-Christ est la réalité qui, seule, plaît, et qui donnait à la synagogue, par son image, une valeur. Celle-ci n'est plus qu'un négatif qui déplaît totalement.

Donc Joseph ne faisait pas le salut mais l'annonçait. Jésus l'annonce et le fait. « Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu ? » demandaient les Pharisiens. Et qui peut assurer le salut à un homme, si

1. Rom., xi.
2. *Loc. cit.*, p. 688

ce n'est Dieu? Jésus-Christ a donc revendiqué et s'est approprié l'autorité de Dieu, même sur la croix.

Et voici le problème janséniste. Jésus damne-t-il vraiment les réprouvés? Non, sans doute. Mais les abandonne-t-il à leur état de pécheurs, alors qu'il pourrait les sauver ?

Dans le fragment 781, Pascal exprime sa pensée sous forme dialoguée :

« Jésus-Christ rédempteur de tous. — Oui, car il a offert, comme un homme qui a racheté tous ceux qui voudront venir à lui. Ceux qui mourront en chemin, c'est leur malheur ; mais, quant à lui, il leur offrait rédemption. — Cela est bon en cet exemple, où celui qui rachète et celui qui empêche de mourir sont deux, mais non pas en Jésus-Christ, qui fait l'un et l'autre. — Non, car Jésus-Christ, en qualité de rédempteur, n'est peut-être pas maître de tous ; et ainsi, en tant qu'il est en lui, il est rédempteur de tous. »

C'est Pascal qui répond aux objections. D'après lui, Jésus offrait rédemption au mauvais larron comme au bon, mais le mauvais n'a pas *voulu* venir à lui. Comment concilier la liberté de cette volonté avec celle de la Volonté, de la Toute-Puissance divine? le fini et l'infini se concilient en ce sens qu'ils n'appartiennent pas au même ordre. Mais la sainte humanité de Jésus est finie. Sa volonté peut être bornée par une volonté humaine, et non celle de Dieu. Dira-t-on que « toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre? » Pour les péchés personnels, elle ne doit rien à l'homme que la justice ; pour les conséquences du péché originel, pas davantage. Il est de fait, d'ailleurs, que bien des enfants meurent sans baptême, ne sont donc pas touchés par le bienfait de la Rédemption. La vision béatifique ne leur est pas due ; reste à croire que ne les atteint pas la peine du sens éternelle.

IV. — *Considérations sur la sépulture*

Jésus-Christ s'est sauvé et nous sauve par l'humilité et l'obéissance. Il a donné l'exemple ; il s'est

abaissé. L'infiniment grand et l'infiniment petit se rejoignent « en Dieu, et en Dieu seulement »[1]. Celui qui a pu faire descendre infiniment la divinité, a infiniment grandi notre humanité.

Le voici qui est déposé de la croix pour être enseveli au sépulcre de Joseph d'Arimathie. Suspendu au gibet, il était mort, mais il paraissait encore aux yeux des hommes. « Il est mort et caché dans le sépulcre. »[2]

Le triomphe est complet, parce que l'anéantissement est absolu; adorer, n'est-ce pas professer son néant devant Dieu? Ici l'adoration du Père par le Fils est parfaite, comme dans le tabernacle. Pas de miracles au sépulcre; les miracles sont une apparition fugitive, si l'on veut, mais réelle, de la puissance de Dieu aux yeux des hommes.

Au tombeau, la résurrection commence, parce que l'obscurité et l'abaissement y sont à leur comble.

« Il n'y a que les saints qui y entrent. Jésus-Christ n'a été enseveli que par des saints. C'est là où Jésus prend une nouvelle vie, non sur la croix. C'est le dernier mystère de la Passion et de la Rédemption. Jésus-Christ n'a point eu où se reposer sur la terre qu'au sépulcre. Ses ennemis n'ont cessé de le travailler qu'au sépulcre. »

Et voilà ce que Pascal entend par « la secrète résurrection » de Jésus, car si ses témoins, ses « martyrs » l'ont vu ressuscité, nul ne l'a vu se ressusciter.

V. — *Considérations sur la vie nouvelle de Jésus dans l'Eucharistie et dans l'Eglise.*

L'agonie de Jésus, sa Passion, sa Rédemption, sa Résurrection se renouvellent indéfiniment dans l'Eglise et dans l'âme de chaque fidèle. La bien-aimée, elle aussi, est maltraitée parfois par les gardes de la ville; elle s'endort quelquefois durant l'hiver des destruc-

1. *Loc. cit.*, p. 352.
2. *Loc. cit.*, p. 573.

tions et des persécutions et elle reparaît au printemps, quand la vigne est en fleurs et que la tourterelle recommence à chanter, et elle monte du désert à la face du genre humain, terrible comme une armée rangée en bataille, appuyée sur son bien-aimé.

Puisque nous sommes les fils de « la bien-aimée », puisque Jésus nous a révélé son secret, comme à des amis, répondons à ses demandes de consolation, et ne dormons plus.

« Jésus étant dans l'agonie et dans les plus grandes peines, prions plus longtemps.

« Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde ; il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. »

Pour participer à la Rédemption, il faut nous unir à Jésus-Christ, notre âme à son âme, notre corps à son corps. C'est bien ce qu'il explique, lui-même, dans le chapitre VI de saint Jean, où, parlant de son Eucharistie, il donne d'abord sa parole comme étant le pain de l'homme en vie éternelle, puis sa chair.

Or, Jésus, à mesure de son ascension vers une vie plus haute, est descendu plus profondément dans l'humanité. Mortel, il s'est donné aux apôtres, ressuscité aux disciples du second ordre, monté au ciel, à toute l'Église. Telle est sa loi encore et toujours : descendre pour monter, s'humilier pour se grandir.

Et dès lors, il vit en chacun de ses fidèles ; et c'est pourquoi il faut « faire les petites choses comme grandes, à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous et qui vit notre vie, et les grandes comme petites et aisées, à cause de sa toute-puissance ».

Il faut aussi, pour s'unir à son corps glorieux, commencer par s'unir à son corps humilié et souffrant. Il est prêt encore à mourir pour nous dans son Eucharistie ; il y est comme victime et il s'y tient « comme honoré que j'aille à lui et le secoure ».

« Je te suis plus ami que tel et tel ; car j'ai fait pour toi plus qu'eux et ils ne souffriraient pas ce que j'ai souffert de toi et ne mourraient pas pour toi dans le temps de tes infidélités et cruautés, comme j'ai

fait et comme je suis prêt à faire et fais dans mes élus et au Saint-Sacrement. »

« Il s'est guéri lui-même et me guérira à plus forte raison. »[1]

« Il faut ajouter mes plaies aux siennes et me joindre à lui et il me sauvera en se sauvant. »

« Il me semble que Jésus-Christ ne laisse toucher que ses plaies après sa résurrection. *Noli me tangere.* Il ne faut nous unir qu'à ses souffrances. »

« Il n'y a nul rapport de moi à Dieu ni à Jésus-Christ juste. »

Si Jésus-Christ est mort, ayant agonisé seul et comme délaissé, nous, du moins, nous ne mourrons pas seuls. « Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables ; on mourra seul. »

Reposons-nous dans la sienne. C'est en vertu d'une telle société, d'une si haute assistance, que la mort de saint Etienne et de tant de martyrs a paru « si constante », plus constante que celle même de Jésus, car, encore un coup, il était seul en face de la Toute-puissante justice du Père, et nous sommes avec lui.

Et voilà comment Pascal explique que Jésus est dans le fidèle et le fidèle en Jésus :

« Qu'ils soient un, Père, comme nous sommes un ; comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux-mêmes soient un en nous... Moi en eux et toi en moi, de manière qu'ils soient consommés en un... Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. »

« Mon bien-aimé, dit l'Epouse du *Cantique des Cantiques*, est à moi et je suis à lui. »

Jésus a pris soin de s'appliquer lui-même le *Cantique des cantiques*. « La reine de l'Auster, disait-il (celle qui est brunie par le soleil), est venue de loin entendre la sagesse de Salomon (plus savoureuse que le vin) et il y a ici plus que Salomon. » Il y aura donc

1. Guéri au tombeau par la Résurrection... admirable ! « Souffre en patience la servitude et les chaînes corporelles, je ne te délivre que de la spirituelle, à présent ». C'est toute l'économie de la Rédemption.

aussi plus que la reine de Saba. Il y aura la réalité annoncée par la figure : il y aura l'Eglise.

Le mariage chrétien, selon saint Paul, n'est que la figure, humiliée en elle-même, grande dans sa ressemblance, de cette union du Christ avec l'Eglise[1]. La pureté doit y régner, car elle représente l'innocence des rapports entre celle qui « s'élève comme une vapeur » odorante de vie éternelle et celui qui « fait paître son troupeau parmi les lis ».

Pascal a-t-il médité ce cantique sublime? La nouvelle Jérusalem lui est-elle apparue sous les traits de la Bien-aimée, de la Vierge chaste que saint Paul préparait au Christ dans l'âme de ses fidèles? Il y fait parfois allusion[2].

Mais son imagination sombre de malade et, avouons-le aussi, de janséniste, entrevoit rarement les triomphes de l'Eglise.

Etait-ce parce qu'il avait, pour spéciale mission d'amener à Jésus des pécheurs? Il se reproche à lui-même, dans sa *Prière pour le bon usage des maladies*, de l'avoir été quelque temps, d'avoir surtout préféré les maximes du monde à celles de l'Evangile ; et il est très vrai qu'il a écrit dans son *Discours sur les passions de l'amour* qu'une « vie est heureuse quand elle commence par l'amour et finit par l'ambition » ; et, dans son *Mémorial*, il déclare avoir « crucifié Jésus-Christ ». Voilà pourquoi il supplie son néophyte de « travailler, non pas à se convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de ses passions »[3], et pourquoi il lui fait invoquer Jésus qui « s'étant sauvé lui-même », seul, peut, seul, sauver les autres. Ainsi en a-t-il été de Pascal lui-même. Il a été lié, lui aussi, et il parie maintenant tout son bien. « Seigneur, je vous donne tout. » « C'est mon affaire que ta conversion », répond Jésus. Malade de corps, après l'avoir été de l'âme, il sait bien qu'il faut souffrir « en patience

1. *Ephes*, v, 32.
2. *Loc. cit.*, p. 633.
3. *Loc. cit.*, p. 440-441.

la servitude et les chaînes corporelles », et que la Rédemption, pour le corps, n'est réalisée qu'en espérance ; mais celle de l'âme s'accomplit chez les hommes de volonté bonne.

Le *Mystère de Jésus* touche ces âmes plus que tous les raisonnements métaphysiques, parce qu'elles sont malades et souffrantes, et que le contact seul du Christ malade et souffrant au Calvaire peut les guérir. Ce sont des « âmes en qui la lumière de la foi est éteinte et en qui on a dessein de la rallumer »[1]. Certes, ce n'est pas en leur montrant le Dieu d'Aristote, de Descartes ou de Gassendi, qu'on les éclairera ; une fois perdu le Dieu de leur baptême, tout est ténèbres pour elles, et c'est à Jésus-Christ qu'on ramène ces épouses adultères... ou à rien.

E. Tauzin.

1. *Loc. cit.*, p. 445.

AUX PARENTS

LES

VICES ACTUELS

de l'Education familiale

par

Mgr GRENTE, Évêque du Mans

1 vol. in-8° Couronne 6 fr. — Franco 6.60

— Edition sur papier Lafuma 10 fr, —

Gabriel BEAUCHESNE, 117 Rue de Rennes, PARIS

" Intellectualisme " ou " Pragmatisme " en Apologétique

Bien que la *Revue Apologétique* ait naguère accueilli d'une façon très aimable les quelques pages que je lui avais adressées sur l'Apologétique scientifique et ses conditions actuelles, je ne songeais pas à prendre part à son enquête. Je dispose de peu de loisirs ; la question est si vaste et si complexe ! tant d'autres, plus compétents que moi, et plus qualifiés, peuvent apporter l'avis de leur expérience et de leur science... Autant de raisons de m'abstenir ! Et pourtant, je me décide à dire un mot. Le problème était nettement posé ; plusieurs réponses me paraissent l'obscurcir et en faire dévier la *donnée essentielle*. Au fond, dans la pensée de celui qui l'a rédigé, tout se ramène à ceci : Faut-il donner à notre apologétique une tendance *pragmatiste* ou rester sur le terrain de la philosophie, de l'histoire des sciences, c'est-à-dire lui maintenir un caractère *intellectualiste* ? Répondre qu'il faut prêcher l'Evangile, c'est donner un excellent et très pratique conseil, ce n'est pas apporter une solution adéquate[1]. Cette solution, pour être suffisamment nuancée, demanderait beaucoup de développements ; j'essaierai de la condenser en peu de pages.

I

Les besoins des âmes que tourmente le problème religieux sont aussi divers que leurs tempéraments, leur éducation, leur culture intellectuelle, leurs habitudes et leurs préjugés. Donc, par *d'exclusivisme*. Il n'y a pas qu'une

1. Plusieurs réponses visent uniquement l'apologétique *populaire*. Il serait assurément fort inopportun de proposer à un auditoire populaire des spéculations métaphysiques qui le rebuteraient sans profit. N'empêche que l'apologétique populaire elle-même doit se préoccuper de faire admettre, par des arguments appropriés, non seulement la beauté ou la fécondité du christianisme, mais sa *vérité*. Du reste, l'apologétique populaire demeure nécessairement sous la *dépendance* d'une apologétique plus haute, indispensable aux esprits cultivés, et nécessaire aussi pour la formation solide et la bonne préparation de ceux qui ont la difficile mission de fournir au peuple un enseignement conforme à ses besoins. C'est cette dernière apologétique, dont il importe de fixer la nature et ses tendances, que nous avons en vue.

manière de présenter la vérité ou de la défendre. Philosophes, historiens, hommes de sciences ont, actuellement, comme dans le passé, un rôle à remplir. Dans un article fort substantiel, publié dans le numéro du 1er décembre 1924, mon ancien confrère M. Lenoir l'a montré excellemment.

Il n'en reste pas moins que l'apologétique n'est pas immuable : elle a souvent varié ; je me permets d'écrire : *elle a trop varié*. Un esprit fort modéré, M. Fonsegrive, remarque, avec tristesse, que « l'on a assisté à ce spectacle de certains apologistes obligés de changer, en même temps que changeaient les interprétations des Académies, toute leur apologétique ». Des changements de méthode si fréquents ont-ils été utiles et féconds? Je ne le crois pas. Sans pouvoir en fournir, en quelques lignes, la preuve détaillée, j'estime que, dans le domaine philosophique plus encore que dans les questions scientifiques, les catholiques ont eu grand tort de se laisser entraîner par le flot rapide des systèmes provisoires et des théories éphémères. J'ai dit, en cette Revue, quel discrédit nous valut la poursuite aussi vaine qu'obstinée d'un *concordisme* trompeur. Combien plus funeste la manie de vouloir bâtir une apologétique en fonction, si l'on peut ainsi parler, des diverses conceptions philosophiques qui se sont si rapidement succédé au cours du dernier siècle ! Parce qu'il a plu à quelques docteurs, dont l'influence fut restreinte et passagère, de s'ériger en seuls juges des *exigences de la pensée contemporaine*, selon leur présomptueuse formule, et de déclarer, avec assurance, que la métaphysique traditionnelle n'avait plus de prise sur les intelligences, beaucoup parmi nous se sont émus. Les uns, sans préparation suffisante et sans assez de discernement, se sont emparés, pour en tirer des conclusions hasardées, de théories scientifiques nouvelles dont bien peu ont résisté à l'épreuve du temps. D'autres, abandonnant sans combat de solides positions, se sont établis hâtivement sur le sable mouvant où s'enlisait la philosophie. Ainsi prirent naissance et l'apologétique *pragmatiste* et ces doctrines de l'*immanence* qui ont faussé tant d'esprits et égaré un certain nombre de catholiques, convaincus que le seul moyen de guérir les maladies de leurs contemporains était de subir d'abord la contagion.

Si la philosophie avait erré, la seule méthode logique, et pratique, n'était-elle pas de la ramener dans le bon che-

min, fallût-il, pour cela, refaire l'éducation philosophique de ceux qui avaient subi l'ascendant néfaste du kantisme ou de ses succédanés ? Œuvre assurément délicate et difficile, mais qui eût plus utilement employé tout le talent que plusieurs ont mis à édifier, sur un fondement ruineux, une apologétique nouvelle.

Je désire donc avant tout, pour notre apologétique, un peu plus de *stabilité ;* j'entends de *stabilité foncière*, en ce sens qu'elle s'appuiera sur des *principes et des doctrines philosophiques* qui resteront identiques, *immuables*, sous les vêtements divers dont, selon le goût de chaque époque, on aura la sagesse de les habiller.

Comment obtenir ce résultat ?

Simplement en considérant, d'une part, la *nature des questions* à traiter, d'autre part les *exigences*, non pas factices ou passagères, mais *fondamentales et permanentes de l'esprit humain.*

Et cela, j'en suis profondément convaincu, nous conduira à la nécessité de donner à notre apologétique un caractère nettement *intellectualiste.*

II

« Faut-il nous replacer, encore et toujours, sur le terrain de l'histoire, des sciences, de la philosophie ? »

En ce qui concerne, du moins, la philosophie et l'histoire, comment faire autrement, si l'on se souvient que nos croyances essentielles, qui sont à la base de toute construction apologétique, sont d'*ordre philosophique ou historique?*

Existence et attributs de Dieu, création et providence, spiritualité et immortalité de l'âme, libre arbitre, responsabilité morale, devoir et sanction... ne sommes-nous pas au cœur même de la philosophie ? Et prenons garde. Il est *de foi* que la *raison humaine* a la puissance d'établir, de *démontrer*, assez clairement pour qu'elles s'imposent, toutes ces vérités primordiales. Comment le faire sans philosopher ?

Contre elles, que de sophismes accumulés au cours des siècles ! que d'attaques intéressées ou haineuses ! Comment dissiper les ténèbres sans recourir à la lumière d'une saine philosophie ?

Le *christianisme* n'est-il pas, avant tout, un *fait* qui relève de l'histoire? Pour ce seul motif — et pour plusieurs autres — comment renoncer à nous placer « encore et

toujours » sur le terrain de l'histoire ? Comment disculper l'Église catholique des accusations portées contre elle sans revenir sans cesse sur l'histoire de cette institution qui tient, dans les annales de l'humanité, une si grande place ?

Pour que l'apologétique puisse négliger toute discussion philosophique ou historique, il faudrait que toute attaque eût cessé sur ce double terrain de la philosophie ou de l'histoire. La condition sera-t-elle jamais remplie?

Il serait maladroit de placer les sciences sur le même plan que la philosophie et l'histoire. Par leur nature, nos dogmes ont, avec la science proprement dite, beaucoup moins de points de contact. En nombre de cas, la meilleure tactique, la seule efficace et légitime, sera d'établir l'*indépendance* totale de nos croyances à l'égard de théories scientifiques ordinairement revisables. Et les faits scientifiques qui nous intéressent vraiment sont peu nombreux. Nous ne sommes plus à l'époque du *scientisme*, et le discrédit de la méthode *concordiste* a singulièrement facilité la tâche de l'apologiste.

Donc, et c'est ma première conclusion, par la *nature même des questions qui s'imposent à son examen*, l'apologiste aura toujours besoin d'une formation philosophique solide et sûre, aussi bien que de connaissances historiques étendues. Rien ne remplacera ces qualités sans lesquelles son œuvre demeurera superficielle et de médiocre profit pour la vérité religieuse.

Nous aboutirons, je pense, à la même conséquence, c'est-à-dire à la nécessité d'une apologétique *intellectualiste*, si nous considérons les besoins fonciers et permanents des esprits. Je parle du *grand nombre* des intelligences et non de celles, les plus rares, qui ont subi la déformation d'un enseignement philosophique erroné.

Au risque d'être en désaccord avec les derniers tenants d'une école naguère puissante et actuellement à son déclin, j'ose dire que le premier, le plus radical besoin de l'intelligence, c'est le besoin de *vérité*.

Montrer, sous son aspect le plus favorable, le majestueux édifice de notre croyance, en faire apprécier l'harmonieuse beauté, remarquer qu'il offre à toutes les âmes l'abri le plus agréable et le séjour le plus doux, rien de plus utile, sauf, cependant, d'en établir *d'abord la solidité*. Que le catholicisme soit le plus complet, le plus

captivant des systèmes, qu'il apporte satisfaction aux aspirations intimes du cœur, qu'il possède enfin les « meilleurs éléments des seules solutions pratiques pour les grands problèmes sociaux », ce sont des faits que l'apologiste aurait tort de négliger ou d'exposer d'une manière imparfaite ; ils portent avec eux une incontestable valeur apologétique. Seulement, les considérations d'ordre *sentimental ou pratique* viennent en *second* lieu et supposent résolu, *préalablement*, le problème capital : *Le Catholicisme est-il vrai?*

Il y avait autrefois dans un séminaire — cela remonte fort loin — un professeur de philosophie qui usait trop volontiers de l'argument suivant : « Messieurs, si vous n'admettez pas cela, tout croule ! » Et, toujours enclins à goûter le malin plaisir de la contradiction, les élèves répondaient invariablement : « Eh bien ! Monsieur, tout croulera ! Là n'est pas la question. Ce que vous affirmez est-il *vrai ?* »

Je le sais, une croyance moralement nécessaire au bonheur individuel ou social, jouit, par cela même, d'une présomption de vérité qu'il est possible de mettre en évidence. Mais une preuve de cette nature, preuve *indirecte*, est difficile à présenter et pour la donner, entière et convaincante, il faut sortir des considérations *pragmatistes* et recourir aux arguments philosophiques et métaphysiques les plus ardus. La *vérité* de nos dogmes est tout aussi facile à établir *directement*. Tout au plus, pour certains esprits, la vue de la beauté et des bienfaits moraux et sociaux du catholicisme servira-t-elle d'utile préparation, en les inclinant à donner leur adhésion intellectuelle à une doctrine si parfaitement adaptée aux besoins particuliers ou collectifs. Si on s'en tenait à l'argument « *pragmatiste* », on pourrait obtenir, pour le catholicisme et pour l'Eglise, la sympathie respectueuse ou la considération utilitaire que leur accordent certains *positivistes* tels un Georges Deherme ou un Charles Maurras ; on fera confesser la quasi nécessité d'une religion comme sauvegarde de l'ordre social et comme souverain remède à l'anarchie ; on n'amènera pas les âmes à la foi chrétienne et à l'humble soumission de l'intelligence.

Nos contemporains sont-ils vraiment réfractaires à une apologétique « *intellectualiste* » ? Je ne le crois pas. Et cela, pour de multiples raisons, les unes d'ordre général

et spéculatif, les autres d'expérience. Impossible de les indiquer toutes.

« Tous les grands mouvements religieux s'appuient sur le sentiment », a écrit M. l'abbé H. Brémond. Et cela se peut entendre en bonne part. Cependant, il y a, chez les croyants comme chez les incroyants, défiance du *sentiment*.

Devant faire une conférence, il y a peu de mois, dans une réunion « d'universitaires » catholiques, pour la plupart de l'enseignement primaire, j'avais demandé qu'on m'indiquât le *sujet* désiré par l'assistance. On me demanda de réfuter cette objection : *La croyance religieuse est affaire de sentiment.* Un inspecteur adjoint de l'enregistrement, véritable apôtre, emporte, dans ses tournées, une serviette dans laquelle les ouvrages religieux voisinent avec les dossiers administratifs. A la suite d'une conversation, suivie de la lecture de quelques pages, des « indifférents » lui demandent parfois de leur procurer le livre tout entier. Et ce n'est pas le Génie du Christianisme que l'on réclame, c'est le plus « philosophique » de nos manuels d'apologétique, celui de l'abbé Boulenger, quand ce n'est pas le Traité de Philosophie de Farges et Barbedette.

L'homme a soif de certitude. Sainte-Beuve parle quelque part de « l'infirmité propre à la logique du sens commun ». N'empêche que les hommes, quand ils suivent la pente naturelle de leur esprit, sont comme naturellement attachés, et fortement, à la philosophie du sens commun. N'est-ce pas la cause profonde de la faveur, chaque jour grandissante, avec laquelle, en des milieux divers, on accueille actuellement la philosophie *thomiste* qui est, essentiellement, la philosophie du sens commun ?

L'heure serait donc mal choisie pour orienter notre apologétique dans une direction exclusivement pratique ou pragmatiste. *Donnons, d'abord et soigneusement, à l'intelligence la saine nourriture qu'elle réclame.* Que le cœur reçoive, *ensuite*, l'aliment qui lui convient.

Rien de solide, rien de durable sans préparation *intellectuelle*. Soyons les défenseurs résolus des *droits* et de la *valeur* de l'intelligence. Elle est la faculté de *discernement*. Si elle abdique, les puissances de sentiment, privées de direction et de frein, non seulement sont exposées à tous les égarements, mais deviennent incapables de jouer utilement le rôle important qui leur est providentiellement dévolu.

Montrer uniquement la beauté et la vertu pratique du christianisme, en négligeant de la présenter comme la plus essentielle des *vérités*, ne serait-ce pas la faire considérer par beaucoup comme une *illusion féconde*, une *chanson* propre à bercer et à endormir la douleur humaine, *une bienfaisante erreur*. L'apologiste, assurément, vise un autre but et nourrit une plus haute et plus surnaturelle ambition.

Nettement *intellectualiste* — et c'est sur ce seul point que je désirais insister — notre apologétique ne sera, pour autant, ni *agressive* ni *rebutante*. Tout le monde, ou à peu près, en tombe d'accord : la calme et sereine exposition du dogme, pourvu qu'elle soit précise, exacte, claire et solidement appuyée, aura plus de vertu qu'une âpre polémique pour éclairer les âmes ou les affermir[1]. Et même dans la discussion, parfois nécessaire, que le seul respect de la vérité, le seul souci de persuader, de convaincre — non de vaincre — guident, de façon manifeste, la plume de l'apologiste.

Il n'est, du reste, nullement impossible de revêtir d'un costume seyant et attrayant des idées que les métaphysiciens ont coutume de présenter sous un habit plus austère. Pour démontrer, devant un auditoire populaire, l'existence de Dieu, je n'irai pas lire les pages si puissantes du P. Garrigou-Lagrange, mais je m'en pénétrerai, je m'en inspirerai pour donner des arguments sérieux, pour offrir, dans un langage moins technique et mieux approprié, des preuves appuyées *sur les mêmes principes*. D'où vient le succès, si mérité, de l'excellent ouvrage d'un collaborateur de cette Revue, *Bataille d'idées*, par M. A. Bouyssonnie, sinon de ce que le charme littéraire, le pittoresque, la variété de la forme ne font que recouvrir la solide armature d'une philosophie sûre d'elle-même ?

Un dernier mot... car j'abuse, et, pourtant, combien je suis loin d'épuiser le sujet !

Faut-il demander à l'apologiste une *loyauté scrupuleu-*

1. C'est dans ce sens, je pense, qu'il convient d'*orienter* actuellement l'apologétique, en ajoutant assurément à cet *exposé*, d'un caractère franchement *intellectualiste*, le tableau de la beauté du christianisme et surtout des immenses avantages individuels et sociaux dant il est la source unique. Cet aspect *pragmatiste* n'est pas à négliger, mais qu'il reste *secondaire*. Ce que nous reprochons aux *pragmatistes*, ce n'est pas d'ajouter à l'apologétique traditionnelle, c'est de la *discréditer*, en voulant la remplacer, ou en la déclarant impuissante et périmée.

se ? Ce serait lui faire injure : la loyauté ne manque jamais. Disons plutôt que cette loyauté doit être *évidente*. Elle oblige à mettre de côté tout argument douteux, toute démonstration qui tirerait en partie sa valeur de l'ignorance de ceux auxquels on la propose. N'essayons ni de diminuer ni de masquer les difficultés, pas d'artifices, rien de factice. Faisons pleine lumière quand nous le pouvons, mais n'ayons pas la vaine et ridicule prétention de tout éclaircir. Montrons plutôt, dans le mystère, la marque nécessaire d'une religion qui nous ouvre des horizons infinis sans nous les rendre pleinement accessibles.

Loyauté parfaite, objectivité rigoureuse... oui, mais pas de timidité. Comment manquerions-nous de confiance ? Nos richesses sont abondantes, nos armes éprouvées et puissantes.

Nous serons forts si nous savons *rester sur notre terrain*. Utilisons les ressources qui nous appartiennent en propre ; ne vivons pas *d'emprunts*.

Et cela veut dire qu'instruits par l'expérience, nous ne lierons plus le sort de nos dogmes à celui des doctrines scientifiques ou autres qui, nées sous l'influence d'un homme ou par le hasard des circonstances, n'ont qu'une existence généralement très courte. Que notre apologétique demeure *indépendante*. Elle sera moins *variable*.

Enfin, attachons-nous à la *tradition*. C'est en la respectant profondément, en cherchant à adapter, sans les répudier, les apports précieux des générations précédentes, que nous nous montrerons les bons serviteurs d'une *immuable vérité*.

P.-M. Périer,
Prélat de S. S.

Chronique d'histoire des origines chrétiennes

(*Suite*[1].)

XII. — Deux des ouvrages, qui viennent de paraître dans la nouvelle collection *Les Moralistes chrétiens*, intéressent directement notre chronique d'*Histoire ancienne de l'Eglise*, et c'est pour le chroniqueur une joie d'avoir à signaler la précieuse initiative de M. Baudin, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, qui, en face de l'ignorance lamentable où nous sommes tous par rapport aux œuvres des grands moralistes chrétiens, a voulu nous obliger en quelque sorte à les étudier et à les aimer. Il a, pour cela, chargé des collaborateurs de choix de publier les pages les plus caractéristiques de nos moralistes, depuis les plus anciens jusqu'aux plus récents, en reliant les extraits par des analyses, en mettant en relief, grâce à des titres expressifs, les doctrines fondamentales des écrivains étudiés. Et voici que viennent de paraître, après une longue attente, dont seuls pouvaient s'inquiéter ceux qui ne soupçonnent pas les difficultés d'une telle entreprise, les premiers volumes de la collection. Ce sont de beaux et bons volumes, qui ne manqueront pas de faire leur chemin.

Sans doute des esprits chagrins — il s'en rencontre toujours — auraient à présenter quelques objections sur la méthode générale que l'on a adoptée. Des recueils d'extraits présentent forcément quelque chose d'artificiel, aimeraient-ils à dire. Ils substituent à la pensée originale de l'écrivain la systématisation du caténiste. C'est celui-ci qui impose la tournure de son esprit, les catégories toutes faites de sa doctrine à l'auteur dont il prétend traduire le texte. Pour découvrir un système cohérent chez tel prédicateur qui s'est contenté d'enseigner au jour le jour les devoirs de la vie quotidienne sans prendre jamais le temps de disserter sur les fondements de la morale, n'est-on pas obligé à des tours de force parfois périlleux?

Mais ce sont là, il faut le répéter, des critiques d'esprits chagrins. En fait, la morale chrétienne a su tout de suite

1. Voir *Revue apologétique*, 15 mars 1925.

se trouver et se définir, et c'est dans l'enseignement du Sauveur qu'elle trouve la règle fondamentale de ses devoirs: « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton âme, de tout ton cœur, de toutes tes forces, de tout ton esprit, et tu aimeras le prochain comme toi-même. » Ces deux commandements résument toute la loi et les prophètes; il n'est aucun, parmi les moralistes chrétiens, qui en ait douté, et qui n'ait placé, à la base de son enseignement, le grand devoir de l'amour.

Que si, dans l'œuvre touffue de nos vieux écrivains, on est obligé de choisir, il faut s'en consoler. Des prédicateurs, comme saint Ambroise, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire le Grand, ont eu à maintes reprises l'occasion d'exprimer leurs sentiments sur la vie et les vertus chrétiennes. Comme nous n'avons pas le temps de relire et de méditer tous leurs sermons, nous pouvons nous contenter d'extraits: ce sera le moyen le meilleur de nous mettre en contact avec des textes que nous n'aurions jamais abordés s'il avait fallu les étudier dans leur intégral développement. Au reste, ces extraits ne sont que provisoires; ils sont destinés à nous mettre en appétit: lorsque nous en aurons achevé la lecture, nous désirerons en savoir davantage; et nous prendrons en main les lourds volumes des Pères. Ceux qui, humblement, se seront dévoués pour nous en faire connaître les meilleures pages ne sauront nous en vouloir de les abandonner. Bien au contraire, estimeront-ils avoir pleinement atteint leur but, puisqu'ils auront amené de nouveaux imitateurs à l'école des moralistes chrétiens.

Dans la collection nouvelle, M. l'abbé J. Rivière s'est chargé de nous présenter l'image de saint Basile de Césarée[1]. Quelques pages — un peu brèves peut-être — d'introduction rappellent au lecteur ce qu'il est indispensable de savoir sur la vie et les œuvres du grand évêque. Certaines explications complémentaires ne seraient pas inutiles, pour celui par exemple qui ignore l'histoire du schisme d'Antioche et se demande avec inquiétude qui sont ce Mélèce et ce Paulin, dont la page 9 introduit brusquement les noms. L'admirateur d'Origène regrettera davantage que M. R. ait cru devoir faire sienne (p. 15) l'appréciation inexacte de M. de Broglie: « Origène avait dogmatisé de-

1. J. Rivière, *Saint Basile, évêque de Césarée* (Les moralistes chrétiens); in-16° de 320 pp.; Paris, J. Gabalda, 1925; 10 francs.

vant des disciples. » Il faut n'avoir jamais lu une de ces homélies d'Origène, si pleines d'intérêt envers la foule des chrétiens qui l'écoutaient, pour porter un tel jugement.

Les textes de saint Basile sont groupés sous quatre chefs principaux qui donnent les divisions du volume: Principes généraux ; Morale individuelle ; Morale sociale; La perfection chrétienne. La première partie était la plus difficile à écrire, car saint Basile n'a jamais traité ex professo du fondement de la morale; et il a fallu recueillir de droite et de gauche des fragments — parfois très courts — capables de représenter l'opinion du saint docteur. M. R. ne mérite que des éloges pour la manière dont il a sü s'acquitter de cette tâche difficile.

Dans le chapitre consacré à la formation de l'intelligence, M. R. exploite surtout, comme il faut s'y attendre, le traité aux jeunes gens sur la manière de lire avec fruit les ouvrages des Grecs. Nous serons heureux de pouvoir lire prochainement le texte et la traduction de ce traité dans un des volumes de la collection Guillaume Budé.

A la fin d'un chapitre sur les vices de la chair, M. R. remarque qu'il est assez curieux que Basile condamne l'usage du cheval comme contraire à la pratique des saints (p. 151 n. 3): il aurait pu ajouter que la même idée est exprimée par Origène, *in librum Jesu Nave, hom.* XV, 3.

Les derniers chapitres relatifs à la perfection chrétienne sont faits presque exclusivement d'extraits empruntés aux grandes et aux petites Règles. La bibliographie de la p. 26 aurait pu être complétée par l'indication des ouvrages de Morison et de W. K. Clarke, qui étudient précisément la règle de saint Basile.

Mais ce sont là des détails et dans l'ensemble, le livre de M. R. reste un très beau livre; l'indication précise des références aux textes cités et une table alphabétique des matières achèvent d'en faire un ouvrage agréable à consulter. Nous serions désormais inexcusables si nous ne connaissions pas la morale de saint Basile; ou, pour parler plus convenablement, saint Basile, moraliste chrétien.

XIII. — A M. Ph. E. Legrand a été confiée la tâche de présenter *saint Jean Chrysostome*[1]. La complexité de cette tâche provenait surtout de l'abondance de l'œuvre morale

1. Ph. E. Legrand, *Saint Jean Chrysostome* (Les moralistes chrétiens); in-16 de 315 pp.; Paris, J. Gabalda, 1924; 10 francs.

de celui qui fut le plus éloquent et le plus fécond des prédicateurs. Parmi tant de discours, presque tous consacrés à l'exposé des devoirs chrétiens, il fallait choisir, et choisir de manière à faire entrer dans un volume de 320 pages tout l'essentiel d'une doctrine très riche et très variée.

On peut dire que M. L. a tenu la gageure. Comme il se proposait de faire un livre destiné au grand public, il a laissé de côté ce qui, dans l'œuvre de S. Jean Chrysostome, ne s'adresse qu'à une catégorie spéciale de lecteurs ou d'auditeurs; les devoirs des religieux et des prêtres sont presque entièrement négligés, ce qui fait que nous ne retrouvons pas ici les pages classiques du *De Sacerdotio*. Rien non plus sur les devoirs des veuves, bien que saint Chrysostome ait abondamment traité ce sujet. Il est visible que M. L. a commencé par se débarrasser de tout ce qui n'offrait pas à ses yeux un intérêt général. Telle quelle, la matière restait encore assez abondante.

Rien d'essentiel, semble-t-il, n'a échappé aux patientes investigations de l'auteur. Tour à tour celui-ci expose, en citant les extraits appropriés, les principes de la morale, les vertus et les vices, la pratique des devoirs. On regrettera assurément qu'il n'ait pas cru devoir indiquer les références exactes au texte grec. Ceux qui voudront retrouver un passage dans la Patrologie de Migne auront fort à faire, d'autant plus que les titres mêmes des œuvres de S. Jean Chrysostome sont traduits en français: on a peut-être raison de traduire ces titres, mais la consultation de l'original est ainsi rendue plus difficile.

A propos de l'éducation des enfants, M. L. ne signale pas le traité: *De inani gloria et de educandis liberis*, qui est important et renferme l'exposé le plus complet des idées de saint Jean sur cette question.

Peut-être quelques lecteurs seront-ils étonnés de voir se dégager de ce livre un portrait du grand évêque assez différent de celui que l'on s'en fait d'ordinaire. Si souvent, on ne veut retenir de lui que le souvenir — plus ou moins déformé par la légende — du discours sur Hérodiade! et l'on se représente un homme austère, dur, intraitable. M. L. ne craint pas de classer saint Chrysostome parmi les aimants et les doux. Si quelque chose, ajoute-t-il, retient ses contemporains aux pied de sa chaire, « ce fut l'incomparable attrait de sa bonté ». Lorsqu'on lu les extraits choisis et classés par M. L., on n'hésite pas à lui donner raison;

et l'on se laisse plus volontiers pénétrer par le charme incomparable du plus attirant des Pères grecs.

XIV. — Il y a un peu plus de quatorze ans, en septembre 1910, que le R. Père L. Mariès signalait, dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'existence du Commentaire de Diodore de Tarse sur les Psaumes, qu'il venait de retrouver dans un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale. Un article paru en janvier 1911 dans la *Revue de Philologie*, précisa les circonstances de la découverte et exposa avec quelques détails les raisons qui militaient en faveur de l'authenticité diodorienne du commentaire retrouvé. Depuis cette époque lointaine, un certain nombre de communications parues dans la *Revue de Philologie* et dans les *Recherches de Science religieuse* ont apporté de nouveaux renseignements sur le Commentaire en question. Le R. Père Mariès vient enfin de faire paraître une étude plus complète sur *Le Commentaire de Diodore de Tarse sur les Psaumes: Examen sommaire et classement provisoire des éléments de la tradition manuscrite*[1].

Le titre, donné au nouveau travail de l'érudit découvreur, en marque exactement les limites. Nous n'avons encore qu'une sorte d'introduction au commentaire lui-même, et cette introduction n'est pas complète, puisqu'elle laisse de côté les problèmes d'authenticité et d'autres encore, pour s'attacher seulement à l'examen de la transmission textuelle. Les savants, qui liront avec attention l'étude du P. M., ne s'étonneront pas de son sujet volontairement restreint; et ils comprendront sans peine toute la multiplicité des recherches longues et difficiles qu'il a fallu faire pour arriver aux résultats présentés aujourd'hui.

Le commentaire de Diodore nous est parvenu en effet, sous sa forme non remaniée et continue, dans un seul manuscrit, le *Parisinus graecus* 168 ; encore faut-il ajouter qu'il y est anonyme et qu'à partir du psaume 8, 14, il est continué par le commentaire de Théodoret. Un autre manuscrit, le *Coislin.* 275, contient aussi le commentaire complet et continu, mais avec le nom d'un certain Anastase et en ajoutant des scholies marginales empruntées à divers

1. Louis Mariès : *Le commentaire de Diodore de Tarse sur les Psaumes : Examen sommaire et classement provisoire des éléments de la tradition manuscrite;* in-8° de v-127 pp., Paris, A. Picard, 1924. Cette étude a paru d'abord dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 3e série, t. IV (XXIV), nos 1 et 2 (1924), pp. 58-189.

auteurs. Enfin un manuscrit de l'Athos renferme le commentaire continu, mais incomplet, et encore avec le nom d'Anastase. Les autres témoins du texte, en particulier ceux qui donnent le nom de Diodore, ne conservent que des fragments, emmêlés dans des chaînes; et c'est au milieu de ces lourdes compilations qu'il faut le plus souvent rechercher les morceaux authentiques de Diodore. Le R. P. M. examine l'un après l'autre, dans son étude, tous les manuscrits dans lesquels se rencontent des passages du commentaire de Diodore; à propos de chacun d'eux, il donne une description, il marque le nombre des fragments diodoriens qui y sont contenus; il indique son importance pour l'édition à venir du commentaire. Travail d'autant plus long que beaucoup des manuscrits étudiés n'ont que très peu de morceaux de Diodore et sont pratiquement négligeables. Encore ne connaissons-nous ces conclusions que grâce au labeur du P. M.: ceux-là seuls qui ont eu à faire des recherches dans les manuscrits, comprendront le travail, toujours pénible et souvent vain, qu'ont demandé de pareilles recherches.

Le P. M. est d'ailleurs un homme exigeant; pour les plus importants des manuscrits qu'il signale, il voudrait une étude plus complète, puis il désirerait entreprendre une histoire de la tradition manuscrite de Diodore, exposer avec détail l'enchaînement des traditions et la filiation des divers témoins. « Nous sommes, écrit-il, devant une cruelle alternative: ou publier simplement le commentaire inédit du Paris. Coislin. gr. 275 en l'accompagnant d'une collation des principaux manuscrits..., ou tenir compte, selon leur valeur respective, des 57 autres témoins. Dans le premier, cas, il est douloureux de négliger tant de témoignages, dont beaucoup certainement amélioreront le texte; et dans le second cas, il faut nous résoudre à continuer un labeur énorme et dont le terme apparaît lointain (p. 103). »

S'il était permis d'exprimer ici un vœu, ce serait celui de voir le P. M. se décider résolument pour la première partie de l'alternative. Sans doute vaudrait-il mieux une édition rigoureusement critique, entreprise après la collation minutieuse de tous les témoins du texte. Mais le mieux en pareille matière est trop souvent l'ennemi du bien. Une édition faite seulement d'après les principaux manuscrits n'est pas nécessairement mauvaise; et la connaissance d'un texte, aussi précieux que celui de Diodore, ne saurait être indéfiniment retardée. C'est cette édition, même provisoire,

que nous supplions le P. M. de nous donner. Ses savantes études sur la tradition manuscrite, loin de satisfaire notre curiosité, ne font que la rendre plus impatiente.

XV. — Les études sur Diodore de Tarse, dont nous venons de parler, ont été présentées en Sorbonne comme thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres. La thèse principale du R. P. Mariès est consacrée au *De Deo d'Eznik de Kolb, connu sous le nom de Contre les Sectes*[1]. Ces études de critique littéraire et textuelle sont au plus haut point remarquables; et comme elles dépassent de beaucoup la compétence du recenseur, celui-ci est obligé de s'excuser, s'il se trouve forcé de les présenter dans cette chronique.

On sait qu'Eznik, originaire du village de Kolb, dans la province de Taïk, fut évêque de Bagrevand. Il composa entre 445 et 449 le traité qui devait illustrer son nom, et qu'on désigne communément sous le titre de *Contre les Sectes*. Ce traité est un des chefs-d'œuvre de l'âge d'or de la littérature arménienne; et à ce titre il a intéressé tous ceux qui s'occupent de la langue arménienne. Par son sujet, il ne mérite pas moins de retenir l'attention des historiens du christianisme, car il constitue une apologie de la religion et une réfutation d'un certain nombre d'erreurs jugées capitales par Eznik.

Le nom, donné à l'œuvre d'Eznik, pas plus que la division en quatre livres de cette œuvre ne sont originaux. Le seul manuscrit connu ne contient aucune trace de cette division qui est le résultat du travail de l'éditeur de 1826. Le P. M. s'attaque, avant tout, au titre de l'ouvrage et aux chapitres devenus traditionnels. Bien loin, estime-t-il, qu'Eznik se soit proposé d'écrire une réfutation des hérésies, il a voulu rédiger un traité apologétique sur Dieu. Sans doute, il rencontre dans sa marche, un certain nombre d'erreurs qu'il combat, mais son but est didactique, non polémique; et bien des difficultés rencontrées par les interprètes d'Eznik s'évanouissent aussitôt qu'on a rendu à son ouvrage son véritable caractère.

Le problème des sources d'Eznik se relie étroitement à celui du caractère de l'ouvrage. Eznik n'est pas un auteur original. Il a beaucoup emprunté à des Grecs et à des Sy-

1. Louis Mariès, *Le De Deo d'Eznik de Kolb, connu sous le nom de « Contre les Sectes », Etudes de critique littéraire et textuelle* (Extrait de la *Revue des Etudes arméniennes*, 1924, fasc. 2; 1925, fasc. 1); in-8° de 213 pp.; Paris, P. Geuthner, 1924.

riaques. On a depuis longtemps remarqué qu'il insère dans son œuvre presque tout le traité de saint Méhtode d'Olympe sur le libre-arbitre. Il emploi aussi l'Apologie d'Aristide; il se sert de documents pour exposer la doctrine du zroanisme; il utilise même saint Épiphane. Poussant en ce domaine les recherches plus loin que ses devanciers, le P. M. découvre des sources nouvelles de la pensée d'Eznik: Origène, Diodore de Tarse, Achilleus Statios, la Didascalie des Apôtres, saint Irénée, Adamantius, saint Ephrem; probablement aussi Théodore de Mopsueste, et peut-être même Justin.

La seconde partie des études du P. M. est consacrée à des recherches de critique textuelle, dans lesquelles il ne nous est guère possible de le suivre. Il faut cependant signaler les problèmes qui se posent à lui. D abord celui des relations entre le texte des sources utilisées par Eznik et celui du *De Deo:* de quel texte se servait le traducteur arménien? en particulier, lorsqu'il s'agit de saint Méthode, employait-il le recueil des œuvres du martyr? ou ne connaissait-il ces œuvres que par l'intermédiaire d'Adamantius, qui les a également pillées? Le P. M. estime ici qu'il faut distinguer selon les cas et qu'Eznik, au cours de son adaptation du *De libero arbitrio*, de Méthode, a pu avoir alternativement entre les mains, soit la tradition Méthode, soit la tradition Adamantius (p. 103). Puis le problème de la valeur des traductions faites par Eznik: celui-ci n'a-t-il pas fait quelques contresens et en particulier a-t-il exactement compris le sens des termes philosophiques grecs qu'il avait à traduire? Cette dernière question est capitale. Le P. M. ne prétend pas la résoudre d'une manière définitive, mais il montre clairement que l'écrivain arménien n'a pas rendu avec leur sens propre les mots du vocabulaire technique de Méthode (p. 112-128).

Dans un dernier chapitre, le P. M. étudie le texte arménien d'Eznik, et propose un certain nombre de corrections textuelles à faire, pour rendre meilleures les leçons de notre manuscrit unique. De l'examen de ce texte, il est amené à conclure que nous possédons l'œuvre d'Eznik dans un état excellent, et qu'il ne faut y supposer ni lacunes ni interversions. Sans doute, le manuscrit présente-t-il un certain nombre d'erreurs de détail; mais ces erreurs n'atteignent pas l'essence de l'ouvrage. On peut facilement y porter remède; et lorsque nous posséderons enfin une

édition critique du *De Deo* d'Eznik « nous pourrons contempler dans la pureté de ses lignes cette « Sainte Chapelle » de la littérature arménienne (p. 195). »

Conclusion optimiste, mais justifiée après tout par l'étude minutieuse qui la précède. En explorant ainsi un champ mal connu de l'ancienne littérature ecclésastique, le R. P. Mariès a bien mérité de tous les historiens de l'Eglise.

XVI. — Lorsque, quelques années avant la guerre, M. J. Lebon étudiait le monophysisme sévérien[1], il laissait volontairement de côté un des aspects de la physionomie intellectuelle et de l'activité de Sévère d'Antioche, celui qui se rapporte aux controverses du patriarche avec Julien d'Halicarnasse. Un élève de M. Lebon, M. Draguet, vient de combler cette lacune en publiant sa thèse de maîtrise en théologie, consacrée précisément à *Julien d'Halicarnasse et à sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ*[2].

Le sujet était digne de tenter un travailleur, car il était des plus neufs. Rien n'est intéressant et instructif, dans l'ouvrage de M. D. comme les quelques pages qu'il consacre à ses prédécesseurs (p. 172-179). De siècle en siècle, on voit les historien se répéter, reproduire les mêmes renseignements empruntés aux théologiens et aux chroniqueurs byzantins, sans se préoccuper des sources orientales, d'ailleurs difficilement accessibles : on les voit aussi utiliser sans discernement des textes mal assurés, comme ce commentaire sur Job, mis en circulation par H. Usener, et dont M. D. a démontré qu'il était sans doute l'œuvre d'un arien authentique des environs de l'an 400[3].

Au reste, s'ils méritaient de retenir l'attention, les problèmes relatifs à Julien d'Halicarnasse ne pouvaient être abordés que par un érudit déjà rompu à toutes les méthodes du travail scientifique. Des nombreux ouvrages de Julien, des plus nombreuses réfutations de Sévère, nous n'avons conservé dans le texte original, en grec, que de rares fragments épars dans les chaînes ou les florilèges.

1. J. Lebon, *Le monophysisme sévérien;* Louvain, 1909.
2. René Draguet, *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ.* Étude d'histoire littéraire et doctrinale, suivie des fragments dogmatiques de Julien (texte syriaque et traduction grecque); in-8° de xi-276-79* pp.; Louvain, 1924. Prix 30 francs.
3. R. Draguet, *Un commentaire grec arien sur Job*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastiques*, t. xx, 1924, p. 38 ss.

C'est en syriaque que nous sont parvenus les livres de Sévère, et ce n'est que par les citations données par Sévère que nous connaissons encore quelque chose de l'œuvre de son adversaire. D'ailleurs, le texte syriaque des écrits anti-julianites de Sévère est jusqu'à présent inédit ; il faut le chercher dans les manuscrits du Vatican et du British Museum; et les catalogues de ces deux collections célèbres sont loin de renseigner toujours avec une exactitude suffisante les intrépides découvreurs, qui doivent parfois s'aventurer au hasard dans le fouillis des textes.

La controverse théologique sur l'incorruptibilité du corps du Christ avant la résurrection commença à Constantinople vers 510. Elle reprit en Egypte aux environs de 520: Julien d'Halicarnasse et Sévère d'Antioche, tous deux monophysites, tous deux exilés pour leur foi, en étaient alors les protagonistes. Entre les deux lutteurs, la bataille se poursuivit jusqu'en 527, marquée de part et d'autre par la publication de nombreux ouvrages. Après 527, nous n'entendons plus parler de Julien: Sévère seul tient désormais la plume pour combatre les doctrines aphthartodocètes, et jusque dans ses derniers ouvrages, on trouve la mention des hérésies de Julien.

M. D. limite précisément le champ de ses recherches à la controverse entre Sévère et Julien: c'est dire qu'il laisse de côté toute l'histoire postérieure du julianisme, dont il se contente de marquer, dans sa dernère page, les principaux traits (p. 259-260). Son travail se divise naturellement en deux parties, l'une littéraire, et l'autre, la plus considérable, théologique et dotrinale.

La partie littéraire se laisse difficilement analyser: c'est une minutieuse étude des documents de la controverse. La polémique débute par le *Tome* de Julien, qui est suivi d'un échange de six lettres. Julien complète son *Tome* par des *Additions*; il publie ensuite une *Apologie* et un grand traité en dix livres *Contre les blasphèmes de Sévère*. A ces ouvrages, Sévère répond par la *Critique du Tome;* puis par la *Réfutation des propositions de Julien*, le *Contra Additiones*, l'*Adversus Apologiam Juliani*. Un dernier ouvrage, l'*Apologie du Philalèthe*, explique et défend un vieil écrit de Sévère, le Philalèthe, rédigé vers 510. Tous ces ouvrages du patriarche d'Antioche sont conservés par les traductions syriaques. On notera en particulier les pages de M. D. relatives à la distinction entre le *Philalèthe* (Vatic. syr. 139)

et l'*Apologie du Philalèthe* (Vatic. syr. 140) (p. 50-73): ces pages sont un modèle de discussion.

Les écrits authentiques de Julien, comme nous l'avons déjà noté, sont perdus. Des ouvrages de Sévère et de quelques autres, M. D. parvient cependant à extraire 154 fragments dogmatiques de Julien, qu'il publie en appendices, texte syriaque et traduction grecque. Cette traduction ne prétend pas nous rendre l'original, évidemment inaccessible; M. D. fait remarquer que les versions syriaques d'œuvres grecques sont souvent très littérales, que tel mot syriaque traduit presque invariablement tel terme grec, que telle tournure de la phrase syriaque correspond à telle construction de la langue grecque (p. IX). Il conclut de là que le grec est à son tour la langue la plus capable de traduire le syriaque. D'autres, avant lui, M. Schwartz en particulier, étaient déjà arrivés à la même conclusion; et il faut avouer que les raisons mises en avant pour légitimer ce procédé sont très impressionnantes.

La partie capitale de l'étude de M. D., celle qui retiendra surtout les théologiens, et qui provoquera chez eux le plus d'étonnement, est la partie doctrinale. Le portrait de Julien, tel que le trace M. D., est tout à fait différent de celui qu'on fait d'ordinaire. « A quelques nuances de terminologie près, écrit M. D. dans sa conclusion, le monophysisme de Julien est identique à celui de Sévère... Les textes nous ont révélé chez l'évêque d'Halicarnasse une systématisation théologique intéressante à la fois par sa belle unité et par les points de rapprochement qu'elle présente avec celle du docteur syrien Philoxène de Mabbogh, mais nous n'y avons pas reconnu les erreurs dans la foi qu'on avait soupçonnées trouver renfermées dans la doctrine de l'incorruptibilité. Le Christ ἄφθαρτος dès l'union, ce n'est pas le Christ cessant d'être notre consubstantiel et transformant en une humanité glorieuse, dès le premier instant de l'union, la chair qu'il avait prise de la Vierge; c'est le Christ préservé de la souillure originelle, échappant à la tyrannie du péché et de la mort, mais conservant à la nature en sa chair, dans un but de rédemption, toutes nos infirmités humaines; le Christ ἄτρεπτος, c'est le Christ libre dans la mort, et dès lors le Christ rédempteur (p. 258-259). »

Le point de départ de la nouvelle synthèse, c'est l'analyse des sens multiples que recouvrent les mots φθορά et

φάθαρτος M. D. consacre des soins minutieux à cette analyse (p. 100-135). A l'en croire, la φθορά dont parle Julien est essentiellement la corruption du péché, qu'il s'agisse de la souillure infligée par le péché personnel, ou de la concupiscence et des passions qui résultent du péché originel. En disant que le Christ est ἄφθαστος l'évêque d'Halicarnasse enseignait donc qu'il n'y avait dans le Christ aucune souillure, aucun héritage du péché.

S'il en est ainsi, comment expliquer l'irréductible opposition de Sévère au julianisme ? Le patriarche d'Antioche a-t-il pu être assez aveugle pour ne pas voir que l'évêque d'Halicarnasse n'avait pas au fond d'autre enseignement que le sien? L'importance de ce dernier problème n'a pas échappé à M. D. (p. 250-256): peut-être les solutions qu'il lui donne ne sont-elles pas entièrement satisfaisantes, car il en vient à conclure qu'on ne saurait prendre à la lettre les accusations d'hérésie portées par Sévère contre son adversaire, et que la polémique théologique a ses lois et ses procédés particuliers (p. 255).

On ne saurait ici reprendre en détail tous les points discutés par M. D. Du moins est-il juste de rendre hommage à la science, à la méthode, avec laquelle est conduit, tout le long de l'ouvrage, l'examen des textes. Les spécialistes se devront d'étudier de près la manière si nouvelle dont est présentée la doctrine de Julien d'Halicarnasse: quel que puisse être leur verdict, l'étude de M. D. restera comme un modèle d'érudition précise. Grâce à lui, la critique des œuvres de Sévère a accompli des progrès définitifs.

XVII. — Le récent petit livre de M. J. Tixeront sur l'*Ordre et les ordinations*[1] n'appartient pas expressément à cette chronique. Il touche pourtant de trop près l'histoire des origines chrétiennes pour qu'il ne soit pas permis d'en dire ici un mot.

L'auteur n'a pas prétendu faire une œuvre d'érudition. Il a voulu surtout rappeler aux séminaristes et aux prêtres l'origine de leur sacerdoce, l'histoire des rites solennels par lesquels ils sont consacrés, la nature des devoirs auxquels ils sont astreints. Les laïques eux-mêmes seront satisfaits d'avoir à leur disposition un ouvrage qui leur apprenne tant de choses sur les ordinations. Comme il est na-

1. J. Tixeront, *L'ordre et les ordinations. Etude de théologie historique*; in-16 de VIII-273 pp., Paris, J. Gabalda, 1925. Prix net 8 francs.

turel, M. T. doit beaucoup à Mgr Duchesne, dont les *Origines du Culte chrétien* ont été souvent mises à contribution; mais il connaît trop bien les textes des premiers siècles pour s'être contenté de suivre aveuglément son modèle.

L'histoire des différents ordres est racontée d'une manière peut-être un peu sommaire. Il est vrai que plusieurs des ordres inférieurs n'ont eu qu'une existence éphémère et parfois locale ; tels les parabalans d'Alexandrie[1], les *fossores* ou copiates, etc... On aurait aimé cependant quelques détails sur tout ce clergé.

Le plus ancien rituel conservé de l'ordination semble bien être la *Constitution ecclésiastique égyptienne*, dans laquelle on reconnaît aujourd'hui une œuvre de saint Hippolyte, docteur romain de la première moitié du IIIe siècle. On lira avec intérêt ce texte vénérable avec le commentaire de M. T.

Le ministre des ordinations est évidemment l'évêque. Quelques cas particuliers mériteraient de retenir l'attention. Celui du patriarche d'Alexandrie auquel M. T. consacre une note rapide, semble plus complexe qu'on ne le laisse entendre.

Le problème des ordinations forcées paraît aussi quelque peu simplifié. « Les saints, écrit M. T., ont accepté, en gémissant, le fardeau qu'on leur imposait et l'ont vaillamment porté; les autres ont fait de nécessité vertu, et, entre deux maux, ont choisi le moindre. Les uns et les autres ont donc été, sauf peut-être en quelque cas, validement ordonnés (p. 239). » Je crois que les cas dans lesquels a manqué le consentement suffisant sont plus nombreux que ne le laisse entendre le savant auteur. Il est impossible en pareille matière de se contenter d'une formule générale. Les faits doivent être examinés séparément, et sans parti pris.

Mais on ne peut pas tout dire dans un petit livre. M. T. me pardonnera d'avoir relevé quelques points où il serait facile de le compléter. Il conclura seulement qu'un gros livre serait nécessaire pour raconter l'histoire des ordinations. Personne, mieux que lui, ne saurait l'écrire.

Paris. GUSTAVE BARDY.

1. Cf. MARTROYE. *Les parabalani dans l'Eglise d'Alexandrie*, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1923.

Informations

I. — Actualités et Documents

L'association du mariage chrétien

« C'est en vue de relever les mœurs et de repeupler les foyers que s'est fondée l'*Association du Mariage chrétien*. Elle tend à définir le rôle spécifique de l'Eglise dans la solution du problème familial, en aidant les chrétiens à prendre conscience de la grandeur de leur vocation et des obligations qu'elle comporte.

« L'*Association du Mariage chrétien* est avant tout une œuvre spirituelle. C'est pourquoi sa base première est la prière. Elle tend à provoquer une sorte de concentration du dogme de la communion des Saints en faveur de la rénovation de la famille chrétienne. Elle demande à tous ses membres une prière quotidienne et les convoque à une messe mensuelle dont l'intention spéciale est d'obtenir le relèvement moral et spirituel de la famille française.

« Elle invite très spécialement les couvents et les personnes qui ont le sens et l'esprit de la réparation à se grouper dans l'*Union réparatrice de Nazareth*, spécialement fondée pour multiplier les offrandes et les sacrifices propres à obtenir à la famille les grâces dont elle a besoin, et à réparer les fautes commises contre les lois fondamentales qui régissent la vocation familiale.

« Pour fortifier les jeunes gens qui sont décidés à garder la pureté avant le mariage et à observer dans le mariage les règles de la morale conjugale, l'Association du Mariage chrétien a fondé la *Ligue de la Pureté*. Celle-ci cherche à entrer en étroite collaboration avec la *Milice angélique*, groupée autour de l'Ordre des Frères Prêcheurs et à faire ainsi participer ses membres aux nombreux avantages spirituels accordés par les Souverains Pontifes aux membres de la Milice angélique. La Ligue de la Pureté demande à ses adhérents un engagement spécial entre les mains de leur confesseur. Elle les invite à se faire les apôtres et les défenseurs de la pureté dans les milieux où ils sont appelés à vivre et à ne jamais craindre d'affirmer publiquement les raisons qui leur ont fait accepter les sacrifices exigés par la loi divine de la pureté.

« L'*Association du Mariage chrétien* est en même temps une œuvre d'enseignement et de propagande. Elle préconise très spécialement la création de *Cercles d'études pour les parents*, en vue de les aider à étudier toutes les questions relatives à l'éducation des enfants et à la bonne entente des époux chrétiens.

« A ses revues spéciales, elle ajoute la publication de volumes, de tracts et de brochures destinés à étudier les questions spéciales intéressant l'une ou l'autre catégorie du public français.

« Fondée en 1918, l'*Association du Mariage chrétien* a pris rapidement une grande extension. Elle est maintenant répandue dans la plupart des diocèses de France, et un certain nombre de curés et de directeurs d'œuvres en ont fondé des sections spéciales dans leur paroisse ou dans leurs établissements d'éducation. C'est d'ailleurs à la création de sections locales que vise surtout l'Association. Elle estime en effet qu'il convient de réunir et de grouper, sous la direction du clergé, tous les chrétiens qui ont le désir de se perfectionner pour mieux réaliser leur vocation chrétienne. Il s'agit donc pour le clergé et pour l'Eglise, d'aider les fidèles à mettre en valeur les grâces du sacrement de mariage, si souvent méconnues.

« L'Association, encouragée par un grand nombre d'évêques, est présidée par Mgr Chaptal, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Dubois, lui-même président d'honneur de l'œuvre. Elle compte parmi les membres de son bureau et les rédacteurs de ses bulletins, les membres les plus éminents du clergé et des catholiques qui se sont spécialement consacrés à la défense de la famille.

« Encore que l'Association se tienne sur le strict terrain de la vie morale et spirituelle, elle n'est point indifférente aux questions d'ordre social et économique qui intéressent le sort de la famille moderne. Elle invite ses membres à s'inscrire dans les Associations familiales déjà existantes et à en fonder de nouvelles quand celles-ci n'existent pas. Les catholiques qui désirent s'intéresser au mouvement familial peuvent s'adresser à l'Association pour recevoir les directives nécessaires[1]. »

D'après l'abbé J. Viollet, secrétaire de l'A. M. C., dans la *Vie spirituelle*, décembre 1924.

1. Pour tous renseignements sur les Associations familiales, s'adresser à l'*Association du mariage chrétien*, 86, rue de Gergovie; ou à la Fédération des *Associations familiales*, 92, rue du Moulin-Vert, Paris 14e.

La présence de la France au Vatican[1]

Avec sa maîtrise habituelle, l'éminent historien met en relief les motifs de politique extérieure et intérieure qui réclament le maintien de l'ambassade française au Vatican. Si l'on excepte les Soviets, les républiques, tant du vieux que du nouveau monde, sont représentées auprès du Pape, beaucoup vivant sous le régime de séparation entre l'Eglise et l'Etat. La France, en maintenant son ambassade, ne ferait que suivre l'exemple du passé, aussi bien de la Convention et du Directoire que des républicains de 48, de Gambetta, de Ferry et de Goblet. Voudrait-elle sacrifier à une interprétation étroite et fantaisiste de la « laïcité » les avantages sérieux que lui procurera la présence d'un ambassadeur attitré auprès du Saint-Siège, en Alsace, en Rhénanie, dans la Sarre, dans le proche et le lointain Orient ? Le passé, depuis la rupture de 1904, montre qu'on ne peut ignorer le Pape (on s'en est aperçu au Maroc). Enfin, l'exemple de l'Angleterre montre bien que, même dans un pays protestant, l'idée de respect dû à la conscience d'une minorité catholique, a triomphé des préjugés invétérés. Pareille conduite, au lendemain de la guerre, ne s'impose-t-elle pas à l'égard des catholiques français ? Tous ces arguments forment un faisceau irrésistible, sauf, hélas ! pour les gens de parti pris, prêts à sacrifier à leur idéologie les intérêts vitaux du pays.

II. — Apologétique au jour le jour

Le catholicisme en Norvège

La Norvège est entrée dans une période d'évolution religieuse qui autorise l'Eglise catholique à concevoir de grandes espérances.

Entraînée dans l'hérésie luthérienne par la ruse et la violence des rois de Danemark qui, depuis le xv^e^ siècle, étaient les souverains du pays, elle était restée pendant trois siècles à peu près fermée à tout apostolat catholique.

1. Par Georges Goyau, de l'Académie Française, brochure in-8° de 48 pages, Paris, Editions Spes, 1925, 2 fr. ; franco : 2 fr. 20.

Cependant l'assemblée d'Eidsvoll qui, en 1814, après la séparation du Danemark, donna au pays sa Constitution, déclara libre l'exercice du culte catholique, autorisa même les établissements des ordres religieux, à l'exception de la Compagnie de Jésus. Depuis cette époque, le nombre des catholiques alla en augmentant, très lentement, il est vrai, puisqu'à l'heure actuelle, on compte environ deux mille fidèles dans tout le pays...

Mais, de nos jours, l'état général des esprits indique que le pays est mûr pour un apostolat plus efficace de la part de l'Eglise romaine. L'opinion publique, qui n'avait pas d'abord été gagnée à la tolérance aussi entièrement que la législation, — puisqu'il y a quarante ans encore, on jetait des pierres aux prêtres catholiques — est devenue elle-même non seulement tolérante, mais respectueuse. On entend bien encore répéter çà et là de vieux reproches, comme celui d'adorer la Vierge Marie, d'étouffer le culte du Sauveur sous celui des saints, de brûler la Bible, et d'autres accusations, par lesquelles des prédicants fanatiques avaient coutume d'entretenir la haine de Rome. Mais la plupart des gens n'y voient plus qu'une phraséologie surannée. Le catholicisme jouit de la plus grande estime partout. Il n'est pas rare que des écrivains protestants parlant de Rome se servent même du nom « d'Eglise Mère ». Dans les comptes rendus publiés par les journaux, à l'occasion de fêtes catholiques, comme par exemple de la procession de la Fête-Dieu, qui à Kristiania se fait en public, dans la rue, il est touchant de voir l'application des rédacteurs, non seulement à éviter tout ce qui froisserait, mais même à parler un langage doctrinal irréprochable. Dans beaucoup d'âmes s'est éveillé un vif attrait vers les croyances et la piété catholiques. Parfois, c'est simplement l'intérêt qu'inspirent aux âmes les manifestations du sentiment religieux chez autrui, mais, bien souvent, c'est aussi le sens chrétien qui, d'instinct, devine la vérité.

Pour aboutir de cette sympathie à la véritable conversion, ces âmes ont cependant plus d'un obstacle à surmonter. D'abord, le Norvégien est de nature très individualiste... Or, de ce fait, il n'est pas du premier coup accessible à l'idée de l'Eglise, telle que la foi catholique l'entend.

L'esprit d'indépendance du protestant moderne ne se trouve pas seulement froissé par l'autorité définissant et imposant le dogme, mais par le dogme lui-même. Sa vie

religieuse est gouvernée par le principe: « Pas d'intermédiaire entre Dieu et l'âme »... Une autre parole, également douée d'un charme dangereux pour le dogme, c'est *évolution*. Puisque tout change, pourquoi le dogme resterait-il immuable ?

Malgré tout, on a l'impression que le courant de sympathie, ou, pour mieux dire, l'instinct du christianisme authentique, est en train de prendre le dessus sur toutes les tendances contraires.

Le protestant norvégien a soif de vérité et souffre de voir les membres de son Eglise partagés en trois groupes rivaux : les orthodoxes, les libéraux et les pacificateurs qui n'admettent pas de dogme précis. Sa religion ne satisfait pas son besoin de piété; il se sent attiré vers notre culte liturgique, par la dévotion au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge.

Cet attrait vers les choses catholiques n'aboutit pas toujours à une entière conversion; mais souvent il y aboutit. Le petit troupeau augmente toujours. L'Eglise fait des recrues dans toutes les classes de la société. Parfois un personnage de marque donne l'exemple, comme il y a quelque vingt ans le pasteur Krogh-Tonning. Aujourd'hui c'est Mme Sigrid Undset qui annonce son retour à l'Eglise-Mère Cette dernière conversion réjouit grandement la communauté catholique, car cette dame, écrivain de haute valeur et un des principaux représentants de la littérature actuelle, jouit d'une universelle considération, tant pour ses ouvrages que pour sa connaissance de l'histoire de la Norvège avant la réforme.

Puisse la mission dominicaine établie en Norvège réaliser beaucoup de conversions !

(D'après A. Lutz, O. P., missionnaire en Norvège, dans *Causeries*, janvier 1925.)

Les Etudiants catholiques au Sacré-Cœur de Montmartre

Les preuves se multiplient du retour à la foi de l'élite intellectuelle du pays. Après la fameuse communion pascale des grandes Ecoles, après les nombreuses journées de récollection et retraites fermées pour étudiants, voici le témoignage de la veillée d'adoration des étudiants parisiens au Sacré-Cœur de Montmartre organisée le 27 novembre dernier par la Direction des Œuvres, la Fédération des Etudiants Catholiques, le Comité des Amitiés Fran-

çaises à l'Etranger et le Groupe des Aumôniers des Associations d'Etudiants.

Ce fut un merveilleux succès. A l'heure dite, neuf heures du soir, ils étaient là groupés dans la basilique, plus de treize cents. S. E. le Cardinal Dubois présidait la cérémonie, accompagné de Mgr Baudrillart, de Mgr Crépin, de Mgr Prunel, de Mgr Beaupin, de M. le chanoine Gerlier, etc. Vingt drapeaux leur faisaient escorte. Autour des trois couleurs françaises, plusieurs fois présentées du reste, on voyait les drapeaux du Canada Français, de la Lithuanie, de la Roumanie, de la Pologne, de la Géorgie, de la Yougo-Slavie, de la Tchéco-Slovaquie, du Liban et même du Japon, portés par les étudiants de ces divers pays.

C'est Mgr Beaupin, qui, d'une parole chaude et généreuse, orienta la méditation de l'assistance. Il lui dit le sens et la portée de cette démarche collective qu'elle faisait. Il lui montra cette veillée d'abord comme un acte d'hommage à la souveraine majesté de Dieu, comme un acte de gratitude pour les bienfaits reçus, comme un acte de réparation pour les fautes individuelles ou collectives de la jeunesse étudiante.

Après la méditation eut lieu la procession. Quand elle fut revenue au chœur, M. le chanoine Gerlier lut l'acte de consécration au Sacré-Cœur, de la jeunesse étudiante. Enfin la bénédiction du Saint-Sacrement descendit sur les fronts inclinés.

Il était plus de onze heures quand la masse des étudiants quitta la basilique. Mais beaucoup demeurèrent qui n'avaient pas achevé leur entretien avec Notre-Seigneur et qui, par groupes, continuèrent la veillée sainte jusqu'après une messe matinale.

Cette manifestation d'ardente piété que nous venons d'évoquer, quelle consolante raison d'espérer au milieu des jours sombres que nous traversons !

(*Peuple de France*, janvier 1925.)

Un bon livre, loué par le Pape

Nos lecteurs n'ont pas oublié les fortes études de notre collaborateur, M. l'abbé Gabriel Brunhes, sur l'Eglise catholique, sa constitution, sa vitalité et sa sainteté (cf. *Revue Apologétique*, t. XXXVI, p. 641 sqq. ; p. 716 sqq. ; t. XXXVII, p. 1 sqq. ; p. 78 sqq.). Ils ont apprécié

la théologie solide de l'auteur, l'originalité de sa méthode, sa flamme apostolique.

Le volume que ces articles faisaient prévoir et désirer a paru en 1924, à la librairie Beauchesne, sous le titre : « *Christianisme et Catholicisme* » ; il a été l'objet d'une note bibliographique dans le numéro du 1er octobre 1924, p. 64.

Le Souverain Pontife vient d'adresser à l'auteur une lettre fort élogieuse que nous sommes heureux de reproduire ici :

SEGRETARIA DI STATO

Di Sua Santità Dal Vaticano, 3 février 1925.
N° 38763

Monsieur le Directeur,

Il m'est agréable de vous faire savoir que le Saint-Père a reçu avec satisfaction l'hommage que vous lui avez adressé de votre livre récent « Christianisme et Catholicisme ».

L'exposé positif où vous présentez le Catholicisme dans sa divine constitution, avec son magistère infaillible et son action sanctificatrice, vous permet de guider avec bonté les dissidents vers sa divine transcendance. Ayant ensuite résumé quelques raisons de croire à l'Eglise catholique, pour ce qu'elle est aujourd'hui comme pour sa pleine conformité avec sa première origine, vous pouvez à bon droit appeler les âmes de bonne volonté vers l'unité chrétienne.

Par cette méthode, votre livre ne se contente pas de citer les paroles et les actes des Souverains Pontifes qui ont tant travaillé au retour des dissidents. Il s'inspire de leur esprit, il répand leurs appels. Depuis les premières pages qui évoquent la grande activité du Saint-Père pour l'Orient, jusqu'à la dernière où vous terminez par la prière sacerdotale de Notre-Seigneur *ut omnes unum sint*, votre livre encourage les âmes chrétiennes à vivre vraiment dans des pensées catholiques et apostoliques dans leur charité. Le Saint-Père bénit particulièrement ce zèle clairvoyant.

Heureux de vous transmettre, avec les félicitations de Sa Sainteté, la bénédiction Apostolique que le Souverain Pontife vous accorde de tout cœur, comme gage des faveurs divines pour vous et pour la fécondité grandissante de votre action sacerdotale, je saisis avec empressement

l'occasion de vous exprimer, Monsieur le Directeur, mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

P. Cardinal GASPARRI.

Propos Littéraires

Louis Le Cardonnel

Un prix littéraire, une rosette, il y a là de quoi féliciter un poète qui est bien nôtre. Les trois recueils de Louis Le Cardonnel (*Poèmes* 1904, *Carmina sacra* 1912, *De l'une à l'autre Aurore* 1925) sont connus, certes ; mais ne sont-ils pas réputés surtout en terre infidèle et lamentablement ignorés par les catholiques ?

A qui se sentirait coupable d'une telle négligence et voudrait réparer ses torts, il faut indiquer la fine étude de M. Langevin (*Mercure de France* : 1er janv.).

Louis Le Cardonnel naquit à Valence en 1862 : et dès ses jeunes ans, il fut sensible « au charme sans pareil des strophes cadencées ». Ne tenait-il pas de son père quelques gouttes de sang irlandais, entendez le sang des bardes gaéliques, des harpeurs d'outre-mer.

Paris est, semble-t-il, la terre d'élection des Muses : le poète le préféra donc à Valence et vint renforcer les illustres compagnies des *Hirsutes*, des *Hydropathes* et des *Zutistes*, d'une nouvelle brigade « *Nous autres* », 1883. Comme les autres, Le Cardonnel faisait la nique à Victor Hugo vieilli, vénérait Verlaine à la terrasse de son café, Mallarmé en sa chapelle... et puis, comme les autres, il allait au Chat Noir... Pour finir la journée ou plutôt la nuit, on tenait des cercles littéraires à la lueur des réverbères.

A vrai dire, il semble avoir fait étrange figure en telle compagnie : « un Puvis de Chavannes au Salon des humoristes », dit spirituellement M. Langevin. Il était bon compagnon et donnait libre carrière à une dialectique ironique et paradoxale qui faisait contraste avec son habituelle mélancolie inassouvie.

Il portait en lui, en effet, je ne sais quelle attirance et quelle sublime envie qui voulait être rassasiée.

« Il nous faut tout le ciel pour calmer ce tourment ;
C'est Psyché qui sanglote en nous, inassouvie. »

Mais non, ce n'était pas la Psyché païenne, c'était la

profonde voix, la *voix tendre et secrète* qui disait au prêtre futur caché dans le poète :

« J'ai mis sur toi mon signe ; un jour, tu seras mien. »

Du Chat Noir au Séminaire d'Issy, il y a loin... Louis Le Cardonnel s'en aperçut à son dam ; et les quelques mois passés là furent pour lui amers ; une amitié très haute lui fut secourable : celle qu'il appelle une autre Monique était Gabrielle Delzaut (1874-1903), dont on a publié les belles lettres. En 1894, Louis Le Cardonnel, rasséréné, entre au Séminaire français de Rome, et en décembre 96, le voilà prêtre. Après deux ans de ministère paroissial, il est hanté par l'attrait de la vie religieuse : il célèbre le Poverello chez les Franciscains d'Assise, retrouve à l'Oratoire le grand souffle platonicien qui toujours l'inspira, pendant un an enfin (1900-1901), se fixe à Ligugé où, sous le nom de Frère Anselme, il publie des vers dans le « Bulletin de saint Martin et de saint Benoît ». Avec Dom Besse et Huysmans, il rêve d'une école d'art liturgique : mais ce projet reste sans consistance. Dès lors, le poète « promène dans le siècle une âme éprise du cloître ». Assise et Valence sont ses deux retraites les plus chères.

S'il fallait évoquer allégoriquement sa poésie, j'hésiterais entre ces vers du *Carmen Platonicum* :

> « Vous évoquez, aux jours de l'Italie ancienne,
> Une abbesse princesse et platonicienne. »

et ces autres de la *Louange à Tennyron* :

> « Le don mystérieux d'éveiller l'infini,
> Nous l'avons comme toi, de par nos aïeux celtes. »

Ce quêteur du Saint Graal, cet humaniste chrétien n'oublie jamais son sacerdoce et sa poésie altière n'est jamais dédaigneuse : « Un grand cœur maternel est dans les vrais poètes. »

Le Cardonnel se ressent toujours de son intimité passée avec Samain : trop de langueur, trop d'ivresse : tel quel, il est, avec Francis Jammes et Louis Mercier, un de nos grands poètes catholiques.

B. Amoudru.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

REVUE APOLOGÉTIQUE

Le conflit religieux au deuxième siècle [1]

I. *L'empire romain berceau du christianisme.*

Nos conférences de l'an dernier nous ont permis de saisir la vie chrétienne telle qu'elle se forme et se développe dans le secret de l'Eglise naissante, en Palestine d'abord, puis dans le monde gréco-romain.

Nous l'avons décrite d'après les évangiles, les Actes, les lettres de saint Paul. Tous ces écrits ont un caractère commun : ils ont pour but l'instruction et l'édification de l'Eglise ; ce sont des archives de famille ; le monde païen les ignore. La vie qu'ils nous révèlent est cachée, elle aussi, « en Dieu avec Jésus-Christ ». C'est la semence évangélique, elle grandit en silence, et nul n'en soupçonne la croissance, nul n'en prévoit le miraculeux développement.

Le second siècle, qu'il nous faut étudier maintenant, présente un caractère tout différent. La semence a grandi, le blé lève et mûrit, et sa haute tige apparaît ici où là, plus ou moins drue, dans cet immense champ d'épines qu'est le monde païen.

Et dès lors c'est le conflit, les épines s'efforçant d'étouffer le bon grain, et la semence évangélique se frayant malgré tout un passage. C'est ce conflit que nous essaierons de décrire cette année. L'histoire nous en paraît bien lointaine, et pourtant elle nous touche de très près. Le christianisme, dont nous vivons, lutte encore aujourd'hui contre les forces qui alors menaçaient de l'étouffer : la religion de l'Etat, qui exige une

1. Conférences données à l'Institut catholique de Paris, au cours d'histoire des origines chrétiennes.

obéissance aveugle et qui cherche à briser par la persécution toute religion qu'il ne peut asservir ; les superstitions populaires, qui séduisent et enivrent les âmes ; la philosophie néo-platonicienne, qui méprise le christianisme et qui prétend par ses seules forces saisir Dieu et soulever l'âme jusqu'à l'extase.

Tout cela est bien proche de nous ; nous ne chercherons pas à rapprocher le passé du présent : mais nous comprendrons sans peine ce conflit tragique qui divisait le monde romain ; c'est celui-là même qui met dans notre société contemporaine tant d'inquiétude, tant de souffrance, mais aussi tant de généreux efforts, tant d'héroïsme.

Si nous voulons nous faire quelque idée de l'expansion du christianisme à cette époque, nous pouvons l'esquisser ainsi. Le centre primitif du christianisme, la Judée, est maintenant presque désert ; la grande révolte de 70 et la guerre l'ont ruiné. La Syrie et Antioche furent la seconde partie de la religion chrétienne ; c'est là que les chrétiens ont reçu leur nom. A la fin du I^er^ siècle, ils y sont nombreux ; dans les premières années du siècle suivant, l'évêque d'Antioche, saint Ignace, prisonnier et condamné aux bêtes, sera conduit de Syrie à Rome ; ses lettres, écrites au cours du voyage, nous font connaître les chrétientés qu'il traverse et aussi l'église d'Antioche dont il est le chef : elle est nombreuse et active, mais des hérésies fermentent dans son sein et la déchirent.

Antioche et la Syrie sont dès lors et resteront toujours un des centres les plus importants du christianisme. L'Asie Mineure groupera aussi des églises nombreuses et considérables ; les lettres de saint Jean dans l'Apocalypse nous en font connaître quelques-unes ; au début du second siècle (111-113), la lettre de Pline à Trajan atteste la rapide diffusion du christianisme en Bithynie : le proconsul écrit à l'empereur pour le consulter sur la procédure à suivre vis-à-vis des chrétiens, et il ajoute :

« Il m'a semblé que l'affaire devait vous être soumise, étant donné surtout le grand nombre des personnes qui y

sont compromises. On compte en effet beaucoup de gens de tout âge, de tout rang, des deux sexes, qui se trouvent dès maintenant en danger ou qui s'y trouveront. Et cette superstition contagieuse a envahi non seulement les villes, mais même les villages et les campagnes ; elle semble toutefois pouvoir être contenue et réprimée. Il est certain que les temples qui étaient abandonnés recommencent à être fréquentés ; les cérémonies sacrées, longtemps interrompues, sont reprises; on peut vendre de nouveau les victimes qui, ces temps derniers, trouvaient bien difficilement un acheteur. Tout cela donne à croire que ces foules peuvent être ramenées, si on les invite à se repentir. »

Dans ce texte si curieux nous ne relèverons pas l'optimisme du magistrat, qui croit que ses mesures de police vont tout ramener dans l'ordre ; nous remarquerons seulement ce témoignage si précis de la diffusion du christianisme en Bithynie. Soixante ans plus tôt, les orfèvres d'Ephèse se plaignaient de ce que la prédiction de saint Paul détournait le peuple de l'achat des statues de la déesse et ruinait leur industrie ; maintenant c'est dans toute la Bithynie le commerce des victimes qui est compromis et que le proconsul espère sauver en ramenant aux temples le peuple égaré par les chrétiens.

Ces régions d'Asie Mineure resteront un des foyers les plus actifs du christianisme ; mais déjà on en distingue un autre, à Rome. Tacite, racontant la persécution de Néron (64), écrit : « On arrêta d'abord ceux qui avouèrent ; puis, sur les indications qu'ils fournirent, une grande multitude (multitudo ingens) de gens furent convaincus, non pas tant d'avoir mis le feu à la ville que de haïr le genre humain. » Dans cette grande multitude on distingue bientôt des membres de l'aristocratie romaine et même de la famille impériale : le consulaire Flavius Clémens, cousin de l'empereur Domitien, sa femme, Flavia Domitilla, condamnés tous deux à mort pour crime d'athéisme, leur fille, Domitilla, reléguée dans l'île de Pandataria ; des consulaires, comme Acilius Glabrio, Civicus Cerealis, condamnés

à mort comme coupables de nouveautés (Suétone, *Domit.*, 10). Ces persécutions se renouvelleront souvent à Rome, mais sans déraciner la plante vivace du christianisme : un écrivain du second siècle, Hermas, le comparera au saule : il contemple, dans une vision, beaucoup de rameaux arrachés par la persécution ou flétris par le péché, et il s'écrie : « Comment, après avoir perdu tant de rameaux, l'arbre est-il toujours entier? » L'ange qui le conduit ne répond rien alors ; mais, un peu plus tard, il lui montre des branches tombées à terre et desséchées, plantées de nouveau, arrosées et reverdissant : « Ce bois, dit-il à Hermas, est du saule ; il est vivace de sa nature. Si donc ces rameaux sont plantés en terre et reçoivent un peu d'humidité, beaucoup d'entre eux reviendront à la vie. » (*Sim.* 8.) Est-ce que les vers de Ronsard ne reviennent pas ici à la mémoire : « Le Français semble au saule verdissant ; plus on le taille, et plus il est puissant » ?

La Syrie, l'Asie, Rome, tels sont donc, au début du second siècle, les trois centres principaux du christianisme ; en dehors de ces trois foyers, on distingue à travers tout l'empire romain, les traces d'une propagande infatigable. Sur ces routes de terre et de mer que les commerçants parcouraient si souvent et avec tant de sécurité, les prédicateurs de l'Evangile s'engagent aussi : c'est ainsi qu'on les verra en Gaule aborder à Marseille, où une inscription du premier siècle atteste leur présence ; puis, comme les marchands grecs et levantins, remonter la vallée du Rhône et de la Saône, se fixer à Vienne, à Lyon, à Autun ; nous ne pouvons aujourd'hui suivre le détail de ces expéditions ; reproduisons du moins l'esquisse qu'en a tracée Eusèbe (*HE.*, 3, 37) :

« Beaucoup des disciples d'alors sentaient leur âme touchée, par le Verbe divin, d'un violent amour pour la philosophie. Ils commençaient par accomplir le conseil du Sauveur. Ils distribuaient leurs biens aux pauvres. Puis ils quittaient leur patrie et allaient remplir la mission d'évangélistes. A ceux qui n'avaient encore rien entendu de l'en-

seignement de la foi, ils allaient à l'envi prêcher et transmettre le livre des divins évangiles. Ils se contentaient de jeter les bases de la foi chez les peuples étrangers, y établissaient des pasteurs et leur abandonnaient le soin de ceux qu'ils avaient amenés à croire. Ensuite, ils partaient vers d'autres contrées et d'autres nations avec la grâce et le secours de Dieu; car les nombreuses et merveilleuses puissances de l'Esprit divin agissaient encore en eux en ce temps. Aussi dès la première nouvelle les foules se groupaient et recevaient avec empressement dans l'âme la religion du Créateur de l'univers. »

Cette activité missionnaire déborde les limites de l'empire romain : vers la fin du second siècle, Pantène porte l'évangile aux Indes; d'autres l'y avaient devancé, et, sans doute, le premier de tous, l'apôtre saint Barthélemy. Chez les Parthes, ces fondations nous sont mieux connues et laisseront des traces plus profondes. Malgré tout, si l'empire romain n'est pas la patrie du christianisme, il en a été le berceau. Dès l'époque des persécutions, les chrétiens ont compris le rôle providentiel que Dieu avait donné à l'empire. Origène l'a décrit avec une grande puissance d'intuition dans son livre *contre Celse* (2, 30) : « Dieu avait préparé les nations à l'enseignement du Christ; il avait voulu qu'elles fussent réunies sous l'empereur romain, et que les peuples ne fussent pas séparés les uns des autres par la multiplicité des empires, ce qui eût rendu plus difficile l'accomplissement du commandement fait par Jésus aux apôtres : Allez, enseignez toutes les nations. Or on peut remarquer que Jésus est né sous le règne d'Auguste, de cet Auguste qui a réuni sous un seul empire les multitudes qui couvrent la terre. S'il y avait eu plusieurs empires, c'eût été un obstacle à la prédication universelle de l'enseignement de Jésus, non seulement à cause de ce que nous avons dit, mais aussi parce qu'il eût fallu que partout les hommes fussent en guerre les uns contre les autres pour défendre leurs patries : c'est ce qui est arrivé avant Auguste, et antérieurement encore, par exemple au temps de la guerre des Péloponnésiens et des Athéniens, et de tant

d'autres. Comment donc eût pu s'établir cette doctrine qui prêche la paix, qui défend même de se venger de ses ennemis, si, à l'avènement de Jésus, le monde entier n'avait été formé à des mœurs plus douces? »

Ainsi le grand bienfait que Rome a donné aux peuples qu'elle s'est assujettis, la paix romaine, fait pressentir le bienfait plus grand encore que le Christ, le Prince de la paix, est venu apporter ici bas; et l'empire romain, qui reçoit dans son sein l'Église naissante, sera peu à peu transformé par elle et deviendra la chrétienté[1].

Et c'est un spectacle bien frappant que celui de cette tranquillité que la Providence donne au monde romain pendant les deux ou trois premiers siècles du christianisme. Sans doute, à l'intérieur même de l'empire, il y a ici ou là des émeutes sanglantes, parfois des soulèvements, des guerres civiles. Il faut mentionner particulièrement les révoltes des Juifs, celle qui fut brisée par Vespasien et Titus, en 70, et celle qui, soixante ans plus tard, fut réprimée par Hadrien. Il faut surtout rappeler les fréquentes compétitions des prétendants à l'empire. C'est ainsi qu'entre la mort de Néron (9 juin 68) et la proclamation de Vespasien à Alexandrie (1er juillet 69), on peut compter quatre empereurs en un an: Galba, Pison, Othon, Vitellius. Ces crises sont relativement rares au premier siècle et au deuxième; elles seront très fréquentes au troisième, et elles sont assurément pour l'empire une calamité terrible. Du moins, s'il est agité par ces convulsions intérieures, il est très rarement et très faiblement inquiété par ses voisins. Le désastre de Varus a assuré l'indépendance de la Germanie (9 p. C.); l'empire romain s'y est résigné; de même, à la frontière orientale, il laisse en paix les Parthes, qui ne redeviendront menaçants qu'au troisième siècle. Auguste laisse comme frontières à l'empire le Rhin, le Danube, l'Euphrate, le désert d'Afrique, l'Atlantique et la mer du

1. Ce sentiment d'admiration inspiré par la paix romaine, a été souvent exprimé par les auteurs chrétiens. On aimera à relire les beaux textes, réunis par M. A. d'Alès dans son livre *Lumen Vitae*, ch. I, *la Paix romaine*, surtout p. 34-37.

Nord ; il recommande ces frontières à ses successeurs, qui, en effet, ne les dépassèrent guère ; la seule conquête notable du premier siècle est celle de la Bretagne : commencée par Claude en 43, achevée, autant qu'elle devait l'être, en 85, lors du rappel d'Agricola.

Cet immense empire enserre dans son unité un peu lâche tout le bassin de la Méditerranée : Espagne, Gaule, Italie, Illyrie, Macédoine, Achaïe, Asie, Syrie, Égypte, Afrique du Nord ; sa population est évaluée à 80 ou 90 millions ; son armée, au temps d'Auguste, compte environ 350.000 hommes. Les provinces intérieures sont si bien pacifiées que Rome peut masser toutes ses légions sur les frontières ; la Gaule est soumise à l'empire depuis cinquante ans à peine ; 1.200 hommes suffisent à y maintenir l'ordre. Quelques licteurs assurent la paix de l'Asie ; si une émeute avait éclaté, par exemple, à Ephèse, il eût fallu aller jusqu'à l'Euphrate ou jusqu'au Danube pour trouver des troupes. Tant de sécurité, au lendemain de tant de conquêtes, dit assez la sagesse et la force de Rome et le prestige qu'elle exerce. Entre beaucoup de témoignages que l'on pourrait citer de cet ascendant presque irrésistible, on remarque surtout celui qu'on lit au premier livre des Macchabées, VIII. L'auteur sacré expose ainsi les motifs qui ont décidé Judas Macchabée à rechercher l'amitié des Romains :

« Or Judas entendit parler des Romains : ils sont, lui dit-on, puissants dans les combats ; ils montrent de la bienveillance à tous ceux qui s'attachent à leur cause et font amitié avec quiconque vient à eux, et ils sont puissants dans les combats. On lui raconta leurs guerres et les exploits accomplis par eux chez les Galates... Tous les autres royaumes et les villes qui leur avaient résisté, ils les avaient détruites et assujetties ; mais à leurs amis et à ceux qui mettent en eux leur confiance ils gardent amitié ; ils se sont rendus maîtres des royaumes voisins et éloignés, et tous ceux qui entendent leur nom le redoutent. Tous ceux à qui ils veulent prêter secours et conférer la royauté règnent, et ils ôtent le pouvoir à qui il leur plaît ; c'est une nation très puissante. Malgré tout cela nul d'entre eux

ne ceint le diadème, nul ne se vêt de pourpre pour se grandir ainsi. Ils se sont formé un conseil, où délibèrent chaque jour 320 membres, s'occupant constamment des intérêts du peuple pour le rendre prospère. Ils confient chaque année le pouvoir à un seul homme pour commander dans tout le pays ; tous obéissent à ce seul homme, et il n'y a parmi eux ni envie ni jalousie. »

De ce portrait magnifique bien des traits déjà ne sont plus ressemblants à l'époque où le christianisme naît ; les Romains ont appris à se vêtir de pourpre, à se ceindre du diadème, et l'envie et la jalousie ont pénétré chez eux. Du moins, si l'antique simplicité a péri, si les mœurs se sont corrompues, la force reste, et la majesté terrible et pacifique du gouvernement romain, et les chrétiens en sentent le prestige aussi vivement que le ressentait Judas Macchabée. Qu'on se rappelle avec quelle fierté saint Paul dit aux magistrats qui le poursuivent et veulent le frapper, soit à Philippes, soit à Jérusalem : « Je suis citoyen romain ! » Ce n'est pas seulement sa sécurité qu'il défend, c'est sa dignité qu'il affirme.

Cet attachement à la patrie romaine peut nous surprendre quand nous nous rappelons comment cette patrie s'était formée, par violence et conquête. Un peu de réflexion dissipe cette surprise. Pour les peuples de l'Occident, les Gaulois, et, plus tard, les Bretons, la supériorité vivement sentie de la civilisation romaine fait oublier les froissements de la conquête. En Orient, la situation est différente : les populations que Rome se soumet ,en Grèce, en Macédoine, en Asie, en Syrie, en Egypte, jouissent d'une civilisation plus ancienne et plus raffinée que la civilisation romaine ; mais depuis longtemps elles ont perdu leur indépendance : avant leurs maîtres romains, elles en ont connu bien d'autres, et de plus durs, Philippe, Alexandre, et les longues dynasties des Séleucides et les Ptolémées. Il y a pour le moins deux ou trois siècles qu'elles ont vu briser le cadre fragile de leurs cités et qu'elles ont été jetées pêle-mêle dans ces grands empires au joug pesant ; et quand, à leur tour, ces lourdes construc-

tions sont renversées, les peuples ont souvent l'impression d'être libérés plutôt que d'être conquis.

Rome, d'ailleurs, eut l'habileté de respecter et souvent même de restaurer les libertés locales. A titre d'exemple, il suffira de rappeler l'œuvre de Pompée en Orient : il entre à Jérusalem (63), il organise la province de Syrie (62) ; dans toute la Palestine, il relève les cités grecques que les Macchabées avaient soumises à leur royaume ; en Syrie, partout où il trouve de petits principicules laïcs ou prêtres, il respecte leur autorité : Sampsiceramus, prêtre d'Emèse ; Ptolémée, seigneur de Chalcis et Héliopolis ; de même, en Cilicie, les prêtres de Zeus à Olba et les dynastes du mont Amanus ; en Judée, le grand prêtre de Jérusalem ; plus à l'est, les chefs arabes d'Edesse et de Palmyre ; vers le nord-est, le roi d'Arménie et le roi de Commagène, qui deviennent amis du peuple romain. On a comparé justement cette administration de l'Orient par les Romains à l'administration des Indes par l'Angleterre : « Le roi de Cappadoce peut être comparé au Nizam de Hyderabad. La ressemblance est frappante entre la situation du roi d'Arménie et celle de l'émir d'Afghanistan. De même, l'empire du peuple romain en Asie et l'empire de la couronne britannique dans l'Inde se ressemblent par leur tolérance de toutes sortes de croyances et de pratiques religieuses. Le temple de Hanuman à Bénarès, avec ses singes sacrés, peut être comparé au temple d'Atargatis, à Hiérapolis, avec son poisson sacré. »[1] On comprend l'intérêt que trouvait Rome à cette multitude de petits états et de villes libres ; aussi les royaumes vassaux un peu étendus n'ont qu'une durée précaire ; à la première occasion, ils sont brisés en provinces ou simplement annexés : à la mort d'Hérode le Grand, son royaume est divisé en tétrarchies ; Archélaüs, que son père avait fait roi, doit se contenter du titre de tétrarque, et bientôt sa tétrarchie elle-même devient une province romaine, administrée par un

1. H. T. F. Duckworth, *The Roman provincial system*, dans *The Beginnings of Christianity* de Jackson et Lake (Londres, 1920), I, p. 182.

procurateur. Ainsi réduits en poussière, les états vaincus devenaient incapables de menacer la domination romaine ; mais cet émiettement ne déplaisait pas aux populations : elles retrouvaient cette autonomie municipale, qui avait été la plus ancienne forme de leur liberté politique, et à laquelle elles tenaient par-dessus tout.

On entrevoit aussi les conséquences que ce morcellement entraînera pour la diffusion du christianisme et pour le sort qui lui sera fait. « Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. » Ce conseil du Christ eût été inapplicable dans nos états modernes, fortement centralisés ; il était, dans le monde romain, d'une application facile et constante. Chassé de Philippes, saint Paul ira à Thessalonique ; de là il se réfugiera à Bérée ; de là à Athènes, puis à Corinthe ; et chaque persécution imprimera une impulsion nouvelle à la prédication chrétienne. Les autorités centrales de l'empire n'interviendront que plus tard, sous Néron, et ce ne sera que sous Dèce, en 250, que s'établira une législation persécutrice vraiment efficace et universelle.

Bien peu d'années avant cette persécution de Dèce, dans laquelle il devait lui-même souffrir pour le Christ, Origène remarquait comment Dieu avait jusqu'alors protégé les chrétiens, ne les abandonnant à la haine de leurs ennemis que dans les limites de quelques provinces et pour peu de temps : commentant la parole du Christ : « Vous serez en butte à la haine de tous, à cause de mon nom, » il écrit dans son commentaire sur saint Matthieu (*P.G.*, 13, 1654) : « Pour interpréter cette prédiction, il faut remarquer que jamais tous les peuples ne se sont unis contre les chrétiens ; mais, quand cette prophétie du Christ se réalisera, alors tous les hommes se laisseront entraîner par les calomnies de quelques païens, et le peuple de Dieu n'aura plus à subir seulement, comme jusqu'ici, des persécutions locales, mais une persécution générale et universelle. » Vers la même date, il écrivait (*c. Cels*, III, 8) : « Pour tenir les chrétiens en haleine, Dieu a voulu qu'en

ayant sous les yeux le combat de quelques-uns, ils deviennent plus fermes et méprisent la mort ; à cause de cela, quelques-uns sont morts à certaines époques et en très petit nombre, pour la piété chrétienne, Dieu ne permettant pas que leur race entière fût exterminée ; car il voulait qu'elle s'établit et que la terre entière fût remplie de cette doctrine salutaire et très pieuse. » Bien des fois on a fait état de ce texte pour prouver que les persécutions n'ont fait périr qu'un petit nombre de chrétiens ; nous ne reprendrons pas ici cette discussion, qui se présentera d'elle-même un peu plus tard. Remarquons seulement qu'il serait périlleux de presser trop le texte d'Origène : comme il le fait souvent, l'apologiste a poussé ici jusqu'au bout la thèse qui le préoccupe et qui, en cet endroit, est très juste : la Providence divine a veillé sur les chrétiens ; elle n'a pas permis leur extermination totale, et, pour cela, elle a voulu que les persécutions dirigées contre eux fussent locales et temporaires. Ce ne sera, nous l'avons dit, qu'en 250 que l'empire tout entier fera aux chrétiens une guerre de destruction : cette persécution de Dèce et celle de Valérien qui suivit peu après (257), furent vraiment telles que Dieu les fit voir à saint Cyprien dans une vision prophétique : un coup de filet jeté sur le monde. Mais ces crises terribles furent courtes, et puis elles venaient trop tard : le filet impérial était désormais trop faible pour enserrer dans ses mailles l'immense foule des chrétiens, et bientôt l'Eglise pourrait chanter la parole triomphante du psalmiste : *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus.*

Cette large autonomie provinciale et municipale n'est pas d'ailleurs sans danger pour l'Eglise ; elle lui épargne, au moins pour un temps, le risque d'une persécution universelle, mais elle l'expose sans cesse aux émeutes locales. C'est ainsi que, sous le règne de Philippe l'Arabe, principe si favorable à l'Eglise que beaucoup le disaient catéchumène ou même chrétien, la populace d'Alexandrie est soulevée contre les chrétiens (en 249), pille leurs maisons et massacre ceux qu'elle peut saisir (*H.E.*, 6,41). On verra se renou-

veler constamment dans l'histoire de l'Eglise ce qui se passa à Corinthe, au moment de la prédication de saint Paul : les chrétiens et ceux qu'on soupçonne de leur être favorables, sont roués de coups sous les yeux du proconsul Gallion, qui s'en désintéresse et qui laisse faire. Et la plupart du temps, les magistrats ne s'en tinrent pas là, et se firent un plaisir et un point d'honneur de se prêter aux haines populaires.

Si l'on considère dans l'Eglise, non plus ses relations avec l'empire romain, mais sa constitution intime, les autonomies locales que nous rappelons ici ont aussi leur importance : la vie des nations et des cités se poursuit sous l'administration romaine : on continue à être Juif en Judée, Hellène en Grèce, Africain à Carthage. L'Eglise respectera, en les transformant, ces caractères nationaux, et le christianisme, tout en gardant son étroite unité, aura un aspect différent à Alexandrie, à Lyon, à Rome, à Antioche. Et peu à peu se dessineront les provinces ecclésiastiques et, dans le cadre des anciennes municipalités, les églises locales.

On aime à reconnaître, dès les premiers temps de l'histoire de l'Eglise, ce double caractère qu'elle gardera toujours : d'une société vraiment catholique, c'est-à-dire universelle, répandue dans le monde entier, et en même temps, d'une fédération d'églises locales, dont chacune conserve avec fierté ses traditions particulières. Le sens catholique s'affirme dans bien des documents anciens, déjà, par exemple, dans la lettre de saint Clément de Rome. Saint Irénée, notre grand docteur lyonnais, l'a rendu avec une force particulière ; entre plusieurs autres passages de ses livres, relisons, par exemple, ce texte où il fait valoir contre les gnostiques l'unité de la foi catholique (III, 10, 2) :

« Bien que l'Eglise soit disséminée dans tout l'univers, elle garde diligemment cette foi comme si elle n'habitait qu'une seule maison ; c'est de la même foi qu'elle croit partout à toutes ces choses, d'une même âme et d'un même cœur ; c'est de la même manière qu'elle les prêche, les enseigne, les transmet, comme d'une même bouche. Les langues diffèrent de par le monde, mais la puissance de la tradition

est une et identique. C'est la même foi que professent et transmettent les Eglises fondées dans les Germanies, dans les Ibéries, chez les Celtes, en Orient, en Palestine, en Libye, et au centre du monde. Comme le soleil, créature de Dieu, est unique dans le monde entier et toujours identique à soi ; ainsi la vérité est partout prêchée et illumine tous les hommes qui veulent parvenir à la connaissance de la vérité... »

Cette universalité de la prédication catholique déborde déjà non seulement par ses ambitions, mais par son atteinte efficace, les limites de l'empire romain ; dès lors commence à se réaliser cette conquête pacifique que saint Léon devait célébrer en la fête de saint Pierre et de saint Paul, ces deux fondateurs de la Rome chrétienne qu'il compare éloquemment à Romulus et à Remus :

« Ceux-là ont été tes pères et tes vrais pasteurs... ceux-là t'ont fondée vraiment et t'ont donné plus de bonheur que ceux qui jadis avaient élevé tes premiers remparts. Ce sont eux qui t'ont promue à cette gloire, qui ont fait de toi une nation sainte, un peuple élu, une cité sacerdotale et royale ; c'est par la chaire sacrée du Bienheureux Pierre que tu es devenue la capitale du monde, et la religion divine t'a assuré une domination plus étendue que le gouvernement de tes princes. Tu étais agrandie par bien des victoires, tu avais étendu ton empire sur terre et sur mer; et pourtant toutes ces guerres t'ont assujetti moins de peuples que la paix chrétienne ne t'en a soumis. »

Ce beau texte d'un des plus romains de tous les papes est resté cher à l'Eglise ; elle aime à faire redire à ses prêtres ces phrases d'une si belle frappe, d'une effigie vraiment royale : « ...ut, per sacram beati Petri sedem caput orbis effecta, latius praesideres religione divina quam dominatione terrena. Quamvis enim multis aucta victoriis, ius imperii tui terra marique protuleris, minus tamen est, quod tibi bellicus labor subdidit, quam quod pax christiana subiecit. » Ainsi l'Eglise a dilaté l'Empire, elle ne l'a point brisé : les chrétiens vénèrent au-dessus de tout, ici-bàs, la splendeur paisible et pure du règne de Dieu ; mais ils ne

méprisent pas pour cela la majesté du nom romain, gloire tout humaine, sans doute, et souillée de beaucoup de sang, domination souvent tyrannique et persécutrice, mais aussi, en plus d'une rencontre, gouvernement tutélaire. Ce n'est pas l'Empire romain qui a fait l'unité catholique de l'Eglise, mais il l'a rendue plus facile ; et de même ce n'est pas l'attachement à l'empire ni l'amour de la Paix Romaine, qui a inspiré aux premiers chrétiens ce sentiment de leur unité, cet immense amour pour tous leurs frères, cette ambition conquérante qui ne connaît pas de frontière, mais les âmes avaient été préparées à ce sens catholique par ce qu'on peut appeler le sens romain.

Et cette immense unité, nous l'avons dit, ne brise pas les cadres locaux, laisse aux cités et aux provinces leurs usages et leurs traditions. Par là encore l'Empire préparait l'Eglise, si belle par son unité, si belle par la diversité de ses provinces et de ses églises locales. Dès l'origine, dans les lettres de saint Paul, on peut saisir les caractères propres des différentes églises qu'il a fondées : Corinthe, éprise de spéculation et de beau langage ; Thessalonique, dévouée, mais remuante et inquiète ; Philippes, dont l'affection filiale pour l'apôtre est plus tendre, plus attentive, plus constante. Et bientôt, l'effort de ces jeunes chrétientés, soulevées par la grâce de Dieu et combattues par tant d'ennemis, forme un trésor d'exemples et d'enseignements ; saint Paul pourra leur dire dans l'épître aux Hébreux, 13,7 : « Souvenez-vous de vos chefs..., contemplez leur fin, imitez leur foi. » Et saint Jean, dans les lettres aux sept églises, leur rappellera de même les exemples qui font leur gloire : à l'église de Pergame, 2, 13 : « Je sais où tu habites, là où est le trône de Satan ; et tu t'attaches à mon nom, et tu n'as pas renié la foi, même en ces jours où Antipas, mon témoin fidèle, a été tué chez vous, là où Satan habite. » Et bientôt ces illustres exemples se multiplient : on aime à voir, dans la lettre de saint Clément, comme il rappelle les gloires de son église, les trophées de la persécution de Néron :

« Pierre, qui... souffrit, non pas une, mais de nombreuses fatigues, et qui, après avoir ainsi accompli son martyre, s'en est allé au séjour de gloire qui lui était dû... Paul, chargé sept fois de chaînes, banni, lapidé, devenu un héraut en Orient et en Occident, et qui a reçu pour sa foi une gloire éclatante. Après avoir enseigné la justice au monde entier, atteint les bornes de l'Occident, accompli son martyre devant ceux qui gouvernent, il a quitté le monde et s'en est allé au saint lieu, illustre modèle de patience. A ces hommes... vint s'adjoindre une foule d'élus qui... endurèrent beaucoup d'outrages et de tortures, et qui laissèrent parmi nous un magnifique exemple... Des femmes, les Danaïdes et les Dircés, après avoir souffert de terribles et monstrueux outrages, ont touché le but dans la course de la foi, et ont reçu la noble récompense, toutes débiles de corps qu'elles étaient. » (V-VI, trad. Hemmer.)

Vers la fin du second siècle, quand éclata entre Rome et l'Asie le conflit soulevé autour de la date de la Pâque, on chercha des armes dans ces souvenirs glorieux. Polycrate écrit à Victor (HE, 5, 24) :

« Nous célébrons avec scrupule le jour sans rien ajouter ni retrancher. C'est encore en effet dans l'Asie que se sont éteintes de grandes lumières; elles ressusciteront au jour de la Parousie du Seigneur, dans laquelle avec gloire il viendra des cieux, pour chercher tous les saints : Philippe, l'un des douze, qui s'est endormi à Hiérapolis, ainsi que deux de ses filles qui ont vieilli dans la virginité; une troisième, qui vivait dans le Saint Esprit, est décédée à Ephèse. C'est encore Jean, qui reposait sur la poitrine du Seigneur, qui fut prêtre et portait la lame d'or, martyr et docteur. Il s'est endormi à Ephèse. C'est encore aussi Polycarpe à Smyrne, évêque et martyr. C'est Thraséas d'Eumémie, évêque et martyr, qui s'est endormi à Smyrne. Qu'est-il besoin encore de citer Sagaris, évêque et martyr, qui s'est endormi à Laodicée, et le bienheureux Papyrius, l'eunuque Méliton, qui a vécu entièrement dans le Saint Esprit et repose à Sardes en attendant la visite des cieux, dans laquelle il ressuscitera d'entre les morts?... Et moi aussi, Polycrate, le plus petit d'entre vous tous, je garde la tradition de ceux de mes parents dont j'ai suivi certains. Sept de mes parents en effet ont été évêques, et je suis le huitième, et toujours mes parents ont célébré le

jour où le peuple s'abstenait de pains fermentés... » (Trad. Grapin.)

L'esprit provincial, qui s'affirme si résolument dans cette lettre, n'est évidemment pas sans danger : les gloires de l'église d'Asie sont rappelées ici pour soutenir des traditions particulières qui s'affrontent aux traditions romaines. Le danger, qui apparaît ainsi dès les origines, se manifestera bien souvent dans l'histoire de l'Eglise. Mais si ces traditions locales peuvent être un danger, elles sont aussi une force ; peut-être ici font-elles servir leurs gloires à d'injustes prétentions, mais ces gloires sont réelles ; l'abus peut en être périlleux, de soi le souvenir en est légitime et bienfaisant. Rome, sûre de son autorité, saura l'imposer, mais sans prendre ombrage de ces gloires qu'elle vénère et qu'elle consacre.

Au reste, ce qui nous importe ici, ce n'est point de distinguer ce qui, dans le régionalisme ecclésiastique, est une force et ce qui est un abus ; nous voulons seulement remarquer comment la survivance, au sein de l'empire romain, de ces traditions régionales, a, en ce point encore, préparé les esprits à la forme que devait revêtir le gouvernement de l'Eglise, à sa forte autorité centrale, à son respect des autonomies provinciales.

De tous ces rapprochements entre l'Empire et l'Eglise ne sera-t-on pas entraîné à conclure que l'Eglise a trouvé dans l'Empire non seulement son berceau, mais son modèle et, pour ainsi dire, le moule dans lequel elle s'est formée?

Nous verrons bientôt que tous les faits démentent cette assertion ; mais ce qu'il nous faut reconnaître, c'est la fascination puissante et dangereuse que la majesté de l'Empire romain exerça sur les âmes, même à l'intérieur de l'Eglise. Rappelons seulement ici le canon 3e du concile de Constantinople (381) : « L'évêque de Constantinople a la primauté d'honneur après l'évêque de Rome, parce que Constantinople est la nouvelle Rome. » Mgr Batiffol, commentant ce texte, écrit (*Siège apostolique*, p. 135) : « Il est clair dans la pers-

pective du concile de 381 que, si Rome a la préséance, elle le doit à sa dignité politique de cité maîtresse du monde. Parce que la primauté de Constantinople est essentiellement séculière, voici que celle de Rome est à son tour considérée comme telle à Constantinople. C'est un système, et un système nouveau. Quant à Rome, Dobschütz a pu dire que Rome ne s'est jamais réclamée de la place de Rome dans le monde, mais toujours du fondement évangélique de la primauté ».

C'est en Orient que cette conception séculière de la hiérarchie ecclésiastique apparaît, et c'est en Orient qu'elle exercera ses ravages. Les évêques de Constantinople, en se prévalant de la suprématie politique de la cité impériale où ils trônent, se flattaient d'assujettir ainsi à leur juridiction tous les chrétiens, tous les évêques qui reconnaissaient l'autorité politique du César byzantin ; ils ne voyaient pas qu'ils allaient eux-mêmes se courber nécessairement sous ce joug qu'ils prétendaient imposer aux autres.

En face de ces théories pernicieuses, que Rome devait condamner, on aime à relire les textes romains de la même époque, où l'autorité du pape s'affirme, indépendante de tout le prestige politique que Rome pouvait avoir, forte des privilèges conférés par le Christ à saint Pierre, ainsi cette lettre de Damase aux Orientaux en 377 : « Parce que votre charité rend au Siège apostolique le respect qui lui est dû, vous vous obligez grandement vous-mêmes, fils très honorés. Si éminemment, dans la sainte Eglise où le saint Apôtre assis a enseigné, il faut que, en quelque manière, nous tenions le gouvernail que nous avons reçu ; néanmoins nous reconnaissons n'être pas à la hauteur de cet honneur, mais à cause de cela nous nous appliquons de toute façon pour pouvoir arriver à la gloire de la béatitude du saint apôtre (1) ». On sent dans ce texte tout ce qui distingue le Siège de la nouvelle Rome et le siège apostolique, et leurs prétentions à la primauté : l'un se couvre de l'autorité du basileus, l'autre revendique les droits de saint Pierre.

1. Batiffol, *ib.*, p. 108.

Dix ans avant le concile de Constantinople (371) un fait s'était passé en Asie-Mineure dont la portée sans doute était moins grande, mais dont le caractère était tout semblable et qui mérite, à ce titre, d'être rappelé ici : Valens avait divisé en deux provinces la Cappadoce ; Césarée, jusque-là capitale de toute la province, restait capitale de la première Cappadoce ; Tyane devenait capitale de la deuxième. De ce remaniement administratif l'évêque de Tyane tira immédiatement la conséquence : il prétendit être métropolitain de tous les diocèses de la province ainsi créée ; l'évêque de Césarée était alors Basile ; il n'était pas homme à abandonner les droits de son siège ; il les fit valoir en effet, et avec une vigueur dont son ami saint Grégoire de Nazianze eut sujet de se plaindre ; nous n'avons pas à retracer toute cette pénible histoire de Sasimes ; il nous suffit de saisir dans ce nouvel exemple à quel point l'Eglise d'Orient tendait à modeler son organisation sur celle de l'Empire. Ici encore nous constatons que Rome résista à cette tendance : Innocent Ier écrivait plus tard à Alexandre d'Antioche : « L'Eglise de Dieu ne doit pas suivre les changements opérés par la politique et adopter les divisions ou les honneurs que les souverains ont cru devoir établir dans leur intérêt[1]. »

Si l'Eglise avait cédé à ces tentations, son gouvernement fût devenu ce qu'il devint sous l'Empire byzantin : une dépendance de l'administration impériale ; et, à cette date même, n'était-ce pas ce que Julien l'Apostat tentait de faire du paganisme : une religion d'état, dont les grands prêtres auraient une juridiction mesurée à celle des provinces et dépendant du bon plaisir impérial au même titre que les pouvoirs des proconsuls civils ou des légats militaires. Dès lors tout est confondu dans l'unité d'une administration unique, et tout est à la merci d'un seul maître.

Ce ne sont pas là d'ailleurs les seuls signes de byzantinisme qu'on puisse saisir au IVe siècle : le culte servile dont est l'objet de la part de maint évêque, non seu-

1. Cf. Allard, *Saint Basile*, p. 89.

lement Constantin lui-même, mais ses successeurs les plus indignes, un Constance, un Valens, accuse le péril imminent qui menace l'Eglise.

Si ce danger est si grand dès le lendemain de la paix de Milan, après trois siècles non seulement de distinction des deux pouvoirs, mais de persécution sanglante, on frémit à penser ce que fût devenue l'indépendance de l'Eglise si elle avait trouvé dès ses premières années l'appui précieux, mais dangereux, qu'elle devait rencontrer au IVe siècle, si Néron avait été un Constantin.

Et l'on comprend mieux pourquoi Dieu a voulu pour son Eglise cette éducation sévère : elle a dû grandir destituée de tout appui humain, en butte aux haines populaires, aux cruautés impériales, exposée aux hasards meurtriers d'une persécution qui ne s'apaise sur un point que pour éclater sur un autre. C'est ainsi que les chrétiens ont appris que la Cité de Dieu n'était pas la cité du monde, que le royaume que le Christ leur promettait n'était point sur terre, mais au Ciel, et que, pour y parvenir, il leur fallait traverser les royaumes d'ici-bas en pèlerins et souvent en martyrs.

C'est sous cet aspect que l'Empire nous apparaîtra dans notre prochaine conférence.

Jules LEBRETON.

Saint Jean de la Croix

et le problème de l'expérience mystique [1]

« Travail de bénédictin », disait M. Rébelliau, membre de l'Institut, appréciant l'ouvrage de M. Jean Baruzi : « *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique.* » Il est certain que ce gros volume de 800 pages, édité chez Alcan, contient une documentation copieuse et, pour l'ordinaire, puisée à bonne source. Et pourtant, n'allons pas croire que l'abondance des documents, des citations et des textes, rende l'ouvrage de lecture difficile. M. Baruzi possède une âme lyrique qui anime et vivifie tout ce qu'elle touche ; aussi son livre doit-il être loué sans réserve pour sa présentation, son intérêt soutenu et sa forme littéraire vraiment remarquables.

Pour étudier le problème de l'expérience mystique, l'auteur a choisi, de préférence à tout autre, saint Jean de la Croix, qui l'a attiré par l'équilibre d'une vie dénuée de « tare nerveuse » et par la qualité de son œuvre « haute, abrupte, exigeant une attention d'ordre métaphysique ».

Discerner de quelle manière Jean de la Croix a su combiner une vision du monde de plus en plus ample et une vie spirituelle de plus en plus pacifiée, rechercher quelle peut être la signification métaphysique d'une expérience mystique d'où toute donnée partielle serait exclue, tel est le but de cette thèse. En bon logicien, M. Baruzi va du donné concret à l'inexprimé, nous voulons dire à la pensée intime cachée sous l'écorce des textes. D'où une division ainsi conçue : Etude des textes, des sources inédites, des thèmes lyriques et des images ; enfin, recherche du mouvement de l'expérience à travers le mouvement de la doctrine.

Nous ne saurions, faute de temps et d'espace, analyser en détail une œuvre de telle ampleur, il nous suffira d'en indiquer les points essentiels.

La première partie : « *Etude des textes* », est peut-être

1. Les questions de haute spiritualité passant de plus en plus à l'ordre du jour, les études biographiques et doctrinales sur les écrivains mystiques se multiplient. Parmi les nombreux ouvrages publiés ces derniers temps, celui de M. Baruzi occupe une place à part à cause de la richesse de sa documentation. Il appelle toutefois de très graves réserves que l'auteur du présent article ne peut se dispenser de mettre en lumière à la fin de son analyse.

la meilleure de l'ouvrage. L'auteur a parcouru l'Espagne, examiné avec soin les manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Madrid, les autographes et manuscrits conservés dans les Carmels, et arrive à cette conclusion qu'il n'est pas impossible de retrouver, au moins partiellement, la pensée de Jean de la Croix. « Les manuscrits autographes sont peu nombreux, dit-il (il faut éliminer, en effet, ceux d'Alba de Tormes et de Jean) ; les transcriptions que nous ont laissées les copistes ne sont pas toujours très sûres ; les éditions sont, le plus souvent, fautives. Bien plus, une tradition manuscrite recouvre, pour deux des grands traités, une version authentique qu'il n'est pas constamment aisé d'apercevoir. » Ajoutons à cela que le texte du Cantique Spirituel édité par le P. Gerardo dans son tome II, n'est qu'un texte interpolé qui ne donne pas la pensée du grand mystique ; conclusion déjà tirée, si nous avons bonne mémoire, par Dom Chevallier, moine de Solesmes, et par le R. P. Bernadot, des Frères Prêcheurs. Pour discerner la pensée de Jean de la Croix, M. Baruzi comparera donc, en suivant un processus scientifique, les manuscrits aux copies : « Si nous nous attachons aux manuscrits pour y démêler les traces de traditions mensongères et si nous retenons finalement ceux d'entre eux qui nous paraissent avoir résisté victorieusement à une telle épreuve, nous pouvons, sans danger, nous reporter aux éditions et les mettre en face des manuscrits contrôlés. Lorsque ces manuscrits nous offrent, en des leçons généralement concordantes, des pensées hardies que les éditions ont supprimées ou appauvries, nous avons le droit de conclure que le texte des manuscrits est supérieur à celui des éditions et a les plus grandes chances de nous transmettre la pensée native. Telle est exactement la ligne de recherche que nous avons suivie... »

Ouvrons ici une parenthèse. Tous les admirateurs du grand mystique ne peuvent évidemment, faute de moyens ou de temps, employer, pour retrouver la doctrine intégrale de leur Maître, le procédé de M. Baruzi. Ils ont donc appris avec joie, il y a quelques mois, la nomination d'une Commission chargée de préparer une édition critique plus parfaite des œuvres de Jean de la Croix. Ils lui souhaitent plein succès, car cette nouvelle édition s'impose, et d'urgence.

Après avoir exposé ce travail abstrait de critique tex-

tuelle, M. Baruzi nous raconte la vie de Jean de la Croix. D'abord l'enfance, pauvre, besoigneuse, s'exerçant aux métiers manuels dans le cadre apaisant de Fontiveros ou austère de Medina del Campo. Puis, le départ pour Salamanque, en 1564, et la vie d'étudiant en théologie au Collège Carmelitain de San Andrès, avec ses joies et ses privations. Ici, l'auteur se pose une question qui n'est pas sans importance pour expliquer les influences qu'a pu subir notre saint en sa formation intellectuelle et qui se traduiront plus tard dans ses œuvres. Quelles furent les lectures de Jean de Yepès? On peut conjecturer que l'étudiant de Salamanque ne négligea point l'étude de la littérature Castillane ; il n'attendra pas, en effet, l'influence térésienne pour composer en langue vulgaire ses écrits spirituels. On devine encore chez lui une excellente culture latine ; de ses études helléniques, nous ne savons que peu de chose. En revanche, nous pouvons supposer « qu'il s'initie, mais selon des modalités et en des limites que rien ne nous révèle, à la vie esthétique de son temps. Considérons parmi les livres qu'il a sûrement entrevus, le *Cortegiano de Castiglione* », qui lui montrait « l'âme que la philosophie a purifiée, s'exerçant aux pensées de l'entendement, revenant à la contemplation de sa propre substance, finissant par être aveugle aux choses terrestres ». L'esthétique bucolique semble avoir exercé encore sur Jean de la Croix son influence à travers les poèmes de Garcilaso, d'où le ton légèrement pastoral du *Cantique*... Enfin, nous savons que les œuvres d'Aristote, de Pierre Lombard et du Docteur Angélique étaient exposées à l'Université Salmantine, ce qui pourrait expliquer, en partie, l'armature scolastique de la *Montée* et des *Nuits*. L'hypothèse d'une lecture directe des ouvrages germano-flamands traduits en latin, n'apparaît pas comme illégitime, mais ce que nous pouvons affirmer, en certitude, c'est que Jean de la Croix se nourrissait de la Bible « qu'il savait de mémoire presque tout entière », et qu'il lisait habituellement le « *Contra Hœreses* » de saint Augustin et le « *Flos Sanctorum* ».

De la réforme du Carmel, nous parlerons peu, faisant seulement remarquer, après M. Baruzi — et cela n'est pas sans intérêt — que Jean de la Croix ne tint, en ce qui concerne le côté matériel de cette réforme, qu'un rôle assez effacé. Ce fut Jeronimo Gracian qui composa les Constitutions, visita les Couvents, fixa partout la règle.

Par contre, le Saint fut vraiment le « Maître qui transmet une doctrine » et qui, aidé de sainte Thérèse, donna à son ordre, un esprit.

Nous ne suivrons pas M. Baruzi dans l'étude approfondie qu'il fait de toutes les œuvres du grand mystique. Cette étude roule autour d'un thème cher à l'auteur et qui se peut ainsi formuler : « Ce qui est, chez Jean de la Croix, la directe traduction d'une expérience intérieure, c'est la lente création d'une pensée divine. » Et pour suivre les phases successives de cette lente création, pour atteindre la pensée créatrice elle-même à travers l'ossature souvent froide et figée des écrits, M. Baruzi va tenter de dissocier, dans l'œuvre du saint, ce qui est construction pure, ce qui prolonge une expérience tout interne, ce qui traduit des impressions vivantes émanées d'autres êtres ; il va essayer encore de démêler les combinaisons de ces trois directions mentales, sans toutefois se flatter d'y réussir parfaitement.

Notons au passage, dans le chapitre intitulé : « *L'expression lyrique et ses prolongements* », les quelques pages dans lesquelles l'auteur essaie de deviner le moment où l'imagination symbolique de Jean de la Croix, transcendant le monde physique lui-même, n'y cherche plus des comparaisons arbitraires, mais y découvre soudain une expression plastique en quelque sorte nécessaire ; pages imprégnées, à l'instar de celles du saint, d'un lyrisme débordant. M. Baruzi est un intuitif, aussi saisit-il sans peine les intuitions des mystiques et celles des... artistes, d'un Schumann et d'un Wagner qu'il ne nous déplaît pas de voir si heureusement cités dans son livre non loin des poèmes de Henry Vaughan. Notons encore, dans un autre ordre d'idées, que l'auteur voit, dans *la Montée* et *les Nuits*, deux œuvres conçues par Jean de la Croix comme constituant virtuellement un tout et que le *Cantique* et la *Vive flamme*, quoique différents des précédents par l'organisation plastique, traduisent un moment particulièrement intense, en une union ailleurs décrite ; que le livre de la Montée — et ceci a son importance — nous introduit directement en une contemplation commençante, et le vers : « Oh ! dichosa ventura ! Oh ! l'heureuse fortune ! » tel que l'entend Jean de la Croix dans sa première strophe de la « *Subida* », exprime la joie que l'âme éprouve lorsqu'elle s'aperçoit, au cours d'une absorption dont le secret lui échappe, que les choses sont

maintenant loin d'elle. « C'est à la destruction d'une certaine forme de notre expérience que nous allons assister. Et nous aurions tort de ne chercher que la vie purgative et l'ascèse. Nous sommes conviés à quelque chose de plus âpre et que nul éclectisme ne doit atténuer. L'âme, en qui ce drame s'accomplit, se trouve déjà au delà de tout ce qu'apporte notre seule volonté. »

Après avoir exposé le rôle de la négation initiale, point de départ que le grand mystique espagnol nous affirme nécessaire à qui veut accéder à cette union parfaite à laquelle tous ne parviennent pas, M. Baruzi analyse les différentes phases de cette ascension mystique qui lui apparaît, semble-t-il, comme l'épanouissement d'une pensée créatrice qui, progressivement, prend conscience de son centre divin. Avec Jean de la Croix il distingue trois classes de spirituels : les « principiantes » ou commençants, qui traversent la nuit du sens ; les « aprovechados » ou avancés, sont ceux que Dieu plonge dans la nuit obscure, la traversent dans son ensemble, plus précisément la nuit du sens, alors qu'elle est déjà presque la nuit de l'esprit, et la nuit de l'esprit elle-même tant que la purification n'est pas achevée. Enfin les « parfaits » caractérisés par l'absence de troubles psychiques, qui ont dépassé les deux nuits et sont arrivés à l'union.

Qu'est cette union ? L'auteur ne nous le dit pas expressément. Encore une fois, un épanouissement. L'âme, au cours de son long voyage, après avoir sacrifié toutes ses notions, tous ses désirs, tout son sentir, a éveillé Dieu qui sommeillait, pour ainsi dire, en elle.

On aimerait d'autres précisions. Saint Jean de la Croix n'en donne pas, et M. Baruzi moins encore. C'est que celui-ci, dont nous ne suspectons nullement les convictions religieuses, ce qui n'est pas de notre domaine, parle tout le long de son ouvrage, en philosophe qui n'envisage guère les choses que du point de vue psychologique. Position défectueuse pour analyser un auteur mystique et qui ne peut donner, aux problèmes soulevés, qu'une demi-solution. En cela, M. Baruzi a subi sans doute l'influence de M. Delacroix qui semble faire de la psychologie la science suprême de l'ordre naturel, met au second plan la métaphysique et, à plus forte raison, n'admet pas au-dessus de celle-ci, une science dont les vérités surnaturellement révélées seraient les principes : la théologie.

M. Baruzi, certes, ne va pas jusque-là, mais il fait de

l'élément humain un élément tellement primordial qu'il minimie l'action de la grâce, dans l'âme du mystique, au point de l'exténuer. Comment alors pourrait-il saisir le problème mystique dans toute son ampleur, puisqu'il n'en retient que l'élément accessoire ? D'où une foule de questions qu'il ne peut résoudre, une incompréhension de certains états qui ne sont pas seulement psychiques, comme il le laisse entendre, mais bien surnaturels ; d'où une difficulté à différencier la mystique catholique de la mystique hétérodoxe ; d'où, et pour n'en point citer d'autres, des phrases ambiguës comme celle-ci : « Gardons-nous de ne pas laisser leur couleur médiévale à des pages hardies et profondes, mais qu'écrit un être qui n'est pas encore délivré des craintes et du tremblement, qui croit au démon et qui, en même temps qu'au Dieu ineffable adhère au Dieu de la foi collective. »

Nous ne poursuivrons pas plus avant la critique de cet important et intéressant travail. « Travail de bénédictin », disions-nous, avec M. Rebelliau, au début de notre article, le mot est juste et nous ne le retirons pas, un Mabillon ou un Guéranger admireraient, sans aucun doute, s'ils le pouvaient, la documentation et les qualités brillantes de cet ouvrage. Ils n'en signeraient certainement pas toutes les pages.

J. Gautier.

Saint François de Sales naturaliste

Il n'est point nécessaire d'avoir pratiqué abondamment saint François de Sales pour savoir quel emploi copieux des sciences naturelles fait dans ses œuvres cet aimable Docteur. Ses couplets sur les « avettes » chantent dans toutes les mémoires.

Il nous a paru intéressant, en ce moment surtout où saint François de Sales est à l'ordre du jour grâce à de savants travaux parmi lesquels il nous est bien agréable de citer la magistrale étude de notre éminent collègue, M. le chanoine Francis Vincent[1], de relever dans deux de ses volumes les plus connus, l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traitté de l'Amour de Dieu*, ses emprunts à la Zoologie et à la Botanique, d'en dégager le tempérament naturaliste de l'auteur et de rechercher les sources de ses informaions scientifiques, en confrontant, à l'occasion, les assertions du saint Evêque avec celles, plus averties, de la science moderne.

*
* *

Toute science commence par la curiosité. Cet aphorisme date de loin. En nulle branche du savoir humain il ne trouve, autant qu'en Biologie, sa complète application. Les lois biologiques, en effet, échappant à la rigidité mathématique, sont en perpétuel devenir : dans le moment qu'on croit les appréhender, elles se dérobent et laissent au chercheur le désir, exacerbé, de les affronter à nouveau. Tant de problèmes et de si passionnants sollicitent le naturaliste ! Alors que la plupart des hommes passent indifférents parmi des phénomènes auxquels leur nombre et leur répétition infligent de la banalité, son esprit s'arrête devant eux,

1. *Francis Vincent.* — *Saint François de Sales, Directeur d'âmes.* Paris. Beauchesne.

émerveillé et curieux : multiplicité des espèces animales et végétales, complexité des organismes, la Vie, surtout, ce formidable point d'interrogation, ses origines, son essence et ses destinées... Si, devant une humble plante, un animal sans intérêt apparent, il se laisse porter sur l'aile de ses méditations, il est vite entraîné par la Nature hors de la Nature elle-même, vers des régions métaphysiques : du monde créé, il s'élève au Créateur, de l'ordre établi vers l'Ordonnateur ; et l'adaptation exacte des effets à leurs causes et des causes à leurs fins, enchevêtrés dans un complexe qui les subordonne les uns aux autres, le conduit jusqu'à la Cause première qui a tout prévu en nombre, poids et mesures et accordé libéralement à chaque être le pouvoir de réaliser ses prévisions.

Il n'est pas donné à tout homme de percevoir et de goûter les merveilles du monde animé. Quelques-uns ont ce don de naissance, avant même et en dehors de toute étude spéciale, cette « influence secrète » qui les fait poètes ou naturalistes : La Fontaine, J.-J. Rousseau, saint François de Sales.

Certes son siècle agit, même en ce sens, sur saint François de Sales.

Humaniste du lendemain de ce printemps intellectuel que fut la Renaissance[1], il subissait avec délices le renouveau qui soufflait dans les lettres et les arts et commençait à faire tressaillir les sciences elles-mêmes. Ne se pose-t-il pas, par exemple, dans le *Traitté de l'Amour de Dieu* — où on ne l'attendait guère — le problème de la pression barométrique. Ce n'est qu'un mot, en passant, mais qui suffit à indiquer une préoccupation que quelques années plus tard fera cesser victorieusement le génie de Pascal. Qu'un tonneau bien plein, lorsqu'il est percé d'un petit trou ne répande point son vin, ce lui paraît être une « merveille » (*Traitté*, IV, 1).

Apologiste, saint François de Sales dut saisir de

1. *On lira avec un plaisir extrême les chapitres de l'ouvrage de M. le Chanoine Vincent sur l'humanisme de saint François de Sales.*

bonne heure toutes les ressources que présentent la Zoologie et la Botanique au prédicateur populaire, soit que celui-ci emprunte à la vie des bêtes et à la culture des plantes des faits banals facilement compréhensibles à son auditoire et dont il se fait un point d'appui pour l'amener à des concepts plus élevés, soit qu'il cherche des comparaisons saisissantes dans les merveilles de la Nature qu'il révèle à son public à l'instant qu'il s'en sert pour son enseignement religieux. Mais nous croyons qu'avant même d'être devenu humaniste et apologiste, saint François de Sales était incliné d'instinct vers l'histoire naturelle. Visiblement, il aime ça. Non point en naturaliste à la façon moderne, soucieux d'érudition précise, de détails contrôlés strictement, de statistiques, de moyennes et de courbes, mais en poète qui apprécie « la grâce d'une marguerite » (*Traitté*, XI, 5), s'apitoie sur la disparition d'un « pauvre arbre » (*Id.*) et lorsqu'il parle des abeilles, les nomme « de chères avettes, mousches si vertueuses » (*Traitté*, XI, 12). Il a dans le ton une façon affectueuse de s'exprimer à l'occasion des animaux et des plantes qui l'apparente à l'entomologiste Fabre. S'il eût vécu de nos jours, saint François de Sales aurait fait ses délices des œuvres du solitaire de Sérignan et aimé que ce merveilleux observateur fût, en même temps qu'à la finesse de leur mécanisme physiologique, sensible à la poésie des êtres vivants[1].

Ce n'est pas que notre saint, nourri de saine philosophie scolastique, ne sache pas exactement à quoi s'en tenir sur l'intelligence des animaux. Il écrit : « Les bestes ne pouvant cognoistre la fin de leurs actions, tendent voirement à leur fin, mais n'y prétendent pas, car pretendre c'est tendre à une chose par

1. *Il est intéressant de rapprocher de ces constatations un fait de la vie de Pasteur raconté par Fabre dans ses Souvenirs entomologiques : Pasteur, déjà célèbre, fut appelé en Italie pour étudier une maladie qui sévissait sur les vers à soie. En s'y rendant il passa par Sérignan. Comme il entretenait Fabre du sujet de ses préoccupations, celui-ci lui dit: « Pour bien connaître la marche de cette maladie, il faudrait sans doute remonter jusqu'au Papillon. — Quel papillon fit Pasteur?. — Mais celui du ver à soie. — Tiens, dit Pasteur étonné, les vers à soie proviennent de papillons? Pasteur n'était pas un naturaliste : il était un chimiste.*

dessein avant que d'y tendre par effect : elles jettent leurs actions à leur fin, mais elles ne projettent point, ains suivent leurs instincts sans eslection ni intention » (*Traitté*, XI, 13). Il écrit ceci quand il est de sang-froid, mais ceci posé, il a soin d'être en la matière le moins possible de sang-froid et ne perd pas une occasion d'anthropomorphiser avec entrain.

***

La documentation de saint François de Sales marque, à la vérité, beaucoup plus de lectures que d'observations personnelles. Pourtant il fut, probablement dès sa jeunesse, attentif aux choses de la Nature et à ce qu'en disaient les gens compétents ou réputés tels. Il est hors de doute qu'il se soit complu à l'examen de certains animaux qu'il avait facilement sous les yeux. Il a vu les tiercelets et faucons prendre les pigeons au vol (*Traitté*, IV, 3). Il a vu que « les petits des arondelles ouvrent grandement leur bec quand ils font leur piaillement, et, au contraire, les colombes, entre tous les oyseaux, font leur grommellement à bec clos et enfermé » (*Traitté*, VI, 2). Voyez avec quelle complaisance il s'attarde à décrire les mœurs des perdrix (*Traitté*, I, 16 — VIII, 11) et surtout celles des abeilles. Il semble qu'on pourrait tirer un petit traité d'apiculture des œuvres apologétiques de l'Evêque de Genève. Certains détails assurément en seraient un peu vieillis, d'autres reconnus erronés, mais l'ensemble apparaîtrait encore fort honorable et vrai. « L'avette va voletant ça et là au printems sur les fleurs, non à l'adventure, mais à dessein ; non pour se recreer seulement à voir la gaye diapreure du paysage, mais pour chercher le miel, lequel ayant treuvé elle le succe et s'en charge, puis, le portant dans sa ruche, elle l'accommode artistement en separant la cire, et d'icelle faysant le bornal (*rayon*), dans lequel elle reserve le miel pour l'hyver suivant. » (*Traitté*, VI, 2).

« Un nouvel essaim, ou jetton de mouches à miel, lorsqu'il veut fuir et changer de pays, est rappellé par

le son que l'on fait doucement sur des bassins, ou par l'odeur du vin emmiellé, ou bien encore par la senteur de quelques herbes odorantes, en sorte qu'il s'arreste par l'amorce de ces douceurs et entre dans la ruche qu'on luy a preparée. » (*Traitté*, VI, 7). « On ne se sert pas seulement du vin emmiellé pour retirer et rappeler les avettes dans les ruches, mais on s'en sert encore pour les appayser : car, quand elles font des seditions et mutineries entre elles, s'entretuant et deffaysant les unes les autres, leur gouverneur n'a point de meilleur remede que de jetter du vin emmiellé au milieu de ce petit peuple effarouché ; d'autant que les particuliers desquels il est composé, sentant cette suave et aggreable odeur, s'appaisent, et s'occupant à la jouyssance de cette douceur, demeurent accoysez et tranquilles. » (*Traitté*, VI, 9). « Que les guespes, taons, ou mouschons et tels petits animaux nuysibles, estant morts, puissent revivre et ressusciter, je ne l'ay jamais veu, ny leu, ni oüy dire ; mais que les cheres avettes, mouschs si vertueuses, puissent ressusciter, chacun le dit, et je l'ay maintesfois leu. On dit (ce sont les parolles de Pline) que, gardant les corps morts des mouschs à miel qu'on a noyées dans la maison, tout l'hyver, et les remettant au soleil le printems suivant, couvertes de cendres de figuier, elles ressusciteront et seront bonnes comme auparavant. » (*Traitté*, XI, 12). « L'abeille, dit Aristote, tire son miel des fleurs, sans les intéresser, les laissant entières et fraisches comme elle les a treuvées. » (*Introd.*, I, 3). « Les araignes ne tuent pas les abeilles, mais elles gastent et corrompent leur miel, et embarrassent leurs rayons des toiles qu'elles y font, en sorte que les abeilles ne peuvent plus faire leur mesnage, et cela s'entend quand elles y font du sejour. » (*Introd.*, I, 22). « Les bourdons seuls ne peuvent point fayre du miel ; mais, avec les abeilles, ils s'aydent à le faire. » (*Introd.*, III, 24). « Les abeilles, voyant les broüillards ou tems nebuleux, se retirent en leurs ruches à mesnager le miel. » (*Introd.*, III, 28). « C'est grand cas que le miel, si propre et salutaire aux abeilles, leur

puisse neantmoins estre si nuysible, que quelquesfois il les rend malades, comme quand elles en mangent trop au printems : car cela leur donne le flux de ventre, et quelquefois il les fait mourir inevitablement, comme quand elles sont emmiellées par le devant de leur teste et de leurs aislerons. » (*Introd.*, III, 39). « Quand le printems est beau, les abeilles font plus de miel et moins de mouschons, parce qu'à la faveur du beau tems elles s'amusent tant à faire leur cueillette sur les fleurs, qu'elles en oublient la production de leurs nymphes. Mais quand le printems est aspre et nubileux, elles font plus de nymphes et moins de miel ; car, ne pouvant pas sortir pour faire la cueillette du miel, elles s'employent à se peupler, et multiplier leur race. » (*Introd.*, IV, 14).

Voilà certes assez de citations sur ce sujet. Nous n'avons pas recopié tout ce qu'en écrivait saint François de Sales, et notre saint lui-même n'a pas écrit tout ce qu'il en savait. Sa première source d'informations naturalistes est donc ce qu'il a « veu ». La seconde est ce qu'il a « oüy dire ». Après la documentation personnelle et avant la documentation livresque, ce qu'on pourrait appeler la documentation potinière. Personne n'ignore qu'il court, de par le monde, des campagnards, une foule de récits, parfois cristallisés en proverbes, sur les mœurs des animaux et les particularités physiologiques des plantes qui, pour n'être point toujours conformes à la vérité, se transmettent pourtant religieusement par voie orale de génération en génération et sont crues, dur comme fer, par des gens qui les ont reçues de leurs ancêtres. Saint François de Sales a recueilli une grande quantité de ces racontars. En est-il dupe? A moitié seulement et parce qu'il veut bien l'être. C'est l'apologiste surtout qu'ils intéressent en lui. Et l'apologiste qui s'en sert pour l'explication des vérités religieuses conserve le doute scientifique de l'homme cultivé et le souligne par une formule prudente : *on dit...*, *s'il est vrai que...*, *selon un tel...*, etc. « On dit que la salamandre esteint le feu dans lequel elle se couche. » (*Introd.* III, 22). L'on

dit que pour les guerir de ce mal (*la jaunisse*), il leur faut fayre porter de l'esclaire[1] sous la plante de leurs pieds » (*Introd.* III, 28). « Ceux qui traittent des choses rustiques et champestres asseurent que si on escrit quelque mot sur une amande bien entière, et qu'on la remette dans son noyau, le pliant et serrant bien proprement, et le plantant ainsi, tout le fruict de l'arbre qui en viendra se treuvera escrit et gravé du mesme mot. » (*Introd.* III, 23). « Que les chères avettes puissent ressusciter, chacun le dit... » (*Traitté*, XI, 12). « On dit que la veüe du soleil fait recueillir les fleurs de la flambe[2], autrement appellée glay, parce qu'elles se ferment et resserrent en elles-mesmes à la lueur du soleil, en l'absence duquel elles s'espanouissent et se tiennent ouvertes toute la nuict. » (*Traitté*, VI, 7).

« Les espines, selon l'opinion vulgaire, sont non-seulement differentes, mais aussi contraires aux fleurs : et semble que, s'il n'y en avoit point au monde, la chose en iroit mieux. » (*Traitté*, VII, 14). C'est à des sources identiques quoique plus éloignées dans le temps et l'espace que saint François de Sales a emprunté des faits comme ceux-ci : « Ainsi, cognut-on l'extreme vieillesse d'un cerf qui fut rencontré, comme quelques historiens disent, trois cents ans apres la mort de Cesar, parce qu'on luy treuva un collier où estoit la devise de Cesar, et ces mots : *Cesar m'a laschè*[3]. » (*Traitté*, I, 18). « Le corail... dans l'océan, lieu de son origine, est un arbrisseau pasle-verd, foible, fleschissant et pliable ; mais estant tiré hors du fond de la mer comme du sein de sa mere, il devient presque pierre ;

1. *L'Eclaire ou Chélidoine appelée communément Herbe aux verrues. Employée autrefois contre les ophtalmies, d'où son nom : Eclaire. Ses prétendues propriétés curatives de la jaunisse lui sont peut-être attribuées parce que cette plante donne un suc jaune abondant.*
2. *L'iris.*
3. *Faisons observer que c'est de longue date que les cerfs passent pour jouir d'une remarquable longévité. Pline, si familier à saint François de Sales écrit, en effet, qu' « Hésiode attribue le quadruple de l'âge humain aux cerfs » (Hist. Nat.*, VII, 48).

se rendant ferme et impliable, à mesure qu'il change son verd-blafastre en un vermeil fort vif. » (*Traitté*, IV, 1). « On dit qu'en Béotie il y a un fleuve dans lequel les poissons paroissent tout d'or : mais ostez-les de ces eaux qui sont le lieu de leur origine, ils ont la couleur naturelle des autres poissons. » (*Traitté*, IX, 9) « Quand les paonnesses couvent en des lieux bien blancs, les poulets sont aussi tout blancs. » (*Traitté*, XII, 9). « Les boucs touchant de la langue les amandiers doux, les font devenir amers. » (*Introd.* III, 13). Et, bien entendu, nous retrouvons sous la plume de saint François de Sales la fable du pélican. Sous une variante, toutefois. Ce n'est plus l'oiseau qui se perce le flanc pour nourrir ses petits[1]. « Le pellican fait son nid en terre, dont les serpens viennent souvent picquer ses petits. Or, quand cela arrive, le pellican, comme un excellent médecin naturel, de la poincte de son bec, blesse de toutes parts ces pauvres poussins, pour, avec le sang, faire sortir le venin que la morseure des serpens a respandu par tous les endroicts de leur corps ; et pour faire sortir tout le venin, il laisse sortir tout le sang, et par consequent il laisse ainsi mourir cette petite troupe pellicanne. Mais les voyant morts, il se blesse soy-mesme et respand son sang sur eux : il les vivifie d'une nouvelle et plus pure vie. » (*Traitté*, VI, 14).

Il est certain que, depuis des siècles, c'est au coin du feu de « ceux qui traittent des choses rustiques et champestres » que, les soirs de veillées, on dit et se redit ces histoires mirifiques. Elles ont une saveur d'originalité, et quelquefois de semi-merveilleux qui décèle immédiatement leur provenance et les fait classer dans le folklore paysan. Cette explication du chant de la cigale ne court-elle pas, encore actuellement, nos campagnes, ou quelque autre, très voisine : « Les cygales

1. *On sait que le pélican se nourrit de poissons. Il porte sous son long bec une poche où il met en réserve des poissons qu'il dégorge dans le bec de ses petits, sous forme d'une bouillie sanglante. D'où la légende dont la ténacité est d'autant plus explicable que peu de personnes, en Europe du moins, ont vu des pélicans.*

ont leur poictrine pleine de tuyaux, comme si elles estoient des orgues naturelles, et pour mieux chanter, elles ne vivent que de la rosée, laquelle elles ne tirent pas par la bouche, car elles n'en ont point, ains la succent par une petite languette qu'elles ont au milieu de l'estomac, par laquelle elles jettent aussi tous leurs sons avec tant de bruit, qu'elles semblent n'estre que voix. » (*Traitté*, V, 8). Ces traditions orales se perpétuent jusqu'à notre époque de progrès. Qui n'a pas entendu raconter par nos ruraux, par exemple, que pour guérir les rhumatismes il faut appliquer des feuilles de fougères sous les pieds du malade, ou que pour faire disparaître une verrue, il suffit de jeter un petit pois dans un puits : « Quand le pois sera pourri, la verrue sera disparue[1]. »

***

Nous arrivons à la documentation de saint François de Sales chez les auteurs techniques, à ce qu'il a « leu ». Elle nous permettra de nous rendre compte, et par le choix des citations qu'il fait, et par la façon dont il les accommode, de sa compréhension personnelle des sciences de la Nature. Il y a bien des manières d'être naturaliste : on peut aimer l'anatomie ou préférer la physiologie, analyser ou synthétiser, cultiver les détails jusqu'aux plus menus ou se complaire dans les idées générales. Saint François de Sales s'avère curieux de phénomènes rares, d'excentricités anatomiques ou biologiques, d'exceptions aux lois ordinaires du monde vivant. Tournure d'esprit fréquente à son époque. Il appartient à la fin d'une période qui

1. *Il nous a été donné d'assister à l'éclosion d'une de ces traditions. Un brave paysan qui, par ailleurs, n'était point sot (il était conseiller municipal d'un gros bourg) nous affirma que les cailloux* poussaient *à la façon des mauvaises herbes. Qui plus est, il l'avait, disait-il, vérifié lui-même : n'ayant laissé, dans un carré de jardin, que de petits cailloux, il en avait trouvé de gros l'année suivante. Nous doutions. Il s'entêtait et coupa court à la discussion par cette parole définitive : « D'ailleurs, ça ne peut pas se comprendre, c'est de la Chimie! » L'instruction obligatoire n'empêchera sans doute pas ses arrière petits-fils d'être convaincus que les cailloux poussent et que c'est de la chimie.*

fut éprise de merveilleux, de ce Moyen-Age qui, comme disait Victor Le Clerc[1], « avait été infesté de trois illusions, l'astrologie, l'alchimie, la magie », et durant lequel, selon Faguet lui-même[2], malgré la pureté de la métaphysique et de la religion, « traînaient dans les demi-ténèbres des cerveaux enfantins, c'est-à-dire dans les cerveaux des trois-quarts des hommes, des crédulités grossières ». On ne saurait certes reprocher à saint François de Sales un cerveau enfantin. Mais ayant à écrire pour des lecteurs d'une telle époque et dont il voulait retenir l'attention par des images qui leur fussent agréables et familières, il dut subir l'influence de son milieu, être incliné à souligner les « miracles de la Nature » parce que le miracle, même naturel, si l'on ose rapprocher ces deux mots, est en définitive la preuve la plus populaire de l'existence et de l'action de Dieu[3].

Dans cet ordre d'idées il était servi à souhait par son auteur préféré, Pline le Naturaliste. Lettré de la Renaissance, l'Evêque de Genève a grande estime et singulier respect pour les auteurs classiques. Il ne racontait, nous venons de le voir, les histoires qui courent les rues qu'avec une certaine réserve : le texte imprimé de l'auteur latin lui impose[4]. Or Pline a édifié une formidable compilation d'Histoire Naturelle, de remèdes la plupart extravagants (guère plus d'ailleurs que ceux que les médecins du temps de saint François de Sales infligeaient aux malades), de récits historiques et de légendes se rapportant plus ou moins

1. *Cité par Emile Faguet : « Seizième siècle, Rabelais. »*
2. *Loc. cit.*
3. *Remarquons toutefois que dans les faits les plus surprenants de la nature, ceux de l'instinct des animaux par exemple, saint François de Sales ne fait pas intervenir l'action directe de Dieu. Avec une remarquable justesse d'expression, il écrit : « Dieu donne, par l'entremise de la nature, à chaque animal, les instincts qui luy sont requis pour sa conservation et pour l'exercice de ses proprietez naturelles ». (Taité* VIII, 10.) *C'est la réponse du vitalisme au mécanisme contemporain, c'est-à-dire des spiritualistes aux matérialistes.*
4. *Pline le Naturaliste a d'ailleurs joui, jusqu'au temps de Cuvier, d'une faveur singulière que nous ne parvenons pas à nous expliquer maintenant.*

à son sujet. Parmi un amas compact de tant de fantaisies, il fait preuve pourtant d'un certain esprit critique. Les « *aiunt* », « *tradunt* », les « *haud scio an fabulose* » pullulent dans son œuvre. Il étale complaisamment son érudition mais marque son scepticisme. Saint François de Sales ne le suit point en ceci : il ne retient de cette œuvre que ce qui va à son but apologétique ; même, il l'amplifie.

Il est très loin de nos habitudes modernes de travail scientifique. Nous exigeons de nos savants une documentation vérifiée, des références exactes, des citations précises, jusqu'au scrupule. Le saint Docteur nomme quelquefois son auteur en le citant ; plus souvent il le cite sans le nommer. Bien plus, il l'interpole. Rappelons-nous, pour l'excuser de ces libertés, qu'il ne le copiait pas d'après l'ouvrage lui-même, mais d'après un répertoire de seconde main qu'il s'était fabriqué[1]. Quoi d'étonnant si, entraîné par le feu de la composition, il développe, en même temps que sa pensée religieuse, les phénomènes naturels sur lesquels il s'appuie, dût la Science pure s'en montrer un peu scandalisée ! Voici quelques exemples de sa manière.

Le phoenix, cet oiseau « si uniquement rare » (*Traitté*, X, 5), « ante omnes nobilis », écrivait Pline (X, 1)[2], saint François de Sales le cite très volontiers (*Traitté*, VII, 13 — X, 4 — X, 5). Pline dit : « C'est un animal noble, mais je ne sais s'il est fabuleux » (X, 1). « Il naît et renaît de ses cendres » (XIV, 4). Quant à son âge, on raconte « légendairement » bien des choses à ce sujet (VII, 48). Dire qu'un animal si précieux à un apologiste était sans doute légendaire eut nui à la force de l'argument. Saint François de Sales le tait : « Un phoenix nouvellement éclos de sa

1. *On possède encore ce répertoire qui se trouve actuellement en Angleterre. Ce renseignement nous a été donné par M. le chanoine F. Vincent.*

2. *Toutes les citations faites ici de Pline le sont d'après le texte latin de l'Historia Naturalis publiée en* 1741 *à Paris par le R. P. Harduin S. J.*

cendre, n'ayant encore que de petites plumes fluettes et des poils follets, ne peut guère faire que de petits elans » (*Traitté*, X, 4). Après quoi il confond le phœnix avec le martinet : « Dédaignant la terre, (il) ne la touche jamais, vivant tousjours en l'air : de sorte que, lors mesme qu'il veut se delasser, il ne s'attache aux arbres que par de petits filets auxquels il demeure suspendu en l'air, hors duquel et sans lequel il ne peut ny voler ny se reposer » (*Traitté*, X, 5).

De même, notre saint utilise grandement l'histoire de la formation des perles, selon Pline s'entend. Or qu'en dit celui-ci? « On dit que lorsqu'est venu le moment de la période génitale, les mères-perles s'ouvrent par un bâillement et sont remplies par une conception de la rosée. Les perles se forment selon la qualité de la rosée... S'il tonne en ce moment, elles s'enflent mais demeurent vides. » (IX, 34). Saint François de Sales note exactement ce dernier détail : « Les perles qui sont conceües et nourries au vent et au bruit du tonnerre n'ont que l'escorce de perle et sont vuides de substance » (*Introd.* III, 5). Mais pour le reste il amplifie : « Les meres-perles qui ouvrent leurs escailles reçoivent ces gouttes (de rosée printannière) lesquelles se convertissent en perles. » (*Traitté*, IV, 6). « Les perles ne sont autre chose que gouttes de la rosée, que la fraischeur de la nuict esploye sur la face de la mer, receues dans les escailles des huistres ou meres-perles » (*Traitté*, V, 5). La rosée, se dit l'écrivain, tombe sur la mer, donc « la mere-perle vient à la surface de la mer et y ouvre son escaille du costé du ciel » (*Traitté*, III, 2), et elle périt « si une seule goutte de l'eau marine entre dedans l'escaille » (*Traitté*, IV, 4). On voit le procédé et comment s'ajoutent au dessin rudimentaire des touches successives d'ailleurs fondées en logique si elles ne le sont en science d'observation.

De même saint François de Sales écrit du crocodile : « Je n'ay jamais sçeu qu'il se trouvast aucun animal qui n'eust point de bornes et limites en sa croissance, sinon le crocodile, qui, estant extremement petit en son commencement, ne cesse jamais de croistre tandis

qu'il est en vie. » (*Traitté*, III, 1). Comparons Pline : « Aucun autre animal, de si petit à son origine ne devient si grand... Certains pensent qu'il croît tant qu'il vit. » (VIII, 25). Le premier affirme, le second doute.

A propos de l'éléphant, saint François de Sales traduit d'abord son auteur : « *Singulos gignunt elephanti* » (X, 43), « les elephantes ne font jamais qu'un elephanteau » (*Traitté*, X, 7). Pline ajoute : « On raconte que cet animal a une si grande clémence vis-à-vis des faibles que lorsqu'il rencontre du menu bétail, il s'en écarte de peur de l'écraser », et saint François de Sales traduit librement : « Rien ne matte tant l'elephant courroucé que la veüe d'un agnelet. » (*Introd.* III, 8).

Même licence en ce qui concerne l'aspic. Pline : « Sa blessure a une vertu somnifère... Elle produit torpeur et sommeil : le venin tue quand il atteint le sang de l'homme mordu. » (XXIX, 4). Saint François de Sales : « L'aspic fait sa picqueure presque imperceptible, et son venin d'abord rend une démangeaison delectable, au moyen de quoy le cœur et les entrailles se dilatent et reçoivent le poison. » (*Introd.* III, 29). Il lui fallait décrire les effets de la médisance.

Sur le poisson appelé « lanterne de mer ». Pline écrit : « Il sort de sa bouche sa langue brillante qui reluit dans les nuits tranquilles. » (IX, 27). Saint François de Sales arrange le tableau : « On dit que le poisson, qu'on appelle lanterne de mer, au plus fort des tempestes, tient sa langue hors des ondes, laquelle est si fort luisante, rayonnante et claire, qu'elle sert de phare et flambeau aux nochers. » (*Traitté*, IX, 5)

Sur un autre poisson, l'*Echineis remora*. Pline disait : « On croit qu'en adhérant aux navires, il en retarde la marche » (IX, 25). Et saint François de Sales : « Le petit admirable poisson que l'on nomme echineis, remore ou arreste-nef, a bien le pouvoir d'arrester ou de n'arrester point le navire cinglant en haute mer en pleine voile. » (*Traitté*, IX, 6). De même, saint François de Sales développera longuement (*Traitté*, II, 9), et cette fois avec une parfaite exactitude, ce mot si joliment concis de Pline sur les martinets que

l'un et l'autre nomment « apodes » : « Aut pendent, aut jacent » (X, 89).

Citons à titre documentaire quelques traits empruntés à Pline encore, sans que celui-ci soit nommé.

Le caméléon. Pline : « Id animal nullo cibo vivat » (XXVIII, 29). Saint François de Sales : « S'il est vray que le cameloon vive de l'air... » (*Traitté*, V, 3).

La myrrhe. Pline : « La myrrhe produit de soi-même et sans huile, un onguent, la stacte. Elle transsude spontanément cette stacte avant qu'on ne l'incise. » (XIII, 2). Saint François de Sales : « La myrrhe produit sa stacte et première liqueur comme par manière de sueur et transpiration ; mais, affin qu'elle jette bien tout son suc, il la faut ayder par l'incision. » (*Traitté*, VI, 15).

L'herbe scythique[1]. Pline : « Ceux qui l'ont dans la bouche n'ont ni faim ni soif » (XXIV, 43). Saint François de Sales : « Ceux qui tiennent en leur bouche l'herbe scitique, à ce qu'on dit, ils n'ont jamais ni faim ni soif. » (*Traitté*, V, 3).

Les alcyons. Pline : « Leurs nids ont la forme d'une paume et une ouverture très étroite et un peu en haut. Ils peuvent être brisés par un coup mais non fendus par le fer (car) ils ressemblent à de grandes éponges » (X, 32). Saint François de Sales : « Les halcyons font leurs nids comme une pauxe, et ne laissent en iceux qu'une petite ouverture du costé d'en haut : ils les mettent sur le bord de la mer... Jamais l'eau n'y peut entrer. » (*Introd.* III, 14).

L'herbe ophiusa. Pline : « L'ophiusa d'Ethiopie est une herbe livide et d'aspect pénible. Chez ceux qui l'ont bue, on observe la terreur et des menaces de serpents, de telle sorte qu'ils se donnent la mort pour les fuir. » (XXIV, 102). Saint François de Sales : « Ceux qui boivent le suc de l'herbe ophiusa d'Ethiopie cuident par-tout voir des serpents et choses effroyables. » (*Introd.* III, 28).

1. *La réglisse* (*Glycyrrhiza glabra*), *actuellement employée comme émolliente.*

Les perdrix de Paphlagonie. Pline : « In Paphlagonia bina perdicibus corda » (XI, 70). Saint François de Sales : « Les perdrix de Paphlagonie ont deux cœurs. » *Introd.* III, 36).

L'aproxis. Pline :« Herbe dont la racine engendre le feu à distance. » (XXIV, 17). Saint François de Sales : « L'herbe aproxis... a une si grande correspondance avec le feu qu'encore qu'elle en soit esloignée, soudain neantmoins qu'elle est à son aspect, elle attire la flamme et commence à brusler, concevant son feu non tant à la chaleur qu'à la lueur de celuy qu'on luy presente. » (*Traitté*, V, 3).

On pourrait continuer de telles citations.

Indiquons-en quelques-unes, où l'emprunt à Pline est avoué. « L'herbe dodecatheos laquelle, ce dit Pline, guerissant de toutes les maladies, n'est ny rhubarbe, ny sené, ny rose, ny betoine, ny buglose, ains un seul simple qui a autant de force que tous les autres medicamens ensemble. » (*Traitté*, II, 1). — « Les plongeons, dit Pline, qui, pour pescher les pierres précieuses, s'enfoncent dans la mer, prennent de l'huile en leurs bouches, affin que la respandant, ils ayent plus de jour pour voir dans les eaux entre lesquelles ils nagent. » (*Traitté*, III, 14). — « Les rossignols se complaysent tant en leur chant, au rapport de Pline, que, pour cette complaysance, quinze jours et quinze nuits durant, ils ne cessent de gazoüiller. » (*Traitté*, V, 8). — « Pline raconte que, quand les chirurgiens en présentent le jus (de la mandragore)[1] à boire à ceux sur lesquels ils veulent faire quelque incision, affin de leur rendre le coup insensible, il arrive maintesfois que la seule odeur fait l'opération et endort suffisamment le patient. » (*Traitté*, X, 9.) — « J'ay veu à Tivoly, dit Pline, un arbre enté de toutes les façons qu'on peut enter qui portoit toutes sortes de fruicts : car, en une branche, on treuvait des cerises, en une autre des noyx,

1. *La Mandragore (Mandragora officinalis) agit sur les centres nerveux comme calmant ou excitant suivant les doses. Cette plante intriguait beaucoup les Anciens à cause de la racine souvent bifurquée rappelant des jambes humaines. Elle était très employée en sorcellerie.*

et ès autres des raysins, des figues, des grenades, des pommes, et generalement toutes especes de fruicts. » (*Traitté*, XI, 5.) — « Les champignons, selon Pline, estant spongieux et poreux comme ils sont, attirent aysement toute l'infection qui leur est autour, si que, estant pres des serpents, ils en reçoivent le venin. » (*Introd.* III, 34.)

On remarquera le choix de ces textes. Ils se rapportent presque tous à des faits extraordinaires, inattendus, propres à saisir vivement l'imagination des lecteurs : caméléon qu, vit sans manger, perdrix à deux cœurs, herbe qui rassasie pour toujours, herbe qui fait voir des serpents, herbe qui engendre le feu à distance, herbe qui guérit de toute maladie, rossignols qui chantent deux semaines nuit et jour sans s'arrêter, plante anesthésiante par sa seule odeur, arbre portant toutes sortes de fruits... voilà trop de soi-disant merveilles naturelles pour qu'elles n'aient point été choisies volontairement ; elles le furent pour les raisons que nous avons dites. Une seule fois, à notre connaissance, saint François de Sales s'est regimbé devant une histoire dont nous dirions qu'elle est vraiment trop forte : « Les chevres, selon Alcmeon, haleinent par les oreilles et non par les nazeaux : il est vray qu'Aristote le nie. *Or ne sçay-je ce que c'en est.* » (*Introd.* III, 21.) Saint François de Sales, comme Aristote, avait vu des chèvres !...

*
* *

Nous n'ajouterons qu'un mot de conclusion et ce sera du point de vue apologétique.

L'exemple de saint François de Sales montre de quelle ressource peut être pour la prédication chrétienne la description de phénomènes biologiques. Il n'y a pas là seulement une réserve presque inépuisable d'images neuves et saisissantes, capables de fixer et de retenir des esprits distraits et même légers en s'imposant à leur attention. Ceci pouvait suffire au commencement du XVII[e] siècle, temps où l'on s'amusait

d'Histoire naturelle. Maintenant ce sont des Sciences naturelles que l'on étudie. Et avec quelle ardeur méticuleuse ! Bien plus, c'est à cette branche du savoir que sont très souvent empruntés des arguments que l'on dresse contre Dieu et contre la religion chrétienne. Elaborés dans le cerveau des théoriciens, les grandes hypothèses descendent peu à peu vers la masse populaire à qui les inoculent de redoutables demi-savants en les enrobant de termes d'impressionnant aspect scientifique : transformisme, déterminisme, mécanisme physico-chimique. Un prédicateur n'aurait-il pas intérêt, en de certaines circonstances tout au moins, à descendre sur ce terrain[1]. Un prédicateur averti, bien entendu, car il peut y avoir dans son auditoire des compétences naturalistes qu'horripilerait et scandaliserait la faiblesse foncière de sa documentation scientifique. Nous ne sommes plus au temps de Pline l'Ancien ni à celui de son saint disciple. Sont définitivement périmées des images archaïques telles que celles des « rois puissants » (il n'y a plus maintenant que des rois parlementaires !) et des « carquois remplis de flèches qui sont nos bonnes résolutions ». Le phœnix ne peut plus être donné, sans éveiller de sourires, comme le symbole de la résurrection, ni le crocodile, par sa croissance continue, « représenter esgalement les bons et les mauvais »...

... Mais nous abandonnons ici le terrain naturaliste pour l'apologétique. La prudence nous oblige à ne pas pousser plus avant. « Sutor, ne supra crepidam ! »

M. Manquat,
Docteur ès sciences naturelles,
Professeur à l'Université catholique
d'Angers.

1. *Voir, par exemple, comme modèle du genre, le remarquable ouvrage du P. Ant. Eymieu, S. J. : « Le Naturalisme devant la Science », Paris, Perrin. On se rendra compte de la force de persuasion qui résulte pour un spiritualiste d'une haute compétence scientifique.*

Chronique Théologique

Institutiones Theologiae dogmaticae, in usum scholarum, auctore Ludovico Lercher, S. J., T. II. Oeniponte, 1924. Typis et sumptibus Feliciani Rauch. — In 8° XXVI, 510 pp.

Le volume d'*Institutiones Theologiae dogmaticae*, qu'a publié l'an dernier le R. P. Lercher, S. J., professeur à l'Université d'Innsbrück, est le second tome d'un ouvrage qui doit en comprendre quatre. Il contient les traités *De Deo uno*, *De Deo Trino*, *De Deo creante et elevante*. Le premier volume, encore en préparation, traitera de la théologie fondamentale : *De vera religione*, *De Ecclesia*, *De Scriptura et Traditione*. Les deux derniers seront consacrés, l'un au *Christ* et à la *Grâce*, l'autre aux *Sacrements* et aux *Fins dernières*.

Ce qui nous est dès maintenant offert de ces *Institutiones Theologiae*, les classe honorablement parmi les manuels de ce genre. Non seulement elles se recommandent par la netteté de l'exposition, la rigueur du raisonnement, la précision et la clarté du style, mais il faut louer leur fidélité au point essentiel de la méthode théologique, le constant recours au donné révélé.

Cependant, malgré son réel mérite, le livre du P. Lercher laisse au lecteur la même déception que tant d'autres : il ne fait pas comprendre — ce qui s'appelle comprendre — la théologie.

Cela tient d'abord au caractère tout statique de ses exposés, où l'histoire n'occupe qu'une place insignifiante. L'auteur sait pourtant comme nous que la théologie n'est pas un corps de doctrine constitué d'un seul bloc, en marge de l'histoire des idées. C'est un continu assurément, mais un continu vivant. Comment, dès lors, en rendre compte d'une manière satisfaisante pour l'esprit, si l'on n'en montre pas, au moins en gros, le développement historique ? Et quel moyen aura-t-on, en dehors de l'histoire, de faire comprendre pourquoi les théologiens des diverses époques peuvent parler çà et là un langage différent ? Donnera-t-on, par exemple, une idée suffisante de la con-

ception augustinienne du péché originel, en se contentant de dire en fin de thèse : « Fatendum est Augustinum interdum obscurius loqui ». (n° 591)?

Mais pour introduire l'étudiant dans l'intelligence profonde de la théologie, ce n'est pas assez de l'initier à l'histoire des doctrines, il est plus indispensable encore de lui en découvrir, chaque fois que c'est possible, l'enchaînement rationnel. Sans verser dans une systématisation artificielle, il importe de mettre en parfait relief la logique interne des traités qu'on expose. Peut-être le P. Lercher se fût-il rendu à cet égard la tâche plus facile, par un moindre morcellement des sujets étudiés. L'habitude semble prise, il est vrai, de débiter le « De Deo uno » en une vingtaine de thèses, et le reste à l'avenant. Mais est-il sûr que ce soit un bien ? Autant de judicieuses divisions aident le travail de la pensée, autant une fragmentation excessive embarrasse et fatigue. Pour notre compte, nous avouons qu'après avoir lu les dix articles des *Prolegomena* sur la nature et la méthode de la théologie (pages I à XXVI), nous regrettions qu'une disposition plus synthétique des matières n'eût pas permis à l'auteur de nous faire pénétrer plus avant dans un aussi important sujet. En groupant tout, par exemple, autour de cette idée fondamentale que le caractère propre de la théologie est d'être une *étude du révélé* il était facile de donner à cette dissertation une unité beaucoup plus saisissante, et par suite une valeur pédagogique bien supérieure.

Les grandes qualités de ce manuel nous font souhaiter vivement que dans une prochaine édition, il soit porté remède à ces imperfections, pour le plus grand bien des étudiants destinés à s'en servir.

L'Apologétique par le Christ, par J.-B. Bord, docteur en théologie et en philosophie, professeur de dogme.

L'Apologétique par le Christ a été composée, nous dit la préface, pour réagir contre les tendances kantistes des nombreux partisans d'une « religion-sentiment » : protestants-libéraux, immanentistes, pragmatistes, modernistes, sans compter « des catholiques qui n'aperçoivent pas la contradiction absolue de cette doctrine avec la vraie foi ». Et cette intention clairement exprimée révèle déjà chez celui qui l'a conçue, le mérite appréciable d'avoir bien compris les doctrines et les besoins de son temps. Son œuvre a tout d'abord l'avantage de l'actualité. Ce n'est pas

le seul. Tout lecteur impartial de ce nouveau manuel apologétique se convaincra sans peine que la foi catholique ne craint aucune des exigences scientifiques légitimes que la critique philosophique et historique peut formuler, et que c'est lui faire une criante injure de la réduire « à la foi du charbonnier » ou à « un simple besoin du cœur », à « quelque chose qui ne se raisonne pas ».

En quelques thèses bien choisies, nettement délimitées, logiquement coordonnées, clairement et substantiellement développées, M. J.-B. Bord établit les fondements rationnels, nécessaires et inébranlables de notre religion chrétienne. Le Christ est un personnage historique ; il est l'envoyé de Dieu ; il est Dieu. Sa résurrection est un gage certain de sa légation et de sa divinité. Sa transcendance par rapport aux autres fondateurs de religion en est un autre qui suffirait à lui seul. Enfin, il est bien le fondateur de l'Eglise. Sur chacune de ces propositions, la thèse adverse des protestants-libéraux et des modernistes est d'abord résumée en formules concises qui mettent bien en évidence la pensée des opposants, puis clairement réfutée par quelques remarques judicieuses et surtout par un exposé solide de la thèse catholique. Nul étalage d'érudition pédante ; pas d'énumération fatigante de références savantes.

L'auteur n'a pas la prétention d'apporter en cette matière de l'inédit et du sensationnel. Il est au courant des travaux actuels, les plus scientifiques et les plus compétents, sur les questions qu'il aborde ; il en a dégagé l'essentiel et dans un style facile, agréable, l'a mis à la portée d'un lecteur cultivé. Son ouvrage ne s'adresse pas à des spécialistes, mais il satisfera pleinement des étudiants en théologie et des esprits ouverts, en quête d'un clair exposé et d'une solution classique du problème apologétique tel qu'il se pose de nos jours.

Trop souvent les traités apologétiques s'attardent à de longs préliminaires philosophiques ou se complaisent à un minutieux exposé des preuves de l'historicité de nos Evangiles. Ces préliminaires et cet exposé sont indispensables ; mais ils relèvent de la Critériologie et d'un Cours d'introduction à l'étude du Nouveau Testament, plus que de l'Apologétique proprement dite. M. Bord s'est contenté d'indiquer en cette matière les conclusions générales de la science et du bon sens et il a préféré s'attarder à mettre davantage en relief, la personne et les prérogatives du

Christ : on ne peut que l'en louer. Le charme de ce sujet l'a même empêché de le quitter à l'heure où semblaient le réclamer les exigences ordinaires d'un traité Apologétique. Lui-même l'a noté : « Dans les Manuels de Théologie fondamentale et d'Apologetique préparatoire à l'étude de la théologie proprement dite, on démontre simplement que Jésus a reçu une mission divine. » On n'aborde pas la question de sa divinité et l'on cherche moins encore à démontrer qu'il a fondé une Eglise. Ces thèses sont réservées au traité de Verbo Incarnato et au traité de Ecclesia. M. Bord a pris le terme Apologétique dans son sens le plus large. A l'exemple de certains auteurs, il a placé sous cette rubrique toutes les parties de la théologie qui se prouvent par la raison et non par l'autorité du magistère infaillible. Nous ne lui en ferons pas un crime et nous ne l'en féliciterons pas moins d'avoir fait œuvre compétente, solide et pieuse.

Apologie de la divinité du Christ, par Gustave Lahousse. S. J., ancien professeur de théologie dogmatique au Séminaire Théologique de la Compagnie de Jésus à Louvain, 2 volumes.

L'ouvrage du P. Lahousse présente de multiples ressemblances avec celui de M. Bord. Tout d'abord, il vise au même but. La préface s'ouvre par une déclaration de guerre aux mêmes adversaires : contempteurs plus ou moins radicaux des méthodes traditionnelles de l'Apologétique, imbus d'une même défiance kantienne à l'égard des sciences expérimentales, en quête d'une méthode plus intime et moins rationnelle pour démontrer la crédibilité de notre foi. Partisan déclaré comme M. Bord de la méthode traditionnelle, le P. Lahousse l'emploie à prouver les mêmes vérités : le caractère messianique et la divinité de Jésus-Christ : car lui aussi englobe dans son traité apologétique la démonstration de la divinité du Christ.

Dans un premier volume, il établit que Jésus, conscient de sa messianité et de sa divinité, les a affirmées clairement dans sa prédication et il nous le prouve successivement par les Synoptiques, saint Jean et saint Paul. Un second volume nous montre comment ces déclarations de Jésus sur lui-même se trouvent garanties d'abord par sa sagesse éminente et sa science transcendante, ensuite et surtout par les miracles de toute nature dont il a été l'auteur : prodiges, guérisons, prophéties, prophéties qu'il a

faites sur l'avenir de son œuvre et prophéties antiques qu'il a réalisées dans sa personne et dans sa vie, enfin par sa résurrection et par les inimitables caractères de l'Eglise qu'il a fondée.

Chez l'un et chez l'autre auteur, on trouve encore un égal souci de présenter au lecteur autre chose qu'un Christ théorique et abstrait, dont la physionomie ne serait dessinée que par des lignes schématiques ; ils ne pensent pas avoir rempli toute leur tâche d'Apologistes quand ils ont établi scientifiquement les deux propriétés essentielles de la personne de Jésus : sa Messianité et sa Divinité. Mais visiblement ils sont guidés dans l'ensemble de leur travail par la perpétuelle préoccupation de nous présenter cette Messianité et cette Divinité, non pas isolées et quintessenciées, mais telles qu'elles se trouvaient en vérité dans l'Homme-Dieu vivant et concret, toutes rayonnantes d'un magnifique ensemble d'autres perfections qui les rendaient infiniment séduisantes et douces. Ils voudraient que leur lecteur se sentît vivement attiré vers le Christ, avant même d'avoir été rationnellement convaincu par l'argumentation, de l'historicité de son existence et de la réalité de ses prérogatives ; de même qu'autrefois les foules se sentaient suavement conquises par la bonté du Fils de Joseph et de Marie, avant d'avoir appris qu'il était le Fils de David et le Fils de Dieu. Et par là ils prennent dans la méthode de leurs adversaires ce qu'elle a d'excellent : la mise en œuvre apologétique des critères internes : ils s'efforcent tout d'abord de faire aimer la doctrine qu'ils veulent démontrer.

Toutefois, il n'y a pas que des similitudes entre l'apologétique de M. Bord et celle du P. Lahousse. Cette dernière se présente avec une ampleur de développement et un appareil scientifique plus considérable que la précédente. Elle débute par une longue entrée en matière de 75 pages qui oppose les caractères distinctifs de l'Apologétique traditionnelle et de l'Apologétique moderne ; elle s'arrête assez longuement sur les œuvres récentes de MM. Bougaud, Ollé-Laprune, de Broglie, Maurice Blondel, Balfour, faisant ressortir les différences essentielles qui les distinguent et les jugeant avec sagesse et courtoisie.

Au contraire de M. Bord, le P. Lahousse développe largement la question de la valeur historique des Synoptiques et de saint Jean, ainsi que les thèses de la possibilité et de la cognoscibilité du miracle. Il ne craint pas non plus

de faire entrer le lecteur dans le détail des preuves scripturaires ; il cite de nombreux textes qu'il explique et discute avec plus ou moins de profondeur. Sans doute, il a cherché, lui aussi, à faire œuvre de vulgarisation plutôt qu'un traité spécial ; toutefois, son travail ne sera parfaitement suivi et goûté, semble-t-il, que des lecteurs déjà quelque peu initiés aux études théologiques et scripturaires. C'est un bon manuel de théologie fondamentale.

Dr Arnold Rademacher. Vernunftiger Glaube. 8° VI et 223 pp. Herder, Freiburg, 1923.

Aux écoutes de sa génération, M. Rademacher a la vue nette et le vif sentiment des besoins et des aspirations des âmes et des esprits cultivés de son temps. Il a mesuré l'abîme qui sépare du vrai christianisme l'homme qui a bénéficié de la culture laïque de notre siècle. Ce sont moins des objections précises, des difficultés historiques ou philosophiques qu'une attitude pratique dans la vie : le laïque moderne est l'homme d'ici bas (*diesseits*), le chrétien, l'homme de l'au-delà (*jenseits*) ; la culture moderne ne vise qu'au développement naturel de l'homme, la morale chrétienne subordonne tout à une fin surnaturelle. Le livre de M. Rademacher est consacré à exposer et à résoudre cette antinomie, non pas *in abstracto*, mais à des points de vue sous lesquels elle se présente aujourd'hui.

Après avoir montré (première partie) la fusion de l'humain et du divin, de l'absolu et du relatif dans l'Eglise, dans le développement du dogme, dans les représentations populaires de Dieu, l'auteur en vient au centre de son sujet (2e et 3e partie). Il établit clairement et avec beaucoup de finesse l'attitude du catholicisme — religion de l'au-delà — dans les plus nobles soucis de l'homme ici-bas : culture de l'esprit, civilisation et bien-être, question sociale, patriotisme : les pages les plus intéressantes sont sans doute celles qui tâchent de concilier l'individualisme moderne avec l'esprit de l'Eglise (foi personnelle et foi ecclésiastique, piété personnelle et piété ecclésiastique), l'idéal chrétien et l'idéal humain (le sens de l'ascèse, noblesse d'âme et sainteté). Dans une 4e partie, intitulée « Pensées pour le Renouveau catholique », l'auteur attire l'attention sur les hommes cultivés et sur la femme : il déplore que le premier ne trouve pas en Allemagne un

enseignement religieux approprié à ses besoins ; pour la seconde, il esquisse un programme de collaboration au renouveau de la société chrétienne.

Dans sa préface, M. Rademacher prévenait le lecteur de ne pas se laisser induire en erreur par le titre de son livre « Foi raisonnée » : raisonner sa foi, ce n'est pas la rationaliser, mais montrer qu'il n'y a pas d'opposition entre la foi et la raison, souligner la « parenté interne » qui existe entre les données de la révélation et les enseignements de l'Eglise d'une part, et les exigences de la nature saine et de l'esprit droit d'autre part. La lecture du livre terminée, on est sous l'impression de cette parenté et on se demande si la transcendance du surnaturel est suffisamment sauvegardée. Simple impression, car M. Rademacher est théologien et sa doctrine est sûre. Heureuse impression si l'on veut, puisque le but de l'ouvrage est de convaincre les âmes qui ont un idéal humain que le christianisme est pour elles. Mais cette impression, il fallait la signaler pour indiquer une tendance qui se retrouve dans tout l'ouvrage : grande confiance dans l'effort humain et personnel. Ainsi l'auteur souhaite, p. 179, que dans les vies des saints on vise davantage à suivre le développement interne des âmes — qui ne le souhaite avec lui ? — qu'on ne nous montre pas dans les saints les réceptacles passifs des merveilles de la grâce divine, mais qu'au contraire on nous présente la sainteté comme « le résultat d'un effort constant vers la grandeur morale ». L'auteur ne pense évidemment pas que la sainteté soit uniquement le résultat de l'effort humain, mais c'est la collaboration humaine qu'il voudrait voir décrite. Fréquemment, il accorde que certains catholiques méritent le reproche d'extériorité adressé à leur Eglise, et ce reproche il l'étend à quantité d'hommes d'Eglise et d'hommes d'œuvres plus soucieux de ce qui se compte et se mesure — la pratique extérieure, les sacrements — que de la religion profonde (p. 280). On acceptera facilement le reproche d'extériorité, mais peut-être sera-t-on choqué d'allusions à une prétendue fréquentation des sacrements plus ou moins exagérée ou abusive et d'une phrase comme la suivante qui, en deux oppositions, semble bien situer la pensée de M. Rademacher (p. 220) : dans la piété féminine, « le sacramentel et l'ecclésiastique sont surestimés en comparaison du moral et du religieux ».

Toutefois, il ne faut pas oublier que l'auteur s'adresse

à des hommes qui vont répétant (p. 124, 191...) : « Je suis religieux mais je ne suis pas ecclésiastique (*kirchlich*) » ; — nous dirions : je ne suis pas homme d'église, clérical, dévot. — Pour être agréé, il fallait bien, autant que possible, exorciser la religion catholique de l'esprit clérical et dévot. Quelques-uns trouveront-ils peut-être qu'on en vient ainsi à enlever au catholicisme quelque chose de personnel et de propre et à le rapprocher de la religion réformée. Mais pouvons-nous lui faire un grief de considérer le catholicisme, tout en conservant l'essentiel, du point de vue — ce point de vue serait-il commun à toutes les églises chrétiennes — par lequel il est acceptable et assimilable pour des esprits dont la formation lui a échappé ?

Ce livre est déjà intéressant comme témoin du renouveau catholique en Allemagne et document pour suivre le mouvement des esprits. Mais de plus, les prêtres et hommes d'œuvres peuvent y puiser beaucoup de suggestions et de directions théoriques et pratiques, y apprendre à utiliser un peu plus pour leur apostolat surnaturel l'élan de certaines âmes vers un idéal humain.

Semaine d'Ethnologie religieuse, Compte rendu analytique de la III^e session. In-8°, Enghien (Belgique, Maison Saint-Augustin), 1923, pp. 496, 5 planches ; 26 francs belges.

Le R. P. Synave, O. P., a déjà signalé dans la Revue Apologétique, t. XXXV, p. 153-173, l'intérêt qu'avait suscité et le plein succès qu'avait obtenu la III^e session de la *Semaine d'ethnologie religieuse*, tenu à Tilbourg, du 6 au 14 septembre 1922. Le lecteur pourra se reporter à ces pages pour avoir une idée fort précise des problèmes abordés au cours de cette session : méthodes de l'ethnologie et de l'histoire des religions, questions spéciales du sacrifice et des cultes à mystères. Le *Compte rendu analytique*, qui vient de paraître, justifiera pleinement, ce nous semble, les appréciations très élogieuses et très compétentes du R. P. Synave.

Trente-deux conférences, dues pour la plupart à des spécialistes, y sont présentées de façon très claire, en des résumés serrés de quinze à seize pages. Des bibliographies bien à jour fournissent les indications nécessaires à ceux qui voudraient pousser plus loin leurs recherches. Quatre tables très détaillées permettent une consultation rapide

et suggèrent d'utiles rapprochements. Du point de vue propre de cette revue, nous osons dire que ce livre est une vraie mine de renseignements apologétiques.

Je ne sais si le dilemme que le R. P. Schmidt présente aux théologiens leur semblera bien rigoureux : ou la destruction n'est pas essentielle au sacrifice, dit-il en substance, ou le sacrifice n'est pas essentiel à la religion, car dans les cercles cultuels les plus anciens, on ne trouve pas de sacrifices sanglants... En tous cas, nombre de faits intéressants sont relevés, de manière à forcer l'attention. La conférence inaugurale du même auteur, p. 31 sq., prouve même que les savants se voient obligés d'en tenir compte et que leurs méthodes, jusque-là pénétrées par les préjugés évolutionnistes, sont en train d'évoluer dans un sens de tous points favorable pour nous.

Nous ne pourrons que souhaiter à ce livre beaucoup de lecteurs, et à la IV^e^ session, qui doit se tenir à Milan, en 1925, beaucoup d'auditeurs de langue française. Une voix plus autorisée, celle du Saint-Père, a dit : « L'œuvre n'est pas seulement utile ; elle est indispensable aux temps présents »; op. cit. p. 476.

J. DE BLIC.

Informations

I. — Les réponses à notre Enquête

Une expérience personnelle

Je fus d'autant plus heureux de vous voir poser la question du renouvellement de l'apologétique et de son adaptation aux besoins modernes, que moi-même j'ai expérimenté l'insuffisance des méthodes jusqu'ici employées, et l'absence d'intérêt que présentent pour nos contemporains les sujets généralement traités.

Elève des lycées pendant toutes mes études et converti plus d'un an après les avoir terminées, je puis affirmer que toutes les lectures d'apologétiques anciennes ou modernes qu'on me conseilla ne hâtèrent nullement, à mon sens — Dieu peut juger autrement — ma conversion.

Je ne donnais à ma vie qu'un but : la perfection de ma personnalité. Tous mes efforts tendaient à me rendre plus homme, à développer ma nature sans accepter aucune restriction. Qu'il y ait eu là beaucoup d'égoïsme et plus encore d'orgueil, c'est possible. Mais ma conviction qui faisait de tout effort vers ma grandeur d'homme l'unique vertu et la seule valeur de ma vie était une conviction sincère.

Lorsque j'eus découvert, dans le catholicisme (surtout en étudiant Bossuet), des raisons de croire, j'y reconnus aussi des obstacles : la foi et l'humilité, qui me semblaient, respectivement, l'humiliation de ma raison dans l'ordre théorique et de ma vie dans l'ordre pratique.

Concilier mon désir d'être grand avec la foi et l'humilité me paraissait chimérique. Et cela l'était, du moins au début de ma conversion, et jusqu'au séminaire.

Peu à peu, j'étudiais la foi, puis l'humilité, et par des stades que je ne raconterai pas, j'en vins à reconnaître que je ne pouvais être ni grand, ni libre, ni utile, ni vraiment homme et homme sociable, sans l'humilité bien comprise, sans la foi catholiquement expliquée.

J'étais alors au séminaire et je suis prêtre depuis bientôt trois ans.

Vous me pardonnerez d'avoir exposé un cas particulier au lieu de donner à votre enquête une réponse moins étroi-

tement personnelle. Mais une expérience, sans être une preuve ni une démonstration, a une valeur qu'on ne néglige pas impunément.

Et d'ailleurs, croyez-vous que mon expérience soit isolée ?

Pour ma part, je le nie allègrement. Au séminaire, j'ai rencontré d'autres lycéens qui éprouvèrent les mêmes désirs de « vie grandement humaine » et les mêmes désillusions devant les réponses des apologies courantes.

De plus, ils connurent des hésitations, des inquiétudes, des refus d'avancer plus loin. C'est ce qui me fit préciser mes idées sur la parfaite adaptation de la doctrine catholique avec notre légitime désir d'être « grands » et « purs hommes ». Je les rédigeai donc ; mon maître les ayant acceptées, je les fis lire, et je les présentai à un jeune collégien qui décidait d'entrer au séminaire un mois plus tard. Et aujourd'hui, j'y mets la dernière main pour donner à tous mes camarades des lycées mes « Lettres sur la grandeur humaine du prêtre », et par suite de tout catholique. Je me permettrai de vous les présenter.

Je ne dis rien de nouveau. Je prétends seulement que la « grandeur personnelle » de celui qui veut « vivre dans la vérité de sa nature » ne pourra réellement se développer et atteindre sa perfection qu'avec le concours de la grâce, avec le secours de la religion.

Faire de la vie l'occasion de se montrer homme et le plus parfaitement possible, c'est la doctrine philosophique la plus répandue dans nos écoles. Montrer qu'elle ne conduit qu'à une illusion sans le christianisme, ce doit être l'aspect vraiment le plus agréable et le plus pratique sous lequel peut se présenter le christianisme méconnu et nécessaire.

Je reconnais que cette apologétique ne s'adresse pas à la foule, au moins directement. Aussi, j'intitule mes Lettres sur le Sacerdoce : « Lettres à un étudiant », etc. Mais il nous faut une apologétique, non pas universelle et « omnibus » (ce qui est le meilleur moyen de la rendre inefficace, par suite de son manque d'adaptation à l'esprit du lecteur), mais une apologétique précise dans ses arguments et étroite dans son champ d'action : alors seulement elle aura chance d'être comprise et acceptée. Précisons beaucoup, soyons courts, et ne visons qu'une catégorie déterminée de lecteurs.

Abbé Tardiveau, Blois.

On reconnaît l'arbre à ses fruits

Une réponse que j'ai goûtée beaucoup est celle de M. Lenoir, si précise et entrant si nettement dans le sujet proposé. Avec lui je pense qu'il est important de mettre le lecteur en face de *faits* concrets qui frappent et qui s'imposent. La grande manière de faire de l'Apologétique est celle qui est indiquée par Notre-Seigneur Lui-même : on reconnaît un arbre à ses **fruits.** Ici l'arbre c'est l'Eglise catholique : ses fruits ce sont les faits et les œuvres qui dans son histoire passée et actuelle prouvent ou son origine divine ou sa vitalité surnaturelle. Je crois que cette question de l'Eglise doit être au premier plan des préoccupations présentes de l'Apologétique ; elle est constamment posée et mise en jeu. L'Eglise par exemple est attaquée dans son origine divine non seulement dans les milieux intellectuels et par des arguments scientifiques ou prétendus tels, mais encore dans les milieux populaires, en ce sens que trop de gens ne voient en elle qu'une société purement humaine, à vues humaines, employant habilement des moyens très humains pour atteindre un but tout terrestre de domination et d'influence. Tous les efforts de son zèle, toutes ses entreprises, toutes ses pratiques sont présentées au peuple sous ce jour. Elle est attaquée aussi dans sa doctrine qui est tantôt présentée comme le résultat de longues transformations ou adaptations des anciennes religions, tantôt comme un ensemble de mystères tous plus incompréhensibles les uns que les autres souvent même contradictoires, tantôt enfin comme une façade très belle destinée à séduire les esprits pendant que derrière cette belle façade l'Eglise poursuit ses desseins ténébreux. Elle est encore attaquée, l'Eglise, dans sa hiérarchie depuis le Souverain Pontife et les évêques jusqu'au plus humble curé de campagne en passant par les religieux. Les actes du Souverain Pontife sont dénaturés, le prestige de la Papauté nié ou voilé, son autorité battue en brèche, le sacerdoce est représenté comme un métier, les religieux comme des hommes diminués, amoindris par la pratique des vœux, heureux encore quand prêtres et religieux ne sont pas représentés comme des hypocrites pratiquant une morale toute différente de celle qu'ils prêchent. Voilà il me semble les principaux courants antireligieux qui circulent à travers le pays et vous voyez comment tous ils viennent

saper par la base ce magnifique édifice qu'est l'Eglise catholique. Je ne crois pas cependant qu'il y ait encore lieu d'examiner ces bases pour les sonder et éprouver leur solidité : je pense plutôt avec vous qu'il serait plus sage de faire la preuve de la solidité de l'édifice en montrant *par les faits* qu'il n'est pas une simple façade ou fragile ou trompeuse, mais bien une construction solide, aussi belle qu'elle est harmonieuse, une construction qui a pour base véritable l'Evangile pratiqué et vécu et non une contrefaçon frauduleuse de l'Evangile, un temple saint et sanctifiant, une école de perfection et pour me servir de vos expressions « l'asile de la vertu, du bonheur... pour les individus et les sociétés. » Et tout cela prouvé par les faits les plus aptes à créer l'évidence: miracles de l'ordre physique et moral prouvant que l'Eglise est œuvre divine ; efforts continuels de l'Eglise pour réaliser la mission qu'elle a reçue de son Fondateur, c'est-à-dire pour sauver les âmes en répandant la vérité et en suscitant des apôtres et des dévouements; luttes soutenues par l'Eglise pour défendre et sauvegarder l'exercice de ses droits et de sa liberté dans la poursuite de sa mission, de son but divin ; luttes qu'elle a soutenues au prix de tous les sacrifices dans l'ordre matériel et sacrifices qui par le fait même montrent bien que l'Eglise n'a jamais poursuivi de but terrestre ni des avantages humains mais uniquement la propagation de la vérité révélée conservée dans sa pureté et la sanctification des hommes. Et dans tous les domaines dont je parlais ci-dessus et où je montrais l'Eglise violemment attaquée de nos jours, on pourrait trouver des séries de faits démontrant qu'elle produit toujours des saints, que la Papauté est fidèle à son rôle, que le clergé séculier et régulier remplit sa mission dans des conditions parfois héroïques comme certains curés de campagne ou certains missionnaires ou encore nos confrères des régions dévastées, et en tout cas d'une façon vraiment sacerdotale. Les exemples de saints prêtres ne manquent pas, grâce à Dieu ! etc., etc. Il y aurait encore bien des choses à dire : le bon arbre, l'Eglise, produit de bons fruits, et ses racines sont solidement fixées au sol ; mais les autres arbres, que de mauvais fruits ils produisent ! La morale sans Dieu, la laïcité, tout ce qui est en un mot contre l'Eglise. Et cela aussi, c'est de la bonne Apologétique que de le montrer. C'est la contre-partie.

II. — Actualités et Documents

L'Université catholique de Milan

L'Université catholique de Milan vient d'être reconnue officiellement par le gouvernement italien et érigée comme Université libre selon les dispositions établies par le sénateur Gentilo dans sa réforme de l'enseignement. L'Université de Milan a ainsi le droit de conférer des grades académiques ayant pleine valeur légale; elle est mise sur le même pied que les autres universités du royaume.

L'inauguration de l'Université aura lieu le 10 janvier, sous la présidence du sénateur Casati, ministre de l'Instruction publique. L'Université comprend, pour le moment, deux seules Facultés : celle de Droit et celle des Lettres et Philosophie. La première comprend aussi les Sciences politiques, économiques et sociales; la seconde embrasse la philologie classique et moderne, l'histoire et la philosophie.

L'Université aura 24 professeurs ordinaires et une quarantaine de professeurs chargés de cours, parmi lesquels nous relevons le nom de M. Biavaschi, professeur à l'Université de Padoue et ancien député au Parlement.

Le Pape, qui porte un grand intérêt à l'Université de Milan, a envoyé une circulaire à tous les évêques d'Italie, leur recommandant la collecte qui se fera en faveur de l'Université, dans toutes les églises d'Italie, le dimanche de la Passion.

Les Nouvelles religieuses, 1er janvier 1925.

Les « Amis de Pascal »

Les « Amis de Pascal » ont tenu récemment, dans la salle de la Société de Géographie, leur deuxième journée d'étude. M. Pierre de Nolhac, de l'Académie française, qui avait accepté de présider cette fête de l'esprit, tint longtemps les auditeurs sous le charme de ses souvenirs clermontois. Puis M. de La Valette-Monbrun, dans une très intéressante lecture sur « *Pascal, directeur de conscience* », souleva des questions délicates, qui suscitèrent une discussion très cordiale, à laquelle prirent part le chanoine Devigne, le pasteur Boegner et M. Fortunat Strowski. L'inlassable chercheur qu'est M. Jovy avait réservé pour cette réunion la primeur d'une lettre *inédite* de

Mlle de Roannez, qu'il commenta avec beaucoup d'érudition et de charme.

La docte Société (9, rue Victor-Considérant, Paris 14e) peut à bon droit s'enorgueillir de l'activité dont elle a témoigné depuis sa récente fondation. Les « Journées de Pascal » — elle nous en promet une autre pour le mois de mai — sont dignes en tout point du grand penseur qu'elles s'efforcent de célébrer.

Vraies et fausses guérisons miraculeuses

Notre excellent collaborateur, le Docteur Van der Elst, vient de publier sous ce titre, à la librairie Beauchesne, une solide étude sur le Miracle en général et les Miracles de Lourdes en particulier.

Avec une rigueur toute scientifique, qu'anime une chaude conviction, et que soutient une puissante documentation, le docteur Van der Elst détruit une à une les objections et oppose victorieusement aux négations du rationalisme les affirmations de la science unie à la foi. Ce beau combat est d'un intérêt hautement dramatique ; on le suit avec une sorte d'anxiété, et, le livre ouvert, il est difficile de le refermer avant de l'avoir lu jusqu'au bout. Une forme claire, un style rapide, avec le minimum de termes techniques (on ne pouvait s'en passer complètement) rend d'ailleurs cette lecture accessible à toute personne de culture moyenne. Ce premier volume d'une série consacrée aux « phénomènes surnaturels et phénomènes nerveux » est appelé à un grand succès.

Les Ordres religieux en Allemagne

Les événements de ces dernières années n'ont pas ralenti en Allemagne la vie religieuse. On peut en juger par les chiffres suivants qui sont empruntés au *Commentarium pro religiosis* (sept.-oct. 1924) édité à Rome par les Missionnaires Fils du Cœur Immaculé de Marie. Les tableaux sont extraits de l'ouvrage de H. A. Krose, *Kirchliches Handbuch für das katholische Deutschland* (*Manuel ecclésiastique pour l'Allemagne catholique*), 11e cahier, 1922-1923.

Au début de 1923, il y avait en Allemagne 486 maisons tenues par des Instituts d'hommes, 2.892 religieux prêtres, 1.083 religieux clercs, 4.722 religieux laïques, 1.093 novices. Le chiffre des maisons se décompose ainsi : Franciscains, 89; Capucins, 47; Bénédictins, 28; Jésuites, 26; Li-

guoriens, 20; Oblats de Marie-Immaculée, 16; Pères de Steyl, 11; Ermites Augustins, 11; Carmes, 10; Pallotins, 9; Salvatoriens, 8; Salésiens, 8; Pères d'Issoudun, 6; Dominicains, 6; Spiritins, 6; Camilliens, 6; Conventuels, 6; Missionnaires de Mariannhill, 6; Pères de Grave, 5; Lazaristes, 5; Pères de Saint-Quentin, 5; Picpuciens, 5; Pères de Vérone, 5; Bernardins, 4; Pères Blancs, 4; Trappistes, 3; Maristes, 3; Oblats de Troyes, 3; Pères du Saint-Sacrement, 2; Chartreux, 1; Chanoines Norbertins, 1; Frères de Saint-Jean de Dieu et Frères de Charité, 56; Pauvres Frères de Saint-François, 29; Cellistes, 13; Frères des Ecoles chrétiennes, 11; Petits Frères de Marie, 9; Frères de Saint-Paul, 1; Frères de Saint-Joseph, 1; Frères de la Charité, 1.

Au début de 1923, on comptait en Allemagne 6.316 maisons tenues par des Instituts de femmes. Là habitaient 67.222 religieuses professes et 7.128 novices.

Premier concile de l' « Eglise tchécoslovaque »

« L'Eglise schismatique tchécoslovaque » a tenu son premier « Concile » les 29 et 30 août 1924, dans la grande salle de la maison communale de Smichov. 308 délégués représentant 129 communautés étaient présents. Parmi eux il y avait 100 prêtres, 208 laïques, en majorité des femmes dont le plus grand nombre étaient des paysannes.

M. Farsky, le Patriarche élu, présida la session; le député socialiste Prasek et l'évêque Stibor, de Silésie, étaient vice-présidents.

M. Farsky expliqua que le but du Concile était de formuler le *Credo*, base de la foi selon son évolution pendant les cinq années d'expérience de l'Eglise tchécoslovaque, de déterminer la position de l'Eglise tchécoslovaque dans l'évolution du christianisme et de la réforme tchéco-hussite, sa mission dans la vie des individus et de la société d'après le programme de l'Evangile de Jésus.

Comme on devait s'y attendre, la discussion fit apparaître de graves divergences de vue. M. Farsky réussit à faire adopter le texte suivant qui modifiait l'article premier de la Constitution de l'Eglise tchécoslovaque: « L'Eglise tchécoslovaque est constituée par les chrétiens désireux d'associer la morale et la science à l'esprit du Christ, tel que nous le révèlent les Ecritures et la doctrine des premiers chrétiens, et tel que l'ont conservé à la nation tchécoslovaques des Hussites et les Frères Bohèmes. »

M. Farsky écarta de son Eglise la consécration des évê-

ques, ne retenant que la nomination, l'ordination des prêtres, les sept sacrements, mais au sens protestant.

Il fut en outre décidé d'accepter l'institution de prédicateurs laïques pour assister aux obsèques, prêcher, etc.

Le Concile élut enfin des commissions spéciales chargées de traiter les questions doctrinales, financières, disciplinaires, de bienfaisance, et de préparer la matière du prochain Concile qu'on espérait convoquer en janvier 1925.

On voit clairement la déchéance de cette nouvelle secte qui a abandonné le fondement du christianisme en niant la divinité de Jésus ainsi que plusieurs articles du Credo apostolique et le caractère surnaturel de la religion.

Déjà, comme dans tous les schismes et dans toutes les hérésies, les divisions intérieures déchirent l'Eglise tchécoslovaque. Ainsi l'ancien propagateur du sectarisme, M. Gorazd Pavlik, a quitté cette Eglise. Il lui reproche dans son bulletin *Za Pravdou*, le rationalisme de sa doctrine, cause de cette déchéance si rapide, tandis que les partisans de Farsky l'attaquent sans égards. M. Pavlik a fondé pour ses fidèles une section de « l'Eglise orthodoxe serbe » en Tchécoslovaquie.

Mais pour la nation tchèque, ce schisme religieux entraîne les plus funestes conséquences. En effet, beaucoup de ces sectaires perdent la foi et attirent à l'athéisme les catholiques indifférents.

D'après le Dr Hanus (Prague), dans *Les Nouvelles religieuses*, 15 décembre 1924.

III. — Apologétique au jour le jour

Une Apologétique vivante

Une biographie[1] à laquelle on a pu, sans exagération, donner comme sous titre « Une apologétique vivante », comment ne serait-elle pas, dès son apparition, saluée par la *Revue Apologétique* ?

Apologiste, le P. Frédéric Bouvier le fut d'abord par le souci obsédant de la sainteté. Je ne sais si jamais personne a donné davantage autour de lui l'impression de ne pas s'appartenir, d'être entièrement la chose des autres. Horriblement gêné quand on paraissait s'intéresser à lui, il ne retrouvait son naturel — mais alors combien exquis ! — que lorsqu'il pouvait se dévouer.

Apologiste par cet inlassable don de soi, il le fut durant la guerre jusqu'à en mourir ; si bien qu'un instituteur public, M. Tintignac, saisi par la « beauté surnaturelle de cette âme détachée d'elle-même et préoccupée seulement du bonheur et du salut des autres âmes », a pu écrire dans *L'Ecole et la Vie* : « Lorsqu'il est mort au cours d'un assaut, auquel il prenait part en première ligne sans autre arme que son crucifix, sans autre intention que d'assister les mourants, sa disparition a laissé dans le régiment un vide immense, et tous, amis et adversaires, se sont accordés à reconnaître que cet homme était un saint. »

Apologiste aussi le P. Bouvier le fut par ses écrits, surtout par des *essais* de tout genre sur l'historique des religions.

M. Georges Goyau nous disait naguère : « Comme il est regrettable que l'on ne réunisse pas en volume ces articles si consciencieux, que le P. Bouvier a publiés dans diverses revues ! Sur certains aspects de l'histoire des religions primitives, c'est ce que la science catholique, en France, a encore produit de meilleur. »

Le tempérament un peu scrupuleux du jeune religieux ne le prédisposait guère à se constituer polémiste de grandes réunions ; c'était du moins une précieuse garantie de probité intellectuelle. Si durant la guerre, pour préparer de simples instructions destinées à ses camarades de tranchées, il cherche dans la Bible et indique en note, au vif étonnement de ceux qui le voient faire, la référence de tous les textes qu'il cite, que ne fera-t-il pas pour des travaux destinés à l'impression ou à l'enseignement de ses élèves en théologie ? Modeste et défiant de lui à l'excès, il était soucieux de ne pas affirmer le moindre détail qu'il ne l'eût contrôlé de ses yeux. Et, pour un apologiste, quelle délicatesse dans cette prière qui lui était favorite, surtout après la sainte messe, par laquelle — *ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat* — le professeur demandait à Dieu la parfaite sincérité d'esprit : « Que mon intelligence, préservée de tout levain d'erreur, reconnaisse à travers la voix de l'Eglise la voix de l'Ami qui n'a pas seulement la vérité, mais qui l'est !... Que j'aie aussi, dans la direction des intelligences et des âmes, le don de discer-

1. Abbé Henri Bouvier : *Une Apologétique vivante : Frédéric Bouvier, de la Compagnie de Jésus* (Editions Spes, 17, rue Soufflot, 7 frs.).

ner ce qu'il faut, et *que ma langue ne trahisse pas ma pensée, ni ne la devance, ni ne la dépasse !*

A propos des *Semaines d'ethnologie religieuse* qui, lorsque le projet en fut lancé, soulevèrent bien des objections, on verra — dans le chapitre intitulé « A LA DÉFENSE DE L'EGLISE » — comment un timide, animé d'un zèle très pur et d'une profonde piété, appuyé sur une théologie solide, parvint, malgré le souvenir néfaste du trop fameux parlement des religions, à triompher des oppositions les plus opiniâtres. Et ce spectacle est réconfortant.

Un point ajoute au charme du volume : ce livre est le « récit d'un frère ». Longtemps, nous le savons, ce frère, prêtre lui-même, que tout désignait pour écrire ces pages, se déroba, par une crainte excessive, à cette tâche de piété familiale. Pour la victoire qu'il a, lui aussi, dans une vue de zèle très pur, remportée sur son scrupule, et pour nous avoir donné un volume si alerte et si réconfortant, qu'il soit cordialement félicité et remercié !

L'apologiste, ainsi, continuera son œuvre.

GEORGES GUITTON.

Etat présent des missions catholiques

Les chiffres, au premier abord, paraissent imposants : 382 évêchés, vicariats, préfectures ou missions ; — 32.500 missionnaires, prêtres, Frères, Sœurs, membres de Congrétations multiples.

Et cependant, malgré ces dévouements, la situation reste désolante ; le chrétien qui la considère, le prêtre surtout, ministre et continuateur de Jésus-Christ, se sent l'âme pressée d'angoisse.

Sur 1.700 millions d'habitants environ, qui occupent la terre :

304 millions sont catholiques ;
157 — schismatiques ;
212 — protestants ;
15 — juifs.

En tout, 688 millions d'hommes connaissant, plus ou moins intégralement, et adorant le vrai Dieu.

227 millions sont mahométans ;
510 — bouddhistes, taoïstes, confucianistes, shintoïstes ;
205 — brahmanistes ;
70 — fétichistes.

Au total, 1.012 millions d'hommes ignorant encore la Révélation !

Les progrès du catholicisme dans les pays de mission d'Europe et des autres parties du monde

On vient de publier une intéressante statistique sur l'augmentation depuis cent ans environ du nombre des catholiques dans les « pays de missions » d'Europe et des autres parties du monde.

En Suède et Norvège, ce nombre est passé de 10 à 5.147. En Danemark, de 100 à 8.780 ; en Hollande et Luxembourg, de 350.000 à 1.900.000.

En Indo-Chine, malgré les persécutions et les massacres, il y a 1.200.000 catholiques.

Au Japon et en Corée, où le catholicisme ne jouit de la liberté que depuis une trentaine d'années, il y a 170.600 fidèles contre 10.000 environ en 1820.

Au Canada, en un siècle, les 6 évêques, 30 prêtres, 500.000 fidèles de 1822 sont devenus 38 évêques, 6 vicaires apostoliques, 3 millions de fidèles.

Aux États-Unis, il y avait en 1822 neuf diocèses avec chacun une douzaine de prêtres et 400.000 fidèles en tout. Actuellement, on compte 16 archevêques, 93 évêques, 21.630 prêtres et 17.855.000 catholiques.

En Australie, un seul prêtre en 1830 s'occupait du ministère des Irlandais déportés; pas une chapelle ne se dressait.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande forment aujourd'hui une province nombreuse de la chrétienté avec 1.200.000 fidèles, 9 archevêques, 6 évêques, 2.200 églises et 1.500 prêtres.

Dans les îles océaniques, ont été créés 22 vicariats et 6 préfectures apostoliques avec 600 missionnaires et 270.000 catholiques.

Ces quelques chiffres sont éloquents. Ils dispensent de tout long commentaire.

1. Le chiffre 8.780 est erroné, s'il n'est pas une faute d'impression. Le *Catholic World* du mois de décembre 1924 estime la population catholique du Danemark supérieure à 25.000; il mentionne l'existence de six églises paroissiales et de sept chapelles desservies par des prêtres dans la capitale et de trente églises dans le reste du petit royaume.

Le grand mouvement missionnaire commença dans l'Eglise catholique aux environs de 1830.
Et l'on comprend que l'an 1925, le Pape, pour l'année jubilaire, veuille faire le « recensement » de ses « fils nouveaux » que l'Eglise ne connaissait pas encore.

Les Nouvelles religieuses, 15 décembre 1924.

Bibliographie

Henri du Passage, *Le Secret des Loges*, in-8, 46 pages, édition *Spes*, 17, rue Soufflot, Paris (5e). Prix : 2 fr. 50.

Les documents montrant la *Dictature de la Franc-Maçonnerie sur la France* ont reçu une très large diffusion (voir *Revue Apologétique*, 1er janv. 1925, p. 435). Il restait pourtant à commenter ces textes qu'on avait voulu d'abord produire dans leur seule teneur. Il fallait retrouver l'origine des idées maçonniques, les suivre dans leur développement, montrer où elles tendent. C'est à quoi veut s'employer la nouvelle brochure : *Le Secret des Loges*, par le P. Henri du Passage. Ces pages complètent les premières ; elles fournissent la clef pour entrer jusque dans le mystère des Ateliers maçonniques. Tous ceux qui veulent connaître ce qui s'y prépare dans le domaine politique, religieux, économique et social, trouveront dans cette brochure les indications et le fil conducteur capables d'orienter dans le dédale.

Abbé Félix Klein, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, *L'Amérique et le Cartel des Gauches ; Du tort que nous fait, aux Etats-Unis, la politique anticléricale*. L'exemplaire in-8 couronne de 32 pages : 1 fr. 50 ; les 10 : 12 fr. ; les 50 : 50 fr. ; les 100 : 90 fr. (prix franco), aux Editions *Spes*, 17, rue Soufflot, Paris (ve).

M. Herriot ne cesse de parler des forces morales, tout fier d'appuyer sur elles, plutôt que sur les armes, notre sécurité. Et en même temps, par sa politique anticléricale, il soulève contre la France 300 millions de catholiques répandus dans tout l'univers.

Sur le tort qu'il nous fait ainsi en Europe et en Orient, presque tout a été dit. L'abbé Klein, qui connaît à fond l'Amérique, nous montre aujourd'hui, par des faits et des documents, ce qu'on y pense d'une politique aussi insensée : l'étonnement indigné des protestants et des incrédules eux-mêmes, la colère grandissante des vingt millions de catholiques, colère très redoutable pour nous et savamment exploitée par les progermains.

Manuale christianum, n. 98, in-48 de 1.140 p., Paris, Desclée et Cie, 1925. Prix suivant reliures à partir de 10 fr.

L'ouvrage complet comprend : le *Novum Testamentum* (700 pages), divisions logiques, références, harmonie des Evangiles (Crampon), Index, Table liturgique (se vend à part 7 fr.) ; le *Vade mecum ad usum clericorum* (Petit Office, Office des Morts, *Ordo Missae*, Litanies. Itinéraire, Psaumes de la pénitence, etc., 222 p. Se vend à part 4 fr.; enfin l'*Imitation* en latin, avec sous-titres et tables : 224 p. Se vend à part 4 fr. — Manuel indispensable des séminaristes.

Edmond Groussau, *Si Vis*, histoire d'une vocation, in-12 de 152 p., Toulouse, Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, 1921, 3 fr. 50.

La question de la vocation est à la fois une des plus nécessaires à traiter avec la jeunesse et une des plus délicates. La crainte d'éveiller des susceptibilités sans réussir à faire du bien, fait que beaucoup de directeurs se taisent sur ce sujet, au grand dommage des âmes. Ce livre, où le problème de la vocation est posé et résolu dans le cadre émouvant d'une belle histoire, permettra d'éclairer la jeunesse sur un point qui le préoccupe à bon droit.

Les collèges catholiques et les œuvres de jeunesse ont le plus grand intérêt à l'utiliser.

J. Delbrel, S. I., *Pour avoir des prêtres*, 2e éd., in-12 de 154 pages, Toulouse, Apostolat de la Prière 1924, 4 fr. 50.

On retrouvera dans cette édition la documentation précieuse, unique dans son genre, qui fait de cet ouvrage le manuel merveilleusement complet des *Recruteurs* et des *Guides du Clergé*, documentation enrichie encore des observations et des renseidocumentation enrichie encore des observations et des renseignements qu'un travail et une expérience de cinq ans peuvent fournir à un spécialiste de la valeur et du zèle du P. Delbrel.

Tous ceux que préoccupe la question angoissante de l'avenir et du recrutement du clergé — et ils sont légion, grâce à Dieu — le conculteront avec fruit.

Paroissien Romain, n. 800 c., in-12 de 1750 p., Paris, Desclée et Cie, 1925. Prix suivant reliures à partir de 23 fr.

Cet ouvrage en notation musicale moderne correspond à l'édition grégorienne n° 800. Toutefois, pour ne pas grossir outre mesure le volume, il a paru convenable d'en retrancher certains offices célébrés seulement dans un petit nombre d'églises, comme les Laudes, Primes, etc. Par contre le Propre des Saints a été augmenté des messes de presque toutes les fêtes doubles.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

1873-1897

Des cinq canonisations françaises, qui marqueront l'an de grâce et de jubilé 1925, la première le 17 mai, glorifiera une figure toute jeune et bien proche de nous. C'est en effet la sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, née le 2 janvier 1873, qui ouvre, en quelque sorte, la marche triomphale dans laquelle l'accompagnent deux compatriotes de sa province bas-normande, Marie-Madeleine Postel et Jean Eudes. On dirait qu'elle obtient un tour de faveur et qu'elle est traitée en enfant choyée par l'Eglise maternelle. Celle-ci ferait comme le bon Dieu, s'il faut en croire saint François de Sales, qui écrivait naguère : « Dieu est cordial au cordial, tendre envers les tendres ; et son amour le porte quelquefois à faire des traitz d'une sainte et acorte mignardise pour les âmes qui, par une amoureuse pureté et simplicité, se rendent comme petitz enfans auprès de luy[1]. »

Ces lignes, pénétrantes en leur aimable grâce, conviennent bien à une sainte qui eut ravi l'évêque de Genève. Il ne se fût pas scandalisé de sa rapide exaltation, dont il pourrait bien avoir dégagé par avance le sens profond et la leçon catholique, en faisant voir que le meilleur moyen de plaire à Dieu, c'est d'aller à Lui en toute simplicité. Or la simplicité fut la *vocation spéciale* de l'humble Carmélite de Lisieux, le *cachet de sa vie*. Ainsi s'exprime-t-on dans un livre excellent, et qui mériterait de devenir classique, comme l'est devenu *L'esprit de saint François de Sales* que donna son ami l'Evêque de Belley, dans un livre intitulé de la même manière *L'esprit de la Bienheureuse*

1. *Traité de l'amour de Dieu*, l. XII, chap. 5.

Thérèse de l'Enfant Jésus[1]. Ecole de simplicité, souligne dans sa lettre d'approbation Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux[2]. Et certes la même impression se dégage, s'avive, à bien lire cette *Histoire d'une âme écrite par elle-même*, dont la première édition parut en 1898, et dont les éditions suivantes, enrichies de précieux compléments, ont touché et toucheront encore tant de cœurs.

I

Très simple fut pour Thérèse Martin sa vie dans le *monde*, si l'on ose ainsi parler à propos d'une vie qui donna toujours aussi peu de prise aux vanités mondaines. Nul besoin de gros volumes pour la conter[3]. Entre sa naissance à Alençon, et son entrée, le 9 avril 1888, à quinze ans, au Carmel de Lisieux, elle s'écoula modestement, nullement tapageuse, sans être mêlée à aucun de ces grands ou petits événements, dont s'occupent les gazettes. Cela ne veut certes pas dire que, pour ceux qui ne sont pas incapables de prendre intérêt à l'histoire d'une âme candide, ardente et généreuse qui s'ouvre, il ne se trouve point dans celle-là bien des pages attachantes. Il est une simplicité gracieuse qui a le plus grand charme, et le vieil Adam de Saint-Victor était bien inspiré, lorsqu'il écrivait à propos de sainte Geneviève :

1. Malgré toute la modestie du Supérieur du Grand Séminaire de Bayeux, M. le chanoine Dubosq, prêtre de Saint-Sulpice, les Carmélites de Lisieux avertissent de la part qu'il a prise à la préparation de ce livre. Sur la simplicité et Thérèse de l'Enfant Jésus, voir aussi le P. G. Martin, supérieur des Missionnaires diocésains de Vendée (*La petite voie d'enfance spirituelle*, 1923) et le P. Théodore de Saint-Joseph (*Les ascensions de l'âme dans la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus*, avec une lettre du Cardinal Mercier, Bruges, 1924).

2. Il écrit d'elle, dans sa magistrale lettre pastorale du 25 mars 1925 : « Il semble bien que Dieu l'ait suscitée à propos dans le temps où tant d'âmes, gémissant sous le faix d'une complication croissante, rêvent pourtant à l'envi de simplicité et de confiance ».

3. Ni même pour retracer toute sa courte vie. La matière proprement historique est assez mince. J'ai cru pouvoir la donner assez complètement dans un des petits volumes de la collection *Les Saints* (librairie Gabalda).

Operatur in parvulis
Christi virtus magnalia.

Ozanam remerciait la Providence de l'avoir « fait naître dans une de ces positions moyennes », où la vie n'est ni trop étroite et difficile, ni trop facile et amollissante. Thérèse aurait pu dire le même merci. On était fort à l'aise, mais on travaillait, dans le foyer très chrétien, où elle fut si bien accueillie et où il y avait déjà quatre filles[1]. Sa maison natale, rue Saint-Blaise, en face de la belle demeure Louis XIII, qui est la résidence du préfet, après avoir été celle de l'intendant, et antérieurement encore celle de Mme de Guise, duchesse d'Alençon, d'édifiante mémoire, n'a rien d'un hôtel imposant : c'est la gentille et moyenne maison bourgeoise du temps du Second Empire. Les pèlerins maintenant s'y succèdent nombreux ; mais elle ne pourrait accueillir des foules. C'est là que Thérèse, le 29 août 1877, vit pour la dernière fois sa mère, morte la veille, et que ses lèvres enfantines baisèrent le front glacé.

L'enfant, privée de sa mère à quatre ans, l'avait assez connue cependant pour avoir lu dans son regard profond l'immense bonté de Dieu, comme elle lisait sa beauté dans ce qui la ravissait en ses promenades, champs émaillés de fleurs, grands arbres, lointains horizons. Années ensoleillées, dit-elle joliment du temps de sa première enfance. Elle était tendre, d'une tendresse délicieusement expansive, pour son entourage, pour son beau-père, qui n'était plus tout jeune[2], mais qui raffolait d'elle, et l'appelait sa petite reine. Et son âme précoce s'ouvrait de même aux impressions religieuses, avec une telle spontanéité, une telle candeur, une telle plénitude, qu'au cours de sa dernière mala-

1. Toutes sont encore en vie. Trois sont Carmélites à Lisieux ; une autre est Visitandine à Caen.

2. Louis Martin était né le 22 août 1823 à Bordeaux, pendant que son père le capitaine Martin prenait part à la guerre d'Espagne. Celui-ci était originaire d'Athis (Orne). Ainsi, du côté paternel, Thérèse est bien normande, comme du côté de sa mère Zélie-Marie Guérin, née le 23 décembre 1831 à Gaudelain, près d'Alençon.

die, elle pouvait dire à ses sœurs, elle qui était la véracité même : « Depuis l'âge de trois ans, je n'ai rien refusé à Dieu. »

A Lisieux, où M. Martin veuf vient s'installer avec ses filles auprès de son beau-frère, M. Guérin, qui a des filles lui aussi, et qui tient une pharmacie près de la cathédrale, sur la place, au coin de la *grande rue*, Thérèse demeure la même. De bon et plein cœur, elle accueille les joies qui s'offrent. Elle se montre ravie de sa nouvelle demeure, la villa des *Buissonnets*, proprette et confortable, avec son belvédère, d'où l'on voit loin dans la vallée, et ses jardins en pente, où elle s'amuse à faire pousser des fleurs et à dresser de petits autels. Quel bonheur inoubliable, lorsqu'à l'été 1878, ele voit, pour la première fois, la mer, à Trouville ! Si elle paraît timide et un peu fermée avec les étrangers,et même à la maison des Bénédictines dont elle suit les classes comme externe, on la devine gentiment expansive dans le cercle de sa famille agrandie. Il est vrai que ce milieu-là sortait du commun par l'élévation des pensées et la délicatesse des sentiments. Cela fait grandement honneur à la vie française de constater à quel degré d'affinement et de noblesse, même en des classes modestes, il lui arrive souvent d'atteindre.

On montrerait aisément que, dans sa religion surtout, profonde et ardente, Thérèse mettait son cachet de simplicité. Au temps où, par prudence, sa sœur Marie ne voulait pas encore l'initier à d'autre forme de prière qu'à la prière vocale, quelle gentille façon d'expliquer à une maîtresse de l'Abbaye, que dans sa chambrette elle faisait oraison, spontanément et sans connaître ce terme-là ! « Je vais bien souvent, disait-elle, me cacher dans un petit espace vide qu'il m'est permis de fermer avec les rideaux de mon lit, et là je pense... Je pense au bon Dieu, à la rapidité de la vie, à l'éternité. Enfin je pense. » Parfois aussi la campagne normande lui était un livre d'oraison, lorsqu'elle accompagnait son père, grand pêcheur, le long de la Touque, et que, sans utiliser sa petite ligne, elle s'asseyait sur l'herbe fleurie. Elle fut livrée, au prin-

temps 1883, à une torturante épreuve de santé qui laissait les médecins déconcertés. Elle fut guérie, le 13 mai, jour de la Pentecôte, en regardant, avec ses sœurs en prière, une statue de la sainte Vierge. Mais l'enfant à laquelle Notre-Dame avait souri, reprit, guérie, sa vie ordinaire, très simplement, gardant presque absolument son secret, et se tourmentant pour s'être laissé aller à en parler au Carmel. Lorsque l'année suivante, le 8 mai 1884, elle fit sa première communion, à onze ans révolus, suivant la règle, elle fut très discrète sur ce qui se passait en elle, et la faisait fondre en larmes. Ses humbles résolutions de première communiante, qu'elle inscrivit sur une petite note, ne pèchent certes pas contre la simplicité : « 1° Je ne me découragerai jamais ; 2° Je dirai tous les jours un *Souvenez-vous ;* 3° J'essaierai d'humilier mon orgueil. »

Il lui parut tout simple de se faire religieuse — dès trois ans elle en parlait — tout simple aussi de se décider, un peu plus tard, pour l'ordre des Carmélites, parce qu'elle jugea que c'est ainsi qu'elle aurait le plus à donner au bon Dieu. Et elle alla tout simplement au seul Carmel qu'elle connut, celui de Lisieux, où la Prieure Mère Marie de Gonzague, n'hésitait pas à l'accueillir, bien que deux sœurs aînées y fussent déjà. Elle aurait souhaité y entrer dès Noël 1887, une année après cette nuit de Noël 1886, où elle reçut de telles grâces qu'elle eut l'impression de sortir de l'enfance. Elle ne put être admise que le 9 avril 1888, un Lundi de *Quasimodo*. Il y avait eu bien des résistances à faire plier. Thérèse s'y était acharnée avec une obstination patiente, que rien ne rebutait. Parmi les autorisations à obtenir, la plus émouvante, sans être la plus longue à arracher, avait été celle de son bon père. Il la donna aux Buissonnets le 29 mai (jour de la Pentecôte) au déclin d'une journée ensoleillée, en remettant à l'enfant chérie et sacrifiée une fleurette sauvage, qu'il venait d'arracher sur un mur bas du jardin.

Entre temps, on avait fait un voyage en Italie, à l'automne 1887. Thérèse y allait en compagnie de son père et de sa sœur Céline, avec un pèlerinage des dio-

cèses de Bayeux et de Coutances. Elle s'était bien promis, et on n'arriva pas à l'empêcher, le 20 novembre, de présenter au Pape, avec une audacieuse simplicité, sa requête pressante d'entrer au Carmel. Léon XIII, en disant à la petite suppliante de s'en remettre à ses supérieurs, se contenta de la bénir et de la suivre longuement d'un regard ému. Amère déconvenue, mais qui fut acceptée simplement. La petite voyageuse ne perdit pas sa bonne humeur, et elle se garda bien de bouder contre ce qu'elle rencontrait, chemin faisant, d'intéressant et de beau.

Le jour enfin venu de l'entrée au Carmel, rappelez-vous comment se fait l'offrande. Ce n'est pas sans un intime déchirement que Thérèse avait fait ses adieux silencieux à la table de la famille, et à la demeure chère où son enfance s'était abritée, qu'à la chapelle du Carmel elle avait entendu la Messe, pour la dernière fois, aux côtés de son père et de ses deux sœurs. Elle n'avait pas dû être insensible au propos maussade de l'aumônier M. Delatroëtte, disant à la Prieure : « Vous pouvez chanter votre *Te Deum*. Comme délégué de Monseigneur, je vous présente cette enfant de quinze ans. C'est vous qui avez voulu son entrée. Je souhaite qu'elle ne trompe pas vos espérances ; mais si vous avez des déceptions, ce ne sera pas à moi qu'il faudra s'en prendre... Vous en porterez toute la responsabilité. » Et pourtant, à peine installée dans sa pauvre cellule, la jeune postulante ouvrit son âme apaisée au grave bonheur qu'elle éprouvait à se dire : « Maintenant je suis ici pour toujours. »

II

Au Carmel, où Thérèse, entrée en avril 1888, devait mourir le 30 septembre 1897, elle demeura si simple qu'une converse opinait : « Je me demande vraiment ce que notre Mère pourra en dire après sa mort. Elle sera bien embarrassée, car cette petite Sœur, tout aimable qu'elle est, n'a, pour sûr, rien fait qui vaille la peine d'être raconté. » Il serait non seulement déso-

bligeant, mais absolument injuste pour le Carmel de Lisieux, d'insinuer que l'on ne s'y est pas douté que l'on possédait une sainte. Elles en eurent bien le sentiment au contraire, non seulement Mère Agnès de Jésus, mais aussi Mère Marie de Gonzague, c'est-à-dire les deux prieures sous le gouvernement desquelles vécut la petite Sœur maintenant si célèbre. Mais celle-ci cherchait et réussissait à se faire petite. C'est modestement et silencieusement qu'elle supportait les épreuves de divers genres qui ne lui furent pas épargnées, qu'elle remplissait fidèlement et intégralement sa sublime fonction de Carmélite. Elle était arrivée à réaliser cet idéal qu'elle proposait à sa sœur Céline dans une lettre caractéristique (25 avril 1893) d'être comme une goutte de rosée pour celui dont il a été dit : *Je suis la Fleur des champs et le lis des vallées.* « Une goutte de rosée, écrivait-elle, qu'est-ce qu'il y a de plus simple et de plus pur? » Elle a rempli sa destinée lorsqu'elle a servi à « rafraîchir un instant la corolle d'une fleur champêtre ». Et celle qui aura rafraîchi la Fleur des champs que s'est faite Notre-Seigneur « pour montrer combien il aime la simplicité », montera vers le ciel, comme une vapeur d'amour, quand le grand jour sera venu.

En fait, Thérèse de l'Enfant-Jésus, au cours d'une vie religieuse qui dura plus de neuf années, n'a jamais été appelée aux honneurs, aux charges importantes. Elle fut employée à la sacristie, à la lingerie, au réfectoire, à la porterie. L'Office d'infirmière, qu'elle désirait, ne lui fut pas confié. Elle fit *fonction*, à dater de 1893, de maîtresse des novices, mais sans jamais en obtenir le titre. Et pour remplir ce rôle mal défini, comme elle sut y réussir, il fallait tout son tact et toute son humilité. Sous prétexte que deux de ses sœurs siégeaient déjà au chapitre, on ne lui permit jamais d'y siéger, alors que la règle défendait seulement qu'elle y eût voix. Toujours elle demeura parmi les novices

Ce qui, pour d'autres, aurait risqué de compromettre la simplicité n'a pas altéré la sienne. Sans doute, il est généralement bien exposant pour l'amour-propre de

composer son autobiographie. Mais c'est par obéissance que Thérèse a donné la sienne. « Je n'écris pas pour faire œuvre littéraire », déclare-t-elle. Et elle présente son histoire comme « un écheveau bien embrouillé. Je ne saurais mieux faire, explique-t-elle à sa Prieure : j'écris comme les pensées me viennent, je pêche au hasard dans le petit ruisseau de mon cœur, et je vous offre ensuite mes petits poissons comme ils se laissent prendre. » — La soupçonnera-t-on de vanité à cause de ses poésies? C'est vrai qu'elle prenait un innocent plaisir à rimer, et parfois la grâce, la fraîcheur et l'élévation des sentiments lui inspirent des strophes très bien venues. Mais, en somme, elle faisait très simplement ces petits ouvrages-là, sans prétention littéraire, ni recherche de métier, bien souvent pour faire plaisir à son entourage. — Elle fut chargée, par l'une, puis par l'autre de ses Prieures, d'assister particulièrement de ses prières et de sa correspondance, un missionnaire qui devenait ainsi son frère spirituel. Que cette fraternité particulière soit délicate à pratiquer, elle le sentait si bien qu'elle déconseilla de la généraliser sans discernement. Des lettres qu'elle eut ainsi à écrire, je connais au moins une bonne partie. Je puis assurer qu'elles sont inspirtes, non seulement du plus pur esprit surnaturel, mais de la plus vraie et aimable simplicité.

Quelques semaines avant sa fin, elle répondait à l'une de ses sœurs qui lui avait dit qu'au moment de mourir elle verrait venir les anges : « Toutes ces images ne me font aucun bien : je ne puis me nourrir que de la vérité. C'est pour cela que je n'ai jamais désiré de visions. On ne peut voir sur la terre le ciel, les anges tels qu'ils sont. J'aime mieux attendre après ma mort. » Dans sa religion, elle n'a pas de goût pour l'extraordinaire ; au contraire. Est-ce à dire qu'elle n'ait jamais connu la contemplation proprement mystique et que les théologiens appellent infuse? Il paraît bien établi qu'elle en eut plusieurs fois l'expérience. Mais précisément elle y était parvenue par une oraison de sim-

1. Comme dit le P. Théodore de Saint-Joseph, *loc. cit.*

plicité[1], de plus en plus simplifiante. Et elle n'en faisait pas état. Et loin d'en tirer vanité, elle disait modestement de l'une de ces expériences : « C'est ce que les saints ont éprouvé tant de fois. Moi je ne l'ai éprouvé qu'une seule fois dans ma vie, et la sécheresse est revenue. » Elle entra même, au temps pascal de 1896, en une sorte de nuit désolée, qui semble avoir duré presque jusqu'à sa fin, un obscurcissement total de ses espérances célestes. Et l'obsession de cette navrante impression d'irréel devant le supra-sensible, qui empêche aujourd'hui tant d'âmes de prendre leur essor, la rendit plus compatissante encore pour les incroyants.

Dira-t-on qu'elle est parfois sortie de sa voie de simplicité en prononçant des paroles bien audacieuses? Peut-être songe-t-on à l'inscription qui dans la chapelle du Carmel de Lisieux, se lit au-dessus de la grille du cloître : « J'aiderai les prêtres, les missionnaires, toute l'Eglise. » Mais n'est-ce pas, en somme, la haute vocation de son Ordre ce service de large charité? Lui reprochera-t-on de se faire, en ses derniers mois, bien hardiment enseignante? Mais c'est par docilité aux inspirations d'en-haut, et pour enseigner, précisément, la simplicité. La vaillante petite victime ne cesse pas d'en donner l'exemple. Lorsque sa sœur, la Mère Agnès de Jésus lui suggère de dire au médecin quelques paroles propres à l'édifier « Ah! répond Thérèse, ce n'est pas ma manière à moi. Que le docteur pense ce qu'il voudra : je n'aime que la simplicité, j'ai horreur du contraire. » Lorsqu'on lui insinue qu'elle pourrait bien mourir le 16 juillet, jour de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, vivement elle réplique : « Oh! cela ne ressemblerait pas à ma petite voie : j'en sortirais donc pour mourir!... Mourir d'amour après la communion, un jour de grande fête! C'est trop beau pour moi. » Elle acheva de souffrir et de vivre sur terre par une journée terne et pluvieuse d'automne. Ce n'est que tout à fait au moment du départ de son âme, à la nuit commençante, que son visage transfiguré s'irradia d'une joie céleste. Elle était morte, lorsque dans le

ciel rasséréné, les étoiles, ses chères étoiles, se mirent à briller.

III

Sur le sens et le caractère de cette simplicité souriante il ne faut pas prendre le change. L'Eglise ne s'y est pas trompée. Elle y a vu tout autre chose que de l'enfantin, du puéril, ou des mièvreries de dévotion à l'eau de rose. Peut-être dira-t-on qu'alors il faudrait se garder de rien mettre de cela dans la manière de propager et de pratiquer le culte de la nouvelle sainte. Les délicats s'en agacent, et pas toujours sans quelque raison. Mais comprenons que les grandes vogues humaines, comme les grandes vagues qui se brisent sur les grèves, charrient presque inévitablement un peu de sable. Moins fière, la petite Thérèse est sans doute plus indulgente aux quelques fautes de goût qui peuvent se mêler aux hommages qu'elle reçoit. Il n'est pas facile d'ailleurs, pas plus au physique qu'au moral, de bien fixer l'expression de sa douce physionomie, qui devait être mobile. Ceux-là le savent qui s'y sont efforcés avec le plus de conscience comme le P. Marie-Bernard, de la Trappe. La statue qu'il a pieusement ouvrée me semble, cependant, surtout lorsque l'on regarde le visage de trois quatrs, très satisfaisante, non peinturlurée naturellement, blanche, telle qu'on la voit à l'entrée du Carmel et dans les églises de Lisieux. Pour faire apparaître Thérèse de l'Enfant Jésus attirante et grande, nul besoin de rien truquer. Il suffit — mais ce n'est pas aisé — de la rendre au vrai.

Le sœur de Thérèse avec laquelle celle-ci eut le plus d'intimité, Céline, maintenant Mère Geneviève de la Sainte Face, déposait, qu'avant d'avoir été instruite par le procès canonique à classer en rubriques déterminées ses diverses vertus, elle les groupait toutes en une vertu maîtresse, la force. Témoignage bien significatif. Il me semble souligné, en quelque sorte, par l'attrait que des âmes de haute vaillance ont ressenti pour la petite

Carmélite. Une Louise de Bettignies[1], cette intrépide Française, qui fit la guerre en pays envahi, au service des renseignements de l'armée britannique, se croyait à la veille d'être exécutée lorsque, le 19 mars 1916, elle adressait à la Prieure du Carmel d'Anderlech, dont elle avait rêvé de devenir la fille spirituelle, une très ferme lettre d'adieu. « N'est-ce pas, écrivait-elle, le moment de vivre la prière d'oblation de la Petite Sœur Thérèse? Cette chère petite Sœur me tient compagnie. » Même dévotion pour elle, et plus marquante encore, chez un héros, Léon Bourjade, qui fut l'un des plus hardis aviateurs de l'armée française, et qui, le 2 octobre dernier, vient de mourir à trente-cinq ans, en Océanie (Nouvelle-Guinée), missionnaire du Sacré-Cœur d'Issoudun. Au service solennel célébré en son honneur le 15 janvier suivant, à l'Eglise des Invalides, M. l'Abbé Th. Paravy, en une éloquente allocution, n'a pas omis de rappeler que son avion portait toujours l'image de sœur Thérèse. De longue date il en avait fait son inspiratrice et sa protectrice, depuis qu'au noviciat, en 1909, il avait lu l'*Histoire d'une âme*. C'est sous forme de lettres à sa « bien chère et aimable petite Thérèse[2] », qu'il rédige les pages d'une sorte de journal de guerre. Et bien peu avant sa mort, il reproche amicalement à son ancien camarade Henri de Kerillis[3] de n'avoir pas, en parlant de lui, nommé sa « protectrice officielle.. Le bon Dieu, dit-il, qui voulait me préserver, s'est servi de la chère Petite Thérèse pour m'inspirer la grande confiance qui faisait tout mon courage. » Ainsi, les plus vaillants demandent volontiers à cette simple Carmélite de leur tenir compagnie. Qui s'assemble se ressemble.

Si l'on était surpris de voir ainsi la force voisiner avec la simplicité, c'est que l'on n'aurait pas compris ce que celle-ci est au fond, droiture généreuse, plein et candide acquiescement au bien aperçu, sincérité totale, dégagement de l'amour-propre et des recherches per-

1. Dont M. Antoine Redier a raconté l'histoire en un livre émouvant *La guerre des femmes* (1924).
2. Donné par *La Croix*, 19 janvier et 21 février 1925.
3. *Echo de Paris*, 6 août 1925.

sonnelles, confiance filiale[1] en la divine Bonté. Une telle simplicité d'âme est certes en harmonie avec la plus pénétrante philosophie, et s'apparente à la pensée pascalienne. Elle met vraiment l'âme humaine dans l'attitude et les dispositions qui conviennent.

Est-elle plus facilement à la portée de ceux que l'on appelait jadis les petites gens? Je n'en suis pas sûr. Il y a toujours place pour loger la vanité, même chez les gens qui mènent la plus étroite vie ; et tout comme les mieux nantis, ils peuvent, à leur façon, faire les prétentieux et les fats On sait bien que la simplicité de manières, de tenue, de langage, de style est la véritable élégance et le rare achèvement de la meilleure culture. En la manière de penser et de sentir, les esprits cultivés, affinés, et par suite un peu compliqués, ne sont pas incapables non plus d'apprécier et de rechercher la simplicité. Peut-être même prisent-ils d'autant plus sa bienfaisance qu'ils sentent en être assez indigents. C'est ce que des critiques malicieux seraient disposés à insinuer à propos de Fénelon, répétant volontiers dans ses Lettres de direction : « Soyez bien petits, bien simples. » J'aime mieux y voir un témoignage de sa piété profonde, de son intelligence lucide. Le pénétrant Newman, lui aussi, a célébré la simplicité. Et tout récemment le Cardinal Mercier louait un théologien de l'ordre des Carmes[2] d'avoir mis en relief, à la base de la spiritualité chrétienne, la loi de simpicité.

On s'explique alors qu'une telle puissance d'attirance et de rayonnement émane du modèle achevé de simplicité qu'est Thérèse de l'Enfant-Jésus. En elle, on voit que la charité simplifie, régnant souverainement. En elle, affleure ainsi le fond même du christianisme. Et cette âme candide, qui le présente simplement dans sa pureté, agit sur les âmes, bien autrement que nombre de discussions subtiles, de disserta-

1. Il faut souligner *filiale* pour la petite Thérèse. Mgr Lemonnier (lettre pastorale du 25 mars 1925) caractérise sa spiritualité en montrant qu'en Dieu elle voit surtout le Père et qu'elle lui offre un amour d'enfant.

2. Le P. Théodore de Saint-Joseph, *loc. cit.*

tions compliquées. Cette apologétique-là n'est pas engagée dans les systèmes transitoires. C'est un langage que tous les hommes de bonne volonté peuvent entendre, sans acception ni de pays, ni de temps. Française certes, et bonne Française, elle semble aussi comme la compatriote de tout catholique, Fille, en son vivant, du XIX[e] siècle, elle paraît comme de plain pied avec les grands saints du Moyen Age, un François d'Assies par exemple. Dans des plans divers, elle s'est faite un providentiel agent de liaison, non seulement entre les peuples et entre les temps, mais aussi entre le commun des chrétiens et l'élite orante, pénitente, et encore entre l'Eglise militante et l'Eglise triomphante, qu'elle ne conçoit pas séparées, puisqu'elle veut passer son ciel à faire du bien sur la terre.

La belle liturgie du Carême[1] fait relire chaque année aux fidèles une page du prophète Isaïe, qui loue l'âme vraiment charitable comme une source dont l'eau jaillit toujours (*sicut fons aquarum cujus non deficient aquae*). Cette comparaison convient bien à la nouvelle sainte. En son pays normand, on rencontre au flanc des coteaux, dans les herbages ou dans les bois, d'humbles fontaines, dont l'onde bienfaisante ne tarit jamais. Nul monument pompeux pour la recueillir et la garder. Elle semble presque se cacher ; mais parce qu'elle est là, vive et pure, tout verdoie à l'entour. La simplicité de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus fait songer à cette limpidité d'une fraîche eau de source.

Baron Angot des Rotours.

1. Messe du Samedi après les Cendres.

Sainte Marie-Madeleine Postel

(1756-1846)

La Bienheureuse Marie-Madeleine Postel, à laquelle Rome prochainement décernera les honneurs suprêmes de la canonisation, appartient, par sa naissance comme par son histoire tout entière, au diocèse de Coutances.

Pays de foi, ce diocèse a conservé jusqu'en nos jours agités l'héritage moral que lui légua une noble pléiade de saints — évêques ou moines — ses ancêtres et ses maîtres dans le Christ ; et les traditions religieuses y persévèrent encore en de nombreuses et patriarcales familles. Il a même eu l'insigne fierté de voir naguère deux de ses enfants enrichir la liste des Bienheureux, le P. Auguste Chapdelaine ayant précédé de quelques années seulement la Mère Marie-Madeleine sur les autels ; et, à brève échéance, la béatification des prêtres martyrisés par les Septembriseurs, réserve des couronnes à plusieurs autres parmi ses fils.

C'est dans l'arrondissement actuel de Valognes que s'est écoulée, à peu près uniquement, la longue existence de Julie Postel. Baigné à l'Est et à l'Ouest par la mer, il forme avec l'arrondissement de Cherbourg la presqu'île du Cotentin, la plus grande en France après la Bretagne. Une population, morcelée en petits villages, sans agglomération bien importante, s'y livre en général à des travaux agricoles. Race laborieuse et énergique, modelée à l'image du sol et du paysage, simple et tranquille comme les lignes des vallons, douce comme le cours des menus ruisseaux et des lentes rivières qui traversent les prairies, ferme comme le roc des grèves, elles est avant tout imbue de ce bon sens naturel, de cette fine raison pratique qu'on désigne par le mot savoureux de « sapience normande ».

Ces qualités ethniques se retrouvent éminemment dans le caractère et la vie de Julie Postel. La Bienheureuse est la fleur magnifique sortie d'une tige robuste et saine. Elle fut, dans toute la propriété du terme, une femme de

tête. Mais aussi, mesurée en toutes choses, attentive à éteindre l'éclat splendide de sa beauté spirituelle, elle a rayonné sous l'action de la grâce, d'une lumière contenue, discrète, connue seulement de ceux qui l'approchaient, sans resplendissement lointain. C'est ce qui fait comprendre que, avant que Rome l'ait tirée glorieusement de son obscurité, elle fut ignorée de la majeure partie des catholiques, en dehors de la Manche. Mgr Grente, évêque du Mans, son compatriote et l'un de ses biographes, a fort bien noté cette particularité. « Qu'est-ce donc, écrit-il, que la Mère Marie-Madeleine Postel ? Une simple religieuse, fondatrice de congrégation, dont l'existence ne fut marquée par aucun événement qui émût le grand public, mais une âme vigoureuse, désintéressée et si ardente au bien que le décret de béatification la déclare parvenue, « d'après le jugement de tous, au faîte de la perfection[1]. »

La fondation d'une congrégation, l'Institut des Sœurs de la Miséricorde constitue, en effet, l'élément central de sa vie. Elle s'y est préparée longuement, elle l'a élaborée douloureusement, elle l'a réalisée solidement. Mais, à travers le déroulement des faits, une âme se dégage, d'une trempe et d'une richess rares, que Dieu aima à glorifier par des manifestations exceptionnelles de ses mystérieuses complaisances.

A Barfleur — où elle naquit, le 28 novembre 1756 — Julie Postel attesta plus spécialement la force de sa volonté et son esprit de décision, pendant la période révolutionnaire. Elle avait trente-cinq ans lorsque le curé légitime et son vicaire durent quitter la paroisse de Saint-Nicolas ; et, dans la mesure de ses moyens, elle s'imposa de les remplacer. A ce rôle auguste, d'ailleurs, la prédisposait tout un passé admirable. Elle n'avait pas eu d'enfance. A six ans, elle quêtait naïvement pour les pauvres, elle s'occupait à porter du bois et de l'eau fraîche, à allumer du feu chez des vieillards, elle distribuait aux indigents son pain et ses chaussures. Elle avait émerveillé, au catéchisme ,son pasteur, et il disait : « Cette enfant me fait des réponses qu'une personne de vingt ans ne me ferait pas ! » Elle résumait alors, avec précision, les prônes do-

1. *La Bienheureuse Marie-Madeleine Postel*, un volume de la collection « Les Saints ». Victor Lecoffre, éditeur.

minicaux. Très vite elle avait contracté l'habitude du jeûne. Elle qui se penchait sur la poitrine de sa mère, quand celle-ci avait reçu l'hostie, pour y parler avec le Maître, à l'âge de neuf ans, le jour de sa première communion, elle avait promis de s'employer, dans une chasteté perpétuelle, au service de Dieu et de son prochain. Et elle avait tenu parole. La ferveur de sa prime adolescence avait frappé les plus indifférents et communément, à cette époque, on l'appelait« un ange ». Son éducation, commencée dans la maison d'une pieuse fille, Marie Vase, s'était affinée chez les Bénédictines de Valognes, et, de retour à Barfleur, Julie Postel avait déféré à une sorte de vocation, en ouvrant elle-même une école. Dès lors, empressée, le jour, à munir la jeunesse d'une sérieuse instruction primaire et professionnelle, à lui inspirer un sentiment profond de ses devoirs, elle travaillait, la nuit, pour les déshérités et nulle misère humaine n'avait échappé à sa bienfaisante active. Amoureusement, sur la trame de sa nature d'élite, la grâce dessinait, en silence, d'inénarrables spectacles pour des témoins invisibles. Une vie surnaturelle intense l'animait. Et c'est pourquoi Barfleur, au fort de la Révolution, pouvait compter sur son institutrice : nulle menace, nul péril n'étaient capables de l'effrayer.

Elle s'était d'abord inquiétée de conserver à la paroisse le bienfait de la Présence Réelle. A cette intention, elle aménagea, dans sa demeure, un étroit oratoire où l'abbé Lamache, son confesseur, laissa le Sanit-Sacrement ; et, elle sut, dans la suite, agir de telle sorte que le précieux dépôt, même pendant la Terreur, fut toujours renouvelé. Des prêtres réfractaires, dont elle connaissait les « cachettes », venaient parfois, à la minuscule chapelle, célébrer la messe et communier les fidèles. Il y eut cent alertes ; on dépista les fâcheux. De tels offices, Julie avait gardé un si touchant souvenir, qu'elle s'écriait plus tard, en les narrant : « Oh ! les belles messes de minuit ! »

Il n'était pas moins urgent d'assurer la formation chrétienne des plus petits du troupeau. La Bienheureuse s'appliqua à cette fonction du meilleur de son âme et elle assemblait ses élèves pour la première communion en des cérémonies clandestines, nocturnes, pareilles aux liturgies des Catacombes, insoupçonnées des Jacobins de la municipalité. Restait l'assistance aux malades et aux mourants. Egalement Julie Postel s'en chargea. Elle con-

vertit les pécheurs, soutint les justes, à tous porta le réconfort eucharistique, dissimulant sur son cœur, comme Tarcisius, le viatique qu'elle communiquait à l'aide de pincettes d'argent.

Lorsque survint l'accalmie, il fut nécessaire de ramener aux pratiques chrétiennes tant d'âmes longtemps abandonnées. Le clergé, libre dorénavant d'exercer le ministère pastoral, n'y pouvait suffire ; le concours de Julie Postel pourvut à tout. Improvisée missionnaire, elle répartit les hommes en sections pour leur faciliter l'étude de la doctrine et les préparer à la communion ; elle forma des catéchistes, enseigna elle-même, prêcha la bonne parole. Et, chaque fois qu'un groupe parut suffisamment disposé à la réception des sacrements, elle organisa pour lui une retraite, dont elle dirigea les exercices.

Grâce à son initiative, la contrée sentit renaître un printemps divin sur les âmes. Mais, sa tâche remplie à l'égard de sa bourgade natale, mûrie pour un plus vaste champ d'action, la « vierge-prêtre » prêtait l'oreille à la voix d'En-Haut qui l'attirait ailleurs. L'heure avait sonné pour Julie Postel d'être l'instrument de la Providence, dans la fondation d'une congrégation vouée à l'éducation du peuple. Seulement, que de souffrances l'attendaient avant qu'elle touchât au but !

***

Or, voici qu'à ce tournant décisif de son existence, Dieu lui révèle l'avenir et illumine soudainement sa route. Une de ses élèves, en qui elle avait surpris le don de double-vue, lui fit, sur le point de mourir, cette étonnante prédiction : « Vous formerez une communauté à travers de grandes tribulations, vous demeurerez à Tamerville ; pendant de longue années vos filles seront très peu nombreuses, et on n'en fera nul cas ; des prêtres vous conduiront dans une abbaye ; vous ne mourrez que dans un âge fort avancé et vos religieuses seront alors les plus nombreuses du diocèse ; dans les dernières années de votre vie, vous vous occuperez constamment de votre église. »

L'enfant ne connaissait même pas Tamerville ; la maîtresse d'école ne put s'empêcher de penser que le Ciel jalonnait ainsi sa voie et elle songea à partir. Elle avait quarante-neuf ans.

C'est de Cherbourg que l'appel se fit entendre : le conseil municipal de cette ville réclamait une institutrice ; Julie décida de présenter sa candidature. Elle s'en alla donc, résolue à quitter Barfleur pour toujours. Mais, arrivée à Cherbourg, au lieu de gagner directement la mairie, elle se rendit à la chapelle de l'hospice et s'y confessa à l'aumônier, l'abbé Cabart. Elle lui exposa ensuite modestement ses désirs : « Je voudrais, lui dit-elle, instruire la jeunesse, lui inculquer l'amour de Dieu et le goût du travail, secourir les pauvres et fonder une congrégation religieuse qui m'aiderait dans ces desseins. » L'abbé Cabart, prêtre d'un zèle éprouvé et d'une haute sagesse, comprit la valeur d'une âme si bien unie à Dieu : il fut conquis, séance tenante. Il demanda à la Bienheureuse : « Quelles sont vos ressources ? » Elle lui montra ses dix doigts et dit : « Voilà mes rentes ! » L'aumônier, ébranlé par tant de foi et de simplicité, s'offrit à favoriser sa mission. Il loua pour elle une maison. Julie Postel s'y trouva bientôt à la tête d'une école florissante, tandis que deux postulantes sollicitaient l'avantage de se joindre à elle.

Ainsi constituée à ses débuts, la congrégation fut pleinement approuvée par les supérieurs hiérarchiques : M. Dancel, curé de Valognes, vicaire général pour les deux arrondissements de Valognes et de Cherbourg, et Mgr Rousseau, évêque de Coutances. L'adjonction d'une troisième recrue et la profession des vœux, en présence de M. Cabart, délégué de l'Ordinaire, dans la chapelle de l'hospice, le 8 septembre 1807, l'adoption par les sœurs d'un costume uniforme, consacrèrent l'existence de la communauté naissante.

Cependant d'autres postulantes arrivaient ; la Mère Postel — qui avait choisi le nom de sœur Marie-Madeleine — pouvait-elle penser à grouper un personnel nombreux dans l'étroit local fourni par l'abbé Cabart ? Louer des appartements plus amples, le dénuement ne le permettait pas. Avec le consentement de l'aumônier, leur supérieur immédiat, la fondatrice et ses compagnes se mirent en route pour Octeville-l'Avenel, petite commune rurale où leur était promis un asile. Triste asile, hélas ! qu'on a justement comparé à l'Etable de Bethléem ! Première et douloureuse station d'un dur et interminable Chemin de la Croix ! Nous ne pourrions suivre la jeune communauté à travers le détail de ses courses errantes. Six mois

après l'installation à Octeville, il faut encore émigrer. On se réfugie à Tamerville. Et toujours l'épreuve ! On couche sur de la paille, on se nourrit de pain noir ; la misère déprime, la mort fauche, le recrutement est pénible. En dépit des mécomptes, la Mère Marie-Madeleine exulte de confiance et de bonheur : « Je me plonge, proclame-t-elle, dans la volonté de Dieu, comme le poisson dans l'eau. » Mais la volonté de Dieu est que l'on s'éloigne aussi de Tamerville. L'institutrice communale a intrigué contre les sœurs, en qui elle soupçonnait des rivales redoutables : leur domicile leur est ôté. La caravane est contrainte de se disperser encore au vent des routes. A Valognes, où la Supérieure a « fieffé », selon son expression, une pauvre maison[1], dans cette rue des Capucins si bien évoquée par l'auteur du *Chevalier Des Touches*, c'est maintenant plus que la détresse, c'est l'agonie ! La Bienheureuse console ses filles : « Donnez-moi toutes vos peines, leur dit-elle, je les unirai aux miennes et nous jetterons tout dans la fournaise du divin amour et il n'en restera rien. » Pourtant, si jusqu'ici elle a reçu des encouragements de ses directeurs, à cette heure, même M. Dancel, même M. Cabart la délaissent. Cruel ultimatum ! M. Cabart, par l'intermédiaire d'une pieuse dame, lui intime l'ordre de renoncer à ses projets, visiblement désagréables à Dieu. Sous le fardeau si lourd, la Mère Postel se refuse à fléchir. Elle sait bien que sa mission n'est pas un leurre ; elle sait bien que M. Cabart manque de pouvoirs pour dissoudre une congrégation juridiquement établie, et elle se contente de proférer sa parole favorite : « Encore plus, Seigneur, encore plus ; viens, Croix, que je t'embrasse ! » Elle répond doucement à la mandataire : « Tant que Dieu me donnera la force de tenir mes cardes, je n'abandonnerai aucune de mes filles. »

Et seule, sans secours humain, se rappelant la prophétie de la petite agonisante de Barfleur, elle retourne à Tamerville. A raison de douze francs par an, elle y a acquis la jouissance d'une chaumière. Elle n'a plus pour elle que Dieu et son abnégation. Elle ne se sera pas en vain confiée la Providence : l'aurore de temps meilleurs monte à l'horizon.

Le séjour de la communauté à Tamerville dura dix-huit

1. Cette maisonnette a été transformée en chapelle par les soins de MM. les archiprêtres Rabec et Robine.

mois. A l'arrivée, six religieuses accompagnaient la fondatrice. La famille s'accrut au point que, malgré de nouveaux décès, il fut possible de créer de nouveaux postes, à Cherbourg, à Tourlaville, à La Glacerie, à Ilgny-sur-Mer, à Sainteny. A Tamerville, les Sœurs reçurent la direction de l'école communale et des logements appropriés. Elles y élevèrent des externes et des pensionnaires. Afin de se conformer à la loi et de sauver son titre de Directrice, la Mère Marie-Madeleine, à soixante-trois ans, n'avait pas hésité à subir les examens du brevet élémentaire et elle avait aisément obtenu le diplôme obligatoire. Son influence se propageait dans toute la région : on vantait le savoir et la piété de ses élèves; ses catéchismes dans l'Eglise paroissiale étaient avidement suivis et les retraites qu'elle « prêchait » aux gens du monde, attisaient, au profit du couvent, des sympathies vives et durables. Inutile de dire que MM. Dancel et Cabart n'avaient guère persévéré dans leur attitude maussade et que les sœurs, plus que jamais, bénéficiaient de leur patronage et de leurs aumônes. Enfin, en la personne de M. l'abbé Lerenard, la communauté avait été dotée d'un chapelain austère et instruit. Il semblait que Tamerville dût servir d'asile perpétuel aux sœurs de la Miséricorde. Mais la Supérieure en jugeait autrement. Elle souhaitait une famille étendue et un vaste établissement pour la contenir. Elle n'oubliait pas « cette abbaye où des prêtres la conduiraient ». L'occasion s'offrit, en 1832, de réaliser son vœu le plus cher.

* * *

A cette date, l'attention de la fondatrice fut attirée sur la vieille abbaye bénédictine de Saint-Sauveur-le-Vicomte, confisquée et vendue, au cours de la Révolution. N'était-ce pas le corps de bâtiments favorable aux assises d'une maison-mère ? Et la superbe église de style, dont les ruines attristaient le passant, n'était-ce pas celle dont il avait été prophétisé à Julie Postel « qu'elle s'occuperait jusqu'à la fin de sa vie » ? La Bienheureuse le crut. Une sorte d'infaillible instinct le lui persuada et un songe, — « un de ces songes qui sont bien distincts des autres », — lui garantit, en recevant ensuite confirmation, qu'elle ne s'était pas trompée. Et toutefois, quelle témérité est la sienne du point de vue humain ! Elle a soixante seize ans ; autour d'elle elle ne rassemble que treize professes et deux pos-

tulantes; elle n'a pas d'argent. Qu'importe ? Dieu lui continuera son assistance, elle en est sûre. Donc, le maire de Tamerville, M. Gisles, son ami, et l'abbé Lerenard, en son nom, concluront l'achat. Dès les premiers pourparlers, les difficultés paraissent insurmontables. Elles s'aplanissent et, le 7 juin, le contrat est signé, bien qu'on n'ait pas même de quoi payer le notaire. Peu de temps après, les *Pauvres filles de la Miséricorde* entrent dans la Terre Promise : Saint-Sauveur-le-Vicomte marquera la dernière étape de leur pèlerinage.

Jusqu'à présent, la communauté n'a rien changé aux dispositions provisoires arrêtées à Cherbourg. Le temps était venu de l'appuyer sur une base irréformable. Cinq ans s'écoulèrent néanmoins sans apporter aucune modification à la discipline primitive. Les morts successives de M. Cabart et de M. Dancel, — promu à l'évêché de Bayeux, — avec la désignation d'un nouveau supérieur, l'abbé Delamare, vicaire général de Mgr Robiou et futur archevêque d'Auch, acheminèrent vers l'adoption des constitutions actuelles. La Mère Marie-Madeleine considérait M. Delamare comme l'homme de la Providence; et nul choix, en effet, n'eût été plus heureux. Quand ils eurent pris le contact, la Bienheureuse lui déclara : « Il m'a été dit que je recevrai une règle approuvée par l'Eglise d'un supérieur ecclésiastique qui doit nous donner également le voile religieux. » Le vicaire général répartit « qu'il donnerait non des règles nouvelles imposées par lui, mais celles que le Saint-Siège avait sanctionnées et enrichies d'indulgences en faveur des fils de M. de la Salle, car il avait, depuis bien des années, le pressant désir de rencontrer une congrégation de femmes qui goûtât ces règles... Si tel est votre avis, dont la décision fera loi, ajouta-t-il, nous adopterons ces constitutions. Elles sont en parfaite harmonie avec les habitudes, l'esprit et le but de votre communauté ».

La Mère Postel accepta joyeusement ce verdict insinuant. Il fut précisé, en outre, que les sœurs resteraient à la fois hospitalières et enseignantes et que l'instruction gratuite serait restreinte aux classes indigentes; de plus, que les sœurs, durant une sorte de noviciat complémentaire, étudieraient les règles admises et les pratiqueraient pour s'en pénétrer, puis prononceraient les vœux selon la formule des Frères et prendraient le voile.

Désormais l'Institut des Sœurs de la Miséricorde était

établi sous sa forme définitive. Il relevait maintenant du Souverain Pontife. Dans l'année même, une ordonnance royale allait encore le reconnaître civilement.

La cérémonie des vœux eut lieu, le 21 septembre 1838. Depuis six ans qu'elle avait conduit ses filles dans l'antique domaine abbatial de Saint-Sauveur, la Mère Marie-Madeleine n'était point restée dans l'inaction. Sa vieillesse accusait la verdeur des maturités les plus résistantes. Elle avait procédé avec célérité aux réparations essentielles; elle avait assuré, soutenue par le dévouement de l'abbé Lerenard et de ses religieuses, le plein rendement des terres labourables; elle avait organisé boulangerie, basse-cour, ateliers. Ainsi l'établissement avait pu rapidement convenir à ses fins : hospitaliser des dames en chambre et, surtout, accueillir des élèves.

Celles-ci peu à peu affluèrent : orphelines, pensionnaires, externes, et de toutes conditions. La grande pensée de la fondatrice se réalisait : au lendemain de la Révolution, — comme au siècle précédent M. de la Salle l'avait fait pour les garçons, — procurer l'éducation chrétienne aux petites filles du peuple et, par surcroît, de la bourgeoisie. Elle voulut pour ses élèves un enseignement pratique, en rapport avec le rôle qu'elles auraient, pour la plupart, à jouer dans la vie. Quand elles sortaient de ses mains, elles possédaient une bonne instruction usuelle et elles étaient propres à tous les ouvrages d'une excellente maîtresse de maison. Elles se distinguaient aussi par une solide formation, une piété sérieuse et raisonnable, capable de se concilier avec les devoirs du foyer.

Pour divers motifs, — simplicité des Sœurs de la Miséricorde, sévérité du régime, pauvreté de l'Institut, — les entrées au noviciat furent d'abord assez espacées. Mais insensiblement le courant vers l'abbaye suivit un cours régulier et les recrues arrivèrent à la communauté un peu de partout. Il en vint du Puy-de-Dôme et du Midi. Vingt-cinq religieuses participèrent à la cérémonie des vœux en 1838; il y eut sept professes en 1839, quinze en 1840, dix-sept en 1841 et dix-sept en 1842. On ne négligea rien pour hausser les futures éducatrices au niveau des plus compétentes. Un saint prêtre vieilli dans l'enseignement, l'abbé Mabire, leur fournit une culture soignée. Bientôt, il fut possible de créer des postes nouveaux. Avant la mort de la fondatrice, la Congrégation en comptait déjà trente-sept, et l'un d'entre eux était à Paris même.

Entre temps, la servante de l'Eucharistie souffrait de reléguer Notre-Seigneur dans un oratoire d'occasion et elle ambitionnait de dresser un sanctuaire digne de sa présence. Elle projeta donc de réédifier l'église abbatiale et de lui restituer sa splendeur ancienne. Elle se mit à l'œuvre avec entrain. Comme toujours, elle n'avait pas d'argent, mais elle affirma qu'elle n'en manquerait point à l'heure des échéances. Elle n'avait point d'architecte; et, — merveilleux pouvoir de la sainteté, -- elle insuffla, pour ainsi dire, à un jeune menuisier de la bourgade la flamme de son cœur et un sens artistique consommé, grâce auquel il traça les plans, conduisit les travaux et sculpta les ornements d'une magnifique restauration.

Mais, en bénissant ostensiblement les entreprises de la Mère Postel, Dieu n'avait pas écarté les afflictions de son chemin. Elle endurait alors, avec une angélique patience, une hostilité, aussi malencontreuse qu'injustifiée de la part du curé[1] et du maire. Une épreuve plus sensible manifesta encore son énergie inébranlable. Tandis qu'elle se réjouissait des progrès de l'église, dans la nuit du 24 novembre 1842, un ouragan d'une violence inouie, qui dévasta la région, ouvrit « en deux comme un livre » la tour de l'abbaye et la moitié de la maçonnerie s'effondra sur le sol. Tous les amis de la Mère Postel étaient consternés. « Ah ! c'est bien fini ! » gémissait l'abbé Lerenard; M. Delamare protestait que l'accident équivalait à un désaveu de la Providence; la Sœur économe représentait l'indigence de sa caisse. Récriminations stériles ! A quatre-vingt-six ans, la Mère Marie-Madeleine n'a rien perdu de son courage tenace, elle sent au surplus que le ciel l'inspire. Elle réveille donc les volontés chancelantes; elle confie à la Sœur Placide, — qui devait lui succéder, elle l'avait annoncé, dans le supériorat, — le soin de quêter à cet effet, à Paris et dans la Bretagne ; Ile imprime une seconde fois l'élan vainqueur à l'ouvrier prodigieux dont sa prière fit un maître; et, sans ressources, elle prononce qu'elle reconstruira l'abbatiale en entier. Tous cèdent à son impulsion irrésistible et, quatre ans plus tard, avant de mourir, elle pouvait contempler, tout près d'être achevé, le beau monument, bijou de pierre enchâssé dans le cadre pittoresque de Saint-Sauveur.

1. M. Avice, successeur de M. de Boisval qui, avec l'abbé Lerenard, introduisit la Mère Postel dans l'Abbaye.

*
* *

Telle fut, dans ses lignes fondamentales, l'œuvre de la Mère Postel. Telle fut aussi, tout au long d'une généreuse carrière, la Bienheureuse elle-même, cette âme résolue, saintement obstinée, ferme dans l'action, sûre du but et intrépide à le poursuivre, parmi les hésitations des sages, instinctivement ennemie des extrêmes, docile et prudente autant qu'audacieuse. Pour en expliquer toute la vigueur, la clairvoyance, la suréminente vertu, il faut l'étudier dans sa vie intérieure, uniquement orientée vers Dieu, embrasée d'une inexprimable charité.

La perfection du divin amour en elle se traduisait, dans l'intimité de son cœur, par une ardente passion pour l'Eucharistie. Aimer Jésus, l'adorer, le recevoir, se donner à Lui, écouter sa parole, obéir filialement aux touches de sa grâce, s'appliquer à élargir son règne lui étaient choses naturelles comme de respirer et de vivre. Depuis sa première communion, aussi souvent qu'elle l'avait pu, elle avait assisté à la messe et participé au corps du Christ. Inlassablement, alors qu'elle vaquait à ses occupations, sa pensée, comme la lampe du temple, veillait près du Saint-Sacrement. Son plaisir était de prolonger ses méditations en présence du tabernacle jusqu'à la nuit avancée; elle apercevait l'hôte céleste des yeux de sa foi, comme s'il se fût rendu visible à ses regards de chair. Jamais, même à Saint-Sauveur, elle ne renonça au service de la sacristie et de l'autel.

De cette source féconde lui venait une sève surabondante et puissante qui spiritualisait ses affections et sanctifiait ses moindres actes. Le P. Barbey d'Aurevilly, frère du « connétable de lettres », parle de son « cœur déjà saint à douze ans ». Un parfum d'innocence et de virginité se dégageait en effet de toute sa personne. Elle eut toujours une telle crainte d'offenser Dieu que, enfant, elle tressaillait de joie, lorsque grondait le tonnerre, parce qu'alors, disait-elle, les pécheurs n'osaient blasphémer. Et l'on ne saurait mentionner la plus petite défaillance de sa vertu.

Imiter Notre-Seigneur, là où les âmes communes se dérobent, c'est-à-dire dans le renoncement et la mortification, était devenu un besoin de sa dilection. Quel que fût l'état de sa santé, elle a toujours proscrit le feu de sa chambre. Elle ne faisait par jour qu'un maigre repas, et, du

mercredi saint jusqu'à Pâques, elle n'absorbait aucune nourriture. Lorsque la congrégation se soumit aux constitutions de M. de la Salle, elle réclama, comme un privilège, de répudier, pour elle-même, les adoucissements qu'elles apportaient à la règle primitive. Dans les temps de misère, les religieuses n'eurent pour lit qu'une poignée de paille, mais elles ne s'en plaignirent point, sachant que la Supérieure se réservait une couche plus dure. Dans son extrême vieillesse, d'ailleurs, et secouée par des crises d'asthme, elle ne dormit jamais que sur une planche rugueuse qu'elle recouvrait d'un drap pour en masquer la nudité. Douce envers ses subordonnées, remplie d'attentions délicates à l'égard de la souffrance, elle était pour elle-même impitoyable, et elle maintint constamment sur sa poitrine un corset armé de 1164 pointes de fer qu'on trouva maculé de sang, après sa mort.

Maître absolu des ressorts de son âme, cet amour divin nous fournit sans peine le secret de l'inaltérable et surnaturelle confiance qui lui valut de considérer les pires épreuves comme une bénédiction d'En-Haut, et de se redresser plus vaillante, sous le poids des avanies, comme la fleur écrasée par l'orage, aux brûlants rayons du soleil. Il lui inspira, en outre, pour la hiérarchie sacerdotale, en laquelle elle voyait, à ses différents degrés, une émanation de la majesté et de l'autorité du Christ, le respect le plus profond et l'obéissance la plus absolue.

De là jaillissait encore son zèle véritablement apostolique. La vierge prêtre joignait à « l'esprit de sacerdoce » ce qu'on a nommé « le tourment sacré des âmes ». A Barfleur, elle entraînait par d'ingénieuses industries ses jeunes élèves au bien, et l'on cita, dans la suite, comme des modèles, les mères de famille qui avaient reçu son empreinte. Ce « tourment » n'a-t-il pas accaparé toute sa vie, puisqu'il est à l'origine de toutes ses démarches pour la fondation de son Institut ? Il ne la laissa jamais en repos. Une autre congrégation, l'Institut des Frères de la Miséricorde, lui est redevable de son existence, car c'est la Mère Postel qui en suggéra l'idée à M. Delamare. Aussi bien, devine-t-on sans cesse le même souci, dans les propos de la Supérieure à ses religieuses, et, par exemple, dans ces paroles si caractéristiques : « Une sœur enseignante doit sauver au moins mille âmes durant sa carrière : un tiers parmi ses élèves, et les deux autres tiers par l'influence des enfants pieux sur leurs parents ».

Le principal biographe de la Mère Marie-Madeleine, Mgr Legoux[1], a raconté en de copieux chapitres, quantité d'anecdotes où se trahit le goût de la Bienheureuse pour l'humilité et la pauvreté. Elle avait un charme souverain dans sa manière de s'effacer : Un ecclésiastique à qui elle demandait : « Monsieur l'abbé, que désirez-vous ? » lui répondit : « J'attends Madame la Supérieure ». — « Hélas ! Monsieur l'abbé, continua-t-elle, c'est moi qui en tiens la place ». Et quelle sincérité dans l'expression de son désintéressement ! Je crains la fortune pour les communautés, avouait-elle, et je ne désire que le strict nécessaire... La pauvreté doit être la base de la congrégation que Dieu m'a appelée à fonder. Le jour où elle perdrait l'esprit de pauvreté, elle tomberait ».

Ainsi, comme ces luthiers qui, ayant retrouvé le vernis des vieux maîtres, transmirent à leurs instruments des sonorités qu'ils ne connaissaient plus, la Mère Postel sut imprégner son âme de l'ardeur et de la foi des siècles lointains et, en nos jours de christianisme diminué, fit monter vers Dieu le chant oublié des vertus antiques : Elle était « l'Evangile en action ».

Quoi d'étonnant, dès lors, que Dieu se soit plu à illustrer la sainteté de sa servante et à semer les miracles sur ses pas. En un clin d'œil, un jour, à l'heure de la marée haute, la Bienheureuse fut transportée, à travers la baie de Gatteville-Barfleur. Elle put, une autre fois franchir une rue inondée par la mer, sans mouiller sa chaussure ; et, en une circonstance où les flots l'empêchaient de se rendre à la messe, soudain ils s'ouvrirent devant elle pour lui livrer passage.

Fréquemment, on l'a aperçue, alors qu'elle se croyait seule, plongée dans les ravissements de l'extase. Déjà, à Barfleur, ses élèves l'avaient admirée soulevée de terre, à genoux, pendant son oraison. Et plusieurs de ses filles ont témoigné que, à Saint-Sauveur, le prodige s'était reproduit à maintes reprises, sous leurs yeux. Elle a possédé le don de divination et de prophétie autant que le Curé d'Ars qui, en 1851, envoyant une novice à son Institut, la proclamait « une sainte ». A des sœurs, à des gens du monde, à Mgr Delamare, elle a révélé des détails typiques de leur destinée future. Elle prédit la date de sa propre mort et

1. *La Vénérable Marie-Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs de la Miséricorde, dites aussi des Ecoles Chrétiennes*, 2 volumes grand in-8, 1906.

celle du décès de la sœur économe ; elle avertit le jeune architecte de l'église qu'il mourrait avant d'avoir tout à fait terminé son œuvre. En récompense de sa confiance en Dieu, l'argent lui arriva toujours, d'une manière inespérée, en temps opportun. Dans les moments de disette, sur ses instances, on vit le pain et les pommes de terre se multiplier à la boulangerie ou à la cuisine de l'abbaye. Sa prière a guéri instantanément des maladies incurables : à Tamerville, en particulier, un cancer qui consumait la sœur Aimable ; et, à Saint-Sauveur, une horrible plaie scrofuleuse qui rongeait la sœur Philomène.

A parcourir les documents où sont minutieusement consignées toutes ces merveilles, on croirait promener ses regards sur quelques pages de la *Légende dorée*. Et pourtant chacun de ces faits a été l'objet du plus rigoureux contrôle.

La mort de la Mère Postel fut le digne couronnement de toute son existence. Elle ne connut point le déclin. A quatre-vingt-dix ans, la sœur Marie-Madeleine conservait ce masque mobile, fin et volontaire du portrait que, par obéissance, elle laissa exécuter de sa personne et sur lequel les traits du visage ont la vivacité et la netteté qu'on remarque aux miniatures de livres d'heures. Mais, sourdement, la vieillesse opérait ses ravages dans sa constitution affaiblie et la Supérieure ne s'illusionnait pas sur la proximité de l'éternel départ. A l'issue de la retraite annuelle, en août 1845, elle embrassa les sœurs des postes éloignés avec de tendres effusions d'adieu. Le rêve du ciel la hantait incessamment, et, comme une mélodie, on l'entendit moduler ces mots : « Quand te verrai-je, ô belle patrie ? » Le 2 juillet 1846, après la Visitation, elle déclara qu'elle n'assisterait plus sur terre qu'à une fête de la T. S. Vierge. Jusqu'au dernier moment, elle réunit ses sœurs pour les conférences régulières, récita le bréviaire avec le chapelain, comme elle en avait l'habitude. Le 14, on lui administra l'extrême-onction ; le 15, mourante, elle descendit néanmoins à la chapelle, pour la messe et la communion. Elle ne s'étendit réellement sur son grabat que pour exhaler son dernier soupir. C'était le 16 juillet, au soir de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Le lendemain, dans la journée, elle bénit ses filles, sur l'invitation de l'abbé Lerenard ; et, se renfermant dans un divin

colloque qu'aucune voix n'osait troubler, elle proféra, à la fin, cette parole : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains ». Puis, elle d'en alla, sans agonie, de ce monde, parmi ses frères les anges.

C'était le commencement de la Gloire.

Ici-bas aussi, la gloire commençait pour la Mère Postel. La solennité de ses funérailles fut un triomphe. Le murmure de la foule priante et enthousiaste la proclamait « sainte » ; et cette affirmation spontanée et unanime nimbait déjà son front de l'auréole immortelle. Dieu a confirmé le crédit de celle qui l'aima si héroïquement par l'expansion de son œuvre : Son Institut devait compter, au début du XX^e^ siècle, environ douze cents religieuses et plus de cent cinquante maisons, — écoles, hospices, ouvroirs, orphelinats, — répandues à travers la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. En même temps que l'Institut prospérait progressivement, vers le tombeau de la fondatrice, les populations accouraient à l'envi, pour implorer, avec une invincible conviction, la guérison ou la consolation ; sans relâche, les miracles ont fleuri autour de sa cendre vénérée.

C'est, en un sens, sous la pression de la foi populaire que le procès de Béatification a été entrepris ; sous la même pression, Dieu et son vicaire l'ayant ratifiée, que la Mère Marie-Madeleine, deviendra dans quelques semaines Sainte Marie-Madeleine Postel. Rome glorifiera avec elle le pays chrétien — la petite patrie — dont elle a incarné jusqu'à la plus sublime perfection, les simples et fortes vertus, que son influence et celle de ses filles ont contribué à garder fidèle aux traditions catholiques et à l'Eglise. Là, nous pouvons l'espérer, ne se bornera pas la glorification. L'Institut des Sœurs de la Miséricorde a ouvert une pépinière de sainteté. Dernièrement, la curie diocésaine a demandé l'introduction en Cour de Rome de la cause de Sœur Placide, deuxième supérieure générale de la congrégation, autre fleur exquise du Val-de-Saire et du Bocage valognais. L'humble religieuse a si bien marché sur les traces de sa mère qu'elle en a été, au dire des témoins, « une copie vivante ». D'incontestables miracles consacrent aussi sa mémoire et sa vertu. Sans prévenir, d'aucune façon, les décrets de l'Eglise, il n'est pas interdit de penser qu'elle suivra la sœur Marie-Madeleine sur les autels.

H. Piot,
Docteur ès lettres.

Sainte Madeleine-Sophie Barat

On sait l'enseignement de saint Thomas. A la contemplation[1], qui a Dieu pour objet, appartient la primauté ; l'action s'occupant du prochain dans les œuvres de charité, ou de nous-mêmes dans l'acquisition de vertus, vient ensuite. Seulement une vie qui unirait harmonieusement les deux autres serait logiquement supérieure, encore que dans cette « vie mixte », c'est toujours la contemplation qui l'emporte en dignité, travail et prière, prière et travail, étroitement fondus, le travailleur sortant plus actif de son oraison, mais aussi ne quittant le travail que plus dispos pour l'union divine, c'est la grande vie apostolique, celle d'un saint Paul. Et saint Thomas résumait toute sa doctrine en cette formule célèbre qui dit tout : « Contempler et donner de sa contemplation est plus parfait que contempler sans rien de plus, de même qu'éclairer est plus que luire seulement ».

Ce serait singulièrement rétrécir cette doctrine, de ne l'entendre que des prédicateurs et des professeurs de théologie. Si elle est vraie, elle l'est de tout apostolat, quel que soit le degré, et même quelle qu'en soit la forme. Une petite maîtresse d'école, catéchiste dans l'âme, qui nourrit son travail quotidien de sa prière quotidienne, qui ne travaille bien que parce qu'elle a bien prié, et dont le travail nourrit la prière, loin de la contrarier, rentre dans la condition formulée par saint Thomas : Contempler et donner de sa contemplation. De cette interprétation sainte Madeleine-Sophie Barat nous semble offrir en toute sa vie une confirmation éclatante.

***

Elle fut mise d'abord à une école rude. Elle avait dix ans, quand la grande révolution vint bouleverser la pai-

1. Nous prenons le mot contemplation au sens très large de vie de prière pénétrée d'amour, d'esprit d'oraison.

sible existence de sa famille en la paisible ville de Joigny, du diocèse de Sens. Elle était née dans un milieu modeste : son père était vigneron et tonnelier. Chétive, mais vive, singulièrement intelligente, elle eut pour maître son frère Louis qui se destinait à l'état ecclésiastique. Il se chargea de donner à sa « petite sœur » une formation intellectuelle au-dessus de sa condition. Très ambitieux pour elle, il lui faisait apprendre tout ce qu'une jeune fille instruite peut savoir, et plus encore. Elle sut assez de latin, et même de grec, pour réciter des tirades de Virgile et d'Homère. L'italien suivit, et l'espagnol. Jeté en prison, l'abbé dut interrompre sa tâche. Quand il la reprit, ce fut l'Ecriture sainte, les saints pères, les théologiens qu'il lui fit lire. Et il ne lui passait rien, le terrible maître. Pas de marque d'affection ni de reconnaissance. Il jetait au feu les compositions qui lui déplaisaient ; parfois même, dit-on, il soulignait les solécismes d'un soufflet. Une autre eût été brisée à ce régime, eût versé dans la pusillanimité. Madeleine-Sophie, sous son maître impitoyable, apprit surtout à être humble, haineuse de mal, éprise de perfection, sévère pour elle-même. Elle se rompit à l'abnégation.

Or Madeleine-Sophie, qui maintenant avait vingt ans, eût voulu être carmélite. C'était bien sa voie, ce semble, tant elle aimait la vie cachée, ensevelie en Dieu, silencieuse, disons la vie contemplative. Elle semblait ne point sortir de sa quiétude profonde, ne voyait rien de ce qui se passait autour d'elle. Dieu l'absorbait. Il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie, sa voix douce, la réserve et l'élévation de toute sa personne qui ne trahît l'âme pour laquelle il n'y a de vrai que l'invisible. Mais point de Carmel alors pour les âmes contemplatives. Et puis Dieu avait d'autres desseins.

Pour être complet, il faut ajouter que ce rêve du Carmel n'était pas le seul à tenter cette âme. A certaines heures des pensées bien différentes l'occupaient. Elle regardait du côté des missions. Si sainte Thérèse l'attirait, saint François Xavier ne lui faisait-il pas signe ? Mais elle n'eut point à choisir. Dieu se chargea de choisir pour elle et de lui offrir une vie où elle unirait toutes ses aspirations.

*
* *

En ce temps-là, de côtés divers, on s'ingéniait pour refai-

re en France une église vivante et normale. Des congrégations se groupaient dans l'ombre, obviant de leur mieux aux besoins pressants. Tandis que les anciens jésuites attendaient patiemment l'heure où Dieu rendrait la vie à leur compagnie, de jeunes prêtres essayaient de la ressusciter sous un autre nom. Ainsi les pères du Sacré-Cœur. Mais leur supérieur, le père de Tournely, se demandait : à côté d'une société de prêtres n'y aurait-il pas place pour une congrégation de femmes également dévouée au Cœur de Jésus, et travaillant par l'éducation à former des mères de famille chrétiennes? Il devait mourir après un essai infructueux ; mais, au père Varin, son compagnon, il disait : « C'est Dieu qui le veut ; je puis m'être trompé sur le temps et sur les moyens, mais cette société existera ».

En 1800, les pères du Sacré-Cœur, devenus *pères de la Foi*, étaient en France. Le père Varin, leur chef, ancien soldat à l'armée des princes, ardent, extrêmement vif et décidé, dévoré de zèle, militaire dans l'âme, avait ce qu'il fallait pour lancer une œuvre. L'abbé Barat, devenu le père Barat, lui fit connaître sa « petite sœur ». Tout de suite, le père Varin comprit que cette enfant, délicate, humble, simple mais très instruite, était l'instrument préparé par Dieu. Il lui signifia d'autorité que le Carmel n'était point son affaire, qu'à cette heure l'Eglise avait besoin d'apôtres, de maîtresses pour l'enfance, mais de maîtresses absolument vouées à la gloire de Dieu, et puisant leur zèle dans le Sacré-Cœur.

Le 21 novembre, Madeleine-Sophie et deux amies, entre les mains du père Varin, dans une petite chapelle de la rue de Touraine, se donnaient à Dieu.

Ce qu'il faut noter en cet imperceptible début, c'est, Dieu le voulant ainsi pour une fin plus haute, la vie contemplative sacrifiée à l'apostolat ; mais non pas la contemplation. Elle ne peut l'être : c'est sur elle que l'on compte pour vivifier, féconder, approfondir l'apostolat. Le mot n'est point prononcé, ce n'était guère la mode alors, mais la chose est là. En dépit des apparences, on entend rester fille de sainte Thérèse. Or, beaucoup travailler pour Dieu, fût-ce dans une vie jugée commune par les hommes, mais crucifiée et pénétrée de prières, n'est-ce pas vivre du pur esprit de la sainte d'Avila ?

Et de l'esprit de saint Ignace aussi : car les directeurs de Madeleine-Sophie, en 1800, veulent être et seront

un jour jésuites. Ils le sont déjà de cœur. Et puis faut-il donc tant distinguer esprit et esprit, quand le seul maître est l'Esprit-Saint ? « Dans les commencements, racontait le père Varin, lorsque nos premières mères n'étaient encore que quatre, je les réunissais tous les matins après la messe, et nous conférions ensemble sur notre société. Une des premières questions proposées fut celle-ci : « Quel en doit être l'esprit ? » La réponse fut bientôt faite ; toutes, d'une voix, nous dîmes : « Ce sera la générosité ». Ainsi, un amour fort et généreux pour Jésus-Christ, voilà ce qui nous parut devoir être le caractère des épouses de son cœur. Le Sacré-Cœur de Jésus ne veut que des âmes grandes. »

*
* *

Mais pourquoi le Sacré-Cœur ?

Il y avait un peu plus de cent ans que la dévotion au Cœur adorable de Jésus, sous sa forme moderne et définitive, était partie de Paray-le-Monial à la conquête du monde. Malgré des obstacles sans nombre, elle s'était imposée. Divers ordres religieux avaient eu leur part dans cette diffusion. Les confidences divines avaient été faites, comme il convenait, à une contemplative, fille de saint François de Sales. Comme il s'agissait de ramener les hommes à une notion saine de l'amour de Dieu, c'est aux plus ardents adversaires du jansénisme que Notre-Seigneur avait confié la défense doctrinale de la dévotion, aux fils de saint Ignace. D'autres l'avaient répandue dans le cloître, les confréries, jusque sur les champs de bataille. La Révolution lui avait donné ses martyrs. Elle occupait désormais sa place dans la liturgie. Tout n'était pas dit encore. Il y manquait des congrégations religieuses ayant pour objet principal d'honorer ce Cœur divin, de le faire connaître et glorifier, ou bien pour lesquelles ce culte fût un des principaux moyens de sanctification et d'apostolat. Ces instituts d'hommes et de femmes sont nombreux aujourd'hui. La petite société qui, le 21 novembre 1800, prenait naissance à Paris est parmi les plus anciennes[1].

1. Il faut mettre avant elle la société des Pères du Sacré-Cœur dont on a parlé et la société éphémère de religieuses essayée en Allemagne par le P. de Tournely.

Quant à la « Congrégation des Sacrés-Cœurs » (Picpus), c'est le 20 octobre 1800, donc un mois avant la mère Barat, qu'elles firent leurs vœux.

Lorsque, une quinzaine d'années plus tard, le jeune institut aura pris pleine conscience de ses fins et de ses moyens, éliminé quelques éléments de confusion, ravivé le pur esprit des premiers jours, les religieuses pourront lire, au début d'un *Plan abrégé* de leur congrégation, cette page caractéristique :

« Dieu dont la providence dispose de tout avec sagesse pour le bien de son Eglise lui a donné dans tous les temps des secours proportionnés à ses besoins : mais c'est surtout dans ce dernier siècle (le XVIII[e]) qu'il a fait éclater envers elle sa bonté et sa magnificence : en lui découvrant les immenses trésors de grâces renfermés dans le cœur de son Fils, il a voulu par là non seulement faire rendre à ce divin Cœur le culte d'amour et d'adoration qui lui est dû à tant de titres, mais aussi ranimer le flambeau de la foi et le feu sacré de la charité que l'impiété s'efforçait d'éteindre dans tous les cœurs. La dévotion au Sacré-Cœur est marquée à des caractères qui ne permettent pas d'y méconnaître le doigt de Dieu... »

Suivent quelques considérations sur le développement de ce culte depuis un siècle. Tout cela « prouve combien cette dévotion est agréable au Seigneur, et que c'est lui-même qui l'inspire. C'est donc pour entrer dans ses desseins si clairement manifestés de nos jours » que s'est fondée cette petite société. Sa fin « est de glorifier le Sacré-Cœur en travaillant au salut et à la perfection de ses membres par l'imitation des vertus dont ce divin Cœur est le centre et le modèle, et se consacrant, autant que cela peut convenir à des personnes du sexe, à la sonctification du prochain comme à l'œuvre la plus chère au Cœur de Jésus... Il s'ensuit que l'esprit de cette société est essentiellement fondé sur l'oraison et la vie intérieure, puisqu'on ne peut dignement glorifier le Cœur adorable de Jésus qu'autant qu'on s'applique à en étudier les dispositions intérieures pour s'y unir et s'y conformer. »

Cette page, qui ouvre les constitutions de la société, n'est pas de la mère Barat. Elle est du père Druilhet, un de ses conseillers de la première heure, mais elle traduit exactement les vues de la sainte.

Tout pour la plus grande gloire du Sacré-Cœur, c'est-à-dire de Jésus aimant les hommes jusqu'à se livrer pour eux. Par une oraison intense, par une intense vie intérieure, on commencera par réaliser la belle consigne de saint Paul : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu,*

aimez en votre âme ce qu'en son cœur aimait le Christ Jésus. On l'étudiera donc dans la prière : il sera le modèle de toute vertu et de tout dévouement. Enflammé à son contact, sanctifié par lui, on sera son instrument pour exécuter de son mieux les plus chers de ses désirs : être connu dans son amour, être glorifié par l'amour réciproque des âmes. C'est là ce que la société du Sacré-Cœur cherchera à lui procurer, et dans ses membres et dans le prochain. Société apostolique vouée aux œuvres qui conviennent aux femmes, à l'éducation par dessus tout, elle n'oubliera jamais que son objet propre est de faire connaître aux personnes du monde l'amour de Jésus pour les hommes[1].

Et voici maintenant les conséquences de cette vocation. La mère Barat eut souvent l'occasion d'y revenir. Elle disait à la mère Duchesne, peu de temps après l'approbation de l'Institut par Léon XII :

« Salut à toute votre famille, dites-lui que je la conjure de ne point porter en vain le nom du Cœur de Jésus. Il vient de nous être donné par le chef de l'Eglise, à la face du ciel et de la terre. Quelles obligations nous impose-t-il ? Celles que Jésus-Christ a bien voulu contracter pour l'amour de nous : vie de souffrance, d'immolation, état continuel de victime pour le salut des âmes... Ah ! quel degré de perfection nous devrions atteindre pour remplir cette céleste vocation !... »

Et encore : « Souvenez-vous toujours, mes bonnes filles, qu'une épouse du Sacré-Cœur se forme au pied de la Croix. »

Dans une conférence :

« Vous le savez, le Sacré-Cœur est le fondateur de cette petite société ; longtemps avant qu'elle existât, il fit connaître à ses serviteurs[2] qu'elle devait réunir l'esprit intérieur de sainte Thérèse, l'humilité et la douceur de saint Ambroise, le zèle de saint Ignace. Lorsque nos cons-

1. Le Père L. de Tournely assignait à l'institut qu'il voulait fonder parallèlement à sa société de missionnaires, l'objet suivant : « Se dévouer au Cœur de Jésus, ressusciter l'amour de Jésus dans les âmes et la lumière de sa doctrine dans les esprits ; pour cela prendre les sentiments et les dispositions intérieures de ce Cœur divin et les répandre par le moyen de l'éducation de la jeunesse ». Baunard, I, p. 38.

2. Il s'agit du père Nectoux mort en 1775, célèbre par des prophéties sur la révolution, la destruction et la restauration de la compagnie de Jésus, etc. — Pourquoi saint Ambroise ? On attendrait plutôt saint François de Sales.

titutions furent dressées, on ignorait cette révélation, ou du moins on n'y pensait pas, et pourtant leur texte exprime formellement le dessein de Dieu. Cette petite société est essentiellement fondée sur l'esprit intérieur... Les épouses du Sacré-Cœur doivent s'efforcer d'imprimer chaque jour plus profondément dans leur cœur, l'amour de l'humiliation... se regarder comme les dernières de toutes et être contentes des plus bas emplois... Enfin viennent les œuvres de zèle, le moyen à employer pour procurer la gloire du Sacré-Cœur de Jésus et les vertus qui en assureront les fruits, foi vive, profond mépris du monde, humilité, modestie, simplicité, obéissance. »

*
* *

La bonne Mère ne s'en doutait guère en parlant ainsi, c'était son portrait ressemblant qu'elle esquissait.

Pour commencer l'œuvre et lui donner son esprit fondamental, Dieu avait préparé cette âme claire, limpide et droite, humble par dessus tout. Madeleine Sophie Barat est gaie, elle a de l'esprit, de la lecture, elle sait écrire et elle sait parler. Elle a toutes les qualités d'intelligence qu'on peut souhaiter à une femme d'action destinée à un grand rôle. Elle est énergique aussi, mais d'une énergie paisible, patiente et qui sait attendre. Elle a cette douceur prenante qui est en certaines occasions une force irrésistible.

Elle aura beau réclamer l'oubli, essayer de se faire passer pour froide, indifférente... Elle écrira par exemple à une de ses novices : « C'est peine perdue de s'attacher à moi, et d'attendre de ma part un retour tant soit peu sensible : soit nature ou plutôt habitude, car j'y cherche en vain de la vertu. » Et pourquoi ? Parce que, se privant de la compagnie de la Mère Thérèse, elle n'en éprouve aucun regret ; elle est heureuse au contraire du bien qu'elle a à faire dans sa nouvelle situation. » L'argument n'a rien de convaincant, il prouve seulement que si elle aime ceux qu'elle doit aimer, elle aime Dieu par dessus tout. En fait, elle a cette puissance d'aimer, privilège des saints, qui se développe dans l'ordre, et qui peut aller très loin, parce qu'elle ne part jamais que de Dieu. Sur toute créature où elle constate le manque ou le besoin de Dieu, notre sainte est prête à se pencher. Elle aimera les petits, les faibles, les pauvres, les enfants, les

pécheurs. Les animaux mêmes, les fleurs, les brins d'herbes, lui seront chers : ils sont l'œuvre de Dieu. Vraiment elle est faite comme personne pour comprendre cette source d'amour qu'est le cœur divin.

Elle le comprend d'autant plus qu'elle aussi, à sa manière, elle est douce et humble de cœur. L'humilité, était sa vertu caractéristique, celle qui frappait le plus, celle sur laquelle il nous a été conservé peut-être le plus de détails, celle qu'elle prêchait avec le plus d'insistance. Le chapitre consacré à ce sujet dans la biographie écrite par la Mère Cahier ne comprend pas moins de 25 pages in-8° et pleines de choses. Il avait raison, cet ecclésiastique qui, en 1844, disait à une communauté du Sacré-Cœur : « Il faut, Madame, que votre fondatrice soit bien humble. J'en ai la preuve dans la rapide propagation de votre société et dans le bien qu'elle opère. »

Bien entendu, elle ne voulait pas entendre parler de ce titre de fondatrice ; le Sacré-Cœur avait tout fait. Evidemment. Elle pouvait ajouter l'action entreprenante du Père Varin. Elle n'a point eu l'initiative de la première fondation, celle d'Amiens (1801). Elle vécut là, cachée, toute en Dieu, silencieuse, appliquée à purifier son âme, trop appliquée même, car il fallait la rappeler à l'esprit du Sacré-Cœur qui est paix, joie, dilatation. Si son frère le Père Barat, toujours un peu excessif, risquait de la troubler par ses exigences, le Père Varin survenait qui remettait tout en ordre. Ce fut l'année douce dans sa vie, toute à la prière et à l'humble travail des classes. Mais le 21 décembre 1802 marqua la fin de cete paix. D'autorité, comme pour la vocation première, le Père Varin signifiait à sœur Sophie qu'elle était supérieure. Elle cria grâce ; elle cria grâce pendant dix ans ; le Père fut inflexible. Il fallut à toute force sortir de soi-même et passer à la vie active.

Si du moins cette vie active avait été celle de l'apostolat en pays infidèle ! En 1805, elle fondait la maison de Grenoble : c'est le moment où le désir des missions s'aviva en elle. On lui fit comprendre que là encore les vues de Dieu étaient autres. « Du moins, disait-elle, puisque, Seigneur, vous n'agréez pas le désir de votre servante, permettez-moi de vous demander une compagne qui, un jour, fasse cette œuvre en ma place, et qui la fasse mieux que moi. » Cette fois, la prière fut entendue. La personne qui lui passait à Grenoble le monastère de Sainte-Marie

d'En-Haut, ses pensionnaires et ses maîtresses, était la Mère Duchesne, celle qui devait fonder le Sacré-Cœur en Amérique, avec des écoles chez les Indiens.

En 1806, la Mère Barat dut courber la tête plus bas encore qu'en 1802 : on l'élisait supérieure générale. Elle fut atterrée. Qu'aurait-elle dit si elle avait prévu que le joug de l'autorité serait sur elle toute sa vie, et qu'elle atteindrait ses 86 ans ?

***

Les années qui suivent sont presque toutes marquées par des fondations nouvelles. Poitiers, Niort, Cugnières (Oise), Gand ; et aussi par de grosses épreuves. Un esprit brouillon et personnel, qui déjà avait porté le trouble dans l'œuvre de la Bienheureuse Julie Billiard et se tenait pour le vrai fondateur du Sacré-Cœur, l'abbé de Saint-Estève, faillit tout ruiner. Il voulut, comme aux sœurs de Notre Dame, donner des constitutions de sa façon. L'esprit premier de l'institut y était complètement aboli.

L'orage passa, puis la série des fondations reprit pour ne plus s'interrompre. Peu d'années qui ne soient marquées par l'entrée dans quelque ville nouvelle. Pendant que la Société s'étend en France, de Lyon à Bordeaux et de Lille à Perpignan, elle est introduite en Savoie et en Italie. Une première maison est fondée à Rome en 1828. Depuis dix ans déjà le Sacré-Cœur avait été porté aux Etats-Unis par la Mère Duchesne.

C'est aussi le temps où, avec les PP. Varin et Druilhet, la fondatrice travaille aux constitutions. Elle organise le noviciat central de Paris, préside les Conseils généraux de la société, obtient de Léon XII, en 1825, une première approbation.

Sur le moment, la révolution de 1830 apporte surtout des anxiétés et des tristesses : elle n'interrompt pas les fondations, au Canada, en Belgique, en Algérie, en Irlande. Mais l'année 1839 ouvre la série des épreuves, les plus dures qui puissent atteindre le cœur de la fondatrice, celle des contradictions au dehors et des divisions au dedans. Nous n'avons pas à détailler les faits. Il suffit de rappeler que le développement de la société devait amener certaines modifications dans son gouvernement, que ces modifications jugées excessives par les uns, insuffisantes par les autres, provoquèrent des divergences de vues chez les

amis du Sacré-Cœur, parmi les évêques, et jusque dans l'entourage de la Mère générale. Et elle gémissait : « Qu'est devenu le *Cor unum* dont nous étions si fières ? disait-elle... Je suis comme l'attelage des quatre animaux dont parle le prophète, tirée en sens contraires. » Et l'on allait insinuant que ses facultés baissaient, qu'elle n'était plus à la hauteur de sa tâche, etc., etc. Par contre, d'autres observaient : « Il semble que le Seigneur ait agrandi pour elle la mesure de douleur qu'il est donné à un cœur d'homme de contenir. » Elle laissait dire : « *Jesus autem tacebat*, ces trois mots sont toute ma force », écrivait-elle à une amie. La crise enfin passa, Rome donna raison à la Mère générale et tout rentra dans l'ordre. Mais après l'épreuve du dedans, celle du dehors ne tarda pas. La révolution cosmopolite, aux environs de 1848, expulsa le Sacré-Cœur de la Suisse et du Piémont. Du moins ces souffrances-là n'étaient pas sans compensation : on avait part à la béatitude promise aux persécutés.

Sous le second Empire, le progrès continue. Cinq nouvelles maisons sont ouvertes en France, ce qui porte à 44 le nombre de maisons françaises. On est maintenant en Hollande, en Westphalie, au Tyrol, en Prusse, à la Havane, à Chicago, en Autriche, au Chili, en Espagne.

* * *

On devine ce que tout cela suppose de travail chez la supérieure : longs et fréquents voyages surtout dans les débuts, relations sans fin et souvent délicates avec toutes sortes d'autorités, consultations, visites. Il faut élaborer des plans d'études, donner des conseils de vie intérieure, faire des conférences, inspecter de près toutes choses, s'ingénier devant les circonstances imprévues. Pour se faire une idée exacte de cette vie, il faudrait la suivre dans l'intérieur des communautés, dans les pensionnats, dans l'école des pauvres, dans les œuvres de toutes sortes annexées à la grande œuvre de l'éducation, dans les retraites, les relations avec toutes les catégories de visiteurs, riches et pauvres. Mais vouloir sortir des généralités serait entreprendre une nouvelle histoire de la sainte et de son institut.

Disons cependant, pour que le tableau ne soit pas trop incomplet, qu'elle était souvent arrêtée par la maladie : son état de faiblesse était continu, mais ne l'entravait

point. Sa secrétaire, la Mère Cahier, parlant du courrier quotidien, nous dit :

« A moins d'impossibilité absolue, même étant malade, elle lisait tout ce qui lui était adressé, prescrivait la réponse à faire, s'en réservait la plus grande partie, car son activité, son parfait oubli de soi lui permettait un travail auquel nulle autre n'aurait pu suffire, et pourtant aucun détail d'administration ne lui échappait : tout, jusqu'aux soins matériels du ménage, provoquait de sa part d'utiles observations ou des encouragements. »

Ce travail de la correspondance était coupé par d'incessantes visites. Pour ne parler que des religieuses qui avaient à la voir, la chambre de la mère générale était ouverte à qui voulait entrer. Les heures mêmes réservées au courrier n'étaient pas toujours respectées. On l'interrompait, elle écoutait, répondait sans impatience, donnait son temps sans compter. Puis, la visiteuse partie, elle reprenait la plume. Et il arrive que les lettres parfois se ressentent des conditions où elles ont été écrites.

Elle n'était pas sans se plaindre doucement quelquefois de cette contrainte : « Le travail commande ; au moins obtenez-moi qu'il soit une prière agréable au Cœur de Jésus par la pureté de mes intentions... »

— « Je suis comme un secrétaire de ministre, écrivait-elle à une autre ; je n'ai pas le temps de respirer ; puis les visites, les affaires se succèdent et au milieu de tout ce chaos, Jésus peut-il se trouver ? Oui, mais s'y plaire, y demeurer en paix ? J'en doute, et que ces doutes sont pénibles à l'âme qui le cherche et qui rencontre toute autre chose que lui ! Une pensée rassure, c'est que lui-même permet ce torrent ; il nous aidera donc et ne nous abandonnera pas, si nous continuons à le supporter pour lui, et surtout avec lui. »

— « Votre vie est comme la mienne, écrivait-elle à une supérieure vicaire, chargée d'une des provinces de la société, celle d'une esclave : heureuses de notre esclavage au service de Jésus-Christ. Si nous souffrons, ah ! c'est peu pour celui qui a été rassasié d'opprobes. Je dis avec le bon larron : ne l'avons-nous pas mérité ? »

— « Notre maison ne voit que des passages, disait-elle à la Mère Emma de Bouchaud à l'époque des mutations[1] ; ah ! si ce n'était pas pour la gloire du Cœur de Jésus,

1. Des changements annuels d'emplois et de maisons.

comme on préférerait un coin obscur et tranquille ! Convenez, chère Emma, qu'il a fallu souvent renoncer à ses goûts lorsqu'on se destinait au Carmel ! Vous êtes dans le même cas et je vous en félicite ; vous n'y auriez jamais eu à mortifier votre volonté autant qu'au Sacré-Cœur ; quand on comprend la Rédemption, on ne dit jamais « c'est assez », dès que les âmes devront être le prix de tant d'abnégation ! L'essentiel est de conserver l'esprit intérieur au milieu de tout ce tracas. Demandez cette grâce pour votre mère, ma fille. »

Avec cela, jamais pressée. Dans les œuvres les plus importantes, elle savait attendre l'heure de Dieu, l'occasion providentielle qui ordinairement marque la volonté d'en haut. Mais, dès que cette volonté s'était manifestée, rien ne l'arrêtait. Elle passait par dessus les difficultés de personnes et d'argent, choisissait pour réaliser ses desseins les instruments les meilleurs. Dans les contradictions — et elles ne manquèrent pas — à force de patience, de douceur, d'humilité vraie, de recours à Dieu, elle finit toujours par avoir le dernier mot. Après quoi, sa tâche accomplie, elle se taisait, rentrait dans l'ombre, se faisait petite : il n'y avait plus qu'à l'oublier. Maintenant, c'était à la Providence d'agir.

Elle savait bien qu'il faut s'en remettre à Dieu du bon succès de nos travaux. Sa confiance dans le Père qui est aux cieux était inconfusible. Elle gardait dans les contrariétés un calme que rien ne déconcertait.

« On sait à quelles épreuves, dit la Mère Cahier, elle fut mise en l'année 1839, après le Conseil général qui souleva tant de difficultés. (Il s'agit de la crise dont nous venons de dire un mot.) Luttant presque seule contre mille obstacles, elle fut sublime d'énergie et d'abandon au divin Maître ; elle espéra contre toute espérance, comme l'expriment les paroles suivantes d'une de ses lettres : « Habituée comme je le suis à la protection de Notre-Seigneur, je compte sur son secours et je m'appuie sur Lui seul ; en effet, j'ai peu d'amis puissants ; mais si Jésus est pour nous, qu'avons-nous à craindre ? Que faire ? mettre notre confiance en Dieu et espérer le secours de Lui seul. Nous en avons peu des créatures ; de toutes parts on nous abandonne ; cette vue cependant n'abat point mon espérance ; nous ne voulons que le mieux. Jésus ne nous refusera point ses lumières, quand nous les lui demande-

rons avec instance et regarderons seulement ses intérêts. »

Les témoins de sa vie ajoutent que cette confiance en Dieu se traduisait au dehors par une expression sur le visage, de paix, de calme, d'abandon, qui ne fit qu'augmenter avec les années. Aux heures où tout semblait perdu, espérant contre toute espérance, elle continuait à tout régler avec sagesse et maîtrise de soi. Sa vie fut ainsi un acte ininterrompu de confiance. Choisie, sans être consultée, pour une tâche à laquelle jamais elle n'avait songé, elle se laissa mener par Dieu en un parfait abandon. Et cette confiance était contagieuse. Elle excellait à rendre cœur à d'autres qui, portant de moindres responsabilités, semblaient défaillir.

* * *

Est-il vraiment nécessaire d'ajouter que cette activité n'obéissait qu'à des motifs surnaturels ? La Mère Barat n'était pas de ces tempéraments comme il en faut pourtant au service de Dieu, qui, dévorés du besoin d'agir, tournent cette énergie naturelle au profit des âmes. Sa nature à elle ne trouvait pas ainsi son compte à cette dépense de force. Elle eût tellement mieux aimé la paix de la prière et un travail obscur sous l'œil de Dieu !

Une seule chose pouvait la contraindre à aller contre son goût, le zèle des âmes. Il est vrai qu'elle en était consumée. Elle prenait ici pour modèle saint Ignace, contemplatif insigne, certes, mais qui ne s'enferma point à Manrèze dans sa grotte pour ne s'y occuper que des choses du ciel. Par amour de Jésus-Christ, il se voua tout entier à la tâche crucifiante de l'apostolat. Mais il y a un modèle plus haut, le Cœur Sacré du Sauveur. N'était-ce pas pour glorifier son Père, par la guerre au péché et le salut des hommes, que le Verbe s'est fait chair et a souffert mort et passion ? Le fond du Sacré-Cœur est là ; à celles qui se disent ses épouses d'entrer dans ses vues et désirs.

L'œuvre d'éducation entreprise par la société avait-elle une autre fin ? Il ne s'agit que de sauver les âmes. Et voilà pourquoi la mère recommandait avec tant d'insistance aux maîtresses du pensionnat d'inspirer aux enfants l'horreur du péché, et pour cela de ne pas craindre les redites sur la mort et les jugements de Dieu. Pour elle,

toutes les occasions lui étaient bonnes de travailler au salut des pécheurs. On raconte qu'elle avait toujours, comme elle le disait, « sur le tapis », quelque insigne coupable à convertir. Ce fut un temps le tzar Nicolas Ier, le persécuteur, et une autre fois Lamennais. Ce lui fut une douleur cuisante que la mort si triste du pauvre apostat.

« Ah ! disait-elle, si j'avais quelque crédit auprès du Cœur de Jésus, est-ce que ce malheureux serait mort comme cela ? » Il faut ajouter que cet amour de Dieu tourné en haine du péché eut bien souvent sa récompense. On en peut voir de beaux exemples dans sa biographie. Elle avait le don de faire confesser les retardataires. En voyage, elle obtenait des servantes d'hôtel, des garçons d'écurie qu'ils allassent trouver le prêtre.

Or cet esprit apostolique, elle ne le concevait pas sans la sainteté de l'apôtre.

Un jour, une mère de famille demandait au Pape Grégoire XVI sa bénédiction pour sa fille qui entrait au Sacré-Cœur : « Je vous félicite, lui dit le Souverain Pontife, ce sont des apôtres ! » — Est-il vrai que nous soyons des apôtres ? interrogeait alors la Mère générale. Je vous le demande à vous-mêmes. Sommes-nous à la hauteur de notre vocation ? Car enfin, nous ne pouvons sauver les autres qu'à cette condition. Je ne prétends pas exiger de toutes une perfection à laquelle on ne peut atteindre qu'après beaucoup de temps et de travail ; nous ne voulons pas devancer le Seigneur ; sa marche dans les âmes est progressive ; il prépare, il invite, il presse ; il ne montre pas à celle qui est encore faible tout ce qu'elle aura à faire pour arriver au but où il l'appelle, mais il veut trouver un cœur humble, fidèle et dévoué. » Et encore : « A quel prix Jésus-Christ a-t-il racheté les âmes? Voilà ce que nous devons faire nous-mêmes ; voilà ce qui doit nous inspirer la passion du sacrifice ; car ce n'est que par le sacrifice que nous pourrons ainsi sauver avec Notre-Seigneur. C'est le but de notre vocation ; toutes doivent l'atteindre, les unes par l'éducation, les autres par leurs emplois les plus humbles. »

A combien de ses filles n'a-t-elle pas dit ce qu'elle disait un jour à l'une d'elles qui hésitait à s'engager dans cette voie : « Vous n'avez pas compris qu'une religieuse doit être une victime. Pour sauver les âmes, Notre-Seigneur a pris un chemin qui fait frémir, il a embrassé toutes les humiliations, et nous voudrions d'autres moyens

pour atteindre le même but !... Je vois en vous ce qu'il faut pour gagner les âmes, Dieu y a mis des dispositions qui peuvent procurer sa gloire, mais ce sera seulement à la condition que vous vous immolerez vous-même. »

***

Lorsque la sainte fondatrice mourut en 1866, elle laissait une congrégation de 3.500 religieuses et 86 maisons. Depuis, de grosses épreuves sont tombées sur son œuvre. Le Kulturkampf a fermé toutes les maisons d'Allemagne. La persécution combiste en a fait autant en France. Mais les pertes ont été réparées. A l'heure qu'il est, l'institut compte 6.500 religieuses dont environ 4.000 de chœur et 150 maisons. La bénédiction de Dieu est sur l'œuvre de Sainte Madeleine-Sophie Barat.

A. Brou.

Voir *Travail et Prière. Sainte Madeleine-Sophie Barat.* Sa vie d'oraison, ses enseignements d'après des documents inédits, par A. Brou. Beauchesne, 1925, 300 pages, 12 fr.

Chronique d'Ascétisme et Mystique

Le début du XIV^e^ siècle a été pour l'Allemagne une époque critique. Les luttes sans fin de Frédéric d'Autriche et de Louis de Bavière l'épuisent ; torturée par les deux Césars, elle se meurt. L'interdit du 25 mars 1324 par lequel Jean XXII excommunie le bavarois, supprime la vie religieuse extérieure et publique ; il trouble les consciences individuelles et divise les sociétés même religieuses. Sur ces années de haines et de tempêtes, fleurit pourtant le printemps merveilleux de la mystique allemande. Dans ces périodes troublées, précisément parce qu'elles sont troublées, les âmes éprouvent un besoin irrésistible de dépasser les instables réalités de la terre, leur insécurité les épouvante, elles cherchent la paix au delà des choses qui passent, dans les réalités éternelles.

La paix : c'est aussi notre désir et notre espoir dans les jours tourmentés que nous vivons. Le même cri sort de toutes les lèvres et de tous les cœurs : la paix, la paix : *dicentes : Pax, pax, et non erat pax* (Jer., 6.44 ; 8.11). et il n'y a pas de paix. Les hommes nous la donneront-ils ? Quand et comment ? Personne qui puisse répondre à ces questions. Faisons comme les catholiques du XIV^e^ siècle. *Sursum corda*, regardons, dans ses plus belles manifestations d'ici-bas, la paix de l'éternité. C'est le rôle très doux du chroniqueur d'ascétisme et de mystique, de rassurer les esprits et les cœurs au contact des idées et des faits qui tirent leur vertu pacifiante du calme tranquille des choses qui ne finissent pas.

1. Les lecteurs de la *Revue Apologétique* connaissent certainement les publications du *Museum Lessianum*[1]. Le

1. Ces publications se partagent en trois sections : Ascétique et Mystique, Théologique, Philosophique. Voici les volumes parus de la Section Acétique et Mystique :

N^os^ 1, 8, 11 : *La Prière de toutes les heures*, par Pierre Charles, s. j.

N^os^ 2, 3, 4, 5 : *Lettres de S. François Xavier*, par Eugène Thibaut, s. j.

Récit du pèlerin est une autobiographie de saint Ignace de Loyola écrite « sans apprêt, sans littérature, mais avec une simplicité qui rappelle les *Fioretti* », un entretien familier du héros de Pampelune et de Manrèze avec son confident le P. Louis Gonzalez de Camara. Ce n'est pas une histoire, c'est le plus délicieux des épanchements. Le narrateur manque parfois « outrageusement » à la chronologie, qui songerait à lui en vouloir ! Nous ne sommes pas venus près de lui chercher des récits ordonnés et des dates ; au contact d'une belle et grande âme, d'un cœur très bon et très aimant, nous cherchons à mieux comprendre la confiance en Dieu, la docilité à sa grâce, et la grandeur de la vie surnaturelle. Le P. Thibaut, qui traduit excellemment le texte hispano-italien publié dans les Monumenta historica Societatis Jesu : *Monumenta Ignatiana*, series IVa, vol. I, 1904, p. 31-98, a voulu cependant, et nous ne saurions trop l'en remercier, préciser dans les notes et les références, l'histoire tout intime racontée par saint Ignace. *Le récit du pèlerin* intéresse surtout les fils de celui qui parle ; c'est un précieux héritage de famille ; mais il charmera tous ceux — ils sont innombrables — qui aiment à pénétrer le simple et pur mystère d'une âme qui se divinise.

2. Les *Contes et les Miracles de la Vierge* firent, au moyen âge, les délices de nos ancêtres chrétiens. Longtemps oubliés, ils furent publiés, au XVIII^e^ siècle, par Legrand d'Aussy qui les déclare absurdes, mais pourtant curieux ; ils expriment « en raccourci ce que furent pendant longtemps chez la plupart des Français la Religion et la Morale ». Le P. Jacques Nothomb, S. J., estime, et il a raison, que la naïveté et la crédulité de nos aïeux cachent mal ou plutôt ne cachent pas du tout leur sérieuse et profonde piété. Quelques-unes des histoires qu'il reproduit sont d'une candeur excessive, plusieurs autres ne sont pas à l'honneur des clercs et des moines ; la farouche indépendance de nos conteurs aime les libres propos, mais leurs tenaces rancunes ne sont pas des gages d'impartia-

N^os^ 6, 7 : *Pratique et doctrine de la Dévotion au Sacré-Cœur*, par Arthur Vermeersch, s. j.
N° 9 : *Le Miroir de l'âme*, par Henri de Hembuche de Langenstein, traduit et annoté par Emmanuel Mistiaen, s. j.
N° 10 : *Dieu est en nous, vivons avec Lui*, par C. Caenen, s. j.
N° 12 : *Le Gage des divines Fiançailles*, par Hugues de Saint Victor, traduit et annoté par Michel Ledrus, s. j.
Les N^os^ 13, 14, 15 sont ceux dont je rends compte.

lité. Les philosophes railleurs et ignorants du XVIII[e] siècle, qui lisaient mal ce qu'ils comprenaient plus mal encore, « avaient affirmé, sur la foi de nos récits, qu'on pouvait être librement paillard, voleur ou ivrogne et avoir la certitude de son salut pourvu qu'on garde, si minime ou si puérile soit-elle, quelque pratique de dévotion envers Marie ». L'auteur de la *Légende de Notre-Dame* n'a pas de peine à montrer que c'est là pure calomnie. Sans doute une pratique très simple de dévotion peut être, pour un pécheur endurci, la cause extérieure du miracle de grâce de sa conversion. Quelques faits ne sont pas cependant une loi ; jamais celle qui est le refuge des pécheurs n'a encouragé la présomption que blâme son divin Fils. Le P. Nothomb, dans une savante introduction (1-52), montre l'orthodoxie de la dévotion des *Miracula*, et il nous explique comment ils ont été transmis, conservés, utilisés pendant tout le moyen âge. Ce livre est bien à sa place dans le *Museum Lessianum*.

3. Le P. Jean-Baptiste Herman, S. J., docteur en philosophie et lettres, a traduit *la Montée de l'âme vers Dieu*, par le bienheureux Robert Bellarmin, S. J. C'est le seizième volume de la Section Ascétique et Mystique du *Museum Lessianum*.

En 1614, le bienheureux cardinal s'était mis en retraite pour un mois, avec la permission du Souverain Pontife ; il avait 72 ans. Saint Bonaventure jadis profita d'une pareille occasion, c'est Bellarmin qui le rappelle (p. 57), pour écrire son *Itinéraire de l'âme vers Dieu*. Il suivra cet exemple : « J'ai essayé par la considération des créatures de dresser une échelle pour monter à Dieu. Je lui donne quinze échelons, symbolisés par les quinze degrés du temple et par les quinze psaumes qu'on nomme graduels. » (Psaumes 119-133.) Les lignes de Bellarmin, le titre de son opuscule évoquent l'idée très nette de degrés superposés, d'échelons véritables, d'échelle par où l'on monte. Dans la suite, l'image s'obscurcit, et même disparaît ; il devient difficile de voir comment d'un échelon on passe à un autre, et même si vraiment il y a échelon. Les six derniers degrés, les six derniers échelons à gravir sont en Dieu lui-même : nous allons de l'essence divine à la puissance divine, à la sagesse divine, à la miséricorde divine, à la justice divine. Est-ce bien une ascension, une *montée de l'âme vers Dieu*. Nous sommes arrivés ; il n'y

a plus à gravir, nous sommes en Dieu. Les images importent assez peu ; l'essentiel est d'entrer avec l'auteur dans l'essence divine, d'en connaître, autant qu'il est permis à nos pauvres intelligences, la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur. Bellarmin abuse des quatre dimensions ; elles reviennent, avec une insistance qui devient vite de la monotonie, mesurer les attributs divins. Ce qui n'est jamais monotone, c'est la clarté de la doctrine ; la pensée est pure lumière. L'auteur l'avait compris : son talent n'est pas la profondeur, encore moins la subtilité. Une facilité universelle lui a permis de tout apprendre et de tout retenir ; un don merveilleux d'adaptation, développé par ses prédications et son enseignement, lui rend aisé l'art de communiquer aux autres ce qu'il possède si bien : l'esprit du lecteur le suit sans fatigue, à l'aise, dans cette claire simplicité, réchauffé au contact d'un cœur ardent.

Verba Simplicia a pectore ignito : c'est la formule de son éloquence, de l'éloquence. Il écrit au chapitre IV, du sixième degré (p. 187) : « De nos jours comme aux temps passés, que de prédicateurs dans l'Eglise de Dieu ! Ils exhortent, ils crient. Pourquoi cependant si peu de conversions ? Dans les grandes villes, chaque jour de carême, vingt, trente, quarante prédicateurs se font entendre. Pourtant, le Carême fini, il ne paraît guère de changement dans les mœurs de la cité. Mêmes vices, mêmes péchés, même tiédeur, même dissolution. Pourquoi ? Pour moi, je n'y vois qu'un motif : d'ordinaire les sermons sont érudits, polis et fleuris, mais il leur manque cette ardente charité qui seule peut animer et enflammer la parole des orateurs, embraser et changer le cœur des auditeurs. Je n'entends pas affirmer par là qu'il manque à beaucoup de prédicateurs la tension de la voix ou le mouvement de tout le corps. Les bombardes, sans un projectile de fer ou de pierre, font beaucoup de bruit, mais sans résultat. Ce qui est absent, hélas, c'est le grand zèle dont le prédicateur témoigne pour Dieu et le salut des âmes, un zèle qui ne soit pas feint, un zèle non contraint, mais véritable, coulant comme naturellement de la source du cœur. »

Le zèle de saint Pierre, de saint François d'Assise, de saint Vincent Ferrier, de saint Bernardin de Sienne ! Des paroles toutes simples, sorties de cœurs brûlants, et d'où jaillissent des étincelles d'amour. Le feu de l'âme embrase

les paroles et les actes. Ecoutons-le encore : « Dieu a résolu de se soumettre Rome, la capitale de l'empire et la reine des nations, par le ministère de l'apôtre Pierre ; il a résolu d'envoyer les autres apôtres en Ethiopie, aux Indes, en Scythie, jusqu'en Bretagne, et de détruire, par eux, les idoles du monde, d'élever le trophée de la Croix, de changer les lois et les rites, enfin de renverser la tyrannie du diable. Si quelqu'un avait prédit aux apôtres ce résultat, tandis qu'ils pêchaient sur le lac de Génésareth ou que, pendant la Passion, ils cherchaient une cachette, tout cela leur eût paru un rêve, un conte de vieille femme ; et pourtant, peu de temps après, tout cela se trouva réalisé par les seules forces d'une très ardente charité, allumée dans leurs cœurs par le Saint-Esprit » (p. 190).

Est-ce assez vivant, écrit d'aujourd'hui et pour nous ! J'admets que l'excellente traduction du P. Herman, rajeunisse le latin de Bellarmin, elle ne change pas les idées, et elle aurait grand tort de les changer. C'est le cardinal que nous entendons, sa pensée originale, profondément humaine, excite la nôtre. Son grand cœur nous réchauffe, son âme surnaturelle, sa piété simple nous enveloppe, nous soulève, et nous fait monter, sans effort, sans fatigue, les quinze degrés de l'échelle mystique qui conduisent, par les créatures, au Créateur. Je promets de bonnes joies humaines et divines à ceux qui voudront lire et méditer les pages de la *Montée de l'âme vers Dieu.*

4. Ne quittons pas le *Museum Lessianum.* Le P. Louis Peeters, S. J., nous y retient avec son opuscule : *Vers l'union divine par les Exercices de S. Ignace.* « Ce modeste essai » (l'auteur a seul le droit de parler ainsi), ce modeste essai de 140 pages intéressera beaucoup les amis des Exercices, c'est-à-dire tous ceux qui les connaissent. Les solennelles paroles de Pie XI sont d'hier qui attestent « l'excellence et l'efficacité plus actuelle que jamais d'une méthode consacrée par une expérience de quatre siècles[1]. » Le titre indique le but du P. L. Peeters : il cherche comment les *Exercices* préparent l'union divine.

Qu'ils y préparent, l'idée peut étonner. Etonnante ou non, c'est, au témoignage du Père, l'idée traditionnelle des meilleurs interprètes. C'est plaisir et profit d'appren-

1. Cf. *Acta Apostolicae Sedis*, vol. XIV (1922), p. 420-422; *Constitutio apostolica* « Summorum Pontificum ». *Ibid*, p. 627-634, *Epistola apostolica* « Meditantibus Nobis ».

dre comment, de marcher par un chemin sûr et facile, aux côtés d'un compagnon prudent et sage, qui voit très clair et très avant des yeux de l'âme, les yeux du corps, hélas ! sont douloureusement éteints. Il tient à ses idées, c'est son droit : il permet cependant au lecteur de penser autrement, nous en profiterons. Quelquefois même, la lettre de Pie XI ne rappelle-t-elle pas la toujours vivante fécondité du chef-d'œuvre de saint Ignace ? nous lâcherons la docte main qui nous guide pour faire l'école buissonnière. Les lecteurs de la Revue ne nous en voudront pas, et le P. Peeters encore moins, j'en suis bien sûr.

Les Exercices ne sont pas un manuel de Mystique. Saint Ignace n'y prononce pas une seule fois le mot : beaucoup de ceux qui les ont lus, qui les ont faits, même pendant trente jours sont peut-être arrivés à la dernière page, sans penser que l'auteur ici ou là avait fait allusion à l'état mystique. Cet état, c'est-à-dire le surnaturel expérimentalement connu et vécu, est-il essentiel à la sainteté ? Cette question, âprement discutée aujourd'hui, qui divise et divisera longtemps — la solution n'est pas mûre — philosophes, théologiens et maîtres de la vie spirituelle ne se pose pas au XVI^e^ siècle ; en 1548, les Exercices l'ignorent.

Soldat de la volonté, saint Ignace exige, avec une indomptable énergie, l'abnégation et la mortification ; d'une main vigoureuse, il arrache aux illusions le masque de vérité dont elles cherchent à se couvrir ; il n'exclut cependant de sa spiritualité aucune des faveurs par lesquelles l'amour infini cherche à s'unir à ses créatures. Pour bien comprendre sa pensée, il faut, libre de tout préjugé, lire son ouvrage en bonne foi comme il l'a écrit, et avec attention. Le P. Peeters nous y aide singulièrement.

On pourrait penser que le livre des Exercices est un bien propre de la Compagnie de Jésus : composé pour elle il ne s'adresse qu'indirectement aux âmes qui, en dehors d'elle, militent sous l'étendard du Roi éternel. Sans doute le cher petit volume est d'abord un trésor de famille, l'héritage le plus précieux laissé par saint Ignace à ses enfants, mais ce n'est pas exagérer de dire qu'il appartient à tous les chrétiens et qu'il est vraiment catholique. De Paul III à Pie XI, de 1548 à 1922, c'est bien la conviction des Souverains Pontifes qui louent sa méthode, sa parfaite orthodoxie, qui exhortent tous et chacun des fidèles du Christ, où qu'ils soient, à s'en servir, et à le mé-

diter avec dévotion : « *Hortantes plurimum in Domino,* OMNES ET SINGULOS UTRIUSQUE SEXUS CHRISTI FIDELES UBILIBET CONSTITUTOS, *ut tam piis documentis et Exercitiis uti, et illis instrui devote velint*[1]. » Pie XI cite le témoignage de Léon XIII : les meilleurs maîtres de la vie spirituelle ont unanimement reconnu, pendant les trois derniers siècles, leur souveraine utilité : « *Cujus ignatianae methodi virtute factum est, ut summa horum Exercitiorum utilitas, quem admodum decessor noster praeclarae memoriae Leo XIII affirmavit, comprobaretur trium jam saeculorum experimenta... omniumque virorum testimonio qui vel asceseos disciplina vel sanctitate morum maxime per idem tempus floruerunt*[2]. »

Utiles à toutes les âmes, les Exercices donnent des leçons opportunes, mais il faut savoir les découvrir et les comprendre. Ce manuel, que toutes les mains peuvent feuilleter, ne se laisse pas pénétrer par tous les esprits : un guide est nécessaire. Saint Ignace l'affirme bien haut. Le P. Peeters écrit que « la spécialité des Exercices est de n'être nullement spécialisés ». Cela est exact, mais une autre de leurs spécialités, c'est d'avoir besoin d'un interprète ; surtout quand celui qui les suit, est appelé à s'unir plus pleinement à son Créateur, quand il va rencontrer peut-être les voies mystiques, ou quand peut-être il y marche déjà.

Ce livre universel a été composé par un homme au caractère et à l'intelligence très personnels, dans des conditions uniques d'influence surnaturelle, à divers moments de sa vie. Le pénitent de Manrèze sait tout juste lire et écrire ; déjà il est *patiens divina ;* l'étudiant de Barcelone et le théologien de Paris, quand il relit le manuscrit composé au lendemain de sa conversion, ajoute des remarques vécues et très humaines aux premières lumières divines, germe inspiré, part principale et la plus féconde de ses Exercices. « L'auteur explique l'œuvre. Qui oublie la vie mystique de S. Ignace n'aura des Exercices qu'une idée lointaine, inadéquate » (p. 25). Le P. Peeters a raison. Mais la vie mystique du saint, très haute et très large, n'est pourtant pas toute dans son œuvre, et ce qu'il en a infusé, est entré goutte à goutte : au vase précieux il n'a voulu verser ni toute l'expérience ni tout le parfum de son âme. Il serait profondément injuste d'écrire que le

1. Paul III, Bref *Pastoralis Officii*, 31 juillet 1548.
2. Pie XI, Constitution *Summorum Pontificum*, 25 juillet 1922.

P. Peeters oublie cette vérité. Peut-être cherche-t-il trop à éclairer l'œuvre par la vie mystique de l'auteur. Il est en trop bonne compagnie pour s'émouvoir de cette remarque : les Pères Achille Gagliardi, le Gaudier, le grand Suarez dont il suit les lumineux et vénérés commentaires suffisent à justifier ses conclusions : qui pense comme eux peut estimer bien penser. Et pourtant est-ce vrai que dans la deuxième Annotation comme encore dans le second temps de l'Election, saint Ignace fasse nettement allusion à des inspirations et à des lumières divines qui, hors de tout conteste, appartiennent à l'état mystique !

La seconde Annotation indique deux moyens qui pourront servir au retraitant à connaître et à sentir les vérités qu'il médite : son propre raisonnement, la vertu divine qui éclaire son intelligence. « Le raisonnement dont il est question n'est pas purement naturel », dit fort bien le P. Peeters, la grâce le soutient et l'illumine. C'est de toute évidence. Faut-il pourtant conclure que ce raisonnement soutenu, illuminé par la grâce diffère essentiellement de la *vertu divine* qui éclaire l'intelligence ? Y a-t-il ici dans la pensée de saint Ignace deux cas nettement distincts, l'un de vie ascétique, l'autre de vie mystique ? Avec le P. Gagliardi et Suarez, tous deux très explicites, le P. Peeters répond : oui. Est-il cependant défendu de croire que le saint, par *vertu divine*, désigne une grâce ordinaire particulièrement lumineuse et forte ? L'opposition sera moins nette entre les deux hypothèses ; sera-t-elle insuffisante pour justifier l'idée et les mots de l'auteur ?

La solution importe d'ailleurs assez peu. Voici pourquoi j'ai soulevé la difficulté. Le P. Peeters cite trois passages des Exercices où saint Ignace fait allusion aux états mystiques : les règles 2 et 8 du Discernement des esprits de seconde semaine, ici tout le monde est d'accord. La seconde Annotation que nous venons de discuter, et le second temps de l'élection qui, lui aussi, prête à objection, sont beaucoup moins nets. En ne tenant pas compte de ces réserves, il faut dire que seulement trois textes visent l'état mystique. Plusieurs autres expressions, le P. Peeters les rappelle, sans exagérer leur portée : *sentire interne, intime sentia mus* (Application des sens), *quomodo divinitas se manifestat per suos sanctissimos effectus* (4 semaine), *Deus desiderat se communicare quantum possibile est* (Contemplation pour obtenir l'amour divin, 1er point), *attingere Deum* (20e annotation), la troisième et la quatriè-

me règle du discernement des esprits de première semaine, quelques autres mots encore « interprétés sur le mode mystique sont lumineux, pleinement vrais, absolument pratiques ; en dehors leur valeur s'atténue et leur clarté s'obscurcit » (p. 35). Je le veux bien ; il faut pourtant les interpréter. Même après interprétation, nous ne trouvons dans les Exercices que de rares allusions aux états extraordinaires, surnaturels. Saint Ignace semble avoir voulu les dissimuler ; tout au moins pour les découvrir, faut-il y regarder de près, et ne pas oublier que le livre a été écrit par un grand mystique. N'est-ce pas une précieuse indication ! La réserve de l'auteur, qui certes n'est pas un timide, est une lumière et une leçon. Les Exercices n'ont pas été composés en vue des âmes contemplatives. Sans doute elles y trouvent ce dont elles ont besoin. Les mots ne rendent pas un même son pour toutes les oreilles, pour tous les esprits et pour tous les cœurs ; la grâce divine ne les éclaire pas de la même clarté ; ils ont des profondeurs où les initiés seuls découvrent ce qu'Ignace a voulu y cacher de connaissance surnaturelle et de force d'amour. Mais s'il avait voulu écrire pour les mystiques, il aurait écrit autrement. Il s'adresse à tous les chrétiens : aux justes de la voie ascétique, aux pécheurs qui sans y marcher encore veulent ou même simplement voudraient faire effort pour l'atteindre. Lui-même d'ailleurs prend soin de dire que les Exercices, dans leur intégrité, ne visent que l'élite. Jusqu'où conduira-t-il cette élite ? Nous retrouvons ici le titre du P. Peeters : *Vers l'union divine par les Exercices de S. Ignace.*

« Pour comprendre les Exercices, il faut les vivre. La formation d'une âme est un drame émouvant, qu'il faut saisir dans sa vivante originalité, à travers des péripéties tantôt poignantes, tantôt délicieuses. Quelle formule abstraite, quelle pédagogie enseignera les moyens de diriger une telle entreprise ? Tout ce que l'on peut faire est de préciser exactement le but visé par S. Ignace et les moyens qu'il met en œuvre » (p. 52).

L'ascèse des Exercices est militante, énergique et chevaleresque. Le titre est déjà une déclaration de guerre : « Exercices pour faire arriver l'homme à se vaincre soi-même. » Les comparaisons militaires sont nombreuses dans le livre d'Ignace comme dans saint Paul, comme dans l'Evangile : étendards, armes, luttes, offensive. Nous sommes au front, dans les tranchées ; fiers et beaux sol-

dats à qui l'âpreté de la lutte laisse intacts l'optimisme et la confiance.

Militante, l'ascèse des Exercices est aussi pacifiante. Le retraitant doit garder de lui-même une entière maîtrise, et se maintenir droit et ferme entre les extrêmes. Le calme, signe du bon esprit, aide l'âme à s'attacher toujours plus fortement à la volonté de Dieu. Sans elle pas de vie surnaturelle, nous en sommes avertis dès les premières lignes : « Il est d'un merveilleux avantage pour celui qui reçoit les Exercices d'y entrer avec grand cœur et avec libéralité à l'égard de son Créateur et Seigneur, lui offrant tout son vouloir et sa liberté, afin que sa divine Majesté dispose de lui, aussi bien que de tout ce qu'il a, selon sa très sainte volonté » (5e annotation) (p. 65).

Nous retrouvons, presque à chaque page, la nécessité de cette totale dépendance. « C'est aux endroits mêmes où il réclame la générosité la plus entière, la délibération la plus réfléchie, que S. Ignace proclame avec le plus de force, l'attitude passive que doit prendre la volonté vis-à-vis de la grâce... Comme nous voilà loin de cette ascèse rationnelle, volontariste, de ce *gouvernement de soi* tout philosophique que d'aucuns prêtent à l'auteur des Exercices ! » (p. 68).

On peut ainsi résumer l'ascèse de saint Ignace : L'homme doit se renoncer lui-même ; dans cette abnégation germe un amour qui expie le passé, s'élève peu à peu jusqu'à la charité la plus pure, pour s'épanouir dans le plus complet et le plus joyeux des abandons : *Sume et suscipe*. N'est-ce pas l'ascèse de l'Evangile et de tous les saints : les différences sont de pure forme.

Dans la garde des sens, la paix de l'âme et le recueillement tout envahi du souvenir de Dieu, se crée, par l'oraison, l'atmosphère surnaturelle où se développera, si elle doit se développer, la contemplation. Saint Ignace ne rejette aucune méthode d'oraison, il recommande, il fait sienne « toute manière... de méditer, de contempler (1re Annotation), il veut que le retraitant s'attache « à sentir, à goûter intérieurement les choses » (2e Annotation). Lorsque nous parlons à Dieu, à Notre-Dame, aux Saints, il exige une attitude plus respectueuse du corps et de l'âme que dans les moments où notre intelligence s'attache à comprendre les vérités ou les mystères (3e annotation).

Les Additions aident le grand travail. Quelques auteurs ont souri de ces minutieux détails, étroites bandelettes qui

resserrent les âmes, gênent leur développement, les diminuent. Ils oublient que tout art a ses règles sévères : musique, poésie, peinture ; un détail oublié fausse une recherche scientifique. Saint Ignace exige l'effort, mais cet effort lui-même est un secours ; il apprend à se détacher de soi-même, il soumet la volonté aux ordres divins. La grâce d'en haut n'est pas tenue, pour éclairer et fortifier, d'attendre toute cette préparation humaine, Dieu est le maître des heures, mais l'expérience des saints nous fait connaître ses voies : les exceptions ne font que justifier la règle.

« Si maintenant nous considérons le processus même de l'oraison, il nous sera facile de constater comment elle s'élève harmonieusement depuis la prière préparatoire, tout ensemble appel au secours divin et offrande totale de l'activité humaine, jusqu'à l'entretien ou colloque final. L'imagination et la sensibilité fournissent le point d'appui initial, et se fixent pour prévenir leurs propres écarts ; l'attention se concentre sur un but précis, sincèrement voulu, mais comme un don surnaturel, et donc humblement sollicité, *petere id quod volo*. Alors une série de points, prévus et déterminés, sous réserve des inspirations célestes, les facultés entrent en jeu, non pas sur d'artificiels et arbitraires commandements, mais à mesure des besoins et selon la loi de leur nature, le dernier mot revenant, comme de droit, à la volonté éclairée et soutenue par la grâce ordinaire, ou, si Dieu le veut, par des facteurs d'ordre supérieur... Si un point me donne ce que je veux, je dois m'y arrêter, sans m'inquiéter de passer outre jusqu'à ce que j'aie satisfait le désir de mon âme » (p. 76, 78).

Saint Ignace veut que le retraitant assiste au mystère qu'il médite, qu'il le vive. Cette présence de l'âme qui, par l'application des sens, devient une présence quasi corporelle, n'est-ce pas l'acheminement naturel au sentiment surnaturel de la présence de Dieu, caractère propre de la contemplation. Une grande mystique dont nous parlerons bientôt, la Mère Jeanne Deleloë, écrit : « En ces commencements (de sa vie spirituelle), je tâchais toujours de me représenter Notre-Seigneur Jésus-Christ auprès de moi selon le mystère que j'avais à méditer. Pour ce sujet-lorsque je me mettais à l'oraison, j'étais si simple que j'étais toujours soigneuse qu'il y eût une place libre de-

vant moi pour Jésus-Christ[1]. » Cette simplicité aurait ravi saint Ignace : il nous fait entrer comme un petit pauvre dans l'étable de Bethléem, pour voir, contempler le mystère et nous mettre au service de Marie et de Joseph !

Les cinq exercices quotidiens sont disposés de telle manière que leur succession opère presque nécessairement une véritable ascension de l'âme. Dans les deux premiers, le retraitant médite deux mystères dont il doit garder le souvenir pendant la journée et vivre ainsi en contact avec Jésus ; deux répétitions l'obligent de s'arrêter spécialement aux points où il a senti le plus de consolation, de désolation ou de goût spirituel. Certaines idées, certains sentiments, idées, sentiments qu'une grâce spéciale illumine et réchauffe, envahissent ainsi peu à peu son âme. Le soir venu, un dernier exercice, une application des sens vient le saisir tout entier, le plonger corps et âme dans les mystères du jour auquel il assiste encore une fois. Il contemple ravi, comme hors de lui-même, j'allais dire en extase, les personnes, il les écoute, il baise la trace de leurs pas, il goûte la suavité de Jésus, le parfum de son âme : *Curremus in odorem unquentorum tuorum* (*Cant.* 1. 3). *Vineae florentes dederunt odorem suum* (*Cant.* 2, 13).

De longs jours passent dans cette vie commune, dans ce cœur à cœur : jours d'abnégation généreuse et de plus généreux abandon ; l'âme connaît mieux Jésus, elle l'aime davantage, et de plus près, essaie de l'imiter. Et puis voilà l'Eucharistie, la Cène, la Passion, Gethsemani, le prétoire, la flagellation, la couronne d'épines, la Croix, le Golgotha, les plaies des pieds et des mains, la blessure du côté, l'âme divine triste à en mourir, abandonnée du Père, toujours aimante, toujours miséricordieuse : *Sitio, Nesciunt quid faciunt.* Le cœur du retraitant se brise avec le cœur de Jésus brisé, les douleurs deviennent communes. Voilà ce qu'il a souffert pour moi, que dois-je faire et souffrir pour lui ! Les souffrances partagées réunissent et fondent les âmes.

Dans le clair matin de Pâques, chante l'Alleluia de la Résurrection. Le tombeau est vide. L'âme triomphe avec le vainqueur de la mort ; l'union délicieuse a déjà le

1. *La Mère Jeanne Deleloë, Reliquiae*, Lille, Desclée, 1924, p. 10.

goût du ciel, le goût de Dieu. La contemplation pour obtenir l'amour divin, le dernier mot des Exercices, c'est Dieu remplissant la vie, Dieu contemplé dans toutes les créatures, toutes les créatures aimées pour lui, en lui. L'âme ne voit plus que lui, ne pense plus qu'à lui, ne vit que pour lui : si ce n'est pas là atteindre l'état mystique, n'est-ce pas s'en approcher aussi près que possible ?

Pareille transformation ne s'accomplit pas en trente jours ; elle nécessite un long et pénible effort ; mais les Exercices ont montré le chemin ; sans les quitter, l'âme, si Dieu l'appelle, pourra gravir la sainte montagne.

Saint Ignace donne-t-il cet espoir à son retraitant, estime-t-il que, normalement, Dieu lui doit accorder, s'il se montre généreux, la grâce de la contemplation infuse ? « L'emploi très fréquent, écrit le P. Peeters, de formules largement compréhensives, couvrant tout ensemble les grâces ordinaires et celles qu'on nomme extraordinaires, n'est pas d'un homme qui met entre l'état mystique et l'expérience commune, une barrière infranchissable » (p. 109). Il explique en note la nature de cette *continuité* de la vie spirituelle. Ce n'est pas une homogénité parfaite, une similitude adéquate. « La même grâce sanctifiante, les mêmes vertus infuses, les mêmes dons du Saint-Esprit constituent l'unité foncière du développement surnaturel », mais pour rappeler la comparaison de sainte Thérèse, l'état mystique est le papillon, l'état ordinaire la chenille. Il rappelle en outre que les Exercices, dans leur intégrité, ne sont que pour les vaillants. Saint Ignace n'admettait pas à les suivre entièrement les *mediocres, illiterati, et exigui subjecti.* C'est donc seulement une élite que le saint auteur estimerait appelée à goûter la *suavité de la vie divine*, à *vivre en communication immédiate avec Dieu*, à *le toucher*, à *entrer dans la familiarité divine.*

Je ne suis malheureusement pas certain que ces expressions, dans la pensée de saint Ignace, s'appliquent exclusivement à l'état mystique. La lettre à saint François de Borgia serait-elle plus concluante ?

C'est une direction particulière, comme note très bien le P. Peeters, elle n'a pas une portée générale. Saint Ignace y affirme que sans les dons surnaturels, « nos pensées, paroles et œuvres sont toutes mêlées et froides ; nous les désirons afin que nos œuvres soient échauffées, clarifiées, rectifiées dans l'intérêt du plus grand service de Dieu »

(p. 113). Cependant, quelques lignes plus haut, il avait dit : « Pour chacun, cette méditation-là est la meilleure dans laquelle Dieu se communique davantage à lui. Car Dieu voit et sait tout ce qui nous convient davantage et sachant tout, il nous indique lui-même la voie à suivre. Nous pour le trouver, nous devons tâtonner, avant de rencontrer la voie qui nous conduira à la vie sans fin, où nous jouirons de dons très saints de Dieu. » S'il n'y avait qu'une voie, même pour les parfaits, parlerait-il ainsi ? Si la contemplation était la seule forme d'oraison pour les parfaits, aurait-il écrit : « Pour chacun, cette méditation-là est la meilleure dans laquelle Dieu se communique davantage à lui ? »

Un fait est certain. Beaucoup de ceux qui, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, reçurent la formation des Exercices, ont été appelés à une éminente perfection, et furent de grands contemplatifs. Parlant des seuls jésuites, Suarez déclare : *Multos novimus eximios.* Il ajoute : « *...Alumnos hujus religionis ex vi sui instituti contemplativos esse debere, et non quomodocumque sed ita ut viros contemplativos possint efficere*[1]. » Le P. Jérôme Nodal, « après avoir décrit la sublime intuition mystique de S. Ignace, n'hésite pas à déclarer : « Ce privilège, nous croyons qu'il a été accordé à toute la Compagnie ; nous avons confiance que la grâce d'une telle oraison, d'une telle contemplation, nous est offerte à tous, et nous sommes persuadés qu'elle est jointe à la grâce de notre vocation » (p. 120). Il ne faut pas trop presser ces affirmations. Tous les religieux, les jésuites et les autres, doivent tendre à la perfection de leur état ; les dons mystiques, la contemplation sont-ils nécessaires pour atteindre ce but ? Il est permis, je crois, d'en douter.

Il reste que les meilleurs jésuites furent des contemplatifs, et que faire effort pour arriver à la contemplation, si Dieu y appelle, c'est rester pleinement dans la spiritualité des Exercices et de la Compagnie. Les disciples du P. Balthazar Alvarez et du P. Louis Lallemant, ne sont pas des esprits aventureux qui essaient de briser des cadres. Toujours il y eut dans la Compagnie des foyers de vie mystique. Je viens d'indiquer l'Espagne et Balthazar Alvarez, la France et Louis Lallemant, on pourrait citer encore les Pays-Bas et Lessius, Scribani, Sucquet, San-

1. SUAREZ, *De religione Soc. Jesu*, t. I, c. 6, n. 67.

dœus ; la Pologne et Lancicius, Druzbicki ; l'Italie et Bellarmin, Cepari, Aquaviva, Carapa, Rossignoli, les deux Segneri ; le Brésil et Alvarez de Paz, Anchieta. Ces grands mystiques reconnaissent avoir été admirablement préparés par les Exercices à leur vie d'oraison et de contemplation. Signeraient-ils tous cette formule : « La contemplation est l'oraison normale des parfaits. » *Contemplatio est oratio propria perfectorum.* Peut-être, mais en la signant, ils admettraient des exceptions. *Nemo excluditur*, écrit le P. Sucquet. Alvarez de Paz dit : *Quidam perfecti pascuntur in meditatione*, et Rigoleuc : « Il y en a d'autres pour qui Dieu n'a que des grâces communes, et qu'il a résolu de ne conduire que par la voie ordinaire, pour des raisons qui nous sont cachées, mais qui tendent à sa gloire et au bien des âmes[1]. » Saint Ignace disait : « Pour chacun cette méditation-là est la meilleure dans laquelle Dieu se communique davantage à lui. »

Il faut toujours en revenir à la liberté divine ; mais cette liberté affirmée, les Exercices sont un des meilleurs moyens de se préparer à la contemplation. Le P. Peeters pense ainsi. Sans admettre l'universalité absolue du choix divin, il incline à restreindre, autant que possible, les exceptions. Si les raisons qu'il donne pour justifier sa manière de voir ne me paraissent pas toutes convaincantes, elles ont leur force. On ne peut fermer son petit livre sans un sentiment de profonde reconnaissance : un chaleureux merci monte du cœur aux lèvres ; son travail est bon et il fait du bien. Je m'y suis attardé, et je n'ose plus aborder deux ou trois questions sur l'histoire et la composition des Exercices. Intéressantes, elles ne tiennent que de loin au sujet traité : nous y reviendrons peut-être, une autre fois.

5. Je ne puis que mentionner les *Etudes sur la psychologie des Mystiques* du P. Joseph Maréchal, docteur ès sciences, professeur au *Collège philosophique et théologique* de la Compagnie de Jésus, à Louvain. C'est un fascicule de la section philosophique du *Museum Lessianum*. Ce tome I comprend trois études : « *Science empirique et psychologie religieuse ; Le sentiment de présence chez les profanes et chez les mystiques ; Quelques traits distinctifs de la Mystique chrétienne.* De ces trois études, la dernière seule entre vraiment dans le cadre de cette chronique par

1. *La vie du Père Rigoleuc*, Paris, Estienne Michallet, M. DC. L XXXVI, p. 334.

le sujet traité ; elle le brise par la manière toute philosophique dont il est abordé. Le docte auteur écrit pour les spécialistes. Son livre est de très haute valeur. On peut le discuter, il faut le louer.

(*A suivre.*) A. HAMON

Informations

I. — Actualités et Documents

Le Problème de la terre

La profonde impression emportée de la « Semaine Sociale de Rennes », par plus de quinze cents auditeurs, n'est pas encore éteinte. Pour la raviver, s'il en était besoin, voici que vient de paraître le volume où sont publiées les Leçons et Conférences de cette magnifique session (Paris, Gabalda ; Lyon, Vitte, 12 fr. 50).

C'est au *Problème de la Terre dans l'Economie nationale* que sont consacrées les vingt-trois études publiées « in extenso » dans ce livre. Leur intérêt capital est d'offrir — pour la première fois, croyons-nous — une vue large et synthétique des divers aspects que revêt la crise de la terre et du foyer rural, par rapport à l'économie générale de la France.

Le dessein du corps professoral de la Semaine n'était point d'opposer le travail de la terre à celui de l'industrie, ni de rouvrir le procès entre la campagne et la ville. Il consistait à étudier dans quelle mesure ces deux sources de richesse ont besoin l'une de l'autre, comment et par quoi elles s'influencent, quelles sont les doctrines et les tendances qui nuisent à leur rapprochement, et enfin de dire à quelles conditions leurs forces associées peuvent le mieux servir le bien général.

De l'avis unanime, ce programme a été magistralement rempli par des professeurs dont la science fait autorité.

Suivant la tradition, ce volume est agréablement et utilement complété par des illustrations, des notes au jour le jour, colorées et vivantes, des références bibliographiques très au point.

Il sera désormais impossible d'étudier le Problème de la Terre sans se reporter à ce document qui est une mine précieuse aussi bien pour la doctrine que pour les faits.

La Leçon du Passé

Frappé de l'indifférence et de l'oubli en face des attentats les plus criants contre la liberté religieuse, Sa Grandeur Monseigneur Landrieux, évêque de Dijon, résume dans l'ouvrage qu'il nous donne la leçon du passé[1].

Le sous-titre « Nos Congrégations, nos écoles », indique la matière du livre. C'est l'histoire des entreprises maçonniques encouragées par l'Allemagne, menées depuis cinquante ans avec une hypocrite et persévérante habileté contre la loi religieuse, attaquée notamment par le moyen de l'école laïque.

Parmi livres et brochures que font surgir les menaces nouvelles d'un pouvoir sujet de la « secte », l'œuvre de Monseigneur de Dijon tiendra une place de choix. Rarement, en pages aussi denses, tant de faits et de témoignages accumulés. Ce livre devient le « Vade-Mecum » nécessaire des conférenciers qui, plus nombreux chaque jour, vont redire aux oublieux la malfaisance de la dictature maçonnique sur notre pays ruiné.

Si nous savions aimer

Oui, si nous savions aimer ! Si nous comprenions bien la loi divine de l'amour, si nous savions comprendre et mettre en pratique les lois de l'Evangile, comme nous contribuerions à assurer la paix sociale en hâtant le règne social du Christ. C'est ce que nous montre le P. Guitton dans un excellent livre[2], que S. Em. le cardinal Maurin voudrait voir « non seulement entre les mains des prêtres et des ouvriers, mais aussi entre les mains des patrons pour leur servir d'inspiration et de règle ». Le R. P. nous montre dans l'Evangile le « Code de la paix sociale », et s'efforce de mettre en lumière toute la portée sociale des paroles du Maître. Souhaitons de tout cœur à ce livre la plus large diffusion.

1. Mgr Landrieux, évêque de Dijon, *La leçon du passé.* Nos congrégations. Nos écoles. In-12 de 160 p., Paris, Editions Spes, 1925, 6 fr.

2. G. Guitton, *Si nous savions aimer*, in-12 de 208 p., Paris, Editions Spes, 1925, 6 fr.

Pour les prochaines canonisations

Le présent numéro de la *Revue Apologétique* est consacré à honorer nos nouvelles saintes françaises, qui seront canonisées les 17 et 24 mai prochain. Le 31 mai, les heureux pèlerins de Rome assisteront aux fêtes de la canonisation de saint Jean Eudes, et de saint Jean-Marie Vianney : nous consacrerons à leur souvenir les deux articles de tête de notre numéro du 15 mai.

A tous ceux qui profiteront de ces fêtes pour aller à Rome gagner le jubilé, nous recommandons le *Guide de Rome* pour l'année sainte, publié à Rome chez Ferrari (8 francs) et en dépôt, à Paris, librairie Beauchesne, et la brochure de F. Cimetier, sur le *Jubilé de* 1925, Paris, Beauchesne, 2 fr.

II. — Apologétique au jour le jour

Le christianisme en Colombie

Premier Congrès missionnaire. — La Colombie vient d'avoir son premier Congrès missionnaire. Mgr Robert Vicentini, nonce apostolique, en a été le principal promoteur et tout le pays a brillamment répondu à l'appel du représentant du Pape.

Le Congrès se tint du 17 au 23 août, et la séance d'ouverture fut présidée par le Président de la République, M. Pedro Nel Ospina, et par le nonce apostolique. On tenait deux séances par jour; orateurs religieux et laïques y prirent tour à tour la parole et furent très goûtés du public.

Résultats immédiats: a) Organisation des œuvres de la propagation de la foi et de la Sainte-Enfance dans tous les diocèses, avec bulletin bi-mensuel, œuvres entièrement délaissées jusqu'à présent dans ce pays catholique; b) Organisation de l'Union missionnaire du Clergé.

Il y a actuellement en Colombie 3 vicariats et 5 préfectures apostoliques et la mission fluviale du Magdalena ; deux autres missions sont en voie de formation: l'une sur l'un des affluents du Magdalena, le Saint-Georges, l'autre, dite du Sarare, sur la frontière du Vénézuéla. Les missionnaires français ont à leur charge quatre de ces missions : le vicariat de Los Llanos de San Martin, confié aux

Pères de la Compagnie de Marie du bienheureux Grignon de Montfort; les deux préfectures de l'Arauca et de Tierradentro, des Pères Lazaristes, et la mission en formation du Sarare, à charge des Pères Eudistes.

Mouvement religieux. — L'année a été marquée par une recrudescence d'activité de la part de la Franc-Maçonnerie. Déclenchée par la mort, le 29 février, du chef du libéralisme radical, franc-maçon de haut grade, et par son enterrement civil et maçonnique — chose jusque-là inouïe dans ce pays — c'est surtout sur la jeunese des Universités et de quelques collèges laïques que cette action s'est fait sentir. Quelques centaines de jeunes gens, dit-on, se sont affiliés à la secte.

Au mois de juillet, Congrès des représentants du libéralisme, discours impies et blasphématoires contre Jésus-Christ, son Eglise, le culte des morts et le clergé. Les triumvirs, chefs élus du parti, lancent un manifeste nettement anticatholique, exhortant leurs partisans à contrecarrer l'action du clergé, à refuser toute aumône aux œuvres catholiques, même aux quêtes dans les églises.

Beaucoup d'adeptes du libéralisme en Colombie ne le sont que de nom; outrés de ces manifestations extrêmes, plusieurs se sont convertis au catholicisme intégral ; dans deux ou trois petites villes, on a même vu des conversions collectives de 300 hommes.

Les catholiques ont bien travaillé, pas assez peut-être, à contrecarrer les funestes efforts de toutes ces manifestations. Le coup principal a été porté par les prélats réunis en conférence, déclarant dans un document collectif, qui ouvrira les yeux à bien des personnes, que le libéralisme est une secte antichrétienne.

P. F. (Bogota), dans le *Messager du Cœur de Jésus*, février 1925.

Revue des Revues

Gregorianum. — Mars 1924. G. Mattiussi, S. J., *Excellence de la doctrine de S. Thomas d'Aquin* (en italien). La thèse est prouvée par des arguments extrinsèques, c'est-à-dire par l'autorité des Souverains Pontifes, et par l'examen intrinsèque de la doctrine elle-même. — J. M. Bover, S. J., *La médiation universelle de Marie, d'après saint Ambroise.* Contribution en espagnol à l'étude patristique de la Sainte Vierge. — B. Jan-

SEN. S. J., *Structure philosophique de la religion de Kant* (en latin). — J. RUWET, S. J., *Degrés d'inspiration et tradition orientale aux* IV^e^ et V^e^ *siècles* (En français). Conclusion : « Saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze et saint Epiphane emploient les deutérocanoniques pour prouver les dogmes : Ils ne leur reconnaissent donc aucune infériorité vis-à-vis des autres livres inspirés. Saint Jérôme et saint Cyrille de Jérusalem ont nié l'inspiration de ces livres ou du moins ils en ont douté ; ils n'ont pas songé à distinguer deux degrés dans l'inspiration. Saint Amphiloque sur ce point ne fournit aucune indication. Le seul témoignage qu'on pourrait à la rigueur apporter en faveur de l'opinion des deux degrés d'inspiration est celui de Rufin. Encore n'est-il nullement certain. M. Loisy s'est donc trompé lorsqu'il a cru pouvoir proposer comme appuyée sur la tradition orientale des IV^e^ et V^e^ siècles une théorie que les auteurs de cette époque en Orient n'ont jamais professée. » — G. ARENDT, S. J., *Du fondement de l'inviolabilité du sceau sacramentel dans le sacrement de Pénitence d'après la doctrine de saint Thomas* (en latin). — P. SCHEPENS, S. J., *La doctrine de Suarez sur l'essence du sacrifice de la messe* (en latin). — Fr. HUERTH, S. J., *De l'imperfection positive* (en latin). L'auteur combat l'opinion d'après laquelle l'imperfection positive serait par elle-même un péché.

Septembre 1924. A. D'ALÈS, S. J., *Le dernier mot de Marc d'Ephèse.* Marc Eugenicos est un archevêque d'Ephèse qui demeura au lendemain du Concile de Florence l'irréductible ennemi de l'union précaire conclue entre les deux fractions de l'Eglise catholique, et qui porte devant l'histoire la plus lourde part de responsabilité dans la recrudescence du schisme grec, par où fut réduite à néant l'œuvre commune du Pape Eugène IV et de l'empereur Jean VIII Paléologue. Le personnage est assez connu ; néanmoins il n'existait aucun recueil d'ensemble permettant d'embrasser d'un regard son activité à l'encontre du Concile. Ce recueil vient de nous être donné par Son Excellence Mgr Louis Petit, archevêque latin d'Athènes. A l'aide de ces documents, le P. A. d'Alès étudie de nouveau ce personnage et le juge sévèrement. « Pour tout homme étranger au préjugé byzantin, il est peu de figures moins sympathiques... Après avoir dépouillé consciencieusement ses écrits, on se promet de ne plus y revenir, car il n'y a rien à en tirer. »

A. VERMEERSCH, S. J., *Religion, morale et politique.* — Sujet brûlant dont voici le résumé et la conclusion : « La politique, sans se confondre avec la morale, doit satisfaire aux exigences des lois imprescriptibles de nos actes libres. Ces lois ne dispensent, pour aucun idéal politique, des devoirs de justice, de prudence, de patience ; et elles commandent de reconnaître la hiérarchie des intérêts. La loi évangélique nous impose non seulement le respect de l'honnêteté, mais

encore la fidélité à l'esprit du Christ, l'esprit de charité. Préposée aux mœurs comme à la foi chrétienne, l'Eglise a mission pour sauvegarder la loi morale et l'esprit évangélique; pour les sauvegarder par des sanctions, par des préceptes, par des prohibitions, comme par la voie plus suave de l'encouragement et du conseil. Les organes de l'Eglise pour l'accomplissement de cette mission se trouvent dans le Saint-Siège et dans l'épiscopat. Aux prêtres de seconder leurs supérieurs par l'exemple de leur obéissance et par leur docilité à suivre, dans leur activité ministérielle, les directions des Pasteurs. En résumé, voilà les principales vérités que nous avons rappelées. »

A. Breitung, S. J., *De Conceptione Christi Domini inquisitio physiologico-theologica:* I. De conceptione et evolutione uterina hominis in communi quid veteres, quid recentes doceant. II. Quomodo ad conceptionem Christi illustrandam veteres et recentiores theologi diversas suas physiologias applicent (continuabitur).

Ch. Boyer, S. J., *Le sens d'un texte de Saint Thomas, De veritate*, q. I, art. 9.

Décembre 1924, X. Le Bachelet, *Le Bienheureux Bellarmin et les Ordres religieux: Bellarmin et la Compagnie de Jésus.* — A. Breitung termine sa *dissertation physiologico-théologique sur la conception du Christ.* — Voici les thèses : Materia proxima conceptionis Christi non fuit sanguis, sed ovulum humanum, naturali modo in organis generativis B. Virginis productum. — Omnipotentia divina ovulum ex se evolutionis incapax voluntate sua reddidit ad evolutionem et vitam aptum simulque in eo animam beatam creavit et totum hoc compositum humanum eodem momento, quo fiebat, cum Persona Verbi univit; Beata Virgo autem ut activitate corporis naturali ovulum produxerat, ita evolutionem ejus eodem modo naturali fovendo et nutriendo adjuvit, quo secundum leges naturae aliae matres id faciunt. — Uno eodemque instanti facta est sacratissimae humanitatis et substantialis Conceptio et in Unionem hypostaticam assumptio. — Rationabiliter autem tota conformatio Corpusculi divini modo naturali post Conceptionem completam facta esse dicitur.

J. M. Bover, *La médiation universelle de la Bienheureuse Vierge Marie démontrée par le Protévangile*, Gen., III, 14, 15 (en latin).

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

REVUE APOLOGÉTIQUE

Le Saint Curé d'Ars

Le jour où il approuva les miracles proposés pour obtenir la Béatification du curé d'Ars, le Pape Pie X manifesta une grande joie : « Nous ne saurions exprimer la joie qu'apporte à notre âme le décret solennel qui constate officiellement la valeur des miracles obtenus par l'intercession du Vénérable Jean-Baptiste Vianney et proposés pour sa béatification : en vérité, nous ne saurions la traduire. Rien, en effet, ne pouvait arriver de plus agréable, non seulement à Nous qui, durant tant d'années, avons rempli de grand cœur le ministère paroissial, mais encore à tous les curés du monde catholique, que de voir ce vénérable curé entouré des honneurs des Bienheureux, d'autant plus que sa gloire rejaillira sur ceux qui sont consacrés au ministère des âmes. Oh ! fasse Dieu que tous les curés, sans exception, prennent pour exemple le vénérable Vianney... Que les curés aient devant les yeux Jean-Baptiste Vianney... Que dans la vie du Vénérable Vianney tous les curés, sans exception, puisent des forces nouvelles... »

Ces augustes paroles, le Pape Pie XI les a faites siennes, puisqu'elles sont reproduites dans le décret dit *de tuto*, qui, le 28 décembre 1924, proclama qu'on pouvait en toute sûreté procéder à la canonisation du Bienheureux.

Ainsi deux voix pontificales invitent les curés du monde entier à reconnaître leur modèle dans un curé de chez nous, et le décret du 28 décembre convient que ce curé n'avait pas eu lui-même de modèles : « Il a acquis dans le monde une gloire d'une splendeur d'autant plus grande que sa carrière fut plus laborieuse et moins éclairée de l'exemple de tels Saints. »

Qu'un de nos prêtres, et qui était bien nôtre par le caractère, ait mérité un si magnifique éloge, voilà de quoi la France entière doit ressentir une grande fierté. Mais l'honneur qui leur est fait en la personne du curé d'Ars impose à tous les catholiques français, fidèles et prêtres, le devoir d'étudier la vie où il leur est recommandé de

puiser des forces nouvelles et d'avoir sous les yeux « la belle, sympathique et chère figure de l'humble et simple curé », pour citer un autre mot de Pie XI.

De cette figure, essayons, pour notre part, de décrire ici les différents aspects.

L'agriculteur

Il était fils de cultivateurs et cultiva lui-même la terre jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Il était né, le 8 mai 1786, à Dardilly, un de ces charmants villages de la banlieue lyonnaise, dont le sol très riche fournit à la grande cité une alimentation plantureuse. Là, il connut toute la diversité des travaux rustiques. Enfant, il garda des brebis ; jeune homme, il laboura, sema, moissonna ; il fauche des prés et tailla des vignes ; il coupa du bois et ramassa des fruits, récoltant chaque jour, sans le savoir, une ample provision d'images pittoresques qui devaient plus tard illustrer la prédication de ce nouveau François d'Assise. « A quoi ressemblaient ses sermons ? » demandait un jour le curé actuel d'Ars à un ancien de la paroisse. « Ils étaient, fut-il répondu, tout en comparaisons. » Et le précieux trésor d'images ne cessa de s'enrichir ; car vicaire, puis curé de paroisses agricoles, cet enfant d'agriculteurs ne cessa point de regarder, d'aimer la terre et de parler d'elle dans ses instructions avec une tendresse allant au cœur des paysans qui l'écoutaient.

Mais, en même temps que la vie des champs préparait au jeune cultivateur, pour un avenir lointain, une éloquence pleine de poésie, elle affinait son grand esprit d'observation ; elle armait son corps de souplesse et son caractère d'endurance ; elle fortifiait en lui les vertus essentielles de notre population agricole : le bon sens, l'âpreté au travail.

Ajoutons qu'elle faisait de lui un chrétien d'élite ; car au temps où le futur curé d'Ars cultivait les champs de son père, les villages des monts du Lyonnais étaient très religieux et il n'y avait pas à Dardilly de famille plus attachée à la foi que la famille Vianey[1]. Le père, Mathieu

1. C'est ainsi que le nom est écrit dans l'acte de baptême du Bienheureux, dans le contrat de mariage de ses parents, dans les actes de décès de son père, de son frère François, de son neveu Antoine, qui ne l'a jamais écrit avec deux n. Il est écrit de même sur la liste des tonsurés (26 mai 1811) et sur celle des sous-diacres (2 juillet 1814). Il est écrit Vianay sur la liste des diacres (23 juin 1815)

Vianey, donnait l'exemple de la bienfaisance : il faisait libéralement un genre d'aumône où il livrait, avec un peu de son bien, beaucoup de son cœur : celui de la soupe offerte, dans la cuisine même où elle avait été cuite et aux côtés de la famille qui la mangeait, à ceux qui venaient lui dire que ce soir-là le pain leur manquait. La mère, Marie Beluze, enseignait elle-même à ses enfants les vérités fondamentales et les premières prières ; pendant la tourmente révolutionnaire, ses enfants eurent en elle un catéchiste excellent : elle leur imprimait l'horreur de toute faute et le sentiment que Dieu est partout présent.

En la voyant pratiquer journellement par son père, le fils de Mathieu Vianey apprit à aimer la charité. Souvent même, il osait stimuler à plus de générosité encore ce père naturellement généreux et il obtenait que l'âne dont il avait la charge s'en allât vers une maison pauvre, chargé de provisions. De sa mère il reçut le goût de la prière et celui de l'apostolat. Comme elle, il prit si bien l'habitude d'invoquer Dieu dans tous les moments de la vie, que sa prière était, quoique très discrète, presque perpétuelle ; et parce que l'absence, puis la pénurie des prêtres avait rendu précaire l'enseignement religieux, il se faisait un devoir de transmettre à ses petits camarades les vérités que lui avait révélées la bouche maternelle.

De son séjour prolongé dans son village natal et dans sa famille, le curé d'Ars conserva jusqu'à la fin de sa vie un souvenir ineffaçable et sa reconnaissance ne cessait de s'adresser à ceux qui avaient fait de lui un travailleur et un croyant. Il renvoyait, en particulier, à sa mère le mérite de toutes ses bonnes habitudes : « Je les dois à ma mère, disait-il ; elle était si sage. » Cette gratitude était justifiée. Le patron de nos curés fut un vrai fils de notre terre. Les qualités qui ont si magnifiquement fructifié en lui sous l'action divine étaient celles des gens de nos campagnes, celles qui leur sont naturelles, et que sait cultiver encore dans leurs enfants la sagesse des femmes de nos villages.

et Viannay sur la lettre qui l'envoya recevoir la prêtrise à Grenoble. Lui-même, après avoir hésité entre diverses orthographes, finit par signer Vianney. C'est l'orthographe qu'a consacrée le procès de Béatification. Le nom, quelle qu'en soit l'orthographe, signifie « habitant de Viane » : ainsi s'appelait au Moyen-âge la ville de Vienne en Dauphiné.

L'Étudiant

Le curé d'Ars eût été très étonné, ou plutôt très choqué, qu'on le proposât comme modèle à des étudiants. Il répétait sans cesse, et en toute sincérité, qu'il ne savait rien. Il était si vraiment convaincu de son ignorance, il l'avouait si humblement qu'il fit croire longtemps à bien des gens qu'aucun prêtre n'avait moins d'instruction, ni n'était moins bien doué. En fait, il lui manqua toujours des connaissances que l'on peut acquérir seulement par des études normales. Or, combien les siennes furent-elles tardives, et combien hâtives ! A dix-neuf ans, il a pour tout bagage les quelques notions qu'un enfant de la campagne a pu ramasser pendant deux à trois ans dans une très modeste école primaire. Vers 1805, il commence à apprendre le latin chez le curé d'Ecully, M. Balley ; mais cet enseignement, donné par un maître qui a d'autres occupations et qui n'est pas un spécialiste, est interrompu deux fois par la maladie, puis pendant deux ans au moins par la conscription et un séjour aux Noës. En 1813, il fait un an de philosophie au Séminaire de Verrières. Puis, admis au Grand Séminaire dans le cours de 1814, lorsqu'il a refait cette philosophie à Ecully sous la direction de M. Balley, il reçoit en même temps les ordres mineurs et le sous-diaconat le 2 juillet 1814 après quelques mois de théologie. Diacre l'année suivante, le 23 juin 1815, il est prêtre moins de deux mois plus tard, le 13 août[1]. Peut-on s'étonner qu'une formation conduite si rapidement ait été incomplète ?

Ce qu'on ne saurait trop admirer pendant ces années d'études qui furent pour l'étudiant une longue série d'insuccès, au moins apparents, c'est d'abord sans doute son humilité. Sourires moqueurs des condisciples du petit séminaire, hésitations des maîtres du grand séminaire à l'admettre aux ordres majeurs : il accepta ces blessures d'amour propre avec une résignation qui détruisit dans

1. La prêtrise fut reçue à Grenoble. Les registres de l'évêché portent : « Anno Domini millesimo octogintesimo quinto, die vero duodecima mensis augusti, dominica decima tertia post Pentecosten ». Or, en 1815, le 13e dimanche de la Pentecôte tombait le 13 août, et non le 12. Le secrétaire de l'Evêché a donc eu une distraction ; d'où l'erreur commise par quelques biographes du Bienheureux, qui lui font recevoir la prêtrise le 12 août.

son âme jusqu'aux germes de l'orgueil. Mais plus digne encore peut-être de notre respect et de notre émulation fut sa persévérance. Elle avait sa source dans le sentiment que Dieu l'avait choisi et dans l'ardent désir dont il était possédé de travailler à la moisson divine. Elle ne cessa point, d'ailleurs, d'être soutenue par la confiance invincible qu'avait mise en lui M. Balley : car jamais ce maître ne douta que son élève ne fût réservé à sauver un jour beaucoup d'âmes et il lui prodiguait les encouragements. Ainsi réconforté, il entassait lentement les connaissances indispensables et, sans se rebuter, il reprenait et reprenait encore les tâches trop médiocrement faites.

La prêtrise elle-même ne mit pas fin à ses études. Ce fut alors, au contraire, qu'il étudia avec le plus d'ardeur, et aussi avec le plus de succès.

L'archevêché l'avait nommé vicaire à Ecully, persuadé que M. Balley, qui jusque-là lui avait presque tout appris, saurait mieux que personne poursuivre une instruction insuffisante. Sous la direction de son vénérable curé, le nouveau vicaire refit toute sa théologie. Chaque jour, il recevait une leçon de morale ou de dogme, et chaque jour des cas de conscience lui étaient proposés auxquels il avait à donner rapidement une solution motivée. Et ce fut seulement quand cette gymnastique eut produit ses fruits, que le vicaire d'Ecully obtint les pouvoirs d'entendre des confessions.

Trois ans plus tard, nommé, après la mort de M. Balley, curé d'Ars dans les Dombes, il ne se dit pas que c'était une très petite paroisse et qu'il en savait bien assez pour instruire deux cents paysans Encore moins songea-t-il à en prendre à l'aise avec le devoir de la prédication. Aucun, au contraire, ne lui paraissait plus nécessaire. Il aimait à rappeler que les premiers mots de Notre-Seigneur à ses Apôtres furent ceux-ci : « Allez et instruisez » et il en concluait hardiment : « L'instruction passe avant tout. » « Mes enfants, disait-il plus tard dans un catéchisme qu'on a recueilli[1], qu'est-ce qui nous fait connaître notre religion ? Ce sont les instructions que nous avons entendues. Qu'est-ce qui nous donne l'horreur du péché, nous fait apercevoir la beauté de la vertu, nous inspire le désir du ciel ? les instructions. Qu'est-ce qui fait connaître aux pères et mères les devoirs qu'ils ont à

1. *Esprit du Curé d'Ars* : catéchisme sur la parole de Dieu.

remplir envers leurs enfants, aux enfants les devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs parents ? les instructions. »

Ainsi persuadé de l'importance des instructions et bien résolu à ne jamais supprimer l'homélie dominicale, le jeune curé avait conscience qu'il était très loin de savoir prêcher et que, livré désormais à sa propre initiative, c'était lui-même qui devait diriger son éducation de prédicateur. Mais il avait emporté à Ars des livres légués par M. Bailey : livres de doctrine et de dévotion, où il pouvait puiser la substance de ses prônes ; vies de Saints, où abondaient les exemples ; recueils de Sermons, où il trouvait des modèles[1]. Ces livres sont encore dans la chambre du Saint. Il suffit de les feuilleter pour avoir la preuve du temps qu'a dû passer à étudier un homme pour qui l'étude était si difficile : les feuillets usés, les signets restés dans les pages, les passages marqués d'un trait attestent des lectures prolongées, répétées et attentives. Que si, après avoir ouvert les livres dont il se nourrissait, on consulte ses propres sermons, qu'ont publiés les abbés Delaroche d'après ses manuscrits, — car pendant les premières années de son séjour à Ars, il récitait par cœur des rédactions entièrement écrites d'avance, et avec quelle peine ! — on est aussitôt frappé du temps qu'après ses lectures il consacrait à la réflexion personnelle : dans ces sermons, en effet, innombrables sont les petits faits qu'a recueillis une observation directe et nombreuses les images rustiques qui doivent mettre l'enseignement à la portée d'un auditoire de campagnards.

Je n'hésite pas à le dire : dans la vie, fertile en exemples, du curé d'Ars, rien ne m'inspire plus de respect que de le voir si pénétré du sentiment que « l'instruction passe avant tout » et faisant pendant tant d'années des efforts si laborieux pour s'instruire lui-même et pour se rendre capable d'instruire les autres des vérités dont il avait la charge.

Et l'on sait de quels succès ses efforts furent couronnés ! Jamais il n'eut ni une syntaxe très correcte, ni un vocabulaire de choix : mais le prédicateur qui avait dû d'abord passer trois jours par semaine à écrire entièrement le prône qu'il prêchait le dimanche en vint à prêcher chaque jour sans préparation, et à prêcher avec une

1. Les *Instructions familières* de Bonnardel, curé de Semur; les *Prônes* de Claude Joly, évêque d'Agen; les *Sermons* du P. Lejeune.

incomparable facilité. Le prêtre, réputé d'abord pour son manque de lumières, en vint à être le grand conseiller de tous les fondateurs d'œuvres et d'un nombre incroyable d'âmes en quête de leur route. Et sans doute ce fut là un des triomphes de la grâce. Mais à la grâce, un travail acharné, poursuivi pendant et après les études, avait préparé la voie.

Le curé de campagne

M. Vianney fut curé d'Ars depuis les premiers jours de février 1818 jusqu'au 4 août 1859, et il est plus connu par ce titre qu'il porta pendant près de quarante-deux ans que par son nom de famille. C'est en toute justice. Car si le ministère paroissial ne tarda pas, dans sa vie très absorbée, à être la moindre de ses occupations, il continua pourtant d'en exercer les charges. D'ailleurs, il ne commença à devenir autre chose qu'un curé de campagne qu'après avoir fait de son petit village le modèle des paroisses.

Qu'avait-il fait pour cela? Rien d'extraordinaire. Il avait fait seulement en toute perfection ce que chaque curé de campagne peut faire à son tour.

Il comprit immédiatement la nécessité de l'action individuelle et qu'il devait conquérir une à une toutes les familles. Il prit donc l'habitude de faire dans toutes les maisons des visites régulières. Il ne passait guère de jour sans entrer dans l'une ou dans l'autre, choisissant l'heure de midi où le repas réunissait la famille, n'acceptant rien, refusant même de s'asseoir, disant d'abord quelques mots sur les travaux agricoles qu'il connaissait si bien, mais y rattachant vite des pensées chrétiennes, toujours doux, affable, discret et sachant partir avant d'avoir été importun.

On voit aussitôt, en parcourant ses Sermons, qu'il connaissait à fond les habitudes, les préjugés, les travers de ses paroissiens ainsi visités. Ces sermons dominicaux étaient parmi ses moyens d'action les plus efficaces. Bien que les plus anciens soient encore très éloignés d'avoir le bonheur d'expression qu'on devait trouver plus tard dans ses catéchismes improvisés, déjà un orateur s'y manifeste qui sait comment il faut parler à un public de paysans. Rien n'est dit qui ne soit annoncé par de vigoureux appels à l'attention : « Tenez, écoutez bien ça », puis souligné et commenté. Et puis, que de faits concrets où l'auditeur re-

connaissait la vie quotidienne du village. Combien d'images pittoresques ! Parfois, quelle verte ironie pour secouer les tièdes ou faire honte au respect humain ! Tout cela était ponctué par un geste énergique et par le feu qui jaillissait d'yeux étincelants.

Le Saint n'ignorait pas l'attrait des beautés du culte. Son église nous paraît aujourd'hui bien nue. Quand il la reçut, c'était pis : elle était misérable et dépourvue. Il la répara, la peignit, l'orna de ses propres mains, qui étaient très agiles. Il se fit donner par le vicomte d'Ars du mobilier et des ornements, désirant que le Saint-Sacrement se promenât sous un beau dais, que le prêtre tînt l'ostensoir dans un beau voile et que les jours de fête il mît pour dire la messe une belle chasuble. Dans son propre intérieur, tout lui paraissait trop bon. Mais dans la maison de Dieu, il voulait de la beauté pour honorer le Maître et pour attirer les visiteurs.

C'était là, d'ailleurs, qu'il passait une partie de la journée, là qu'il faisait de grand matin son oraison, là qu'il récitait son office, et il travaillait souvent la nuit dans sa sacristie, où il préparait ses sermons, s'étendant un moment sur le plancher, pour un court sommeil, quand la plume lui tombait des mains.

Il s'occupa tout de suite de grouper les meilleures volontés, de susciter de bons exemples, de trouver des conseillers et des auxiliaires. Une confrérie du Saint Sacrement réunit des hommes ; une confrérie du Rosaire, des femmes. Quelques chrétiennes déjà assez ferventes furent poussées dans la voie de la perfection, notamment la vertueuse Mademoiselle d'Ars. De pieuses filles furent les ouvrières de sa charité. Le maire du village, M. Mandy, devenu son ami, s'associa à sa lutte contre l'ivrognerie.

Par tous ces moyens, dont la plupart semblent tout simples, le curé d'Ars combattit victorieusement les ennemis de Dieu : le respect humain qui écartait trop d'hommes du devoir pascal et les meilleurs de la fréquentation des sacrements, le travail du dimanche, le blasphème, une insuffisante délicatesse dans les marchés, l'alcoolisme, l'abus des plaisirs. Mais son action ne fut si féconde que parce que la sainteté émanait de toute sa personne et qu'une puissance invincible lui venait de sa vie intérieure, de ses prières, de sa foi, de son esprit de pénitence.

LE CONFESSEUR ET LE CONSEILLER

On sait ce que fut Ars pendant plus d'un quart de siècle. Cette petite paroisse, où le vicaire général de Lyon avait envoyé M. Vianney en lui demandant d'y mettre « un peu d'amour de Dieu », devint en France un des foyers les plus ardents de la vie catholique. Des pèlerins, dont le nombre est impossible à calculer, — le sous-préfet de Trévoux, en 1855, l'évalue à vingt mille et ce chiffre paraît au-dessous de la réalité, — y affluaient chaque année pour y recevoir le pardon de leurs fautes ou solliciter des conseils.

Cela commença après les missions des années 1823 et suivantes, données dans les paroisses voisines. Les confrères de M. Vianney lui demandèrent son aide pour les confessions. Les personnes qui avaient recours à son ministère étaient si réconfortées qu'elles lui adressaient leurs amis. Bientôt, il confessait presque tout le monde. A Trévoux, la veille de la clôture de la mission, il confessa pendant près de vingt heures. Les missions terminées, des fidèles qui voulaient rester sous une direction aussi bienfaisante n'attendirent pas que l'apôtre pût revenir jusqu'à eux : ils allèrent le chercher chez lui. Et ces premiers visiteurs indiquèrent à d'autres le chemin. De bouche en bouche le bruit se répandit, qu'il y avait à Ars une merveilleuse source de vie, et peu à peu, il y vint des pèlerins, d'abord de tout le voisinage, puis de la France entière.

Le plus singulier, c'est que la plupart de ces pèlerins étaient des pécheurs. Il y en avait de toutes les conditions sociales. Mais plus diverses encore étaient les dispositions.

Les uns arrivaient tout préparés. Depuis un temps plus ou moins long, ils avaient entendu l'appel de la grâce, et un beau jour ils étaient partis pour Ars, ayant ouï dire que l'aveu des fautes se faisait là plus facilement et qu'on en revenait avec plus de forces pour persévérer.

D'autres n'étaient conduits vers M. Vianney que par la curiosité de voir un homme auquel on attribuait des miracles, et cette curiosité n'était pas toujours bienveillante. Plus d'un avait espéré ou prendre le prêtre en flagrant délit de charlatanisme ou trouver dans la foule de ses admirateurs une sotte crédulité.

Les préventions d'habitude tombaient vite. Le recueillement qui régnait dans l'église, la distinction et l'intelli-

gence de beaucoup de visiteurs, toute l'attitude si manifestement apostolique du saint prêtre imposait la conviction qu'il ne se passait là rien que de très sérieux. Mais de la chute des préjugés au désir de la conversion le chemin n'était pas toujours rapide. Et la conversion ne se faisait pas toujours de la même façon.

Le plus souvent, les visiteurs subissaient d'abord l'action de M. Vianney en l'écoutant prêcher ; car il prêchait maintenant chaque jour à onze heures, ayant transporté dans l'église le catéchisme qu'il faisait auparavant dans leur maison aux jeunes filles de la Providence et l'ayant transformé en une instruction qui d'un catéchisme proprement dit n'avait plus que la familiarité. Bien peu restaient insensibles à cette éloquence enflammée qui remettait sans cesse l'auditeur en face de ses fins dernières et qui parlait du bonheur d'aimer Dieu avec une incomparable suavité.

Très émouvant était aussi le spectacle de la traversée que le Saint faisait de l'église à sa cure quand, après son instruction, il allait prendre un moment de repos. A travers la foule entassée sur deux rangs, il passait lentement. Serrant des mains, bénissant des fronts, écoutant les questions avec patience et y répondant avec un admirable à-propos, il écartait les importuns, calmait les inquiétudes, soulageait les douleurs, encourageait les puretés, et parfois d'un seul mot lumineux il fixait toute une vie.

Quand ils avaient vu ce qui se passait à Ars, des pécheurs, d'abord hostiles ou récalcitrants, réfléchissaient, se décidaient à rester encore, abordaient enfin M. le curé, finissaient par prendre rang parmi ceux qui attendaient leur tour pour se confesser.

D'autres recevaient directement un appel auquel ils ne s'attendaient pas. Le Saint, qui avait, comme saint Vincent Ferrier, le don de lire dans les consciences, leur jetait au passage un regard pénétrant, ou bien il allait à eux, les prenait par la main, les conduisait à son prie-Dieu. Là, s'ils résistaient, il leur faisait des révélations qui les subjuguaient.

Ce qu'était le tête à tête entre le confesseur et son pénitent, on ne le sait pas très bien, les pécheurs n'ayant pas l'habitude de faire au public la confidence des fautes qu'ils ont accusées et des remontrances qu'ils ont reçues. Ce qui est certain, c'est que le nombre des conversions faites à

Ars est incalculable et que la plupart durèrent. Le Saint en convint lui-même quand il dit à l'un de ses collaborateurs en désignant la chapelle où s'élevait son confessionnal : « On ne saura qu'au jour du Jugement le bien qui s'est fait dans cette petite chapelle. » Ce qu'on peut affirmer encore, en se fondant sur quelques demi-confidences, c'est que ce grand médecin des âmes avait une merveilleuse intelligence des paroles qui convenaient à chacun, qu'il aidait bien souvent les aveux en lisant lui-même dans le passé des pécheurs, et qu'il conquérait tous les cœurs par la profondeur de sa charité.

Avec la même charité, il prodiguait les conseils. Les conseils de tout genre, même parfois pour des intérêts purement matériels. Mais on le consultait surtout pour des intérêts spirituels. Vers lui accouraient les jeunes gens incertains si leur vocation était de rester dans le monde ou d'entrer en religion et dans ce cas, s'ils devaient opter pour telle compagnie ou telle autre ; les pères et les mères de famille inquiets de la destinée de leurs enfants ; les curés préoccupés des moyens de régénérer leurs paroisses ; les fondateurs d'œuvres.

Lui-même ne fonda qu'une œuvre, et elle ne vécut pas, au moins dans la forme qu'il lui avait donnée. Il avait ouvert, sous le nom de Providence, un refuge où il recueillait des jeunes filles abandonnées et il en avait confié la direction à de pieuses laïques, choisies par lui. L'évêché de Belley finit par lui imposer de la transmettre à des religieuses, et ce fut pour lui une grande épreuve.

Mais sa mission n'était point de créer ni de diriger une œuvre particulière. Elle était de distribuer des lumières et des encouragements qui devaient faire surgir des œuvres sur tout le sol de la France.

Et, comme on ne saurait faire le compte exact des âmes pécheresses ramenées par lui à Dieu, on ne saurait faire celui des projets charitables conçus sous son inspiration ou fécondés par ses conseils. Sa parole était toute puissante pour obtenir la patience en face des insuccès du début, pour aplanir les difficultés, annoncer la réussite, multiplier les ressources. Son ferme bon sens écartait les témérités et amendait les maladresses. Sa miraculeuse intuition et sa foi en la Providence imprimaient aux timorés une légitime audace.

Qu'un prêtre assis sur la planche d'un confessionnal

dans la petite église d'un obscur village ait vu affluer jusqu'à lui des multitudes sans cesse renouvelées, que tant d'hommes soient venus là spontanément pour le geste humiliant de se mettre à genoux et pour la parole pénible qu'est l'aveu de ses fautes, que de ce petit coin de France au moins un million de pécheurs soit reparti avec la résolution de ne plus offenser Dieu, qu'il y ait donc actuellement en France d'innombrables familles qui soient chrétiennes parce que leur chef s'en est allé un jour à Ars, que de la même bouche d'où sortaient tant d'absolutions soient sorties aussi tant de paroles destinées à susciter des vocations et des fondations : voilà le grand miracle de la vie du curé d'Ars. Il est, sans doute, unique dans les annales de la sainteté. Mais il est incompréhensible, quand on ne sait pas jusqu'à quel degré le prêtre qui avait une si merveilleuse puissance porta l'esprit d'humilité, de charité, de pénitence, de prière.

L'humble, le bon, le mortifié, le pieux curé d'Ars

« L'humble curé d'Ars », « l'humble et simple curé d'Ars » : c'est en ces termes qu'à plusieurs reprises S. S. le Pape Pie XI désigna le Bienheureux dans le discours qu'il prononça le 28 décembre 1924, quand il décréta qu'on pouvait en toute sûreté procéder à sa canonisation. L'humilité ! Voilà bien, en effet, la première vertu de ce saint, qui, debout chaque jour sur la place de son village au milieu d'une foule prosternée, visité par des princes de l'Eglise, ayant eu l'honneur de prêcher devant Lacordaire, consulté et obéi par des personnes d'une grande autorité, conscient de l'action prodigieuse qu'il exerçait, exposé par conséquent à toutes les tentations de l'orgueil, renvoyait pourtant à Dieu seul, en toute sincérité, le mérite de tout ce qu'il faisait de bien. Si Dieu l'avait choisi comme instrument, c'était seulement, aimait-il à répéter, à cause de sa faiblesse, faute d'en avoir trouvé un pire. Il recevait avec joie les contradictions, répondait, lui qui était obligé de laisser sans réponse les milliers de lettres où on lui demandait des prières, à celles qui lui adressaient des reproches, rejetait sans les lire celles qui débutaient par des compliments, demandait à ses auxiliaires de le réprimander, remerciait Dieu comme « d'une grande miséricorde » de n'avoir rien mis en lui sur quoi il pût

s'appuyer : « ni talent, ni science, ni force, ni vertu ». Il ne découvrait en lui, quand il s'examinait, que ses « pauvres péchés ». Le mot « pauvre », dont on se sert pour exprimer une pitié dédaigneuse, lui servait sans cesse à qualifier ses œuvres et sa personne. Il s'appelait lui-même : « le pauvre curé d'Ars ».

C'est « l'humble curé d'Ars » que nous devons dire avec Pie XI, et avec le Pape encore qui, en lui donnant, dans son discours du 28 décembre, cet autre qualificatif, a parlé comme la voix populaire, nous devons l'appeler : « le bon curé d'Ars ».

La charité était, nous l'avons dit, une vertu héréditaire dans sa famille. Mais il la pratiqua avec un héroïsme ingénu, qui confond, donnant son argent, ses provisions, son linge, au besoin jusqu'aux culottes qu'il portait sur lui et jusqu'au mouchoir qu'il avait dans sa poche, ôtant un jour ses souliers pour chausser un chemineau et rentrant à sa cure sur ses bas. Mais ce qu'il donnait à tous, et non pas seulement aux pauvres, c'étaient les prévenances, les attentions, les marques de respect et d'affection. Il avait pourtant de l'esprit, comme on en a chez nous dans le peuple, et il trouvait sans peine le mot ironique qui dans ses prônes pouvait rendre ridicules les sottises du respect humain ou qui pendant son passage à travers la foule devait décourager les importuns. Mais la moquerie n'était alors qu'une autre forme d'un zèle charitable, et d'habitude la bonté jaillissait à torrents de tout son être.

Il n'était dur que pour lui-même.

Son esprit de pénitence est demeuré légendaire. Assez vite des indiscrétions permirent d'apprendre que son lit, fait en apparence comme un autre, se composait d'une paillasse posée sur des fagots et qu'une bûche lui servait d'oreiller. Des aveux qu'il se laissa naïvement arracher firent connaître ce qu'étaient ses repas dans les premières années de son séjour à Ars. Trois *mâtefaim* qu'il cuisait lui-même faisaient souvent l'affaire ou bien il tirait quelques pommes de terre d'une marmite où il les avait fait bouillir pour toute la semaine. Il échangeait son pain frais contre les croûtes qui avaient séché dans la besace d'un mendiant. S'il mit plus tard, sur l'ordre de l'autorité diocésaine, de la régularité dans ses repas, ils restèrent d'une frugalité plus que monacale. Je sais deux personnes qu'il convia à partager son souper du soir et aux-

quelles il servit des haricots cuits à l'eau sans beurre dans une marmite qu'il retira lui-même du feu.

Une pénitence plus méritoire que cette fade nourriture lui fut bientôt d'accepter les souffrances nées d'une vie trop sédentaire : ces douleurs d'entrailles, ces fièvres nocturnes, cette toux déchirante que suscitaient des séances de quinze à dix-huit heures entre les planches d'un confessionnal dans une toute petite église, surchauffée en été par l'haleine de deux cents personnes, et glacée en hiver par un vent humide. Quand il sortait de là, exténué, pour s'étendre sur son misérable lit, à peine pouvait-il fermer les yeux ; il souffrait parfois, a-t-il avoué, « comme un malheureux ».

A ces souffrances physiques s'ajouta, on le sait, presque jusqu'à la fin de sa vie, le supplice des obsessions infernales, qui, pour entraver son œuvre des conversions, fatiguaient son corps, interrompaient son sommeil, s'acharnaient à le décourager par des insultes ou des railleries, en lui représentant la médiocrité de son talent et la grandeur de l'entreprise.

Encore aucune de ces souffrances n'était comparable à celle que lui infligeait le souvenir, toujours présent, des fautes dont il recevait la confidence. Songeons qu'il aimait Dieu de tout son cœur et qu'il passait sa journée à entendre raconter des offenses faites à Dieu. Il avoua un jour que son âme en était triste jusqu'à la mort.

Mais toutes ces épreuves étaient acceptées avec douceur, dans un grand esprit de pénitence, et il les offrait à Dieu, lui disant, par exemple : « Mon Dieu, je vous fais bien le sacrifice de deux heures de sommeil pour la conversion des pécheurs. »

La pensée des pécheurs ne cessait de revenir dans ses prières. Prier pour eux lui paraissait la plus utile des prières, et il aimait à répéter que si toutes les dévotions étaient bonnes, il n'y en avait pas de meilleures que celle-là. De quelle efficacité étaient les siennes, rien ne le prouve mieux que l'affluence des âmes accourant à son confessionnal. « Les grâces qu'il obtenait en priant pour les pécheurs étaient si fortes, écrit Catherine Lassagne, un des témoins de sa vie, qu'elle allait les chercher sans repos. »

Comment il priait, nous pouvons le conjecturer par ses catéchismes qui, étant pleins de conseils sur la manière de bien prier, se trouvent être de naïves confidences sur ses propres prières. Ainsi, nous savons que le jour, quand

il parcourait les chemins du village, il fixait ses regards sur Notre-Seigneur portant sa croix, et que la nuit, quand il s'éveillait, il se transportait aussitôt par la pensée devant le tabernacle : alors il avait la joie de se dire que, puisqu'il était le seul à ce moment-là dans la paroisse qui adorât Dieu, les regards divins se reposaient sur lui seul.

Par ces mêmes catéchismes, nous voyons bien encore qu'il parlait à Dieu très simplement. Il lui tenait le langage qu'un enfant tient à sa mère quand il a faim, quand il va tomber ou qu'il a besoin d'une caresse. Tout le long du jour, il répétait : « Mon Dieu ! ayez pitié de moi ! » comme un enfant qui dit à sa mère : « Donnez-moi un morceau de pain ; tendez-moi la main ; embrassez-moi. » Pour dire les joies de la vie intérieure, — et il songeait évidemment à la sienne, — il disait : « Dieu tient l'homme intérieur comme une mère tient la tête de son enfant dans ses mains pour le couvrir de baisers et de caresses. » Pour expliquer qu'un bon chrétien ne doit pas pouvoir se souffrir sur la terre, — et ce bon chrétien, c'était lui, — il disait un autre jour : « Si un petit enfant était là, dans l'église, et que sa mère fût à la tribune, il lui tendrait ses petites mains, et s'il ne pouvait monter l'escalier qui y conduit, il se ferait aider et n'aurait de repos que lorsqu'il serait dans les bras de sa mère. » Qu'il ait comparé sans cesse ainsi les sentiments du chrétien en prière, — les siens, — à ceux d'un petit enfant pour sa mère, voilà qui peint à merveille sa simplicité et sa tendresse.

Un autre de ses mots en dit aussi beaucoup sur son esprit de prière, et en particulier sur sa dévotion à l'Eucharistie : « On n'a pas besoin de tant parler pour bien prier. On sait que le bon Dieu est là dans le tabernacle ; on lui ouvre son cœur, on se complaît en sa sainte présence : c'est la meilleure des prières, celle-là. » On sait que le bon Dieu est là. Ayant cette certitude, sans effort et sans éclipse, sa prière ne pouvait être que continuelle, et il conversait avec Dieu aussi naturellement que s'il l'eût vu de ses yeux.

Ses catéchismes et les propos recueillis par les témoins de sa vie sont pleins de confidences de ce genre, dans lesquelles, livrant naïvement les secrets des grâces qu'il obtenait et convaincu dans son humilité que, là où il avait réussi, lui qui valait si peu, nul ne pouvait échouer, il ap-

prenait comment il priait et invitait les autres à prier de même.

Essayons de répondre à ces invitations, et non seulement à celles qu'il nous adresse ainsi dans ses catéchismes, mais à celles que suggère l'examen de toute sa vie.

Elle est riche de leçons.

En un temps où tant d'autres vies nous conseillent l'orgueil, la violence, la soif des plaisirs, la dissipation, celle-ci nous enseigne la valeur de la modestie, de la douceur, de la sobriété, du recueillement.

Ce qu'elle peut nous donner surtout, c'est le désir d'aimer Dieu, avec la foi en la puissance de cet amour.

Ah ! comme il avait raison, l'administrateur du diocèse de Lyon, le jour où, nommant à la cure d'Ars le vicaire d'Ecully, il faisait appel à son amour de Dieu ! « C'est une petite paroisse où il n'y a pas beaucoup d'amour de Dieu, lui disait-il ; vous en mettrez. » D'amour de Dieu, le petit curé avait le cœur tellement gonflé que plusieurs fois par heure ses lèvres s'ouvraient pour lancer cette courte oraison : « Mon Dieu, je vous aime ! » Aussi, quels prodiges opéra ce si grand amour ! D'un fils de paysan, qui ne fut lui-même pendant dix-neuf ans qu'un paysan et qui ne fut élevé au sacerdoce qu'après des études sommaires, il fit le prêtre le plus puissant en œuvres et en paroles que la France ait connu au XIX^e^ siècle ; d'une paroisse d'indifférents il fit une paroisse de fervents chrétiens, puis ce lieu béni où pendant plus de trente ans se renouvela chaque jour le spectacle inouï des fronts superbes qui se courbaient sous l'absolution, des yeux secs qui versaient à flots des larmes de repentir, des bouches qui échangeaient contre l'habitude du blasphème celle de la prière, de la joie renaissant dans les cœurs les plus affligés, des esprits anxieux acheminés vers la certitude.

Devant ces merveilles, il n'est pas possible que nous demeurions froids. Dans nos cœurs, où il n'y a pas assez d'amour de Dieu, le Saint curé d'Ars, par l'exemple de sa vie, en mettra davantage.

JOSEPH VIANEY.

Saint Jean Eudes,

apôtre des Sacrés-Cœurs

Quatre gros volumes in-8 du P. D. Boulay C. J. M. racontent, dans tous ses détails, la vie de saint Jean Eudes.

Vie de grand misisonnaire. En Normandie, dans les diocèses limitrophes de Bretagne, dans quelques villes de Bourgogne, Autun, Beaune, pendant quatre ou cinq semaines, sept et huit quelquefois, il prêche, avec quelques-uns de ses fils de la Congrégation de Jésus et Marie, des vaillants comme lui, il se dépense, il s'épuise ; il convertit ses auditeurs par milliers. Il marque les diocèses de Bayeux, de Lisieux et de Coutances d'une empreinte que le temps n'efface pas. Les Gallicans et les Jansénistes le poursuivent, de leur haine et de leurs calomnie, partout où il va. Ils lui font perdre les bonnes grâces de Louis XIV; ils ne peuvent arrêter son zèle. A soixante-quinze ans, il donne encore des missions ; il parle « nûment, saintement, fortement » disait déjà, vers 1645, son ami M. de Renty; « comme nous devrions parler tous », ajoute Bossuet. C'est un des grands apôtres de notre XVII^e^ siècle.

Vie de fondateur. Au milieu de difficultés sans nombre, il institue la Congrégation de Jésus et de Marie ; ses fils assureront, par leur apostolat, par les séminaires qu'ils dirigent, le bien passager des missions ; ils aideront les âmes à rester fidèles aux grâces reçues, il formeront de bons prêtres. Aux femmes de mauvaise vie qui se repentent, aux jeunes filles abandonnées qui veulent sauver leur innocence, il ouvre une maison, il donne des mères, en fondant la Congrégation de Notre-Dame de Charité. Sur le tronc robuste a poussé, au XIX^e^ siècle, la branche glorieuse et féconde du Bon Pasteur d'Angers, elle vit encore, elle vivra toujours de la sève maternelle.

Vie de sainteté. Pie XI l'affirme avec son autorité infaillible, nous le savions déjà. A l'école de Bérulle et de Condren le P. Eudes a pénétré l'intérieur, l'âme de Jésus et de Marie, intérieur, âme qui doit être, qui est l'intérieur, l'âme de tous les fidèles ; son intérieur, son âme à lui

d'abord. Humilité, vaillance, zèle, charité : des élans magnifiques et une simplicité d'enfant ; il y a dans sa vie surnaturelle pour en épanouir l'austérité des délicatesses infinies. Le premier il a fêté les Cœurs de Jésus et de Marie dans une solennité liturgique. L'office et la messe où il les chante, n'ont pas été dépassés. Dans les pages qui suivent nous étudions l'apôtre des Sacrés-Cœurs ; il serait mieux de dire le docteur de Sacrés-Cœurs. Laissant de côté l'apostolat extérieur, nous examinons la seule doctrine[1].

En 1643, saint Jean Eudes fondait la Congrégation de Jésus et Marie ; il la voulait toute dévouée au Cœur de Jésus et de Marie, son premier et principal patron. Cette année-là même peut-être, avec la permission verbale de Mgr d'Augennes, évêque de Bayeux, il faisait célébrer, au séminaire de Caen, le 20 octobre, la fête du Cœur de Marie. Dès 1647, elle était transférée définitivement au 8 février.

Le 29 juillet 1672, il écrivait aux prêtres de sa Congrégation : « C'est une grâce inexplicable que notre très aimable Sauveur nous a faite de nous avoir donné, dans notre Congrégation, le Cœur admirable de sa Très Sainte Mère ; mais sa bonté qui est sans bornes ne s'arrêtant pas là, a passé bien plus outre en nous donnant son propre Cœur pour être, avec le Cœur de sa glorieuse Mère, le fondateur et le supérieur, le principe et la fin, le cœur et la vie de cette Congrégation... En voilà l'Office et la Messe que je vous envoie, approuvés de tous Messieurs nos Prélats ; employons tout le soin, la diligence et la ferveur possible pour le bien célébrer[2]. »

Les petits offices de J.-B. Anyès et du P. Druzbicki étaient des offices privés ; l'office du P. Eudes est approuvé par plusieurs évêques. J.-B. Anyès et le P. Druzbicki n'avaient pas composé de messe en l'honneur du Sacré-Cœur ; à partir du 20 octobre 1672, les prêtres de la Congrégation de Jésus et de Marie, les religieuses de Notre-Dame de Charité chantent : *Gaudeamus omnes in Domino diem festum celebrantes in honorem Cordis amantissimi Redemptoris nostri Jesu Christi, cujus amorem adorant Seraphim psallentes in unum : Ecce cujus imperium manet in aeter-*

1. Ces pages sont extraites du troisième volume de l'*Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur* que j'achève : le second vient de paraître chez Beauchesne, 117, rue de Rennes.

2. *Œuvres complètes du bienheureux Jean Eudes*, Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, t. X, p. 459, 463.

num[1]. Riche d'emprunts à l'Ecriture et aux Pères, la pensée du P. Eudes exalte, en mots ardents, la miséricorde, la beauté du Cœur de Jésus, son amour pour son Père et pour les hommes. Œuvre originale, grande et belle liturgie, l'office entier, ses hymnes, sa prose sont « pleins de grâce, de lumière et d'onction[2]. » Les idées et les strophes tressaillent de joie, la charité les enflamme : « C'est la messe de feu, c'est l'éternel amour éclatant en notes suppliantes et attendries[3] » :

Gaudeamus exsultantes,
Cordis Jesu personantes
Divini praeconia.
.....
Flammis sacris inflammata
Corda, voces atque facta
Cor amoris praedicent[4].

Ce premier office du Cœur de Jésus est encore le plus beau. Inférieur à celui du Saint-Sacrement que souvent il imite, il a le grand mérite de rappeler le chef-d'œuvre de saint Thomas d'Aquin.

C'est au soir de sa vie, dans la soixante et onzième année, que le P. Eudes donne à ses enfants la fête du Cœur de Jéus. Pourquoi avoir attendu si longtemps ? D'où vient sa dévotion, comment a-t-elle grandi ? Questions intéressantes et qui sont toutes nôtres. Essayons d'y répondre.

« Je suis né le 14 novembre de l'année 1601, un mercredi, et j'ai été baptisé le vendredi suivant au soir, qui était le commencement du samedi ; et là le nom de Jean m'a été donné par un parrain qui s'appelait de même, et une marraine qui s'appelait Marie ». Dans son *Memoriale beneficiorum Dei*[5], le P. Eudes aime à repasser les événements et les grâces de sa vie ; nous nous servirons largement de ces pages précieuses. Isaac Eudes et Marthe Corbin,

1. *Œuvres complètes du Vénérable Jean Eudes*, t. XI, p. 506. Beauchesne, Paris.
2. HÉRAMBOURG : *Vie du P. Eudes*, liv. II, c. 11. Cf. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 180.
3. P. de CURLEY : *Marie-Françoise de Saumaise*, Desclées, 1884, p. 181.
4. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 508. La fête du Sacré-Cœur ne fut célébrée au séminaire de Rouen, qu'en 1673. Le Père Martine : *Vie du P. Eudes*, l. VII, n. 12, écrit que cette fête fut établie au séminaire de Rennes dès le 30 août 1670. C'est peu vraisemblable. Cf. Ch. Lebrun C. J. M. : *Le Bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus*. Lethielleux, p. 49, note.
5. Le *Mémorial* du P. Eudes se trouve dans *Œuvres complètes*, t. XII, p. 103-135. Les mots entre guillemets de ce paragraphe et du suivant en sont extraits.

son père et sa mère, habitaient le petit village de Ri, à neuf kilomètres d'Argentan, au diocèse de Séez. Ils n'avaient pas d'enfants. Ils promirent de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Recouvrance, si le Ciel leur en donnait un. Offert à Jésus et à Marie, même avant sa naissance, le P. Eudes se regarda toujours comme leur bien propre, et comme le fils du miracle[1].

Il fit ses premières études « aux champs, c'est-à-dire à la campagne, à Ri sans doute, « sous un prêtre qui s'appelait Monsieur Jacques Blanette ». En 1615, à la Saint-Denis (9 octobre), son père l'envoie à Caen, au collège du Mont, dirigé par les Jésuites. Il entre en quatrième. Trois ans de suite il a pour professeur le Père Robin[2], « régent vertueux et très pieux, qui nous parlait souvent de Dieu, et avec une ferveur extraordinaire ; ce qui m'aida beaucoup plus que je ne puis dire pour les choses du salut ».

A chaque page du *Mémorial*, s'exprime la reconnaissance du P. Eudes : textes de la Sainte Ecriture, paroles de la liturgie, psaumes de David, traits enflammés des Prophètes, accents personnels, il ne sait comment traduire une gratitude que rien ne saurait contenir : *Benedic anima mea Domino, et noli oblivisci retributiones ejus... Gratias Deo super inenarrabili dono ejus... Benedicamus Jesum Filium Mariae, et Mariam Matrem Jesu. Laudemus et superexaltemus eos in saecula...*

En 1618, le jeune élève est admis dans la Congrégation de Notre-Dame ; il y reçoit de très grandes faveurs : *Confitebor tibi Domine, in toto corde meo, in concilio Justorum et Congregatione*[3]. Reine, Maîtresse, Mère, il aime à saluer Marie de tous les noms qui disent sa puissance et révèlent son amour ; il ose même humblement, à l'exemple de saint Edmond de Cantorbéry, la choisir pour épouse et passer au doigt d'une de ses statues, l'anneau de fiançailles célestes ; il signe, de son sang, le contrat

1. Le *Mémorial*, p. 104... *Tuus sum ego, o Domine Jesu, tuus sum ego, o Domina Maria... Sit nomen Domini benedictum qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorem laetantem.* Le P. Eudes eut quatre sœurs : Marie, Madeleine, Jacqueline, une autre Marie, et deux frères : Charles et François. Ce dernier s'illustra, sous le nom de Mézerai, il est l'auteur de l'*Histoire de France*, il remplaça Voiture à l'Académie (1649).

2. Le P. Robin avait 25 ans en 1615 ; il fit ses vœux de progrès le 18 juin 1628 et mourut à Amiens, âgé de quatre-vingt dix ans, en 1681, un an après le P. Eudes.

3. *Mémorial. Œuvres complètes*, t. XII, p. 106.

de cette haute et sainte alliance. Il aime à contempler Marie à la dextre de Jésus, Marie qui a « formé, sanctifié et fait régner Jésus dedans elle d'une manière si admirable et dans laquelle *Jésus* a toujours été vivant et régnant si parfaitement[1] ». Nos grands spirituels du XVII[e] siècle sont d'admirables serviteurs de Marie.

Jean Eudes fit au Collège du Mont d'excellentes études. Fier des succès de son aîné, Isaac Eudes, pour le garder près de lui, songe à le marier. Jean a déjà entendu l'appel divin ; il refuse, il sera prêtre. Le 19 septembre 1620, il reçoit à Séez la tonsure et les ordres mineurs ; le 25 mars 1623, il entre rue Saint-Honoré, à Paris, dans la Congrégation de l'Oratoire, toute rayonnante de la jeune gloire de Bérulle.

Fondée en 1611, à l'hôtel du Petit Bourbon, avec les encouragements de Madame Acarie, de la marquise de Meignelay, de Mgr de Gondi, évêque de Paris, et du P. Coton, la nouvelle Société avait dû quitter son berceau trop étroit, et s'établir en 1616, dans l'hôtel du Bouchage[2]. Le « premier et principal but de l'Oratoire est de s'appliquer totalement à la perfection de l'état sacerdotal[3] » ; « c'est une congrégation de prêtres vivant en société desquels le principal but était de tendre à la perfection de la prêtrise selon son ancien usage et institution[4] ». Paul V et Louis XIII parlent le même langage. Ordonné prêtre le 5 juin 1599, après une retraite de quarante jours chez les Capucins de la rue Saint-Jacques, Bérulle, presque aussitôt, est nommé aumônier honoraire de la chapelle du roi. Il jouit à la cour d'une influence très grande. Conseiller de Marie de Médicis, il négocie le mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles. Après de laborieuses démarches, il amène à Paris, au mois de février 1604, les filles de Sainte Thérèse ; il est le supérieur de tous les Carmels français. En février 1623, quelques semaines avant l'entrée de Jean Eudes au noviciat Bérulle publie le *Dis-*

1. *Œuvres complètes*, t. I, p. 83.
2. Construit par Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, l'hôtel habité plus tard par sa fille, femme de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, change de nom et s'appelle hôtel de Montpensier. La duchesse, mariée en secondes noces au duc de Guise, le vend à Bérulle 70.000 écus, le 20 janvier 1616.
3. Bulle *Sacrosanctae* par laquelle Paul V approuve la Congrégation de l'Oratoire de N.-S. J.-C. en France.
4. Lettres patentes de l'approbation royale, décembre 1611, confirmées le 2 janvier 1612, enregistrées au Parlement, le 4 septembre 1613.

cours sur l'Etat et les Grandeurs de Jésus[1]. Acclamations unanimes en France, à Rome, dans toute l'Europe. C'est la gloire. « Il n'a rien paru de semblable jusqu'à présent sur ce sujet », écrit Mgr Henry Louis de la Rocheposay, évêque de Poitiers. « Celui qui est une lumière sans ombre, que les ténèbres ne peuvent accueillir, déclare l'évêque de Belley, Pierre Camus, a fait paraître ce livre aux yeux du monde, conduisant par la main droite son auteur en la vérité, en la douceur et en l'équité, pour remplir d'une respectueuse crainte, ou, s'ils n'en sont capable de confusion, ceux qui ont proféré des paroles de malignité contre la sincérité de sa créance[2] ». Richelieu lui-même célèbre l'art parfait, la clarté avec lesquels l'auteur révèle aux esprits les moins pénétrants les secrets mystères, en-même temps qu'il échauffe à la flamme de sa piété les volontés les plus froides. Il faut de toute nécesité imprimer cet ouvrage qui vivra toujours au Temple de mémoire : « *Typis numquam morituris semper victuris, mandatum censemus*[3] ».

On devine l'impression faite sur le nouveau venu par tout ce qu'il voit et entend. La doctrine, les écrits, la personne de Bérulle, du Père qu'il aime et vénère, lui deviennent sacrés : « Il se fit un devoir, écrit le P. Hérambourg, de régler les actions de sa vie sur celles de Bérulle et du P. de Condren, et peut-être aucun portrait n'a mieux représenté que lui l'extérieur de ces deux grands serviteurs de Dieu. Il sut même pénétrer jusque dans l'intérieur de leurs âmes, et par les entretiens familiers et intimes dont ils voulurent bien l'honorer, il découvrit les trésors immenses de grâces cachés dans ces sanctuaires, dont il n'ap-

1. *Discours sur l'estat et les Grandeurs de Jésus...* nouvelle édition, par l'abbé Piquand, aumônier du lycée impérial d'Angoulême, MDCCCLXIV, p. XI.

2. Les derniers mots de Camus font allusion à d'âpres et longues disputes. Dans l'histoire lamentable des démêlés Carmélitains, bien des points restent obscurs. Le P. Cobon prit nettement parti pour le fondateur de l'Oratoire ; son témoignage est d'un grand poids ; ce n'est pas cependant une raison suffisante de penser que les jésuites qui ne partagaient pas sa manière de voir eurent toujours tort. Ces luttes pénibles, nous n'avons pas à les raconter, nous cherchons seulement à préciser l'influence exercée sur Jean Eudes, novice de l'Oratoire, par celui qu'il appelle « son très honoré Père l'Illustrissime Cardinal de Bérulle » (*Vie et Royaume de Jésus...* 1642, Préface) ; et ailleurs « son oracle, son prophète, son ange ». (Cf. D. Boulay, *Vie du Vénérable Jean Eudes*, t. I, p. 118). Cf. *La Vie du Père Pierre Coton de la Compagnie de Jésus*, par le P. Pierre d'Orléans, de la même Compagnie, Paris, Estienne Michallet, MDCCXXXVIII, p. 171, 290, 296, 203).

3. *Discours de l'Estat et des Grandeurs de Jésus*, X.

prochait jamais sans quelque profit[1] ». Il estima toujours devoir aux livres de Bérulle ce qu'il y avait de meilleur dans les siens.

Prêtre le 20 décembre 1625, Jean Eudes « dit sa première messe, le jour de Noël, à minuit, en la maison de l'Oratoire, de Paris, dans une chapelle et un autel dédiés à l'honneur de la très sainte Mère de Dieu : *Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine...* etc.[2] ». Jésus, Marie : dès les premières heures de sa vie sacerdotale, les deux noms vivent unis dans son cœur.

Il passe les année 1625 et 1626 à Aubervilliers, près de la chapelle de Notre-Dame des Vertus. Malade, il s'adonne à l'oraison, aux exercices spirituels, à la lecture des livres de piété. « Ce qui me fut une grâce très particulière dont je dois bénir et remercier éternellement *la* divine bonté[3] ».

Absorbé de 1624 à 1627 par les grands intérêts du royaume : négociation du mariage d'Henriette de France, séjour en Angleterre, traité d'alliance avec l'Espagne, Bérulle confie au P. de Condren le soin des jeunes sujets de l'Oratoire. « Bienheureux sont ceux qui recueillent les miettes qui tombent de cette table céleste », écrit M. Olier. Le P. Eudes, pendant trois années, a sa place au banquet. Il estime que ce maître éminent n'a guère moins été que les Apôtres instruit sur les mystères de la religion; plus tard il fera lire sa vie tous les ans, dans les maisons des prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie. Condren, Bérulle, c'est la même nourriture, le même enseignement; d'un maître à l'autre le jeune Jean Eudes n'a pas à modifier ses idées ; les applications deviennent seulement plus précises, plus nombreuses. La doctrine de Condren « c'est la doctrine de Bérulle réalisée avec une puissance et une ferveur particulière par le plus haut génie religieux des temps modernes[4] ».

En 1626, le P. Eudes, dont la santé s'est rétablie, quitte, avec la permission du R. P. de Bérulle, Notre-Dame des Vertus. Il va secourir les pestiférés du diocèse de Séez. Ses débuts de missionnaire sont héroïques. Un bon prêtre de la paroisse de Saint-Christophe, nommé M. Laurens,

1. *Œuvres complètes du Vénéable Jean Eudes*, t. I, p. 59, 60.
2. *Œuvres complètes*, XII, p. 107.
3. *Œuvres complètes*, XII, p. 107.
4. Henri Brémond, *Histoire littéraire du Sentiment religieux*, t. III, p. 358.

l'a reçu charitablement chez lui. « Là où étant nous disions, tous les jours, lui et moi, la sainte messe dans une chapelle de Saint-Evroult, qui n'était pas loin de sa maison, puis je mettais des hosties que j'avais consacrées dans une petite boîte de fer blanc, qui est au fond de mon bahut, laquelle je portais à mon cou. Après quoi, nous allions, ce bon prêtre et moi, chercher les malades, tantôt en une paroisse, tantôt en une autre, que nous confessions, puis je leur donnais le Saint-Sacrement. Nous fîmes cela depuis la fin du mois d'août jusques après la Toussaint, que la peste fut entièrement cessée ; et Dieu nous conserva de telle façon que nous ne ressentimes aucune incommodité. » *Confitebor tibi, Domine. Confitebor nomini tuo quoniam adjutor et protector factus es mihi*[1].

Les Supérieurs, dans ses apostoliques débuts, reconnaissent la vocation du jeune Oratorien ; il est né missionnaire. On le fait prêcher des missions, en Normandie d'abord, bientôt après au diocèse de Saint-Malo, en Bretagne. Ses succès sont merveilleux. Dans ses rapports quotidiens avec les âmes, dans les quatre ou cinq grandes missions qu'il donne chaque année, le P. Eudes s'instruit et voit mieux les besoins de ses auditeurs. La doctrine de Bérulle devenue la sienne, doctrine vécue si doucement dans la paix d'Aubervilliers, il la vit toujours dans son existence agitée, à l'intime de son âme. Apôtre, missionnaire, il sent que pour la faire vivre à « tous les chrétiens[2] », il faut, sans la rabaisser, la mettre à la portée de tous, et il écrit *la Vie et le Royaume de Jésus. Vie de Jésus*, son livre enseignera par « des moyens très faciles, très doux et très puissants... à regarder, aimer, glorifier Jésus en toutes choses et à faire toutes nos actions dans sa sainteté » ; *Royaume de Jésus*, il apprendra aux âmes comment former et faire vivre Jésus en elles, comment l'y faire régner pleinement « par des moyens très suaves et efficaces[3] ».

Son expérience de missionnaire lui a fait laisser de côté les termes scolastiques fréquents dans Bérulle. Il se sert des mots les plus simples ; les seuls clairs pour les lecteurs auxquels il s'adresse. Qui sait son catéchisme n'au-

1. Eudes, *Œuvres complètes*, XII, p. 107-108.
2. « Je dis à tous les chrétiens, car ne pensez pas que ce livre soit fait seulement pour les Personnes religieuses, mais pour tous ceux qui désirent vivre chrétiennement et saintement. » *Œuvres*, I, p. 90.
3. *Œuvres*, I, p. 92.

ra pas de peine à le comprendre. Son amour pour Jésus n'est pas plus grand que celui du fondateur de l'Oratoire ; mais moins intellectuel, il est plus affectif : il multiplie les élans, les élévations, les prières. Je n'exagère pas beaucoup en écrivant que la moitié des paragraphes de la sixième et de la septième partie sont des Elévations : « Elévation à Dieu pour le commencement de la messe, Elévation à Jésus durant la sainte Messe, Elévation à Jésus considéré comme souverain Prêtre. Elévation à Jésus considéré comme hostie[1] », etc. Je ne sais rien de plus pieux que son « Exercice d'amour divin contenant trente-quatre actes d'amour vers Jésus, en l'honneur des trente-quatre années de la vie toute d'amour qu'il a eue dans le monde[2] ».

« Je désire, ô mon Jésus, que toutes les puissances et perfections de votre divinité et humanité, tous vos états, mystères, qualités, vertus, pensées, paroles, actions et souffrances, toutes vos sacrées plaies, toutes les gouttes de votre précieux sang, tous les moments de votre éternité, s'il m'est permis de parler ainsi, et généralement toutes les choses qui ont été et sont en votre corps, en votre âme, en votre divinité soient autant de voix qui vous disent pour moi éternellement : *Amo te, amantissime Jesu, amo te bonitas infinita, amo te ex toto corde meo, ex tota anima mea, ex totis viribus meis, et magis atque magis amare volo.* Je vous aime, ô très aimable Jésus, je vous aime, ô bonté infinie, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces, et je veux vous aimer toujours de plus en plus... Bon Jésus, quand sera-ce qu'il n'y aura plus rien en moi qui m'empêche de vous aimer ? Hélas, je vois bien que ce ne sera point sur la terre, mais seulement dans le ciel. O ciel, que tu es désirable ! C'est en toi qu'on aime Jésus parfaitement, c'est en toi que l'amour de Jésus règne pleinement ; c'est en toi qu'on ne voit point de cœurs qui ne soient tout transformés en ce divin amour. O terre, ô monde, ô corps, prison obscure de mon âme, que tu es insupportable. Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort[3] ! »

Ces mots de feu sont-ils déjà une effusion du cœur du P. Eudes s'adressant au Cœur de Jésus ? Plus que Bérulle, il aime contempler l'extérieur, le corps des mystères de Jé-

1. *Œuvres*, I, p. 462, 466, 468, 470.
2. *Œuvres*, I, p. 384-404.
3. *Œuvres*, I, p. 402-403.

sus. Au jour de la naissance du Verbe fait chair, il médite « la nudité, la pauvreté, le froid, l'impuissance et la petitesse, les petits drapeaux dont il a été enveloppé, sa résidence dans la crèche, entre l'âne et le bœuf, ses larmes et ses cris enfantins, les petits mouvements de ses pieds et de ses mains sacrées[1] ». Son amour voit tout; mais il ne s'attarde pas, il se hâte vers l'intérieur, vers l'âme, « c'est-à-dire la vertu et la grâce particulière qui réside dans le mystère et qui lui est propre... tout ce qui s'est passé en icelui dans l'esprit, dans le cœur et dans l'âme de Jésus lorsqu'il a opéré ce mystère[2]. » *Le Cœur de Jésus;* il entend par là « les affections, les sentiments de Jésus ; il prend les mots dans un sens métaphorique, c'est l'évidence même ».

Il recommande de réciter chaque mois le *Chapelet du Père éternel de Jésus.* Sur chaque petit grain il faut dire : *Pater clarifica Filium tuum ut Filius tuus clarificet te,* et se rappeler que cette prière « est sortie du Cœur et de la bouche de Jésus[3] ».

« O bon Jésus, s'écrie-t-il, imprimez ces sentiments et dispositions dans mon cœur et dans les cœurs de tous les hommes, et spécialement dans les cœurs de toutes les personnes pour qui vous savez que je dois et que je désire vous prier particulièrement. O roi des cœurs, les voilà, je vous les offre et sacrifie tous ces pauvres cœurs que vous avez créés pour vous aimer et qui ne veulent plus respirer que votre amour. Ah ! que bienheureux sont ces cœurs qui ne feront autre chose en toute l'éternité que d'adorer, louer et aimer le très adorable et très aimable Cœur de Jésus[4]. »

Les affections, les sentiments, le Cœur de Jésus sont aussi les affections, les sentiments, le cœur de Marie ; les affections, les sentiments, le cœur des anges et des saints, les affections, les sentiments, le cœur du P. Eudes et de tous les justes. Quand nous disons à Jésus : Je vous aime de tout mon cœur, « il faut entendre cela du Cœur de

1. *Œuvres*, I, p. 324. Cf. Bérulle : *Œuvres*, p. 1052, 1053. Le P. Eudes, dès 1629, dans une lettre à Mme de Budos, abbesse de Sainte Trinité, à Caen, parle du Cœur de Jésus, Cœur paternel, plein de grâce et d'amour, Cœur de douleur... *Œuvres*, t. XI, p. 10. Les vingt-deux pages de cette lettre sont un traité sur la douleur. Le P. Eudes console Mme de Budos, dont le frère Antoine-Hector vient d'être tué au siège de Privas.
2. *Ibid.*, I, p. 382.
3. *Ibid.*, I, p. 397.
4. *Ibid.*, I, p. 411.

Jésus, de celui de la Sainte Vierge, et de tous les cœurs des Anges et des Saints du ciel et de la terre, lesquels tous ensemble ne sont qu'un seul cœur avec le très saint Cœur de Jésus et de Marie par l'union qui est entre tous ces cœurs, et ce Cœur est notre cœur puisque saint Paul nous asure que toutes choses sans exception sont à nous : *Omnia vestra sunt* (1 Cor. III, 22), et par conséquent nous le pouvons et devons employer comme chose nôtre à aimer Jésus[1] ». Le P. Eudes explique de la même façon les mots : *ex tota anima mea, ex totis viribus meis;* il unit, il identifie les âmes, les forces de Marie, des Anges, des Saints, des justes avec l'âme et les forces de Jésus.

Jésus vit en nous, son Cœur est notre cœur, c'est bien la doctrine de Bérulle.

Le Cœur de Jésus, dans la pensée du P. Eudes, c'est toute al vie divine de Jésus, son amour pour son Père et pour les hommes, toutes les puissances de sa divinité et de son humanité, tous les désirs et tous les sentiments de son âme, tous ses états, tous ses mystères, tous ses actes, tout lui-même ; le Cœur de Jésus, c'est Jésus tout entier adoré, aimé dans son Cœur. Bientôt le P. Eudes dira plus nettement encore ce qu'il entend par « le Cœur de Jésus ». cœur corporel, cœur spirituel, cœur divin, il expliquera chacun de ses termes ; et nous admirerons sa forte et belle spiritualité.

En 1637, quand il parle du Cœur de Jésus, pense-t-il au cœur corporel, au cœur de chair ? Son livre en main, et c'est notre seul moyen de répondre, il faut dire : Non, le plus souvent.

Jusqu'à lui presque tous ont trouvé leur dévotion dans les souvenirs du Golgotha, dans les plaies du Rédempteur. Par la blessure du côté, ils ont atteint le cœur de chair, symbole ou siège de l'amour. Le P. Eudes, en bon bérullien, procède autrement. Il s'arrête d'abord et longuement aux sentiments divins et humains du Sauveur, à son intérieur, à son âme : l'extérieur, le corps ne viennent qu'ensuite. Il aime pourtant à méditer le drame du Calvaire, il baise avec amour les plaies divines : « O Jésus, je désire, s'il vous plaît, baiser vos pieds sacrés. » Il baise les mains ; il invite son lecteur à baiser la plaie du côté ; « ou plutôt vous estimant indigne de baiser cette sainte plaie, priez la Sainte Vierge qu'elle la baise pour

1. *Œuvres*, I, p. 407-408.

vous, en cette façon : O Mère de Jésus, baisez, s'il vous plaît, pour moi, la plaie sacrée du côté de votre Fils, et par ce saint baiser, rendez-lui au centuple tout l'amour que j'aurais dû lui rendre en toute ma vie. » N'est-ce pas délicieux de surnaturelle réserve, d'ardent et pur amour[1] ! Mais cette plaie du côté sur laquelle, indigne, il n'ose appliquer ses lèvres émues, ne lui a pas encore révélé son secret : il n'y a pas vu le cœur de chair. Et pourtant, il a lu Gertrude et Mechtilde[2]; il cite un texte du *Legatus divinae pietatis* sur lequel il suffit de se pencher un peu pour percevoir distinctement les pulsations du cœur de Jésus ; il n'a entendu qu'un appel à la confiance filiale.

Une seule fois, il fait nettement mention du cœur de chair. Il invite son lecteur à méditer, pendant le mois d'août, les « quatre choses principales qui sont en Jésus : sa divinité, sa personne divine, son âme sainte, son corps sacré, avec tous les membres, sentiments et parties de ce cœur déifié, entre lesquels son précieux sang et son cœur divin[3] ». Le P. Eudes considère ce cœur en lui-même et non comme le symbole de l'amour.

Bérulle, son maître et son modèle, est bien plus précis : « Saint Jean seul, comme bien-aimé disciple, fait mention de la blessure dont le côté et le cœur de Jésus ont été ouverts. D'autant que c'est une blessure d'amour il était convenable qu'elle fût rapportée par le disciple du Cœur et de l'amour de Jésus. Remarquons que le cœur vivant de Jésus est assez navré d'amour, et c'est pourquoi cette navrure de la lance est réservée à son cœur mort, comme si, avant la mort, ce fer ne l'eût pu navrer davantage, tant il était navré d'amour. Son cœur est éternellement ouvert, éternellement navré ; sa gloire n'ôte point cette plaie, car c'est une plaie d'amour. Cette navrure de la lance n'est qu'une marque de la vraie et intérieure navrure de son cœur[4] ». En 1637, le Père Eudes n'a pas rejoint Bérulle qu'il dépassera bientôt, et de si loin. Il identifie cœur, âme, intérieur, comme le fait,

1. « Un rude saint », a-t-on dit du P. Eudes. Soit. Mais dans cette âme qui n'est pas toujours assez souple, quels trésors de délicatesse !
2. *Œuvres*, t. I, p. 105, 236, 520; 141, 237.
3. *Id.*, t. I, p. 320.
4. Les *Œuvres complètes* de Bérulle furent publiées par le P. Bourgoing, en 1644. Le passage cité se trouve p. 1046 dans l'édition Migne : *Opuscules de piété*, *Opuscule LXIX;* en 1637, le P. Eudes ne le connaissait sans doute pas.

presque à la même date (1642), M. Olier, un autre disciple de Bérulle : « Ce divin intérieur... est la chose du monde la plus belle... O intérieur admirable ! ô âme divinisée!... « Oh! béni soyez-vous, Cœur adorable de Jésus[1]! »

De 1637, année où paraît la *Vie et le Royaume de Jésus*, à 1648, année où l'office du Cœur de Marie est célébré dans la cathédrale d'Autun, que deviennent les idées du P. Eudes? Il est assez difficile de le dire : ses premiers biographes ne sont ni précis ni d'accord[2]. En 1641, le grand apôtre normand fonde Notre-Dame de Charité, et donne la fameuse mission de Coutances, dont l'importance ne saurait être exagérée. Voici ce qu'il écrit : « En cette même année, au mois d'août, Dieu me fit une des plus grandes faveurs que j'aie reçues de son infinie bonté ; car ce fut en ce temps que j'eus le bonheur de commencer de connaître la sœur Marie des Vallées, par laquelle sa divine Majesté m'a fait un très grand nombre de grâces très signalées. Après Dieu, j'ai l'obligation de cette faveur à la très Sainte Vierge Marie, ma très honorée Dame et ma très chère Mère dont je ne pourrai jamais assez la remercier[3]. » La sœur Marie des Vallées! Singulière et troublante vision. Plusieurs de ses écrits, certaines de ses démarches ont été discutées et sont très discutables ; on ne peut nier ses admirables vertus. Ceux qui l'ont vue de près, et qui sont parmi les meilleurs spirituels de la première moitié du XVII[e] siècle, le bienheureux Eudes, le P. Coton, le Père Saint-Jure, Monsieur de Renty, la vénèrent comme une sainte, et ce ne sont pas des naïfs. Sans pouvoir affirmer qu'elle eut une large influence sur les événements de 1641, 1642 et 1643, il faut reconnaître qu'elle entre alors dans la vie du P. Eudes, qui considère le fait « comme une des plus grandes faveurs qu'il ait jamais reçues de l'infinie bonté[4] ».

1. *Mémoires*, 8 juillet 1642. Cf. *Doctrine de M. Olier*, par H.-J. Icard, Paris, Lecoffre, 1891, p. 243, 244.

2. Cf. *La dévotion au Cœur de Marie*, par Ch. Lebrun. C. J. M., Paris, Lethielleux, p. 47, note.

3. *Œuvres*, t. XII, p. 111. Les éditeurs trouvent entre l'expression *m'a fait* et cette autre *me fit*, une différence bien subtile et en tirent une conclusion qui ne paraît pas exacte. Cf. *Ibid.*, p. 35, p. 112.

4. M. l'abbé J.-L. Adam a écrit tout un volume sur Marie des Vallées : *Le Mysticisme à la Renaissance, ou Marie des Vallées*. Ce livre est à consulter, l'auteur a travaillé, mais il faut se garder d'admettre à l'aveugle ses affirmatives. Elles doivent être toujours discutées et souvent rejetées.

Le 25 mai 1643, il quitte l'Oratoire. A cette date, il rappelle simplement, dans son *Mémorial*, l'établissement de la Congrégation de Jésus et de Marie, qu'il veut toute dévouée au divin Cœur de Jésus et de Marie; elle a été instituée « pour honorer particulièrement ce Cœur très auguste qu'elle regarde et respecte comme son premier et principal patron, et comme la règle et l'exemplaire qu'elle propose à ses enfants[1] ».

Le P. Eudes réunit donc en 1643, dans une même pensée et un même culte, le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie, dont il fait un même cœur. A cette même date, il compose pour ses enfants deux prières qu'ils doivent réciter chaque jour : *Benedictum sit Cor amantissimum et dulcissimum nomen Domini nostri Jesu Christi et gloriosissimae Virginis Mariae Matris ejus in aeternum et ultra*[2]. Béni soit le Cœur très aimant et le très doux Nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la glorieuse Vierge Marie sa Mère, dans l'éternité et au-delà.

Ave Cor sanctissimum
Ave Cor mitissinum...
Ave Cor amantissimum Jesu et Mariae...
Te adoramus, te laudamus, te glorificamus, tibi gratias agimus
Te amamus ex toto Corde nostro ex tota anima nostra, ex totis viribus [nostris,
Tibi cor nostrum offerimus donamus consecramus, immolamus...[3]

Salut, Cœur très saint, Salut Cœur très doux, Salut Cœur très aimant de Jésus et Marie. Nous vous adorons, louons, glorifions, nous vous remercions, nous vous aimons de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces ; nous vous offrons notre cœur, nous vous le donnons, nous vous le consacrons, nous vous l'immolons.

Dans les deux prières, par les mots Cœur de Jésus et de Marie, le P. Eudes entend l'Intérieur de Jésus et de Marie[4].

Dès 1643, peut-être, il inaugure, au Séminaire de Caen,

1. *Le Cœur admirable de la très Sacrée Mère de Dieu*, p. VIII, C°, sect. 12. Cf. *Œuvres*, t. VI, p. 411.

2. Cette prière n'est que la formule indulgenciée en 1269 par Clément IV, à la demande de saint Louis : le P. Eudes a ajouté les deux mots : *Cor amantissimum*.

3. *L'Ave Cor* est empruntée à sainte Mechtilde (*Revelationes, Getudianae*, t. II, p. . Le P. Eudes ajouta trois invocations à celles de la sainte et joignit au Cœur de Marie le Cœur de Jésus. Le P. Dauphin, *Œuvres*, t. II. p. 278 pense que l'Ave Cor fut composé dès 1640 ; c'est peu probable. Cf. Ch. Lebrun, *La dévotion au Cœur de Marie*, p. 55, note.

4. Le P. Eudes écrit dans son *Testament* (1671) : « Je souhai-

c'est-à-dire dans sa Congrégation des Prêtres de Jésus et Marie, avec l'autorisation verbale de Mgr d'Angennes, évêque de Bayeux, la fête du Cœur de Marie[1]. En 1646, Marie des Vallées la célèbre, la Sainte Vierge lui ordonne de réciter chaque jour de l'octave un *Magnificat*. Fixée d'abord au 20 octobre, elle est, dès 1647, transférée au 8 février. Fête intime, fête de famille, elle a son office et sa messe propres[2].

Au mois de janvier 1648, le P. Eudes donnait une mission à Autun. Il fait approuver par les chanoines Claude Saunier, Philippe de Montaigu, et Claude Desprez l'office et la messe du Cœur de Marie, l'*Ave Cor Sanctissimum*, une salutation à Marie : *Ave Maria Filia Dei Patris*, un office et une messe du saint Nom de Marie ; le tout imprimé chez Blaise Simonnot avec l'approbation de Mgr l'évêque d'Autun, Claude de la Madeleine de Ragny[3].

Le titre de l'opuscule ne mentionne que le Cœur de Marie ; l'office vise à la fois d'une manière *immédiate*[4] le Cœur de Jésus et celui de Marie. La plus large part est faite à ce dernier. Les leçons du second nocturne du deuxième jour de l'octave, empruntées à la *Vitis mystica*, sont pleines du Cœur de Jésus ; plusieurs strophes des hymnes de Matines et de Laudes chantent les deux cœurs :

Cordis Nati Cordis Matris
Unitatem mirabilem
Venerantur Cœlicolae
Laudant quoque terrigenae[5]...

Le P. Eudes prend soin de noter, dans les manchettes des premières éditions, que le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie ne font qu'un seul Cœur. En 1650, il réédite, à Caen, l'opuscule d'Autun. Peut-être avait-on attaqué sa doctrine et la fête du très saint Cœur de Marie, peut-être lui avait-on demandé des explications, peut-être va-t-il de

terais que mon corps fut enterré dans notre église de Caen, consacrée à ce même Cœur de Jésus et de Marie. » *Œuvres*, t. XII, p. 171, cf. p. 177.

1. Ch. Lebrun, *La Dévotion au Cœur de Marie*, p. 64.

2. *Œuvres Complètes*, t. XI, p. 311.

3. *La Dévotion au très Saint Cœur et au très Sacré Nom de la Bienheureuse Vierge Marie...* Sur la feuille qui suit le titre on lit : *Officium solemnitatis sanctis simi Cordis Beatissimae Virginis Mariae*, Augustoduni, Typis Blasii Simormot MDCXLVIII. Cf. *Œuvres*, t. VIII, p. 401-402.

4. Ce sont les éditeurs du P. Eudes qui soulignent. *Œuvres*, t. XI, p. 154.

5. *Œuvres*, t. XI, p. 257, note.

lui-même au-devant d'éclaircissements qui lui semblent nécessaires, toujours est-il qu'après avoir justifié cette dévotion aussi ancienne que la religion chrétienne, et qui s'appuie sur les raisons les plus indiscutables, il précise comment il faut la comprendre et quel est son objet spécial[1] : « Si vous me demandez ce qu'on entend par le très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge[2], auparavant que de satisfaire à votre demande, je vous prie de considérer que ce nom de Cœur a plusieurs significations dans l'Ecriture Sainte.

« 1° Il signifie ce Cœur matériel et corporel que nous portons dans notre poitrine... le siège de l'amour, de la haine, de la joie et de la tristesse, de la colère, de la crainte et de toutes les autres passions de l'âme...

« 2° Le nom de Cœur est employé, dans les Saintes Ecritures, pour signifier la mémoire...

« 3° Il dénote l'entendement...

« 4° Il exprime la volonté libre...

« 5° Il donne à entendre cette partie suprême de l'âme que les théologiens mystiques appellent « la pointe de l'âme », par laquelle se fait la contemplation...

« 6° Il donne à connaître quelquefois tout l'intérieur de l'homme...

« 7° Il signifie le Saint-Esprit qui est le Cœur de la Très Sainte Trinité...

« 8° Le Fils de Dieu est appelé le Cœur du Père Eternel...

» 9° Ce nom de Cœur signifie toute la faculté et capacité d'aimer qui peut être en la partie supérieure et inférieure de l'âme, tant naturelle que surnaturelle... »

De toutes ces significations, laquelle convient au Cœur de Marie dans la dévotion du P. Eudes ? Elles lui conviennent toutes. « Afin de parler plus clairement, je dirai que par le bienheureux Cœur de la glorieuse Vierge, on entend ces neuf sortes de cœurs dont je viens de par-

1. *La dévotion au très Saint Cœur et au très Saint Nom de la bienheureuse Vierge Marie...* avec un discours qui précède déclarant l'origine, le fondement et le sujet de cette dévotion, Caen, Poissous, 1650.

2. « La sœur Marie ayant su que quelques personnes murmuraient contre la fête du Très saint Cœur de la bienheureuse qui se fait le 8 de février, elle en parla à Notre-Seigneur qui lui dit que c'était lui qui l'avait inspirée et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient. » *Vie de Marie des Vallées*, l. 7, c. 3. Cf. Ch. Lebrun : La dévotion au Cœur de Marie, p. 67. Cette révélation eut lieu après 1647. Avant 1650? Nous l'ignorons.

ler... Mais surtout nous entendons et désirons révérer et honorer premièrement et principalement cette faculté et cette capacité d'aimer tant naturelle que surnaturelle qui est en cette Mère d'amour et qu'elle a toute employée à aimer Dieu et le prochain ; ou pour mieux dire tout l'amour et toute la charité de la Mère du Sauveur au regard de Dieu et au regard de nous. » Il insiste en terminant : « C'est donc cet amour incomparable et cette charité ineffable que nous regardons et révérons spécialement en notre très honorée Dame et en notre très chère Mère. C'est ce que nous entendons principalement par son très saint Cœur. C'est sous cette belle qualité et sous ce glorieux titre de MATER PULCHRAE DILECTIONIS, *Mère d'amour et de charité*, que nous désirons honorer et louer singulièrement cette Vierge très aimable et cette Mère admirable[1]. »

Il a voulu parler clairement ; il a parlé clairement. Le Cœur de Marie c'est d'abord et surtout l'amour de Marie pour Dieu et sa charité pour les hommes. C'est encore le cœur de chair de Marie, principe de sa vie, siège de l'amour et de toutes les passions de l'âme. C'est la mémoire, la volonté, l'entendement, l'intérieur de Marie. C'est enfin l'Esprit Saint, c'est Jésus le divin Fils de Marie. Si pour plus de netteté nous cherchions, dans les dives éléments de cette dévotion, ce qui constitue son objet formel et son objet matériel, peut-être serait-il assez difficile de bien préciser ce dernier objet. Laissons la pensée du P. Eudes mûrir, dans quelque vingt ans il lui donnera sa dernière expression.

En 1663 il publie une troisième édition de son opuscule d'Autun ; elle ne nous apprend rien de nouveau, quinze évêques ont approuvé la Messe et l'Office du Cœur de Marie. Dix-sept ans plus tard, dans son Mémorial il notait avec joie :

« Aujourd'hui, vingt-cinquième jour de juillet de la même année 1680, Dieu m'a fait la grâce d'achever mon livre du *Cœur admirable de la très sacrée Mère de Dieu*,

O Sacrosancta Trinitas,
Æterna vita Cordium,
Cordis Mariae Sanctitas
In corde regnes omnium. Amen[2].

Il mourait vingt-cinq jours plus tard.

1. Œuvres, t. VIII, p. 425-432.
2. *Id.*, t. XI, p. 135.

Le *Cœur admirable* est vraiment le testament de son âme. Commencé dès 1652[1] ce volume l'occupe pendant près de trente années. En 1676, il supplie Marie de lui obtenir de son divin Fils la grâce de l'achever. « afin que je consomme, *ô Reine de mon cœur*, le peu qui me reste de vie dans les louanges du Cœur admirable de ma très aimable Mère, des bontés duquel j'ai reçu des faveurs innombrables[2] ».

L'ouvrage édité par le successeur du P. Eudes, M. Blouet de Camilly, paraît le 28 avril 1681, à Caen, chez Jean Poisson[3]. Il donne la dernière pensée du P. Eudes sur la dévotion au Saint Cœur de Marie. On ne saurait m'en vouloir d'insister. Quand nous aurons compris la dévotion du P. Eudes au Cœur de Marie, il sera facile d'entendre sa dévotion au Cœur de Jésus.

Le Bienheureux distingue en Marie trois cœurs : le cœur corporel, le cœur spirituel et le cœur divin.

Le cœur corporel, le cœur de chair de Marie est la plus noble partie de son corps, le principe de sa vie ; il a fourni le sang dont fut formé le corps de Jésus, il a été pendant neuf mois le principe de sa vie, souvent il fut le lit de repos du divin Maître ; il y a entre ce cœur de chair et certains sentiments de Marie une étroite et permanente relation[4].

Le cœur spirituel de Marie c'est la partie supérieure de son âme, « avec toutes les perfections naturelles et surnaturelles qu'elle renferme, savoir ses facultés naturelles, la mémoire, l'intelligence et la volonté, la plénitude de grâce et de vertus dont elle a été comblée, la vie admirable dont elle est le principe ». Comme en 1652, le P. Eudes insiste sur l'amour et la charité : « Nous avons à honorer premièrement et principalement en elle la source et l'origine de la dignité et de la sainteté de tous ses mystères, de toutes ses actions, de toutes ses qualités et de sa personne même : c'est-à-dire son amour et sa charité, puisque l'amour et la charité sont la mesure du mérite et le principe de toute sainteté[5]. »

1. *Œuvres*, t. VIII, p. 357.
2. *Id.*, t. V, p. 477. Cf. t. VIII, p. IX, X.
3. *Le Cœur admirable de la très Sacrée Mère de Dieu.* Avec approbation et privilège du Roi. C'est un gros in-4° de 774 pages ; sans compter les dédicaces, la préface et les tables. Il est dédié au saint Cœur de Marie ; le Bienheureux en fait hommage à son Altesse Royale, Mme de Guise.
4. *Œuvres*, t. VI p. XXIV, XXV ; Cf. VI, 71, 72, 75, 76, 77.
5. *Œuvres*, t. VIII, p. 132. « Par amour il semble entendre ici

Le Cœur divin de Marie, c'est Jésus parce que de Jésus procède la vie divine dont elle jouit. « O Jésus, disait déjà le P. Eudes dans *Vie et royaume de Jésus*, je vous contemple et adore comme vivant et régnant en votre très sainte Mère, et comme celui qui êtes tout et qui faites tout en elle : car vous êtes sa vie, son âme, son *cœur*, son esprit, son trésor »... « Qui peut douter qu'il ne soit vivant dans sa précieuse Mère et qu'il ne soit la vie de sa vie et le cœur de son cœur, d'une manière incomparablement plus excellente que dans saint Paul et dans les autres fidèles[1] ? »

Le cœur divin de Marie c'est encore le Saint Esprit. Le Père Eudes reste fidèle à lui-même, à la pensée qu'il développait déjà dans son opuscule de 1652 : le cœur de Marie c'est « le Saint Esprit qui est le Cœur du Père et du Fils, qu'ils nous veulent donner pour être notre esprit et notre cœur[2] ». Comme il est le cœur de Marie, le Saint Esprit est aussi le cœur de tous les fidèles.

Les dévotions que l'Eglise approuve contiennent toujours un élément sensible et un élément spirituel. Le postulateur de 1765 donnait comme élément sensible de la dévotion au Cœur de Jésus, le Cœur de chair du Rédempteur, comme élément spirituel toutes les vertus, tous les sentiments, tout l'intérieur de Jésus dont le cœur de chair blessé est ou le symbole ou le siège naturel. Cœur corporel, cœur spirituel, cœur divin de Marie, voilà l'objet complexe de la dévotion du Père Eudes au Cœur admirable de la bienheureuse Vierge ; quel est pour lui l'élément sensible et l'élément spirituel ?

La solution de ce problème mériterait de nous arrêter. Essayer de le résoudre, c'est essayer de pénétrer une pensée que le P. Eudes a laissée obscure, non pas à dessein certes, mais parce que son éducation bérullienne l'empêchait de voir comme nous voyons. Dans sa dévotion les trois cœurs : corporel, spirituel, divin apparaissent jux-

des actes d'amour puisqu'il parle aussitôt du *mérite*, mais comment ces actes peuvent-ils être appelés la source et l'origine de la dignité et sainteté de tous les mystères de Marie? » H. Brémond : *Histoire littéraire du Sentiment religieux*, t. III, p. 650, note.

1. *Œuvres*, t. I, p. 433 et t. VI, p. 100.

2. *Œuvres*, t. VI, p. 36 Cf. t, I. p. 427. Je dois beaucoup pour l'exposé de la doctrine du P. Eudes aux éditeurs de ses *Œuvres complètes;* je suis heureux de leur adresser un cordial merci et de les féliciter de leur beau travail. Même quand je ne pense pas comme eux, je reste leur débiteur.

3. Devotio quae habetur ad sanctos Dei, nec terminatur ad ipsos

taposés, ils ne sont pas unis comme la chose symbolisée au symbole. Ce n'est pas l'heure de traiter à fond ce sujet ; plus tard, dans le troisième volume de l'*Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*, je m'efforcerai d'expliquer ma pensée et de lui donner le développement qu'elle comporte. Aujourd'hui nous fêtons saint Jean Eudes. De sa jeune auréole il convient d'éloigner toute polémique, si calme, si religieusement courtoise qu'on la suppose. Dans la sainte et douce fierté qui réunit nos âmes, acclamons le glorieux apôtre des Sacrés Cœurs ; demain, s'il est nécessaire, nous discuterons. Quand ils accueillent nos félicitations et nos prières, et, du haut du ciel, bénissent nos bonnes volontés, les saints, j'imagine, doivent quelquefois sourire entre eux de nos petites vues humaines, pensées d'une heure, lumières bien courtes.

Comme dans le cœur de Marie, le P. Eudes distingue dans le Cœur de Jésus les trois cœurs : divin, spirituel et corporel. « Le premier c'est son Cœur divin qu'il a de toute éternité dans le sein adorable de son Père, qui n'est qu'un Cœur et qu'un amour avec le Cœur et l'amour de son Père et qui, avec le Cœur et l'amour de son Père, est le principe du Saint Esprit[1] »; le « second Cœur de Jésus c'est son Cœur spirituel qui est la volonté de son âme sainte, laquelle est une faculté purement spirituelle[2] » ; « le troisième Cœur de Jésus est le très saint Cœur de son corps déifié, qui est une fournaise d'amour divin, et d'un amour incomparable au regard de nous[3] ». Il semble, à première vue, que le P. Eudes conçoive les deux dévotions d'une même manière : cette première vue est un peu superficielle. Au XVII^e^ siècle la dévotion au Cœur de Jésus a déjà une longue histoire, le P. Eudes la connaît en partie ; sa pensée dès lors n'est pas entièrement libre. A son insu, peut-être, il subit l'influence de ceux qui avant lui, ont adoré, aimé, chanté le Cœur divin. Depuis 1645 ou 1646, depuis plus longtemps sans doute, il connaît, il médite les belles pages de la *Vitis mystica : Foderunt Judaei et perfoderunt non solum manus, sed et pe-*

sed transit in Deum, in quantum scilicet in ministris Deis Deum veneremur IIa IIae q. 82, a. 2, ad 3. Cultus... qui sanctis coelitibus, qui virgini Deiparae, qui Christo tribuitur, is demum in Trinitatem ipsam redundat et desinit... Léon XIII. Encyclique : *Divinum illud.*

1. *Œuvres Complètes*, t. XII, p. 344.
2. *Œuvres Complètes*, t. XII, p. 345.
3. *Œuvres Complètes*, t. XII, p. 346.

des, latus quoque et sanctissimi Cordis intima, furoris lancea perforaverunt quod jamdudum amoris lancea fuerat perforatum. Blessure de l'amour, elle peut n'ensanglanter que le cœur spirituel ; blessure de la lance, il faut qu'elle perce le cœur de chair ; et voilà les deux blessures faites par le même amour, par la même lance, lance de la fureur et lance de la tendresse, réunies dans une même phrase, contemplées d'un même regard. Penser à l'une c'est penser à l'autre ; le cœur entr'ouvert découvre l'amour, la blessure visible, la blessure invisible. Ces pages de la *Vitis mystica* se lisent au second jour de l'Octave, dans l'Office du Cœur de Jésus ; le P. Eudes les a choisies pour leçons du second Nocturne. Ailleurs encore il chante le Cœur de chair blessé, il souhaite y pénétrer par la plaie **béante :**

O Cor.....
Te dissecat mors impia
Et hasta dire perforat.
Ave dolorum victima
Centrum crucis, Rex martyrum...
O Cor amore saucium
Amore corda saucia...
En cernitur patescere
Fornax amoris flammea[1]...

Ce cœur blessé par l'amour et la lance, brûlante fournaise de charité, roi des martyrs, victime de douleur, c'est le cœur de chair, le cœur de chair en contact avec l'âme de Jésus et les divers sentiments qui l'animent. Cependant, à lire le livre XII du *Cœur admirable*, livre consacré tout entier au Cœur de Jésus, et dernière expression de la pensée du P. Eudes, on a très net le sentiment qu'il garda, jusqu'au bout, ses idées de 1648. En 1680, l'année même de sa mort, il voit, étudie, aime, adore dans Jésus et dans Marie les trois mêmes cœurs : corporel, spirituel, divin ; cœurs en harmonie parfaite, et en parfaite dépendance ; il les vénère « parce qu'ils ap-

1. *Œuvres*, t. XI, p. 467, 468. D'autres passages font allusion au cœur de chair : Per Cor tuum, amantissime Jesu, amoris et doloris impetu pro nobis in morte disruptum, exaudi nos clamantes ad te (Communion). La Collecte que nous avons citée plus haut est manifestement calquée sur celle de l'*Office de la Solennité du Seigneur Jésus*, composé par Bérulle : Deus qui Unigenitum tuum apud te ab aeterno Deum pro nobis hominem esse voluisti, fac nos quaesumus hanc ineffabilem et divinissimam vitam Verbi in humanitate, et humanitatis in Verbo vitae jugiter celebrare... Cf. Migne, *Œuvres complètes de Bérulle*, p. 1707. L'Office de Bérulle a été approuvée à Rome le 1er février 1625.

partiennent tous trois à la même personne[1] ». La personne semble bien être, pour lui, l'objet sensible de sa dévotion au Cœur de Jésus ; ses fils ne m'en voudront pas de parler comme eux. Malgré les textes cités plus haut, ne serait-ce pas en effet la pensée profonde du saint auteur, le cœur de sa pensée, oserait-on dire ? Les trois cœurs restent toujours pour lui juxtaposés ; l'un n'est pas le symbole de l'autre ; ils sont adorés en eux-mêmes, indépendamment de leurs rapports. Je ne crois pas le trahir, en écrivant ces lignes, ni enlever, même un rayon, à son auréole de docteur du Cœur de Jésus.

Le livre XII du *Cœur admirable* contient des pages de toute beauté. Le P. Eudes y célèbre avec toute son âme et tout son amour le Cœur spirituel et le Cœur divin de Jésus.

Le Cœur spirituel, c'est la partie supérieure de l'âme : mémoire, entendement, volonté. L'auteur insiste sur la volonté de Jésus soumise, sacrifiée entièrement à la volonté du Père, et sur l'amour du Rédempteur pour les rachetés ; il ne sait comment reconnaître les dons d'une libéralité sans limite. Jésus « nous a donné l'être et la vie. Il nous donne ce grand monde rempli d'une si grande multitude et diversité de choses pour nos usages et nécessités, et même pour nos divertissements...

Il nous donne tous ses saints pour nos avocats et intercesseurs devant sa divine Majesté. Il nous donne sa très sainte Mère pour être notre très bonne Mère. Il nous donne son Eglise, pour être notre seconde mère. . Il nous donne son Père éternel pour être notre vrai Père. Il nous donne son Saint-Esprit pour être notre lumière et notre conduite. Il nous donne toutes ses pensées, ses paroles, ses actions et ses mystères, toutes ses souffrances et toute sa vie qu'il emploi et qu'il sacrifie pour nous entièrement jusqu'à la dernière goutte de son sang.

« Mais outre cela il nous donne son très aimable Cœur qui est le principe et l'origine de tous les autres dons. Car c'est son Cœur divin qui l'a fait sortir du sein adorable de son Père et qui l'a fait venir en la terre pour nous faire toutes les grâces, et c'est son Cœur humainement divin et divinement humain qui nous les a méritées et acquises par toutes les douleurs et angoisses qu'il a portées pendant qu'il était en ce monde. Après cela

1. P. Ch. Lebrun : *Le bienheureux Jean Eudes et le culte public au Cœur de Jésus*, p. 59.

que rendrons-nous à ce très vénéré Rédempteur ? Rendons-lui amour pour amour et cœur pour cœur[1]. »

Il faut dès lors adorer, admirer cette bonté incompréhensible du très aimable Rédempteur qui a permis l'institution de cette fête. La fête du Cœur de Jésus est un océan de grâces, la fête des fêtes, « la source de tout ce qu'il y a de grand, de saint et de vénérable dans toutes les autres fêtes[2] ».

Le Cœur divin de Jésus, c'est le Saint-Esprit. Quand le P. Eudes fait suivre le mot cœur du mot divin, il veut souvent désigner le Cœur de Jésus, divin par nature, et non le Cœur de Jésus divinisé par la personne à laquelle il est uni. Le Saint-Esprit est le Cœur divin de Jésus pour deux raisons : d'abord parce qu'il est le Cœur du Père et du Fils qu'ils nous veulent donner pour être notre esprit et notre cœur : *Et dabo vobis Cor novum, et Spiritum novum ponam in medio vestri* » (Ezech. xxvi. 26)[3] ; en second lieu le Saint-Esprit est le Cœur divin de Jésus parce que l'Humanité très sainte reçoit de lui une vie plus haute et plus abondante que de son âme propre et de son propre Cœur.

La pensée du P. Eudes n'est pas évidemment de faire entrer l'Esprit Saint dans l'objet immédiat de la dévotion au Cœur de Jésus, mais de nous rappeler que, membres du corps mystique de Jésus. nous devons avoir les mêmes sentiments, et le même esprit ; c'est-à-dire nous laisser conduire, comme lui... par le Saint-Esprit[4].

Le Cœur divin de Jésus c'est aussi, dans Jésus lui-même, l'amour infini, incréé. Cet amour peut être considéré comme l'amour par lequel il est, avec le Père, le

1. *Œuvres*, *t. VIII*, p. 311.

2. Bérulle parle à peu près ainsi de la *Fête de Jésus*, qu'il institua dans sa Congrégation : Fête générale, universelle et que le regarde non en quelque mystère particulier de sa vie, mais en tout ce qu'il est en sa personne divine et en ses deux natures inséparablement unies par l'Incarnation. » Cf. H. Brémond : *Histoire littéraire du sentiment religieux*, t. III, p. 639-640. Le P. Eudes écrit en 1634, à une religieuse converse de l'Abbaye de Sainte Trinité de Caen une lettre sur la Solennité de Jésus, « une des trois grandes solennités qui se font continuellement dans le ciel. » *Œuvres*, t. XI, p. 22.

3. *Œuvres*. VI, p. 36.

4. C'est l'idée du graduel de la Messe du Cœur de Jésus : Quoniam estis filii Dei, misit Deus spiritum et Cor Filii sui in corde vestro clamantem[e]: Abba, Pater. Hoc sentite in cordibus vestris quod et in corde ipsius : et ambulate in dilectione, sicut et ipse dilexit nos. M. Baruteil va trop loin quand il écrit : « le V. P. Eudes adore deux Personnes en lesquelles le culte se termine : 1° la Personne de N.-S. J.-C. ; 2° la Personne du Saint-Esprit. »

principe du Saint-Esprit : *amour notionel, spiration active*, disent les théologiens ; ou bien comme l'amour commum aux trois personnes divines, *amour essentiel*[1]. C'est à cet amour essentiel que le P. Eudes donne ordinairement le nom de « Cœur divin » de Jésus, pas exclusivement toutefois ; il écrit dans l'hymne de Matines :

Ave Patris mirabilis
Et Unici Cor unicum;
Origo Sacri Flaminis,
Terrae polique vinculum.

Cet amour essentiel, incréé appartient, tout le monde l'admet, au moins indirectement à la dévotion au Cœur de Jésus, parce que cette dévotion atteint la personne même de Jésus, et dès lors ses perfections et ses beautés infinies. Cet amour incréé fait-il partie de l'objet propre de cette dévotion ? Le P. Eudes le croit, et beaucoup de théologiens avec lui ; d'autres le nient. Nous retrouverons plus loin cette question. Aux jours de 1680, et longtemps encore après, elle ne se pose pas historiquement[2].

Très haute, très large, la dévotion du saint est aussi très pratique. Nous devons rendre au Cœur sacré quatre devoirs principaux : l'adorer ; le louer, le bénir, glorifier et remercier ; lui demander pardon ; l'aimer cordialement et fervemment : « O cœur tout aimable et tout amour, hé ! quand sera-ce que je vous aimerai comme je le dois ? Hélas ! j'ai une infinité d'obligations de vous aimer, et je ne puis pas dire que j'aie encore commencé à vous aimer comme il faut. Faites, s'il vous plaît, que je commence tout maintenant ; détruisez en mon cœur tout ce qui vous déplaît, et y établissez parfaitement le règne de votre saint amour[3]. »

Pour mieux louer, glorifier, remercier, aimer ce divin Cœur, le P. Eudes multiplie les exercices, les élévations, les aspirations ; il compose deux séries de méditations, pleines de doctrine et débordantes de tendresse : « Que le très saint Cœur de Jésus est notre refuge, notre oracle et notre trésor ; que le divin Cœur de Jésus est le modèle et la règle de notre vie ; que Jésus nous donne son Cœur pour être notre cœur; que le cœur de Jésus est

1. S. Thomas, I, q. 37, a. 2.
2. Cf. Bainvel : *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, p. 142-158.
3. *Œuvres*, t. VIII, p. 315.

le Temple, l'Autel et l'Encensoir du divin Amour, etc. ». Il a des élans magnifiques, qui ne seront pas dépassés. On peut estimer que sa doctrine laisse trop de côté le symbolisme du cœur de chair, manque de précision, qu'elle atteindra difficilement les foules, avides d'idées simples et d'images concrètes, mais on ne saurait nier la ferveur de son amour, la sainte et brûlante passion de son cœur pour le Cœur de Jésus : « Audience, audience, ô grande fournaise d'amour ! C'est une petite paille qui demande très humblement et très instamment d'être plongée, absorbée, perdue, dévorée et consumée dans vos sacrées flammes pour jamais !... O Cœur immense qui m'aimez partout, que je vous aime aussi partout et en toutes choses !... O Cœur fournaise ardente de charité, détruisez et consumez en nous tout ce qui s'oppose à cette divine vertu, et faites-la régner dans tous les cœurs des enfants de Dieu[1]. »

Nous venons d'entendre l'amour qui prie ; il resterait à contempler l'amour qui agit : les actes sont dignes de la prière. Mais nous ne voulons abuser ni de la gracieuse hospitalité de la Revue, ni de l'indulgence des lecteurs.

A. Hamon.

1. *Id.*, *Id.*, p. 308, 306. « Audience, audience, o grande fournaise d'amour... » Ce texte magnifique se retrouve, mot pour mot, dans la LXXII[e] lettre du P. Eudes. *Œuvres*, t. XI, p. 130. Cette lettre fut adressée à une religieuse de Montmartre; il est impossible de savoir à quelle date.

En marge de la querelle du Transformisme

M. Maurice Caullery, professeur à la Faculté des Sciences, vient d'écrire dans « l'Histoire de la Nation Française » la partie, fort importante du reste, consacrée aux Sciences Biologiques. Il faut un magnifique talent pour se rendre maître d'une aussi vaste matière que les découvertes récentes n'ont fait qu'enrichir et on manquerait gravement à l'équité la plus élémentaire si on ne rendait ici publiquement hommage à l'auteur de cette belle synthèse. Quoique tous les chapitres de l'ouvrage aient été traités avec compétence, et, je le répète, avec une rare maîtrise, il en est qui ont séduit chez M. Caullery l'enthousiasme du savant et qui ont fasciné le professeur à ce point que son don de critique en a été quelque peu surpris, parfois même obnubilé : c'est à une de ces questions que nous voudrions intéresser les lecteurs de cette Revue, je veux dire, la Doctrine transformiste. Sans doute, c'est là une simple section de l'ouvrage, mais on se tromperait fort si on la considérait comme une partie quelconque et facilement détachable de l'ensemble. Dans la pensée de l'auteur, elle occupe certainement une place à part : aussi bien, dès l'instant où M. C... a rencontré Lamarck, on a l'impression qu'il se sent investi d'une mission différente de celle qu'ont accoutumé d'assumer les historiens des sciences, il est pressé d'arriver au fait et dans la discussion qu'il engage sur la thèse de Darwin, sans d'ailleurs nous faire entendre toujours les témoins accusateurs, il est nerveux, impressionnable, semble-t-il à l'excès, nous le verrons plus loin, et parfois même polémiste, ce qui ne sied plus du tout à l'auteur, non d'un manuel ordinaire, mais de la plus grande Histoire générale que nous possédions.

M. C... nous présente d'abord au chapitre x le fondateur du système évolutionniste, Lamarck, et il le montre protestant « contre l'idée de catastrophes générales suc-

cessives dont Cuvier affirmait sans preuves l'existence » (p. 155). Qu'il n'y ait eu à l'époque de Cuvier aucune preuve décisive en faveur des idées fixistes, rien n'est plus vrai, mais l'on voudra bien remarquer cependant qu'aucune découverte paléontologique n'avait pu encore ébranler sérieusement la théorie de l'espèce immuable et que d'autre part, les continuités admirables qu'on observe maintenant en embyogénie n'avaient pas encore été observées scientifiquement. Cette réflexion élémentaire aidera à juger le reproche d'apriorisme dont l'auteur accable les Créationistes et très particulièrement Cuvier, elle servira aussi à préciser la part d'aventure extra et ultra scientifique qu'il y avait dans l'idée générale de Lamarck. Ce n'est pas moi d'ailleurs qui souligne, M. C... a pris soin de nous dire avec beaucoup de loyauté qu'il y avait dans l'œuvre de ce précurseur « une inégalité frappante et de véritables aberrations ». Il serait difficile au contraire de parler « d'inégalité » et surtout « frappante » dans les ouvrages si lucides de Cuvier.

Lamarck, on le sait, expliquait le fait de l'évolution, qu'il avait plutôt intuitionné qu'observé, par les besoins sans cesse développés des organismes primitifs et par l'influence du milieu, qui aurait permis à certains membres, développés démesurément, de se transformer suivant un dessein nouveau et pour des fonctions différentes. « Le besoin crée l'organe. » Cette théorie, M. C... prend soin de l'indiquer, opposait à l'idée finaliste et au plan intentionnel de la Création un déterminisme basé sur l'action des causes naturelles et des occasions fortuites qui les avaient mises en jeu, mais par contre, elle n'expliquait pas ce qu'en somme il fallait démontrer, c'est-à-dire la persistance des traits évolués par l'hérédité. Les quelques faits précis cités en faveur de Lamarck sous ce dernier rapport ont été, de l'aveu de M. C..., scientifiquement contestés.

Charles Darwin, né en 1809, reprit les idées de Lamarck, sous une forme et avec une physiologie moins fantaisiste.

« L'action du milieu devient facteur secondaire de l'évolution et elle cède le pas à la « sélection par concurrence vitale » qui constitue l'originalité propre du nouveau système transformiste.

Suivant cette loi, les animaux réalisèrent jadis *automatiquement* ce que les éleveurs font aujourd'hui rationnel-

lement et avec méthode pour obtenir dans les haras les types reproducteurs les plus parfaits. Ils se seraient ainsi sélectionnés suivant la loi du plus fort, abandonnant sur le chemin du progrès les déchets de la race et se croisant avec les individus les plus adaptés, sous l'influence de circonstances fortuites et tout à la fois merveilleusement choisies, ils auraient transformé peu à peu la souche primitive et enfin l'espèce. Les êtres ainsi obtenus auraient transmis par l'hérédité le type nouveau à leurs successeurs. Comme on le voit, le pivot de classification des êtres n'est plus l'espèce, mais plutôt l'individu. Que si l'on parle d'espèce, ce n'est plus que pour les besoins du langage, et on entendra uniquement par là une unité apparente, une possibilité transitoire et commode d'explication.

M. Caullery, après avoir exposé la théorie darwinienne, s'insurge vivement contre l'incompréhension qu'en ont eue en France la plupart des contemporains du savant anglais. Nous ne reprocherons pas à l'auteur de « l'Histoire de la Biologie » cet enthousiasme et ces regrets, mais nous aurions voulu, pour les apprécier plus pleinement, savoir pourquoi des hommes de premier mérite, comme Milne-Edwards et surtout de Quatrefages ne les avaient pas, dès l'avance, partagés. M. de Quatrefages n'entre en scène dans l'œuvre de M. C... que comme adversaire de Darwin et quoiqu'on veuille bien concéder que seuls ses arguments avaient quelque poids, on ne les énonce même pas. J'entends bien qu'il était impossible, dans un exposé aussi succinct, d'introduire une argumentation en forme, mais il eût été utile d'entendre, du moins en résumé, les témoins accusateurs avant de conclure avec M. Caullery. La doctrine transformiste est « définitivement triomphante » (p. 256). Jusqu'ici, on avait coutume de ne sonner l'hallali qu'après avoir tué le cerf et c'est bien fâcheux que le savant professeur de la Faculté n'y ait pas songé, mais dans l'enthousiasme de la chasse, on n'y regarde pas toujours de si près.

Au reste dans la première partie de son exposé — c'est précisément celle que je viens de décrire — M. C. n'a esquissé qu'un brillant préliminaire. C'est à partir de la page 256 qu'il s'engage à fond. Il prend soin de distinguer au préalable — et c'est fort juste — le fait de l'évolution et le mécanisme de l'évolution. Assurément si le fait était indubitable, les explications, mêmes incomplètes, ne dé-

truiraient pas notre certitude. Mais si le fait est douteux, ou si l'on préfère non vérifié ni vérifiable, et que d'autre part on est transformiste, comme Broca, non seulement pour les raisons d'ordre paléontologique, mais pour des raisons « d'ordre philosophique » (p. 256) on trouvera sans doute que ce dernier mot a de la saveur et même quelque chose de plus, nous le verrons bientôt, mais on ne pourra carillonner le triomphe qu'avec une rare impertinence.

Mais, avec l'auteur, arrivons au fait.

« La Paléontologie, nous dit-il, ne nous fournit que des données très fragmentaires et il faut à peu près renoncer à l'espoir d'atteindre, par elle, les périodes où la vie a dû commencer », et plus loin « ...nous voyons apparaître des formes distinctes les unes des autres, dans lesquelles les types nouveaux apparaissent tout constitués, sans que nous trouvions en général des formes intermédiaires les rattachant ax types antérieurs ». Cette constatation est intéressante et pour le dire en passant elle lave Cuvier de tout soupçon a prioristique. Peut-être n'a-t-il pas été inventeur génial ? Mais supposez que nous l'accordions on ne peut lui faire un reproche d'avoir considéré seulement le fait paléontologique et d'avoir déterminé son système d'après lui.

M. C. entre dans le détail et il précise les pièces à conviction. Il cite l'Archœopteryx dont on possède deux exemplaires et « ils suffiraient, ajoute-t-il, à nous démontrer la formation des oiseaux aux dépens des reptiles ». Il faudrait pour cela, il est impossible de demander moins et plus respectueusement, que ces deux cas fussent absolument caractéristiques de l'évolution en marche, et non, ce qu'ils ne cessent d'être s'il ne sont pas étayés de preuves plus nombreuses, deux témoins d'un cas curieux, que l'intuition systématique transforme en cas décisif.

Il y a aussi, l'auteur l'indique, la différenciation des types du « cheval » se transformant graduellement depuis l'Hipparion jusqu'au vulgaire percheron. Mais, pour que cet argument soit décisif et « *triomphant* » ce que l'auteur doit, de son propre aveu démontrer nécessairement, il faudrait élaguer l'objection qui est tout à fait dans la logique des thèses de Quatrefages. Pourquoi en effet y aurait-il là transformation absolue, c'est-à-dire évolution d'espèces et non pas seulement variations progressives et accidentelles dans la « *race.* » Au reste, le fixisme actuel, qui

a laissé les classifications forcément élémentaires de Cuvier, ne prétend pas que l'espèce vraie équivaille exactement à la classification qu'on en donne en Histoire naturelle. Très souvent en effet et, à dire vrai, la plupart du temps, ces classements sont des schémas provisoires, fondés sur des particularités accidentelles et par suite quelque peu arbitraire, mais le vrai sens de l'espèce n'en est pas atteint pour autant.

Aussi l'affirmation de l'auteur (p. 257) « en dépit des lacunes la paléontologie fournit aujourd'hui des preuves multiples et *certaines* d'une transformation progressive des êtres », cette affirmation dis-je, étonne après la très prudente phrase du début. D'ailleurs cette page 257 mériterait une exégèse particulière, comme nous allons continuer de le voir.

Après la Paléontologie, l'auteur appelle l'Embryogénie. Ici nous accordons pleinement et très volontiers que le développement de l'embryon suscite normalement dans l'esprit l'idée du transformisme. Certains tempéraments en ont eu une telle intuition qu'Hœckel, devançant l'ordonnance des faits, s'est empressé d'en faire la synthèse et de dresser les ancêtres de l'homme depuis le Bathybius parallèlement aux étapes de la vie embryonnaire. M. C. appelle franchement cette synthèse « prématurée et simpliste », il faudrait l'appeler tout uniment fantaisiste, sans employer une formule plus dure que mériterait le dur réquisitoire du Dr Wasmann et de M. Vialleton.

Mais quoi qu'il en soit d'Hœckel, la preuve tirée de l'embryogénie n'est pas non plus péremptoire. Elle éveille la possibilité d'une interprétation, mais elle n'impose en aucune façon une démonstration, et qui plus est, une démonstration « triomphante ».

Qu'il y ait des étapes dans le développement de l'embryon, il n'y a rien là que de naturel puisque les organismes les plus complexes tirent leur origine d'une cellule initiale. Qu'il y ait par suite certaines ressemblances entre les êtres dans le parcours de ce cycle évolutif, c'est là une nécessité fatale, et certes aucun partisan de la hiérarchie et de la subordination des formes créées ne le nierait. M. Piat naguère l'a remarquablement montré, mais il reste entre ces êtres, à tous les stades de la vie embryonnaire, des différences profondes qui rendent plus vraie, qui, en toute hypothèse, défendent de trouver invraisemblable, la remarque d'Hertwig : « Chaque animal n'accomplit que

son propre développement ; il est toujours un seul et même individu ».

La preuve tirée de l'embryogénie apparaît donc comme insuffisante, même si on développait ici, ce que n'a pas fait M. Caullery, l'argument tiré des métamorphoses. Si éclatant qu'on ait annoncé le triomphe, l'adversaire ne paraît pas avoir été désarmé et on croit rêver quand, après ces pages 257 et 259 assez embarrassées et peut-être à cause de cela, un peu trop combattives, on lit cette conclusion : « Le fait de l'évolution s'impose », et une ligne plus haut : « Il est effectivement rare de trouver aujourd'hui des naturalistes qualifiés qui le repoussent ». Que « le fait de l'évolution s'impose » c'est ce qui n'apparaît pas catégoriquement, que cependant « peu de naturalistes qualifiés le repoussent » c'est ce qui demande une distinction. Sans doute peu de savants écartent le transformisme, parce que, quelle que soit cette théorie, elle est une possibilité commode d'arranger certains faits et de tirer certaines lois, mais on en trouverait certes, et de qualifiés, pour nier que cette théorie s'impose. ce qui veut dire, en bon français, qu'elle exclut tout fixisme même modéré : à défaut d'autres arguments, la relativité des lois physiques suffit.

M. C., après avoir exposé le fait de l'évolution, étudie les hypothèses qui essaient d'en expliquer le mécanisme.

Or, de son propre aveu, la doctrine de « la sélection naturelle ne repose sur aucune donnée expérimentale positive. Expliquant la permanence des traits évolués par l'utilité elle n'arrive pas à se dégager d'un cercle vicieux et comme telle « elle semble avoir une valeur éliminatrice et négative » (p. 261).

La théorie des variations brusques de M. des Vries n'est pas non plus, il s'en faut, concluante. Jamais Stuart Mill n'aurait admis de démonstration à portée universelle reposant sur un seul cas et en outre dans des conditions telles que toute échelle de comparaison fait défaut. M. Caullery n'est pas sans voir non plus (il l'indique en effet p. 266) que la théorie tirée des variations et de l'hérédité ne nous donne des armes contre le transformisme. Les génotypes groupés autour de l'unité mère ou phénotype suscitent au contraire une probabilité des plus en faveur des fixistes, non des fixistes comme Linné ou Cuvier, mais dans le sens large qu'on peut et qu'on doit donner à l'espèce. On peut en dire autant des études de Mendel sur l'hybridation dont

« les résultats, c'est l'auteur qui l'indique, tendraient en effet à une conception fixiste de l'espèce ».

Vraiment, et sans aucun souci de polémique, nous ne pensons pas qu'il faille voir là un triomphe.

M. Caullery est un éminent professeur, il a dû sentir plus que personne la faiblesse de ce faisceau de probabilités. D'où vient donc qu'à la limite de convergence, ses raisons se transforment en certitude ? Sans aucun doute, de la peur, de l'obsession de donner même un soupçon d'indulgence à « la cause finale ».

Si nous ne nous trompons, il n'y a peut-être pas un chapitre de l'ouvrage qui ne brandisse cet épouvantail. Précisons. M. C. nous dit tout au long que cette idée finaliste a empêché après Aristote — goûtons et savourons ce rappel — l'éveil et les progrès de la vraie science pour la raison très simple que cette cause finale est opposée au déterminisme absolu de lois de la nature. Il y a beau jeu que nous avons essayé de montrer qu'il n'y a pas irréductibilité entre déterminisme et finalisme et nous n'espérons plus qu'on fasse l'effort de nous *comprendre*. Nous demandons seulement qu'une fois encore on veuille bien nous *entendre*.

Comme M. C., nous affirmons le déterminisme absolu des lois physiques, mais nous ajoutons que ce déterminisme n'est pas le produit de forces éparses et fortuitement unies, c'est un déterminisme intelligent. A vrai dire, notre déterminisme est plus absolu que celui qui n'a pas de direction fixe, dominé qu'il est par le Créateur dont les lois s'imposent non avec une hypothétique, mais une absolue nécessité dans les plans qu'il a conçus et décrétés.

Mais, ce Créateur est extra-scientifique ! Bien, nous entendons l'objection et sa résolution nous servira de conclusion.

Il est vrai que le Créateur, tel qu'il est vu ici, n'apparaît pas dans l'éprouvette ni sous la lentille du microscope, mais ce qui apparaît, c'est l'être contingent, participé, transitoire et comme la contingence cesse d'être intelligible et d'être tout court si elle n'inclut pas le nécesssaire, nous pouvons donc dire, et scientifiquement, que l'envers de l'être créé découvre le Créateur. De la nature de ce Dieu, nous ne parlons pas et pour cause, mais de son existence nous en tirons, au terme de chacune des sciences, une inéluctable démonstration.

Et voilà pourquoi, nous ne pouvons admettre des phrases

comme celle-ci, qui tient du brocard et de la facétie : « Plus qu'aucune autre, la paléontologie est une science qui ne s'arrête pas à des frontières politiques » (p. 258) ou la suivante qui est plus singulière encore. Les êtres se sont effectivement transformés « à moins d'admettre des créations particulières répétées et arbitraires, ce à quoi ne peut se résigner un esprit scientifique ».

Il est facile de railler la cause finale, mais tout esprit philosophique et même scientifique y revient infailliblement. M. Caullery ne paraît pas, dans le chapitre consacré à Cl. Bernard, avoir assez considéré ce que ce savant dit de « l'idée directrice de cette évolution vitale[1] ». Il cherche, à la fin de son livre, à ramener toutes les sciences de la vie à une espèce de physique mécanique, revenant par là au rêve de Laplace et plus haut encore, à la grande formule géométrique et prodigieusement simpliste de Descartes. Entre le choc fortuit des atomes et la finalité créatrice on peut choisir, mais de la grande et éternelle question des origines il n'est pas facile de s'évader.

Julien Le Couëdic.

1. Cl. Bernard : *Médecine Expérimentale*, p. 147.

Informations

I. — Actualités et Documents

L'Université française de Beyrouth

M. Raoul Thauziès a publié dans le *Journal des Lycées*, novembre-décembre 1924, quelques notes sur un voyage en Orient et, à cette occasion, a formulé les accusations suivantes sur l'Université française de Beyrouth : « Il y a là des écoles de médecine et une école de droit, indépendantes. Les études y sont, paraît-il, des plus médiocres. Après un semblant d'examen, la France contresigne les diplômes des docteurs syriens. Il serait nécessaire de se montrer plus exigeant. Il y a des médecins en Syrie quatre fois plus qu'il n'en faut. Ils portent ailleurs leurs connaissances insuffisantes, et c'est un grand danger. Croirait-on que tel d'entre eux, interrogé par un médecin français, ne savait pas au juste la place de la trachée-artère, ou prenait pour syphilis un simple rhumatisme ? »

Ce sont d'odieuses calomnies qu'il sera facile de réduire à néant en publiant simplement les documents fournis par l'Université française de Beyrouth.

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Voici les résultats des examens probatoires subis par les étudiants de la Faculté française de Médecine et de Pharmacie de Beyrouth en 1920-1924, avec l'indication des membres du jury :

En 1920 (Le jury comprenait les professeurs Collet de Lyon, Cange d'Alger, Cabannes de Montpellier) :

Médecine : 722 candidats ; 70 très bien ; 142 bien ; 167 assez bien ; 288 passable ; 64 ajournés.

Pharmacie : 29 candidats ; 3 très bien ; 9 bien ; 7 assez bien ; 6 passable ; 4 ajournés.

En 1921 (Le jury comprenait les professeurs Baylac de Toulouse, Guyot de Bordeaux, Cabannes de Montpellier) :

Médecine : 864 candidats ; 74 très bien ; 170 bien ; 204 assez bien ; 314 passable ; 102 ajournés.

Pharmacie : 38 candidats ; 5 très bien ; 14 bien ; 9 assez bien ; 6 passable ; 4 ajournés.

En 1922 (Le jury comprenait les professeurs Barthe de Bordeaux, Roubier de Lyon, G. Florence de Lyon) :

Médecine : 956 candidats ; 97 très bien ; 245 bien ; 248 assez bien ; 282 passable ; 84 ajournés.

Pharmacie : 62 candidats; 12 très bien; 20 bien; 22 assez bien; 8 passable; 0 ajourné.

En 1923 (Le jury comprenait les professeurs Dubreuilh de Bordeaux, Lecercle, médecin-major, Trabaud, médecin-major de l'armée du Levant) :

Médecine : 947 candidats; 164 très bien; 247 bien; 233 assez bien; 257 passable; 46 ajournés.

Pharmacie : 31 candidats; 11 très bien; 13 bien; 4 assez bien; 2 passable; 1 ajourné,

En 1924 (Le jury comprenait les professeurs Gaudier de Lille, Delmas de Montpellier, Verne de Paris) :

Médecine : 1.021 candidats; 114 très bien; 248 bien; 279 assez bien; 300 passable; 80 ajournés.

Pharmacie : 26 candidats; 5 très bien; 11 bien; 10 assez bien; 1 passable; 1 ajourné[1].

Faculté de Droit

1° Le mérite des professeurs est garanti par le mode de nomination.

L'un d'eux, qui a exercé les fonctions de Directeur d'avril 1919 à juin 1922 et était responsable de l'enseignement devant la Faculté de Droit de Lyon, M. Roubier, a été reçu second au Concours d'agrégation en droit privé de 1922.

2° Quant aux aptitudes et au travail des étudiants, on peut s'en remettre à la statistique des examens et à l'appréciation du jury français délégué chaque année par les ministères des Affaires étrangères et de l'Instruction publique.

Aux examens d'octobre-novembre 1922, le jury, présidé par le doyen de la Faculté de droit de Lyon, assisté de trois professeurs des Facultés de Paris, Bordeaux et Alger, a jugé 144 épreuves intéressant 73 candidats. Voici la statistique des admissions et le pourcentage des mentions :

NOMBRE des épreuves	ADMISSIONS	PROPORTION % des admissions
144	134	93 %

NOMBRE des ajournements	MENTIONS			
	passable	assez bien	bien	très bien
10	46	50	29	9
6,9 %	31,9 %	34,7 %	20 %	6,2 %

1. Le médecin qui a été interrogé et ne savait pas au juste la place de la trachée artère et prenait pour syphilis un simple rhumatisme, ne sortait pas de la Faculté française. C'était un élève de la Faculté américaine qui subissait un colloquium devant le jury français.

Selon le président du jury, « cette statistique atteste éloquemment le niveau élevé des épreuves qui ont révélé chez les candidats un fonds de connaissances supérieures à celui que possèdent habituellement nos élèves de licence, ainsi que des aptitudes juridiques véritablement remarquables ». On doit assigner à ces succès une autre cause « dont l'importance est capitale ; c'est l'assiduité au cours », particulièrement exigée des étudiants par le chancelier qui a en mains l'administration de l'Ecole.

En novembre 1924, l'extension de l'examen écrit aux deux premières années de licence aggravait notablement, pour des étudiants non français, la difficulté des épreuves. Le jury était présidé par M. Perroud, professeur à la Faculté de Lyon, Pirou, de Bordeaux, Solus, de Poitiers.

Voici les résultats obtenus par les candidats aux deux premiers examens du baccalauréat (régime 1922, session unique) :

Première année d'études juridiques. — Présentés, 36 ; refusés à l'écrit, 7 ; ajournés à l'oral, néant ; reçus définitivement, 29. La proportion de ceux qui sont reçus définitivement est de 80,5 % ; celle des refusés à l'écrit est de 19,3 %.

Deuxième année d'études juridiques. — Présentés, 29 ; refusés à l'écrit, 11 ; ajournés à l'oral, 2 ; reçus définitivement, 16. La proportion de ceux qui sont reçus définitivement est 55,1 % ; la proportion des refusés à l'écrit est 37,7 %.

On peut comparer ces résultats avec ceux de la Faculté de Paris, où l'on a refusé 40 % à l'examen écrit de première année en juillet 1924 et plus de 60 % en novembre 1924.

Quant aux examens de licence (troisième année, régime de 1905), 21 candidats sur 26 qui s'étaient présentés ont été proclamés licenciés, avec 9 mentions *Assez bien* et 4 mentions *Bien*.

3° On pourrait aussi relater les succès des étudiants de la Faculté de droit de Beyrouth devant les Facultés de France où ils sont appelés parfois à passer l'examen. L'un d'eux, par exemple, a été reçu à la licence par la Faculté de Lyon en juillet 1922 avec la mention *Très bien*.

Les évêques tchèques et slovaques et le socialisme

A l'occasion des fêtes de Noël, les évêques slovaques ont publié une lettre collective pour interdire à leurs fidèles

de s'affilier aux sociétés antichrétiennes, de n'importe quel nom et de n'importe quelle espèce, en rangeant parmi elles non seulement les associations anarchistes et nihilistes, mais encore les groupements professionnels socialistes et communistes.

Il n'est permis aux catholiques de demeurer dans ces associations que s'ils s'y sont fait inscrire de bonne foi avant l'interdiction épiscopale et que s'ils peuvent prouver qu'ils ne l'ont fait que pour conserver leur emploi. Dans ce dernier cas, ils doivent tout au moins éviter de participer aux réunions de ces associations et s'asbtenir de lire leurs journaux.

Les évêques slovaques ont fondé leur interdiction sur le caractère nettement anticatholique des susdites associations, qui ont à leur programme la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles publiques et des déclarations très nettes d'athéisme et de lutte contre l'Eglise.

La publication de cette lettre a été fort mal accueillie par la presse non catholique, qui l'a vivement critiquée ; en réponse à ces attaques, l'épiscopat tchèque, par une déclaration du 13 janvier, s'est solidarisé avec l'épiscopat slovaque, dont il a pris la défense, en faisant remarquer que les évêques ne font ni plus ni moins que se conformer à la manière de faire des sociétés laïques qui, en fixant les conditions d'admission dans leur sein, usent d'un droit qu'on ne saurait leur contester. La déclaration des évêques slovaques se termine par une protestation de fidélité à la forme républicaine du gouvernement tchéco-slovaque, qu'ils ont affirmé n'être nullement en question dans toute cette affaire.

J. P.

(Dans la *Vie Catholique*, 14 février 1925.)

II. — Apologétique au jour le jour

Le devoir social de l'officier

Excellente brochure de l'*Action populaire*, écrite par le capitaine de V... et répondant avec netteté et force à ces deux questions : *L'officier a-t-il un devoir social ? Comment s'acquittera-t-il de ce devoir ?* « Le devoir le plus absolu de l'officier vis-à-vis de ses hommes et vis-à-vis de la Patrie est de leur donner, en outre de leur formation

militaire, une formation sociale qui fasse d'eux dans toute la mesure du possible des hommes utiles à la collectivité. Entrés à la caserne, pour la plupart, encore enfants, ils doivent en sortir virilisés par l'éducation du caractère, de la volonté et de la moralité. » Tout d'abord, il faudra que l'officier sache prendre sur eux de l'influence, en leur donnant l'exemple, en les aimant, en évitant la moindre injustice. Cette influence, il la développera ensuite en vivant le plus possible avec ses hommes, et il la mettra au service de son devoir social en cherchant à obtenir la préservation de ses hommes pour le présent, leur formation pour l'avenir. « Il faut insister sans cesse sur les quatre points suivants, que les jeunes gens des générations actuelles sont déjà préparés à comprendre, par les discussions qu'ils entendent autour d'eux : rester à la terre pour le paysan, parfois y retourner pour l'ouvrier ; — respecter la famille ; — se marier jeune et avoir des enfants ; — respecter l'autorité et en comprendre la nécessité. » Conclusion de la brochure : « A l'heure actuelle, la France remet entre les mains des officiers, pendant 18 mois, le meilleur de sa jeunesse, espoir et secret de l'avenir.

« Cette jeunesse, à part quelques exceptions déjà irrémédiablement perdues, est préparée à recevoir l'orientation qui lui sera donnée pendant ses 18 mois de service, et à y obéir. Son temps de régiment peut avoir sur sa vie entière une influence définitive.

« Si elle ne sortait pas de la caserne améliorée à tous les points de vue et prête à contribuer au service civique du pays, après avoir accompli son service de soldat, l'officier aurait failli à son devoir social envers cette jeunesse et envers la Patrie. »

Les conversions en Angleterre

D'après le *Catholic Directory* de 1925, les conversions au catholicisme en Angleterre et dans tout le pays de Galles, ont monté au chiffre de 12.796 pendant l'année 1923.

En 1922, elles avaient été de 12.046.

C'est dans les diocèses de Westminster et de Hexham et Newcastle que ces conversions se sont surtout produites. Il n'est peut-être pas inutile de reproduire ici pour les années précédentes les chiffres donnés par le *Catholic Directory* :

	Conversions	Population
1911	3.609	1.031.110
1912	6.511	2.100.446
1913	7.184	1.891.006
1914	9.034	1.885.655
1915	9.367	1.894.243
1916	8.501	1.890.018
1917	9.018	1.903.844
1918	9.402	1.898.843
1919	10.592	1.915.475
1920	12.621	1.931.991
1921	11.621	1.965.787

Ces chiffres, toutefois, n'ont pas une valeur absolue. (*La Vie catholique*, 31 janvier 1925.)

Revue des Revues

Revue biblique. — Octobre 1924. M.-J. Lagrange, *L'hermétisme*, dans ses rapports avec la Bible, spécialement avec la doctrine de saint Jean. Premier article. — R. Devreesse, *La chaîne sur les psaumes de Daniele Barbaro* (suite et fin). Hesychius a donné trois commentaires des psaumes. Le premier a été faussement attribué à saint Athanase et reproduit parmi ses œuvres sous le titre : *de titulis psalmorum*. Le second a été édité sans nom d'auteur, par V. Jagic dans son *Supplementum psalterii Bononiensis*. Le troisième, dont M. Devreesse projette l'édition, est représenté par une importante masse d'extraits dispersés à travers les chaînes manuscrites et quelques autres productions. La traduction latine de Barbaro offre un intérêt spécial pour l'étude de ces divers textes. — P. Synave, *Le canon scripturaire de saint Thomas d'Aquin*. « Le Docteur angélique attribue aux deutérocaniques la même force probante (*robur*) qu'aux autres livres de la Sainte Ecriture. Tout en leur conservant le nom d'apocryphes qu'il avait trouvé dans saint Jérôme, il se refuse à suivre l'opinion du solitaire de Bethléem; après avoir vidé ce terme de son sens péjoratif, il range les apocryphes dans le canon reçu par l'Eglise, au milieu des hagiographes. » — P. Dhorme, *L'aurore de l'histoire babylonienne*. Ce travail, dont nous n'avons encore qu'un premier article, est basé sur un prisme cunéiforme publié par M. S. Langdon et renouvelle l'histoire primitive de la Baby-

lonie. — P. DHORME, *Les Achéens dans les textes de Boghaz-Keui.* Boghaz-Keui était la vieille capitale du royaume des Hittites (que la Bible appelle Hétéens). Les textes cunéiformes qu'on y a découvert récemment et qui viennent d'être déchiffrés apportent une confirmation inattendue aux anciennes traditions de l'Asie-Mineure et de la Grèce. « Il ne s'agit de rien moins que de la présence des Achéens parmi les peuples qui se trouvent en contact ou en conflit avec les populations du pays de Hatti dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle et la première moitié du XIII^e^ avant notre ère. Si l'on songe que suivant les chronographes d'Athènes, la prise de Troie avait eu lieu en l'an 1209 av. J.-C., et suivant ceux de Lacédémone (suivis par les grammairiens alexandrins) en l'an 1183 av. J.-C., on comprendra l'importance des résultats que signalent dès aujourd'hui les quelques notes rapides de Forrer », l'éditeur de ces textes nouveaux.

Janvier 1925. E. PODECHARD, *Notes sur les Psaumes, Psaume* LXXXIX. — PRIMO VANUTELLI, *Les Evangiles synoptiques.* — « J'ai comparé pendant des années les Synoptiques avec les versions grecques de l'Ancien Testament (les LXX, Théodotion, Aquila, Symmaque) quand deux, au moins, d'entre elles traduisaient le même texte hébraïque, ou bien quand deux textes hébraïques correspondant (Samuel-Rois et Chroniques) étaient traduits par les LXX, et j'ai remarqué qu'il y a entre ces versions grecques les mêmes concordances, les mêmes divergences qu'on remarque dans les passages parallèles de nos Synoptiques. J'en ai conclu que nos Synoptiques, en ce qu'ils ont de commun, dérivent d'un original hébraïque de la même manière que les anciennes versions grecques, quand elles traduisent un même passage de l'Ancien Testament ».

J.-M. VOSTÉ : *La Chronologie de l'activité littéraire de Théodore de Mopsueste.* — J.-M. LAGRANGE : *L'hermétisme* (suite). — G.-M. FITZ-GERALD : *Fouilles d'Ur en Chaldée* (saison 1923-1924).

Recherches de Science religieuse. — Octobre 1924. — GUSTAVE BARDY : *L'autorité du Siège romain et les controverses du* III^e^ *siècle* (230-270), Fin. « D'une extrémité du monde à l'autre, de la Cappadoce jusqu'à l'Espagne, toute la chrétienté s'incline devant l'autorité de la chaire de Pierre, de l'Eglise principale d'où est sortie l'unité sacerdotale. » — Paul DUDON : *Quand et comment Calvin est-il devenu protestant?* — Jean CALES : *Les psaumes des fils de Coré : ps.* LXXXV, LXXXVIII. *Conclusion : le psautier des fils de Coré.* — G. BARDY : *La notice de Gennadius sur Commodien.* — Yves DE LA BRIÈRE : *Le professeur de théologie du « Vicaire savoyard » de Rousseau : Firmin Abauzit, de Genève.*

Décembre. — G. DE BROGLIE : *De la place du surnaturel dans la philosophie de Saint Thomas. Précisions théologiques.* « La

thèse d'après laquelle la possibilité absolue de la vision divine se démontre rationnellement, quoique moins commune que la thèse contraire, ne peut aucunement être réprouvée au nom de la théologie scolastique; et un bon nombre de disciples de saint Thomas, tant dominicains que jésuites, ont interprété le Maître dans ce sens. Il va sans dire que cette constatation ne suffit pas à canoniser la thèse. » — A. D'Ales : *La doctrine de l'Esprit en saint Irénée.* — A. Malvy : « *Cette génération ne passera pas* ». Courte étude exégétique sur ce passage évangélique qui est difficile. — M. Viller : *Les martyrs et l'Esprit.*

Février 1925. — Guy de Broglie : *Sur la place du surnaturel dans la philosophie de saint Thomas. Lettre à M. l'abbé Blanche.* Une note de M. Blanche dans la *Revue de philosophie* a fourni à M. de Broglie l'occasion de préciser davantage sa pensée sur ce sujet difficile. « Je partagerai ma réponse en quatre parties, correspondant, je crois, à vos quatre chefs d'accusation : 1° textes de saint Thomas affirmant que la nature ne peut désirer le surnaturel; 2° textes affirmant qu'elle ne peut le connaître; 3° doctrine thomiste de la spécification de l'acte par son objet formel; 4° considérations sur l'argument tiré du plan du *Contra Gentiles.* — Paul Galtier : *L'Enseignement des Pères sur la vision béatifique du Christ.* « On était fort en peine jusqu'ici pour établir l'argument patristique de la vision béatifique dans le Christ. On la déduisait; mais, à un texte près de saint Augustin..., on n'en connaissait point d'attestation formelle chez les anciens. Récemment, par contre, il en a été signalé plusieurs... L'on m'excusera d'y être allé voir. Hélas! mais je n'ai point vu. Est-ce ma faute? Qu'on en juge. »

Revue des Deux-Mondes. — 15 mai 1924. M. G. Goyau, qui continue l'histoire si attachante des *Origines religieuses du Canada*, est arrivé à *l'âge des martyrs.* — 1er juin. Sur Erasme qui occupe une place si importante dans l'histoire de la réforme, lisez *Erasme et ses colloques* de Victorien Sardou. L'illustre écrivain, dont on vient d'inaugurer le monument, avait vingt-cinq ans et cherchait sa voie, quand il s'avisa de traduire les *Colloques* d'Erasme. L'étude, pétillante de verve et toujours si merveilleusement « en scène », que publie la *Revue des Deux-Mondes*, devait servir de préface à cette traduction restée inédite.

15 septembre 1924. — Remarquables articles de M. G. Goyau sur la *Présence de la France au Vatican.* « Le Cartel des gauches se serait, paraît-il, avisé que la République française ne saurait fréquenter chez le Pape. Il y aurait là une question de principe : parce que nous sommes une République et parce que nous sommes un Etat laïque, notre présence au Vatican serait méséante; et si elle est pour nous un profit, tant pis! périsse ce profit plu-

tôt qu'un principe! Discuter les axiomes de philosophie politique qui voudraient nous exiler du Transtévère, les confronter avec les exemples des autres Républiques, voilà l'objet des lignes qui suivent... Dans une France toujours menacée, et qui doit aspirer à fonder son unité, sinon sur l'harmonie réelle des consciences, du moins sur leur amical et mutuel respect, M. Edouard Herriot s'honorerait devant l'histoire, si, mieux instruit par l'expérience du pouvoir, il consentait cet automne, au moment de la chute des feuilles, à laisser s'envoler la première feuille de son programme ministériel, et à prolonger un geste qui fut la promulgation d'une fraternité civique. »

1er novembre 1924. — G. Grosjean : *République et Saint-Siège* (1793). Histoire des rapports de la République avec le Saint-Siège au début de la Grande Révolution. — J.-M. Carré : *Michelet et Montalembert.* — A. Beaunier : *Anatole France.*

15 octobre. — Les historiens et apologistes liront avec intérêt et profit V. Giraud : *Les étapes du* XVIIIe *siècle. Voltaire et les Encyclopédistes* (35 pages) : la philosophie religieuse de Voltaire et la doctrine religieuse de l'Encyclopédie; les Encyclopédistes en dehors de l'Encyclopédie; les adversaires des philosophes; les neutres Montesquieu et Buffon; résultats généraux de la propagande voltairienne et encyclopédique.

15 novembre. — Mgr Duchesne : *L'Eglise dans la Gaule franque au* VIe *siècle.* Cette étude forme un chapitre de l'ouvrage que l'illustre directeur de l'Ecole française de Rome avait achevé d'écrire quelque temps avant sa mort et que l'éditeur de Boccard publiera prochainement sous le titre : *L'Eglise au* VIe *siècle.* — Victor Giraud : *Les Etapes du* XVIIIe *siècle*; *J.-J. Rousseau et son école.* — Georges Grosjean : *République et Saint-Siège* (1848). Le Cartel des gauche apprendra dans cet article que les républicains de 1848, pas plus que ceux de la Révolution, n'entendaient rompre les relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

15 décembre. — On lira avec intérêt quelques excellentes pages de M. Hébrard de Villeneuve sur *La liberté religieuse.* « Nous nous proposons d'examiner ici dans un raccourci rapide, comment ces graves questions (la liberté de conscience et la liberté du culte) sont résolues en France, dans notre droit moderne; de voir si la liberté religieuse, à notre époque, est suffisamment garantie; de préciser quelles sont à cet égard les lacunes et les erreurs de certaines de nos lois. Si nous sommes amenés, au cours de cette étude, à envisager celles que l'on a qualifiées « intangibles », nous revendiquerons, même vis-à-vis d'elles, notre droit d'examen et de critique. »

1er janvier 1925. — Victor Giraud : *Les étapes du* XVIIIe *siècle : la Révolution française et les idées religieuses.* — F. Brunetière : *Hippolyte Taine* (pages écrites en 1897).

Ami du Clergé. — 3 juillet 1924. — *Le péché d'Adam.* « La théologie d'une part, *nie* que le péché d'Adam ait été une faute de luxure; d'autre part, elle *affirme* que ce péché a été, en premier lieu, une faute d'orgueil. Ce sont là deux points de repères certains, à l'aide desquels il vous est loisible d'interpréter le texte inspiré. »

10 juillet. — *L'Eglise missionnaire. Aux îles d'Océanie. L'œuvre des missionnaires de la Société de Marie.* — 17 juillet. *Différence entre les grâces qui produisent l'état mystique et celles qui ne le produisent pas.* — 14 août. *Le P. Giraud*, « un vrai fils de Marie ». — 21 août. *L'inspiration et l'inerrance des Saintes Ecritures.* — 4 septembre. *Diverses questions sur le droit de propriété.* — 18 septembre. *L'expansion du catholicisme aux Etats-Unis de 1775 à 1815.* — 2 octobre. *Y a-t-il une vocation à l'état ecclésiastique ou à l'état religieux? En quoi consiste-t-elle?* — 9 octobre. *Comment expliquer l'altération des espèces eucharistiques? Quelle est la notion théologique de la transsubstantiation?* — 6 novembre. *La parabole du festin des noces.* — 27 novembre (jurisprudence). *Des libéralités par testament en faveur des œuvres.* — *A quels impôts sont soumis les édifices cultuels ou utilisés dans un but religieux?* — 29 janvier 1925. *L'existence des damnés en enfer est-elle préférable à la non-existence?* — 12 mars. *La définibilité des conclusions théologiques. Les honoraires de messes. Le secret de la confession. L'autorité du décret pro Armenis.*

La documentation catholique. — 13-20 septembre 1924. — *Histoire contemporaine de l'Eglise. Hautes études religieuses à Paris et mouvement moderniste. Rôle du cardinal Richard comme défenseur de la doctrine.* Extrait de la *Vie du Cardinal Richard*, par Mgr Clément.

27 septembre. — Maurice VAUSSARD: *Un prodige de foi et de charité, l'œuvre du cardinal Ferrari.* — Maurice ROGER: *Les œuvres laïques en* 1921-1922 (enseignement postscolaire, rapport officiel).

4 octobre. — F. LABAT: *La reprise de la politique antireligieuse. La laïcisation en Alsace-Lorraine. La franc-maçonnerie depuis la guerre.* Traduit de la *Civilta cattolica* (suite et fin).

18 octobre. — E. DUTHOIT: *Comment se pose en France le problème agraire et dans quel esprit faut-il l'aborder?* Leçon d'ouverture à la *Semaine sociale de Rennes.* — J. WADOUX: *Notes sur l'Eglise anglicane et sa crise actuelle:* Eglise déclinante, mais non défaillante; la crise doctrinale dans l'Eglise d'Angleterre.

1er novembre. — *Circulaire du cardinal Gasparri aux évêques d'Italie sur la conservation des bibliothèques, archives et musées ecclésiastiques.* — *Circulaire du même cardinal sur*

la création en Italie d'une commission centrale d'art sacré. — *La séparation de l'Eglise et de l'Etat en Russie. Textes législatifs et administratifs du 16 mars 1917 au 26 février 1922.*

22 novembre. — *Traduction française de la lettre apostolique « Unigenitus Dei Filius » de Sa S. Pie XI aux Supérieurs des Ordres religieux et des autres congrégations d'hommes sur les études des religieux.* — L. Lavaud : *Prétextes pieux de l'abandon de l'étude* (Extrait de la *Vie spirituelle*).

20 décembre. — *Les vingt-deux grands jubilés* (traduction française d'un article de l'*Osservatore Romano*).

3 janvier 1925. — *Peut-on transgresser le précepte « Tu ne tueras point »?* Mise au point de la vraie doctrine contre des attaques rationalistes. — 7, 14, 21 février. — *La question de l'ambassade auprès du Vatican* (discussion à la Chambre des députés). — 28 février. — J. Wadoux : *Notes sur l'Eglise anglicane et sa crise actuelle* (suite).

Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse. — Mai-juin 1924. — G. Breton, *Du pape dans ses rapports avec les souverainetés temporelles.* — L. Desnoyers, *La religion sous les premiers rois d'Israël.* I. Les personnages religieux : Samuel, les prophètes et les *nâbhîs*. Premier article d'un travail important. — F. Cavallera, *Les recherches inédites du P. Léonard Cros sur la famille de sainte Germaine Cousin.* — Novembre-décembre 1924. — Mgr Germain : *Importance et nécessité des Instituts catholiques.* — Germain Breton : *Comment les dogmes ne meurent pas.* — Antoine Degert : *Le Jansénisme au Parlement de Toulouse.* — Jean Rivière : *Sur les premières applications du terme « Satisfactio » à l'œuvre du Christ.*

Janvier-février 1925. — A lire un intéressant article du P. F. Cavallera sur *La théologie positive.* L'auteur précise en ces termes l'objet de son travail : La théologie positive a eu « à souffrir à la fois d'amis trop zélés réclamant pour elle une place qu'elle ne pouvait songer raisonnablement à revendiquer et d'ennemis prévenus se méprenant sur les dangers qu'elle ferait nécessairement courir à la science catholique. De là un malaise qui est loin d'être dissipé... Critiques et panégyriques reposent souvent sur de véritables équivoques. Je voudrais contribuer à les dissiper ». — L. Desnoyers : *La religion sous les trois premiers rois d'Israël*, II, *La vie religieuse.* Suite d'articles dont on eût souhaité la publication en volume. Jusqu'ici aucun auteur catholique n'avait traité à fond ces délicates questions.

Revue d'histoire des missions. — Juin 1924. Ce périodique trimestriel, dont le premier numéro a paru en juin 1924, est destiné à faire connaître les missions. Il est publié par « Les Amis des missions, association déclarée pour l'étude et le

développement des missions catholiques françaises à l'étranger ». Son plan est sensiblement plus vaste que celui des périodiques en apparence similaires comme *les Missions catholiques*, *les Missions dominicaines*...

Sommaire : J. B. Piolet, *Les Amis des missions*. L'auteur, qui est un jésuite, expose le but de l'association. — G. Goyau, *La place des missions dans l'histoire*. « L'histoire des patries, comme l'histoire de la civilisation humaine, doit faire une place à celle des missions ; en travaillant pour celle-ci, c'est pour la science historique tout entière que l'on travaille. » — J. Brunhes, *Les travaux des Jésuites à l'Observatoire de Zi-ka-wei*. — Mgr Beaupin, *Le traité de Lausanne et les missions*. « Entre l'Empire britannique, la France, le Japon, la Roumanie et l'Etat serbe-croate-slovène, d'une part, et la Turquie, d'autre part, un traité de paix a été signé à Lausanne, après de longues et laborieuses négociations, le 24 juillet 1923. Quelques-unes de ses clauses, celles en particulier, qui regardent le statut des minorités non musulmanes et celui des écoles étrangères, dans la Turquie nouvelle, intéressent au plus haut point le présent et l'avenir des missions catholiques et de l'influence française, dans le proche Orient. » Ce sont ces clauses que Mgr Beaupin étudie dans son article. — A ces articles on a joint des *documents* et surtout une *géographie des missions* qui doit servir de préface aux chroniques que publieront les numéros suivants sur l'état de nos missions ou le mouvement missionnaire dans une partie du monde.

La vie spirituelle. — Juin 1924. R. Garrigou-Lagrange, *Les dispositions naturelles favorables ou défavorables à la contemplation* (l'accidentel dans l'ordre de la grâce ; la Providence spéciale qui veille sur chaque âme ; la contemplation et les obstacles de tempérament). — E. Masson, *La tentation par le démon* (suite). — L. Lavaud, *Théologie et vie intérieure*. — A. de Boissieu, *Notes de direction*. — H. Petitot, *La mort de saint Thomas*. — A. Ailleaume, *La doctrine du vén. Baudouin*.

Les lettres. — Juin 1924. R. Johannet, *Renan et la réforme intellectuelle* (suite). — A. Metz, *Relativité et philosophie*. — R. H. Gardiner, *Le problème de l'union des Eglises chrétiennes : pour hâter l'union des Eglises*. M. R. H. Gardiner est l'âme de la *World Conference*, la grande initiative de l'Eglise épiscopalienne qui se propose de rapprocher les Eglises séparées par un congrès général ou mondial de la chrétienté. Il expose dans les *Lettres* la méthode à suivre pour le rapprochement spirituel des églises et la préparation de l'union.

Questions et Réponses

Q. — *On demande une liste d'ouvrages de piété pour les petits séminaristes.*

R. Choisissez parmi les livres mentionnés dans la *Revue apologétique* du 15 février 1925, p. 634-636. Nous attirons l'attention sur les ouvrages de Barbe, Chabot, Feige, Mgr de la Bouillerie, Guibert, Millot, Rouzic.

On peut ajouter les noms suivants qui ne prétendent pas épuiser la liste :

Max Caron, Supérieur du Petit Séminaire de Versailles : *Jésus adolescent* (le livre s'adresse surtout aux adolescents). Haton, 59, boulevard Raspail, 4 fr.

Id. : *Jésus et les adolescents.* Haton, 4 fr.

Id. : *Un quart d'heure aux pieds de Jésus, Méditations à l'usage des séminaristes pour le temps des vacances.* Haton, 3 fr.

Id. : *Une fleur de séminaire.* Haton, 4 fr.

Aug. Feron : *Evangile des premiers communiants* (extrait des ouvrages de l'abbé Caron). Haton, 4 fr.

Audoin : *Jeune homme, lève-toi.*

Grimaud : *Futurs prêtres,* Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e). Environ 6 fr.

Boumard : *Avis de piété* (en 4 séries), *Formation de l'âme chrétienne.* Lethielleux, Paris (6e), 10, rue Cassette. Première série : *Jésus, les grandes vérités, la journée.* Deuxième série : *La prière, les défauts, les vertus.* Troisième série : *La vie divine en nous, les sacrements, la Très Sainte Vierge Marie.* Quatrième série : *La famille, les relations sociales, les fêtes et les temps liturgiques de l'année* (devait paraître vers Pâques), 6 fr. le volume.

Q. — *Encore le Cinéma à la campagne On demande des précisions sur les maisons éditrices de films.*

R. — Nous vous avons donné (*Rev. Apol.*, 1er décembre 1924, p. 318, l'adresse de l'*Etoile*, du *Cinéma à la campagne*, de la *Cinémathèque*.

La *Bonne Presse* est 5, rue Bayard, Paris (8e).

Gaumont, 35, rue du Plateau, Paris (19e), a deux catalogues : *Le Cinéma à l'école* (tout ce qui concerne le cinématographe dans l'enseignement ; films d'enseignement tirés de la collection de l'Encyclopédie Gaumont; films documentaires; films récréatifs sélectionnés) ; *Le Bon Cinéma* (tout ce qui concerne le cinématographe dans les patronages, les établissements religieux et les œuvres).

On peut également s'adresser au *Bon Film*, 13 bis, rue des Mathurins, Paris.

Q. — *On demande une liste d'ouvrages pour une série de conférences sur les miracles de Lourdes.*

R. — Prenez pour base Dr de Grandmaison de Bruno, *Vingt guérisons de Lourdes discutées médicalement*, in-18, 314 p. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris (6e). Troisième édition 1924. Prix : 5 fr.

Bertrin, article *Lourdes* dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* (fasc. XIII), Beauchesne. L'auteur consacre 18 colonnes aux guérisons miraculeuses. Bibliographie détaillée.

Complétez à l'aide des ouvrages suivants :

Dr Le Bec. *Preuves médicales du miracle, Etude clinique*, in-12, 248 p., Paris, Beauchesne, 1921. Prix : 4 fr.

Id., *Critique et contrôle médical des guérisons surnaturelles*, in-18, 264 p., Paris, Beauchesne, 1920. Prix : 9 fr.

Bertrin, *Histoire critique des événements de Lourdes, Apparitions et guérisons*, in-8, 592 p. Souvent réédité. Gabalda, 90, rue Bonaparte, Paris (6e). Prix ces dernières années : 6 fr. 75.

Id., *Ce que répondent les adversaires de Lourdes. Réplique à un médecin allemand*, 128 p., Paris, Gabalda. Prix ces dernières années : 1 fr. 50.

Voir *Revue apologétique*, 1er août 1922, p. 568-573. La même revue a donné le 15 décembre 1915 (t. XXI, p. 381-383) une bibliographie détaillée sur le miracle et sur Lourdes.

Bibliographie

A. D. Sertillanges, O. P., *Ce que Jésus voyait du haut de la Croix*, in-16 de 326 p., (15 illustrations), Paris, Editions de la Revue des Jeunes (Desclée et Cie 30, rue Saint-Sulpice), 1925, 12 fr.

Ce livre a été composé à Jérusalem, sur le Calvaire.

Ce que Jésus voyait du haut de son Observatoire tragique, tandis qu'il pendait à la Croix : Sion, la Maison de son Père, le Cénacle, le Mont des Oliviers, les Passants, les Siens, ses Ennemis, son Tombeau, le Ciel, de la même place et s'appropriant en quelque sorte sa vision, l'Auteur l'a contemplé à son tour. Et il l'évoque devant nous avec une érudition précise et sûre, nourrie des doctes leçons de l'Ecole biblique, avec un sens aigu de la réalité historique, avec tout l'art qu'on lui connaît.

Prince d'Altora Colonna de Stigliano, *A ceux qui cherchent la Vérité, A ceux qui voudraient croire*, in-12 de IV-462 p., Paris, Plon-Nourrit, 1923.

Pourquoi ne croit-on pas? Quelles sont les preuves de l'existences de Dieu, de la divinité du christianisme? Comment répondre aux objections des matérialistes contre Dieu, des protestants contre l'Eglise, des incrédules contre nos dogmes? C'est toute une somme apologétique que cet ouvrage dont le style clair, les nombreuses citations bien choisies, sont bien capables d'aider à croire ceux qui sincèrement cherchent la vérité.

Ch. Perennes, *La Mort en Basse-Bretagne*, in-12 de 24 p., Quimper, Direction diocésaine des Œuvres, 1924, 1 fr.

Monographie intéressante pour les folkloristes et d'autres. Usages bretons : préparation à la mort, mort et toilette funèbre, la veillée, les grâces, l'enterrement, le Broella des péris en mer, le souvenir des morts, l'ossuaire, le pain et la galette des morts, la complainte des Trépassés, le coup de filet des Trépassés.

Abbé Charles Grimaud, *L'épouse attrait du foyer*, in-12 de 312 p., Paris, Téqui, 1925, 7 fr.

Un nouveau livre de M. Grimaud est toujours le bienvenu. Celui-ci aura le même succès que *Futurs époux*, *Futures épouses*, ou *Futurs prêtres*. En trois parties il nous montre : ce par quoi l'épouse doit être l'attrait du foyer, ou les motifs d'attraction (dons naturels, talents acquis, vertus) ; ce qui l'empêcherait d'être l'attrait du foyer, ou les causes de répulsion (mondanité, mauvais caractère, mauvaise administration) ; enfin ce qui lui permettra d'être reine au foyer (piété personnelle, influence chrétienne, apostolat social). Cette simple analyse permet de deviner toute la richesse de ce volume.

Anthologie des Œuvres de sainte Térèse de Jésus, 2 vol. in-8 écu de 510 et 464 p., Paris, Téqui, 1922, 12 fr.

On a distribué, dans cette Anthologie, l'œuvre de sainte Térèse en « lectures » d'une page au plus, chaque lecture accompagnée d'un titre fort heureusement choisi. On y donne des Lecture extraites de la *Vie* de la Sainte, par elle-même, ses *Relations spirituelles*, puis du Livre des *Fondations*, des *Pensées sur le Cantique des Cantiques*, du *Chemin de la Perfection*, du *Château intérieur* ; enfin, les *Exclamations*, partagées en lectures. On a omis les traits purement historiques, les descriptions de phénomènes extraordinaires que comprendraient peu la généralité des lecteurs. Aux fervents de sainte Térèse il serait superflu de recommander ce recueil. Pour les autres, pour ceux qui ont peut-être trop reculé devant l'étude directe de la Sainte, ce livre sera le mode le plus agréable et le plus profitable de faire connaissance avec cette « céleste doctrine ».

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

Le conflit religieux au deuxième siècle

III. *Le dieu César*[1]

Quand on visite aujourd'hui les ruines de Pergame, on est stupéfait de l'immense effort des Attalides qui, en moins d'un siècle, couvrit toute la colline de l'Acropole de temples, de bibliothèques, de théâtres. Les architectes allemands qui dirigeaient les fouilles ont enlevé tout ce qui pouvait être enlevé : les bas-reliefs magnifiques de l'autel de Rome et d'Auguste sont maintenant au musée de Berlin. Toute dépouillée, la vaste Acropole reste encore somptueuse ; des parois de marbre de ses temples, il ne reste plus que les arasements, mais ils dessinent encore les nobles édifices détruits et protègent comme d'une guirlande, au ras du sol, les pavés en mosaïques que le temps et les fouilles ont épargnés. A l'écart et au-dessus de la ville grecque affairée et banale, dominant la plaine verte que sillonnent lese bras sinueux du Caïstre, la vieille Acropole, ruinée et nue, apparaît encore majestueuse comme une reine.

Le chrétien qui la visite aujourd'hui ne peut se défendre de l'admirer, mais en même temps il se rappelle la lettre de saint Jean à l'Eglise de Pergame : « Je sais où tu habites, là où est le trône de Satan, et tu gardes mon nom, et tu n'as pas renié ma foi, même aux jours d'Antipas, mon témoin, mon fidèle, qui a été tué chez vous, là où Satan habite. » (*Apoc.*, 2, 13.)

Ce trône de Satan, c'est cet autel de Rome et d'Au-

1. Conférence donnée à l'Institut catholique de Paris. La deuxième conférence avait pour objet « l'empire ennemi du christianisme ». Elle ne sera pas publiée dans la *Revue*.

guste qui se dressait alors au milieu de l'Acropole plus riche et plus orgueilleux que tous les autres ; c'est là que Satan habitait, c'est à cette divinité maudite qu'avait été immolé le témoin du Christ, Antipas.

Ainsi, dès l'âge apostolique, le dieu César apparaît aux chrétiens comme l'ennemi capital, comme Satan, et ce fut lui en effet qui fut toujours le tyran le plus redoutable. Nous voyions il y a huit jours comment la religion d'Etat était si intimement liée à l'Empire que nul ne pouvait lui refuser ses hommages sans se révolter contre l'Etat lui-même ; mais l'essence de cette religion impériale, ce n'était pas le culte des vieilles divinités de Rome, du Capitole, c'était le culte de l'empereur, du dieu César. Il réclame l'adoration, et qui la lui refuse ne peut pas être un sujet loyal.

Nous avons peine aujourd'hui à comprendre ce culte et ses exigences. Les longs siècles de foi chrétienne qui ont forme notre civilisation ont imposé à tous, même aux plus incroyants, une si haute idée de la divinité, que nul homme de bon sens n'oserait prétendre aux honneurs divins, que nul empereur, nul tyran n'aurait la folle ambition de se faire adorer par ses sujets et de les y contraindre sous peine de lèse-majesté. Aussi quand nous relisons l'histoire de la Rome impériale et que nous voyons apparaître, dans les provinces orientales d'abord, puis en Italie, et enfin à Rome, ce culte du dieu César, nous avons peine à voir là autre chose que la fantaisie d'un fou, d'un Néron ou d'un Caligula.

Si le culte impérial n'avait été qu'une crise de folie, il eût pu troubler quelques années la paix de l'Eglise, il n'eût pas été pour elle l'ennemi capital et constant qu'il resta pendant trois siècles. Ce qui le rendit si redoutable, c'est qu'il fut accueilli sans contrainte et même avec empressement par beaucoup de sujets de l'Empire, qu'il fut l'expression la plus populaire de l'attachement de tous les sujets de Rome à sa fortune, à son empire ; il pénétra si profondément les mœurs que, même après Constantin, sous des empereurs chrétiens, beaucoup de vestiges demeurent de

l'ancien culte impérial qui ne s'effaceront que lentement et imparfaitement dans l'empire byzantin. Au reste, tout cela ne survit-il pas aujourd'hui dans un pays dont la civilisation matérielle n'a plus rien à envier à la nôtre, mais dont les traditions morales et religieuses ne portent pas comme les nôtres l'empreinte chrétienne? Au Japon, de nos jours encore, le culte impérial est vivant, et le christianisme trouve en lui l'obstacle le plus redoutable à ses progrès. Qu'il me soit permis de rappeler que, pour éclairer la conscience des chrétiens du Japon, on demanda, il y a quatre ans, à deux historiens du christianisme, Mgr Batiffol et M. Bréhier, d'exposer l'attitude des sujets chrétiens de l'empire vis-à-vis du culte impérial[1].

Tous ces faits nous disent assez que cette usurpation du nom et des attributs divins ne fut point, à Rome, une folie éphémère, sans prise profonde sur la conscience publique et, par conséquent, sans grand danger pour le christianisme. Ce fut une des manifestations les plus caractéristiques de l'orgueil humain chez les empereurs et de l'avilissement du sentiment religieux dans les foules; aussi décrire cette ambition sacrilège et les luttes qu'elle provoqua nous fera mieux connaître le monde antique, et mieux comprendre ce que nous devons à l'intransigeance de l'Eglise et de ses martyrs.

Ce culte des souverains était populaire en Orient longtemps avant la conquête romaine, et c'est là surtout que ses origines sont manifestes. Nous les saisissons dans l'Egypte pharaonique[2]: les plus anciens rois avaient été des dieux; leurs successeurs sont des fils des dieux et, à partir de la cinquième dynastie, des fils de Râ, qui dès lors est conçu comme le dieu souverain de l'Egypte: le roi « est dieu pour ses sujets; ils l'appellent le dieu bon, le dieu grand, et ils l'unissent à Râ par l'intermédiaire des souverains qui ont

1. Louis Bréhier et Pierre Batiffol, *Les survivances du culte impérial romain, à propos des rites shintoïstes*. Paris, 1920.
2. Cf. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I (1895), et, pour l'époque des Lagides, Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, III (1906), p. 1-30.

succédé aux dieux sur le trône des deux mondes. Son père était fils de Râ avant lui, et le père de son père, et le père de celui-là, et tous ses ancêtres, jusqu'au moment où, de fils de Râ en fils de Râ, on atteignait Râ lui-même[1] ». Des monuments figurés datant de la 18e dynastie (15e siècle av. J.-C.) décrivent ces naissances royales : Amon-Râ apparaît, s'unit à la reine Ahmasi et donne ainsi naissance à la reine Hatsopitou[2]. Même scène et même interprétation dans le temple d'Amenothès III à Louqsor : « Comme les bas-reliefs du Deir-el-Bahari, la reine Ahmasi, ceux de Louqsor nous montrent Moutemouaou aux bras de l'amant divin, puis saluée par lui du titre de mère, puis conduite vers son lit de douleur par les déesses qui assistent aux naissances, son fils Amenothès remis aux mains des deux Nils, lui et son double, afin de recevoir la nourriture et l'éducation des enfants célestes[3]. » Le temple, aujourd'hui démoli, d'Hermonthis, représentait de même la naissance de Césarion, fils de César et de Cléopâtre, en lui donnant pour père Râ. « Au temple de Denderah, c'est l'empereur Trajan qui est ainsi présenté, comme fils de Râ, au cycle des dieux. » Ainsi se maintient, même sous la conquête romaine, la conception égyptienne de la divinité du Pharaon.

Les souverains grecs, Alexandre et ses successeurs, saisirent cette prise que la superstition égyptienne leur donnait sur le peuple ; mais, au début surtout, ils accommodèrent ces conceptions orientales aux habitudes de la pensée grecque : les Grecs honoraient comme des héros les fondateurs des cités ; Alexandre pouvait revendiquer ce titre à Alexandrie. Il visa plus haut : il se rendit dans la grande Oasis, y consulta l'oracle d'Ammon, et se fit par lui reconnaître pour son fils : ce dieu, Amon pour les Egyptiens, Zeus Ammon pour les Grecs, était révéré des uns et des autres ; « mais cette veine mythique était épuisée en pays-

1. Maspero, p. 258.
2. Bouché-Leclercq, p. 8-9.
3. Maspero, p. 295-296.

grec : la divinité d'Alexandre n'y reçut que les hommages dictés par la crainte et démentis par des railleries »[1] ; les Egyptiens de leur côté furent peu touchés par cette apothéose qui ne revêtait pas les formes traditionnelles ; on tâcha d'y suppléer par des fables : on raconta plus tard qu'Olympias, la mère d'Alexandre, l'avait conçue du dieu Amon.

Bientôt les Lagides succédèrent à Alexandre et prétendirent aux mêmes honneurs divins ; les sujets de race hellénique eurent quelque peine à se plier à ces prétentions ; les premiers Ptolémées ne sont divinisés qu'après leur mort ; Ptolémée Evergète est le premier qui, de son vivant, soit appelé dieu dans les inscriptions qui nous sont parvenues : « dieu Evergète, fils des dieux Adelphes », ou mieux : « dieux évergètes, nés des dieux adelphes ». C'est en effet le couple royal qui est divinisé dans la religion des Ptolémées. Imitant encore en ce point les anciens Pharaons, les Lagides prirent fréquemment pour épouses leurs propres sœurs ; cet inceste était considéré comme « une institution d'origine divine, consacrée par l'exemple d'Isis et d'Osiris, de Set et de Nephthys[2] » : on prétendait par là préserver le sang royal de tout mélange : Ptolémée Philadelphe épousa sa sœur Arsinoé et, « depuis lors, la règle fut maintenue par des fictions légales, toutes les reines, sœurs ou non suivant la nature, étant qualifiées sœurs ». Les Séleucides suivirent eux aussi le même exemple : sans ériger cet usage en règle absolue, plusieurs de leurs rois épousèrent leurs sœurs[3].

Ces différents cultes dynastiques d'Alexandrie et d'Antioche trouvaient des peuples inégalement préparés à les recevoir : les Lagides pouvaient revendiquer le culte traditionnel des Pharaons ; les Séleucides ne trouvaient pas l'appui de traditions semblables, « les rois chaldéens et assyriens n'avaient jamais été des

1. Bouché-Leclercq, p. 23.
2. *Ib.*, p. 28 sqq.
3. Le seul exemple sûr est celui des enfants d'Antiochus III ; Dittenberger, *Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*, n. 219, I, p. 342, n. 17, pense que le titre de « sœur » donné aux femmes d'Antiochus I et II doit être entendu au sens propre.

dieux vivants au même titre que les Pharaons » ; de plus, « ce qui était facile en Egypte, où tout obéissait passivement à l'impulsion du pouvoir central, ne l'était pas dans un royaume formé de pièces disparates[1] ».

Le culte des Séleucides trouva du moins toutes les complaisances auxquelles, dès cette époque, les cités grecques étaient habituées. On imagina une légende qui fit de Séleucos un fils d'Apollon : « D'après Justin (XV, 4, 2-9), Laodice, mère de Séleucos, avait rêvé qu'elle avait conçu d'Apollon un fils, auquel le dieu avait laissé comme attestation de sa paternité un anneau portant gravée sur le chaton une ancre. L'enfant portait aussi une empreinte en forme d'ancre sur la cuisse, et ses descendants de même[2] ».

On trouve à cette époque de semblables apothéoses dans la Grèce restée libre. En 307, les Athéniens, délivrés de Cassandre par Antigone et Démétrius de Phalère, les reconnaissent comme « dieux sauveurs », et leur décernent les honneurs divins[3] ; ils associent le nouveau dieu, Démétrius, à leur déesse nationale, Athéné. De même le nom des Séleucides est uni, dans des hommages divins, au nom d'autres divinités : une inscription de Séleucie sur l'Oronte, datant du règne de Séleucus IV Philopator (187-175), énumère parmi les prêtres en fonction celui qui est chargé du culte des prédécesseurs du roi : il est prêtre « de Séleucus Zeus Nicator et d'Antiochus Apollo Soter et d'Antiochus dieu et de Séleucus Callinicus et de Séleucus Soter...[4] ». Dans ces formules hybrides dieux et rois se confondent : on ne distingue plus Zeus de Séleucus ni Apollon d'Antiochus ; les traits humains du roi s'effacent dans cette divinité d'emprunt[5].

1. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides* (1913-1914), p. 610 et 469.
2. *Ib.*, p. 610.
3. Plutarque, *Demetr.*, 10. J'ai cité ce texte dans les *Origines du dogme de la Trinité*, p. 10, n. 5.
4. Dittenberger, *O. G. I.*, 245, cité ib., p. 11, n. 3.
5. On peut remarquer en passant l'étrange confusion de Bouché-Leclercq (*Séleucides*, 467 et n. 1) qui voit dans la canonisation l'équivalent, et pis encore, de l'apothéose antique. Il suffit pour dissiper cette confusion, de relire la lettre écrite par l'église de

Les deux exemples que nous venons d'étudier nous font connaître, sous deux formes profondément différentes, le culte des souverains tel qu'il était répandu dans le monde antique avant l'empire romain. Ce n'est pas, comme on est souvent tenté de le croire, une simple fiction légale créée par l'adulation, c'est une religion facilement acceptée, parce qu'elle trouve une complicité dans l'âme populaire. L'Egyptien se complaît dans cette descendance divine qu'il prête à ses rois : il est asservi à un joug étranger, grec d'abord, puis romain. Il aime à s'imaginer que ses souverains, les Ptolémées ou les Césars, sont des fils de son dieu, Amon-Râ ; c'est de lui qu'ont été conçus les Pharaons ; c'est aussi de lui que sont nés les Lagides et Césarion et Trajan et tous les Césars. De même, les Syriens qui jadis adoraient les fondateurs de leurs cités, reportent sans peine les mêmes hommages sur Séleucus, sur Antiochus, sur tous leurs rois.

Et dans tout l'ancien monde, on pouvait retrouver des cultes semblables : à Athènes, nous le rappelions tout à l'heure, le culte d'Antigone et de Demetrius de Phalère ; à Pergame, le culte des Attalides[1] ; chez les Maures, le culte de Juba et de plusieurs autres rois, Masinissa, Gulussa, Hiemsal[2].

Cette prodigalité d'hommages divins ne peut surprendre qui se rappelle ce qu'était pour les peuples de l'empire la divinité : la conception en est si vague, si malléable, qu'on a peu de scrupule à l'attribuer à des mortels, à ceux du moins dont l'action a été bienfaisante et profonde. Rappelons-nous ce que les Athéniens chantaient, en 307, à Démétrius : « Les

Smyrne après le martyre de saint Polycarpe en 155 : « Le Christ, nous l'adorons comme étant le Fils de Dieu ; quant aux martyrs, nous les aimons comme des disciples et des imitateurs du Seigneur. »

1. Cf. G. Cardinali, *Il regno di Pergamo* (Rome, 1906), p. 139-172, et nos *Origines du Dogme de la Trinité*, p. 10-11.

2. Minucius Felix, *Octav.* 21,9 : « Post mortem deos fingitis et perierante Proculo deus Romulus et Iuba, Mauris volentibus, deus est, et divi ceteri reges, qui consecrantur non ad fidem numinis, sed ad honorem emeritae potestatis. » Cf. Toutain, *les cultes païens dans l'empire romain*, III, 1 (1917), p. 39 ; Th. Reinach, *Rev. d'hist. des relig.*, LXXXIII, 1 (1921), p. 63.

autres dieux sont loin ; toi, tu es tout près, nous te voyons, non pas dieu de bois, ni dieu de pierre, mais dieu véritable[1]. »

Et la philosophie concourt au même but, surtout depuis Posidonius. On aime à répéter que les hommes politiques, ceux du moins qui se sont dévoués à leur patrie, qui l'ont défendue et sauvée, se sont assuré par là l'immortalité et les honneurs divins. Dans les *Tusculanes*, Cicéron rappelle l'exemple d'Hercule qui s'est, par ses travaux héroïques, élevé au rang des dieux. Dans la *République*, il affirme que les grands hommes, qui ont bien mérité de leur patrie, sont vraiment de race divine ; ils ont au ciel une place de choix, et ils jouiront d'un bonheur éternel[2]. Un peu plus tard, Pline écrira : « Celui-là est dieu pour les mortels, qui rend service aux mortels ; telle est la route qui conduit à l'immortalité... Mettre de tels hommes parmi les dieux, est la manière la plus ancienne de rendre grâces aux bienfaiteurs du genre humain[3]. »

Dans tous ces textes, dans ceux de Cicéron en particulier, on remarquera que la frontière est indécise entre l'immortalité et l'apothéose ; la pensée hellénique ne distingue pas nettement ces deux idées : les grands hommes vivent pour toujours avec les dieux : ils partagent leur immortalité, ils partagent aussi leur culte ; dès la mort de Platon, on voit ses disciples lui offrir un culte ; Epicure est l'objet d'un culte semblable ; Homère pareillement. Aristote, dit-on, éleva un autel à Platon.

1. Cf. Wendland, *Hellen-Roemische Kultur*[2] (1912), surtout p. 135 et n. 4.

2. *Tuscul.*, I, 32 : « Abiit ad deos Hercules ; nunquam abisset, nisi, cum inter homines esset, eam sibi viam munivisset. » *Rep.*, VI, 13 : « Sic habeto omnibus, qui patriam conservaverint, adiuverint, auxerint, certum esse in caelo definitum locum, ubi beati aevo sempiterno fruantur... Harum (civitatum) rectores et conservatores hinc profecti huc revertuntur. » *Ib.*, 26 : « Bene meritis de patria quasi limes ad caeli aditum patet. » Cf. *Ib.*, I, 12.

3. *Hist. nat.*, II, 7, 18, 19 : « Deus est mortali iuvare mortalem et haec ad aeternam gloriam via. Hac proceres iere Romani ; hac nunc caelesti passu cum liberis suis vadit maximus omnis aevi rector Vespasianus Augustus fessis rebus subveniens. Hic est vetustissimus referendi bene merentibus gratiarum mos, ut tales numinibus adscribant. Quippe et omnium aliorum nomina deorum... ex hominum nata sunt meritis. » On remarque dans ce texte com-

Ainsi de toute part les esprits sont entraînés à ces apothéoses. On ne s'étonne pas de voir Cicéron, à la mort de sa fille Tullia, prétendre lui ériger non un tombeau, mais un temple : il écrit à Atticus (XII, 36, 1) : « C'est un temple que je veux ; on ne peut m'ôter cela de l'idée ; je ne veux pas que cela ressemble à un tombeau, et cela non pas tant pour éviter la peine prévue par la loi que pour arriver plus efficacement à l'apothéose » ; et dans le *De Consolatione* cité par Lactance (I, 15, 20) : « Nous voyons bien des humains, hommes et femmes, mis au nombre des dieux, nous voyons dans les villes et dans les champs les temples augustes élevés en leur honneur, nous reconnaissons leur sagesse, à eux dont le génie et les inventions ont fondé toute notre civilisation, nos lois, nos institutions. Si jamais âme vivante fut digne de ces honneurs, celle-là le fut. Si le rejeton de Cadmus ou d'Amphion ou de Tyndare a dû être élevé au ciel par la gloire, le même honneur sans aucun doute est dû à Tullia. Et je le lui rendrai : ô toi, la meilleure et la plus savante des femmes, avec l'assentiment des dieux immortels, c'est dans leur assemblée que les mortels te verront placée et que je te consacrerai à leurs yeux. » Ne reconnaît-on pas ici cette source d'idolâtrie dénoncée au livre de la Sagesse (XIV, 15) : « Un père, frappé d'un deuil douloureux, élève une statue au fils qui lui a été enlevé ; et celui qui est mort comme un homme, il se met à l'adorer comme un dieu, et, parmi ses serviteurs, il établit en son honneur un culte et des sacrifices. » Et c'est ce même Cicéron qui l'année suivante, écrit, à propos de l'apothéose de César : « Est-il rien de plus absurde que de mettre des morts parmi les dieux et de les adorer, quand on ne devrait leur rendre d'autre culte que quelques larmes[1]. »

S'il en est ainsi à Rome, on devine la force du mou-

ment l'apothéose de Vespasien est rattachée par Pline aux vieilles traditions romaines et, grâce à l'évhémérisme, à toute la mythologie.

1. *De nat. deor.*, I, 15. Ces textes de Cicéron ont été rappelés par Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, I, p. 117-118.

vement dans les provinces : les proconsuls, les généraux sont l'objet d'un culte divin. Plutarque raconte que Flamininus, qui avait vaincu les Macédoniens et « délivré » la Grèce (196) fut associé par les gens de Chalcis au culte d'Héraklès et d'Apollon ; des monuments votifs, debout encore du temps de Plutarque, portent ces inscriptions : « A Titus et à Héraklès, le peuple a consacré ce gymnase » ; « à Titus et à Apollon le peuple a consacré ce Delphinion ». A la fin de la République cette coutume s'est largement répandue, les gouverneurs les plus tyranniques sont les plus adorés. Cicéron a souvent rappelé dans les Verrines les jeux institués en l'honneur de Verrès, et les inscriptions gravées pour consacrer sa mémoire : « J'ai vu à Syracuse une inscription qui appelle Verrès non seulement le patron de la Sicile, mais Sotera. Soter, qu'est-ce que c'est? C'est chose si grande qu'on ne peut le rendre d'un mot en latin... Et des fêtes sont célébrées en son honneur[1]. » Un peu plus tard, en 50, Cicéron est proconsul de Cilicie ; il se fait gloire d'avoir refusé tous les honneurs divins qu'on voulait lui offrir : « Les gens sont confondus des bienfaits qu'ils reçoivent de moi ; et je n'accepte en retour d'autre honneur que des discours ; je refuse les statues, les temples, les quadriges[2]. » Quand Quintus est gouverneur d'Asie, la province veut consacrer un temple aux deux frères ; ils s'y refusent, et Marc voit dans ce refus un exemple admirable de modestie : « J'ignore quelle impression ce refus a produit en Asie ; à Rome il a été grandement admiré : les cités d'Asie avaient voté des fonds pour construire des temples et un monument en notre honneur ; elles le faisaient de tout cœur à cause de mes grands mérites et de tes immenses bienfaits ; la loi d'ailleurs mentionnait expressément qu'on pouvait accepter de l'argent pour l'érection d'un temple ou d'un monument ; ce qu'on offrait

1. *In Verr.*, II. 2, 154. On trouvera ces textes dans nos *Origines du dogme de la Trinité*, p. 12, n. 2.
2. *Ad Attic.*. 5, 21, 7.

ainsi devait éternellement honorer ce temple, et honorer non pas moi seulement, mais le peuple romain et les dieux immortels. Malgré tout cela, cette offrande si glorieuse, si légitime, si spontanée, je n'ai pas voulu l'accepter, et cela surtout pour rendre le désintéressement plus facile à ceux qui n'avaient aucun titre à revendiquer de tels hommages ni aucun droit de les recevoir[1]. »

Si ce désintéressement parut et aux autres et au héros lui-même si admirable, c'est sans doute qu'il était assez rare. Quelques années plus tard éclatèrent les guerres civiles; les ambitions se donnèrent libre carrière[2]. N'étant que simple questeur, César avait déja célébré en public sa parenté avec les dieux : « paternum genus cum diis immortalibus coniunctum est[3] ». Après Pharsale, il éleva un temple à *Venus genitrix* et institua pour l'honorer un collège de prêtres. Quand il fut nommé consul pour dix ans, le Sénat décréta de nouveaux honneurs : sa statue d'ivoire et son char furent placés dans le cirque parmi les statues des dieux; lui-même fut appelé Jupiter Julius, Antoine fut nommé son flamine, le mois de Quintilis fut consacré en son honneur sous le nom de Julius. Sa mort violente ne mit pas un terme à cette apothéose; tout au contraire, en exaspérant le peuple, elle le rendit plus enthousiaste et plus passionné. Dès lors, le Sénat, les amis mêmes de César, essayèrent en vain d'enrayer le mouvement populaire : Cicéron raillait la tiédeur d'Antoine : « O le plus ingrat des hommes, pourquoi donc as-tu abandonné le sacerdoce de ton nouveau dieu[4]? » Dolabella fut plus violent : il renversa l'autel élevé sur le forum « au père de la patrie », et précipita de la roche Tarpéienne un prétendu descendant de Marius qui avait fait mine de résister. Cicéron applaudit à cette mesure de vigueur, le Sénat s'en réjouit, mais

1. *Ad Quint. fr.*, I, 1, 9, 26.
2. L'apothéose de César, de son vivant et après sa mort, a été souvent racontée; v. surtout Boissier, *la Religion romaine*, I, p. 121-128, et Beurlier, *le Culte impérial*, p. 4-10.
3. Suétone, *César*, 6.
4. *Phil.*, II, 43; cf. XIII, 19.

le peuple s'en indigna. Peu après, Octave arrivait à Rome; il fit célébrer à ses frais, en l'honneur de *Venus genitrix*, les jeux voués par César et dont le Sénat ne se souciait pas. « Tandis que ces jeux se célébraient, racontait-il dans ses Mémoires, une comète se montra pendant sept jours dans la partie du ciel qui est tournée vers le nord; elle se levait tous les soirs vers cinq heures et elle était visible par toute la terre. L'apparition de cet astre parut au peuple la preuve que l'âme de César avait été reçue parmi les immortels, et lorsqu'on lui éleva plus tard une statue sur le forum, on plaça cette étoile sur sa tête[1]. C'était l'astre de la dynastie qui se levait, et les poètes, qui se tournent volontiers vers les pouvoirs nouveaux, ne manquèrent pas de le saluer: Ecce Dionaei processit Caesaris astrum (Virg. Buc. IX, p. 47). L'année d'après, en 712, le culte du nouveau dieu fut officiellement constitué. On était au lendemain des proscriptions, le Sénat n'avait rien à refuser aux triumvirs; il renouvela tous ses anciens décrets; il fit un devoir de conscience à tout le monde de célébrer la fête de César le 7 juillet, « sous peine d'être voué à la colère de Jupiter et de César lui-même », il décréta qu'on lui bâtirait un temple à l'endroit du forum où son corps avait été brûlé et où s'élevait la colonne détruite par Dolabella[2]. »

Cette histoire montre mieux que toutes les autres considérations que le peuple romain était prêt à recevoir non seulement sans résistance, mais avec empressement et même avec enthousiasme ce culte des souverains. Nous ne pouvons ici en décrire tous les progrès, les apothéoses pompeuses que se décernèrent Sextus Pompée, se proclamant fils de Neptune; Antoine, Bacchus; Cléopâtre, Aphrodite. Octave fut plus réservé que ses rivaux, et plus heureux: tant que le sort des armes fut indécis, il ne s'empressa pas aux apothéoses; quand la victoire eut tranché le débat, il

1. Pline, *Hist. nat.*, II, 24, trad. par Boissier, I, 126.
2. Boissier, ib.

n'eut plus qu'à recevoir les hommages qui s'offraient à lui.

Ce n'était pas seulement l'adulation qui les inspirait, c'était aussi le bonheur de la paix enfin recouvrée après tant de guerres civiles : « Le bœuf, disait Horace (Carm. III, 5, 1), erre en sûreté dans les champs. Cérès et l'Abondance fécondent les campagnes ; sur les mers paisibles volent de toute part les nautonniers. Suétone raconte que des matelots égyptiens, rencontrant par hasard Auguste près de Pouzzoles, se présentèrent à lui couverts de robes blanches, couronnés de fleurs, les mains pleines d'encens et qu'ils lui dirent : C'est par toi que nous vivons, c'est par toi que nous naviguons en paix, c'est par toi que nous jouissons sans crainte de notre liberté et de nos biens[1]. N'était-ce pas un vrai miracle après tant de guerres horribles, et celui qui l'avait accompli contre toute attente ne méritait-il pas des autel[2]? » Cicéron lui-même n'avait-il pas dit à César : « De ta vie dépend notre vie à tous » ? Dans la bouche du grand orateur, si attaché aux institutions républicaines, cette protestation n'était sans doute qu'à moitié sincère ; elle l'était bien davantage sur les lèvres des sujets d'Auguste pour qui la république n'était plus qu'un souvenir lointain dont le charme s'était évanoui parmi les guerres civiles, les proscriptions et les batailles fratricides.

Et ce n'était pas Rome seulement, mais le monde entier qui respirait. On a découvert en Asie Mineure, à Priène, une inscription qui date de l'an 9 av. J.-C. ; l'assemblée de la province d'Asie salue ainsi Auguste : « La Providence qui dirige toute vie a rempli cet homme de tous les dons pour le salut des hommes, elle l'a envoyé vers nous et vers les générations à venir comme Sauveur. Il mettra fin à la guerre et organisera magnifiquement toutes choses. Son apparition a accompli les espérances des ancêtres, et non seulement il a dépassé tous les bienfaiteurs d'autrefois, mais il est im-

1. Suétone, *Auguste*, 98.
2. Boissier, p. 135.

possible qu'il en paraisse de plus grand. Le jour de naissance du Dieu est par sa grâce le commencement de bonne nouvelles pour le monde. Avec sa naissance doit commencer une nouvelle ère[1]. »

Dans une autre inscription de la même époque, trouvée à Halicarnasse, on lit : « La nature éternelle et impérissable de l'univers a mis le comble à tous ses bienfaits : pour nous rendre heureux, elle nous a donné César Auguste, qui est le père de sa patrie, la divine Rome, et qui est le Zeus paternel et le Sauveur de tout le genre humain, dont la providence a non seulement accompli, mais dépassé les prières de tous. Car la terre et la mer jouissent de la paix, les villes sont florissantes de prospérité, de concorde et de richesse, tous les biens abondent et surabondent...[2] ».

Auguste était trop bon politique pour décourager cet enthousiasme : les provinces, habituées à ces hommages, lui présentaient leurs adorations, il les accepta. Il comprenait d'ailleurs, et tout Romain avec lui, que ce culte resserrait les liens de l'Empire : Cicéron, dans le texte rappelé plus haut, disait à Quintus que les hommages des Asiates devaient honorer non pas lui seul, mais le peuple romain avec lui. Sous l'Empire, cette union était plus étroite encore : partout au dieu Auguste était associée la déesse Rome : les mêmes autels étaient consacrés, les mêmes sacerdoces institués en l'honneur de Rome et d'Auguste. Et Rome tenait à ces hommages : c'est alors que Tite-Live écrivait, dans la préface de son *Histoire :* « S'il est permis à quelque peuple de consacrer ses origines et de les rattacher aux dieux, le peuple romain s'est acquis tant de gloire dans les combats que, lorsqu'il prétend descendre de Mars, il convient que les nations vaincues souffrent ses prétentions aussi patiemment qu'elles supportent son empire[3]. » Auguste partageait cet or-

1. Cf. CAUSSE, *Rev. d'hist. des Relig.*, 79 (1919), p. 184 ; HARNACK, *Reden und Aufsätze*, p. 300-311 ; DEISSMANN, *Licht vom Osten*, pp. 266-269.

2 British Museum, inscr. nr. 994 ; cette inscription a été citée par HARNACK, *l. l.*, p. 303.

3. Cf. BOISSIER, *Étude sur Varron*, p. 208, à qui j'emprunte cette traduction.

gueil altier de tout Romain : que Rome fût adorée par ses sujets, cela lui semblait juste et utile ; qu'il fût associé à ce culte, cela ne lui était pas indifférent ; il agréait ces hommages, ce qui, dans la situation où il se trouvait, était équivalemment les exiger. « Il ne voulait pourtant pas avoir l'air de les encourager ; au contraire, il affectait quelquefois d'en sourire en homme du monde qui sait ce que valent ces protestations et qui n'est pas dupe des flatteurs. On raconte qu'un jour une ambassade solennelle des habitants de Tarragone vint lui annoncer qu'il avait fait un miracle : un figuier était né sur son autel. Il se contenta de répondre : On voit bien que vous n'y brûlez guère d'encens[1]. »

Ce culte, répandu dans les provinces, gagna l'Italie : « les inscriptions nous prouvent qu'avant sa mort il avait des prêtres, et que son culte était institué à Pise, à Pompéi, à Assise, à Preneste, à Pouzzoles et dans d'autres villes importantes ». A Rome, plus prudent que César, il n'accepta ni temple ni autel.

Mais, si le culte n'est pas officiellement institué, mille hommages empressés le devancent, et avant tout ceux des poètes : deux ans après les proscriptions, Virgile, à qui l'on vient de rendre son petit domaine, écrit : « Il sera toujours un dieu pour moi, et le sang d'un agneau pris dans ma bergerie rougira souvent son autel » (*Buc.*, I, 7) ; et dans la dédicace de ses *Géorgiques* (I, 42) : « Il faut t'habituer enfin à te laisser invoquer dans les prières. » Horace, à son tour, se laisse gagner au nouveau culte quand les Parthes ont rendu à Rome les étendards de Crassus : « La foudre nous annonce que Jupiter règne dans le ciel ; comment douter ici bas de la divinité d'Auguste, quand nous le voyons ajouter les Parthes à son empire? » (*Carm.* III, 5, 1), et dans les *Epîtres* (II, 1, 15) : « Tu vis encore, et déjà nous te prodiguons des honneurs qui ne sont pas prématurés ; nous te dressons des autels où l'on vient attester ta divinité. » « Ces vers, ajoute

1. Quintillien, VI, 3, 77, cité par Boissier, *la Religion romaine* I, 132.

Boissier, qu'il faut prendre à la lettre, car ils sont placés dans un ouvrage où rien n'est mis au hasard, nous prouvent que, dans les chapelles privées, dans les sanctuaires de famille, partout où l'autorité souveraine de l'empereur ne parvenait pas aussi directement, on lui adressait des prières, on jurait par son nom, on osait résister à ses ordres, persuadé peut-être qu'en lui désobéissant, on ne courait pas le risque de lui déplaire. »[1]

Et l'art, comme la poésie, célèbre la divinité nouvelle. En 1912, on découvrait en Haute-Savoie, aux Fins-d'Annecy, l'antique Boutae, un petit trésor dont la pièce la plus importante était une coupe qui se trouve aujourd'hui au Musée de Genève. Elle a été longuement étudiée par W. Deonna dans deux articles où, à côté de traits intéressants, on rencontre beaucoup de rapprochements de pure fantaisie[2]. Je lui emprunterai seulement la description de cette coupe :

On peut dater ce monument de la fin du Ier siècle avant ou du début du Ier siècle après J.-C.; il est donc contemporain du héros qu'il glorifie, ou tout au moins de fort peu postérieur à sa mort, survenue en l'an 14 de l'ère chrétienne. C'est une phiale à omphalos, une coupe à ombilic, qui servait à verser la libation dans les cérémonies du culte public ou domestique. Son ornementation procède de deux pensées étroitement unies, l'une mythique, l'autre historique. » Nous n'insisterons pas sur le thème mythique : la coupe représente la terre entourée du fleuve Océan; on voit les œuvres d'Apollon, de Mercure et l'éclat du Soleil. « Voici maintenant le thème historique. Le portrait d'Octave, couronné des lauriers du triomphe, occupe la place de l'omphalos, car il est le centre du monde. Ce soleil, qui brille au revers, exactement sous lui, c'est lui-même. Ces exploits mythiques, ce sont les siens propres. Il sera toujours dieu pour moi, dit l'artiste avec le poète. Comme Apollon, il a terrassé ses ennemis... Comme Mercure, il a ramené l'abondance sur la terre et la richesse parmi son

1. Boissier, *ib.*, p. 133-137.
2. *Revue archéologique*, 1920, I, p. 112 sqq.; et surtout *Revue d'hist. des relig.*, 83 (1921), p. 32-58 et 84, p. 77-107, « la légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde. »

peuple... Le nom Actius, inscrit en grandes lettres autour de la coupe, qualifie indifféremment Apollon et Octave... La coupe en main, le Romain de Boutae s'approchait de son autel privé et répandait la libation en l'honneur du génie d'Auguste... Cette assimilation d'Octave aux dieux Apollon, Sol, Mercure, ce culte qui lui est rendu, n'ont rien qui nous étonne... » (*l. l.*, p. 33).

Je me suis arrêté quelque peu à cette pièce, parce qu'elle a été trouvée en Gaule et qu'elle a été l'objet d'une longue étude. De semblables monuments sont très nombreux, et quelques-uns sont des œuvres d'art admirables. Ils ont été décrits et même quelques-uns reproduits, par Mrs Arthur Strong, dans son livre : *Apotheosis and after Life*[1]. Je lui emprunte la description et l'interprétation d'une des plus belles pièces de nos musées :

Le plus spendide de tous les camées antiques, le Grand Camée de France, du Cabinet des Médailles de Paris, nous montre sous une forme pittoresque les idées qui, dès l'époque de Tibère, s'attachaient à l'empereur et à la famille impériale. Au centre est Tibère, siégeant sur un trône, portant l'égide et les autres attributs de Jupiter... A côté de Tibère est assise sa mère Livie, représentée avec les attributs de Cérès, du blé et des fleurs : c'est que la sécurité, assurée par les victoires impériales, encourage les divinités agricoles à donner à la terre de fertiles moissons. Autour du couple impérial sont groupés les jeunes princes et princesses de leur maison. Dans la zone supérieure apparaît la figure majestueuse d'Auguste, s'appuyant à demi sur un homme couché qui, à en juger par son costume phrygien, doit représenter l'un des ancêtres mythiques de la race Julia, Anchise ou Julus. Sur la gauche est un prince déifié, où l'on croit reconnaître Drusus l'ancien; sur la droite, s'élevant vers Auguste, porté par un magnifique cheval ailé, un autre prince divinisé, peut-être Marcellus. Le cheval ailé, de même que le char ailé que l'on voit sur l'autel d'Auguste au Vatican, c'est le véhicule de l'ascension de l'âme; il appartient au même cycle d'idées que le char ailé que l'on voit dans des monuments de l'art

1. *Apotheosis and after Life, three Lectures on certain phases of Art and Religion in the Roman empire* (London, Constable, 1915).

archaïque grec et étrusque, emportant les morts dans l'autre monde... Quand nous regardons cette magnifique représentation allégorique d'Auguste et des princes divinisés de sa maison, nous nous rappelons les vers

quos inter Augustus recumbens
purpureo bibit ore nectar. (Hor. *Od.* III, 3, 12).

Est-ce que les vers d'Horace n'ont pas pu, en effet, être inspirés par quelque peinture semblable à celle que nous avons devant nous ? les personnages et les groupes du camée de Vienne et du Grand Camée représentent, ce me semble, des scènes triomphales empruntées à la vie réelle[1] ».

A Rome, ce culte ne se développe que peu à peu, par degrés : les empereurs, pendant les deux premiers siècles, ne furent divinisés qu'après leur mort, par décret du Senat, et reçurent le titre de *divus*, non de *deus*. Dès le premier siècle cependant, certains empereurs prétendent se faire adorer de leur vivant : ainsi Caligula et Domitien qui, à partir de l'an 89, se fait appeler *dominus et deus noster*. Mais ce n'est qu'à partir d'Aurélien que ce résultat est définitivement acquis[2].

Ces ménagements que l'on est obligé de garder à Rome, rien ne les impose dans les provinces, tout au contraire ; dès l'origine, les provinciaux se portent à ce nouveau culte ; il devient non seulement le symbole de l'attachement à l'empire, mais le centre de la vie provinciale[3]. Les cités se disputent l'honneur du néocorat, de même que les citoyens briguent à l'envi la charge de flamines[4].

1. *L. l.*, p. 68 sqq. Le grand Camée est reproduit dans la planche IX.

2. Cf. nos *Origines du dogme de la Trinité*, p. 12 et n. 4.

3. Les Romains, après la conquête d'une province, y conservaient l'organisation municipale, mais ils ne toléraient pas les associations politiques de cités ; toutefois, ils autorisaient les confédérations religieuses. C'est autour du culte impérial que ces confédérations provinciales subsistèrent ou s'organisèrent. Cf. Beurlier, *le culte impérial*, p. 99-119 ; Toutain, *les cultes païens dans l'empire romain*, I, p. 77 sqq. On comprend les conséquences de cette institution : les cités, politiquement éparses, ne sont unies que par le culte de Rome et d'Auguste ; ce culte leur est cher comme leur lien fédéral et il est en même temps une garantie de leur loyalisme.

4. Ces ambitions rivales ont été longuement décrites par V. Charot, *la province romaine proconsulaire d'Asie*, p. 439-453.

Quelle fut l'influence religieuse de ce culte si avidement reçu? Certains historiens récents montrent à son égard une étrange indulgence : « Le temps, dit le professeur Wight Duff, a placé Auguste parmi les grandes divinités publiques, et l'adoration de César, en devenant universelle, a préparé les voies à la prédominance définitive du christianisme. » De même, Farnell, parlant en général de l'apothéose des grands hommes : « En bien ou en mal ce fut un fait d'une importance capitale, et qui appartient à la plus haute histoire de la religion de l'Europe; car il familiarisa le monde gréco-romain avec l'idée de l'incarnation d'un Homme-Dieu. » En tout cela Mrs. Strong reconnaît une « vue plus saine du culte impérial que dans les condamnations qu'on lui a prodiguées de tout côté[1]. »

Il nous est impossible de partager cette indulgence. Ce culte des souverains, partout où il fut pratiqué, en Egypte, en Syrie, à Rome, accuse une dégradation du sens religieux et l'aggrave. Jamais on n'eût pensé à faire de l'empereur un dieu, si l'on eût compris ce qu'était Dieu ; et, à son tour, cette grossière erreur rend la religion encore plus misérable. Platon chassait les poètes de sa république pour avoir parlé indignement des dieux ; mais les légendes les plus inconvenantes d'Homère ou d'Hésiode ne se comparent pas aux scènes réelles que la vie des souverains mettait sous les yeux de leurs sujets : Caligula, Néron, Domitien, qu'est-ce que ces dieux, adorés dans l'empire entier, pouvaient proposer aux hommages de leurs fidèles? Pareil culte n'était-il pas vraiment, comme il est dit dans l'Apocalypse, l'adoration de la bête? On prétend que cette religion habituait les hommes à l'idée d'un Dieu fait homme ; tout au contraire, elle ne tendait qu'à la pervertir : quel fut en effet le plus grand danger que courut le dogme chrétien du Dieu fait homme? ce fut d'être interprété comme un compromis entre la divinité et l'humanité, le Christ étant imaginé comme

1. *L. l.*, p. 242.

un fantôme, à mi-chemin entre la divinité, dont il n'est que l'image, et l'humanité, dont il n'a que l'apparence. Au contraire, tout l'effort de l'Eglise tendit à défendre l'intégrité de ces deux natures, divine et humaine, unies par le Seigneur Jésus dans l'unité de sa personne. Si elle dut pour cela tant lutter, c'est que la confusion, produite par tous ces cultes dégradés, avait troublé tous les esprits : on ne savait plus ce qu'était un homme, ce qu'était un dieu, à force de voir des hommes indignes élevés dans l'Olympe, auprès de dieux qui ne valaient pas mieux qu'eux.

La lecture de quelques pages de Philon nous fera mieux comprendre le danger de ces apothéoses. Dans son *Ambassade à Caius*, le philosophe juif a longuement raconté les prétentions de Caligula à la divinité, l'acquiescement servile des païens, la résistance courageuse et périlleuse des Juifs. Je reproduirai seulement quelques traits de cette histoire[1].

Caius se persuada ainsi de sa divinité :

Si les bergers d'un troupeau ne sont point des brebis, des béliers, des bœufs, mais des hommes, d'une nature et d'une condition supérieures, il faut penser que moi-même, pasteur du premier des troupeaux, c'est-à-dire du genre humain, je ne ressemble pas au reste des mortels, mais je suis d'une condition supérieure et plus divine. L'insensé se pénétra de cette idée, et finit par prendre pour des réalités les fictions des poètes. D'abord il affecta de se rendre semblable à ceux qu'on nomme demi-dieux, Bacchus, Hercule, les Dioscures, et les autres. Il se moqua de leurs oracles et de leurs fêtes, qu'il comparait à l'éclat de sa propre puissance. Puis, comme les acteurs de la scène, il revêtit successivement les attributs de ces divinités. Tantôt c'était la massue et la peau du lion, mais toutes deux en or, qu'il prenait pour se déguiser en Hercule; tantôt, pour représenter les Dioscures, il se coiffait du bonnet phrygien, tantôt il figurait Bacchus avec une couronne de lierre, un thyrse et la dépouille d'un faon. Mais telles étaient sa démence et sa frénésie, que, s'élevant au-dessus

1. Ce livre de Philon se trouve au tome VI de l'édition Cohn-Wendland-Reiter. Les numéros ci-dessous renvoient à cette édition La traduction est le plus souvent celle de F. Delaunay, *Ecrits historiques de Philon* (Paris, 1870).

des demi-dieux, il aspira aux honneurs des grands dieux, de Mercure, d'Apollon et de Mars. D'abord il prit le caducée, les talonnières et la chlamyde de Mercure; puis, bientôt, cédant à une autre fantaisie, il laissait ces insignes et se transformait en Apollon; il se ceignait la tête d'une couronne rayonnante, ayant dans sa main gauche l'arc et les flèches, et de sa main droite présentant les Grâces. Souvent aussi il paraissait avec une cuirasse, un casque, un bouclier, l'épée à la main, et se faisait appeler Mars... (n. 76 sqq.).

Les Juifs seuls résistent à cette folie, et refusent de rendre à l'empereur les honneurs divins; leurs ennemis en profitent pour suggérer à Caius de faire ériger sa statue d'abord dans les synagogues d'Alexandrie, puis dans le temple de Jérusalem. Envoyés en ambassade auprès de Caligula, Philon et quelques autres Alexandrins l'ont suivi jusqu'à Puteoli et attendent une audience.

Nous songions à notre défense, lorsque survint l'un des nôtres, tout éploré, le regard plein d'épouvante, la poitrine haletante. Comme nous étions au milieu de la foule, il nous tira un peu à l'écart : Savez-vous la nouvelle ? Il voulait parler, mais il resta muet, suffoqué par les larmes qu'il versait en abondance. Trois fois il voulut commencer son récit sans y parvenir... Enfin, avec une voix entrecoupée par les sanglots, il s'écria : « C'en est fait du temple ! Caius ordonne qu'on lui élève une statue colossale au plus profond du sanctuaire et qu'on la lui dédie sous le nom de Zeus ». Stupéfaits de ce qu'on nous rapportait, nous restons cloués sur place par le saisissement, muets, sentant le cœur nous manquer et les forces nous échapper... (186 sqq.).

Le gouverneur de Syrie, Petronius, reçut l'ordre de prendre la moitié de l'armée cantonnée sur l'Euphrate et de la conduire en Judée pour faire exécuter les ordres impériaux. Il eut le courage de faire quelques représentations à l'empereur. De leur côté, les ambassadeurs juifs obtiennent enfin leur audience.

Ils ne sont pas seuls; en même temps qu'eux sont introduits les Alexandrins, leurs accusateurs.

Aussitôt que nous fûmes en sa présence, nous nous prosternâmes à terre avec les marques du plus profond respect; nous le saluâmes des noms d'empereur et d'Auguste. Il nous rendit notre salut avec tant d'aménité que ce ne fut pas de notre cause, mais de notre vie elle-même, qu'il nous fallut désespérer. Ce fut en grinçant des dents, du ton de l'insulte, qu'il nous dit : « Nêtes-vous pas ces gens, ennemis des dieux, qui, seuls, quand tous les hommes reconnaissent ma divinité, me méprisez et préférez à mon culte celui de votre dieu sans nom ? » En même temps, il proféra un blasphème qu'il n'est pas permis d'entendre, à plus forte raison de répéter.

Les Alexandrins profitent de la colère de l'empereur pour accuser les Juifs d'avoir refusé de faire des sacrifices pour sa guérison. Les Juifs protestent ; Caius reprend : « Soit, vous avez offert des sacrifices, mais à un autre. » Puis il les entraîne à sa suite à travers sa villa et ses jardins, sans paraître se soucier d'eux, se détournant seulement de temps en temps pour leur lancer un quolibet auquel toute la cour fait écho : « Pourquoi ne mangez-vous pas de viande de porc? » Les Juifs se croyaient déjà perdus, quand Caligula, changeant d'humeur, les renvoie avec mépris : « Ces gens-là, dit-il, sont plus sots que méchants. Il faut qu'ils soient bien fous pour ne pas croire que je suis dieu. » (352-367).

C'était là, pour l'avenir, une médiocre assurance. Heureusement, pour les Juifs et pour le monde, Caligula était bientôt assassiné par Chaereas.

Les chrétiens ne s'en tirèrent pas à si bon compte. Mais dans la lutte séculaire qu'ils soutinrent contre le dieu César, ils eurent la gloire de défendre, avec la dignité de la conscience humaine, la majesté même de Dieu. Ils pouvaient voir, en face d'eux, le trône de Satan ; ils pouvaient, comme Antipas, tomber martyrs à ses pieds ; ils continuaient à chanter :

« La victoire est à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau ! » (*Apocal.*, VII, 10).

Jules LEBRETON.

Les prières du Nouveau Testament

La vie de prière du christianisme primitif appartient aux mystères du passé ; et c'est à peine si nous pouvons arriver à en découvrir quelques rares fragments, arrachés à grand'peine aux ténèbres qui la recouvrent. Dès sa naissance, l'Eglise a prié, parce qu'elle était une société religieuse, elle a eu ses cérémonies liturgiques, ses hymnes et ses psaumes, ses oraisons dans lesquelles étaient résumées et recueillies toutes les aspirations des fidèles. Chacun des croyants qui en faisaient partie a également prié, dans le recueillement de son âme, dans la solitude silencieuse de sa demeure, parce qu'il était un membre du corps du Christ. Mais de cette double prière, collective ou individuelle, qui dut s'épanouir en une efflorescence si magnifique durant la période féconde des origines chrétiennes, nous ne savons presque rien.

Nous pouvons déplorer notre ignorance ; nous n'avons pas le droit de nous en étonner beaucoup. La prière est le naturel élan de l'âme qui monte vers Dieu ; elle trouve, au hasard des circonstances, les mots dont elle a besoin pour s'exprimer ; mais elle est, d'elle-même, aussi incommunicable qu'elle est passagère. Sans doute, notre faiblesse peut avoir besoin de formules toutes faites ; et la liturgie, pour laquelle s'unissent tous les fidèles, comporte nécessairement une certaine régularité, avec la répétition de rites et de paroles qui expriment, d'une manière traditionnelle, les sentiments religieux de la collectivité. La prière individuelle elle-même trouve son appui, son élan, son point de départ en des mots qui se transmettent à travers les générations : si telle ou telle des formules dont elle se sert, l'oraison dominicale par exemple, se réclame de

l'enseignement même de Notre-Seigneur, nous avons le devoir de la conserver avec fidélité et de nous en servir pour adresser à Dieu l'hommage de notre adoration, autant que l'humble demande du pain quotidien et du pardon des offenses. Il reste, malgré tout, que les formules sont loin d'épuiser le contenu de la vie de prière ; et que, spontanément, les âmes pieuses se refusent à confier à l'écriture le secret de leurs entretiens avec Dieu.

Nous possédons cependant, épars à travers les textes qui nous font connaître l'histoire de l'Eglise, quelques-unes des prières adressées à Dieu par les chrétiens des premiers jours. Ces pauvres vestiges d'une vie religieuse intense et profonde nous sont sacrés. Grâce à eux, nous pouvons entrer en contact avec les âmes des plus anciens fidèles. Nous découvrons, dans une certaine mesure, le secret de leur vie intérieure. Leurs prières achèvent de nous faire connaître leur foi qu'elles traduisent en termes expressifs, sinon toujours adéquats.

De là l'intérêt de ces textes vénérables. Nous nous proposons simplement de les grouper ici, sans y ajouter d'autre commentaire que les remarques indispensables pour en faire goûter plus pleinement le charme ; et nous serions heureux si la méditation des premières prières chrétiennes pouvait rendre plus fécondes nos propres prières trop souvent desséchées par la routine.

*
* *

C'est aux jours qui suivent immédiatement l'Ascension que nous devons remonter pour découvrir la plus ancienne prière de la communauté chrétienne. Lorsque le Sauveur a regagné le ciel, les Apôtres se sont réunis avec les femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères, pour attendre la venue du Saint-Esprit. Et tandis que les frères, au nombre d'environ cent vingt sont groupés, Pierre leur propose de donner un successeur à Judas dans le collège apostolique. Cette proposition est acceptée : on met à part Joseph

et Mathias qui remplissent les conditions voulues, et l'on demande à Dieu de manifester lui-même sa volonté :

« Seigneur, qui connais les cœurs de tous, montre de ces deux hommes celui que tu as choisi, pour recevoir la place de ce ministère et de l'apostolat, dont a démérité Judas pour aller en son lieu[1]. »

Courte prière qui n'exprime que le nécessaire, et que peut-être saint Luc a lui-même résumée ; mais qui correspond à toutes les exigences de la situation. C'est à Dieu le Père que les chrétiens s'adressent, et ils l'invoquent comme celui qui connaît les cœurs, selon une formule empruntée à l'Ancien Testament. Il s'agit de trouver un homme digne du ministère apostolique : seul celui pour qui les âmes n'ont rien de secret est capable de diriger ce choix difficile. Le souvenir de Judas est rappelé brièvement, en termes modérés ; sa mort elle-même n'est indiquée que par une allusion obscure : le prévaricateur est allé en son lieu. Il semble que l'on ait honte, en une prière, d'insister sur ces tristes souvenirs. Les pensées des fidèles vont surtout à l'avenir : elles s'arrêtent sur celui qui, encore inconnu, doit être choisi pour compléter le nombre des apôtres.

Un peu plus tard, quelque temps après la Pentecôte, Pierre et Jean qui viennent de guérir le boiteux de la Belle Porte et qui ont profité de ce miracle pour annoncer une fois de plus l'Evangile au peuple, sont traduits devant le sanhédrin. Les prêtres ne trouvent pas en eux matière à condamnation, et les renvoient en leur interdisant de prêcher. Lorsque les apôtres ainsi délivrés sont revenus vers l'assemblée des frères, ils racontent tout ce qui vient de se passer. La réunion ne se termine pas sans une prière que saint Luc a bien voulu nous transmettre :

« Seigneur, c'est toi qui as fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. C'est toi qui as dit

1. *Act. Apost.*, I, 24-25.

par l'Esprit-Saint, par la bouche de notre père David, ton enfant : Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples ont-ils fait de vains projets? Les rois de la terre se sont levés, et les princes se sont rassemblés tous ensemble contre le Seigneur et contre son Christ. Car ils se sont véritablement rassemblés dans cette cité contre ton saint enfant Jésus que tu as oint, Hérode et Ponce-Pilate, avec les nations et les peuples d'Israël, pour faire ce que tes mains et ton conseil avaient prévu qu'il serait fait. Et maintenant, Seigneur, considère leurs menaces, et donne à tes serviteurs de proclamer en toute confiance ta parole, parce que tu étends la main pour la guérison, pour qu'il y ait des signes et des prodiges, au nom de ton saint enfant Jésus[1]. »

On a souvent mis en relief les traits archaïques de cette prière. Ici, comme précédemment, on s'adresse à Dieu le Père ; et ce sont aussi des formules empruntées à l'Ancien Testament qui lui sont appliquées. Dieu est le créateur du ciel, de la terre, de la mer, de toutes choses[2]. Il est également l'auteur de l'Écriture ; et c'est lui qui a prophétisé par la bouche de David, son enfant. La chrétienté naissante se dégage lentement de ses origines judaïques ; elle reconnaît encore David pour son père, et cite les livres saints comme on aurait pu le faire dans les synagogues. Toutefois — et ceci est important — les prophéties sont désormais réalisées : on se trouve en face d'une économie nouvelle. Si le psalmiste a prédit la guerre menée par les nations contre Dieu et contre son Christ[3], cette guerre a réellement eu lieu : les rois auxquels il songeait ne sont autres qu'Hérode et Ponce-Pilate. La mention d'Hérode est d'autant plus remarquable ici que saint Luc a été le seul des évangélistes à rappeler son rôle durant la passion : nous ne sommes pourtant pas obligés de croire que son nom a été introduit dans la prière pour obtenir la conformité avec le récit évangélique ; il est bien plutôt exigé par les termes du psaume qui supposent une coalition de chefs. Mais

1. *Act. Apost.*, IV, 24-30.
2. *Psalm.*, CXLVI, 6.
3. *Psalm.*, II, 1 s.

tandis que l'Eglise chrétienne continuera à garder le souvenir de Ponce-Pilate, elle ne tardera pas à perdre complètement celui d'Hérode, qui lui est étroitement uni dans notre vieille prière.

Il faut encore remarquer la manière dont il est parlé de Jésus. Le terme qui lui est appliqué n'est pas celui de Fils, mais d'enfant, παῖς ; et ce mot signifie en même temps serviteur. Il ne saurait être mieux rendu que par notre expression française : garçon, si celle-ci n'était réservée au langage familier. Jésus est donc l'enfant de Dieu, comme David ; mais on ne saurait dire qu'il l'est au même titre, ni de la même manière : si c'est Dieu qui a prophétisé par la bouche de David, les signes et les prodiges sont faits au nom de Jésus. Cela seul suffit à marquer la différence entre les deux personnages. Si les premiers chrétiens, dans leurs prières, comme saint Pierre[1] dans ses discours emploient pour désigner Jésus cette formule παῖς Θεοῦ , c'est parce qu'ils la trouvaient dans les prophètes à propos du Messie : « Voici mon enfant que j'ai choisi, avait dit Isaïe, mon bien-aimé en qui s'est complu mon âme[2]. » Elle a l'avantage de mettre en relief le double aspect de l'activité du Sauveur : Jésus est le serviteur de Dieu, annoncé par le prophète Isaïe, chargé de tous les péchés du peuple, conduit à la boucherie comme l'agneau innocent. Il est également le fils de Dieu, et son fils unique, au nom de qui s'opèrent les guérisons et les miracles : il n'y a pas sous le ciel d'autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel ils puissent être sauvés[3]. L'Eglise, il est vrai, ne tardera pas à laisser tomber le nom de παῖς Θεοῦ, parce qu'il ne met pas dans un relief suffisant la nature divine du Sauveur. Mais il faut le recueillir dans la vieille prière des chrétiens de Jérusalem.

Ceux-ci se préoccupent moins de la rigueur des formules que de la pureté des sentiments. Leur prière est avant tout un acte de foi et de confiance. Dieu, le

1. Cf. *Act. Apost.*, III, 13.
2. Is., XLII, 1 ; cf. MATTH., XII, 17-18.
3. *Act. Apost.*, IV, 12.

tout-puissant créateur du ciel et de la terre, l'inspirateur des prophètes, vient de délivrer les apôtres. Puisse-t-il continuer son œuvre : que par son secours, la bonne nouvelle continue à être prêchée ; que par le nom de Jésus les miracles ne cessent pas de se produire. Il y a déjà une allure liturgique dans cette prière qui, comme les nôtres, commence par l'invocation du nom de Dieu, et, comme les nôtres aussi se termine par la puissante intercession du nom de Jésus. A l'Eglise grandissante, il suffira de développer le thème primitif, de lui donner une rigueur plus grande, pour trouver la définitive formule de ses oraisons. Mais elle n'aura rien à changer d'essentiel. Le type de la prière officielle est ici tout entier.

Les deux prières que nous venons d'étudier sont adressées à Dieu le Père. Celle que nous allons rappeler est adressée à Jésus lui-même. Et ceci est de grande importance. Nous ne savons pas, à vrai dire, à quel moment les fidèles ont commencé à prier Jésus. Il semble bien que, du vivant du Seigneur, les malades et les infirmes qui accouraient à lui pour lui demander leur guérison l'aient invoqué avec la même ardeur et la même confiance qu'ils auraient mises en Dieu lui-même. Lorsque, dans l'Evangile, nous entendons l'aveugle de Jéricho crier : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi, nous ne pouvons nous empêcher de regarder cette supplication comme une véritable prière. De la même manière, lorsque nous trouvons le nom de Seigneur, appliqué à Jésus par ses apôtres et par les compagnons de ses courses galiléennes, nous n'oublions pas que ce nom avait une signification religieuse nettement définie chez le peuple d'Israël, et qu'il était réservé à Dieu lui-même. Il est certain que l'Eglise naissante a toujours considéré Jésus, ressuscité et entré dans la gloire, comme Christ et comme Seigneur[1] ; il est naturel qu'elle l'ait aussi prié, sans cesser pour autant de croire en un Dieu unique et d'adresser à ce Dieu unique les prières officielles qui étaient soumises à un type plus rigide.

1. *Act. Apost.*, II, 36.

Ce qu'il y a d'assuré, c'est que la plus ancienne prière adressée à Jésus, que nous connaissions, est celle d'Etienne mourant. Au moment de rendre le dernier soupir, le diacre parle à Notre-Seigneur :

« Seigneur Jésus, lui dit-il, reçois mon esprit[1]. »

Et encore :

« Seigneur. ne leur impute pas cet acte à péché[2]. »

Ces courtes invocations sont remarquables à plus d'un titre. Nous n'avons pas besoin d'insister ici sur leur valeur religieuse. Il est plus important de noter leur parallélisme avec la prière du Christ mourant. Il semblerait que l'auteur des Actes ait voulu calquer en quelque sorte la mort du premier martyr sur celle de son Maître ; ou plus exactement, que saint Etienne se soit efforcé de réaliser au moment suprême une complète ressemblance avec celui à qui il rendait témoignage. Sur le Calvaire, le Christ s'était adressé à son Père :

« Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font[3]. »

Puis, quelques instants après, il avait crié à haute voix :

« Père, je remets mon esprit entre tes mains[4]. »

Cette seconde formule, la dernière parole de Jésus dans l'Evangile de saint Luc était empruntée aux Psaumes[5] : Jésus, le consommateur de la Loi, rattachait ainsi son œuvre à celle des prophètes anciens, dont il achevait d'accomplir les oracles. En reprenant les prières du Sauveur, saint Etienne veut montrer qu'il continue son œuvre.

Il y a toutefois une différence entre la prière de Jésus et la prière d'Etienne. Jésus s'était adressé à son Père. Etienne s'adresse à Jésus : il le fait spontanément, sans aucune hésitation et sans aucun trouble. Dans son extase, il vient de voir Jésus debout

1. *Act. Apost.*, VII, 59.
2. *Act. Apost.*, VII, 60.
3. Luc, XXIII, 34.
4. Luc, XXIII, 46.
5. *Psalm.*, XXX, 6.

à la droite de Dieu[1] : il est donc loin d'identifier la personne du Père avec celle de Jésus. Mais il sait que Jésus est le Seigneur et qu'il occupe une place unique dans l'économie religieuse qui a été voulue par Dieu. Sa confiance et son amour vont par un sûr instinct au Christ ressuscité, dont il s'est fait le prédicateur, et pour qui il meurt. Il ne faut pas chercher une théorie dans sa prière ; mais il faut y voir un acte de foi ; et cet acte de foi nous est infiniment précieux à recueillir.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter les objections que l'on soulève, dans certains milieux rationalistes, contre l'historicité du récit de la mort de saint Etienne. Alors même, ce que nous ne concédons d'ailleurs pas, que ce récit porterait la trace de certains procédés littéraires, il n'en garderait pas moins une grande valeur à cause de son témoignage religieux. Du moment que l'auteur des Actes a cru pouvoir placer sur les lèvres du diacre mourant une prière adressée au Christ, c'est que les chrétientés pour lesquelles il écrivait son récit étaient coutumières de semblables invocations. Il ne semblait pas étrange aux premiers lecteurs des Actes que l'on priât le Christ, qu'avant de mourir on lui confiât le soin de son âme, qu'on lui demandât de pardonner aux pécheurs, qu'on lui donnât le titre de Seigneur. Toutes les prérogatives impliquées en de telles prières ne faisaient pas que l'on confondît Jésus avec son Père : on croyait que le Christ était à la droite de Dieu ; mais on croyait aussi qu'il était le Fils de Dieu. Ce titre, il était seul à le posséder en propre.

Peut-être est-il nécessaire d'ajouter que saint Etienne semble avoir été moins attaché aux traditions juives que les premiers convertis de Jérusalem. L'élection des diacres a été motivée par les plaintes des Hellénistes contre les Hébreux[2] ; et ce n'est certainement pas parmi les défenseurs acharnés de la Loi qu'ont été choisis les Sept. Plus tard les accusations portées con-

1. *Act. Apost.*, VII, 55-56.
2. *Act. Apost.*, VI, 1.

tre Etienne ont été soutenues par des étrangers domiciliés à Jérusalem ; et on lui a reproché de dire que Jésus de Nazareth devait détruire le temple et changer les traditions données par Moyse[1]. Il y a lieu, semble-t-il, de noter cet ensemble de circonstances pour achever de donner sa véritable portée à la dernière prière du martyr. L'invocation d'Etienne va d'autant plus spontanément à Jésus que lui-même est plus détaché de la Loi juive et plus convaincu de la nécessité d'une économie nouvelle.

Les trois prières que nous venons d'étudier, celle des premiers disciples avant l'élection de Mathias, celle de la communauté de Jérusalem après la délivrance de Pierre et de Jean, celle d'Etienne mourant, sont les seules dont le livre des Actes ait cité le texte. A plusieurs reprises, il est question, dans ce livre, des prières chrétiennes : qu'il s'agisse des individus ou de la communauté, nous savons que la prière est l'aliment normal de la vie religieuse. C'est ainsi qu'après l'Ascension, les Apôtres persévèrent d'un seul cœur dans la prière avec les femmes, et Marie la mère de Jésus, et ses frères[2]. Les fidèles convertis à la suite de la Pentecôte persévèrent également dans la doctrine des Apôtres, dans la fraction du pain et dans les prières[3]. Pierre et Jean montent au temple à la neuvième heure de la prière[4]. Les apôtres font approuver par les frères l'élection des Sept afin de pouvoir librement s'appliquer à la prière et au ministère de la parole[5]. Paul, terrassé sur le chemin de Damas, prie avant même d'être baptisé[6] ; saint Pierre prie pour obtenir la résurrection de Talitha[7], il prie encore, à la sixième heure, sur le toit de la maison de Simon à Joppé[8]. Il serait facile de poursuivre cette énumération et de montrer la place que tient la prière dans la primitive

1. *Act. Apost.*, VI, 9.14.
2. *Act. Apost.*, I, 14.
3. *Act. Apost.*, II, 42.
4. *Act. Apost.*, III, 1.
5. *Act. Apost.*, VI, 4.
6. *Act. Apost.*, IX, 11.
7. *Act. Apost.*, IX, 40.
8. *Act. Apost.*, X, 9.

Eglise. Mais nous n'apprendrions par là rien de nouveau. Ce qui nous aurait surtout intéressé, c'eût été de savoir comment priaient les premiers chrétiens, de quelles formules ils se servaient, comment peu à peu ils s'étaient dégagés des habitudes, des traditions, des usages qu'ils avaient reçus du judaïsme, et comment ils avaient donné à leur prière sa forme chrétienne. Lorsque Pierre et Jean vont au temple à la neuvième heure, ils se conduisent encore comme des observateurs fidèles de la coutume judaïque. Mais quand Etienne prie Jésus, il agit en chrétien. Quelles étapes, s'il y en a, séparent la prière de saint Pierre de celle de saint Etienne? Pour nous, ce sont là des questions indiscrètes. Nous ne savons rien de plus, par le livre des Actes, sur les plus anciennes prières chrétiennes, que ce que nous avons rappelé. Le secret de ces prières a été perdu. Il faut nous contenter de le regretter.

*
* *

Il n'est pas nécessaire de tracer une fois de plus le portrait de saint Paul. Par une bonne fortune unique, nous connaissons admirablement l'âme du grand apôtre. Les épîtres qu'il nous a laissées sont toutes remplies de lui, de son esprit et de son cœur, de ses expériences religieuses, de son amour pour Jésus et pour l'Eglise. Si elles ne rentrent pas dans le genre littéraire des Confessions, elles ne nous permettent pas moins de retrouver vivante, après tant de siècles, la pensée de saint Paul. Dès le jour de sa conversion, renversé, retourné par l'apparition du Sauveur sur le chemin de Damas, saint Paul songe à organiser sa vie nouvelle : Seigneur que voulez-vous que je fasse? Et cette interrogation anxieuse ne s'arrête pas aux perspectives de l'avenir immédiat. Elle réclame un programme d'action définitive. L'amour du Christ remplit le cœur du néophyte : rien désormais, ni la vie, ni la mort, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni le présent, ni l'avenir, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne

pourra le séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus Notre Seigneur[1].

A tout instant, dans ses lettres, l'ardeur religieuse de Paul éclate en doxologies. Il était traditionnel que ces formules de louanges et de glorification fussent employées à la fin des livres ; et saint Paul ne manque pas à cet usage :

« A celui qui peut nous confirmer selon mon Evangile et la prédication de Jésus-Christ, écrit-il à la fin de la Lettre aux Romains, selon la révélation du mystère caché aux temps éternels et maintenant manifesté par les Ecritures prophétiques selon le précepte du Dieu éternel pour l'obéissance de la foi dans toutes les nations au seul Dieu sage par Jésus-Christ, gloire dans les siècles. Amen[2]. »

Mais il laisse aussi s'élever sa louange lorsqu'il a l'occasion d'écrire les noms de Dieu et du Seigneur :

« O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! comme ses jugements sont incompréhensibles et ses voies mystérieuses ! Qui connaît l'esprit du Seigneur ; qui a été son conseiller ! qui lui a donné le premier, et qui lui rendra ? Car de lui, et par lui, et en lui, toutes choses : à lui la gloire pour les siècles. Amen[3] »

De même dans la première Epître à Timothée :

« Au roi des siècles immortel, invisible, seul Dieu, honneur et gloire pour les siècles des siècles. Amen[4]. »

Quelques-unes de ces doxologies ont une importance spéciale au regard de l'historien, parce qu'elles s'adressent à Jésus-Christ lui-même. Tel est sans doute le cas dans le passage bien connu de l'Epître aux Romains : « Je souhaiterais moi-même être anathème de la part du Christ, pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont les Israélites... dont sont les pères, et de qui est le Christ quant à la chair, qui est au-dessus

1. *Rom.*, VIII, 38-39.
2. *Rom.*, XVI, 25-27.
3. *Rom.*, XI, 33-36.
4. *I Tim.*, I, 17 ; cf. *I Tim.*, VI, 16.

de tout, Dieu béni pour les siècles. Amen[1]. » De telles formules donnent au Seigneur la place qui était réservée à Dieu. Ce n'est pas qu'elles supposent, dans la pensée de l'écrivain, la substitution du Christ à Dieu ; car Dieu continue à être l'objet de la foi et de l'adoration ; mais le Christ lui aussi est adoré comme Dieu, glorifié comme Dieu ; et l'on ne saurait hésiter à lui reconnaître toutes les prérogatives divines.

L'étude des doxologies proprement dites ne nous retiendra pourtant pas. Elle mériterait à elle seule un travail spécial. Et surtout, ces courtes formules d'adoration ne nous renseignent guère sur le caractère propre de la prière chrétienne. Il est vrai que saint Paul ne se contente pas de reproduire littéralement les types traditionnels, qu'il modifie les mots et les tournures, pour y faire passer l'expression de ses propres sentiments. Mais aussi longtemps que la doxologie reste fixée en une phrase, elle est trop brève, pour nous arrêter ici.

Il arrive cependant que la doxologie se développe au delà des limites habituelles. Saint Paul ne peut mettre un terme à l'ardeur de son action de grâces ; et alors la prière s'allonge, se dilate, se complique d'une façon extraordinaire.

Au début de la seconde Lettre aux Corinthiens, nous ne trouvons encore qu'un élan assez rapide :

« Béni le Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations, afin que nous puissions nous-même consoler ceux qui sont en toute tribulation, par la consolation, dont nous sommes nous-même consolé par Dieu[2]. »

Ce cri de joie n'en est pas moins éloquent. L'apôtre, après avoir souffert toutes sortes d'épreuves, reçoit de Dieu le réconfort attendu ; et tout de suite, il veut faire participer à sa consolation ses chers fidèles de Corinthe. Tous les biens lui viennent de Dieu ;

1. *Rom.*, IX, 5.
2. 2 *Cor.*, I, 3-4.

son seul désir est de magnifier le Père des miséricordes.

Dans l'Epître aux Ephésiens, la doxologie prend l'allure et les dimensions d'une hymne triomphale :

« Béni soit le Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ,
qui nous a bénis en toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes,
dans le Christ.
selon qu'il nous a choisis en lui avant la création du monde,
pour que nous soyons saints et immaculés en sa présence dans la charité;
qui nous a prédestinés pour l'adoption par le Christ Jésus, en lui,
suivant le bon plaisir de sa volonté,
pour la louange de gloire de sa grâce,
dans laquelle il nous a gratifiés dans son Fils bien-aimé;
en qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission de nos péchés,
selon la richesse de sa grâce qu'il a répandue sur nous en toute sagesse et prudence,
nous manifestant le mystère de sa volonté selon son bon plaisir qu'il a disposé en lui,
pour la dispensation de la plénitude des temps,
pour récapituler toutes choses dans le Christ,
ce qui est dans les cieux, et ce qui est sur la terre,
en lui, en qui aussi nous avons été choisis,
ayant été prédestinés suivant la disposition de celui qui opère toutes choses,
suivant le conseil de sa volonté,
pour que nous soyons en louange de sa gloire,
nous qui avons les premiers espéré dans le Christ,
en qui vous aussi, qui avez entendu le discours de la vérité,
l'Evangile de votre salut,
en qui, vous qui avez cru, avez été scellés par l'Esprit saint de la promesse,
lui qui est le gage de notre héritage pour le rachat de l'acquisition,
pour la louange de sa gloire[1]. »

1. *Ephes.*, I, 1-14.

On ne s'attend pas à ce que nous essayions ici le commentaire de cette longue phrase tourmentée, hérissée de compléments, surchargés d'incidentes qui se heurtent, qui se brisent, et dont le va-et-vient balancé éveille invinciblement l'image des flots de la mer montant à l'assaut de la falaise. Les exégètes se sont, l'un après l'autre, essayé à expliquer la pensée de l'apôtre ; tantôt s'efforçant d'analyser les mots, de faire comprendre le sens précis de chaque détail, et perdant de vue l'énormité complexe de l'ensemble ; tantôt au contraire s'attachant à pénétrer d'une vue synthétique l'esprit de saint Paul, mais laissant alors dans l'ombre le mystère des compléments fougueux.

A notre but très modeste, il suffira de mettre en relief l'admirable unité de cette prière. Elle est avant tout le chant de la reconnaissance. Aussi bien est-ce la vertu préférée de saint Paul, celle dont il recommande le plus volontiers la pratique à ses disciples ; celle qu'il exerce lui-même sans jamais se lasser. Du moment où il a été terrassé par la mystérieuse apparition du Christ ressuscité, du moment où il a eu la révélation du mystère caché aux générations, mais enfin manifesté au monde par la vie et la mort du Fils de Dieu, son existence a pris son orientation définitive. Elle est devenue un acte de remerciement sans cesse renouvelé. Nul peut-être, dans les siècles chrétiens, n'a compris aussi bien que lui la profondeur des transformations apportées dans l'histoire de l'humanité par la vie et par la mort du Christ. Il n'est pas un fidèle qui ne sache voir, dans la Passion du Sauveur, la fin du monde ancien et le début d'un univers nouveau. Mais habituellement notre vision est pâle et décolorée. Celle de saint Paul est vivante. Dès avant la création du monde, l'apôtre a été élu afin d'être saint et immaculé en présence de Dieu dans l'amour ; il a été prédestiné à l'adoption filiale par Jésus-Christ ; il a été racheté par le sang du Sauveur ; il a connu le mystère de la volonté divine. Lorsqu'il rappelle ces grands souvenirs, il les anime de toute sa foi, de toute sa tendresse. Désormais toutes choses,

celles qui sont au ciel comme celles qui sont sur la terre, sont récapitulées dans le Christ, résumées en lui, renouvelées en lui. Les mots, par leur abondance même, révèlent leur impuissance à traduire la gratitude de l'apôtre. Sa prière, parce qu'elle est le reflet de ses sentiments les plus profonds, jaillit comme la source d'eau vive ; elle s'épanche en torrent, sans savoir où elle va ; elle coule, toujours plus pressée, à travers les compléments et les incidentes : en vain chercherait-on à en interrompre le cours ; c'est seulement lorsqu'il est épuisé, à bout de souffle, que l'apôtre s'arrête. Mais toute son âme reconnaissante a passé dans sa prière.

On ne saurait, à peine est-il utile de l'ajouter, faire de ces premiers versets de l'Epître aux Ephésiens le texte d'une prière habituelle. On les relit, avec un peu d'effroi ; on les médite, en s'efforçant de les comprendre et plus encore de les vivre. Mais on reste impuissant à s'approprier les mots et les phrases de saint Paul. L'hymne qu'il a chantée lui appartient en propre. Nul, après lui n'aurait été capable d'en retrouver l'élan.

De ce prologue de l'Epître aux Ephésiens, il faut rapprocher la prière de l'Epître aux Colossiens. Les deux morceaux se complètent, comme ils s'expliquent l'un par l'autre :

« C'est pourquoi, depuis le jour où nous avons appris (votre foi),
nous ne cessons de prier pour vous et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté,
en toute sagesse et intelligence spirituelle,
pour marcher d'une manière digne du Seigneur en toute complaisance,
fructifiant en toute œuvre bonne,
et croissant dans la connaissance de Dieu,
fortifiés en toute force suivant la puissance de sa gloire,
pour toute patience et longanimité, avec joie,
rendant grâces en même temps à Dieu le Père,
qui nous a appelés,
qui nous a fortifiés pour la part du lot des saints, dans la lumière,

qui nous a arrachés de la puissance des ténèbres,
et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour,
en qui nous avons la rédemption,
par son sang le rachat des péchés,
qui est l'image du Dieu invisible,
le premier-né de toute créature,
parce qu'en lui ont été créées toutes choses dans les cieux et sur la terre,
les visibles et les invisibles,
soit les trônes, soit les dominations, soit les principes, soit les puissances:
tout a été créé par lui et en lui;
et lui est avant tout;
et tout se tient par lui.
Il est la tête du corps de l'Eglise,
lui qui est le principe,
le premier-né des morts,
afin qu'en tout ce soit lui le premier.
car en lui il a plu (à Dieu) de faire habiter toute la plénitude,
et par lui de réconcilier toutes choses en lui,
pacifiant par le sang de sa croix ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux[1]. »

A quel moment cesse la prière? où commence l'exposition dogmatique? On doit se le demander, mais il n'est guère possible de répondre à cette question. De nouveau, nous sommes en présence d'un chant d'action de grâces. L'apôtre commence par prier pour les Colossiens. Il supplie Dieu de les remplir de la connaissance de sa volonté, de les combler de toutes sortes de dons spirituels, afin qu'ils puissent marcher d'une manière digne de leur vocation. Mais vite, il s'échappe; la pensée de la grandeur de l'appel chrétien l'invite à la reconnaissance; et voici que nous nous trouvons en présence d'une hymne splendide à la gloire du Christ, image du Dieu invisible, premier-né de toute création, premier-né des morts, en qui tout est fondé, et par qui tout se tient.

Les deux prières que nous avons citées, celle de

1. *Colos.*, I, 9-20.

l'Epître aux Ephésiens et celle de l'Epître aux Colossiens, sont bâties sur le même modèle. Peut-être y a-t-il plus d'unité dans la première que dans la seconde ; mais cela importe peu. L'une et l'autre expriment avec une magnificence verbale que l'on ne saurait guère dépasser, les sentiments les plus profonds de l'apôtre. Il est à peine besoin d'ajouter qu'elles sont loin d'épuiser la richesse de sa vie religieuse. Elles appartiennent à la même période de son apostolat, à la dernière, lorsque déjà l'infatigable prédicateur a derrière lui tout un passé de courses, de fatigues, d'angoisses, de labeurs endurés pour le Christ ; mais aussi lorsqu'il a derrière lui le souvenir de tant d'âmes qu'il a conduites vers la lumière, de tant d'Eglises qu'il a fondées, de tant de pays qu'il a parcourus, pour y annoncer la bonne nouvelle ; et qu'ainsi lui apparaît, dans une plus rayonnante clarté, l'ensemble du plan divin sur le monde. Sur le point de terminer sa tâche, l'apôtre peut mesurer les progrès accomplis. Son âme a atteint des sommets de paix, dont elle a dû faire la pénible conquête.

Nous voudrions connaître aussi bien ce qu'était sa prière aux époques des luttes douloureuses, lorqu'il apprenait les entreprises des judaïsants en Galatie, lorsqu'il entendait dire que ses chers Thessaloniciens discutaient sur l'imminence de la parousie, lorsqu'il voyait la division s'introduire dans l'Eglise de Corinthe. Alors il frémissait ; il suppliait Dieu d'éloigner de lui l'aiguillon de la chair qui le soufflетait[1] ; les heureuses nouvelles le consolaient, et il remerciait le Seigneur de l'arrivée de son disciple Titus[2] ; en face des convoitises auxquelles l'humanité reste asservie, il demandait d'être délivré du corps de cette mort[3]. Il priait pour les Romains, afin que le Dieu de patience et de consolation leur donnât la parfaite unanimité des sentiments et des pensées[4] ; afin que le Dieu d'espérance les remplît de toute joie et de toute

1. 2 *Cor.*, XII, 7-8.
2. 2 *Cor.*, VII, 6 ; cf. I, 9.
3. *Rom.*, VII, 24.
4. *Rom.*, XV, 5-6.

paix dans la foi[1] ; afin que le Dieu de paix écrasât Satan sous leurs pieds[2]. Il remerciait Dieu de ce que les Thessaloniciens eussent reçu avec ardeur la prédication du salut[3] et il demandait avec instance la grâce de pouvoir revenir chez eux[4]. En ce temps-là, pendant les années voyageuses de son apostolat, sa prière était plus émue, plus anxieuse ; et bien qu'elle s'achevât toujours en actions de grâces, elle était loin d'avoir la tranquille audace des méditations mystiques que nous avons relues dans les lettres de la captivité.

Il faut nous borner d'ailleurs à ces indications rapides. Ce que nous cherchons aujourd'hui, ce sont avant tout des formules de prière ; ce que nous aurions voulu savoir, ce sont les mots dont se servait l'apôtre pour s'adresser à Dieu. Et tel était l'élan de son âme ardente que sans doute il ne connaissait pas de phrases toutes faites et d'expressions définitives. Quand il voulait prier, il n'avait qu'à laisser parler son cœur. Le souvenir des formules traditionnelles de la synagogue, de celles qu'il avait apprises dans son enfance, lui revenait parfois, lui inspirait telle ou telle doxologie. Même alors, il donnait aux vieux mots un sens chrétien ; et il les modifiait à sa guise sans se croire tenu par un vain respect. Et l'Eglise, qui a reçu comme des Ecritures inspirées, les Epîtres de l'apôtre, n'y a pas trouvé de formules de prière. Elle les lit avec respect ; elle les médite pieusement ; elle en fait l'aliment de sa vie spiriuelle ; mais elle n'a pas retenu, pour les chanter à ses offices, les cantiques d'actions de grâces adressés jadis aux Colossiens ou aux Ephésiens. Ces cantiques ne peuvent appartenir qu'à saint Paul : il était juste de les lui laisser.

(A suivre.) G. Bardy.

1. *Rom.*, XV, 13.
2. *Rom.*, XVI, 20.
3. *I Thess.*, II, 13.
4. *I Thess.*, III, 9-10.

Chronique d'Ascétique et Mystique

(*Suite*[1])

6. La collection : *Les Ordres religieux*, publiée par la librairie Letouzey et Ané, s'est enrichie de plusieurs volumes : *Les religieuses trinitaires de Valence*, *La Société de Marie*, *La Congrégation des Pères Maristes*, *Les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul*, *La Visitation Sainte-Marie*. « A quel propos, écrit saint François de Sales, vouloir céler au prochain ce qui lui peut profiter ? Je voudrais que tout le bien qui est en la Visitation fût reconnu et su d'un chacun. Et pour cela, j'ai toujours été de cet avis qu'il serait bon de faire imprimer les Règles et Constitutions, afin que plusieurs les voyant en puissent tirer quelque utilité. Plût à Dieu, mes chères filles, qu'il se trouvât beaucoup de gens qui les voulussent pratiquer ! L'on verrait bientôt des grands changements en eux, qui réussiraient à la gloire de Dieu et au salut de leurs âmes. Soyez grandement soigneuses de conserver l'esprit de la Visitation, mais non pas en sorte que ce soin empêche de le communiquer charitablement et avec simplicité au prochain, à chacun selon leur capacité ; et ne craignez pas qu'il se dissipe par cette communication, car la charité ne gâte rien, ains elle perfectionne toute chose. » (Ent. XVI.)

Ces premières lignes de l'Introduction de *La Visitation Sainte-Marie* expriment fort bien l'idée qui pousse les différents ordres religieux à faire connaître leurs règles, leurs constitutions, leur apostolat ; la gloire de Dieu ne peut qu'y gagner : « la charité ne gâte rien, mais elle perfectionne toute chose. »

7. A. Raimbert : *Guide de vocation religieuse* : II. Congrégation de Femmes, Contemplatives, Semi-Contemplatives et Missionnaires.

Le premier volume : Ordres et Congrégations d'hommes, paraîtra dans quelques mois. Les notices de ce *Guide* ont été rédigées par les différentes communautés elles-

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er mai 1925.

mêmes ; l'auteur ne les a pas modifiées ; il a été forcé de les abréger quelquefois. Le présent ouvrage renferme quatre-vingts notices. A la fin, soixante-quatre photographies donnent le costume de soixante-quatre Congrégations. Les jeunes filles qui cherchent des renseignements sur la vie religieuse féminine en France les trouveront dans ce *Guide de vocation religieuse.*

8. *Le Cœur de Sainte Gertrude*, ou Un cœur selon le cœur de Jésus, par le Père L.-J.-M. Cros, de la Compagnie de Jésus. Sixième édition. Bureaux de l'Apostolat de la Prière.

Les directeurs de l'Apostolat de la Prière ont bien fait de réimprimer ce joyau de la littérature mystique. Il a plu à Notre-Seigneur de choisir le cœur de Gertrude pour y faire sa demeure délicieuse ; le mieux comprendre, y pénétrer, y vivre, c'est donc trouver Jésus, entrer dans son Cœur sacré, puiser aux trésors qui y sont accumulés : « Je fais pour toujours de ton cœur un canal uni à mon Cœur. Par toi s'épancheront, dans les âmes humbles et confiantes qui le demanderont à ton cœur, les flots de consolation divine qui découlent du mien. » Ce petit livre devrait être le manuel de toutes les âmes dévouées au cœur de Jésus[1].

9. *La Fête de l'Amour*, par le P. Henry Perroy. Librairie Catholique Emmanuel Vitte.

En quelques pages précises et chaudes, l'auteur résume les luttes et les victoires de la dévotion au Sacré-Cœur. Trois phases dans la bataille : de 1675 à 1690, pendant la vie de sainte Marguerite-Marie, de 1690 à 1856, année où Pie IX établit dans l'Eglise universelle la fête du Cœur de Jésus, de 1856 à 1917, date à laquelle tous les évêques de France s'engagent à célébrer solennellement cette fête au jour choisi par Notre-Seigneur lui-même, le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement.

Chaque acte du drame divin a ses péripéties ; avons-nous applaudi le dénouement, la dernière lutte et la dernière victoire. Le P. Perroy ne le pense pas. Jadis sainte Marguerite-Marie a dit que la fête du Sacré-Cœur serait

1. Le P. Cros s'est servi de l'édition latine de Jean-Baptiste Mayr, Salisburgi MDCLXII ; la seule qui compte aujourd'hui est celle des bénédictins de Solesme, Poitiers, Henri Oudin 1875. Il n'est plus permis de confondre sainte Gertrude, avec Gertrude de Hackeborn qui fut son abbesse, et les dates du P. Laurent Clément, p. 39, note et 189, note, n'ont aucune probabilité.

un jour célébrée comme la Fête-Dieu ; elle entendait par là qu'elle deviendrait fête d'obligation. Je ne suis pas certain qu'il faille interpréter ainsi ses paroles. Il est hors de doute que la piété chrétienne ne s'arrêtera pas qu'elle n'ait obtenu, pour le Cœur divin, les hommages les plus solennels.

La Fête de l'Amour ! Comme le P. Perroy, j'estime que le mouvement irrésistible qui emporte les âmes vers le Sacré-Cœur, est sorti de Paray-le-Monial, de la petite chapelle de la Visitation. La magnifique initiative du bienheureux, demain il faudra dire de saint Eudes, mérite cependant mieux que l'humble note de la page 29. Le premier il a chanté la Fête de l'Amour dans un office qui reste le plus beau que nous ayons. Ce serait une naïveté d'écrire aujourd'hui que, pendant cinquante ans, les monastères de la Visitation se sont servis, pour célébrer la fête du Sacré-Cœur, de la messe du P. Eudes, mais il est certain que, dès 1689, les Visitandines de Dijon ont en main *la dévotion au très saint cœur et au très saint nom de la B. V. Marie.* Je ne suis pas sûr qu'elles connaissent le nom de l'auteur. Je raconterai longuement ces débuts de la grande dévotion, dans le troisième volume, à peu près achevé, de l'*Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur.*

10. *La Mère Jeanne Deleloé, Reliquiae,* abbaye de Maredsous, 1925 ; Desclée, de Brouwer et Cie, P. Lethielleux.

Nous restons près du Cœur de Jésus avec le XIX^e^ volume de la *Collection Pax.*

Il faut remercier dom B. Sodar, O. S. B., de l'Abbaye de Maredsous, d'avoir publié les documents précieux qu'il renferme, et d'avoir écrit l'Avant-Propos. On regrettera qu'il n'ait pas voulu faire lui-même le travail de reconstitution qu'il conseille au lecteur. S'il n'a pas osé dégager la physionomie spirituelle de la grande bénédictine, qui donc pourra l'entreprendre ?

Neuf lettres de la Mère Jeanne Deleloé, à dom Martin Gouffart, son directeur pendant les dernières années de sa vie, alors qu'elle est abbesse de Poperingues ; cinq lettres de dom Martin Gouffart à la Mère Jeanne Deleloé ; une autobiographie, des communications écrites par la Mère sur l'ordre de son directeur, tels sont les trois précieux documents que nous donne dom Sobar.

Esprit, cœur, sainteté, rien de médiocre dans la Mère Jeanne Deleloé. Les pages de son autobiographie — plus

d'une fois en les lisant j'ai pensé à l'autobiographie de sainte Marguerite-Marie, — sincères et spontanées, révèlent une âme droite, d'une admirable générosité. Je n'oserais pas écrire qu'elles sont frustes, et je trouve dom Sobar sévère ; il en est de très vivantes et de fort belles. Mais ici qu'importe la forme, c'est la pensée qui prend l'âme et ne la lâche plus.

Nous sommes dans la période flamande de la guerre de Trente Ans : Français, Flamands, Espagnols, Lorrains, Allemands, Anglais, se bousculent, rôdent, pillent, vivent sur l'habitant. Les religieuses bénédictines réformées de Faulquembergues quittent, à onze, leur cher couvent de Bethléem « avec des regrets indicibles et des torrents de larmes dont *elles ont* arrosé les chemins jusqu'à Saint-Omer ». La Mère Jeanne Deleloé fuit avec elles de Faulquembergues à Saint-Omer, de Saint-Omer à Poperinghe. Sur les tristes routes de l'exil, Notre-Seigneur console grandement sa bien-aimée ; il lui donne l'assurance qu'elle trouvera un asile à Poperinghe, il tient son âme dans un doux acquiescement à ses volontés saintes, et fortifie son cœur qui ne s'inquiète en rien des peines et des misères présentes. En 1637, elle est élue prieure, elle a trente-trois ans, elle est bénédictine depuis dix-sept ans.

Dieu a merveilleusement travaillé cette âme. Sans déguisement, elle avoue ses faiblesses de jeune fille : elle a cherché à jouir du monde. Oh ! si peu ! Après avoir promis de ne plus faire de lectures frivoles, elle a recommencé à feuilleter les « livres de vanités pour apprendre à bien discourir en choses de sottises ; j'y prenais grand plaisir ». Entrée au couvent, elle revêt, avec l'habit religieux, un esprit nouveau. Dans la grande joie et l'allégresse qui l'envahit, il lui semble avoir sous les pieds le monde et ses vanités. L'oraison est son bonheur : « En ces commencements, je tâchais toujours de me représenter Notre-Seigneur Jésus-Christ auprès de moi selon le mystère que j'avais à méditer. Pour ce sujet, lorsque je me mettais à l'oraison, j'étais si simple que j'étais toujours soigneuse qu'il y eût une place libre devant moi pour Jésus-Christ. — Belle candeur des saints ! — Il me donnait aussi de fort tendres sentiments de son amour et me semblait impossible d'aimer autre chose que Lui. J'avais une grande compassion de son extrême pauvreté : je lui offrais mon cœur pour Lui servir de demeure et de couverture, le voyant si pauvre et nu... J'avais aussi

grande facilité de m'entretenir en la présence de Dieu parmi le jour, m'appliquant l'esprit à ce que j'avais médité... Mon âme était fort attirée, et souvent, aux actes de la volonté, particulièrement à aimer Dieu avec un sentiment que j'étais toute à Lui. Il m'arrivait aussi pendant l'oraison que je sentais un doux et tranquille recueillement de mon âme en Dieu ; pour ce sujet ma Mère ne me pressait point de passer d'un mystère à l'autre, et seulement elle me donnait un petit point, m'y laissant entretenir jusqu'à tant que j'y trouvais du goût » (p. 9, 11). Cette spiritualité semble bien venir en droite ligne des Exercices de saint Ignace ; les jésuites fréquentent le monastère de Faulquembergues.

Les épreuves devaient arriver : les voilà ! Pour mieux savourer les douceurs de l'oraison, la jeune religieuse se tue de mortifications indiscrètes ; elle prend goût à plaire aux créatures par sa docilité ; de violentes et interminables tentations secouent et l'esprit et la chair ; la pauvre affligée se débat, luttant contre les blasphèmes, le désespoir et le démon. « Notre confesseur était étonné de me voir réduite en tel état, et ne savait quels contes je lui contais à la confesse, et me semblait qu'il n'avait jamais ouï parler de choses semblables et me tançait brusquement » (p. 32). Ce prêtre, curé aux environs. après l'avoir longuement interrogée sur son oraison, et sur ses tentations, sur celles de la chair en particulier, conclut : « Ma fille, vous pensiez de traiter avec Dieu ; mais c'était avec le diable. Vos manières d'oraison sont cause de votre perdition. Vous êtes une pauvre fille perdue. Vous avez trompé vos confesseurs. » Et avec des soupirs dans la voix : « Gardez-vous, ma fille, pour moi j'ai peur ! » (p. 35). Heureusement Dieu permet que ces paroles inconsidérées ne troublent pas autrement la pauvre malheureuse. Il la mène où il veut.

Dès son noviciat, la Mère Jeanne Deleloé jouit d'une manière sensible de la présence de Dieu. « Il m'arrivait quelquefois tout en un instant que mon âme se trouvait toute remplie de Dieu, comme un vrai soleil, qui par une douce et agréable lumière, répandait ses aimables rayons sur toutes les puissances de mon âme pour connaître et aimer sa bonté » (p. 13). Les yeux divins fixés sur elle la suivaient parfois huit à quinze jours sans la quitter. Elle médite la Passion. Elle voit Jésus flagellé, détaché de la colonne, le corps « rempli de plaies, couvert de sang et si

très affaibli et exténué comme étant sur le point de manquer de forces, il tomba par terre. J'entendis alors ces paroles, fort intérieurement : « Vous craignez et fuyez les humiliations et mépris. Regardez en quel état je suis réduit pour votre amour » (p. 19). Plus tard, à Poperinghe, vers 1640, le jour de l'Ascension, Notre-Seigneur lui manifeste ses plaies sacrées « comme des soleils d'une splendeur et incomparable clarté » ; il lui dit : « Ces plaies sont un témoignage de l'amour que je vous ai porté, et un gage assuré que je ne vous abandonnerai jamais » (p. 56).

Dans les derniers mois de 1643, le Cœur de Jésus prépare la grande faveur qu'il va lui faire. De fois à autre, il verse « de son cœur divin des influences ou comme des éclairs et rayons (je ne sais comment les appeler) qui étaient comme des dards amoureux et m'étaient justement donnés au plus intime du cœur avec tant de démonstrations d'amour que nos cœurs se venaient en un instant unir et coller ensemble ; mon âme était jetée comme dans une fournaise d'amour, je demeurais par après avec grand étonnement, ignorant ce que prétendait le divin Epoux » (p. 74).

Elle l'apprend à la fin du mois de janvier 1644. Jésus se manifeste « au plus intime de son âme avec un pouvoir incompréhensible et une majesté comme souverain empereur. Là il me fut donné à entendre par une claire connaissance, comme cette majesté impériale par une secrète et intime communication faisant un échange admirable, me prenant amoureusement le cœur, lui donnant et imprimant une certitude qu'il prenait mon âme pour son épouse, me donnait réciproquement, comme époux, son cœur divin pour gage de son amour avec des délices et caresses si grandes, que je ne saurais l'expliquer : et faisait des opérations si grandes que mon âme fut toute changée, et qu'elle aimait son divin Epoux d'un amour tout autre qu'elle n'avait fait auparavant » (p. 75). Après cette union des cœurs, contractée au jour de son mariage spirituel avec Jésus, toutes les grâces lui sont communiquées par le Cœur divin. Elle prend l'habitude d'appeler son Epoux céleste : mon cœur. Quand elle prie pour elle-même, elle se contente de dire : « Mon Bien-Aimé, ayez souvenance de votre cœur. »

Du 15 juin 1645 au 28 mai 1648 — la Mère Deleloé meurt le 13 avril 1660, — nous possédons de nombreuses

communications, 73, écrites pour dom Gouffart. Presque toutes parlent du Cœur de Jésus : dom Sobar les a groupées toutes autour des trente-trois invocations des litanies du Sacré-Cœur (p. 337). Je n'oserais pas dire que, de fois à autre, il ne sollicite pas les textes pour les faire entrer dans son groupement, mais le simple fait d'avoir conçu cette idée et de l'avoir suffisamment réalisée, suffit à montrer leur richesse et leur sûreté doctrinale. Vraiment, c'est un abrégé magnifique de la grande dévotion que dom Gouffart a lu le premier, et que nous sommes heureux de parcourir après lui.

Le Cœur de Jésus supplée à nos indigences et à notre pauvreté (p. 243), il a souffert pour nos fautes, nous devons dans l'amour unir nos souffrances aux siennes (p. 224) ; gage d'amour, délices des âmes (p. 207), il contient les trésors de la Sagesse éternelle. Vraie fontaine de tout bien, fournaise d'amour (p. 210), comment ne pas avoir confiance en lui ? « Je ne laisserai point perdre ce qui m'appartient ; ne craignez point, je suis tout vôtre. Je ratifie et continue d'avoir pour agréables les dons que je vous ai faits » (p. 218). La Mère Deleloé craint d'être trompée, elle n'ose plus traiter aussi familièrement avec son Bien-Aimé. Jésus approche amoureusement de son Cœur divin le cœur de la pauvre affligée, il le caresse intimement et dit avec grande douceur et bonté : « Pourquoi vous éloignez-vous de moi, ma bien-aimée ? » Il me semblait alors que mon âme se devait toute écouler en amour, dans cette fournaise d'amour » (p. 221). Dieu le Père désire que les hommages et adorations qui montent vers lui passent par le cœur très adorable de son très unique Fils (p. 231), le chef-d'œuvre de ses mains, qui contient en soi toutes les perfections de la divinité (p. 205) : « par lui et en lui, j'avais au si présents le Père éternel et le Saint-Esprit, d'autant que, bien que ces divines Personnes soient distinctes, toutefois elles sont indivisibles et inséparables l'une de l'autre, et qu'elles ont même opération et même vouloir divin, tellement qu'à une seule vue qu'il plut à mon Bien-Aimé me donner de son cœur très adorable, je vois au même instant que mon âme a en soi présente toute la très adorable Trinité d'une manière admirable » (p. 254). C'est par ce Cœur sacré les délices éternelles du Père et l'amour du Saint-Esprit, que la Trinité sainte regarde nos âmes et les aime infiniment ; elles sont le prix du sang précieux qui, versé sur la Croix,

nous a faits enfants de Dieu et cohéritiers du Ciel. « Ce très adorable Cœur m'est aussi aucunes fois représenté comme le cabinet royal où se traitent tous les très hauts et incompréhensibles secrets de la très sainte Trinité avec un amour infini. Là aussi ce Roi des Cœurs fait entendre ses volontés à ses épouses, leur communique les secrètes douceurs de son amour, et les fait goûter ses délices éternelles, les enivrant du torrent de ses divins plaisirs ». Ravie par ses grandeurs et ses bontés, elle s'écrie : « Mon amour, vous m'êtes toute chose ; vous m'êtes un miroir volontaire, permettant, avec une dignation si amoureuse, que ma pauvre âme y regarde si souvent et y voie cette chère beauté qui est en vous, cette admirable bonté qui vit en vous, et cet amour souverain qui règne en vous, avec les infinies grandeurs que vous possédez et réservez pour vos enfants bien-aimés, d'autant que toutes les beautés et excellences du ciel se trouvent parfaitement en vous. Et lorsque je ressens mes misères et mes faiblesses, ou que je suis en quelque autre nécessité, ce très aimable Cœur se représente à mon âme lui donnant à entendre qu'il est ma force, ma lumière, mon parfait repos, enfin tout ce que j'ai besoin et pour suppléer à ce qui me manque en toute chose » (p. 256, 257).

Rédempteur, sanctificateur, honneur et délices, force et secours des hommes, le Cœur de Jésus est aussi l'adorateur, la joie et la gloire de la Trinité Sainte. Le Cœur divin, l'intérieur, l'âme de Jésus se reflète, comme dans un miroir, et se manifeste par le cœur de chair. La prieure du pauvre monastère de Poperinghe, comme Gertrude, Catherine de Sienne et tant d'autres, a senti Jésus échanger son Cœur avec le sien ; au souverain de son âme, elle ne dit plus : Mon Cœur, mais : votre Cœur. Les dernières années de sa vie ne sont pour ainsi parler qu'un acte de dévotion au Cœur de Jésus ; elle y pense toujours, elle ne prie, elle n'agit, elle ne souffre que par lui, avec lui, pour lui.

Seul il a été son maître. En 1643, dix-sept ans avant sa mort, au lendemain de ses épousailles mystiques avec le Verbe éternel, et des premières révélations, le Père Eudes commence seulement à répandre la dévotion au très saint Cœur de Marie ; sainte Marguerite-Marie n'est pas née. La Mère Deleloé ignore certainement les exhortations de feu où le P. Joseph révélait, dix ans auparavant, à ses Bénédictines du Calvaire, les merveilles de la dévotion au

Cœur de Jésus. Elle n'a point lu les pages de Madame Marguerite d'Arbouze, l'illustre abbesse du couvent du Val de Grâce, ni de Madame Françoise de Beauvilliers, abbesse de Saint-Aignan, sœur de la grande réformatrice de Montmartre ; elle ne sait rien de Marguerite Granger, de la Mère Saint Jean, ces grandes bénédictines si dévouées au Cœur de Jésus. Et pourtant elle en parle comme jamais elles n'en ont parlé ; elle l'aime d'un amour aussi fort, aussi doux ; il tient dans sa vie une part plus large que dans la leur. Dom Gouffart n'y est pour rien. Il lui a envoyé une image de sainte Gertrude ; l'image a été reçue avec joie ; mais ils ne font l'un et l'autre aucune allusion à la dévotion de la moniale d'Helfta.

Pourquoi la dévotion au Cœur de Jésus n'est-elle pas sortie du monastère de Poperinghe et des révélations de la Mère Jeanne Deleloé ? Jansénius vient de mourir à Ypres (6 mai 1638) ; c'est bien l'heure de prêcher et de répandre partout le culte de l'amour. La Mère prieure de Poperinghe n'a pas reçu de mission. A-t-elle parlé à ses filles des révélations qu'elle raconte par le menu à dom Gouffart ? Nous l'ignorons. Elle ne leur a certainement donné aucune formule de prière, elle n'a présenté à leur adoration aucune image du Cœur divin ; elle n'a fondé aucune confrérie en son honneur, elle n'avait à transmettre aucune demande d'office à réciter, de messe à faire célébrer, elle n'avait aucune promesse de salut pour les âmes : l'heure de Dieu n'était pas venue. Dix fois avant sainte Marguerite-Marie, on pourrait croire qu'elle va sonner : à Helfta, dans les monastères du Rhin, en Italie, à Cologne, à Paris ou à Caen ; on prête en vain l'oreille. Les coups décisifs ne seront frappés qu'à Paray-le-Monial, dans les dernières années du dix-septième siècle.

Il nous est très facile de reconnaître, avec dom Sobar, que la Mère Deleloé « occupe un rang éminent dans la vaste lignée des précurseurs bénédictins de Sainte Marguerite-Marie », et très agréable de le remercier de son beau travail. Grâce à lui, nous savons nettement ce que nous pouvons savoir de la vie et de l'âme de l'humble et grande prieure de Poperinghe.

11. *Une mystique dominicaine : la Vénérable Agnès de Langeac*, 1602-1634, par M. R. Jeuné, supérieur du Séminaire de Philosophie d'Issy. Téqui, 1924.

L'auteur n'a pas voulu écrire une nouvelle vie de la Mère Agnès de Langeac ; deux volumes de M. de Lantages

réédités en 1863 par M. l'abbé Lucot la racontent en détail et fort bien. Après un récit succinct des trente-deux années passées sur la terre par la vénérable servante de Dieu, il cherche à dégager les traits qui caractérisent cette âme simple, énergique, mystique, il rappelle brièvement les œuvres qui continuent son apostolat et sa vie : le séminaire de Saint-Sulpice, le couvent de Sainte-Catherine de Sienne à Langeac.

Cette vie si courte est pleine de merveilles surnaturelles. M. de Lantages, presque témoin des événements qu'il raconte, il arrivait au Puy, dix-neuf ans après la mort de la Vénérable Agnès, a fait œuvre de critique sérieuse ; M. l'abbé Jeuné le suit fidèlement, sans nouvelle enquête : il est inutile de recommencer un travail bien fait. Le volume est intéressant ; puisse-t-il hâter la béatification de l'humble religieuse dominicaine dont l'influence sur M. Olier fut décisive.

12. *Toute grâce par Marie*, par J. Millot, vicaire général de Versailles. Trente-deux lectures pour le Mois de Marie Téqui, 1924.

Vraiment M. le chanoine Millot est infatigable. L'œuvre des *Séminaires*, qu'il a organisée avec un merveilleux succès, dans le diocèse de Versailles, suffirait à occuper une vie. Combien d'autres se développent grâce à l'activité de son zèle. Dans ses moments de loisir, il compose de bons petits livres de piété. *Tout par Marie* est le seizième qui sort de la librairie Téqui. Il est le bien venu. Marie médiatrice tient chaque jour plus de place dans notre vie chrétienne ; grâce à M. le chanoine Millot, les fidèles, au mois de mai prochain, pourront mieux connaître et mieux fêter la glorieuse prérogative de leur Mère du Ciel. Toute grâce vient par Marie parce qu'elle est associée d'une façon très étroite aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, parce que, Mère de Dieu et des hommes, elle est aussi reine du Ciel et de la terre, parce que sa prière est toute puissante : telle est la doctrine des Saints Pères et des docteurs. Médiatrice de toute grâce pour l'Eglise, les sociétés et les individus, Marie intercède maternellement pour les pécheurs : *Refugium peccatorum, ora pro nobis.*

13. *L'étude mystique du Saint Cœur de Marie*, par le P. Robert Marchal, de la Compagnie de Jésus. Beauchesne, 1924.

A la dernière période d'une longue maladie de poitrine, l'auteur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, voulut

consacrer à Marie les forces qui l'abandonnaient. Son travail très court est plein de doctrine et de piété. « Avec la réserve et la modestie qui s'imposent, écrit-il, en matière si délicate, à qui ne fut jamais qu'étudiant en théologie, mais avec la conviction d'un cœur épris de la beauté de sa Mère (je voudrais) proposer l'idée que la tradition autorise cette affirmation : la Bienheureuse Vierge a été élevée, avec une incomparable suréminence, aux plus hauts états de la vie mystique ; insinuer par quelques exemples, le parti qu'on peut tirer des expériences des grands mystiques pour pénétrer plus avant qu'on ne l'a pu faire, par les analyses ascétiques, dans la vie du cœur de Marie » (p. IX, X).

Le but immédiat est modeste, c'est une simple préparation. Mais le résultat dernier apparaît si grand et en lui-même et pour nos cœurs d'enfants, qu'il rayonne sur tout projet qui le facilite, et le rehausse merveilleusement. Le P. Marchal se défend d'écrire la Vie mystique de la Très Sainte Vierge, il écrit seulement pour cette Vie mystique. D'autres réaliseront ce qu'il n'a pas osé entreprendre, trop heureux s'il a pu les aider. Il les aidera. L'auteur, « encore dans la force de l'âge, âme d'artiste, esprit nourri de science théologique, versé dans les écrits de la tradition et l'étude de la mystique, cœur vibrant, épris du désir d'élever à sa Mère un monument d'hommage et d'amour » (p. 101), à qui il souhaite de pouvoir consacrer son temps, ses forces et le talent que Dieu lui aura donné au magnifique labeur qui le dépassait, lui, consultera, pour son plus grand profit, les pages du P. Marchal ; tous les dévots de Marie les liront avec reconnaissance, et un large profit spirituel.

14. *La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus* (1873-1897), par le baron J. Angot des Rotours, Lecoffre 1924. Collection : « Les Saints ».

On a beaucoup écrit sur la bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus, rarement aussi bien que le baron J. Angot des Rotours. La première, la petite carmélite de Lisieux a raconté sa vie ; pourquoi l'essayer après elle pourrait-on se demander. Elle-même répond : mon récit est « un écheveau bien embrouillé. Je ne saurais mieux faire, avoue-t-elle gentiment à sa Prieure. J'écris comme les pensées me viennent, je pêche au hasard dans le petit ruisseau de mon cœur et je vous offre ensuite mes petits poissons, comme ils se laissent prendre » (p. 7, note). M.

de Rotours a voulu débrouiller l'écheveau, il a choisi entre les poissons ; le travail valait d'être tenté, il est réussi.

Avec beaucoup d'esprit et de bon sens chrétien, l'auteur nous apprend à mieux connaître, c'est-à-dire à mieux aimer une bienheureuse petite Thérèse de l'Enfant Jésus, dont la spiritualité catholique ne se laisse pas enfermer dans une petite chapelle et qui, très Carmélite, est avant tout chrétienne, ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, de rester très française. Petite Normande, d'une virile droiture passionnée pour qui est grand et beau, elle a dans l'âme un héroïsme cornélien, et une curiosité qui s'intéresse à tout. Maurice Brillant écrit : « C'était une délicieuse petite sainte, fille authentique du sol français, amoureuse des paysages de France, très française par sa grâce, sa finesse et son esprit » (p. 17, note).

Le volume de M. des Rotours vient à son heure, à la veille de la canonisation de la bienheureuse carmélite ; il fait honneur à la collection « Les Saints », il répond aux besoins de nos âmes inquiètes. « Les rayons du soleil d'automne, qui, triomphant laborieusement des nuages et de la brume, réjouissent de leurs éclaircies le grave paysage ont une douceur particulière. Il en est ainsi en des temps troublés, tristes et durs, de certaines visions qui ont quelque chose de céleste. Elever à elles les regards est bienfaisant ; elles aident à vivre » (p. 19).

15. *Béthanie*, par le R. P. Charles Parra, S. J.
Paix et Joie, par le P. Germain Foch, S. J.

Deux excellents petits volumes, édités par l'Apostolat de la Prière, Toulouse, 9, rue Montplaisir. Le P. Foch invite les âmes à s'établir dans la paix et la joie pour mieux s'unir à Notre-Seigneur ; qu'elles ne s'attardent pas à se regarder, qu'elle le regardent, Lui. Il a cent fois raison. Le P. Parra nous fait chercher, dans l'Evangile, le Cœur de Jésus qui a voulu s'y révéler. Les mots du texte éternellement jeunes sont divinement révélateurs. Après *Béthanie*, maison de l'amitié, l'auteur a dessein de nous conduire là où nous pourrons mieux connaître le Cœur sacré ; c'est avec joie et reconnaissance que nous le suivrons.

16. *Les Doctrines de l'Imitation de Jésus-Christ exposées et commentées aux points de vue historique, philosophique et critique*, par Jules Coumoul, Desclées, de Brouwer et Cie, Lille.

M. Jules Coumoul, docteur en droit, conseiller honoraire de Cour d'appel, veut aider les lecteurs qui ont peu de loisir, et ils sont légion, à connaître et à goûter l'Imitation. La fièvre de la vie nous brûle et nous agite, le divin petit livre nous offre la paix, la douce paix chantée par les Anges, sur le berceau de Bethléem. Les commentaires de M. Jules Coumoul, il a grand soin de nous en avertir, ne sauraient remplacer le texte ; il faut le lire, il faut le savourer. Il a cent fois raison. Son travail n'a qu'un but : faciliter cette lecture ; il s'estimera heureux si, grâce à lui, un plus grand nombre d'âmes savourent le chef-d'œuvre de Thomas à Kemps. M. Jules Coumoul ne signerait pas cette dernière ligne : il pense que nous ne pouvons nommer, à coup sûr, l'auteur de l'Imitation, et, malgré des autorités récentes, sur lesquelles il pourrait s'appuyer, on a le droit de penser qu'il se trompe.

17. *Les petites fleurs de saint François d'Assise*, choisies et traduites avec une introduction par Frédéric Ozanam, Payot, Paris.

La librairie Payot commence une Collection Petite Anthologie de minces volumes à typographie artistique ; cette « conception originale et séduisante réunit la substance des moralistes philosophes et sages de tous les temps ». Conception originale, soit ; séduisante, c'est moins certain. Sur les quinze volumes parus : *Les paroles de Bouddha, Les Upanishads, Les livres de Confucius, La Bhagavad-Gitâ, Les Géorgiques, Les yeux de l'Asie*, etc., un seul texte est tiré des sages du catholicisme, *Les petites fleurs de saint François d'Assise*. On a le devoir de dire que c'est peu. Ces fleurs de bon sens, de piété, de charité, de bonne humeur et de joie, tous nous en avons goûté le parfum naturel et surnaturel. Les revoir, les respirer à nouveau, c'est un vrai plaisir, un charme délicieux.

Une courte préface d'Ozanam explique comment, peu à peu, la légende du pauvre d'Assise s'est formée et cristallisée autour de miracles bien réels et divins. A mesure que le fait historique s'éloigne, l'imagination qui ne peut s'en détacher le rappelle, le ranime, l'embellit ; le prodige s'ajoute au prodige par le besoin très humain de croire et d'admirer. La poésie pare et grandit l'histoire.

Les Petites Fleurs sont un vrai poème ; avant d'être écrit en prose, il a sonné en beaux hexamètres latins, traduits en vers français par nos trouvères du XII^e^ siècle ; mais c'est l'Italie qui, après l'avoir fait passer dans sa langue

musicale, a mis l'unité, l'ordre, l'harmonie dans cette épopée de la pauvreté chrétienne. Les fleurs recouvrent et cachent à peine une doctrine mâle et faite pour des hommes libres. Il n'est pas même besoin de les écarter pour la voir et la sentir vivre. Saint Louis qui à Pérouse va visiter frère Gilles, n'est-ce pas le type de la société chrétienne qui rapproche les âmes des rois et des mendiants ? Saint François qui apprend à frère Léon que la vraie joie se trouve dans le pardon des injures, découvre à nu la plaie de cette nation italienne qui ne sut jamais pardonner et périt par ses discordes. Le loup de Gubio qui met sa patte dans la main de François, c'est le rude peuple du moyen âge, aux emportements terribles ; un jour pourtant, il consent à mettre sa main meurtrière dans la main divine de l'Eglise ; cette mère des hommes lui apprend l'horreur du sang. Les *Petites Fleurs* ne révèlent que lentement leur charme et leur beauté ; lait des enfants, elles sont le vin des vieillards.

18. Saint François de Sales : *Elévations, Prières, Pensées*. Paris, de Gigord.

L'abbé Huvelin écrit : « Saint François de Sales ! C'est comme un rayon qui s'échappe de la crèche du petit Enfant-Jésus. » Rayon de bénignité, rayon d'humanité · « Je suis tant homme que rien plus ! », écrit le saint. Et encore : « Il n'y a point d'âmes qui chérissent plus cordialement, tendrement, et, pour le dire tout à la bonne foi, plus amoureusement que moi, car il a plu à Dieu de faire mon cœur ainsi ». Il prend un tel plaisir à aimer ses ennemis que si Dieu le lui défendait, il aurait bien de la peine à obéir. Saint Bernard n'aurait pas obéi ; si céder à la pitié eût été une faute, il aurait commis cette faute ; les efforts les plus héroïques ne l'auraient pas arrêté. Ils sont tous les mêmes, ces grands saints et ces grands cœurs !

D'une sainteté attrayante qui semble à la portée de tous, saint François de Sales est un génie universel : apôtre, écrivain, controversiste, évêque, fondateur d'Ordre, il faut mettre à son front toutes les auréoles, sans pouvoir dire quelle est la plus éclatante. Pie XI vient de le donner pour patron aux écrivains et aux journalistes catholiques ; les hommes d'œuvres gagneront toujours à son école ; ascètes et mystiques doivent méditer ses ouvrages. M. l'abbé Cl. Peyroux veut les aider, il veut nous aider à vivre en contact intime avec cette âme éminente et par ses dons naturels et par les grâces divines. Elévations, prières et

pensées sont bien choisies ; le volume tout gracieux sous sa couverture en couleurs est un joli cadeau à faire : joie des yeux, joie de l'esprit et du cœur.

19. *Précis de Théologie Ascétique et Mystique*, par Ad. Tanquerey. Société de S. Jean l'Evangéliste. Desclées et Cie, Paris, Tournai, Rome, 1924.

Je termine cette longue chronique par le compte rendu du second volume du beau travail de M. l'abbé Tanquerey. On ne l'a pas oublié, dans le premier volume, l'auteur avait traité des questions un peu générales : notre incorporation au Christ, l'habitation du Saint Esprit en nous. Sur ses grands dogmes de notre foi, il appuie solidement les conclusions pratiques qu'il donne aujourd'hui. Il nous fait suivre l'âme dans son ascension vers la perfection, vers Dieu, par les trois étapes, par les trois voies de la vie surnaturelle.

Première étape, purification de l'âme. Pour s'unir au créateur, elle se dégage des créatures par la prière, la méditation, la pénitence, la mortification, la lutte contre les tendances mauvaises.

Deuxième étape, illumination de l'âme au contact des vertus morales et théologales longuement étudiées.

Troisième étape, union de l'âme à Dieu, avec l'alternance des épreuves douloureuses et des joies célestes. L'auteur étudie les dons du Saint Esprit, la contemplation infuse, les phénomènes extraordinaires de la vie mystique : visions, révélations, lévitation, stigmates, obsession, possession.

Nous trouvons dans ce volume la même sagesse et la même pondération que dans le premier ; la doctrine de M. Ad. Tanquerey est très sûre. Son livre est un excellent manuel, modèle d'ordre et de clarté. Quelques-uns y pourraient blâmer l'abus des divisions et des subdivisions ; les lecteurs pressés ne s'en plaindront pas.

L'auteur fait remarquer que plusieurs de ses classifications n'ont rien d'absolu : la méditation, par exemple, est rattachée à la voie purgative, l'oraison affective à la voie illuminative, l'oraison de simplicité à la voie unitrice. Ce rattachement ne dresse pas entre ces diverses formes d'oraison comme une cloison étanche ; les circonstances, les appels, la diversité des grâces peuvent modifier cet ordre. La remarque est très juste. Il reste que beaucoup de lecteurs l'oublieront et les trois formes d'oraison, à cause de

la place qu'elles occupent, resteront liées aux voies où l'on en parle. C'est un inconvénient.

Cet inconvénient de méthode n'enlève rien à la valeur doctrinale du volume. Nous souhaitons voir ce *Précis* aux mains de tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions de l'Ascèse et de la Mystique chrétienne[1].

A. Hamon.

1. J'ai reçu plusieurs autres volumes :

Chanoine Ch. Cordonnier : *Le Culte du Saint Sacrement*, étude historique, Paris, Lethielleux; Abbé Henri Lanier, chanoine honoraire de Paris : *Sur les pas de l'Immaculée;* P. Edouard d'Alençon : *La Vie et l'œuvre du R. P. Jean-Baptiste de Chémery*, Blois, œuvre des Trois Ave Maria; Thomas a Kempis : *de Beata Maria Virgine*, Londini, sumptibus et typis Burns Oaetes et Washbourne Limited 1924; *Le culte du Saint Précurseur*, par dom Flicoteaux, moine bénédictin, imprimerie-librairie Saint-Alphonse Esschen (Belgique); P. A. Dorsay, C. SS R. *Notre Parenté avec les personnes divines*, Téqui, Paris; Mgr Landrieux : *Sur les pas de Saint Jean de la Croix*, dans le Désert et dans la Nuit, Paris, Lethielleux; Mgr Laveille et l'abbé Charles Collin : *Gabriel Deshayes*, Téqui, Paris; Ph. Gobillot : *Un apôtre, A. Limagne*, Paris, de Gigord; abbé Lecomte, secrétaire à l'évêché de Versailles : *Le don de Dieu;* Pierre Scheuer, s. j. : *Notes bibliographiques sur la Contemplation infuse* : Revue d'Ascétique et de mystique, 9, rue Montplaisir, Toulouse. J'espère avoir le temps et le plaisir de revenir sur ces ouvrages, pour aujourd'hui c'est assez :

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.

Informations

I. — Actualités et Documents

Condamnation de propositions contraires à l'intellectualisme scolastique

Sous le titre « Propositions condamnées », la Semaine religieuse de Quimper (27 *fév.* 1925) *publie le communiqué suivant :*

« *Sur une demande qui lui avait été adressée par un écrivain étranger au diocèse, Mgr l'Evêque avait présenté à l'examen du Saint-Office certaines propositions concernant la philosophie, l'apologétique et la théologie, sans toutefois désigner à la censure les ouvrages où elles pouvaient être contenues, le but étant d'atteindre les doctrines plutôt que les personnes. Sa Grandeur* [*Mgr Duparc*] *a reçu de Rome la réponse suivante*[1] » :

1. La réponse du Saint-Office n'a paru qu'en latin dans *la Semaine religieuse de Quimper.* En voici le texte :

« Romae, 1 decembris 1924.

» Illustrissime ac Reverendissime Domine,

» In generali concessu habito Feria IV, die 19 nuper elapsi mensis in Suprema Congregatione S. O. propositae et ad trutinam revocatæ sequentes propositiones ab Amplitudine Tua denunciatae :

» 1. Conceptus seu ideae abstractae per se nullo modo possunt constituere imaginem realitatis rectam atque fidelem, etsi partialem tantum.

» 2. Neque ratiocinia ex eis confecta per se nos ducere possunt in veram cognitionem eiusdem realitatis.

» 3. Nulla propositio abstracta potest haberi ut immutabiliter vera.

» 4. In assecutione veritatis, actus intellectus, in se sumptus, omni virtute specialiter apprehensiva destituitur, neque est instrumentum proprium et unicum huius assecutionis, sed valet tantummodo in complexu totius actionis humanae, cuius pars et momentum est, cuique soli competit veritatem assequi et possidere.

» 5. Quapropter veritas non invenitur in ullo actu particulari intellectus, in quo haberetur « conformitas cum objecto », ut aiunt Scholastici, sed veritas est semper in fieri, consistitque in adaequatione progressiva intellectus et vitae, scilicet in motu quodam perpetuo, quo intellectus evolvere et explicare nititur id quod parit experientia vel exigit actio : ea tamen lege ut in toto progressu nihil unquam ratum fixumque habeatur.

» 6. Argumenta logica, tum de existentia Dei, tum de credibilitate Religionis christianae, per se sola, nullo pollent valore, ut aiunt *objectivo :* scilicet per se nihil probant pro ordine reali.

» 7. Non possumus adipisci ullam veritatem proprii nominis quin admittamus existentiam Dei, immo et Revelationem.

» 8. Valor quem habere possunt huiusmodi argumenta non pro-

Rome, le 1er décembre 1924.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans l'assemblée plénière de la Suprême Congrégation du Saint-Office tenue le mercredi 19 novembre dernier, ont été communiquées et soigneusement examinées les propositions suivantes, qu'avait dénoncées Votre Grandeur :

1. Les concepts ou idées abstraites sont, de leur nature, absolument impuissants à donner, même partiellement, une représentation exacte et fidèle de la réalité.

2. Les raisonnements construits avec ces concepts ne peuvent pas davantage nous conduire, par eux-mêmes, à une véritable connaissance de cette réalité.

3. Aucune proposition abstraite ne peut être tenue comme immuablement vraie.

4. Dans la recherche de la vérité, l'acte de l'intelligence pris en lui-même est dénué de toute aptitude spéciale à la saisir ; il n'est pas l'instrument propre et unique de cette recherche ; il n'a d'efficacité que comme un des éléments dont l'ensemble constitue l'action humaine ; il est une partie et un moment de cette action, à qui, seule, il appartient de rechercher et de posséder la vérité.

5. Aussi la vérité ne se trouve-t-elle dans aucun acte par-

venit ex eorum evidentia seu vi dialectica, sed ex exigentiis « subjectivis » vitae vel actionis, quae ut recte evolvantur sibique cohaereant, his veritatibus indigent.

» 9. Apologesis illa quae procedit « ab extrinseco », — scilicet ea quae a cognitione naturali factorum historicorum, relatorum in Libris Sacris, praesertim in Evangelio, ascendit, mediante ratiocinio, ad stabiliendum eorumdem factorum character supernaturale et divinum, unde tandem concludit Deum esse auctorem revelationis quam muniunt — est methodus infirma puerilisque, neque respondet legitimis exigentiis humanae mentis qualis est hodie.

» 10. Miraculum in se nude sumptum — scilicet prout est factum sensibile quod soli potentiae divinae attribui potest praecisione facta tum ab eius significatione symbolica, tum ab exigentiis subjectivis hominis, — non praebet solidum argumentum Revelationis.

» 11. Praxis religiosa legitima non est fructus certitudinis quam homo habet de veritate, sed contra medium unicum obtinendi de hac veritate certitudinem.

» 12. Etiam post fidem conceptam, homo non debet quiescere in dogmatibus religionis, eisque fixe et immobiliter adhaerere, sed semper anxius manere progrediendi ad ulteriorem veritatem, nempe evolvendo in novos sensus, immo et corrigendo id quod credit.

» Eminentissimi ac Reverendissimi Domini Cardinales una mecum Inquisitores Generales, praehabito D. D. Consultorum voto, respondendum decreverunt :

« Propositiones delatas, prouti iacent, in globo esse iam a Con-
« cilio Vaticano et a Sancta Sede proscriptas et damnatas vel viam
« sternentes ad easdem propositiones iam proscriptas et damnatas. »

« Haec pro meo munere Amplitudini Tuae significans fausta cuncta atque felicia a Domino adprecor,

» R. Card. Merry del Val. »

ticulier de l'intelligence, en laquelle on aurait, suivant l'expression des scolastiques, « la conformité avec l'objet » ; mais elle est toujours dans le devenir (*in fieri*), et elle consiste dans une équation progressive entre l'intelligence et la vie, à savoir dans un mouvement perpétuel par lequel l'intelligence s'efforce de développer et d'expliquer ce qu'engendre l'expérience ou ce qu'exige l'action : de telle sorte cependant que, dans tout ce développement ininterrompu, jamais on ne puisse obtenir un résultat définitif et immuable.

6. Les arguments logiques en faveur de l'existence de Dieu, comme de la crédibilité de la religion chrétienne, n'ont par eux-mêmes pris exclusivement aucune valeur « objective » ; c'est-à-dire que par eux-mêmes ils ne prouvent rien dans le domaine du réel.

7. Nous ne pouvons acquérir aucune vérité proprement dite sans admettre l'existence de Dieu, et même la Révélation.

8. La valeur que peuvent avoir les arguments de ce genre ne provient pas de leur évidence ou de leur force dialectique, mais des exigences « subjectives » de la vie et de l'action, qui, pour évoluer normalement et demeurer cohérentes, ont besoin de ces vérités.

9. La méthode apologétique dont le point de départ est extérieur à l'homme (*ab extrinseco*) — qui part de la connaissance naturelle des faits historiques relatés dans les Livres Saints, et surtout dans l'Evangile, pour arriver par le raisonnement à établir le caractère surnaturel et divin de ces faits, et enfin en conclure que Dieu est l'auteur de la Révélation qui s'appuie sur ces récits — est une méthode d'une faiblesse enfantine et ne répond pas aux légitimes exigences intellectuelles de l'esprit moderne.

10. Le miracle considéré exclusivement en lui-même, à savoir comme un fait sensible qui ne peut être attribué qu'à la puissance divine, abstraction faite de sa signification symbolique et des exigences subjectives de l'homme, ne constitue pas une preuve solide de la Révélation.

11. La pratique religieuse régulière n'est pas le résultat de la certitude que l'homme a de la vérité ; mais, bien au contraire, c'est l'unique moyen d'obtenir la certitude de cette vérité.

12. Même après être arrivé à la possession de la foi, l'homme ne doit pas se reposer dans une adhésion fixe et immmobile aux dogmes de la religion ; mais rester tou-

jours préoccupé de parvenir à une vérité ultérieure, en donnant de nouveaux sens à sa croyance et même en la modifiant.

Les Eminentissimes Cardinaux remplissant avec le soussigné la charge d'Inquisiteurs généraux, après avoir pris l'avis de Consulteurs, ont décidé de répondre :

« Dans leur ensemble, les propositions déférées au Saint-Office, telles qu'elles sont énoncées ci-dessus, ont déjà été proscrites et condamnées par le Concile du Vatican et par le Saint-Siège, ou conduisent aux susdites propositions déjà proscrites et condamnées. »

En communiquant, pour remplir ma charge, cette décision à Votre Grandeur, je forme pour elle auprès de Dieu tous les vœux de félicité et de bonheur.

R[aphaël] card. Merry del Val.

[Traduit du latin par la *Documentation Catholique.*]

Congrès national de recrutement sacerdotal

On annonce, pour les 26, 27 et 28 novembre prochain, à Paris, un Congrès national de recrutement sacerdotal, appelé, dans l'intention de ses organisateurs, à promouvoir un plus large recrutement du clergé français tout entier : clergé séculier et clergé régulier, clergé de la métropole et clergé des missions.

A tous les prêtres et à tous les fidèles que préoccupent les graves intérêts du recrutement du clergé, les organisateurs du Congrès demandent un concours qui pourra revêtir des formes diverses : 1° *la prière ;* — 2° une *active propagande* en vue de faire pénétrer dans toutes les feuilles religieuses de Paris et de province l'annonce de Congrès ; — 3° enfin, *des offrandes pécuniaires,* pour aider à couvrir les frais, qui ne laisseront pas d'être considérables, de la grande réunion annoncée.

Il y aura chaque jour des séances d'étude, les unes publiques, les autres réservées à différentes catégories d'auditeurs : *prêtres, parents chrétiens, jeunes gens, personnes d'œuvres, jeunes filles,* etc.

Chaque jour également, cérémonie du soir, avec prédication solennelle, dans une des églises de Paris : le jeudi 26 novembre, à Saint-Sulpice ; vendredi 27, à Saint-Nicolas du Chardonnet ; samedi 28, à Notre-Dame.

Les réunions d'étude se tiendront en la Salle des Œuvres diocésaines, 76, rue des Saints-Pères.

Le Comité d'organisation du Congrès est ainsi composé : S. Gr. Mgr Roland-Gosselin ; M. le chanoine Lenert, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, directeur de l'Archiconfrérie de Marie Reine du Clergé ; M. le chanoine Soulange-Bodin ; le R. P. Delbrel ; le R. P. Dassonville ; M. l'abbé Martocq ; M. l'abbé Lieutier. Le trésorier du Comité est M. l'abbé Girod de l'Ain, vicaire de la Madeleine.

II. — Apologétique au jour le jour

La vie catholique dans les Grandes Ecoles. Messes pascales et groupements d'action religieuse

La *Revue apologétique* a publié le 1er septembre 1924 un article sur les messes pascales des Grandes Ecoles. Nous avons la joie de constater que, en 1925, le renouveau catholique est monté avec un bel élan.

« Cette expression de foi publique de « *signataires* » appelant des camarades à la communion pascale couvre magnifiquement des pages entières en longues colonnes de noms où se confondent les plus illustres avec les autres. Prenons les chiffres, sans commentaires.

En 1924, avec *Polytechnique* et *Centrale* tenant la tête, 17 écoles d'ingénieurs ont eu leurs réunions pascales ; en 1925 il y en a 21, dont 18 avec des invitations « *signées* » par un grand nombre de camarades.

Le nombre des « *signataires* » invitants permet d'évaluer un nombre au moins approchant d' « invités » répondant à l'appel, d'autant plus que les invitations entre camarades ont beaucoup d'influence. Comptons :

En 1924 pour *Polytechnique : mille cinq cent deux* « *signataires* » ; en 1925, il y en a *mille neuf cent sept ;* pour *Centrale : mille trois cent soixante-douze*, l'an dernier, et *mille sept cent cinquante-trois*, cette année ; *Mines de Paris*, 443 ; *Ponts et Chaussées*, 99 ; *Génie Maritime*, 75 ; *Mines de Saint-Etienne*, 207 ; *Arts et Métiers* de Châlons, Aix, Cluny, Lille, Paris, Angers, ensemble, 561 ; *Ecole supérieure d'Electricité*, 108 ; *Institut de Chimie Appliquée*, 157 ; *Physique et Chimie*, 32 ; *Aéronautique*, 46 ; *Institut Electrotechnique de Grenoble*, 123 ; *Mécanique et Electricité*, 55. Le total de 1924 était de *quatre mille trente-*

sept (4.037), celui de 1925 monte à *cinq mille cinq cent soixante-six* (5.566) « *signataires* » pour 18 écoles.

Et depuis l'envoi des invitations, les inscriptions de « *signataires* » ne cessent de parvenir au siège des *Comités* des diverses écoles (368, rue Saint-Honoré, dans les locaux mis à leur disposition par l' « *Union Sociale d'Ingénieurs catholiques* » (U. S. I. C.) dont beaucoup de ces ingénieurs font partie).

Les Comités des diverses écoles, avec l'aide des correspondants régionaux, ont organisé *cent vingt-deux* réunions pascales en France et même à l'étranger.

Ces données précises du nombre des « *signataires* » et des réunions pascales permettent d'apprécier la portée de rayonnement d'un tel apostolat parmi les « scientifiques ».

Et déjà la « vie catholique » en plusieurs de ces écoles ne s'arrête pas à ces manifestations de foi. Elle gagne en profondeur comme en étendue. Des groupes importants de catholiques pratiquants s'y sont formés et réalisent maintes œuvres d'action religieuse et sociale.

C'est de ces groupes qu'ont surgi d'autres traditions, solidement établies maintenant : la tradition de l'*Adoration du Saint Sacrement* au Sacré-Cœur de Montmartre, la tradition des « *Retraites fermées* » de trois jours où vont se retremper les forces surnaturelles de ces âmes de grande bonne volonté, la tradition des collaborations très actives à toutes les œuvres d'action sociale et religieuse qui s'offrent à leur activité : Association Catholique de la Jeunesse française, Groupement professionnel tel que l'U. S. I. C. (Union Sociale d'Ingénieurs Catholiques), Conférences de Saint-Vincent de Paul, Patronages, Cercles d'études religieuses et sociales, Conférences d'apologétique, Conférenciers-Populaires qui vont parler au peuple de religion en réunion publique ; et depuis quelques mois ils forment le premier et le plus fort contingent des 80 adhérents du début de cette féconde organisation des Escouades de Catéchistes-Volontaires enseignant le catéchisme aux adultes.

L'apostolat s'exerce activement en ces milieux de « scientifiques » où les caractères habitués à l'effort sont prêts aux sacrifices de temps et de peine en visant à mieux faire pour eux et pour leurs camarades.

Leur zèle déborde même le cadre de leurs écoles et voici qu'à leur exemple, parfois à leur instigation, d'autres écoles fondent la tradition des messes pascales.

De plus en plus vraiment s'avive entre ces camarades

d'écoles ce zèle pour l'action religieuse et sociale dont l'intensité croît avec la quantité des participants.

C'est à juste titre que S. Em. le Cardinal de Paris, dans une letre aux présidents des Comités, a bien voulu en souligner par ses encouragements les progrès incessants et les garanties d'avenir. »

H. D., dans *La Vie catholique*, 11 avril 1925 Voir aussi *La Semaine religieuse de Paris*, 18 avril 1925.

Les progrès de l'Eglise aux Etats-Unis d'Amérique

Mgr Quinn, directeur national de l'Association de la Propagation de la Foi, a publié une carte montrant les progrès de l'Eglise dans son pays, pendant cent ans, de 1822 à 1922.

Nous en extrayons la table suivante :

Années.	Nombre de diocèses	Nombre de prêtres	Population catholique
1822.....	9	78	600.000
1832.....	11	248	1.000.000
1842.....	16	562	1.300.000
1852.....	32	1.421	1.600.000
1862.....	43	2.284	2.000.000
1872.....	56	4.184	4.829.900
1882.....	63	6.438	6.370.858
1892.....	80	9.067	8.647.221
1902.....	87	11.986	10.759.330
1912.....	98	17.608	15.019.074
1922.....	103	21.164	17.616.676

Durant ces cent ans, les diocèses des Etats-Unis ont fourni 12.186.921,39 dollars à l'Association de la Propagation de la Foi et l'Association a donné aux diocèses 7.020.974,27 dollars aux diocèses. La contribution des diocèses en 1924 constitue un record : 1.885.681,99 dollars.

Cette carte, qui est magnifique, a été faite pour l'exposition missionnaire du Vatican.

The Universe, 27 mars 1925.

Un bon critérium pour juger de l'accroissement de l'Eglise aux Etats-Unis, c'est la création au cours de la dernière année de 138 nouvelles paroisses et l'ouverture de 144 écoles paroissiales. Le nombre des prêtres s'est élevé

de 538 unités et celui des séminaristes de 2.017. On compte maintenant 120 séminaires, tandis que l'année précédente il n'y en avait que 105.

America, 11 avril 1925.

Bibliographie

JEAN DORVAL, *L'Eternelle Conquérante*. Roman, 1 vol. 206 p., Paris, Beauchesne, 1925. 8 fr.

L'Eternelle Conquérante, c'est Rome, Rome fascinatrice avec ses monuments, ses souvenirs antiques et chrétiens, sa campagne et ses horizons, ses admirables fêtes chrétiennes, son catholicisme vainqueur. Dans ce roman, elle conquiert deux grandes âmes, Roger Brichard et Pierre Desmasures. Avec un art nuancé de psychologue averti, l'auteur nous fait parcourir le chemin suivi par Roger dans son ascension vers la pleine lumière de la vérité catholique. Il est ramené à Dieu et à l'Eglise par l'histoire, cette *magistra vitae*, par la bienfaisance du catholicisme, par les cérémonies grandioses de Saint-Pierre de Rome, par la charité chrétienne, par la grâce finalement triomphante, par Rome enfin. L'abbé Barel est, avec Rome, l'instrument visible de cette conversion.

L'auteur, qui se cache peut-être sous les traits de l'abbé, se révèle un historien de race, capable d'érudition précise et plus encore de larges tableaux d'ensemble, car « l'analyse tue, mais la synthèse vivifie ». Il est tour à tour apologiste, historien, philosophe, canoniste, toujours apôtre. Que de vérités il enseigne, avec maîtrise et aisance, que d'objections il renverse, par exemple celles que l'ignorance oppose aux Congrégations romaines[1]; si bien que le roman est un excellent livre d'apologétique.

Et cependant il reste un livre charmant, qu'on ne peut plus quitter quand une fois on en a commencé la lecture. Une très pure histoire d'amour vient se mêler discrètement à la trame du récit et achève de donner au roman une séduction irrésistible. Ce livre qui parle si bien de Rome, l'éternelle conquérante, sera conquérant comme Elle.

1. A la page 111, une note serait opportune pour indiquer que désormais, depuis le décret « *Ne temere* » et le Code de droit canonique, ce n'est plus la présence du Curé du domicile ou du quasi-domicile de l'un des deux contractants, qui est requise pour la validité du mariage, mais la présence du Curé ou de l'Ordinaire du lieu où se célèbre le mariage, ou du délégué de l'un ou de l'autre. Des notes semblables, indiquant les changements de législation survenus depuis l'époque où s'est déroulé le roman, sont insérées ailleurs dans le livre. Celle-ci trouvera sa place dans une des prochaines éditions que le succès du livre nécessitera certainement.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

REVUE APOLOGÉTIQUE

L'apologétique et l'Histoire des Religions

Dès sa première année, la *Revue pratique d'Apologétique* s'est occupée des rapports de l'Histoire des Religions avec l'Apologétique. Depuis, des chroniques intéressantes de cette histoire y ont été données d'où les préoccupations apologétiques n'étaient pas absentes, et elle eut la primeur de quelques-uns des chapitres les plus intéressants de cette excellente histoire des religions que fut *Christus*. Notre dessein n'est pas de contredire (au moins pour les grandes lignes), encore moins de redire ce qui a déjà été dit en ces différents articles. La Revue avait raison de faire une part à l'Histoire des Religions. C'est une discipline dont il est si facile d'abuser contre la Foi qu'une revue apologétique, dont le devoir est d'être actuelle, ne peut s'en désintéresser. Mais la vogue dont ont joui ces études relativement récentes a eu son contrecoup sur la composition de plus d'un cours d'apologétique et de plus d'un traité théologique de *Vera Religione*. L'usage, non pas universel encore, mais trop général déjà, s'est introduit depuis vingt ans, de faire une place plus ou moins grande à cette histoire des Religions aux premières pages de ces guides pour la marche vers la foi catholique que l'on dit être les manuels d'apologétique.

L'homme doit être religieux. C'est la première des grandes thèses qui déduites les unes des autres conduiront à la conclusion finale : Hors de l'Eglise point de salut. L'homme doit être religieux. Et parmi les raisons qu'on en donne se trouve celle-ci : que le genre humain dans son ensemble a besoin de religion. Et la preuve en est qu'il a partout et toujours été religieux. Et à l'appui de cette assertion vient l'exposé plus ou moins sommaire, des différentes religions qui de l'homme préhistorique des cavernes, jusqu'au primitif actuel de l'Océanie, en passant par

Confucius, Bouddha, Moyse, Apollon, Jupiter, Odin, Teutathès et Mahomet se sont partagé le genre humain. Cette étude descriptive plus ou moins longue suivant les auteurs, et les explications philosophico-scientifiques qui nécessairement les suivent, pour amener la conclusion apologétique, sont-elles bien à leur place au début d'un traité d'Apologétique ou d'un cours de Théologie ? Le but des présentes pages est, tout simplement et sans ambages, de *montrer que non.* Autant l'Histoire des Religions étudiée pour elle-même est intéressante, autant elle est utile au Catholique déjà ferme dans sa foi, déjà bien instruit et du contenu et de l'autorité de sa religion, autant elle est inutile et même dangereuse si l'on essaie de la présenter comme l'une des premières étapes nécessaires à franchir de l'*Apologétique-découverte.*

D'où les deux parties de cette minime étude :

1° Dangers de l'Histoire des Religions pour le penseur qui cherche à se frayer un chemin vers la vérité à travers les différentes formes de pensée ou de vie religieuse actuellement ou jadis en usage ;

2° Services que l'Histoire des Religions peut rendre au Catholique averti.

I

Au point de départ de l'apologétique-découverte, l'état d'esprit requis c'est le doute, doute méthodique, doute apparent, doute simulé si vous le voulez, mais un doute cependant qui doit avoir au paraître avoir ses exigences logiques sous peine de s'anéantir lui-même. Une religion est-elle nécessaire à l'homme ? et en cas de réponse affirmative quelle sera cette religion ? C'est la question à laquelle il faut répondre, et répondre sans tourner en un cercle vicieux, sans faire de pétition de principe. Les raisonnements et jugements qui conduisent à la réponse ne doivent pas, pour être valables, présupposer la réponse, encore moins se justifier par elle ou s'appuyer sur elle. Et c'est dans cet état d'esprit volontairement critique, méthodiquement défiant que l'on est invité à regarder toutes les religions d'autrefois et d'aujourd'hui, toutes les religions d'Europe et du vieux continent, toutes les religions d'Amérique et des îles extra-continentales, pour voir si de cette étude ne sortira pas cette conclusion

que l'homme pour être homme a besoin d'une religion et conséquemment doit en avoir une. La question posée, c'est la question de la valeur même et de la légitimité du sentiment religieux. Faut-il le prendre au sérieux ? faut il au contraire s'en défier et peut-être ensuite chercher à l'étouffer ? L'on ne sait encore si la religion dont cette enquête nous montrera peut-être que nous avons besoin, sera l'éclosion du sentiment religieux dirigé par la seule raison, ou si elle ne viendra pas d'une raison supérieure qui, prise de pitié pour la nôtre, nous apporterait la lumière dont nous avons besoin pour tirer des impulsions de notre sentiment religieux le meilleur parti possible. Il est bien à craindre que l'étude même très sommaire de l'Histoire des Religions entreprise dans cet état d'esprit, aboutisse à un résultat tout différent de celui qu'on en escomptait.

Je vois deux dangers dans cette étude entreprise à ce moment-là. D'abord la vue de ce qu'il y a de bas, de puéril, de mesquin, de contradictoire, d'immoral même dans plusieurs de ces religions ne sera-t-elle pas un vrai scandale ? Ne fera-t-elle pas dire trop souvent : Si la religion c'est cela, à quoi bon la religion ? Si le sentiment religieux se satisfait, se peut satisfaire de la sorte, c'est un sentiment maladif. Si la religion est universelle, c'est à la façon de la maladie et des misères de toutes sortes contre lesquelles l'homme combat, et dont il cherche à s'affranchir. Au lieu d'aboutir à cette conclusion que la religion est utile et nécessaire parce que universelle, c'est une impression tout à fait contraire que l'on s'expose à faire surgir du fond de beaucoup de consciences chez ceux qui ne sont pas déjà d'avance bien informés. Loin de faire prendre au sérieux la question religieuse, cette étude historique ainsi mal placée peut, au contraire, en détourner.

Cette étude, faite en cet endroit de l'apologétique, au moment même où l'on met en question ou paraît mettre en question la valeur du Christianisme et du Catholicisme, présente un autre danger. A supposer qu'elle n'empêche pas de prendre au sérieux les questions religieuses, elle peut être préjudiciable aux conclusions finales de toute l'apologétique. Si le Christianisme, si le Catholicisme surtout, dans ce défilé des Religions se montre à nous comme revêtu d'une certaine supériorité, il se montre aussi comme ayant avec les autres cultes et les autres doctrines beaucoup de ressemblances, beaucoup de points communs qui,

à ce moment-là, étant donné l'état d'esprit où l'on doit être, frappent plus que les différences. Les différences s'atténuent et s'amoindrissent; notre doute méthodique lui-même nous met en garde contre elles. Est-ce que, par hasard, notre foi, cette foi dont nous venons de mettre en question la valeur ne nous pousserait pas à grossir ces différences ? Instinctivement, par réaction, nous sommes en défiance contre cette influence possible de notre foi, et par le jeu même de notre méthode les différences ont une tendance à disparaître, à ne pas être prises en considération. Les ressemblances, au contraire, nous frappent, et nous en venons facilement à nous demander si toutes ces formes religieuses, chrétiennes ou non, ne devraient pas être mises sur une même ligne. Elle n'ont pas toutes la même valeur, c'est évident, mais ne serait-ce pas simple affaire de degré ? Pourquoi ne pourraient-elles pas avoir même origine ? Tel est le second danger.

Et, pour que l'Histoire des Religions aboutisse à ce double résultat néfaste, il n'est pas nécessaire qu'on l'étudie dans un manuel comme celui de Salomon Reinach. Sans doute, un lecteur d'Orpheus, pour peu qu'avant sa lecture, il soit encore hésitant dans la foi, pour peu qu'il ne soit pas suffisamment instruit, aboutira presque infailliblement à ce scepticisme religieux dont nous venons de signaler le danger : mais encore cette étude de l'Histoire des Religions entreprise sous la conduite d'un guide plus impartial, présente toujours des dangers du même genre, pour quiconque vient méthodiquement de faire abstraction de sa foi. pour quiconque, par le jeu nécessaire de la méthode, se met en garde contre les jugements que sa foi pourrait lui inspirer. Placer cette étude au début de l'Apologétique. en faire comme un lointain et premier acheminement vers le Christianisme ou le Catholicisme n'est pas de bonne méthode. Cela ne peut se justifier en raison. Cela ne peut être que le résultat d'une illusion provenant d'un regard trop superficiel ou le fruit malheureux d'un engouement excessif pour cette discipline séduisante et relativement nouvelle qu'est l'Histoire des Religions.

Tout récemment (fin de 1924), un nouveau manuel de théologie dogmatique, dont l'auteur paraît plus préoccupé de faire du solide que de suivre la mode, consacre au début de son Traité de *Vera Religione* une page et demie à l'Histoire des Religions. C'est beaucoup moins, dix fois moins que tel ou tel autre. En soi, c'est encore trop, le

progrès eût été plus réel si cet argument pour démontrer la nécessité d'une religion avait entièrement disparu. Si peu qu'il y ait, il y a encore assez, surtout dans les huit lignes de références bibliographiques, pour orienter les étudiants qui commencent leur apologétique et leur théologie vers des lectures plus développées, qui seraient à ce moment-là dangereuses.

II

Ce n'est pas à dire pourtant que l'Histoire des Religions ne puisse et ne doive avoir aucun rapport avec l'Apologétique. L'apologiste qui s'est sérieusement justifié sa foi, qui est établi maintenant sur un terrain solide au double point de vue de la foi et de la raison, qui n'est ni paralysé, ni gêné par un doute méthodique, qui n'a plus de raison d'être, peut utilement jeter les yeux et arrêter son attention autant qu'il le voudra sur l'Histoire des Religions. Il sait qu'une religion est absolument indispensable à l'homme; il sait même quelle forme précise cette religion doit revêtir pour le mettre en règle avec sa conscience et avec Dieu; il sait que la religion Judéo-Chrétienne, sous sa forme définitive du Catholicisme romain vient seule de Dieu, seule enseigne au nom de Dieu et avec les garanties d'infaillibilité que Dieu a bien voulu lui donner, seule enfin commande au nom de Dieu. Il peut maintenant, sans être exposé à se laisser séduire, écouter les prétendus prophètes des autres religions. Il peut étudier sans crainte leur histoire, les voir à l'œuvre. Pour bien apprécier leurs dires, pour juger leurs actes, il n'a pas uniquement sa raison, sa raison faite pour le vrai, mais cependant faillible, sa raison anxieuse, inquiète de savoir s'il faut marcher seul ou se confier à quelque surnaturel. Sa raison est élevée, fortifiée, guidée maintenant par sa foi et par une foi éprouvée et rationnellement justifiée. Il peut se butter encore à des difficultés de croire, mais sa foi est assez sûre d'elle-même pour qu'il n'ait pas à craindre des retours en arrière. Là où le chercheur, l'apologiste au début de son enquête pouvait courir de sérieux dangers, lui ne pourra que trouver un supplément de lumière qui n'est pas négligeable.

D'abord l'étude de l'Histoire des Religions lui pourra fournir comme une contre-épreuve de la démonstration

rationnelle de sa foi qu'il vient d'établir. Dans le Christianisme, dans le catholicisme, il possède et sait pertinemment posséder la religion venue du Ciel, et seule venue du Ciel. Les autres, celles dont il étudie maintenant l'histoire sont, au contraire, l'éclosion du sentiment religieux abandonné à lui-même, ou déformé par les multiples passions humaines au milieu desquelles il a dû porter ses fruits. L'Histoire des Religions par les contradictions, les erreurs évidentes, les croyances absurdes, les pratiques dégradantes, les rites ridicules dont elle lui donne souvent le spectacle, lui fait toucher du doigt le besoin de cette intervention divine qu'il sait avoir eu lieu dans le Christianisme. Loin de se laisser scandaliser, loin d'être exposé à conclure, comme le chercheur inquiet, à la futilité, à la vanité du sentiment qui se manifeste si misérablement, il remercie Dieu davantage de n'avoir pas abandonné le genre humain à son triste sort. Il n'est pas déconcerté, il n'est même pas surpris par les insuffisances qu'il trouve dans les doctrines, les pratiques ou les rites de ces religions du dehors. C'est normal à son avis, puisque après tout, elles ne sont que des contrefaçons voulues ou inconscientes, et inégalement réussies de ce grand œuvre auquel il faut nécessairement que Dieu mette la main pour qu'il ne soit pas raté. Contrefaçons inégalement heureuses de la seule religion vraiment divine, on comprend qu'elles aient avec leur modèle de nombreuses ressemblances. Le Catholicisme qui, sous sa forme primitive, remonte jusqu'à l'origine de l'homme a, plus ou moins immédiatement, fait sentir son influence sur les autres doctrines, sur les autres cultes et sur les autres législations. Des emprunts voulus ou non lui ont été faits. C'était inévitable. Et puis, là même où il n'y eut pas d'emprunt proprement dit, est-il étonnant qu'abandonnée à elle-même, la raison humaine, reflet imparfait, mais reflet réel de la raison divine, ait pu seule, sans le secours surnaturel de Dieu, produire une œuvre qui ne ressemble que de loin, mais qui ressemble un peu cependant, à l'œuvre même de Dieu ? Dieu pour faire sa religion a utilisé ce qu'il y avait de meilleur dans le cœur et l'esprit de l'homme. Est-il surprenant qu'abandonné à lui-même, conduit par son cœur et sa raison il ait essayé de marcher dans les mêmes voies où Dieu devait le conduire ? L'Histoire des Religions, par le double spectacle qu'elle nous donne de ce qu'il y a de bon et de ce qu'il y a de mauvais dans les religions non

chrétiennes, peut avoir pour le croyant instruit déjà, la valeur d'une contre-épreuve.

Seconde raison de l'étudier : Elle peut permettre à l'apologiste, devenu historien de son christianisme, de rendre compte plus complètement de multiples modalités secondaires de la doctrine ou du culte chrétien. Chacun sait, même pour l'avoir lu dans la Revue, qu'il est des formules de Saint Paul qui se comprennent mieux quand l'étude des religions à mystères en a donné la clef. Ce n'est pas que Saint Paul ait subi leur influence doctrinale, mais il y a chez lui des mots qui sont des allusions voulues à ces mystères qu'il condamne. Il est des détails de Liturgie, il est des choix de dates pour les fêtes ou cérémonies chrétiennes, qui ne s'expliquent bien que par l'histoire du mithriacisme, ou de telle autre forme de paganisme répandue dans l'Empire. Il est dans la législation mosaïque, des détails nombreux sur lesquels une connaissance plus complète des religions sémitiques ou des législations circonvoisines, a jeté une lumière nouvelle. Inutile de reprendre ici en sous-œuvre même les conclusions des études nombreuses et sérieuses faites sur cette matière depuis moins d'un demi-siècle. Les lecteurs de la Revue apologétique et du dictionnaire apologétique de la foi connaissent au moins les travaux de Mangenot, Jacquier et des Pères Lagrange et Allo. Au croyant, à l'exégète, au canoniste, à l'historien, au liturgiste, l'Histoire des Religions fournit l'explication d'une foule de petits détails religieux dont l'origine reste sans elle inconnue.

Cette influence n'est plus niée aujourd'hui. On a plutôt une tendance à l'exagérer. Des historiens très connus ont voulu expliquer tout le Christianisme, tout l'essentiel du Christianisme, par l'influence sur Saint Paul, ou sur d'autres, de ces religions d'à-côté. Les études attentives, détaillées de chacun de ces cultes d'où serait sorti le Christianisme, permettent au croyant de maintenir, même sur le terrain scientifique, les positions qu'on lui conteste. C'est encore de l'apologétique qu'il fait alors, mais de l'apologétique défensive. C'est sur ce terrain surtout que les deux disciplines se rencontrent de nos jours. Mais dans ces rencontres, il n'est pas question de chercher dans l'Histoire des Religions un motif positif, même éloigné de crédibilité. Il s'agit de montrer seulement qu'elle ne nous fournit aucune raison de ne pas croire. Il ne s'agit pas de s'acheminer par elle vers la foi catholique, il s'agit de ré-

pondre aux prétentions de certains de ses protagonistes qui voudraient, par elle, nous détacher de la foi. Il est bien évident qu'étudiée dans cet esprit et pour cette fin, l'Histoire des Religions ne serait pas à sa place au début d'un cours d'apologétique ou d'un traité de *Vera Religione.*

*
* *

Il nous est permis de conclure que l'Histoire des Religions, si importante, si intéressante qu'en soit l'étude, n'appartient d'aucune façon aux préambules de l'apologétique. Tout au plus pourrait-elle en être un supplément ou un appendice. Disons plutôt qu'elle ouvre un vaste domaine à l'apologétique improprement dite, à l'apologétique défensive surtout. Elle est hors de saison dans une étude raisonnée des motifs de crédibilité, quelle que soit, d'ailleurs, l'idée que l'on se fasse de cette apologétique proprement dite.

Dans la conception de l'*apologétique simple justification* de la foi, que nous avons jadis proposée aux lecteurs de la Revue[1], la question de la place à faire à l'Histoire des Religions ne se pose même pas. D'emblée on se trouve en face du Christianisme ou du Catholicisme à justifier. Après avoir exposé les raisons de croire à son origine divine, on en déduit son caractère universellement obligatoire. C'est ainsi que procède le P. Garrigou-Lagrange dans son traité : *De Revelatione per Ecclesiam Catholicam proposita.* Comme il s'agit du caractère obligatoire du Christianisme, la seule vraie religion, et non du caractère obligatoire d'une religion en général et dans l'abstrait, on n'a pas et on ne peut pas avoir l'idée de l'étayer sur une revue, si sommaire qu'elle soit, de l'Histoire des Religions. Les paroles de N.S. appuyées par ses miracles suffisent à la preuve.

En somme, l'introduction de l'Histoire des Religions dans les cours d'apologétique ou dans les traités de la Vraie religion n'a pas été un progrès *réel.* Elle présente de sérieux dangers. Elle expose même à un résultat tout opposé à celui que l'on cherchait. Elle est une faute de méthode. La tactique de nos adversaires aurait pu ici — comme en d'autres matières — nous mettre sur la voie de ce que nous avons à faire et à ne pas faire. Salomon

1. Tome XXVII, p. 481.

Reinach, et ceux qui partagent ses idées religieuses (je veux dire ses idées sur la religion) regrettent que l'Histoire des Religions en honneur dans les facultés et autres établissements d'enseignement supérieur ne soit pas plus généralisée dans l'enseignement secondaire[1]. L'Histoire des Religions étant une œuvre de libération des consciences, il en faut, d'après lui, faire bénéficier autant que possible tout le monde. Sachons comprendre : Pour des esprits novices, insuffisamment préparés, comme le sont les enfants des collèges, comme le sont les séminaristes qui étudient l'apologétique et ignorent encore la théologie, l'Histoire des Religions servirait plus la cause chère à Salomon Reinach qu'elle ne profiterait à la foi Catholique. Sans attacher à cette dernière observation plus d'importance qu'elle n'en mérite, il est permis d'y voir une confirmation de la conclusion à laquelle nous arrivions déjà par d'autres voies. Il y a des progrès qui ne sont qu'apparents; multiplier les arguments n'est pas toujours fortifier la thèse.

Victor Lenoir.

1. Orpheus (conclusion et introduction).

AUX PARENTS

LES

VICES ACTUELS

de l'Education familiale

par

Mgr GRENTE, Évêque du Mans

1 vol. in-8° Couronne 6 fr. — Franco 6.60

— Edition sur papier Lafuma 10 fr. —

Gabriel BEAUCHESNE, 117 Rue de Rennes, PARIS

Importance sociale de la Neurologie infantile

dans le domaine de la prophylaxie mentale

La prophylaxie mentale a pris, ces dernières années, en médecine sociale, une importance de premier rang ; elle le doit au souci, chaque jour grandissant, de ses conséquences économiques, professionnelles, morales, religieuses même, puisqu'elle a pour objet de prévenir l'éclosion des troubles psychopathiques, et de mettre l'âme du sujet — aussi bien que la Société — à l'abri de leur influence nocive

En étudiant ici, dans une série d'articles récents[1] la portée médico-sociologique de la Neurologie infantile, nous avons eu en vue principalement l'intérêt de l'enfant, son éducation, ses troubles de caractère, ses réactions en société, son orientation dans la vie. Plus général est le point de vue de la prophylaxie mentale, parce qu'il intéresse tous les âges de l'existence humaine, toutes les activités, tous les milieux sociaux ; et c'est dans cette œuvre de médecine préventive, à définir d'abord en son ensemble, que nous voudrions marquer la place très importante de la neuropsychiâtrie infantile ou psychopédiâtrie.

*
* *

Qu'est-ce que la prophylaxie mentale ?

De même qu'il existe une lutte sociale contre la tuberculose devenue efficace surtout depuis qu'on ne

1. *Revue Apologétique*, du 15 août 1923 au 15 janvier 1925.

se contente plus d'ouvrir au phtisique les portes d'un service d'hôpital où il meure, mais qu'on atteint par des soins préventifs les candidats à la phtisie, de même il y a une prophylaxie de la folie — le préjugé de la tenir pour un mal inévitable et incurable ayant vécu — et c'est là une préoccupation nouvelle de la médecine préventive, médecine plus économique que l'ancienne dans son offensive *contre les causes* de la maladie *plutôt que contre les maladies* mêmes. Quand il s'agit des troubles mentaux, qui touchent de si près à l'âme, quel intérêt n'y aurait il pas — au point de vue spirituel autant que terrestre — à devenir de plus en plus, comme le disait Landouzy, « des empêcheurs avant d'être des guérisseurs » de maladies ? La prophylaxie mentale lutte contre l'apparition des maladies de l'esprit, par le dépistage des cas bénins et par une hygiène particulière des prédispositions psychopathiques. Comment le réalise-t-elle efficacement ?

Jusqu'à ces dernières années, l'assistance et le traitement des malades mentaux n'étaient guère possibles que par l'application de la loi du 30 juin 1838, c'est-à-dire par l'internement. Mais cette loi, inspirée par le grand aliéniste Esquirol, et pleine de précision et de clarté, est sans doute une bonne loi de police et d'assistance à la fois, protégeant la société contre l'aliéné et celui-ci contre lui-même : elle *n'a pas de valeur prophylactique*. De plus, le placement parmi les aliénés offre, dans bien des cas légers ou essentiellement transitoires et curables, quelque chose de coercitif, de vexatoire, de préjudiciable au bon renom et à la fonction sociale du sujet, ce qui incite à n'y recourir qu'en désespoir de cause et à la honte toujours vive des familles. Enfin l'internement, d'emblée et sans discrimination, avec les fous peut aggraver dans quelques cas (confusion mentale, crise émotive, dépression psychique), l'état morbide par la peine que le malade lucide en éprouve.

Aujourd'hui il existe des services libres, où d'une part le traitement de ces malades se fait *par hospi-*

talisation, sans que joue la loi de 1838, mais non à son mépris (car cette loi est encore excellente, et les six propositions de révision, qui ont été discutées au Parlement de 1870 à 1914, n'ont pu aboutir) ; d'autre part des conseils thérapeutiques sont donnés chaque jour aux malades du dehors, en consultations de dispensaire généralement annexées à ces services[1]. Cette cure libre des affections psychonévropathiques, dans la phase des premiers symptômes du mal ou dans le paroxysme d'un accès aigu, confusionnel, toxique ou anxieux, qui ne doit laisser aucune trace de folie après lui, permet d'arriver à temps pour soigner le mal avant qu'il ne s'aggrave, et de le faire discrètement, respectueusement vis-à-vis du malade et de sa famille. Trop de psychopathes, légèrement ou épisodiquement atteints, ont souffert dans le passé d'être situés légalement et en fait parmi les aliénés, d'en conserver au dehors une diminution sociale, et de voir dans l'état actuel de l'opinion publique leur famille en souffrir également.

Dépistage, diagnostic et traitement précoce, respect des légitimes susceptibilités de la famille et de la réputation du malade, voilà ce qu'opère en assistance libre, dégagée des formalités de la loi et des conséquences de l'internement, la prophylaxie mentale. Avec ses progrès réalisés par la création des *Services d'hospitalisation libre* et des *Dispensaires psychiâtriques*, nul n'en peut ignorer maintenant l'existence et l'utilité.

***

Définition et portée sociale de la neuropsychiâtrie infantile

La neurologie, qui chez l'adulte étudie générale-

1. A Paris, signalons les services spéciaux de l'Asile Clinique, de la Salpêtrière, de l'Hôtel-Dieu, et des hôpitaux de la Pitié, de Laribosière, de Saint-Antoine et de Tenon. Il est souhaitable qu'un grand hôpital ou asile catholique offre bientôt à ces malades, avec les mêmes ressources de prophylaxie et de thérapeutique mentales, une atmosphère morale confessionnelle, précieuse surtout dans cette branche de la médecine, où la vie spirituelle de malades, lucides et suggestibles souvent, serait vivement influencée par une psychothérapie chrétienne.

ment des troubles anatomo-cliniques à localisations précises, rencontre chez l'enfant des symptômes physiques et psychiques assez souvent intriqués. D'où la légitimité de ces néologismes : neuropsychiâtrie du jeune âge, ou psycho-pédiâtrie, qui ont l'avantage d'une étymologie claire et parfaite, et qui désignent l'étude des troubles de développement, nerveux et mental surtout, des enfants. Cette étude est à la fois plus spéciale et plus complète que la puériculture, uniquement préoccupée de la croissance corporelle, du poids, de la taille, du régime alimentaire et de l'hygiène, de la jeune plante humaine. Par la psychiâtrie, nous voyons (ce que nos articles ont brièvement exposé dans cette revue) l'éveil de ses idées, de ses sentiments et de tout son être psychique, ses retards ou sa débilité mentale, ses troubles d'humeur ou de caractère, ses réactions antisociales, et ses tendances professionnelles : tout cela appartient à la fois au sociologue, à l'éducateur et au médecin, parce que mieux éclairés ils peuvent et doivent faire, à cette occasion et tandis qu'il en est temps encore, de la prophylaxie mentale.

C'est souvent parce qu'on a négligé l'observation médicale et les soins spéciaux dans le développement psychique des enfants que certaines manifestations morbides de l'adolescence et de l'âge mûr éclatent soudainement comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Tel élève se fait renvoyer d'un internat vers 14 ans pour paresse ou turbulence : pourquoi n'a-t-on pas vérifié à temps que la sécrétion de sa glande thyroïde était insuffisante dans ses premières années, ou que sa turbulence n'est pas autre chose que de l'épilepsie fruste ? Tel apprenti fait une chute mortelle à 15 ans : que ne s'est-on souvenu d'une convulsion maligne à dix-huit mois ou deux ans, qui faisait déjà de lui un candidat à l'épilepsie ? Inutile de multiplier les exemples. Il faudrait que dès l'âge de 3 à 7 ans tout enfant ait sa fiche neurologique dressée, portant mention des étapes et des incidents morbides de sa croissance : poussée dentaire,

établissement de la marche et du langage, convulsions, délire fébrile, frayeurs nocturnes, précocité ou retard neuropsychique[1], arriération mentale, etc. Quelle économie de ressources à réaliser préventivement, dans la vie familiale, dans la vie scolaire, dans la vie professionnelle, grâce au pronostic établi de bonne heure et aux soins institués par la psychopédiâtrie, qui constituent ainsi comme un premier acte — et le plus efficace parce que le plus précoce — de la prophylaxie mentale !

De l'étranger nous arrivent parfois les échos d'une étude plus expérimentale et plus individuelle de l'enfant à la période scolaire. En Belgique, en Autriche, en Allemagne, à Genève, des instituts spéciaux font des applications pédagogiques plus personnelles, plus adaptées aux aptitudes de chacun, et tendent à réaliser « l'école sur mesure » que souhaite le professeur Claparède, avec classes de perfectionnement pour les déficients[1] et classes particulières pour les mieux doués .Mais ces applications mêmes viennent tard, à un âge où l'enfant a subi les influences familiales et sociales qui déforment les données du problème. Il est bon sans doute, durant toute la vie scolaire, de suivre de près les tendances imaginatives, hystériques, émotives, paranoïaques, perverses quelquefois, de certains enfants ; ce n'est pas néanmoins à douze ou à quinze ans que l'enfant doit être étudié neurologiquement, ni que l'on voit se construire son édifice psychique, c'est entre la naissance et trois ans. Le tableau des réactions familiales et scolaires, de la grande enfance ou de la période pubère est toujours sensiblement le même ; la mention des professeurs ne varie guère au livret des notes trimestrielles : « intelligent, pourrait faire mieux ». Pourquoi donc celui ci *fera-t-il mieux* que les autres, deux ou trois ans

1. Cf. Dr Charles Grimbert. *Le Retard simple, généralisé ou électif, des fonctions nerveuses et mentales de l'enfant.* Paris, 1922.

1. Il existe en France des classes de perfectionnement, instituées par la loi du 15 avril 1909; mais elles sont en très petit nombre, et la *Ligue d'hygiène mentale* ne cesse de réclamer une application plus large de cette loi.

plus tard, et abordera-t-il avec succès les grandes écoles? Pourquoi celui-là demeurera-t-il un insuffisant scolaire, avant de devenir un insuffisant social ? La psychopédiâtrie nous l'aurait sans doute laissé entrevoir, au cours des sept premières années de l'enfant, si l'on s'était arrêté à l'examen de son développement nerveux, si l'on avait su constater que chez l'un toutes les facultés psychiques se sont établies harmonieusement, et qu'une pointe même de paresse n'en saurait compromettre le rendement, mais que chez l'autre tout s'est développé irrégulièrement, et que, par exemple, la logique personnelle, l'aptitude à comparer et à réfléchir, ont subi un retard considérable sur le développement précoce, brillant, purement *psittacistique*, de son langage. Tout médecin devrait pouvoir constater de bonne heure que chez tel enfant le cerveau, mal nourri, recevant insuffisamment les produits que certaines glandes closes déversent dans l'organisme, ou lésé par une intoxication ou une infection, permettra difficilement une bonne élaboration de la pensée et du mouvement. Par quelle hygiène spéciale rendre moins défectueux un jour le fonctionnement psychologique de ce cerveau ? par quelles interventions amener sa motricité, contemporaine de la naissance, à devenir plus précise et mieux coordonnée ? comment diriger méthodiquement la masse des acquisitions sensorielles vers les centres nerveux supérieurs, pour qu'ils les utilisent, en modifiant et disciplinant la brusquerie des réactions purement réflexes? Voilà ce que la neurologie infantile s'applique à établir précocement ; et, en suppléant par les ressources de sa thérapeutique aux déficiences d'une évolution précaire, elle apporte sa contribution bienfaisante à l'œuvre de prophylaxie mentale. Le souci des parents de mettre bien en train, et de soumettre à la surveillance pure ou aux interventions actives du pédiâtre, le fonctionnement du psychisme de l'enfant, assurera le meilleur rendement professionnel et social de l'adulte, en même temps que la mise en valeur plus aisée de ses qualités morales. Comment con-

cevoir en effet que les principes de l'éthique, que l'amour de son métier, que les devoirs civiques, soient accueillis comme il convient par un cerveau fragile, incapable de discernement, d'initiative ou de maîtrise ? La meilleure éducation, familiale et sociale, demeure un moyen bien faible pour faire germer l'ordre et l'altruisme dans des esprits auxquels des soins essentiels ont manqué.

C'est à l'âge où les conditions biologiques sont les plus favorables, quand le système nerveux de l'enfant est en pleine évolution, que les efforts de la psychopédiâtrie, judicieusement appliqués à la demande des parents et dans les différentes écoles par le médecin soucieux de neurologie infantile, peuvent préparer le meilleur avenir, et diminuent ainsi les lourdes charges de la prophylaxie mentale chez les adultes.

Docteur Charles GRIMBERT.

Le Féminisme et le Vote des Femmes[1]

Le sujet de cette conférence m'a paru indiqué par son actualité. En novembre dernier, un congrès tenu dans notre ville, sous les auspices de Mme Brunschwig, le rappelait encore à notre attention. Mais si je me permets de l'aborder ce soir, c'est avec l'intention de ne pas sortir de mon rôle professionnel et de redire surtout quels principes de philosophie chrétienne dominent la question du féminisme.

On peut, je le sais, traiter cette question de façon plus attrayante : elle prête à des développements éloquents ou humoristiques : on la peut illustrer des beaux portraits de ces « Victorieuses » célébrées par Dora Melegari, — ou simplement de quelques-unes de ces silhouettes de suffragettes, ridicules à souhait et dont, en France, nous aimons à rire.

En m'abstenant de tout cela, je crains de décevoir une partie de mon auditoire... Mon excuse sera qu'il ne faut pas forcer notre talent, — et puis il faut traiter sérieusement une question sérieuse.

Le féminisme est une très vieille chose : les anciens en parlaient déjà sans le nommer : ainsi Platon, Antisthène, Aristophane, qui en a tiré des effets d'une bouffonnerie assez scabreuse... Si le féminisme était une doctrine, même discutée contradictoirement à travers les siècles, de Platon jusqu'à Stuart Mill et d'Aristophane à Mme Brunschwig, il faudrait y voir une philosophie éternelle, *perennis philosophia*. Mais il est difficile de ramener à une unité rationnelle des propos si divers. Nous verrons plutôt dans le féminisme une *tendance ;* comme toute

1. Conférence faite aux Facultés catholiques de Lyon, le 20 février 1925.

tendance, il faut le définir par son but qui est l'*émancipation de la femme.*

Cette tendance s'est justifiée, au cours des âges, par deux sortes de raisons : les unes se présentent comme des revendications contre la législation du moment, — car dans tous les pays tant soit peu civilisés, la législation a subordonné la femme à l'homme dans la société familiale et politique : ne font exception que certains barbares, comme les anciens Germains ou certains sauvages, tels ceux des îles Marianne, tels les Iroquois, chez lesquels le matriarcat familial, et, dans quelque mesure, politique, était la coutume régnante.

D'autres raisons se tirent de la nature même de la femme, qui serait l'égale de l'homme , — et c'est particulièrement sur ce point que le féminisme se trouve en conflit avec la philosophie chrétienne.

Aujourd'hui, cette thèse égalitariste cherche appui dans la conception tout abstraite et philosophique de l'être humain, dont la *Déclaration des Droits de l'Homme* a fait une conception politique. Et comme la *Déclaration* est la charte de la démocratie moderne, il est impossible qu'un démocrate moderne ne soit pas féministe. Voici plus précisément pourquoi : « l' *Homme* » de la Déclaration de 1789, c'est l'être humain réduit à sa nature spécifique : l'animal raisonnable. La possession de cette nature est antérieure à la distinction des sexes, puisque le sexe n'est pas quelque chose d'essentiel à l'individu humain ; c'est une particularité qui ne le constitue pas comme représentant de l'espèce. Donc s'il y a des droits qui appartiennent à « l'homme » (c'est-à-dire à l'espèce humaine), ils appartiennent évidemment à la femme. Or, parmi les « droits de l'homme », il en est un tout à fait propre à l'être raisonnable, c'est le droit de se gouverner lui-même : l'autonomie. M. Barthelemy (p. 8 de son volume sur *le Vote des Femmes*) présente ainsi ce raisonnement : « L'essentiel de l'être raisonnable, c'est qu'il soit gouver-
« né par lui-même et non par d'autres ; or, dans le gou-
« vernement démocratique, tous sont gouvernés par tous ;
« par conséquent, chacun est gouverné par chacun ; en
« sorte que le gouvernement démocratique est le plus con-
« forme à la raison. C'est au nom de ce raisonnement que
« nous avons fait des révolutions et décapité des rois. Ces
« révolutions n'étaient légitimes que si le raisonnement
« était juste. »

Nous verrons qu'il ne l'est pas ; — mais s'il est admis, la conclusion s'impose : il faut être démocrate et féministe : la femme doit voter « comme être humain » — ainsi conclut M. Barthelemy après un minutieux examen de la matière, à la p. 605 de son livre. A cette autorité, ajoutons celle d'un homme d'Etat philosophe, le professeur Mazaryk, déjà connu par ses ouvrages avant de devenir président de la République tchécoslovaque : « La femme pos-« sède le même droit que l'homme à l'indépendance ; elle « n'existe pas plus pour l'homme que l'homme n'existe « pour la femme... La primauté de l'homme sur la fem-« me et les enfants dans la famille doit prendre fin. Le « mouvement féministe est une conséquence de l'esprit « démocratique... et on ne saurait parler d'une question « féminine, pas plus que d'une question masculine... « J'aboutis donc à cette opinion légitime qu'il y a éga-« lité complète entre l'homme et la femme. Je donnerais « volontiers à cette opinion le nom de *démocratisme sexuel*, « par opposition à l'*aristocratisme sexuel* qui se mani-« feste jusqu'à présent dans les anciennes façons de pen-« ser religieuses, sociales et politiques. »

Cette opinion est nettement affirmée. Nous la tenons pour fausse. Constatons d'abord qu'elle ne s'accorde pas avec la doctrine des Pères et Docteurs de l'Eglise, notamment de saint Augustin et de saint Thomas lorsqu'ils commentent ce texte de la Genèse où nous est indiquée l'intention de Dieu dans la création de la femme : il a voulu donner à l'homme « une aide qui lui fût semblable » — *adjutorium sibi simile*. La femme est l'égale de l'homme en tant qu'être de la même espèce, ayant une âme de la même essence et la même destinée. Par contre, elle n'est pas son égale quant à son rôle dans l'ensemble de l'espèce : elle a été créée pour être l'aide de l'homme, suivant le mot de la Genèse, dans la transmission de la vie. Mais comme dit saint Thomas : « La femme vient de l'homme et non l'homme de la femme. » Il fallait que celui-ci eût avec Dieu cette ressemblance d'être le principe de toute son espèce, comme Dieu est le principe de tout l'univers. Il fallait aussi, puisque le couple humain est destiné à former une société stable, que l'homme fût digne d'y rester le chef de la femme « **caput mulieris**[1] ».

Les êtres *simples*, comme l'âme humaine, sont *uns* par

1. Somme Th., I a q. 92, art. II.

l'indivision de leur nature même. Mais les choses *composées*, comme la famille, la société, ne peuvent être *unes* que par la hiérarchie de leurs éléments constitutifs. L'Etat serait livré à l'anarchie, quelle que soit sa constitution, s'il n'avait pas à sa tête un chef : un roi ou un président. De même, la famille manquerait d'unité, elle ne serait pas une réalité qui mérite un nom, si elle n'avait un chef, — un et non pas deux : le père. Donc « le démocratisme sexuel » imaginé par le président Mazaryk est une erreur toute contraire non seulement à la tradition catholique, mais à la nature des choses : en introduisant l'anarchie dans la famille, cette erreur la détruirait et aussi l'individu qui ne peut subsister par lui-même.

Voilà les principes que nous tenons pour vrais et dont on ne peut s'écarter sans errer. Ils ne sont pas « à la mode », mais il suffit qu'ils soient vrais. Il ne peut pas être question de les accommoder au goût du jour, à cet esprit démocratique qu'ils contrarient ou, comme on dit encore, « aux exigences du progrès », car ils conditionnent tout progrès véritable et toute saine appréciation des choses.

On nous dira peut-être qu'une telle intransigeance à propos d'une question qui touche à la pratique est fâcheuse parce qu'elle nous condamne au rôle de Cassandre, à n'exercer aucune influence : à quoi sert-il de professer des principes parfaitement périmés, contre lesquels tout le monde pense et agit ? Ne vaudrait-il pas mieux chercher à interpréter les faits que nous avons sous les yeux ? à en tirer parti ? — La réponse est facile : rappeler la vérité, cela sert à ne pas l'oublier au milieu des choses et des gens qui tendent à l'obscurcir. Quant aux faits opposés, l'interprétation en est simple : ce sont des erreurs ou des fautes.

Mais vous auriez de ces principes une notion imparfaite, si vous ne remarquiez pas l'importance du rôle qu'ils attribuent à la femme. Ainsi, pour nous arrêter à ce seul aspect de la question, je vous rappellerai que la loi de l'hérédité comporte la transmission des dispositions bonnes ou mauvaises dans la ligne maternelle aussi bien que paternelle ; de sorte que tous les progrès physiques, intellectuels et moraux de la femme, désirables déjà pour son profit personnel, ont aussi un intérêt éventuel pour tous ses descendants, même masculins. Son rôle ici égale celui de l'homme, autant que la science peut le déterminer. On

n'est donc pas féministe quand on prend soin de son développement physique par la pratique des sports, ou de ses talents, par la culture des lettres, des arts ou des sciences.

Il est évident que l'on n'est pas non plus féministe, quand on est obligée de travailler pour vivre et que l'on choisit, parce qu'on en a le goût et le talent, une carrière ordinairement masculine, comme le barreau, la médecine ou l'art de l'ingénieur. Mais on serait féministe si l'on choisissait une carrière de ce genre par désir d'indépendance, renonçant pour la suivre à son rôle normal dans la famille et la société : il y aurait là un orgueil ou un égoïsme que l'on n'excuserait pas en le baptisant féminisme.

Bien entendu, nous ne confondons pas avec ces « vierges fortes » et nous ne prétendons pas assujettir aux règles communes celles qui suivent la vie parfaite du célibat religieux, ni même celles qui, sachant faire de nécessité vertu, sans mari ni enfants, trouvent encore moyen de vivre pour les autres grâce à leurs bonnes œuvres.

Donc, en somme, le féminisme que nous ne pouvons admettre est exclusivement celui qui proclame l'égalité absolue des deux sexes dans la société familiale, civile et politique, « le démocratisme sexuel » du professeur Mazaryk, avec ses conséquences logiques : le vote des femmes et le programme d'émancipation dont nous allons parler.

*
* *

Il importe de préciser d'abord la nature du droit de vote auquel prétendent les féministes. Il ne faut pas le confondre, comme on le fait souvent, avec les droits exercés par les femmes au moyen âge et même jusqu'à la Révolution, dans certaines occasions. On abuse étrangement des textes d'Innocent IV qui enseigne que les droits électoraux appartiennent à toutes les femmes, filles, femmes mariées ou veuves, — et que l'âge de la majorité politique est 14 ans !

Quant aux mineures, leurs tuteurs voteront pour elles !...

Il n'y a pas là ombre de féminisme.

C'est que, en effet, les droits dont il s'agit ne sont pas *personnels*, mais *réels ;* comme l'écrit M. Barthelemy : « Il s'agissait de droits appartenant non à une personne, « mais à une terre, à un fief. Le principe essentiel était

« que le fief ne pouvait être privé de représentation. Quant « au sexe de l'occupant, il disparaissait devant le prin- « cipe précédent. » (Op. cit. p. 116.) Il en était de même pour les femmes électeurs du Tiers-Etat dont les votes sont très fréquents : « Le domaine propre de l'égalité des sexes, « c'étaient ces assemblées qui, sans trop de formalités, le « dimanche, devant le porche de l'église, décidaient des « affaires de la paroisse. Le village était soumis au gou- « vernement direct des intéressés, comme les cantons dé- « mocratiques de la Suisse sont encore gouvernés par des « *Landsgemeinden* » (Ibid.). Malgré le peu de formalités, il fallait encore, pour faire partie de l'assemblée, en avoir le droit, — et ce n'était pas un droit personnel.

Je ne vous citerai, pour faire court, qu'une coutume, celle de saint Savin, dans la région méridionale, très claire sur ce point : « Dans toute cette région, le *jus civi-* « *tatis*, la qualité de membre d'une communauté villa- « geoise, reposait, comme l'indique l'acte de Saint-Savin, « sur le *voisinage*. Le voisinage était un droit réel, insé- « parable de la maison, dépendant d'elle et ne pouvant « être transmis qu'avec son sol. Les femmes, héritières « comme les hommes, devenaient comme eux, chefs de « maison et par conséquent membres de l'assemblée du « village. » (Ibid. p. 118) M. Ferdinand Buisson, qui rappelait déjà en 1910 ces faits bien connus, se garde d'en tirer argument pour incorporer le féminisme à nos traditions nationales : « De là, dit-il, au droit de la personne « humaine considérée comme identique dans les deux « sexes, il y a un abîme, que l'ancien régime n'a jamais « songé à franchir... C'est de la révolution qu'il faut da- « ter les premières revendications expresses en faveur de « la représentation féminine ou suivant le mot du temps. « de l'égalité des sexes. » (Le Vote des Femmes, p. 11.)

Cela est évident ; comment l'ancien régime aurait-il songé à accorder aux sujettes un droit qu'il n'attribuait nullement aux sujets ? Car il s'agit dans les revendications féministes révolutionnaires d'un droit proprement souverain, réclamé au nom de l'autonomie de tout être libre et raisonnable : l'électeur, par ses votes, participe à l'acte suprême de la souveraineté, l'élaboration des lois. Il est à la fois l'auteur et le sujet de la loi, selon la formule kantienne de l'autonomie, qui est celle même de la démocratie moderne.

S'il ne s'agissait que de participer à des fonctions d'ad-

ministration, la collaboration des femmes nous semblerait très admissible, parce qu'elle ne les appellerait pas au partage de la souveraineté : ainsi il peut être utile que les femmes professeurs ou institutrices votent pour l'élection de certains conseils universitaires, les travailleuses, pour les Conseils du travail et les Conseils de prud'hommes, les commerçantes, pour les tribunaux et Chambres de commerce.

Il est vrai que, s'autorisant de ces précédents, on dit, comme M. Buisson (p. 44 de son *Vote des Femmes*) : « Si l'électorat universitaire est dû aux femmes enseignantes, l'électorat commercial aux femmes commerçantes, l'électorat ouvrier aux femmes ouvrières, comment refuser à la femme qui paie les contributions municipales et nationales les droits électoraux correspondants ? C'est à cette assimilation très simple, très claire et très forte que se réduit l'argumentation des sociétés qui soutiennent la cause des droits électoraux des femmes. »

Cette assimilation nous paraît trop simple, en effet, et inacceptable : on ne peut assimiler les fonctions spéciales et subordonnées de ces organes professionnels, administratifs ou judiciaires à la fonction législative et souveraine. D'ailleurs l'argument ne vaut rien, du point de vue démocratique : ce n'est pas le fait de payer l'impôt qui confère le droit de vote.

Le seul argument valable démocratiquement est celui-ci : on a voulu que la loi fût l'œuvre de tous sans exception, — et, contrairement a ce principe, on a excepté les femmes. Voilà, démocratiquement, le mal. La question n'est que de savoir si, avec la collaboration des femmes, la loi sera une plus fidèle « expression de la volonté générale » suivant la définition de l'art. 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme. Il est évident que, cette définition admise, on doit aux femmes le droit de suffrage le plus complet.

Tel est donc, en principe, le féminisme authentique : il proclame que la femme est l'égale de l'homme dans la famille et dans la cité ; il revendique pour elle tous les droits politiques qu'exercent les hommes. Ce féminisme est essentiellement démocratique, c'est-à-dire lié aux conceptions démocratiques de la personne humaine et de la loi, — conceptions mises par Kant à la base de sa morale.

Ces conclusions peuvent sembler un peu trop théoriques. Mais l'histoire du féminisme prouve ce que nous

venons de dire des rapports du féminisme avec la démocratie et la révolution. Seulement, pour s'en informer, il ne suffit pas de lire les petits livres agréables que signent de jeunes féministes et préfacent d'illustres catholiques sociaux ou démocrates chrétiens. Il faut lire les penseurs de l'Ecole : Poulain de la Barre, Condorcet, Stuart Mill, Saint-Simon, Cabet, Leroux, Fourrier, — ou des ouvrages contemporains comme celui de M. Ferdinand Buisson sur le *Vote des Femmes*, dans l'*Encyclopédie parlementaire*, ou celui du professeur Joseph Barthelemy, qui expose, sous le même titre, son cours à l'Ecole des Sciences Politiques.

Celui-ci conclut ainsi une longue et impartiale enquête : « Tous les féministes ne sont pas socialistes, mais pres- « que tous les socialistes sont féministes » et « d'une ma- « nière générale, le suffrage des femmes et un article des « partis avancés » (Ibid. p. 176-7.).

S'il y a des féministes catholiques. — comme des socialistes chrétiens, — c'est parce qu'il se trouve toujours des gens bien intentionnés, possédés à la fois du désir d'exercer une influence chrétienne sur leurs contemporains et de la crainte de n'y pas arriver sans accepter les nouveautés qui séduisent un moment les esprits.

Mais l'idée d'utiliser le féminisme pour des fins spéciales n'est pas venue qu'à des écrivains bien intentionnés comme furent au XVIII[e] siècle l'Abbé de Saint Pierre, le P. Caffiaux ou l'Abbé de la Porte : les francs-maçons y ont songé et y songent encore aujourd'hui beaucoup plus que nous, car ils trouveraient sans doute, dans le triomphe de ses revendications, plus de profit que n'en trouverait la cause catholique. Il est très important de le noter pour comprendre dans quel esprit est poursuivie aujourd'hui l'attribution aux femmes du droit de suffrage.

Le mouvement actuel n'est pas dirigé principalement par des femmes : ce parti a ses militants, ses orateurs, son groupe parlementaire que préside M. Justin Godart. Et ceux qui parlent ne sont que l'écho de ceux qui pensent, comme ce président Mazaryck, déjà cité. Or, ceux-ci ne sont rien moins que des catholiques ; il y a même toute apparence que ce sont des francs-maçons. La démonstration n'en est pas très aisée à faire parce que le travail des Loges est toujours occulte et leurs intentions véritables, tenues secrètes : il faut attendre que les faits les traduisent. Mais les documents publiés, pour autant

qu'on peut s'y fier, ne laissent aucun doute à cet égard : en voici trois qui me dispenseront d'en citer d'autres : « Pour détruire le catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme, écrit vers 1830 un membre de la Haute-Vente, ... mais puisque nous ne pouvons la supprimer, corrompons-la[1] ». En 1878, le F.·. de Heredia, de la Loge l'Etoile Polaire, écrivait à son tour : « Ce que la « Franc-Maçonnerie veut conquérir avant tout, c'est la fem· « me, parce qu'elle est la dernière forteresse que l'esprit « d'obscurantisme oppose au progrès humain[2] ». Enfin, ce passage d'un rapport présenté à la Loge du Mont Sinaï[3] · « Pour triompher de l'influence exercée sur un grand « nombre d'entre elles par les ministres de la religion, « c'est encore la liberté politique qui vaudra le mieux. « Oui, elles ne seront soustraites à la domination exclusi- « ve du confessionnal, que si vous laissez pénétrer d'un « seul coup dans leurs âmes cloîtrées, le grand jour des « idées modernes. »

Le féminisme maçonnique a donc un programme : chasser le catholicisme de l'âme féminine où il semble avoir toujours trouvé un refuge au milieu des persécutions ou de l'indifférence : tandis que les hommes subissaient au XIXe siècle l'influence des idées irréligieuses répandues au nom de la science, les femmes, excipant de leur ignorance, demeuraient en général croyantes ; tandis que les hommes entraient aisément dans les Loges, les femmes respectaient les défenses de l'Eglise. A part les juives et les protestantes, qui font ce qu'elles veulent, seules, quelques intellectuelles, raisonnant à peu près comme la petite chèvre de M. Seguin, s'égaraient dans le faible groupe des sœurs-maçonnes. Pour atteindre la masse des Françaises, il fallait autre chose : d'abord l'enseignement laïc et athée que réclamaient déjà les francs-maçons du XVIIIe siècle. Après l'avoir établi au degré primaire, la IIIe République créa, pour les jeunes filles, des lycées et, pour la formation des institutrices, des écoles normales. M. Ferdinand Buisson, qui a un juste sentiment des choses, écrit : « La IIIe République, reprenant avec plus d'ampleur la méritoire tenta-

1. Cité par CRÉTINEAU-JOLY : l'Eglise Romaine et la Révolution, t. II, p. 150.
2. Cité par le P. DESCHAMPS : Les Sociétés Secrètes et la Société, t. II, p. 486.
3. Cité par M. le Sénateur François SAINT-MAUR, au Sénat, discussion de novembre 1922.

Mme de Dorey, entreprit d'arracher aux couvents l'éducation de la jeune fille de condition aisée, et elle y réussit avec éclat » (*La Voie des Femmes*, p. 36). Bien entendu, l'administration de ces enseignements est restée depuis aux mains des francs-maçons.

Le catholicisme avait en France une autre citadelle, la famille, qu'il avait construite suivant ses propres lois morales et religieuses. La franc-maçonnerie devait l'attaquer et, en même temps qu'elle, la femme, — car la formule catholique de l'association familiale est la seule qui assure à la femme le respect inviolable de sa personne, de son rôle, de ses droits. Ce fut le juif franc-maçon Naquet qui nous imposa la loi sur le divorce, « cette saleté » comme dit Léon Daudet, et ce fléau national, facteur important de dénatalité.

Le mouvement suffragiste fait partie de ce plan; l'égalité qu'il revendique n'est pas conforme à la nature des choses : elle est contraire à la hiérarchie familiale et politique. Enlever au chef de la famille ses prérogatives, substituer à sa monarchie une sorte de démocratie, c'est détruire l'unité de cette réalité composée qui ne peut subsister que par la hiérarchie de ses éléments. D'ailleurs, ces conséquences apparaissent nettement dans les revendications des organisations féministes laïques, comme nous allons le dire. Et déjà l'origine et la composition de ces groupements indiquent qu'ils sont étrangers à la tradition catholique.

Nos féministes actuelles n'ont pas pour ancêtres les féministes de temps jadis : Christine de Pisan ou Marguerite de Navarre. Ce que leurs manifestes reproduisent, c'est le *Cahier des Doléances et Réclamations des Femmes* de 1789 ou la *Déclaration des Droits de la Femme* d'Olympe de Gouges. C'est cette même tradition qui revit au moment de la révolution de 1848 : les clubs féministes se rouvrent, tel le *Comité des Droits de la Femme* ; on voit paraître des journaux comme celui d'Eugénie Niboyet, « La Voix des Femmes », ou celui de Jeanne Deroin, « L'Opinion des Femmes », avec la collaboration de F.·. M.·., comme Jean Macé, fondateur de la fameuse *Ligue de l'Enseignement*. Après l'accalmie de l'Empire, le mouvement féministe reprend sous la III[e] République dès qu'elle devient franchement laïque, c'est-à-dire dès que « nous ne sommes plus en république, mais en franc-maçonnerie ». Mme Hubertine Auclert publie en 1881 son journal « La Citoyen-

ne », puis c'est une pullulation de périodiques, d'unions, de conseils, d'alliances pour le suffrage des femmes qui s'étend jusqu'à nos jours et dont je ne puis exposer le détail.

Il faut dire pourtant qu'à la suite du *Congrès international féminin*, tenu en juin 1900, sous la présidence de Mlle Sarah Monod, fut institué le Conseil *National des Femmes* (1901) qui publie « La Française » ; puis, en 1909, l'*Union française pour le Suffrage des Femmes* qui est présentement la principale et la plus active des organisations de ce genre.

Suivant une tactique toujours heureuse pour nos adversaires, on avait donné la présidence de cette *Union* à Mme Schmahl, qui se définissait volontiers « une modérée que les idées révolutionnaires n'effraient pas ». Mais deux ans plus tard, elle fut tout de même effrayée, ainsi que sa vice-présidente, Mme la Duchesse d'Uzès, « parce que l'Union prenait un caractère hostile aux idées conservatrices et religieuses ». (Barthélemy, op. cit. p. 128[1]). Malheureusement, ces démissions n'ont pas tué l'*Union* qui a prospéré depuis entre des mains laïques, protestantes et juives.

* *
* *

Telles sont les origines du féminisme d'aujourd'hui. Son programme ne les dément pas. C'est celui de 1789, celui que cent ans plus tard Hubertine Auclert ne se lassait pas d'afficher sur les murs de Paris à chaque élection. Nous le trouvons dans une des dernières brochures répandues par l'Union française pour le Suffrage des Femmes, intitulée : *Pourquoi les Françaises doivent et veulent voter*. Mais tout m'arrête dans ce factum et déjà le titre : de quel droit parle-t-on au nom « des Françaises » quand on est secrétaire d'une Union qui ne comprend peut-être pas 2 % des électrices ? On dit que les Françaises « doivent » voter ; nous l'avons ni ; et qu'elles le « veulent », il faut, je crois, le nier encore. S'il y a des femmes qui veuillent voter, ce doivent être les Américaines ; elles ont les premières revendiqué et obtenu le droit de suffrage, — dans certains Etats dès 1869. Or, elles se désintéressent complètement, paraît-il, des questions politiques. La revue américaine *Atlantic Monthly* de février 1924, dans un article de Mrs Madden Martin sur « Les Femmes et les Affaires publiques », nous donne les résultats d'une consciencieuse en-

quête poursuivie pendant quatorze mois dans tous les Etats dès 1869. Or, elles se désintéressent complètement, pa- « l'explication, je suis forcée de conclure que sauf de ra- « res intellectuelles et celles qui sont directement enga- « gées dans la politique, il y a dans ce pays un manque « d'intérêt, une absence complète d'attention non seule- « ment à l'égard de la solution, mais aussi des principes « des problèmes politiques. » Il semble bien que chez nous la même enquête donnerait le même résultat : quelques intellectuelles et celles qui sont personnellement engagées dans la politique...

Mais on répond, avec Rousseau : « L'esclave perd tout dans les fers, même le désir d'en sortir ». Il reste étrange que les Américaines n'aient pas encore fait l'apprentissage de la liberté. Mrs Snowden répond que « les femmes n'ont pas le désir de ce qui est bon pour elles ». Espérons qu'elles l'auront pour les autres si elles deviennent électrices...

Mais lisons notre factum : « Nous voulons voter, parce que le bulletin de vote est une arme », écrit Mlle Pauline Rebour, licenciée en droit. Ce n'est pas très rassurant ; mais ce qui est tout à fait maçonnique ou diabolique, c'est que cette arme mise aux mains des femmes, sera dirigée contre la famille. On ajoute en effet : « l'Epouse a besoin du bulletin de votre », — et pour quoi faire ? Pour faire abroger les articles 12, 19, 213 et similaires du Code civil, qui peuvent se résumer d'un mot : le mari est le chef de la famille ; notamment le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari ; elle en prend la nationalité ; elle est obligée d'habiter avec lui et c'est à lui qu'appartient, en principe, l'administration des biens de la famille. Cela paraît intolérable à nos féministes et Mlle Rebour de s'écrier : « Niera-t-on que l'épouse ait besoin du bulletin de vote, pour que ces articles injurieux du Code soient enfin abrogés ? »

Supposons qu'ils le soient et mettons à la place ce que réclament les féministes : l'épouse a sa nationalité à elle, comme ses opinions politiques, le domicile conjugal est fixé par celui des conjoints qui contribue le plus aux charges du ménage, le régime de la séparation de biens est le régime de droit commun, l'incapacité civile de la femme est abolie, son consentement suffit pour autoriser le mariage des enfants, — et ainsi de suite[1]. Cela passé dans

1. Projets de la Section Législative du Conseil National des Femmes. Cf. Buisson : Vote des Femmes, p. 45 et suiv.

le Code et dans les mœurs, la famille n'aurait plus de chef : elle perdrait cette unité que les réalités composées doivent à la hiérarchie de leurs éléments constitutifs : ce serait l'anarchie et la dissolution. C'est donc bien contre la famille que serait d'abord dirigée cette arme du bulletin de vote.

On nous dit encore : « la mère doit avoir le bulletin de vote », la travailleuse doit l'avoir !... Il serait aisé de montrer, si nous en avions le temps, qu'elles en feraient un aussi mauvais usage que « l'épouse ». Mais j'attire surtout votre attention sur les articles relatifs à l'enseignement et à l'internationalisme pacifiste : l'Union française pour le Suffrage des Femmes insère dans son « programme minimum » : « réforme de l'enseignement dans un esprit démocratique ; prolongation de la durée de l'enseignement jusqu'à 15 ans, unification des programmes pour les deux sexes », — l'école unique est dans la logique de ces revendications. Un article également suggestif, c'est « la guerre à la guerre par l'organisation de plus en plus parfaite de la Société des Nations ». Je ne sais pas si c'est M. Herriot qui est féministe ou les féministes qui sont du Cartel, — en pratique peu importe ; c'est toujours la franc-maçonnerie qui tient les fils. C'est elle qui depuis longtemps, Mesdames, vous offre le bulletin de vote et vraiment :

« La main qui le présente en dit assez le prix ».

Il y a pourtant même parmi les catholiques des optimistes obstinés qui attendent des merveilles des suffrages féminins. On apporte des arguments de fait : on cite des avantages déjà obtenus dans certains pays, d'ailleurs lointains, comme l'Australie. Les résultats semblent moins encourageants plus près de nous, par exemple en Allemagne où les électrices et les élues semblent affectionner les partis extrêmes, surtout socialistes ; ou bien en Finlande ; là, nous dit Mrs Edith Sellers, une féministe : « Le seul parti qui ait, en Finlande, réellement profité du vote des femmes, c'est le parti socialiste ». Mais enfin il faudrait instituer une vaste enquête universelle sur les résultats des suffrages des femmes, car il y par le monde 138 millions d'électrices, dans une trentaine d'Etats. Heureusement, ce travail a été fait et en voici le bilan loyalement présenté par ce féministe éminent qu'est M. Joseph Barthélemy :

« Rayez d'abord tous les noirs pronostics des adversaires « du suffrage des femmes. Prenez ensuite les prophéties « optimistes de ses partisans, opérez une réduction de « 95 % et vous serez tout proche de la vérité. Voilà le « résultat de cette longue enquête. » (Op. cit. p. 595. Ainsi l'on aurait obtenu 5 % des avantages espérés. Ce serait tout de même quelque chose. Je mets cela au conditionnel, voici pourquoi : « Dans les pays féministes, « ajoute M. Barthélemy, la main de l'électrice nous a paru « révélée par ces dispositions caractéristiques contre les « vices masculins : jeu, alcool, tabac, débauche, odieux « égoïsme du mâle ! La collaboration de la femme à ces « précautions de défense sociale, qui sont en même temps « pour elle des mesures de protection, n'est pas douteuse. « Mais si la femme n'y avait pas collaboré, ces réformes « n'auraient-elles pas été réalisées ? Le problème est infi- « niment délicat. » En d'autres termes l'évolution des législations a continué de suivre la direction qu'elle avait déjà prise : la collaboration des femmes ne l'a pas troublée. C'est exactement de cela qu'il faut les remercier.

Ce résultat simplement nul était à prévoir : il est égal à celui de la collaboration des électeurs dans l'œuvre législative. Il doit en être ainsi parce que le suffrage universel, s'il est destiné à réaliser le gouvernement du peuple par lui-même, n'est qu'une sottise de la part de la foule qui le subit et une perfidie de la part de ceux qui en profitent. Je ne veux pas faire ici le procès politique de cette institution ; mais du point de vue scientifique, qui est le nôtre, elle n'est pas défendable. Sa raison d'être se trouve dans ce principe de la *Déclaration des Droits de l'Homme:* « La loi est l'expression de la volonté générale ». Mais il n'y a pas de volonté générale postérieure au groupement démocratique : la psychologie des foules nous apprend que dans un groupe quelconque, les spectateurs assemblés dans un théâtre, les curieux autour d'un accident, il s'établit un état d'âme commun, une sorte d'unisson des consciences, qui fait précisément l'objet de la psychologie collective. Or quels sont les éléments psychologiques qui se communiquent ainsi ? Les émotions, les passions, les sentiments, — en général les éléments inférieurs, non pas ceux qui dépendent de la raison et de la liberté, facultés essentiellement personnelles. Une collectivité n'a guère que les fonctions psychologiques qui nous sont communes avec les animaux : comme eux elle est menée, dressée, excitée :

elle ne se gouverne pas elle-même. Telles sont les lois bien connues des consciences collectives et en particulier des groupes électoraux dépositaires de ce qu'on appelle l'opinion.

On voulait dire peut-être que la volonté générale n'est que la somme arithmétique des volontés individuelles. Mais individuellement l'électeur ne veut rien du tout : la loi n'exige même pas qu'il sache lire ! Comment aurait-il une *volonté* à l'égard de personnes qu'il ne connaît pas ou de questions qu'il ignore ? Il est réduit ici à des suggestions, passions, désirs, comme le groupe dont nous parlions tout à l'heure. Il est « mené » et il lui faut des meneurs : il ne se gouverne pas, n'étant, en l'espèce, ni raisonnable, ni libre. C'est pour cela que les résultats du suffrage universel sont si déconcertants : il n'est pas universel psychologiquement et ne peut pas l'être : il se forme toujours au sein d'une société égalitaire un petit groupe de dirigeants, un « cercle intérieur » disent les Américains, d'où partent les impulsions, — et parfois plusieurs cercles concentriques de plus en plus étroits et de plus en plus actifs, comme dans la franc-maçonnerie. Le mouvement part du centre : il vient d'une seule personne ou de quelques-unes; l'ensemble de la « société » fonctionne comme une « machine » ; c'est le nom que lui donnent les praticiens américains de la démocratie, — et l'on appelle en Angleterre wire-pullers (tireurs de ficelles ou joueurs de marionnettes) les agents efficaces des manipulations électorales. Ces choses ont été expliquées par des techniciens de la démocratie comme James Bryce dans son livre « *La Démocratie américaine* » ou Ostrogorski, dans *La Démocratie et l'Organisation des Partis politiques*. Elles l'avaient été déjà et dans des termes presque semblables par nos premiers théoriciens de la démocratie : Rousseau, Diderot, Condorcet. Ainsi « la volonté générale n'est pas ce que chacun veut, mais ce que chacun laisse vouloir à d'autres, à un très petit nombre de gens[1] ». La démocratie ne réalise donc pas par le suffrage universel « le gouvernement de tous par tous et de chacun par chacun », comme le prétendait M. Barthélemy, exposant le raisonnement qui devait justifier les révolutions et les régicides : la démocratie ne réalise que l'oppression de tous pour quelques-uns.

1. Auguste Cochin, dont nous utilisons ici des notes très pénétrantes sur « Les Sociétés de Pensée et les Clubs sous la Révolution », *Revue Universelle*, juillet 1924.

Cela explique aussi en partie que le suffrage ne soit pas universel arithmétiquement : on a calculé que de 1876 à 1914, dans les 11 élections générales, la moyenne des voix représentées a été de 45 % des inscrits. En particulier les lois laïques ont été votées par les mandataires du quart environ des électeurs, c'est-à-dire 1/12 des Français. La majorité parlementaire ne représente qu'une minorité d'électeurs : il y a non seulement différence, mais contradictions entre les principes du système et les résultats qu'il donne. La parole du Pape Pie IX : suffrage universel, mensonge universel, est donc une vérité arithmétique aussi bien que psychologique, — pour ne pas dire encore politique.

C'est pourquoi je ne puis croire qu'il y ait grand bien à attendre de cette institution, quels que soient les électeurs, hommes ou femmes : c'est l'outil le moins approprié à la besogne, d'ailleurs impossible, dont il s'agit : la détermination de la volonté générale.

On a beaucoup discuté, à ce propos, sur les mérites respectifs des hommes et des femmes ; (mais j'évite décidément tous les côtés plaisants de mon sujet). Nous acceptons bien volontiers cette affirmation d'une éminente catholique sociale, Mme Chenu, présidente de l'Action sociale de la Femme : « Messieurs, faites confiance aux femmes : je vous assure qu'elles le méritent ! » Nous n'avons garde d'en douter ! Mais la question n'est pas là. Nous disons que le suffrage universel est un instrument faussé et que le mérite n'y peut rien. Imaginez, Mesdames, un pianiste, aussi habile qu'on peut l'être, assis devant un piano désaccordé. Il n'en tirera que des sons aussi discordants que l'ont été les résultats du suffrage universel, du temps que les hommes étaient seuls à le pratiquer. Si vous faites placer à côté de ce musicien une musicienne, aussi habile que lui, voire davantage, croyez-vous que leur quatre-mains sera plus harmonieux ? La cacophonie deviendra plus insupportable. C'est pourquoi la seule question qui me paraisse se poser est de savoir si les électrices, ajoutées aux électeurs, arriveront à accroître la cacaphonie politique et sociale, née du suffrage universel.

La vérité sur ce point me paraît avoir été dite par Mgr Spalding qui est féministe ou passe pour tel ; dans son livre sur l'*Education supérieure des Femmes*, il écrit : « A « la vérité, le gouvernement populaire n'est bon que s'il « est le gouvernement des hommes capables, et les fem-

« mes, en grand nombre, pourraient grossir le nombre « de ces hommes-là. Etre conduits par les meilleurs, c'est « être bien près d'être conduit par Dieu ». Voilà qui va fort bien. Mais les meilleurs, ἄριστοι, en grec, forment une aristocratie, une élite : leur gouvernement ne s'appelle pas démocratie. Il semble que la force de la logique ait entraîné ici Mgr Spalding assez loin de l'idéal démocratique et du suffrage universel.

Faut-il donc renoncer pour les seules Françaises à la gloire du bulletin de vote ? Dans plus de trente Etats, 138 millions de femmes ont le droit de suffrage, et M. Louis Martin, au meeting de Sorbonne, en 1922, posait ce grave dilemme : « Ou la femme française est inférieure aux femmes des autres pays, ou la législation française est inférieure en justice aux législations des autres pays ». Raisonnement très probant si une chose est juste parce que tout le monde la fait, si c'est du moins la majorité qui fait la justice et non pas une loi d'essence purement morale, supérieure à la loi du nombre. Aussi le fait constaté par M. Martin paraît-il susceptible d'interprétations différentes : il se pourrait que le bon sens français, préservé par son attachement, même inconscient, même de pure tradition, aux principes du catholicisme, ait mieux résisté aux prestiges féministes, que les esprits désaxés par le libre examen ou par la révolution : et alors ce ne serait plus un hasard que les pays catholiques. Italie, Espagne, France, soient à l'arrière-garde du mouvement, tandis que vont en tête des pays schismatiques, comme la Finlande, ou protestants, comme les Etats-Unis et l'Angleterre, ou minés par l'anarchie comme la Russie et la Turquie.

*
* *

Mais quand nous aurons tout dit, il restera que vous êtes déjà prises, Mesdames, dans les engrenages de la machine démocratique : avec ou sans conviction, vous serez électrices. Les choses étant ainsi, sans qu'il nous appartienne de les changer, que faire ? — Je ne veux pas abandonner les régions sereines de la théorie, pour celle de l'action politique. Mais j'en ai peut-être trop dit, pour ne pas ajouter un mot.

Il ne faut pas cesser de voir les choses comme elles sont : il faut éviter cette tactique de certaines personnalités ca-

tholiques ou du moins bien intentionnées, qui consiste à s'emparer de toute nouveauté, à la faire sienne, par crainte d'être devancé, de montrer un esprit étroit, attardé, voire réactionnaire ! Nos ennemis avancent cette idée du vote des femmes, on s'écrie aussitôt, mais « c'est notre propre idée ! » En face de l'Union française pour le suffrage des Femmes, on crée une « Union nationale » pour le même objet. Comme dans l'autre Union, on publie des manifestes, et tout pareils : « Cent trente-huit millions de femmes votent... en Australie, en Norvège, en Palestine... » C'est copié. Et puis : « Nous réclamons le bulletin de vote... » Ils réclament ! Ils ne le feront croire à personne. Si sincère que soit leur réclamation, elle est moins à eux qu'à leurs adversaires : ils font figure de gens manœuvrés ou suggérés. Ils ne veulent pas être en retard et ils suivent des ennemis qui iront toujours plus loin qu'eux ! En se plaçant ainsi à mi-chemin entre l'erreur et la vérité, entre les francs-maçons et les catholiques, ils risquent de ressembler à ceux que disait Dante : dont le ciel ne veut pas et que l'enfer vomit.

Et cependant nous ne pouvons pas refuser de rencontrer l'adversaire sur le nouveau terrain de lutte qu'il a choisi. Il faut y prendre position, mais en gardant notre attitude et notre drapeau, — celui de l'Eglise. Il n'y a pas lieu, Mesdames, de rechercher des affiliations nouvelles, surtout avec des organisations qui ne portent pas l'épithète de catholique ou ne sont pas soumises directement à l'autorité ecclésiastique. N'avez-vous pas déjà des Ligues de femmes françaises, toute prêtes pour la tâche qui s'offre ?

D'ailleurs, le Congrès des Ligues féminines, tenu à Rome il y a trois ans, a pris des décisions très nettes : « En conformité avec les enseignements de l'Eglise, l'Union internationale des Ligues catholiques est opposée en principe... à la participation aux organisations neutres ou protestantes ». Et plus précisément : « Que toute initiative sur « le terrain du suffrage féminin soit soumise d'avance. « dans chaque pays, à l'approbation de l'Episcopat ». Mais il ne vous est pas permis de vous désintéresser de la question électorale : elle touche de trop près aux intérêts moraux et religieux du pays ; ce nouveau devoir vous est imposé : « Que les femmes catholiques comprennent leur « responsabilité morale en face du suffrage électoral, quel « qu'en soit le mode » ; « que les femmes se préparent à

« leur rôle par une formation morale, religieuse et civi-
« que, qui les rende aptes à ce nouvel apostolat ».

Eh bien, je crois pouvoir dire que vous avez déjà réalisé, Mesdames, la partie la plus difficile de ce programme : vous avez su vous grouper. S'il doit y avoir en France 11 à 12 millions d'électrices, vos ligues en réunissent 8 à 900 mille. Il n'y a pas de parti politique qui dispose d'un pareil groupe de manœuvre. Et le zèle de vos dizainières n'est pas épuisé : vous enrôlerez toutes les femmes chrétiennes : le parti le plus fort sera celui du sexe faible. Vos ligues vous fournissent aussi tous les moyens de vous préparer au vote par leurs réunions, conférences, publications périodiques, etc... Vous ne serez pas de ces électeurs auxquels on ne demande même pas de savoir lire : vous acquerrez dans vos ligues mêmes des notions de droit, d'hygiène publique, de législation, de politique extérieure... Certes, vous n'épuiserez pas toutes ces sciences. Je pense même qu'il ne le faudrait pas, car il y a du vrai dans cette boutade d'Alphonse Karr : « Les femmes ne se trompent que quand elles réfléchissent ». Quelle que soit votre érudition, votre bon sens de Françaises, votre zèle docile de catholiques et la direction de vos évêques, voilà de sûrs garants de vos suffrages. La démocratie est une machine : pour arrêter des rouages, il suffit d'un gravier, d'un bloc catholique, d'un centre catholique. Cela s'est vu dans d'autres pays. Songeons donc que peut-être les ligues de femmes catholiques seront les instruments dont Dieu se servira pour tirer le bien du mal et, quand vous aurez bataillé, pour nous donner la victoire.

H. Ollion

Chronique Théologique

(*Suite*[1])

Abbé Paul Buysse, *Vers la Foi catholique. L'Eglise de Jésus devant la raison et le cœur de l'homme.* Lettre-Préface de S. Em. le cardinal Mercier. Paris, Desclée 1925.

Dans son premier ouvrage intitulé *Vers la Croyance, Dieu l'Ame et la Religion devant la raison et le cœur de l'homme* (Desclée, 1922. Nouvelle édition), M. Buysse amenait le lecteur à cette conclusion : non seulement rien ne s'oppose à un examen attentif et loyal de la doctrine catholique, mais encore l'esprit et le cœur y engagent.

L'auteur entreprend maintenant cet examen.

Le volume qui vient de paraître est consacré à *l'Eglise de Jésus ;* un prochain sera consacré à Jésus-Christ. Une fois montrée la transcendance de l'Eglise, apparaîtra plus nettement la transcendance de son Fondateur. M. Buysse fait sienne, on le voit, la méthode apologétique, préconisée par le cardinal Deschamps et approuvée par le Concile du Vatican, qui « prend pour point de départ le fait actuel de l'Eglise divinement posé devant nous comme preuve de la vérité de notre foi ».

Ce fait est spécialement étudié dans la première partie de *l'Eglise de Jésus* intitulée : *Démonstration populaire.* Dans cette partie, l'auteur développe les arguments plus capables d'intéresser et de convaincre des esprits peu familiarisés avec l'histoire des origines chrétiennes : Expansion du Christianisme, Martyre, Stabilité et Sainteté de l'Eglise, merveilles de Lourdes. Toutefois, la vérité historique n'est pas sacrifiée à l'apologétique et *Démonstration populaire* s'oppose ici, non pas à Démonstration scientifique, mais à *Démonstration technique.*

Sous ce titre, dans la seconde partie, sont combattues les théories des protestants et des modernistes sur l'origine de l'Eglise ; et dans un dernier chapitre, l'auteur montre que l'Eglise fondée par le Christ est l'Eglise catholique.

Comme celui qui l'a précédé, ce volume est facile à lire ; l'œil y est guidé et la pensée soutenue par des mots ou des phrases qu'une habile combinaison de caractères

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 avril 1925.

impose pour ainsi dire au regard. De nombreux tableaux synoptiques permettent de voir et de revoir rapidement l'ensemble d'un chapitre.

Peut-être ce souci de faciliter la lecture est-il quelque peu excessif. Tout cet appareil typographique, réservé jusqu'ici au prospectus et au tract, ne risque-t-il pas d'atténuer dans l'esprit de lectures prévenus la valeur scientifique réelle de l'ouvrage ? L'ardeur toute oratoire du style ne serait pas pour détruire cette impression.

Mais en revanche, combien de prêtres seront heureux de trouver là, avant de monter en chaire ou de partir pour leur cercle d'études, non seulement une documentation solide, mais l'ébauche même de leurs conférences et jusqu'au ton qui leur ouvrira les âmes de leurs auditeurs.

Dr Simon Weber, Domkapitular. *Die Katholische Kirche, die wahre Kirche Christi.* In-8, 117 p. Zweite, verbesserte Auflage. Freiburg in Brisgau, 1925. Herder. [Quinzième fascicule de la collection « Glaube und Wissen » (foi et science)]. 2 marks.

On a vraiment plaisir à lire le nouvel opuscule du Dr S. Weber, déjà avantageusement connu pour ses nombreux ouvrages de théologie et d'apologétique. Le problème, nettement posé dès le titre — l'Eglise catholique est la véritable Eglise du Christ — est envisagé dans ses grandes lignes. La démonstration procède par larges plans, qui saisissent et satisfont l'esprit. La pensée ferme, bien informée, point du tout timorée, ne s'embarrasse pas dans les détails infimes, s'arrête toutefois aux difficultés qui peuvent surgir surtout dans son milieu et aborde franchement les différents aspects des questions, de manière à les considérer dans leur intégrité. Le langage clair, précis, abondant, éloquent même par endroits, est bien l'expression qui convient à pareille pensée.

Un premier chapitre d'introduction établit les termes du problème. Parmi les églises chrétiennes, l'Eglise catholique se différencie des églises évangéliques par la possession d'une hiérarchie et d'un sacerdoce ; des églises schismatiques, par l'acceptation du primat du pape. Par suite, on prouvera principalement la divinité de l'Eglise catholique en montrant que l'état sacerdotal et le primat papal sont établis par Dieu. Et secondairement on exposera que certains caractères du catholicisme sont divine-

ment justifiés ; et on veut expliquer que, si l'Eglise catholique est la voie nécessaire du salut, cela n'emporte pas la damnation de tous ceux qui n'ont pas pu trouver cette voie.

Le second chapitre, destiné sans doute à amorcer la démonstration en présentant l'Eglise catholique dans l'histoire, semble plutôt un hors-d'œuvre et produire déjà une preuve directe de transcendance. Il place l'Eglise à côté du fait premier de la vocation de tout homme à la connaissance de Dieu et institue un parallèle rapide entre le royaume de Dieu et les royaumes terrestres, entre son essence et son activité d'une part et, d'autre part, les facteurs constitutifs des sociétés, entre l'Eglise et d'autres religions non chrétiennes, comme le bouddhisme et le mahométisme : cette comparaison fait apparaître la nature supratemporelle, suprahumaine et vraiment unique de l'Eglise catholique.

Les quatre chapitres suivants contiennent la démonstration historique, conduite dans le même esprit largement compréhensif. Il faut d'abord se rendre compte que, le Christ ayant seulement fondé en substance son Eglise et n'en ayant pas déterminé tous les organismes, il ne faut pas s'attendre à trouver dans les évangiles un récit complet et exprès de cette constitution : « les sources de l'histoire de la fondation » sont donc à chercher à la fois dans le Nouveau Testament et dans les écrits subséquents. Ces pages sont à signaler comme les plus neuves, les plus riches et aussi les plus suggestives de tout le travail : ces considérations capitales, mais si délicates, confèrent à toute l'argumentation la puissance de la vie : rien d'une dialectique verbale.

La démonstration emprunte ensuite les lignes accoutumées : par quelles mesures le Christ a fondé l'Eglise, sa société, le sacerdoce et le primat ; comment les apôtres ont continué la fondation de l'Eglise ; comment la constitution ecclésiastique catholique est venue dans l'époque apostolique à son plein développement. Il faut ici louer le sens exégétique et historique très averti, qui tient compte des complexités de la question, des difficultés textuelles et critiques.

A la preuve historique vient s'ajouter, par mode de confirmation, une démonstration d'ordre plus spéculatif et « aprioristisch ». La constitution hiérarchique de l'Eglise catholique est nécessaire pour assurer les biens, que la

Révélation chrétienne voulait communiquer aux hommes : elle est l'indispensable docteur de la vérité dispensatrice des grâces, gardienne de l'unité, défense de la vie chrétienne...

Sont ensuite déterminées les propriétés que doit posséder la véritable Eglise du Christ et qui serviront à la manifester. Ce ne sont plus les thèses classiques sur les quatre notes : on prouve que l'Eglise est hiérarchique, nécessaire, indépendante ; immuable et donc une et universelle ; indéfectible et par suite infaillible ; apostolique, visible, bien que comportant des parties invisibles. Tous ces traits sont soigneusement définis avec toutes les nuances nécessaires, rejetant les formules excessives et les confusions qui embrouillent certains esprits : infaillibilité ne signifie pas impeccabilité, l'indépendance spirituelle n'entraîne pas l'indépendance civique, la visibilité ne concerne pas tout l'être de l'Eglise.

L'application des notes aux différentes confessions chrétiennes procède avec le même souci d'éviter tout malentendu de bien présenter en pleine lumière tout l'idéal catholique.

Nouvel argument : l'Eglise catholique est seule restée entièrement fidèle à l'enseignement du Christ, ainsi dans la doctrine des bonnes œuvres, des sacrements et du purgatoire ; et sur ces points de division avec les réformés, la croyance catholique est exposée avec précision et solidement défendue.

Et un dernier chapitre, d'accent plus général et plus senti, conclut que seule l'adhésion au catholicisme assure la fidélité envers Dieu, les devoirs envers soi-même et le prochain, au point de vue religieux. Et toutefois « l'on doit croire que les hommes qui se trouvent hors de l'Eglise visible pourront être sauvés par un particulier dessein miséricordieux de Dieu, puisqu'il a voulu que quelques populations se séparent de l'Eglise et que cela même serve à son plan de salut... Néanmoins, il n'est pas permis de quitter l'Eglise... »

Ces dernières propositions donnent la note exacte de ce travail : esprit très large, compréhensif, accueillant, attentif à ne blesser personne et, suivant les derniers mots du livre, « plein de charité au dehors et de paix au dedans ».

R. P. Jules d'Albi, Frère-Mineur Capucin. *Le Catholicisme*

et les religions conçues par la science moderne. In-12, 144 p. Tamines, Duculot, 1922.

On ne réussit à analyser et à critiquer en quelques pages un système philosophique, sans le déformer, qu'à la condition d'être bien maître de son sujet et de sa langue. C'est ce qui fait le mérite des six conférences que le P. Jules d'Albi a réunies dans cette plaquette. Le besoin universel de religion est un fait : il s'agit de l'expliquer et de donner satisfaction à ce désir naturel de l'homme Le Positivisme d'Aug. Comte, l'Evolutionnisme de Spencer, le Marisme de Hœckel, les doctrines de Durkheim et celles des psychologues l'ont essayé tour à tour. Ces solutions, l'auteur les expose avec précision, pour les soumettre ensuite à une critique brève, mais suggestive.

Les conférences s'achèvent sur une vue d'ensemble du Christianisme, qui montre que seul il satisfait tous nos besoins intellectuels et moraux. Tout cela dans un style vivant, imagé, qui n'enlève cependant rien à la netteté de l'exposé philosophique.

Rév. C .C. O'Connor. *The Case of Galileo* In-12, 74 p. Dublin. Browne and Nolan (1925).

Parmi les difficultés que font à l'Eglise les adversaires de notre foi, il en est peu qui se présentent plus fréquemment que celle de la condamnation de Galilée. Le Révérend O'Connor, qui n'ignore rien de cette affaire si complexe, a réussi à en exposer l'essentiel dans une courte brochure aussi satisfaisante pour le fond que facile et intéressante à lire. En résumé, le malentendu entre Galilée et le Saint-Office ne pouvait pas ne pas se produire, étant donné les conceptions scientifiques qui avaient cours alors dans le monde scolastique ; et d'autre part, ce malentendu ne fournit aucun argument, ni pour battre en brèche le dogme de l'infaillibilité pontificale, ni pour donner à entendre qu'il y ait de la part de l'Eglise une hostilité de principe vis-à-vis de la science.

P. Angelo Zacchi, O. P., professore nel Collegio Angelico di Roma. *Il Miracolo.* In-12, XVI-650 pp. Milano, Societa editrice « Vita e pensiero » (1923).

Un concours, ouvert au mois de janvier 1918 par la revue milanaise *Vita e pensiero*, nous a valu ce livre du P. Zacchi, déclaré lauréat. On ne peut que se féli-

citer de cette heureuse circonstance, et applaudir à la distinction de tout point méritée dont a été jugé digne le savant professeur de l'Angelico. Par l'ampleur du développement, par l'ordonnance achevée de toutes les parties, par la vigueur de la démonstration, l'ouvrage est appelé en effet à rendre les plus grands services à quiconque devra aborder le problème du miracle

Divisé en dix chapitres, il étudie successivement la place du miracle dans l'Apologétique ; la vraie conception à s'en faire, et sa caricature ; sa possibilité, tant du point de vue des lois de la nature que de la sagesse divine ; le pouvoir que nous avons de le reconnaître, soit à travers les récits qui nous en sont faits — par la critique du témoignage, — soit dans l'expérience immédiate — par l'exclusion des influences naturelles externes et internes, comme aussi de tout agent extranaturel ; — enfin l'inanité des objections les plus répandues. On le voit, aucune des questions classiques soulevées par le fait du miracle n'a échappé à la disposition de ce plan.

Mais plus encore que la méthode qui a présidé à sa composition, ce qu'on appréciera dans ce livre, c'est l'objectivité et le sérieux de la discussion des opinions adverses. Remercions le P. Zacchi d'avoir fait une si large place aux arguments des penseurs qu'il combat. La force de ses réfutations n'en est pas diminuée, loin de là. Il eût été à propos, toutefois, de juger avec plus de nuances ceux qui n'admettent pas intégralement, au sujet du miracle, la position de l'Apologétique traditionnelle. Si le livre du P. Zacchi vient à tomber entre les mains de MM. M. Blondel et E. Leroy, la sévérité de l'auteur pour la méthode d'immanence ne les étonnera sans doute pas beaucoup ; mais peut-être seront-ils surpris de se voir classés l'un et l'autre « fra gli scrittori acattolici » (p. xv).

Parmi les objections examinées au cours de l'ouvrage, il en est une dont l'importance paraît avoir été légèrement sousestimée. « Il est indéniable, disait déjà Hume en substance, que les progrès de la critique ont singulièrement nui au miracle en faisant ressortir ce qu'il y a de naïve ignorance dans la croyance au merveilleux. C'est cette diminution des miracles parallèle au développement des sciences, qui permet de se demander si l'heure n'approche pas, où nous aurons enfin l'explication rationnelle de tous les faits miraculeux. » A cet argument, très faible sans doute au regard de la stricte logique, mais com-

bien puissant en fait sur des hommes de science, nous croyons qu'on ne saurait se contenter de répondre : « Dalla falsità di alcuni miracoli non si puo conchiudere alla falsità di tutti. » Ces formules d'Apologétique formelle ont assurément leur valeur, surtout pour des esprits déjà en possession de la foi. Mais il n'échappe à personne qu'elles ne suffiront jamais à mordre sur un incroyant. A qui nous parle histoire et science, répondons histoire et science. Ne cherchons pas à atténuer les errements de la crédulité du moyen âge. Reconnaissons-y plutôt une des causes de la réaction rationaliste des temps modernes. Mais d'autre part, remontons aux sources du rationalisme, et montrons, preuves en mains, combien les négateurs du miracle ont toujours été loin de confisquer la science à leur profit.

Pourquoi, dans une seconde édition, le P. Zacchi n'utiliserait-il pas dans le sens que nous suggérons, l'ouvrage du P. Eymieu, paru ici même en articles, *La part des croyants dans les progrès de la science* ? Nous souhaitons que le succès de son livre lui en donne promptement l'occasion.

M. Cordovani, Ordinario di Teologia dogmatica nell' Universita cattolica del S. Cuore. *Rivelazione e Filosofia*. In-8° 128 pp. Milano, Societa editrice « Vita e Pensiero ».

Le professeur Cordovani présente dans ces pages une étude concise et suggestive sur les rapports de la philosophie avec la Révélation. Persuadé qu'aucun problème n'est à la fois aussi ancien et aussi actuel, et que toute philosophie se juge par son attitude vis-à-vis de ce problème, il a eu l'idée d'examiner à ce point de vue les systèmes de Rosmini, de Gioberti, de Ventura et des idéalistes italiens d'aujourd'hui, et de mettre en regard en un chapitre final ce qu'il estime la conception commune des théologiens catholiques.

Par sa tendance à chercher dans la nature humaine le besoin d'une révélation surnaturelle, M. Cordovani plaira assurément à beaucoup de ses lecteurs ; à tous ceux qui, entre la nature et le surnaturel, sont portés à voir surtout les harmonies et les convenances. D'autres, par contre, feront des réserves au nom de la transcendance du surnaturel ; et à ceux-là il ne sera pas facile de faire ad-

mettre que, du seul point de vue philosophique, il doive y avoir (nous disons : *il doive* y avoir) des mystères proprement dits.

Mais ce que tous accorderont à l'auteur, c'est qu'en un sujet où il ne pouvait prétendre dire du nouveau, il a su écrire un livre dont l'intérêt, — mérite peu commun, — se soutient jusqu'au bout.

L. Grimal, Prêtre de S. Sulpice. *L'Homme, son origine, sa condition présente, sa vie future.* 2 vol. in-8, XII-508 et 448 pp. Paris, Bonne Presse [1923].

Origine, condition présente, vie future, tels sont les trois grands titres sous lesquels M. Grimal étudie successivement les problèmes théologiques relatifs à l'homme.

Traité des origines d'abord, avec son exposé traditionnel de la doctrine catholique touchant la création, la nature de l'âme humaine, la chute du premier homme, le péché originel héréditaire. Traité de la vie surnaturelle ensuite, abordant les questions de la grâce, de la prédestination, des œuvres méritoires. Traité de la vie future enfin, l'immortalité de l'âme, les peines d'outre-tombe, le purgatoire, le ciel, le jugement dernier.

On a reconnu l'ordre suivi par la plupart de nos manuels latins. *De Deo creante et elevante, De gratia, De novissimis.* C'est qu'en effet, familiarisé de longue date avec toutes les parties de l'enseignement théologique, M. Grimal ne s'est proposé d'autre but en écrivant son livre, que de mettre cet enseignement à la portée du public religieux, de plus en plus désireux de s'instruire, mais incapable, dans son ensemble, d'affronter la latinité et la terminologie technique des ouvrages spéciaux.

Cet objectif bien déterminé explique et justifie pleinement la rigoureuse neutralité observée par l'auteur sur tous les points où différents systèmes se partagent les faveurs des théologiens. Quelque importance en effet qu'aient pu attacher Bañes et Molina à la prédétermination physique et à la science moyenne, quelque répugnance logique que chacun d'eux ait pu apercevoir entre le dogme à sauvegarder et l'opinion de son contradicteur, le seul fait de la liberté laissée par l'Eglise aux deux écoles rivales interdit à l'une et à l'autre de se jeter mutuellement l'anathème. Et dès lors c'est sagesse pour qui veut s'en tenir à ce que demande le dogme, de rester dans les strictes limites d'un exposé aussi objectif que possible.

Ce n'est pas que les préférences personnelles de l'auteur ne se laissent çà et là deviner de façon toujours savoureuse. Quand il fait remarquer, par exemple, que, si la doctrine thomiste satisfait davantage les spéculatifs, la conception moliniste traduit mieux la pensée des fidèles, ce seul mot jeté en passant n'est évidemment pas sans intérêt pour qui sait comprendre.

Mais qu'on ne cherche pas des traits plus accusés dans une œuvre qui s'est fait une loi de la plus absolue modération.

Pour dire toute notre pensée, nous craignons que cette modération même, jointe au souci de présenter la doctrine chrétienne, sous un jour parfaitement acceptable à nos contemporains, n'ait entraîné parfois M. Grimal à atténuer plus qu'il n'eût convenu les exigences du Dogme. Notamment, en ce qui se rapporte à l'inspiration biblique et aux peines de l'enfer, sujets si délicats et d'une importance si grande, on regrette de trouver sous la plume de l'auteur des expressions difficiles à admettre, et qui, nous en sommes persuadés, traduisent imparfaitement l'opinion qu'il voulait exprimer.

Il importait de faire cette réserve, sans d'ailleurs nier pour autant le mérite de l'ouvrage, que nous aurions voulu pouvoir louer sans restriction.

J.-B. Bord, docteur en théologie, professeur de dogme au grand séminaire d'Aubenas: *L'Extrême-onction, d'après l'Epître de Saint Jacques étudiée dans la Tradition* (Museum lessianum. Section théologique. Beyaert, Bruges. A. Giraudon, Paris, 1923, in-8°, XII, 172 pp.

Le livre de M. Bord s'ouvre sur une gravure du XVI^e^ siècle, illustrant à la fois les textes de l'Ecriture Sainte et les décrets du concile de Trente relatifs à l'Extrême-Onction. Il se clôt par une « prière pour le bon usage des maladies » empruntée à Pascal. Entre deux, 161 pages in-8° consacrées à mettre en français ce qui fait la matière habituelle des cours consacrées au sacrement des infirmes dans les écoles de théologie. Le tout largement traité et largement imprimé : divisions et subdivisions nombreuses ; blancs abondants.

Une première partie, 5 chapitres, 30 pages, de notions préliminaires et usuelles sur l'épître de Saint Jacques : suit un premier index bibliographique. La deuxième partie, 12 chapitres, 41 pages, suivies d'un second index bibliogra-

phique, est consacrée à montrer que le texte de saint Jacques résume bien le contenu de la foi catholique sur l'Extrême-Onction. La troisième, 24 chapitres, 85 pages et 3e index bibliographique, montre « la tradition interprétant le texte de saint Jacques en faveur de l'E. O. » Suit un Epilogue sur « les paroles de saint Jacques dans le rituel romain de l'E. O. », la prière de Pascal, une table alphabétique des noms d'auteurs cités dans le livre et enfin la table des matières.

Le sous-titre de l'ouvrage porte : *Etude de théologie positive* et se justifie sans doute par le grand nombre de textes patristiques et conciliaires qui s'y trouvent transcrits et traduits. La bibliographie, on l'a vu, y est très détaillée ; il s'y joint encore, p. 143, un tableau synoptique destiné à « présenter dans une vue d'ensemble l'importance et l'universalité des principaux témoignages cités jusqu'au VIIIe siècle ». Ainsi voit-on d'un coup d'œil si Origène, Aphraate, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint Grégoire, saint Cyrille d'Alex, saint Bède, etc., sont prêtres, évêques ou docteurs, à quel siècle et à quelle Eglise particulière ils appartiennent, s'ils représentent la tradition de l'Orient ou de l'Occident : constatations qu'apprécieront sans doute certaines catégories de lecteurs.

A d'autres, malgré ce luxe de l'*Apparatus*, le livre paraîtra plutôt un peu élémentaire. M. Bord ne s'est point précisément donné pour tâche de mettre à jour les questions traitées. Il ne semble pas avoir eu connaissance des notes si suggestives du P. Malvy, dans les *Recherches de science religieuse* de 1917, p. 519, reprises et développées dans le *Dictionnaire de théologie catholique* par l'auteur de l'article *Imuosition des mains*, col. 1329-1331. L'article du P. Rouët de Journel sur « le rite de l'extrême-onction dans l'Eglise gréco-russe » (*Revue de l'Orient chrétien*, 1918-1919, p. 40 sqq), lui a également échappé, et il n'a guère fait que signaler celui du P. Jacquemin dans les *Echos d'Orient* de 1898. Manifestement il a surtout puisé dans l'ouvrage du P. Kern et dans les articles de Mgr Ruch ou du P. de Guibert. Vulgarisation louable. On ne saurait trop s'appliquer à faire connaître et apprécier de tous un sacrement que tous sont appelés à recevoir.

Chanoine Louis, Docteur en théologie. *Manuel de Religion à l'usage des établissements d'éducation et des personnes cultivées...* Première partie : le dogme ou vérités à

croire. In-12, 163 p. Œuvre des Orphelins-Apprentis, Guénange, Moselle [1923].

Ce léger fascicule, élégamment cartonné et très maniable, représente environ le quart d'un manuel très complet d'Instruction religieuse. Sont annoncées en effet trois autres parties sur les Commandements, les Sacrements et la Prière, l'Apologétique.

Le présent volume contient l'explication du Symbole des apôtres, et en manière d'introduction, de nombreuses pages (40) sur la foi, les sources de la foi, la règle de foi catholique, soit un traité bref, mais très dense, sur la vertu de foi, l'Ecriture, la Tradition.

La doctrine exposée est la doctrine commune et sûre de l'ensemble de nos manuels de théologie. La langue rappelle aussi, et peut-être trop, le vocabulaire de ces estimables ouvrages : langue abstraite, parfois difficile. Mais le livre ne s'adresse-t-il pas aux personnes cultivées ? Pourquoi néanmoins ne pas transposer davantage en formules concrètes, accessibles aux esprits modernes et répondant à leurs préoccupations ? C'est là le labeur ingrat, malaisé que doivent s'imposer tous les vulgarisateurs théologiques : repenser, *réaliser* la doctrine et la présenter sous une forme brève, assimilable.

Il semble d'autre part qu'on eût pu mettre plus de rigueur dans les démonstrations. Dans le grand nombre des arguments qu'utilise l'auteur, nous en avons relevé plus d'un qui vraiment ne portent guère. Qui croira, par exemple, que la mention de Ponce Pilate dans le *Credo* suffise à en garantir la provenance palestinienne et le date sûrement du premier siècle ?

Mais à côté des mérites substantiels de ce livre, ce sont là déficits secondaires, et nous ne nous sommes permis de les signaler, que pour permettre une nouvelle mise au point d'un ouvrage destiné certainement à rendre les meilleurs services.

L'Abbé Hector Bronner. *Le fait de Lourdes dans le plan divin, dans sa préparation, dans son accomplissement et sa signification, dans son développement et dans sa confirmation par le miracle.* — In-8°, xxvii-516. Termonde (Belgique). Van Lantschoot.

L'Abbé J. Mailhet. *La source miraculeuse de la grotte de*

Lourdes. — In-12, 1924, VII-248. Lourdes, Bureaux de la Croix de Lourdes.

C'est une véritable *somme* de Lourdes que représente le premier de ces ouvrages. « Voir clair dans un événement tissé de merveilles ; comprendre intégralement le grand fait marial, un des plus considérables depuis la Rédemption ; en saisir le but, la portée, la place dans l'économie générale du salut des hommes ; suivre pas à pas l'œuvre de la Providence préparant, accomplissant, développant cette trame prodigieuse ; étreindre en un mot, dans son ordre historique, la synthèse complète de cette entreprise divine, confiée à l'Immaculée, et s'imposant à l'heure actuelle à l'attention de tous les sages », M. l'abbé Bronner ne se propose rien de moins. Nous ne voudrions pas assurer que toutes les parties de son énorme travail donnent égale satisfaction aux exigences d'un aussi vaste programme. Mais son œuvre n'en plaira pas moins dans l'ensemble à qui cherchera à se rendre compte de la portée providentielle du *fait de Lourdes.*

Plus circonscrite et d'un caractère plus rigoureusement critique est l'étude entreprise par M. l'Abbé Mailhet sur les origines et les propriétés de la source de Lourdes. Dans une analyse très poussée, qui est peut-être la partie la plus originale du livre, l'auteur examine d'abord les caractéristiques géologiques de la grotte et les conditions dans lesquelles l'eau se mit à y couler, le 25 février 1858. Minutieuse enquête, qui permet de conclure avec une entière assurance au caractère surnaturel de ce jaillissement spontané.

La seconde partie est consacrée à une discussion non moins serrée des vertus merveilleuses de l'eau de la source, vertus impossibles à expliquer, constate l'auteur, autrement que « par une action divine qui manifeste une infinie puissance et une adorable bonté ».

En cette année de la béatification de la petite voyante de Massabielle, nous souhaitons que beaucoup de lecteurs aillent puiser dans ces deux ouvrages des raisons d'accroître leur dévotion et leur confiance envers la Vierge Immaculée, si miséricordieuse aux pèlerins de Lourdes.

R. P. René Hedde, O. P. — *Marie Immaculée, rempart de la Foi Chrétienne.* — In-12, 158 pp. — Gabalda, 1924.

Ce petit livre contient neuf conférences prêchées à Avignon dans une neuvaine préparatoire à la fête de l'Imma-

culée Conception. Le R. P. Hedde a eu l'heureuse idée d'y exposer, sans aucun appareil d'érudition, mais avec la clarté qu'on lui connaît, le rôle providentiel du culte marial dans les victoires de l'Eglise contre les grandes hérésies. C'est la foi à la maternité humaine de Marie, qui triomphe du docétisme ; c'est la croyance à sa virginité, qui écarte l'adoptianisme ; c'est l'affirmation de sa maternité divine, qui confond le nestorianisme. Puis successivement les erreurs désolantes des Albigeois, des Protestants et des Jansénistes se brisent devant la dévotion du peuple chrétien à sa très bonne et toute puissante avocate. Enfin de nos jours les miracles de Lourdes font éclater l'erreur du naturalisme, et c'est en proclamant le dogme de l'Immaculée Conception que la Papauté infaillible porte le coup décisif au gallicanisme et au libéralisme. La neuvaine se termine par une étude, fatalement un peu simplifiée, de l'évolution du dogme de l'Immaculée Conception, où l'auteur voit un beau symbole du progrès incessant de l'Eglise dans l'intelligence du dépôt révélé.

L. Choupin, S. J. *De la vocation à l'état religieux.* In-16, 64 pp. Beauchesne, 1924. Prix: 3 francs.

Cet excellent opuscule apprendra aux jeunes gens à examiner sérieusement, dans la réflexion et la prière, avec l'aide d'un sage Directeur, si Dieu les appelle à l'état religieux, en attendant que les Supérieurs de l'Ordre où ils se présentent, jugent de leurs aptitudes.

Certains trouveront l'auteur un peu trop sévère lorsqu'il laisse entendre qu'il y a souvent péché grave à ne pas suivre sa vocation, en raison des dangers auxquels on s'expose, et de la diminution de grâces dont on prend son parti. On reste libre de penser avec d'autres que de tels cas sont relativement rares, et qu'en général Dieu invite suavement à la vie parfaite, sans y contraindre par menaces.

Quoi qu'il en soit de cette controverse, on ne saurait attacher trop d'importance à l'appel divin de la vocation, et en contribuant à y intéresser les âmes, le P. Choupin a fait une bonne œuvre.

R. P. Garrigou-Lagrange, O. P., Professeur à la Faculté de théologie de l'Angelico, Rome. *Perfection chrétienne et contemplation selon S. Thomas d'Aquin et S. Jean de la Croix,* 1 T. en 2 vol. in-12, xiv-776 [124] pp.

Saint-Maximin (Var), Editions de la « Vie Spirituelle ». [1923].

Dans ces pages, « abrégé d'un cours latin de théologie ascétique et mystique, fait ces dernières années à la Faculté de théologie du Collège Angélique à Rome », le lecteur déjà familiarisé avec la méthode du R. P. Garrigou-Lagrange retrouve avec plaisir la manière large, puissamment synthétique et si incisive dans la discussion, — qui caractérise l'infatigable professeur. A vrai dire, le livre se ressent un peu des conditions dans lesquelles il a tout d'abord vu le jour. Rédigé d'une manière forcément fragmentaire en une série d'articles de la *Vie Spirituelle*, il n'a pas cette unité de plan du beau bloc de doctrine qu'est *Dieu, son existence et sa nature*. Mais comme c'est bien toujours la même cohésion de pensée, le même admirable effort vers l'achèvement d'un système théologique rigoureux, et, — pourquoi ne pas le dire, malgré les réserves que nous allons avoir à faire ? — la même profondeur de vues dans l'étude des plus ardus problèmes !

C'est en pleine mystique que nous emmène ici le Révérend Père. Il n'a pas pour cela, d'ailleurs, à franchir les limites de la théologie, car une des idées qu'il inculque avec le plus de force dès son premier chapitre, est précisément que la doctrine spirituelle n'est pas une science spéciale, mais une partie de la théologie.

On sait d'une manière générale quelle est la thèse de la *Vie Spirituelle*. Elle s'exprime à de nombreuses reprises sous la plume du P. Garrigou-Lagrange. Par exemple, pages 16-17 : « Autrefois, jusqu'aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, on traitait généralement sous le titre unique *Théologie mystique* non seulement de l'union mystique, de la contemplation infuse, de ses degrés, des grâces proprement extraordinaires qui parfois l'accompagnent (visions et révélations privées), mais encore de la perfection chrétienne en général, et des premières phases de la vie spirituelle, dont le progrès *normal* paraissait ainsi ordonné à l'union mystique comme à son point culminant. Cet ensemble constituait un tout véritablement un, la doctrine spirituelle, dominée par une très haute idée de la perfection, puisée dans l'Evangile et chez les Saints, et c'était un principe communément reçu que la *contemplation infuse ou mystique* (très distincte des visions et révélations privées) *est ordinairement accordée aux parfaits*, et procède sur-

tout du don de sagesse, dont le progrès est proportionnel à celui de la charité. En d'autres termes, on s'accordait à reconnaître qu'une charité éminente, principe d'une union très intime avec Dieu, s'accompagne *normalement* d'une éminente contemplation ».

Tous les chapitres de l'ouvrage convergent vers l'établissement de cette thèse, qui se rattacherait, selon l'auteur, aux doctrines fondamentales de saint Thomas (Ch. 2).

Disons tout de suite qu'en ce qui concerne ce dernier point, la démonstration est peu convaincante. Il ne nous apparaît nullement qu'une mystique, une mystique déterminée, — la mystique de la *Vie spirituelle*, — soit virtuellement incluse dans les théories de la spécification du surnaturel par l'objet et de l'efficacité intrinsèque de la grâce, quoi qu'il en soit du reste de la valeur et de la *thomisticité* de ces deux théories.

Relativement à la première, tout le raisonnement du P. Garrigou-Lagrange est bâti sur ces deux idées : 1° que la conception thomiste du surnaturel est seule à rendre compte de la surnaturalité des vertus infuses, en particulier de la foi ; 2° que la contemplation mystique n'est que la plénitude de la vie de foi. On l'avouera, même accordées ces deux prémisses, nous serions encore loin de compte.

L'argumentation n'est pas plus concluante quand il s'agit de l'efficacité intrinsèque de la grâce. Qu'on en juge par le sommaire des deux articles consacrés à cette question, t. *I*, pp. [2]-[3] : « Selon S. Thomas, la grâce n'est pas rendue efficace par notre consentement, elle est efficace par elle-même et nous porte fortement et suavement au consentement salutaire et à son exécution. — Cette efficacité transcendante, loin de détruire en nous la liberté, produit en nous et avec nous le mode libre de nos actes, car Dieu est assez puissant pour faire non seulement que notre acte soit, mais qu'il soit libre, conformément à notre nature. — Ainsi l'acte bon est tout entier de Dieu comme cause première, et tout entier de nous comme cause seconde. — Quant au désordre qui se trouve dans l'acte mauvais, il est uniquement de nous, cause déficiente. — Il faut confesser l'existence de deux grâces (suffisante et efficace), dont l'une laisse notre volonté sans excuse devant Dieu, et l'autre ne lui permet pas de se glorifier en elle-même (Bossuet). — Conséquences relatives à l'humilité, à la prière sous ses différentes formes, à la pratique des vertus théologales : — Foi en la sagesse de Dieu, en la sainteté

de son bon plaisir, en sa toute puissance, en son souverain domaine, en la valeur infinie des mérites du Christ. — Espérance faite de confiance et d'abandon en la divine Miséricorde. — Plus la grâce qui nous est donnée est intime et efficace, plus nous devons aimer Dieu et répondre à son amour. — Même doctrine dans l'Imitation et chez tous les grands mystiques ».

On aperçoit sans peine la forme du raisonnement : seul un système de la grâce assurant l'absolue dépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu, est capable d'orienter les âmes vers la vie mystique (disons même : de fournir une base à tout l'édifice spirituel). Or, que ce soit là le privilège du système thomiste, la raison le démontre, et l'autorité unanime des grands mystiques le confirme.

Par le fait même, nous sommes invités à reconnaître l'inaptitude du molinisme à motiver sérieusement la nécessité de l'humilité, de la prière, et plus encore du saint abandon, ce premier pas vers la passivité mystique.

Qu'eussent pensé de cela Lessius, le Bx Bellarmin, saint François de Sales, saint Alphonse de Liguori, si peu sympathiques les uns et les autres à la grâce efficace par elle-même, et comment ces éminents spirituels s'accordent-ils avec « tous les grands mystiques » pour confirmer le système thomiste ? Nous laissons au P. Garrigou-Lagrange, le plaisir de l'expliquer quelque jour. (Voir *Revue Apologétique*, 1923, t. 36, pp. 357-358; et H. Bremond, *Hist. litt. du sentiment religieux en France*, t. I, 1916, pp. 88-92).

En attendant, rappelons que, si Molina tient à faire intervenir le consentement libre de l'homme dans son explication de l'efficacité de la grâce, il n'en maintient pas avec moins d'énergie le souverain domaine de Dieu, de qui seul dépend, selon lui, que l'homme soit placé dans tel ordre de choses, où se produira son consentement à la motion divine. C'est la synthèse de ces deux éléments, qui permet au système moliniste d'exclure tout ensemble et l'orgueil immoral du stoïcisme pélagien et l'aveugle abandon du faux mysticisme luthérien ou calviniste.

Mais, quoi qu'il en soit du lien que présente avec le système thomiste la thèse qui nous occupe ici, notre attention s'est surtout portée sur les preuves invoquées à l'appui de la thèse elle-même. Rappelées un peu partout au cours du livre, ces preuves sont développées *ex professo* au cha-

pitre 5 intitulé : *L'appel à la contemplation ou à la vie mystique* (Cf. p. 587). Or, nous avons le regret de le dire, elles nous ont paru extrêmement débiles.

Ce n'est pas que les *moyens termes* fassent défaut. Ils sont énumérés au contraire avec beaucoup de netteté. « Pour établir que toutes les âmes en état de grâce sont d'une façon générale et éloignée appelées à la vie mystique, comme à celle du ciel, il faut que les raisons de cet appel se fondent sur la nature même de la vie de la grâce sanctifiante ou « grâce des vertus et des dons ». Or cette vie peut être considérée surtout de trois manières : dans son *principe*, la grâce même ; dans son *progrès*, la parfaite purification du péché et des imperfections ; dans sa *fin* : la vie du ciel. Ces trois considérations sont, non pas accidentelles, extérieures ou matérielles, mais essentielles et formelles. En d'autres termes, pour faire voir que la vie intérieure n'a son plein développement normal ici-bas que dans la vie mystique proprement dite, il faut montrer : 1° que leur principe est le même ; 2° que le progrès de l'une n'est complet que dans l'autre ; 3° que leur fin est la même, et que seule la vie mystique y dispose immédiatement, d'une façon parfaite ». (P. 433).

Voilà certes une démonstration amorcée pour le mieux. Trois chefs de preuve distincts, qui vont être établis successivement, pour conduire à la conclusion qui est celle de l'ouvrage entier.

Mais lorsqu'on lit avec soin les trois paragraphes suivants, consacrés respectivement à montrer l'identité de principe, de condition de progrès, et de fin entre la vie intérieure commune et la vie mystique (pp. 434, 442, 450), on n'est pas peu surpris de constater qu'il ne s'y rencontre aucune preuve de la triple identité affirmée. Sautant chaque fois l'intermédiaire dont il avait jalonné sa route, l'auteur est allé d'emblée à la conclusion qui lui importait.

Il est vrai qu'à défaut de preuve rationnelle, le P. Garrigou-Lagrange fait état d'un argument d'autorité des plus imposants. On a déjà pu le voir en gros aux quelques passages que nous avons cités de son livre. On se reportera pour le détail au long chapitre intitulé : *L'accord des Maîtres sur le caractère normal, quoique éminent, de la contemplation infuse* (PP. 662-740).

S'il fallait prendre en considération la formidable liste de Pères, de Docteurs et de Saints revendiqués là en faveur de la thèse, toute controverse, est-il besoin de le dire ? de-

vrait cesser immédiatement. Mais de bons juges estiment qu'il y aurait à trier dans cette énumération. Déjà le P. Poulain avait attiré l'attention sur la nécessité d'interpréter très prudemment le langage des anciens dans les textes où ils traitent de la contemplation. Le mot *contemplation* n'a plus en effet aujourd'hui le sens extrêmement large qu'on lui donnait autrefois. C'est ce qu'a de nouveau fait remarquer récemment le R. P. de Guibert, dont on sait la particulière compétence en cette matière. (Voir *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 1924, pp. 302-308).

Nous arrêterons là ces observations déjà bien trop longues, et nous souhaiterons en terminant, que, poursuivant son œuvre dans le sens de conciliation où il semble vouloir l'engager, le P. Garrigou-Lagrange nous donne enfin la profonde formule de synthèse sur laquelle puisse se faire en vérité *l'accord de tous les Maîtres.*

INTERIM.

ERRATUM. — Dans le numéro du 15 avril, un malentendu que voudra bien excuser le lecteur, a fait signer de mon nom la première partie de cette chronique, attribuée au sommaire à M. J. Pollinger. C'est par une double erreur. Prié en effet par mon confrère d'*assurer* la rédaction à titre d'*intérim*, je n'ai de droit d'auteur à faire valoir, dans la copie que j'ai fournie, que sur un tout petit nombre de pages dispersées çà et là.

J. de BLIC.

Informations

I. — Actualités et Documents

La loi de « prohibition » et la moralité publique aux Etats-Unis

Les journaux américains constatent que l'interdiction de l'alcool et des boissons enivrantes n'a pas amélioré la moralité publique. La criminalité y est notablement supérieure à celle des autres pays civilisés et monte constamment.

Dans l'immense ville de Chicago, les rapports officiels des tribunaux que là-bas on appelle « municipaux » montrent qu'en 1924 les crimes ont augmenté de 42 % sur ceux de 1923. L'augmentation est de 180 % par rapport à 1919. Dans les cinq dernières années la criminalité a progressé quinze fois plus vite que la population; les chiffres sont dans la proportion de 180 et de 12.

Le tableau suivant est saisissant, quoique notre terminologie soit différente :

	1919	1924
Délits d'ivresse et de désordre.....	38.901	91.362
Délits contre les personnes	6.703	7.908
Délits contre « public policy ».....	6.266	7.541
Délits contre la chasteté et les mœurs .	1.368	7.165
Délits contre la propriété	12.632	13.947

Dans ces chiffres, ne figurent pas ce que nous appelons délits de simple police, comme les violations du Code de la route.

Les législateurs ont oublié l'essentiel : le retour à la vie chrétienne et aux institutions chrétiennes.

D'après P. L. Blakely, S. J., dans *America*, 7 février 1925.

La proportion des chrétiens dans la population totale de l'univers

On a donné de temps en temps des évaluations diverses du nombre d'adeptes des différentes religions dans

l'univers. Ces évaluations ne peuvent être qu'une approximation vague, car il est impossible d'obtenir des données précises même du nombre des catholiques aux Etats-Unis d'Amérique.

Cependant les chiffres suivants tirés du *Corriere d'Italia*, un quotidien catholique publié à Rome, ne manquent pas d'intérêt. Ce journal fixe le nombre des chrétiens dans l'univers actuellement à 564.510.000. Sur ce nombre on estime que 272.860.000 sont catholiques, que 171.650.000 sont protestants et appartiennent à des sectes sans nombre ; 120.000.000 adhèrent à l'Eglise orientale orthodoxe.

La proportion des chrétiens dans la population totale de l'univers est donc de 35 pour 100. Nous avons à ramener au christianisme les autres 65 pour 100 et à ramener dans le seul vrai bercail les nombreux millions qui se sont égarés. Pour cela il faut des hommes, des ressources et des prières. Les catholiques ne doivent pas oublier qu'ils sont appelés à contribuer à la diffusion du royaume de Dieu dans l'univers.

D'après *America*, 28 mars 1925.

Les pèlerins aux sanctuaires de Lourdes.
Statistiques officielles de 1924.

Sous ce titre, M. le chanoine Balette vient de publier dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, de janvier 1925, la statistique détaillée des pèlerinages, des évêques et des malades venus prier la Vierge de Massabielle, au cours de l'année 1924. Ces statistiques mettent en évidence la vitalité et la progression de la dévotion du monde entier envers Notre-Dame de Lourdes.

Le nombre des *pèlerins français* venus *en groupes* à Lourdes, en 1924, a été de 138.279. Remarquons bien qu'il s'agit seulement ici de ceux qui sont venus avec les trains de pèlerinage. Les pèlerins isolés, et qui sont nombreux, ne sont pas compris dans cette statistique.

Le nombre des *étrangers* a atteint le chiffre de 50.296. La Belgique vient en tête avec ses 16.150 pèlerins.

Voici maintenant le chiffre des *malades*. Il s'est élevé à 13.650. La piscine des hommes a distribué 39.612 bains, et il en a été donné 117.533 à la piscine des dames. Comme les années précédentes, Notre-Dame s'est plu à exaucer la prière confiante de ses enfants, et le Bureau des constatations, que préside le docteur Marchand, a eu à examiner

plusieurs miraculés de France, de Belgique, d'Espagne, etc. Nous ne parlons point des conversions qui restent le secret de Dieu. Par ailleurs, 490 ex-votos ont été commandés, qui attestent la grande bonté de la Vierge Immaculée.

Près de 700.000 communions ont été distribuées dans les différents sanctuaires et 50.000 messes célébrées.

Enfin la grotte miraculeuse a reçu la visite de 8 cardinaux et de 143 archevêques ou évêques.

L'état actuel des Missions allemandes

La revue des missions catholiques allemandes, les *Katholischen Missionen*, publie une statistique générale des missions allemandes. Les principaux districts occupés par les missions allemandes sont le Chantoung, le Honan du Sud en Chine, les vicariats de Ouen-san (en Corée) et de Hiroshima, au Japon, ainsi que l'Ecole supérieure de Tokio au Japon, deux districts en Guinée, deux missions aux Philippines, les vicariats de Marianhill et du Zoulouland en Afrique, enfin d'assez pauvres champs de missions dans l'Amérique du Sud. Au total, 34 districts contre 39 en 1914.

Les principales sociétés qui se partagent ce travail sont tout d'abord les Pères du Verbe Divin de Steyl, des jésuites, des dominicains, des capucins, et surtout des franciscains bavarois, saxons, thuringiens, etc... Il faut noter aussi quelques bénédictins de Sainte-Odile, des servites, des oblats de Saint-François de Sales.

Le personnel des missions représente 459 prêtres (y compris les évêques), 341 frères auxiliaires et 707 religieuses. La population catholique dont ils ont la charge se monte à 476.820 âmes.

Les missions allemandes, qui avaient marqué du fait de la guerre un temps d'arrêt, ont repris leur propagande et surtout leur recrutement, avec un mouvement ascensionnel persistant. Elles reçoivent aussi en abondance encouragements et subventions du gouvernement du Reich.

Après la guerre, à la suite du traité de Versailles, les anciens territoires confiés aux missions allemandes furent attribués par le Saint-Siège à des missionnaires français, italiens, belges, hollandais, anglais ou américains. Mais alors, le personnel allemand disponible se tourna vers de grands pays, comme le Brésil, où il alla fonder des collèges en concurrence avec les collèges français, ou bien de-

manda au Saint-Siège de nouvelles affectations aux Missions. C'est de la sorte que celui-ci leur confia des districts comme la Mongolie septentrionale ou une fraction d'Hakodaté, au Japon. Toutefois le Saint-Siège a eu soin, en fractionnant Hakodaté, qui est très vaste, de réserver à notre séculaire Société des Missions Etrangères de Paris la meilleure partie du vicariat et notamment la jeune et florissante Université.

D'après *Les Nouvelles religieuses*, 15 *avril* 1925.

II. — Apologétique au jour le jour

Conférences apologétiques

Les Cardinaux et Archevêques de France, dans la déclaration du 10 mars 1925, ont préconisé comme moyen de combattre les lois dites de laïcité la propagande par les publicistes et les conférenciers. Ceux-ci étaient déjà à l'œuvre.

1° *Conférences de M. l'abbé P. Chauvont.* M. Chauvont a donné à Castres les 30 novembre, 7, 14 et 21 décembre 1924 des conférences suivies et remarquées sur la « haine de l'Eglise ».

Dans une première, l'orateur a constaté que de fait l'Eglise est un objet de haine. Dans les deux suivantes, il a envisagé les causes de cette haine : les unes sont d'ordre intellectuel et moral, les autres d'ordre politique et social. La quatrième conférence a pour objet les conséquences de ce fait : « Quelque chose augmentera dans le monde et ce sera la douleur ; quelque chose diminuera et ce sera l'idéal moral ; et la chose capitale, la civilisation, risquera elle-même de disparaître un jour. »

2° *Semaines apologétiques en Côte-d'Or.* M. le Chanoine Bélorgey a exposé aux lecteurs de la Revue (15 septembre 1924) comment depuis janvier 1923 des équipes de conférenciers ont organisé au diocèse de Dijon des séries de semaines apologétiques et sociales.

Le succès, au lieu de se ralentir, n'a fait que se développer.

« Du 17 novembre 1924 au 1er mars 1925, seule période pendant laquelle la vie à la campagne permet de réunir le soir après dîner les travailleurs, 14 Semaines ont été organisées. Elles se sont suivies sans interruption dans de

très modestes petites paroisses et dans des chefs-lieux de canton importants, c'est-à-dire aussi dans toutes les parties du département, Châtillonnais, Aunois, vallée de la Saône, environs immédiats de Dijon, pays de culture, pays de vignobles, pays de bois... »

M. Deslandres constate, dans la *Vie catholique* du 11 avril 1925, comme M. le Chanoine Bélorgey, que si les Semaines n'ont pas converti en masse les auditeurs, elles ont produit néanmoins des effets très appréciables.

« Elles ont été pour beaucoup de gens une révélation. Aux uns, elles ont prouvé l'intérêt qui demeure dans les masses rurales pour les plus grands problèmes philosophiques, religieux ou sociaux. A ceux-là elles ont rendu courage.

Aux autres, elles ont révélé que le catholicisme et les catholiques sont une force, qu'il y a là une doctrine qui sur tous les grands problèmes a des réponses cohérentes, liées entre elles, formant un puissant système, et qui reposent sur la raison comme sur la révélation, et qu'il y a là des hommes de bonne foi, sincères, intelligents, capables d'affirmer et de soutenir leurs opinions.

A ceux-là encore les Semaines ont fait sentir l'esprit de dévouement et de charité, l'âme apostolique des prêtres et des laïques qui, pour venir les trouver, affrontaient dans la plus dure saison de l'année de pénibles déplacements.

Ce fut une satisfaction pour les campagnes de voir qu'on pensait à celles, que ce n'était plus seulement dans les villes qu'on faisait quelque chose, qu'elles aussi avaient leurs congrès, leurs réunions, leurs conférences. »

Ordination de ministres anglicans convertis

Trois convertis qui sont maintenant novices à l'Oratoire ont reçu la tonsure à l'Oratoire de Londres, au mois de mars de cette année. Ce sont MM. Edmund Kilburn, Antony Holland et Juvenal Matthews. Mgr Butt, évêque de Cambysopolis, a fait l'ordination.

M. Kilburn était antérieurement *vicar* (curé, recteur) de Saint-Sauveur, à Hoxton, et M. Holland était son vicaire. Tous les deux ont été élevés à Hatfield à la maison d'études de Saint-Charles (*Rev. apol.*, 1er janvier 1925, p. 441, 442).

The Universe, 20 mars 1925.

L'Association catholique de la jeunesse chinoise

Le 1er mars 1925, au lendemain de son retour à Rome, le Cardinal Archevêque de Paris a reçu plus de 200 étudiants catholiques étrangers originaires d'une vingtaine de nations et leur a donné la bénédiction spéciale qu'il avait obtenue pour eux du Saint Père.

Parmi ces étudiants et étudiantes se trouvait un groupe nombreux de Chinois, pour la plupart membres de l'*Association catholique de la Jeunesse chinoise*, dont ils portaient avec joie et fierté l'insigne à leur boutonnière. Cette Association est de fondation récente, puisqu'elle compte seulement une année d'existence. Mais le simple fait de sa création est significatif, comme l'est aussi celui de la naissance d'une *Association générale des Catholiques chinois en Europe*, riche déjà de sept sections, ayant chacune à leur tête un délégué et pourvue, par ailleurs, d'un délégué principal.

L'opportunité de pareilles organisations est indiscutable. Il faut même tout faire pour que le plus grand nombre possible d'étudiants chinois ou extrême-orientaux reçoivent à l'étranger une éducation catholique aussi complète que possible. Il n'est que temps que les catholiques français collaborent à cette œuvre. Le mouvement qui a porté la jeunesse chinoise vers les Universités étrangères a commencé presque au lendemain de la guerre des Boxers, vers 1900 ; depuis vingt-cinq ans, ce sont de véritables marées d'étudiants qui se sont répandues, d'abord en Amérique, ensuite en Europe, et plus récemment en France. Leur nombre est allé toujours se multipliant. Ils seraient ainsi aujourd'hui quelque 20.000, disséminés à travers le monde, dont 2.000 environ dans notre pays. Sur ce nombre, il y a maintenant 166 étudiants chinois catholiques en Belgique et en France, et leur nombre s'accroît tous les mois par le fait de nouveaux baptêmes.

Dans certaines associations d'étudiants chinois où ceux-ci se rassemblent par provinces, il y a aujourd'hui des minorités catholiques compactes et agissantes. Celle du Hounan, par exemple, sur 200 membres, compte déjà 50 catholiques ; c'est au sein de cette association le groupe le plus fort et qui attire à lui le plus de sympathies.

Que pensent et que veulent les étudiants catholiques chinois ? Nous le savons, car depuis janvier 1925, leur Association possède un bulletin mensuel fort intéressant

et rédigé dans le français le plus pur. Il s'y révèle une fierté catholique ardente et généreuse et un patriotisme chinois de très bon aloi. Nous y lisons : « Notre devise est : Dieu et Patrie ! La patrie à Dieu avec le ferme espoir que la bénédiction de Dieu rendra notre patrie meilleure et plus belle. Mais à côté de notre patrie nous aimons aussi les vôtres, et nous n'aurons de repos que vous aussi vous aimiez la Chine et unissiez vos efforts aux nôtres pour la sauver... Nous souffrons de voir notre pays inconnu, incompris, parfois méprisé même par nos frères dans la foi... Voilà pourquoi nous voulons vous parler de la Chine... »

Ces étudiants catholiques ne sont qu'une poignée, mais ce sont des cœurs pleins de vaillance, auxquels la fraîcheur même de leur foi donne quelque chose de ce zèle brûlant qui caractérisa les premières générations chrétiennes, aux temps apostoliques. On dirait un chapitre nouveau qui s'écrit sous nos yeux de cette vieille splendide histoire de la conquête des peuples de l'Empire romain par l'Evangile. Ce serait trahir tout ce passé qui nous a faits ce que nous sommes que de demeurer nous-mêmes simples spectateurs d'un mouvement religieux et social du succès duquel dépend le salut éternel d'une multitude d'âmes.

D'après E. Beaupin, dans la *Chronique sociale de France*, mars 1925. Voir aussi J. Pacy, *Les étudiants catholiques étrangers à l'Archevêché de Paris*, dans *Les Amitiés catholiques françaises*, 15 mars 1925. Ce numéro contient l'allocution prononcée par Son Em. le Cardinal Dubois.

Progrès du Catholicisme en Ecosse

Certains protestants s'alarment des progrès du catholicisme en Ecosse et ils citent les chiffres qui les effraient. En 1837, il y avait dans toute l'Ecosse 74 prêtres catholiques et 70 chapelles ; aujourd'hui, l'on y compte plus de 600 prêtres, 430 églises ou chapelles, sept archevêques et évêques.

Les Nouvelles religieuses, 15 avril 1925.

La T. S. F. moyen d'apostolat

La télégraphie sans fil est en train de faire aux Etats-Unis œuvre de missionnaire. Depuis 1924, le département de théologie, à l'Université de Saint-Louis, fait des cours

réguliers d'instruction religieuse par la télégraphie sans fil. C'est un jeune jésuite, le Rév. R. Brown, qui, le premier, en eut l'idée. L'Université possédait depuis 1910 une station de T. S. F. qui, pendant la guerre, avait servi à former des opérateurs pour l'armée américaine. Le 2 mars 1924, les Jésuites inaugurèrent avec leurs appareils un cours sur l'origine, la nature et les pratiques de l'Eglise catholique. On évita avec soin toute controverse irritante ; on chercha simplement à faire connaître la vraie figure de l'Eglise catholique. Pendant les mois de mars, d'avril et de mai 1924, des conférences traitant de l'Eglise et de ses sacrements furent, par la T. S. F., répandues à travers le pays. Les journaux en donnèrent des résumés, excellente réclame pour mieux faire pénétrer l'enseignement dans les masses. On avait annoncé que le dernier dimanche de chaque mois, des objections pourraient être adressées au centre, toujours par la T. S. F. Elles vinrent nombreuses, les unes hostiles, les autres cordiales, chacune reçut une réponse courtoise. Il est impossible d'évaluer les résultats de cet apostolat par les airs; mais il est certain, les lettres reçues d'un peu partout le prouvent, que des protestants, des juifs et des catholiques, ignorants ou tièdes, furent amenés ou ramenés à l'Eglise par cet apostolat très moderne.

Les Nouvelles religieuses, 1er avril 1925.

Revue des Revues

Analecta Bollandiana, t. XLII. fasc. III et IV. — Comme d'habitude, cette publication s'adresse aux historiens de profession plutôt qu'au grand public. C'est pourquoi nous ne signalons que le titre des travaux : H. DELEHAYE, *Synaxarium et Miracula Isaiae prophetae*. — L. VILLECOURT, *Les Collections arabes des miracles de la Sainte Vierge*. — P. PEETERS, *S. Démétrianus, évêque d'Antioche?* — H. DELEHAYE, *S. Hédiste et S. Oreste*. — A. PONCELET, *Catalogus codicum hagiographorum latinorum bibliothecae Universitatis Bononiensis*. — R. LECHAT, *Les Bienheureux de l'abbaye de Villers*.

Dans le même numéro, le P. DOM QUENTIN, un spécialiste, étudie *La correction du Martyrologe romain* et juge sévèrement la nouvelle édition portant la date de 1922 : « Il faut

avouer que l'impression est pénible. Pénible à cause du nombre et de la nature des changements opérés, pénible à cause de la permanence des erreurs les plus grossières et du parti pris qui s'y révèle de tenir pour non avenus et inexistants les progrès si notables pourtant et dans une foule de cas, si assurés, que la science hagiographique a faits, en particulier depuis une trentaine d'années, pénible enfin parce qu'il semblerait qu'à moins d'une circonstance toute providentielle, une refonte aussi minutieuse dût reculer pour des années, sinon empêcher totalement une réforme et une correction vraiment critique du martyrologe... Il me semble, en somme, que, dans l'histoire des livres liturgiques, on ne trouverait pas un cas semblable au nouveau Martyrologe. C'est une correction qui, le plus souvent, ne corrige pas là où il y avait lieu de corriger, et qui, un nombre infini de fois, corrige et modifie là où il eût mieux valu laisser les choses en l'état... Mais la Providence est bonne... Sous un Pape aussi averti que l'est Sa Sainteté Pie XI, il n'est pas impossible que la *prima post typicam*, loin d'empêcher ou de reculer une correction vraiment sérieuse et critique du Martyrologe romain, ne la rende au contraire plus probable et plus proche. »

Biblica. — Numéros 3 et 4, 1924. E. Power, *Corrections sur l'hébreu dans les manuscrits Théodulphiens de la Vulgate* (en anglais). — L. Murillo, *L'accomplissement des prophéties messianiques* (en espagnol). — Parmi les notes, nous signalons : K. Staab, *Les commentaires grecs des chaînes sur les épitres catholiques* (en allemand) ; P. Joüon, *L'étude de quelques mots hébreux* (en français) ; F. Dunkel, *La pêche dans le lac de Génésareth et le Nouveau Testament* (en allemand). — Le P. A. Mallon fait en français, dans la Chronique palestinienne, le récit d'un voyage d'exploration dans une région jusqu'ici peu connue : le Sud-Est de la Mer Morte.

Zeitschrift für katholische Theologie. — Troisième fascicule 1924.— Dans ce numéro et le suivant, M. Emil Dorsch consacre une étude fouillée (53 pages) à l'*idée originelle de Dieu dans l'humanité*. C'est le développement et la mise au point d'un travail que l'auteur avait donné en 1916 dans ses *Inst. theol. fund.*, t. I, *De religione revelata*, p. 222-224. — J. Linder, *Le cantique de Moïse*, Deut. XXXII : l'auteur (Moïse) et occasion du cantique ; métrique et strophique ; traduction, critique textuelle et remarques exégétiques. — J. Stufler, *Le premier article de la « Quaestio disputata de caritate » de Saint Thomas d'Aquin.*

Quatrième fascicule, 1924. Frantz Pelster, *Problèmes littéraires et historiques à l'occasion de l'édition de Saint Bonaventure, des Franciscains de Quaracchi :* sources scolastiques de Saint Bonaventure, les « abbreviationes Bonaventurae », chronologie de la jeunesse de Saint Bonaventure et de l'épo-

que de sa formation. — URBAN HOLZMEISTER, *Le « Kontrastbild » dans la Bible*. Depuis 25 ans on a beaucoup écrit sur les paraboles, la comparaison, la métaphore, l'allégorie. Le savant Jésuite veut combler une lacune en étudiant l'image formée par l'opposition qu'il appelle « kontrastbild », faute d'expression technique en allemand et sans doute en français.

Revue d'histoire ecclésiastique. Université catholique de Louvain. Juillet-octobre 1924. J. LEBON, *La position de Saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme* (suite et fin). Justification de l'orthodoxie de ce grand docteur de l'Eglise. — AUGUSTIN FLICHE, *Le pontificat de Victor III* (1086-1087). — P. RICHARD, *La monarchie pontificale jusqu'au Concile de Trente*. — E. DE MOREAU, *Le transfert de la résidence des évêques de Tongres à Maestricht*. — P. DEBONGNIE, *Le chroniqueur de S. Séverin*.

Janvier 1925. P. BATIFFOL, *Le recours à Rome avant le concile de Chalcédoine*. — P. G. THÉRY, *Le texte intégral de la traduction du Pseudo-Denis par Hilduin*. — PAUL O'SHERIDAN, *Ce qui reste de la plus ancienne Vie de Ruysbroeck* (à suivre). — P. GUILLOUX, *Saint Augustin savait-il le grec?* « En somme, le grec demeura toujours pour saint Augustin, comme il le dit lui-même, *peregrina lingua*, une langue étrangère. Il montre qu'il le connaît un peu et regrette de ne point le savoir davantage ».

Nouvelle revue théologique. — Novembre 1924, J. LEVIE, *L'Apocalypse de Saint Jean devant la critique moderne*. Première partie : les points d'accord. — P. CASTILLON, *Comment résister aux tentations?* — A. VAN HOVE, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat*. Suite : les lois de séparation en France et leur condamnation par Pie X. Les associations diocésaines et l'Encyclique *Maximam gravissimamque*.

Bibliographie

H. GIROUILLE, *Vie du Vénérable Père Passerat*, premier rédemptoriste français (1772-1858), in-8° de 691 pages, Paris. Téqui, 1924, 12 fr.

L'existence de ce grand serviteur de Dieu fut traversée de continuelles épreuves, les vicissitudes politiques l'amenèrent en Pologne, en Suisse, en Autriche, en Belgique. Malgré ces expulsions successives, il sut maintenir et développer l'Institut du T.-S. Rédempteur. Il préserva l'âme de ses fils du rationalisme et du libéralisme dont beaucoup avaient dû subir le contact

dans l'enseignement officiel. Contre le laïcisme des politiciens et le rationalisme des universitaires, le vénérable n'employa qu'une seule arme : le développement de la vie intérieure, la fidélité héroïque à l'oraison. « La vie contemplative est le tome premier, disait-il, la vie active est le second. »

Card. Bona, *De Sacrificio Missae*, in-32 de 228 p., Turin, Marietti, 125, 3 lires.

Réédition de ce traité ascétique si estimé où les prêtres trouveront à alimenter leur piété pour célébrer comme il faut le Saint Sacrifice de la Messe.

R. P. Fanfani, O. P., *De jubilaeo seu anno sancto* 1925, in-12 de 40 p., Turin, Marietti, 1925, 2 lires.

Exposé exact des diverses questions relatives au Jubilé de 1925. Nos lecteurs ont eu en français l'équivalent dans les deux articles publiés les 15 décembre et 1er janvier (articles tirés à part, librairie Beauchesne).

J. Latini, *Juris criminalis philosophici summa lineamenta*, in-12 de 216 p., Turin, Marietti, 1925, 8.50 (lires).

Après des préliminaires sur la « punition sociale » (nature, fondement, origine, évolution) et le droit criminel (p. 1-64), l'auteur traite successivement (d'après le droit italien) du délit (p. 65-182), de la peine (p. 183-202) et de la proportion du délit à la peine (p. 203-208). Ouvrage élémentaire, mais clair, destiné aux élèves de la Faculté de droit du Séminaire Romain.

P. Nicolaus Farrugia, O. S. A., *De matrimonio et causis matrimonialibus*, in-12 de 564 p., Turin, Marietti, 1925, 18 lires.

Cet ouvrage est un commentaire clair et exact de la partie du Code de droit canonique relative au mariage. Il en suit exactement l'ordre (sauf pour les canons 1081 à 1093, relatifs au consentement) et est au courant des plus récentes décisions.

Henri Ghéon, *Le Miracle des Pauvres claires et de l'homme au képi brodé*, impromptu satirique en un acte et trois tableaux, in-16 de 56 p., Paris, Editions de la Revue des Jeunes (Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice), 1925, 3 fr.

Un préfet de M. Herriot, pour soigner son avancement, veut expulser les Clarisses de sa petite ville. Rassurez-vous : elles ne partent pas. Sur ce thème d'actualité, Henri Ghéon a déployé toute sa verve. Les deux messieurs du chœur, le personnage de M. Lopprimé, « ce catholique qui ne veut pas d'histoires », celui, noble et pur, de la Mère Abbesse qui oppose la liberté selon Dieu à la liberté jacobine, composent un ensemble neuf, plaisant et émouvant. Tous ceux qui s'intéressent à la cause des Religieux liront et feront jouer cette œuvre satirique dont la force réside dans son absolue vérité.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE GARANCIÈRE.

Les prières du Nouveau Testament

(*Suite*[1])

Nous avons entrevu dans le livre des Actes ce qu'était la prière collective de la première communauté chrétienne à Jérusalem. Les épîtres de saint Paul nous font connaître l'existence de réunions liturgiques dans toutes les Eglises fondées par l'apôtre, mais elles ne nous renseignent guère sur les prières qui y étaient en usage.

Le meilleur de ce que nous savons sur les synaxes chrétiennes, à l'âge apostolique, nous vient des renseignements contenus dans la première Lettre aux Corinthiens. Encore l'apôtre se préoccupe-t-il beaucoup plus de combattre des abus que de décrire. Comme ses correspondants connaissent l'ordre des cérémonies, il ne se croit pas obligé de le leur rappeler, et il se contente de noter les fautes qui sont à corriger.

Toujours est-il que les Corinthiens célébraient « le repas du Seigneur » et que chacun des fidèles apportait à l'assemblée ses provisions. Les expressions employées par saint Paul n'obligent pas à conclure que l'Eucharistie était consacrée à la fin d'un repas, et que l'on imitait à Corinthe tout le détail de la dernière Cène. Il semble plutôt que la réunion liturgique ait été uniquement remplie par la célébration de l'Eucharistie, et que les provisions dont il est question aient été le pain et le vin destinés à être consacrés au corps et au sang du Christ. En tout cas, l'on devait rappeler, au cours de la cérémonie, le souvenir de la mort du Sauveur : « Chaque fois, en effet, écrit

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er juin 1925.

saint Paul, que vous mangez ce pain et que vous buvez à ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne[1]. » Ce point est important à noter. Mais nous ne savons rien autre sur les formules liturgiques que l'on pouvait employer alors.

Nous connaissons aussi les merveilleuses effusions de grâces spirituelles dont les assemblées étaient fréquemment l'occasion. Saint Paul nous parle en effet des glossolales, des interprètes, des prophètes qui se faisaient entendre dans les Eglises. Le langage des glossolales était inintelligible à la foule ; il devait être expliqué et traduit par des interprètes. Aussi l'apôtre recommande-t-il qu'à chaque réunion deux ou trois frères au plus aient le droit de parler en langues, et encore à la condition qu'il y ait un interprète : que s'il n'y a personne pour interpréter, que le glossolale se taise dans l'assemblée. De même, deux ou trois prophètes seulement sont autorisés à prendre la parole à l'Eglise. Les réunions doivent se tenir en ordre, et si tout le monde avait le droit d'élever la voix, on aurait bien vite fait de perdre les notions les plus élémentaires de la discipline et du respect[2].

Mais tout cela ne nous renseigne que sur les cérémonies extérieures. Ce qu'il y a de plus explicite dans les Epîtres, au sujet des formules de prières dont pouvaient se servir les assemblées chrétiennes, ce sont les rares passages dans lesquels il est question de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels. « Que la parole du Christ habite richement en vous, vous enseignant et vous avertissant vous-mêmes en toute sagesse, chantant en vos cœurs à Dieu dans la grâce, avec des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels[3] », écrit l'apôtre aux Colossiens. Les psaumes, les hymnes, et les cantiques spirituels reparaissent dans l'Epître aux Ephésiens[4] ; et ni dans l'un ni dans l'autre des textes, ils ne semblent essentiellement liés

1. *I Cor.*, XI, 26.
2. *I Cor.*, XIV.
3. *Colos.*, III, 16.
4. *Ephes.*, V, 19.

aux cérémonies du culte. Mais dans l'Epître aux Corinthiens, il est de nouveau question des psaumes[1], et cette fois nous avons bien affaire à une assemblée des fidèles. Si les chants, que mentionne saint Paul, ne sont pas exclusivement liturgiques, ils sont susceptibles d'être employés dans les réunions religieuses ; et ce sont encore des prières.

Il est assez vraisemblable que les psaumes dont il s'agit dans les lettres de saint Paul sont les psaumes traditionnels de la Bible hébraïque, que l'Eglise a hérités de la synagogue. Dès les premiers jours, les psaumes ont été employés dans la prédication : c'est à eux que saint Pierre a demandé la plupart de ses arguments prophétiques. Il était naturel qu'on aimât à les chanter dans les assemblées chrétiennes ; le rappel des promesses de Dieu rendait plus joyeux et plus beau le spectacle de la réalité. Quant aux hymnes et aux cantiques spirituels, ils sont sans doute une création originale de la primitive Eglise. L'Evangile de saint Luc ne nous donne-t-il pas le modèle de ces hymnes, dans les chants qu'il place sur les lèvres de la sainte Vierge, du prêtre Zacharie, du vieillard Siméon, et qui éclatent, si puissants, au milieu des récits de la Nativité ? Le *Magnificat*, le *Benedictus*, le *Nunc dimittis*, qui ont depuis trouvé une place d'honneur dans les offices de notre liturgie catholique, ont commencé par exprimer les sentiments individuels de ceux qui les ont pour la première fois entonnés, la joie triomphante de Marie, la reconnaissance calme et tranquille de Zacharie, la douceur et la paix de Siméon. Avec toutes les réminiscences de l'Ancien Testament dont ils sont tissés, ils marquent le pieux attachement que gardent les fidèles à la religion des promesses ; mais ils sont en même temps des cantiques nouveaux ; et leur accent a un je ne sais quoi d'original et de définitif. Lorsque l'Evangéliste en a recueilli le souvenir, il ne les a sans doute pas destinés à être chantés par la communauté chrétienne. Mais l'Eglise

1. *I Cor.*, XIV, 26.

les a reçus ; elle les a chantés à son tour parce qu'elle éprouve aux divers moments de son histoire toutes les émotions des personnages évangéliques. Nous ne savons pas à quel moment les cantiques de l'Evangile ont été introduits dans la liturgie ; peut-être est-ce bien longtemps après l'époque apostolique. Tels qu'ils sont, ils peuvent pourtant être regardés comme le type achevé des cantiques spirituels où se complaisaient les premiers chrétiens.

Peut-être connaissons-nous quelques fragments des hymnes qui furent réellement chantées dans les assemblées chrétiennes au temps de saint Paul. Du moins les Epîtres contiennent-elles un certain nombre de morceaux rythmés qui semblent avoir appartenu à des cantiques, et qui pourraient bien représenter les plus anciennes ébauches de la poésie liturgique. Tel est le passage suivant de la première lettre à Timothée :

« Et manifestement, grand est le mystère de la piété :
qui fut manifesté en chair,
justifié en esprit,
vu par les anges,
prêché dans les nations,
cru dans le monde,
enlevé dans la gloire[1]. »

Le relatif par lequel débute le fragment se rapporte au Christ, bien que le nom du Sauveur ne soit pas exprimé ; et les vers qui en dépendent rappellent les diverses étapes de sa carrière terrestre : sa naissance, son baptême, sa prédication, son ascension. L'ordre historique n'est pas observé, et les commentateurs sont assez embarrassés lorsqu'ils essaient de justifier la place de tel ou tel vers. Du moins tout le monde est d'accord pour reconnaître que nous avons ici affaire à une citation. Le rythme du passage contraste avec la prose un peu lourde du contexte. L'apôtre rappelle à son disciple un morceau qui peut lui

1. *I Tim.*, III, 16.

avoir été familier et dont il ne serait pas invraisemblable qu'il eût été habituellement chanté dans certaines Eglises.

Des remarques analogues peuvent s'appliquer à un texte du même genre que signale la seconde Epître à Timothée :

« Si nous sommes morts avec lui, nous vivrons avec lui,
si nous supportons, nous règnerons avec lui,
si nous le renions, lui aussi nous reniera,
si nous sommes infidèles, lui demeure fidèle,
car il ne peut se renier[1]. »

Ici encore, les pensées s'enchaînent dans un parallélisme remarquable : à l'attitude des fidèles est comparée celle du Christ ; l'une s'oppose à l'autre. D'autre part, saint Paul se sert pour annoncer le texte de ces versets de la formule d'introduction classique : « Cette parole est vraie », comme s'il se proposait de rappeler une formule bien connue, une sorte de proverbe, ou encore un refrain en usage dans les communautés. Sans doute, il serait téméraire d'affirmer avec certitude que nous avons affaire à un vieux cantique : nous devons nous contenter d'une vraisemblance, qui est assez grande d'ailleurs pour justiter notre citation.

Plus assurée paraît être l'origine de ce verset de la lettre aux Ephésiens :

« Lève-toi, toi qui dors,
et ressuscite des morts,
et le Christ t'illuminera[2]. »

Il est certain d'abord que l'apôtre fait une citation ; car la formule rythmée est précédée des mots : C'est pourquoi elle dit. Le sujet qui n'est pas exprimé, pourrait être l'Ecriture ; car c'est habituellement une citation scripturaire qu'annonce cette expression. Mais le texte qui la suit n'est pas contenu dans les Ecritures canoniques. La brièveté du morceau rap-

1. 2 *Tim.*, II, 11-13.
2. *Ephes.*, V, 14.

porté par saint Paul n'appelle d'ailleurs pas de complément nécessaire. La phrase se suffit à elle-même, comme une sorte de cri de ralliement, de mot d'ordre à l'usage des chrétiens. Saint Paul la rappelle aux Ephésiens, comme s'ils la connaissaient de longue date.

Ces pauvres lambeaux échappés par hasard à la destruction, ne donnent pas l'idée de ce que pouvait être la poésie chrétienne à l'âge apostolique, et il serait vain d'essayer de le deviner, dans l'absence, à peu près complète, des documents. Si nous rapprochons les fragments cités par Saint Paul du témoignage de Pline le Jeune, qui vers l'an 112 parlait des cantiques chantés par les chrétiens au Christ comme à un Dieu, nous serons autorisés à croire que cette poésie était devenue assez abondante, et que la liturgie lui faisait une large place. Nous dirons encore que le Christ formait le thème ordinaire des hymnes chrétiennes, et nous en serons d'autant moins étonnés que l'acte principal de la liturgie était la célébration de l'Eucharistie. De telles conclusions sont loin de satisfaire notre curiosité. Nous serions si heureux de connaître dans le détail la prière des premiers chrétiens ; leur prière individuelle et leur prière liturgique, de savoir de quelles formules ils se servaient pour adresser à Dieu l'expression de leur amour et de leur reconnaissance. Il y a dans les épîtres de saint Paul tant d'élan, tant de vie intérieure ; et nous sommes d'avance si persuadés que les fidèles convertis par lui étaient dignes de leur apôtre.

Mais il faut renoncer à des investigations vouées à l'insuccès. De la prière chrétienne au temps de saint Paul, ce que nous connaissons encore le mieux est un mot énigmatique, celui qui termine, ou presque, la première lettre aux Corinthiens : « *Maranatha*[1] ». Le même mot est encore signalé à la fin de la prière eucharistique de la *Didaché*[2], c'est-à-dire quarante ou cinquante ans après les épîtres de saint Paul ;

1. *I Cor.*, XVI, 22.
2. *Didache*, X, 6.

et la persistance, durant de si longues années, de ce cri de ralliement est tout à fait remarquable. On y reconnaît sans peine une expression araméenne. La principale difficulté est d'y mettre la coupure exacte. Toutefois, lorsqu'on rapproche ce mot mystérieux de l'invocation finale de l'Apocalypse : « Viens, Seigneur Jésus[1] », sa signification s'éclaire ; c'est le même cri d'appel inlassé : Viens notre Seigneur. On a commencé par lancer au Christ cet appel dans les premières communautés chrétiennes à Jérusalem, à Joppé, à Césarée, là où l'araméen était la langue maternelle. On l'a répété sans le traduire, dans les églises qui parlaient grec ; partout où saint Paul a prêché, il a apporté, comme un invariable mot d'ordre, l'ardente invocation au Seigneur, pour lui rappeler sa promesse. Le dernier des apôtres, au moment de clore le récit de ses mystérieuses visions, a dit une fois de plus la vieille formule ; et l'auteur inconnu de la *Didaché* l'a reproduite, sans la comprendre peut-être, parce qu'il l'avait trouvée dans la tradition : bien des années s'étaient alors écoulées depuis que le Christ était mort, en annonçant sa venue ; la génération qui l'avait connu, et qui avait reçu sa promesse avait disparu avant qu'il se fût manifesté. Beaucoup s'étaient lassés de cette attente irréalisée. Mais l'Eglise continuait fidèlement de monter la garde : chaque fois qu'elle célébrait l'Eucharistie, annonçant la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne, elle répétait indéfectiblement le terme traditionnel, par où elle aimait à exprimer la fidélité de ses espérances. *Marana tha.*

Le Seigneur qu'attendaient les chrétiens de l'an 100 n'est pas encore venu. Comme les disciples des apôtres, nous continuons à l'attendre. Puissions-nous en effet ne jamais cesser de l'attendre, de toute l'ardeur de notre amour ; puissions-nous, avec tous les désirs d'un cœur sans cesse renouvelé, lui répéter sans lassitude et sans trêve la formule de l'antique appel, que nous aimerons à redire en sa langue

1. *Apoc.*, XXII, 20.

originale, celle qui fut jadis sa langue maternelle et celle de ses amis terrestres : *Marana tha*. Venez Notre Seigneur. Venez délivrer notre monde vieilli de toutes ses fautes et de toutes ses misères. Venez chercher pour les introduire dans votre royaume ceux qui depuis tant de siècles ne cessent de vous désirer. Venez renouveler toutes choses, car la face de la terre s'est corrompue et un trop grand nombre d'hommes ont cessé de croire à votre amour. Venez, Seigneur Jésus !

***

L'Apocalypse est le dernier livre du Nouveau Testament. On serait assez volontiers tenté de négliger son témoignage pour l'histoire de la prière chrétienne, sous le prétexte que les visions grandioses de l'Apôtre transportent le lecteur dans un monde nouveau, où l'on perd tout contact avec les réalités terrestres. En fait cependant, tous les éléments des visions apocalyptiques sont empruntés à la vie d'ici-bas. Ce qui est nouveau, ce sont les combinaisons de ces éléments ; mais le détail en reste à la mesure de notre humanité. Avec saint Jean, nous assistons à la céleste liturgie ; nous entendons les mystérieux vieillards, les animaux symboliques, les anges et toute la cour céleste chanter sans fin les louanges de Dieu et de l'Agneau ; nous contemplons la splendeur des cérémonies, les encensoirs fumants, les lyres et les cithares mélodieuses, l'ouverture du livre scellé. Nous sommes pourtant moins dépaysés que nous ne l'aurions craint. Il est vrai que notre liturgie s'est inspirée, pour certains détails, de celle qui est décrite dans les visions de l'apôtre ; mais il est également vrai que saint Jean lui-même a transporté au ciel bien des spectacles dont il avait contemplé le modèle dans l'Eglise de ce monde. Autant il serait téméraire de vouloir reconstituer le portrait complet de la liturgie chrétienne à la fin du premier siècle, en prenant pour point de départ les descriptions de l'Apocalypse, autant il serait imprudent de

ne tenir aucun compte de ces descriptions. L'apôtre retrouve le souvenir des communautés dans lesquelles il a vécu, dont il a présidé les cérémonies, lorsqu'il représente le culte rendu à l'Agneau immolé ; il donne aux hymnes et aux cantiques, aux acclamations et aux actions de grâces, qui remplissent les cieux, la même allure que gardaient les psaumes et les chants des premières Eglises chrétiennes. Les générations des siècles suivants ne s'y sont pas trompées : si le symbolisme de l'Apocalypse a été si facilement, si universellement adopté par l'Eglise, n'est-ce pas en partie parce que l'Eglise se reconnaissait elle-même sous le voile somptueux des descriptions de saint Jean?

Dès le début de la révélation, nous assistons à une première cérémonie, et nous entendons les échos du cantique céleste :

« Les quatre animaux n'avaient de repos ni de jour ni de nuit, et disaient :
Saint, saint, saint, est le Seigneur Dieu tout puissant, qui était et qui est et qui vient.
Et les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui siège sur le trône, et adoraient le vivant aux siècles des siècles, et jetaient leurs couronnes devant le trône, en disant :
Tu es digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir la gloire et l'honneur et la puissance, parce que tu as tout créé ; et tout par ta volonté était et a été créé[1]. »

C'est à la vision d'Isaïe que sont empruntés les mots qui ouvrent ce cantique. Nous trouvons ici le premier exemple de l'emploi du *Trisagion* dans une prière chrétienne : c'est le commencement d'une longue et durable fortune. Dans toutes les liturgies, le chant des séraphins trouvera désormais sa place. Peut-être même était-il usité déjà par les églises de la terre lorsque saint Jean le faisait ainsi retentir au plus haut des cieux. Les titres donnés à Dieu par l'apôtre ne sont pas moins remarquables : il est le Seigneur Dieu tout-puissant ; il est aussi celui qui a été, qui est et

1. *Apoc.*, IV, 8-12.

qui vient. Dans le texte grec, cette dernière formule présente un aspect extraordinaire, avec un imparfait employé adjectivement ; et elle est tellement fixée qu'elle reste indéclinable, quel que soit le rôle qu'elle joue dans la phrase : saint Jean l'emploie volontiers, et elle apparaît surtout sur les lèvres des personnages célestes, dans des acclamations et dans des cantiques[1]. Il n'est pas invraisemblable qu'elle ait été employée, elle aussi, par la liturgie des églises, en ces dernières années du premier siècle.

On doit enfin noter le refrain chanté par les vieillards : Tu es digne, Seigneur notre Dieu. Car la même formule, à quelques variantes près, revient dans plusieurs des hymnes célestes[2]. Et les mots : Tu es digne, peuvent nous rappeler le souvenir de nos préfaces liturgiques, qui invariablement commencent par des termes semblables : Il est vraiment digne et juste, etc. Nous n'avons pas ici à rechercher les plus lointaines origines de la grande prière eucharistique ; mais il est difficile de ne pas songer à elle lorsqu'on relit les cantiques de l'Apocalypse.

Lorsque l'Agneau a ouvert le livre scellé, une hymne nouvelle retentit dans le ciel :

« Les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards tombèrent en face de l'Agneau, ayant chacun une cithare et des fioles d'or remplies de parfums qui sont les prières des saints. Et ils chantent un cantique nouveau, en disant :

Tu es digne de prendre le livre,
et d'ouvrir ses sceaux,
parce que tu as été immolé,

et que tu nous a rachetés par Dieu en ton sang,
de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, de toute nation,
et que tu les a faits pour notre Dieu des rois et des prêtres ;

et ils régneront sur la terre.

1. Cf. *Apoc.*, I, 4, 8 ; XI, 17 ; XVI, 5.
2. *Apoc.*, V, 9, 12.

Et je vis, et j'entendis la voix d'anges nombreux autour du trône et des animaux et des vieillards; et leur nombre était des myriades de myriades, des milliers de milliers, disant à haute voix:
Il est digne, l'Agneau qui a été immolé,
de recevoir la puissance, les richesses, la sagesse et la force,
et l'honneur et la gloire et la bénédiction.
Et toutes les créatures qui sont dans le ciel et sur la terre et sous la terre et celles qui sont dans la mer; tout et tous ceux qui sont en eux, je les entendis qui disaient:

A celui qui est assis sur le trône, et à l'agneau,
bénédiction, honneur et gloire et force
pour le siècles des siècles.

Et les quatre animaux disaient: Amen; et les vieillards tombèrent et adorèrent[1]. »

Cette liturgie est magnifiquement ordonnée. Chacun y a sa place; des chœurs de plus en plus nombreux répètent à l'envi les louanges de Dieu et de l'Agneau. Les bénédictions se développent, suivant un rythme identique; et certaines expressions retiennent plus spécialement l'attention. Ainsi la formule: « Tu les as faits pour Dieu des rois et des prêtres » semble avoir été très chère à saint Jean qui l'emploie plusieurs fois[2]; elle doit être rapprochée des mots: « Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte », qui figurent dans la première Epître de saint Pierre[3]. Il est au moins possible que cette formule ait fait partie des cantiques terrestres, et que l'apôtre s'en soit ressouvenu pour la transposer dans les hymnes du ciel.

L'action de grâces qui figure au chapitre XI de l'Apocalypse est davantage mélangée d'allusions aux événements humains:

« Les vingt-quatre vieillards qui siègent en présence de Dieu sur leurs trônes tombèrent sur leurs visages, et adorèrent Dieu en disant:

1. *Apoc.*, V, 8-14.
2. *Apoc.*, I, 6; XX, 6.
3. *I Petr.*, II, 9.

Nous te rendons grâces, Seigneur tout puissant,
qui es, qui étais et qui viens,
parce que tu as reçu une grande force et que tu as régné ;
et les nations se sont mises en colère,
et ta colère est venue,
et le moment de juger les morts
et de donner leur salaire à tes serviteurs les prophètes,
et aux saints,
et à ceux qui craignent ton nom,
aux petits et aux grands,
et de détruire ceux qui détruisent la terre[1]. »

Les premiers mots de ce cantique rappellent un passage du *Gloria in excelsis*. Ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont les sentiments exprimés par les chanteurs célestes. Toutes leurs préoccupations sont sur la terre ; et l'on retrouve ici, avec l'allusion évidente au psaume II quelque chose de la prière de l'Eglise de Jérusalem après la première arrestation des apôtres[2]. La colère de Dieu s'est déchaînée contre les nations qui persécutent les saints : avec quelle impatience les fidèles d'ici-bas n'attendent-ils pas le jour du grand jugement ? C'est bien souvent aux époques troublées, lorsqu'un Néron ou un Domitien poursuivaient de leur colère les communautés naissantes, que devaient monter vers le Seigneur des appels suppliants, mais aussi des cris de vengeance. Les Eglises au milieu desquelles nous transporte l'Apocalypse, ces sept Eglises d'Asie auxquelles sont adressées les lettres des premiers chapitres de la prophétie, ne se distinguaient pas par une patience résignée. Elles étaient au contraire animées, malgré la faiblesse et les chutes de plusieurs de leurs membres, par un enthousiasme ardent. Ce qu'elles demandaient à Dieu au milieu des pires épreuves, c'était le châtiment de leurs ennemis qui étaient aussi les siens. « Jusques à quand, Seigneur saint et équitable, ne juges-tu pas, et ne venges-tu

1. *Apoc.*, XI, 17-18.
2. *Act. Apost.*, IV, 24-30.
3. *Apoc.*, VI, 10.

pas notre sang sur ceux qui habitent sur la terre[1] ? » Combien de fois, au milieu de l'assemblée des fidèles durent s'élever ainsi des voix de vengeance, de sauvages et frémissants appels comme ceux dont nous retrouvons ici l'écho !

Mais lorsque la colère de Dieu s'était manifestée, c'étaient des chants de victoire et de triomphe, analogues sans doute à celui qui célèbre la défaite du dragon par l'archange Michel :

« Maintenant est venu le salut, et la force, et le règne
de notre Dieu,
et la puissance de son Christ,
car il a été rejeté, l'accusateur de nos frères,
qui les accusait en face de notre Dieu,
de jour et de nuit.

Et eux, ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau
et par la parole de leur témoignage,
et ils n'ont pas aimé leurs âmes jusqu'à la mort.
Réjouissez-vous donc, cieux, et vous qui habitez en eux;
malheur à la terre et à la mer,
car le diable est descendu vers vous,
ayant une grande colère,
sachant qu'il a peu de temps[1]. »

De ce cantique il faut aussi rapprocher le cri d'exultation qui salue la chute de la grande Babylone :

« Alleluia !
Salut et gloire et puissance à notre Dieu
car véritables et justes sont ses jugements,
car il a jugé la grande prostituée,
qui a corrompu la terre dans sa prostitution,
et il venge le sang de ses serviteurs, de sa main.
Alleluia[2]. »

Ici le double alleluia qui encadre l'hymne rappelle l'usage des synagogues, et tout autant le chant du psaume que l'on entonne tout de suite après : « Louez notre Dieu, tous ses serviteurs, et tous ceux qui le craignent les petits et les grands[3]. »

1. *Apoc.*, XII, 10-12.
2. *Apoc.*, XIX, 1-3.
3. *Apoc.*, XIX, 5.

Ailleurs une mention précise est faite du cantique de Moyse, serviteur de Dieu, que chantent les vainqueurs de la bête. Ils chantent aussi le cantique de l'Agneau, et celui-ci fait contraste, par sa piété tranquille, avec les hymnes belliqueuses qui viennent d'être rappelées :

« Grandes et merveilleuses sont tes œuvres,
Seigneur Dieu tout puissant.
Justes et véritables sont tes voies,
roi des siècles.
Qui ne te craindra pas, Seigneur,
et glorifiera ton nom?
car tu es seul vénérable,
car toutes les nations viendront,
et adoreront en ta présence,
car tes jugements ont été manifestés[1]. »

Tout naturellement on retrouve ici des expressions empruntées à l'Ancien Testament. La piété chrétienne continue la piété juive. L'Eglise, qui a reçu ses livres saints de la Synagogue, les emploie pour le service divin. Elle chante, elle aussi, le cantique de Moyse, les psaumes de David ; et même lorsqu'elle compose des cantiques nouveaux, elle retrouve sans effort les rythmes et les mots des chants traditionnels. Les cantiques de l'Apocalypse sont un précieux témoignage de cette manière de faire. Dans la mesure où ils nous permettent de nous représenter la prière de l'Eglise primitive, ils montrent la continuité de la tradition liturgique.

Toutefois les vieilles formules s'appliquent désormais au Christ. C'est le Christ glorifié qui est l'objet de l'adoration des fidèles. L'agneau qui se tient, comme immolé, en présence de Dieu, est digne de recevoir un culte. Ainsi le christianisme, qui a hérité du judaïsme, va plus loin que lui : sa prière manifeste sa foi au Sauveur ; et lorsqu'il chante des hymnes au Christ, c'est comme à un Dieu.

1. *Apoc.*, XV, 3-4.

L'auteur de l'Apocalypse a voulu nous livrer le secret de la liturgie céleste, et il a rempli son livre des cantiques que chantent les élus devant le trône de Dieu. Mais il n'a pu s'empêcher de faire passer l'écho des cérémonies terrestres dans ses descriptions. En le lisant, nous entendons la prière des chrétiens d'Asie sous le règne de Domitien. Les mystérieux personnages qui évoluent autour de l'Agneau, anges, vieillards, animaux, ne pensent, ni ne sentent autrement que les fidèles persécutés pour le nom de Jésus. De la sorte la prophétie de saint Jean nous est doublement chère : elle nous révèle les mystères de l'au-delà ; mais elle nous révèle aussi les mystères du passé chrétien ; et nous ne savons pour laquelle de ces deux révélations nous l'aimons davantage.

Paris.

GUSTAVE BARDY.

Auguste VALENSIN
Chargé de Cours à la Faculté Catholique des Lettres de Lyon

A TRAVERS
LA MÉTAPHYSIQUE

Le Criticisme kantien. — La théorie de l'expérience d'après KANT. — Le Panthéisme. — Notes métaphysiques sur le Thomisme, la liberté, la causalité, le moi, la finalité, l'obligation. — Théorie de l'analogie. — L'Histoire de la Philosophie, d'après HEGEL.

1 vol. in-8 carré (251 pp.), 20 fr., *franco* 22 fr.

Gabriel BEAUCHESNE, 117, Rue de Rennes, PARIS

La Papauté et le Concile de Nicée

I. — *Une question à propos d'un centenaire*

Ce n'est pas sans actions de grâces qu'en ce mois de juin 1925, l'Eglise entière se reporte seize siècles en arrière pour revivre une des heures les plus solennelles de son existence. 325 ! on était au lendemain des persécutions, des massacres écœurants, des atroces curées de l'amphithéâtre et ils n'étaient pas encore tous morts les mutilés du Christ. 325 ! depuis douze ans l'Eglise jouissait de la paix et, protégée pour la première fois par l'empereur, elle portait partout l'Evangile du Christ. 325 ! date d'un grand triomphe après une nouvelle et rude épreuve : le Concile de Nicée, premier Concile œcuménique de l'Eglise, qui condamna Arius et sa doctrine.

Depuis deux ans environ[1], Arius, prêtre d'Alexandrie, s'attaquait à un point fondamental de la religion chrétienne, au dogme de la Trinité. Visant spécialement la divinité du Fils de Dieu, il prétendait que « le Verbe n'est ni éternel comme le Père, ni de même nature, ni de même substance. Au commencement, le Père était seul et il a tiré le Fils du néant par un acte de sa volonté ». Cette doctrine souleva dans l'épiscopat oriental un des plus douloureux conflits que l'on ait jamais vus. Un des plus retentissants aussi, car il éclatait entre les princes de l'Eglise et parce que religieux, un des plus menaçants pour la tranquillité intérieure de l'empire, dont Constantin, par sa victoire sur Licinius, venait de pacifier la situation politique pour de longues années.

Devant un tel fléau, catholiques du XX^e^ siècle, nous nous tournerions avec une tranquille assurance vers le Pontife romain. Lui seul peut apporter à un si grand mal le grand remède d'une décision infaillible, et, s'il le jugeait bon, d'un Concile œcuménique. En effet, le Canon

1. « La chronologie de ces premiers temps est fort peu précise », écrit Mgr Duchesne. On a souvent daté le début de la prédication d'Arius de 318, avant la persécution de Licinius. Aujourd'hui on se rallie plutôt à la date de 323, les événements semblant s'être précipités davantage.

222e du nouveau Droit ne porte-t-il pas que sans convocation du Pontife Romain, il ne peut y avoir de Concile œcuménique ; qu'il appartient au même Pontife Romain de présider en personne ou par des légats le Concile œcuménique et d'en confirmer les décrets.

Mais, en 325, si l'autorité du Pontife Romain était universellement reconnue, si l'Eglise était essentiellement ce qu'elle est aujourd'hui et si par conséquent, même alors, un concile ne pouvait être œcuménique sans que le Pape, d'une certaine façon, ne le dirigeât, il n'en reste pas moins vrai que les droits essentiels du Pape s'exerçaient alors sous des modalités bien différentes de celles qu'ils pourraient revêtir en 1925. Quel abîme, par exemple, entre le Vatican 1870 et Nicée 325 ! Pas un souverain catholique n'a été représenté au Concile du Vatican et plusieurs se sont montrés hostiles à son égard. A Nicée, ce fut une bien autre affaire, et après une étude qui resterait superficielle, on pourrait affirmer que le premier Concile œcuménique de l'Eglise a été convoqué par un empereur, présidé par un empereur, approuvé par un empereur.

Aussi les Protestants n'ont-ils pas manqué de dénoncer les inventions et les innovations de l'Eglise catholique au détriment de l'Eglise primitive. Dans son « Institution Chrétienne », Calvin décrit longuement les accroissements de la Papauté et montre comment on en est arrivé au point où « toute liberté a été opprimée et toute équité confuse ». Puis il écrit à propos des conciles : « Le Concile universel ne se dénonçait que par l'empereur ; et les évêques y étaient appelés par son autorité seulement. Car si quelqu'un des évêques (y compris celui de Rome) eut attenté cela, non seulement il n'eût pas été obéi des autres qui étaient hors sa province, mais il s'en fût incontinent ensuivi quelque esclandre. L'empereur doncques dénonçait à tous qu'ils convinssent[1]. » Le rôle de l'empereur, nous le verrons, est historique, mais qu'il ait été exclusif de celui du Pape, c'est loin d'être prouvé et nous espérons démontrer le contraire dans cet article.

Par contre, certains défenseurs de la vérité ont trop prouvé, en minimisant à l'excès, le rôle historique de l'empereur dans la convocation, et en appuyant sur des documents douteux une confirmation qu'ils voulaient catégorique.

Nous efforçant de passer à travers ces deux écueils, nous

1. CALVIN, *Institution chrétienne*, l. 4, ch. 7, sect. 8.

répondrons à la question suivante : Comment les droits du Pape à convoquer, présider et confirmer les conciles, ont-ils été respectés dans le cas particulier du Concile de Nicée ? La mesure où ces droits ont été respectés suffit-elle à justifier la prétention catholique qui soutient qu'à Nicée, premier et modèle de tous les Conciles œcuméniques. le Pape a réellement joué son rôle de chef de l'Eglise? Cette question n'est pas nouvelle et la réponse que l'on y fait, non plus : aussi sans prétendre faire du neuf, notre intention serait de mettre en lumière et de dégager d'après les derniers travaux parus, le rôle précis de l'empereur et du Pape dans ce Concile.

II. — *Quelques mots d'histoire*

D'abord, il faut bien comprendre la portée de notre question et pour cela se rappeler brièvement les faits. Dans cet exposé, ne perdons pas de vue que les Actes du Concile ne nous sont pas parvenus — ont-ils d'ailleurs jamais existé ? — Nous devons donc nous en remettre pour bien des détails à des sources ariennes ou semi-ariennes : c'est dire que la certitude absolue est difficile à atteindre.

Alexandre d'Alexandrie, en un Concile tenu dans sa ville épiscopale et où siégeaient tous les évêques d'Egypte, avait anathématisé Arius. Une assemblée d'évêques se réunit en Bithynie, probalement autour d'Eusèbe de Nicomédie, pour faire pièce à l'évêque Alexandre et déclarer la doctrine de l'hérésiarque parfaitement orthodoxe. La division des Eglises d'Orient devenait alors manifeste. De part et d'autre on voulait que l'épiscopat tranchât le différend ; mais Alexandre en appelle aux évêques de toute la chrétienté, à celui de Rome en particulier.

Sur ces entrefaites, arrive à Nicomédie Constantin le Grand, premier empereur chrétien ; par sa récente victoire sur Licinius. il est devenu le maître incontesté de l'Orient, comme de l'Occident. Le meilleur parti à prendre est de le saisir de l'affaire, et chacun se hâte de le rejoindre, de lui exposer sa cause, de solliciter la faveur de son intervention.

En veine de victoire et de pacification, Constantin ne peut se désintéresser de cette querelle qui menaçait si fort l'ordre public. Fut-il alors inspiré par l'appel d'Eusèbe à l'épiscopat oriental ou bien plutôt par celui d'Alexandre à l'épiscopat de la chrétienté ? Voulut-il imiter les Con-

ciles déjà si souvent tenus ? Hosius de Cordoue, son ami et son conseiller, lui en suggéra-t-il l'idée ? C'est difficile à dire. Mais il vit grand et fit grand. Une lettre aujourd'hui perdue fut envoyée à tous les Métropolitains et par eux aux évêques de la catholicité. On les invitait à se rendre tous à Nicée en une assemblée plénière, d'ailleurs sur les voitures et aux frais de l'Etat.

Vers le mois de mai 325 arrivèrent donc dans cette ville 250 à 318 évêques, représentant moralement le monde catholique. Parmi eux se trouvaient deux prêtres romains. Au mois de juin, tous réunis dans une salle du palais impérial, assis autour de l'empereur, ils l'entendirent « rendre grâces de cette assemblée au Basileus de l'univers ». Constantin ajouta « qu'il redoutait plus une sédition à l'intérieur de l'Eglise que n'importe quelle guerre, et qu'il espérait voir ces ministres de Dieu examiner sur place les causes du conflit et délier tous les nœuds de la controverse selon les lois de la paix[1] ».

Il assista ensuite aux réunions du Concile, intervenant pour maintenir l'entente et s'intéressant vivement aux discussions de l'assemblée. Quand les Pères eurent adopté les saints Canons et que tous les membres du Concile eurent apposé leur signature, Constantin approuva leur œuvre et prononça la peine d'exil contre quelques évêques intraitables.

III. — *Le rôle de Constantin*

Dans tout ce récit, on a pu le remarquer, il n'est pas question de Sylvestre, évêque de Rome. Cependant, Sylvestre est au Concile et le Concile n'est pas sans lui. Nous voilà donc de nouveau devant notre problème. Pour le résoudre, avant toute démonstration positive, nous devons montrer, à l'encontre des Protestants, que Constantin n'a pas usurpé la place du Pape, ni n'a prétendu substituer sa juridiction à la juridiction du Pape.

Tout d'abord, une remarque préliminaire s'impose. Pendant les premiers siècles, le pouvoir civil ne s'était immiscé dans les affaires de l'Eglise que pour la persécuter. En conséquence, et autant que l'exigeait l'époque, l'autorité du Pape s'était exercée au sein de l'Eglise pacifiquement et « sans esclandre », n'en déplaise à Calvin. On l'avait bien vu au temps du Pape Victor, qui avait provo-

1. Eusèbe, *Vit. Const.* III, 12. — Migne, 20/1068, 1069.

qué, au sujet de la controverse pascale, des conciles particuliers dans tout l'empire. Voilà qui détruit du coup cette autre affirmation de Calvin . « Quant est d'assembler des conciles, c'était l'office de chacun métropolitain... en leur province...; en cela l'évêque de Rome n'avait que voir[1]. » Mais alors paraît Constantin, empereur romain, maître de tout l'empire. Sa volonté est d'y rétablir la paix, de ramener les beaux temps d'Auguste. Or une controverse met en feu tout l'Orient. Ne nous étonnons donc pas qu'il intervienne dans un conflit qui bouleverse une partie de ses Etats. De plus, il est chrétien, et il se donne comme soldat de Dieu : trouvons encore tout naturel que sa majestueuse puissance, même en servant l'Eglise, ait jeté un peu d'ombre sur l'éclatant manteau pontifical.

Cette remarque faite, demandons-nous d'abord si Constantin a convoqué le Concile. Nous devons l'accorder, car tous les documents nous l'affirment. C'est comme empereur, pour faire cesser le trouble dans l'Etat[2], ensuite comme chrétien, poussé par une inspiration divine[3], qu'il réunit les évêques. Les lettres de convocation ont été envoyées par lui et non pas par le Pape et ce fut à l'appel de Constantin que les évêques répondirent. Seulement, que fut cet appel ? Un ordre d'empereur, commandant à des subordonnés ? Certes, ce fut un ordre d'empereur voulant à tout prix rétablir la paix dans ses Etats ; mais ses lettres, aujourd'hui perdues, étaient conçues, nous dit Eusèbe[4], « comme des invitations pleines de respect ». De plus, voici en quels termes l'empereur, après le Concile, s'adresse aux Alexandrins : « C'est pour arriver à la fin des discussions et au rétablissement de la vérité que par l'inspiration de Dieu, j'ai convoqué dans la ville de Nicée le plus d'évêques que j'ai pu, et c'est avec eux, que moi, qui ne suis que l'un d'entre vous, qui me glorifie d'être votre frère dans le service de Dieu, j'ai entrepris la recherche de la vérité[5]. » Il faut l'avouer, si Constantin savait commander en empereur à des sujets, il savait ne pas commander en Pape aux évêques.

Constantin a présidé le Concile. C'est encore vrai, si l'on entend par là qu'il en fut l'organisateur, qu'il en

1. Calvin, *loc. cit.*
2. Eusèbe, *loc. cit.*
3. Socrate, *Hist. Eccles.*, I, 9. — Migne, 67/85.
4. Eusèbe, *Vita Const.*, III, 6. — Migne, 20/1060.
5. Eusèbe, *Vita Const.*, III, 17. — Migne, 20/1073. — Socrate, *Hist. Eccle.*, I, 9. — Migne, 67/85.

protégea par sa présence l'ordre et la dignité, qu'il y occupa une place d'honneur, qu'il fut le pacificateur de ce bouillant clergé. Mais a-t-il eu l'intention de gouverner les évêques ? Certainement pas; et tous les témoignages que nous avons, celui d'Eusèbe comme celui de saint Athanase, nous attestent que la présidence de Constantin n'exerça aucune contrainte sur la conscience des juges et que c'est de leur plein gré que tous vengèrent le bon droit de la vérité[1]. Citons ce mot de l'arien Philostorge : « L'empereur était au milieu des évêques et attendait ce que l'assemblée déciderait[2]. »

Constantin a-t-il prétendu donner une confirmation juridique en règle aux Canons de Nicée ? Les documents vont encore nous attester que non. « Les évêques », écrit Constantin aux Alexandrins, « ont confirmé par une sentance unanime l'unité de leur foi... Nous tous acceptons donc cette croyance que le Dieu Tout-Puissant nous offre.[3] » Lorsque les Pères du Concile présentèrent à l'empereur la condamnation d'Arius, « celui-ci, dit Rufin[4], reçut leur arrêt avec vénération comme venant de Dieu même ».

Quant aux intentions de Constantin, peut-être pouvons-nous les voir dans cette parole prononcée au festin qui clôtura le Concile : « Moi aussi, je suis évêque, dit-il ; vous, vous êtes évêques pour les questions intérieures de l'Eglise, mais moi, Dieu m'a institué comme un évêque pour les choses du dehors[5]. »

Concluons avec Mgr Battifol : « Constantin dut accepter le projet d'un concile de l'Episcopat universel comme une grande idée et aussi comme le moyen seul efficace de faire la paix religieuse. Il n'ambitionnait pas de présider un concile, pas davantage de faire marcher les évêques de l'empire au doigt et à l'œil : il voulait, par considération de l'ordre général, aider à restaurer la concorde parmi ces « Cultores Dei » qui, aux yeux de sa foi, assuraient à la chose publique la faveur divine[6]. » Constantin n'a donc

1. Saint Athanase, *Epist. ad Episc. Egypt. et Libyae*, n° 13. — Migne, 25/568.
2. Philostorge, I, 9a, cité par Mgr Battifol. *Paix Constantinienne*, 1914, p. 324.
3. Socrate, *Hist. Eccle.*, *loc. cit.*
4. Rufin, *Hist. Eccle.*, I, 5. — Migne, 20/1171.
5. Eusèbe, *Vit. Const.*, IV, 24. — Migne, 20/1171.
6. Mgr Battifol, *La Paix Constantinienne et le Catholicisme*, 1614, p. 320.

pas usurpé la place de Sylvestre. Ce premier point acquis, demandons-nous si le Pape a occupé cette place laissée libre par l'empereur, et comment il l'a occupée.

IV. — *Le Pape Sylvestre et la convocation du Concile*

Disons-le tout de suite, nous n'avons aucun document qui nous permette d'affirmer que le Pape Sylvestre ait participé à la convocation du Concile de Nicée.

D'abord, les lettres de convocation, envoyées par Constantin, sont perdues. Nous ne pouvons donc pas savoir si l'empereur avait demandé l'avis du Pape. Voudrait-on en juger par les lettres de convocation des conciles œcuméniques suivants ? Il nous en reste six : or dans deux seulement, celle de Marcien à Léon Ier pour le Concile de Chalcédoine et celle de l'Impératrice Irène à Adrien Ier pour le deuxième Concile de Nicée, nous pouvons relever une certaine entente avec le Pape. Dans toutes les autres, sans parler d'autorisation, de délégation, il n'est même pas fait mention du Pontife Romain. L'empereur agit en son propre nom pour le plus grand bien de ses Etats et de l'Eglise, c'est vrai, mais indépendamment de toute autorité ecclésiastique.

On a invoqué ensuite le silence d'Eusèbe à la fois pour et contre la participation pontificale. Si le Pape avait eu part à la convocation, Eusèbe, historien sérieux, en aurait parlé, disent nos adversaires. Même si le Pape avait eu part à la convocation, répondrons-nous, Eusèbe, historien semi-arien, peu sympathique à Rome, a dû le taire et il peut même se faire qu'il ait ignoré l'existence d'une lettre au Pape. Notre réponse prouve que le Pape a pu être consulté, mais non qu'il l'a été, en fait. Et du silence d'Eusèbe, il n'y a rien de plus à tirer.

Venons-en aux documents positifs.

Nous lisons dans le *Liber Pontificalis* : « A son époque (de Sylvestre), un concile eut lieu à Nicée de Bithynie d'après son consentement, dit la première édition, d'après son ordre, dit la seconde. On y condamna Arius, Photin, Sabellius et leurs sectateurs[1]. » Certes, ce témoignage n'est pas à dédaigner. Il nous montre quelles idées on se faisait au moment de la rédaction du *Liber* sur les droits de la Papauté. Mais quant à en faire un argument historique de première valeur, cela n'est pas possible. Le *Liber*

1. *Liber Pontificalis*, édition de Mgr Duchesne, p. 171.

qui ne remonte qu'au début du VI^e^ siècle, contient pas mal d'erreurs et d'anachronismes pour l'histoire des premiers Papes. Le court passage que nous venons de citer n'en est pas exempt, quand il met au compte du Concile de Nicée la condamnation de Photin et de Sabellius.

En second lieu, nous avons le témoignage du 6^e^ concile œcuménique, 3^e^ de Constantinople, en 681. Il nous affirme ceci : « Arius, destructeur de la Trinité, s'était révolté ; aussitôt Constantin, toujours auguste, et le vénérable Sylvestre rassemblèrent à Nicée un grand et célèbre concile[1]. » Si nous pouvions accorder une absolue confiance à un texte aussi formel, les hésitations seraient bientôt levées et nous pourrions décider, sans plus, quelle a été la part prise par le Pape au Concile. Mais malheureusement il n'en est pas ainsi. — Avant de rejeter ce document, par manière de parenthèse, remarquons bien que ces mots ne se trouvent pas dans un document de foi, et que l'infaillibilité du 3^e^ concile de Constantinople n'est pas du tout engagée. — Pourquoi donc ce texte ne nous inspire-t-il pas une entière confiance ? Parce qu'il contient une erreur sur une question analogue. Après avoir attribué à Constantin et à Sylvestre la convocation du Concile de Nicée, ne fait-il pas de la convocation du premier concile de Constantinople, en 381, l'œuvre commune de l'empereur Théodose, du Pape Damase, des Evêques Grégoire et Nectaire. Or les documents authentiques prouvent qu'elle fut exclusivement celle de Théodose. Par le fait même, la précédente affirmation des Pères du 3^e^ Concile de Constantinople sur le Concile de Nicée devient très sujette à caution. Et donc, si elle nous révèle, comme le *Liber Pontificalis*, au VI^e^ siècle, mais avec plus d'autorité, ce que l'on pensait au VII^e^ siècle sur la question des droits du Pape à la convocation des conciles, nous ne pouvons pas en toute sécurité nous y appuyer pour dire que saint Sylvestre a convoqué l'assemblée de Nicée.

Enfin, on a produit une parole de Rufin : « L'empereur, du consentement des prêtres (ex sacerdotum sententia, consensu) convoque un concile épiscopal à Nicée[2]. » Que peut-on tirer d'une expression aussi vague ? Ces « sacerdotes », que sont-ils ? Des personnages ecclésiastiques, sans doute! Des évêques? on l'accorde généralement. Des évêques de l'entourage de l'empereur ? C'est le plus probable. Les-

1. Mansi, *Amplissima Collect. Concil.*, to. XI, col. 662.
2. Rufin, *Hist Eccl.*, I, 1. — Migne, 21/468.

quels ? On a mis en avant les noms d'Hosius et d'Alexandre : c'est vraisemblable, puisque Alexandre, nous l'avons vu, en appelait à tout l'épiscopat, qu'il s'était mis d'accord avec Hosius et qu'Hosius était l'ami de l'empereur. Quant au Pape, rien n'est moins sûr qu'il soit désigné par ce mot de Rufin.

Ce sont là tous nos documents : reconnaissons-leur une valeur d'indices qui même réunis n'arrivent pas à donner une certitude historique. Dès lors, qu'on abandonne résolument au sujet de la convocation du Concile de Nicée un échafaudage de documents incertains. Constantin a convoqué le Concile et cela, de par sa volonté d'empereur, sans prendre l'avis du Pape : il n'en a reçu aucune délégation. Seulement, remarquons-le bien, et c'est pour cela que plus haut nous avons mis en vedette et délimité le rôle de Constantin, il a convoqué une assemblée, il n'a pas convoqué un concile, c'est-à-dire une assemblée ecclésiastique en tant qu'ecclésiastique. « Evêque du dehors » et non « évêque du dedans », il ne s'est arrogé aucune juridiction spirituelle et n'a nullement prétendu en investir son assemblée. Par ailleurs, tous les contemporains, y compris les adversaires, ont reconnu à cette assemblée une autorité spirituelle absolue. De qui la tenait-elle ? Du fait de sa constitution en assemblée, directement du Saint Esprit, a-t on dit[1]. C'est oublier que dans l'Eglise, l'autorité du Pape était alors plus développée que ne le laisse entendre cette affirmation, c'est oublier surtout que, lorsque des évêques se réunissaient uniquement par l'autorité de l'empereur sans que le Pape y eût aucune part, sans que jamais il ne ratifiât d'aucune façon les décisions de l'assemblée, à la place d'un concile, on avait un conciliabule illégitime : Rimini, en 359, c'est-à-dire 34 ans après Nicée, en est la preuve.

Il faut donc conclure que l'autorité du Pape seul pouvait donner à l'assemblée de l'empereur la valeur d'un concile et qu'à la convocation matérielle de Constantin fut ajoutée la convocation formelle du Pape. Comment cela ? par le simple fait de la part qu'il a prise au Concile. Or à Nicée, il y avait deux prêtres romains, délégués du Pape. Nous allons parler d'eux au sujet de la présidence du Concile.

1. Funk, *Histoire de l'Eglise*, t. I, p. 61.

V. — *Le Pape Sylvestre et la présidence du Concile*

Nous avons vu plus haut le rôle de Constantin pendant le Concile. Il ne consista pas seulement à siéger en habits somptueux à la place d'honneur dans la salle des réunions. Il eut à intervenir plus d'une fois pour maintenir la bonne entente, pour écarter du concile des divisions funestes et pour mener rapidement les discussions à bonne fin. Nous avons dit la discrétion dont il usa en tout ceci. Donc, avec la présidence d'honneur, nous lui accordons encore la présidence de patronage. Pour le Pape, nous revendiquons une présidence plus effacée peut-être, mais la seule qui importait aux yeux de l'Eglise : la présidence de *Juridiction*. Celle-ci, qui consiste à avoir la haute main sur le fond des discussions, à débattre et à décider sur la doctrine, saint Sylvestre l'a exercée par ses légats.

Nous devons avouer que la perte des Actes du Concile de Nicée ne facilite pas la démonstration de cette présidence. Néanmoins, on peut en établir une. Voici comment.

Rome, avons-nous dit, avait envoyé deux prêtres au Concile. Ils s'appelaient Viton et Vincent. Leur présence est certaine, admise par tous les historiens. Quel rang occupèrent-ils ? Pour nous renseigner, nous n'avons que les listes de signatures des Pères du Concile où ces deux légats occupent immédiatement la première place après Hosius. Ces listes, malgré les critiques de Tillemont, sont regardées actuellement comme authentiques : seulement l'ordre des noms a été remanié pour ranger les évêques d'après leurs provinces. Si dans le document primitif, les noms d'Hosius, de Viton et de Vincent occupaient, comme dans nos listes, la première place, nous tiendrions la réponse du problème, car, en face de tous les évêques des grandes Eglises d'Orient, la préséance d'un évêque d'Espagne et de deux prêtres romains ne pourrait s'expliquer que par le fait de leur présidence. Mais une telle preuve est hors de notre atteinte.

A ce que nous venons de dire, se rattache le fait d'Hosius. On s'est demandé, non sans raison, si cet Evêque n'avait pas présidé la délégation romaine ? Comme il était l'ami de Constantin, le Pape, a-t-on dit, a pu le désigner pour présider le Concile, soit de son propre gré soit à la demande de l'empereur. C'est une conjecture plausible. Gélase de Cysique, qui était oriental, nous dit qu' « Hosius dont le nom et la réputation sont célèbres,

tint dans le concile la place de Sylvestre, évêque de la Grande Rome avec les deux prêtres Viton et Vincent »[1]. Mais ce témoignage est de la fin du cinquième siècle. Nous avons un mot assez significatif de saint Athanase : « De quel synode Hosius n'a-t-il pas été le président ? Quand donc la sagesse de ses paroles n'a-t-elle pas amené tout le monde à se ranger de son avis? »[2] Notons enfin l'aveu d'Harnack : « La direction et le règlement de l'assemblée nous sont mal connus. Qui eut la présidence : Eustache d'Antioche? Eusèbe de Césarée? Hosius? un bureau impérial d'évêques avec président variable ? Nous ne le savons pas. Mais ce qui est sûr, c'est que l'influence d'Hosius doit être estimée très considérable. »[3]

De tout ceci, retenons comme certaine la présence de la délégation romaine au Concile. Quant à la présidence *en titre*, il ne peut être question d'en parler pour les deux légats Viton et Vincent ; celle d'Hosius est probable, mais comme elle ne repose pas sur des preuves suffisantes, nous ne la tiendrons pas comme un fait acquis.

D'ailleurs, quoi qu'il en soit de la présidence en titre, ce qu'il nous importe le plus, c'est de savoir si la députation romaine, certainement présente à Nicée, a influé sur les décisions de l'assemblée, si elle a eu la présidence *effective*.

Pour mettre ceci en évidence, considérons le symbole de Nicée dans son point capital : la consubstantialité du Père et du Fils. Trois mots nous y condensent avec un réel pathétique la lutte formidable de la vérité contre l'hérésie dans le saint Concile. Laissons la parole à saint Athanase : « Lorsque les évêques réunis voulurent condamner les propositions inventées par l'impiété arienne, c'est-à-dire... que le Fils était une créature, une œuvre de Dieu..., qu'il était de nature changeante, d'un commun accord, ils retracèrent les mots connus de l'Ecriture : que le Verbe est par nature le Fils unique de Dieu :

« ἐκ τοῦ Θεοῦ τῇ φύσει μονογενής ἐστιν ὁ Λόγος »

selon la doctrine de saint Jean et de saint Paul... Les Eusébiens, entraînés alors par leurs propres erreurs, se concertaient : « Nous partageons cette doctrine, disaient-ils, car nous aussi nous sommes de

1. Gélase de Cysique, *Hist. Conc. Nic.*, p. II, c. 5. — Migne, 85/1229.
2. Saint Athanase, *Apol. de fuga*, n° 5. — Migne, 25/649.
3. Harnack, *Histoire des dogmes*, to. I, p. 227-228.

Dieu, selon ce mot de l'Apôtre : « Omnia autem ex Deo »[1]. Mais les évêques, découvrant à la fois la subtilité de leur esprit et le honteux subterfuge de leur impiété, expliquèrent plus clairement ce mot : « de Dieu », « ἐκ τοῦ Θεοῦ » et ils écrivirent « que le Fils est de la substance du Père ». « ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Θεοῦ.» . Les créatures sont « de Dieu », parce que de Dieu leur vient l'existence, mais seul le Fils est proprement de Dieu parce que de Dieu il a la Substance... Interrogés de nouveau, les Eusébiens concédèrent encore cela, car pour eux, ils trouvaient une seconde échappatoire Mais les évêques devinèrent leur ruse et s'appuyant sur tous les textes de l'Ecriture, qui expriment la vraie doctrine, enfin, plus clairement et plus brièvement que jamais, déclarèrent le Fils « consubstantiel au Père », « ἔγραψαν Ὁμοούσιον τῷ Πατρὶ τὸν Υἱόν ». On le voit, par degré, on en arrivait au mot qui décidait la question, qui excluait toute subordination du Fils par rapport au Père. Or, ce mot sauveur cet « Ὁμοούσιος » représente, peut-on en douter, le mot de Rome.

Athanase continue en effet : « C'est en vain que ces gens-là prétendent que ces mots ne sont pas dans l'Ecriture. Les évêques ne les ont pas inventés, mais les ont écrits avec la garantie des Pères. Il y a près de 130 ans, des Evêques, tant de la grande Rome que de notre ville, ont dénoncé dans leurs écrits ceux qui prétendaient que le Fils était une créature et qu'il n'était pas consubstantiel au Père. »[2]

Mgr Duchesne écrit : « Athanase à qui la formule « ἐκ τῆς τοῦ Πατρὸς οὐσίας» est très familière, n'emploie pas souvent pour son propre compte le mot de « consubstantiel ». Ce n'est pas lui ni son Evêque qui l'auront suggéré au Concile. Il semble plutôt que ce soit les légats romains. A Rome, en effet, le mot était d'usage courant, officiel »[3].

Après lui, Mgr Battifol affirme que « le mot « consubstantiel » était romain. Le Pape Denys n'avait-il pas reproché à Denys d'Alexandrie de ne l'avoir pas employé ?.. Alexandre d'Alexandrie ne pouvait le repousser, il n'est pas vraisemblable qu'il l'ait proposé. Hosius était seul en état de le proposer et de l'accréditer : l'acceptation du mot par le Concile de Nicée est un signe de l'autorité

1. 2 *Cor.*, V, 17.
2. Saint Athanase, *Epist. ad Afros Episcop.*, n° 5, 6. — Migne, 26/1035 sq.
3. Mgr Duchesne, *Hist. ancienne de l'Eglise*, t. II, p. 154.

d'Hosius et plus exactement de l'Église de Rome dont il était en cela le porte-paroles[1] ».

Ajouterons-nous à ces autorités celle de Loofs[2] et d'Harnack, qui font remarquer non sans insistance une influence occidentale, c'est-à-dire romaine, sur le symbole de Nicée. Citons Harnack : « Nous avons remarqué plus haut qu'Alexandre n'use pas du mot « ὁμοούσιος » et qu'Athanase l'emploie rarement. On peut penser que les Alexandrins se seraient contentés au Concile des mots ἑνότης, Θεος ἀληθινός, ἐκ τῆς οὐσίας »[3]. Dans de telles circonstances, l'hypothèse s'impose presque que ce ne soit pas un Oriental (auquel le rejet du mot[4] à Antioche aurait fait impression), mais un Occidental qui a repris le mot et dans ce cas on ne peut penser qu'à Hosius. Mais cette hypothèse est renforcée par les considérations suivantes : 1° D'après le témoignage d'Eusèbe de Césarée, on ne peut douter que l'empereur lui-même n'ait énergiquement pris fait et cause pour le mot « ὁμοούσιος », mais l'empereur dépendait d'Hosius ; 2° Athanase dit d'Hosius : « Ce fut lui qui exposa la foi à Nicée »[5]; 3° L'unité substantielle du Père et du Fils était la doctrine occidentale-romaine ; Denys évêque de Rome, avait reproché à l'évêque d'Alexandrie de ne pas vouloir se servir du mot ὁμοούσιος.

De tout cela, on peut conclure que la députation romaine a exercé une influence très effective sur les décrets du Concile et à défaut de présidence en titre, il faut lui accorder la présidence de juridiction.

VI. — *Le Pape Sylvestre et la Confirmation du Concile*

A propos de la confirmation du Concile, M. Turmel a écrit les lignes suivantes : « La même école qui fabriqua des faux pour faire croire à une intervention de Sylvestre dans la convocation du premier Concile œcuménique, publia des pièces dans lesquelles les évêques réunis à Nicée étaient censés avoir demandé et obtenu la confirmation pontificale »[6].

1. Mgr Battifol, *La Paix Constantinienne et le catholicisme*, 1914, p. 328.
2. Loofs, *Introduction à l'histoire des Dogmes*, 1906, p. 241, 242.
3. Harnack, *Hist. des Dogmes* (4e édit.), t. II, p. 233.
4. Il s'agit de la condamnation, par le Concile d'Antioche en 267, de Paul de Samosate, qui employait ce mot au sens sabellien.
5. Saint Athanase, *Hist. Arian*, 42. — Migne, 25/743.
6. J. Turmel, *Constantin et la Papauté*, cf. *Revue catholique des*

De fait, on a apporté des documents nettement apocryphes et ceux que l'on reproduit encore, ou bien ne se rapportent pas au sujet ou bien prouvent le contraire. Pas plus que pour la convocation, nous n'utiliserons ici de prétendus documents. Du moins ceux-ci ont-ils eu l'avantage de nous montrer qu'à travers toute la catholicité, dans les siècles qui suivirent, on regardait les décrets et canons de Nicée comme revêtus de l'approbation pontificale.

Nous ne nions pas qu'ils furent approuvés par le Pape, mais nous ne voyons nulle part qu'ils le furent expressément. Laissant donc de côté d'impuissants documents, nous verrons une confirmation équivalente et suffisante du Concile dans les deux faits dont nous allons parler.

Le premier est la signature des légats. Dans les listes qui nous restent des signatures des Pères de Nicée et dont nous avons parlé plus haut, celles d'Hosius et des deux prêtres romains sont ainsi formulées : « Hosius de la cité de Cordoue, de la province d'Espagne, a dit : Je crois comme il a été sus-écrit. » « Viton et Vincent, prêtres de la ville de Rome, nous signons pour le pape et saint évêque Sysvestre, homme vénérable, croyant comme il a été sus-écrit »[1]

Sans prétendre que ces signatures constituent une expresse confirmation du Pape au sens où l'entend notre droit Canon, nous pouvons y voir un début de confirmation, qui recevra du silence du Pape un singulier complément.

C'est le second fait que nous avons annoncé. Fait tout négatif, mais très éloquent dans l'occurrence. Pouvons-nous supposer en effet que le Pape Sylvestre ait vu dans les Actes de Nicée un seul article contraire au dogme et se soit tu. Non, on ne peut douter que si Sylvestre avait cru sa conscience de Pontife infaillible engagée par une affirmation hérétique, il aurait désapprouvé le Concile, ce que nous saurions certainement. Au lieu de cela, et l'approbation du Pape se trouve ainsi merveilleusement confirmée par la catholicité entière, « il n'y a pas une voix discordante dans les louanges adressées au premier Concile œcuménique. Le souvenir de la grande assemblée demeura pendant des siècles dans la mémoire des peuples et nul événement de cet âge n'a laissé une trace plus pro-

Eglises, 1906, to. III, p. 212. Cité par Héfélé-Leclercq. *Hist. des Conciles*, to. I, liv. II, ch. 2, p. 406.

1. Mansi, *Amplissima Collect.* Concil. to. II, col. 692.

fonde et plus brillante »[1]. Aussi pouvons-nous conclure avec le Martyrologe Romain que « saint Sylvestre confirma le concile de Nicée »[2].

VII. — *Conclusion*

Ce que nous venons de dire de la participation de saint Sylvestre au Concile de Nicée pourrait se préciser ainsi : au Pape n'a pas appartenu la convocation matérielle, faite par les lettres de l'empereur, mais la convocation formelle, contenue dans l'envoi des légats. Le Pape a abandonné à Constantin la présidence d'honneur et de protection ; ses légats ont obtenu de la présidence de juridiction, le titre, ce n'est pas sûr ; l'action effective, à n'en pas douter, étant donnée l'influence romaine sur le symbole de Nicée. Enfin le Pape a confirmé les Actes du Concile non pas d'une façon expresse, mais équivalente par la signature de ses légats et en engageant son infaillibilité par son silence : c'est ce que les Canonistes appellent une confirmation tacite. Ceci suffit pour reconnaître au Concile de Nicée une convocation du Pape, une présidence du Pape, une confirmation du Pape. Nous espérons avoir suffisamment dégagé l'essentiel de ces trois choses de la présence des légats au Concile, de leur action influente dans l'assemblée, de leurs signatures et du silence du Pape.

Ainsi, quoi qu'en disent nos adversaires, l'Eglise, au cours des siècles, n'a rien inventé, et elle demeure au vingtième siècle ce qu'elle était au quatrième, ce qu'elle était quand elle est sortie des mains du Sauveur : « Ecclesia indefectibilis ». En célébrant le seizième centenaire du Concile de Nicée, il n'est donc pas un catholique qui ne doive éprouver un grand sentiment de reconnaissance envers les Pères de Nicée et le Pape saint Sylvestre. Grâce à celui-ci qui malgré son absence influa sur toutes les décisions de l'assemblée, grâce aux évêques du saint Concile, glorieux prédécesseurs et modèles de nos évêques modernes, grâce surtout au Saint-Esprit qui les assista et « leur suggéra toutes choses »[3], nous sommes restés unis aux Chrétiens des premiers âges dans la même foi au Christ Jésus, Verbe de Dieu, consubstantiel au Père.

J. Devillard.

1. A. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au 4e siècle* (5e édit. 1867), to. II, p. 63.
2. Martyrologe romain, 31 décembre.
3. Joan., XIV, v. 26.

Chronique de Théologie Morale

I. — **Collection « Les Moralistes Chrétiens »**: Etienne Gilson, *Saint Thomas d'Aquin*, 1 vol. — Ph. E. Legrand, *Saint Jean Chrysostome*, 1 vol. — L'abbé Jean Rivière, *Saint Basile*, 1 vol. — Jacques Chevalier, *Pascal*, 2 vol.

II. — **Morale Générale**: M. S. Gillet, *La morale et les morales*, 1 vol. in-12. — J. Salsmans, *Droit et morale; déontologie juridique*, 1 vol. in-8.

III. — **Education et direction**: Mgr Grente, *Aux parents; les vices actuels de l'éducation familiale*, 1 vol. in-12. — Mgr Lelong, *Catéchisme de la vie religieuse*, 1 vol., in-18. — J. Adloff, *La Confession et la direction*, 1 vol. in-12.

IV. — **Sujets divers**: F.-A. Vuillermet, *Les divertissements permis et les divertissements défendus*, 1 vol. in-12. — Aug. Gemelli, *Non mœchaberis*, 1 vol. in-12. — Abbé Lancrenon, *Petit traité du baptême*, 1 brochure in-12. — Gonzague Truc, *Les sacrements*, 1 vol. in-12. — Chan. J. Belorgey, *Le socialisme*, 1 broch. in-8. — Acad. d'éducation et d'entr'aide sociale, *La famille*, 1 broch., in-12.

« Les moralistes chrétiens »

Les quatre premiers auteurs que cette nouvelle collection vient d'offrir au public, en même temps qu'elle se faisait connaître, expriment des genres très divers. La manière dont ils nous sont présentés n'est pas non plus uniforme ; on peut donc dire que, dès sa naissance, cette collection comporte plusieurs types.

En tête, comme il convient, marche saint Thomas d'Aquin, théoricien incomparable de la morale chrétienne. Après lui, deux Pères de l'Eglise qui, sans viser jamais à édifier un système de doctrine, ont mis leur zèle et leur éloquence à promouvoir des mœurs dignes de l'Evangile : saint Jean Chrysostome et saint Basile ; ces deux esprits, malgré des différences, sous le rapport qui les réunit ici, voisinent très bien ensemble. Enfin, c'est Pascal, qu'on introduit dans cette jeune galerie, en rééditant ses *Pensées*. Sans nier qu'il puisse prendre place parmi les moralistes chrétiens, on est tout de suite un peu surpris de le rencontrer ici, tant on est habitué à l'appeler d'un autre nom, et surtout quand, pour présenter ses pensées

en morale, on nous donne in extenso ses *Pensées sur la vérité de la religion chrétienne.*

*
* *

Etienne Gilson, *Saint Thomas d'Aquin*, 1 vol. in-12, 380 pages, Paris, Gabalda, 1925. — Moins que personne, saint Thomas d'Aquin a songé à séparer dans sa doctrine théologique la morale du dogme. L'édifice est d'une unité rigoureuse : ce qu'il faut faire se déduit de ce qu'il faut croire. Le Dieu créateur est par là même le législateur suprême ; le but de notre activité constante doit être le bien, et le bien c'est Dieu même. Qu'il soit question des principes les plus élevés de la morale générale, que de là nous descendions aux manifestations particulières par lesquelles s'exprime une volonté humaine à la poursuite de sa fin, les lois exposées par le prince des théologiens s'enchaînent avec une logique implacable et sans aucun vide.

Ce système de morale, son docteur ne songe pas un instant à le présenter comme une invention ingénieuse ou une synthèse intéressante ; on voit que d'après lui il s'impose avec la même autorité que les vérités éternelles. Aussi forme-t-il un ensemble réellement majestueux, rendu encore plus impressionnant, ajouterons-nous, par la sérénité indéfectible avec laquelle le maître en expose tout l'enchaînement. Dans ce noble ensemble éclate, aussi bien que dans les splendeurs du dogme, la beauté du christianisme. Ce n'est pas un abus de langage, quand il s'agit de saint Thomas, de parler, comme son nouveau commentateur en un endroit, de « pages radieuses ».

C'est dans la *Pars II* de la *Somme* que saint Thomas a exposé tout à la suite son système de morale. M. Gilson a fort bien mis en relief le plan du maître avec son ossature puissante et a rapproché des articles de la Somme les passages parallèles disséminés dans ses autres écrits. Le grand mérite de ce nouveau commentaire est précisément d'offrir la synthèse thomiste avec tout ce qu'elle a de rigueur. On dirait que le disciple a pris le genre du maître, tant ce livre est dense. Dans le texte comme dans l'explication, tout est idée et déduction ; rien pour l'agrément, et le style lui-même paraît d'acier.

Nos contemporains reprochent couramment à la morale chrétienne son caractère exclusivement « théologique ». Un des buts de la présente collection est justement de ré-

pondre à cette allégation. Mais ne courait-on pas le risque de renforcer l'objection en présentant comme une sorte de guide officiel de la morale chrétienne l'œuvre de saint Thomas ? Dans la pensée de nos adversaires, *morale théologique* veut dire celle qui s'impose du dehors, par voie d'autorité. Or, qui voudra prêter attention à l'argumentation de l'illustre docteur n'aura pas de peine à s'apercevoir que pour établir la règle, ou les règles, des mœurs, il ne fait appel à aucune autre source d'information que la raison humaine, mais la raison humaine est une traduction de la loi de Dieu.

C'est ce que M. Gilson n'a pas manqué de mettre en lumière, surtout dans sa très intéressante préface, où il donne à saint Thomas son vrai rôle dans l'histoire de la pensée humaine. Au risque de surprendre ceux qui n'ont jamais pris une vue claire de ce génie et de son genre, il n'hésite pas à affirmer qu'en s'appuyant, chose bien hardie au XIII^e^ siècle, sur la philosophie aristotélicienne, saint Thomas est un précurseur de l'humanisme.

L'ouvrage de M. Gilson sera utile à plusieurs genres de lecteurs. Ceux qui veulent connaître, dans leur source la plus haute et dans leur déduction rigoureuse, les principes généraux de la morale chrétienne, ne peuvent mieux s'adresser. Ceux qui, peu familiers avec saint Thomas, désirent s'approcher de ce vaste esprit, trouveront avec le présent livre un excellent guide. L'auteur ne se contente pas de choisir les morceaux caractéristiques ; il les dispose, avons-nous dit, de manière à leur faire révéler tout le système thomiste et puis il les illustre de véritables explications. Préalablement, dans la préface, il a même eu la préoccupation d'indiquer le moyen de bien lire son ouvrage.

On ne peut dire néanmoins que ce travail soit une vulgarisation de saint Thomas ; c'est une vue générale et une mise en relief d'une partie de sa doctrine. Aussi est-il indispensable de posséder préalablement les éléments d'une bonne philosophie et la connaissance des termes scolastiques les plus usuels.

Enfin, ceux qui, ayant étudié dans les manuels en usage la théologie morale fondamentale, voudraient en reprendre l'examen d'une manière très scientifique, trouveront dans cet ouvrage l'ordre le plus approprié. Il est remarquable que les titres de M. Gilson, tels que nous les énumère la table des matières, correspondent, sans qu'il ait recherché

cette coïncidence, avec ceux de nos théologies morales élémentaires. Cela veut dire que ces manuels, sans que parfois cela paraisse, sont imprégnés de la doctrine du maître.

La collection des « Moralistes chrétiens » débute donc par un excellent livre.

*
* *

Ph. E. Legrand, *Saint Jean Chrysostome*, 1 vol. in-12, 316 pages, Paris, Gabalda, 1924. — De saint Thomas d'Aquin à saint Jean Chrysostome, le changement est brusque. Avec le grand orateur de Constantinople, ce n'est pas un code de morale qui nous est présenté, mais diverses applications morales. Sa prédication est d'ordre plus pratique que dogmatique. L'interprétation de l'Ecriture, où il excelle, vise à peu près toujours à la réforme et à la discipline des mœurs. Partout descriptions très vivantes de la société d'alors, chrétienne ou païenne ; reproches tantôt véhéments, tantôt ironiques, pour terminer par des exhortations tendres ou pathétiques. A ce grand docteur, le titre de moraliste chrétien convient admirablement.

Rien évidemment chez lui des formules abstraites de saint Thomas ; sa langue pour tout lecteur est limpide. Aussi n'est-on pas surpris de voir M. Legrand nous prévenir qu'il donnera peu d'explications du texte. Nous avons donc ici un simple recueil de morceaux choisis, selon un ordre général où on peut faire entrer les matières morales et qui, du moins dans ses grandes divisions, n'a aucun rapport avec les thèmes ordinaires du célèbre orateur. Ce cadre pourrait servir pour tout autre moraliste.

Quant aux citations, elles révèlent bien les préoccupations religieuses et sociales de l'éminent évêque ; sa passion pour le bien ; son cœur débordant de charité, surtout pour les malheureux et les pauvres ; la finesse de ses observations ; le coloris de sa phrase, et, puisqu'il est surtout question de la doctrine, le robuste bon sens de sa philosophie et de sa morale, le genre en somme très positif de ce brillant esprit. Ce que de tels extraits rendent bien moins, c'est le talent oratoire. Sous ce rapport, plusieurs passages paraîtront morcelés et courts.

Sur certaines questions d'ordre social, la pauvreté et la richesse, la propriété privée, saint Jean Chrysostôme a des propositions paradoxales qui l'ont fait ranger, par des auteurs aux idées sociales avancées parmi les précurseurs du communisme. Les textes cités du saint docteur ne sont

pas choisis parmi les plus compromettants ; mais c'est dans la préface que M. Legrand appuie sur ces points de doctrine. Il était indispensable de les aborder, tant le sujet est actuel ; mais l'exposé qu'on nous fait des idées de saint Jean Chrysostome paraît bien mettre cet illustre docteur en marge de l'enseignement traditionnel. « Le seul usage que d'après lui il convienne d'en faire (de la richesse), lequel est de la consacrer au soulagement des pauvres, équivaut à la supprimer. Allons plus loin. L'insistance avec laquelle saint Jean Chrysostome déplore la distinction du mien et du tien et la dénonce comme l'origine de mille calamités laisse entendre que, dans sa pensée, la propriété individuelle était déjà, par elle-même, un mal. » (p. 22 et 23).

Assurément cela est grave. Si telle est la vraie pensée de saint Jean Chrysostome, comment ne pas l'opposer à celle de saint Thomas d'Aquin, qui a précisé avec tant de maîtrise le rôle de la propriété et celui de la richesse, qui fait une obligation lui aussi de donner le superflu aux pauvres, mais pour qui certainement la propriété n'est pas « un mal » ? Le grand évêque de Constantinople n'est pas le seul parmi les Pères de l'Eglise à employer, sur ces matières, des expressions outrées et nous en trouverons de semblables dans saint Basile dont l'analyse suit. Mais on n'est pas obligé de les prendre à la rigueur de la lettre et nous aurions aimé qu'on avertit plus nettement le lecteur que ce sont paroles d'orateurs, plutôt que de théologiens précisant la morale catholique.

Une remarque semblable serait à faire sur un extrait donné à la page 61, avec ce titre : « Un même acte peut être bon ou mauvais, suivant qu'il est accompli dans une bonne ou mauvaise intention. » Voilà une proposition susceptible de plusieurs sens, inégalement orthodoxes. Le passage de S. Jean Chrysostome cité à cet endroit est encore plus troublant que le titre. Il s'agit de tromperie, et nous lisons : « L'usage de la tromperie n'est pas licite seulement à la guerre et contre les ennemis, mais aussi dans la paix et à l'adresse des amis les plus chers... Grande est la force de la tromperie, pourvu qu'on ne l'emploie pas avec une intention frauduleuse... » Nous ne disons pas que la pensée du grand docteur ne soit susceptible d'une bonne explication, mais, dans la morale chrétienne, la théorie de la « tromperie » est une de celles qui exigent le plus de précautions, et ce passage aurait eu besoin lui aussi de quelques mots de commentaire.

L'ouvrage de M. Legrand fera d'ailleurs beaucoup aimer saint Jean Chrysostome par l'heureux choix des passages, la clarté de la traduction et aussi la belle introduction consacrée à nous faire connaître la vie et le grand caractère de cette illustration de l'Eglise d'Orient.

***

L'Abbé Jean Rivière, *Saint Basile*, 1 vol. in-12, 320 pages. Paris, Gabalda, 1925. — Sous le rapport qui les a fait introduire, très naturellement d'ailleurs, dans la collection des *Moralistes chrétiens*, saint Jean Chrysostome et saint Basile se ressemblent. Leur morale est dispersée dans tous leurs ouvrages, sans que jamais ni l'un ni l'autre ait songé à en coordonner les préceptes. Dans son contenu, elle n'a même pas de nuance particulière ; c'est la morale chrétienne tout court, exprimée sous l'influence des circonstances qui éveillent le zèle pastoral. Mais tandis que saint Jean Chrysostome reste toujours pasteur et orateur, saint Basile se montre en plus dans ses discours éminemment philosophe, nous dit M. Rivière, « soit dans son langage, qui volontiers s'élève aux abstractions et analyses d'école, soit dans sa pensée, qui cherche à rattacher l'ensemble et les détails de la vie chrétienne à une conception rationnelle du bien, soit dans son inspiration même qui ne dédaigne pas de recourir aux sources et aux thèmes de la sagesse profane. »

Quand on aura ajouté que saint Basile émaille ses exhortations de citations de l'Ecriture, on saura que la caractéristique spéciale de cet esprit est d'avoir tenté une fusion, sur le terrain de la morale, entre le pur christianisme et la philosophie hellénique qu'il connaissait si bien.

Moins passionné que saint Jean Chrysostome d'une éloquence moins impétueuse, avec un style moins éclatant, il plaît par son genre plus uni, sa noble allure toujours soutenue.

Lui aussi a dû aborder les problèmes du moment et les questions brûlantes. Il a ses menaces contre la richesse, ses peintures indignées contre l'usure et le luxe ; néanmoins ses expressions ne sont pas aussi outrancières que celles de l'évêque de Constantinople. Un passage souvent cité lui a valu d'être à son tour taxé de socialiste, mais M. Rivière met tout parfaitement au point dans la réflexion suivante : « Prise dans son esprit et replacée dans son contexte, la tirade est loin d'être aussi compromettante. L'évêque de Cé-

sarée ne fait pas autre chose que d'y énoncer une fois de plus, avec le relief que comporte l'optique spéciale de la chaire, la doctrine chrétienne sur le rôle providentiel de la richesse, et son intention n'est pas de bouleverser le régime de la propriété, mais d'amener ses détenteurs à la conscience de leurs devoirs. » Voilà un commentaire indispensable pour des lecteurs à qui on offre seulement un extrait détaché.

M. Rivière est d'ailleurs un guide d'une clarté remarquable, soit dans la préface, où il nous présente le personnage, son œuvre, les traits de sa doctrine, soit dans le cadre où il devait enchâsser ses citations. Il a dû construire ce cadre de toutes pièces ; il l'a dessiné d'une régularité et d'une netteté parfaites. Les commentaires ou les transitions entre les extraits sont toujours sobres, mais lumineux. Quant aux textes eux-mêmes, surtout dans ce volume, ils paraissent un peu fragmentaires, et sans doute, pour connaître saint Basile dans toute l'étendue de son talent, mieux vaudrait lire une de ses belles œuvres dans son entier.

*
* *

Jacques Chevalier, *Pascal, Pensées sur la vérité de la religion chrétienne*, 2 vol. in-12, pages 1 à 292, 293 à 608. Paris, Gabalda, 1925. — La nouvelle collection nous donne dès ses débuts une édition des *Pensées* de Pascal. Il semble qu'au point de vue critique rien n'y manque : « Le texte a été soumis à une scrupuleuse étude. » Des signes typographiques indiquent ce qui a été écrit par Pascal, puis rayé ; d'autres, les mots qui sont ajoutés comme éclaircissement par le commentateur. Des numéros distincts renvoient aux éditions jusqu'ici les plus goûtées.

Puisque M. Chevalier se décidait à donner les *Pensées* dans leur totalité, son principal soin allait être, comme tous les éditeurs de ces notes que l'auteur a laissées éparses, de restituer l'ordre que Pascal avait conçu et qu'il exposa un jour en gros seulement. Il se peut qu'il y ait réussi mieux que ses devanciers. Tel qu'il apparaît par la Table des matières, la suite de ce plan donne à un esprit logique toute satisfaction. Il orientait nettement celui qui, partant des plus élémentaires données de la raison humaine, chercherait la vérité chrétienne.

Dans cet édifice reconstruit, si grandiose malgré que nombre de pierres doivent rester à l'état brut, toute une

partie est faite de pensées morales, celle notamment que M. Chevalier intitule : « l'homme sans Dieu », et beaucoup d'autres matériaux de même nature sont disséminés ailleurs. Chacun sait la profondeur et la force des remarques psychologiques du grand Pascal. Mais la présente édition ne paraît pas du tout destinée à présenter le moraliste ; c'est l'œuvre de Pascal toute entière, l'œuvre apologétique surtout, qu'on veut nous faire mieux comprendre et admirer ; et c'est la raison de la surprise que nous avons exprimée de voir cette excellente édition dans la nouvelle collection.

Morale générale

M. S. Gillet, *La morale et les morales*, 1 vol. in-12, 302 pages. Paris, Editions de la Revue des Jeunes, Desclée et Cie, 1925. — Une des plus graves faiblesses de la philosophie athée, impuissance qu'il ne faut pas cesser de lui reprocher, est de ne pouvoir fonder une vraie morale. Depuis qu'on a essayé de se passer de la saine métaphysique, c'est le désarroi. Les systèmes succèdent aux systèmes, chacun d'entre eux laissant en peu de temps apercevoir son vice radical, et tous malheureusement accumulant des désastres lamentables dans les esprits et dans les mœurs. C'est un ébranlement ou une corruption de toutes les notions jusqu'ici partout respectées. Une sorte de scepticisme sur les principes les plus sacrés, le dévoiement des consciences, l'indiscipline générale sont, pour une grande part, les fruits de ces théories essentiellement subversives.

Elles ne se déploient pas uniquement sur les chaires des hautes facultés, présentement elles sont soigneusement vulgarisées. Pour ne parler que de la plus en faveur à l'heure actuelle, la morale sociologique : « Il existe déjà des manuels destinés à la répandre ; on l'impose, comme une doctrine établie, aux instituteurs dans les écoles normales, on l'apprendra demain aux enfants sous forme de catéchisme, et le tour sera joué. »

Ainsi parle le R. P. Gillet, dans le nouveau livre qu'il vient de donner au public. Nous pouvons ajouter que ces manuels inspirés par la doctrine nouvelle et à la mode ne reculent pas devant des conclusions honteuses, énormes, sur les droits respectifs de l'état et des parents, la nature de la famille, l'émancipation de l'enfance, le lien matrimo-

nial, etc.[1]. Sur ces graves questions, un livre de plus n'est pas de trop, surtout quand il a pour auteur un disciple des plus avérés de saint Thomas et, par tous ses travaux antérieurs, si au courant de la pensée moderne. L'éminent professeur a mis en volume des leçons données par lui au *Cours de culture catholique* de Buenos-Aires, en septembre 1924.

Après une préface, où il démontre, dans des pages brillantes, comment saint Thomas reste le grand maître, comment il respecte, autant et plus que nos modernes penseurs, les droits de la pensée et de l'expérience, le R. P. Gillet fait défiler successivement devant nous toutes les théories morales péniblement échafaudées par les philosophies contemporaines. Il nous a averti lui-même que son ouvrage donnerait l'impression « d'une sorte de film philosophique déroulé sans pitié sous nos yeux ». Heureusement pour nous que les acteurs mis en scène, Kant, Durkheim, Lévy-Bruth, Metchnikoff, n'exécutent pas leurs évolutions avec la vitesse vertigineuse qui fait mal aux yeux dans certains cinémas. On a le loisir de les dévisager avec le P. Gillet pour cicérone.

Néanmoins il convient d'être attentif et de ne pas se laisser éblouir par la lumière sautillante de l'écran. Une culture philosophique assez étendue n'est pas de trop pour suivre les discussions et nous craignons fort, puisque les théories néfastes se propagent en ce moment dans les écoles normales ou primaires supérieures, que le livre du P. Gillet, à supposer qu'il y pénètre, n'y soit pas compris de tous dans chacune de ses pages.

La morale qui seule mérite ce nom, celle qui admet l'impératif du devoir, relève forcément de la métaphysique. Elle n'a son principe et son fondement qu'en Dieu ; elle est à la fois philosophique et théologique. Telles sont les conclusions auxquelles aboutissent ces pages fortement pensées et toutes imprégnées des besoins des esprits modernes qu'abuse la fausse science.

*
* *

J. Salsmans, S. J., *Droit et Morale ; Déontologie juri-*

1. Voir surtout Hesse et Gleize, *Notions de sociologie appliquées à la morale et à l'éducation ;* Félicien Challaye, *Principes généraux de la science et de la morale.* — Le premier est préfacé par M. Fauconnet, professeur en Sorbonne, qui insère l'aveu suivant : « Pour la première fois peut-être, nos normaliens sont invités à suivre le progrès d'une science en formation. »

dique, 1 vol. in-8, XII-238 pages, Bruges, Beyaert et chez A. Giraudon, 22, rue Jacob, Paris 6e, 1925. — L'ouvrage précédent nous élevait dans les hautes régions philosophiques où se fonde la morale ; avec le R. P. Salsmans, nous abordons les principes généraux qui commandent directement à la pratique ou même aux applications qu'en fait la casuistique. D'ailleurs le sujet est circonscrit, et le titre de l'ouvrage, bien expliqué, indique son contenu aussi bien que son but spécial.

Le « droit », c'est ici le droit civil ; directement : le droit belge. La « morale », c'est la morale intégrale de tous les théologiens, c'est-à-dire la morale naturelle complétée par les lois positives divines et la législation de l'Eglise, quand il y a lieu ; en un mot : la morale chrétienne tout court. Tandis que d'autres auteurs ont vulgarisé « le droit » pour l'usage des théologiens, des confesseurs ou des pasteurs des âmes, le P. Salmans s'est proposé, à l'inverse, de rendre la théologie accessible aux hommes de loi. C'est donc pour ceux-ci qu'il a écrit.

Que les magistrats ou les hommes d'affaires, soucieux de ne donner que des décisions approuvées par la conscience la plus rigoureuse ; que les étudiants préoccupés de maintenir l'harmonie entre le droit humain et le droit de Dieu, aient besoin d'un ouvrage de ce genre, cela n'est pas contestable. La théologie morale est tellement vaste et le contenu en est si complexe, que les professionnels eux-mêmes de la science sacrée ont besoin de beaucoup de réflexion pour faire une juste application de leurs principes à toutes les situations concrètes. Il est bien permis certes aux laïques de n'avoir pas dans leur mémoire tous les principes de la théologie. Néanmoins, en une foule de cas, les matières sacrées et profanes se compénètrent et les lois qui régissent l'un et l'autre domaine ne sont pas toujours entre elles dans une parfaite équivalence.

Les juristes ne seront pas les seuls à profiter de ce livre ; les théologiens et les casuistes y trouveront la réponse à une foule de questions d'ordre très pratique. Nous avons dans cet ouvrage une actualisation remarquable de la théologie morale. Qu'on en juge par les simples exemples qui suivent : Responsabilité : principes généraux mis en regard des théories modernes sur la criminologie ; applications aux faits relatifs à l'hypnose, ou aux sujets anormaux. — Pouvoir civil : problèmes relatifs à la constitution des états, à la législation. — Droit matrimonial ; cas de consciences

relatifs au divorce. — Contrats divers : en matière de travail, d'assurances, d'associations et de syndicats. — Devoirs professionnels, généraux et particuliers. — Cette énumération sommaire, faite seulement sur les sujets les plus délicats à traiter, renseigne suffisamment sur le contenu de l'ouvrage. Ajoutons seulement que toutes les matières juridiques y sont envisagées.

Quant à la rédaction, elle est parfaitement adaptée au but : genre rapide, pas de paroles inutiles, langage très net, sans métaphores compliquées. Les principes eux-mêmes sont réduits à l'essentiel, très suffisamment développés d'ailleurs pour qui a étudié ces matières soit en théologie, soit en droit. Et pour les applications, elles abondent ; c'est un véritable ouvrage de consultation.

Rappelons qu'au R. P. Salsmans fut confiée la révision de la *Théologie Morale* de Génicot. Il a publié de cet auteur une nouvelle édition universellement appréciée. C'est assez pour donner toute garantie aux solutions dont est rempli ce nouvel ouvrage.

Education et direction

Mgr Grente, *Aux parents : les vices actuels de l'éducation familiale*, 1 vol. in-12, 220 pages, Paris, Beauchesne, 1924. — Que n'avons-nous eu, pour le répandre à profusion, au temps où les familles acceptaient davantage des lectures chrétiennes, et où l'esprit mondain, laïque, païen, n'avait pas encore étendu ses ravages sur la jeunesse, un catéchisme de l'éducation chrétienne au foyer ? Il eût sans doute servi beaucoup à rendre plus tardive et moins universelle une des plaies les plus inquiétantes du moment présent.

Ce n'est pas ce catéchisme qu'a voulu nous donner l'éminent évêque du Mans, mais les pages dues à sa belle plume serviraient à en composer les plus importants chapitres. Le titre circonscrit et annonce fort bien le sujet. Les vices actuels que signale et que voudrait guérir cette brochure sont au nombre de cinq : l'oubli de Dieu, le fléchissement de l'autorité, la primauté de l'argent, la passion du plaisir, la déformation de la conscience. Pour chacun nous voyons exposer le fait, les causes, les remèdes. Tâche assurément très digne d'un évêque de dénoncer, avec tous les périls qu'elle entraîne, une éducation en peu de temps devenue déplorable, par suite surtout de l'obscurcissement de l'idée religieuse. Mgr Grente s'employa d'abord à cette œu-

vre auprès de ses diocésains ; il a bien voulu ensuite compléter et adapter ses pensées de la première heure, pour en faire profiter le grand public.

D'une sincérité complète, ces cinq chapitres nous offrent des tableaux assurément peu flatteurs de la société actuelle. Tous les traits malheureusement ne sont qu'une sorte de reproduction photographique et on ne court plus guère le risque de généraliser. Deux périls surtout dominent les autres : l'oubli de Dieu, le règne du plaisir. On peut dire que les autres en découlent, et eux-mêmes sont l'aboutissement fatal de lointains principes posés par tous ceux qui depuis des siècles ont cherché à libérer la pensée de la tutelle religieuse. Les protestants, les philosophes du XVIII^e^ siècle, les révolutionnaires ont inoculé dans les esprits des ferments dont l'incubation a été lente, mais qui dans ces dernières années où tout va si vite, ont manifesté une activité effrayante. C'est après avoir lu ces pages qu'on se rend compte de la profondeur des abîmes où nous conduisait le dogme du laïcisme.

Mgr Grente avoue à un endroit qu'à l'heure actuelle, les parents se sont révélés profondément incompétents en matière d'éducation ; conséquence inévitable de leur coupable aveuglement sur la corruption des principes les plus sacrés et de leur légèreté en face de toutes ces vagues d'indifférence, d'indépendance et de plaisir. Ils ont besoin qu'on leur réapprenne leur sainte vocation et leurs devoirs impérieux. Ce livre peut beaucoup y servir. On s'attriste seulement à la pensée que ceux-là surtout le liront et le goûteront à qui il est moins nécessaire. On peut néanmoins le faire accepter en beaucoup de foyers où les parents n'ont pas encore pris le parti de se laisser emporter par le flot montant de l'universelle anarchie, ou bien dont les oreilles peuvent s'ouvrir à ces exposés si éloquents. Disons aussi qu'il sera d'un très grand secours à ceux qui, prêtres, éducateurs, conférenciers, sont obligés de parler sur ce grave sujet.

Avons-nous besoin d'ajouter que la phrase, toujours limpide dans sa distinction, n'impose aucune fatigue au lecteur ? Enfin l'édition très soignée, d'une présentation toute moderne, provoque elle-même une attention sympathique.

***

Mgr Lelong, *Catéchisme de la vie religieuse*, 3^e^ éd.,

1 vol. in-18, 216 pages, Paris, Téqui, 1924. 2 fr. — Réédition d'un manuel paru d'abord en 1914, maintenant revu et corrigé d'après le nouveau code canonique. Questions générales sur la vie religieuse, la vocation, le noviciat ; précisions sur chacun des trois vœux et les principales vertus : tel est le résumé de cette substantielle brochure. Procédé catéchistique par demandes et par réponses, simplicité, netteté, sans longs développements, langue accessible à toutes les intelligences, autorité incontestable des décisions : tel est son genre. C'est un manuel éminemment pratique entre les mains des novices de toute congrégation.

***

J. Adloff, *La confession et la direction*. 4e édition (la première en français), 1 vol. in-12, XII-260 pages,, Paris. Lethielleux ; Strasbourg, Le Roux, 1924, 7 fr. — C'est en réalité de la *direction* que traite cet ouvrage, mais si le titre comporte deux mots, c'est pour indiquer les pensées maîtresses qui ont inspiré ces pages, à savoir que la direction doit à peu près toujours se faire en confession, et même que tout confesseur doit chercher à être directeur.

Il y a une direction des personnes pieuses : c'est celle dont on parle le plus souvent ; mais il y a une direction pour les pécheurs, une autre pour les hésitants et les tièdes. Cela revient à dire que pour ces dernières catégories, le confesseur ne doit pas être seulement juge, mais médecin. La meilleure médication est celle qui se fait dans un traitement suivi, il faut donc préalablement faire accepter du pénitent cette suite de visites et de soins.

M. Adloff nous donne un ouvrage d'ordre pratique sur une matière que les auteurs n'ont généralement pas abordée avec cette simplicité d'exposition. Il nous avertit modestement qu'il n'a pas la prétention de dire des choses nouvelles ; mais les excellentes choses qu'il nous dit, dispersées ailleurs, sont ici très heureusement rassemblées. L'auteur cite beaucoup, soit les Pères, soit les théologiens et les auteurs spirituels réputés, soit même les contemporains. Ceux-ci néanmoins interviennent avec modération et presque uniquement sur certains états psychiques où l'observation moderne a pu apporter quelques lumières.

Doctrines très sages, exposition sans développements superflus, ton simple et calme, très éloigné de toute recherche : tels sont les caractéristiques de ces pages sérieuses et pratiques.

Sujets divers

F. A. Vuillermet, O. P., *Les divertissements permis et les divertissements défendus*, 1 vol. in-12, 336 p. Paris, Lethielleux, 1924, 7 fr. 50. — Nous devons à cet excellent auteur de nombreux ouvrages se référant tous aux mœurs contemporaines. C'est la vie du monde dans ses diverses manifestations étudiée de près, exposée loyalement et appréciée au point de vue chrétien. La *Revue Apologétique* a loué à son heure le livre intitulé : *Les divertissements et la conscience chrétienne*[1]. On devine que celui-ci n'en est que le prolongement. Dans l'un les principes, comportant d'ailleurs pas mal d'applications ; dans le deuxième la revue détaillée de tous les divertissements à la mode.

Quelques-uns, il est vrai, comme les conversations, les lectures, la musique, ont été et seront toujours pratiqués. mais à chaque époque ils se nuancent de l'esprit ambiant et c'est en particulier sous ce rapport que les envisage le R. P. Vuillermet. D'autres, ou parce qu'ils sont entièrement nouveaux, ou qu'ils se font une place de plus en plus envahissante, appartiennent plus spécialement à notre société : ainsi sont les spectacles, le théâtre, le cinéma, les sports divers. Toute personne réfléchie se rend compte de l'immense influence que ces goûts nouveaux prennent sur l'esprit public et aussi des conséquences redoutables qu'ils peuvent entraîner pour l'avenir d'une race. Qu'elles sont tristes, qu'elles renferment de menaces, les époques où, au lieu de s'attaquer aux plus graves problèmes, on songe surtout à se divertir ! Quels réveils préparent ces étourdissements volontaires ou inconscients ! Ces besoins prétendus sont le fruit, non d'une abstention forcée à l'époque de nos malheurs, car même alors on trouvait le moyen de s'amuser, mais de l'oubli des principes chrétiens, coïncidant avec un subit et merveilleux développement des inventions destinées à augmenter le bien-être, et aussi bien avec un accroissement, peut-être factice, de la richesse.

Ce que gagne le corps, souvent l'âme le perd. Ceci n'est pas néanmoins l'expression d'une loi intrinsèque au christianisme, laquelle condamnerait tout luxe, tout confortable, tout plaisir, encore moins tout progrès dans la science et la civilisation. Mais, en face de ces nouveautés, la morale chrétienne se trouve placée entre deux exagérations faci-

1. N° du 1er février 1924, p. 561.

les. En ces matières, les cas de conscience, désormais continuels, sont d'une discussion fort délicate. C'est pour les traiter que le P. Vuillermet a écrit son dernier livre.

Tout le bien que nous avons dit de son ouvrage antérieur, il faudrait le répéter de celui-ci : même information très étendue, citations variées, expression facile, devenant plusieurs fois poétique et pénétrante, partout très claire et ne fatiguant jamais le lecteur. Les solutions sont aussi conciliantes que possible, sans rien sacrifier des principes chrétiens les plus authentiques. Le Révérend Père ne refuse pas de prendre le fouet quand il faut et cela mord. Au reste, ni joyeusetés ni plaisanteries sur les travers mondains; le ton est toujours sérieux et cependant pas morose. Au risque de surprendre par la réflexion suivante, nous dirons que l'auteur, dans ses exposés et ses descriptions, ne fait aucune réclame au mal qu'il veut proscrire. Nous avons lu parfois des livres où, avec d'excellentes intentions, en dénonçant le fruit défendu, on le présentait quand même et on provoquait l'appétit à son sujet. Le P. Vuillermet a su parfaitement éviter cet écueil et son livre ne peut faire que du bien.

Souhaitons-lui une large diffusion. Sa composition est une bonne œuvre ; le répandre en sera une autre.

*
* *

Augustinus Gemelli, O. F. M., *Non moechaberis, disquisitiones medicae in usum confessariorum*, éd. 6, 1 vol. in-12, xx-312 pages, Milan, Société « Vita e pensiero », 1923, 12 lires. — Le savant auteur est non seulement théologien, mais docteur en médecine et en chirurgie ; son livre, déjà ancien, a été refondu, notablement augmenté et traduit de l'italien en latin. C'est un ouvrage sur toute une série, annoncée dès 1910, devant traiter de matières analogues.

Le sujet exact du présent volume est : l'instinct sexuel, ses règles, ses écarts, ses perversions et la thérapeutique de tous les états morbides qui s'y réfèrent.

L'auteur parle toujours en médecin ; il nous fait connaître les dernières explications et conclusions de la science moderne sur ces délicats objets. Mais il n'a garde d'attribuer une efficacité prépondérante aux moyens curatifs proposés, souvent timidement et avec des controverses, par la science médicale. Prêtre, il a abordé les âmes et il sait que la meilleure action qui puisse s'exercer sur celles

qui sont aux prises avec des luttes intimes, est encore l'influence d'un directeur de conscience éclairé, inlassable dans son zèle et ponctuellement obéi.

Son ouvrage est certainement fort sérieux. Le peu que nous en disons indique suffisamment à qui en convient la lecture. Destiné aux confesseurs, il nous semble cependant qu'il n'est pas nécessaire à tous. Tous les directeurs n'ont pas besoin de connaître à fond les arcanes du diable ni les dernières explications de la science humaine sur des matières si scabreuses.

*
* *

Gonzague Truc, *Les Sacrements ; nouvel essai de psychologie religieuse*, 1 vol. in-12, 186 pages, Paris, Alcan, 1925. — Faire abstraction de leur origine divine, de leur contenu et de leurs conséquences surnaturelles ; les considérer comme inventions humaines ; montrer comment, sous ce rapport, les sacrements ont une valeur morale et sociologique remarquable ; décrire leur mécanisme psychologique : tel semble être le but et le procédé de cet ouvrage. Nous y trouvons des vues souvent fort justes, des analyses profondes, des aperçus très dignes d'attention pour ceux qu'intéresse le côté humain du dogme catholique.

L'auteur connaît les théologiens et toute la littérature religieuse. Il cite abondamment et, semble-t-il, avec une égale estime, Souben, Battifol, Réville et Durkheim, avec des compliments à droite et à gauche. Naturellement l'histoire des religions est mise largement à contribution, ce qui est très à la mode, sans que les conclusions en soient défavorables au christianisme. Que M. Truc veuille être impartial et qu'il soit, en définitive, sympathique aux conceptions catholiques, qu'il s'efforce même sincèrement de les saisir, nous l'accordons sans peine. Mais quant à accepter l'affirmation de la page 182 : « les lecteurs doivent ignorer encore si nous croyons ou non », ceci est une autre affaire.

Un catholique ne doit lire ce livre qu'avec d'incessantes précautions. Il ne perdra jamais de vue que les sacrements contiennent d'autres réalités, et autrement puissantes, que celles qu'on a voulu analyser ici. et même que le christianisme, à ceux qui le reçoivent et le vivent intégralement, est quelque chose de beaucoup plus simple que ne le représente une savante psychologie.

*
* *

Abbé Lancrenon, docteur en médecine, *Petit Traité du baptême, à l'usage des médecins ; des sages-femmes et même des parents*, 1 vol. in-12, 30 pages. Paris, Editions Spes, 1 fr. — Le titre, ainsi reproduit au complet, nous dispense de donner de longs détails sur le contenu de cette brochure. Il s'agit évidemment de baptêmes urgents ou périlleux. Nous avons ici, pour les personnes de l'art, l'exposé et la solution chrétienne des cas de conscience qu'ils trouvent fréquemment dans l'exercice de leur profession ; pour les autres, les moyens pratiques de remplacer les spécialistes, le cas échéant, et assurer le salut éternel de l'enfant.

La double compétence, théologique et médicale, de l'auteur, lui permet d'étudier toutes les éventualités possibles et de donner pour chacune les directions appropriées. Un pasteur d'âme répandra utilement cette brochure auprès de ceux que leur profession rend souvent les auxiliaires de son zèle et dont plusieurs aujourd'hui ignorent leur vrai devoir.

*
* *

Chanoine J. Belorgey, *Le Socialisme : ses doctrines, ses méthodes de réalisation et sa tactique pour gagner les paysans*, 2e éd., in-8, 30 pages ; chez l'auteur, 10, place Darcy, Dijon. — Cette brochure est une contribution à la lutte contre le programme socialiste, sur un terrain où on n'a pas eu jusqu'ici l'habitude d'envisager son action : la propriété terrienne et la profession agricole. On connaissait bien depuis longtemps un *socialisme agraire*, mais les idées de H. George avaient paru à plusieurs rester dans le domaine d'une spéculation inoffensive. Et cependant il était dans la logique, non seulement des idées mais des méthodes pratiques, de songer à socialiser la terre aussi bien que les usines.

On a volontiers estimé que les paysans seraient réfractaires à la révolution que méditent les si nombreux apôtres de la nouvelle cité, tout au moins qu'il ne pouvait être question de s'attaquer à la petite propriété. M. Belorgey nous met en garde contre les illusions trop faciles à cet égard. Il nous montre les efforts incessants des militants pour atteindre les ruraux, les roueries et les pièges qu'ils

emploient pour les surprendre, ainsi que le nombre des prosélytes déjà conquis dans les campagnes. On nous cite des chiffres impressionnants.

Il faut dire néanmoins que les trente pages ne sont pas entièrement sur ce point de vue spécial et qu'on y trouvera une histoire bien résumée du mouvement socialiste et l'état présent des groupes si changeants qui forment cette armée. L'auteur se borne un peu partout à des exposés et pour la réfutation il est un peu plus sobre qu'on le voudrait dans des pages destinées à la propagande.

*
* *

Académie d'éducation et d'entr'aide sociale : *Famille, travail, épargne*, III. *La famille*, in-12, 48 pages, Paris, Éditions Spes, 1924. — En quelques pages d'exposition simple, substantielle et sérieuse, cette brochure rappelle aux hommes de nos jours toutes les vérités concernant *la famille ;* doctrine d'une valeur qu'on ne saurait exagérer, en un temps où les idées sont si troubles sur les sujets les plus graves, et sur une matière où l'erreur conduit directement aux pires bouleversements. « La famille est la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'édifice social. »

Nous avons là un précis des enseignements fournis par la saine philosophie sur l'origine et la nature de la famille, le mariage et ses règles sacrées, la puissance paternelle, l'héritage, la famille et l'Etat, autant de questions vitales en ce moment.

On a ajouté trois appendices précieux : *la Déclaration des Droits de la famille*, lus aux Etats Généraux de la famille, à Lille, le 5 décembre 1921 ; une liste des *Administrations, œuvres, sociétés d'étude et de propagande pour la défense des familles ;* les *principales dispositions législatives* dont on peut déjà faire profiter les familles.

Brochure d'une haute inspiration sociale, à répandre pour le redressement d'une foule d'idées subversives et pour le salut de la société par la famille.

C. Belmon.

Informations

I. — Réponses à notre enquête

Rester une revue de fond et de doctrine

Lettre adressée à Mgr Périer, *par un professeur agrégé de l'Université, après son article* « Intellectualisme » *ou* « Pragmatisme » *en Apologétique* (Revue Apologétique, 1er avril 1925).

J'ai lu avec un vif intérêt l'étude que vous venez de publier dans la *Revue Apologétique*. Vous avez dit des choses très justes et nécessaires, et il était grand temps, à mon avis, de donner un coup de barre à droite.

Sans doute, ce que j'exprime ici, c'est une opinion d'intellectuel ; mais la majorité des lecteurs de la *R. A.* ne sont-ils point des intellectuels ? Il n'a jamais été question, je pense, d'en faire une revue de vulgarisation, de diffusion populaire. Cette apologétique pratique et sociale, cette œuvre de propagande et d'apostolat direct que d'aucuns réclament, c'est à d'autres organes de l'accomplir ; ce sera le fait d'hebdomadaires plus souples et plus accessibles, plus « impressionnables » aux choses d'actualité ; c'est la part qui échoit tout naturellement à une publication telle que la Vie Catholique.

Que la *Revue Apologétique* reste donc ce qu'elle est : une revue de fond et de doctrine. Une formule qui pendant vingt ans a assuré son succès, a-t-elle besoin d'être modifiée ? Je ne le souhaite pas.

« Faudra-t-il nous replacer encore et toujours sur le terrain de l'histoire, des sciences, de la philosophie ? »

Mais parfaitement, et maintenant plus que jamais. *Philosophie*, parce que si notre génération est atteinte « d'immoralisme », de « nihilisme », disait-on dans la Revue du 15 mars, c'est une raison de plus de rappeler les principes certains et lumineux, les principes *absolus* de toute certitude et de toute vérité. Est-ce parce que l'on voudrait « démissionner » l'intelligence que celle-ci doit renoncer à ses droits, abdiquer lâchement et niaisement pour ne pas faire de peine à ceux qui la mésestiment — et parce qu'il y en a qui se plaisent à patauger dans les bas-fonds du pansexualisme et du freudisme — par égard pour

leur aberration, nous renoncerions, *en France surtout*, aux clairs principes de la raison ?

Sciences également, car il y a autre chose à dire que de poursuivre de fuyantes et décevantes « concordances ».

Il y a sur la vie, la physiologie, l'hérédité, la psychologie, bien des études neuves ou passionnantes qui seraient à leur place dans la *R. A.* Rappellerai-je, par exemple, les études du Dr Biot sur la psychologie de l'enfance et l'orientation professionnelle ?

Histoire. Depuis le XIXe siècle, c'est sur ce terrain-là que la question est posée. La réfutation devrait être constante et tenace. Il faut toujours en revenir à la question évangélique, à l'histoire du Christ. Depuis deux ans surtout, l'offensive a repris sur ce terrain de l'exégèse et de l'histoire. Vous connaissez assurément cette petite collection populaire, éditée par Rieder, sous la direction de Couchoud et Loisy. Elle soulève certainement de nombreux problèmes (sur les Sibylles, la vieille littérature messianique, etc). J'attendais, à propos du *Mystère de Jésus*, une vigoureuse et prompte réfutation[1]. Je ne veux pas croire que l'on manque d'arguments, mais alors pourquoi se contenter de faire le silence autour de ces ouvrages ? C'est une mauvaise tactique, une maladresse à tous égards.

Continuons donc à faire de l'apologétique selon l'ancienne formule, mais en l'adaptant à tous les objets nouveaux qui surgissent ; quelle soit bien informée, loyale et prompte.

C'est bien le programme que vous avez tracé et je vous remercie de l'avoir dit. Je regrette seulement que vos occupations ne vous permettent pas de donner plus souvent des *modèles* après avoir posé les *préceptes* aussi opportunément que vous l'avez fait.

II. — Actualités et Documents

Congrès eucharistique de Rennes

Le cinquième Congrès eucharistique national se tiendra cette année à Rennes du mercredi soir 1er juillet au dimanche soir 5 juillet.

1. J'ai fait connaître immédiatement à l'auteur de cette lettre la réponse du P. de Grandmaison (Note de Mgr Périer).

Comme tous les Congrès précédents, il comportera essentiellement :

a) D'une part, des Actes solennels de piété, c'est-à-dire, outre la Séance d'ouverture le mercredi soir, des Assemblées Générales à la Cathédrale, les trois jours suivants, de 16 h. à 18 h. environ; et, le soir vers 8 heures, des Réunions particulières dans chaque paroisse; les unes comme les autres avec Discours d'Evêques et d'Exercices publics de dévotion envers la sainte Eucharistie.

(En plus de cela, les Enfants auront, le jeudi, leur journée spéciale).

b) D'autre part, des Séances d'études réparties entre cinq sections différentes (hommes, jeunes gens, femmes, jeunes filles, Prêtres) dont les réunions se tiendront chaque jour, à 14 heures pour la section sacerdotale, à 9 h. 1/2 pour les autres sections.

Dimanche, Cérémonies solennelles de Clôture. Le matin, Messes de Communion, et vers 9 h. 1/2, Grand'Messe Pontificale. — L'après-midi, de bonne heure, Procession générale, Bénédiction du Très Saint Sacrement et *Te Deum* final.

Les journées universitaires de Nancy

Entre tous les signes du renouveau catholique dont les milieux intellectuels de notre pays de France sont le si heureux théâtre, il n'en est peut-être pas de plus caractéristique que ce développement des Unions Régionales Interuniversitaires dans lesquelles viennent se grouper de plus en plus nombreux les catholiques de tous ordres de l'enseignement public, et qu'un modeste congrès, les Journées Universitaires, réunit chaque année dans une commune pensée de foi, de piété et d'action.

Celui de 1925, tenu à Nancy, et clôturé comme d'habitude par un magnifique pèlerinage corporatif qui, sur cette vieille terre lorraine, a eu lieu naturellement à Domrémy, n'a pas démenti les espérances de ses organisateurs. Par l'intérêt des questions traitées, puisqu'il s'agissait de l'enseignement si important de l'histoire, par l'affluence toujours croissante de ses auditeurs, parmi lesquels était largement représenté le corps enseignant alsacien-lorrain, il a montré quelle part les universitaires catholiques de tout ordre entendaient prendre à l'œuvre de reconstruction nationale dont les circonstances prouvent de plus en plus l'impérieuse nécessité.

Beaucoup s'imaginent encore qu'il n'y a à s'en constituer les patientes ouvrières que les admirables Davidées. Des réunions comme celles de Nancy sont la meilleure preuve qu'elles ne sont pas les seules à vouloir ramener l'Université à ses véritables traditions, et à en faire, avec l'aide de Dieu, un des meilleurs instruments du relèvement et de la grandeur de notre pays.

La Vie Catholique, 2 mai 1925.

Les vocations sacerdotales dans le diocèse de Paris

I — Paris

Sur les 80 paroisses de Paris, 13 possèdent 10 petits ou grands séminaristes, ou au-dessus de 10. Les 8 paroisses suivantes viennent en tête :

Notre-Dame de la Croix : avec 21 séminaristes.

Saint-François-Xavier : avec 17 séminaristes.

Saint-Jacques-Saint-Christophe : avec 14 séminaristes.

Saint-Sulpice : avec 13 séminaristes.

Notre-Dame de la Gare : avec 12 séminaristes.

Saint-Joseph des Epinettes, Saint-Honoré d'Eylau et Saint-Pierre du Gros-Caillou : avec 11 séminaristes.

24 paroisses possèdent de 9 à 5 séminaristes.

11 paroisses en possèdent 4.

14 paroisses en possèdent 3.

4 paroisses en possèdent 2.

3 paroisses en possèdent 1.

13 paroisses n'en ont aucun.

Soit un total de 364 séminaristes pour les 80 paroisses de Paris.

II. — Banlieue

Sur les 99 paroisses de banlieue,

4 paroisses comptent de 10 à 14 séminaristes, ce sont :

Notre-Dame de Boulogne : 14.

Saint-Pierre de Charenton : 11.

Notre-Dame de Vincennes et Saint-Pierre de Neuilly : 10.

8 ont de 5 à 9 séminaristes.

10 en ont 4.

17 en ont 3.

32 en ont 1.

27 n'en ont aucun.

Soit un total de 215 séminaristes qui, ajoutés à 364 donne 579 séminaristes dans le diocèse.

C'est là sans doute un beau chiffre. Il montre le zèle

très louable des recruteurs des vocations sacerdotales; mais il montre aussi que nous n'avons pas atteint le rendement maximum, puisqu'un certain nombre de paroisses n'ont aucun séminariste, ni petit ni grand, ou en ont un nombre très inférieur à celui de la population. « Cherchez et vous trouverez! »

(Extrait du rapport de M. le Chanoine Bridier, Supérieur du Petit Séminaire, sur l'œuvre des vocations, *Semaine religieuse de Paris*, 25 avril 1925.)

Une école catholique d'apprentissage

Qui donc accuse toujours les catholiques de chercher à maintenir sinon même ramener les prolétaires aux méthodes professionnelles les plus surannées, de ne point envisager de salut hors de l'atelier familial? Ce fut certes excellent, et, en certains cas, cela demeure désirable; mais la grande industrie a relégué ce rêve au pays de la chimère, et il nous faut trouver autre chose.

Les Lyonnais l'ont bien compris, et, après avoir organisé avec succès jadis l'Ecole de la Salle et les ateliers de l'abbé Boissard, ils ont inauguré en 1920 une Ecole de contremaîtres, 112, cours Gambetta : non pas qu'on en puisse sortir à 18 ans, ayant conquis en 5 ans un brevet de chef compagnon, mais muni de connaissances suffisantes et de valeur morale susceptibles de conduire rapidement un jeune homme au rang de sous-officier d'industrie. En notre temps où les Instituts civils préparent au certificat d'aptitude militaire, pourquoi ne pas organiser dans le monde ouvrier des centres d'où émergeraient les futurs gradés de la technique? Une nouvelle forme se présente ainsi pour l'apostolat chrétien.

L'apôtre s'est rencontré en la personne de l'abbé La Mache, un docteur de l'Université grégorienne, qui, pour s'y consacrer, s'est soumis lui-même à un apprentissage rude et complet; et dans cette organisation, rien ne lui est demeuré étranger, qu'il s'agisse d'affaire commerciale à traiter, d'épures à préciser, d'affûteuses à démonter, ou de commentaires nécessités par un cours de sociologie ou une leçon de catéchisme.

Le succès, dont doutaient les sceptiques, a répondu à la tentative. Plus de 80 élèves se pressent autour des établis ou se penchent sur les machines-outils, dont la générosité du cardinal Maurin a doté l'Ecole, car celle-ci constitue bien un véritable atelier où tous travaillent sérieuse-

ment. D'ailleurs, les apprentis sont payés, puisque les clients règlent leurs commandes d'après la série officielle des prix. Le budget de l'institution ne fera plus appel à la générosité privée, car son bilan se soldera cette année, pour la première fois, par un léger bénéfice.

Nulle méthode n'est plus éducative que de faire travailler ainsi sur des pièces destinées à la clientèle. On évite de développer artificiellement une caste « d'ingénieurs primaires », en cultivant une pépinière d'ouvriers conscients, au sens élevé et français du mot, doués d'éducation morale, de haute conscience professionnelle, de connaissances techniques et d'habileté manuelle.

Aux 8 heures d'atelier s'ajoutent chaque jour 3 heures consacrées à la culture générale.

Non seulement le succès scolaire s'est affirmé — plus de 80 élèves sont maintenant inscrits, — mais aussi le succès commercial comme en témoignait le stand de l'Ecole à la foire de Lyon.

On y pouvait examiner avec intérêt quelques machines, des outils de précision, des stalles sculptées pour le Grand Séminaire de Grenoble et un lustre décoratif dont le modèle comme l'exécution étaient l'œuvre d'un pupille.

Cette belle fondation va bientôt montrer à Paris un spécimen de son développement. L'Eglise du Village Français, à l'Exposition des Arts Décoratifs, sera meublée, en grande partie, par ses soins, et l'autel, la chaire, les portes, une table de communion témoigneront de l'habileté des élèves, comme de l'excellente direction qui leur est imprimée.

Pierre Chirol,
dans la *Vie Catholique*, 25 avril 1925.

III. — Apologétique au jour le jour

La jeunesse parisienne à Lourdes. Pèlerinage de Pâques

Quelle admirable idée, jaillie d'un cœur sacerdotal, que celle du pèlerinage fraternel à Lourdes pendant les vacances de Pâques! « Retremper les forces physiques des enfants de Paris dans les neiges pyrénéennes et leurs énergies morales dans l'atmosphère surnaturelle de Lourdes. »

Plus de 2.200 jeunes pèlerins ont répondu, cette année, à l'appel de la Vierge Immaculée; 52 groupes, transportés

par trois trains spéciaux, représentaient 110 paroisses, et plus de 20 écoles et collèges de la région parisienne, auxquels s'étaient joints quelques établissements de province, qui témoignent que l'exemple de Paris devient contagieux. L'Institut catholique, le Petit Séminaire de Conflans, le Pensionat de Passy Sainte-Croix, Gerson, les Externats de la rue de Madrid et du Trocadéro, Notre-Dame de Boulogne, Albert-de-Mun, Fontanes, le Saint-Esprit de Beauvais, Saint-Louis de Roubaix, Saint-Charles de Juvisy; le Petit Séminaire de Boulogne-sur-Mer, Saint-Nicolas de Vaugirard et les Francs-Bourgeois représentaient l'enseignement libre. Tous les lycées et les écoles primaires supérieures de Paris avaient aussi leurs délégués.

Parmi les écoles et les œuvres paroissiales, nous avons remarqué : Saint-Roch, Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Gervais, Saint-Nicolas du Chardonnet, le Bon-Conseil, Sainte-Madeleine, Saint-Augustin, Notre-Dame de Lorette, Saint-Charles, Sainte-Marguerite, Notre-Dame de l'Espérance, la Maison-Blanche, Notre-Dame du Travail et Notre-Dame du Rosaire, Saint-Dominique, Javel, Vaugirard, Auteuil, Passy, Saint-Honoré, Saint-Pierre de Montmartre, Saint-Bernard de la Chapelle, Sainte-Anne de Charonne, Ivry, Choisy-le-Roi, Boulogne-sur-Seine, Neuilly, Asnières, Saint-Mandé, Charentonneau, Maisons-Alfort, etc.

Tous ces enfants et jeunes gens : séminaristes, étudiants, employés, jeunes ouvriers, collégiens, lycéens, écoliers, exaucèrent le vœu de leur Mère et de leurs prêtres, en vivant, pendant dix jours, la même vie, la plus joyeuse, la plus fervente, la plus fraternelle.

Ce fut d'abord la fête des yeux, devant les spectacles grandioses de la nature, sur la plage de Biarritz, dans les neiges éblouissantes de Gavarnie et de Super-Bagnères, au bord des gaves écumants, dans les vallées d'Argelès et de Cauterets.

Et ce fut ensuite la fête des âmes, dans la halte pieuse aux sanctuaires aimés, où Mgr Schœpfer daigna accueillir et bénir les pèlerins, en évoquant ses souvenirs parisiens d'ancien curé de Saint-Georges et de Saint-Pierre du Gros-Caillou. L'ardente parole des prédicateurs du pèlerinage : le R. P. Bith, le R. P. Mullard, MM. Callon, Daniel et Lériot, missionnaires diocésains, les invocations pressantes pour les malades du pèlerinage, devant les piscines et à la procession du Saint-Sacrement, eurent bientôt fondu toutes les âmes dans un même élan de ferveur et de foi. Quel specta-

cle émouvant offraient, le soir, pendant la procession aux flambeaux, ces 2.000 jeunes gens, dont le défilé, pieux et grave, autour de la basilique, devenaient un fleuve de lumière aux flots innombrables. Et qu'ils étaient beaux, élevant vers Notre-Dame, avec ces fleurs de feu, aux corolles lumineuses, la flamme ardente et pure de leurs cœurs fidèles!

Cette piété fervente des jeunes pèlerins se révélait mieux encore, peut-être, dans les démarches intimes et personnelles que leur inspirait leur dévotion : visites à la grotte, chemins de la Croix par petits groupes, messe matinale, communion quotidienne du plus grand nombre. Et le point culminant de cette vigoureuse ascension spirituelle fut sans nul doute la longue adoration nocturne du jeudi soir et cette communion reçue par tous à la messe de minuit, dans un recueillement et une ferveur sans défaillance.

P. Lorette, directeur de l'Ecole Gerson, dans *La Semaine religieuse de Paris*, 25 avril 1925.

Vingt ans de patronage dans le Centre de Paris

Nos patronages catholiques comptent comme amis tous ceux qui les connaissent. Mais parmi ceux qui ne les connaissent pas directement, que de préjugés, d'erreurs et parfois d'hostilité ! Un directeur de patronage a voulu à la fois éclairer les sympathies et dissiper les préjugés. Pour cela, il a résumé ce qu'il a pu « observer, ou tenter, ou même désirer depuis quelque vingt ans... au milieu des enfants et des jeunes gens du Centre de Paris »[1]. Rien de plus vivant que ce récit, qui est bien l'histoire d'une œuvre déterminée, mais aussi celle de toutes les œuvres semblables. Parce qu'il est l'image de la vie, ce récit soulève à chaque pas quelque problème nouveau. L'auteur en expose alors les données, sa manière de voir et ses solutions. On peut les discuter, mais c'est déjà se poser à soi-même la question et chercher à la résoudre. L'auteur vous a fait regarder et réfléchir ; son but est atteint. Il le serait mieux encore si, grâce à l'intérêt du récit, à sa forme alerte et spirituelle, à la présentation typographique que l'on ne saurait trop louer, vous décidiez les ignorants à prendre connaissance du travail qui s'accomplit dans nos œuvres de jeunesse, du dévouement

1. *Abbé J. Dumont, Vingt ans de patronage dans le centre de Paris*, in-8, étude 248 p., 7 fr. 50, Tolra, 28. rue d'Assis, Paris, 6e.

de nos prêtres et de la générosité de ceux qui les aident dans leur tâche.

Le sang des Prêtres

Le Secrétariat de la *Documentation Catholique* vient de faire paraître le *Livre d'Or du Clergé et des Congrégations*[1]. A cet ouvrage, beau comme un monument à la gloire de nos morts, il fallait un préambule digne de sa grandeur. C'est à M. *Henry Bordeaux* qu'échut l'honneur d'introduire le lecteur dans ce *Livre d'Or*. Cette préface a été tirée à part dans une simple et jolie brochure[2]. En des pages émues et élevées, l'éminent académicien a détaché quelques-unes des gloires les plus pures de ce recueil. Il en fait ressortir la valeur. Il découvre les sources de cet héroïsme et montre les leçons et les devoirs qui en découlent. Mais les chiffres sont parfois plus éloquents encore que les paroles même les plus émues. Aussi a-t-on fait suivre cette préface de quelques statistiques très précieuses, dont quelques-unes sont inédites et dont les chiffres sont les plus exacts qu'on puisse donner à ce jour. Ainsi cette brochure est bien la réponse la plus objective que l'on puisse opposer aux calomnies des sectaires et des ignorants, en même temps qu'un mémorial précieux pour qui veut garder le souvenir de ces hommes « modestes, calmes, presque effacés, d'un dévouement et d'un courage sans bornes dans toutes les tribulations, et jamais oublieux du grand souci des âmes ».

Propos Littéraires

Livres nouveaux sur Ernest Renan.

« Les centenaires ne sont la faute de personne : on ne peut empêcher les siècles d'avoir cent ans... C'est bien fâcheux cependant, les centenaires appellent les apothéoses : c'est trop. » Voilà un jugement tout d'actualité : et le piquant est qu'il vient de Renan lui-même. Mais les centenaires ne servent pas seulement de prétextes à des

1. *Livre d'Or du Clergé et des Congrégations*, 2 vol., de 1.250 p. chacun, 150 fr., Bonne Presse, Paris.
2. H. BORDEAUX, *Le Sang des Prêtres*, 1 broch. obl. de 80 p., 2 frs, franco 2.15, Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

cérémonies civiques et à des discours officiels : ils engagent à examiner, derechef, les titres de gloire et à faire le bilan définitif des candidats à une immortalité précaire.

Depuis l'année du centenaire, Renan, Pascal ont été étudiés à nouveau : je voudrais, dans un très simple inventaire bibliographique signaler les idées, les découvertes récemment mises en lumière.

*
* *

M. Pierre Lasserre donnait, en 1914, une série de conférences qui ne satisfirent personne. *La Croix* publia, le 14 février de la même année, une fort belle lettre de M. Letourneau : c'était la protestation des prêtres catholiques; au nom des savants catholiques, Mgr Batiffol exprimait de fortes critiques; et le bon peuple catholique retrouvait ses sentiments dans un mot de François Mauriac (*Cahiers*, 15 mars : « Plusieurs d'entre nous ne sauraient pardonner à Renan que la vie de Jésus — ce baiser de Judas renouvelé à chaqée page — les ait vers la dix-septième année éloignés de la Confession et de l'Eucharistie ».

Le conférencier lui-même n'était pas satisfait : il s'était senti gêné par un auditoire « catholique à peu près et conservateur ». Il voulut reprendre son sujet, bien décidé à « ne plus voiler au gré des divers dogmatismes. les brèches que la critique renanienne a pu creuser dans ces dogmatismes ». D'où ce panorama de Renan, ce *Renan et nous* des Cahiers verts qui n'était, lui-même, que le premier crayon de la Somme renanienne préparée lentement, patiemment, amoureusement par M. Lasserre.

Somme toute, qui voudrait étudier Renan, et Renan seul, trouverait autant dans le petit cahier vert que dans les deux énormes volumes lancés sur le marché, sous ce titre : *La jeunesse de Renan*. Comme ces programmes des grands concerts qui notent les principaux mouvements et les significations profondes des œuvres exécutées, le livret dégage les lignes de cette énorme symphonie : (j'emploie le mot énorme en son sens étymologique : hors de toute mesure).

Mais, à vrai dire, il ne s'agit pas seulement de Renan et

1. Pierre Lasserre : La Jeunesse de Renan (2 vol. en attendant un 3e qui retracera la crise de la foi chez Renan). Jean Pommier : Ernest Renan. Jean Psichari : Ernest Renan, Jugements et Souvenirs.

de ses états d'âme. Le procédé critique de l'auteur est à l'inverse des procédés habituels : ni microscope, ni scalpel. Non! il se place au point de vue même de Renan, et recrée les visions qui ont impressionné cet esprit sensible. sensible.

Ainsi le premier volume n'est que la restitution des milieux successifs où Renan dépouilla son enfance austère et tendre pour devenir l'adolescent au front pesant, tout chargé d'érudition : Tréguier, Saint-Nicolas du Chardonnet, Issy; M. Lasserre se plaît à évoquer des atmosphères, des « climats » dirait Péguy... mais ne croyez pas seulement à une nonchalante flânerie à travers diverses maisons d'éducation cléricale au début du siècle dernier : M. Lasserre — « jure improbeque » — saisit aux cheveux les moindres occasions de mettre en activité ces dons ! Le ciel l'a fait romancier : c'est au romancier que j'attribuerai le portrait charmant et ironique de Mgr Dupanloup ; polémiste, M. Lasserre se plaît aux discussions menées tambour-battant : et le voici qui reprend son vieux travail sur les méthodes d'enseignement.

Dans le deuxième volume, au contraire, le jeune Renan est à peine nommé. Il est, au centre, invisible, spectateur d'un immense horizon intellectuel — que dis-je, — d'un véritable drame, le « drame de la métaphysique chrétienne » : voici que devant lui surgissent d'augustes déités : le mysticisme grec, le Verbe Alexandrin, la Scolastique, la Science expérimentale : et malgré moi, j'entends chanter le chœur des Nuées : « Mais allons ! rejetons ces voiles de nuages qui dérobent aux yeux nos formes immortelles !! » A parler net, M. Lasserre cherche à dénombrer les divers éléments de la synthèse chrétienne et par là même à montrer la matière que dissociera l'esprit de Renan : Après le milieu historique, la nourriture intellectuelle.

La critique a surtout retenu les pages du premier volume consacrées à la Bretagne : et à juste titre puisqu'elles contiennent un portrait psychologique. Il y a deux hommes en moi, disait Renan, un Celte et un Gascon : et à l'époque où il écrivait les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, le Gascon semblait maîtriser son frère le Breton. M. Lasserre n'étudie que le Breton : sans retomber dans les erreurs de Taine, sans parler de déterminations nécessitantes, il veut constater et mesurer une influence. Il fait état d'un mot de M. Le Goffic : « l'état normal du Celte, sa

fonction véritable est la Révolte. Rappelez-vous Pélage, Abelard, Renan, Lamennais, cet anarchiste de Chateaubriand. » Il discerne ainsi dans le Breton une mobilité excessive, un déséquilibre mental qui interdit tout engagement définitif, toute démarche sans retour : c'est ce qu'il appelle la pluralité bretonne. Il oppose enfin la nature grecque toute pénétrée d'ordre et d'harmonie au monde magique, au merveilleux capricieux de la lande bretonne. Révolte, pluralité, goût du merveilleux, tels seraient les trois éléments composants de toute individualité bretonne. Révolte surtout chez Chateaubriand, oiseau de tempête qui ne se plaît que dans le tumulte. Pluralité chez l'instable Lamennais avec des aspirations justes, des raisonnements faux et des coups de tête soudains. Renan enfin le plus irréligieux des esprits (et c'est la part de la révolte) et le plus curieux, le plus soucieux de religion (et c'est la part de l'inquiétude bretonne).

A vrai dire, M. Lasserre se fait une conception discutable de Renan : on dirait d'un portrait retouché par Bergson, et W. James.

Au dogmatisme et au système qui n'exprime la vérité qu'en l'étriquant et qui semble le fait d'une pensée qui s'endort, Renan oppose un « humanisme fondé sur l'histoire, une note de vérité attachée à toute doctrine, à toute idée, toute institution qui a, pour sa part noblement modelé le genre humain. L'humanisme ainsi conçu rejette tous les dogmatismes en tant que limitatifs et prohibitifs. Il les acceille tous par leurs côtés de contact fécond avec la nature humaine ! » N'est-ce pas bien moderniser Renan ? Ce très vigoureux raccourci tient-il assez compte de l'idée évolutionniste qu'on aperçoit sous-jacente à bien des constructions renaniennes ? Quel abus enfin du mot vérité[1].

*
* *

Moins ambitieux, M. Pommier s'est contenté d'une biographie détaillée : c'est, je crois, la première. Depuis M. Séailles, on ne faisait que des biographies psychologiques : de brillantes variations sur un auteur ont leur intérêt, mais avant d'expliquer, il faut connaître.

1. Ces deux ouvrages demanderaient une appréciation philosophique et théologique qui sortirait du cadre de ces propos littéraires. La Sympathie pour Renan se montre de plus en plus entière. De çi, de là, des formules malencontreuses et partout un absolu détachement, semble-t-il, de la foi chrétienne, s'alliant d'ailleurs avec une curiosité respectueuse des personnes et des institutions.

Grâce à M. Pommier, les principales étapes du pèlerinage renanien sont définitivement fixées : 1848, la Science, l'Humanité prennent la place des dieux disparus — 1849, le voyage en Italie produit chez Renan une détente morale et aussi un amollissement de son austérité, un enthousiasme pour la beauté pure — 1860 et 1864, les deux voyages en Orient. Le second voyage était peu connu : le premier avec la mort d'Henriette, le manuscrit de la vie de Jésus crayonné à la hâte, sans autre livre qu'un évangile et un Josèphe attirait toute l'attention. Le second, véritable croisière dans la Méditerranée orientale, le mène au Caire, à Beyrouth, à Damas, à Antioche, à Athènes, à Constantinople. Comme Chateaubriand, en son itinéraire, Renan allait chercher des « images ». Il se défiait du travail de bibliothèque : il voulait la vision immédiate « plus vraie et même plus poétique ». Cela vise Michelet halluciné au milieu de ses livres et de ses papiers: de fait Renan subissait alors l'influence de « la Bible de l'Humanité », le plus récent ouvrage de Michelet qui opposait aux lumineuses leçons de la Grèce, les bibles ténébreuses de la Judée. Il y a là comme une invitation à cette religion de la beauté grecque qui devait être la dernière religion de Renan. Dès lors Renan ne se renouvelle plus : il vit sur ses idées anciennes : d'ailleurs il est le prisonnier d'un parti, sinon politique, du moins religieux. L'histoire de ses dernières années est l'histoire de ses variations sociales et de son aveulissement moral (théoriquement du moins). J'ai tracé ailleurs d'après les repères de M. Pommier, cette courbe sinueuse.

Quant à la *Vie de Jésus*, deux points intéressants : et tout d'abord cette remarque : même dans ce travail, Renan, cédant à son besoin de rapprochements psychologiques et d'analogies contemporaines, aurait trouvé dans le souvenir douloureux d'Henriette, dans certaines de ses attitudes vis-à-vis d'elle, des rapprochements inattendus avec Jésus. Bien plus, il s'y justifierait de sa criante indifférence à l'égard de sa sœur agonisante : « Jésus comme tous les hommes exclusivement préoccupés d'une idée, arrivait à tenir peu de compte des liens du sang. » L'inconvenance d'un tel procédé en une telle histoire, et son insuffisance en toute autre, n'ont pas à être soulignées : elles éclatent assez aux yeux. En second lieu, l'accueil fait par les écrivains de gauche à son œuvre fut unanimement défavorable. Th. Gautier ne voit dans la vie de Jésus qu'en

tortillage, G. Sand la juge « trop séduisante et pas assez nette », Cousin se révolte et déclare tout franc : « Ce livre est d'un athée. » Sainte-Beuve lui-même ne comprenait pas : « Je ne m'explique pas que Jésus puisse être si divin sans être Dieu ! » Si Sainte-Beuve ne comprenait pas...

Le livre de M. Pommier, assez mal écrit, vaut surtout par sa précision chronologique, et par la masse de ses témoignages : il tient compte des publications récentes : il présente même un inédit, le journal de Mme Cornélie Renan sur les derniers moments de son mari. Nous y reviendrons.

***

M. Jean Psichari, gendre de Renan, intitule son travail « Jugements et souvenirs ». On peut négliger les jugements, mais les souvenirs présentent un très grand intérêt. Quant à faire l'inventaire d'un tel ouvrage, il n'y faut songer. Pas d'autre lien, dans ce livre, que celui de la reliure. Sans transition l'auteur passe des noms théophores à la généalogie des Psicharis, des procédés du style renanien à une digression sur les acropoles grecques. D'ailleurs pour qui n'a plus les préjugés classiques de l'unité littéraire et de la composition, le volume est plein d'intérêt et riche en menus faits significatifs.

En voici quelques-uns, eux aussi curieux, mais de plus grande importance.

Et tout d'abord quelles étaient les méthodes de travail de Renan ? Renan travaille de seconde main sur des faits et des textes découverts et recueillis par autrui : aux spécialistes d'établir les faits, à l'historien de vérifier citations et démonstrations, et d'interpréter. Par ailleurs (et nous voici loin de l'*Avenir de la Science*), Renan sur le tard a le plus grand dédain d'une philologie trop rigoureuse : « La philologie se détruit d'elle-même : à force de minutie, de micrographie, elle finira par tomber en poussière. » Pas de renouvellement intellectuel : jusqu'à la fin de sa vie, Renan maniera le dictionnaire de Gesenius qui est de 1835. Nous avons le catalogue de sa bibliothèque : pas de grammaires hébraïques récentes ; bien plus, pas de Nouveau Testament grec, pas même cette huitième édition de Tischendorf qui fit longtemps autorité. M. Psichari admet que Renan travaillait sur un texte latin, notait ses références et allait à une bibliothèque publique

pour en faire la cueillette, dans quelque exemplaire grec.

Ce procédé, très étrange, ne déguisait peut-être qu'une insuffisance. M. Psichari (et son témoignage est ici recevable, en raison de ses origines grecques et de ses études spéciales) affirme que Renan ne possédait pas à fond la langue grecque. Renan s'en serait d'ailleurs rendu compte, lui qui se plaisait à conter l'histoire de Petrarque caressant un manuscrit d'Homère qu'il ne pouvait déchiffrer.

Le catalogue de la bibliothèque de Renan confirmerait les dires de Jean Psichari, puisqu'il ne présente qu'une collection disparate, constituée pour la plus grande part, d'*hommages d'auteurs*. Trois Aristophanes et pas d'Homère. Des textes nus, sans notes, inaccessibles à qui ne serait pas spécialiste.

Constatation doublement grave : Renan était exégète : or qui dit exégèse suppose philologie, — et de plus Renan fut de ceux qui introduisirent en France le culte de Pallas Athénée. Son action n'a-t-elle pas renforcé celle des Menards, des Leconte de Lisle glorifiant Hypathie aux dépens des moines grossiers qui s'étaient faits ses bourreaux ?

Ainsi donc, la *prière sur l'Acropole*, cet « acte de foi païenne et rationaliste », comme l'appelait Gebhart, exprimerait un rêve bien plus que la conclusion d'une vie d'études ; et le trop fameux miracle grec se réduirait au prodige des formes plastiques et des architectures !

Bien plus ! Pour M. Psichari, elle reposerait tout entière sur un contre-sens ; voici son raisonnement : l'acropole fortifiée n'était consacrée à Athena, que parce que cette déesse était primitivement une déesse guerrière. Hesiode (Theogonie V. 925), Homère (Iliade V, 738) la montrent armée, terrible ; Bossuet le savait bien, qui, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, note : « Athena c'est l'art militaire et la valeur conduite par l'esprit. » Renan, à cette conception primitive, préfère des attributs plus récents : pacifique, industrieuse, législative. Attributs abstraits qui, au dire de Plutarque, ne remontent guère qu'à l'époque de Periclès mais où l'idéalisme et l'intellectualisme du maître se complaisaient. En tout cas, sa traduction est pleine de candides a-priori : Argos attribuait le clairon (Salpinx) à l'Athena guerrière ; Renan transpose : « Clairon de la pensée. »[1]

1. L'erreur est d'autant moins pardonnable qu'au dire d'un témoin Gebhart, la pièce ne fut pas improvisée sur le rocher de l'Acropole comme l'insinue Renan, mais qu'elle a été laborieusement compo-

Si j'insiste, c'est que ce point est de grande importance: le miracle grec, la renaissance des dieux, voilà de fausses valeurs qui ne sont pas encore retirées de la circulation. Il est bon, d'en surprendre l'origine. De plus ce rêve antique d'une beauté raisonnable était devenu pour Renan une hantise, en ses dernières heures : « Le soleil sur l'Acropole », demandait-il en son délire. Eut-il du moins quelque aspiration vers le vrai Dieu : la mystérieuse correspondante qui chaque année lui envoyait, sur un carré de papier, ces simples mots : « il y a un enfer », avait-elle par son affirmation, éveillé quelque écho endormi en lui. Voici les témoignages dans leur diversité : à Mme Renan, il avait dit : « Je meurs dans la communion de l'humanité et de l'Eglise de l'Avenir. » A Jean Psichari, vingt-quatre heures avant de s'éteindre, il déclarait solennellement : « Je sais qu'une fois mort rien ne restera de moi-même, je sais que je ne serai plus rien, rien, rien. »

M. Psichari passe sous silence la tradition rapportée par Jean Pommier (et déjà enregistrée en cette Revue) : « Ayez pitié de moi, mon Dieu, ayez pitié de moi ; j'ai pitié de moi-même. » Pour lui, vision passionnée de l'Acropole, affirmation de son incrédulité suprême. telles auraient été les dernières démarches conscientes de l'ancien clerc ! Qui croire ? En tout cas, Jean Psichari affirme qu'aucun prêtre ne se présenta, et que par conséquent, il faut reléguer parmi les fables l'histoire, fréquemment racontée, de la secte montant la garde et éconduisant celui qui venait offrir la dernière chance d'absolution.

Le soleil sur l'Acropole ne pouvait illuminer le couchant de ce grand écrivain : il laissait place à une dernière angoisse. Aussi jusqu'à preuve du contraire, croyons à cette plainte et à cet appel : Ayez pitié de moi, mon Dieu, comme j'ai pitié de moi.

B. Amoudru.

sée dans la bibliothèque de l'école d'Athènes, à coup de dictionnaire. L'argument que tire M. Psichari de l'appellation de *Promachos* est discutable maintenant que des érudits comme Fougères et Lechat ne voient dans cette statue que la divinité poliade, type presque abstrait du divin. La litanie de Renan est peut-être imitée de la litanie d'Isis au livre XI de l'*Ane d'or* dans Apulée.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

REVUE APOLOGÉTIQUE

Une conférence apologétique contradictoire

Devant la « Fourmi », boulevard Barbès on se bousculé avec un empressement que ne justifierait pas un spectacle banal : le spectacle sort, en effet, de l'ordinaire, puisque le P. Doncœur dans une conférence contradictoire, organisée par le « Club du Faubourg » doit prendre la parole sur ce sujet : *la Rédemption chrétienne facteur de progrès humain : le chrétien est-il un évadé de la Cité terrestre?*

Les habitués du « Faubourg » remplissent bientôt la salle : ce sont, dans l'ensemble, des petits bourgeois indifférents ou même libres-penseurs déclarés. Pourquoi sont-ils venus en si grand nombre ce soir, ces hommes et ces femmes? La plupart par simple curiosité, comme ils seraient venus voir aux prises deux boxeurs célèbres, mais peut-être aussi parce qu'ils sentent plus ou moins confusément l'importance vitale des questions religieuses. Pour nous, catholiques, n'est-ce pas une heureuse aventure que celle qui va mettre en contact avec des âmes, sur les tréteaux d'un music-hall, un apôtre de Jésus?

Le P. Doncœur a la parole : il se lève souriant et ému, énergique et doux. Il exprime sa joie de parler devant un public qui a le goût des discussions d'idées. Dénonçant comme une lâcheté le libéralisme de ceux qui enveloppent leurs idées de réticences, il prétend au contraire en exposant sa conception personnelle de la vie, livrer le fond de son âme.

Cette conception, quelle est-elle? C'est qu'entre la Religion et la Cité, il y a, il doit y avoir une harmonieuse correspondance. Loin de dégrader l'individu, de l'empêcher de travailler pour la Cité, le christianisme, doctrine de vie totale, contribue à faire de bons ouvriers du Progrès et du Bonheur humains.

C'est la thèse qu'il va démontrer, en examinant spécialement le dogme de la Rédemption.

Le fondement de ce dogme, la notion de péché, constitue un premier élément de progrès. Le dogme du péché originel révèle à l'humanité son imperfection foncière, révélation essentielle, sans laquelle les hommes ne chercheraient pas à faire progresser l'humanité. La souffrance est aux origines des merveilleux progrès de la médecine.

Dans l'ordre individuel, celui qui ne progresse pas, c'est le satisfait, celui qui n'a jamais conscience de faire le mal... Au contraire, celui seul qui se sent pécheur fera des efforts pour embellir son âme.

Le dogme de la Rédemption contient un second facteur de progrès, qui est la possibilité même du Relèvement. C'est l'enseignement formel de l'Evangile que le salut a été rendu possible par le Christ, venu sur terre spécialement pour les pécheurs. C'est pourquoi Jésus a pardonné à la femme adultère dont les Pharisiens cherchaient à se servir comme d'un instrument afin de le compromettre.

Il est très touchant, dans l'atmosphère d'un music-hall de constater combien cette évocation évangélique *prend* sur les âmes soit-disant blasées de nos parisiens, sensibles à la délicieuse ironie de Saint Jean : « *Et ils s'en allèrent les uns après les autres, en commençant par les plus vieux* » (VIII, 9).

Et voici que le P. Doncœur crie à cette foule l'universalité de la Rédemption : en un sens, les choses matérielles ont été rachetées aussi : car sans Jésus, nous en subirions l'esclavage, mais avec Lui nous reprenons possession du beau Jardin dont nous pouvons cueillir les fleurs sans craindre la morsure des épines. Il y a encore des épines, mais si nous le voulons, nous pouvons les saisir à rebours, sans nous blesser. Désormais, nous sommes *chez nous* et nous pouvons, comme l'a dit plaisamment Chesterton, après sa conversion : « *mettre les pieds sur la cheminée* ». C'est pourquoi le chrétien ne peut pas être un déserteur de la Cité, sans renier la moitié de l'œuvre rédemptrice : l'ordre temporel n'est que l'autre face

de l'ordre éternel. Par conséquent, au chrétien tout est permis, il a toutes les libertés, celle de la science, celles de l'Art, de l'Ambition, etc. Il a le droit de respecter les chefs de la cité terrestre, car ils participent à l'autorité de Dieu. Sans doute, certaines interdictions gênent la libre satisfaction de ses instincts : il est des jouissances qui lui sont défendues. Pourtant, elles ne sont pas tellement mauvaises que disciplinées et dans l'ordre elles ne deviennent permises. Par exemple, l'appétit du corps, l'amour réciproque de l'homme et de la femme. L'Eglise ne craint pas de consacrer cet amour et de le sanctifier pour l'éternité. Aux naïfs amoureux qui se promettent un amour éternel, Elle ose dire « qu'il en soit selon vos paroles ». L'Eglise est si peu hostile à la Femme qu'elle l'a libérée en la faisant la reine du foyer.

La R. P. ne cache pas que l'Eglise a une estime particulière pour ceux qui renoncent au Monde et se donnent à Dieu. Mais les Apôtres et les saints ne furent pas pour autant des déserteurs de la cité : il suffit d'imaginer ce qu'auraient été leurs pauvres destinées s'ils n'avaient pas rencontré Jésus et de conclure si l'on en a l'audace, que Saint Paul, Saint Augustin, Saint François d'Assise n'ont rien fait pour le progrès et le bonheur humain. Le R. P. croit donc démontré que le christianisme est vraiment une doctrine de vie totale : l'Eglise n'est pas bonne seulement, comme on le pense trop souvent, à prononcer des prières sur des cadavres. Elle n'a pas seulement les paroles de la vie future, mais aussi celles de la vie présente.

* * *

Le public du « Faubourg » semble avoir compris : il a du moins écouté et applaudi l'éloquent orateur. Pour beaucoup ce doit être quelque chose d'assez nouveau que d'entendre parler d'amour frais, d'amertume de la volupté, etc. On peut discuter l'efficacité réelle des conférences contradictoires, celle du P. Doncœur portera son fruit. Il y a cependant une

contre-partie puisque les libres-penseurs vont essayer de dissiper l'impression laissée à ses auditeurs par la dialectique, à la fois paulinienne et pascalienne, de l'éminent conférencier, dont nous excusons de n'avoir donné qu'un aperçu décoloré.

Voici tout d'abord en scène un anarchiste chevelu, mais courtois. Il s'exprime fort correctement et paraît avoir une sérieuse culture. Il reconnaît que l'espérance du salut peut être un puissant stimulant pour le chrétien, mais ce que le christianisme fait, d'autres doctrines le peuvent faire. La conscience d'être un fragment du *Cosmos* et de remplir notre rôle dans l'harmonie universelle peut nous déterminer à lutter contre nos instincts d'égoïsme et à nous faire des « *hommes libres* ». Cette conscience peut suffire à nous enlever la hantise de l'au-delà; du moins le citoyen B. l'affirme avec une candeur un peu désarmante, la même candeur qui lui fait reprocher aux catholiques d'avoir accompli leur devoir pendant la guerre. Un chrétien, selon lui, ne devrait jamais consentir à verser le sang et il ne voit pas pourquoi le P. Doncœur présente les chefs de la Cité comme des demi-dieux. Finalement, il blâme vivement le catholicisme de répudier l'anarchie, le communisme et le socialisme si conformes à l'idéal de Jésus. Il s'explique cependant cette attitude, car le catholicisme dominé par le thomisme a trahi la pure doctrine de l'Evangile. Au total, l'orateur anarchiste avoue que le catholicisme donne à ses membres le droit et le devoir d'être de bons citoyens, au sens « bourgeois » du mot. Par là même le catholicisme tourne le dos au « vrai » progrès...

Un professeur socialiste essaie d'amener la discussion sur le terrain historique. Visiblement pénétré des travaux de Loisy et de Guignebert, il ne nie pas que la doctrine de la Rédemption ait pu être dans le passé facteur de progrès, mais il n'y a pas lieu, poursuit-il, d'en faire gloire au christianisme, puisque l'idée de « *rachat* » était commune à toutes les religions orientales qui avaient opté pour l'hypothèse créationniste. L'hypothèse créationniste, déjà à cette

époque, s'opposait à l'hypothèse évolutionniste qui exclut toute idée de chute et de rachat. Or, la Science s'est prononcée pour l'Evolution à laquelle le catholicisme n'a pas échappé : notre érudit en donne une preuve surprenante. L'Église a rayé, dit-il, la vertu d'humilité du catalogue des vertus théologales ! ! ! Cela se conçoit : hiérarchisée, elle ne pouvait qu'exclure l'humilité (?)

Quand la citoyenne communiste, M. P. s'avança sur l'estrade, elle eut un succès de curiosité légitimé par son allure de brave femme aux cheveux courts en broussaille et son mépris évident des élégances mondaines. Renonçant à faire état d'une documentation inutile, elle déclare qu'elle parlera au nom du bon sens. Le péché, elle ne sait pas ce que cela signifie : elle en prend à témoin le public qui l'approuve bruyamment. Elle avoue cependant qu'elle n'est pas parfaite, qu'il lui arrive de ne pas apporter tout le soin désirable à la rédaction de ses articles, de ne pas être pitoyable à ceux qui souffrent. Eh bien ! il lui suffit de dire : « la prochaine fois, je ferai mieux »; elle n'a pas besoin d'aller à confesse. La vie future ? elle n'y croit pas, avec tous ceux qui ont l'esprit scientifique. Les âmes religieuses sont peu douées du point de vue intellectuel. Elle reconnaît toutefois que la religion est une source de consolation pour les simples et elle n'est pas de l'avis du « camarade » anarchiste au sujet de la sérénité avec laquelle les vieillards incroyants pourraient se détacher de la vie : on voit bien, dit-elle, que le citoyen B. est encore jeune. Néanmoins, elle est résolument hostile à la Religion « opium du peuple », la Religion qui prêche la soumission aux ouvriers afin de leur interdire la bienfaisante révolution qui balaiera le capitalisme et fera ce que n'a pu faire le christianisme : libérer la femme à l'égal de l'homme.

Pour conclure la série des contradictions, un docteur à l'inquiétant type étranger crut devoir prendre la parole pour rappeler que l'Église existait depuis deux mille ans et que, grâce à la science et la mé-

thode expérimentale, le temps était venu de sa disparition. La science dispense l'humanité de recourir « aux religions » : elle suffira à rendre peu à peu bons et vertueux les hommes, qui tous, dit cet homme cruel, naissent criminels et sadiques. L'orateur, qui se pique d'impartialité, rappelle cependant les horreurs de l'Inquisition : il est vrai que c'est pour en prononcer l'apologie[1]. C'est à l'Inquisition que l'esprit humain doit de s'être discipliné : il est savoureux de cueillir des lèvres d'un positiviste l'aveu que l'Inquisition est à l'origine des progrès scientifiques.

Le P. Doncœur dans sa riposte sereine et surnaturelle ne chercha pas à réfuter point par point les affirmations souvent hâtives et les raisonnements souvent fragiles de ses contradicteurs. Il les félicita d'avoir apporté des vues complémentaires dont le rapprochement établissait jusqu'à l'évidence l'étonnante richesse du catholicisme, ce qu'on a appelé ses « *Paradoxes* ». Ne reprochaient-ils pas à la fois à l'Eglise d'appartenir au passé et d'avoir évolué ? Ne lui cherchaient-ils pas querelle pour avoir trop méprisé l'Antiquité païenne tout en lui empruntant sa philosophie ? Pourquoi dire que l'Eglise est l'adversaire obstiné de la « *Science* » quand on avoue qu'elle a été au moyen âge le « *refuge de l'intellectualité* » ?

Des objections qu'on avait faites à sa thèse, le P. Doncœur voulut seulement en retenir deux et il montra que même dans l'hypothèse évolutionniste, même si on ne croit pas à la vie future, la doctrine de la Rédemption reste un facteur de progrès humain et le chrétien trouve dans cette doctrine des raisons

1. *Sainte Inquisition d'Espagne*, lit-on dans un pamphlet récent plus paradoxal qu'orthodoxe, *à qui nous devons d'avoir un dogme pur, une vérité sans mélange, je fusse tombé entre ses mains puissantes qu'elle m'eût peut-être broyé le corps... mais elle m'eût sauvé à la fin. Elle n'est plus. Plus je la considère et plus je regrette cette institution éminemment salutaire dans laquelle triomphait une force spirituelle sans scrupules et sans humanité.* Est-ce un signe des temps? Allons-nous assister à une campagne pour la réhabilitation de l'Inquisition, issue des efforts conjoints de libres-penseurs déclarés et de « catholiques » à la doctrine aussi suspecte que celle du pamphlet cité dans cette note.

et une force spéciale pour être un bon ouvrier de la Cité. Dans une magnifique péroraison qui souleva l'enthousiasme de l'auditoire, il disculpa le catholicisme de l'absurde reproche d'avoir renoncé à l'humilité; il rappela la canonisation de Catherine de Sienne si hardie pourtant à dénoncer les abus de la hiérarchie la plus haute. Il invita finalement les âmes de bonne volonté à retrouver derrière les lézardes apparentes d'une vieille Institution les preuves irréfutables de son éternelle jeunesse.

***

Une telle réunion présente un puissant intérêt à l'apologiste : elle fournit la preuve que les masses indifférentes sont accessibles aux doctrines les plus austères de notre dogme catholique : l'exposé positif du dogme de la Rédemption est en lui-même un argument apologétique de première valeur.

Cependant, il faut le reconnaître, à l'heure actuelle, l'idéologie matérialiste exerce une redoutable influence sur les masses. Le scientisme est peut-être mort aux yeux des écrivains de la jeune génération, mais dans le peuple, dans la petite bourgeoisie, chez les membres de l'enseignement primaire ou primaire supérieur; chez les intellectuels ou demi-intellectuels que nous trouvons à la tête des partis d'extrême-gauche, il est encore tout puissant. Il est bon de le rappeler à ceux qui pourraient croire la foi naïve en la science déterministe, définitivement disparue depuis les travaux de Boutroux, Henri Poincaré, Duhem et Bergson. Le scientisme a dans son jeu l'incomparable atout des découvertes scientifiques qui peuvent éblouir les cervelles les plus obtuses. Il lui manque la maîtresse carte : il n'a pas de doctrine capable d'expliquer notre destinée. A ses adeptes, il ne peut fournir des raisons efficaces de devenir meilleurs parce que lui fait défaut la condition essentielle du progrès moral : la notion du péché et la possibilité du salut. Il n'est pas une doctrine de vie et c'est ce qui doit assurer sa défaite.

E. Dumoutet.

La Pensée religieuse de Paul Bourget

On n'en peut plus douter, l'art et la pensée de Paul Bourget atteignent aujourd'hui une puissance de rayonnement qui n'a peut-être pas d'égale chez nous depuis que Barrès est descendu dans la tombe. Il n'est pas un écrivain qu'on puisse plus justement nommer : Prince des Lettres et Prince de l'esprit.

De temps à autre, je sais, un article de mauvaise humeur éclate encore dans quelque petite revue, traduisant de vieilles rancunes ou de jeunes envies. C'est, par exemple, le coup de griffe de J. Viollis dans *Les Marges*, ou le coup d'épingle de Bernard Fay dans *Les Nouvelles littéraires*. Mais le concert d'éloges emporte bientôt ces notes aigrelettes. Et dans le même organe souvent où le filet de vinaigre a coulé, l'huile d'une louange fervente vient un jour ou l'autre tout recouvrir et tout effacer.

Paul Bourget est aujourd'hui, en 1925, pour la génération qui parvient à la notoriété littéraire ce que furent pour la génération de Bourget, les Dioscures, Taine et Renan : un maître du style, un maître de la pensée.

Et ceci est un grand revirement, un revirement tout récent. Cette maîtrise hors de pair que de toutes parts on reconnaît à Bourget, il s'en faut de beaucoup qu'on la lui ait accordée d'abord, au lendemain même de ses plus incontestables triomphes, au lendemain du *Disciple*, de *l'Etape*, du *Démon du Midi*. L'autorité, sinon la gloire, ne fut pour lui qu'une lente et laborieuse conquête de son patient génie. A la veille même de la guerre, quand le grand romancier, auteur applaudi de quarante volumes, touchait à la soixantième année de son âge et à la quarantième de son labeur, ce n'était pas à lui qu'allait l'hommage de

la jeune génération littéraire. Ce n'était pas à lui qu'on attribuait le principat dans le royaume des Lettres, c'était à des maîtres plus jeunes, ses cadets de dix et quinze ans, notamment à Barrès. En conclusion de sa petite *Histoire de la Littérature française*, parue en 1914 chez Crès, Emile Faguet écrivait, à la page 317, avec une intrépide assurance : « Les maîtres de la Littérature française actuelle sont MM. Bergson, Barrès, Maurras. » Bourget ne figure pas encore dans le triumvirat des Maîtres. Il faudra que dix années passent, il faudra que passe la guerre, qui pourtant ne nous vaut de sa part aucun livre décisif, sauf peut-être *Le Sens de la mort* qui, à mon sentiment, est une des pièces maîtresses de son œuvre, il faudra que s'achève la guerre pour qu'une équitable suprématie lui soit enfin reconnue. Pendant qu'on se bat, il se recueille, il soigne les blessés dans les hôpitaux, se ressouvenant d'avoir été médecin ; et cependant qu'il garde un silence relatif, une sorte de Justice immanente, cette Justice à laquelle il a fait de si beaux actes de foi, travaille secrètement pour lui et l'achemine doucement vers la gloire, vers la grande gloire, celle qui n'appartient qu'à deux ou trois hommes par génération, la gloire des Balzac, des Flaubert et des Taine.

Son Jubilé, pour le cinquantième anniversaire de ses débuts littéraires, en décembre 1923, fut un triomphe, un triomphe dont n'approcha pas celui même d'Anatole France quelques mois plus tard. En cette circonstance, non seulement la *Revue hebdomadaire* lui dédia un numéro spécial d'une ampleur et d'une richesse exceptionnelles, mais l'élite de la jeunesse intellectuelle le salua comme son maître avec un accent d'amitié vénérante auquel on ne pouvait plus se tromper. Et l'année précédente, dans une enquête[1] célèbre menée à la même *Revue hebdomadaire*, du 30

1. Cette excellente enquête a été publiée en volume chez Bloud et Gay sous le titre : « *Enquête sur les Maîtres de la jeune littérature.* »

septembre au 30 décembre, par Henri Rambaud et Pierre Varillon, les Maîtres de la jeune Littérature, d'un accord presque unanime, lui avaient reconnu déjà la haute maîtrise sur leur esthétique et sur leur pensée. Parmi la cinquantaine d'écrivains interrogés au cours de ce referendum, près de quarante lui avaient donné chaleureusement leur suffrage, cependant qu'Anatole France, recueillait péniblement, chichement, cinq ou six voix données avec réserves. Et parmi elle, celle de Maurice Brillant dont nous savons d'ailleurs qu'il est tout le contraire d'un disciple intellectuel de M. Bourget.

De quel ton les jeunes Maîtres consultés par Varillon et Rambaud parlaient de leur grand aîné, le veut-on savoir ? Ecoutons Pierre Benoit : « A ce maître vénéré, dit l'auteur de *L'Atlantide*, que dois-je, que doivent ceux de ma génération ? Il est temps de le dire : l'amour profond, l'amour désintéressé des choses de la pensée... A l'enseignement joignant l'exemple, il nous a donné l'œuvre la plus homogène, la plus belle, la plus humaine... Et voilà l'homme, ajoute-t-il, que certains ont essayé de représenter à la jeunesse comme animé de préoccupations autres que celles des Lettres françaises. Je connais des amis bien chers qui aujourd'hui rougissent d'avoir pu écouter, ne fût-ce qu'une minute, ces imposteurs. »[1] Et délicatement Pierre Benoît note le renversement qui s'est fait dans le classement des valeurs, entre 1914 et 1920. On rougissait de marcher dans le sillage de Bourget, on s'en fait gloire aujourd'hui. A son tour, Francis Carco dénonce, dans sa réponse aux enquêteurs, l'espèce de mauvais respect humain qu'il fallut longtemps refouler pour faire ouvertement ses dévotions à Bourget : « Paul Bourget, dit-il, Maurice Barrès, Pierre Loti... sont donc nos maîtres. Ils l'étaient, tout à nos débuts, dans une époque où chacun les niait. »[2] A ceux-là qui s'aviseraient de le nier encore, Eugène Marsan dit roidement leur fait dans

1. *Enquête*, p. 23.
2. *Enquête*, p. 47.

un de ses étincellants billets de *L'Eclair* : « Un jeune homme qui n'aime pas Bourget, dit-il, méfiez-vous de lui. C'est quelque béotien incurable. Il y a chance que ses idées soient plus courtes que ses cheveux. Il n'aime pas les idées. » Dédions cela, en passant, au béotien Souday ! Et Louis Martin-Chauffier qui lui les aime, les idées, reconnaît Bourget non seulement pour « le maître de l'art romanesque », mais pour le premier de ses « animateurs catholiques »[1]. En un mot, chacun s'honore aujourd'hui d'être disciple sous un tel maître.

Et le spectacle de ce ralliement suggère à Edmond Jaloux ces justes et nobles réflexions : « Pendant vingt ans, écrit-il dans son feuilleton littéraire de l'*Eclair*, il (P. Bourget) a été en butte aux injustices, aux éreintements féroces, aux sarcasmes ; pendant vingt ans, il n'est guère de petit écrivain qui n'ait tenu à critiquer un romancier qui a influencé presque tous les autres... Mais les petits écrivains passent et les grands restent ; c'est leur seule vengeance. Pendant vingt ans, Bourget a continué son noble labeur. Aujourd'hui, de nouveau (on l'a bien vu par l'enquête sur les opinions de la jeunesse contemporaine, menée récemment par la *Revue hebdomadaire*), les romanciers jeunes se groupent autour de P. Bourget et le reconnaissent pour leur maître. Il l'est — c'est toujours Ed. Jaloux qui parle — par sa connaissance parfaite de la technique de son art ; il l'est par sa culture formidable, sa curiosité universelle, la générosité de sa pensée... et sa frénésie intellectuelle. »

Et c'est sur une note identique que Rambaud et Varillon concluaient leur enquête retentissante. Hier dénigrement, apothéose aujourd'hui : « M. P. Bourget, disent-ils, est le maître dont se réclament la plupart des romanciers. C'est une revanche éclatante pour l'auteur du *Disciple* que deux générations littéraires avaient fait profession d'ignorer... Où sont donc, demandent-ils en terminant, ceux qui, entre 1900 et

1. *Enquête*, p. 93.

1914, lui étaient opposés? Un bienfaisant oubli les protège des comparaisons écrasantes[1]. » Ceux qu'on opposait ainsi à Bourget et qu'un bienfaisant oubli protège aujourd'hui, qui étaient-ce donc? Mais c'était Marcel Prévost, Abel Hermant, Mirbeau, Descaves, Richepin, H. de Régnier, P. Hervieu et, Dieu me pardonne, Anatole France lui-même. Si l'oubli bienfaisant ne s'est pas encore étendu sur ce dernier, cela viendra, n'en doutons pas. Le déclin se précipite. La Béotie radicale lui restera bientôt seule fidèle. A-t-on remarqué comme la louange a baissé de ton ces temps-ci et dans tous les mondes, y compris celui du groupe *Clarté* à l'extrême gauche ? Et cela même avant que G. Picard ait mené son enquête et que ce terrible Brousson ait deshabillé le pèlerin jusqu'aux pantoufles inclusivement? A l'exception de quelques Attiques illusionnés par l'amitié, chacun répète, après Brillant et Montherlant, que M. Bourget fut un habile « arrangeur », un virtuose de la phrase et rien d'autre, chacun prend en considération sinon tout à fait à son compte la rude sentence d'un des Dauphins de la Littérature nouvelle, Philippe Soupault, qui écrit : « Ce sceptiscisme à l'eau de rose, cette perfection de style à bon marché, représente pour moi tout ce qu'il y a de plus mauvais dans la Littérature[2]. » C'est ainsi que les Dieux s'en vont!

Cependant Bourget s'installe pour toujours dans la gloire. Ce fait incontesté mérite que nous le méditions un instant. Ce fait doit retenir l'attention de quiconque pense, mais de ceux-là surtout qui pensent catholiquement. Nous serions des niais de ne pas le considérer avec intérêt. Car M. Bourget est catholique. M. Bourget est redevenu catholique, conquérant, de haute lutte, lentement, lambeau par lambeau, la vérité comme la gloire, contre la pression de mille influences hostiles. Et si ce catholique est salué comme un maître par l'élite et la majorité de ceux qui demain

1. *Enquête*, p. 268.
2. *Enquête*, p. 195

seront les guides de la pensée française, cela doit avoir un sens.

Eh oui, cela signifie qu'une génération, issue intellectuellement de Comte et de Renan, est en train de changer son orientation spirituelle, cela signifie que cette génération est déjà remontée du matérialisme au spiritualisme, et qu'elle aspire, quand elle n'y adhère pas encore, au christianisme catholique, car, comme l'a remarqué François Mauriac dans une formule souveraine : « Nous ne recevons rien que déjà nous ne possédions. »[1] Qu'elle y pense ou non, par ce discipulat qu'elle avoue, la jeune génération déclare qu'elle est déjà travaillée, sinon tout à fond pénétrée, par la pensée de Bourget, par la pensée chrétienne de Bourget.

Cette pensée de Bourget, il importe donc de la connaître et de l'analyser dans son détail. Il importe de la faire connaître et de montrer comment elle s'est dégagée d'un tranquille agnosticisme pour s'élever d'année en année jusqu'à la croyance intégralement catholique. Une telle enquête est bienfaisante. Ceux qui croient y trouvent des motifs de s'attacher plus solidement à leur foi. Ceux qui ne croient pas sont inquiétés dans leur scepticisme et peuvent y trouver l'argument de salut. Comme l'a dit un de nos écrivains convertis, Charles de Bordeu : « La conversion de quelqu'un qu'on aime est un appel. C'est un doute impérieux jeté de haut sur nos doutes et une sommation d'avoir à regarder en soi, sans complaisance et à fond. »[2] Traçons donc la belle histoire de cette conversion.

Paul Bourget appartient à cette génération qu'un cœur chrétien doit plaindre parce que tout la vouait, semble-t-il, à l'incroyance, à cette génération formée sous la tutelle intellectuelle de Taine et de Renan, du mauvais Taine et du plus mauvais Renan, à cette génération qui parvint à la vie d'homme dans ces années 80, qu'on a justement appelées « les tristes années 80 ». Né en 1852 d'un père qui professait les

1. *Enquête*, p. 100.
2. Mainage : *Les témoins du renouveau catholique*, Paris, Beauchesne, p. 85.

mathématiques au lycée de Clermont-Ferrand après les avoir enseignées aux lycées d'Amiens et de Strasbourg, le petit P. Bourget commença d'étudier à l'heure où presque toute l'élite pensante du pays défaillait dans la foi, et qui, pis est, croyait pouvoir trouver dans la science la réponse à tout ce qui, du côté humain, était resté dans le mystère. Il arrivait à l'adolescence dans ces brillantes et voluptueuses dernières années du Second Empire où le catholicisme, après une éphémère restauration dans les imaginations et les sensibilités par le romantisme, perdait de nouveau la maîtrise des intelligences, parce qu'il manquait de savants, d'historiens, de philosophes et surtout d'exégètes. Dans ces lugubres années, « la Bible, comme l'a si bien dit Mgr Legendre dans un bel article récent de *La Vie Catholique*, la Bible, laissée aux mains des protestants et des rationalistes, était passée au crible. La critique faisait son œuvre, lente mais profonde, promenant la loupe, parfois le fer, sur chacune des pages du texte sacré, soulevant des questions, inventant des systèmes, multipliant les revues et les livres... Cette activité intellectuelle contrastait étrangement avec notre somnolence. Enfermés dans notre citadelle, confiants dans son indestructible solidité, nous entendions avec une effrayante tranquillité le bruit du marteau démolisseur. »[1] Et Mgr Legendre rappelle que nous ne fûmes réveillés que par le coup de tonnerre de *la Vie de Jésus*.

Mais avant que le catholicisme eût reforgé ses armes, groupé ses équipes de spécialistes, bâti ses collèges, fondé ses Universités et leurs laboratoires, il y eut de terribles années, mortelles pour les jeunes esprits sans défense qui, des plus hauts sommets de la Littérature et de la Science, entendaient tomber la négation tranquille de tout ce qui fondait la croyance catholique, chrétienne et même spiritualiste. Un Mortillet croyait trouver dans la préhistoire la condamna-

1. *La Vie Catholique*, 20 décembre 1924, article intitulé : *L'enseignement des sciences bibliques dans nos Instituts catholiques*, par Mgr Legendre, Doyen de la Faculté de théologie de l'Université d'Angers.

tion de la Bible. Un Maspéro la trouvait dans les hiéroglyphes d'Égypte et les disciples de Darwin annonçaient qu'on peut se passer de Dieu pour expliquer l'apparition de l'homme et de la vie sur la terre. Renan niait la Divinité de J.-C. et Taine montrait qu'on n'a pas à se tourmenter d'avoir une âme, illusoire feu follet, sans existence propre et sans avenir. La clef de tous les mystères qui avaient troublé l'homme était présentée avec une telle assurance et sur un ton de certitude si imperturbable, d'autre part, les affirmations chrétiennes paraissaient si peu soutenues du prestige de la science chez leurs auteurs, qu'une génération presque entière, en ces tristes années, sombra dans l'incroyance. Plusieurs, et des meilleurs, s'en évaderont : Brunetière, Faguet, Lemaître, Lavisse... mais, au prix de quel effort et combien tardivement !

Des jeunes gens de cette génération, M. Abel Hermant, dont pourtant la métaphysique ne semble pas troubler le sommeil, écrivait dans *La Renaissance latine* : « Leur indifférence en matière de philosophie nous surprend et nous scandalise. Ils perdirent leur foi religieuse sans drame, sans nuit à la Jouffroy. »[1] Bourget fut de ceux-là, qui glissèrent à l'athéisme, doucement, paisiblement, sans débats pathétiques. Trop tôt, sans doute, il lut Renan, et le mal fut accompli. Emile Faguet nous contait probablement l'histoire de son ami, en même temps que la sienne, quand il nous rapportait qu'il perdit la foi à 16 ans en lisant *la Vie de Jésus*. Lire *la Vie de Jésus* à 16 ans, sans préparation, sans outillage scientifique qui permette de mettre aussitôt en échec les perfides insinuations d'un subtil écrivain, quelle folle imprudence ! Bourget, comme tant d'autres, paya son imprudence. Elève du lycée de Clermont, puis de Sainte-Barbe et de Louis-le-Grand, il nous apparaît à 16 ans totalement détaché du Christianisme.

Et, chose étrange pour qui connaît son tempérament, il semble parfaitement tranquille dans son ma-

1. *La Renaissance latine*, 15 mars 1904.

térialisme, tant la science et les puissances de chair lui en ont imposé. Nulle âme pourtant n'était plus que la sienne portée par nature à s'inquiéter, à se torturer des problèmes métaphysiques, nulle qui fût plus différente de celle d'un Mérimée, d'un Stendhal, ou de ce Chénier, dont on a dit qu'il était « athée avec délices ».

Quelqu'un qui l'a bien connu et qui l'a connu jeune, M. J. Lemaître, nous a fait de lui ce fin portrait qui n'est pas celui d'un sceptique de nature : « Beaucoup se représentent l'auteur de *Cruelle énigme* sous les espèces d'un délicieux jeune homme, paré, coquet, affecté, efféminé et languide... — Eh bien ! ce n'est pas ça du tout, ma cousine... Je vous le dis parce que je le sais : il n'est pas d'esprit plus sérieux ni plus mâle que Bourget. Cet efféminé travaille dix ou douze heures par jour. Ce dandy a une conscience et des préoccupations de prêtre... Oui, vous dis-je, Bourget est un Auvergnat, comme Pascal. Il a d'abord le nez, il a le menton volontaires, le menton romain des hommes de sa province... Pourtant, ma cousine, je ne voudrais pas le faire plus Auvergnat qu'il n'est, et je tiens à vous dire que sa force est très enveloppée de grâce. Le poète des *Aveux*... a une extrême gentillesse de façons, beaucoup d'esprit et du plus jaillissant..., et, dans sa voix imperceptiblement nasillarde quelque chose de doux, de caressant et, volontiers, d'un peu plantif. Ajoutez une sensibilité excessive, un besoin de bienveillance autour de lui, un art merveilleux et déplorable de se faire souffrir avec un rien ou pas grand'chose... Disons donc, si vous le voulez bien, qu'il a, avec une intelligence et une volonté viriles, des nerfs un peu féminins... Au fond, un montagnard pensif. »[1] Eh bien ! ce montagnard pensif, ce métaphysicien vibrant à la Pascal, cet écorché vif d'une sensibilité plus que féminine, que Drumont verra un jour pleurant de vraies larmes sur l'échec à l'Académie du Cardinal de Cabrières, ce sensitif donc, commença pourtant par être, aux environs de la seizième année, un éphèbe paisible-

ment incrédule, incrédule jusqu'à l'athéisme inclusivement.

Pour lui, comme pour Lemaître, pour Faguet, pour Brunetière, empoisonnés de renanisme. Dieu fut sinon l'Inexistant, du moins l'Inconnaissable sur lequel il est vain à jamais de spéculer et d'exercer sa curiosité. Et cet athéisme pratique encore une fois les laissait sans étonnement et sans trouble profond, comme une chose qui va de soi.

A peine Bourget connut-il pour son compte un léger désarroi passager qu'il note dans une lettre autobiographique, sans arriver à le bien définir, tant il fut bref et superficiel : « Dans les deux lycées où, dit-il, je passai, cette première partie de ma jeunesse, à Clermont d'abord, puis à Paris, la discipline n'existait guère et la surveillance de nos lectures était si superficielle que nous vivions dans la familiarité des ouvrages les plus difficiles à bien comprendre pour de très jeunes intelligences... Je commençai d'entrer dans une sorte de désarroi intérieur aussi insupportable qu'indéfinissable. »[2]

Il est donc assez calme — et même un peu badin, si nous en croyons A. France lui-même qui, au T. III de sa *Vie littéraire*, nous a laissé quelques savoureux souvenirs sur la jeunesse de P. Bourget. « Nous sommes cinq ou six, dit-il, à garder dans les souvenirs de notre première jeunesse ces entretiens du soir, sous les grands arbres de l'avenue de l'Observatoire, ces longues causeries du Luxembourg auxquelles P. Bourget, presque adolescent encore, apportait ses fines analyses et ses élégantes curiosités... Il avait plus de philosophie qu'aucun de nous (*là-dessus nous en croirons sans peine A. France*) et l'emportait communément (*il a continué depuis*) dans ces nobles disputes que nous prolongions parfois bien avant dans la nuit. Que de fois nous avons reconstruit le monde, dans le silence des avenues désertes, sous

1. *Les Contemporains*, 5e série, pp. 227-229.
2. *Lettre autobiographique*, pp. 8-9, citée par V. Giraud : Les Maîtres de l'heure, I, p. 247.

l'assemblée des étoiles ! Et maintenant, ces mêmes étoiles entendent les disputes d'une nouvelle jeunesse qui construit l'univers à son tour. Ainsi les générations recommencent à travers les âges, les mêmes rêves sublimes et stériles. Il y a dix-huit ans, continue M. France... nous étions déterministes avec enthousiasme. Il y avait bien parmi nous un ou deux néocatholiques, mais ils étaient pleins d'inquiétude. Au contraire, les fatalistes déployaient une confiance sereine qu'ils n'ont pas gardée, hélas ! Nous savons bien aujourd'hui que ce roman de l'univers est aussi décevant que les autres, mais alors les livres de Darwin étaient notre bible ; les louanges magnifiques par lesquelles Lucrèce célèbre le divin Epicure nous paraissaient à peine suffisantes pour glorifier le naturaliste anglais. Nous disions nous aussi, avec une foi ardente : « Un homme est venu qui a affranchi l'homme des vaines terreurs. » Je ne puis me défendre de rappeler une fois encore ces visites généreuses que, notre Darwin sous le bras, nous faisions à ce vieux Jardin des Plantes où M. Paul Bourget promène avec complaisance le héros de son nouveau roman, le philosophe Adrien Sixte. Pour moi, je pénétrais comme en un sanctuaire dans ces salles du Museum encombrées de toutes les formes organiques, depuis la fleur de pierre des encrines et les longues mâchoires des grands sauriens primitifs jusqu'à l'échine arquée des éléphants et à la main des gorilles. »[1]

Ainsi donc, par imprudence de lectures, par gloriole, par snobisme aussi — c'est Bourget lui-même qui nous en fera l'aveu : il avait, nous dit-il, « l'ambition naïve... d'être aussi intelligent que les plus intelligents » — voici notre jeune écrivain fixé dans une incroyance assurée de ses fondements. Persuadé que la science explique ou va bientôt expliquer comment les mondes se sont formés sans Dieu, comment la vie est apparue spontanément sur la terre, comment, du milieu des vivants, un être doué de ce

1. *La Vie Littéraire*, t. III, pp. 55-56.

que nous appelons âme et raison s'est dégagé, s'est élevé lentement par voie d'évolution, P. Bourget est alors dans cet état de douce ivresse scientiste qu'il a appelé depuis « l'état de foi absolue à la science ». Il vivait ainsi depuis deux ans dans son beau calme positiviste, lorsque la guerre de 1870 éclata.

1870 et plus encore 1871 ! véritables « années terribles » pour beaucoup d'idéologues ! Années dont nous n'imaginons plus le retentissement qu'elles eurent dans certaines âmes délicates et profondes comme celles de Taine et de Bourget. « Tu n'as plus toi, pour te soutenir, dit l'auteur du *Disciple* au jeune homme de 1889 à qui il dédie son livre, tu n'as plus pour te soutenir la vision des cavaliers prussiens galopant victorieux entre les peupliers de la terre natale. » Cette vision, le spectacle hideux de la guerre, celui de la révolution communiste succédant à la catastrophe militaire, tout cela obsède et bouleverse l'âme candide de nos deux abstracteurs de quintessence, cela leur fait perdre à jamais cette douce quiétude agnostique où ils se croyaient fixés pour toujours.

A vingt ans, Bourget a perdu son entrain ; il en est déjà à cette « tristesse athée » dont il nous parle dans un de ses poèmes et qui se retrouve diffuse à travers tout son premier recueil de vers si bien intitulé *La vie inquiète*. Oui, l'année terrible, qui fit comme une cassure dans la vie de Taine, en fit une pareille dans celle de Bourget. Tourmentés l'un et l'autre par les malheurs de la France, ils se demandent de quel secours peut bien être le déterminisme matérialiste pour le relèvement d'une patrie. Taine inquiet, désabusé, se retourne et se détourne. Pour trouver un dérivatif à ses sombres pensées, il s'écrase de travail ; fiévreusement il prépare son grand livre *Les origines de la France contemporaine*. Et voici que ses analyses le mènent à cette constatation fameuse : « Tout ce qu'on fait contre le christianisme on le fait contre la Patrie, contre la civilisation, contre l'humanité. Le christianisme est la grande pai-

re d'ailes qui soulève le monde. Ne brisons pas ces ailes ! » Point de vue élevé (où son petit-gendre A. Chevrillon vient de le rejoindre ces jours-ci en mettant sa signature au bas de la pétition des intellectuels catholiques), mais point de vue qu'il ne dépassera pas malheureusement. Satisfait d'avoir découvert que le christianisme est utile, il croira n'être pas en mesure de décider s'il est vrai.

Mais son fervent disciple et son admirateur P. Bourget, après l'avoir rejoint sur ce palier, l'aura bientôt dépassé, parce qu'une étape, brûlée par le Maître, avait été faite au préalable par le disciple. Nous avons vu notre jeune bachelier, bientôt licencié ès Lettres, et entre temps apprenti médecin — car il est dévoré de la passion de tout savoir —, nous l'avons vu reléguer sommairement, dans la catégorie de l'Inconnaissable, l'âme, la Divinité et d'un mot toute la métaphysique.

Il semble entièrement d'accord avec son Maître. Ce n'est là pourtant qu'une apparence ! Devant ce mystérieux univers spirituel que le positivisme déclare inconnaissable, il y a plusieurs attitudes possibles pour l'esprit humain. On peut être le positiviste hostile et désespéré qui considère toute tentative de connaître l'inconnaissable comme une folie pure ; on peut à nouveau, selon qu'on est Lucrèce ou Renan, tenir cette folie pour une folie malfaisante ou pour une folie bienfaisante ; on peut encore être un positiviste définitif ou un positiviste provisoire. Taine était de ceux qui ont dit une fois pour toutes leur dernier mot. « J'ai vu Taine, dira P. Bourget dans son admirable discours académique pour la réception d'Emile Boutroux, j'ai vu Taine, durant ses dernières années, se débattre pathétiquement contre les inévitables conséquences de ce meurtrier déterminisme... Une voix protestait en lui au soir de sa vie, contre la doctrine dont s'était enivrée sa jeunesse. Il n'a pu ni complètement l'écouter, ni la faire taire. »[1] Taine était encore muré dans son dé-

1. *Nouvelles pages de Critique et de Doctrine*, t. I, p. 197-198.

terminisme désespéré que déjà Bourget l'avait dépassé, et de loin.

A 24 ans, dans un suggestif article de la *Revue des Deux-Mondes* sur Victorien Sardou, il disait, renvoyant Sardou à Spencer : « De toutes les négations, la négation moderne est précisément celle qui respecte le plus la variété infinie des croyances, précisément parce que, rangeant les solutions sur les premiers problèmes dans la catégorie de l'Inconnaissable, elle ne se reconnaît en aucune manière le droit de combattre aucune de celles que l'imagination suggère aux fidèles des diverses religions. »[1] Pour lui ce n'était déjà plus tout à fait chimère et folie que de chercher à connaître l'Inconnaissable et à se mettre avec lui en rapports affectueux et religieux. Et trois ans plus tard, à 27 ans, dans une vigoureuse étude sur Renan, parlant de l'hypothèse consolante, qui donne la vie à l'Inconnaissable et qui l'appelle Dieu, il disait : « L'hypothèse consolante a ses chances d'être vraie au même titre que l'hypothèse désespérante. »[2] Bien mieux, entre les divers systèmes de liaison avec Dieu en usage parmi les hommes, c'est au système chrétien qu'il allait, spontanément et tout ensemble délibérément, de cœur et de pensée, « d'un cœur resté chrétien », comme il dira bientôt.

En somme, il en était à ce point d'inquiétude et d'incertitude où s'en viennent un jour ou l'autre, n'en doutons pas — car la grâce n'est refusée à personne — les esprits les plus froidement et les plus cyniquement irréligieux, à ce point d'insécurité où parvint un jour — et peut-être bien des fois, — Anatole France lui-même, ce jour, désormais fameux, où Henri Massis lui ayant rappelé sa récente conversion, il lui fit cette mémorable confidence, en l'embrassant: « Oui, oui, je sais, vous êtes devenu catholique, mais vous êtes sincère. Et puis, vous savez, je ne suis pas

1. *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1880.
2. *Essais de psychologie contemporaine*, t. I, p. 96.

sûr du tout que ce ne soit pas vous qui ayez raison. »[1] Oui ! tous, les plus arrogants et les plus fanfarons, ils sont comme Anatole France, ils ne savent pas ! Alors pourquoi font-ils comme s'ils savaient ? Et n'est-ce pas là, dans cette criminelle supercherie, qu'est le véritable péché contre l'Esprit, irrémissible ? Et puis, nous pouvons bien le rappeler en passant, c'est de la vision de Dieu sur terre par la foi, aussi bien que de la vision béatifique dans le ciel qu'il a été dit : « Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu ».

Cette parole, elle explique A. France et elle explique en partie P. Bourget, qui décrit parfois trop vivement le mal, mais qui le nomme mal et le condamne.

Bourget, comme l'a noté J. Lemaître, avait une conscience de prêtre. En outre, il était souverainement intelligent. « L'intelligence, dira Maurras, voilà pour nous le mot qui caractérise Bourget »[2]. De bonne heure, il s'était adonné à l'étude des grandes âmes que le problème religieux avait tourmentées. Il s'était passionné pour le cas de Renan, et il s'était passionné aussi pour le cas de Pascal. De celui-là il ne se détachera jamais : il gardera pour lui une véritable adoration d'esprit.

Si Brunetière fut un converti de Bossuet, Bourget fut un converti de Pascal. Pascal va le conduire à Dieu, il va lui ouvrir ce mystère de Jésus dont S. E. le Cardinal Gharost a parlé un jour en termes si beaux et si émouvants. Le cas de Pascal, en vérité, le fascine. Une « sympathie de race » le porte au devant de ce grand chrétien dont il dira plus tard : « Qu'un tel homme ait existé, c'est une preuve par le fait contre laquelle aucune argutie ne saurait prévaloir ». Et encore : « Que le plus puissant écrivain de la langue française en ait été le plus religieux, quel appui donné à la thèse... que supprimer dans l'âme humaine le sens de l'au-delà, ce serait, non pas l'affranchir, non pas l'élargir, mais l'amoindrir, mais la mu-

1. *Les Nouvelles littéraires*, 18 octobre 1924.
2. *Action Française*, 27 octobre 1922.

tiler »[1]. Tout de suite et d'instinct il avait senti cela. Dès 1879, à 27 ans, dans un merveilleux chapitre des *Etudes et portraits*, il prenait, avec quelle éloquente vigueur, la défense de son cher Pascal contre ceux qui le taxaient de scepticisme. Et, chose curieuse, ce qu'il défendait en lui, ce n'était pas seulement le maître du style, mais, comme il disait, « l'âme religieuse dans ce qu'elle a de plus pathétique »; ce qu'il nous pressait d'aimer en lui, c'était précisément le chrétien, le mystique « le plus brûlant dévot d'une brûlante Eglise ». « Car, poursuivait-il, l'âme religieuse ne s'en ira jamais de notre race. Quoi qu'on en ait, et se fût-on, comme l'adorable Heine le raconte de lui-même, divinisé à la suite des Panthéistes; eût-on, comme Byron, promené ses fantaisies de grand seigneur riche aux quatre coins de la vieille Europe ou, comme Bonaparte, joué à quitte ou double avec la fortune, vingt ans durant et toujours gagné, il y a un arrière fond ténébreux à l'existence et au cœur. L'obscure énigme, au contact de l'ennui reparaît sur la pensée, comme les vieilles lettres des palimpsestes au contact d'un acide. On entend le pas dans l'escalier de la visiteuse devant qui s'ouvrent toutes grandes les portes de la mort, et l'on se demande si l'on a bien employé sa vie et dans quelles mains on tombera ». Notons ces derniers mots. Comme on sent se préciser chez le jeune écrivain la possibilité, la probabilité d'un Dieu Providence et Justicier ! Comme on le sent loin de Taine déjà ! Mais écoutons la suite : « Le plus brave des hommes, Stendhal, écrivait après sa première attaque d'apoplexie : *Je viens de me colleter avec le néant ; le passage est dur, à cause des sottes idées qu'on nous a mises dans la tête dès l'âge de trois ans.* En cela, observe finement le jeune Bourget, ce profond analyste se trompait. Nous nous serions donné ces idées dont il parle, même sans éducation et rien qu'à voir s'en aller à jamais ceux que nous aimons. Mais il est juste de dire que l'angoisse de l'inconnu est rendue plus forte par l'effroi de l'enfer. C'est cette double

1. *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, t. I, pp. 211-213.

épouvante qui frémit dans Pascal. L'énigme (*Bourget dramatise un peu le cas de Pascal par ici*) du tombeau se complique pour lui de l'énigme du salut. Il ne sait pas s'il sera sauvé ou damné, et, cette seconde peur avivant la première, il exprime cette sensation si profondément humaine de la mort pressentie, dans d'inoubliables accents d'éloquence. » Et pour définir ces inoubliables accents d'éloquence, quels accents pascaliens trouve à son tour Bourget, accents si vibrants et si profonds qu'on ne peut plus les oublier quand on les a une fois entendus, cri poignant d'une âme vraiment religieuse et qui ne parlerait pas de ce ton si déjà elle n'était marquée par la grâce. « Pascal, dit notre jeune essayiste, écrivait comme un malade qui doit mourir dans le quart d'heure... Qu'importe cent ans ? Tout ce qui doit finir est court, écrivait un saint, et, pour ceux qui le savent, tout ce qui doit finir est déjà fini ! Comme Pascal sent cette vérité avec amertume !... Possédé par cette vision cet homme ne peut pas se taire. Ce serait trahir son prochain de la plus infâme trahison que de ne pas crier à ces insensés ce qu'il croit être la vérité de ne pas les saisir par le pan de leur manteau de cour, par leur robe de magistrat, par leur veste d'ouvrier ; de ne pas les tirer hors de l'abîme, car ils vont sombrer. Ne fût-ce qu'un seul, un seul sauvé !... Et Pascal s'assied à sa table. Il prend sa plume, sa tête palpite, son cœur tremble. Il y a là, présents et réels, Dieu qui juge chacun de ses mots, ses semblables qu'il peut perdre ou racheter — car, n'est-ce pas les perdre que de ne pas les racheter, le pouvant ? Et il leur écrit ! Peut-on appeler cela écrire ? Il leur parle, il les conjure. Hier, il les a presque insultés ; aujourd'hui il pleure avec eux. Sur un petit coin d'un livre, sur n'importe quel chiffon de papier, en marge d'un compte de blanchisseuse, fébrilement et furieusement il note son idée. Ah ! s'il n'avait pas le temps de finir ! La maladie presse. Ah ! s'il avait employé à ce travail les années consacrées aux futilités des mathématiques dont l'usage est nul devant

Dieu ! Ah ! s'il lui faut rendre compte des années perdues, parce que, ces années perdues, c'est des âmes perdues !... Et Pascal écrit. Un beau jour la plume lui tombe des mains. Il meurt sans avoir fini, en nous laissant ces étranges fragments que ses amis de Port-Royal ont appelé d'un nom profond et troublant comme l'éloquence de leur auteur : *Les Pensées.* »

Quel mouvement et quelle passion chez le jeune interprète de Pascal. On ne se résigne pas aisément à trancher dans cet admirable morceau qui marque une phase décisive dans l'histoire de la pensée de Bourget, et qui annonce vraiment le commencement de la conversion. Puisque nous y sommes, et puisque cela ne nous éloigne pas de notre sujet, pourquoi nous priverions-nous du plaisir délicat et sain de voir avec quelle flamme et quelle virtuosité il anéantit la stupide thèse imaginée par Cousin d'un Pascal sceptique, torturé par le doute à certains jours: « A quoi se ramène en dernière analyse, dit-il, le scepticisme de Pascal ? C'est un artifice de raisonnement. Rien de plus... Pascal, lui, croyait... comme un amoureux aime, comme un soldat se bat, avec tout son être. Celui qui portait cousu dans la doublure de son habit son amulette fameux, ce papier, souvenir du jour de sa conversion sur lequel il avait écrit : Joie ! Joie ! Pleurs de joie ! celui-là ne redoutait pas que cette conversion fût troublée par les raisonnements d'un Montaigne ou d'un Charron. Au contraire, et en cela même l'intensité de sa croyance apparaît, il triomphait de voir ses ennemis vigoureux. Il ressemblait à ces vaillants duellistes qui ne veulent pas d'un combat inégal. Il lui faut de terribles adversaires, car plus ces adversaires sont forts, plus il y a de gloire rejetée, non pas sur lui — il n'y tient guère — mais sur son Christ, dont il a dit avec tant de passion dans son *Mystère de Jésus* : « Il a versé telle goutte de sang pour moi dans son agonie. »[1]

1. *Etudes et portraits*, t. I, pp. 14-21.

Et cela était écrit par un jeune homme de 27 ans qui se disait, et qui se croyait peut-être encore, athée ! L'était-il ? Qui le croirait, au sortir de cette page où l'interprète s'est si bien identifié avec son modèle qu'on le sent vibrer d'émotion quand il transcrit l'ardente parole : *Il a versé telle goutte de sang pour moi dans son agonie !* Et cela était écrit, ne l'oublions pas, par un jeune homme qui attendait tout de la gloire littéraire, qui devait, pour réussir — car le succès n'était pas encore venu — donner tout son temps et tout son effort à la composition de ses romans et de ses poèmes. Et ce temps si précieux, au tournant capital de sa vie, quand sa jeunesse va finir, à quoi en emploie-t-il la meilleure part ? Il l'emploie d'une façon purement désintéressée, au détriment de sa carrière, à lire et à commenter Pascal. Ce Pascal, il le médite, et l'étudie longuement — c'est lui qui nous le dit, — il l'étudie pour lui-même, pour lui seul, pour le plaisir de faire de l'ordre et de la lumière dans sa tête, dans sa conscience. Il méritait bien que Pascal le menât jusqu'à Dieu !

(*A suivre.*) Francis VINCENT.

AUX PARENTS

LES

VICES ACTUELS

de l'Education familiale

par

Mgr GRENTE, Évêque du Mans

1 vol. in-8° Couronne 6 fr. — Franco 6.60

— Edition sur papier Lafuma 10 fr. —

Gabriel BEAUCHESNE, 117 Rue de Rennes, PARIS

L' " Essai critique sur l'hylémorphisme "

Le titre de ce livre ne répond qu'à la moitié de la tâche entreprise par le P. Descoqs. Il n'entend pas seulement critiquer, mais construire ; et, si je ne me trompe, ceux-là même qui ont médiocrement goûté sa critique se sont accordés à louer la solidité de sa construction. Je voudrais, après d'autres, présenter quelques réflexions sur cet ouvrage.

Tout d'abord, il me semble que, pour bien le comprendre et pour le juger équitablement, il est indispensable de n'y chercher que ce que son auteur a voulu y mettre. Or ceci peut se dire en un mot : *Recherche de l'argument certain*. Toute la partie critique est commandée par ce but. L'auteur ne se demande pas précisément quels sont les arguments qui cadrent avec tel ou tel système (bien qu'il aime à le noter en passant), quels sont ceux que doit intégrer la synthèse thomiste, par exemple, pour autant qu'elle constitue un vaste système nettement et exclusivement défini. Ces questions sont intéressantes, d'aucuns semblent les trouver seules intéressantes ; le P. Descoqs n'y reste pas indifférent, mais dans le présent ouvrage, ce n'est pas elles qu'il veut traiter. Ce qu'il veut, c'est dégager la théorie de la matière et de la forme de tout élément seulement systématique, plus ou moins probable ; et, s'il est possible, *démontrer comme certaine la composition des corps par matière première et forme substantielle.*

Etant donné ce but, les raisons tirées de la beauté de tel système, de sa cohérence interne, de l'autorité de ses patrons, de sa valeur pédagogique, etc., devaient nécessairement passer au second plan et, dans le triage des éléments certains, être impitoyablement écartées. Ce filtrage rigoureux, qui les exclut de la construction entreprise par le P. Descoqs n'implique aucune méconnaissance de leur intérêt systématique, esthétique ou pédagogique ; en elles-

1. Par Pedro Descoqs, S. J. professeur de philosophie au scolasticat de Jersey. Bibliothèque des *Archives de Philosophie*, Paris, Beauchesne, 1924, in-8°, 413 p.

mêmes ou dans leurs présupposés métaphysiques, elles ne dépassent pas la probabilité, c'est tout ce que l'on prétend en les laissant de côté. Comme, d'autre part, pour faire œuvre de critique solide, il importe, si l'on peut s'exprimer ainsi, de *démolir solidement*, la discussion menée contre des arguments classiques, mais seulement probables, faisant partie intégrante et nécessaire de belles et vénérables constructions systématiques, devait être rigoureuse et impitoyable, sans que, pour cela, l'on soit le moins du monde autorisé à la traiter d'irrévérencieuse. C'est ce qu'a fort bien compris et exprimé le R. P. Voisine dans sa recension des articles de la *Revue de Philosophie* où l'auteur de l'*Essai sur l'Hylémorphisme* avait présenté la première esquisse de son travail : « Avant d'exposer la preuve de l'hylémorphisme, qu'il juge la plus solide et même, si nous comprenons bien, la seule concluante, le P. Descoqs discute plusieurs arguments d'ordre métaphysique et il le fait sans pitié, quelques-uns diront sans respect. Mais le R. Père use incontestablement de son droit. Si la courtoisie s'impose à l'égard des personnes — et je ne sache pas que les adversaires en cause dans le présent débat y manquent un seul instant, — on ne doit aux idées que la justice. Après cela, tel ou tel pseudo-principe est-il mis à mal ? que l'on s'en prenne aux travestisseurs, non pas au clairvoyant qui démasque ». « Telle est en effet, ajoute le P. Descoqs, la règle unique qui a guidé ces recherches spéculatives : les idées n'ont droit qu'à la justice, et le respect dû aux personnes étant sauf, il convient de n'avoir souci que de la seule vérité » (6-7).

On voit sans peine de quel intérêt il serait pour la solidité de la métaphysique scolastique et notamment pour la valeur de la doctrine de l'acte et de la puissance, d'établir avec cette rigueur de certitude la théorie de la matière et de la forme. J'ajoute que celui qui se livre à ce travail acquiert le droit de se soucier fort peu de la pure beauté systématique des arguments et ne doit être jugé que du point de vue auquel il s'est délibérément placé lui-même, c'est-à-dire de celui de la *certitude* des conclusions obtenues.

Démontre-t-il ce qu'il veut démontrer ? Atteint-il à la certitude qu'il poursuit ?

Telle est l'unique question. Il me semble qu'à ce point de vue, l'ouvrage du P. Descoqs a pleinement tenu promesse.

Je le montrerai brièvement, tant pour la partie *critique* que pour la partie *constructive*.

1° Partie critique

Les arguments pour la matière et la forme sont tirés de l'expérience vulgaire ou scientifique et de la spéculation métaphysique.

L'expérience vulgaire nous montre que les corps se transforment, prennent des apparences et des propriétés nouvelles, et que la matière brute, assimilée par les vivants qui s'en nourrissent, devient vivante. Ce sont là changements réels, plus ou moins profonds : sans être anéanties et créées de nouveau de toutes pièces, les choses sont devenues autres. Ce fait d'expérience nous révèle la présence en elles de deux éléments : un substratum du changement et des manières d'être qui ont changé. Quel a été dans chaque cas la profondeur de l'altération subie par les différents corps ? La racine profonde des propriétés essentielles a-t-elle été atteinte, ou ce corps restant substantiellement le même se trouve-t-il seulement modifié dans l'épanouissement de ses virtualités intimes? L'expérience vulgaire, laissée à elle-même, ne nous le dit pas, au moins pour les changements qui s'opèrent dans la matière inanimée.

Les sciences de la nature, dans leur état actuel, bien que nous suggérant l'existence de changements vraiment substantiels entre ces corps, ne nous permettent cependant pas davantage de les affirmer avec *certitude*[1].

Reste le passage du non vivant au vivant. L'unité stricte du vivant révèle, à n'en pas douter, qu'il y a eu, dans ce cas, vraie mutation substantielle, qu'il y a dans le vivant un élément déterminé, puissance, matière, et un élément déterminant auquel est due l'unité de cet être, et qui est son principe vital, son acte, sa forme. Mais cette forme substantielle du vivant trouve-t-elle en face d'elle, comme puissance à actuer, le pur déterminable, la matière *prime* ou au contraire pénètre-t-elle, en les élevant sans les détruire, des éléments déjà très déterminés, de telle sorte que ces éléments qui, par eux-mêmes, sont tels ou tels corps chimiques, jouent le rôle de ma-

1. Pp. 55-72. On trouvera dans ces pages une somme intéressante et exacte de l'état des sciences de la nature, dans leurs rapports avec la doctrine de l'hylémorphisme.

tière par rapport à la forme supérieure du vivant, seule forme substantielle du vivant comme tel ?

Dans cette hypothèse, le P. Descoqs en convient sans peine, le vivant ne jouit pas d'une unité métaphysiquement aussi belle que dans l'hypothèse thomiste, mais il est facile de résoudre toutes les objections par lesquelles on tenterait de prouver qu'il manque d'une unité substantielle suffisante pour contenter l'expérience, la raison et l'orthodoxie.

L'expérience est, sans nul doute, plus proche d'une théorie pluriformiste que de celle qui met en présence de la forme substantielle la seule matière prime (74-75).

L'orthodoxie s'est déclarée maintes fois et très authentiquement satisfaite (92-93).

Quant à la raison, je crois que personne n'oserait opposer maintenant au P. Descoqs l'objection que, faute d'admettre la transformation *usque ad materiam primam*, « il faut admettre qu'il y en a en moi, après digestion, un légume et moi, une partie d'animal et moi » (86). Il est vrai que la raison peut intervenir dans la discussion avec un appareil moins grossier. Elle l'a fait, avant et après l'apparition de l'*Essai sur l'Hylémorphisme*, en opposant au P. Descoqs les axiomes thomistes : « *Quod dat esse simpliciter est unicum* » et « *quicquid advenit enti substantialiter constituto ei advenit accidentaliter* ».

Au premier de ces deux *axiomes*, le P. Descoqs répond : « Pris dans un plan formel et dialectique, sans aucun doute, il entraîne avec soi l'évidence : quand un être est, il ne peut plus, en restant au degré d'être qui est le sien, recevoir l'existence, et toute actuation qui lui sera surajoutée, s'il persévère dans ce même degré d'être substantiel, ne pourra être qu'accidentelle. Mais que, dans un plan qui n'est plus uniquement logique, je veux dire : que, dans le plan réel métaphysique, un être substantiel ayant de par sa forme une existence qui réponde à tel degré déterminé d'être, ne puisse pas devenir puissance *ut quo* à un degré d'être substantiel supérieur et qu'il ne puisse être élevé à ce degré supérieur par une forme plus parfaite qui le spécifie au sens le plus rigoureux du mot et soit pour lui principe d'une existence proportionnée à ce degré d'être nouveau, tout en lui laissant la réalité de sa première forme, en tant que principe déterminant, — cela n'est plus évident du tout, d'après la formule. L'impossibilité de pareille conception

est une thèse qu'il faudra démontrer et pour laquelle il est à craindre que manque toujours le moyen terme efficace » (89-90).

Au second *axiome* s'oppose une réponse analogue : Il « revient à dire qu'un être, restant soi-même dans son unité substantielle pleinement constituée, ne peut rien recevoir de substantiel. L'être de la substance et tout ce qui est substantiel dans l'être ne pouvant qu'être *un* comme l'être même, le principe qui le fera être *une substance* devra nécessairement être *un*, et tout ce que l'être substantiel recevra ou acquerra de nouveau en dehors de ce qui le constitue formellement une substance *une*, sera, dans cette perspective, *par définition*, accidentel. Une telle affirmation est évidente *in terminis* et aucun philosophe scolastique ne peut la mettre en doute : aucun d'ailleurs parmi les pluralistes n'a eu l'idée de la contester, et tous maintiennent avec énergie qu'il n'y a dans le vivant qu'une seule forme substantielle donnant l'*esse simpliciter* au vivant, le constituant un être vraiment *un en acte*.

Mais, — et c'est le second sens du principe, — qu'un être ne puisse cesser de former une unité ontologique stricte, sans cependant cesser d'être d'une certaine façon lui-même, et qu'il ne puisse devenir partie d'un autre être substantiel en offrant comme *matière* à une formation supérieure son propre être substantiel, cela n'est plus évident du tout et constitue précisément l'objet du débat actuel. D'où suit que l'on ne saurait, dans l'espèce, accepter sans preuve le principe ainsi entendu ni l'imposer d'emblée, sans tomber dans une pure pétition de principe. Il sera vrai, si aucun élément substantiel déterminé ne peut servir de puissance à un acte supérieur dans le composé hétérogène ; sinon, il sera simplement faux et on devra le nier dans sa généralité. Se le donner au point de départ de la discussion, c'est procéder au rebours de la seule vraie méthode de discussion. En bref, le principe : *quicquid advenit...* ne peut servir de prémisse dans la question qui nous occupe, puisqu'il est la conclusion sur laquelle précisément roule la controverse présente. — Et pourtant, que l'on examine de près les auteurs unicistes, on n'en trouvera pas un qui, en définitive, ne s'accroche à ce soi-disant principe ainsi compris comme à un axiome incontesté et immédiatement évident ! » (94-96, — Voir les pages suivantes jusqu'à 103.).

Bref, la théorie thomiste de la composition du vivant par matière prime et forme substantielle unique, si elle garde sa haute probabilité et sa belle tenue métaphysique, ne peut cependant, en toute rigueur philosophique, être dite certaine. Une étude critique de l'hylémorphisme ne pouvait donc appuyer sur elle les conclusions certaines cherchées.

Est-ce à dire que la théorie de la matière et de la forme ne peut plus être soutenue que dans un sens large et qu'il faut enlever à la matière prime toute valeur de composant métaphysique réel et ne lui conserver qu'un sens dialectique ? Le P. Descoqs n'est pas de cet avis. Selon lui la composition réelle métaphysique des corps par stricte matière prime et forme substantielle peut se démontrer avec certitude en dehors de toute vue systématique et seulement probable.

2° Partie constructive

Qui lira attentivement les trois premiers chapitres de la troisième partie de l'*Essai* ne pourra manquer d'y découvrir un mode de penser et comme un tempérament philosophique profondément thomiste, joint à l'absence totale d'esprit systématique. Le fait vaut d'être signalé et étudié. J'ose dire, — sûr que l'avenir me donnera raison, — que telle est la vraie et féconde manière d'être fidèle au Docteur angélique, celle qui assurera à notre philosophie le progrès dans la tradition.

Dans ces pages qu'il est difficile de résumer, le P. Descoqs propose deux arguments ou plutôt deux aspects d'un même argument qui, partant de l'expérience vulgaire et concrète, nous met d'emblée en possession ferme des deux composants métaphysiques réels de la substance matérielle, la matière prime et la forme substantielle.

Même en supposant que les éléments chimiques gardent dans le vivant leur information propre, *subsumés* qu'ils seraient par la forme substantielle qui donne au vivant, comme tel, l'*esse simpliciter*, même en supposant cette matière chimique composée selon les plus récentes théories physiques, ses derniers éléments offrent à notre esprit des caractères que ce dernier ne peut réduire à l'unité formelle, qui même lui apparaissent comme absolument réfractaires à cette réduction : ils manifestent de façon certaine, d'une part la tendance à l'unité qualitativement définie et à l'activité déterminée ; et d'autre part,

une tendance non moins claire à la diffusion spatiale et à l'inertie.

Dès lors, sans qu'il soit nécessaire de connaître adéquatement la nature intime de ces propriétés opposées, leur opposition est telle qu'elle apparaît d'emblée comme répugnant à se résoudre dans un concept unique. *En droit* donc, la pensée doit, à leur sujet, rester double, si loin que l'on prolonge sa visée ; par suite, il faut nécessairement avouer que, de la part de l'objet même de cette pensée, une certaine dualité demeure : il y a en lui X qui est principe de détermination qualitative, d'unité et d'activité, et Y qui est principe de diffusion amorphe, d'inertie et de passivité. X est la forme : en elle se réduit à l'unité conceptuelle tout ce qui est actuation positive; Y est la matière *prime :* en son concept se réfugie tout ce qui marque potentialité. Ces deux principes, s'opposant dans l'unité du dernier élément *physique* du corps, nous apparaissent nécessairement comme des composants *métaphysiques ut quo*. Tel est en résumé le double argument tiré du *continu* et de *l'opposition des propriétés*. Cet argument, déjà indiqué par saint Thomas, se rencontre, plus ou moins complètement élaboré, chez plusieurs philosophes contemporains. Il me semble que le P. Descoqs a mis en valeur toute son efficacité et lui a donné sa forme définitive.

Je ne me suis arrêté qu'à ce qui m'a paru central dans l'*Essai critique sur l'Hylémorphisme*. A propos d'une doctrine de cette importance, le P. Descoqs devait rencontrer les principales théories de la métaphysique scolastique et il devait, de par les exigences même du sujet traité, les envisager sous l'angle critique. Il n'y a pas manqué et, pourvu que l'on se pique de quelque désintéressement, c'est plaisir de lui voir mettre au point, avec une égale maîtrise de raisonnement et d'érudition, des questions comme celles de la limitation de l'acte par la puissance, de l'individuation par la matière, de l'application de la cosmologie thomiste à l'interprétation du dogme de la sainte Eucharistie, etc. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que le fruit de très longues recherches et de très consciencieuses méditations offre une richesse de doctrine qui ne se laisse pas juger de chic et ne s'épuise pas en une lecture rapide.

G. PICARD, S.J.

Chronique d'Histoire Moderne

1. — F. Mourret et J. Carreyre, *Précis d'histoire de l'Eglise.* Paris, Bloud et Gay, 1924. In-8°, tome I, Des origines au premier concile de Latran (30-1124), 606 pages ; tome II, Du premier concile de Latran à la mort de Pie VI (1124-1799), 588 pages; tome III, Eglise contemporaine (1800-1924), 510 pages.

2. — [Edouard de Moreau, S. J.], *Histoire de l'Eglise.* Collection belge de Manuels d'Histoire. Paris, Editions Casterman, 1925. In-12, viii-380 pages.

3. — François Lemineur, *Gens de chez nous.* Histoire de la formation de l'âme française. Paris, J. de Gigord, 1924. In-12, 306 pages.

4. — Dom Cuthbert Butler, *Le Monachisme bénédictin.* Etudes sur la vie et la règle bénédictine. Traduit de l'anglais par Charles Grolleau. Paris, J. de Gigord, 1924. In-8, xiv-430 pages.

5. — A. Wautier d'Aygalliers, *Ruyshrœck l'Admirable.* Paris, Perrin, 1923. In-8, 452 pages.

6. — Ludwig von Pastor, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.* Tome III, *Geschichte der Päpste im Zeitalter der Renaissance von der Wahl Innozenz' VIII bis zur Tode Julius II* (1484-1513), 1re partie. Innozenz VIII und Alexander VI ; 2e partie, Pius III und Julius II. Fribourg, Herder, 1924. In-8, lxx-1.166 pages.

7. — Camille Belmon, P. S. S., *Le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez* (1460-1529). Rodez. Grand Séminaire, 1924. In-8, xviii-588 pages.

8. — Félix Rocquain, *La France et Rome pendant les guerres de religion.* Paris, Champion, 1924. In-8, xx-534 pages.

9. — Abbé L. Cristiani, *Le bienheureux Pierre Canisius* (1521-1597). Collection « Les Saints ». Paris, Gabalda, 1925. In-12, 190 pages.

10. — Alexandre Brou, *S. J. Saint François Xavier, Conditions et méthodes de son apostolat.* Museum Lessianum, section missiologique. Bruges, Beyaert, 1925. In-8, iii-86 pages.

11. — Pierre Dahmen, S. J., *Un jésuite brahme. Robert de Nobili* (1577-1656). Museum Lessianum, section missiologique. Bruges, Beyaert, 1925. In-8, x-103 pages.

12. — Georges Goyau, *Une épopée mystique. Les origines religieuses du Canada*. Paris, Grasset, 1924. In-12, xlvii-286 pages.

13. — Pierre Coste, *Saint Vincent de Paul*. Correspondance, entretiens, documents. Paris, Gabalda, 1923-1924. *Entretiens*, tome XI, x-458 pages ; tome XII, 488 pages. *Documents*, tome XIII, ii-862 pages.

14. — Abbé Léon Bourret, *La querelle janséniste*. Paris, Téqui, 1924. In-12, X, xii-382 pages.

15. — Jean Laporte, *La Doctrine de Port-Royal*. Tome I, Essai sur la formation et le développement de la doctrine. I. *Saint Cyran*. In-8, xl-132 pages. Tome II, Exposition de la doctrine (d'après Arnauld). I. *Les vérités de la grâce*. In-8, lii-456 pages. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1923.

16. — Paul Lesourd, *L'Ambassade de France près le Saint Siège sous l'Ancien Régime*. (Généralités). Préface de Mgr Baudrillart, de l'Académie Française. Paris, Editions Spes, 1924. In-12, xvi-228 pages.

17. — Abbé Joseph Dedieu, *Histoire politique des protestants français* (1715-1794). Paris, Gabalda, 1925. In-12, tome I, xvi-422 pages ; tome II, 376 pages.

18. — Gabriel Lepointe, *L'organisation et la politique financière du Clergé de France sous le règne de Louis XV*. Paris, Librairie du *Recueil Sirey*, 1924. In-8, 342 pages.

19. — Abbé Louis Kerbiriou, *Jean-François de la Marche, évêque-comte de Léon* (1729-1806). Etude sur un diocèse breton et sur l'émigration. Paris, Picard, 1924. In-8, xxiv-626 pages.

20. — Robert Parisot, *Histoire de Lorraine* (Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges). Paris, Picard, 1924. Tome III, de 1789 à 1919. In-8, 520 pages. Tome IV, Index alphabétique général des noms de personnes et de lieux. In-8, 112 pages.

21. — *L'Apostolat missionnaire de la France*. Conférences données à l'Institut Catholique de Paris (1re série: 1923-1924). Paris, Téqui, 1924. In-12, xxii-310 pages.

1.— Nos lecteurs connaissent l'*Histoire générale de l'Eglise* de M. F. Mourret, professeur d'histoire au Grand Séminaire de Saint-Sulpice. Son grand mérite a été d'offrir un exposé d'ensemble suffisamment complet et bien informé de la vie de l'Eglise depuis ses origines jusqu'à nos jours. Grâce à elle, il a été loisible aux prêtres et aux laïques cultivés de se rendre plus familier un passé qui les intéressait au plus haut point et sur lequel ils ne pouvaient se renseigner que difficilement : ne leur fallait-il pas ou se contenter d'œuvres vieillies comme celle de Rohrbacher, ou recourir à des monographies récentes qui ne leur étaient pas toujours accessibles. Aussi, à ce seul point de vue, ne saurait-on trop apprécier cet ouvrage.

Il est toutefois trop développé pour qu'il soit le manuel ordinaire des étudiants des Grands Séminaires. Pour ces derniers, M. Mourret vient de publier, avec la précieuse collaboration de M. Carreyre, professeur au Grand Séminaire de Bordeaux, un *Précis d'Histoire de l'Eglise* en trois volumes. C'est un résumé de son *Histoire Générale* qu'il nous offre : le plan est identique; mêmes chapitres, mêmes paragraphes, etc. Une seule suppression notable a été faite : celle du chapitre concernant les Eglises d'Orient aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; je la regrette, car plus que jamais il importe aujourd'hui d'être renseigné sur la vie des Eglises séparées. La bibliographie a été particulièrement soignée : il y a abondance, je dirai même surabondance de renseignements, soit en bas des pages, soit en fin de chaque chapitre; certains ouvrages auraient pu être laissés de côté ; mais on me dira qu'il vaut mieux pécher par excès que par défaut! Comme dans l'*Histoire Générale de l'Eglise*, des notices bibliographiques soigneusement tenues à jour donnent des indications d'un haut intérêt sur les grandes collections de documents et les principaux travaux. Pour que les étudiants tirent le meilleur parti de ce manuel, les auteurs ont multiplié les titres de paragraphes; en tête de chaque division importante, ils ont disposé de courts résumés où sont rapidement mis en relief les faits essentiels, les traits caractéristiques d'une époque.

Bref, rien n'a été négligé pour que ce *Précis d'Histoire de l'Eglise* soit un bon livre d'enseignement. Il rendra service non seulement aux étudiants ecclésiastiques, mais encore aux étudiants laïques et à ceux qui désireraient ne pas ignorer l'histoire de l'Eglise.

2. — Une autre *Histoire de l'Eglise*, qui fait partie de la

Collection belge de manuels d'histoire, ne s'adresse pas aux étudiants des Grands Séminaires, mais aux élèves des enseignements primaire et secondaire. Elle a pour auteur un historien très averti, le père Edouard de Moreau, de la Compagnie de Jésus. Aussi ne s'étonnera-t on pas qu'elle donne au point de vue scientifique toute satisfaction. C'est en même temps au point de vue pédagogique un ouvrage très intelligemment compris : sobre comme il doit l'être, il n'omet rien d'essentiel ; il est bien divisé et d'heureuses dispositions typographiques en rendront l'étude facile aux élèves. Une large part a été faite à l'histoire de l'art religieux; des illustrations choisies avec discernement et convenablement exécutées accompagnent le texte. Puissent-elles s'augmenter encore dans une prochaine édition! Ce manuel, destiné à des élèves belges comporte à la fin de chaque division importante un chapitre spécial consacré à l'histoire religieuse de la Belgique; c'est une très heureuse inspiration, car s'il convient de connaître l'histoire générale de l'Eglise, il est bon de ne pas ignorer les principaux faits qui ont marqué le passé religieux de son propre pays. A cet ouvrage bien fait, nous souhaitons le plus brillant succès.

3. — Aux catéchistes, aux directeurs de patronage, à tous ceux qui souhaitent trouver un ensemble de faits de l'histoire religieuse de France pour en illustrer leurs exposés, aux jeunes gens enfin qui ont peu de loisirs. M. Lemineur offre dans l'ouvrage qu'il publie sous le titre *Gens de chez nous*, une série de tableaux de la vie chrétienne dans notre pays. Tour à tour apparaissent saint Martin, sainte Geneviève, sainte Clotilde, Charlemagne, saint Louis, sainte Jeanne d'Arc, Bayard, saint Vincent de Paul, le bienheureux Curé d'Ars, etc. Le rôle du clergé, des évêques, des moines dans l'histoire de la formation de l'âme française est mis en relief. L'auteur se compare modestement à l'humble ouvrier qui sertissait dans leur cadre de plomb les vitraux lumineux et profonds que les admirables verriers du Moyen-Age avaient exécutés. Les fragments d'histoire qu'il a assemblés ne sont peut-être pas tous d'égale valeur. J'aurais, par exemple, préféré ne pas voir en première page rappeler les origines légendaires des églises d'Arles, de Limoges, de Sens, de Paris, etc. Mais il reste assez de bons morceaux pour que ce livre puisse rendre service à ceux que nous avons indiqués.

4. — Dom Cuthbert Butler, qui, après avoir été supé-

rieur de la Maison d'Etudes des Bénédictins à Cambridge est devenu abbé de Downside et président de la congrégation anglaise des Bénédictins, était particulièrement qualifié pour écrire ce livre de haute science et de profonde piété : le *Monachisme bénédictin*, destiné à faire connaître l'ordre de saint Benoit.

Après avoir situé saint Benoît dans son temps et avoir dégagé la pensée maîtresse qui l'inspira dans l'élaboration de sa règle, l'érudit auteur s'attache à décrire la vie intérieure dans la conception bénédictine. Cinq chapitres sont consacrés à l'étude de l'esprit de saint Benoît tel que nous le trouvons dans la Règle et la Tradition bénédictine pour tout ce qui a trait au gouvernement de soi-même et à la prière : c'est proprement un exposé de l'ascétisme et du mysticisme bénédictin. A cette occasion, Dom Butler rappelle les enseignements excellents qu'il avait autrefois donnés dans l'ouvrage : *Western mysticism*, que nous avons analysé ici même. En appendice à ces chapitres nourris de la meilleure substance, vient une liste des auteurs et des ouvrages qui ont le plus contribué à former et à développer la spiritualité bénédictine. Ces pages contiennent de très précieuses indications. L'ascétisme bénédictin se traduit pratiquement pour les moines par des vœux : Dom Butler les définit et en montre le sens et la portée.

Ce n'est qu'après qu'il a été ainsi traité des différents aspects de la vie religieuse personnelle des moines, qu'est abordée l'étude de l'organisation de la vie en communauté. Très heureusement inspiré, l'auteur prélude à cette description par un chapitre où sont succinctement, mais clairement exposés les divers problèmes critiques que soulève le texte de la *Regula Sancti Benedicti*, chapitre particulièrement intéressant puisqu'on y trouve le résultat des nombreuses recherches que l'éminent critique a lui-même consacrées à ce texte fameux. Ainsi éclairé sur ce document qui commande toute la vie bénédictine, le lecteur peut, sous la conduite de son guide érudit, étudier ce que celui ci appelle les aspects constitutionnels du monachisme bénédictin : le gouvernement, l'administration et l'organisation. Alors seulement il saisit le secret de cette organisation aussi forte que sage où, sous la direction de l'abbé, un chef qui doit être avant tout un père, les moines développent leurs diverses activités au plus grand avantage de l'Eglise et de la civilisation. C'est au spectacle de cette activité qu'on assiste dans les derniers chapitres de l'ouvrage. « chapitres

consacrés au côté extérieur de la vie bénédictine, à la position des bénédictins dans l'histoire, à leurs travaux et à leur influence sur l'humanité ». Le livre s'achève sur une esquisse de l'histoire bénédictine et une description de ce que pourrait être une abbaye bénédictine au xx^e^ siècle.

Les limites que nous devons nous imposer dans ce compte rendu nous interdisent d'insister sur l'un ou l'autre point : à nous étendre, nous nous exposerions à être trop long, tant ce livre est attachant! Mais combien sa lecture est suggestive. Cette œuvre d'un moine très intelligent, qui joint à une science très étendue une grande expérience de la vie monastique, expérience qu'ont singulièrement développée les importantes fonctions qu'il a remplies, est éminemment propre à donner une grande idée de l'ordre de Saint-Benoît. Des thèses exposées ici, quelques-unes ne seront pas unanimement acceptées; tous n'en rendront pas moins hommage au talent et à l'érudition avec lesquels ont été mis en relief les traits essentiels du monachisme bénédictin, les immenses services que les fils de saint Benoît ont rendu à la fois à l'Eglise et à la société[1].

5. — M. A. Wautier d'Aygalliers a été séduit par la doctrine non moins que par la personne de Ruysbroeck, cet écrivain mystique du xiv^e^ siècle qui, en son temps, a joui de la plus grande réputation.

Né en 1293 d'une famille très modeste dans le petit village forestier d'où il tira son nom, Jean Ruysbroeck avait de bonne heure ressenti un vif attrait pour les choses de Dieu. Favorisé dans ses goûts par un de ses oncles, Jean Hinckaert, prêtre de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, il fut ordonné prêtre en 1317, après avoir fait de solides études. Le souci de mener une vie plus parfaite avait conduit Jean Hinckaert et un de ses confrères, François de Coudenberg, à vivre sous le même toit après avoir distribué la plus grande partie de leurs biens aux pauvres. Ruysbroeck entra dans cette association, « dans ce laboratoire de sainteté », écrit M. A. Wautier d'Aygalliers, qui correspondait si bien à ses propres aspirations. Bientôt, il ne suffit plus à ces hommes épris de perfection de vivre en reclus dans cette ville agitée qu'est la capitale du duché du Brabant. Suspect d'avoir, en 1340, pris le parti du roi de France contre le duc de Brabant, François de Coudenberg a été forcé de s'exiler. Avec ses amis, il s'est retiré au cœur

1. Page 20, il faudrait lire Saint Colomban au lieu de Saint Colomba.

de la forêt de Soignes, dans un vallon, où, depuis le commencement du XIVe siècle, des ermites vivent dans la solitude « le vallon vert » en flamand : le Groenendael. D'autres sont venus le rejoindre : un monastère se constitue et se place sous la règle de saint Augustin. La vie qu'on y mène est une vie de travail et de pénitence, surtout une vie de prière. Jean Ruysbroeck, en particulier, se plonge dans la méditation. Depuis longtemps déjà, il a l'expérience de la vie mystique. Au temps où il était à Bruxelles, il avait composé maints ouvrages où il avait consigné le résultat de ses longues réflexions et de ses conversations avec Dieu; il en écrit de nouveaux dans les solitudes de la forêt de Soignes; s'élevant toujours plus haut dans sa contemplation du divin, il est favorisé d'ineffables visions. Après avoir vécu longtemps dans une sorte de familiarité constante avec Dieu, après avoir enseigné dans ses livres une doctrine d'une telle profondeur et d'une telle élévation qu'elles lui ont mérité le surnom d'Admirable, Jean Ruysbroeck mourut le 2 décembre 1381.

Telle est brièvement résumée la biographie du grand mystique du XIVe siècle, biographie qui nous est retracée d'après les meilleures sources. Son auteur l'a écrite après avoir soumis à une sévère critique les documents qu'il a utilisés; il s'est préoccupé de discerner les ouvrages authentiques de son héros, d'en fixer les dates le plus exactement possible.

M. Wautier d'Aygalliers ne s'en est pas tenu là. Il s'est préoccupé de nous décrire le milieu intellectuel, moral et religieux dans lequel a vécu Jean Ruysbroeck. Aussi nous a-t-il brossé à grands traits un tableau de cette civilisation flamande du XIVe siècle qui lui apparaît comme une des époques des plus tourmentées, où se heurtent les idées les plus différentes, où s'opposent constamment le bien et le mal. Il nous présente sous les plus sombres couleurs les Pays-Bas déchirés par les guerres civiles, ravagés par la peste et la famine, rongés par des hérésies comme celle des Frères du Libre Esprit contre laquelle ne cessa de s'élever Jean Ruysbroeck, hérésie mystique qui entraîna les pires désordres moraux. N'a-t-il pas poussé trop au noir sa description? Sans doute de graves désordres sont à déplorer dans la société civile et dans la société religieuse du XIVe siècle; les abus sont fréquents dans l'Eglise. Mais l'historien ne doit jamais perdre de vue cette réflexion si juste que faisait, il y a bien longtemps, à propos de cette même épo-

que, l'érudit auteur de l'Histoire des Papes, M. Pastor : le bien fait ordinairement peu de bruit et, par suite, a peu de chance d'être connu; au contraire, le mal frappe davantage parce qu'il est plus extraordinaire. Au reste, je me demande si parfois M. Wautier d'Aygalliers ne s'est pas laissé trop volontiers entraîner par certaines idées, certains rapprochements qui, pour être très séduisants, ne s'accordent néanmoins que très médiocrement avec la réalité. Voulant, par exemple, établir que le XIV^e^ siècle est déchiré par une longue antithèse, qu'il a été un temps où l'on a vu : « la culture de l'idéal le plus pieux, uni à la déification de la chair et aux délices de l'ordure », il nous invite à contempler le fameux rétable de l'Agneau mystique de Gand. Il y voit d'une part chantée « la quiétude des intérieurs ou les splendeurs de la vie spirituelle qui verse une clarté divine sur les fronts extasiés des Anges chanteurs », de l'autre, « la grasse poésie de la vie plantureuse, la glorification de la chair offerte aux regards en toute impudeur ». Voici Eve, continue-t-il, gonflée de vie, aux chairs marbrées (p. 112). Il suffit d'avoir examiné l'œuvre admirable des frères Van Eyck (qui est du XV^e^ siècle et non du XIV^e^), pour reconnaître tout ce qu'il y a d'artificiel et j'irai jusqu'à dire de faux dans cette opposition que M. Wautier d'Aygalliers établit entre les diverses parties d'une œuvre si complètement chrétienne dans son inspiration et son exécution.

Une partie importante de l'ouvrage que nous analysons a été consacrée à l'étude de la doctrine mystique de Jean Ruysbroeck. Après en avoir exposé très en détail l'économie, l'auteur en recherche soigneusement les origines. Averti comme il l'est de l'enseignement philosophique et théologique du Moyen-Age, il est facile à M. Wautier d'Aygalliers de montrer comment l'écrivain mystique de Groenendael est le disciple de saint Bernard et des grands docteurs du XIII^e^ siècle que furent Albert-le-Grand, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. C'est là une des parties des plus intéressantes de son livre, car il s'y révèle une connaissance peu commune de ce qu'on appelle ordinairement la doctrine scolastique. Où je suivrai plus difficilement M. Wautier d'Aygalliers, c'est quand il prétend faire de Ruysbroeck un disciple des néoplatoniciens. Il est hors de conteste que la philosophie et la théologie du Moyen-Age se sont enrichies de quelques-unes des idées qui, au III^e^ siècle, ont renouvelé la pensée grecque et ont constitué le néoplatonisme; ces idées leur ont été transmises par les

écrits de saint Augustin et du pseudo Denys l'Aréopagite qui furent lus et commentés dans les chaires de théologie des XII^e^ et XIII^e^ siècles ; Jean Ruysbroeck s'en est inspiré comme de toutes celles qu'il a trouvées dans l'enseignement de ses maîtres. Est-ce une raison pour faire de lui un disciple des néoplatoniciens ? Je crains qu'à l'exemple de beaucoup d'auteurs, M. Wautier d'Aygalliers se soit laissé entraîné à considérer comme néo-platonicien ce qui est proprement mystique dans l'œuvre de Ruysbroeck. Que ne s'est-il demandé plutôt dans quelle mesure la méditation, la contemplation du divin ont enrichi la pensée de l'humble mystique? L'originalité de Ruysbroeck lui serait apparue beaucoup plus grande sous cet aspect que dans « cette série de dosages où il aurait concilié la scolastique et le néo-platonisme ».

Par sa doctrine, Jean Ruysbroeck a exercé une influence considérable. Si M. Wautier d'Aygalliers refuse à juste raison de voir en lui un précurseur de la Réforme, il montre très bien comment dépendent de lui les Frères de la Vie commune, ces disciples de Gérard de Groote, qui, au XV^e^ siècle, ont eu une si salutaire action, les Augustins de Windesheim d'où devaient sortir, à la fin du XV^e^ siècle, des âmes d'élite qui entreprirent de restaurer la vie religieuse en France. N'est-ce pas exagérer quelque peu que de voir dans Descartes un disciple éloigné du mystique de Groenendael ?

Dans les dernières pages de son livre, M. Wautier d'Aygalliers compare la méthode intellectuelle de Jean Ruysbroeck à celle des philosophes contemporains, de ceux en particulier qui appartiennent à l'école de M. Bergson, comparaison des plus aventureuses qui ne s'explique que par l'ignorance où est l'auteur de certaines exigences fondamentales de la doctrine catholique. Au reste, ce n'est pas le seul endroit où l'on constate que M. Wautier d'Aygalliers n'est pas toujours très au fait de la théologie comme de la liturgie catholique et de l'histoire ecclésiastique[1]. Ici

1. Comment, par exemple, M. Wautier d'Aygalliers peut-il écrire page 25 : « C'est le gnosticisme qui a transmis à l'Eglise l'idée sacramentelle, la théorie du rite opérant par sa seule vertu (opus operatum) ». P. 197, il confond la messe avec le bréviaire : n'écrit-il pas que gênés par l'affluence des fidèles, les « pieux célébrants durent interrompre le service et recommencer chez eux leur messe » ? or le texte auquel il se réfère et qu'il cite, dit : « *lecta relegere aut seorsum horas suas in privato dicere* ». Guy de Ventadour était évêque de Cambrai et non pas archevêque comme il est dit page 304 ; il n'y aura d'archevêque à Cambrai qu'après la division des diocèses de 1559. N'est-il pas exagéré de dire, p. 304, que dès le XIV^e^

et là seraient à corriger des erreurs. Que ces remarques ne nous interdisent pas de rendre hommage à la haute conscience avec laquelle ont été étudiées la vie et l'œuvre de Jean Ruysbroeck. Si ce livre n'est pas parfait, il aidera du moins à faire sortir de la pénombre un personnage qui doit occuper dans l'histoire de la pensée catholique une place de premier plan ; il manifeste en outre quel intérêt on porte aux auteurs mystiques dans des milieux qui ne sont pas catholiques.

6. — Le tome III de l'*Histoire des Papes* du baron Louis von Pastor, qui comprend la période allant de l'avènement d'Innocent VIII à la mort du pape Jules II, vient d'être l'objet d'une nouvelle édition; c'est la cinquième depuis 1895. Ce seul fait dit assez le succès que cet ouvrage a obtenu auprès du public cultivé. L'éminent historien ne s'est pas borné à réimprimer purement et simplement son œuvre : de même qu'en 1899 il avait pour sa troisième édition soumis son œuvre à une soigneuse révision, il s'est, cette fois encore, préoccupé de l'améliorer, de la tenir au courant des derniers travaux et des plus récentes découvertes. On peut dire qu'il n'est pas d'ouvrage, de mémoire ou d'article de valeur qu'il n'ait vu et dont il n'ait tiré parti ; ceux-là même qui ont paru depuis que la réimpression était achevée se trouvent indiqués avec leurs conclusions dans une table d'*addenda ;* c'est ainsi qu'est signalé et discuté l'important travail de J. Schnitzer sur Savonarole paru à Munich en 1923. Tout en poursuivant ses enquêtes dans les archives et bibliothèques en vue de préparer la suite de son *Histoire des Papes*, M. Pastor ne perd pas de vue les questions qu'il a déjà traitées et il ne laisse pas de rechercher les documents susceptibles de lui apporter quelque nouvelle lumière. Son zèle s'est trouvé récompensé par la découverte aux Archives Vaticanes de fragments de la correspondance privée du pape Alexandre VI en 1493 et 1494 ; quarante-quatre des plus importantes pièces de cette correspondance sont publiées en appendice. Ainsi va s'enrichissant un volume qui de 886 pages qu'il comptait dans la première édition, est passé aujourd'hui à 1166 et a dû être dédoublé.

siècle la *Somme* de Saint Thomas a remplacé dans l'enseignement les *Sentences* de Pierre Lombard ? P. 123, traduire *Pfaffengasse*, le sentier des curés et non le sentier des papes.

L'époque dont M. Pastor s'occupe ici mérite assurément qu'on y porte un tel intérêt. C'est celle où la Renaissance italienne est arrivée à son plein épanouissement. Pinturicchio, Mantegna, Bramante, Michel-Ange, Raphaël, pour n'en citer que quelques-uns, sont alors dans tout l'éclat de leur génie. C'est le temps où se construit la basilique de Saint-Pierre, où se décorent les appartements Borgia, la chapelle Sixtine, les Chambres du Vatican, ces lieux qui ne cesseront d'être les sanctuaires de l'art. Avec les papes Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, la Renaissance a vraiment pris possession du trône pontifical. Elle a malheureusement cessé de subir l'influence bienfaisante du christianisme. Les chefs de l'Eglise ne sont plus des pontifes comme Nicolas V qui avaient su concilier leur amour des belles-lettres avec le respect de la morale évangélique et de la loi du Christ. Les pontifes romains ont trop subi l'influence délétère du paganisme. Alexandre VI qui gouverne l'Eglise de 1492 à 1503 donne les plus fâcheux exemples. Jules II est un chef d'Etat avant d'être un homme d'Eglise : il se préoccupe au moins autant de reculer les frontières de l'Etat pontifical et d'asseoir sa puissance militaire que d'étendre le royaume du Christ. L'historien ne cache rien des misères, des tares qui souillent à cette époque le siège pontifical et la curie romaine. A d'autres il abandonne l'impossible tâche de composer de menteuses analogies. Taire les faits démontrés, laver Alexandre VI des accusations qui sont fondées, n'est pas dans la manière de M. Pastor. Fils respectueux de l'Eglise, il professe que la vérité seule peut la servir, que Dieu n'a pas besoin de nos mensonges ; il n'oublie pas d'ailleurs ce qu'enseignait le pape saint Léon dans cette parole qu'il a choisie comme épigraphe : *Petri dignitas etiam in indigno herede non deficit.* N'est-ce pas après tout d'une singulière force apologétique que le spectacle d'une Eglise qui résiste à une épreuve aussi grande que celle d'avoir des chefs indignes : tels qu'Alexandre VI. Ajoutons d'ailleurs que toujours juste M. Pastor sait, le cas échéant, défendre la mémoire d'Alexandre VI et le justifier de crimes qu'il n'a pas commis. Plusieurs des conclusions de l'historien pourront être discutées ; certains trouveront toujours trop sévères les jugements qu'il a portés sur Savonarole, par exemple. Ce que nul ne contestera, ce sont les services éminents que par son érudition et sa loyauté M. Pastor rend à l'Eglise.

7. — Le bienheureux François d'Estaing, qui fut évêque de Rodez au commencement du XVI^e^ siècle, méritait de retenir l'attention de l'érudit aussi patient que perspicace qui s'est révélé dans M. Camille Belmon, professeur au Grand Séminaire de Rodez. Appartenant par ses origines à une vieille famille noble du Rouergue, famille qui se glorifiait d'avoir compté parmi ses membres le pieux gentilhomme qui sauva Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, le futur pasteur de l'Eglise de Rodez avait de bonne heure été destiné par ses parents à être d'Eglise. Chanoine de Rodez dès l'âge de vingt-quatre ans, bientôt chanoine de la Primatiale de Lyon, il devint abbé de Saint-Chaffre, dans le diocèse du Puy, en 1493. Le roi de France, Charles VIII, discerna cet ecclésiastique aux rares qualités intellectuelles et morales et le nomma membre de son Grand Conseil. Elu évêque de Rodez par le chapitre de la cathédrale en 1501, François d'Estaing trouva dans Charles de Tournon un compétiteur qui put se réclamer un moment de la faveur du roi Louis XII et de celle du pape Alexandre VI. Un long procès s'engagea qui ne se termina qu'en 1504 à l'avantage de l'élu du chapitre.

Désigné par Louis XII pour faire partie de l'ambassade envoyée auprès du pape Jules II en 1505, choisi ensuite par le cardinal d'Amboise pour le suppléer en la qualité de vice-légat dans les fonctions de gouverneur d'Avignon, le nouvel évêque fut longtemps sans pouvoir s'appliquer exclusivement à l'administration de son diocèse. En 1510 et 1511, lors du conflit qui s'éleva entre Louis XII et le Saint-Siège, et qui, on le sait, aboutit un moment à un schisme, il fut du parti du roi : comme beaucoup d'évêques français, il subissait l'action des idées gallicanes qui depuis les conciles de Constance et de Bâle dominaient dans l'Eglise de France. En 1510, nous le voyons assister à l'Assemblée de Tours où il est décidé qu'on requerra la réunion du concile général ; en 1511, il prend part au concile schismatique de Pise. Toutefois, François d'Estaing n'est pas sans regretter ce lamentable différend. « Parmi les esprits égarés et montés, écrit non sans vraisemblance son biographe, il dut faire entendre la voix de la modération et du respect à l'égard de l'auguste personne qu'on prétendait juger » (p. 157).

Après l'échec définitif de ce concile, François d'Estaing cesse d'être mêlé aux affaires générales ; il se donne

tout entier à l'administration de son diocèse. Pasteur modèle, il va de paroisse en paroisse, les visitant avec soin, prêchant à maintes reprises aux populations, rappelant ses prêtres au respect des règlements ecclésiastiques. Avec un soin jaloux il défend ses droits d'évêque. Ici et là ils sont contestés : des abbés de monastères arguent de privilèges d'immunités pour lui refuser le droit de visite ; François d'Estaing n'hésite pas à revendiquer ses droits quand il les estime fondés. Des procès s'engageront, comme c'est la coutume à cette époque ; l'ancien conseiller du roi ne craindra pas de s'engager dans le maquis de la procédure pour faire valoir ses justes prétentions. Son historien entre avec raison dans le détail, indiquant les pratiques bizarres auxquelles ont recours certains religieux pour écarter l'évêque de leurs cloîtres, voire les excès auxquels ils en viennent, tel l'abbé de Conques. Ce ne sont pas les pages les moins curieuses de ce livre.

Ce qui fait le particulier intérêt de cet ouvrage, c'est que son auteur ne s'est pas laissé rebuter par tout ce qu'avait d'ingrat et de fastidieux l'étude des documents se rapportant au pontificat de l'évêque, documents qu'il a retrouvés dans les archives départementales de l'Aveyron, de la Lozère, du Tarn-et-Garonne, du Rhône, du Parlement de Toulouse, registres de visites épiscopales, pièces de procédure, comptes, etc. Bien lui en a pris, car des diligentes recherches qu'il a entreprises dans ce fatras, il a rapporté quantité de renseignements qui lui ont permis non seulement de fixer beaucoup de points de la vie de son héros, mais encore de reconstituer l'état matériel, moral et religieux du diocèse de Rodez à la veille de la Réforme. En lisant la biographie de François d'Estaing, on est à même de se faire une idée de la vie religieuse de ces populations, du nombre des prêtres chargés de leur dispenser les secours spirituels, de leur valeur intellectuelle et morale. Ici et là se rencontrent des détails navrants sur l'ignorance de certains membres du clergé, leur négligence, leur peu de moralité ; la conclusion qui s'impose est que dans le diocèse de Rodez comme dans tant d'autres diocèses de France et de la chrétienté à cette époque, une réforme est nécessaire, celle-là même qu'accomplira le concile de Trente.

En attendant cette réforme François d'Estaing ne cesse pas de travailler pour son compte à extirper les abus, à porter remède aux misères intellectuelles et morales. Pas-

teur charitable autant que zélé il vient en aide à son troupeau que trop fréquemment visitent la peste et la famine, et il arrive que des faits extraordinaires, comme celui de la multiplication du blé, récompensent son amour des pauvres. Prélat très pieux, il favorise le développement de la vie monastique. Animé d'une grande dévotion aux Saints Anges l'évêque de Rodez introduit la fête de l'Ange gardien dans son diocèse et, si plus tard la fête des Saints Anges se répand dans l'Eglise universelle, il n'est pas impossible que, comme le pense M. Belmon, ce soit l'effet de sa pieuse initiative. La cathédrale de Rodez qui s'achève sous son épiscopat, le splendide clocher construits par ses soins sont aujourd'hui encore les témoins de la dévotion du serviteur de Dieu.

Quand François d'Estaing mourut inopinément le 1er novembre 1529, il laissa de sa piété, de son zèle, de sa charité et de son amour des pauvres un tel souvenir qu'il fut bientôt vénéré comme un saint. Des faits merveilleux qui se produisirent par son intercession accrurent cette réputation. Le peuple s'accoutuma à lui donner le titre de bienheureux, voire celui de saint. Afin que la piété populaire eût une consécration officielle, un procès canonique s'engagea en 1657, mais on ne sait trop jusqu'où il fut mené. De nouvelles tentatives faites depuis pour le reprendre n'ont pas donné de résultats. Avec son nouvel historien souhaitons que le saint évêque prenne lui-même en mains sa cause et marque par de nouveaux prodiges la faveur dont il jouit auprès de Dieu.

Quoi qu'il arrive, l'ouvrage de M. Belmon aura beaucoup servi la mémoire de François d'Estaing. Il n'est pas sans doute le premier qui ait été consacré à ce remarquable homme d'Eglise. Au xvii^e^ siècle le père Beau, de la Compagnie de Jésus, avait composé une biographie qui, à dire vrai, ressemblait plus à un panégyrique qu'à une histoire. Si M. Belmon n'a pas retrouvé tous les documents dont s'était servi son prédécesseur, il en a découvert d'autres qui lui ont permis d'écrire un très beau livre. Peut-être eût-il pu ici et là alléger son texte de quelques explications, de certains documents qu'il eût rejetés en note, modifier la composition de l'un ou l'autre chapitre. Mais je m'en voudrais de paraître atténuer par des critiques les éloges que mérite l'auteur pour avoir si bien retracé l'une des belles pages de l'histoire du diocèse de Rodez.

8. — C'est une histoire des guerres de religion en France que M. Félix Rocquain, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, nous offre dans son ouvrage : *La France et Rome pendant les guerres de religion*. Après avoir dans une rapide introduction exposé les origines et le développement du protestantisme en notre pays, il raconte les diverses phases de la lutte qui s'ouvrit, peut-on dire, avec l'avènement de François II pour ne se clore qu'en 1598 avec la publication de l'Edit de Nantes. Si des édits de pacification furent promulgués, des accords signés, la paix ne se restaura jamais définitivement : les armes ne furent déposées que pour être bientôt reprises et sur les champs de bataille catholiques et réformés ne cessèrent guère de s'affronter.

En nous présentant l'histoire de cette période, une des plus lamentables qui soient, M. Rocquain a visé à atteindre la plus complète impartialité. S'il lui arrive de juger très sévèrement la conduite de certains chefs catholiques, de critiquer des excès regrettables auxquels leurs troupes se livrèrent parfois, il ne cherche pas d'autre part à atténuer les graves responsabilités des protestants, à dissimuler leurs crimes. L'union trop étroite que les Ligueurs contractèrent avec l'Espagne ne trouve pas grâce à ses yeux ; il ne condamne pas moins les collusions des Huguenots avec l'étranger. C'est ainsi qu'à propos du traité du 27 septembre 1575 par lequel Condé s'engageait à donner au fils de l'Electeur palatin Jean Casimir le gouvernement de Metz, Toul et Verdun, l'historien écrit : « C'était préparer le retour des Trois Evêchés à l'Allemagne. Pour la troisième fois depuis le début des guerres civiles, les protestants étaient prêts, dans l'intérêt de leur parti, à livrer à l'étranger un morceau de la France » (p. 89).

Le fameux crime de la Saint-Barthélémy se trouve ici très exactement défini : « Ce qui ressort... avec clarté de tous les documents, est-il dit, c'est que la Saint-Barthélémy, dont l'odieuse conception appartient à Catherine, n'eut aucun motif religieux et que ce fut un crime uniquement politique, si toutefois ce mot peut être dit d'un acte qui fut, en grande partie, l'œuvre de la peur » (p. 125). Sans vouloir absoudre ceux qui en furent les auteurs responsables. M. Rocquain ajoute d'ailleurs (p. 131) : « qu'à Paris la populace tint le principal rôle en ces exécutions, auxquelles se joignirent de même le vol et le pillage.

Conduite par des scélérats de profession, elle tua dans les rues, dans les maisons, et, là où les protestants avaient été incarcérés, forçant les portes des prisons, massacra les malheureux qu'on y avait entassés ». Le chiffre des victimes a sans doute été exagéré ; mais « pour n'avoir pas atteint les proportions marquées trop souvent par les historiens, l'œuvre de sang n'a pas laissé d'être considérable, et le ressentiment ou l'imagination grossissant les événements, on ne douta pas, parmi les protestants en France et à l'étranger, que l'ordre n'eût été donné de « saccager ceux de la religion » dans toutes les parties du royaume » (p. 133). Une question qui préoccupe toujours les historiens est celle du rôle de la papauté en cette affaire. M. Rocquain déclare que le chef de l'Eglise a été entièrement étranger au crime, qu'il n'y eut aucune part de complicité (p. 136). D'après diverses communications Grégoire XIII a été fondé à croire que Charles IX n'avait tué que pour se défendre, pour sauver lui, les siens, son royaume et la religion ; ainsi s'expliquent les démonstrations dont la cour romaine fut le théâtre. Mais, écrit l'historien, « si le pape s'est réjoui d'apprendre que Charles IX avait su déjouer la conjuration dirigée contre lui, jamais on ne l'entendit par un mot en approuver les moyens » (p. 136).

M. Rocquain s'était tout particulièrement donné pour objet de définir dans son ouvrage la politique des papes dans les guerres de religion. Il nous montre comment tour à tour Pie IV, Pie V, Grégoire XIII favorisèrent de toutes manières la lutte contre les réformés. Ils excitèrent les souverains à combattre résolument les huguenots : ils leur envoyèrent des subsides, les autorisèrent à en demander au clergé de France ; ils prirent garde toutefois à ne pas sacrifier le temporel de l'Eglise de France aux prétentions royales. Des accords sont-ils conclus avec les protestants, accords plus ou moins favorables à la liberté des cultes, les pontifes romains les condamnèrent énergiquement.

La situation devint particulièrement délicate quand la Ligue se constitua. Si, d'après M. Rocquain, on ne sait très exactement dans quelle mesure Grégoire XIII approuva ce groupement nouveau, il paraît certain que son successeur Sixte V se garda au début de l'encourager : « Il voulait, comme les Guises, le triomphe du catholicisme en France, mais jugeant la situation en chef d'Etat et non pas seulement en pape, il entendait que les sujets

ne prissent les armes que d'accord avec le roi et sous son obéissance, et non, ainsi que des rebelles, en dehors de son autorité (p. 283). » Son sentiment put varier ensuite. « Tantôt déplorant la mollesse et l'irrésolution de Henri III, il inclinait vers la Ligue, approuvait les Guises de rassembler des forces, les approuvait même de se laisser « subministrer » par le roi d'Espagne, tantôt, au contraire, il penchait pour Henri III, disant que les Guises, en semant la révolte, divisaient les catholiques et favorisaient l'hérésie. Mais, ajoute M. Rocquain, en dépit de ces incertitudes, il restait fidèle au programme qu'il s'était tracé et qui était d'unir la Ligue avec le roi contre les hérétiques (p. 316). »

Quand la mort de Henri III eut fait de l'hérétique roi de Navarre le roi de France, Sixte V se disposa à se servir de la Ligue sans vouloir la consacrer de son autorité (p. 401) ; démêlant bientôt les secrètes ambitions de son chef, le duc de Mayenne, il en vint, s'il faut en croire l'ambassadeur d'Espagne à Rome, à dire de la guerre qui se déroulait en France : « Ce n'est pas une guerre de religion, et personne ne combat pour elle ; c'est une affaire d'Etat ; c'est l'ambition du duc de Mayenne qui veut être roi » (p. 418). Longtemps le chef de l'Eglise escompta la conversion de Henri IV. Jusqu'au dernier moment, il avait espéré apprendre la reddition de Paris, toujours persuadé que Henri IV, le seul roi de France qui fût possible à ses yeux, se ferait ensuite catholique (p. 429). »

Ce fut sous Clément VIII qu'abjurant le protestantisme Henri IV rentra dans le giron de l'Eglise romaine. M. Rocquain ne nie pas qu'en dehors de la question de doctrine plus d'un motif ait porté le roi à se convertir. Toutefois il fait à juste titre observer que si l'ambition seule l'avait guidé, il n'eût pas attendu quatre ans pour se faire catholique. La nouvelle du retour de Henri au catholicisme fut accueillie par le pape « avec un vif contentement ». Cependant Clément VIII hésita longtemps avant d'accorder au roi l'absolution qui aurait achevé l'œuvre commencée en France. Il ne s'y résigna que le 17 septembre 1595. La bonne entente régna dès lors entre le chef de l'Eglise et le roi Très chrétien ; si, un moment, elle fut troublée par la publication de l'Edit de Nantes, elle ne tarda pas à se rétablir. « On doit penser, écrit M. Rocquain, que [le pape]... finit par voir dans l'Edit

de Nantes un de ces édits de pacification que tant de fois la royauté avait été contrainte d'accorder, sans que pour cela la religion catholique en eût été ébranlée. » (p. 543).

Telles sont quelques-unes des conclusions de cet ouvrage qui, terminé depuis 1914, vient seulement d'être publié. Aucune retouche n'a été faite au texte. Ne nous étonnons pas dès lors qu'il n'y soit pas tenu compte des travaux parus depuis la guerre, par exemple de ceux de M. Lucien Romier sur les origines des guerres de religion, de M. Pastor sur les papes Pie IV, Pie V, Grégoire XIII dont nous avons parlé ici même, de la thèse de Mgr Martin : *Le gallicanisme et la réforme catholique. Essai historique sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente*. Ce qui est plus surprenant, c'est que n'aient pas été utilisés certains ouvrages antérieurs à la guerre, tel que l'*Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, du père Fouqueray, qui a remplacé avantageusement l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* de Crétineau Joly, citée page 20. Pour écrire son livre, M. Rocquain a surtout mis à contribution les recueils de documents, lettres et papiers d'Etat, les Mémoires et les Histoires du temps, l'*Histoire Universelle* de de Thou entre autres (on eût aimé savoir de quelle édition il s'est servi). S'il a fréquenté les archives de la Bibliothèque Nationale, s'il se réfère ici et là aux Archives du Vatican, il ne semble pas avoir épuisé les mines de renseignements qui se trouvent en ces dépôts. Il faut regretter que l'éminent auteur n'ait pas davantage puisé aux sources étrangères, sources manuscrites ou imprimées. Des recueils de documents comme les *Calendar of State Papers*, pour n'en citer qu'un, lui auraient été d'un précieux secours. Il est vrai qu'à élargir son enquête, M. Rocquain aurait couru le risque de s'étendre plus qu'il ne l'aurait souhaité ; son intention n'était pas de nous donner de la question qu'il a traitée un exposé « exhaustive » comme disent les Anglais. Voyons dans son œuvre une synthèse qui sera le point de départ de nouvelles recherches destinée à la compléter et au besoin à la corriger[1].

9. — Le bienheureux Pierre Canisius a été le grand

1. Quelques erreurs seraient à corriger : p. 5, Pie IV n'était pas un Médicis, mais un Médici ; p. 117, note 3, lire l'*affetto di signor Eggiare* au lieu de l'*affato di signoraggiane* ; p. 259, note 1, lire Ranke au lieu de Franke ; p. 400, l'Infante Isabelle est morte en 1633 et non en 1648 ; p. 495, lire Poschiavo au lieu de Poschiano.

ouvrier de la Réforme catholique en Allemagne au XVI^e^ siècle. Originaire de Nimègue, où il était né le 8 mai 1521, il avait quitté de bonne heure sa ville natale pour aller étudier les lettres à l'Université de Cologne, le droit canonique à l'Université de Louvain. Ce fut à Mayence que le jeune homme qu'attirait depuis longtemps la vie religieuse, trouva sa voie : il y rencontra Pierre Le Fèvre, l'un des premiers compagnons de Saint Ignace et après avoir fait sous sa direction les Exercices spirituels, il résolut d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Sa formation religieuse commencée en Allemagne s'acheva à Rome où il fit profession solennelle en 1549.

En octobre de cette même année le père Canisius était de retour en Allemagne. Son action s'exerça d'abord à Ingolstadt, à Vienne, dans les milieux de jeunes gens. Il professe dans les Universités avec le plus grand succès. Bientôt il prêche et sa parole est des mieux accueillies. Esprit très cultivé, prédicateur éloquent, Pierre Canisius a grande réputation. Les foules se pressent au pied de sa chaire et, ce qui est mieux encore, beaucoup se convertissent après l'avoir entendu. Augsbourg en particulier sera par lui transformée. Pour assurer la continuité de son apostolat, pour opposer une barrière à l'envahissement des doctrines protestantes, de nombreux collèges sont fondés par lui : ils deviennent autant de citadelles de la foi catholique. Tour à tour Canisius passe en Alsace, en Pologne, en Bohême, en Bavière, en Autriche. A plus d'une reprise, des missions lui sont confiées auprès de l'empereur ou des princes pour exciter leur zèle pour la vraie foi et les mettre en garde contre le danger de l'erreur. Il apparaît jusque dans les diètes de l'Empire pour combattre le protestantisme et y défendre les intérêts du catholicisme.

Ce n'est pas seulement par la parole, mais aussi par le livre, que le Père Canisius s'efforce d'agir. Pour combattre l'ignorance des fidèles, il rédige à leur usage des abrégés de la foi chrétienne. Dès 1555 paraît un premier ouvrage : *La Somme de la doctrine chrétienne présentée par demandes et réponses et publiée pour la première fois à l'usage de l'enfance chrétienne.* Mais comme ce manuel est encore trop long, l'apôtre donne en 1558 le *Petit Catéchisme*, un livre qui a le plus grand succès ; il ne comptera pas moins de 400 éditions en un siècle. Plus tard, quand les protestants eurent dressé contre le catholicisme

cette grande machine de guerre qui s'appelle les *Centuries de Magdebourg*, Canisius reprit la plume et composa des traités pour prémunir ses coreligionnaires contre ce tissu de mensonges et de calomnies.

La Suisse fut le dernier théâtre de son activité. L'apôtre de l'Allemagne y fut envoyé par ses supérieurs non pas parce qu'il serait devenu gênant, mais parce qu'il se trouva être le plus apte à seconder le nonce Jean François Bonhomini dans son effort pour organiser dans les cantons catholiques la lutte contre l'hérésie. Un collège de jésuites fondé à Fribourg devint le quartier général de la défense catholique. Canisius y résida ordinairement. Pendant dix-sept ans il prêcha dans Fribourg, catéchisa, confessa sans jamais se lasser malgré les infirmités de l'âge. Il devint si cher aux Fribourgeois qu'ils ne voulurent plus se séparer de lui. Il resta leur hôte jusqu'à sa mort qui survint en 1597. Aujourd'hui Fribourg se fait gloire de conserver ses cendres en l'église Saint-Michel et tient sa mémoire en particulière vénération.

C'est la vie apostolique de cet infatigable missionnaire, de ce nouveau Boniface comme on l'a appelé, que M. l'abbé Cristiani a élégamment résumé dans une biographie qui fait partie de la collection des Saints. Tout le détail nous en était connu grâce à la belle publication en huit volumes des *Epistulae et Acta* de Canisius que nous a donnés le père Braunsberger ; le difficile était d'en présenter le tableau dans un cadre aussi étroit. M. Cristiani y a très bien réussi. Cette nouvelle biographie contribuera à rendre populaire en France la vie de cet éminent religieux ; au lendemain de la canonisation du bienheureux, elle sera particulièrement opportune.

10. — Le Museum Lessianum vient d'ajouter à ses sections ascétique, théologique et philosophique une section missiologique. Ce seul fait démontre quel intérêt croissant prennent les études se rapportant aux Missions et quel caractère scientifique elles revêtent. Cette nouvelle section s'inaugure par un travail du père Brou sur *Saint François-Xavier ; Conditions et méthodes de son apostolat*. Souvent il a été reproché au célèbre missionnaire des Indes et du Japon d'être passé d'un endroit à un autre comme un météore sans se préoccuper d'organiser les chrétientés qui avaient été créées ; aussi, a-t-on dit, son histoire devait être celle d'un lamentable échec, une folle

et navrante tragédie. L'étude de l'historien de *Saint François-Xavier* a pour objet de rechercher ce qu'il y a de fondé dans ces critiques.

Après avoir montré pourquoi saint François-Xavier se trouva presque toujours en voyage, comment en réalité il fut mené par l'Esprit Saint, le père Brou prouve que l'apôtre ne s'est pas désintéressé autant qu'on l'a dit de l'instruction de ses catéchumènes. Les méthodes de catéchisation du saint sont décrites ; l'enseignement s'y trouve mêlé à la prière afin d'obtenir de Dieu que sa grâce vienne féconder les explications doctrinales. Des historiens protestants ont prétendu que son enseignement était rudimentaire à l'excès. « Nous n'en pouvons juger en toute équité, le texte faisant défaut, répond le père Brou, mais le *Catechismus ad Molucos* est, ce semble, assez ample : il offre aux prêtres qui le commenteront une matière qui déborde de tous les côtés la simple explication du symbole. » (p. 51). Le saint missionnaire s'est aussi, quoiqu'on ait dit, préoccupé de créer des organisations de catéchistes pour assurer la continuation de son œuvre tout au moins dans les Indes. S'il n'a pas agi de même au Japon, c'est qu'ici il n'a guère fait qu'ouvrir une porte et donner l'élan. Au reste les instructions rédigées en 1548 pour les pères du cap Comorin, instructions qu'on appelait autrefois l'A B C du père Maître François, sont là pour attester son esprit pratique. Des conseils qu'on y trouve certains ont pu vieillir, d'autres restent tout aussi actuels.

Ce qui paraît bien avoir manqué au vaillant missionnaire, le père Brou n'hésite pas à l'admettre, c'est une connaissance suffisante de l'organisation sociale de l'Inde. Il ne sut pas à quel point d'une caste à l'autre le fossé était profond. Il s'ensuivit que prêchant indifféremment à tous le catholicisme, il froissa les membres des castes élevées qui ne pouvait supporter le contact des parias ; aussi les trouva-t-il peu favorables au catholicisme. Sur les côtes du cap Comorin du moins, François-Xavier se garda de « désindianiser » les chrétiens ; il eut la sage précaution de les laisser grouper par castes.

Le père Brou conclut son intéressant opuscule par ces lignes très sages : « Avant tout François-Xavier a été un pionnier. Il a ouvert des routes, il a montré en gros ce qu'il fallait faire. Le temps ne lui a pas été donné d'aller plus loin. Il a laissé à ses successeurs le soin de pousser

à fond toutes choses et les œuvres et les méthodes. Il a communiqué, chose beaucoup plus importante, son esprit : esprit d'entreprise, d'audace, de confiance absolue en Dieu, d'absolu dévouement. »

(*A suivre.*)

A. Leman.

Informations

I. — Actualités et Documents

L'activité des Protestants en Chine

Les missionnaires. — Ils sont venus de toutes les parties du globe : la Suède, le Danemark, la Norvège, la Finlande, la Suisse, l'Allemagne, l'Australie, mais d'une manière spéciale de l'Angleterre et de l'Amérique (Etats-Unis). Ainsi l'Amérique a fourni 3.305 missionnaires (hommes et femmes), l'Angleterre 2.218 (hommes et femmes), tandis que 758 (hommes et femmes) sont d'origine européenne (Suédois, Allemands...). En 1921, il y avait 6.636 ouvriers étrangers et depuis cette date le chiffre total s'est élevé à 7.000.

D'après *The Christian Occupation in China*[1] les « Sociétés de missionnaires » et les « Organisations chrétiennes » qui sont en Chine dépassent le chiffre de 130. Ce nombre étonnera quiconque ne sait pas que les sectes sont multipliées à l'indéfini chez les Protestants. Il va de soi qu'en Chine elles n'ont pas toutes la même importance, comme le prouvera le tableau suivant:

1. Cet ouvrage important a été compilé et publié par les Protestants eux-mêmes en 1922. Il contient les documents communiqués au grand concile protestant tenu à Changaï en 1922.

Confessions	*Missionnaires*
Presbytériens	1.080
Méthodistes	946
Mission de la Chine intérieure	960
Anglicans (Church of England)	635
Luthériens	590
Baptistes	588
Congrégationalistes	345
Autres sectes ou Sociétés	1.492

Sur ces 7.000 missionnaires, 1.310 seulement ont reçu les ordres (autant qu'on peut parler d'ordination dans l'Eglise protestante); les autres sont laïques : docteurs, maîtres d'école, et l'on voit que ce nombre est considérable.

Et maintenant, comparons avec l'Eglise catholique. Hélas! en comptant les prêtres, les évêques, les frères et les sœurs (originaires les uns et les autres de l'Europe et de l'Amérique), on n'arrive qu'au chiffre total de 2.546 missionnaires contre 7.000.

Le zèle apostolique serait-il moindre chez nous que chez nos frères séparés? Assurément non. Toutefois, la question est complexe et ne saurait être résolue adéquatement en quelques phrases.

Nous remarquerons cependant avec insistance qu'il serait excessif de mettre sur le même pied les missionnaires protestants et les missionnaires catholiques, que la situation des premiers est habituellement confortable et enviable au point de vue matériel et humain, que souvent ils sont médecins ou instituteurs dans les grandes villes[1], que l'Anglo-Saxon aime à voyager et qu'il s'expatrie, du moins pour quelque temps, plus facilement que le reste des Européens.

Les provinces évangélisées. — En 1860, immédiatement après le traité qui permettait aux missionnaires protestants de pénétrer dans l'intérieur de la Chine, de prêcher leur religion et d'acquérir des biens, les Protestants se mirent à l'œuvre dans sept provinces maritimes : Kouang-Tung, Fu-Kien, Che-Kiang, Kiang-Si, Chantung, Chih-li et la Mandchourie. Ensuite graduellement jusqu'en 1880, ils explorèrent la vallée du Yang-tse jusqu'à Sze-Chouan.

1. D'après *The Christian Occupation of China*, les missionnaires protestants (hommes et femmes) peuvent être classés comme il suit : 54 pour cent sont employés à l'évangélisation, 25 pour cent enseignent, 18 pour cent s'occupent de médecine, 2 pour cent ont un travail « littéraire » (comme la rédaction des journaux, vraisemblablement), 1 pour cent échappe à toute classification.

A cette époque, Chan-si, Chen-si, Kansu (provinces du nord-ouest), Sze-Chouan, Kouei-chou (provinces de l'ouest et du sud-ouest) possédaient à peine un ou deux centres protestants. Hu-nan, Ho-nan (provinces du centre), Kouang-si et Yun-nan (provinces du sud-ouest) n'avaient pas été atteintes. Entre 1880 et 1890, le progrès protestant est plus rapide. Ce progrès est surtout visible dans la conquête du nord. Là, durant ces années, sont ouvertes 81 résidences dont plus de la moitié dans les provinces de Chan-si et de Chen-si. Un effort fut dirigé, mais d'une manière beaucoup plus réduite, sur les provinces qui jusque-là n'avaient pas été touchées : Hu-nan, Ho-nan, Kouang-si, Yun-nan, et Kiang-si.

Le résultat de tout ce travail c'est que, vers 1900, les 18 provinces (c'est-à-dire la Chine proprement dite et ses dépendances) et la Mandchourie avaient été entamées par les missionnaires protestants. Mais c'est après 1900, lorsqu'ils eurent réparé les ruines causées par les Boxers, que les Protestants firent de plus longues enjambées. Chaque province mentionne un accroissement de 33 pour cent dans le nombre des résidences, et ce progrès notable est dû en grande partie à la formation de nombreuses sociétés de missionnaires, en particulier chez les Luthériens ? Aussi bien en 1901 il y a soixante et une sociétés qui travaillent en Chine et, en 1920, le chiffre atteint 130.

L'œuvre des missionnaires protestants. — Ils concentrent leur effort principal dans les villes, quoique presque la moitié soient dans des districts ruraux, presque toujours par groupes de quatre ou cinq, très rarement seuls, comme les missionnaires catholiques. Selon *The Christian Occupation*, il y a plus de 200 missionnaires à Changaï et à Pékin. Canton, Nankin, Fou-tchéou, Tsang-cha, Tsing-tou et Tsinan en ont chacune plus de 100. Il y a trente-huit villes moindres qui possèdent chacune 25 missionnaires.

Leur principale occupation dans ces grosses agglomérations converge autour des hôpitaux et des écoles et, à ce point de vue, il faut bien l'avouer, ils nous sont supérieurs. Les Protestants, qui ont en Chine 350.000 adhérents, font l'éducation de 200.000 Chinois, tandis que l'Eglise catholique, qui a 2.000.000 de fidèles, n'a dans ses écoles que 150.000 Chinois. Cette différence surprenante s'explique par le fait que les Chinois, en gens pratiques, veulent apprendre la langue étrangère qui leur est plus utile, c'est-à-

dire l'anglais, et qu'ils préfèrent des maîtres dont la langue maternelle est l'anglais.

Cette supériorité des Protestants est la même au sujet des hôpitaux pour lesquels ils disposent de sommes énormes. Tandis que les catholiques ont à peine 70 hôpitaux en Chine, les protestants en avaient 246 en 1920 et ils projetaient d'en ouvrir encore 38 entre cette année-là et 1924.

C'est donc avec un sentiment d'admiration mêlé de tristesse qu'un catholique contemple le travail des missionnaires protestants en Chine. Bacon disait un jour à propos du Jésuite : *Talis cum sis, utinam noster esses* (puisque tu es tel, puisses-tu être des nôtres). Un Jésuite peut appliquer les mêmes paroles à beaucoup de missionnaires protestants qui travaillent maintenant en Chine. Le protestantisme est un rival et le plus redoutable des antagonistes dans la lutte pour l'âme des Chinois. Dans le passé, il a souvent contrecarré notre œuvre par des procédés contre lesquels il n'y avait pas de défense. Une telle action est devenue aujourd'hui extrêmement rare. Ses ministres ne rougissent pas d'exprimer leur admiration pour « l'effort gigantesque et silencieux », déployé par les catholiques et ils expriment même l'espoir qu'enfin les deux Eglises seront réunies. C'est notre devoir d'agir et de prier pour cette réunion qui serait la source d'immenses bienfaits pour eux et pour nous[1].

D'après A.-M. Bourgeois, S.J., dans *Studies, An Irish quarterly Review*, mars 1925.

La crise religieuse en Chine

La Chine, en même temps qu'elle est en proie aux troubles de la guerre civile, subit une crise religieuse. Les antiques religions sont désormais discréditées. La Chine nouvelle estime qu'elles sont inconciliables avec le progrès. Les intellectuels ne prennent pas même le soin de les moderniser. Ils oscillent entre l'athéisme et le christianisme, ici qu'il est propagé par le protestantisme. Les protestants, en Chine, sont très actifs. En 1922, ils ont tenu deux grands congrès : l'un à Pékin, l'autre à Shanghaï. Tandis qu'ils ne considèrent pas comme alarmante la situation actuelle, Mgr de Guébriant la voit sous des couleurs sombres. Les missions catholiques exercent leur apostolat principalement dans les classes pauvres. Le

1. Le travail d'où nous avons extrait ces notes a été lu à la *Semaine de Missiologie* tenue à Louvain, en septembre 1924.

manque de ressources les empêche de pénétrer dans les classes élevées. Les résultats acquis chez les humbles sont considérables, mais infimes chez les lettrés. Ce n'est pas qu'il n'y ait point de catholiques parmi les gens cultivés, mais ils ne prennent guère de part active dans la lutte, tandis que les protestants instruits sont très ardents pour la propagande. Il serait désirable que les missionnaires catholiques puissent combattre pour l'éducation des dirigeants et conquérir les âmes par la littérature et les sciences.

(*La Vie catholique*, 23 mai 1925.)

Un sujet de concours

La Faculté de Théologie catholique de Strasbourg propose, comme sujet de concours pour 1926, le thème suivant :

« Le rôle de saint Isidore de Séville dans l'histoire du droit canonique. »

Le prix n'ayant pas été attribué cette année, le montant en sera ajouté à celui de l'année prochaine, qui pourra être ainsi de 2.000 francs.

Les travaux doivent être adressés au Doyen de la Faculté avant le 1er avril 1926. Ils ne doivent pas être signés, mais porter une devise. Ils seront accompagnés d'une enveloppe fermée, sur laquelle la devise sera écrite, et qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur. Seule, l'enveloppe portant la devise du meilleur travail sera décachetée pour qu'on avertisse le lauréat. Les autres seront détruites sans être ouvertes.

Une enquête sur Dieu.

On ne saurait prendre tout à fait au sérieux la revue « *Philosophies* », dont le mysticisme sonne faux et quelquefois creux : il serait peut-être exagéré de la négliger complètement. Elle a ouvert récemment une enquête sur Dieu. Citons parmi ceux qui ont répondu M. Maurice Blondel, pour qui, *sachant par conviction raisonnable comme par démonstration rationnelle que Dieu est, il n'y a pas d'athée, bien qu'il y ait plusieurs causes d'athéisme: l'athéisme de ceux qui ne savent pas discerner et dénommer l'Hôte intérieur* [*l'athéisme de ceux*] *qui en présence d'idées défectueuses qui leur sont présentées de Dieu, ou devant les abus parfois monstrueux qui sont faits des faus-*

ses conceptions de Dieu, rejettent les idoles et les superstitions [*l'athéisme de ceux enfin*] *qui connaissent assez du vrai Dieu et de leurs passions pour ne pas vouloir qu'il soit comme il est.*

Pour Henri Barbusse, le trop célèbre auteur du *Feu*, il n'y aurait pas d'autre preuve de l'existence de Dieu que l'argument ontologique de saint Anselme. Le romancier pourrait constater, s'il en avait le loisir, en lisant la *Somme théologique*, que saint Thomas d'Aquin, bien loin d'admettre l'argument ontologique, comme le croit Barbusse, a été le premier à en montrer la radicale insuffisance. Ce qui n'empêcha pas le Docteur Angélique d'établir l'existence de Dieu rationnellement, à partir du donné concret, sans faire pour autant « *des choses avec des mots* ».

II. — Apologétique au jour le jour

Les Dames de Picpus reçoivent le Prix La Sayette

Depuis 1920, il est attribué, chaque année, par le Comité du Prix Louis de la Sayette, que préside Sa Grandeur Mgr Baudrillart, une somme de mille francs à l'établissement religieux français qui a rendu, au cours des douze mois écoulés, les plus importants services à la diffusion de la culture française à l'étranger.

Le choix du Comité s'est porté, pour 1925, sur la Congrégation des Dames des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus ; on a voulu ainsi attirer l'attention publique sur les établissements d'enseignement, pensionnats, externats, écoles gratuites, qu'elles ont fondés, non seulement en Espagne, en Angleterre, en Belgique et aux Etats-Unis, mais encore en Amérique du Sud, notamment au Chili, au Pérou, dans l'Equateur et en Bolivie.

Le Comité a également voulu venir en aide à l'un de ces établissements, celui de Santiago du Chili, fondé en 1838, qui a été presque entièrement ruiné, en décembre 1924, par un incendie.

Les demandes, pour 1926, devront être adressées, avant le 1er janvier prochain, à Mgr Beaupin, secrétaire général du *Comité Catholique des Amitiés françaises à l'étranger*, 3, rue Garancière, Paris (VIe).

Le catholicisme en Danemark

Réunion d'évêques. — Deux assemblées d'une grande importance pour l'Eglise en Danemark ont été tenues en 1924. Au mois de février, tous les évêques des régions septentrionales se sont réunis à Copenhague. La Suède était représentée par Mgr Erik Mueller, la Norvège par Mgr Olaf Smit. Les autres hôtes du Vicaire apostolique du Danemark étaient le premier évêque de Finlande et le Préfet apostolique d'Islande, qui apprit en 1923 sa nomination par le Cardinal van Rossum lui-même. Entre autres choses, il fut décidé de consacrer « tout le Nord » au Sacré-Cœur.

Mais l'importance de la réunion est peut-être moins dans les résolutions prises que dans le spectacle d'organisation progressive des régions du Nord, spectacle qui encourage les catholiques et attire l'attention des protestants sur l'Eglise. Ce point est particulièrement nécessaire, car, en dépit de tous les progrès, les difficultés pour les catholiques sont grandes en Suède et en Norvège.

Missel danois pour les catholiques. — Le clergé danois a tenu une grande assemblée convoquée par l'évêque à Ordrup, près de Copenhague, au début de septembre 1924. Un des sujets de discussion a été la deuxième édition du missel latin-danois pour les fidèles. Le fameux écrivain Johannes Joergensen avait travaillé à la première édition.

Bible danoise. — Il a été annoncé également à cette réunion que toute la Bible serait traduite en danois. Jusqu'ici le Nouveau Testament et des fragments de la Bible avaient été traduits en cette langue par des catholiques. Un prêtre de Langeland, le R. P. Schindler, entreprendra la traduction de toute la Bible.

Statistiques. — Nous avons déjà dit que sur 3 millions et demi d'habitants, il y a en Danemark 23.000 catholiques (*Rev. apol.*, t. XXXVIII, p. 687). On compte parmi eux environ 70 prêtres dont un bon nombre travaillent dans les écoles. Il y a 39 paroisses et stations desservies par des prêtres, 45 églises et chapelles, 24 écoles primaires et 12 écoles supérieures, 12 hôpitaux et 10 autres institutions charitables, telles qu'orphelinats, maisons pour vieillards.

Pèlerinage à Rome. — Les catholiques apprendront avec intérêt que cette année, pour la première fois depuis la

Réforme, un grand train de pèlerinage ira des pays septentrionaux à Rome.

(K.I.P.A., dans *The Universe*, 3 avril 1925. Voir aussi *America*, 25 avril 1925.)

Les chapelles automobiles aux Etats-Unis

Nous avons publié (*Rev. apol.*, 15 janvier 1925), d'après *Les Nouvelles religieuses*, une note sur la *chapelle automobile* en Angleterre. Le même périodique (15 mars 1925) nous apprend que cette méthode d'apostolat existe aux Etats-Unis.

Le « Catholic Extension Society », dont l'activité, en créant des centres religieux nouveaux, est un puissant moyen d'apostolat, dispose actuellement de trois chapelles automobiles, organisées de façon que deux missionnaires peuvent s'y loger. Les chapelles voyagent généralement par les trains, les routes étant souvent telles qu'une auto deviendrait très vite hors d'usage ; au début de leur apostolat, les missionnaires et leurs chapelles étaient souvent transportés gratuitement par les Compagnies. En arrivant au but, qui est généralement un endroit isolé et dénué de ressources, les missionnaires installent près de la gare leur chapelle et se mettent à explorer la contrée. Il est rare qu'ils ne découvrent pas des catholiques, isolés et souvent négligents, et qu'ils n'aient pas des enfants à baptiser, des mariages à régulariser, sans parler des catéchismes à faire aux enfants et même aux adultes. Après avoir ainsi exploré le pays et s'être rendu compte de la possibilité d'y créer un centre catholique, les missionnaires envoient un rapport aux directeurs de l'œuvre, qui décident si l'on peut y fonder une église et des écoles. Les résultats de cette méthode sont remarquables : dans des régions où quelques catholiques indifférents et clairsemés vivaient loin de tout secours spirituel il y a aujourd'hui des centaines de fidèles, groupés autour de l'Eglise qu'ils doivent à la générosité du « Catholic Extension Society ».

La Société possède trois autos-chapelles, placées sous l'égide de saint Antoine, saint Pierre et saint Paul ; chacune d'elles peut contenir 76 personnes ; elles ont un autel, un orgue, le chauffage central et l'électricité. Derrière l'autel sont aménagées une petite cuisine et deux chambres dont la première possède les lits pliants en usage dans les wagons des Etats-Unis, une bibliothèque

est installée dans l'autre. L'on compte par milliers les âmes ramenées à l'Eglise par les autos-chapelles ; dans des régions isolées, leur arrivée est annoncée comme un heureux événement et les missionnaires voient venir au bout de quelques jours des catholiques heureux de reprendre contact avec un prêtre ; certains endroits qui semblaient à première vue ne leur réserver aucune consolation leur ont apporté à cet égard d'étonnantes surprises.

Revue des Revues

Le Correspondant. — 10 juillet 1924. — A. Poizat : *A propos du centenaire d'Alexandre Dumas fils.* « Dumas fils a fait du théâtre social, c'est-à-dire du théâtre de combat, ce qui est éminemment propre au drame, puisque qui dit drame dit conflit. Il mettait ainsi le drame non seulement sur la scène, mais dans la salle, dont il soulevait les passions politiques et religieuses... Sa pensée n'est pas de la meilleure qualité. Elle n'est pas de celles dont est faite la substance des vrais chefs-d'œuvre... Grand primaire, il nous donne assez l'idée de ce que peut devenir, en ses sommets, la littérature de primaires, dont la France future est menacée. » — J. Moulard : *Le Cardinal François de Tournon d'après des documents inédits.*

25 juillet. — P. Verschave : *Un converti hollandais, le poète Frédéric Van Eeden.* « L'histoire même de sa pensée proclame sa parfaite loyauté : il a toujours vécu ses idées avec la plus grande logique ; et, si chez une personnalité aussi originale, qui est arrivée à la foi après de si longs détours, certains termes parfois et certaines idées ne correspondent pas exactement aux précisions théologiques, qui pourrait s'en étonner ? »

10 août. — G. Goyau : *Un penseur catholique, Le comte Guillaume de Chabrol.* « Parce qu'ils sont allégés du poids des honneurs par le caprice des volontés humaines, est-il permis (aux hommes) de se décharger du poids du labeur ?... La réponse que donne à cette question la vie tout entière du comte Guillaume de Chabrol offre la beauté d'un noble spectacle et l'efficacité d'une leçon. *Quid boni faciam ?* Ces mots étaient constamment sous son regard ; il les avait tracés, en caractères cryptographiques, sur une opaline qui ornait sa table de travail. Il nous faut dire comment ce bref et simple programme : faire du bien, fut réalisé par sa vie. » — P. Jouvenet : *Du bonnet d'avocat à la tiare pontificale, Guy Foucault-Clément IV.* On a lu dans les journaux, il y a quelques mois, que le Nonce apostolique, Son Excellence Mgr Cerreti, a remis au barreau parisien, au nom de Sa Sainteté Pie XI, un portrait de Guy de Foucault, avocat à Paris au treizième siècle, qui devint

Pape sous le nom de Clément IV. A cette occasion, M. P. Jouvenet a écrit une courte monographie de ce Pape. — Louis Théron de Montauge : *Assomption*, poème de forme classique.

25 août. — *Ronsard*, clerc et humaniste, intéresse l'Eglise et donc l'apologétique par sa vie et son œuvre. Lisez dans ce numéro et le suivant les pages pleines que lui consacre Claudius Grillet, à propos de son quatrième centenaire. — G. Goyau : *Le comte Guillaume de Chabrol* (suite et fin). — A. Delacour : beau poème classique sur *La prière du matin*.

10 septembre. — R. Labonne : *La Turquie laïque*. — De Lanzac de Laborie : *L'œuvre de guerre et d'après guerre de Denys Cochin, d'après une publication récente*. — Comte de Montbel : *Les derniers moments de Louis XVIII*. « On a prétendu que Louis XVIII, à son lit de mort, avait refusé les secours religieux. Cette assertion, qui a trouvé quelque créance, ne peut subsister devant les témoignages que reproduisent les pages suivantes. Elles sont extraites des papiers de mon grand-père, le comte de Montbel, dernier ministre des Finances de la Restauration. » — A. Masseron : *Les stigmates de saint François d'Assise*. Pour le septième centenaire du miracle de l'Alverne (septembre 1224-septembre 1924), M. Masseron a soumis à une rigoureuse critique ce prodige extraordinaire. « Le problème est d'ordre historique. Et, sans entrer ici dans aucune discussion, ni d'ordre médical, ni d'ordre philosophique ou théologique, il ne sera pas inopportun d'examiner, à la lumière de quelques travaux récents, sur quels témoignages repose notre croyance à la stigmatisation de saint François d'Assise, et sous quelles formes les Stigmates ont apparu à ceux qui ont eu la joie de les contempler : ce dernier point est, en général, fort mal connu, même du public catholique, qui — exception faite naturellement pour les spécialistes des questions franciscaines — se représente presque toujours les stigmates comme des érosions sanguinaires, alors que cela n'est vrai que de la plaie du côté. »

25 septembre. — V. Bucaille : *Le comte d'Haussonville*. « La victoire venue, si troubles qu'en aient été et en soient encore les lendemains, le comte d'Haussonville pouvait mourir. Il avait bien servi l'Eglise, sa patrie et les lettres. »

10 octobre. — William D. Guthrie : *La liberté scolaire aux Etats-Unis*. On verra dans cet article comment la Constitution américaine protège les individus contre les excès des Etats particuliers.

25 octobre. — Sous le titre *Les idées et les faits sociaux*, M. Max Turmann n'a pas de peine à démontrer l'impuissance du bolchevisme (et du communisme) dans la question des logements.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

La Pensée religieuse de Paul Bourget

(*Suite*[1])

Plusieurs années allaient pourtant s'écouler avant que Bourget accomplît la démarche capitale. Il allait s'adonner presque tout entier, pendant plus de dix ans, à son grand labeur de romancier, amassant les observations qui le mèneraient à sa conclusion célèbre que tout se passe dans le monde comme si le christianisme était la vérité. Dix ans pendant lesquels il allait simplement poser le fondement de son apologétique future. Ce qui ne veut pas dire que parfois sous sa plume ne s'ébauchât déjà quelque bel argument de fond qui devançait et annonçait la conversion prochaine. Ainsi, quand il écrit touchant son héros Armand de Querne, dans *Un crime d'amour*, ceci qui en dit long sur lui-même : « Il apercevait le grand, l'unique problème de la vie humaine et que la religion seule résout, celui de savoir s'il y a par delà nos jours bornés, nos sensations courtes, nos actions passagères, quelque chose qui ne passe pas et qui puisse contenter notre faim et notre soif d'infini. » Et encore : « Pourquoi n'y aurait-il pas un cœur pareil au nôtre au centre de cette nature ? » C'était là comme une première esquisse du grand argument fondamental pour l'existence de Dieu qu'il devait reprendre si souvent et notamment dans la préface du livre de M. Buysse intitulé *Vers la croyance* : « J'ai souvent entendu, écrira-t-il, mon distingué confrère à l'Académie Française (M. Emile Boutroux) me résumer sa philosophie dans (cette) af-

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 juillet 1925, p. 456 sqq.

firmation : l'inférieur ne peut pas produire le supérieur... La pensée consciente existe chez l'homme, donc la pensée consciente existe dans la puissance X qui l'a produite. Cette pensée consciente capable de donner naissance à une autre pensée consciente, différente d'elle et cependant de même essence, mais c'est le Dieu du catéchisme et l'homme créé à son image ! Cette certitude que la pensée qui se connaît ne peut pas sortir d'une pensée qui ne se connaît pas circule d'un bout à l'autre de votre livre et lui donne son unité agissante. »[1]

Cet argument que l'appétit d'infini suppose un infini réel et vivant avait commencé de traverser les méditations de Bourget, mais n'avait pas encore conquis sa pensée inquiète, car il faut à la foi autre chose que des lumières humaines. Et quand il disait de son héros Armand de Querne : « Armand devait peut-être redevenir religieux un jour ; à l'heure présente il ne l'était pas », c'est de lui-même qu'il le disait. Mais quand on pressent aussi nettement qu'on sera religieux un jour, c'est qu'on l'est déjà, c'est qu'on a cette âme naturellement chrétienne dont parle Tertullien, c'est qu'on est de ceux à qui le Jésus de Pascal et de Saint Augustin murmure à l'oreille : Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé.

Mais voici que nous touchons à la grande date du *Disciple* qui va être le point culminant de l'évolution religieuse de Bourget. *Le Disciple* n'est pas seulement une date dans la carrière de Bourget, il est « une date, comme on a dit justement, dans l'histoire intellectuelle et morale de la France du dernier siècle. » « Je ne sais, dit V. Giraud, si les jeunes gens qui lisent ce livre aujourd'hui se doutent de ce qu'il a été pour nous qui avions 20 ans quand il vit le jour... Si on leur disait que dans la vie intérieure de nombre d'entre nous, ce simple roman a eu une influence unique et décisive, ils s'étonneraient

1. *Vers la croyance.* Lettre-Préface, p. VII.

sans doute, souriraient peut-être, et ne comprendraient pas. »[1] Nous ne nous faisons plus qu'une idée confuse, en effet, de l'émotion soulevée par ce livre dans la jeunesse littéraire, parmi les pairs de Bourget et jusque parmi les vieux Sachems de la génération finissante. On vit s'ébaucher dans le monde des Lettres, chose curieuse, la grande scission qui devait se consommer au moment de l'Affaire Dreyfus. Ferdinand Brunetière et Anatole France se dressèrent pour la première fois en face l'un de l'autre et rompirent brillamment des lances, l'un pour et l'autre contre *Le Disciple*. C'est alors, comme dit J. Lemaître, que l'auteur de *Thaïs* commença de sortir tout ce XVIII[e] siècle antichrétien qu'il avait dans le sang, tandis que Brunetière au contraire précipitait sa marche vers le catholicisme. Taine lui-même, Taine le philosophe olympien, dut descendre des hauteurs d'où il prophétisait pour défendre son œuvre et pour prédire à Bourget qu'au point où il était parvenu, la logique le conduisait au christianisme catholique.

Que disait donc ce *Disciple* incendiaire qui avait agité à ce point le monde des Lettres ? Tout simplement il touchait à la question qui toujours eut le don d'émouvoir à fond le cœur et la tête de l'homme; il allait au nœud même du problème religieux; il ne se contentait pas, comme Taine, de vanter la bienfaisance de la religion — ce qui n'engage à rien — il posait le problème de Dieu, le formidable problème de Dieu, qui est toujours en tous temps la clef de tout, mais qui l'était particulièrement à ce moment de notre histoire, où toutes les incroyances avaient ceci de commun qu'elles allaient à l'une des formes de l'athéisme.

Trop souvent on a fait effort, effort intéressé, pour ramener toute l'apologétique de Bourget à l'humble argument utilitaire de la bienfaisance du christianisme. On se flattait ainsi d'amoindrir la portée de sa conversion! Doctrine bienfaisante, le christianis-

1. *Les Maîtres de l'heure*, t. I, p. 277.

me, lui disait-on ensuite, tant que vous voudrez ! Mais si ce n'est qu'une bienfaisante erreur ! Jugement frivole d'ailleurs, et que le brillant écrivain dégonflait aux premières pages de son *Disciple* — car pour ceux qui vont au fond des choses, le bien est un signe du vrai et la bienfaisance de l'erreur n'est jamais qu'apparente ou transitoire. Ce serait en vérité d'une stupidité trop amère si, des deux portions extrêmes de l'humanité : les gredins et les saints, c'étaient les gredins qui ont raison et les saints qui ont tort. « Non, comme le dit le Maxence d'E. Psichari dans *Le Voyage du Centurion*, il n'est pas possible que la vie soit là... dans cette amertume immense de la conscience mauvaise. Il n'est pas possible que la vraie route soit celle-ci qui ne mène nulle part, ni que les saints ne prévalent contre nous. »[1] Bourget avait donc raison de maintenir au seuil du *Disciple*, comme il la maintiendra toujours, la valeur philosophique de l'argument évangélique : on juge l'arbre à ses fruits. « Des idées qui abaissent ton âme, dira-t-il justement, tiens pour assuré que ces idées sont fausses par un point, si subtiles te semblent-elles, soutenues par les plus beaux noms, parées de la magie des plus beaux talents ». Oui, il avait raison de s'attacher à ce raisonnement modeste et fort qui est à la portée du plus humble cerveau et qui tient sa grandeur de sa simplicité.

Mais il ne s'en tenait pas là, et c'est pourquoi des cris de colère s'élevaient; il allait à la racine du bien, au vrai. Il posait hardiment et résolvait le problème de Dieu. Il donnait un nom à cet Inconnaissable dont il avait tant parlé jusque-là et qui, pour ses maîtres, n'était que le néant, il lui donnait la vie : « La science d'aujourd'hui, écrivait-il, la sincère, la modeste, reconnaît qu'au terme de son analyse s'étend le domaine de l'Inconnaissable. Le vieux Littré qui fut presque un saint a magnifiquement parlé de cet Océan de mystère qui bat notre rivage, que

1. *Le Voyage du Centurion*, p. 192.

nous voyons devant nous, réel, et pour lequel nous n'avons ni barque, ni voile. A ceux qui te diront que derrière cet Océan de mystère il y a le vide, l'abîme du noir et de la mort, aie le courage de répondre : Vous ne le savez pas ! » Cri magnifique, et si pénétrant, qui touchait au point sensible ces consciences de négateurs bien connues de lui, consciences incertaines et vacillantes, en dépit des hautaines affirmations, pour peu qu'on les saisisse dans leurs minutes de droiture et dans le silence de leurs passions. Lui qui avait sondé la conscience d'un Renan et d'un Taine, qui avait recueilli sans doute leurs aveux comme Massis recueillit un jour celui d'Anatole France, il savait bien qu'il pouvait leur crier : *Vous ne savez pas !* Et c'est pourquoi, s'inspirant de La Bruyère qui a dit : « L'impuissance où nous sommes de démontrer que Dieu n'existe pas prouve son existence », il écrivait enfin aux dernières pages de son livre : « Si ce Père céleste n'existait pas, aurions-nous cette faim et cette soif de lui dans nos heures graves? »

Des mots décisifs avaient été prononcés. L'auteur avait retrouvé Dieu. Et personne ne s'y trompa. Le vieux maître illustre, Taine, auquel il avait emprunté quelques-uns des traits dont il avait composé la figure de son philosophe Adrien Sixte, en poussa un cri de douleur et de surprise. Il écrivit à son jeune disciple aimé, qui venait lui aussi de prendre le parti de ses pères contre son père pour lui dire combien son livre lui avait été « douloureux » — le mot est de Taine lui-même — et combien il l'avait « touché » dans ce qu'il avait « de plus intime ». « Je ne conclus qu'une chose, ajoutait-il, c'est que le goût a changé, que ma génération est finie, et je me renfonce dans mon trou de Savoie. Peut-être la voie que vous prenez, votre idée de l'Inconnaissable, d'un au-delà, d'un noumène, vous conduira-t-elle vers un port mystique, vers une forme du christianisme. »

« Peut-être » était déjà de trop. Il y avait dans *Le Disciple* des indices assez nets que l'auteur avait en

somme dépassé le stade du Déisme et tendait vers le Christianisme. Il y avait sur le Crucifié des mots jaillis du cœur qui ne laissaient aucun doute sur la direction qu'allait prendre, qu'avait déjà prise, sa volonté de se relier à Dieu par un culte et une religion positive.

En France, qui se convertit à Dieu, presque toujours se convertit au catholicisme. Les titres de l'Eglise catholique, quand on les pèse sans esprit de secte, sont d'une transcendance trop aveuglante pour ne pas s'imposer à l'intelligence droite. A partir du *Disciple*, en 1889, Bourget était virtuellement chrétien, ou si l'on veut, « chrétien de désir », comme il le dira lui-même, c'est-à-dire chrétien avec des retours de doute, ou du moins des tentations de doute dont nous saisissons les signes émouvants dans certaines pages écrites deux années après *Le Disciple*. Qui pourrait s'étonner de ces retours, et que d'anciens points de vue longtemps tenus comme indiscutables reparaissent soudain dans le champ de la conscience et lui en imposent pour une heure ? Le charme de l'erreur peut agir puissamment, douloureusement, longuement sur des âmes, même profondément croyantes, comme le rappelait récemment dans *Les Etudes* le P. de Grandmaison. De la tentation de doute personne n'est à l'abri, pas même les saints. A plus forte raison, un néophyte incomplètement conquis, mal purgé de tous ses poisons.

Et puis avant d'arriver aux dernières démarches de la foi, il y a tant de choses à effacer de sa vie, à arracher de son cœur, il faut renoncer à tant d'habitudes chères et douces ! Rappelons-nous F. Brunetière, si radicalement converti pourtant, propageant sa foi nouvelle avec tant d'ardente fierté militante, et qui attend jusqu'au lit de mort pour se décider aux actes essentiels de la vie chrétienne. Et pareillement rappelons-nous Paul Claudel à qui Dieu, dans une minute de lumière, le jour de Noël 1886, avait donné comme une âme toute neuve, et qui remet de longs mois encore, des années, quatre années, à faire pas-

ser sa foi dans sa vie. Et pourquoi ? Ecoutons-le : « L'avouerai-je, dit-il, le sentiment le plus fort qui m'empêchait de déclarer mes convictions était le respect humain. La pensée d'annoncer à tous ma conversion, de dire à mes parents que je voulais faire maigre le vendredi, de me proclamer moi-même un de ces catholiques tant raillés, me donnait des sueurs froides! » Etre l'un de ces *catholiques tant raillés*, songeons à ce que représentent de tels mots ! Et plaignons les jeunes hommes qui entraient dans la vie littéraire à ce douloureux moment marqué par l'apothéose d'Hugo et de Renan. Mesurons notre chance à nous, en comparant hier à aujourd'hui, les funérailles triomphales d'Hugo à celles d'A. France qui ne mobilisèrent que d'obscurs politiciens, rendez-vous de la médiocrité; l'élite intellectuelle et littéraire restant à l'écart, à cause justement de la pensée! Voyons les catholiques au premier rang presque partout, dans la critique — je ne parle que des jeunes — avec Massis, Lefèvre et Marsan ; dans le roman avec Mauriac, Thérive, A. de Chateaubriand et ce Thierry-Sandre que les premiers rayons de la gloire viennent de toucher; dans l'essai avec Maurice Brillant et Paul Cazin ; en poésie avec Le Cardonnel, Louis Mercier, Francis Jammes; en philosophie avec J. Maritain et Gilson ; au théâtre avec Ghéon ; en peinture avec Desvallières et Maurice Denis ; en sculpture avec Real del Sarte. Et je ne parle pas des sciences, ni de la préhistoire, jadis considérée comme le tombeau de la Bible, et dans laquelle, comme le disait récemment Marcelin Boulle, on ne voit plus que des curés!

On n'en était pas là en 1891, au lendemain du *Disciple* : on en était encore à la phase des « catholiques tant raillés ». Et les affirmations incomplètes de Bourget étaient un beau geste de vaillance déjà ! Enregistrons donc sans surprise ni scandale quelques-uns des cris d'angoisse qui lui échappent, entre 1890 et 1899, pendant la période douloureuse de son enfantement à la grâce. « Quand on est parvenu, écrit-

il en 1891 dans ses *Nouveaux Pastels*, après des années de lutte, à retrouver sous les arides analyses de la science, la foi dans l'interprétation consolante de l'Inconnaissable, on a si peur de la perdre cette foi et cette espérance, si peur de ne plus prononcer avec la même certitude la seule oraison qui permette de vivre : « Notre Père qui êtes aux cieux... » Il faut croire qu'il y a un sens mystérieux à ce douloureux univers, croire que les angoissantes ténèbres de la vie s'éclaireront un jour, après la mort. Mais, comme on est tenté de nouveau par l'horrible nihilisme, en présence de certains naufrages d'âme et de destinée! »

Comme on est *tenté* ! dit-il. Il est tenté. On sent de terribles remous dans cette âme d'enfant du siècle si longtemps enivrée par toutes les idéologies déterministes et scientistes. La conversion de Brunetière fut retardée, nous le savons, de plusieurs années par les arguties exégétiques de M. Loisy. N'y eut-il point quelque chose d'analogue pour Bourget? Un jour il s'en va, comme Loti, vers Jérusalem, pour y respirer à sa source le parfum du Christianisme, pour déchiffrer sur place le mystère du Christ et il revient, comme son illustre ami, déçu et désemparé : « Pour moi, dit-il, qui ai visité la Terre sainte avec des sentiments trop pareils aux siens, peu de pages m'ont remué plus profondément que celles où, racontant sa dernière visite au saint Sépulcre, il montre à la fois toute son impuissance et toute son ardeur religieuse. » *Ardeur* et *Impuissance* alternées, voilà toute l'histoire religieuse de Bourget entre 1891 et 1899. Néanmoins le Christianisme entrait en lui plus profondément d'année en année, et tendait à devenir la dominante dans ses états d'âme. En 1895, l'abbé Félix Klein lui ayant consacré dans son livre *Autour du Dilettantisme* quelques pages de sympathie optimiste, il lui écrivait : « Je suis très heureux de ce que vous avez bien voulu voir dans mon œuvre ce que je crois y être, un christianisme immanent. »

Cette ascension lente et progressive vers la vérité est, d'ailleurs, le rythme normal de la conversion.

Les illuminations foudroyantes comme celles de saint Paul, de Chateaubriand, de Paul Claudel, demeurent l'exception. Un théologien psychologue, le P. Huby, l'a noté justement dans son petit livre sur *La conversion* : « Le type de conversion le plus fréquent est la conversion progressive, par étapes, avec recherche et considération des motifs. »[1] Ce fut celle de Bourget. La foi parfaite ne surgit en lui qu'après une longue incubation des raisons de croire, après une longue et patiente enquête.

Quand l'événement survint-il ? Il est difficile d'en fixer la date exacte. Nous savons seulement que c'est en 1899 que Bourget jugea le moment venu d'en informer le public. Il le fit avec discrétion, mais tout de même avec quelque solennité dans la *Préface* fameuse qu'il écrivit cette année-là pour l'édition définitive de ses *Œuvres complètes*. Cette profession de foi mérite d'être rappelée et enregistrée, après quoi nous n'aurons plus qu'à constater l'admirable fermeté de sa fidélité à lui-même. « Pour ma part, écrit-il, rappelant ses travaux de 25 années, cette longue enquête sur les maladies morales de la France actuelle... m'a contraint de reconnaître à mon tour la vérité proclamée par des maîtres d'une autorité bien supérieure à la mienne, Balzac, Le Play et Taine, à savoir que, pour les individus comme pour la société, le christianisme est, à l'heure présente, la condition unique et nécessaire de santé et de guérison. » Et cela finissait par un hymne au « Décalogue éternel ».

Et sans doute, Bourget ne disait rien là qu'il n'eût dit plusieurs fois déjà. Mais le ton était autre. Et je ne sais quels impondérables avertissaient que la démarche définitive était accomplie. De toutes parts, dans la presse, on parla, pour s'en réjouir ou pour la railler, de cette conversion indiscutée. Bourget lui-même n'eut garde de protester, si ce n'est pour contester ce mot de « conversion » qui lui semblait inexact, parce que, disait-il, son adhésion au catho-

1. *La conversion*, p. 41. Paris, Beauchesne.

licisme était dans la ligne de son point de départ et comme la conclusion naturelle de son œuvre.

Bourget n'a pas jugé à propos de nous retracer le graphique de son évolution religieuse. Cela n'est pas dans sa manière. Il est de la famille des silencieux, qui, rentrés au bercail, y font peu de bruit, et, brebis rapatriées, ne pensent pas qu'elles aient mission d'y faire la leçon aux 99 brebis fidèles. Il a gardé son secret par pudeur et par discrétion. Mais il n'est pas douteux que sa conversion fût une conversion plus intellectuelle que sentimentale. Les éléments affectifs n'en sont pas absents, mais la pièce que l'on y voit jouer surtout, c'est l'intelligence. Il adhère à un système dont il s'était démontré pièce par pièce la valeur et la solidité. Si l'argument de la bienfaisance du christianisme est celui qui revient le plus souvent sous sa plume, ne pensons pas que ce soit le seul dont il ait fait cas. On pourrait extraire de son œuvre un beau recueil apologétique, sinon une réponse à toutes les objections antichrétiennes, car nous savons trop et il savait bien, comme Brunetière, que l'universel savoir est en dehors de nos prises et qu'il nous faut tous, sur certains points spéciaux, nous en remettre aux conclusions des spécialistes. Chacun de nous ne peut pas être à la fois exégète, ethnologue, orientaliste, historien, philosophe, chimiste, physicien. Il suffit à chacun de prendre une position dominante, de se fixer des motifs de croire contre lesquels rien ne puisse prévaloir et de faire confiance pour le détail aux savants spécialistes qui, chacun dans leur domaine, savent accorder leur foi avec leur science particulière. Que Bourget, comme Brunetière, ait pris cette position de sagesse, après l'avoir raisonnée, nous en trouvons la preuve dans la préface qu'il écrivit pour le livre d'Hector Reynaud intitulé *Ames françaises*. Parlant de la science biblique de M. Le Hir, le maître de Renan, il disait : « Les objections contre les livres saints que l'auteur de la *Vie de Jésus* faisait au nom de la critique des textes, cet hébraïsant de premier ordre les connaissait ; elle

ne l'ébranlaient pas... L'adhésion de M. Le Hir à l'enseignement de l'Eglise est, en réalité, la preuve évidente que la radicale contradiction entre la Science et la Foi, dénoncée par Renan, n'existe pas dans ce domaine particulier. Semblablement qu'un médecin, de la supériorité du regretté professeur Grasset de Montpellier, ait vécu et soit mort en catholique pratiquant, c'est le signe que cette radicale contradiction ne se rencontre pas davantage dans un autre domaine, celui de la physiologie. »

Bourget s'est donc fait, comme Brunetière, un faisceau de preuves à l'abri desquels, ou mieux du haut desquelles, il attend en sécurité les efforts de l'incroyance. C'est surtout aux motifs internes et notamment à la transcendance du Christianisme qu'il semble attentif. Rien dans son œuvre ne prouve que l'argument pascalien du miracle l'ait beaucoup impressionné. Son cas justifierait saint Thomas à qui un jour on demandait : *Est-ce que les hommes auraient dû croire au Christ, même s'il n'avait pas opéré de miracles visibles ?* et qui répondait : *Oui, car il restait d'autres arguments : la transcendance de la doctrine, le témoignage des Ecritures et l'appel intérieur.* Il a pour son usage une apologétique essentielle, portative, si je puis dire, un comprimé d'apologétique qu'il a formulée en vingt endroits et notamment pour la première fois dans *l'Etape*. Ce schéma souverain, le voici dans sa forme la plus condensée. Je le trouve dans une lettre à M. Charles Ritter. C'est le même que celui de *L'Etape*, mais en plus bref : « L'Inconnaissable, dit-il, étant reconnu comme le dessous de la réalité, il est réel, et Dieu est affirmé par cela seul comme l'inconcevable principe de l'intelligence, de l'amour et de la volonté. S'il existe, intelligence, amour et volonté, son action doit se reconnaître dans l'humanité. Le Christianisme me paraît porter la marque de cette action divine. Voilà, ajoute-t-il, tout ce qu'il y a dans l'arrière-fond de *l'Etape*. » Tant de choses en si peu de mots ! Admirable et vive synthèse que Bourget, en-

core une fois, ne cesse de répéter, qu'il se répète à lui-même incessamment, on le sent bien, et qui n'est pas seulement une construction intellectuelle étrangère à sa vie, mais la substance même de sa conviction.

Bien d'autres arguments de détail ont été semés par lui dans chacun des grands livres qu'il a composés depuis *Le Disciple*. Je trouve par exemple une belle page sur Jésus-Christ, au T. III d'*Etudes et portraits*. J'en trouve une plus belle encore sur l'accord de la science et de la foi dans le discours de réception à l'Académie de M. Emile Boutroux. Et puisque j'ai mentionné ce mémorable discours, comment ne pas citer ici la magnifique page qui le termine et qui est un si bel acte de foi et d'espérance dans la vitalité du christianisme :

« Assis à la place même que j'ai l'honneur d'occuper aujourd'hui, Renan, recevant Cherbuliez, parlait des vieilles croyances qu'il jugeait si près de disparaître, et il disait : « C'est à ces formules pour-« tant que nous devons le reste de notre vertu. Nous « vivons d'une ombre, du parfum d'un vase vide. « Après nous, on vivra de l'ombre d'une ombre. » Il concluait, dissimulant, sous un sourire, à son habitude, les anxiétés de ses prévisions : « Je crains « par moments que ce ne soit un peu léger. » Renan se trompait. Il parlait ainsi il y a trente-deux ans, et voici que le vase sacré, ce Graal où nos aïeux puisaient la force et l'espérance, s'est rempli de nouveau. Voici que des générations se lèvent pour qui le ciel est de nouveau peuplé d'étoiles, des générations dont les meilleurs témoins nous apprennent que, demandant, elles aussi, à la vie la vérification de la pensée, elles se sont reprises à croire, sans cesser de savoir, des générations qui se rattachent résolument, consciemment, à la tradition philosophique et religieuse de la vieille France. Même, elles vous dépassent, Monsieur, sur quelques points. Beaucoup d'entre ceux qui les composent ne se conten-

tent pas d'avoir dépouillé le préjugé du scientisme. Ils vont jusqu'où allait Pascal. »[1]

Peut-être cette apologétique directe qui consiste à défendre expressément le christianisme n'est-elle encore que la moindre part de l'action chrétienne de P. Bourget. Ce chrétien discret et d'apparences si réservées est un chrétien militant. Sans jamais faire le prédicant, car il est artiste jusqu'au bout des ongles et ne veut à ce titre que reproduire la vie, toute la vie — et sans doute ici faut-il faire des réserves sur la licéité de son point de vue et lui reprocher de peindre parfois des pans de vie qu'une bonne hygiène morale conseille de cacher — sans donc jamais prêcher d'une manière inopportune et déplaisante, il porte son christianisme partout dans tous ses livres et dans toutes ses attitudes essentielles.

Rarement un esprit ose être ce qu'il est.

Ce beau vers ne fut point écrit pour Bourget. Récemment il prenait part à la « Semaine des écrivains catholiques » et présidait leur banquet de clôture. Plus récemment encore, avec 13 autres académiciens ses confrères, il signait le manifeste des intellectuels catholiques protestant auprès de M. Herriot contre la reprise de la persécution.

Lorsque, dans ses livres on ne trouve pas d'apologétique directe, on y trouve de l'apologétique vivante. Et je me contenterai de rappeler à ce propos le beau rôle qu'il donne au prêtre dans son dernier roman *Cœur pensif ne sait où il va.* Exemple d'autant plus caractéristique et piquant que ce prêtre dont la vie est une apologie indirecte du Christianisme est un prêtre démocrate. Preuve entre mille autres de la loyauté artistique de Bourget ! Ce royaliste et ce chrétien ne balance pas à présenter en beauté les doctrines qui ne sont pas les siennes !

Oui, Bourget est chrétien de tout lui-même. Depuis 1889, il n'a cessé de marcher non seulement vers la vérité, mais vers le perfectionnement de soi.

1. *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, t. I, p. 223.

La révision, la correction minutieuse qu'il a entreprise de toute son œuvre au lendemain même de sa conversion est la preuve et le symbole du travail d'épuration qu'il a entrepris sur lui-même. C'est un chrétien qui pratique l'examen de conscience et qui, à la différence de M. Clemenceau, fait oraison.

Et puisque nous avons pénétré dans ce domaine intime, il faut bien répondre d'un mot à la rumeur tenace qui court sournoisement çà et là et dont il m'est arrivé plusieurs fois de recueillir des échos. M Bourget, dit-on, ne serait-il point de ces catholiques en esprit qui admirent le catholicisme et le tiennent pour un beau système d'idées, mais lui refusent l'adhésion dernière de la volonté et de la vie ? Tel ce pauvre grand Brunetière qui, après avoir combattu pendant dix ans pour le catholicisme avec une admirable vaillance, mourut quelques instants avant l'heure où il avait décidé de se confesser et de communier ! Eh bien ! il faut le dire pour anéantir toutes les fables qui courent, M. Bourget est catholique au sens entier du mot. Cela devait être publié parce que cela répond à la stupide assertion de M. Jules Sageret qui dans un sot petit livre s'est donné le ridicule d'affirmer que P. Bourget s'est converti par snobisme, pour flatter sa clientèle élégante et aristocratique. « M. Bourget avant tout, dit M. Sageret, a été converti par le monde. Fils d'un universitaire mathématicien, il subit de bonne heure cette impulsion qui entraîne les artistes hors de leur caste natale... Et c'est ainsi que la logique du sentiment conduisit M. Bourget à Dieu, par l'amour du monde où règne le Diable. Devenir aristocrate en demeurant libre penseur était un anachronisme que M. Bourget ne pouvait pas se permettre à lui-même. » Et voilà! Voilà comment un esprit qui se croit distingué, interprète une démarche qui a retenu l'attention et passionné l'élite d'une génération. Admettons un instant avec M. Sageret que la libre pensée soit décidément tombée en roture — et il faut bien convenir en effet qu'elle n'est plus comme au temps de Voltaire le

signe de la distinction intellectuelle, qu'elle est même tout le contraire — admettons cela. Mais ne suffisait-il pas à P. Bourget, pour se concilier les faveurs du monde « bien pensant », comme on dit chez ces Messieurs, d'en rester simplement à l'attitude prise par lui avec *Le Disciple*. La rupture avec la libre pensée était dès lors consommée et tout le bénéfice d'une conversion obtenu. A quoi bon pousser jusqu'au for le plus intime et jusqu'à la conversion du cœur avec celle de la vie? A qui se convertit par élégance mondaine ne suffit-il pas pour se classer de faire les gestes rituels du chrétien, d'aller à la Messe et, comme dit Pascal, de prendre de l'eau bénite, ce qui est la chose la plus aisée du monde et même fort agréable parfois. Il est tout à fait inutile, il est même insensé de jouer la comédie des sacrements, de se confesser, de communier, de se corriger, soi et ses livres, quand rien ni personne ne vous y oblige. Et puis, « jouer la comédie des sacrements », voilà bien la dernière chose dont soit capable un P. Bourget qui est le scrupule et la probité faites homme, un P. Bourget dont son adversaire Anatole France a dit un jour : « Il n'est pas permis de mettre en doute une affirmation de M. Paul Bourget. Il n'est pas possible de contester sa sincérité. »

M. Bourget était trop loyal pour ne pas donner à son christianisme la consécration des actes. Rappelons-nous qu'elle est de sa plume cette grande parole souvent citée : Il faut vivre comme l'on croit, sinon tôt ou tard on finit par croire comme l'on vit. Et serait-ce pour les autres seulement qu'il écrivit dans la préface d'*Etienne Mayran* : La confession est un merveilleux outil d'hygiène individuelle et collective !

Dans le beau numéro spécial que la *Revue hebdomadaire* consacra au Maître à l'occasion de son Jubilé, le P. Léonce de Grandmaison eut donc raison de le noter : « Toutes les fois que dans son œuvre les sacrements de l'Eglise interviennent, un certain frémissement de plume, un air de grandeur et de pu-

reté avertissent le lecteur qu'il s'agit de quelque chose de très grand, de très pur et que l'auteur parle de ce qu'il adore. Dans *Le sens de la mort*, ajoute le Père, dans *Un drame dans le monde*, il y a des descriptions qui sont à leur manière des témoignages. » Témoignages aussi, certaines admirations littéraires avouées et proclamées ; témoignage, son culte bien connu pour le *Mystère de Jésus* de Pascal, et cet autre plus secret pour le noble *Cantique spirituel* de J. Racine où il aime de prédilection la strophe que voici, d'une harmonie si douce, d'un dessin si pur et d'un sens si plein :

« Le pain que je vous propose
« Sert aux anges d'aliment :
« Dieu lui-même le compose
« De la fleur de son froment.
« C'est ce pain si délectable
« Que ne sert point à sa table
« Le monde que vous suivez.
« Je l'offre à qui veut me suivre.
« Approchez. Voulez-vous vivre ?
« Prenez, mangez et vivez. »

De Pascal encore Bourget aime à citer cette pensée d'une signification si riche. « Nul n'est heureux comme un vrai chrétien, ni raisonnable, ni vertueux, ni aimable. » Et c'est à ce *raisonnable*, on le pense bien, qu'il met l'accent et l'inflexion. En Pascal au surplus ce n'est pas seulement le génie qu'il aime, c'est le tour même de l'esprit et jusqu'à la nuance du catholicisme qu'il a professé. Un prêtre qui le connaît bien me disait un jour : « S'il eût vécu au XVII^e^ siècle, Bourget eût été, non pas à proprement parler de Port-Royal — car par nature il est tout le contraire d'un hérésiarque, à preuve son adhésion éclatante aux directions de Pie X dans une circonstance solennelle où d'illustres catholiques faisaient dissidence — mais il eût été certainement des amis spirituels du jansénisme, comme Bossuet, Boileau, La Bruyère. Il est vrai qu'il aime tout dans le ca-

tholicisme et que s'il aime les Jansénistes il chérit les Jésuites. Parmi ceux-ci toutefois c'est au rigide Bourdaloue que vont ses plus tendres amitiés. Il a un exemplaire de ses œuvres à Paris et un autre à Costebelle en Provence : littéralement, il ne peut s'en passer. Il raffolle aussi de Saint-Sulpice, de M. Tronson notamment, dont la prodigieuse subtilité psychologique fait ses délices d'amateur d'âmes et qu'il préfère à M. Olier trop mystique pour son tempérament d'analyste et de réaliste. On ne s'étonnera pas qu'à ce titre il soit féru de saint Ignace et qu'il ait plus de goût pour cet implacable scrutateur d'âmes que pour un saint François d'Assise dont le séraphique visage lui semble trop astral, déformé qu'il fut peut-être à ses yeux par les nuées de M. Paul Sabatier. Ajoutons qu'il est un dévot du Sacrifice de la Messe auquel, un gros livre à la main, il assiste fréquemment en compagnie de Mme Bourget qui partage sa foi et sa grave piété. Et nous aurons ainsi les lignes maîtresses d'une des plus grandes figures de ce temps, une de celles qu'il importe le plus de bien connaître parce que sur elle se guide et se règle une élite nombreuse de bons esprits.

Félicitons-nous en terminant — car il est grand temps de conclure et de terminer — que ce grand esprit, ce grand lettré, une des hautes cimes de notre littérature, soit devenu dans la force de son âge et de son talent un authentique chrétien. C'est là, comme il dirait, une « preuve » par le fait que nous devions recueillir précieusement.

Francis VINCENT.

La Responsabilité

Étude de sociologie

L'important ouvrage publié sous ce titre par M. Paul Fauconnet[1], un des meilleurs élèves de Durkheim et son successeur à la Sorbonne, nous offre une application intéressante au premier chef des méthodes mises en honneur par la nouvelle Ecole française. On sait qu'elles se ramènent à deux procédés majeurs, l'un qui concerne l'observation des faits sociaux, l'autre leur explication. Cette observation doit se pratiquer du dehors, comme s'il s'agissait de choses, à la lettre, et même de choses matérielles[2], en étudiant beaucoup moins les idées qu'ils manifestent de manière ou d'autre que les « institutions » dans lesquelles celles-ci prennent corps et qui, à des degrés divers, influencent, modèlent, façonnent les consciences individuelles ; suivant le terme qui a prévalu, ce qui intéresse le sociologue, ce sont les « représentations collectives » ou les manières de voir et de sentir, immédiatement observables du dehors, redisons-le, par où s'exprime la vie propre des groupements humains et que ceux-ci imposent plus ou moins impérieusement à leurs membres. Quant à l'explication, il faut qu'elle présente le même caractère général : des considérations prises de la psychologie proprement dite, par exemple, comme aussi d'autres sciences, ethnologie, géographie, histoire, etc., peuvent bien, le cas échéant, y intervenir, mais à la condition de s'intégrer dans une vue d'ensemble qui, à un titre quelconque, ait directement pour objet, elle, le milieu collectif, sa nature, sa composition, sa mentalité spécifique, la situation dans laquelle il se trouve, faute de quoi, il n'y aurait plus, au sens strict ou fort, de sociologie du tout[3].

Nous allons constater qu'à cet égard l'étude précitée est un véritable modèle du genre, insuffisance, il faut bien le dire, ou inconvénients compris. Ces derniers mots donnent assez à entendre qu'après en avoir fait l'analyse on en instituera la critique.

1. Paris, Alcan, 1920.
2. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'on les réduise pour autant à des réalités de cet ordre. Cf. Durkheim, *Règles de la Méthode sociologique*, p. x (7e édit.).
3. Cf. *Ibid.*, p. xi.

Première Partie

I

Que l'observation, tout d'abord, y obéisse sur toute la ligne au principe correspondant de la méthode sociologique, c'est ce qui frappe aussitôt le lecteur. La responsabilité, en effet, n'y est pas considérée comme une notion de la conscience dont on détaille les caractères, définit les conditions et déduit les conséquences, mais comme une « réalité donnée à l'expérience ». Il ne s'agit pas de *l'idée* morale de la responsabilité, il s'agit du fait, ou plutôt des *faits* sociaux de responsabilité, extérieurement constatables, à la manière des phénomènes du même ordre, c'est-à-dire dans leur existence sinon matérielle du moins objective, envisagés juste comme des choses enfin, que l'esprit ne peut arriver à connaître et à comprendre qu'autant qu'il sort de lui-même, par voie d'observation objective, précisément, et même d'expérimentation[1]. Ce qui devient alors l'objet de l'enquête, ce sont, au vrai, les *jugements de responsabilité*, tels qu'ils se trouvent portés en fait et à chaque fois par une *collectivité* donnée, conformément à des règles générales, écrites d'ailleurs ou non écrites, qui offrent le caractère d'une *institution* (*cf.* p. 2 sq.).

Or est-il qu'à les prendre de la sorte on s'avise aussitôt qu'ils reviennent à déterminer la personne qu'une *sanction* doit atteindre. Et les règles correspondantes, les règles de responsabilité, sont pareillement celles qui désignent le sujet passif de la sanction, ou encore celles qui prescrivent de quelle manière le patient doit être choisi pour l'application de celle-ci. Disons mieux, parlons plus exactement : « les règles de responsabilité sont celles qui prescrivent comment doivent être choisis, à l'exclusion de tous autres, les sujets passifs d'une sanction, et comment la sanction doit être modifiée, dans sa grandeur ou dans sa nature, pour s'appliquer à ces patients, la modification

1. L'auteur y fait rentrer celle de l'agent moral visà-vis de sa propre conscience (responsabilité morale au pied de la lettre), sans doute parce que à ses yeux comme aux yeux de son école elle n'est guère que le prolongement et comme la répercussion dans l'individu de la représentation collective correspondante.

pouvant aller jusqu'à l'annulation de la sanction » (p. 11). Quant à la responsabilité elle-même, elle apparaît de ce point de vue comme la qualité de ceux qui doivent être choisis à ce titre ou de cette manière, comme qui dirait l'aptitude, ainsi entendue et réglée, à subir la sanction. Telle est du moins la définition provisoire qu'on en peut proposer.

Une précision devient tout de suite nécessaire. Comme il y a sanction et sanction, il y a responsabilité et responsabilité. Ce qui donne deux classifications parallèles.

La responsabilité morale, en premier lieu, répond aux sanctions diffuses, c'est-à-dire à celles qui sont distribuées par tout le monde indistinctement, entre autres par l'opinion ; la responsabilité juridique, aux sanctions organisées, c'est-à-dire à celles qui ne sont appliquées que par l'intermédiaire d'un organe défini, par exemple les tribunaux.

Prise par un autre biais, la sanction est restitutive ou rétributive, selon quelle consiste seulement dans la remise des choses en état (*restitutio in integrum*), dans le rétablissement des rapports sous leur forme normale, ou qu'elle se trouve constituée soit par une récompense, soit par une punition; autant dire que la sanction rétributive est à son tour rémunératrice ou répressive. La responsabilité peut être en conséquence ou bien restitutoire ou bien rétributoire, deux formules qui s'expliquent dès lors toutes seules; expliquons tout de même que dans le premier cas c'est aptitude à la sanction restitutive, et aptitude à la sanction rétributive dans le second cas (cf. p. 12 sq.).

Ajoutons enfin qu'au cours des analyses qui vont suivre il ne s'agira que de responsabilité rétributoire, en matière surtout, sinon même exclusivement, de sanctions répressives.

*
* *

On dira peut-être : rien de mieux, mais à la différence de point de vue près ou plutôt de point de départ (c'est-à-dire sauf qu'on prend désormais pour base d'induction les faits observés par le dehors ou sociologiquement), cela ne revient-il pas dans le fond au même ? Car, enfin, si un sujet est choisi pour subir la sanction, c'est, apparemment, parce qu'il a eu part à la faute qu'elle réprime : le patient de la peine est, au moins, à quelque titre, l'agent

du crime, et de toute manière on aboutit à sa causalité, à sa causalité libre comme au vrai principe de sa responsabilité.

C'est ici surtout que la théorie accuse son caractère original. Aux termes de cette théorie, en effet, il s'en faut, et de beaucoup même, sinon de tout, que « le problème de la responsabilité se rattache, comme disait Tarde, à la recherche philosophique des causes et n'en soit qu'une application »[1]. Et si, sans contester absolument ce postulat, elle lui attribue « une portée plus restreinte et une autre signification qu'on ne l'admet d'ordinaire » (p. 176), c'est précisément au nom de cette observation objective qu'elle érige en procédé essentiel, ou plutôt au nom des faits que la dite observation met au jour.

Au vrai, que la tendance à dériver la responsabilité de la causalité libre intervienne seule, ou presque seule, dans nos sociétés particulièrement évoluées, rien de plus exact; le droit pénal des Etats européens de notre époque comporte même à cet égard, comme chacun sait, des atténuations, voire des exceptions formelles, en ce qui concerne, par exemple, les enfants ou les aliénés, ou encore les personnes morales (c'est-à-dire les collectivités pourvues d'une existence juridique distincte de celle de leurs membres). Mais prenons garde de ne juger précisément de ces choses qu'en fonction de notre civilisation occidentale et actuelle. Si l'on va chercher ses informations dans d'autres milieux, on s'aperçoit qu'il ne paraît pas injuste pour toute conscience sociale que les enfants, les aliénés, les personnes morales, bien mieux les animaux et jusqu'aux morts eux-mêmes soient frappés de sanctions pénales plus ou moins rigoureuses. Quelques indications en ce sens pour bien fixer les idées, c'est-à-dire pour appuyer généralisations et inductions sur des faits précis.

Enfants. — Le § 230 du Code de Hammourabi stipule que « si c'est l'enfant du maître de la maison qu'il (l'architecte dont la bâtisse s'est écroulée) a tué, on tuera l'enfant de cet architecte ». — Disposition similaire chez les Igorrotes des Philippines : « for a child, dit Jagor, a child ». — Chez les Kabyles, un meurtre commis par un enfant mineur donne ouverture à la « rek'ba » (q. *inf.*). — Les anciennes lois danoises et norvégiennes frappent de même les enfants homicides, etc. (p. 38-9).

Fous. — Dans le droit chinois, l'aliéné meurtrier est condamné à la prison et aux fers; parricide, on le met en pièces. — Maudsley a montré que l'ancienne jurisprudence anglaise

réclamait, pour accorder au fou le bénéfice de l'irresponsabilité, des conditions qui, à la lettre, ne sont jamais remplies. — Dans l'ensemble, la folie était considérée autrefois moins comme un principe d'irresponsabilité que comme une simple circonstance atténuante (p. 2).

Cadavres. — Droit chinois : « Si le coupable de parricide mourait en prison avant d'avoir été exécuté, on exercerait sur son cadavre les tortures qu'on lui aurait fait souffrir étant en vie. » — Procès au cadavre de l'Egypte ancienne. — Cadavres traînés sur une claie la face contre terre et jetés à la voirie sous l'ancien régime, quand il s'agit de crimes majeurs, tels que lèse-majesté, duel, rébellion à main armée contre la justice, etc. (p. 45 à 49).

Animaux. — Exercice de la vendetta contre les tigres chez les Kukis des environs de Chuttagong, contre les crocodiles chez les Malgaches (p. 50). — A Athènes, un tribunal spécial, siégeant au Prytanéion, jugeait les animaux homicides. — Dans la Rome primitive, une loi royale, attribuée à Numa, prononce la même sanction contre l'homme *et le bœuf* qui ont, en labourant, déplacé les limites d'une terre, etc. (p. 67 sq.).

Personnes morales. — L'institution de la vendetta fournit ici l'exemple capital. — En droit pénal public, on ne constate sans doute de responsabilité collective qu'au regard de certains attentats plus graves contre le bien commun, haute trahison et crimes assimilés, mais il est très remarquable que nombre de sociétés, très différentes par ailleurs les unes des autres, admettent cette même exception dans les mêmes circonstances : le droit chinois comme l'ancien droit grec frappe alors toute la famille (chez les Hellènes l'atimie ou mise hors la loi peut même être alors héréditaire). C'est aussi à quoi revient, dans le droit anglais, la *corruption of the blood*, toujours pour le crime de trahison, « si grave, remarque le vieux criminaliste Bracton, qu'il est à peine permis aux héritiers de vivre ; et si par hasard ils sont parfois admis à succéder, c'est plutôt par grâce que par droit ». Sous l'ancien régime, la postérité du coupable était, en matière de crime de lèse-majesté au premier chef (assassinat du roi), punie par la « privation de tous états, offices, grâces, privilèges et autres droits, en ce royaume », etc. (p. 68-83-84).

Il appert donc de tout cela que, absolument parlant ou en soi, tous les êtres sont aptes à devenir responsables, c'est-à-dire, ici, passibles de sanctions, et dès lors que la responsabilité d'un sujet donné ne dérive pas de propriétés qui lui seraient inhérentes, mais de la situation dans laquelle il se trouve à chaque fois engagé.

Et sans doute la plus commune de ces « situations géné-

ratrices de responsabilité[1] » est-elle, dans toutes les sociétés, même les plus primitives : 1° l'intervention active et volontaire dans la perpétration du crime (auquel cas on a la responsabilité *subjective*[2]). Mais il arrive aussi que la responsabilité résulte de l'intervention du corps seul dans l'infraction matérielle (responsabilité *objective*. Exemple : le « Wergeld » du vieux droit germanique et la « Rek'ba » des Kabyles[3]); ou même 3° d'une intervention toute passive, telle que le simple contact (responsabilité « *rituelle* » pour ainsi parler — exemple : violation des tabous ou « Nasu » du Zendavesta, troisième type[4]) ; bien plus encore est 4° d'une intervention indirecte, par l'effet d'une communication quelconque, contact également, parenté, voisinage, etc., avec le responsable primaire qui joue alors le rôle de moyen terme (responsabilité *médiate* ou *dérivée*, qui, lorsqu'elle est volontairement assumée par l'intéressé, peut s'appeler responsabilité par substitution — exemple : transmission héréditaire du péché dans le Véda). La responsabilité *collective* n'est assez souvent qu'un cas de cette responsabilité dérivée ou médiate, encore qu'elle puisse, à l'occasion, avoir pour sujet direct le groupe lui-même en tant que tel (cf. p. 157 sq.).

1. Cf. p. 27 : « Nous appelons *génératrices de responsabilité* les situations dans lesquelles il suffit de se trouver pour devenir actuellement responsable, pourvu qu'on possède l'aptitude éventuelle à l'être ».

2. Qui peut devenir « responsabilité subjective *pure* », lorsque cette intervention de la volonté se limite à la seule faute interne, sans exécution ni même commencement d'exécution.

3. Cf. p. 115; 120-1. — Le *Wergeld* était une composition pécuniaire, soit facultative et librement débattue entre les parties, soit obligatoire et fixée dans son taux par la coutume ou la loi, qui sanctionnait l'homicide, même involontaire (la seule différence étant qu'en ce second cas on n'y était tenu que pour un tiers ou une moitié). « Tout le monde, écrit M. F., reconnaît que le *Wergeld* est autre chose qu'une indemnité réparatrice du dommage causé et lui attribue une fonction pénale, un caractère rétributif ». Quant à la *Rek'ba* (« dette de sang »), c'est une sanction du meurtre en usage chez des Kabyles du Djurjura et qui offre une grande analogie avec la vendetta corse. Disons de préférence que c'est une forme de la vendetta tout court, s'exerçant de famille à famille ou de Kharouba (village) à Kharouba. « Tout meurtre engendre un meurtre, tel est le principe absolu... peu importe que la victime ait succombé par suite d'un acte d'imprudence ou de maladresse,... eût-elle même été simplement atteinte par une balle égarée ». Il y a d'ailleurs, quand l'intention homicide fait défaut, possibilité de composition, mais à notre présent point de vue cela ne tire guère à conséquence, puisque, même alors et sous cette forme, une *sanction* intervient, pour adoucie qu'elle soit. Nous avons donc bien affaire à un cas de responsabilité objective.

4. Cf. p. 44 sq. *Nasu*=matière morte en décomposition, source majeure d'impureté, dont il importe souverainement de se garer.

Telles sont donc les principales situations génératrices de responsabilité, dont il nous faut analyser la vertu commune, si nous voulons découvrir le principe élémentaire de toute responsabilité en général. Ce n'est pas, en effet, que l'on conteste l'existence, à chaque fois, d'un rapport entre le sujet ou le patient et l'acte sanctionné ou le crime — il serait même par trop déraisonnable de contester cela — tout ce qu'on veut dire, c'est que ce rapport n'est pas nécessairement ou essentiellement celui de cause à effet, ou d'agent à acte, mais un autre qu'il reste à tirer au clair. Là même est le gros, la substance de la théorie nouvelle.

II

Car il saute aux yeux que tout ce qui précède n'est que préliminaires encore. Nous n'avons guère que déblayé le terrain, en montrant ce que la responsabilité n'est pas : il faudrait maintenant définir de plus près ce qu'elle est. Or il se trouve, fort heureusement, que les mêmes faits qui nous ont permis de mener à terme la première partie de notre tâche contiennent aussi de quoi nous aider à remplir la seconde. C'est ici que va s'appliquer le second grand principe de la méthode sociologique, celui qui a trait à l'explication des faits sociaux.

Au vrai si l'on s'attache de préférence, parmi ces faits, à ceux dont le caractère social est le plus apparent, qu'y découvre-t-on ? « Des croyances religieuses, des émotions collectives, déterminant des sociétés à s'imaginer qu'elles doivent punir (jusqu'à) des animaux, des agents involontaires, des collectivités, des non-auteurs » (p. 233). Voilà le trait de lumière, l' « instance cruciale » qui nous met en mains dans l'espèce le principe d'explication universel : « en définitive, c'est dans l'état de la société, juge de la responsabilité, qu'il faut chercher les raisons que lui dictent le choix du responsable avec l'affirmation de son aptitude morale à subir la sanction (*ib.*). » Si l'on préfère, ce sont des forces collectives qui entraînent les groupements humains à élire des responsables pour les punir. Voici, dans l'ensemble, de quelle manière — nous allons par là singulièrement mieux comprendre, en l'approfondissant, cette notion de la responsabilité comme aptitude à jouer le rôle de patient dans l'application de la peine.

La principale condition de l'existence d'une société don-

née est la vitalité du système de croyances qui assure la solidarité de ses membres... et d'où procède son idiosyncrasie. Tout affaiblissement de ces croyances est le commencement d'un processus de dissolution et de mort. C'est de ce point de vue que le crime est véritablement un acte antisocial... Mais un être vivant ne supporte pas passivement le mal ; il réagit, et d'autant plus vigoureusement que sa vitalité est plus grande... C'est tout le rôle de la colère et de la peur dans l'individu... Or, il y a, venant de la société, des réactions émotionnelles analogues, une peur et une colère collectives, constitutives de la sanction... Celle-ci restitue dans son intégrité la croyance ébranlée par le crime... L'utilité de la peine n'est pas essentiellement dans l'action qu'elle exerce sur les criminels, mais dans l'action qu'elle exerce sur la société elle-même en lui faisant reprendre confiance en soi et réaffirmer l'intangibilité de la règle violée (cf. p. 226-7).

Rien de plus instructif à cet égard qu'une comparaison de la sanction rétributive (ou, ici, répressive, cf. *sup.*) avec la sanction restitutive, du moins lorsque cette dernière se produit sous la forme précise de l'annulation (ou de l'invalidation — sanction restitutive par excellence, même) : dans la mesure du possible, les choses sont alors remises, au pied de la lettre, en l'état où elles auraient dû rester, et tout se passe comme si l'acte illégitime ou illégal n'avait pas eu lieu. Par exemple, le second mariage d'un bigame est déclaré inexistant, de même le contrat vicié par un défaut de consentement ou de forme, etc. Autant dire que c'est l'acte illégal ou illégitime *en lui-même* que la sanction vise alors pour l'anéantir autant que faire se peut, et non pas sans doute en lui-même à proprement parler, car on ne saurait empêcher ce qui est arrivé de l'être, mais en tout cas dans ses effets juridiques. Eh bien ! il en va de même, *servatis servandis*, de la sanction répressive : c'est moins le criminel qu'elle s'efforce d'atteindre que le crime, perturbateur de l'ordre public et négateur de l'existence sociale ; c'est le crime qu'elle voudrait détruire elle aussi (et lui aussi) dans la mesure du possible, ou plutôt si c'était possible. Seulement, ce n'est pas possible, ce l'est moins encore, beaucoup moins, qu'en matière de sanction restitutive, parce qu'on n'a même plus prise désormais sur des effets juridiques de l'acte irrégulier susceptibles d'être anéantis. Que reste-t-il, sinon de substituer au crime même une manière de symbole sur lequel la société puisse assou-

vir cette passion destructice et par là rétablir (à son point de vue) l'ordre troublé ? Les responsables sont précisément les êtres estimés par elle, aptes à servir ainsi de substituts aux crimes et, comme tels, à en subir le châtiment.

Nous n'avions défini d'abord la responsabilité, sociologiquement parlant, que par l'aptitude à jouer le rôle de patient dans l'application de la peine. Après avoir poussé plus loin l'analyse, mais toujours dans le même sens, dans le sens de la recherche sociologique, nous pouvons compléter cette première formule et dire : aptitude à jouer, en qualité de symbole ou de substitut du crime, le rôle de patient dans l'application de la peine impérieusement exigée par l'instinct de conservation de la société.

Cela étant, tout s'explique comme à souhait. On comprend très bien que, si, dans l'ensemble, c'est à l'auteur du crime que va spontanément la réaction collective, ce ne soit pas toujours ni nécessairement à lui qu'elle aille. A quoi elle va droit par elle-même, c'est au crime, encore un coup, et à la sanction qu'il réclame. Il ne faut pas se représenter l'ordre réel des termes par cette série : « crime, responsabilité, sanction », mais bien par cette autre : « crime, puis, par réaction contre lui, sanction, puis, pour que la sanction puisse s'appliquer, responsabilité » (cf. p. 245).

Sans aller jusqu'à soutenir que le choix du patient ou du « responsable » s'avère à ce compte chose indifférente, on peut cependant et même on doit dire que la désignation n'en est pas contenue logiquement dans la notion du crime et de sa sanction (comme parlerait un kantien, ce n'est qu'un jugement synthétique) ; qu'à cet égard l' « orientation » de la peine reste largement indéterminée en soi, et qu'une fois de plus on entend sans difficulté que la dite peine s'applique diversement (soit à l'auteur du crime, *soit à d'autres*) selon la diversité des circonstances ou des milieux (cf. p. 246). L'essentiel, c'est qu'elle s'applique, sans plus, pour donner à la conscience sociale tous ses apaisements.

« Tous ses apaisements », n'est-ce pas beaucoup dire ? A tout le moins une difficulté s'élève-t-elle de ce chef, qu'il importe d'écarter aussitôt. Etablir que « l'orientation de la réaction pénale est (de soi) largement indéterminée, n'est-ce pas aussi s'exposer à en méconnaître le caractère moral ? Il semble bien que ce choix d'un substitut du crime, surtout s'il a quelque chose de relativement arbitraire, ne soit,

tranchons le mot, qu'un expédient, que l'intérêt (social) peut recommander, mais que la justice réprouve. Autrement dit, « il ne suffit pas d'être, en fait, en rapport avec la peine pour être responsable ; le responsable, c'est celui qui, en droit, doit servir de patient. Une peine justement proportionnée au crime en qualité et en grandeur, peut devenir injuste si elle s'oriente autrement qu'elle ne devrait : la responsabilité c'est l'aptitude à devenir *légitimement* le patient de la peine (p. 254).

A coup sûr, mais aussi bien avons-nous déjà vu que « le jugement de responsabilité est commandé par des règles obligatoires, qui ont le caractère d'une institution. Dans la mesure où l'identification du patient avec le crime est *réelle*, l'application de la peine à ce patient a une valeur morale, puisque les forces qui déterminent l'orientation de la peine vers le crime sont des forces morales (*ib.*) ». Bref le sujet en jeu devient légitimement le patient de la peine, lorsqu'il est désigné conformément à ces règles, telles qu'elles fonctionnent dans une société donnée. Pour que le choix du patient ne soit pas immoral, c'est-à-dire en somme artificiel, il faut et il suffit que celle-ci, la société, le traite de bonne foi, c'est-à-dire encore selon l'idée qu'elle se fait de ces choses, comme s'il se confondait avec le crime.

Nous entendrons mieux ce point de la théorie, si nous prenons garde qu'aux termes de celle-ci, il n'y a pas lieu de faire appel dans ce cas, pas plus qu'en aucun autre, à des normes absolues (au pied de la lettre ou au sens fort), à un ordre de relations absolues, fondées sur la nature même des choses, et qui mesureraient non seulement notre appréciation individuelle, mais jusqu'aux jugements collectifs eux-mêmes. « En réalité, les *principes* » (comme on les appelle) « n'expriment pas autre chose que les manières d'être stables de penser et de sentir, par opposition aux perturbations momentanées et superficielles (page 259). » Est normal, légitime, moral enfin, tout ce qui s'accorde avec ces représentations collectives régulatrices, ici régulatrices du choix des responsables, lequel n'a pas à satisfaire à d'autres conditions[1].

Il faut y revenir avant d'aller plus loin, on ne disconvient pas que « la situation génératrice de responsabilité de beaucoup la plus commune soit l'action, volontaire ou

1. Il serait superflu d'insister sur le relativisme radical de cette doctrine. Cf. *inf.* Critique.

non », surtout volontaire, ou que « l'action (volontaire) ait une vertu génératrice éminente » (p. 272) : ce qu'on a seulement voulu montrer, c'est que les notions d'action et de cause, prises précisément en soi, pour implicitement présentes qu'elles soient le plus souvent, sinon toujours « dans la pensée d'une société qui prononce un jugement de responsabilité », ne représentent pourtant pas « les notions originaires d'où celle de responsabilité procéderait logiquement ». Si l'auteur du crime est choisi le plus souvent comme patient de la peine, c'est beaucoup moins à titre d'auteur proprement dit que parce que, son image soutenant avec celle du dit crime un rapport particulièrement étroit, règle générale, il se trouve attirer sur lui-même, de préférence à tous autres, l'émotion que le crime soulève dans la société ou plutôt la réaction afflictive par laquelle cette émotion se soulage, à savoir la sanction même.

Ainsi devient-il très compréhensible, puisqu' « il n'y a juste pas de nécessité inéluctable, comme on l'admet communément, à ce que l'attention collective, quand elle se fixe sur le crime, s'attache principalement à l'auteur » (p. 272), — ainsi devient-il très compréhensible que, le cas échéant, elle se porte et se concentre d'emblée sur d'autres. Nous rejoignons une fois de plus, pour les retrouver expliqués de la façon la plus satisfaisante, les faits à première vue déconcertants dont la considération avait amené l'école sociologique à élaborer la présente théorie[1].

1. En voici deux groupes encore, où elle voit une confirmation impressionnante de cette théorie.

Le premier nous mettrait tout de suite aux prises avec les problèmes si passionnants qu'a soulevé de nos jours le droit de punir, ou plutôt le fondement de ce droit. Au vrai, dans la législation pénale en vigueur, c'est beaucoup moins le criminel qui est visé que le crime — ce qui tendrait à prouver qu'au fond le criminel n'entre en ligne de compte qu'à titre de substitut du crime même, sur lequel se décharge l'émotion collective déchaînée par celui-ci, etc. Le code de 1791 est, sous ce rapport, particulièrement instructif à compulser : on n'y fait état ni des circonstances où s'est trouvé le prévenu, ni de l'entraînement qu'il a pu subir, ni de ses antécédents, ni de quoi que ce soit d'autre enfin que le fait matériel et comme brutal dont il est accusé. Pour employer les formules de M. Saleilles (*Individualisation de la peine*, p. 51), la peine y est une manière de forfait (au sens de contrat, bien entendu), fixé d'avance par la loi et invariable : tant pour chaque crime, tant pour chaque délit ; le juge n'a qu'un rôle à remplir, vérifier la preuve du fait, quant au reste il n'est qu'un instrument mécanique d'application de la peine qui le sanctionne objectivement. Et sans doute, le Code de 1810 (celui qui nous régit, quoique profondément remanié sur plusieurs points) s'est-il assoupli à cet égard, en admettant une certaine élasticité de la peine et en réclamant dans l'infliction de celle-ci la collaboration du juge : n'empêche que c'est

« Le rapport de cause à effet, d'agent à acte « peut donc bien être « enveloppé dans les autres rapports, moins définis, que le responsable soutient avec le crime » (*ib.*), n'arrivant à s'en distinguer et isoler qu'au cours de l'évolution, ce n'est pourtant pas de lui que la responsabilité dérive : elle dérive avant toute chose, et même, au fond, uniquement, du besoin que la société, impuissante à sanctionner le crime en lui-même, éprouve de lui substituer à cette fin un symbole approprié. Quant au rapport de cause à effet, si nous entendons bien, il n'est pour elle, pour la société, que l'*occasion* de se fixer à l'auteur plutôt qu'à un autre terme. En ce sens, on a le droit de dire que ce n'est pas parce qu'il est tenu pour cause qu'il est tenu pour responsable, mais bien à l'opposé, parce qu'il est tenu pour responsable qu'il est aussi tenu pour cause[1].

toujours au délit ou au crime seul qu'elle se mesure. Comme dit encore M. Saleilles, le crime y est défini par ses caractères abstraits et tarifé à sa valeur sociale, c'est-à-dire d'après sa gravité objective pour la société ; ce qui est en jeu avant toute chose, et même uniquement, c'est « l'entité crime », c'est elle que vise la peine.

On sait que toute une école n'en a juste préconisé l' « individualisation » que par réaction contre cette thèse générale. Ce n'est d'ailleurs pas de quoi il est ici question ; ce qui nous intéresse ici, c'est que dans cet esprit ou cette tendance du code criminel, M. F. croit retrouver une trace, un vestige, nous allions dire une survivance du concept primitif, plus exactement du phénomène primaire (ou de l'institution) de la responsabilité, tel qu'il lui paraît que le met en lumière l'étude objective, historique et comparative, sociologique enfin, des faits correspondants (cf. p. 230).

La deuxième confirmation annoncée de sa théorie va certainement beaucoup plus droit à la question. Nous y avons même affaire, semble-t-il, à une manière de contre-épreuve non négligeable, par une sorte d'application de la méthode de différence. Que la sanction infligée par la Société ait avant toute chose pour rôle de calmer l'émotion et le trouble que le crime provoque dans la conscience collective, c'est tellement vrai que quand cette émotion se trouve apaisée par ailleurs, soit par l'effet du temps ou par le jeu d'une autre cause quelconque, la sanction ne joue plus, étant précisément devenue sans objet ; comme s'exprime le Code, l'action publique se trouve alors éteinte. C'est, au regard du temps, le cas de la *prescription*. On ne punit plus parce qu'il n'y a plus lieu de punir ; et il n'y a plus lieu de punir parce qu'il n'y a plus lieu davantage de réaffirmer sous cette forme les croyances communes, base de l'ordre et de l'existence sociale.

La même chose, quant à l'essentiel, lorsque la société a tellement conscience de sa vigueur morale, ou lorsqu'elle en a, dans l'intervalle, tellement repris conscience, qu'elle ne se sent que faiblement atteinte par la violation des règles collectives : alors donc, elle peut passer l'éponge sans plus de cérémonies ou, c'est le cas de le dire, sans autre forme de procès ; cette violation, elle peut l'oublier volontairement, la considérer comme non avenue et la qualifier ou déclarer telle. C'est toute la signification des *amnisties* (cf. p. 228-9).

1. Renversement analogue à celui qui se remarque dans la notion sociologique du crime : un acte n'est pas puni parce qu'il est criminel, il est criminel parce qu'il est puni.

L'idée de responsabilité ne rimerait à rien, si la société ne voulait d'abord punir, disons mieux, si elle ne voulait, en punissant, réaffirmer ou raffermir (c'est tout un) le système de croyances communes sur lequel elle repose et que le crime met en péril. C'est pour cela, la punition devant d'autre part et *in concreto* atteindre *quelqu'un*, qu'elle lui cherche un sujet idoine ou, si l'on veut, légitime, — traduisez : désigné conformément aux règles générales qui, dans l'espèce, ont cours chez elle. Et la responsabilité, redisons-le une dernière fois, n'est dans le sujet en jeu que cela même, ou son idonéité à cet égard, qu'il ait par ailleurs pris part ou non à la perpétration de l'acte sanctionné. Car, pour communément réalisée qu'elle se trouve être, cette circonstance reste à notre présent point de vue, et absolument parlant, une circonstance secondaire ou accessoire, qu'il faut bien se garder de faire entrer, à titre d'élément constitutif dans le concept de responsabilité tout court.

III

Des analyses précédentes, il résulte que la responsabilité revient, en somme, à une institution sociale ayant pour objet la répression du crime, par le transfert des émotions qu'il suscite sur un sujet punissable[1], et pour principe, des relations diverses et parfois lointaines avec le crime même. Une question se pose dès lors qui sollicite au plus vif la curiosité du chercheur : quel peut bien être le rapport de la responsabilité ainsi entendue et caractérisée à notre concept moderne et *moral* de la responsabilité engendrée au dedans par la seule action volontaire et libre et relevant en première ligne, sinon même exclusivement, de la conscience personnelle ?

Cette question, on ne saurait présentement l'éluder, d'aucune manière. Car enfin, et abstraction faite de tout autre motif de s'y appliquer, l'existence et l'influence, au sein de nos sociétés évoluées, du dit concept de la responsabilité morale dans son opposition au moins apparente au phénomène général qu'on vient de décrire, est bien, elle aussi, un fait sociologique après tout, dont un sociologue averti doit être à même de fournir l'explication. Comment s'est donc opéré le passage d'une forme de res-

1. Cf. praes., ch. V, 1.

ponsabilité à l'autre — ou plutôt le refoulement de l'une par l'autre ? Comment les hommes en sont-ils venus à faire passer au tout premier plan et à considérer comme fondamental ou essentiel en l'espèce ce rapport de cause à effet (dans l'acte volontaire de la faute morale) qui, du point de vue de la seule sociologie, nous avait paru jusqu'ici accessoire, de soi, et secondaire ?

Selon M. Fauconnet, cela tient principalement à la réaction du patient (en toute exactitude, de la représentation du patient) sur la sanction pour laquelle il a été choisi et, par voie de conséquence, sur le crime lui-même (sur la représentation de la sanction et dès lors sur celle du crime). Voici ce qu'on doit entendre par là (Cf. p. 301 sq.).

Pour que la responsabilité telle qu'elle a été définie ci-dessus (au cours d'une exposition simplifiée ou schématisée à dessein) fonctionnât, si l'on peut dire, à l'état pur, il faudrait que le patient fût le substitut parfaitement *adéquat* du crime et, pour cela, qu'il restât en lui-même tout à fait *indifférent*. Or c'est ce qui n'a pas lieu, et ce qui ne peut avoir lieu.

Car, sans compter que l'infliction de la peine comporte pour la société un sacrifice, une destruction de valeur (depuis les biens matériels [amende] jusqu'à la vie humaine [exécution] en passant par la liberté [emprisonnement]), le patient devient vite, et même tout de suite, l'objet, de la part des autres *hommes*, de sentiments malgré tout sympathiques qui, dans l'ensemble et *in concreto*, ne laissent pas d'y jouer aussi leur rôle. C'est ainsi qu'une force nouvelle, qui varie avec les différentes sociétés et qui atteint son maximum d'intensité dans les nôtres, entre en conflit sous ce rapport avec celle qui propage du crime au patient la répulsion collective et le besoin de la satisfaire par un châtiment. Un contre-courant remonte pour ainsi dire du patient vers la sanction, dont la représentation se trouve *ipso facto* modifiée non moins que celle du crime lui-même. Bref, l'attention collective se déplace, en tout cas se divise ou se partage : c'est *en fonction du sujet* qu'elle tend désormais, et de plus en plus, à juger de ces choses ; et dès lors, il s'agira moins pour elle du crime que du *criminel*, dans lequel il se résorbe. Voilà comment la responsabilité peu à peu s'*individualise* (Cf. p. 327 à 366).

Comment elle se *spiritualise* aussi. Avoir égard à l'individu, en effet, ou au sujet, c'est se préoccuper notamment de ses dispositions personnelles, de ses antécédents divers

de son caractère (de son *indoles*, selon l'expression favorite des criminalistes de la nouvelle école), des motifs auxquels il a pu obéir, de l'*intention*, enfin, dans laquelle il s'est trouvé agir. Intériorisation de plus en plus marquée d'un phénomène qui, à l'origine, ne se passait qu'au dehors. Ainsi la responsabilité « subjective » ou personnelle, répondant à l' « intervention active et libre » dans la perpétration du crime[1], prend-elle également de plus en plus d'importance (Cf. p 311 sq.).

Et sans doute pareille considération du sujet ou du patient semble-t-elle avoir bien plutôt pour effet, au premier moment du moins, de réduire ou d'atténuer la responsabilité, surtout si l'on envisage celle-ci comme institution sociale, c'est-à-dire, selon M. Fauconnet, dans sa véritable nature. Car non seulement elle se trouve limitée alors, et limitée par elle-même, à tel ou tel individu, de collective ou diffuse qu'elle était d'abord ; mais la réaction ou le contre-courant dont on parlait tout à l'heure vont même de soi et au premier moment, sinon à exempter l'individu de la sanction, en tout cas à la mitiger et l'adoucir. « La responsabilité strictement personnelle, écrit en ce sens l'auteur, empruntant le langage des mathématiques, est comme la dernière valeur positive d'une responsabilité qui tend à devenir nulle. De ce point de vue, l'évolution de la responsabilité apparaît comme une régression. Ce qu'on prend pour la responsabilité parfaite, c'est la responsabilité exténuée et sur le point de disparaître (p. 366)[2]. »

Prenons bien garde cependant que l'effet inverse peut aussi se produire. En se spiritualisant, la responsabilité peut au contraire s'accroître, lorsque l'analyse psychologique dévoile chez le sujet des mobiles ou desseins particulièrement pervers, lorsqu'elle nous le montre préméditant son acte et s'y appliquant en pleine connaissance de cause, etc. ; bref, lorsque, au lieu de circonstances atténuantes, ce sont des circonstances aggravantes qui viennent ainsi au jour. Mais, remarque-t-on aussitôt, « cet emploi de l'analyse psychologique est assez restreint en droit pénal ». Au total, individualisation et spiritualisation apparaissent bien au cours de l'histoire comme des facteurs d'appauvrissement ou même d'abolition ; et il reste que,

1. Cf. *sup.*, p. 4, 1er type.
2. Cf. p. 384 : « La responsabilité ne saurait devenir absolument subjective sans s'évanouir ».

dans l'ensemble, « la responsabilité subjective, loin d'être comme on l'admet généralement la responsabilité par excellence, est une forme atrophiée de la responsabilité » (p. 350).

Peu importe d'ailleurs : atténuée ou aggravée, la responsabilité s'attache désormais à l'individu, l'envahit, le pénètre, si l'on ose dire, comme une qualité qu'il s'est ou se serait donnée à lui-même, par le déploiement de son pouvoir personnel, — ce qu'il fallait expliquer. Elle est bien devenue « subjective », encore une fois ; ou, pour nous exprimer avec plus d'exactitude, c'est bien à une responsabilité subjective que nous avons désormais affaire, et à une responsabilité subjective qui, de plus en plus, refoule l'autre, la responsabilité objective et collective, la vraie, dont l'inaliénable primauté et l'irréductible originalité ne sont pas atteintes pour autant.

A telles enseignes qu'on en retrouve le caractère essentiel et le processus général jusque dans cette responsabilité subjective elle-même. Que se passe-t-il, de fait, en celle-ci? De la volition mauvaise, c'est-à-dire contraire à la règle collective, les sentiments répulsifs que cette volition provoque s'étendent ou remontent au moi dont elle émane, comme aussi l'habilité au châtiment qu'elle requiert. D'un côté comme de l'autre, que ce soit responsabilité subjective ou responsabilité objective, c'est donc, en dernière analyse, le même phénomène fondamental qui se découvre à une réflexion tant soit peu approfondie; d'un côté comme de l'autre, il y a rejaillissement, report d'émotions, d'un événement ou *acte* donné vers lequel elles s'orientaient d'abord, à un *être* avec qui cet acte ou cet événement tend à se confondre et qui est déclaré (ou, dans le cas de responsabilité subjective, se déclare lui-même) passible de la sanction correspondante (cf. p. 354 à 359).

En ce sens, la responsabilité subjective comporte tout autant que l'objective dualité du crime (ou de la faute) et du patient. Et objective ou subjective, la responsabilité même ou le fait de responsabilité consiste en ce que les sentiments auxquels le premier donne lieu se propagent ainsi jusqu'au second. Pour être transposée en termes psychologiques, ou du for externe au for intime, la description qu'on en a donnée ci-dessus ne perd rien, quant au fond, de son exactitude. Au contraire, il apparaît par là plus clair que jamais qu'en dehors de cette dualité des

deux termes et de ce transfert qui se produit de l'un à l'autre, subjectivement aussi bien qu'objectivement le phénomène perd toute espèce de signification (cf. p. 383-4).

(*A suivre.*) H. DEHOVE.

AUX PARENTS

LES

VICES ACTUELS

de l'Education familiale

par

Mgr GRENTE, Évêque du Mans

1 vol. in-8° Couronne 6 fr. — Franco 6.60

— Edition sur papier Lafuma 10 fr. —

Gabriel BEAUCHESNE, 117 Rue de Rennes PARIS

Chronique d'Histoire Moderne

(*Suite*)[1]

11. — La nécessité de s'adapter aux mœurs hindoues pour conquérir les peuples de l'Inde au christianisme est apparue au jésuite Robert de Nobili, au commencement du XVII[e] siècle. Originaire de l'Italie où il était né en 1577, ce religieux était arrivé dans les Indes en 1605 pour y travailler à l'expansion de la foi chrétienne. Très vite il constata qu'aucun progrès n'y avait été fait depuis près de cinquante ans. A l'exception de minces bandes de territoires sises à la périphérie de la presqu'île indienne, tout était resté païen. Le missionnaire se convainquit que le christianisme ne ferait aucun progrès aussi longtemps qu'il apparaîtrait comme la religion des étrangers, la religion des Portugais, des pranguis, comme on disait ; pour convertir les Hindous, il fallait cesser de se présenter à eux en étrangers ; en se faisant brahme on gagnerait les Hindous et les brahmes au Christ.

Le père Robert de Nobili se fit brahme; il revêtit leur costume, adopta leur genre de vie dans ce qu'il avait de compatible avec sa foi chrétienne et rompit toute relation avec ses confrères qui fréquentaient les parias. Les langues tamoule et sanscrite lui devinrent bientôt familières ; une fois qu'il en fut maître, il étudia la littérature du pays. Bientôt l'aisance avec laquelle le brahme chrétien maniait les classiques de l'Inde en imposa ; sa vie austère lui attira l'attention des lettrés et des grands de la ville de Maduré, où il s'était établi. La connaissance approfondie de la philosophie de l'Inde permit au jésuite de trouver le langage le plus approprié pour prêcher aux brahmes la doctrine chrétienne. L'œuvre d'évangélisation ne tarda pas à donner les plus consolants résultats. A l'encontre de ce qui s'était pratiqué jusque-là, le père de Nobili voulut que ses nouveaux convertis continuassent à se conformer aux coutumes honnêtes de la caste et du pays ; ainsi il n'encourraient plus de la part de leurs compatriotes le reproche de trahir les traditions de la race en devenant chrétien. Des pratiques hindoues ne furent écartées que celles qui étaient entachées de superstition. Une for-

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 juillet 1925, p. 482 sqq.

mule excellente d'apostolat était donc trouvée : elle produisait les meilleurs fruits.

Elle était trop bonne. Les païens tentèrent d'entraver les progrès de l'évangélisation ; la sagesse et la prudence du missionnaire, sa grande connaissance des usages hindous lui permirent de triompher aisément de leurs embûches. Ce qui fut le plus dangereux, ce furent les attaques dont le père de Nobili fut l'objet de la part de ses confrères. Mécontents de le voir répudier tout rapport avec les Portugais, froissés dans leur amour-propre national, des jésuites dénoncèrent, dès 1610, le religieux brahme ; ils l'accusèrent d'autoriser des pratiques condamnables, de faire au paganisme des concessions inadmissibles, incompatibles avec la vraie doctrine chrétienne. Un long débat s'engagea où plus d'une fois le père de Nobili faillit avoir le dessous. Le pape Grégoire XV finit par le trancher en faveur du novateur, le 31 janvier 1623. L'entreprenant missionnaire put dès lors continuer son œuvre ; son influence alla sans cesse croissante. Bientôt ce ne furent plus seulement les brahmes qui furent touchés par le christianisme ; les basses castes, excitées et rassurées par les castes supérieures, s'ébranlèrent à leur tour ; la connaissance des usages indiens permit au père de Nobili de trouver les combinaisons nécessaires pour concilier les exigences de l'apostolat avec les préjugés de castes. Quand le jésuite brahme mourut, le 16 janvier 1656, la mission de Maduré était en pleine prospérité : elle ne tarda pas à compter 40.000 chrétiens.

C'est le très suggestif exposé de cette expérience intéressante au premier chef que le père Dahmen vient de faire dans un fascicule de la section missiologique du Museum Lessianum. Il faut lui en savoir gré ; car il est bon que les missionnaires de notre temps sachent à quelles difficultés se sont heurtés leurs prédécesseurs, comment ils en ont triomphé. Il ne peut être question sans doute d'appliquer brutalement les méthodes employées ici ; la tactique doit forcément varier avec les situations. Mais il est toujours utile de s'inspirer d'exemples aussi remarquables que ceux que nous offre cette étude sur l'apostolat du père de Nobili.

12. — C'est une belle page de l'histoire du XVII^e^ siècle français que vient d'écrire M. Georges Goyau dans son livre: *Les origines religieuses du Canada*. Dans le temps même où en France se réparent les dommages causés par la crise

protestante du XVI^e^ siècle et où se restaure la vie religieuse, des apôtres se préoccupent d'aller porter au delà des mers la vérité catholique. Des laïques, hommes et femmes, des prêtres, des religieux traversent l'Océan et abordent des rivages inhospitaliers ; ils y plantent des croix autour desquelles ils groupent des sauvages et leur prêchent le saint Evangile. Bientôt des établissements permanents se fondent, commencement modeste des grandes villes que deviendront Québec et Montréal ; le centre en sera une église, un monastère, une école, un hôpital qui seront autant de foyers d'apostolat.

Champlain a ouvert la voie dès 1603 : apôtre autant qu'explorateur, il est animé du désir de « faire fleurir dans la Nouvelle France, le lis avec l'unique religion catholique apostolique et romaine », comme il aime de dire. Derrière lui arrivent des jésuites, des franciscains pour étudier le pays et y aplanir les voies au Christ. La Compagnie du Saint-Sacrement qui a joué le rôle que l'on sait dans la renaissance catholique en France au XVII^e^ siècle, préside en quelque manière à cette évangélisation en la personne de son fondateur, le duc de Lévis-Ventadour, de M. de Bernières, de Caen, surtout avec M. de Renty et M. de la Dauversière qui, « en vue de servir la gloire de Dieu et de travailler au salut des sauvages », ont constitué la Société de Notre-Dame de Montréal. Des congrégations religieuses arrivées de l'étranger, comme les Ursulines qui ont bénéficié du renouveau de vie religieuse en France pour s'y établir et y prospérer, essaiment à leur tour dans ces terres lointaines avec cette admirable religieuse que fut la Bienheureuse Marie de l'Incarnation. Des familles religieuses qui viennent de se créer en France, les Hospitalières de Dieppe et celles de Saint-Joseph à La Flèche, les Religieuses de Notre-Dame, la Compagnie de Saint-Sulpice députent à leur tour plusieurs de leurs membres. Pour subvenir aux frais qu'entraînent ces diverses fondations, se rencontrent de généreux bienfaiteurs, comme la duchesse d'Aiguillon, Mme de Bullion. L'œuvre d'évangélisation est en quelque manière consacrée par l'érection d'un évêché en 1658 ; le premier titulaire en sera Mgr de Montigny-Laval.

Assurément ce n'a pas été sans difficultés que ces entreprises se sont exécutées. Tout d'abord il a fallu triompher du peu d'empressement qu'apportaient les négociants à favoriser l'action des missionnaires ; les hérétiques d'An-

gleterre et des Provinces Unies entravèrent de leur mieux le développement d'une œuvre qui n'avait pas seulement pour effet de propager le catholicisme, mais encore devait doter la France de colonies nouvelles. Enfin des habitants de ces terres lointaines, les Iroquois en particulier, se montrèrent des plus réfractaires à l'Evangile et se défendirent contre les missionnaires en les persécutant de toutes manières : ils en firent périr en d'atroces supplices. L'œuvre d'apostolat s'accomplit néanmoins et après cinquante ans d'efforts, le Canada devint une terre chrétienne.

La France n'a pas moins profité que l'Eglise du labeur apostolique des propagateurs du catholicisme. Mieux inspirés que les commerçants qui ne se préoccupaient que de faire du trafic et se désintéressaient de tout établissement durable, les missionnaires ont entendu coloniser, peupler ces terres désertes, y créer une Nouvelle France. A la conception commerciale des négociants s'opposa la conception agricole et apostolique des prédicateurs de l'Evangile et elle finit par prévaloir. « L'idée de mission, écrit M. Goyau, aida l'idée de colonisation à devenir populaire ; la ferveur éveilla la curiosité. Ainsi naquit la France coloniale dans l'atmosphère créée par l'idée de mission. » (p. xxxi).

Les pages que M. Goyau a consacrées à ce qu'il a si heureusement appelé : *Une épopée mystique*, sont particulièrement opportunes à cette heure : elles ne disent pas seulement comment se sont créés les liens qui en dépit des vicissitudes de la politique unissent aujourd'hui encore le Canada et la France ; elles montrent qu'en travaillant pour Dieu les missionnaires ont été les meilleurs serviteurs de leur pays : ils ont puissamment favorisé son expansion coloniale.

13. — M. Coste vient d'enrichir son importante publication des œuvres de Saint Vincent de Paul de deux volumes, où ont été réunis ce qui subsiste des entretiens du saint à ses missionnaires. « Si l'on avait eu soin de les recueillir et de les conserver tous, nous dit le savant éditeur, dix gros volumes ne pourraient les contenir. Saint Vincent leur parlait souvent : tous les vendredis, au chapitre du matin et à la conférence du soir ; les dimanches, les mercredis et les jours de fête, à la répétition d'oraison... Hélas ! ajoute-t-il, presque rien n'a été recueilli. Ce que nous possédons des entretiens antérieurs à l'année 1655 tient en une soixantaine de pages et ce ne sont le plus souvent que de pâles résumés ou de courts ex-

traits. » Pour la période qui suit nous sommes un peu mieux partagés. Grâce au zèle du frère Ducournau, le dévoué secrétaire du saint, nous avons sinon le texte authentique, du moins une reconstitution de mémoire de beaucoup de ses discours. Si toutes les notes du frère Ducournau ne sont pas venues jusques à nous, nous possédons d'une part un certain nombre d'abrégés ou d'extraits de conférences et de répétitions d'oraison, d'autre part la reproduction in-extenso de trente et une conférences et le canevas d'une trente-deuxième. Ce sont ces textes que M. Coste nous offre dans ces deux nouveaux volumes ; il les a fait précéder d'autres extraits d'entretiens qui nous sont arrivés par le seul intermédiaire de la vie du *Vénérable Vincent de Paul* d'Abelly.

Ainsi se trouve réuni ici tout ce qui a survécu de ces allocutions dans lesquelles le saint fondateur s'efforçait d'inspirer à ses fils les vertus de leur état, où il leur communiquait sa flamme apostolique, sa charité et son dévouement sans bornes. Dans ces entretiens, où il n'y a rien que de spontané et de naturel, il se livre tout entier. Des plus utiles pour se bien pénétrer de sa doctrine spirituelle, doctrine que nous avons déjà dit d'après ses lettres être dictée par un vigoureux bon sens et un grand esprit de foi, ces conférences ne le sont pas moins pour nous instruire des progrès de la congrégation de la Mission, cette « chétive Compagnie », comme aimait à l'appeler son fondateur. De ces deux volumes les prêtres de la Mission seront sans aucun doute les premiers à profiter ; mais comme il serait à souhaiter que le clergé de France vînt lui aussi y prendre des leçons et des enseignements qui s'adaptent si bien à sa vie !

A la série des *Entretiens* fait suite un volume de *Documents* où sont rassemblés ceux des écrits de saint Vincent qui ne rentraient ni dans la catégorie des lettres, ni dans celle des entretiens ; fragments ou canevas de sermons, de conférences, règlements rédigés pour les confréries de la Charité, plans d'allocution destinés aux Dames de la Charité ; c'est dans l'un de ces plans que se trouve la célèbre adjuration adressée par le saint aux dames pour les supplier de ne pas abandonner l'œuvre des enfants trouvés : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants », etc., etc. Ce qui n'est pas moins précieux dans ce recueil de Documents, ce sont ces sortes de

procès-verbaux des nombreux conseils où saint Vincent se rencontrant avec la bienheureuse Louise de Marillac et les principales dignitaires de la congrégation des Filles de la Charité, étudient toutes les questions se rapportant au progrès et au développement de la nouvelle institution. Ces notes de conseils sont avec les lettres du saint et ses entretiens aux Filles de la Charité les documents indispensables pour comprendre le véritable esprit de cette société religieuse.

A ces textes M. Coste a joint un grand nombre de documents qui, nous dit-il, « rappellent les faits de la vie de Saint Vincent, les titres, les bénéfices ou les dignités qu'il a obtenus, la création, l'organisation et le développement initial de ses œuvres. Ce recueil, ajoute-t-il, permettra aux futurs biographes de saint Vincent d'éviter facilement les erreurs de dates ou autres dans lesquelles sont trop souvent tombés leurs devanciers ».

Cette publication des Œuvres de saint Vincent de Paul, une des plus considérables et des plus heureusement menées qui aient été entreprises dans ces dernières années, s'achèvera prochainement par un volume de tables. Aux lecteurs trop pressés qui n'auraient malheureusement pas le loisir de prendre directement contact avec la pensée et l'action de ce grand homme d'Eglise que fut Vincent de Paul il restera d'offrir une nouvelle biographie du saint où seraient mis en œuvre les incomparables matériaux réunis ici. Est-il quelqu'un qui soit plus désigné pour l'écrire que M. Coste ? Il la doit au clergé de France. Ce sera le digne couronnement du plus beau monument qui ait jamais été élevé à la gloire de Vincent de Paul.

14. — Pour composer l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre : *La querelle janséniste*, M. Bournet, professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Versailles, n'est pas allé puiser aux sources elles-mêmes ; il nous avertit qu'il s'est seulement inspiré des travaux des meilleurs écrivains contemporains qui ont étudié les diverses phases du mouvement janséniste. Soucieux d'atteindre le plus possible la vérité, il a interrogé partisans et adversaires du jansénisme ; c'est après avoir loyalement écouté les uns et les autres qu'il a rédigé ses leçons d'histoire qui sont devenues le présent livre. Ses conclusions sont celles des historiens catholiques et maintes fois l'auteur les oppose, avec la plus grande courtoisie d'ailleurs, à celles que M. Gazier a

présentées dans son récent panégyrique de Port Royal et de ses partisans.

M. Bournet expose l'histoire de la querelle janséniste depuis ses lointaines origines, le baïanisme, jusqu'aux débuts du XVIII^e siècle qui aboutirent à l'expulsion des jésuites en France. Peut-être aurait-il dû prolonger cette histoire au moins jusqu'au début du XIX^e siècle et montrer un peu plus longuement qu'il ne l'a fait pages 370 et 371, dans quelle mesure l'idée janséniste a présidé à l'organisation de l'Eglise constitutionnelle, comment elle a essayé de se survivre au temps du Directoire sous l'action de Grégoire, l'évêque du Loir-et-Cher.

La partie la plus importante de ce livre est, comme il convient, consacrée au XVII^e siècle. Suivant un plan très méthodique, l'historien nous présente d'abord les fondateurs du jansénisme, Saint-Cyran et Jansénius, ses partisans où l'on voit en première ligne les membres de la famille Arnauld, puis les solitaires, les amies et les amis de Port Royal. Vient le récit des grandes controverses qui ont commencé avec la publication de la *Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld en 1643 et se sont suspendues avec la paix Clémentine de 1669; c'est l'époque héroïque où se découvre la distinction du droit et du fait, ce fameux retranchement derrière lequel les jansénistes crurent pouvoir s'abriter pour défier les condamnations. Cette période est la plus connue. La suivante est celle où la publication des *Réflexions morales* de Quesnel réveille la querelle et finit par amener la bulle Unigenitus en 1711; la partie où elle est racontée n'est pas la moins intéressante de l'ouvrage. Je signalerai encore les pages où sont étudiés les extraordinaires phénomènes que présentèrent les convulsionnaires de Saint-Médard : M. Gazier ne s'était pas attardé sur cet épisode à tout le moins curieux de l'histoire du jansénisme.

Le livre de M. Bournet est un intéressant résumé de la querelle du jansénisme, un manuel commode qui offre au lecteur, en fin de chapitre, une bibliographie où sont appréciés avec discernement les ouvrages modernes qui ont été utilisés. Nous le recommandons volontiers à ceux qui voudraient être informés rapidement sur une question qui a le don d'exciter toujours la curiosité en France.

15. — M. Jean Laporte, professeur à l'Université de Caen, n'a pas entrepris de nous donner une nouvelle histoire du mouvement janséniste en France ; il estime qu'elle n'est pas à recommencer après les travaux de Sainte-Beuve et de M.

Gazier. Ce qu'il s'est proposé, c'est de dire ce que fut la doctrine de Port-Royal, « besogne utile et en quelque manière neuve », écrit-il. Il défend cette thèse que de tant d'ouvrages où Port Royal est en cause, il en est très peu qui puissent réellement servir à faire connaître sa doctrine. En revanche, déclare-t-il, on en citerait un assez grand nombre qui sont fort propres à la faire méconnaître. Tout le mal d'après lui vient de ce qu'on s'est habitué à la voir résumée dans les cinq fameuses propositions. Quoi qu'il en soit de ces raisons, il est certain qu'aujourd'hui encore il n'est pas inutile de faire ce que j'appellerai : une somme des enseignements jansénistes ; tandis qu'à cet effet M. Carreyre, le distingué professeur d'histoire du Grand Séminaire de Bordeaux, analysait récemment l'*Augustinus* de Jansénius dans un important article du *Dictionnaire de Théologie catholique* (Fasc. LX-LXI, col. 330-446), M. Laporte commençait un grand travail sur *La doctrine de Port Royal*. Il nous en a donné jusqu'ici ces deux fascicules : *Essai sur la formation et le développement. Saint Cyran ; Exposition de la doctrine (d'après Arnauld). Les vérités de la grâce.* Sont sous presse ou en préparation d'autres fascicules où il sera traité de la Morale de Port Royal, du grand Arnauld et de ses amis (Nicole, Pascal, Quesnel). Un tome troisième dira quelle a été la place de la doctrine dans l'Histoire religieuse qu'on y a professée.

C'est à dessein que M. Laporte n'a pas pris Jansénius pour base de son étude doctrinale. Il estime avec raison qu'il y a deux formes d'augustinisme : celle de Louvain qui est proprement celle de Jansénius, celle de France qui a trouvé dans Arnauld son docteur le plus complet, et je dirai le plus compréhensif. Celui qu'on a coutume d'appeler le grand Arnauld est en effet le vrai théologien de Port Royal et son enseignement s'identifie le mieux avec la doctrine qu'on y a professée.

A l'exposé des idées d'Arnauld, M. Laporte prélude par une étude sur Saint Cyran. Se séparant sur ce point comme en beaucoup d'autres de M. Bremond, l'auteur de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux*, il attribue un rôle considérable à cet ami de Jansénius dans la formation de la doctrine de Port Royal, « un rôle d'excitateur et de conseiller, dit-il, qui imprima aux réflexions d'Arnauld une orientation décisive ». A vrai dire, il s'agit ici moins d'un enseignement que d'un esprit. Si Saint-Cyran partage l'enthousiasme de l'évêque d'Ypres pour saint Augustin, le doc-

teur de la grâce, il ne s'intéresse aux idées que dans la mesure où elles ont une application pratique. Sa pensée maîtresse se retrouve dans cette règle fondamentale qui s'impose au chrétien qui veut se convertir, c'est-à-dire se renouveler complètement : *suivre Dieu*. Dieu parle dans le secret de l'âme ; il parle aussi par l'Eglise et par celui qui est l'interprète de celle-ci, le directeur de conscience. Au penitent de se conformer aux inspirations de Dieu, aux ordres de son représentant ; toutefois, « en dernière analyse, il ne doit obéir au directeur et juger de ses propositions que d'après les mouvements et dispositions que Dieu lui donne après l'avoir invoqué sur cela » (I, p. 111). Ainsi guidé, le chrétien fera son salut avec « tremblement et tranquillité ». « Telle est, nous dit M. Laporte, quant aux points principaux, l'idée que Saint Cyran s'est faite de la religion, idée qui — au moins durant les dernières années — a été l'âme de son apostolat, de son gouvernement et de toute sa vie intérieure » (p. 123).

Le fascicule où est exposée la théologie de la grâce du grand Arnauld est beaucoup plus considérable que le précédent : il ne comprend pas moins de 456 pages. Tous les éléments en sont empruntés aux quarante-deux volumes in-4° de l'édition de Lausanne où ont été réunies les œuvres complètes de ce fécond écrivain. M. Laporte a tout lu, tout dépouillé, et c'est en quelque manière d'une mosaïque de textes, d'abrégés, de développements qu'il a constitué son volume. On y voit Arnauld s'instituer le champion de ce qu'il croit être l'enseignement orthodoxe contre les erreurs des protestants d'une part, des molinistes de l'autre. Aux uns et aux autres, il oppose la doctrine de Port Royal sur tous les problèmes relatifs à la grâce, à sa nécessité, à son économie, à sa puissance. Ainsi tour à tour sont étudiées les graves questions du péché originel, de la prédestination, de l'action de la grâce sur la volonté et de la coopération de la volonté humaine à la grâce. Il importe de le remarquer, M. Laporte ne discute pas les thèses exposées, il se borne à les présenter, à les analyser, suivant son auteur dans tous les dédales de l'argumentation parfois la plus subtile. Son livre est le vrai manuel de l'enseignement port-royaliste.

Les sympathies de M. Laporte ne se dissimulent pas : elles vont à Saint Cyran, à Arnauld et à leurs disciples. Vis-à-vis de Port Royal, il se trouve dans un état d'esprit tout semblable à celui que nous avons dit autrefois être celui de M.

Gazier. C'est là qu'il découvre les vrais défenseurs de l'orthodoxie catholique. Il n'est pas douteux que ces deux livres qui inaugurent un grand ouvrage sur la doctrine de Port Royal sont une très importante contribution à l'histoire de la pensée religieuse au XVII^e^ siècle ; ils témoignent d'une grande science. Il faut toutefois regretter qu'ils aient été écrits dans un esprit port-royaliste qui n'est pas précisément l'esprit catholique.

16. — M. Paul Lesourd, archiviste paléographe, s'est proposé d'étudier l'histoire de l'Ambassade de France à Rome. « Beau sujet d'histoire », nous dit Mgr Baudrillart dans la préface où il présente le premier ouvrage de l'auteur ; et il ajoute « beau sujet d'actualité », puisqu'il faut qu'au moment où il voit le jour « ce livre apparaisse comme un plaidoyer, de nouveau nécessaire, en faveur d'une cause redevenue pendante devant l'opinion et déraisonnablement remise en question ».

Ce volume que nous offre aujourd'hui M. Lesourd, et dont la matière est constituée par dix conférences données à l'Institut Catholique de Paris en janvier et février 1924, a pour objet les questions générales ayant trait à l'Ambassade de France auprès du Saint-Siège. C'est, suivant l'expression de l'éminent recteur de l'Institut Catholique, « le portique élégant et fort d'un bel édifice ».

La première question qu'examine l'historien est celle du choix des ambassadeurs, choix délicat, parce qu'il importe de trouver « la personne distinguée par son rang et par sa naissance dont les qualités personnelles pussent mériter l'estime et l'affection de Sa Sainteté et dont la conduite fût un assuré témoignage de la vénération du roi pour le chef de l'Eglise et de son attachement immuable au Saint-Siège » (p. 7).

Tandis qu'au XVI^e^ siècle des ecclésiastiques étaient souvent désignés pour représenter la France à Rome, ils ne le sont plus qu'exceptionnellement sous Louis XIV et Louis XV. Des hommes d'Eglise qui, au XVIII^e^ siècle, furent en mission diplomatique à Rome, le cardinal Bernis fut le seul à avoir le titre d'ambassadeur ; les autres, les cardinaux de la Trémoille, de La Rochefoucauld, par exemple, ne furent que chargés d'affaires. Ne serait-ce pas que longtemps les papes regardèrent comme incompatibles les fonctions d'ambassadeur avec celle de cardinal : ils considéraient que pour un prince de l'Eglise, c'était se diminuer que d'être le représentant d'un souverain. Ce qui est certain, c'est qu'Ur-

bain VIII invoqua cette raison pour refuser de recevoir, en 1632, le cardinal Pazmany, archevêque de Gran, en la qualité d'ambassadeur de l'empereur.

M. Lesourd se complaît à nous décrire les entrées solennelles des ambassadeurs à Rome, le faste et le luxe dans lequel elles s'exécutaient, l'appareil magnifique dans lequel le représentant de Sa Majesté Très Chrétienne rendait visite au Pape et aux cardinaux ; il définit ensuite très exactement ce qu'étaient les instructions générales qu'emportait l'ambassadeur, les conditions dans lesquelles elles étaient rédigées, les avis généraux qu'elles contenaient. A Rome, un maître de cérémonies qui était à demeure à l'ambassade, guidait le diplomate dans ses démarches, le fixait sur les détails du protocole. Ces détails nous sont des mieux connus grâce au *Mémoire pour les Ambassadeurs que le roi envoie à Rome*, que M. Lesourd a eu la bonne fortune de découvrir à la Bibliothèque Nationale. Ce précieux manuscrit a pour auteur un certain La Buissière qui fut, pendant plus de quarante ans, maître de cérémonies à Rome et a pris soin de consigner les trésors de sa longue expérience. Il suffit à l'historien de l'analyser pour indiquer de la manière la plus pittoresque et la plus intéressante la conduite que doivent tenir les ambassadeurs de Sa Majesté pour s'acquitter dignement de leurs fonctions. Plus d'une fois il arriva que des ambassadeurs furent membres de l'Académie française ; ce ne pouvait que rehausser leur prestige. M. Lesourd rappelle les noms de ceux qui appartinrent à cette illustre Compagnie, les circonstances dans lesquelles ils furent invités à y entrer; les mérites littéraires ne furent pas toujours à cette époque ceux qui pesèrent le plus dans l'élection de ces immortels.

Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré aux cardinaux protecteurs des affaires de France, aux principaux agents ou établissements français à Rome ; peut-être ce chapitre eût-il dû être un peu plus développé. N'eût-il pas été opportun de dire un mot du cardinal comprotecteur qui en certaines circonstances suppléait le cardinal protecteur, des difficultés que les papes opposèrent parfois au choix de tel ou tel membre du Sacré Collège comme protecteur ?

Ce premier volume se présente sans références, sans aucun appareil d'érudition ; il n'importe : on le sent fait de main d'ouvrier. Il nous apparaît comme une excellente préface à l'*Histoire générale de l'Ambassade de France près*

le Saint-Siège que M. Lesourd nous promet et que nous aurons sans trop tarder, nous l'espérons[1].

(*A suivre.*)

A. LEMAN.

Informations

I. — Actualités et Documents

L'Union rurale et agricole catholique du diocèse de Rouen

Par ordonnance en date du 29 septembre 1924, Mgr André du Bois de La Villerabel a institué dans son diocèse une Union rurale et agricole catholique qui, aux termes de l'art. 2 de ladite ordonnance, « devient un organisme officiel et obligatoire de la vie diocésaine dans les campagnes, comme les Unions paroissiales dans les villes. Aucune organisation rurale catholique n'est autorisée dans le diocèse en dehors d'elle ». A cette ordonnance sont annexés les statuts de l'Union qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 1925. Nous les reproduisons ci-après :

STATUTS

BUT

1° Il est institué pour les campagnes une Association religieuse et corporative qui prend le nom d'*Union rurale et agricole catholique du diocèse de Rouen*.

Cette Union a pour but de constituer une force organisée et instruite, afin de développer parmi ses membres, dans un esprit chrétien, le sens corporatif, la conscience professionnelle et la science sociale indispensable.

Elle apportera aux organisations professionnelles existantes, avec le respect de leur autonomie, le concours de la

1. Une légère erreur serait à corriger p. 295 en dehors de quelques fautes d'impression qui apparaissent ici et là : c'est en 1636 seulement, à la suite de la démission du cardinal Maurice de Savoie, qu'Antoine Barberini fut nommé protecteur de France : en 1633, il avait été nommé comprotecteur, mais Urbain VIII, son oncle, lui avait interdit d'accepter ce titre.

bienfaisante influence des principes de la doctrine sociale catholique.

Elle s'abstiendra de toute immixtion dans le domaine politique électoral. Elle groupe des collaborateurs de tous les partis, sans se mêler à leurs luttes.

COMPOSITION

2° L'U. R. A. comprend tous agriculteurs, qu'ils soient propriétaires, fermiers, employés ou ouvriers, et tous ceux qui tiennent à la terre de quelque manière.

Tous les curés des paroisses rurales en font partie d'office.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

3° L'U. R. A. est dirigée par son président général, qui est l'archevêque de Rouen.

Elle est administrée par un Comité diocésain de six membres, composé par moitié de prêtres délégués et d'agriculteurs élus.

Son siège social est à Rouen, à l'Office des Œuvres.

ORGANISATION

4° Le recrutement de l'U. R. A. est à base paroissiale.

Chaque curé groupe autour de lui, parmi ses paroissiens, les hommes qui lui donnent une adhésion explicite, et, avec eux, cherche les meilleurs moyens pour gagner les autres. Ces groupes paroissiaux ne comportent pas nécessairement de bureau.

Les groupes paroissiaux d'un même doyenné forment un groupement dit cantonal, ayant à sa tête un Bureau, qui comprend un prêtre délégué et deux agriculteurs élus.

DÉLÉGATIONS ET ÉLECTIONS

5° Les délégations émanent toutes de l'archevêque.

Les élections sont faites :

a) Pour les trois membres du comité diocésain à élire, par un collège électoral formé par les groupements cantonaux, à raison de un membre par groupement;

b) Pour les bureaux cantonaux, par tous les membres indistinctement du groupement cantonal.

Membres délégués et membres élus ont les mêmes droits.

Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles.

Aucun vote ne peut se faire par correspondance ni par procuration.

DURÉE DES MANDATS ÉLECTIFS

6° Le Comité diocésain est renouvelé tous les quatre ans.

Les Bureaux cantonaux sont renouvelables tous les trois ans.

COMPOSITION DES BUREAUX

7° Le Comité diocésain choisit parmi ses membres un vice-président général, un secrétaire général et un trésorier général.

Le Bureau cantonal répartit lui-même entre ses membres les fonctions de président local, de secrétaire et de trésorier.

OBLIGATIONS

8° Les obligations des membres de l'U. R. A. sont de deux sortes:

a) Financières. Ils doivent verser une cotisation annuelle, dont le taux est fixé librement par chaque groupement cantonal.

Sur l'ensemble des cotisations brutes d'un même groupement, il est prélevé un pourcentage de 10 % pour le Comité diocésain.

b) Morales. Chaque sociétaire s'oblige :

1° A favoriser le progrès religieux de sa paroisse;

2° A prêter son appui à l'organisation des manifestations religieuses agricoles dans le doyenné ou le diocèse.

MOYENS D'ACTION

9° Le *Bulletin religieux* du diocèse de Rouen est l'*organe officiel* de l'U. R. A.

L'Union rurale et agricole organise chaque année un Congrès ou des Journées, en la forme que dictent les circonstances.

A l'approche de ce Congrès, les secrétaires locaux transmettent au Secrétaire général, pour un rapport d'ensemble, un résumé des travaux de l'année du groupement cantonal.

Chaque groupement cantonal institue dans son sein trois Commissions. La première de ces Commission a pour objet tout ce qui concerne la religion; la deuxième, les Cercles d'études ruraux; la troisième, les institutions économiques ou sociales.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

10° Chaque groupement cantonal établit un « Règlement intérieur », en pleine concordance avec les présents statuts; il est soumis, pour approbation, au Comité diocésain.

Le Règlement intérieur détermine notamment les méthodes d'action au mieux des besoins locaux, fixe la périodicité des réunions, arrête le taux de la cotisation statutaire et, de façon générale, règle tout ce qui est appelé à donner au groupement sa physionomie spéciale.

FÉDÉRATION

11° L'U. R. A., tout en gardant sa pleine autonomie diocésaine, contracte un lien fédératif avec *La France agricole catholique;* dont le siège est à Paris.

Chaque groupement cantonal s'efforce de se faire représenter aux manifestations religieuses qui ont lieu chaque année à Montmartre.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES

12° Pour faciliter l'exécution des présents statuts, des dispositions réglementaires générales seront édictées par le Comité diocésain au cours des expériences que fera l'U. R. A. dans le diocèse.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

13° Jusqu'au prochain Congrès, le Comité diocésain sera représenté par un Comité d'initiative, dont tous les membres sans exception seront désignés directement par l'archevêque.

Pendant le même temps, les Bureaux cantonaux ne seront que des Bureaux provisoires, dont les membres seront désignés par le Comité d'initiative.

A dater seulement de ce deuxième Congrès, les élections se feront conformément à l'art. 5 des statuts, et le présent article 13 sera supprimé.

Le divorce aux Etats-Unis

Les cas de divorce ont pris des proportions inquiétantes aux Etats-Unis dans les deux dernières décades.

En 1890, il y avait 53 divorces pour 100.000 habitants. En 1916, c'était 112 pour la même population. En 1922, le chiffre s'est élevé à 136.

On peut juger d'une autre façon des abus qu'a causés la législation civile sur le mariage. En effet, en 1890, on

comptait 13 mariages pour un divorce. En 1916, c'était 9,3. En 1922, on ne comptait plus que 7,3 mariages pour un divorce.

Comme on le pense bien, les moyennes varient notablement avec les différents Etats. En 1922, il avait 2,6 mariages pour un divorce dans l'Orégon; 3,9 dans l'Etat de Wyoming; 5,7, dans celui de Kansas; 5,4 dans celui d'Indiana; 7,5, dans le New-Hampshire; 6,7, dans le Kentucky; 6,8 dans l'Illinois. La nuptialité la plus forte était dans le district de Colombie, où l'on enregistrait 35,8 mariages pour un divorce. Ensuite venait l'Etat de New-York avec 22,6 mariages pour un divorce. Si nous examinons les subdivisions des Etats, nous constatons qu'en 1921, dans quatre comtés de l'Orégon, il y a eu plus de divorces que de mariages et il en a été ainsi dans l'un d'entre eux pendant quatre ans.

A une époque, c'est dans le Japon que la proportion des divorces était la plus élevée, à savoir 140 pour 100.000 habitants. On voit que c'était seulement 4 pour 100.000 habitants de plus qu'aux Etats-Unis en 1922. En raison de l'accroissement graduel qui s'est produit depuis 1916 (de 112 à 136), on peut affirmer sans crainte d'erreur qu'actuellement la moyenne des divorces est plus forte aux Etats-Unis qu'au Japon.

Il est intéressant de comparer avec les autres pays. En 1904, la moyenne des divorces était en Angleterre de 2 pour 100.000 ; de 28, en France ; de 18, en Allemagne ; de 8, en Norvège; de 5, en Finlande.

Il y a un Etat, en Amérique, où le divorce n'a jamais été accepté; c'est la Caroline méridionale. En dépit des exemples qu'ils voient dans la République, les habitants de cette province sont satisfaits de leur législation. M. Benjamin Ryan Tillman, qui, pendant longtemps, les a représentés au Sénat, a pu écrire, il y a dix ans: « L'absence d'une loi permettant le divorce dans la Caroline du Sud est pour nous l'objet d'une grande fierté. Je ne connais aucun autre principe aussi fermement fixé dans le cœur des habitants. La Caroline du Sud est, comme vous le savez probablement, ultra-protestante dans sa religion, mais elle regarde les relations matrimoniales avec le même respect que l'Eglise catholique. Pratiquement, sinon théologiquement, le mariage est pour nous un sacrement et la malédiction de tout l'Etat retomberait sur l'homme ou la clique qui oserait le diminuer. Vous demandez si

l'absence de statut permettant le divorce favorise la moralité. Je réponds, sans hésiter qu'il en est ainsi. Nos femmes — que Dieu les bénisse et les garde saintement — sont les plus belles et les meilleures que j'aie jamais connues, et aussi longtemps que nos hommes comprendront bien qu'une femme, une seule, leur est donnée, aussi longtemps ils veilleront à ce que cette pureté et cette chasteté continuent à prévaloir. Un habitant de la Caroline du Sud ne peut dire : « J'épouserai cette femme maintenant et si elle n'est pas bien, je divorcerai avec elle ». Il doit auparavant avoir la certitude et c'est pourquoi il demande que sa femme soit pure et sans reproche. Pour la même raison, à savoir l'impossibilité de divorcer, les femmes savent que les hommes leur demandent la pureté et l'innocence et elles réalisent ce qu'ils demandent. Naturellement, tous les hommes et toutes les femmes ne font pas expressément ce raisonnement, mais tout se passe comme s'ils l'avaient fait. Consciemment ou inconsciemment et d'une manière fréquente, en raison de l'impossibilité du divorce, les hommes de la Caroline du Sud disent à leurs femmes : « Tiens un lis dans ta main, les portes de bronze ne peuvent résister à celui qui a touché cette baguette magique » et les femmes de la Caroline du Sud obéissent et il en résulte le bonheur pour les *homes* et les familles.

D'après John A. Ryan, dans *Studies, An Irish quarterly Review*. Voir aussi *America*, 2 mai 1925, p. 70-71 ; 16 mai, p. 113.

Principes fondamentaux de la doctrine sociale

Ces principes — rédigés par un de nos théologiens les plus compétents en ces matières délicates, et approuvés par de très hautes autorités — sont extraits des Statuts de l'Union féminine civique et sociale, 25, *rue de Valois, Paris* (I^er^).

Cette union a pour but :

1° De faire l'éducation civique et sociale de ses membres ;

2° De préparer le bon exercice du droit de vote féminin et, le cas échéant, du droit de vote familial.

Pour atteindre ce double but, l'U. F. C. S. s'inspire des enseignements et des directions de l'Eglise catholique. Elle met à la base de son action les principes suivants :

1° Elle professe que les droits et les devoirs dont l'exercice constitue la vie sociale et civique. ont en Dieu et en Dieu seul, leur vrai fondement et leur juste sanction.

2° Elle professe que les exemples et les enseignements du Christ, tels que l'Eglise nous les propose, sont pour la vie sociale et civique la vraie lumière et le plus utile secours.

3° Elle professe que la famille chrétienne, c'est-à-dire la famille basée sur l'indissolubilité matrimoniale et vivifiée par la pratique des vertus chrétiennes, est à la fois la vraie cellule de l'organisme social et le foyer providentiel où se prépare le bon citoyen.

4° Elle professe que l'Etat ou la société est voulu par la nature et donc par Dieu auteur de la nature, mais pour aider l'individu et la famille à réaliser leur destinée. Aussi l'Etat doit-il toujours respecter les droits essentiels de l'individu et de la famille. Et notamment, en ce qui concerne l'enseignement, il n'a pas le droit, par des procédés directs ou indirects, soit de s'assurer le monopole, soit d'organiser un enseignement contraire aux intérêts matériels, moraux ou religieux des citoyens.

5° Elle professe que la propriété privée, qu'elle soit individuelle ou corporative, est la condition normale de la conservation et du développement de la personnalité humaine, la vraie garantie de la vie familiale. et en définitive la sauvegarde de la liberté et du progrès.

6° Elle professe que le travail est le moyen pour l'homme de réaliser sa destinée temporelle et spirituelle et que, ennobli par les exemples du Christ et les traditions de l'Eglise, il est devenu pour l'homme un honneur.

Et notamment elle admet que le travailleur doit par son travail ou à l'occasion de son travail, pouvoir subvenir à son entretien et à celui de sa famille, et que, de plus, il a le droit d'exiger que rien de contraire aux bonnes mœurs, à ses devoirs religieux et familiaux, aux conditions de l'âge ou du sexe ne lui soit imposé dans l'exercice de son activité.

7° Elle reconnaît que le droit d'association pour le travailleur, comme pour tout citoyen, est un droit naturel, qu'il est pour l'homme un des moyens les plus efficaces de s'entr'aider, de défendre ses droits et de réaliser les justes conquêtes.

8° Elle professe que si la vie des Sociétés a pour premier fondement la justice, il reste nécessaire que la charité

informe toutes les relations humaines sans exception, et que la paix, le bonheur, la prospérité des individus, des familles et des peuples dépendent de l'harmonieuse collaboration de la justice et de la charité dans les relations civiles et sociales.

9° Elle professe que tous les hommes sont égaux, étant fils du même Père, tous rachetés par le Christ, tous appelés à la même destinée. Mais comme d'une part les inégalités naturelles sont un fait inévitable, et que, d'autre part, la société est une institution hiérarchisée, un organisme dont les membres ont des fonctions dépendantes et inégales, l'U. F. C. S. reconnaît qu'il y aura toujours des inégalités sociales.

Mais elle estime que si la fraternité chrétienne doit s'efforcer d'en adoucir les rigueurs, le devoir et les intérêts de tous exigent qu'on réprouve la lutte des classes, et que tous les citoyens, au poste que Dieu leur a assigné, travaillent dans la charité, la justice et la paix pour le bien personnel et pour le bien de tous.

10° Elle professe que le patriotisme est une vertu, et une vertu facile quand il s'agit de la France, mais elle admet aussi que ce patriotisme doit s'accorder avec le devoir d'aimer et d'aider tous les chrétiens et tous les hommes.

11° Enfin elle reconnaît que le mouvement féministe dans un grand nombre de ses revendications, notamment le vote féminin, n'est pas injuste et peut être opportun, à la condition toutefois que seront toujours sauvegardées, d'une part la hiérarchie familiale, et de l'autre la mission d'épouse et de mère qui est l'honneur de la femme.

Guidés par ces principes, les membres adhérant à l'U. F. C. S. s'engagent :

a) A promouvoir l'ordre social basé sur les principes qui viennent d'être énoncés ;

b) A lutter par tous les moyens honnêtes contre les divers ennemis de l'ordre social chrétien.

II. — Apologétique au jour le jour

L'Eglise au Danemark

Nous avons publié une statistique des églises en Danemark (*Rev. apol.* 1er septembre 1924). Nous pouvons compléter d'après le *Catholic World*, décembre 1924, ce qui regarde le catholicisme.

Depuis plus de trois siècles, le luthérianisme est la religion d'Etat en Danemark. En effet, en 1536, après le triomphe de Christian III sur ses ennemis politiques, l'Eglise catholique fut chassée du royaume danois, ses évêques furent emprisonnés, ses propriétés confisquées et l'exercice du ministère fut proscrit. Ce n'est qu'en 1849 que la nouvelle Constitution danoise assura la pleine liberté religieu se et reconnut que tous les dissidents étaient égaux au point de vue politique et au point de vue ecclésiastique. Depuis cette époque l'Eglise a commencé de nouveau à vivre et à prospérer en Danemark.

Même avant la promulgation de la nouvelle Constitution, un petit groupe de catholiques, presque tous étrangers, avaient réussi à bâtir à Copenhague (1843) une église en l'honneur de saint Ansgar. En 1853, pour la première fois depuis la Réforme, la langue danoise fut employée de nouveau dans la prédication catholique. Déjà des sociétés catholiques avaient été fondées. Des ouvrages catholiques commencèrent à paraître ; il y eut même un journal catholique qui contribuait à mieux faire comprendre la foi par les catholiques et les protestants. Ce journal a survécu jusqu'à notre époque et porte maintenant le nom de *Nordisk Ugeblad*.

Au cours de l'été 1859, Mgr Melchers, évêque d'Osnabrück, en Allemagne, qui avait été chargé de remplir les fonctions de provicaire apostolique pour l'Eglise de Danemark, fit sa première visite et célébra les offices dans plusieurs circonstances revêtu des habits pontificaux. En 1862, des missionnaires jésuites prêchèrent leur première mission et convertirent un certain nombre de personnes. En 1869, la mission danoise devint une préfecture dont le chef fut le Rév. H. Grueder. En 1892, le Danemark devint un vicariat apostolique avec Mgr Johannes von Euch pour premier vicaire apostolique. Lorsque Mgr Von Euch, évêque titulaire d'Anastasiopolis, mourut en 1922, à l'âge de 88 ans, Mgr Brems, de l'Ordre des Prémontrés, fut mis à la tête de l'Eglise danoise et devint évêque titulaire de Roskilde, une ville qui avait été la capitale du royaume autrefois et le siège de l'évêque Roenow qui en 1542 fut laissé en prison pour y mourir martyr de la foi. Aujourd'hui Copenhague a six églises paroissiales catholiques et sept chapelles administrées par des prêtres. Dans le reste du petit royaume, on compte une trentaine d'églises auxquelles sont attachés des prêtres.

Les catholiques étaient en Danemark en 1841 au nombre de 865 ; aujourd'hui ils sont 25.000 sur une population de trois millions et quart. Les Ordres religieux qui y possèdent des fondations sont les Jésuites, les Rédemptoristes, les Maristes, les Lazaristes et les Prémontrés. Parmi les prêtres séculiers, il y a quelques Danois d'origine convertis au catholicisme. Le premier prêtre danois qui a reçu les ordres sur le sol danois depuis les jours de la Réforme, est le Rév. C. V. Benzon, ordonné le 13 juillet 1924 dans l'église de Saint-Ansgar à Copenhague. Parmi les collèges catholiques prospères, le collège des Jésuites, à Stenosgade, au cœur de Copenhague, mérite une mention spéciale, surtout à cause de ses succès dans l'éducation de beaucoup de jeunes gens non catholiques et catholiques. Les institutions dirigées par des Sœurs catholiques contribuent également à gagner des amis à l'Eglise. Le magnifique hôpital catholique a été honoré à plusieurs reprises des visites de la reine Alexandrine. La reine s'intéresse d'une manière personnelle également à Tilgebetkloster, au couvent de l'Adoration perpétuelle de Copenhague.

Les plus éminents parmi les Danois convertis sont le comte Holstein Ledreburg et sa famille, le comte Moltke Hvitfeld et le remarquable écrivain Johannes Jörgensen. Ce dernier joue un rôle important dans le club des hommes danois catholiques. Un club catholique pour les convertis instruits a été fondé par Mademoiselle Anker.

Au cours de l'été 1923, lorsque Son Em. le cardinal Van Rossum, préfet de la Propagande, alla visiter les missions scandinaves, il fut agréablement surpris de l'accueil cordial que lui firent non seulement les catholiques, mais des non-catholiques. Depuis 700 ans — depuis que le cardinal de Sabine était allé comme représentant du Pape à Bergen, en Norvège, pour couronner le roi Haakon, en 1247 — aucun prince de l'Eglise n'avait posé les pieds sur ces rivages. On ne remarqua aucune trace de sentiments anticatholiques. Parmi les non-catholiques qui firent bon accueil au Cardinal, il y avait le roi, les employés du gouvernement, les représentants de la presse et même des ministres luthériens. Il semble que plus le luthéranisme perd son emprise sur le peuple danois en raison des discordes intérieures et du vague de la doctrine, plus l'Eglise catholique gagne d'auditeurs sympathiques et d'amis.

L'intérêt nouveau qu'on prend aux choses catholiques ressort également du soin attentif avec lequel on étudie les anciennes traditions catholiques du Danemark et l'application jalouse avec laquelle on conserve et on restaure les reliques et les monuments des âges catholiques. Les classes instruites ont commencé à reconnaître que le catholicisme n'est pas quelque chose d'étranger, d'*adanois*, mais plutôt quelque chose d'intimement lié avec la partie la plus glorieuse de l'histoire du Danemark.

Un événement intéressant de l'été dernier, c'est la résurrection, après une interruption de quatre siècles, des anciens « pèlerinages de Haralsted ». Un grand nombre de pèlerins, qui n'étaient pas tous catholiques, vinrent de nombreuses régions du Danemark et même de la Suède pour assister à la messe près des ruines de l'église où saint Canut fut assassiné, et ensuite assister à la représentation d'un mystère, le *Ludus de Sancto Canute Duce*, qui avait été écrit avant la Réforme et qui fut joué par les membres d'une société catholique.

Il y a quelques mois, M. Henning Jensen, pasteur luthérien et danois, écrivit sur la conférence pour la réunion des Eglises et osa suggérer à ses propres coreligionnaires qu'ils pourraient donner, au moins une fois par an, aux évêques catholiques la permission d'utiliser les vieilles cathédrales catholiques du Danemark pour les offices destinés à commémorer leurs illustres prédécesseurs antérieurs à la Réforme. Il écrivit qu'on pouvait bien admettre que ces magnifiques églises avaient été bâties par les catholiques et pour le culte catholique, et que seul le culte catholique, avec sa splendeur et sa beauté impressionnante, pouvoir remplir ces merveilleuses créations de l'architecture et donner pleinement leur signification à ces immenses espaces voûtés.

Mgr Brems a la ferme persuasion, dit-il, que s'il avait un plus grand nombre de prêtres à sa disposition, le nombre des catholiques danois serait rapidement doublé et atteindrait 50.000. Parmi les pays scandinaves, le Danemark a été pour l'Eglise le champ de mission le plus fécond. La Norvège en 1920 n'avait que 2.612 catholiques avec 17 stations et 23 prêtres. L'Islande n'a que deux paroisses avec 100 catholiques sur une population de 100.000 habitants. Dans les îles Faroé, on ne compte pas un seul catholique. Dans les vicariats du nord, de l'Islande à la Finlande, tout le contingent des missionnaires n'est for-

mé que de 120 prêtres. Le Danemark et les missions scandinaves attendent un plus grand nombre d'ouvriers qui pourront recueillir la moisson qui mûrit.

L'aide laïque : servir dans l'ordre[1].

Il faut chercher les auxiliatrices laïques du clergé dans le milieu paroissial (paroisse et œuvres), puis dans le milieu social et professionnel, déclare l'auteur du rapport dont nous faisons l'analyse.

« *Si vous vous contentez d'un recrutement paroissial, vous lancez vos troupes du dehors du pays convoité ; mais par le choix des milieux professionnels ou non professionnels vous pénétrez au centre de la place, dans la moelle du corps social.* »

Les auxiliatrices trouvées, il importe de les former en vue d'une action rayonnante, malgré des « *tempéraments qui veulent se donner, alors qu'ils ne se possèdent pas et d'autres qui désirent l'autorité parce qu'ils ont hâte de ne pas obéir* ». Il faut donc leur apprendre à discipliner leur esprit par la science catéchistique et souvent des notions de théologie et d'apologétique. *Une vie sainte possède toujours une valeur d'entraînement* mais la raison demande des comptes. Le rapporteur mentionne, à bon droit, *l'art méthodique d'aborder les hommes*, sans les heurter.

La discipline du cœur englobe l'esprit de foi et de charité. « *Développer une initiative, mais ne pas souffrir que le voisin construise une maison semblable à la nôtre, ce n'est pas de la charité.* » Cette charité sera puisée dans la vie intérieure, car *la vie seule donne la vie.*

Dans la seconde partie de son travail, l'auteur passe en revue diverses œuvres, où la bonne méthode d'apostolat surnaturel est déjà pratiquée. Il mentionne successivement l'Ecole normale sociale, l'Archiconfrérie des Catéchismes et celle des Patronages, la Ligue patriotique des Françaises, les Œuvres de Midi, pour les ouvrières de Paris même incroyantes, l'Office familial ménager, l'Association Fénelon pour les Etudiantes, l'Initiative, mutuelle de Vacances formée par des ouvrières pour des ouvrières, les Equipes sociales féminines, l'Alcyon. Toutes ces œuvres témoignent de l'effort considérable entrepris dans le diocèse de Paris pour la conquête des âmes fémi-

1. Rapport de M. l'abbé Chevré au Congrès diocésain de Paris, 1925.

nines. Les communistes ne sont pas les seuls à essayer de pénétrer les masses populaires. L'ensemble du rapport est une magnifique réponse à ceux qui prétendent que « *le clergé en France est un corps pieux et correct, bien que jusqu'à un certain point inexpérimenté et sans influence sur ses ouailles.* » (*Das Neue Reich* de Vienne, 21 mars 1925). L'influence sacerdotale est manifeste dans la plupart de ces œuvres.

Consultations et Renseignements

Lectures de Vacances

Un prêtre, abonné de la *Revue apologétique*, me demande ce que, parmi les publications récentes, il pourrait bien lire pendant ses prochaines vacances.

En vérité, je ne sais que lui répondre. D'abord, je ne connais que quelques-uns des ouvrages parus pendant ces derniers mois. Ensuite et surtout, le consultant ne me dit pas ses occupations spéciales ou ses prédilections, ni s'il passe ses vacances à voyager de-ci de-là ou à se reposer tranquillement chez lui ou dans sa famille. Dès lors, il ne me reste qu'à indiquer un certain nombre de volumes, parmi lesquels il choisira selon ses goûts particuliers et ses commodités propres.

— 1° Comme livres de lecture facile, on peut mentionner :

Jean Dorval, *L'éternelle conquérante*, roman, Beauchesne, 8 francs, dont Mgr Baudrillart a fait l'éloge dans la *Vie catholique ;*

Henri Ghéon, *Le miracle des pauvres Claires et de l'homme au képi brodé*, impromptu satirique en un acte et trois tableaux, Éditions de la *Revue des Jeunes*, 3 francs.

Charles Guillemant, *Pierre-Louis Parisis*, t. III, *L'Evêque d'Arras*, Gabalda et de Gigord, 18 francs. Les tomes I et II ont pour sous-titres : *L'évêque de Langres*, *Le champion de l'Eglise*. Les 3 volumes pris ensemble : 40 francs ;

Joseph Dedieu, *Histoire politique des protestants français* (1715-1794), Gabalda, 2 vol., 25 francs. *Le rôle politique des protestants français* (1685-1715), du même auteur, a été couronné par l'Académie française ;

Henri du Passage, *L'anticléricalisme français*, hier et de-

main, 2e édit. entièrement refondue. Editions Spes, 4 fr.;

Eugène Tavernier, *Cinquante ans de politique, L'œuvre d'irréligion*, Editions Spes, 15 francs (les docteurs de la politique irréligieuse ; programme et tactique de l'anticléricalisme ; les ruines).

— 2° Parmi les livres traitant de mystique, d'hagiographie, de liturgie, d'art musical religieux, voire d'occultisme :

Robert Marchal, *L'étude mystique du saint Cœur de Marie*, Beauchesne, 4 francs ;

Prosper Gérald, *Saints de France*, réédition, Beauchesne, 12 francs ;

L. Hébert, *Leçons de Liturgie*. III. *Le Cérémonial*, Baston, Berche et Pagis, suite de l'excellent manuel jadis signalé dans cette revue ;

Amédée Gastoué, *Le cantique populaire en France*, ses sources son histoire, augmentées d'une bibliographie générale des anciens cantiques et noëls, Lyon, Jamis, 10 fr. ;

Lucien Roure, *Au pays de l'occultisme ou Par delà le catholicisme*, Beauchesne, 12 francs, ouvrage aussi intéressant qu'instructif.

— 3° Apologétique et théologie :

Erhard, *Traité scientifique et critique de la vraie foi*, 8 francs ; *Le monde trompé ou erreurs modernes*, 8 francs; *Ciel ou enfer*, 6 francs. Avignon, Aubanel ;

Jean Desgranges, *Vingt ans de conférences contradictoires*, 3e série, *Catholicisme et progrès*, de Gigord, 3 fr. 50 ;

Paul Buysse, *L'Eglise de Jésus*, Société Saint-Augustin. Fait suite à *Vers la croyance*, couronné par l'Académie française ;

Eugène Duplessy, *Apologétique*, t. I, Démonstration de la Révélation ; t. II, Démonstration du Christianisme ; t. III, Démonstration du Catholicisme. Maison de la Bonne Presse. Ouvrage de valeur ;

Henry de Pully, *La divinité de Jésus-Christ*, Beauchesne, 4 francs.

— 4° Enfin, si mon correspondant se complaît dans le spectacle soit de la vie catholique française soit du monde catholique en général, il pourra lire ou feuilleter :

le dernier *Almanach catholique français*, Bloud et Gay, 5 francs ;

et le dernier *Annuaire pontifical catholique*, Maison de la Bonne Presse, 25 francs.

On y trouve force renseignements des plus précieux et des plus suggestifs.

J. BRICOUT.

Revue des Revues

Le Correspondant. — 10 novembre. — FÉLIX KLEIN : *Du tort que nous fait aux Etats-Unis la propagande anticléricale.* « Rien n'est plus propre à nous aliéner les Etats-Unis que la reprise, déjà mise en train, de notre politique anticléricale : rupture avec le Saint-Siège, expulsion des congréganistes, laïcisation imposée à l'Alsace-Lorraine. »

10 décembre. — MAURICE DESLANDRES : *Vers un grand progrès social. L'accession des travailleurs à la propriété de leur foyer.*

10 janvier 1925. — PIERRE DE LA GORGE : *Le Cardinal Consalvi à l'occasion de son centenaire.* — 25 janvier. GEORGES GOYAU : *Frédéric Ozanam, Les dernières années.*

25 février 1925. — Comtesse D'ADHÉMAR : *L'enseignement supérieur des femmes.* Tableau rapide de ce qui a été fait en Angleterre et en France et de ce qu'il convient de faire encore chez nous. — PHILIPPE BERTAULT : *A la table de Monsieur de Meaux.* Bossuet « ne dédaignait point l'un des plaisirs les plus répandus parmi les hommes. Il admettait qu'entre amis on aimât à rompre le pain et vider la coupe. Contraste piquant qu'il est aisé de relever d'après ses confidences. Honni soit qui mal y pense ! Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'y eut jamais rien sur ce point, dans la vie du prélat, qui ne fût plein de retenue et de décence, et en accord avec la gravité de son état... Ce grand homme était un bon homme, a écrit Jules Lemaitre. La franchise provoque l'estime et la confiance. S'il ne montra pas constamment des dehors pénitents, son bon sens solide, mais aimable, l'a rendu plus accessible à notre affection. Sa politesse et sa simplicité concourent à l'harmonie de son être ».

Revue des Jeunes. — 10-15 septembre 1924. — Mgr P. BATIFFOL : *La haute Eglise allemande.* Le protestantisme libéral qui a évolué et se décore maintenant du nom d'*Œcuménisme*, « ambitionne de jeter sur l'univers, avant que la génération actuelle soit éteinte, l'immense et souple filet d'un christianisme minimaliste, dans lequel tous les croyants pourraient s'accorder à la condition de n'être pas intransigeants... Voici à l'autre extrémité de l'horizon, un mouvement tout contraire, qui se produit au sein du protestantisme luthérien, en Allemagne, et qui, au

lendemain de la séparation de l'Eglise de l'Etat exécutée par la révolution allemande et donc la substitution des *Volkskirchen* aux *Landeskirchen* ou Eglises nationales officielles d'antan, va constituer, dans la fragile et vague unité de ces Eglises populaires libres, une Eglise de type ancien, une Eglise qui a bien des traits en commun avec la *High Church* anglicane, et qui ne s'en défend pas, puisqu'elle se donne elle-même le nom de *Hochkirche* ». Les adhérents de cette *Haute Eglise* ne sont qu'une poignée. Il ne leur manque pas seulement le nombre, il leur manque l'autorité de maîtres comme ceux que groupa le mouvement d'Oxford.

J. Danel : *La famille et la formation des travailleurs.* — R. Chibon : *Une forteresse catholique* (suite et à suivre). Exposé de l'œuvre des Franciscains de Bosnie et d'Herzégovine. — A. Pierrey : *La semaine sociale de Rennes.*

10 octobre. — A.-D. Sertillanges : *Le sens de l'invisible.* — H.-D. Noble : *La formation intellectuelle du P. Lacordaire.* — Ad. Coutay : *Les Sœurs blanches.* Il s'agit des admirables filles du Cardinal Lavigerie, des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. — R. Chibon : *Une forteresse catholique* Fin d'une étude sur les Franciscains de Bosnie et d'Herzégovine.

25 octobre. — Ch. Journet : *Le problème du mal.* « Dès que l'homme ouvre les yeux de son intelligence, il découvre dans le monde, d'une part une réalité totalement dépendante vis-à-vis d'un Absolu, d'autre part, de la privation, des ténèbres et du désordre ; en sorte que s'il répugne de toute son énergie à l'incohérence, il ne lui reste qu'à dire : Je crois à l'existence du mal, je crois à l'existence de Dieu. Ce sont deux mystères dont la coexistence m'étonne, me bouleverse. Je n'ai pour autant ni le droit, ni la possibilité d'atténuer ou de supprimer l'un ou l'autre des termes en présence. Je sais simplement que le scandale que me cause le mystère du mal s'évanouirait nécessairement si j'entrais davantage dans l'intelligence du mystère de Dieu. » — E. Martin Saint-Léon : *La profession :* définition, origine et but de la profession. Psychologie professionnelle. Mentalité ouvrière et paysanne. Organisation professionnelle de l'ancienne France. L'époque moderne. Les doctrines des diverses écoles (l'école libérale, l'école socialiste, l'école syndicaliste révolutionnaire, l'école de l'économie nouvelle, l'école catholique sociale). — H. G. : *Anatole France.*

10 novembre. — H.-D. Noble : *Le Père Lacordaire et la philosophie de Lamennais.*

25 novembre. — A.-D. Sertillanges : *L'interprétation chrétienne de la nature.* — P. de Maisonneuve : *La maternité et l'usine.* — E. Tavernier : *Léon Bloy* « qui a été dominé par le désir de ne ressembler à personne et de bousculer tout le monde ».

10-25 décembre. — Henri Joly : *Essais de repeuplement*

français. Etude du fait que des départements français en train de se dépeupler (Dordogne, Lot-et-Garonne...) sont envahis par des immigrants venus d'autres parties de la France.

10 janvier 1925. — G. Goyau : *Vie économique et catholicisme*, à propos d'un ouvrage de M. Duthoit portant le même titre que cet article. — P. Lesourd : *La Papauté et les différents peuples du monde*. « L'autorité du Souverain Pontife est à l'heure actuelle plus considérable que jamais... Pourquoi faut-il qu'à ce moment précis, une seule nation fasse exception, veuille se retirer d'où le monde entier afflue ? Pourquoi faut-il que ce pays soit la France ? »

25 janvier. — P. Guinard : *Un poète catholique de la jeune Espagne : Huberto Perez de la Ossa*. — P. Lesourd : *Ce que la France eut à souffrir d'être absente du Vatican*. — F. Portal : *Une croisade de prières et le mouvement d'Oxford*. Le mouvement d'Oxford a eu des causes littéraires, politiques, religieuses. Il en est une « dont les historiens parlent peu ou point du tout, qui cependant est un fait, et dont les chrétiens doivent admettre la puissance incomparable, c'est la prière. L'Eglise catholique n'a cessé de prier pour l'union des Eglises. Mais bien des Papes ont demandé des prières et bien des saints ont prié particulièrement pour l'Angleterre, tant la blessure de la séparation est restée vive et comme si jamais nous ne devions nous consoler de l'isolement de ce grand pays. Voilà ce que nous voudrions rappeler, et nous voudrions surtout dire qu'avant et pendant les grandes années du mouvement d'Oxford qui a transformé l'Eglise anglicane et qui a donné à l'Eglise catholique des ouvriers qu'on peut bien classer parmi les plus éminents, il s'est élevé vers Dieu un concert incomparable de prières pour le salut spirituel de la nation anglaise et pour la prospérité de l'Eglise... Mais on doit constater qu'il en reste, pratiquement peu de chose (de cette croisade de prières). Bien des prescriptions et des usages sont tombés en désuétude. Ne pourrait-on pas les faire revivre? » — P. Bottinelli : *Au Congrès de Velehrad*. Nous avons rendu compte du quatrième congrès pour l'union des Eglises tenu à Velehrad (*Rev. apol.*, 15 nov. 1924). On lira dans la *Revue des jeunes* les notes et souvenirs de la délégation française de la réunion d'Eylau (groupement de professeurs et d'étudiants catholiques, 67, rue Boissière, Paris).

10 février. — P. Lesourd : *Pourquoi la France doit être présente au Vatican*. — J. Balde : *Un romancier catholique de la vie rustique : Charles Silvestre*. — F. Portal : *Une croisade de prières et le mouvement d'Oxford* (suite et fin).

25 février. — M. Legendre : *L'originalité de sainte Thérèse*. Dans ce numéro et le suivant, l'auteur se propose de montrer, à l'aide de deux livres excellents, que personne plus que sainte Thérèse n'a été exempt de fausse originalité et que personne « n'a mieux réalisé l'originalité qui est une sincérité supérieu-

re et féconde ». Il a pris pour base de son travail G. Etchegoyen, *L'amour divin, Essai sur les sources de sainte Thérèse*, et R. Hoornaert, *Sainte Thérèse écrivain*. — A.-D. Sertillanges : *L'appréciation chrétienne des événements*. — P. Lesourd : *De l'utilité d'une Nonciature à Paris*.

10-25 mars. — P. Mandonnet : *Thomas d'Aquin troubadour*. On n'est pas habitué à qualifier ainsi le grand docteur de l'Eglise. Tout le monde sait qu'il a écrit les hymnes incomparables de l'Office du Saint-Sacrement; mais on ignore généralement qu'il a composé un sonnet en langue vulgaire « sur le véritable honneur, ou mieux sur l'objet de l'honneur véritable ». — A. Cherel : *La tâche du père de famille :* il doit être le chef et le défenseur du foyer. — A. Viatte : *Un mouvement catholique au Brésil*.

Les dossiers de l'Action populaire. — 10-25 septembre 1924. *Statistiques scolaires : la situation comparée de l'enseignement public et de l'enseignement libre. — La société de Saint-Labre*. Petite monographie sur une œuvre de formation chrétienne. — *Petite histoire de la charité. La charité chrétienne en Occident au temps des grandes invasions. — Les retraites d'hommes*. Exposé de l'œuvre telle qu'elle fonctionne dans le diocèse de Blois pour les cultivateurs.

25 octobre. — *Le travail à mi-temps*. « On entend habituellement par travail à mi-temps un mode de travail basé sur la moitié des heures de présence habituellement effectuées par une ouvrière et rétribué par un demi-salaire ou un demi-traitement. » Quelques essais timides ont été faits en Europe en vue de maintenir la femme au foyer. Ce numéro des *Dossiers* montre l'expérience tentée par l'Administration des P. T. T. — *Où en est la Russie bolcheviste ?* Exposé de la nouvelle méthode économique suivie par les Soviets.

10 novembre. — *Les organisations professionnelles agricoles, moyen de formation morale des élites. — Artisans du* XX^e^ *siècle*. Premier article. — *Comment maintenir le cultivateur à la terre ? — Les unions catholiques*.

25 novembre. — *Petite histoire de la charité : au moyen âge. — Les congrégations ; un peu d'histoire :* les congrégations non autorisées; les congrégations autorisées; situation actuelle.

10 janvier 1925. — *Le Marquis de la Tour du Pin. — La menace du communisme. — Les religieux sont-ils des êtres diminués ?*

10 février. — *A propos de l'école unique. — La menace du communisme* (suite). — *Les libertés civiques des religieux*.

25 février. — *A propos de l'école unique. — Pour l'éducation personnelle : le travail intellectuel*. Excellentes pages que nous voudrions pouvoir citer en entier.

Bibliographie

Mgr Gibier, *La France catholique organisée*, in-12 de 364 p., Paris, Téqui, 1925, 10 fr.

Après avoir rappelé la nécessité, la structure, le rendement de l'organisation diocésaine, et décrit les débuts de cette organisation à Versailles (de 1908 à 1922), le vénéré prélat donne toutes les précisions désirables sur ce qu'est l'organisation du diocèse (p. 76-114), du canton (p. 115-165), de la paroisse (p. 165-209). Il termine par un chapitre sur la Fédération des Organisations diocésaines, régionales et nationales. Indépendamment de ce Code de l'Organisation qui est la partie principale de l'ouvrage, les derniers chapitres ont des pages extrêmement pratiques sur les groupements de prêtres pour l'évangélisation des campagnes, les groupements d'hommes et les groupements de jeunes gens. C'est tout le secret de son épiscopat si fécond que nous livre Mgr Gibier dans ce volume.

Paul Doncœur, s. j., *Les Cadets*, in-16 de 48 p., Paris. Librairie de l'Art catholique, 1925, 2 fr.

Ce petit livre est un appel vibrant à la jeune génération française qui doit aujourd'hui prendre en main l'héritage des Aînés magnifiques ayant sauvé le pays par leur mort.

Vie intense, qui se résume dans cette formule bien propre à séduire de jeunes cœurs : *Splendeur humaine par le moyen d'un christianisme intégral.*

M. Reynès-Monlaur, *Sainte Geneviève*, in-16 de 254 p., Paris, Plon, 1924.

La douce et rayonnante figure de la Patronne de Paris est évoquée avec un pieux respect des traditions chrétiennes et un remarquable souci de documentation positive dans ce livre qui restera comme un monument de foi consciente et éclairée. L'auteur y a eu d'autant plus de mérite que, les Bollandistes mis à part, nous possédons peu de sources authentiques de renseignements sur les actes, la carrière étonnante et la fin mystérieuse de la sainte. Elle apparaît, dans ce récit savamment ordonné et animé d'une émotion contenue, ainsi que dans la fresque célèbre du Panthéon, une lumineuse auréole au front, remplissant avec une vigilance discrète, son rôle de Providence humaine de la Cité, dévouée aux faibles, aux malades, aux pauvres, veillant sans se lasser sur le repos des autres et, par là, sur la paix des âmes. Les faits si simples de la belle légende, intimement mêlée aux origines du royaume de France, se déroulent dans un milieu merveilleusement reconstitué et jamais l'on ne comprendra mieux le mot de Michelet : l'histoire est une résurrection.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. Gle D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.

L'Obscurité normale [1]

CAUSERIE APOLOGÉTIQUE

Quand on fait de l'apologétique il importe de faciliter l'acceptation de la vérité religieuse à ceux qui sont prévenus contre elle. Il faut donc se placer à un double point de vue : celui du sujet et celui de l'objet.

Le sujet, qui est-il ? Ce n'est pas l'homme en général ; c'est l'homme d'aujourd'hui avec la mentalité du jour dont on ne se dépouille pas par un acte de volonté. Un myope ne remédie pas à son mal en disant : « Je veux voir clair. » Il faut qu'il fasse étudier sa vue par un oculiste qui lui dira après examen : « Monsieur, prenez des verres »; et ces verres sont soigneusement choisis pour répondre aux conditions particulières de sa vue.

Il faut tenir compte également de l'objet, et dans le cas présent, l'objet, c'est toute la vérité religieuse. A cette vérité il faut faire subir une adaptation, disons mieux, une présentation qui rendra sa perception plus facile, même pour un œil myope.

Mais passons de la comparaison à la réalité. Dans quelles conditions se trouve plus ou moins le sujet qui voudrait s'assimiler la vérité religieuse ? Il est le plus souvent atteint du mal *positiviste*. On a beau parler d' « une renaissance de l'idéalisme », on a beau dire que les esprits contemporains se sont sous-

1. Le distingué supérieur du collège Saint-Etienne de Strasbourg, M. Kieffer, en réponse à notre enquête, a bien voulu nous envoyer ces quelques pages publiées par lui dans l'*Apôtre de Marie*. Bien volontiers nous les reproduisons. Cete *causerie apologétique* s'adresse surtout à deux catégories d'esprits : à ceux qui, ne connaissant pas la religion catholique, sont tenus en défiance par le caractère de certaines démonstations insuffisantes à leurs yeux, puis, à ceux qui, élevés dans la foi catholique, sont exposés à une crise au moment où ils rencontrent sur leur route certaines difficultés imprévues. A tous ceux qui s'intéressent aux questions d'apologétique, ces pages offriront d'utiles sujets de réflexions.

traits, à l'emprise du positivisme, que celui qui voudrait d'un revers de main rejeter du domaine scientifique « *tout ce qui n'est pas susceptible de vérification expérimentale* » a été convaincu d'exercer sur les esprits une tyrannie insupportable ; on a beau affirmer que l'esprit humain, d'autant plus énergiquement qu'il a été comprimé davantage, veut s'évader de la prison dans laquelle on l'avait renfermé lui interdisant de regarder par les fenêtres l'au-delà de la prison ; on a beau répéter que l'esprit humain a été enfermé par le positivisme dans la cabine du navire mesurée à sa taille avec la consigne de s'en contenter et que l'esprit humain irrésistiblement est allé vers le hublot pour deviner de là l'immensité de la mer et des cieux, répéter enfin que l'homme est un animal métaphysique et que nulle puissance au monde, à moins de le mutiler, ne peut lui interdire de chercher au delà de la réalité tangible les réalités mystérieuses qu'appellent toutes les aspirations de son être profond ; il reste tout de même que l'esprit contemporain a subi l'empreinte d'un demi-siècle de positivisme, qu'il a été éduqué avec les méthodes positivistes, qu'il a lu les maîtres positivistes et que de ce positivisme il a retenu de certaines exigences dans la preuve. L'à peu près dans une démonstration l'humilie et l'irrite ; la preuve insuffisante n'est pas une preuve, et dès là qu'un doute reste possible, il dit que l'adhésion est prématurée et qu'il faut suspendre son jugement.

Le mystère sous toutes les formes est sa pierre d'achoppement. Le mystère c'est... où l'on ne voit plus clair. Donc on se défiera du recours au mystère comme d'une mystification. De là une prévention toute naturelle contre une religion dans laquelle le mystère a une grande place, et même contre toute religion, puisqu'une religion entièrement raisonnable ne serait plus une religion (Brunetière). Le positiviste alors devient agnostique. Avec Taine il parlera du « grenier à débarras de la métaphysique », dans lequel on jettera pêle-mêle ce qui n'a pas encore été ou ce qui ne sera jamais traité par les méthodes scientifiques.

La jeunesse plus encore que les esprits mûris se rebelle contre la prétention de lui imposer des soi-disant vérités dont l'évidence n'apparaît pas, quelque effort qu'on fasse pour la réaliser. La jeunesse est audacieuse et elle s'irrite des limites et des barrières. Dans toute démonstration, quelque pertinente et consciencieuse qu'on la suppose, il arrive un moment où l'on se heurte au mystère. L'œil suit la réalité assez loin ; mais voici que la lumière dans laquelle baigne cette réalité diminue progressivement ; celui qui parle de cette réalité, après avoir dit : « Regardez, voyez, est-ce clair ? » semble changer de langage et dire : « à ces profondeurs ou à ces distances, la lumière est insuffisante, vous ne voyez plus nettement, vous ne voyez plus du tout, croyez, fiez-vous à moi, je vous dis que cela est... »

Et puis, jeune homme ou homme fait, le contemporain est plus ou moins victime d'une déformation professionnelle : toute son éducation se fait sur cette base que les sciences mathématiques et physiques sont seules rigoureuses, que là on atteint la vérité, au point de la « *comprendre* », de l'étreindre. Dans les autres domaines une part est laissée à la conjecture, voyez l'histoire, une part à la libre fantaisie, voyez l'analyse littéraire et l'étude des sentiments et des passions, une part enfin au doute irrémédiable : lorsqu'à la fin de leurs études secondaires on arrive avec bien de la peine à leur inculquer des notions élémentaires de philosophie, que de jeunes esprits se donnent le plaisir délicat de planer au-dessus de l'effort fait par le professeur et de répéter entre eux avec un air de supériorité la parole de Cicéron : *Nil tam absurdum quin ab aliquo philosopho dictum fuerit* ; si bien qu'ils quittent souvent les études secondaires sans avoir saisi la distinction entre le domaine des vérités d'ordre physique ou mathématique et celui des vérités d'ordre moral. Toute leur éducation les a entraînés à s'incliner devant une conclusion scientifique et à suspendre avec méfiance leur jugement toutes les fois qu'il s'agit d'une conclusion d'ordre moral. C'est d'une pareille mentalité que doit tenir

compte l'apologétique si elle ne veut pas que les esprits se contentent de l'ignorer. La présentation de la vérité religieuse, la discussion de cette vérité, sa démonstration pose une question préalable, celle de l'*obscurité normale*.

*
* *

On se méfie de l'obscurité où qu'elle se présente, mais s'est-on rendu compte que cette obscurité tient à la constitution même de notre être, que nous ne pouvons l'exclure qu'en renonçant à envisager l'homme tel qu'il est, pour poursuivre la chimère d'un homme construit *modo geometrico*.

Et ne dites pas : A la bonne heure ! cela simplifie la question : puisque nous sommes condamnés à l'obscurité, restons-y comme la taupe reste dans ses galeries souterraines. N'essayons pas de voir clair. « L'ignorance et l'incuriosité est un bien mol oreiller pour une tête bien faite » (Montaigne) ; ou encore : Limitons nos recherches dans la sphère bien circonscrite des vérités claires et évidentes, et laissons inexploré le vaste « Océan... pour lequel nous n'avons ni barque, ni voile » (Littré).

On oublie, en prenant cette position de l'agnosticisme, la nature humaine qui cherche, même quand elle ne peut pas trouver, qui veut une part de lumière lorsqu'elle ne peut pas avoir la clarté totale, qui veut divinement s'efforcer et ne pas désespérer d'atteindre un jour le divin, qui est « accordée aux étoiles » et ne veut pas les ignorer ces étoiles amies qui se meuvent dans les profondeurs insondables du ciel.

On oublie surtout que l'homme intelligent et libre peut vouloir la vérité, y tendre avec la possibilité d'errer, que c'est la grandeur, ou tout au moins une des grandeurs de l'homme de travailler dans l'incertain, de conquérir péniblement, mais avec une persévérance touchante, une part de la lumière dont le plein épanouissement est réservé pour une existence meilleure.

Comme elle est suggestive la comparaison faite un jour par Monseigneur d'Hulst : dans la vie présente l'homme est comme engagé dans un tunnel. Rapidement la lumière avec laquelle il s'y était engagé diminue et disparaît ; c'est l'obscurité complète. Mais l'homme continue à avancer, il tombe peut-être en se heurtant contre des obstacles invisibles, il incline successivement trop à droite ou trop à gauche ; le rude choc contre la muraille le ramène vers l'axe. Cahin-caha il avance parce qu'il a conscience d'une orientation reçue et qui se trouve partiellement dans la direction du tunnel. Il est libre de s'arrêter, de rebrousser chemin, mais il veut aboutir. Et cette lutte dans les ténèbres, et cette persévérance en dépit de l'obstacle est belle, elle est héroïque, elle sera récompensée, pourvu qu'elle soit persévérante, par des lueurs qui viendront l'encourager, puis par la pleine lumière à l'extrémité du tunnel.

Et je ne parle que de l'effort confiant fait par l'être humain. Les choses changent si, pour nous servir d'une autre comparaison de Mgr d'Hulst, l'homme qui chemine a confiance que Celui qui l'appelle à la lumière n'est pas loin de lui, qu'Il contemple son effort touchant, qu'Il lui fait sentir mystérieusement la présence de sa main pour le guider. Cette main il ne la saisit pas comme il saisirait une main humaine, mais cette main fait sentir comme par effluves surnaturels qu'elle est à portée et que, dans son effort pour ne pas l'abandonner, il en sent de plus en plus la proximité.

Veut-on une autre comparaison ? Nous la prendrons dans une page de F. de Curel (*Nouvelle Idole*) qui visiblement a ému bien des jeunes gens auxquels elle a été lue.

Donnat (s'adressant à son interlocuteur)

« Trouvez-vous que sans Dieu l'énigme du monde soit simplifiée ? moi pas. Et alors le problème vient m'assaillir de tant de manières ! Ainsi, au mois de mai dernier, pendant le séjour que j'ai fait dans ma propriété de Dauphiné,

j'allais souvent m'asseoir au bord d'un étang ordinairement couvert de nénuphars blancs. Cette année à cause de la fonte des neiges qui a été tardive, le niveau d'eau est resté très longtemps élevé, et les nénuphars, dont la tige est relativement courte et qui ne poussent que sur les basfonds, ne parvenaient pas à percer. On voyait sous une mince couche d'eau des centaines de boutons à couture blanche, pareils à de petites têtes au bout de longs cous tendus, oh ! mais tendus à se rompre. Tous les jours, les tiges s'allongeaient mais s'effilaient en même temps. Je voyais mes plantes à la limite de l'effort. Leur désir de vivre avait quelque chose d'héroïque. Je disais au soleil qui les attirait : « Soleil, triompheras-tu ?... » Et puis je voyais l'eau qui ne diminuait pas assez vite et je tremblais... A la fin, le soleil a triomphé. Avant mon départ, toutes les belles fleurs de cire s'étalaient sur l'eau. — Voyez-vous, mon petit, devant cela, je n'ai pas pu me défendre de réfléchir. Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées dans un lac d'ignorance et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue. Sous quel soleil s'épanouiront nos intelligences lorsqu'elles arriveront au jour ?.. il faut qu'il y ait un soleil ! »

***

De ce que nous avons dit nous pouvons déjà conclure qu'il n'est pas beau seulement de voir clair, que c'est beau également de tendre vers la lumière, de combattre pour y arriver et de ne pas se laisser décourager par les obscurités, et que cela est conforme à notre nature. Ces aspirations sont vraiment le contact avec l'infini, la seule manière dont nous puissions avec nos propres ressources l'atteindre en ce monde. Enlevez à l'homme ces aspirations, vous le mutilez. Vous en faites un être banal d'un niveau inférieur. Vous rendez inutile chez lui la raison qui de toute manière a des contacts avec l'infini. Vous rendez inutile sa liberté dont c'est le privilège de lutter pour l'infini. Si vous ne rendez pas inutiles la raison et la liberté, vous les « banalisez » ; vous rabaissez leur rôle au niveau de l'instinct de l'animal dénué, lui, de toute aspiration qui dépasse le

cercle bien délimité de son être, privé également de la liberté qui ne pourrait que contrarier l'accomplissement de ce qu'on peut appeler la destinée de l'animal, vivre et faire vivre sa race.

Que l'obscurité dans laquelle nous vivons soit *normale*, cela résultera encore d'une autre considération.

Matérialisons ce qu'on appelle communément la hiérarchie des êtres ; concevons une sorte d'échelle dont les êtres occupent les échelons : tout en bas l'être inconscient, le minéral ; plus haut l'être vivant, la plante ; plus haut encore l'être doué d'instinct et d'une certaine spontanéité, l'animal ; plus haut encore l'être raisonnable, l'homme. Nous supposons bien que l'homme n'est pas à l'extrémité supérieure de l'échelle, qu'en tout cas il n'est pas impossible qu'il y ait des êtres supérieurs à lui. L'imagination peut se donner libre carrière, soit en supposant des êtres supérieurs à nous dans d'autres mondes habités, soit encore en imaginant des êtres autres que nous vivant près de nous dans un milieu différent et sous le regard immatériel desquels nous nous mouvons comme les animaux se meuvent, je ne dis pas sous notre regard matériel qui nous est commun avec eux, mais sous le regard de notre raison. La théologie catholique place à ce niveau supérieur à nous, les purs esprits, les anges. Le sommet de la hiérarchie c'est Dieu ; le dernier échelon de l'être c'est l'infini.

Négligeons, si vous le voulez, les degrés inférieurs et arrêtons-nous à celui de l'animal, de l'être instinctif. Il y a chez lui des clartés mêlées à des obscurités ; disons tout de suite des clartés *pratiques* mêlées à des obscurités *théoriques*. Il y a des actes que l'animal doit accomplir pour exister lui-même et pourvoir à la subsistance de la race, et de ces actes, de cette série d'actes parfois merveilleusement adaptés au but, l'animal a une sorte d'intuition, à la manière du somnambule qui est comme guidé par une vision intérieure des actes à accomplir. Ce sont les clartés *pratiques*. Les obscurités théoriques envelop-

pent tout ce que l'animal ne voit pas. C'est par exemple la finalité qui enchaîne les actes instinctifs en vue d'un but à atteindre.

Et nous, hommes placés à l'échelon supérieur, nous plongeons du regard dans la vie de l'animal ; nous voyons dans ses actes ce qu'il n'y voit pas lui-même, ce qu'il n'a pas besoin de voir, la finalité.

Chez l'homme nous constatons ce même mélange de clartés *pratiques* et d'obscurités *théoriques*. Les clartés pratiques sont celles dont nous avons besoin pour réaliser notre destinée, mais pour la réaliser en conformité avec notre nature d'êtres intelligents et libres. Intelligents, nous sommes capables de connaître le but de notre vie, non sans doute avec une évidence aveuglante qui enlèverait toute hésitation et nous précipiterait vers ce but avec une sorte de fatalité clairvoyante, mais avec une clarté suffisante pour déterminer une aspiration vers ce but. Libres, nous pouvons y tendre, hésiter, choisir un autre but, faire des écarts, revenir dans la bonne direction, et, grâce à la bonne volonté, réaliser finalement notre destinée. Les clartés se révèlent suffisantes, et c'est une chose admirable de voir l'homme s'efforcer parfois héroïquement, se confier à la lumière simplement entrevue, prendre une direction non pas simplement parce qu'il voit clairement l'aboutissant, mais aussi parce que, de bonne volonté, il veut *faire la vérité* à force de s'attacher à la trouver. Il en est de la vérité comme du Dieu de Pascal : l'âme de bonne volonté ne la chercherait pas sous forme d'aspiration si elle ne l'avait déjà trouvée.

Ce qu'on vient de dire montre déjà qu'aux clartés *pratiques* se mêlent, comme chez l'animal, mais à un degré supérieur, des obscurités *théoriquues*. L'animal dans son action instinctive ne voit pas la connexion des moyens avec le but, parce que cela n'est pas nécessaire ; la clarté pratique étant suffisante. Ainsi l'homme peut ne pas voir absolument clair dans la nature de Dieu et dans son action sur les hommes, dans le bonheur fin de l'homme, dans la nature de l'intelligence guide de l'homme, dans la

nature de la liberté instrument pour poursuivre sa fin. Tout cela c'est la région de l'obscurité normale. Il suffit que de Dieu, de lui-même, de son âme, de sa liberté et de son intelligence il sache le minimum nécessaire pour avoir un but, lutter grâce à la liberté avec les échecs possibles, les succès également, pour arriver finalement au but.

Est-il besoin d'ajouter que de même que l'intelligence humaine plonge dans le domaine de l'animal et voit clair là où l'animal est dans l'obscurité — et cela nous amuse de voir l'animal agir parfois sottement à notre gré, et volontiers nous dirions à l'abeille qui met l'opercule sur une cellule comme si elle était remplie de miel alors que le miel s'est écoulé par le fond percé, volontiers nous dirions à l'abeille : « Ne fais donc pas de provisions de miel, tu vois bien que l'homme régulièrement vient récolter dans tes greniers » ; — de même, dirai-je, des êtres supérieurs à nous, mais plongeant du regard dans notre sphère d'activité, voient ce que nous ne voyons pas, et je me les imagine souriant de nos maladresses, contrariés de nos écarts, prenant en pitié nos erreurs, heureux aussi des efforts touchants que nous faisons, triomphant de notre sécurité, se passionnant pour nos luttes. Nos obscurités théoriques font place chez eux à des clartés.

***

Une première conclusion se dégage de ceci : c'est que, placés sur un échelon et non au sommet, il est normal que nous ne sachions pas tout et que nous ne puissions pas tout savoir. Conclusion évidente, mais dans la pratique nullement évidente pour ceux qui s'impatientent de tout mystère, qui prennent une attitude méfiante toutes les fois qu'on veut rappeler leur esprit à la modestie en lui disant qu'il y a des réalités en dehors de sa portée.

Une deuxième conclusion qui tout de suite devrait faire tomber et cette impatience révoltée et cette méfiance indiscrète, c'est que l'obscurité relative dans

laquelle nous avons à marcher à travers cette vie est *normale*, c'est-à-dire parfaitement accommodée à notre nature telle qu'elle est. L'homme n'est pas un être métaphysique en ce sens que par sa nature et sa destinée il vise à connaître les raisons dernières des choses, que voir clair en tout et pour tout constitue sa raison d'être. L'homme est un être moral dominé par le *primat du bien*. Il n'est pas nécessaire qu'il voie entièrement clair, il est nécessaire qu'il veuille le bien. Et qu'on ne dise pas qu'on ne peut vouloir le bien si on ne le connaît pas. Dans l'ordre de l'action l'intention bonne est un élément inébranlable comme dans l'ordre de la pensée le *cogito ergo sum*. Dans l'intuition que j'ai de ma pensée j'ai l'intuition de mon existence, ainsi dans ma volonté de bien faire j'ai l'intuition de ma moralité élémentaire. Je puis me tromper sur le bien absolu, me tromper sur la relation entre mes actes et ce bien absolu, je ne puis pas me tromper sur la moralité de ma volonté si elle veut bien faire.

Dieu nous garde de dire que la connaissance est inutile à la moralité et de tomber dans l'erreur de Kant qui prétend que la seule chose bonne est la bonne volonté. Nous nous contentons d'affirmer que vouloir le bien c'est l'élément premier de la moralité humaine. Connaître le bien exactement et le vouloir indéfectiblement, c'est plus que la moralité humaine, c'est la moralité tout court. L'homme n'est pas tenu de réaliser cette moralité qui reste idéale. Etre imparfait, il faut et il suffit qu'il la réalise dans la mesure de sa nature imparfaite. Il faut qu'il ait des clartés pratiques lui permettant de réaliser sa destinée ; sinon il serait dans une condition inférieure à celle de l'animal. Jusqu'où doivent aller ces clartés ? Jusqu'à faire de lui un être moral de cette moralité humaine qui consiste à vouloir le bien, à y tendre avec les écarts possibles à la liberté, à lutter pour ce bien malgré la séduction du mal, malgré les défaites inévitables, les retardements et les lenteurs dans la marche. Il y aura ainsi des degrés de moralité en nombre infini, allant depuis la vague lueur

qui fait que le criminel, descendu très bas, se fait horreur à lui-même et trouve que le bien est tout de même quelque chose de respectable, jusqu'au héros et au saint qui ont rectifié définitivement leur volonté au point qu'elle coïncide avec celle de Dieu et que le mal et l'abstention du bien sont devenus pour eux une sorte d'impossibilité.

Cette moralité humaine consiste ensuite à connaître au moins de façon rudimentaire le bien, à distinguer entre le bien et le mal, à affirmer que le bien n'est pas le mal, et c'est le premier principe de la raison pratique, comme le principe d'identité est le premier principe de la raison spéculative. La connaissance du bien en se développant dans un être imparfait n'évitera pas toujours les erreurs et c'est ainsi qu'il y aura des degrés encore dans la moralité en nombre infini, allant depuis le moins instruit des primitifs jusqu'au plus délicat des civilisés.

*
* *

La marche de l'homme vers sa destinée est-elle suffisamment assurée dans ces conditions ? N'y a-t-il pas lieu de regretter ou la rigidité des lois qui règlent les mouvement des astres ou l'intuition instinctive qui détermine toute la série des actions de l'animal ? En tous ces êtres il y a une beauté bien souvent célébrée : « Derrière cette fleur, disait Linné, j'ai vu passer Dieu. » Mais c'est une beauté immobile, invariable, rigoureusement déterminée. Chez l'homme la beauté morale est d'un ordre supérieur. Réalisée, ne serait-ce qu'à un degré infime dans l'échantillon le plus disgracié de la race, elle est l'ordre, elle est le bien obtenu par un effort libre, par l'amour. Se tromper dans la poursuite du bien, ne pas vouloir le bien ou du moins être faible et lâche, n'avoir pas le courage de grandir, c'est de la laideur morale qui est comme la rançon de la merveilleuse beauté morale permise à l'homme.

*
* *

Ces lignes n'ont pas d'autre prétention que de mettre l'apologiste de la religion en face d'une des difficultés — et non la moindre — devant laquelle se cabre l'esprit contemporain. Le jeune cheval ombrageux, effrayé par les bruits insolites de nos villes, est maintenu par son cavalier devant un tramway qui passe, devant une automobile qui démarre avec un bruit assourdissant, jusqu'à ce qu'il accepte ce bruit comme normal et qu'il ne s'en effraie plus. Ainsi l'esprit de la jeunesse contemporaine peuple de fantômes redoutables la zone d'obscurité vers laquelle le conduit la démonstration religieuse. S'il se convainc que cette obscurité est normale, il n'aura plus peur des fantômes et il avancera sans hésitation D'autre part l'esprit contemporain cherche la clarté et il la voudrait totale. Il était bon de lui répéter qu'elle a des limites, de lui faire admettre que si l'homme se débat, non sans quelque fierté, contre les difficultés matérielles pour arriver à vivre dans la tranquillité et l'aisance, il luttera également contre les difficultés et obscurités intellectuelles pour assurer sa vie spirituelle et que cette lutte, elle aussi, a son utilité et sa beauté.

F. Kieffer,
Supérieur du Collège Saint-Etienne, Strasbourg.

L'évangile royal de St-Matthieu

et

l'évangile sacerdotal de St-Luc

La publication des savants commentaires du P. Lagrange sur *saint Marc*, *saint Luc* et *saint Matthieu*, en attendant *saint Jean*, est venue, en son temps, comme une conséquence, en réalité, comme une solution des controverses exégétiques suscitées en 1903 par la publication de l'*Evangile et l'Eglise* de M. Loisy. Quand ce prétendu adversaire de Renan, son futur successeur, moins poète, moins esthète, mais plus savant, lança son petit livre à scandale, ce fut pour frayer la voie dans le gros public à son volumineux *Quatrième évangile* et aux deux, non moins énormes, tomes de ses *Evangiles synoptiques*.

Depuis lors, comme les condamnations ne suffisaient pas à rassurer les esprits un moment étonnés et troublés, il a fallu des travaux de reconstruction, car la main de l'exégète excommunié, parce que Renan, quoique plus grave que Voltaire, avait fini par paraître aussi léger, prétendait colorer de vraie science les mêmes démolitions.

Nul savant ne contestera la science du P. Lagrange; nul, par conséquent, ne pourra récuser, au nom de la science, ses conclusions. D'où vient donc qu'elles sont diamétralement opposées à celles des savants rationalistes? C'est, qu'on le veuille ou non, parce que, comme dit Pascal, le cœur introduit « ses raisons que la raison ne connaît pas » jusque dans les sciences; on pourrait peut-être excepter ce que l'auteur des *Pensées* appelle « sciences extérieures »; mais il ne faut jurer de rien qu'en mathématiques; et encore, ne venons-nous pas de voir un Einstein porter là même un beau trouble qui n'est pas encore calmé ?

« M. Loisy, écrit quelque part le P. Lagrange, traite les évangélistes en accusés; je les traite en té-

moins. »[1] Du point de vue d'une certaine aversion, il est évident que saint Marc, saint Luc, saint Jean, saint Matthieu ou les rédacteurs qu'on soupçonne cachés derrière ces noms illustres, peuvent être incriminés des pires choses. S'ils n'ont pas tout dit de la vie de Jésus, ils sont censés ignorer ce qu'ils ont tu volontairement ; s'ils ont raconté ce que leurs prédécesseurs avaient cru devoir taire (toute vérité n'est pas toujours bonne à dire en tout temps, nous le savons par les récits de la dernière guerre et les *Mémoires* ne peuvent paraître ordinairement qu'après la mort des personnages en cause), on les inculpe de « symbolisme », d'exagération, d'invention même, mettons inconsciente, sous l'influence d'une foi qui s'est transformée, qui a grandi et qui ne distingue plus bien ce qui a été de ce qui a dû être ; ainsi la vérité qui n'a pu se présenter, sous les auspices de la charité, qu'au bout d'un certain temps, devient un mensonge créé par le temps lui-même. Et puis, de par l'évolution, dogme intangible du pauvre XIX^e^ siècle, ne sommes-nous pas devenus l'honnêteté même en histoire, alors que les anciens étaient si peu scrupuleux ?

Autant de postulats qui n'ont rien de scientifique et qui visiblement sortent de cœurs opposés à ceux que le christianisme a formés ; cœurs qui ont parié pour les délectations d'en bas, immédiates et présentes, mais passagères et incomplètes, contre les délectations d'en haut, lointaines et aléatoires, mais durables et pleines. Et, par délectation d'en bas, j'entends aussi bien la petite satisfaction de faire triompher une opinion personnelle. Tout dépend, en matière religieuse, de ce Pari posé une fois pour toutes à la base de sa vie par le savant ou l'homme d'action.

M. Loisy a traité séparément les *Synoptiques* et le *Quatrième évangile*, parce que, la discordance absolue de ce dernier ouvrage avec les trois autres étant acquise selon lui, il ne restait plus qu'à en établir le

1. Voici le texte exact : « La différence des méthodes tient à ceci que M. Loisy traite les textes comme des accusés, tandis que je les regarde comme des témoins. » (*Evangile selon saint Marc*, 1911, p. III).

symbolisme radical pour démolir les uns par les autres les renseignements historiques contenus dans les récits moins allégoriques. Ainsi ce qui survivrait de « la légende chrétienne » serait suffisant pour démontrer que Jésus de Nazareth fut simplement un homme exalté qui a réussi, à la façon de l'héroïne visionnaire Jeanne d'Arc[1] (la comparaison est de M. Loisy lui-même) et c'est tout ce qu'il est permis de concéder raisonnablement, quand on n'a pas l'amour, pour ne pas dire pis, de l'œuvre chrétienne ; à moins qu'on n'aille, comme l'Allemand Drews[2] et nos mythologues français à la Saintyves, jusqu'à nier l'existence même de Jésus, ce qui est une manière encore plus sûre de s'en débarrasser.

La méthode qui concilie le mieux la science et la foi, dans la question des évangiles, ne serait-ce pas tout simplement la plus traditionnelle ? Quand je considère l'imagerie enfantine qui a figuré si longtemps le *Tessaron*, ce bœuf, ce lion, cet aigle, cet homme qui caractérisaient, aux yeux des Pères de l'Eglise, les quatre historiens de Jésus-Christ, je me demande si ce n'est pas Jésus-Christ lui-même qui est ainsi admirablement et complètement représenté sous ses quatre aspects divins, comme dans la magnifique *Vision d'Ezechiel* peinte par Raphaël : Messie-roi par saint Matthieu, Messie-prêtre par saint Luc, Messie-prophète et docteur, — Parole, — par saint Jean, Messie, fils de Dieu et vraiment homme par saint Marc.

Je sais bien qu'il ne faut pas introduire sans précaution l'ordre systématique de la raison raisonnante dans l'ordre de la charité ; mais, si l'ordre de la charité consiste dans « la digression sur chaque point par rapport à la fin pour la montrer toujours », quatre fins différentes, toutes quatre coordonnées à une fin plus haute, ne peuvent-elles former quatre ordres distincts de charité? Essayons, à notre tour, l'application de ce postulat qui en vaut bien d'autres.

J'affirme d'abord que saint Matthieu me paraît pri-

1. *Les Evangiles Synoptiques*, tome I, p. 218.
2. *Drews*, die Christus mythe. Diederich, Iéna, 1re édition, janvier 1910.

mitif par rapport à saint Marc, non parce que la Commission biblique l'enseigne avec la tradition[1], mais parce que l'auteur en est évidemment sémite, très préoccupé de nombres sacrés et d'usages palestiniens ; et qu'au lieu d'être un abrégé de saint Marc, il semble, au contraire, que, dans les faits, il en est un premier canevas, développé plus tard, sous la direction de saint Pierre, pour une curiosité enfantine et populaire devenue plus exigeante. Est-ce qu'en nos catéchismes, nos enfants ne demandent pas plus de détails pittoresques que les adultes et n'est-ce pas pour les adultes qu'on écrit d'abord? La théologie n'a-t-elle pas précédé les catéchismes? Ne faut-il pas instruire les chefs avant d'enseigner la multitude et, dans la multiplication des pains, la nourriture ne vient-elle pas d'en haut avant de parvenir aux groupes organisés des fidèles? Le lait n'est-il pas venu après la nourriture substantielle, comme le dit l'auteur de *l'épître aux Hébreux* (V, 12)? Saint Marc a fait du lait avec l'évangile primitif de saint Matthieu qui semble un code de chefs d'églises, nous le démontrerons tout à l'heure, plutôt qu'un manuel de fidèles ; il en a supprimé les discours, allongé les histoires, piqué les récits d'images expressives. Je ne vois pas en quoi le contraire serait plus probable.

Et pourquoi ne serait-ce pas saint Matthieu lui-même, ex-publicain habitué à tenir des registres, ex-fonctionnaire instruit mêlé à des apôtres artisans, qui aurait pris des notes au cours du ministère galiléen auquel il assista, pour composer cet évangile si admirablement ordonné? Que la traduction grecque en ait été large, et qu'elle ait tenu compte dans certaines expressions des autres évangiles déjà écrits en grec, c'est possible, mais le caractère sémitique de l'original est indéniable.

Ce n'est pas toutefois ce que je veux démontrer, mais bien que le but de cet évangéliste a été de mettre en évidence le caractère royal de Jésus de Nazareth, comme celui de saint Luc, fut d'exposer son ca-

1. Décision du 3 juin 1912.

ractère sacerdotal. L'un et l'autre n'ont tenu compte que du ministère galiléen. Le ministère judéen, insinué par saint Luc, n'est raconté que par saint Jean ; l'histoire en était réservée pour après la ruine de Jérusalem, l'auteur du *quatrième évangile* fait assez entendre pourquoi, en indiquant qu'il avait été secret, par crainte des autorités religieuses qui, terribles en Judée, ne pouvaient s'exercer de même dans la région soumise à Hérode. Et l'histoire devait en rester secrète, tant que ces autorités resteraient debout, tant que également subsistaient des familles compromises par cette prédication et dont les membres judaïsants avaient droit à ne pas voir rejaillir sur elles, par des divulgations prématurées, une persécution toujours menaçante. Joseph d'Arimathie, un de ces disciples judéens qui ne furent pas conquis en huit jours, n'est-il pas loué de son audace à demander le corps de Jésus après le crucifiement?[1]

Cette dernière thèse, non plus, ne fera pas l'objet de la présente étude. Celle que j'ai indiquée peut s'autoriser déjà des vues concordantes de M. Loisy et du P. Lagrange. « Judéo-chrétien d'origine, écrit l'auteur des *Evangiles synoptiques*, il (Matthieu) est universaliste d'esprit, sans aucune arrière-pensée de polémique en faveur de Paul ou contre les apôtres galiléens... Homme de tradition, l'on peut dire homme d'Eglise, il a écrit un Evangile véritablement ecclésiastique et catholique ; on serait presque tenté de voir en lui, sinon l'un des premiers évêques, du moins l'un de ces vénérables personnages qui, en qualité de « presbytres » ou « épiscopes », gouvernaient les communautés où germait l'institution de l'épiscopat monarchique, héritier et continuateur de l'épiscopat apostolique[2]. » Voilà qui s'appelle bien voir le caractère du premier évangile ; mais la conclusion relative à la personnalité de l'auteur ne s'impose pas. Saint Matthieu, ex-fonctionnaire du roi Hérode, formé lui-même à l'école de César, était capable de concevoir l'unité d'organi-

1. Marc, xv, 33.
2. *Evangiles synoptiques*, p. 143.

sation préparée de son vivant par ce roi fils de rois qu'était Jésus, et qui devait s'appeler l'Eglise.

Le P. Lagrange est moins explicite : « Le grand fait historique mis en lumière, écrit-il à propos du premier évangile, c'est que Jésus, condamné par les Juifs comme faux Messie et usurpateur blasphématoire du titre de Fils de Dieu, s'était cependant révélé à Israël comme son Messie... Jésus néanmoins avait fait l'œuvre de son Père en organisant d'avance une église, en dehors du judaïsme, et ouverte à toutes les nations »[1].

Le thème ainsi présenté ne nous explique pas le genre de messianisme particulièrement démontré par saint Matthieu, ni, par conséquent, pourquoi cet évangéliste est seul à nous parler de saint Joseph tout au long, seul à mentionner le *Tu es Petrus*, seul à rapporter le *quodcunque ligaveris* et le *quodcunque alligaveritis*.

Le P. Lagrange a mieux vu le caractère de l'évangile de saint Luc, où M. Loisy n'a su distinguer avec sûreté que « l'universalisme du salut et la plénitude du pardon ». « S'il y avait un privilège, observe-t-il, il semble d'abord qu'il sera au profit des pécheurs, tant est pénétrant l'appel de la miséricorde... pardon à la pécheresse, parabole de la drachme perdue et de l'enfant prodigue, conversion de Zachée et du bon larron... Aucun évangile n'a inculqué plus nettement, plus fortement aux riches leur devoir envers les pauvres... L'évangile du renoncement est aussi celui de la prière... Il se trouve que cet évangile, si tendre aux pécheurs, est aussi l'inspirateur de la pureté... C'est par une conséquence très naturelle que la femme chrétienne devait reprendre ou plutôt conquérir son rang, et Luc en donne le pressentiment par la part exceptionnelle qu'il fait aux femmes...[2] » Ne serait-ce pas simplement parce que l'évangile de la bonté et de la miséricorde a tiré ses principales sources des femmes riches qui suivaient Notre-Seigneur et alimentaient la

1. *Commentaire sur saint Matthieu*, p. XXIX.
2. *Evangile selon saint Luc*, p. XLIV-XLVII, passim.

bourse apostolique, communauté qui sous la direction de la Vierge, fut le principe de ces communautés de vierges qu'on devine dans saint Paul[1], en tout cas, communautés de veuves qu'il recommande particulièrement à son vicaire apostolique, surveillant et fondateur d'églises et créateurs de « presbytres », Timothée?[2]

Tous ces caractères reviennent à établir, non la royauté du Messie en Jésus, comme dans saint Matthieu, mais son sacerdoce. Le rôle du Messie-prêtre, l'*épître aux Hébreux* nous le dit, était d'opérer cette « rémission des péchés » qui est posée en tête et à la fin de l'évangile selon saint Luc, de procurer ces biens éternels auxquels s'oppose l'avarice ou attachement aux biens passagers de la terre, d'interpeller toujours pour le peuple par la prière et le sacrifice et d'être « saint, pur, *impollutus*, *segregatus a peccatoribus* »[3]. Voilà qui résume bien, semble-t-il, tous les caractères que le P. Lagrange a exactement notés dans le troisième évangile; voilà qui explique pourquoi saint Luc est seul à parler de la Vierge, seul à noter les principales paraboles de la miséricorde et du pardon.

Entrons dans le détail, autant du moins que nous le permet une courte étude. Nous allons voir que les qualités de roi, justicier, législateur, organisateur, guerrier, chef, pasteur de peuples, Salomon, époux couronné, sont les seules que saint Matthieu a cru devoir relever dans la messianité de Jésus. Le mot « justice » se trouve dix fois dans les seuls premiers chapitres de son évangile, une seule fois dans saint Luc; le mot « miséricorde » se rencontre dix fois dans les seuls premiers chapitres du troisième évangile, deux fois seulement dans saint Matthieu, et encore, une fois sur deux comme citation de texte de l'Ancien Testament[4].

1. — C'est la *généalogie du « juste » Joseph*, chef

1. 1 Cor., vii, 35.
2. 1 Tim., v, 9.
3. Ad Haebr., vii, 26.
4. *Misericordiam volo et non sacrificium*, IX, 13 et XII, 7, ce qui signifie (Osée, vi, 6) que le sacrifice est l'image de la miséricorde; Dieu veut la réalité, pas seulement le signe. L'évangile de saint Luc a l'un et l'autre.

de la sainte Famille, modèle des chefs d'Eglise, qui ouvre l'évangile royal de saint Matthieu. Le P. Lagrange note à ce sujet : « Le Christ descend de David et d'Abraham. La généalogie est trop incomplète pour le prouver ; mais Matthieu a moins en vue une preuve de ce fait qu'un argument légal tiré de la situation dont Jésus était en possession. C'est une manière de dire : voilà bien ce qu'on exigeait du Messie. Nous sommes en règle. Mais comment concilier la descendance davidique avec la foi des chrétiens sur la conception surnaturelle, annoncée par l'Ecriture? Par le fait que Joseph a accepté Marie pour femme. »[1] Mon Dieu, la généalogie selon saint Luc en démontrerait autant et cela ne nous explique pas pourquoi ce dernier évangéliste a cru devoir remonter jusqu'à Adam. Saint Matthieu suit la lignée des rois. Il veut démontrer que, même au point de vue temporel, Jésus est roi, fils de roi, non seulement de David et de ses successeurs, mais du père de toute la nation juive, Abraham. Joseph lui transmet sa dignité et ses droits dynastiques de par la volonté de Dieu, puisqu'il est chargé expressément par un ange de lui donner son nom, comme Marie a été chargée par un ange de lui donner la vie ; ainsi Joseph a tout ce qu'il peut recevoir du père, « sans blesser la virginité », comme dit Bossuet. Jésus, fils de Dieu, mis au monde par la Vierge, sera nourri des sueurs de celui dont il reçoit le nom et qui lui sauve la vie des persécutions du roi Hérode.

2. — « Quand les Mages arrivent, continue le P. Lagrange, les Juifs auraient dû s'émouvoir ; ils se contentent de leur indiquer le chemin d'après l'Ecriture...»[2] Eh quoi ! c'est tout le symbolisme de cette scène? Et qui ne voit dans l'hommage de ces grands chefs des Gentils venus pour adorer le nouveau roi des Juifs, dans cette lutte du roi Hérode contre le roi Joseph pour lui disputer Celui qui a reçu les présents faits à Salomon par la reine de Saba, au roi du *Cantique des cantiques* par l'épouse venue de l'étranger, au

1. Loc. cit., p. xxv.
2. Loc. cit., p. xxv-xxvi.

Messie-roi enfin par les rois d'Arabie et de Saba, l'illustration de la grande thèse : Jésus est le Messie-roi, celui du psaume 44, du Cantique salomonien et de tous les psaumes messianiques royaux? Et quel chef d'église ne devra pas, dans les persécutions, s'inspirer de l'amour et des précautions du chef de la sainte Famille pour le précieux dépôt? *Timuit illo ire...* Que d'angoisses, quelle délicatesse, quelle prudence, mais aussi quelle obéissance dans un tel chef!

Est-il besoin de dire que ce n'est pas ainsi qu'on invente et que cet évangile de l'enfance, malgré ses hautes leçons morales, ne donne aucune impression de pure allégorie? Saint Luc, dans le sien, n'avait pas à tenir compte des mêmes faits; ils n'étaient pas dans la perspective de son thème de la rémission des péchés par le prêtre-victime. Mais Zacharie, père du premier martyr de Jésus, offrant l'encens et la prière dans le temple, la Vierge-prêtre dont l'âme devait être percée d'un glaive, recevant et transmettant le fruit de grâce reçu (*mundo effudisti Jesum Christum*) « la miséricorde » chantée par la reine de tous les pardons, comme par le prêtre père du Précurseur; puis, la naissance de Jésus et la bonne nouvelle d'un Sauveur, qui est le Christ seigneur, annoncée aux pauvres, aux bergers; l'hostie offerte dans le temple pour la purification; le salut reconnu et célébré par le « presbytre » Siméon; enfin l'enfant perdu et retrouvé dans ce même temple, qui est, par excellence, la maison de la prière; tout cela, raconté en style simple et hébraïque, donc très voisin des sources, par un helléniste capable de faire des périodes, comme en témoigne la première phrase-dédicace de son livre, est sacerdotal, et non royal, et ne s'explique que par le caractère envisagé de la messianité pontificale de Jésus.

3. — Comparons la manière dont les deux évangélistes présentent *la mission de Jean;* nous y expliquerons les mêmes différences par les mêmes diversités de points de vue.

Dans saint Matthieu, le Précurseur prêche la pénitence en vue du *jugement* et ses menaces s'adressent

surtout aux *chefs* de la nation, Pharisiens et Sadducéens, « race de vipères » — c'est-à-dire du serpent de la *Genèse* — lesquels vont être l'objet de la condamnation définitive du Messie : « Faites des fruits justes de pénitence », leur crie Jean. Là-dessus survient le Messie-roi qui se fait baptiser par Jean, quoiqu'il soit son supérieur, pour « remplir toute *justice* ».

Dans saint Luc, Jean prêche aussi la pénitence, mais c'est pour « la rémission des péchés ». Et s'il profère quelques menaces, ce n'est pas contre les chefs, mais contre la foule qui croit échapper à la colère ou vengeance imminente, en se réclamant de la paternité d'Abraham. Toutefois ce terrible prédicateur indique des moyens de sanctification assez doux, entre autres, l'aumône du superflu, ce qui est bien conforme à tout l'esprit du troisième évangile. Jésus, dans saint Luc, n'est pas présenté au baptême comme le supérieur, le chef de Jean lui-même, mais comme l'intercesseur en prières. *Jesu baptisato* et *orante... Tu es Filius.*

N'y aurait-il pas une intention dans le renversement de l'ordre des tentations? « On ne saisit pas clairement, écrit M. Loisy, pourquoi les deux dernières tentations ont été interverties dans le troisième évangile. »[1] On le saisit, à condition de ne pas oublier le caractère de cet écrit sacré. Dans l'évangile royal, il est naturel que la série des tentations soit graduée vers le choix à faire entre le trône du ciel et les trônes de la terre ; dans l'évangile sacerdotal, la dernière est celle du temple où doit pontifier le Messie-prêtre servi par les anges ; c'est tenter Dieu que d'essayer de voler dans les airs, sous prétexte qu'on est le pontife infaillible...

4. — *Manifestation de Jésus en Galilée.* Dans saint Matthieu, Jésus, s'étant fait une première escorte d'apôtres-soldats, apparaît sur un nouveau Sinaï comme un roi des cieux qui va légiférer. Dix miracles sont ensuite bloqués en un seul récit, comme dans le *Discours sur la montagne* les sentences éparses de saint

1. *Evangiles synoptiques*, p. 424.

Luc, pour démontrer la puissance du Législateur de ce nouveau décalogue. Ce ne sont pas dix plaies d'Egypte ; ce sont dix bienfaits. Jésus n'est pas venu pour abolir la Loi, c'est-à-dire le canal où doit être coulée la grâce et dont les digues font borne du côté du mal ; pas un *iota*, pas un *apex* ne saurait être enlevé des défenses morales établies, c'est-à-dire, en somme, de la morale purement négative. Mais Jésus, cela se voit par les béatitudes promises aux sept vertus, établit le bien positif, la grâce susceptible d'accroissement indéfini, jusqu'à s'élever à la hauteur même de Dieu. Et voilà comment la même grâce qui, dans saint Luc, est de « miséricorde » pour la rémission des péchés, est ici de « justice » pour la perfection. « Soyez parfaits *comme* votre Père céleste est parfait... Cherchez le royaume de Dieu et et sa *justice*... Que votre *justice* abonde plus que celle des chefs Pharisiens et Scribes. »

Dans le troisième évangile, Jésus, par sa généalogie, remonte, non à un roi par des rois, ou au père d'une race particulière, nous l'avons déjà noté, mais par des prêtres, par ces « enfants de Dieu » que furent les chefs d'église antédiluviens, Mathusalem, Hénoch, Seth, successeurs d'Abel, et opposés à l'anti-église des enfants des hommes, race de Caïn, jusqu'au père de tous les hommes dont il doit être le Sauveur. Il se présente d'abord, non en Galilée, mais à Nazareth, sa patrie, pour que, comme dit Pascal, « sa charité se répande d'abord sur ses proches, puis sur ses ennemis, puis sur les ennemis même de Dieu », les païens[1]. Il s'offre comme « celui qui doit évangéliser les pauvres, guérir les contrits de cœur, annoncer l'année de grâce de Dieu »[2]. On le voit, ce n'est pas un juge-roi qui s'annonce, mais un Sauveur, comme au jour de sa naissance. C'est un médecin ; mais on le rejette, en lui disant : « Guéris-toi toi-même ». Revenu à Capharnaüm, il y opère, en effet, des guérisons ; mais il préfère évangéliser. « C'est pour cela que j'ai été en-

1. Brunschwicq, *Pensées et opuscules*, fragm. 767.
2. Luc, iv, 18. Cf. Matth., xii, 18, où Jésus est représenté comme ayant l'Esprit comme dans saint Luc, mais pour annoncer « le jugement ».

voyé », dit-il. L'élection des premiers apôtres est exposée de manière à faire comprendre que, même ces premiers amis de Jésus sont des pécheurs régénérés. Pierre a peur, parce qu'il est pécheur. Jésus le rassure ; il fera de lui un pêcheur d'hommes, un missionnaire, sauveur d'âmes[1]. Les autres miracles qui, dans saint Matthieu, sont des miracles de puissance, sont, dans saint Luc, des miracles de bonté. Le sermon *sur la montagne*, débarrassé de sa belle ordonnance, devient un sermon *dans la plaine*, fondé sur trois béatitudes opposées à trois malédictions (car la quatrième, comme la huitième de saint Matthieu, est une béatitude particulière aux disciples, et non de morale générale) béatitudes et malédictions uniquement rapportées au détachement des biens et des joies de la terre, qui est le thème de saint Luc ; et au lieu de cette maxime qui est une équation de justice : « Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait », tout se résume dans la formule : « Soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux. »[2] C'est affaire aux rois du royaume des cieux, aux grands chefs posés sur la montagne d'être aussi saints que le Père tout-puissant ; les simples prêtres, les disciples missionnaires envoyés aux disciples fidèles doivent surtout être bons comme lui, miséricordieux pour la rémission des péchés et la guérison de tous les maux.

5. — *Mission des apôtres.* — La législation royale une fois établie et appuyée de la puissance de dix miracles, saint Matthieu, en un seul chapitre, règle la constitution du nouveau royaume. Les douze apôtres-rois, destinés aux douze trônes de la nouvelle Jérusalem dans la « palingénésie », c'est-à-dire dans le nouvel ordre de choses que sera l'Eglise, sont choisis et dotés de puissance. Dans le discours qui leur est adressé, il n'est guère question que de la guerre entreprise, guerre où les soldats du Christ triompheront par la crainte de Dieu substituée à la crainte des hommes

1. Luc, v, 10.
2. Luc, vi, 36.

et le dédain de leur propre vie mortelle en vue de la vie éternelle[1].

Saint Luc disperse en divers endroits ces sentences bloquées par saint Matthieu en un seul chapitre, mais il a, seul, gardé cette remarquable parabole : « Quel roi engageant la guerre contre un autre ne calcule pas d'abord à tête reposée, s'il peut, avec dix mille hommes, marcher au-devant de celui qui s'avance contre lui avec vingt mille?[2] » Ce qui signifie que Jésus, n'ayant pas le nombre, dans la lutte qui se prépare, s'assure la qualité ; il lui faut des martyrs. Saint Luc a placé cette admonition, avec des suppléments nombreux qui lui sont propres, dans l'enseignement donné en montant à la Pâque tragique, donc en vue du grand sacrifice. De ce qu'elle est adressée à la foule, il ne s'ensuit pas qu'il appelle la terre entière, sous peine de damnation, au martyre, en ce moment ; mais il demande des volontaires pour un combat qui sauvera le monde et la foule entière. Avant cet enseignement, saint Luc a mentionné incidemment la mission des apôtres pour noter[3], selon un de ses thèmes généraux, que Jésus les a choisis, après avoir prié ; cela sera rappelé dans les *Actes* pour chaque élection[4]. Ce n'est pas pour légiférer que Jésus monte sur les montagnes, dans le troisième évangile, mais pour prier. Saint Luc met particulièrement en relief la mission des soixante-douze disciples. Si les apôtres sont des rois, les disciples missionnaires envoyés aux disciples fidèles non suivants de Jésus, sont de futurs « presbytres ». On les verra au Cénacle, prêts à partir de nouveau pour l'évangélisation, et ce ne seront pas des disciples simplements adhérents, mais avec les apôtres, des disciples de la suite immédiate du Sauveur, sorte de second degré dans le corps organisé à trois degrés qu'est le royaume de l'Eglise. Encore aujourd'hui le sacrifice offert par un simple prêtre vaut le sacrifice offert

1. Matth., x.
2. Luc, xiv, 31.
3. Luc, vi 13. A noter qu'au lieu de monter avec eux comme dans Matthieu, il descend.
4. Actes, i, 24; vi, 6; xiii, 3.

par le roi des rois, l'Evêque des évêques. Si, une fois l'Eglise fixée, même dans ses apôtres itinérants, — ce qui apparut surtout après la ruine de l'Eglise-mère de Jérusalem, — certains « épiscopes » furent dotés du pouvoir apostolique de fonder et de surveiller plusieurs églises et d'imposer les mains aux « presbytres », les autres, en général, n'eurent, comme nos curés actuels, qu'une seule église à diriger, sans autorité sur les voisines, et sans pouvoir créateur d'ordre, encore qu'ils fussent parfois assistés d'un corps suppléant de « presbytres », sortes de vicaires qui pouvaient présider à leur place, à l'occasion, la fraction du pain. M. Loisy n'a pas tort de dire que les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus, les yeux fixés sur l'Eglise; il a tort seulement d'en conclure que la vue de l'œuvre chrétienne, telle qu'elle était sortie du grain semé en terre, a faussé la vue du grain lui-même. Le Semeur savait que la plantule était cachée dans les deux cotylédons jetés en terre, encore qu'elle ne dût apparaître qu'une fois la graine décomposée. L'œuvre terrestre de Jésus parmi les Juifs devait être éventuellement (et c'est en quoi on voit combien Dieu respecte la liberté humaine) ou la substitution d'un temple spirituel et organisé à un temple purement matériel prêt à finir, ou l'union de l'un à l'autre pour la même conquête religieuse du monde. « Avec vous ou sans vous », proposait le Sauveur aux chefs de son peuple élu; mais déjà à Jean le Baptiste, ceux-ci avaient répondu : « Sans nous. » Comme on ne saurait être neutre, ç'a été sans eux et contre eux; ils sont devenus, comme dit saint Jean, « la synagogue de Satan »[1].

6. — *Message de Jean.* — La guerre annoncée par saint Matthieu au chapitre X se dessine déjà au chapitre XI. La nation juive qui, dans ses chefs, a refusé Jean, refuse le Fils de l'homme. Même en Galilée, ce sont des cités, en tant que *cités*, qui sont maudites : Capharnaüm, Chorozain, Bethsaïde, car dans ces cités, si les magistrats ont rejeté le Messie-roi, les petits et les humbles, à qui appartiendra le royaume,

1. Apoc., III, 9.

sont venus prendre sur eux « son joug suave » et « son fardeau léger ». Le jugement s'accomplit; une première séparation est faite par la parole de Jésus.

Saint Luc, dans la péricope du message de Jean, a supprimé cette finale. Jésus vient, « non pour juger, mais pour sauver »[1]. La rémission des péchés annoncée par le Précurseur, s'accomplit. C'est pourquoi le message de Jean est encadré entre la résurrection du fils unique de la veuve de Naïm, propre à saint Luc, et le pardon accordé à la pécheresse publique, péricope qui lui est également spéciale[2]. L'évangéliste a même ajouté au récit qui lui est commun avec saint Matthieu une parenthèse pour marquer le sens des miracles donnés comme signes de messianité. Le divin médecin guérit sur l'heure beaucoup de malades du corps et de l'âme, non pour montrer qu'il est le juge à venir tout-puissant, mais le Sauveur déjà venu et qui opère immédiatement[3].

7. — Le chapitre XII du premier évangile bloque des récits de *démêlés avec les Pharisiens*, comme les autres chapitres avaient bloqué le discours aux apôtres, les dix miracles et la législation du nouveau Décalogue. Le royaume d'en face envoie des chefs pour attaquer Jésus sur la question du sabbat, pour persuader aux foules que ses miracles ont une origine satanique, donc mauvaise, et enfin pour le mettre au défi de fournir un signe du ciel. Le génie inventif de l'éternel ennemi n'est pas grand; toute sa tactique consistera à répéter les mêmes accusations et les mêmes défis contre l'Eglise à travers les siècles: défense de faire du bien en dehors des règlements de la législation humaine, imposée à la religion même; enseignement historique de la malfaisance de l'Eglise; défi à elle porté de faire des prodiges d'ordre purement curieux et scientifique. Jésus, après Jean, dénonce cette « race de vipères », hommes-suppôts du serpent de la *Genèse*, « race mauvaise et adultère », à qui il ne sera donné que le signe qu'ils ne comprennent pas, et qui

1. Luc, XIX, 10; IX, 56.
2. Luc, VII, 11-17; VII, 36-50.
3. Luc, VII, 21.

crève les yeux, le signe de Jonas. Jésus, plus réel que sa figure, convertira les Ninivites, c'est-à-dire les païens, après être sorti de la mer de souffrances et d'engloutissement mortel où on aura cru l'ensevelir; la reine de Saba, celle qui apporta tant d'aromates et de parfums, comme les Mages, reine du Midi, noire mais belle, brunie par le soleil, montera du désert, Eglise des païens, pour venir entendre la sagesse du vrai Salomon, plus enivrante que le vin. *Ecce plus quam Jonas hic; ecce plus quam Salomon hic; ecce plus quam templum hic.* Il y a ici plus que la figure, il y a la réalité. A la fin de ce chapitre de saint Matthieu, Jésus déclare que sa famille, désormais matérielle et spirituelle, ce sont les hommes qui accomplissent la volonté de Dieu et qui entendent sa parole; c'est-à-dire qu'il est prêt à se détacher de la synagogue sa mère et des Juifs, ses frères, s'ils ne veulent pas se ranger dans la famille supérieure, et cela ne concerne nullement la Vierge, ou d'autres fils de la Vierge, le contexte l'indique suffisamment. Que les évangélistes aient inséré de telles paroles, cela prouve simplement leur honnêteté, et que la Vierge les ait, ou rapportées elle-même, comme celle des noces de Cana, que seule elle a entendu, ou ordonné aux évangélistes primitifs de les écrire, cela indique son humilité. Elle cherchait à éviter de son vivant un culte qui ne se fût pas rapporté à Jésus, voulant s'effacer le plus possible devant lui et disparaître totalement même, comme la lune quand le soleil paraît. « L'Evangile, écrit Pascal, ne parle de la virginité de la Vierge que jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Tout par rapport à Jésus-Christ »[1]. Mais qui a enseigné les évangélistes?

Saint Luc parle aussi de la lutte commencée, mais seulement pour expliquer comment les ennemis de Jésus ont fini par l'immoler et il insiste sur la manière dont la race des Juifs est devenu la race satanique. En développant son thème de l'amour et de la prière[2],

1. Br., fragm. 742.
2. Luc, xi, 1-14; 23-27.

il arrive à montrer une âme d'où le démon est chassé, propre, mais vide. C'est celle de l'homme qui ne se « recueille » pas avec Jésus et ne fait pas appel à sa force par la prière pour sa défense. Il n'y a pas de milieu; on est avec Jésus ou avec le démon; on ne saurait rester vide, sans quoi sept esprits plus mauvais que les premiers font irruption dans la demeure inhabitée. Les Pharisiens en sont là: levain devenu corrompu et qui porte la peste, vin devenu aigre. Il faudra changer même ces outres pour un vin nouveau.

8. — *Les sept paraboles du royaume des cieux*[1]. — Encore un bloc. Ces paraboles rattachées par saint Luc à divers thèmes, toujours ayant trait à la grâce (*invenisti gratiam; Spiritus sanctus superveniet*) sauf celle de la zizanie, de la perle et du filet qu'il n'a pas, désignent ouvertement la future Eglise, sous la figure du royaume des cieux; ou plutôt, puisqu'il faut y voir des choses à la fois « anciennes et nouvelles », c'est ainsi que Dieu a toujours organisé l'œuvre visible de la conservation du dépôt messianique dans l'humanité. Il y a la période séminative, la période germinative ou de naissance et la période de croissance et de développement. Les quatre caractères de la plante, ou simplement de la vie ainsi organisée, sont: 1) l'universalité, *donec fermentatum est totum;* il s'agit des trois races humaines, issues de Noé; 2) la sainteté, trésor caché qu'on n'achète qu'en achetant aussi l'organisation extérieure, le champ qui la renferme; 3) l'unité, *margaritam unam;* 4) l'apostolicité, puisqu'aussi bien les apôtres sont des pêcheurs d'hommes et que le filet dont ils se servent est unique et le même, jeté dans le monde depuis l'origine jusqu'au jugement. La description de la Jérusalem céleste par saint Jean, dans l'*Apocalypse*, a aussi ces quatre notes, sous une autre forme, celle de la cité sur la montagne, annoncée dans le *sermon sur la montagne*, par celui qui ne vient pas seulement combattre, mais bâtir[2].

1. Matth., xiii.
2. Apoc., xxi, 12-26; cf. Matth., v, 14; Luc, xiv, 28-30.

9. *Nouvelle lutte*[1]. — La guerre n'est plus en paroles, mais en actes. Le royaume de Dieu souffre violence. Jésus est rejeté par les siens à Nazareth ; Jean le Baptiste est martyrisé ; le Sauveur, obligé de s'enfuir, nourrit les foules au désert. Mais il ne faut pas craindre les hommes, ni la mer ni les flots. Le futur chef de l'Eglise marche sur eux, soutenu par la main puissante de Celui dont il est le vicaire. Les Pharisiens toutefois attaquent encore par le verbe ; mais Jésus démasque ces chefs du royaume de Satan, qui n'ont de la morale et de la religion que le dehors. Obligé de s'enfuir de nouveau, il ne s'en réserve pas moins au peuple dont il est le roi, l'épisode de la Cananéenne le prouve. Nouvelle multiplication des pains au désert ; nouvelle attaque des Pharisiens qui demandent encore un signe du ciel. Le Sauveur met en garde le nouveau levain de son nouveau royaume contre ce levain pestiféré et contagieux qu'il faut fuir et il pose les fondements de l'Eglise sur un « Rocher », un « Pasteur » unique (« Pasteur » et « Rocher » sont synonymes dans l'Ancien Testament[2]) de telle manière que le royaume de Satan ne pourra jamais en triompher. Le triomphe ne s'acquiert, Jésus le répète, que par le sacrifice de la vie terrestre. Le Messie-Pasteur et Rocher en donnera l'exemple à son Vicaire. Les apôtres, Pierre en particulier, ne comprendront cette leçon tant de fois donnée que par l'accomplissement ; les faits éclairent seuls les paroles.

Saint Luc rattache aussi à la décollation de Jean[3] et à la multiplication des pains la leçon du sacrifice futur du Messie-prêtre, mais, comme il ne démontre pas le Messie-roi, il n'insiste pas sur les épisodes de la fondation du royaume. Le ferment des Pharisiens est évidemment l'hypocrisie, la pureté légale, purement extérieure, mais c'est aussi l'avarice[4]. La lutte est engagée à cause du feu que Jésus est venu apporter

1. Matth., xiii, 54-xiv ; xv, 21-xvi.
2. Genèse, xlix, 24.
3. Luc, ix, 7-28.
4. Luc, xii, 1 ; 15-34.

à la terre, à cause du baptême dont il doit être baptisé, à cause de l'Esprit-Saint qui doit baptiser les hommes à la fois par l'eau et par le feu[1] ; on se partagera autour du signe auquel il est toujours contredit, même par les anges, le « signe de la femme à l'âme percée d'un glaive » qui crie de douleur au pied de la croix, en enfantant la nouvelle génération. Il faut savoir reconnaître les temps bons ou mauvais, non pas d'après la pourpre royale du soleil, sombre ou éclatante, comme dans saint Matthieu[2], mais d'après les nuages de l'Ouest et le vent du Sud, souffles de l'Esprit[3]. L'évangile de saint Luc est l'évangile de l'Esprit.

E. Tauzin.

(*A suivre.*)

1. Luc, xii, 49-54.
2. Matth., xvi, 2-3.
3. Luc, xii, 54-56.

Chronique d'histoire Moderne

(Fin)[1].

17. — M. l'abbé Joseph Dedieu a continué les longues et patientes recherches qu'il avait entreprises sur les protestants en France après la révocation de l'Edit de Nantes. Non seulement il a consulté les nombreux ouvrages imprimés qui pouvaient lui apporter quelque renseignement, l'important recueil d'articles et de mémoires qu'est le *Bulletin de l'Histoire du protestantisme français ;* mais encore de diligentes enquêtes à la Bibliothèque Nationale, aux Archives Nationales, dans les archives des Ministères des Affaires étrangères et de la Guerre lui ont fait connaître des documents du plus haut intérêt. C'est donc après avoir puisé aux meilleures sources qu'il nous donne aujourd'hui un ouvrage en deux volumes, sous le titre : *Histoire politique des Protestants français*, ouvrage qui d'une certaine manière est la suite de celui dont nous avons parlé ici même[2] : *Le rôle politique des protestants français* (1685-1715), paru en 1920.

L'objet de ce travail, M. Dedieu nous en avertit, n'est pas l'étude de la vie intérieure des Eglises protestantes en France ; il est uniquement d'exposer ce que furent les relations de la monarchie avec le protestantisme. Ces relations se trouvèrent commandées par la politique d'intolérance qui avait été celle de Louis XIV. Louis XV et ses ministres trouvèrent dans l'héritage du grand roi l'édit de Révocation de l'Edit de Nantes et ils se crurent engagés d'honneur à le respecter. Si, le 14 mai 1724, fut publié un nouvel édit établissant un réseau fort serré de mesures répressives, ce fut moins pour « édifier un nouveau code de cruauté » ou pour « resserrer un étau déjà fortement constitué » que pour « ranimer des lois éteintes et rajuster à la réalité des textes législatifs tombés dans l'oubli ».

A Versailles, la tendance, pendant longtemps, fut de tenir la main à ce que les édits fussent respectés. Le secrétaire d'Etat Saint-Florentin y veilla le plus souvent : de

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 juillet et 1er août 1925.
2. Voir *Revue pratique d'Apologétique*, 1er août 1923, p. 442.

son cabinet partirent fréquemment des ordres enjoignant de punir sévèrement toute infraction ; bien rares furent ceux que dicta un esprit de tolérance. Le ministre fut plus ou moins exactement obéi ; il le fut dans la mesure où les protestants furent plus ou moins audacieux, dans la mesure aussi où les gouverneurs et intendants furent portés à sévir ou disposés à l'indulgence. Si des membres du clergé réclamèrent la stricte exécution des édits, d'autres souhaitèrent qu'on usât de tempéraments et se prêtèrent mal au rôle de policiers que voulait leur faire jouer tel ou tel fonctionnaire royal ; le seul désir d'éviter la profanation des sacrements détermina certains curés à demander qu'on fermât les yeux. La crainte d'une collusion des huguenots avec les ennemis de l'extérieur — quand la guerre menaça, cette crainte ne fut pas toujours imaginaire — fit prendre aux autorités des attitudes très diverses : elles se montrèrent sévères ou conciliantes suivant qu'elles crurent devoir effrayer ou ménager les religionnaires. La conduite même des huguenots varia extrêmement : on les vit passer tour à tour de la soumission à la résistance, voire à la révolte. Trop de tolérance ici, trop de sévérité là eut pour effet de les amener à enfreindre les édits.

De tous les faits que M. Dedieu a rassemblés dans son ouvrages, se dégage cette première conclusion qu'il ne fut pas fait aux hérétiques un sort uniforme en toute la France : tout varia d'une région à l'autre, d'une époque à une autre. Il apparaît en outre que plus on avance dans le XVIII^e^ siècle, plus il devient impossible d'empêcher les protestants de tenir leurs assemblées, de contracter mariage devant leurs pasteurs ; peu à peu s'impose la nécessité de découvrir un moyen de leur assurer un état civil sans les contraindre à faire baptiser leurs enfants ou à recevoir le sacrement de mariage : qu'on n'oublie pas, en effet, que sous l'Ancien Régime les registres de baptêmes et de mariages tenus par les curés étaient les seuls registres d'état civil. C'est surtout sous Louis XVI que ces idées progressent : elles ont trouvé d'excellents défenseurs dans Turgot et Malesherbes. Elles triomphent dans l'édit du 29 novembre 1787, édit de tolérance et non de liberté ; car, comme le conclut M. Dedieu d'une étude consciencieuse des cahiers des Etats Généraux de 1789, si la masse du peuple français admet que les religionnaires rentrent dans le droit commun et obtiennent un état-civil, elle n'entend pas que l'Eglise réformée ait liberté complète avec l'exercice

du culte public. Ce fut la Révolution française qui apporta aux protestants avec l'égalité, la liberté la plus entière : le réveil des haines religieuses s'en suivit et, avant que le culte protestant ait été condamné à disparaître comme le culte catholique, on vit ses sectateurs faire expier aux catholiques le long ostracisme dont ils avaient été victimes.

De ces deux volumes qu'inspire le seul désir de ne dire que la vérité, je n'ai pu donner qu'une simple esquisse ; il faut les lire. Bourrés comme ils le sont de faits et de renseignements, ils permettent de connaître d'une manière précise les vicissitudes de l'histoire politique des huguenots français. Pour que le lecteur ne se perde pas, M. Dedieu a pris la précaution de marquer nettement les étapes parcourues. N'aurait-il pas dû aller plus loin encore dans cette voie en donnant ici et là des conclusions d'ensemble. J'aurais souhaité en outre trouver à la fin de l'ouvrage une liste alphabétique des noms cités ; elle eût été du plus précieux secours. Ce sera, je l'espère, pour une nouvelle édition.

18. — Une question qui offre toujours un grand intérêt est celle de la part que le clergé de France a prise sous l'Ancien Régime des charges financières de l'Etat. Ordre privilégié, il était à ce titre exempt d'impôts ; il ne s'en suivit pas pour cela qu'il ne subvint pas d'une manière ou de l'autre aux nécessités d'un trésor trop souvent obéré. Très vite, les rois découvrirent le moyen de l'amener à leur procurer des ressources ; d'abord, ce fut sous la forme des décimes ; puis ils le chargèrent d'acquitter les arrérages d'emprunt qu'ils avaient contractés. L'obligation où le clergé de France se trouva de s'organiser pour satisfaire aux exigences de ses souverains le conduisit à se réunir en Assemblées qui se tinrent périodiquement et devinrent une véritable institution ; sortant peu à peu de leurs premières attributions qui étaient exclusivement financières, elles en vinrent à délibérer à la manière de conciles provinciaux ou nationaux. L'histoire de ces Assemblées n'en resta pas moins très étroitement liée à celle de la politique financière du clergé de France et il est arrivé qu'on n'a pu étudier l'une séparément de l'autre. On l'avait vu, en 1906, quand M. Serbat avait publié : *Les Assemblées du Clergé de France, origines, organisation, développement*, en 1909, lorsque M. Cans donna ses deux thèses de doctorat ès-lettres : *L'organisation financière du Clergé de France à l'époque de Louis XIV* et *La Contribu-*

tion du Clergé de France à l'impôt pendant la seconde moitié du règne de Louis XIV. M. Lepointe en a encore fait la preuve par un remarquable travail qui mérite de retenir notre attention : *L'organisation et la politique financières du Clergé de France sous le règne de Louis XV*.

La première partie de ce livre est tout entière consacrée à la description des rouages nécessaires à l'administration financière du clergé, administration centrale et administration régionale. De ces rouages, le plus important sans contredit est l'Assemblée du Clergé ; elle est ordinaire ou extraordinaire ; l'ordinaire se tient habituellement tous les cinq ans. Pour expédier les affaires courantes dans l'intervalle des sessions, ont été créés des organes permanents : deux agents généraux et le bureau de l'Agence, le Conseil du Clergé, un receveur général. M. Lepointe donne des détails très circonstanciés sur les conditions dans lesquelles se réunissent ces Assemblées, le mode de recrutement de leurs membres, sur les divers organismes de l'administration centrale et de l'administration régionale. Qu'il me suffise de dire que basée sur les documents conservés aux Archives nationales ou publiés dans les grands recueils que sont la *Collection des Procès verbaux des Assemblées du Clergé*, le *Rapport des agents généraux du Clergé*, les *Actes, Titres et Mémoires du Clergé*, cette description est des plus claires et des plus précises.

La deuxième partie de l'ouvrage nous intéresse davantage au point de vue apologétique : on y voit comment, sous le règne de Louis XV, le clergé de France contribua aux charges financières du pays. Comme tous, il fut atteint dans ses finances par la faillite du système de Law ; il n'en assura pas moins comme par le passé le paiement des arrérages des rentes constituées sur les hôtels de ville de Paris et de Toulouse. L'assemblée du Clergé de 1725 tint toutefois à marquer au roi que ce n'était pas pour elle une obligation : elle suspendit à cette date les paiements parce que le souverain avait négligé, intentionnellement sans doute, de lui en demander la continuation ; la démarche faite, tout s'effectua comme par le passé. Le Clergé alimente encore le trésor par le don gratuit dont l'importance varie suivant les nécessités. Au temps des guerres, il atteindra 12, voire 16 millions de livres, par exemple en 1755 et en 1760. M. Lepointe le remarque à plus d'une reprise : le Clergé sait faire preuve de dévouement et de loyalisme envers l'État. Le plus fréquemment il recourt à l'emprunt pour acquitter le don gratuit.

En 1750, un grave conflit s'éleva. Le contrôleur général des finances prétendit soumettre le clergé à l'impôt du vingtième qui avait été édicté d'une manière définitive en 1748 pour rétablir l'équilibre financier compromis par la guerre de Succession d'Autriche. L'Assemblée du Clergé s'y opposa : ce n'était pas qu'elle refusât de contribuer à alléger la charge de l'Etat ; elle entendait garder ses immunités. « Ce n'était pas seulement la liberté de ses dons qui était menacée par la demande des commissaires, dit M. Lepointe, mais aussi sa libre indépendance dans la répartition des subsides, le gouvernement émettant la prétention de lui faire recourir au moyen qu'il jugeait convenable et ordonnant la refonte de son département sans avoir conféré avec lui » (p. 225). Le roi crut devoir obliger les membres de l'Assemblée à se séparer. L'opinion publique fut saisie de la question et une campagne de brochures se développa hostile au clergé et à ses privilèges ; il y eut des rispostes remarquables, notamment celle de l'évêque de Grenoble Jean de Caulet. Finalement, Louis XV dut céder et l'Assemblée du Clergé, écrit l'historien, « renoua la série des offres (?) libres et volontaires des dons gratuits ».

« En somme, dit M. Lepointe dans la conclusion de son ouvrage, en dépit de défauts certains, l'organisation particulière du clergé qui lui permettait d'assurer effectivement le maintien de ses libertés, lui procurait en même temps le grand avantage de posséder des finances excellentes, plus saines que celles du Royaume. Cet avantage tournait au profit du Trésor royal lui-même qui recourait sans cesse à l'appui de son crédit. Dans les négociations avec le roi pour l'octroi des dons, le Clergé essayait naturellement de payer moins qu'il n'aurait dû à proportion de ses revenus. Toutefois les dons gratuits, les rentes de l'Hôtel de Ville n'étaient pas les seules charges pécuniaires du Clergé ; il ne faut pas oublier qu'il supportait d'autres fardeaux qui rentrent actuellement dans le budget de l'Etat et qui sont des services publics : l'enseignement, l'assistance pour ne citer que ces deux exemples, étaient en effet en grande partie à sa charge. Enfin, il faut se souvenir que dans la conception de l'ancien Droit monarchique, le Clergé avait principalement un rôle d'ordre moral à remplir : il devait assurer le secours de ses prières au *Roi Très chrétien* et à ses sujets. »

Cette citation est peut-être un peu longue : ne vient-elle pas des plus heureusement clore un excellent travail

fait d'après les meilleurs documents par un historien non moins consciencieux qu'averti.

19. — Avec l'ouvrage très remarquable de M. l'abbé Kerbiriou, nous atteignons l'époque de Louis XVI et de la Révolution. Ce qui en fait le particulier intérêt, c'est qu'il n'est pas seulement une biographie, il est aussi, comme l'indique le sous-titre, une étude sur l'état d'un diocèse breton à la fin de l'Ancien régime et sur les conditions dans lesquelles les émigrés vécurent en Angleterre.

Avant d'appartenir à l'Eglise, Jean-François de la Marche, le héros du livre, avait été soldat. Né en 1729 d'une famille noble de Bretagne, il s'était d'abord engagé dans la carrière des armes. Ce fut à l'issue de la guerre de Succession d'Autriche qu'il entra dans les Ordres. Prêtre en 1756, Jean-François de la Marche devint bientôt chanoine et vicaire général de Tréguier. Le titre d'abbé commendataire de Saint Aubin qu'il obtint en 1764 lui donna entrée dans les Etats de Bretagne. En 1772, il fut élevé à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon.

Jean-François de la Marche ne fut pas un évêque de cour. S'il apparaît parfois à Versailles, c'est pour y défendre les intérêts de sa province comme député des Etats. Ordinairement, pour ne pas dire toujours, il réside dans son diocèse, s'acquittant scrupuleusement de ses devoirs de pasteur. Ses prêtres sont l'objet de sa particulière attention. Il surveille leur formation dans son séminaire. En sont-ils sortis, des examens les obligent à poursuivre leurs études théologiques ; des retraites annuelles au cours desquelles il leur donne des conseils pratiques et des directions, entretiennent leur ferveur. Pour assurer leur subsistance matérielle, de sages réformes seront proposées et il ne dépendra pas de l'évêque qu'elles ne soient adoptées.

La sollicitude du pasteur s'étend à tout son troupeau. Dans le diocèse de Léon, il y a beaucoup de pauvres. Pour améliorer leur sort, Mgr de la Marche ordonne en 1774 à ses curés et recteurs de faire une enquête sur la mendicité ; il sollicite leurs suggestions sur les moyens d'y remédier. Il répondra ainsi aux vœux du nouveau contrôleur général des finances, Turgot, qui se préoccupe d'améliorer le sort des gens du commun. Les résultats de cette enquête qu'analyse longuement M. Kerbiriou, sont des plus curieux. Comme il le dit très bien : « Les lettres expriment d'une manière touchante le dévouement de ces humbles prêtres à la population avec laquelle ils vivent

chaque jour. Ces bons recteurs ne sont pas de purs contemplatifs ; ils sont utilitaires et hardis, devinant, esquissant même de grandes réformes économiques tentées ou exécutées depuis dans la société contemporaine » (p. 149). Mgr de la Marche ne s'en tient pas à des enquêtes. Il intervient lui-même auprès des États de Bretagne pour solliciter la diminution des charges financières qui pèsent sur ses diocésains. Ses lettres et ses mandements invitent les riches à accomplir leurs devoirs de charité. Il préside l'assemblée des Dames de la Charité et les réunions du bureau de l'Hôpital de Léon. Pour améliorer le sort du peuple, il ne croit pas indigne de lui de répandre dans son diocèse la culture de la pomme de terre et la reconnaissance populaire se traduira dans le surnom qu'elle lui donnera d'*Eskop ar patates* (*l'Evêque aux pommes de terre*). Ne le voit-on pas aussi demander aux Etats de Bretagne l'établissement d'un haras à Saint-Pol, afin d'augmenter les ressources de son peuple.

Instruire ses fidèles est un des grands devoirs de l'évêque. Mgr de la Marche n'y manque pas. Dès 1774, il fait réimprimer le catéchisme diocésain en breton et en français, catéchisme qui diffère peu de celui qui est encore aujourd'hui en usage dans le diocèse de Quimper. Des missions, des retraites où sont rappelées les grandes vérités chrétiennes sont prêchées en breton et en français. Des négociations heureusement menées avec la municipalité de Léon et le chapître de la cathédrale ont permis à l'évêque de transformer l'ancien collège de la ville, qui végétait, en un établissement qui sert à la fois de collège et de petit séminaire. Dans l'édifice nouveau qui a été construit grâce aux libéralités de Mgr de la Marche, se rencontrent des jeunes gens de la noblesse, de la bourgeoisie avec ceux de condition plus modeste ; des bourses assurées par la caisse épiscopale sont destinées aux pauvres qui peuvent ainsi bénéficier de cet enseignement secondaire. A l'enseignement primaire s'étend encore le zèle de l'évêque. « Les efforts qu'il fit pour promouvoir par ses mandements et ses actes la création d'écoles nouvelles, nous apprend son historien, les approbations qu'il donna aux fondations particulières, l'auréole dont il voulait qu'on entourât la fonction d'instituteur, enfin le droit d'inspection et de contrôle qu'il se réservait sur les petites écoles sont autant de témoignages de sa sollicitude éclairée pour la cause de l'éducation du peuple » (p. 232).

Evêque très zélé, Mgr de la Marche fut en même temps un de ces évêques administrateurs qui, comme beaucoup de ses collègues à la fin de l'Ancien Régime, servirent excellemment la chose publique. On le vit dans les Etats de Bretagne occuper une place considérable, y faire la preuve de remarquables qualités administratives non moins que de grandes vertus épiscopales. De bonne heure, il avait participé à leurs délibérations comme abbé de Saint-Aubin ; à partir de 1772, il y siège en qualité d'évêque de Léon. Bientôt il y préside la commission des finances. Des conflits s'élèvent-ils entre les Etats et le pouvoir royal jaloux d'accroître son autorité, il défendra les privilèges de la province avec autant de modération que d'énergie ; autant qu'il le pourra, il travaillera à rétablir la paix et la bonne harmonie sans rien sacrifier des droits de ses compatriotes.

Quand la Révolution éclate, l'évêque de Saint-Pol-de-Léon occupe en Bretagne une situation de premier plan. Sa fermeté et sa bonté, son zèle apostolique et son loyalisme éclairé, sa haute valeur morale et ses rares qualités intellectuelles lui ont concilié les sympathies de tous les hommes d'ordre ; il attire tous les regards. Très vite Mgr de la Marche s'est posé en adversaire du mouvement nouveau qui s'est révélé dangereux pour l'Eglise. Royaliste, il l'est sans doute, mais il est plus encore préoccupé des intérêts religieux que des politiques et c'est parce qu'ils lui paraissent en péril qu'il prend position sans hésiter. La Constitution civile n'a pas encore été votée qu'il en a dénoncé à ses prêtres le caractère hérétique et schismatique ; il en a écrit au Pape pour lui demander de la condamner. Est-elle mise en vigueur, il prescrit d'y résister et il a la douce consolation de voir la presque unanimité de ses prêtres refuser de prêter le serment. Une telle attitude devait attirer sur lui les foudres révolutionnaires. Dès le 16 février 1791, un décret de l'Assemblée Nationale a mandé l'évêque de Léon à sa barre ; un arrêt du département a ordonné de le conduire sous escorte à Paris. Mais Mgr de la Marche échappe à la maréchaussée ; il gagne la côte où il s'embarque pour l'Angleterre.

Un nouveau ministère commence dès lors pour lui, ministère qui est surtout un ministère de charité. De Londres où il a trouvé un asile chez Mme Silburne, une Anglaise qui consacre sa vie aux œuvres catholiques, Mgr de la Marche ne dirige pas seulement son diocèse, soutenant la résistance de son clergé et de son peuple aux lois schis-

matiques ; il préside aux diverses organisations qui se créent sur le sol hospitalier de l'Angleterre pour venir en aide aux émigrés prêtres ou laïques qui s'y sont réfugiés. La maison de la pieuse veuve chez laquelle il est descendu est bientôt devenue le centre de distributions d'argent, de provisions, de remèdes, de secours et d'objets de toute espèce. Pour se procurer les ressources nécessaires ont été provoquées des souscriptions privées et publiques qui sont appuyées par le roi, soutenues par le ministère. Les Anglais, qu'ils soient catholiques ou non, se montrent des plus généreux. Certains gestes sont particulièrement élégants, tel celui de l'Université d'Oxford qui par un décret solennel ordonne en 1795 l'impression de deux mille exemplaires du Nouveau Testament et offre au clergé français qui en est privé, une édition faite d'après les plus exactes que l'on connaisse en France. A cette générosité le clergé de France répondra en donnant le bel exemple de la vie la plus régulière et la plus digne. Par une réserve que l'on comprend aisément, il s'abstiendra ordinairement de faire du prosélytisme. Néanmoins, le spectacle de ses vertus sera une prédication constante ; sans nul doute il a contribué puissamment à préparer ce retour au catholicisme qui s'est affirmé en Angleterre au cours du XIX^e^ siècle. Mgr de la Marche est la cheville ouvrière de toutes les organisations charitables. Il apparaît comme le chef effectif du clergé français réfugié en Angleterre ; s'il assure sa subsistance matérielle, il l'aide à entretenir sa vie spirituelle. Le zèle et le dévouement de l'évêque seront tels qu'ils lui vaudront d'être appelé le Saint Vincent de Paul de l'émigration.

Les bienfaisants concours que Mgr de la Marche avait trouvés en Angleterre ne l'avaient pas toutefois aveuglé sur les visées ambitieuses de ce pays : il dissuadait les dirigeants de la politique royaliste de se confier entièrement aux Anglais. N'écrivait-il pas au comte de Provence ces lignes qui témoignent de sa perspicacité : « Les Anglais ne serviront la France qu'à leur point de vue. C'est leur intérêt de commerce et de nation. Je crois qu'ils y seront fidèles. Ils ont pour nous des égards, mais ils ne chercheront pas à aller au delà, ou alors ce sera au préjudice de la France et par conséquent à celui du Roi votre neveu et des royalistes » (p. 476). C'est de la coalition des puissances et non de l'Angleterre seule que Mgr de la Marche attend le salut de la France. Il l'attendra alors que le pre-

mier Consul aura rétabli l'ordre et la paix. Obstinément royaliste, estimant que les Bourbons représentent la France et que la patrie est là où ils sont, il confondra dans le même anathème et la Révolution et Bonaparte.

Son hostilité au Premier Consul, son attachement aussi aux doctrines gallicanes, lui interdiront d'accepter le Concordat de 1801 ; il refusera constamment au Pape la démission d'évêque qui lui sera demandée par le bref *Tam multa* du 15 août 1801. Toutefois, pour ne pas troubler les consciences, il consentira à s'abstenir de tout exercice de juridiction sur son diocèse et, sauf dans des cas très particuliers, il ne se mettra point en opposition avec les nouveaux pasteurs institués par le Concordat. « C'est, nous dit M. Kerbiriou, le gallicanisme qui explique toute l'attitude de l'évêque et qui inspire toutes ses démarches ; il était une forme de son tempérament intellectuel, un résultat de son éducation et de sa formation ecclésiastique » (p. 518). Son excuse, c'est que le Concile de Vatican n'avait pas encore donné le caractère d'une définition conciliaire à ce qui jusque-là était matière d'opinion théologique.

Mgr de la Marche mourut en exil le 25 novembre 1806 ; ce ne fut que le 20 août 1866 que ses cendres revinrent sur la terre de France ; elles reposent aujourd'hui dans la cathédrale de Léon.

« Mgr de la Marche, écrit en conclusion M. Kerbiriou, ne fut pas seulement une des belles figures de l'épiscopat breton, il fut une des personnalités marquantes de l'épiscopat gallican, un homme d'action doué d'une volonté énergique » (p. 525). Sa biographie méritait d'être écrite. Elle a été préparée par de minutieuses enquêtes aux Archives et à la Bibliothèque Nationale, dans les archives du ministère des Affaires étrangères, dans les archives départementales du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, dans les archives municipales de Saint-Pol-de-Léon, de Brest, au British Museum et au Records Office, dans des archives particulières. M. Kerbiriou a très bien mis en œuvre les nombreux documents qu'il a recueillis ; atteignant le but qu'il s'est proposé, il nous a en même temps donné une très bonne étude sur un diocèse breton à la fin de l'Ancien Régime et sur l'émigration. Son œuvre dépasse le cadre d'une simple biographie ; elle est une importante contribution à l'histoire de l'Eglise de France à la fin du XVIII^e^ siècle. Nul ne s'étonnera qu'elle ait mérité à son au-

teur, avec le diplôme de docteur ès lettres, le prix Sicard[1].

20. — L'*Histoire de Lorraine* qu'avait entreprise M. Parisot, professeur d'histoire de l'Est à l'Université de Nancy, et dont nous avons présenté ici même les deux premiers volumes, est aujourd'hui terminée. Dans un volume compact de plus de 500 pages, l'érudit historien étudie la période qui s'ouvre avec la Révolution française et se clôt avec le retour à la France en 1918 de la région lorraine annexée par l'Allemagne après la guerre de 1870. Comme dans les tomes précédents y est tour à tour exposée l'histoire politique, économique, littéraire, artistique, morale et religieuse.

Les chapitres qui nous intéressent le plus ici sont ceux qui ont trait à l'Eglise catholique. L'auteur les a écrits avec la plus vive sympathie, mais aussi avec une entière liberté de jugement, n'hésitant pas à blâmer ce qui lui paraît blâmable où que ce soit. S'il juge sévèrement la politique anticatholique de l'Assemblée Constituante, il condamne les évêques lorrains qui s'empressèrent d'émigrer en 1791 dès qu'eurent commencé les premières difficultés. « Que penser, nous dit-il, de ces prélats qui abandonnent ainsi leur clergé et leurs fidèles ? Ils ressemblent non point au bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, mais au mercenaire qui, dès qu'il voit le loup, laisse là son troupeau et s'enfuit. C'est d'une véritable désertion que se sont rendus coupables les cinq évêques de la région lorraine » (p. 218). Il réprouve la Constitution civile du clergé ; il applaudit à la résistance des prêtres fidèles qui refusèrent le serment (ils furent plus ou moins nombreux suivant les départements), mais il n'accable pas ceux qui crurent devoir le prêter. Il pense pouvoir écrire : « Du côté catholique, on s'est montré à leur égard d'une sévérité voisine de l'injustice. C'était assurément un monde très mêlé que celui du clergé constitutionnel, mais il s'y trouvait des hommes d'une piété sincère, d'une haute valeur morale dont la soumission à la Constitution civile ne peut s'expliquer par des mobiles intéressés. Si des considérations de cet ordre ont dicté à bon nombre d'assermentés leur conduite, d'autres ont obéi soit à un sentiment patriotique respectable, soit aux instances de

1. Deux légères erreurs, p. 483. L'évêque de Clermont était Mgr Bonal et non Mgr de Barral; il faut lire Blankenbourg et non Blankerberg.

leurs paroissiens qui tenaient à les conserver. Ils ont pu aussi se faire l'illusion que le serment visait simplement la Constitution politique de la France. Enfin, et ceci n'a pas moins d'importance, Pie VI n'a condamné la Constitution civile que le 10 mars 1791, cinq ou six semaines après la prestation de serment » (p. 219). Au reste, ajoutera-t-il, « les brefs pontificaux du 10 mars et du 13 avril firent réfléchir bon nombre de jureurs qui rétractèrent leur serment » (p. 222). Sur la politique religieuse de la Révolution et de l'Empire, retenons ce jugement d'ensemble : « La Révolution s'est donc montrée en matière religieuse aussi intolérante que l'ancienne monarchie. Faute déplorable, grosse de conséquences funestes dans le présent et dans l'avenir. Bonaparte rendit à l'Eglise catholique l'unité qu'elle avait perdue, il lui accorda des avantages matériels et honorifiques, mais il la subordonna à l'Etat plus étroitement que ne l'avaient fait les Valois et les Bourbons. L'Empire ne permit qu'à un petit nombre de congrégations de se reconstituer. En définitive, si l'Eglise avait retiré quelques avantages du Concordat, elle n'avait pas reconquis la liberté qui seule avait fait jadis sa grandeur morale » (p. 246).

Nous retrouvons la même bienveillance qui n'exclut pas la critique dans les pages consacrées à l'histoire de l'Eglise lorraine depuis la fin de l'Empire. M. Parisot note avec satisfaction l'intéressante renaissance religieuse qui se produit dans le second quart du XIX^e^ siècle. Il constate que l'influence du clergé est allée croissante : « Il a fini par ramener à l'Eglise une bonne partie de la bourgeoisie qui à l'époque de la Restauration était voltairienne ; le développement des collèges ecclésiastiques et les progrès des doctrines socialistes dont la bourgeoisie redoutait le triomphe, n'ont pas peu contribué à ce résultat. » Il regrette toutefois que le clergé ne se soit pas davantage abstenu des luttes politiques ; son influence aurait encore fait beaucoup plus de progrès. Tout en rendant hommage à l'œuvre accomplie par la Troisième République, l'historien n'a pas de termes assez sévères pour flétrir la politique sectaire de certains de ses hommes d'Etat qui persécutèrent l'Eglise en chassant les congrégations religieuses et en tracassant les évêques, les curés. Le clergé a eu le tort de combattre trop longtemps le régime nouveau. « Obsédé par le souvenir de la situation dont il avait joui avant 1789, le clergé a vu des ennemis dans les républicains qui préten-

daient lui enlever les quelques avantages qu'il possédait encore ». Mais, continue l'auteur, « il faut dire à la décharge du clergé que beaucoup de républicains, non contents de combattre l'action politique de l'Eglise, s'attaquaient à la religion elle-même ». Et sa conclusion sera : « Lourde à notre avis est la responsabilité des membres du clergé qui ont combattu la République ; encore plus lourde est celle des républicains qui ont persécuté et spolié l'Eglise » (p. 461).

La loi de Séparation de 1905 est très sévèrement jugée par M. Parisot. Elle lui apparaît comme « s'inspirant de préoccupations mesquines et d'un esprit antireligieux incontestable ». Faite sans qu'on ait tenu un compte suffisant de la hiérarchie, elle a « aux yeux de tout homme impartial le caractère d'une mesure spoliatrice ». Elle eut toutefois pour effet de donner à l'Eglise une liberté d'allures qui lui manquait sous le régime concordataire. « Une des conséquences de la séparation a été de rattacher plus directement le clergé français à la papauté et d'augmenter encore l'influence de celle-ci » (p. 463).

Ces réflexions et jugements encadrent un tableau suffisamment complet de la vie religieuse en Lorraine au XIX^e^ et XX^e^ siècles. A celui qui voudrait mieux connaître l'un ou l'autre détail, une bibliographie très copieuse apportera des renseignements complets. M. Parisot nous a donné sur l'histoire de la Lorraine un excellent instrument de travail ; l'index alphabétique des noms de personnes et de lieux qu'il nous présente dans un fascicule supplémentaire permettra d'en tirer le meilleur parti. Que n'avons-nous pour les autres provinces des œuvres comme celle-ci où l'érudition du meilleur aloi s'allie avec la clarté de l'exposition.

21. — On n'intéressera jamais trop le public cultivé à l'œuvre des missions. Favoriser la prédication de l'Evangile et l'expansion du catholicisme est tout d'abord une obligation pour tout chrétien qui veut sincèrement l'avènement du royaume de Dieu ; c'est un devoir aussi du seul point de vue humain, car toute conversion est une conquête pour la civilisation, en même temps qu'elle dresse un obstacle nouveau en face de la barbarie. Aussi a-t-on applaudi à l'initiative de l'Union missionnaire du Clergé de Paris qui, l'année dernière, pour ébranler l'opinion et développer parmi les catholiques de France l'esprit d'apostolat, entreprit de faire donner par les mission-

naires eux-mêmes le bilan de leur activité. Mgr Baudrillart, que l'on trouve toujours à l'origine des œuvres d'expansion catholique, ouvrit aux conférenciers la salle de conférences de l'Institut catholique de Paris et, pendant l'hiver 1923-1924, se succédèrent devant un auditoire des plus choisis des représentants de la plupart des congrégations ou ordres se livrant au labeur de l'évangélisation hors de France. Mgr de Guébriant, le très distingué supérieur de la Société des Missions Etrangères de Paris, inaugura la série en parlant de la Chine catholique ; puis on passa en Turquie, dans l'Inde, aux Glaces polaires, dans les Missions d'Orient, en Terre Sainte, en Afrique occidentale, dans le Vicariat apostolique du Saint-Laurent ; Mgr Le Roy, l'éminent supérieur des Pères du Saint Esprit, clôtura l'exercice, si je puis parler ainsi, en décrivant l'œuvre d'évangélisation dans les colonies françaises.

Ces conférences des plus variées, animées du plus pur esprit apostolique, apportaient des renseignements du plus haut intérêt sur l'apostolat dans les diverses régions du globe. Elles devaient être recueillies et publiées. Excellemment faites pour donner une idée juste de l'œuvre accomplie et de celle qui reste à exécuter, pour indiquer aussi les écueils qui se doivent éviter, les obstacles à surmonter, elles contribueront à ruiner mainte conception fausse et aideront à apprécier plus exactement le prodigieux effort de nos missionnaires. A tous, qu'ils soient croyants ou non, elles montreront comment le missionnaire français tout en travaillant hors et avant tout à l'extension du règne de Dieu est un des meilleurs serviteurs de son pays.

A. Leman.

Lille.

Informations

I. — Actualités et Documents

La ligue de l'éducation familiale

La *Ligue de l'Education Familiale*, qui célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, est une association de parents se proposant pour but de répandre dans les familles, particulièrement par l'intermédiaire de la femme, les notions pédagogiques indispensables pour l'éducation physique, intellectuelle et morale des enfants, et de suppléer aux programmes actuellement suivis dans les maisons d'éducation, en vulgarisant la connaissance pratique des sciences naturelles, économiques et sociales.

Dès le début, elle adopta les principes suivants, qui sont encore siens aujourd'hui :

La Ligue est une association de parents. Elle ne veut se substituer ni à l'école, ni à l'Eglise. Elle groupe les ligueurs décidés à étudier les méthodes les plus efficaces d'éducation des enfants *dans* la famille et *par* la famille. Elle professe que la famille est la « cellule sociale », que tout ce qui favorise la famille est bon, et mauvais tout ce qui va à l'encontre des intérêts familiaux ; par conséquent, que le meilleur moyen de faire progresser la société, c'est de travailler au progrès des familles qui la composent.

Le premier devoir des parents, c'est d'accepter honnêtement les charges de la paternité, de la maternité, et d'assurer la bonne éducation des enfants. Le métier d'éducateur, comme tout autre métier, a ses règles, ses procédés, sa science, qu'il faut apprendre sous peine d'échouer dans son exercice et de faire souffrir de cet échec les enfants, victimes innocentes.

Pour réaliser son programme, la Ligue mit en œuvre divers moyens qu'il peut être intéressant de signaler : la publication mensuelle de la revue l'*Education familiale*, l'édition d'ouvrages, de brochures, de tracts, l'organisation d'innombrables conférences aux parents, la création de Cercles d'éducation familiale, Sociétés de parents se réunissant pour étudier en commun les meilleures méthodes et les procédés les plus rationnels d'éducation de leurs enfants.

Grâce aux conseils de la Ligue, c'est par centaines qu'il faut compter les Sociétés de mères chrétiennes, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, les Congrégations pieuses, les Cercles de fermières et de ménagères rurales qui ont orienté leur activité vers l'étude et la vulgarisation des méthodes et procédés de la pédagogie familiale.

Les Congrès internationaux d'éducation familiale de Liége (1905), de Milan (1906), de Bruxelles (1910) eurent un retentissement mondial, et par eux, l'attention du grand public fut attirée sur le problème de la famille.

Enfin et surtout, la Ligue, sachant que « les peuples sont comme les forêts, qu'ils se refont par le pied, non par la tête », travailla de façon toute spéciale à faire inscrire au programme de l'enseignement féminin les notions de puériculture et de pédagogie maternelle.

Beaucoup d'écoles de jeunes filles, depuis quelques années, se sont laissé convaincre, et leur enseignement général, plus nettement orienté vers la vie de la famille, vise davantage à préparer la jeune fille à son futur rôle d'épouse, de mère et de maîtresse de maison.

Actuellement, les efforts des dirigeants de la Ligue tendent à la création, à Bruxelles, d'un *Institut international de pédagogie familiale*, comportant musée, bibliothèque, cabinet de travail, secrétariat et auditoire pour conférences. Cet Institut, que déjà un généreux philanthrope a doté, aura des correspondants dans tous les pays et mettra sa documentation au service de tous les travailleurs qui voudront en user ; mais ses fondateurs rêvent surtout d'en faire un organisme d'action s'employant à promouvoir partout et par tous les moyens jugés utiles, l'étude et la vulgarisation des principes, des méthodes et des procédés d'éducation des enfants dans la famille et par la famille.

Par l'emploi de ces moyens, la *Ligue de l'Education familiale* croit n'avoir pas été totalement étrangère à l'évolution de l'opinion publique vis-à-vis de la famille et des intérêts familiaux.

Jules Renault.

(Dans *La vie catholique*, 16 mai 1925.)

La propagande protestante et les immigrants mexicains

L'Eglise méthodiste épiscopale du Sud, l'Eglise méthodiste épiscopale du Nord, l'Eglise presbytérienne des Etats-Unis, l'Eglise presbytérienne du Sud, les Baptistes du nord et du sud, les Disciples du Christ, les Frères Unis, l'Eglise

du Nazaréen et les Trembleurs, sont quelques-unes des sectes protestantes qui se sont abattues sur la frontière mexicaine, avec la tâche de ravir aux immigrants du Mexique la foi de leurs pères. Cela se fait au moyen d'œuvres bien outillées et bien payées, à El Paso, Austin, Fort Worth, Dallas, Houston, Waco, Bostrop, Beaumont, Port Arthur, Taylor, San Antonio, sans parler des établissements de la Y. M. C. A. et de la Y. W. C. A.

L'extrême misère des immigrants mexicains facilite la tâche des sectes. Un Institut dans la ville épiscopale d'El Paso, dirigé par un pasteur méthodiste avec un corps de trente associés, compte trois cents étudiants mexicains, dont à peu près la moitié se prépare au ministère protestant dans leur pays d'origine. Le recrutement se fait par des agents envoyés au Mexique, et par des annonces dans les journaux.

Dans les différents établissements des sectes, on fait des cours complets d'éducation primaire, les arts et métiers. Il y a des écoles pour les jeunes filles mexicaines et une clinique où elles se forment à la profession de gardes-malades.

Les Baptistes ont aussi un institut anglo-mexicain à El Paso, où deux cents enfants mexicains, presque tous catholiques, reçoivent leur éducation religieuse. L'institut publie et distribue gratuitement une feuille périodique décorée du beau nom « La Verdad » (La Vérité).

A Fort Worth, les méthodistes ont une œuvre qui s'occupe de 5.000 Mexicains : 300 enfants suivent leur école de dimanche, et 500 Mexicains, leur service religieux. A Dallas, à peu près mille Mexicains vont à l'église méthodiste. A San Antonio, il y a une école pour former des étudiants mexicains au ministère protestant dans le Mexique.

Un ancien séminariste, devenu pasteur presbytérien, dirige une autre maison dans la même ville et fait des conférences dans lesquelles les catholiques sont l'objet de fréquentes attaques.

Il y a bien d'autres institutions, encore, tout le long de la frontière mexicaine. Ce qu'il y a de plus regrettable comme résultat de cette propagande acharnée, entretenue avec d'énormes sommes d'argent, c'est que les Mexicains convertis par les sectes, au lieu de devenir de bons protestants, perdent la foi et même professent l'athéisme.

Il y a plus d'un million de Mexicains aux Etats-Unis, et leur nombre augmente tous les jours. On s'occupe d'eux, mais il faudrait un plus grand nombre de prêtres parlant

l'espagnol, et aussi des catéchistes, des directeurs de cercles sociaux, des écoles paroissiales et des établissements pour distribuer les secours et pour former des chefs.

J.-D. Sch. (Nouvelle Orléans)
dans le *Messager du Cœur de Jésus*, mai 1925.

A propos du Nirvâna

M. Louis de la Vallée Poussin vient de publier un livre intitulé *Nirvâna*[1]. Il y examine si le terme suprême assigné à la vie humaine par le boudhisme est l'anéantissement ou l'immortalité. Sa prodigieuse érudition réjouira les indianistes et exercera sûrement une grande influence sur leur conception de la religion du Bouddha.

Les profanes, comme moi, trouveront dans la lecture de ce livre l'utilité, tant appréciée par Descartes, d'une excursion dans un monde mental au premier abord fort différent du nôtre. On y verra, par exemple, des Hindous se demander si une chose est *être* ou *non-être* ou *être et non-être* ou *ni être ni non-être* ! ! Toutefois, autant qu'un occidental a droit de ramener toutes les natures humaines à l'idée qu'il s'en fait — et ce droit doit être absolu pour qui se fait une idée large et vraie — il me semble retrouver dans l'Inde ce qui s'est produit dans le monde méditerranéen qui est le nôtre. Le contraire serait plus que surprenant.

La philosophie est étroitement mêlée à la religion dans bon nombre de livres hindous, sinon dans tous. Nous pouvons nous féliciter d'une séparation plus nette et en remercier les grands penseurs grecs. A son heure, saint Thomas d'Aquin est venu faire les rapprochements nécessaires avec la vraie religion, mais sans établir de confusion entre la pensée profane et la pensée religieuse, pas plus qu'il n'en faut entre le temporel et le spirituel. Nous savons rendre à Aristote, à Newton, à Pasteur..., comme à César, ce qui leur appartient.

La diversité des esprits et des tempéraments s'est manifestée dans l'Hindoustan comme en Europe. On devine ici et là les intellectualistes tout occupés de leurs combinaisons d'idées et les moralistes soucieux avant tout d'application pratique. Ces derniers semblent facilement victimes de la déformation professionnelle des prédicateurs : ils voient les choses sous un aspect trop sombre.

1. In-12 de XXIV-196 p., Paris, Beauchesne, 1925, 9 fr.

D'après eux « jamais on n'a vu un tel débordement d'immoralité » ; voilà la formule qui résume ce qu'ils proclament depuis des siècles ; que serions-nous si elle était aussi juste que forte ?

Le pessimisme des orientaux me paraît aussi venir en partie de la violence de leurs désirs, violence... tropicale si on ose dire. Alors, quand ils se mettent à spéculer sur la vie humaine, ils se partagent tout naturellement d'après les deux tendances que nous appelons chez nous épicurienne et stoïcienne. La première réfrène les désirs à cause de la douleur qu'ils entraînent bien plus profonde et plus durable que le plaisir. La seconde met l'idéal de la vie humaine bien au-dessus des plaisirs de la bête, dans le triomphe de la raison et rêve de pureté, de force, de mépris des voluptés et des douleurs. Epicure et Zénon se rencontrent à donner pour but à nos efforts l'ataraxie, l'impassibilité ; en somme ils se rencontrent dans le pessimisme et dans la négation de l'immortalité ; toutefois à l'école du Portique les disciples n'ont pu croire à l'anéantissement de la beauté morale de leurs maîtres.

Comment ne pas remercier Dieu de nous avoir donné, dans la vraie religion, le moyen de tout concilier : l'austérité et le désir du bonheur, l'optimisme et le sentiment du mal, l'humilité de la créature pécheresse et la fierté confiante de l'homme racheté et devenu fils de Dieu ?

Sous toutes les latitudes, les intellectualistes obéissent à deux tendances opposées : agnostique ou dogmatique. Les uns ont la négation facile : pas de bien, pas de Dieu, pas d'immortalité, pas de substance ; des renaissances douloureuses auxquelles on n'échappe que par l'anéantissement. Les autres ne craignent pas de multiplier les affirmations. Mais certains d'entre eux, parmi les boudhistes, m'apparaissent comme très raffinés ; à leurs yeux, la vie terrestre chère à la masse, est mauvaise et méprisable ; la vie future, le nirvâna, est un paradis si profondément différent de la vie actuelle et donc de nos idées ordinaires, qu'ils le jugent ineffable et aiment mieux le caractériser par la négation de ces idées. Ils savent, en effet, que chacun imagine l'inconnu sur le modèle du connu et donc que le vulgaire transportera par la pensée dans le ciel les basses voluptés de la terre, si on ne prévient pas énergiquement cette déformation de la vérité.

Dans les milieux d'un polythéisme grossier, Socrate

passait pour athée. Bouddha niait, dit-on, l'existence de la divinité : il avait le droit d'être l'athée des faux-dieux. Pourquoi n'a-t-il pas, comme Platon, mis l'Absolu dans l'idée du Bien, comme Aristote, dans l'Acte Pur et dans la Pensée de la Pensée ? Il a peut-être plus détesté le mal qu'il n'a aimé le bien, plus rejeté le faux que recherché le vrai. Comme aussi son génie pouvait être fait plutôt de force et d'autorité que de vues profondes et lumineuses...

Mais n'est-ce pas trop longue spéculation occidentale — un orientaliste dira peut-être divagation — à propos du *Nirvâna* ?

A. Bouyssonie.

II. — Apologétique au jour le jour.

Un cas de conscience : peut-on tuer pour abréger la souffrance ?

Les faits ont été exposés et discutés dans la *Semaine religieuse de Paris*, 9 mai 1925, par M. P. Vigué, S.S.S., professeur de théologie au Séminaire de Saint-Sulpice. Nous résumons çà et là son texte et ailleurs nous citons mot pour mot.

I. *Les faits.* — Le 7 février dernier comparaissait devant la Cour d'assises de la Seine une jeune actrice polonaise, Mlan. Uminska, qui, par compassion, avait donné la mort à son fiancé atteint incurablement d'un cancer. Le jury acquitta.

Quelques semaines après, un télégramme venu d'Amérique apprenait au vieux monde qu'un certain docteur Blazer, de Denver, au Colorado, avait tué sa fille qui, paralysée depuis son jeune âge (elle avait trente-huit ans), « souffrait depuis un mois de douleurs terribles ». Lui-même était malade. Il croyait mourir bientôt. Ne voulant pas laisser sa fille en proie à un mal cruel, sans ressources ni soutien, il lui fit respirer une forte dose de chloroforme.

Nous avons eu ensuite, plus proche de nous, à Paris, l'histoire lamentable des demoiselles Levassor, deux sœurs qui gagnaient leur vie en faisant chez elles des travaux de couture. La plus jeune tombe malade. Elle traîne, elle souffre. L'aînée travaille double. Mais impossible, même en travaillant double, de donner à la malade tout ce

qu'elle désire. C'est trop dur, se dit l'aînée. « Comme la petite sœur s'endormait, elle s'approcha, dévorant ses larmes, et la tua. »

Le jury de la Seine, le 19 juin 1925, a donné une réponse négative en ce qui regarde l'assassinat et le meurtre, une réponse affirmative en ce qui concerne la question subsidiaire de coups mortels. En conséquence, Anna Levassor a été condamnée à deux ans de prison. Le Dr Roques de Fursac avait conclu à sa responsabilité atténuée. Voir les journaux à la date du 20 juin 1925.

La question du droit à la mort est posée. Pour beaucoup de médecins, la réponse est affirmative. Que dit la morale ?

II. *Le jugement sur les faits.* — Il n'est jamais permis de tuer pour abréger la souffrance. C'est un crime que condamner le commandement de Dieu : *Tu ne tueras pas.*

Sans doute, en ce monde de misère et de violence, la loi qui proscrit l'homicide souffre des exceptions. Il en est trois, que le bon sens nous indique autant que la morale chrétienne : le cas de légitime défense, celui du criminel qui mérite la mort et celui de la guerre pour une juste cause. Admettrons-nous une quatrième exception : celle des souffrances à abréger ? Qui ne voit la différence ? La vie étant le plus précieux de mes biens, j'ai le droit de la défendre, en repoussant par la force l'injuste agresseur, et jusqu'à le tuer, si je ne puis me protéger d'une autre manière. De même, il est des crimes particulièrement nuisibles à l'ordre social : l'autorité a le droit de mettre à mort ceux qui s'en rendent coupables. C'est un juste châtiment qu'elle leur inflige, et c'est un exemple qu'elle dresse contre les pervers. Un peuple, encore, a des droits essentiels à défendre ou à revendiquer contre d'autres peuples. Il peut, ayant épuisé tous les moyens pacifiques, recourir à la force des armes. Ainsi, dans ces trois cas, c'est toujours le principe du droit ou de la justice qui intervient pour légitimer l'atteinte à la vie humaine. Mais, dans le cas du malheureux qui souffre sans espoir, il ne saurait être question de justice. Aucun châtiment qu'il ait mérité ; aucun droit à le défendre ou à revendiquer contre lui. Il n'est pas dans l'une des exceptions prévues, selon l'ordre de la justice, au commandement divin : *Tu ne tueras pas.*

C'est la pitié, dira-t-on, qui commande ici. La vie n'est

qu'une torture pour cet homme ; elle ne vaut pas la peine d'être vécue : il a droit à la mort.

La question, en ces termes, nous paraît mieux posée. Ceux qui approuvent le geste meurtrier devraient plaider le suicide légitime d'abord, et après, par voie de conséquence seulement, l'homicide. Or l'homme n'a pas droit à la mort. Dieu seul, en effet, est le maître de la mort, comme il l'est de la vie. Il nous donne la vie, non pas comme une propriété dont nous disposerions à notre gré, mais comme une puissance dont nous avons l'usage pour le bien. Entrés dans la vie par sa volonté, nous n'en sortons de même que par sa volonté.

— Quelle raison de vivre, quand il n'y a plus qu'à souffrir ?

— Souffrir est encore une grande manière de vivre, si l'on sait bien souffrir. Ce n'est pas peu de chose que de se plier douloureusement à l'ordre divin dans la maîtrise de soi, la résignation et le sacrifice. C'est l'âme rendue meilleure, l'âme plus riche en son être immortel, et c'est un bel encouragement à ceux qu'on laisse derrière soi.

Il suffit de croire en Dieu pour admettre ces considérations. Le christianisme les fortifie singulièrement. Nous avons un Dieu qui a pris sur lui la plus rude part de la souffrance humaine, en mourant pour nous sur la croix. Sa grâce est en nous ; ses exemples devant nous. Notre souffrance, unie à la sienne, nous élève jusqu'à lui. Elle expie, elle répare, elle fait de nous des sauveurs pour nous et pour les autres.

Que le croyant se redresse donc, et que, dans la fermeté de sa foi, sans manquer à la compassion qu'il doit aux personnes, il juge sévèrement des actes qui sont des crimes et ne s'expliquent que par une grande erreur ou une lamentable faiblesse. Dès lors que l'on croit en Dieu, la vie est bonne, elle reste féconde, même dans les plus dures souffrances. C'est à nous de la mettre à profit, tant qu'il plaît à Dieu de nous laisser dans l'épreuve de ce monde. Par contre, prétendre que, quand on souffre sans remède, il n'y a plus qu'à déserter la vie, c'est mettre le tout de l'homme dans la jouissance terrestre ; c'est-à-dire qu'il n'y a rien, dans la destinée humaine, qui dépasse l'animal ; c'est pratiquement nier Dieu. Doctrine de matérialisme et d'athéisme, telle est logiquement la doctrine du droit à la mort. Il est bon, pour la clarté, que les doctrines, comme les personnes, se montrent ce qu'elles sont.

Regardons aux conséquences. C'était jusqu'ici, un principe absolu, dans nos sociétés civilisées, qu'on ne donne pas la mort à l'innocent (et on a écrit, on s'est battu pour défendre ce principe). Nous aurions désormais une exception : à moins que l'innocent ne soit trop malheureux. L'exception, à première vue, paraît d'application restreinte. En réalité, elle porte large et loin.

L'enfant qui naît infirme et rachitique ; pour qui la vie ne sera que souffrance, humiliation, sacrifices, et qui n'est pas sûr d'avoir toujours quelqu'un pour le soigner et l'aimer ; le vieillard qui sent ses forces décliner et qui subit toutes sortes de misères, qui le rendent à charge aux autres ; — l'homme, quel que soit son âge, qui appelle la mort, pour le soulager d'horribles souffrances, quoique la mort soit loin : qu'il y en aurait de ces pauvres vies, dont on jugerait facilement (avec l'égoïsme qui gîte au fond du cœur humain) qu'elles ne valent plus la peine d'être vécues et qu'il est temps d'y mettre un terme ! La seule approche de la mort, même sans souffrance, donnerait le droit de tuer ? Ne suffit-elle pas, quand on y pense, à gâter ce qui reste de vie ? Ainsi s'organiserait, sous le couvert de la famille, ou sous la protection de la loi (comme on voudra) un véritable massacre des moribonds, des malades et des infirmes, un massacre féroce dans sa douceur apparente. Qui ne voit le danger de telles mœurs ? Qui ne voit ce que l'humanité y prendrait des sentiments égoïstes et durs, ce qu'elle y perdrait de bonté, de délicatesse et de sens du sacrifice en écartant les raisons de se dévouer jusqu'au bout à ceux qui souffrent ?

III. *La controverse théologico-médicale.* — Nous ne voulons pas méconnaître l'intention d'humanité qui inspire les médecins, dans les pratiques dont nous avons parlé. C'est avec regret que nous, moralistes, entrons en conflit avec eux devant ces agonies douloureuses que, de part et d'autre, nous serions désireux de soulager. Peut-être, en marquant avec précision les limites des deux domaines, morale et médecine, aurions-nous quelques chances de dirimer le conflit.

La morale est humaine, autant que la médecine, tout en visant plus haut. Elle veut qu'on apaise toutes les souffrances qui peuvent être apaisées. Elle trouve bon qu'on endorme la sensibilité du malade qui souffre trop. Elle permet encore, dans les cas extrêmes (non sans recommander ici la plus grande prudence, en raison des abus

à craindre), quand la mort n'est pas loin, que les souffrances sont au degré le plus aigu et que le moribond est préparé à paraître devant Dieu, elle permet qu'en émoussant la sensibilité on atténue la conscience. Mais pour la dose, la forte dose de morphine ou de chloroforme qui tue, ou qui tend, directement et par elle-même, à abréger la vie pour supprimer la souffrance, la morale chrétienne proclame avec force que ce n'est pas permis. Si le coup de revolver est homicide, la forte dose l'est tout autant. L'un comme l'autre, objectivement, sont des crimes.

Le moraliste est dans son rôle, quand il tient ce langage. Il ne fait rien d'autre que d'enseigner le discernement du bien et du mal, du juste et de l'injuste. C'est le médecin qui, prenant parti contre, n'est plus dans son rôle. A lui, la vie du corps, pour la soigner, la guérir, la fortifier, la protéger contre le mal, mais non pas la trancher. Le passage à l'autre vie engage tout le problème de la destinée humaine. Les considérations d'ordre médical y sont insuffisantes. On tient aujourd'hui plus qu'autrefois (et c'est grand profit) à séparer les sciences suivant leur objet, et de même, dans l'ordre pratique, les professions suivant leur compétence. Que le médecin demeure dans la sienne, ainsi que le moraliste. Alors, peut-être, le conflit cessera.

Le « Mois de la presse » aux Etats-Unis et au Canada

Des *Journées de la presse* ont été créées par l'épiscopat catholique en divers pays, en Espagne, par exemple, en Italie, en Allemagne. Les évêques choisissent un dimanche, et ce jour-là, dans tous les diocèses du pays, des quêtes sont faites dans toutes les paroisses et chapelles; le produit en est versé à une organisation centrale de presse catholique, qui le répartit selon les indications des évêques.

En France, Mgr Marnas, évêque de Clermont, vient d'établir dans son diocèse une *Journée de la presse* et d'autres diocèses prendront sans doute une semblable initiative.

L'Amérique, qui volontiers voit grand, a fait mieux : elle a établi non pas une *Journée*, mais *un Mois de la presse catholique*. Les Etats-Unis et le Canada ont choisi le mois de février comme mois de la presse.

Cette année encore, Son Em. le cardinal Hayes, archevêque de New-York, a envoyé à cette occasion une lettre à toutes les paroisses de son archidiocèse. Il y constate les

progrès de la presse catholique et notamment de l'agence d'information (*News Service*) de la *National Catholic Welfare Conference*, et il demande qu'on intensifie la propagande en faveur des journaux catholiques.

Statistique religieuse de la Lithuanie

Le *Dziennik Kowienski* (journal de Kovno, en polonais), a publié, en date du 13 mars dernier, la statistique suivante sur la répartition confessionnelle en Lithuanie en 1923 : — 1.659.393 (85,73 %) catholiques ; — 155.125 (7,65 %) israélites ; — 66.568 (3,28 %) luthériens ; — 32.142 (1,59 %) de « Staroviers » (secte dissidente russe) ; — 22.925 (1,13 %) orthodoxes ; — 10.678 (0,58 %) réformés (calvinistes) ; 1.107 (0,05 %) mahométans ; — 579 (0,02 %) baptistes ; — 155 (0,01 %) caraïtes (secte juive) ; — 464 (0,02 %) d'autres confessions.

(*Les Nouvelles religieuses*, 15 mars 1925.)

Les fouilles de Byblos et la Bible.

M. Montet, professeur d'Egyptologie à l'Université de Strasbourg, a inauguré, le 20 octobre 1921, une série de campagnes de fouilles dans la ville syrienne de Byblos (l'actuelle Djebeil), sous le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le bienveillant appui du Haut-Commissariat de la République française en Syrie. Les résultats ont été si remarquables qu'au sentiment d'un juge très qualifié, M. R. Dussaud, « il n'a pas été fait, dans ces dernières années, de découvertes aussi importantes pour l'histoire du proche Orient ».

On y a découvert, en effet, deux temples : l'un égyptien érigé par les Pharaons des premières dynasties historiques et l'autre syrien ou phénicien qui remonte au vingtième siècle, et qui demeura jusqu'aux temps romains le centre de culte des dieux de Byblos. A côté de ces sanctuaires s'étendait la nécropole des monarques successifs de Byblos dont on a déblayé cinq hypogées.

Sur le sarcophage d'Ahiram se lit nettement une inscription en langue et écriture phéniciennes qui date du premier quart, sinon du début du treizième siècle avant J.-C. « Et du même coup cette inscription témoigne d'une date notablement plus reculée pour les origines de l'écriture cananéenne, comme elle paraît témoigner de plus en faveur des Phéniciens pour l'invention géniale de l'al-

phabet. » L'inscription la plus ancienne en langue et écriture phéniciennes était jusqu'ici celle de la stèle de Mésa (neuvième siècle).

Il y a toute vraisemblance que les populations cananéennes sémitiques — dont relèvent les Phéniciens — avaient pris pied sur le sol de Syrie presque à l'aurore du troisième millénaire. « Et dès cette époque les Phéniciens étaient en possession d'une culture passablement autonome, d'ailleurs très largement ouverte aux influences venues du dehors. C'est à des ouvriers phéniciens que M. Montet attribue, en définitive, à la fois le gros œuvre du temple égyptien et sa décoration de statues et de reliefs ; or l'édifice est daté d'une époque antérieure à 2500. »

Il faut tirer une autre conclusion qui se réfère celle-ci directement à la Bible. « Quelle que soit la date préférée pour l'activité de Moïse, elle s'encadre entre le quinzième et le treizième siècles. L'alphabet existant certainement dès cette époque, il n'y a plus lieu à rêveries sur la langue dans laquelle furent écrits les plus anciens Livres saints. La critique biblique est libérée de toute objection contre les écrits mosaïques fondée sur le prétendu manque d'une écriture appropriée à la langue, ou sur les erreurs fatales dans une transmission opérée moyennant plusieurs écritures successives. C'est un bienfait, et à coup sûr pas le moindre, des fouilles de Byblos. » — L.H. Vincent, O. P., dans la *Revue biblique*, 1er avril 1925.

L'association catholique des hôpitaux des Etats-Unis et du Canada

L'Européen, qui fait un voyage d'études ou d'agrément aux Etats-Unis, est frappé du nombre et de l'importance des institutions catholiques — écoles, hôpitaux, refuges, orphelinats — qui se multiplient chaque année, soit dans les grandes villes, soit dans les localités moins populeuses.

Le nombre des hôpitaux catholiques aux Etats-Unis et au Canada s'élève actuellement à 750 environ. Ils sont tenus presque tous par des religieuses qui chaque année donnent des soins, d'après les évaluations les plus dignes de foi, à quatre millions de malades.

Il y a une dizaine d'années, grâce aux efforts du R.P. Charles B. Moulinier, S. J., a été fondée une association

catholique des hôpitaux des Etats-Unis et du Canada. Depuis cette date, elle s'est développée rapidement. Grâce aux travaux de l'Association et de son président, le P. Moulinier, le programme de « standardisation » proposé par le Collège américain des chirurgiens a été réalisé avec un degré de perfection qui ailleurs n'a pas été égalé.

Ce programme a fait beaucoup pour les malades. Il insiste, en effet, sur la nécessité d'être soigneusement à jour, au point de vue scientifique, de tenir des réunions du personnel hospitalier, réunions où l'on étudie minutieusement et où l'on discute tous les cas de mort et autres matières importantes. Les règlements exigent également un laboratoire de pathologie bien monté pour les recherches et analyses.

Outre cela, l'Association catholique des hôpitaux a groupé les religieuses hospitalières de toutes les parties du pays, dans des assemblées où des conférenciers spécialistes traitent les questions qui se rapportent aux hôpitaux. Depuis quelques années, la réunion annuelle de l'Association a pris la forme d'une assemblée nationale ou plutôt internationale qui se tient dans une grande ville et à laquelle viennent les religieuses, les docteurs et les infirmières laïques des différentes régions des Etats-Unis et du Canada.

Cependant les deux dernières années, la réunion annuelle a eu lieu à Spring Bank, Wisconsin, dans une très belle propriété située sur les bords du lac Oconomowoc qui a été acquise récemment dans ce but et où l'on peut recevoir 150 hôtes, sans compter ceux qui sont logés dans la ville voisine. Docteurs, infirmières laïques et religieuses, aumôniers se sont réunis successivement en groupes pour discuter et formuler les plans et règlements de l'Association. Pendant dix mois de l'année, Spring Bank sera utilisé comme une maison de retraite pour les laïques, les infirmières laïques, les docteurs, aussi bien que pour les sœurs hospitalières. L'année dernière, on a commencé à y donner, avant et après les conférences techniques sur le devoir professionnel, des retraites pour les diverses communautés de sœurs.

L'Association a établi une école pour les techniciens et une école normale pour les sœurs hospitalières. Les cours suivis cette année par 70 étudiants, des sœurs pour la plupart, ont pour objet l'administration d'un hôpital, les finances, la religion, la morale et autres sujets analogues. Dans beaucoup d'hôpitaux, il y a un enseignement

spécial où les laïques et les religieuses préparent les diplômes se rapportant à leur profession.

L'Association, élargissant son champ d'action, s'est préoccupée d'aider les missions médicales catholiques dans les pays étrangers. C'est ainsi qu'un groupe de docteurs et d'infirmières ont tenu des réunions spéciales pour discuter les besoins des hôpitaux et dispensaires en Chine, dans l'Inde, au Japon, en Corée, en Chaldée et ailleurs, et pour envisager les moyens de secourir effectivement les missionnaires et les sœurs qui sont leurs auxiliaires.

L'importance croissante de la profession d'infirmière a déterminé l'Association à former, l'été dernier, une *International Catholic Guild of Nurses* (une corporation catholique internationale d'infirmières) et de grouper les infirmières catholiques des Etats-Unis, du Canada et des autres pays, et même celles qui ne sont pas catholiques, sous la réserve que celles-ci n'auront pas droit de vote et ne seront pas dignitaires. Déjà les infirmières catholiques de Dublin et d'Edimbourg ont adhéré, d'autres ne manqueront pas demander et seront les bienvenues. 140 villes des Etats-Unis (dans 30 Etats) et 12 du Canada sont représentées dans la corporation.

Dans beaucoup d'hôpitaux, il a été établi des confréries pour les infirmières. Ces confréries sont actuellement au nombre de 200 environ. Elles ont pour but de compléter la formation des infirmières en promouvant la dévotion à la Sainte Vierge et de les soutenir par les liens particulièrement forts de la vie spirituelle.

(D'après E.F. Garesché, dans *The Month*, avril 1925.)

Revue des Revues

Etudes carmélitaines. — Juillet-décembre 1924. — R. P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur : *Le saint prophète Elie est le fondateur de l'Ordre du Carmel. — La vie contemplative selon l'enseignement traditionnel des Carmes déchaussés.* A la suite d'une préface d'un supérieur majeur, on lit l'exposé de la doctrine contemplative du Vénérable P. Jérôme-Gratien de la Mère de Dieu. — R. P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur : *La vérité sur l'ascétisme et sur la contemplation infuse.* — R. P. Claude de Jésus Crucifié : *De l'invitation que le Seigneur fait à tous de boire « de l'eau vive » de la contemplation infuse.*

Revue des sciences philosophiques et théologiques. — Octobre 1924. — L. Choppin : *La Trinité dans l'Epître de saint Clé-*

ment, 95-98. — R. Hoornaert : *Les sources térésiennes et « l'Amour divin » de Etchegoyen.* — « Les livres jouèrent un grand rôle dans la formation de sainte Térèse. Sans vouloir en rien amoindrir son génie, il faut reconnaître, quelquefois malgré son propre témoignage, que telle doctrine, telle expression même que la sainte croit découvrir dans l'oraison, lui vient du Seigneur, non pas par révélation directe, mais par l'intermédiaire d'un auteur qu'elle a lu. D'autre fois, elle-même indique la source où elle a puisé. Ainsi étudiée, la grande mystique espagnole cesse d'être un génie isolé. Elle se rattache mieux à cette merveilleuse tradition de l'Eglise catholique dont les enseignements, toujours semblables à eux-mêmes, n'ont fait en passant par son esprit et son cœur que jeter un éclat particulièrement brillant et personnel. » M. R. Hoornaert entreprend de découvrir ces sources, mais examine surtout dans ce premier article les idées de M. Etchegoyen, mort récemment.

Janvier 1925. — R. Mulard : *Désir naturel de connaître et vision béatifique.* — Discussion qui a été motivée par un article de M. de Broglie dans les *Recherches de Science religieuse*, mai-août 1924, p. 193-245. Conclusion : « Nous avons examiné les deux argumentations du saint Docteur (saint Thomas). Dans aucune il ne commet cette faute de dire que, par suite de notre désir naturel, nous devons être élevés au surnaturel. Il y a deux plans qui restent distincts : le désir de nature qu'il constate après Aristote et qui est de l'ordre naturel, et la vision béatifique que Dieu nous accorde parce qu'il le veut bien, dont saint Thomas sait l'annonce qui nous en a été faite par la révélation, et qu'Aristote ignore. Le fait de cette élévation à la vie surnaturelle, saint Thomas ne cherche à le prouver ni dans l'un ni dans l'autre cas. Dans le premier il conclut que, étant donné ce désir d'échapper à toute ignorance qui est dans notre nature, on a vraiment tort d'affirmer que Dieu ne peut pas nous élever à la vision de lui-même ; dans le second, que notre béatitude ne serait pas parfaite sans la contemplation de son essence. Argumentations irréprochables toutes les deux, et qui, ainsi comprises, sont en plein accord avec l'enseignement général du saint Docteur. »

P. Glorieux : *Le Quodlibet XII de saint Thomas.* — R. Hoornaert : *Les sources térésiennes et « l'Amour divin » de Etchegoyen* (fin).

Etudes. — 5 août 1924. — Le P. L. de Grandmaison poursuit son étude sur *La crise de la foi chez les jeunes* et dégage « les traits qui promettent à cette crise une solution heureuse, et ceux qui doivent faire craindre un dénouement défavorable ». — Paul Dudon : *Un Tiers-Ordre protestant.* Qui l'aurait cru ? En 1923, M. le pasteur Wilfred Monod a fondé un tiers-ordre protestant. « La règle est empruntée aux pratiques séculaires des religieux et des catholiques excellents : ce décal-

que ascétique n'est pas pour nous déplaire; il y a des moyens de se gouverner soi-même qui ont fait leurs preuves. » Voir *Rev. apol.*, 1er déc. 1924.

20 août. — Le P. Léonce de Grandmaison envisage maintenant *les responsabilités* dans *la crise de la foi chez les jeunes*. — On lira dans le même numéro *La guerre sainte en Alsace-Lorraine, par* J. Zimmermann et un compte rendu attachant du *Congrès eucharistique d'Amsterdam* (22-27 juillet 1924) par J. Boubée.

5 septembre. — H. Franchet : *Le quatrième anniversaire d'un grand poète national. L'anniversaire de la naissance de Ronsard.* — H. du Passage : *La semaine sociale de Rennes. Pour la terre qui doit vivre.* — Yves de la Brière : *Les lois laïques et le sort des congrégations.*

20 septembre. — H. Lammens : *Aurons-nous un concile œcuménique de l'Islam ?* — La suppression du sultanat et du califat a jeté le désarroi au sein des Musulmans. « Verrons-nous dans un avenir plus ou moins prochain la réunion d'un concile œcuménique musulman ? Cette solution semble tout indiquée; on comprend qu'elle se soit offerte spontanément aux dirigeants islamites, pressés de sortir de l'impasse où les a engagés l'imprévoyance révolutionnaire des Kémalistes. Elle cadre d'ailleurs avec les traditions démocratiques de l'ancienne Arabie qui ont si profondément informé l'Islam primitif. »

5 octobre. — Paul Dudon : *La rentrée de Dieu dans l'école et dans l'Etat.* — Analyse et critique du dernier livre de M. Izoulet, professeur de philosophie sociale au Collège de France. Les mots qui forment le titre de l'article sont le titre de l'ouvrage. Ils « sont un manifeste. Celui qui les prononce, comme un programme nécessaire à réaliser au plus tôt, n'est pas catholique autrement que par la naissance; il fut secrétaire particulier de Paul Bert; et il rêve d'une « métamorphose de l'Eglise » qui réalisera « l'accord d'Israël et de la chrétienté ». Le geste qu'il suggère aux gouvernants de notre pays n'en est que plus significatif ». Le P. Dudon prédit l'insuccès : « Monsieur le professeur du Collège de France, votre tentative, je le crains, sera celle d'un isolé condamné à l'impuissance. Soulever le bloc laïque, dans lequel sont conglomérés les instituteurs cégétistes de Lyon et les instituteurs soviétistes à la mode de l'Ariège, les agnostiques sans nombre de l'Université, les députés, les sénateurs, les ministres francs-maçons, maîtres de l'heure actuelle, est un travail herculéen. Malgré la robustesse de vos épaules et de vos bras, vous demeurerez écrasé sous le poids de leur sottise et de leur colère. » — Félix Donau : *Velehrad. Le quatrième congrès pour « l'union des Eglises »* (31 juillet-3 août 1924). Nous avons publié un résumé de cet article. Voir 15 nov. 1924, p. 245-247.

20 octobre. — Albert Bessières : *L'union catholique* nécessaire en raison de la situation politique créée par les dernières élections. *Un programme et des méthodes.* — Henri

DU PASSAGE : *Les forces occultes contre la France. Documents inédits.* Débuts d'un article important sur les sourdes menées de la Franc-Maçonnerie. — Dr P. SCHEBESTA : *Les négrilles de la presqu'île malaise. La religion des Pygmées.* Etude intéressante et importante au point de vue ethnographique, faite par un explorateur spécialiste qui a séjourné deux ans au milieu des Semangs, plus particulièrement de la tribu des Jahais, dont il décrit la vie. — PIERRE LHANDE : *Don Andrès, l'apôtre des Gitanillos. Dans les faubourgs de Grenade.*

5 novembre. — PIERRE LHANDE : *Anatole France. Réflexions sur une tombe.* Les déformations de l'intelligence. Les profanations du cœur. « Seul, le triste temple profané est digne maintenant d'abriter la cendre de l'homme qui a tant profané l'intelligence et tant ravalé le cœur. » — HENRY DU PASSAGE : *Les forces occultes contre la France. Le programme économique et social de la Franc-Maçonnerie actuelle.* — SERGE BOSFOROV : *La fermentation de l' « Orthodoxie ».* Résumé : « Il existe en Europe orientale un abîme insondable de souffrances morales créées par l'état chaotique de la religion gréco-russe; si conformément aux appels réitérés du Souverain Pontife, nous voulons avoir pitié de ces âmes malades et sans pasteur, donnons-leur par la parole et par l'action la vérité intégrale et la charité du Christ tout entière. » — JOSEPH DUHR : *Les saints réformateurs catholiques du XVIe siècle. A propos du jubilé de Louis Pastor.* « L. Pastor a dit vrai : la fin du seizième siècle marque le moment où le nouveau paganisme cédait devant la réforme victorieuse de l'Eglise, comme les ténèbres devant la lumière : *Noctem lux eliminat.* »

20 novembre. — FRANÇOIS DATIN : *Le danger de l'école unique. Une étape vers le monopole.* Premier article sur une question à l'ordre du jour. — LOUIS JALABERT : *L'homme qui s'en va. M. J. Ramsay Mac Donald.* — PIERRE LHANDE : *L'école en plein vent. La pédagogie de Don Andrès*, l'apôtre des petites gitanes de Grenade. — PAUL DONCŒUR : *Le mouvement religieux hors de France. Allemagne. Deux grandes manifestations de la force catholique à Hanovre et à Dresde.*

5 janvier 1925. — G. DE JERPHANION : *Epiphanie et théophanie. Le baptême de Jésus dans la liturgie et l'art chrétien.* — A signaler l'article de BENOIT EMONET : *Chez les jeunes. Une méthode de formation civique*, au sujet de *l'Association catholique de la jeunesse française.* La fin de l'article est dans le numéro du 5 février. — YVES DE LA BRIÈRE : *Chronique du mouvement religieux. Fédération nationale catholique et organisation de défense politique et sociale.*

5 février. — ADHÉMAR D'ALÈS : *Eznik l'Arménien.* Note courte mais suggestive sur un auteur arménien du cinquième siècle chrétien, qui a composé un ouvrage sur les sectes de son époque et a fourni à M. L. Mariès la matière d'une thèse remarquée pour le doctorat ès lettres en Sorbonne. — YVES DE LA BRIÈRE :

Chronique du mouvement religieux. Les destins de l'ambassade au Vatican.

20 février. — G. GUITTON : *La portée morale et religieuse de l'action sociale.* « Le plan providentiel étant que l'homme se sanctifie par son travail, il doit y avoir, selon l'intention de Dieu, dans la vie économique des éléments moralisateurs et sanctificateurs. Or, en fait, c'est un élément de démoralisation qui s'y trouve trop souvent et va jusqu'à rendre pratiquement impossible à certaines âmes l'observation normale de la loi divine. Et par conséquent une action sociale qui tend à réorganiser la société et spécialement la vie économique d'après le plan providentiel, d'abord n'est pas chimérique ni vouée à l'insuccès, puisqu'elle a Dieu pour allié ; elle n'est pas non plus indigne du prêtre ni du chrétien, puisqu'elle tend à créer des cadres, une atmosphère, un milieu où les âmes puissent vivre chrétiennement. C'est assez dire la vaste portée morale et religieuse de l'action sociale; et l'on comprend qu'un catholique, aujourd'hui moins que jamais, ne peut s'en désintéresser. »

MAURICE VAUSSARD : *Heur et malheur de la Franc-Maçonnerie italienne. Une révision de son rôle historique.* — HENRI DU PASSAGE : *La vie publique du Comte Albert de Mun.* — ADHÉMAR D'ALÈS : *Le siège apostolique de Rimini à Chalcédoine* (359-451), *d'après un livre récent* (le dernier livre de Mgr Batiffol).

Bibliographie

René MOREAU, S. J., *Saints et Saintes de Dieu*, Lectures quotidiennes, 2 vol. in-4° de XXXVIII-804 et XII-844 p., Tours, Mame, 1925, 45 fr.

Cet ouvrage est une *Vie des Saints* pour tous les jours de l'année. L'auteur, sans tomber dans l'hypercritique, s'est efforcé de serrer de près le réel et de laisser à la sainteté sa face humaine; il ne vise ni à l'éloquence, ni à l'effet; son but est d'offrir pour chacun des jours de l'année une lecture édifiante, mais sagement historique. Il y a parfaitement réussi.

P. DURIEUX, *L'Eucharistie*, memento canonique et pratique, in-16 de 328 p., Paris Gabalda, 1925, 9 fr.

M. le chanoine Durieux, dont le récent ouvrage sur le *Mariage en droit canonique* a été si remarqué, vient de publier sur l'*Eucharistie* un nouveau volume, conforme à la législation du nouveau Code. Comme l'indique le sous-titre, ce volume est plutôt un recueil de renseignements pratiques qu'un traité dogmatique ou ascétique. Rédigé plus spécialement pour les prêtres du ministère paroissial, il convient également à tous ceux qui voudraient connaître d'une manière précise les règles édictées par l'Eglise, concernant le sacrifice eucharistique.

Office des Morts (n° 560), avec l'Office de la Commémoraison de tous les Fidèles défunts, un vol. in-48 de 96 pages. Texte latin. *Gros caractères.* Impression *en noir et rouge* avec encadrement rouge, Paris, Desclée et Cie, 1925. Prix suivant reliures à partir de 4 fr. (toile noire, tranche rouge).

Officium majoris hebdomadae et octavae Paschae cum cantu, in-12 de 852 p., Paris, Desclée et Cie, 1925, broché 20 fr. (n° 914).

Cet ouvrage est en parfaite conformité avec l'édition vaticane. Il comprend tous les Offices du Chœur pour la Semaine Sainte et l'Octave de Pâques.

Les Matines des quatre premiers jours de la Semaine Sainte, n'étant chantées nulle part, sont reproduites sans chant.

Le Paroissien romain (n° 585), in-16 de 1006 p., Paris, Desclée et Cie, 1925.

Ce livre, imprimé sur papier très fin, en caractères très lisibles, contient — en latin et en français — les Offices de tous les dimanches et des principales fêtes de l'année, ainsi que les prières les plus usuelles.

H. Le Chatelier, *Science et Industrie*, in-18 de 284 p., Paris, E. Flammarion, 1925, 7 fr. 50.

Ce volume s'adresse aux lecteurs convaincus de la valeur de la méthode scientifique et désireux de l'appliquer aux progrès de nos connaissances ou au développement de notre richesse. Ces pages tendent avant tout vers l'action et se désintéressent des spéculations métaphysiques.

P. Boumard, *Formation chrétienne de l'âme*, Avis de piété, 3e série, in-12 de 340 p., Paris, P. Lethielleux, 1925, 6 fr.

Cette troisième série d'avis de piété pour les catéchismes traite de la *Vie divine en nous*, des *Sacrements* et de la *Sainte Vierge*. Elle mérite le même succès que les précédentes.

R. P. A. Janvier, *La perfection dans la vie chrétienne*, t. II, in-8° de 344 p., Paris, P. Lethielleux, 1925, 6 fr.

C'est par cette série de conférences que l'orateur a terminé et couronné en 1924 l'admirable exposé de la Morale catholique qu'il a fait, à Notre-Dame, pendant vingt-deux années. Il y établit les rapports de la vie contemplative et de la vie active, et ceux de la perfection chrétienne avec l'étude des sciences, l'enseignement, l'apostolat et les œuvres de bienfaisance. La retraite pascale qui termine l'ouvrage a pour sujet l'esprit surnaturel dans les œuvres.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

L'évangile royal de St-Matthieu et l'évangile sacerdotal de St-Luc

(Suite[1])

9. — La *Transfiguration*[2], dans saint Matthieu, se fait par la seule puissance de Jésus ; sa face resplendit comme le soleil, ses vêtements deviennent éclatants comme la neige. Dans saint Luc, c'est par la prière que se change son aspect et que son vêtement devient d'un blanc brillant. Moïse et Elie parlent avec lui de « l'exode » qu'il accomplira dans Jérusalem[3]. Après cela, saint Matthieu et saint Luc signalent également l'enfant lunatique qui semble réveiller en Jésus l'image de « la race incrédule et perverse » se jetant tantôt dans le feu et tantôt dans l'eau, perpétuellement agitée comme le démon lui-même. L'un et l'autre donc font suivre l'épisode d'une nouvelle annonce de la fin tragique. Mais le premier est sobre de détails dans le récit, l'autre les énumère en médecin, avec cette mention touchante que l'enfant est unique, comme le fils de la veuve de Naïm.

Suit, dans saint Matthieu, un morceau qui lui est spécial, et qui ne s'explique que par son thème de l'autorité. C'est celui du demi-sicle à payer pour le temple. Jésus déclare qu'à titre de fils de roi il est exempt d'impôts, ainsi que son Vicaire ; mais il paie pour ne pas scandaliser inutilement des gens encore incapables de comprendre. Il y a là une leçon pour

1. Voir *Revue Apologétique*, 15 août 1925.
2. Matth., xvii, 1.
3. Luc, ix, 30.

l'avenir de l'Eglise et ses rapports avec les puissances temporelles[1].

10. — *L'éducation des apôtres*[2] en vue du gouvernement de cette Eglise future se poursuit. Il y aura des scandales; c'est fatal. Mais malheur à qui les provoquera! Cette prophétie est amenée par une leçon sur l'humilité des chefs qui devront se faire enfants pour protéger les enfants et n'en négliger, ou mépriser aucun. Les « petits », les chrétiens sont des brebis à eux confiées[3].

S'il y en a de galeuses, on les excommuniera après un certain nombre d'avertissements et la sentence sera ratifiée dans le ciel. Pierre demande combien de fois il devra pardonner. Jésus répond: « Indéfiniment »; mais il s'agit, semble-t-il, d'offenses personnelles, quoiqu'elles puissent se rapporter à sa personne de chef[4], et saint Luc, l'évangéliste du pardon explique: « Si le frère chrétien se convertit[5] ».

Le chapitre suivant indique les bases de la future société dans l'Eglise: mariage indissoluble, virginité, éducation chrétienne des enfants, détachement absolu des biens de la terre dans les chefs de la suite immédiate de Jésus. Les apôtres, qui doivent être parfaits[6], comme le *Sermon sur la montagne* le leur a déjà fait savoir, seront douze rois sur douze trônes dans la nouvelle Jérusalem. Une parabole explique la récompense des ouvriers-soldats[7]; l'épisode des fils de Zébédée inculque à la fois une leçon d'humilité pour les chefs et de dévouement, puisqu'il leur faudra boire le même calice sanglant que le Roi des rois. Ceux qui suivent en ce moment Jésus vers la lutte finale, surtout les deux fils de Zébédée, ont encore les yeux

1. Matth., xvii, 23-26.
2. Matth., xviii.
3. Matth., xviii, 12.
4. Matth., xviii, 15-17; 21-22; suit la parabole du *Roi* qui pardonne.
5. Luc, xvii, 4.
6. Matth., v, 48; xix, 21.
7. Matth., xx; ce n'est plus un *roi*, mais un *père de famille* qui est en scène; mais le sens de l'autorité est le même dans l'un et dans l'autre.

fermés comme les deux aveugles de Jéricho; ils ne le suivront vraiment que lorsqu'ils seront éclairés comme ceux-ci, en sortant de la ville des roses et des plaisirs pour monter à la ville sainte, et non en descendant, comme le malheureux voyageur qu'a été obligé de guérir le bon Samaritain.

Saint Luc explique par l'épisode de Zachée qui ne donne que la moitié de ses biens aux pauvres et reste dans sa maison et toutefois est sauvé, que tous les disciples, même en ce moment, ne sont pas appelés à suivre Jésus[1]; il suffira de pratiquer chez soi la morale que prêchait Jean et que Jésus à son tour a enseignée; ce n'en est pas moins une morale de sacrifice.

« On croyait, dit le troisième évangile, que le royaume de Dieu allait enfin se manifester ». Voici dans quel sens il allait se manifester. Jésus, par la parabole des mines, qui n'est pas la même que celle des talents, explique comme les prophètes, c'est-à-dire sous une forme imagée qui n'est claire que *post eventum*, mais qui alors l'est réellement, ce qui est une preuve et de l'authenticité de la prophétie et de sa vérité, qu'il s'en va, en effet, conquérir une couronne pour revenir immédiatement, non après un longtemps, comme dans saint Matthieu (il s'agit donc de la manifestation première de la Résurrection, non de la manifestation du jugement). Les serviteurs constitués chefs de diverses villes, et non introduits encore dans la joie du Maître, sont les disciples établis en diverses fonctions dans l'Eglise, suivant les fruits de grâce dont l'Esprit-Saint a enrichi leur nature, et non point selon le travail opéré dans les fonctions même. Saint Paul le dit: « *Ascendens in altum dedit dona hominibus* (dons de l'Esprit)... *Et ipse dedit quosdam apostolos, quosdam prophetas, alios evangelistas, alios pastores et doctores*[2]. »

12. — *Proclamation de la royauté messianique de*

1. Luc, XIX, 1-12. Dans saint Luc un seul aveugle de Jéricho en entrant, parce qu'il n'a pas la leçon symbolique des deux fils de Zébédée. C'est Zachée qui est éclairé moralement.
2. Éphésiens, IV, 8.

Jésus dans Jérusalem. — « Jérusalem est la cité du grand roi »[1], c'est-à-dire du Messie. Jésus a défendu à ses apôtres de le proclamer tel jusqu'à ce moment, car il savait que, de par la volonté du Père, cela lui coûterait la vie, mais aussi dans le terme fixé par le Père. Ce moment est arrivé. Sans doute, le Sauveur a, une fois déjà — saint Jean peut le révéler enfin après la destruction de l'autorité sanhédrine — au début de son ministère public, fait acte d'autorité messianique dans le temple, en chassant les vendeurs[2] et ses apôtres ont déjà dit : « Nous avons trouvé le Messie »[3] (o nne dira pas qu'il y a eu évolution sur ce point) ; on lui a déjà aussi demandé de quel droit il opérait cette expulsion. Mais, sachant ce qu'il y avait au fond du cœur des Judéens, il ne s'est pas confié à eux. A Jérusalem, on venait le trouver la nuit et il ne s'y rendait que secrètement et il y disparaissait au moment critique, pour éviter une mort prématurée[4]. D'après saint Luc, on avait bien voulu l'effrayer en Galilée, en le menaçant de l'autorité du roi Hérode, laquelle toutefois ne s'exerçait pas en matière religieuse. Mais il savait exactement le terme fixé à sa vie terrestre et qu'il ne serait martyrisé à son tour, comme Jean que sa mission accomplie[5]. Or, cette mission était avant sa mort d'évangéliser uniquement le peuple d'Israël. Maintenant c'est fait. La Galilée, pays libre, a été publiquement instruite ; la Judée, pays soumis au grand-prêtre et au sanhédrin, l'a été secrètement. Il ne reste qu'à provoquer dans la capitale l'effort public suprême qui donnera le dénouement prévu. Elle tue tous les prophètes. Jésus est le dernier ; on le tuera comme les autres[6], en prétextant qu'il n'est pas prophète, puisqu'il vient de Galilée[7] ; or il est né à Bethléem et on l'ignore.

1. Matth., v, 35.
2. Jean, II, 15.
3. Jean, I, 41.
4. Jean, III, 1 ; IV, 3 ; V, 13 ; VII, 10 ; VIII, 59 ; X, 39.
5. Luc, XIII, 32.
6. Matth., XXIII, 37.
7. Jean, II, 19.

Dans le premier évangile, Jésus est appelé « fils de David » depuis Jéricho ; il entre dans sa ville, comme l'a annoncé le prophète Zacharie, en roi pacifique acclamé toujours, non comme Messie-prêtre ou Sauveur, mais comme Messie-roi, « fils de David », tel que la généalogie de saint Matthieu l'a démontré. Les chefs religieux, chefs déjà du royaume ténébreux de Satan, lui demandent de quel droit il laisse proclamer une telle autorité en son nom, et il l'exerce. Jésus ne répond pas, comme au début de son ministère, en invoquant le pouvoir qu'il a de détruire et de rebâtir les temples de sa divinité, que ce soit son corps ou un édifice, parole qui lui sera reprochée dans les Synoptiques à son procès religieux, ce qui démontre l'authenticité du récit de saint Jean[1], mais en s'appuyant sur le témoignage du Baptiste, lequel est maintenant connu et acquis et d'autant plus populaire que le saint est victime d'Hérode.

Dans trois paraboles[2] qui suivent la constatation du peu d' « élus » qui ont suivi Jean et Jésus dans la masse de la nation juive, le Sauveur fait entrevoir sa fin tragique et la ruine qu'elle entraînera du peuple élu dont il est roi, en tant que fils de David. Ce n'est pas ce genre de filiation ni de trône qui triomphera, puisque le peuple lui-même n'en veut plus.

Dans saint Luc, Jésus se présente, comme à sa naissance, pour procurer « la paix du ciel et la gloire dans les hauteurs »[3] ; son cœur s'émeu à la vue de la cité qui va être maudite ; il pleure sur elle. Comme dans saint Matthieu, il répond à la question de son droit messianique par la question préalable de l'origine du baptême de Jean ; mais il ne donne pas la parabole des deux fils, ni celle des noces du roi fils de roi, si caractéristique du Messie annoncé par le *Cantique des cantiques* et par le psaume 44, mais seulement de la vigne (la vigne étant la traditionnelle image

1. Matth., xxvi, 61 ; xxvii, 40.
2. Matth., xxi, 28 ; 33 ; xxvii, 1-15. La troisième parabole est dans saint Luc dépouillée de son caractère royal et justicier.
3. Luc, xix, 38.

de la religion organisée du vrai Dieu) parabole terminée par l'allusion à la « pierre de scandale » que doit être le Messie, lequel fera tomber qui tombera sur lui et écrasera sur qui il tombera[1]. *Conquassabit capita in terra multorum.*

13. — Saint Matthieu montre la *lutte à son comble* entre les deux puissances à propos du denier de César (question politique) de la résurrection des morts (question dogmatique religieuse) et des commandements (question religieuse morale)[2]. Jésus passe à l'offensive et pose la question de la filiation à la fois terrestre et céleste du Messie ; on ne peut lui répondre[3]. Il ne reste qu'à maudire les chefs de la nation. Le chapitre XXIII bloque toutes les sentences de Juge prononcées par Jésus contre eux. On prévoit qu'ils seront la Bête aux sept têtes de l'*Apocalypse :* sept vices principaux sont stigmatisés par le souverain roi, en opposition avec les sept vertus déclarées bienheureuses au début du *sermon sur la montagne*. Puis la ruine de Jérusalem est annoncée sous la figure de la fin du monde, où l'une en même temps que l'autre, l'autre Jérusalem, la spirituelle, l'Eglise, devant aussi être entourée d'un siège final au dernier jour — l'*Apocalypse* l'annonce[4] — et les deux images sont accolées d'une manière inséparable.

Dans saint Luc, les mêmes luttes se reproduisent, avec quelques nuances ; la question des commandements seule n'est pas posée, parce qu'elle a déjà servi à l'évangéliste pour introduire la parabole du bon Samaritain[5] ; celle-ci lui est propre, parce qu'elle est relative à son thème du vrai prêtre Jésus, médecin réel des âmes, alors que ceux de l'ancienne Loi sont passés sans apporter les remèdes attendus. Jésus n'est-il pas appelé le « Samaritain », par les Juifs ? Ne devraient-ils pas aimer un Samaritain qui est si bon ? La leçon est d'une ironie tellement fine, étant don-

1. Luc, xx, 9-19.
2. Matth., xxii, 18-21 ; 23-33 ; 34-41.
3. Matth., xxii, 43-46.
4. Apoc., xx, 8.
5. Luc, x, 25.

née à un homme qui tente son auteur, qu'elle échappe encore aux exégètes modernes, même catholiques[1]. Les Pères cependant l'avaient justement indiquée.

Les malédictions contre les Pharisiens et les légistes avaient été lancées à l'occasion des luttes sur la pureté légale. Saint Luc, comme saint Marc, rapporte seulement à Jérusalem, — ville d'intellectuels, nous le savons par les *Actes*[2], — ce qu'on y voyait particulièrement s'étaler, comme dans notre capitale, l'orgueil, la vanité des « Scribes »[3]. La prophétie de la ruine du temple et de Jérusalem est introduite par un petit épisode spécial à saint Luc, et bien dans son goût, celui de la pauvre veuve qui met au tronc deux petites pièces de monnaie.

14. — *Le discours apocalyptique*[4], dans saint Matthieu, bloque, comme dans ses autres chapitres, plusieurs discours qui, dans saint Luc, sont séparés. La perspective de la lutte à livrer jusqu'à la fin du monde par l'Eglise contre cette génération (cette race) qui ne passera pas est la suivante : faux Christ, faux sauveurs de l'humanité (faux prophètes revêtus de la peau des brebis, hérésiarques) à éviter ; luttes de nations contre nations, pestes, famines, tremblements de terre, comme on les voit dans les sceaux de l'*Apocalypse* : ne pas s'en inquiéter ; persécutions, trahisons, séductions de la multitude par les faux prophètes et faux docteurs ; refroidissement de la charité dans la masse par la surabondance des injustices et des crimes : persévérer, prêcher toujours l'évangile jusqu'aux extrémités du monde. La dernière persécution, suprême effort de l'esprit du mal, sera la plus terrible, celle où les pseudo-sauveurs de l'humanité, les Messianistes temporels, les humanitaristes surgiront en foule, s'autorisant de prodiges de science. Mais leurs agisse-

1. « On peut voir dans *Knabenbauer* le sens allégoriques (!) des anciens », signale en passant le P. Lagrange : le Christ est le bon samaritain ». (*Evangile selon saint Luc*, p. 317.) Et si c'était le sens littéral ?
2. Actes, VI, 9.
3. Luc, XX, 46.
4. Matth., XXIV.

ments sont prédits : ne pas se laisser séduire ; d'ailleurs le corps des élus ne saurait l'être ; il est infaillible. Le jugement sera subit et terrible, séparant deux hommes, deux femmes dans la même occupation matérielle. Le serviteur, c'est-à-dire le chef d'église, devra veiller. Les églises elles-mêmes seront partagées en vierges sages et vierges folles à cet avènement des noces royales du Christ, les unes ayant eu la sagesse de conserver par l'huile des pratiques et des habitudes à longue portée la persévérance nécessaire de leur *foi*, les autres ayant vécu au jour le jour et s'éteignant parce que l'Epoux se faisait attendre. Les chefs d'Eglise rendront compte des richesses (*pecunia* et *pecus sont presque* synonymes) dont ils ont dû retirer un fruit durable : *fructus vester maneat ;* car le serviteur doit travailler avec la vertu d'*espérance*, comme un semeur qui moissonnera. La multitude, les nations, les païens seront jugés sur la *charité* qu'ils auront montrée envers les « petits » et par « petits » il faut entendre surtout les « chrétiens ». Le Roi des rois les jugera sur son trône[1].

Le discours apocalyptique, dans saint Matthieu, répond à la question ainsi posée : « Dis-nous quand est-ce que cela se produira (la destruction du temple) et quel signe sera donné de ton avènement et de la consommation du siècle ? »[2] En sorte que la réponse à la première partie de la question peut être : *cum videritis abominationem desolationis*[3], expliqué par saint Luc dans le sens de : *cum videritis circumdari ab exercitu Jerusalem*[4], mais le but principal du premier évangéliste est bien de peindre la fin du monde. Dans saint Luc, la question est ainsi posée : « Dis-nous quand cela sera (la destruction du temple) et quel signe (sera donné) du commencement de cette destruction ? »[5] Saint Luc a donc pour but principal de parler de la fin de Jérusalem ; il a déjà décrit la fin

1. Matth., xxv, 34.
2. Matth., xxiv, 3.
3. Matth., xxiv, 15.
4. Luc, xxi, 20.
5. Luc, xxi, 7.

du monde au chapitre XVII, quoiqu'ici, après avoir indiqué que les nations fouleront aux pieds Jérusalem jusqu'à ce que leur temps soit accompli, la fin du monde se présente encore à l'extrémité de ce temps.

Ne serait-ce point que Jésus a prophétisé la fin de l'ancien monde et la fin du nouveau, concurremment sous les mêmes images ? C'était dans la manière des prophètes. Aux foules, il commença par prédire la ruine de la nation sous une forme conditionnelle : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ; vous périrez tous, comme les ouvriers écrasés par la chute de la tour de Siloé, ou comme les Galiléens, massacrés par les soldats de Pilate dans le temple même, au moment de Pâques, lors des sacrifices[1] ». C'était clair : la fin de la nation juive allait être un massacre et un écrasement. Quand cet avenir fut entièrement décidé, le Sauveur le fit encore entendre aux chefs dans des paraboles ; il n'était pas nécessaire de le prêcher ouvertement. Les prophètes, parce qu'ils menaçaient toujours, étaient toujours accusés de vouloir leurs menaces réalisées et subissaient la condamnation pour « défaitisme » ; ils étaient les meilleurs patriotes. Même dans l'intimité, Jésus avait des précautions à prendre aussi, à cause de la présence de Judas qui avait commerce avec ses ennemis ; il en dit assez toutefois pour que, les événements survenant, les disciples fussent éclairés.

Il semble que saint Luc, qui parle enfin un peu du ministère judéen, ait eu moins souci que saint Matthieu de conserver les voiles primitifs ; le premier évangéliste écrivait dès les débuts de l'Eglise pour les églises même de Palestine ; il est moins explicite sur la ruine de la nation dont la religion n'était pas encore séparée. Mais que Jésus ait voulu énoncer deux sens dans les mêmes mots, j'inclinerais fort à le croire, avec saint Augustin[2], non seulement, comme dit ce grand docteur, parce que c'est là une manière de par-

1. Luc, XIII, 1-6.
2. *Revue des Recherches de science religieuse* : Saint Augustin a-t-il réellement enseigné la pluralité des sens littéraires de l'Ecriture, art. François Talon, janvier-avril 1921.

ler digne de Dieu qui embrasse en un seul verbe la multitude des idées, mais aussi parce que le langage prophétique est essentiellement à double sens et que les deux sens peuvent être vrais à la fois, sans que l'un soit simplement figure ou « type » de l'autre. Qu'on ne vienne pas nous dire que, parce que les critiques modernes n'admettent pas la dualité des sens littéraux, ils n'existent jamais dans l'Ecriture; les critiques anciens, comme les modernes, n'ont que le droit de constater les façons de parler des milieux dont ils analysent les écrits et de les traduire en conséquence.

Le texte: « Cette génération ne passera pas que ces choses n'arrivent » peut se traduire: relativement au monde total, cette « race adultère et mauvaise » ne passera pas; et aussi: relativement à la fin du monde ancien, cette génération ne mourra pas que la ruine de Jérusalem n'arrive, si, du moins le mot « génération » a jamais servi dans la langue de l'Ecriture, comme dans la nôtre, à exprimer un espace de temps correspondant à la durée d'une vie humaine.

Le sens principal désigné par le Sauveur est évidemment que la fin du monde trouvera « la génération du serpent » en lutte encore avec la génération des fils de la Vierge, lutte qui a commencé au pied de l'arbre de la science du bien et du mal; l'écrasement, le jugement définitif annoncé par le protévangile est renvoyé à une date indéterminée: « Veillez et priez », c'est tout ce que Jésus peut en dire, « comme homme ou comme légat », selon l'expression de Pascal. Il serait étrange après cela qu'il eût fixé une telle date à une génération près, comme l'était celle de la ruine matérielle définitive du temple contemplé en ce moment à ses pieds[1].

1. P. Lagrange, *Saint Marc*, p. 325 : « La principale difficulté contre cette opinion est tirée de Matthieu, xxiii, 36, où Jésus annonce que cette « génération » paiera pour les crimes antérieurs ». Elle paie encore. Il est à noter que la fin du discours apocalyptique annoncée par la floraison du figuier le triomphe du royaume de Dieu. N'y a-t-il pas là un souvenir du *Cantique des cantiques* ? ii, 13. L'hi-

15. — *La Passion.* — Les faits priment tout et doivent être racontés pour eux-mêmes », écrit le P. Lagrange en cet endroit de son étude du plan de saint Matthieu[1]. Oui, si l'on écrit *ad narrandum ;* mais le savant exégète constate lui-même que ce n'est pas la manière des évangélistes ; non qu'ils déforment les faits, mais ils en prennent ou en laissent les détails qui conviennent ou ne conviennent pas à la leçon qu'ils veulent donner ; les faits ne sont donc pas « racontés pour eux-mêmes », mais pour le développement d'un thème.

De même que saint Matthieu ne s'est préoccupé jusqu'ici que de « justice », de « toute-puissance royale », de « jugement dernier », saint Luc de « miséricorde », de « rémission des péchés », de châtiments non définitifs en vue d'une conversion toujours possible, de même l'un maintenant va nous mettre sous les yeux uniquement les conséquences de condamnation opérées par le crucifiement, l'autre uniquement les conséquences de grâce.

Le principal condamné est Judas. Les apostats seront toujours pour l'Eglise le plus grand sujet de persécution et de douleur. *Nolite dare sanctum canibus ne forte conversi disrumpant vos.* L'auteur de l'*épître aux Hébreux* prétend qu'il est impossible de les ramener à une conversion sincère[2], et l'apôtre de la charité, saint Jean, ordonne de les fuir, de ne pas même les saluer[3]. Judas est un roi du nouveau royaume à qui il a été promis comme aux autres un trône dans l'Eglise (et, en effet, les pouvoirs d'un évêque, encore de nos jours, ne sont pas annihilés par ses sacrilèges ou trahisons) mais son péché jusqu'ici secret va éclater et tourner au scandale tragique ; le scandaleux doit être retranché. La résolution du traître est prise dans la maison de Simon le lépreux où la contempla-

ver est passé, la persécution des débuts a cessé, le figuier développe ses fruits naissants, l'épouse sort et paraît dans le désert du monde païen.

1. *Saint Matthieu*, p. XXVIII.
2. HEBR., VI, 4.
3. II. JEAN, 9-10.

trice verse le parfum symbolique opposé aux odeurs de mort sur le corps incorruptible de Jésus. Jésus en profite pour prédire à nouveau sa propre mort. Dans le repas eucharistique, il la prédit une dernière fois, annonçant la trahison, le coup porté au Pasteur-roi et la dispersion des brebis[1]. Judas accomplit son forfait. Le Sauveur qui pourrait appeler à son secours des légions d'anges dont il est aussi bien le roi, laisse le triomphe aux puissances ténébreuses ; telle est la volonté du Père. Devant le grand-prêtre il n'en maintient pas moins son titre messianique, au sens de Juge-roi, et il est condamné par ses propres représentants qu'il condamnera un jour. Pierre renie, mais c'était prédit.

Tout cela est parfaitement ordonné dans un seul chapitre, comme nous avons vu que le « publicain » Matthieu sait faire, étant habitué à tenir registre exact. Dans le chapitre XXVII, seconde partie de la Passion, le premier jugement est exécuté. Judas essaie vainement de se faire laver du sang qui le souille par des prêtres dont les pouvoirs sont périmés. « Cela te regarde », répliquent-ils avec infiniment de raison au prêtre de la nouvelle loi ; mais celui-ci n'a point la contrition de l'enfant prodigue de saint Luc ; il se pend. L'argent du sang de Jésus ne revient pas au temple, mais se trouve équivaloir à un champ de mort pour étrangers.

La seconde condamnation opérée par le sang de Jésus est celle du peuple juif tout entier : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! » s'écrient-ils, pendant que Pilate, de son côté, s'en lave vainement les mains. Au Calvaire, les chefs du royaume de Satan triomphent quelques instants, répétant la parole du démon dans la tentation première : « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas... et nous croirons en toi ! » Cette foi qui cherche encore des signes matériels, quitte à les récuser quand ils se produiront, est celle du Messianisme charnel ; elle est condamnée. Ce n'est pas Elie qui viendra pour la grande ma-

1. Matth., xxvi, 21, 24, 31.

nifestation attendue par ces adorateurs de la lettre; saint Matthieu a suffisamment fait entendre qu'Elie c'est Jean le Baptiste[1]. Le crucifiement de Jésus produit l'obscurcissement du soleil; sa mort, le déchirement du voile judaïque dans le temple et un tremblement de terre qui déchire les rochers, qui entr'ouvre même les tombeaux, sorte de fin du monde anticipée. Les puissances humaines, nullement converties par ces prodiges, s'apprêtent à entourer de leurs soldats le tombeau du Christ. Vainement; le Roi des rois les renverse, sort par sa seule puissance, escorté d'un ange effrayant comme la foudre, et, pendant que les chefs du royaume de Satan donnent de l'argent aux gardes pour qu'ils disent que leur défaite est due à un manque de vigilance, le Christ, sur une haute montagne de Galilée, déclare à ses apôtres-rois vainqueurs que toute puissance lui est désormais donnée au ciel et sur la terre, et qu'ils n'ont qu'à marcher à la conquête du monde; ils seront soutenus par cette toute-puissance et par sa présence invisible, jusqu'à la fin des siècles.

Saint Luc n'a pas l'onction de Béthanie; il a déjà donné celle de la pécheresse[2]; la rémission des péchés est son thème, et non la contemplation, réservée au disciple de la Vierge, saint Jean. Le repas eucharistique, chez lui, est peu troublé par l'annonce de la trahison et des châtiments; il est empreint de cette joie qui circule dans tout l'évangile: « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous »[3], déclare Jésus dès le début. Et les apôtres, dès ce jour, mangeront et boiront à la table du Maître (à son autel) jugeant et gouvernant sur des trônes les tribus de la nouvelle Jérusalem; mais il faudra que chacun d'eux se considère comme d'autant plus obligé envers les autres qu'il sera plus élevé. Pierre ne devra qu'à la prière du Maître de ne pas défaillir dans la foi; toujours la prière!... Ils ont jusque-là pratiqué la pau-

1. Matth., xxvii, 47; xi, 14; xvii, 17.
2. Luc, vii, 37.
3. Luc, xxii, 15.

vreté, conformément à l'esprit de l'évangile de saint Luc ; maintenant il faut renoncer à tout pour acheter des glaives, car c'est le moment de la lutte. Naturellement les disciples prennent ces paroles au sens matériel ; Juifs bons, mais non encore éclairés par l'Esprit-Saint, ils pensent avoir toujours à défendre, comme les Macchabées, leur Dieu, les armes à la main.

La prière dernière de Jésus est douloureuse ; elle va jusqu'à produire en son corps une sueur de sang et un ange doit descendre pour fortifier la sainte humanité en son « agonie », « lutte » pénible. Le bon saint Luc excuse les apôtres ; ils dorment de tristesse. Toujours bon lui-même, Jésus se laisse embrasser par Judas et, quand le maladroit saint Pierre coupe l'oreille de Malchus, après avoir demandé la permission de frapper sans attendre la réponse, le Sauveur guérit la blessure faite[1]. Ce n'est pas le chant du coq seul qui rappelle à Pierre sa faiblesse prédite et qui fait jaillir des larmes de son cœur, redevenu un moment le cœur d'un batelier jureur et blasphémateur, c'est un regard de Jésus[2]. La condamnation de Kaiphas opposé à Képhas est omise par saint Luc ; elle était dans l'horizon de l'évangéliste du *Tu es Petrus ;* elle n'est pas dans celui de l'évangile des simples disciples-prêtres. C'est tout le sanhédrin et les scribes qui condamnent Jésus le matin, et cela n'empêche pas la vérité de la séance de nuit. C'est encore la multitude qui conduit Jésus à Pilate, et c'est toute la nation juive qui rejette son roi dans la personne du roi Hérode. Cet épisode est particulier à saint Luc, comme celui de la femme de Pilate à saint Matthieu[3]. Il semble qu'il aurait dû en être autrement, celui-ci affectionnant les épisodes royaux, celui-là les épisodes féminins. Mais le personnage d'Hérode, dans le troisième évangile, était déjà très en vue et c'est par une femme Jeanne de Chusa, son procurateur, que ce roi

1. Luc, xxii, 51.
2. Luc, xxii, 61.
3. Matth., xxvii, 19.

efféminé et cruel avait dû avoir son attention attirée sur Jésus. Saint Matthieu a suffisamment parlé du premier Hérode et si la femme de Pilate jette sur son terrible récit de la Passion un certain rayon de miséricorde impuissante, c'est peut-être pour indiquer de quel adoucissement sont susceptibles les rapports entre rois spirituels et temporels dans les persécutions futures.

On n'est pas étonné de trouver dans le récit de saint Luc des femmes de Jérusalem pleurant sur la route du Calvaire, pas plus qu'un dernier avertissement miséricordieux de Jésus pour exciter leur contrition surnaturelle. Sa première parole : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font », celle du bon larron : « Seigneur, souvenez-vous de moi dans votre royaume », la réponse « aujourd'hui même tu seras avec moi en Paradis », enfin la dernière prière de l'éternel Orant, offrande suprême du prêtre-victime : « Père, je remets mon esprit entre tes mains », sont toutes caractéristiques de l'évangile de saint Luc et l'on comprend qu'elles soient omises par saint Matthieu. Ce ne sont pas les rochers qui sont déchirés ici, mais les cœurs. « Toute la foule qui assistait à ce spectacle s'en revint en se frappant la poitrine ». Les saintes femmes ont désormais le rôle principal avec les disciples du second degré. Deux de ceux-ci ont le cœur soudain touché par le feu enfin allumé dans le baptême dont Jésus a été baptisé et qui enflamme leur poitrine à la fraction du pain. Les apôtres, à leur tour, ont les yeux ouverts pour l'intelligence de l'Ecriture ; dans un repas ils sont envoyés pour prêcher « la rémission des péchés » à toutes les nations. En attendant, ils doivent attendre l'Esprit de force qui est aussi l'Esprit d'amour, de charité, de miséricorde et de prière, dans Jérusalem ; et l'évangile se termine, comme il avait commencé, dans les bénédictions et dans la joie, opérées par la grâce de l'Esprit[1].

Voilà, me semble-t-il, comment on peut expliquer « le pourquoi » des omissions et additions des deux

1. Luc, XXIII-XXIV.

évangélistes synoptiques les plus importants dans les récits de la vie, si connue en leur temps, de Jésus de Nazareth. La science a pour objet la recherche du « pourquoi et du comment », et non pas l'étalage de toutes les opinions de mille faux docteurs auxquels on est tout heureux d'ajouter au hasard la sienne propre; ce qui consiste, en définitive, à prêter à des auteurs sacrés je ne sais quelles finesses et subtilités littéraires ou autres, et de machiavéliques combinaisons, si ce n'est des imaginations symboliques, des inventions de foi grandissante analogues et, en bon français, équivalentes à des mensonges.

On n'explique « l'Ecriture que par l'Ecriture », comme dit Pascal, la foi que par la foi; un auteur rationaliste est donc incapable d'avoir la science de la foi. Les Pères de l'Eglise et les théologiens préthomistes, l'œil fixé sur la Trinité, ont vu Dieu caractérisé, non par l'Etre, l'Intelligence et la Volonté, trois êtres de raison qui ne sont pas de même espèce et qui donc ne s'additionnent pas, comme les trois personnes en Dieu, mais trois attributs: Puissance, Sagesse, Bonté.

Le Père tout-puissant qui a donné toute-puissance au Fils-Messie est caractérisé dans l'évangile de saint Matthieu qui débute par la généalogie du père, chef de la sainte Famille, le « juste » Joseph.

Le Père tout miséricordieux, ou plutôt l'Esprit-Saint dont saint Luc est peut-être autant dans son évangile que dans les *Actes* le narrateur inspiré, est au premier plan de cette histoire qui commence par la Vierge en qui cet Esprit est survenu pour recevoir le Fils du Très-haut. L'Esprit est colombe et porte en soi, comme son nom en hébreu, un caractère féminin.

La Sagesse, qui est le Verbe, chaude et enivrante comme le vin des noces de Cana, a son évangile dans le traité de vie en sept miracles et sept discours que saint Jean, le prophète élevé à l'école de la prophétesse du *Magnificat*, a écrit après l'*Apocalypse*.

C'est le Lion, roi des animaux, qui, selon saint

Augustin, est le symbole de l'évangile royal de saint Matthieu ; c'est le taureau (*sanuis taurorum et cinis inquinatos sanctificat ad emundationem carnis*)[1], qui accompagne saint Luc. C'est l'aigle (Minerve elle-même, la déesse de la sagesse, chez les païens se transformait en aigle) qui est aux côtés de saint Jean.

Chacun de ces évangélistes aurait pu écrire, comme le dernier ; « Multa quidem et alia fecit signa Jesus quae non sunt scripta in libro hoc. Haec autem scripta sunt ut credatis », saint Matthieu : « quia Jesus est Christus rex, pastor, ponsus, judex, petra, lapis angularis, judex venturus » ; saint Luc : « quia Jesus est Christus pontifex, segregatus, sanctus, impollutus, semper vivens ad interpellandum pro nobis et omnibus, misericors et victima et plenus Spiritu sancto in remissionem peccatorum, pax hominibus et gloria Deo[2] ».

Et, tant qu'on ne fera point de l'exégèse synthétique dans l'étude de l'Ecriture sainte, on déchirera la robe sans coutures, la livrant aux bourreaux du Christ qui, eux, la livreront au hasard d'un tirage au sort.

A. TAUZIN.

1. HEBR., IX, 13.

2. J'aime bien citer le latin de la Vulgate, d'abord parce qu'il est la traduction exacte de textes grecs beaucoup plus anciens que ceux que nous nous faisons gloire de posséder, ensuite parce que cette traduction a été faite par des savants plus rapprochés que nous des langues anciennes, les connaissant mieux par conséquent, et enfin parce que l'Eglise me garantit ce latin contre toute erreur religieuse et morale et c'est ce genre de vérité qui importe bien plus que sa figure.

On notera que les principales idées du P. Lagrange que je n'admets pas sont : 1° que Jésus a choisi des disciples uniquement pour le suivre, condition essentielle du salut, et que les disciples adhérents correspondant à nos fidèles, ne pouvaient pas se sauver chez eux ; l'évangile dit bien cependant que les disciples du second degré avaient une vocation spéciale ; 2° que la parole : « Cette génération ne passera pas » signifie exclusivement : « Cette génération actuelle », alors que le jugement doit s'exercer sur toute « la race », car toute « la race » est coupable et c'est une « race depuis Caïn jusqu'à nos jours ; *a sanguine Abel usque ad sanguinem ultimi prophetae* » qui doit être châtiée ; quiconque croit au péché originel, sait qu'il y a un péché « de race » et des châtiments de race ; 3° Que la parabole du bon Samaritain ne regarde pas *directement* Jésus lui-même. Le P. Lagrange se donne aussi beaucoup de mal pour concilier ces deux paroles : « Qui n'est pas pour moi est contre moi, qui n'est pas contre vous est pour vous ». Il n'y a pas contradiction, parce que quand Jésus dit « nous » ou « vous », il s'agit

Par le fait de Jésus à la croyance en Dieu

Assurément l'Incarnation n'était pas nécessaire pour nous prouver l'existence de Dieu. Tout esprit, libre de préjugés, qui regarde le monde extérieur ou réfléchit sur lui-même, peut arriver à s'en convaincre. Et la voix de ses aînés, en lui parlant de Dieu dès l'enfance, ne fait que stimuler son raisonnement.

Ces astres innombrables qui se tiennent fixés dans l'immensité des cieux ou les parcourent dans un ordre parfait, et les harmonies non moins merveilleuses que nous découvrons jusque dans les organismes les plus petits nous imposent la croyance à un Etre supérieur dont l'intelligence a tout disposé et qui centralise en sa puissance infinie les milliards de forces contraires dont il compose l'équilibre universel.

Si nous rentrons en nous-mêmes, la voix de notre conscience nous apprend qu'il y a aussi un ordre moral auquel notre liberté est coûte que coûte obligée de se conformer : preuve qu'il existe au-dessus des hommes un législateur souverain, qui se chargera lui-même, puisque toute autre sanction apparaît insuffisante, de récompenser et de punir selon la justice. C'est lui que nous appelons Dieu.

A ces deux arguments plus populaires s'en ajoutent bien d'autres qui concluent pareillement à l'existence divine. On les trouve développés scientifiquement dans des livres spéciaux. Cependant, il arrive que certains esprits hésitent à conclure ; plus souvent encore, il se rencontre que des croyants éprouvent quelque inquiétude touchant le bien fondé de leur adhésion.

---

de l'Eglise. Quant à lui, il déborde l'Eglise; on ne saurait être neutre à son endroit. Quant à son épouse, qui ne la maltraite pas et ne la hait pas, peut être considéré comme étant pour elle: C'est là la tolérance et l'intolérance, même actuelle, de l'Eglise.

J'ai noté aussi (*Saint Luc*, p. 126) cette parole : « *Il n'y a aucune raison de penser avec les anciens que Luc a voulu tracer la généalogie sacerdotale du Christ.* » Est-ce que les modernes connaissent bien toutes les raisons des anciens, et que valent les leurs? Si saint Luc prend tant de soin de montrer que la Vierge était apparentée à la famille d'Aaron par sa cousine, sachant que saint Matthieu avait déjà établi la parenté royale du Christ, pourquoi n'a-t-il pas voulu, à son tour, marquer sa parenté sacerdotale?

Les causes en sont nombreuses. Mais au premier rang se trouve celles-ci. Par un véritable abus de la réflexion, des philosophes en sont venus à refuser toute valeur à nos raisonnements dès lors que nous sortons du monde phénoménal. Sous l'influence de ce criticisme, que l'on peut subir même inconsciemment, combien d'esprits succombent plus ou moins à la tentation de limiter à la connaissance empirique l'essor de la pensée humaine. Le progrès énorme des sciences qui se confinent dans l'ordre des choses matérielles est un fait qui les confirmerait encore dans cette idée. Dieu, l'âme sont des non-sens pour les matérialistes. C'est du moins l'inconnaissable, disent beaucoup d'autres qui à la suite de plusieurs maîtres de la philosophie moderne reconnaissent l'existence d'une énergie spirituelle. Mais quoi de plus ? Peut-on jamais savoir ? Un Dieu personnel, ne serait-ce pas un simple reliquat des divinités antiques, et la théologie, une mythologie très épurée ?

On peut certes critiquer à son tour cette critique de la raison, et montrer la valeur universelle des grands principes sur lesquels nous nous appuyons pour établir l'existence de Dieu, cause première, type parfait et fin suprême de l'être que nous constatons en nous et autour de nous, de tout cet être qui ne peut s'expliquer lui-même[1]. Toutefois, cette œuvre n'est pas à la portée du premier apologiste venu, ni capable d'impressionner facilement un esprit longtemps abusé. Mais celui qui a dit : « Je suis la voie », Jésus sera peut-être pour ceux-là même le chemin court qui les amènera à la croyance en Dieu.

Je pense à Giovanni Papini. Jamais de sa vie il n'avait cru, il proclamait hautement son athéisme dans ses premiers ouvrages. Soudain il publie une très émouvante « Histoire du Christ » pour montrer aux âmes de son temps la route qui l'a conduit lui-même à Dieu. *Le fait* de Jésus est là qui s'impose. Vous vous défiez des raisonnements métaphysiques. Vous n'admettez que l'expérience. Nous sommes sur votre terrain. Mais soyez logiques. Pas d'*a priori*. Considérez simplement le fait de Jésus, ce grand fait historique et toujours actuel.

Oui, toujours actuel. Car avant même d'en venir à l'histoire très authentique d'un personnage qui a réellement

1. Cf. R. P. Garrigou-Lagrange, *Dieu, son existence, sa nature, solution thomiste des antinomies agnostiques.*

existé, dans un temps et un pays parfaitement connus, d'un personnage qui fut condamné à mort par Ponce-Pilate, procurateur de la Judée, sous l'empereur Tibère, ainsi que Tacite nous l'affirme expressément dans ses annales[1], avant d'étudier cette vie terrestre que les épîtres de saint Paul, postérieures de quelques années seulement, supposent tout entière telle que les quatre évangélistes l'ont plus tard fixée par écrit, il est à remarquer que les hommes d'aujourd'hui sont mis, malgré eux, en présence de Jésus, comme s'il vivait toujours.

***

Je ne veux pas insister outre mesure sur des phénomènes très exceptionnels comme celui que nous raconte Madeleine Semer. Cependant encore moins convient-il de les passer sous silence.

Femme d'un esprit supérieur, nourrie de lectures extrêmement variées et tout récemment des œuvres du matérialiste Büchner, ayant perdu dès longtemps jusqu'à la croyance en Dieu, Madeleine Semer eut un soir la vision de Jésus qui l'achemina à sa conversion. M. Bergson, l'un de ses maîtres, à qui elle racontait plus tard l'événement, « l'écouta, nous a-t-il assuré lui-même (dit l'abbé Klein), avec un vif intérêt et resta très frappé, non seulement de sa sincérité et de sa vive intelligence, mais de sa pondération et de son parfait équilibre. Ses expériences lui inspirèrent, ajoutait-il, les mêmes sentiments complexes que son ami William James lui avait dit ressentir devant le fait mystique : incapacité de le comprendre entièrement, mais conviction qu'il existe, et même, tout au fond de soi, inclination naturelle à lui faire écho[2]. »

D'abord, refusant de reconnaître la vérité, Madeleine Semer avait eu honte de mentionner le fait « sur son cahier de libres pensées », elle le nota sur un papier à part. Seulement quatre jours après, « plus honteuse encore de l'insincérité de ce respect humain », elle écrivit tout dans son journal. Mais on va voir que l'incroyante résistait encore.

« Pourquoi ne noterai-je pas cela ? Le soir du 9 [avril 1921], dans l'excitation de la fatigue, les pensées lourdes,

1. *Annal.*, XV, 44.
2. Abbé F. Klein, *Madeleine Semer, convertie et mystique*, 1874-1921, 15e édition, p. 238.

en secouant la tête comme pour chasser l'ennui de moi-même, j'ai vu à côté de mon visage, un visage doux et beau, une épaule offerte à mon inquiétude et je garde le souvenir d'une claire seconde où j'ai souri à Jésus. Rare occasion, non pas de foi, mais d'amour. Je n'ai plus écouté en vain les Béatitudes, ni en vain pleuré au récit de la Passion. J'ai eu le rêve de mon désir, car mon désir aux heures profondes, est celui d'une justice, d'une charité, d'une acceptation évangélique : « Heureux les cœurs purs », ils peuvent voir la belle image d'un Dieu. J'ai écrit ceci sobrement, pour ne pas l'oublier certes, et aussi pour ne pas l'amplifier avec le temps, ou le diminuer. »

Au mois de décembre 1917, elle y revient : « Plus de cinq années ont passé sur cette merveille et je m'en souviens comme au premier jour. Aucun visage humain ne m'a laissé une impression aussi vivante (je veux dire durable, que je reconnaîtrais), que celle de cette vision de lumière. Elle était à ma gauche. En penchant la tête, j'aurais touché l'épaule. Elle disparut aussitôt. J'étais sûre que je venais de voir Jésus. Oui, j'étais sûre du miracle. Je serais morte avant de pouvoir dire que je n'avais pas vu à côté de moi, un être de lumière que mon cœur avait nommé Jésus. Mais au lieu d'admirer, de bénir, de constater mon émotion et l'oubli de mon souci, je ne pensais qu'à trouver les impossibles raisons de discuter la vision merveilleuse. Ne pouvant nier, je l'appelais un *rêve*, ce qui était une *fausseté*, puisque je l'avais vu *debout*, de mes yeux, avant de me coucher. Je voulais que ce fût une réponse à mon désir, la suite d'une inconsciente suggestion ; je voulais n'importe quoi, excepté reconnaître la vérité du miracle. Depuis, avec la foi qui entrait en moi, j'ai appelé la belle vision, j'ai prié, *je l'ai voulue* de tout mon désir ; plus jamais je ne l'ai revue... J'ai oublié de noter, et je m'en souviens clairement, que le soir de la vision j'avais pensé, en secouant la tête comme pour chasser la peine : « Qu'importe la douleur, puisque je veux le bien, le bien par-dessus tout ? » Alors je L'avais vu[1]. »

Le phénomène n'est pas isoé. D'autres ont eu des expériences analogues. Malgré tout, ce sont là des faits très exceptionnels. Ordinairement Jésus se présente d'une autre sorte à l'incroyant. Il apparaît plutôt comme un être mystérieux dont certaines âmes, partout rencontrées, sem-

1. Ibid., pp. 60-62.

blent avoir le sentiment très vif qu'il existe et subir sa bienfaisante influence. C'est à travers ces âmes que l'on est mis en face de lui.

Illemo Camelli, qui devait passer « du socialisme au sacerdoce », fuit son pays où il est sous le coup d'un mandat d'arrêt et passe en Suisse. Arrivé à Locarno, « je visitai, dit-il, le sanctuaire de la Bienheureuse Vierge sans autre intention que d'y admirer le fameux tableau de Ciseri ; mais je fus frappé de la présence d'un homme d'âge moyen, bien vêtu, au visage grave — un étranger sans doute — qui priait seul, à genoux, dans un coin de l'église. Je le regardai longuement, et il me communiqua un subtil sentiment de paix inénarrable. Je m'en souviens : je ne pensais à rien et disais simplement en moi-même : « Quelle chose bizarre, cet homme qui prie là tout seul ! » Fut-ce dans ce sanctuaire que mon âme reçut le premier choc, très léger, sur la voie qui devait la ramener à Dieu ? Je n'oserais le dire, mais il est certain que j'ai toujours conservé au cœur, de mon bref séjour à Locarno, un sentiment enveloppant d'une grande suavité[1]. »

Le mari d'Elisabeth Leseur qui vint de l'athéisme où il avait essayé d'entraîner son épouse, à l'ordre de Saint Dominique après la mort de celle-ci, raconte l'impression exercée sur lui par la sainte compagne de sa vie : « Elisabeth agissait sur moi sans que je le perçusse. Et cette action devint plus forte au cours de sa dernière maladie. J'admirais, sans me lasser, cette force morale au milieu d'un vrai martyre. C'était elle qui me réconfortait dans l'intervalle des crises. Lorsque, les jours où je l'avais quittée dans l'après-midi, je rentrais à la maison, j'éprouvais, en approchant de son lit, dans son accueil et son sourire, un apaisement incompréhensible en soi. Opérant un retour sur moi-même, je reconnaissais quel malade insupportable à moi et aux autres j'aurais été, au lieu de cette source de sérénité, et je m'inclinais profondément devant la sublimité du sentiment qui la soutenait et la grandissait. Et j'étais heureux, quand elle recevait la sainte Communion dans sa chambre, de préparer celle-ci et de lui montrer ainsi ma sympathie et mon respect pour tout ce qui l'animait[2]. »

1. Illemo Camelli, *Du socialisme au Sacerdoce*, trad. M. Vaussard, Perrin, 1918, p. 122-123.
2. Introduction au *Journal et pensées de chaque jour*, d'Elisabeth Leseur, pp. 37-38.

Par toute la terre, dans notre proche voisinage et souvent à notre propre foyer, nous côtoyons des âmes qui aiment Jésus passionnément plus que leur père et leur mère, leurs frères et leurs sœurs, leurs fils et leurs filles, plus que l'épouse et l'époux de leur choix. A l'être le plus cher parmi les vivants, elles préfèrent ce Jésus, né et mort il y a près de deux mille ans en Palestine. Si même leurs autres attachements sont tellement profonds et sûrs, si leur affection s'étend jusqu'aux déshérités de tout bien terrestre, si elles s'oublient elles-mêmes pour les autres, c'est que leur cœur est soulevé par cet amour supérieur.

Voilà un fait unique, remarquons-le bien. Nous nous y habituons comme à la lumière du jour et à la chaleur du soleil. Plus il dure, moins nous y prenons garde et pourtant plus il est admirable. Car cela contredit toutes les expériences que nous avons pu faire par ailleurs. « Poursuivant l'amour toute notre vie, disait le Père Lacordaire, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en reste-t-il après la mort ? Je le veux, une prière amie nous suit au delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom ; mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini, et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour.

« Je me trompe, messieurs, il y a un homme dont l'amour garde la tombe ; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie, qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes ; qui est visité dans son berceau par des bergers, et par les rois lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme, mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a

un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des millions d'adorateurs le détachent chaque jour de ce trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternant au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infâmie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie, et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul qui a fondé son amour sur la terre, et cet homme c'est vous, ô Jésus ! vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me trouble moi-même, et que je ne me connaissais pas[1]. »

Nous ne tirons pas encore la conclusion qui s'imposait pourtant à des esprits de l'envergure de Pascal et de Napoléon : Jésus est Dieu en personne[2]. Pour la rendre absolument invincible, il faudrait accumuler les témoignages de cet amour dont on vient de parler, le constater bien vivant dans notre génération même, puis, remontant à travers le passé, arriver à la première génération chrétienne où se trouve le mot de l'énigme. Cependant nous devons nous borner. A la suite des quelques âmes représentatives que nous citerons, les choisissant exprès dans les milieux les plus divers, combien d'autres nous pourrions nommer ! Et combien plus nombreuses encore, celles qui passèrent inaperçues ou connues de quelques personnes de leur voisinage, parfois d'une seule, chargée de les conduire ! Ayons le sentiment présent de tous les cœurs qui vibrent à l'unisson de ceux que nous allons appeler en témoignage.

Il y a quelques années à peine que Charles de Foucauld est mort (1858-1916). Pendant un certain temps officier de mœurs légères, puis explorateur du Maroc, il devint bien-

1. R. P. Lacordaire, 39e conférence de Notre-Dame de Paris, *Œuvres* (Poussielgue), t. III, p. 73-74.

2. Bougaud, *Jésus-Christ*, in-32 (Poussielgue), p. 155-177 (extrait de *Le Christianisme et les temps présents*).

tôt trappiste, et finalement ermite au Sahara, par amour pour le Christ[1]. A la même époque, la sœur Thérèse de l'Enfant Jésus (1873-1897) entrait au Carmel dans l'innocence de sa prime jeunesse, et y mourait à vingt-quatre ans, après avoir effeuillé chaque jour aux pieds de Notre-Seigneur les roses de ses sacrifices : depuis l'âge de trois ans, elle ne se rappelait pas lui avoir jamais rien refusé[2].

Au siècle dernier, tandis que le verbe du Père Lacor-

1. René Bazin, *Charles de Foucauld* (Plon-Nourrit), l'un des livres les plus bienfaisants qui aient été écrits de nos jours. Voir encore les *Écrits spirituels de Charles de Foucauld* (de Gigord).

2. Voici une page de Sœur Thérèse. Ecrivant par obéissance et pour raconter son âme à sa sœur aînée, qui était « deux fois sa sœur », elle dit comment elle voudrait être missionnaire et martyre, missionnaire si c'était possible dans toutes les parties du monde et jusqu'à la consommation des siècles, martyre surtout. « Le martyre, voilà le rêve de ma jeunesse; ce rêve a grandi avec moi dans ma petite cellule du Carmel. Mais c'est là une autre folie; car je ne désire pas un seul genre de supplice; pour me satisfaire, il me les faudrait tous... Comme vous, mon Epoux adoré, je voudrais être flagellée, crucifiée... je voudrais mourir dépouillée comme saint Barthélemy; comme saint Jean je voudrais être plongée dans l'huile bouillante; je désire comme saint Ignace d'Antioche être broyée par la dent des bêtes afin de devenir un pain digne de Dieu. Avec sainte Agnès et sainte Cécile, je voudrais présenter mon cou au glaive du bourreau; et comme Jeanne d'Arc, sur un bûcher ardent, murmurer le nom de Jésus ! »

Il faut se rappeler ici que la sainte carmélite avait dit pour commencer : « Ma sœur chérie, vous trouverez peut-être mes expressions exagérées, pourtant je vous assure qu'il n'y a aucune exagération dans mon cœur : tout y est calme et reposé. »

Elle continue : « Ces aspirations devenant un véritable martyre, j'ouvris un jour les épîtres de saint Paul afin de chercher quelque remède à mon tourment. Les chapitres XII et XIII de la première épître aux Corinthiens me tombèrent sous les yeux. J'y lus que tous ne peuvent être à la fois apôtres, prophètes et docteurs, que l'Eglise est composée de différents membres, et que l'œil ne saurait être en même temps la main... Sans me décourager, je continuai ma lecture et ce conseil me soulagea : « Recherchez avec ardeur les dons les plus parfaits, mais je vais vous montrer une voie plus excellente. » Et l'apôtre explique comment tous les dons les plus parfaits ne sont rien sans l'Amour, que la charité est la voie la plus excellente pour aller sûrement à Dieu. Enfin j'avais trouvé le repos !... Je compris que si l'Eglise avait un corps composé de différents membres, le plus nécessaire, le plus noble de tous les organes ne lui manquait pas; je compris qu'elle avait un cœur, et que ce cœur était brûlant d'amour; je compris que l'amour seul faisait agir ses membres, que si l'amour venait à s'éteindre, les apôtres n'annonceraient plus l'Evangile, les martyrs refuseraient de verser leur sang. Je compris que l'amour renfermait toutes les vocations, que l'amour était tout, qu'il embrassait tous les temps et tous les lieux, parce qu'il est éternel ! Alors dans l'excès de ma joie délirante, je me suis écriée : « O Jésus ! mon amour ! ma vocation, enfin je l'ai trouvée ! ma vocation, c'est l'amour ! » (*Histoire d'une âme écrite par elle-même*, ch. XI).

daire vibrait dans Notre-Dame et y gagnait des âmes à Jésus[1], l'humble desservant d'une église de village, qu'à la veille de son ordination les directeurs du Séminaire avaient failli renvoyer aux travaux de la campagne à cause de sa très médiocre instruction[2], le curé d'Ars enfin trouvait dans son amour pour le Christ des paroles aussi conquérantes[3]. « Il y avait dans sa manière de prononcer l'adorable nom de Jésus, et de dire Notre-Seigneur ! un accent dont il était impossible de ne pas être frappé. Il semblait que son cœur se répandît sur ses lèvres[4]. »

Remontant toujours vers l'origine, faisons une pause dans le XVII[e] siècle, le plus glorieux pour la France. Nous y rencontrons parmi tant de mystiques qui nourrissent à l'égard de Jésus un sentiment religieux intense[5], deux âmes que tout semble opposer l'une à l'autre, l'humble visitandine sans lettres et « toute abîmée dans son néant » qui rendit populaire la dévotion au Sacré Cœur et Pascal, l'écrivain, le savant, le penseur de génie. Faut-il sou-

1. Parmi les jeunes hommes qui se pressaient autour de sa chaire il en est un spécialement, Charles Gay, qui sentit alors le Seigneur Jésus passer dans sa vie. Bientôt ce passant entrait dans son âme pour y demeurer. Et de là il a rayonné encore sur le monde. Cf. Dom DU BOISROUVRAY, *Mgr Charles Gay* (1815-1892), Mame, 2 vol., 1921.

2. MONNIN, *Le curé d'Ars*, t. I, p. 100.

3. Ibid, t. II, p. 311.

4. Ibid, p. 411. — « O Jésus, s'écriait-il souvent, les yeux remplis de larmes, vous connaître, c'est vous aimer !... Si nous savions comme Notre-Seigneur nous aime, nous mourrions de plaisir ! Je ne crois pas qu'il y ait des cœurs assez durs pour ne pas aimer en se voyant tant aimés... C'est si beau la charité ! C'est un écoulement du cœur de Jésus qui est tout amour... Le seul bonheur que nous ayons sur la terre, c'est d'aimer Dieu et de savoir que Dieu nous aime... »

« Pauvres pécheurs ! Quand je pense qu'il y en a qui mourront sans avoir goûté seulement pendant une heure le bonheur d'aimer Dieu !...

« Je pense souvent à la joie des apôtres, quand ils revirent Notre-Seigneur. La séparation avait été si cruelle ! Notre-Seigneur les aimait tant ! Il était si bon avec eux ! Il est à présumer qu'il les embrassa en leur disant : La paix soit avec vous ! C'est ainsi qu'il embrasse notre âme quand nous prions. Il nous dit encore : La paix soit avec vous !...

« Après la consécration, quand je tiens dans mes mains le très saint corps de Notre-Seigneur, et quand je suis dans mes heures de découragement, ne me voyant digne que de l'enfer, je me dis : « Ah ! si du moins je pouvais l'emmener avec moi ! L'enfer serait doux près de LUI, il ne m'en coûterait pas d'y rester toute l'éternité à souffrir, si nous y étions ensemble... Mais alors il n'y aurait plus d'enfer : les flammes de l'amour éteindraient celles de la justice. » (Ibid. pp. 412, 413, 415, 419.)

5. BRÉMOND, Histoire littéraire du sentiment religeux en France depuis la fin des guerres de religion... (6 volumes parus).

ligner encore que ces deux âmes appartiennent à des écoles de spiritualité aussi éloignées que possible? Mais ils se rencontrent dans un amour identique pour le Christ. *Le mystère de Jésus* est de la même inspiration que *l'heure sainte* chère au cœur de Marguerite-Marie. Y a-t-il dans toute notre langue et chez nos plus grands poètes rien de plus émouvant que les simples mots qui couronnent ce sublime dialogue : « Seigneur, je vous donne tout » ?

Passant par dessus les siècles, ne nous arrêtons plus qu'une fois, dans ce moyen âge où les grands amis du Christ sont légion. Que de différences entre un François d'Assise et un Thomas d'Aquin ! D'une part, le simple, le doux poète, qui regarde le monde avec une âme candide et donne sa confiance à tous, bêtes et gens ; d'autre part, l'homme d'études, calme, lucide, « souverainement raisonnable », en qui s'unissent et se complètent la pensée d'Aristote et celle d'Augustin[1]. Pourtant je ne vois personne qui ressemble plus à François pleurant à chaudes larmes à la pensée de la passion que Thomas si ému chaque matin en célébrant la messe qu'il fondait littéralement en larmes : *totus perfundebatur lacrymis*, disent ses biographes. « Tu as bien écrit de moi, Thomas, quelle récompense veux-tu ? — Seigneur, pas d'autre que vous-même ![2] » Et François disait de son côté: « Qui est-tu, mon cher Seigneur et Dieu, et qui suis-je, le plus humble des vers de terre entre tes serviteurs? Mon Seigneur bien-aimé, combien je voudrais t'aimer ! Mon Seigneur et mon Dieu, je te donne mon cœur et mon corps, mais avec quelle joie je voudrais faire davantage, par amour pour toi, si je savais comment ![3] »

Arrivons enfin aux Apôtres, à Paul de Tarse, à Simon-Pierre, tempéraments si divers encore, mais qui n'ont qu'un cœur pour aimer Jésus et qui l'aiment jusqu'à souffrir pour lui le martyre où tant d'autres les suivront. « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Rien, jamais, ni

1. Voir le beau portrait de saint Thomas, dans *Christus*, manuel d'histoire des religions, p. 1.137-1.141.

2. R. P. Petitot, *Saint Thomas d'Aquin*, p. 129-131.

3. D'autres paroles de ce ton, on en trouve dans le livre célèbre qu'un moine anonyme du moyen âge a composé, dialogue mystique de l'âme avec le Christ. Je veux parler de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Toutes les âmes chrétiennes depuis des siècles y cherchent et y trouvent avec ravissement les conseils les plus persuasifs sur l'amour de Jésus, et un éloge lyrique de cet amour. Inutile de citer ce que tout le monde a sous la main et peut relire à son gré (Imitation, l. II, ch. 7 et 8; l. III, ch. 5).

l'amour de la vie, ni la crainte de la mort... » Il s'agit là sans doute de l'amour que le cœur de Paul éprouvait pour Jésus, mais d'abord de l'amour de Jésus pour lui. Car à ses yeux, à lui aussi, le Christ est bien vivant. Non seulement il en a le sentiment comme les autres que nous avons cités, mais lui et les apôtres en ont eu l'évidence directe. Et ce n'était pas quelque vision indéfinissable comme celle de Madeleine Semer. Jésus ressuscité leur apparut en chair et en os. Ici nous touchons à l'explication définitive de cet amour qui dure depuis dix-neuf siècles et se renouvelle sans faiblir à chaque génération. Il est unique, disions-nous, que l'on aime ainsi un mort. C'est qu'en réalité Jésus n'est pas un mort, mais un vivant et le prince même de la vie. Il est sorti du tombeau. Son affection et la nôtre peuvent se rencontrer comme dans l'amitié de deux personnes de ce monde. Nous dirons plus tard de quelles manières[1]. Les paroles recueillies tout à l'heure, dans notre rapide voyage à travers les âges, nous les font entrevoir. Par l'Eucharistie, par l'influence persévérante de sa grâce qui fait participer les âmes à sa vie même comme les sarments reçoivent la sève de la vigne, par une sorte de conversation affectueuse qui atteint son état le plus élevé dans l'union mystique où l'on a souvent le sentiment très vif de sa présence, Jésus demeure parmi les siens, Jésus vit en eux, « tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ». Ce n'est pas le lieu d'expliquer en détail les modes variés de cette communication avec lui. Il suffit actuellement d'établir le fait de son existence posthume.

*
* *

Paul de Tarse a vu le Christ ressuscité en des conditions où l'erreur n'était pas possible, car toutes ses pensées étaient orientées dans un sens opposé, et il cheminait en plein jour sur la route de Damas[2]. Alors il a dû tomber d'accord avec les apôtres dont il combattait l'œuvre et qui avaient été obligés eux-mêmes de se rendre devant les faits.

Une discussion entre Corinthiens touchant la résurrection des morts fut l'occasion qui détermina saint Paul à

1. Cet article est le premier chapitre d'un livre qui paraît chez Desclée (Lille, Paris), sous le titre : *Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

2. P. Et. Hugueny. *Critique et Catholique*, t. I, ch. V : La conversion de saint Paul.

rappeler brièvement ce qu'il leur avait enseigné de vive voix au sujet de la résurrection de Jésus. C'est le premier document écrit que nous possédions sur ce point. Il est postérieur d'une vingtaine d'années seulement à la passion du Christ, et nous reporte aux entretiens entre Paul converti et les apôtres Pierre, Jacques, etc., qui eurent lieu cinq ou six ans à peine après les événements dont il s'agit.

« Frères, dit-il, je vous rappelle l'Évangile que je vous ai prêché. Cet évangile, vous l'avez reçu, et vous lui demeurez fidèles. Par lui vous êtes sauvés aussi, si vous le retenez tel que je vous l'ai prêché. A moins que vous n'ayez cru en vain ! Car je vous ai enseigné en premier lieu ce que j'ai aussi reçu, à savoir ; le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Ecritures. Il a été mis au tombeau et il est ressuscité le troisième jour conformément aux Ecritures. »

Cela, c'est la grande vérité que Paul leur a prêchée et à laquelle ils tiennent toujours. Mais certains convertis grecs, sans mettre en doute la résurrection du Christ, étaient offusqués cependant par l'idée de la résurrection corporelle et la niaient pour tout autre que Jésus. C'était une inconséquence. Sant Paul va le leur dire, et de peur que ce rappel à la logique ne les amène à rejeter la vérité qu'ils ont gardée jusqu'ici, il résume les garanties qu'il leur a données jadis de ce fait capital. Ces garanties, ce sont les apparitions nombreuses, incontestables de Jésus ressuscité. Saint Paul nomme parmi ceux qui l'ont vu les témoins les plus imposants. Il ne s'arrête pas aux saintes femmes. Mais il mentionne Pierre d'abord dont l'autorité était grande à Corinthe :

« Il est apparu à Pierre, puis aux douze. Il est apparu ensuite à plus de cinq cents frères à la fois, dont la plupart vivent encore (vous pouvez les interroger, semble dire saint Paul) ; quelques-uns seulement sont morts. Ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Après eux tous, moi, l'avorton (de la famille apostolique), je l'ai vu aussi. C'est la vérité. Je suis le moindre des apôtres. Je ne suis pas seulement digne de porter le nom d'apôtre. Car j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. Seulement sa grâce à mon égard n'est pas demeurée stérile. J'ai travaillé plus qu'eux tous. Quand je dis moi, j'entends la grâce de Dieu qui est avec moi. Moi ou eux, voilà ce que nous prêchons et que vous avez cru.

« Or, si l'on prêche du Christ qu'il est ressuscité des morts, comment certains d'entre vous peuvent-ils prétendre qu'il n'y a pas de résurrection des morts? S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication n'a plus d'objet. Votre foi de même devient sans objet. Bien plus nous sommes de faux témoins à l'égard de Dieu... Mais non. Il est ressuscité des morts, le Christ[1]. »

De telles paroles ne sont pas isolées. Un compagnon de route de saint Paul, qui raconte pour une part ce qu'il a vu et entendu lui-même, et pour le reste, ce qu'il a recueilli de la bouche de témoins rencontrés à Jérusalem et ailleurs, l'auteur du livre des Actes rapporte que les apôtres, quels qu'ils fussent et devant n'importe quel auditoire, mettaient le fait de la résurrection de Jésus à la base de leur enseignement. C'est surtout des Actes de saint Pierre et plus encore de saint Paul qu'il s'agit dans le petit livre de saint Luc. De saint Pierre, il résume cinq discours prononcés dans des circonstances très diverses[2]. En tous, la suite des idées se retrouve identique : « Jésus de Nazareth, qui a été crucifié, que vous avez mis à mort, Dieu l'a ressuscité, nous en sommes les témoins, car nous avons vu son tombeau vide et ses apparitions. » Il est à remarquer que ni les apôtres, ni les évangélistes qui recueilleront plus tard leurs récits, ne racontent jamais ce que les apocryphes essaieront de décrire, le fait même de la résurrection de Jésus. Les disciples ont eu le scrupule de ne rien dire qu'ils n'aient vu. Or ce qu'ils ont vu, c'est le tombeau vide et Jésus bien ressuscité.

Saint Paul prêche à Damas[3]; dans la synagogue d'Antioche de Pisidie[4]; dans celle de Thessalonique[5]; à l'Aréopage d'Athènes[6]; devant le peuple à Jérusalem[7]; devant le Sauhédrin[8]; devant Félix, gouverneur de Césarée[9]; devant le roi Agrippa[10]. Toujours le fait de la résurrection de Jésus est l'argument central auquel tout conduit et dont tout dépend. Et quand le procurateur Festus essaie de résumer

1. *I. Cor.*, XV, 1-20.
2. *Act.* II, III, IV, V, IX.
3. *Act.*, IX, 21-22.
4. *Act.*, XIII, 13-43.
5. *Act.*, XVIII, 2-3.
6. *Act.*, XVII.
7. *Act.*, XXII, 1-30.
8. *Act.*, XXIII, 1-11.
9. *Act.*, XXIV.
10. *Act.*, XXVI.

en gros la controverse entre Paul et ses adversaires, « il s'agit, dit-il, d'un certain Jésus, mort, et dont Paul affirme qu'il est vivant[1].

Jamais de leur vie, les apôtres ne manifestent le moindre doute touchant la réalité de cette résurrection : tellement leur conviction a été solidement établie par les preuves que Jésus leur a données. Après la catastrophe où leur foi et tous leurs espoirs avaient sombré, ils se cachaient, honteux, humiliés de leur aventure, plus défiants que jamais, Impossible quand on connaît les rêves de messianisme politique et nationaliste qu'ils avaient nourris jusque-là, et quand on constate leur désillusion complète et leur abattement, impossible d'expliquer qu'ils aient eu des hallucinations en contradiction manifeste avec leur état d'âme. Loin de pouvoir « créer » son objet, c'est leur foi qui avait grand besoin d'être rétablie. La vérité est qu'après avoir pris les femmes pour des visionnaires, après avoir refusé de croire aux hommes mêmes (ce fut le cas de Thomas), ils ont été obligés finalement de se rendre à l'évidence. Dans la ville sainte, où ils étaient encore, Jésus se manifesta à eux et mit tout en œuvre pour les bien convaincre de son identité et de la réalité de son corps. Rien qui ressemblât aux apparitions de fantômes. On ne pouvait s'y tromper. Alors les apôtres retournèrent en Galilée et s'y dispersèrent pour raconter la grande nouvelle à leurs amis. Un jour cinq cents se trouvèrent réunis et furent témoins ensemble d'une apparition de Jésus. Mais le Christ se montra bien d'autres fois, le plus souvent aux onze ou à certains d'entre eux. Ces multiples apparitions, que suppose le début du livre des Actes, les décidèrent enfin à regagner Jérusalem. Là, ils se dévouèrent corps et âme à « prêcher Jésus[2] ».

Prêcher Jésus, c'était annoncer sa résurrection. Mais cette affirmation préliminaire en préparait une autre, que l'on voilait un peu pour commencer, car il s'agissait de convertir des Juifs sans les offusquer dès l'abord : Jésus est égal à Dieu. En effet si Jésus est ressuscité, nul doute qu'il ne soit vraiment Dieu, comme il l'a fait entendre de mille façons durant sa vie et proclamé expressément devant le Sauhédrin. *Responsio mortifera !* écrivit le greffier en marge des déclarations de Jeanne d'Arc pour signa-

1. *Act.*, XXV, 19.
2. *Act.*, V, 28, VIII, 35.

ler la réponse qui détermina sa condamnation. La réponse mortelle pour Jésus fut d'affirmer sa divinité devant le grand conseil des Juifs[1]. Mais, trois jours après, sa résurrection venait prouver qu'il avait dit vrai.

Etienne, le premier, annonça cette grande vérité avec un éclat qui fit scandale, et comme Jésus, il y mit sa vie. On le lapida pour ce prétendu blasphème, quelques mois après la mort de son Maître. Mais en mourant il remit son âme entre les mains de Jésus. C'était affirmer aussi expressément que possible et jusqu'au bout sa foi en la divinité du Christ[2].

Bientôt celui qui présidait à cette lapidation, Saul, le pharisien, fils et disciple de pharisiens, qui eut plus que nul autre le sentiment de l'incommunicable dignité de Dieu, Saul, qui une fois converti garda ce grand sentiment religieux qu'il tenait de ses pères et de ses maîtres, ne craignit pas cependant d'affirmer que Jésus préexistait à sa vie humaine dans la forme divine[3], et il le proclama « élevé au-dessus de tout, Dieu béni à jamais[4]. » A Jésus qui l'a demandé, les apôtres offrent donc l'hommage inconditionné auquel Dieu seul a droit, et, nous l'avons vu, en toute génération depuis lors, des âmes qui font partie sans conteste de l'élite humaine lui continuent cet hommage. A la suite de saint Thomas, elles se prosternent à genoux en lui disant : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

En face de ces fidèles, il y a d'autres croyants qui tiennent non moins fermement à un autre credo. Le premier article de leur symbole consiste à nier qu'il existe au-dessus des forces naturelles une volonté libre capable d'intervenir dans leur évolution pour la modifier. C'est un parti pris. Plutôt que d'admettre l'existence d'un Dieu personnel, ils recourront à n'importe quelle hypothèse, si invraisemblable, si absurde qu'elle soit.

Au milieu de ces deux groupes, voici un homme de bonne volonté qui n'a pas encore la foi chrétienne mais qui garde son esprit de toute foi antireligieuse. Il considère les choses avec le seul désir de s'incliner devant les faits d'expérience. Cet homme-là trouvera que l'existence

1. *Matth.*, XXVI, 62-66.
2. *Act.*, VIII, 56-60.
3. *Phil.*, II, 5-11.
4. *Rom.*, IX, 5. — Pour une étude plus approfondie, voir P. Et. Hugueny, Critique et catholique, t. 1, ch. I; L. de Grandmaison, art. *Jésus*, dans le Dictionnaire Apologétique de la Foi catholique, n° 354 ss.

de Dieu est (pour parler le langage positiviste) une hypothèse suffisamment vérifiée par le fait du Christ pour être admise raisonnablement.

Qu'il prenne ensuite l'Evangile ou quelque histoire de la vie de Jésus, et il sera confirmé dans cette conviction que Dieu s'est manifesté au monde en la personne du Maître galiléen. La lecture de nombreux miracles relatés par les évangélistes ne peut choquer celui qui se met dans l'hypothèse, déjà vérifiée tout à l'heure, de l'existence d'un Dieu personnel, maître absolu de la nature. De fait, l'esprit humain ne répugne au miracle que dans la mesure où il n'admet pas l'Activité divine. Mais ce qui frappe dans les récits évangéliques, c'est la façon dont Jésus accomplit ces œuvres extraordinaires. Il ne recourt pas à son pouvoir pour satisfaire sa faim dans le désert, il refuse d'en user pour se concilier les bonnes grâces du roi Hérode ou du procurateur Ponce-Pilate. Jamais il ne cherche à étonner les curieux et à se donner en spectacle. L'égoïsme et l'ostentation, ces deux tares du merveilleux non divin, sont totalement absents de sa vie. Toujours son but apparaît noble et désintéressé.

D'autres, sans doute, ont possédé dans une certaine mesure ces mêmes vertus. Mais voici où il apparaît vraiment unique. Sa puissance n'a rien d'emprunté ni de restreint. Dans tous les domaines elle s'exerce, et avec une simplicité vraiment naturelle. C'est le Maître qui va et vient chez lui, commande d'un mot ou d'un simple signe et toujours est obéi ponctuellement. Les malades sont guéris et les morts rendus à la vie, le figuier se dessèche au bord de la route et les poissons foisonnent dans le filet, la tempête s'apaise et il marche sur les eaux. En vérité, cet homme-là n'est-il pas le souverain qui règne sur l'univers entier, celui dont l'existence se dérobe ordinairement derrière la régularité des lois naturelles ? Oui, la main de Jésus multiplie les pains avec la même force douce qui fait germer le blé et le multiplie chaque année pour la nourriture du genre humain. Les hommes ne prenaient pas garde à cette merveille de tous les jours. Les miracles de Jésus les rappellent à l'ordre.

Les miracles, voilà ce qui frappe d'abord le vulgaire dans l'histoire du Christ. Mais un esprit élevé s'arrêtera surtout à la sagesse du Maître et à sa doctrine dont les faits extraordinaires tout à l'heure rappelés ne sont le plus souvent qu'une illustration. A trente ans, un pauvre ou-

vrier charpentier sort de l'obscurité dans laquelle il a vécu au fond d'un village méprisé. Il n'a fréquenté aucune école, étudié aucun livre humain. On le constate d'ailleurs à l'entendre. Dès son premier discours dans la synagogue de Capharnaüm, les auditeurs en sont stupéfaits. Il ne se réfère à personne, et parle comme nul autre. Maître absolument original, en possession de toute sa doctrine religieuse dès le début, il n'aura rien à y changer dans la suite. S'il y a progrès, on sent que c'est uniquement dans l'exposé qu'il en fait, l'adaptant à la capacité croissante des disciples.

Il s'établit au-dessus de la Loi même dont tous les docteurs d'Israël, y compris les plus grands, se glorifiaient de n'être que les interprètes. Non content d'y corriger certaines dispositions secondaires que la main des hommes y avait ajoutées dans la suite des temps, il transforme l'œuvre de Moïse, et il le fait avec une liberté souveraine. Les anciens prophètes, et Moïse lui-même, ne parlaient qu'au nom de Dieu, Jésus parle en son propre nom. « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens... et *Moi*, je vous dis. » La formule revient à maintes reprises tout le long du sermon sur la montagne[1].

Moi je vous dis. Et que disait-il? Les plus hautes vérités religieuses et morales exprimées en des affirmations simples qui portaient avec soi leur évidence et se sont gravées pour toujours dans la conscience humaine. Que l'on compare sa doctrine à celle des philosophes, des théologiens, des mystiques, de tous les esprits d'élite qui ont essayé d'entretenir le genre humain dans les grandes idées et les plus hauts sentiments. Les philosophes et les théologiens ne sont compris que d'un petit nombre : chez eux, l'obscurité est la rançon des pensées profondes. Et les mystiques, pour traduire l'intensité de leurs impressions, recourent à des métaphores heurtées, réunissent ensemble des mots qui s'excluent. Au contraire, lisez les paroles de Jésus. Chargées de haute doctrine et prononcées jadis devant un auditoire bien déterminé, elles brillent lumineuses pour les hommes de tout pays, de toute race, de toute condition. Aucun sage jusqu'à nos jours n'a jamais trouvé mieux pour diriger la vie humaine, et la plus humble femme est capable de comprendre ces claires leçons et de les apprendre à son enfant.

1. *Matt.*, V, 21, 27, 31, 38.

Un exemple entre mille. « Prenez garde, dit Jésus, veillez ! vous ne savez pas à quelle heure de votre destinée vous êtes. C'est comme un homme parti en voyage, qui a laissé sa maison et donné pouvoir à ses serviteurs, à chacun son ouvrage, et au portier, il recommande de veiller. Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin, — de peur que survenant à l'improviste, il ne vous trouve endormis. Or, ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez ![1] »

L'impression que donne la sagesse de Jésus se résume parfaitement dans ces mots de Bossuet : « On le voit plein des secrets de Dieu ; mais on voit qu'il n'en est pas étonné, il en parle naturellement, comme étant né dans ce secret et dans cette gloire[2] ». « Le riche parle bien des richesses, note Pascal, le roi parle froidement d'un grand don qu'il vient de faire et Dieu parle bien de Dieu[3].

Si nul homme n'a parlé comme cet homme, nul non plus n'a vécu comme lui. L'humanité eut alors l'apparition de la sainteté en personne. Voici une chose que l'on ne remarque pas assez. Il prêche à tous le repentir. Mais lui n'a jamais commis l'ombre d'une faute. Personne ne peut le convaincre d'un péché quelconque. A la différence de n'importe quel autre saint, qui se confesse coupable alors que tout le monde exalte sa grandeur morale, lui-même affirme sa complète innocence, lui-même ne trouve rien à désavouer dans toute sa vie, pas une action, pas une parole, pas une simple pensée qui puisse fournir matière au moindre remords. Un chrétien ne s'en étonne pas : il croit que Jésus est Dieu. Mais qu'en pensent les autres ?

Jésus prêche à ses disciples l'effort vers une vie parfaite, qui ne consiste en rien moins qu'à imiter Dieu même : soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. Et lui il est établi d'emblée dans cette perfection inaccessible qu'il propose pour idéal. Pas d'élans extraordinaires suivis de dépression morale comme on en peut constater chez les meilleurs, mais un équilibre merveilleux qui se maintient au milieu des pires épreuves, la sérénité constante d'une âme en qui la sainteté coule de source.

1. *Marc.*, XIII, 33-37.
2. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 2e partie, ch. 19.
3. Pascal, *Pensées*, n° 799 (éd. Brunschvicg).

Si nous essayons de pénétrer jusqu'au sanctuaire de sa vie intérieure, si nous cherchons à connaître sa religion, nous découvrons en son cœur à l'égard du Père céleste un sentiment filial que nous ne retrouvons chez nul autre saint. Aucune trace en lui de ce trouble, de cet effroi qui accompagne chez les plus purs le sentiment de la présence divine. La sympathie profonde, la communion de nature entre Dieu et l'âme[1], fondement de l'expérience mystique, existe chez lui à un degré incomparable. Il y a même beaucoup plus qu'une différence de degré, c'est d'une autre espèce. Seul entre tous les saints, Jésus est de plain pied avec Dieu. « Personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père ; personne non plus ne connaît le Père si ce n'est le Fils[2]. C'est Jésus lui-même qui parle ainsi, lui le Maître humble et doux ; c'est lui encore qui exige de ses disciples qu'ils quittent tout pour le suivre ; c'est lui qui déclare l'âme pécheresse purifiée soudain de tous ses péchés dès lors qu'elle l'a aimé ; c'est lui qui affirme la valeur sans limite de sa médiation et de son sacrifice.

Décidément, à moins de reconnaître dans le Christ une personnalité divine, « nous n'avons plus qu'interprétations tendancieuses et forcées, promesses démesurées, ambition exorbitante, actes injustifiables. Ce n'est pas seulement l'exégèse des textes, ce sont les vraisemblances psychologiques qui nous inclinent dans le sens indiqué. La supériorité dans l'équilibre, la santé morale et intellectuelle manifestée sur les plus hautes cimes, la limpidité d'une âme très pure unie à la conscience de la plus extraordinaire mission, tous ces traits concourent à écarter l'hypothèse de prétentions hyperboliques et sacrilèges, maintenues jusqu'à la mort inclusivement[3]. »

Quiconque arrive à Dieu par cette voie n'aura plus grand'peine à admettre le reste de la foi chrétienne et trouvera que l'Eglise catholique a mieux que personne donné une solution au problème de Jésus. Que disent ses prêtres au jour de Noël, devant ces humbles crèches où pour la joie

1. *Compassio, connaturalitas*, dit saint Thomas, IIa, IIæ, qu. 45, a. 2 et a. 4.

2. *Matth.*, XI, 25-27.

3. L. de Grandmaison, art. cité, n° 202, cf. n° 162-187. On trouvera tout au long de cet article, très documenté et parfaitement conduit, le développement des idées que nous ne faisons qu'esquisser ici. Moins savant, moins impressionnant tout de même, est le petit volume de Mgr Bougaud, *Jésus-Christ*, extrait de *Le Christianisme et les temps présents*.

des enfants et de tous les fidèles, l'image de l'Enfant divin repose entre Marie et Joseph ?

Dieu est partout. Plus intime au monde entier et à chacun de nous que notre âme l'est à notre corps, Dieu, pur esprit, est en un sens l'âme de l'univers, l'âme de notre âme elle-même, c'est-à-dire la cause universelle et la source perpétuellement jaillissante de tout être et de toute vie. Dès lors, il est uni très intimement à l'homme, et même à toute créature. Ces humbles animaux accroupis près de la crèche vivent de sa présence. Il est depuis le commencement dans ce rocher qui abrite Jésus.

Oui, mais la présence de Dieu qui se manifeste aujourd'hui en cet enfant est toute différente. Ni Joseph, ni Marie elle-même ne lui sont unis pareillement. Et pourtant comme ils vivent en Dieu ! En plus de cette première relation avec le Créateur que l'on vient de signaler et qui est commune à toutes choses, s'ajoute chez eux un rapport d'une autre sorte. Par grâce surnaturelle, il leur est donné d'atteindre Dieu, de le posséder en eux-mêmes et de jouir de lui. Ce n'est pas encore la jouissance parfaite que connaissent les anges du ciel. Ces anges que les bergers ont entendu chanter leur *Gloria* voient Dieu. Leur intelligence en est tout illuminée. Joseph et Marie le verront aussi dans l'autre vie. Mais dès maintenant la charité leur donne prise sur lui dans les ombres de la foi. Dieu est l'hôte de leur âme. Et nul mystique n'a jamais expérimenté au même degré qu'eux combien il nous est intimement présent dans l'état de grâce.

Voilà donc un second mode d'union à Dieu. Bien qu'infiniment supérieur au premier, celui dont bénéficient toutes choses, il lui ressemble cependant en un point : c'est que, dans l'un et l'autre cas, Dieu et la créature restent distincts malgré tout. Il y a *deux êtres* qui se rejoignent, ici la cause créatrice et l'effet quelconque qu'elle produit et conserve, là une âme aimante et l'objet divin qu'elle enveloppe de son amour. Au contraire, dans le cas de Jésus, il n'y a pas deux êtres, mais *un seul*. L'union entre Dieu et l'homme va du coup jusqu'à cette extrémité. Dieu est substantiellement homme, et l'homme est substantiellement Dieu. C'est une même individualité qui porte l'univers infatigablement et vagit entre les quatre planches de cette crèche, qui plus tard cherchera en vain du fruit dans un figuier et multipliera les pains à l'infini, qui pleurera au tombeau de Lazare et ressuscitera le mort de qua-

tre jours. Toute la vie de Jésus nous révélera en lui une seule personne véritablement chez elle dans deux mondes aussi divers que l'humain et le divin.

C'est un fait qui s'impose. Fait mystérieux sans doute. Mais, sans sortir de nous-mêmes, ne trouvons-nous pas dans notre propre vie psychologique des phénomènes qui nous empêchent de voir là une contradiction ? Malgré l'unité de notre moi, ne pouvons-nous pas y constater des activités très opposées, et que nous proclamerions sans doute incompatibles, si nous ne les expérimentions réunies ensemble ? Je végète et je pense, je dépends étroitement des conditions matérielles, et je m'en libère pour produire des actes de vie spirituelle. Eh bien ! de même que le corps et l'âme ne forment en nous qu'un seul tout substantiel, ainsi Dieu et l'homme dans la personne du Christ[1].

F.-D. Joret, O. P.

1. Mais voici où la comparaison ne vaut plus. Notre corps n'est pas à lui seul un principe complet d'opération. Il faut qu'il entre en composition avec l'âme pour former une nature. Au contraire l'humanité du Christ est par elle-même une nature entière, réunissant toutes les facultés spirituelles et corporelles que l'on trouve chez l'homme. Seulement cette nature n'est pas indépendante comme la vôtre ou la mienne. De même que le corps est possédé par l'âme spirituelle, cette nature appartient à Dieu qui seul est responsable d'elle et s'en sert comme d'instrument pour réaliser son œuvre.

Chronique Biblique

Ancien Testament

Chanoine Verdunoy et un groupe de Professeurs, *Manuel d'Ecriture Sainte*, tome premier, in-8°, 800 pages. Dijon, Lumière; 14 francs.

A. Médebielle, *L'Expiation dans l'Ancien et le Nouveau Testament*. Vol. 1. *L'Ancien Testament*. Gr. in-8°, 307 pages. Rome, Institut Biblique Pontifical, 1924 ; 24 lires ital.

W.-G. Jordan *Songs of Service and Sacrifice. A. Study in Isaiah XL-LV*. In-16, 189 pages. Londres, James Clarke et C°, 9, Essex Street, Strand, W. C. 2 (1924 ?) : 5 shillings.

Patrick Boylan, *The Psalms, A Study of the Vulgate Psalter in the Light of the Hebrew Text*. Vol. II, Ps. 72-150. Gd in-8°, xi-404 pages, relié. Dublin, M. H. Gill and Son, 1924; 17 sh. 6.

Paul. Joüon, *Ruth, Commentaire Philologique et Exégétique*. Gd in-8°, xi-100 pages. Rome, Institut Biblique Pontifical, 1924.

Libri Ruth Textum Hebraicum ad usum Scholarum edidit Pontificium Institutum Biblicum, animadversionibus criticis illustravt P. Paulus Joüon, S. I. In-8° Romae, 1924 ; 2 lres ital.

Johannes Nikel, *Grundriss der Einleitung in das Alte Testament*. In-8°, xiv-407 pages. Münster in W., Aschendorff. 1924, 6 mk,60, broché ; 8 mk, relié.

E. Ruffini, *Chronologia Veteris et Novi Testamenti in Aeram nostram collata*, cum xx Tabulis extra Textum et iv imaginibus. Gd in-8°, 220 pages. (Pontificium Collegium Urbanum de Propaganda Fide). Rome, Casa Editrice Nazionale, 1924 ; 18 lires ital.

Paul Volz, *Der Prophet Jeremia übersetzt und erklät*. Gd in-8°. liii-445 pages. Leipzig, A. Deichert-Werner Scholl, 1922 ; 11 mk, broché ; 13 mk. 50, relié (Dans *Kommentar zum A. T.* dirigé par Ernst Sellin).

Eduard Kœnig, *Das Deuteronomium, eingeleitet, übersetzt und erklärt*. Gd in-8°, 250 pages. Leipzig, 1917, même éditeur, même collection ; 6 mk, broché; 8 mk,50, relié.

Adam-C. Welch, *The Code of Deuteronomy, A New Theory of its Origin*. In-16, 224 pages. Londres, James Clarke et C°, sans date ; 6 sh.

Harold-M. Wiener, *Das Hautproblem des Deuteronomiums*. In-8°, 56 pages. Gütersloh, C. Bertelsmann ; sans date.

Harold-M. Wiener, *Early Hebrew History and other Studies*. In-16, 120 pages. Londres, Robert Scott, 1924.

Edouard Montet, *Histoire de la Bible*. In-16, 318 pages (Collection Payot). Paris, Payot, 1924 ; 10 fr.

Peu de mois après le tome II, voici le tome I[er] du *Manuel d'Ecriture Sainte*, par M. le Chanoine Verdunoy. Il contient au début un tableau chronologique détaillé, dressé avec soin et fort utile, qui va des temps les plus anciens jusqu'aux premières années de l'ère chrétienne; puis, une introduction générale à l'Ancien et au Nouveau Testament et l'introduction spéciale aux livres historiques de l'Ancien Testament, en tout huit cents pages. Tandis que le *Manuel Biblique* de Vigouroux-Brassac traitait de l'inspiration et de l'inerrance en soixante-dix pages, ici nous avons seulement sept pages pour l'inspiration et quatre sur l'inerrance. On aurait pu, en cet espace restreint, construire dans les hauteurs métaphysiques une théorie de l'inspiration qui ferait abstraction des textes de la Bible; mais si l'on veut une doctrine solide, appuyée sur la tradition des Pères de l'Eglise et applicable à tous les livres canoniques, y compris l'*Ecclésiaste*, *Tobie*, *Judith*, *Esther*, les *Paralipomènes*, onze pages, c'est trop peu.

Au sujet de la nature de l'inerrance, « deux systèmes surtout, est-il dit, p. 69, sont en présence... Le *système traditionnel* reconnaît dans toute proposition de l'Ecriture l'expression d'un jugement qui concorde en réalité avec les faits ou avec les principes auxquels il fait allusion ».

Suivant « le *système moderne* », « la vérité d'un texte inspiré consiste dans sa concordance avec la vérité que veut enseigner l'auteur. L'erreur peut alors se définir : une proposition que l'auteur sacré aurait l'intention d'enseigner comme vraie et qui en réalité serait fausse. L'intention de l'auteur, voilà, nous dit-on, ce qu'il faut examiner avant tout ». — « Du point de vue de l'autorité, le système traditionnel s'impose à l'interprète catholique... C'est *dans le sens objectif* que la tradition catholique a

toujours pris la doctrine de l'inerrance absolue de l'Ecriture ».

Le R. P. Hildebrand Hoepfl, professeur d'exégèse au Collège de St Anselme à Rome, consulteur de la Commission Biblique et qualificateur du Saint Office, écrivant à Rome en 1923, avec toutes les approbations possibles, pense que nous sommes tenus, évidemment, de défendre l'inerrance biblique avec les Pères de l'Eglise, mais que la manière dont les Pères la défendaient dans chaque cas particulier ne s'impose pas. (Voir *Rev. Apol.*, 1924, p. 614.)

On nous montre d'un côté le *système traditionnel*, avec la *vérité objective*, conformité pure et simple du texte inspiré avec la réalité; de l'autre côté, le *système moderne*, avec la *vérité subjective*, conformité mesurée par l'intention qu'a eue l'auteur inspiré d'affirmer ou non cette réalité (par exemple, d'écrire de l'histoire stricte, ou de faire un récit fictif dans un but d'enseignement moral). En fait, les théories et les opinions ne sont pas tellement tranchées. Tenir compte de l'intention de l'auteur, ce n'est pas tout réduire à la vérité subjective, quand il est tellement clair que l'auteur sacré a d'ordinaire l'intention d'exprimer la vérité objective. D'autre part, si l'on s'en tient aux mots d'un texte, sans considérer l'auteur, l'époque où il vivait, son but, son genre d'écrit, *ce qu'il a voulu dire*, au lieu de rencontrer toujours la *vérité objective*, on risque fort de tomber dans l'erreur. On prendra les fictions poétiques pour des réalités, les paraboles pour des récits historiques, certains procédés littéraires pour des témoignages authentiques sur la personne de l'auteur, etc. Il est trop clair que cette simple phrase : *le Messie viendra* est vraie ou fausse, suivant qu'elle émane d'un juif du III[e] siècle avant ou après l'ère chrétienne, et qu'elle se rapporte au premier ou au second avènement du Messie.

Loin d'appartenir en propre au « *système moderne* », le souci de connaître l'intention de l'auteur inspiré et d'en tenir compte dans l'exégèse apparaît souvent chez les Pères de l'Eglise. Voici un passage typique de Saint Augustin : « Si autem hoc verum esse certa ratio demonstraverit, adhuc incertum erit utrum hoc in illis verbis sanctorum Librorum scriptor sentiri **voluerit**, and aliud aliquid non minus verum. Quod si caetera contexti sermonis non hoc cum **voluisse** probaverit, non ideo falsum erit aliud, quod ipse intelligi **voluit**; sed et verum, et quod utilius cognoscatur. Si autem contextio Sripturae hoc

voluisse intelligi scriptorem non repugnaverit adhuc restabit quaerere utrum et aliud non potuerit. Quod si et aliud potuisse invenerimus, incertum erit quidnam eorum ille **voluerit** : et utrumque sentiri **voluisse**, non inconvenienter creditur, si utrique sententiae certa circumstantia suffragatur ». (*De Genesi ad litteram*, I. I, c. 19 ; Migne, P.L. 34, 260-261, cf. col. 262, 270). — Dans sa fameuse lettre *ad Pammachium*, Saint Jérôme cite plusieurs passages où il faut nécessairement chercher ce que les auteurs sacrés *ont voulu dire*, pour ne pas les accuser d'erreur, et il conclut : « Ex quibus universis perspicuum est, Apostolos et Evangelistas, in interpretatione veterum Scripturarum, sensum quaesisse, non verba; **nec magnopere de ordine sermonibusque curasse,** dum intellectui res pateret. (P.L. 22, 576). De même, Eusèbe de Césarée, à propos du discours de Saint Paul. *Act. Ap.*, 13, 17-22 : « Porro praeco Apostolus haud mihi videtur aliquam chronologiam **voluisse** proponere, neque definita sententia supputationem aliquam tradere praedictorum annorum, neque, seposita salutaris verbi doctrina, dare operam tractationibus temporum... » (P.G., 19, 166; *Chronic.* lib. I, c. 16, n. 27).

Maintes fois aussi le manuel de M. Verdunoy cherche ce que l'auteur sacré *a voulu dire*, quelle a été *son intention*. Ainsi, t. I, p. 748 : « Les Pères, à leur tour, en changeant ce nom [le nom de Nabuchodonosor, dans le livre de *Judith*], supposent bien, non pas que l'auteur se soit trompé..., mais qu'il n'a pas voulu faire, *sur ce point*, de l'histoire rigoureuse ». — P. 702 : l'auteur des *Paralipomènes* « n'a pas voulu faire une histoire complète du royaume de Juda... ». — P. 316 : « Moïse a eu aussi l'intention... ». — T. II, p. 96 : « L'auteur de l'Ecclésiaste n'a pas l'intention... ». — T. I, p. 763-764 : « Il faut donc conserver au livre d'Esther son caractère d'historicité intégrale sous les réserves précédemment faites au sujet de l'histoire telle qu'on la concevait à cette époque ». — P. 784-785, sur le premier livre des Machabées : « Il faut remarquer aussi qu'il ne prend pas toujours à son compte les affirmations qu'il nous livre... Enfin il importe de noter l'injustice dont on se rendrait coupable en accusant l'auteur sacré d'erreur positive, parce qu'il n'écrit pas l'histoire avec les méthodes critiques des modernes ». (Cf. p. 744.) — N'est-ce pas admettre, avec le « système moderne », des distinctions dans la manière

d'écrire l'histoire ? L'auteur a bien compris qu'il est impossible de réclamer raisonnablement, par exemple, pour le livre de Judith, l'historicité stricte de tous les détails. Il ne souscrit donc pas à une conception de l'inerrance qui, en somme, ruine le dogme de l'inspiration en exigeant ce qui, manifestement, ne se trouve avec cette rigueur ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament.

Le Manuel n'est qu'un guide, dit la Préface ; « il ne remplace pas l'enseignement du professeur ». Mais si le professeur développe la réfutation des théories critiques dans le sens indiqué au cours de l'ouvrage, il risque de revenir aux positions occupées par ses devanciers il y a un demi-siècle; ce serait un vrai danger pour la foi : on aurait l'air de tenir pour des dogmes intangibles certaines thèses sur lesquelles le travail des théologiens et des exégètes catholiques n'a pas projeté encore assez de lumière. La matière ne manque pas. « Les exégètes catholiques, qui s'occuperont désormais de la question du Pentateuque, écrivait M. Mangenot en 1907, pourront résolument entrer dans cette voie, largement ouverte à leurs investigations » (1). Le nouveau Manuel (t. I, p. 289), parle également d' « un champ de recherches encore très vaste » qui nous est laissé.

*
* *

L'étude du P. A. Médebielle sur **l'Expiation** dans l'Ancien et le Nouveau Testament est une réponse magistrale à la théorie moderne du protestantisme libéral et rationaliste, qui se trouve, en cette matière, aux antipodes du protestantisme primitif. « Le protestantisme qui avait commencé avec Luther et Calvin par une affirmation exagérée de la substitution pénale du Christ au pécheur, évolue de plus en plus vers une théorie purement morale de la Rédemption, d'après laquelle Jésus en croix ne nous sauve que par l'influence qu'exercent sur nous la force de son exemple et les attraits de son amour » (p. 4). Partisan convaincu de cette manière de voir, M. Eugène Ménégoz triomphe du silence de ses coreligionnaires, chez qui il ne trouve « pas même un essai ou un commencement de réfutation ». Du côté des catholiques les réfutations ne manquent pas; mais le P. Médebielle a pensé avec raison

1. *L'Authenticité mosaïque du Pentateuque*, Paris, 1907, p. 327.

que les ouvrages qui défendent la thèse traditionnelle, surtout du point de vue théologique et historique, « laissaient encore place pour une étude biblique qui, s'attachant exclusivement à la notion de rédemption, embrasserait à la fois l'Ancien et le Nouveau Testament, pour analyser et recueillir toutes les données de l'un et de l'autre... ».

Voici la première partie de ce travail : *L'Expiation dans l'Ancien Testament.*

L'Expiation dans l'Ancien Testament

Une première section traite de l'expiation par le sacrifice. Dans un exposé parfaitement méthodique et lucide l'auteur étudie le sens du sacrifice dans les temps anciens avant Moïse, puis les diverses sortes de sacrifices distingués par le *Lévitique* et, en particulier, celui qui est prescrit pour l'expiation du péché. Un chapitre spécial est consacré à rechercher le sens exact du verbe *kipper*, « expier », en comparant la signification du même terme dans les autres langues sémitiques, araméen, arabe, assyrien; puis, en examinant en détail l'usage du mot en hébreu. Richement documentée, d'un style clair et précis, cette discussion d'une quinzaine de pages est agréable à lire, malgré son caractère technique. En passant, l'occasion se présente d'expliquer une expression importante, *kappôret*, le « propitiatoire ».

Le chapitre suivant met sous les yeux, de la façon la plus intéressante, les diverses phases de la fête de l'Expiation, à l'aide des données bibliques et des traditions talmudiques. Il s'agit ensuite de l'expiation et de la substitution dans le sacrifice en général et, en particulier, dans le sacrifice expiatoire.

La deuxième section, « l'Expiation par la souffrance du juste », analyse les passages de la seconde partie du livre d'Isaïe, sur le *Serviteur de Iahvé* : étude approfondie, où la critique, l'exégèse et la théologie donnent le bel exemple d'une collaboration amicale et fructueuse. Plusieurs psaumes et autres prophéties sont considérés du même point de vue. Enfin l'auteur se demande « quelles étaient, vers le premier siècle de l'ère chrétienne, les idées des Juifs sur le rôle de la souffrance dans l'œuvre messianique »; il constate que les prédictions sur les souffrances et la mort du Messie ont été oubliées ou détournées de leur vrai sens par l'ancienne exégèse juive.

Quelques pages de conclusion résument la doctrine éta-

blie dans l'ouvrage. Deux tables des matières (ordre alphabétique et ordre des chapitres) et une table des auteurs cités terminent le volume.

Voilà un travail qui fait honneur à la science catholique. Le P. Médebielle évolue à l'aise parmi les documents anciens et les études modernes qu'il a consultés en grand nombre. Il fait appel à tout ce qui peut éclairer son sujet, et même aux données de l'histoire des religions, qu'il utilise avec tact et mesure; il ne craint pas de rapprocher, par exemple, des sacrifices israélites les sacrifices phéniciens; et, à propos de la cérémonie du bouc émissaire, il compare certains rites de purification analogues chez les Babyloniens, les Grecs et les Romains. Alors que tant d'exégètes protestants, allemands ou anglais, font abstraction complète des travaux catholiques ou ne connaissent guère que les livres écrits en leur langue, le P. Médebielle ne néglige aucune publication notable relative à la matière qu'il traite. Courtoisement, mais vigoureusement, il discute les opinions des adversaires, et il réfute, à l'occasion, telle de leurs conclusions passées à l'état de cliché, par exemple, la prétendue condamnation des sacrifices par les prophètes.

Espérons qu'avec la deuxième partie, l'Expiation et la Rédemption dans le Nouveau Testament, cette œuvre importante sera bientôt achevée.

A la liste extrêmement longue des ouvrages, brochures et articles de Revues sur le **Serviteur de Iahvé,** de nouvelles études s'ajoutent continuellement : l'intérêt du sujet est inépuisable.

M. W. G. Jordan captivé, comme tant d'autres, par les chapitres 40 et suiv. du livre d'Isaïe, a donné à une Revue américaine douze « expositions » des chants sur le Serviteur; il n'a pas hésité à publier ces articles en volume avec une introduction de 24 pages (malheureusement sans date, ce qui vieillit dès maintenant le livre, au lieu de le faire passer longtemps pour nouveau). Il ne faut pas demander à l'auteur plus qu'il n'a voulu faire, et c'est ici de la vulgarisation ; mais on peut regretter que les commentaires catholiques lui soient restés si complètement étrangers. Il se débat entre la tradition chrétienne qui, depuis les auteurs du Nouveau Testament, applique cette magnifique prophétie à la personne de N.-S. Jésus-Christ, et l'interprétation rationaliste qui se traîne à la

remorque de l'exégèse juive du moyen âge. Pour celle-ci le Serviteur de Iahvé est le peuple d'Israël personnifié. Est-ce le peuple réel ? Le peuple idéal ? l'élite du peuple ? tantôt l'un tantôt l'autre ? dans le passé, le présent ou l'avenir ? Les critiques indépendants sont partagés là-dessus; et plusieurs admettent un Serviteur individuel qui ne serait pas le Messie. A travers les développements, considérations religieuses et morales, exhortations pieuses, qui suivent tour à tour ces diverses interprétations et tâchent de les concilier, il est bien difficile de saisir la pensée de M. Jordan : elle manque de fermeté pour le fond et de netteté dans l'expression[1].

*
* *

Le second volume de l'ouvrage du professeur Patrick Boylan sur les **Psaumes** a paru vers la fin de 1924. On y trouvera les qualités signalées déjà pour la partie précédente : science sûre, exposition précise, claire, agréable[2]. Sans changer son plan, ni sa méthode et sans perdre de vue le but d'utilité pratique visé tout d'abord, l'auteur, pour répondre aux désirs exprimés à l'occasion du premier volume, a expliqué plus amplement les circonstances de la composition des divers psaumes, la structure littéraire, la suite des pensées, la portée doctrinale. Ces différents points sont traités, d'une façon substantielle et bien suffisante, dans l'introduction particulière placée en tête de chaque psaume.

A la suite, en plus petits caractères, le texte latin de la Vulgate est disposé sur une colonne et, en regard, sur la colonne à côté, la traduction anglaise de la Vulgate. Dans cette version anglaise du P. Boylan, le texte latin est puissamment éclairé au moyen de l'hébreu, mais corrigé seulement quand il n'offre point de sens plausible et provient d'une erreur manifeste, par exemple, ps. 138 (Vulg.) :

> 17Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui Deus :
> nimis confortatus est principatus eorum.
> But to me, O God, too difficult are Thy thoughts :
> The sum thereof is too mighty for me.

La traduction est ensuite expliquée, commentée, justi-

1. Les ch. 60-62 se rattachent clairement à 40-55 ; voir *Revue Biblique*, 1908, p. 173-175.
2. Cf. *Revue Apologétique*, 15 juin 1921, p. 304-308.

fiée verset par verset; dans ces notes le texte hébreu est comparé avec la version des Septante et avec la Vulgate qui la reproduit fidèlement. Les mots hébreux cités, transcrits en caractères italiques, sont exactement traduits, et tout lecteur cultivé peut se rendre compte des différences entre la Vulgate et le texte massorétique. Dès les premières pages, pour le psaume 72, on peut apprécier le bon goût du commentateur dans le choix et la mesure des explications. Le lecteur trouve ce qu'il faut pour bien comprendre le sens et la suite des idées, sans être fatigué par de minuscules détails de pure érudition. Si un psaume important par son caractère messianique présente des difficultés, comme le psaume 109, *Dixit Dominus Domino meo*, le commentaire s'étend davantage : plus de deux pages sont consacrées à l'interprétation du verset 3, où la version grecque et le texte hébreu offrent de profondes divergences.

Avec sa compétence d'exégète et de professeur, le Rév. P. Boylan achève ainsi une œuvre extrêmement utile pour l'intelligence des psaumes, dans leur forme familière à la piété des fidèles et à la liturgie de l'Eglise. Ces savants commentaires de la Vulgate, comme aussi les articles des *Recherches de Science religieuse*, où le P. J. Calès, après avoir traduit en français le texte massorétique, reproduit la même interprétation « en traduction latine » s'écartant le moins possible de la Vulgate (mais parfois nécessairement beaucoup), font désirer qu'un jour prochain, sous la direction de l'Autorité romaine, le psautier soit revisé, pour faire disparaître les contre-sens et corriger les temps des verbes si souvent fautifs. De longtemps peut-être on ne retrouvera pas une occasion pareille à celle de la réforme du bréviaire sous Pie X; mais si l'autorité suprême approuvait cette entreprise, il ne faudrait pas un temps très considérable pour la réaliser.

Heureux les jeunes hébraïsants de la génération actuelle! Les instruments de travail, grammaires et dictionnaires ne leur manquent plus. A côté de la savante *Grammaire de l'Hébreu Biblique*, publiée depuis peu et qui a déjà tant de succès, le P. P. Joüon nous donne un délicieux commentaire de **Ruth**. « Le petit livre de Ruth, écrit-il avec raison, a de tout temps charmé les lecteurs de la Bible... Les professeurs d'hébreu et les hébraïsants y trouvent un bon spécimen de prose classique — ou presque classique

— qui leur fournit des exemples excellents de nombreuses particularités de morphologie, de syntaxe, de stylistique ».

Une introduction solide expose tout ce qui concerne la nature et la composition du livre de Ruth, langue, style, époque, auteur, texte et versions, et, en détail, le but, l'historicité de cet écrit, le caractère spécial du mariage de Ruth aborde Booz, en suivant les instructions de Noémi. crochets pour combattre l'opinion de l'auteur sur la date du livre) découvre une perspective un peu sombre sur la liberté laissée à l'exégète en matière libre.

Comme le livre de Ruth n'offre pas de grandes difficultés exégétiques, le commentaire est surtout philologique et grammatical : les discussions de critique textuelle y prennent place; le sens exact des mots, la valeur des prépositions et autres particules, les nuances des temps des verbes, toutes les particularités intéressantes de la syntaxe sont traitées de main de maître, dûment élucidées. Mais l'exégèse ne perd pas ses droits, par exemple, quand il s'agit d'expliquer la façon quelque peu scabreuse dont Rut haborde Booz, en suivant les instructions de Noémi avec une « docilité candide ».

Le texte hébreu de *Ruth* a été édité par le P. Joüon, à part, en un léger fascicule, comme texte de classe pratique et commode, en beaux caractères, avec des notes critiques sur quelques corrections probables, et renvois à la *Grammaire de l'Hébreu Biblique*.

Puisse l'auteur, travailleur intrépide malgré sa santé chancelante, conserver longtemps encore les forces suffisantes pour composer de pareils commentaires, sur le livre de *Jonas*, par exemple, et sur plusieurs autres.

*
* *

M. Joh. Nikel, professeur d'exégèse de l'Ancien Testament à l'Université catholique de Breslau, auteur de divers travaux sur les questions bibliques, fondateur des collections *Exegetisches Handbuch z. A. T.* et *Alttestamentliche Abhandlungen*, est connu chez nous, surtout par sa collaboration au manuel *Christus*. Occupé en ces dernières années à composer un Précis d'Introduction à l'Ancien Testament, il est mort, le 28 juin 1924, avant la publication de cet ouvrage. Dans la préface, où il retrace la vie et les travaux de l'auteur, M. Paul Heinisch, professeur à l'Université de Nimègue, explique pourquoi la biblio-

graphie de la première partie du livre s'arrête avant les dernières années : c'est que l'impression de l'ouvrage a duré cinq ans ! Sauf ce défaut, qui disparaît à mesure que l'on avance vers la fin du volume, la bibliographie est riche et pleine de renseignements précieux; elle indique, à côté des commentaires, les monographies et les articles de Revues de diverses langues; pour le livre de l'*Ecclésiastique*, elle remplit quatre pages serrées.

Après treize pages préliminaires sur la définition, le but et la méthode d'une Introduction à l'Ancien Testament et sur l'histoire de cette discipline, une première partie est consacrée à *l'introduction spéciale* de chaque livre; on y trouve, clairement exposées, les notions principales sur le contenu du livre et son origine, son historicité et, pour les livres prophétiques, la personne et le rôle du prophète.

La deuxième partie, beaucoup plus courte, est une *introduction générale*, sur l'histoire du canon de l'A.T., le texte primitif, les versions grecques et syriaques, les Targoums, l'Itala, la Vulgate, etc. Ici encore les renseignements bibliographiques, bien choisis et abondants, peuvent rendre de grands services.

Une table des passages bibliques mentionnés, et une table alphabétique des matières et des noms propres ont été dressées par le Dr Schmidtke.

« M. Nikel, lisait-on dans la *Revue Biblique* de janvier 1922, est un des maîtres les plus écoutés de l'exégèse allemande catholique. S'il n'est pas tout à fait intransigeant, il est du moins résolument conservateur » (p. 150). Cependant son *Introduction*, comparée à celle du P. Cornely, présente une attitude bien différente à l'égard des conclusions de la critique moderne, dans la question du *Pentateuque*, par exemple, où sa manière de défendre la thèse traditionnelle est incomparablement plus large, et encore pour le livre de l'*Ecclésiaste*, qu'il place entre 300 et 200 av. J.-C., les ch. 1-9 des *Proverbes*, dont il admet l'origine postéxilienne, et sur bien d'autres points.

Mais le livre est en allemand et en caractères gothiques.

« ...Ut hujuscemodi haerere quaestionibus non tam studiosi quam otiosi hominis esse videatur », écrivait S. Jérôme, rebuté par les difficultés de la chronologie biblique (*Epist.* 72, *ad Vitalem*). Aujourd'hui il ne parlerait pas ainsi : il reconnaîtrait l'importance de la chronologie, pour situer l'histoire d'Israël dans ses rapports avec celle

des peuples voisins beaucoup mieux connus qu'autrefois; et les documents profanes s'ajoutant aux données bibliques, il aurait l'espoir d'arriver à de bons résultats.

M. E. Ruffini, professeur au Séminaire Romain et au Collège de la Propagande, a bien compris l'intérêt scientifique et biblique de cette matière, et il s'est appliqué avec énergie à établir la chronologie de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'aide toutes les ressources actuelles. On voit, dès l'abord, qu'il a étudié à fond le sujet, scruté les textes anciens et compulsé d'innombrables travaux italiens, français, allemands et anglais. Il expose nettement le sens, la valeur, les données de chaque document chronologique. Point de longues et abstruses dissertations. Les réfutations accessoires prennent place, en petits caractères, après l'exposé principal. Une vingtaine de tableaux, dont plusieurs se déploient sur de grandes feuilles, mettent sous les yeux des listes importantes, des synchronismes et autres pièces utiles à consulter. On appréciera la « Synopsis Vitae D. N. Jesu Christi ex Evangeliis ordine temporis descripta », qui occupe 23 pages, en 372 points, avec références aux quatre Evangiles.

Tous ces documents bien présentés, cette masse de données et de références font déjà de l'ouvrage un précieux instrument de travail, alors même que sur un point ou l'autre on contesterait les conclusions de l'auteur.

Ses positions sont généralement conservatrices. Il rejette, après l'avoir soigneusement discutée, l'opinion de M. Van Hoonacker sur la priorité de Néhémie par rapport à Esdras. Les deux hypothèses pour la date de l'exode, X e ou XIIIe siècle, sont examinées avec leurs arguments, et l'auteur se prononce résolument pour l'an 1449. Il repousse les raisons apportées par le P. Kugler pour abaisser la date de Hammourabi, et il conclut : « Quapropter nova opinio, quae Hammurabi ad secundam partem saeculi XX^i trahit, tantum abest ut sit certa, ut etiam sit incertissima » (p. 84).

Sur tant de questions épineuses, M. Ruffini paraît au courant des derniers travaux.

*
* *

Aux travaux qui ont vu le jour, depuis une vingtaine d'années, sur la vie et l'œuvre de **Jérémie**, et aux siens propres précédemment parus sur ce sujet, M. Paul Volz,

autrefois pasteur à Leonberg (Würtemberg), maintenant professeur de théologie à Tubingue, vient d'ajouter un grand commentaire, qui sera très utile à côté de ceux de Giesebrecht, de Duhm et de Cornill. Malheureusement, par suite des circonstances actuelles, la littérature étrangère de ces dernières années lui a complètement échappé.

L'introduction retrace d'abord la vie de Jérémie et l'histoire de son temps. Un second chapitre étudie, dans la prophétie de Jérémie, l'homme, ses rapports avec Dieu, la religion de son temps, la réforme de Josias, les vues du prophète sur l'avenir d'Israël. Dans la section suivante, Jérémie est considéré comme orateur, poète et écrivain. « Pour la structure de ses poèmes et de ses discours, Jérémie, comme en général les poètes hébreux, s'est appliqué à la strophique plus qu'à la métrique. Les divisions formées par les strophes répondent à celles que donne le sens » (p. XLIII). L'auteur traite ensuite de la composition du livre de Jérémie et, brièvement, des caractères de la version des Septante; il renvoie là-dessus à ses « Etudes sur le Texte de Jérémie ».

La traduction du texte hébreu est imprimée en caractères italiques. M. Volz reconnaît dans la grande majorité des prophéties la forme poétique, et il a soin de distinguer les vers, les membres du vers, les groupements de vers. La disposition qu'il a choisie pour la version est bien préférable à celle de Cornill. Les notes de critique textuelle et philologique sont en caractères ordinaires, plus petits, pas bien commodes à lire, parce que les lignes sont longues et trop rapprochées.

Suit le commentaire exégétique, à part, très lisible, abondant, solide. Il s'y trouve des explications plus détaillées, en manière d'*excursus*, sur les visions de Jérémie, le caractère de sa poésie, la réforme de Josias, l' « ennemi du Nord », les imprécations, la lutte contre les faux prophètes, et sur d'autres points intéressants.

A bon droit, M. Volz écarte l'hypothèse des Scythes, pour l' « ennemi du Nord » des ch. 4-6, comme « indémontrable et peu vraisemblable »; et il a bien raison de rejeter (p. 86) l'opinion bizarre de Cornill, qui attribue le silence de Jérémie, vers cette époque, à la déception que lui causa l'éclatant démenti donné par les événements à sa prophétie sur les prétendus Scythes. Nous sommes également d'accord pour l'interprétation de 13, 1-14. Il s'agit

bien de l'*Euphrate*, mais il n'est pas nécessaire d'admettre la réalité d'un si grand voyage deux fois répété.

Mieux que Cornill, mieux surtout que Duhm, M. Volz paraît avoir compris le caractère de Jérémie, son rôle de prophète, ses sentiments religieux, ses rapports avec Dieu, le sens des menaces et des imprécations contre ses adversaires. « Comme Jésus contre les Pharisiens (*Matth.*, 23) et Paul contre les Judaïsants (*Gal.*, 5, 12), il est saisi d'une sainte colère, en voyant que les chefs spirituels, au lieu de le seconder, énervaient la parole de Dieu et entraînaient le peuple à sa perte. Il était encore possible de sauver au moins une partie du peuple, sinon tout, si les adversaires du prophète disparaissaient. Dieu ne devait-il pas, pour son peuple, pour son prophète, pour lui-même, ruiner ces artisans de ruine ? » (p. 198).

N'est-il pas étonnant qu'un exégète aussi avisé, familiarisé de longue date avec les idées et le style de l'Ancien Testament, ait pris au pied de la lettre, sans égard aux circonstances, des passages tels que 6, 20; 7, 21-22, sur les sacrifices, pour en conclure (p. 103), conformément au lieu commun de l'exégèse rationaliste, que Jérémie, comme les autres prophètes, condamnait les sacrifices ? Si, avec Dillmann on oppose à cette manière de voir les passages où Jérémie, avec d'autres prophètes, parle des sacrifices comme maintenus dans les temps messianiques, 30, 21; 31, 14, la réponse de M. Volz est bien simple : *il supprime le second passage* et il interprète autrement le premier. Sa façon d'éliminer 31, 14, rappelle le ton des jugements arbitraires de Duhm : « On ne voit pas ce que les prêtres ont à faire ici; en tout cas Jérémie ne les eût pas mentionnés expressément; il n'avait aucune raison de leur prédire, à eux spécialement, une grasse portion. L'insertion vient d'un prêtre, ou d'un fidèle dévoué au culte » (p. 277). De pareilles conclusions, vraiment trop subjectives, déparent l'œuvre du savant commentateur. Autre exemple : 28,8 donne à M. Volz des doutes sérieux sur l'authenticité des prophéties messianiques ! Singulière interprétation d'une parole de Jérémie, qui dit simplement que les vrais prophètes, au lieu de flatter le peuple en promettant la paix, ne craignent pas d'annoncer les châtiments prochains. Qu'y a-t-il là d'incompatible avec les promesses de l'avenir messianique ?

Trop facilement, sans données suffisantes, M. Volz distingue ce qui est de Jérémie et ce qui n'est pas de lui. Il

a fait une étude très spéciale des prophéties contre les nations, et il pense que tout ce bloc, ch. 46-51 avec 25, 15-38 pour introduction, n'a pas Jérémie pour auteur. Dans une dissertation de treize pages très compactes, il expose les raisons de son sentiment; il recherche la date de ces poèmes, et il se prononce pour 560; leur lieu d'origine, et il estime que l'auteur vivait en Babylonie. Mais vraiment la composition de 46, 3-12, sur la bataille de Carcamis — M. Volz admet que tel est bien le sujet — à l'époque de Jérémie et par Jérémie n'est-elle pas bien plus probable ? De même pour les menaces contre le Pharaon, 46, 13-24 : que ce petit poème si animé soit de l'histoire ancienne sous couleur de prophétie, c'est tout à fait invraisemblable. Si l'on ne partage pas toutes les idées du savant professeur, spécialement dans ces questions obscures d'authenticité, il y aura toujours profit à discuter les raisons critiques et les considérations historiques, sur lesquelles il appuie ses convictions sincères.

Une table détaillée des matières par ordre alphabétique oriente le lecteur sur quantité de points particuliers et groupe, sur les sujets les plus importants, les renseignements épars dans l'ouvrage[1].

*
* *

Depuis longtemps connu comme exégète croyant, très conservateur, M. Eduard Koenig, professeur à l'Université protestante de Bonn, était admis, en 1922, à écrire dans la Revue romaine *Biblica* un article sur « la situation actuelle de la théologie de l'Ancien Testament » (p. 74-79). L'œuvre de cet exégète est considérable, extraordinaire : elle comprend une grammaire hébraïque monumentale, en trois gros volumes, un dictionnaire hébreu, une Introduction à l'A.T., une Histoire de la religion de l'A.T., une Théologie de l'A.T., un ouvrage sur les Prophéties messianiques, plusieurs commentaires, etc., sans compter les articles de Dictionnaires et de Revues. Il n'est peut-être pas trop tard pour dire quelques mots de son commentaire du Deutéronome, paru pendant la guerre.

Les Prolégomènes qui s'étendent sur une soixantaine de pages traitent de diverses questions de grand intérêt qui touchent au problème du Pentateuque : comparai-

1. Parfois l'indication est une peu trop vague : 42 renvois sont rangés sous le simple mot *Neutestamentliches*.

son du texte hébreu du Deutéronome avec les Septante et le Pentateuque samaritain; analyse du livre, étude de ses rapports avec les autres parties du Pentateuque (discussion de *Ex.* 20, 24-26, sur le lieu du culte); les caractères de sa composition, son degré d'unité et d'homogénéité. M. Koenig démontre que l'emploi du singulier et du pluriel dans certains passages ne peut pas servir de critère pour distinguer des sources différentes (p. 21-26); il examine ensuite les répétitions. Les paragraphes suivants traitent des sources du Deutéronome, et des points sur lesquels il apporte un enseignement nouveau. La partie la plus ancienne du Deut. remonterait, d'après lui, à l'an 700, ou environ; c'est le livre découvert dans le Temple en 621. L'auteur prend ici la peine de réfuter les conjectures peu scientifiques de M. Édouard Naville. Un dernier paragraphe étudie la place du Deutéronome dans l'histoire des idées religieuses.

Il n'est pas besoin d'insister sur les qualités de la traduction et la solidité du commentaire : le nom de l'auteur suffit à les recommander.

Une table alphabétique des matières remplit les neuf dernières pages du volume.

Rappelons que le remarquable Commentaire des *Psaumes*, par M. R. Kittel (580 pages) a paru dans la même collection.

M. Adam C. Welch pense que le code du Deutéronome est le produit et l'expression du mouvement religieux et national qui eut lieu quand les Israélites furent bien installés en Palestine, à l'époque de Samuel. Il parcourt les lois de ce Code relatives au culte, aux ministres du culte et sur quelques autres sujets; et il s'efforce de montrer qu'elles n'ont rien à faire avec la réforme de Josias, mais conviennent bien à l'ancien Israël, spécialement dans le royaume du Nord. Le Deutéronome ne demanderait pas la centralisation du culte en un lieu unique, mais il parlerait simplement de sanctuaires choisis par Iahvé, et dès lors légitimes, par opposition aux sanctuaires cananéens. M. Welch ne reconnaît qu'un seul passage décisif contre cette interprétation, c'est 12, 1-7... et il le supprime, comme addition tardive au code primitif ! Sa dissertation laisse dans l'ombre beaucoup trop de points importants : la comparaison des lois du Deutéronome avec celles des autres codes et avec l'histoire de la réforme de Josias, la

question de savoir quel était le « livre de la Loi » découvert en 621, etc.

Composé dans le même sens, du point de vue juridique, contre l'opinion générale des critiques indépendants sur l'origine du Deutéronome, un article de M. Harold M. Wiener a été traduit en allemand et accompagné des appréciations d'un juriste allemand connu, le Dr Knauth.

Le charmant petit volume intitulé *Ancienne Histoire hébraïque*, par l'infatigable avocat, M. H. M. Wiener, contient trois études, dont les deux premières ont été publiées dans la Revue *Bibliotheca Sacra* : 1. « Quelques facteurs de l'ancienne histoire des Hébreux »; (l'auteur examine surtout les « forces centrifuges » qui président à l'expansion du peuple). 2. La loi du changement dans la Bible (évolution de la législation). 3. Les doctrines bibliques sur la responsabilité.

*
* *

C'est par erreur que l'Histoire de la Bible de M. Montet a pris place dans la « Collection Payot ». La Collection Payot, suivant la déclaration de l'éditeur, se propose de mettre les esprits cultivés « au courant des plus récentes acquisitions de la science et de l'érudition moderne ». Ses exposés sommaires doivent donc donner des *résultats acquis*, en se gardant avec soin d'affirmer comme certaines des opinions douteuses, et de présenter comme définitives des solutions fortement controversées.

Or, l'*Histoire de la Bible* (Ancien et Nouveau Testament), par M. Edouard Montet, ne répond pas à ce programme. Les conclusions des critiques radicaux, Auguste Sabatier, Albert et Jean Réville, Alfred Loisy, etc., y sont adoptées sans la moindre hésitation. Contre l'unanimité des exégètes catholiques et la majorité des exégètes protestants, M. Montet nie catégoriquement l'authenticité d'un certain nombre d'écrits du Nouveau Testament : Troisième Evangile, Actes des Apôtres, Epître aux Colossiens, épître aux Ephésiens, etc. Les témoignages anciens et nombreux de la tradition le laissent sceptique, par exemple, sur le martyre de S. Paul. Mais, pour une époque bien plus ancienne, il admet et présente comme sûr un fait appuyé sur les conjectures les plus précaires, la terreur inspirée par les Scythes dans le royaume de Juda en 630 avant Jésus-Christ (p. 17-18). — Le Serviteur de

Iahvé est « tantôt l'élite prophétique de la nation, tantôt le peuple élu... »; l'autre interprétation est passée sous silence, et l'on n'a pas la moindre idée de l'intense controverse qui dure toujours là-dessus.

De plus, lacunes, manque de proportions. L'espérance messianique d'Israël obtient à peine quelques mentions rapides et insignifiantes, tandis que la traduction de l'histoire des pages de Darius, dans le IIIe livre d'Esdras, occupe sept pages, sur 318 consacrées à l'Ancien et au Nouveau Testament.

On s'étonne qu'un professeur de langues orientales ait si mal compris l'ancien Orient dans les livres d'*Esther* et de *Judith*, et qu'il juge ces récits avec la sensibilité d'une femme nerveuse du XXe siècle. « L'héroïne Judith... représente la race tout entière sous son aspect le plus repoussant. Deborâh, dans son chant sauvage, apparaissait cruelle et haïssable... », mais Judith « est encore plus odieuse » (p. 98-99).

Avec l'explication du *Logos* donnée p. 165, on se demande comment l'auteur peut (p. 290) parler du Logos comme « seconde personne de la Trinité ». Un manuel ne saurait se contenter de cette phraséologie vague et décevante.

Albert Condamin, S. J.

Ore Place, Hastings, 26 mai 1925.

Informations

I. — Actualités et Documents

La Semaine d'ethnologie religieuse

La *Semaine d'ethnologie religieuse* a pour but de procurer aux missionnaires, aux professeurs de religion, aux directeurs de cercles d'étude, aux écrivains qui s'intéressent à l'étude comparée des religions, une initiation vraiment scientifique, aux savants une occasion de se rencontrer et d'échanger leurs idées.

Sur le désir formel de Sa Sainteté Pie XI, la *Semaine* tiendra sa IV[e] session, du 17 au 25 septembre 1925, à Milan, dans l'*Université du Sacré-Cœur*.

Les cours, confiés comme par le passé à des spécialistes, auront pour objet, dans une première partie, les questions générales d'introduction à l'histoire des religions, à l'ethnographie, à la psychologie religieuse, dans une seconde partie, le sentiment de la culpabilité (la conscience morale), l'idée de rédemption ou de salut.

On a réduit à quatre conférences quotidiennes le nombre des cours, pour laisser plus de temps aux consultations et aux discussions privées, et pour permettre, durant les temps libres, l'organisation de séances délibératives par groupes.

Une exposition des meilleures publications relatives à la science des religions et aux sciences auxiliares, et un service de librairie seront organisés, comme en 1922, à Tilbourg.

Avis pratiques

I. *Logements et repas.* — L'Université du Sacré-Cœur ayant pris à sa charge une partie des frais, le Comité local offre à MM. les Semainiers les conditions suivantes :

chambre à 2 lits et repas : 30 lire par jour et par personne;
chambre et repas : 35 lire par jour;
lit (en dortoir, sans alcôve) et repas : 25 lire par jour.

Les repas susdits se prennent en commun, à heure fixe. Le menu, uniforme pour les trois catégories, comporte :

le matin, café au lait;

à midi, soupe, viande avec légumes, fruits, fromage, café; le soir, comme à midi. — Pain à discrétion; vin non compris.

Les Semainiers qui désirent profiter de ces conditions sont priés d'écrire, avant le 8 septembre, à M. le Secrétaire de la S. E. R., Via S. Agnese, 4, Milano 8, et de *payer d'avance par un chèque sur Milan.*

S'ils désirent obtenir seulement la réduction sur les chemins de fer italiens, il leur suffit d'envoyer le montant des frais d'inscription (30 lire — pour les missionnaires, 20 lire — pour les missionnaires d'un même couvent, 15 lire chacun). Dans le cas contraire, ils doivent envoyer, en plus des frais d'inscription, le montant des frais de logement et de repas, selon la durée exacte de leur séjour, en comptant toute journée commencée comme un jour complet, excepté le jour d'arrivée, s'ils prennent seulement le repas du 16 septembre soir.

Les prix indiqués plus haut seront maintenus quelles que soient les variations du change, mais il ne pourra être accordé ni réduction ultérieure, ni remboursement, soit pour les absences aux repas, soit en raison d'un départ prématuré.

II. *Voyage.* — A condition d'envoyer en même temps le montant des droits d'inscription, MM. les Semainiers peuvent demander par lettre au Secrétariat de la S. E. R., à Milan, une *tessera di reconoscimento* (carte d'identité) et une *richiesta* (demande en réduction de tarif, sur les chemins de fer italiens). Ces deux pièces devront être remplies par eux et présentées aux gares frontières de départ. La réduction accordée est de 30 à 60 %, selon la distance des gares frontières à Milan; mais la durée de validité des billets est strictement limitée (du 12 au 23 septembre pour l'aller, du 17 au 28 pour le retour).

Ceux qui désirent se rendre à Rome, après la session, pourront obtenir au Secrétariat de Milan, au prix de 15 lire, des « billets de pèlerinage » donnant droit à une réduction de 30 %; soit, pour l'aller et retour Rome-Milan : 2e classe, 275 lire, 3e classe, 170 lire. Ceux qui entrent en Italie par le Simplon ou par le Saint-Gothard peuvent prendre leur « billet de pèlerinage » aux gares frontières; l'itinéraire normal passant par Milan, ils ont droit à s'arrêter dans cette ville. — Les « *billets de pèlerinage* » *obligent à prendre le même chemin à l'aller et au retour.*

Les voyageurs venant de Belgique et de France ont avantage à passer par Modane ou Vintimille, pour éviter le prix élevé des chemins de fer suisses.

III. *Conférenciers.* — Parmi les conférenciers de la prochaine session, signalons, outre le R. P. Schmidt, Secrétaire général de la S. E. R., Sa Grandeur Mgr Ruch, le R. P. Gemelli, Recteur de l'Université de Milan, Mgr Battifol, les RR. PP. Allo et Lemonnyer, O. P., les deux explorateurs de la Terre de Feu, les RR. PP. Koppers et Gusinde, S. V. D., le

R. P. Schebesta, S. V. D., qui doit rendre compte de son expédition récente à Malacca, M. A. Valensin.

IV. *Renseignements.* — Pour tous renseignements, s'adresser soit à M. le Dr Padovani, Via S. Agnese 4, Milan, — soit au R. P. Pinard de la Boullaye, 7 rue des Augustins, Enghien (Belgique).

La Drac

Le dimanche 14 juin, un cortège bien original remontait l'Avenue des Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe. Il y avait là 500 prêtres anciens combattants, religieux ou séculiers. Parmi eux, beaucoup de grands blessés, aveugles, amputés, etc. C'était la Drac « Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant », qui venait ranimer la flamme du Soldat Inconnu. Ce fut un spectacle émouvant et qui produisit une impression profonde sur les assistants. Les acclamations les plus chaleureuses saluèrent ces vaillants, bien décidés à continuer leur campagne pour l'abrogation des lois d'exception.

L'opinion commence à être gagnée. Des pontifes de la Ligue des droits de l'Homme, comme MM. Guernut et Violette, déclarent que « *c'est exercer un droit de l'homme que de prêter les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, ...que les membres des congrégations contemplatives exercent un droit inhérent à l'homme dont on ne peut pas les priver.*

Dans quelle mesure faut-il humaniser la vie des Saints?

Les anciens hagiographes ont eu trop souvent le tort de nous présenter des saints exempts de toute imperfection, sans aucune des faiblesses qui sont le lot de l'humanité commune : de nos jours on tombe, hélas ! dans le défaut contraire. Sous prétexte d'humaniser les Saints, on les caricature, même avec les meilleures intentions du monde. C'est ce qui est arrivé à Joseph Delteil avec sa *Jeanne d'Arc* qui a fait grand scandale dans la République des Lettres. M. Delteil a un réel talent littéraire (et il ne s'en cache pas). Toutefois sa Jeanne d'Arc ne manifeste pas une psychologie raffinée, et nous ne saurions l'approuver de nous montrer notre Sainte sans cesse obsédée par l'instinct sexuel. M. Delteil a sacrifié à la mode du freudisme auquel la littérature ultra-moderne paye un lourd et très regrettable tribut.

Une école de formation syndicale

Le Secrétariat Social du Nord vient de prendre une initiative intéressante. Il vient d'instituer pour la formation des dirigeants et des propagandistes des Syndicats chrétiens de la région une Ecole Normale, d'un genre particulier, qui offrira à l'élite de ces syndicats des sessions d'instruction intensive.

La première session s'ouvrira à Lille le lundi 29 juin prochain; elle aura une durée de quinze jours.

Le programme a été rédigé d'un commun accord entre le Secrétariat Social du Nord, et l'Union Régionale des Syndicats chrétiens; il comprend l'étude de la doctrine sociale chrétienne, du socialisme, du communisme, du libéralisme, de la législation du travail — des notions d'apologétique — l'histoire de la Confédération Française des Travailleurs chrétiens — des cours de méthode syndicale et de propagande — des cours sur les mutualités, coopératives, caisses ouvrières, etc.

L'avenir du mouvement syndical chrétien en France dépend de la valeur des hommes qui le dirigeront. On l'a dit depuis longtemps et les militants de la C. F. T. C. ont été les premiers à le proclamer. L'initiative du Secrétariat Social du Nord répond à ce besoin. Il faut souhaiter que le succès la couronne.

(*La Vie catholique*, 5 juin 1925.)

II. — Apologétique au jour le jour

Un mouvement russe de conversions au catholicisme

Plusieurs milliers de Russes, résidant à Kharbine, ont suivi le Père Jean Koronin dans son retour à l'Eglise Romaine. D'après le *Peking and Tientsin Times*, ce prêtre continue d'officier d'après les rites orientaux, il s'est rallié simplement à la juridiction du Pape. On attache une grande importance à ces conversions par le fait qu'elles ne sont pas déterminées par un motif politique. Toutefois ce mouvement de retour au catholicisme est l'objet de vives réactions de la part des Russes de Kharbine qui restent fidèles à l'Eglise orthodoxe.

La Vie catholique, 13 juin 1925.

Le « Catholic Truth Society »

Parmi les organisations qui ont pour but la défense et l'extension de la foi catholique, le « Catholic Truth Society » se place au premier rang et les rapports lus à son Assemblée générale, le 23 avril, nous la montrent en plein développement. Les « tracts » et les livres publiés par elle ont une réelle valeur littéraire, historique ou théologique. Cette année, on remarque qu'elle a publié 18 brochures nouvelles, tirées à 210.000 exemplaires. La C.T.S. a installé des dépôts dans les colonies qui, maintenant, demandent au siège de l'œuvre d'importants envois. L'Assemblée générale était présidée par le cardinal Bourne, dont le discours souligna l'extension de C.T.S., non seulement à Londres, mais aussi dans les provinces. A propos du rôle qui lui incombe, à l'heure présente, le cardinal a affirmé que « dans toutes les directions et dans toutes les classes de la société, il existe un désir de connaître la religion catholique comme il n'en a jamais existé dans le passé. Les gens veulent savoir et notre devoir est de leur fournir le moyen le plus facile de se renseigner. Il est souvent difficile pour un non-catholique désireux de se renseigner d'aller trouver un prêtre; s'il rencontre un dépôt de la Catholic Truth Society, dirigé par un laïque capable de répondre à ses questions, il sera encouragé à pousser ses recherches plus avant ».

(*Les Nouvelles Religieuses*, 1er juin 1925.)

Encore l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Nous avons naguère (*Rev. Apol.*, 15 mai 1925) justifié l'Université française de Beyrouth d'attaques odieuses. *Peuple de France*, du 25 juin, fournit à ce sujet des renseignements complémentaires.

Vieille aujourd'hui de cinquante ans, l'Université a voulu, par de brillantes fêtes, marquer l'étape du cinquantenaire et établir l'inventaire de ses efforts et de ses succès.

Elle distribue l'enseignement à ses trois degrés.

L'Enseignement Supérieur est donné : par les *Facultés de Philosophie et de Théologie;* par la *Faculté de Médecine;* par l'*Ecole de Droit;* par l'*Ecole d'Ingénieurs.*

L'*Observatoire de Ksara* et une *Bibliothèque Orientale* y sont rattachés.

L'Enseignement secondaire est donné par un immense collège qui comprend pensionnaires et externes.

L'Enseignement primaire est donné par un grand nombre d'écoles annexes.

Les Facultés de Philosophie et de Théologie forment à une haute culture philosophique et théologique un certain nombre de séminaristes des divers rites orientaux.

La Faculté de Médecine et de Pharmacie, fondée avec le concours du Gouvernement français, a eu une énorme influence dans tout l'Orient. Les médecins et pharmaciens qui en sont sortis dépassent actuellement le chiffre de 760. La Faculté est dirigée par un chancelier, jésuite; elle compte 13 professeurs dont 4 jésuites. A l'ouverture des hostilités de 1914 les étudiants étaient au nombre de 355 dont 305 pour la médecine et 50 pour la pharmacie. La guerre et la réorganisation par la France de l'ancienne Faculté turque de Damas lui a fait quelque peu tort, mais elle compte encore 198 étudiants dont 117 pour la médecine, 22 pour la pharmacie, 41 à l'école dentaire et 18 élèves sages-femmes.

L'Ecole de Droit, de création récente, compte 43 étudiants; l'Ecole d'Ingénieurs, annexe de l'Ecole Centrale Lyonnaise dont elle suit le programme, compte 24 étudiants.

Le Collège d'enseignement secondaire a pris une importance exceptionnelle. Tout en faisant une large place à l'étude de la langue arabe, il suit de près les programmes français et donne à la fois l'enseignement classique et l'enseignement moderne. Les élèves sont au nombre de 739. Toutes les races, tous les rites et toutes les religions s'y coudoient. On compte 27 Arméniens catholiques, 20 Chaldéens catholiques, 67 Latins, 317 Maronites, 121 Melkites, 16 Syriens catholiques, soit 568 catholiques, 3 Arméniens grégoriens, 130 Grecs orthodoxes, 4 protestants, 1 russe, 1 israélite, 21 musulmans. Et cela prouve au moins que les religieux français savent gagner la confiance même des hétérodoxes.

Les Ecoles primaires dépendant de l'Université Saint-Joseph sont au nombre de 11 établies soit à Beyrouth, soit dans les villages avoisinants. Elles comptent plus d'un millier d'élèves.

En s'installant au Liban comme « Puissance mandataire » la France a trouvé un pays plus français par la langue et par l'esprit que notre Protectorat de Tunisie que nous administrons depuis 45 ans. Le mérite en revient pour une très grande part à l'Université Saint-Joseph...

Bibliographie

Mgr Beaupin. *Le rayonnement spirituel de la France*, 24 p. Amitiés catholiques françaises, 3, rue Garancière. Prix : 1 fr.

H. Chéramy. *Saint-Sébastien hors les Murs. La basilique, le souvenir apostolique, le cimetière ad Catacumbas.* Préface de Mgr Batiffol. 1 vol., grand in-8; 85 p., Paris, Maison de la Bonne Presse. Prix : 4 fr.

C'est un des lieux les plus vénérables de la Rome chrétienne primitive qu'étudie, dans cette savante brochure, M. Chéramy. Là, dans cette basilique de Saint-Sébastien, ont été déposés les restes du glorieux martyr, un saint de France, puisqu'il naquit à Narbonne, en Gaule ; là, est venu « dum puer esset » Saint Jérôme, qui aimait, ainsi qu'il nous le raconte lui-même, à pénétrer dans les cryptes creusées dans les profondeurs de la terre; là, Saint Grégoire-le-Grand a prêché, Sainte Brigitte et sa fille Sainte Catherine ont souvent prié, Saint Philippe Néri passait des journées et des nuits en oraison; et tandis qu'on se laisse prendre au charme de l'érudition claire et nuancée de l'auteur, les délicieux récits de « Fabiola » flottent dans la mémoire.

Quelle richesse de souvenirs, enclose dans ce coin de terre sainte ! car saint Sébastien, saint populaire dans toute la chrétienté, grand « propulsor pestilentiae », a su gruper autour de lui toute une légion de saints qui ont, dans sa basilique, leur autel : Saint Fabien, Saint Quirin, Sainte Lucine, Sainte Catherine, Saint Charles, etc. ; il a eu, de plus, un monastère d'hommes le premier dont parle le *Liber Pontificalis*, confié tour à tour aux Bénédictins, aux Cisterciens, aux chanoines du Latran, puis de nouveau aux Cisterciens et enfin aux Frères Mineurs. Toute l'histoire du sanctuaire vénéré, — avec hélas! les dévastations qu'il a subies de la part des Goths, des Vandales, des Sarrasins, mais aussi les patientes reconstructions de papes infatigables — passe sous les yeux du lecteur. La précision du détail n'engendre point la fatigue, et la modération du jugement, inspire pleine confiance. On se sent à la suite d'un bon guide, qui a fait cent fois le voyage qu'il conduit.

Mais ce qui fait le prix incomparable de ce coin de terre sainte de Saint-Sébastien hors-les-Murs, c'est le souvenir et l' « habitation » des apôtres Saint Pierre et Saint Paul. Les corps des deux grands martyrs furent inhumés, d'abord au lieu de leur supplice : Saint Pierre au Vatican, Saint Paul sur la voie d'Ostie. On les transporta de là *ad Catacumbas* dans la région de Saint-Sébastien, probablement sous le consulat de Tuscus et de Bassus, en 258, pendant la persécution de Valérien, pour leur épargner une profanation trop probable.

C'est ce que nous apprenaient déjà la *Depositio martyrum* et le Martyrologe hiéronymien. Les glorieux corps seraient restés quarante ans à la Catacombe de Saint-Sébastien, selon l'Itinéraire de Salzbourg. Or les fouilles récentes (1915-1925) entreprises pour découvrir l'emplacement de la *platonia*, c'est-à-dire de la tombe des apôtres Pierre et Paul, ont confirmé les renseignements anciens. Sous le pavement de l'Eglise, une centaine d'inscriptions, mises à jour, invoquent les deux grands saints Pierre et Paul ; ces inscriptions sont du IIIe siècle; et voici confirmée la date consulaire de 258. Si les ressources ne manquent pas, les fouilles pourront être poursuivies; on peut en espérer des résultats plus précieux encore que ceux qui ont été obtenus.

Ajoutons que cette brochure est supérieurement éditée par la Maison de la Bonne Presse, avec 38 illustrations d'une netteté qui ne laisse rien à désirer, de beaux caractères romains et une élégante bâtarde.

Elle arrive opportunément en cette année 1925, qui a vu cinq saints de France ajouter leur gloire à celle du vieux saint de la Gaule Narbonnaise ; en cette année jubilaire, pendant laquelle tant de pélerins iront vénérer les restes et suivre les traces des grands apôtres et martyrs de la Rome chrétienne.

MICHEL D'HERBIGNY, S. J., président de l'Institut pontifical oriental : *L'âme religieuse des Russes d'après leurs plus récentes publications*. In-8, 124 p.; Rome, Pontificio Istituto orientale, Piazza della Pilotta, 35.

Tous ceux qui s'intéressent à l'Eglise de Russie liront ce beau livre du P. d'Herbigny. Cette étude vise à noter quelques caractéristiques de la psychologie russe au moment actuel. Elle n'embrasse pas toute la période de souffrance et d'héroïsme, qui a suivi la révolution russe, elle se limite aux tout derniers temps.

L'auteur a utilisé presque exclusivement des sources russes généralement postérieures au début de 1923. Cependant, dans la première partie (sous la persécution soviétique), il cite quelques documents soviétiques de 1920. Cette littérature reste encore à peu près inconnue en Occident.

Après avoir précisé quelques traits de la propagande antireligieuse des Soviets, le P. d'Herbigny étudie — toujours sur les documents russes de première main — son influence sur les âmes. Dans plusieurs dossiers originaux de lettres venues récemment des points les plus divers de la Russie, il a été possible de faire une cueillette fructueuse. Cet ensemble pourra certainement développer l'estime en même temps que la compassion pour les âmes russes qui, tout en cherchant une voie de progrès, persévèrent dans la profession courageuse de la foi chrétienne.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

Paris. — Soc. Gén. d'Imp. et d'Ed., 17, rue Cassette.

L'Humanisme Chrétien [1]

V. — Les légitimes indépendances de la nature isolée

Reddite Caesari. Matth., xxii, 22.

Un regard sur l'effigie d'une médaille romaine, un geste d'interrogation et de maîtrise, et quelques mots décisifs : « Rendez à César... rendez à Dieu... », et voici que toutes les catégories humaines de pensée et de gouvernement se trouvèrent modifiées pour toujours ; de lourdes confusions qui pesaient sur les épaules et les esprits des hommes s'écroulèrent devant la logique du système nouveau. Dix-huit cents ans plus tard, en un siècle que les problèmes des relations du temporel et du spirituel, de la raison et de la foi, obsédèrent jusqu'à la passion et jusqu'à la violence, un grand historien, parvenu au terme de ses recherches sur la Cité antique, commentait cette parole du Christ en quelques pages d'une émotion austère et respectueuse. Dans cette distinction des pouvoirs et des fonctions, il reconnaissait le premier principe et la charte même de la civilisation européenne et moderne. Il n'avait voulu d'abord raconter que les institutions de la Grèce et de Rome ; et voici que son livre s'achevait comme un beau manuel d'Histoire des Religions, en un hommage rendu à l'originalité du génie du christianisme.

Mais pour pénétrer à fond les positions nouvelles, il manquait à Fustel de Coulanges d'être lui-même un croyant. Si l'Evangile s'était contenté de distinguer les deux chefs, le prêtre et le roi, le pape et l'empereur, que la cité antique confondait en un seul, le Christ eut procédé à une simple division du travail, à une pure spécialisation des pouvoirs : progrès im-

1. Voir *Revue Apologétique*, 1er janvier 1924.

mense sans doute, et vraiment conforme à l'esprit scientifique de méthode et de clarté. Mais la pensée chrétienne est beaucoup plus complexe encore, et pour la saisir en sa richesse féconde, comme aussi en ses exigences incoercibles, il faut s'élever jusqu'à la conception d'un ordre surnaturel de religion, à la fois obligatoire et inachevé, qui domine sans l'écraser une splendide nature humaine inférieure à sa vocation nouvelle. Cette situation d'attente, l'Eglise l'appelle l'état de péché d'origine ; et nous avons essayé au chapitre précédent de nuancer les détails de cette crise qui nous définit. Il nous faut maintenant dégager les conséquences de cette doctrine. Et le premier des corollaires que nous rencontrons essaie d'établir la loi de la hiérarchie des deux ordres. Les deux sociétés civile et religieuse, les deux modes de connaissance par la raison et par la foi, les deux moyens d'action par la nature et par la grâce, ne sont pas, comme l'a rêvé Victor Hugo, les deux moitiés d'un tout, parce que ces deux mondes ne sont pas sur le même plan horizontal. C'est en vain aussi qu'on essaierait de les superposer l'un à l'autre, ou l'autre au premier, en une théocratie ou pour un césarisme qui les placeraient en ligne verticale. Toutes les conceptions géométriques sont ici en faillite. Et c'est en termes de spiritualité qu'il faut parler de ces valeurs divines et humaines, si l'on veut pénétrer dans la finesse de l'esprit nouveau.

Nous voudrions établir d'abord, en regardant le problème successivement du point de vue de la nature et du point de vue de la surnature, — pourquoi et dans quelles conditions l'humanisme a le droit — et le devoir — de se constituer à part, de s'isoler jusqu'à nouvel ordre, et de se rendre à lui-même, César, ce qui est à César. Pourquoi, dans un monde qui aux yeux de la foi, baigne déjà dans une atmosphère de vie trinitaire, existe-t-il encore des sciences physiques et naturelles indépendantes, une politique humaine non tirée de l'Ecriture Sainte, une mécanique qui ne soit pas confessionnelle, une justice natu-

relle, un droit civil, un art profane, une chimie qui ne soit que laïque, des Etats temporels enfin, et même une philosophie ayant ses principes et ses méthodes propres, c'est-à-dire une connaissance par les causes rationnelles de ce qu'est l'homme et de ce que valent les techniques humaines de pensée ? De chaque côté de la frontière d'attente qui les sépare, la nature et la grâce vont nous faire chacune à leur manière la confidence de la nécessité où elles sont encore, avant de s'épouser là-haut en un mariage mystique, de prolonger leurs fiançailles, et d'avoir l'air de vivre ici-bas comme si elles pouvaient vivre l'une indépendamment de l'autre. Ce n'est pas le poème de ce grand amour à la foi contrarié et vainqueur qu'il nous faut écrire dans un chapitre qui se condamne en commençant à finir incomplet ; il n'est question ici que d'examiner, aux deux pôles qui se partagent nos tendances profondes, les conséquences d'une anormale situation et la légitimité d'un humanisme provisoire mais réel, inévitable d'ailleurs, et du coup intéressant, généreux, et quelquefois magnifique. Le chapitre suivant devra, sans chanter la palinodie, proposer les vérités complémentaires et définitives.

I

La nature et la grâce qui doivent un jour se réunir dans l'unité de la gloire éternelle, sont actuellement dans la situation de deux réalités faites l'une pour l'autre, et qui s'appellent mutuellement chacune dans leur langue, mais qui n'ont pas réussi encore à se rejoindre sans choc, ni à se pénétrer jusqu'au fond. Elles attendent, troublées et frémissantes, que tous les obstacles qui les séparent soient enfin levés. Saint Paul l'a dit dans un autre style : « la création tout entière gémit et souffre les douleurs de l'enfantement... dans l'espérance qu'elle sera bientôt affranchie de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté glorieuse des enfants de Dieu » (Rom. VIII, 21-22). Toute la vision catholique du monde et de la société

se reflète dans les flots mobiles de ce fleuve en marche que nous sommes et qui roule ses eaux vers l'infini. Le repos et la possession nous sont sur cette terre interdits.

Sans doute le dessein primitif de Dieu était de rapprocher et d'unifier si intimement la nature et la surnature que la divinisation béatifique de la première s'opérât sans heurt ni effort, et que la seconde en son triomphe apparût comme une reine souriante et aimée, dominant sans contrainte une jeune sœur joyeuse et fière d'être soumise ou plutôt transformée. Et cette image est encore inexacte, car elle évoque deux personnages en une apothéose dont la splendeur eût été faite d'unité. C'est plutôt le mot de Montaigne qu'il faudrait utiliser : « en l'amitié de quoy je parle, les âmes se meslent et confondent l'une en l'autre d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a joinctes... » (Montaigne, *Essais*, livre I, ch. XXVII). L'ordre naturel et l'ordre surnaturel, affirmation étrange à notre théologie de péché, n'auraient constitué qu'un seul ordre unique et satisfaisant.

Mais depuis la chute, et jusqu'au moment où la rédemption aura produit tous ses fruits, les deux éléments qui, à cause de l'obstination de Dieu, continuent de s'attirer puissamment, restent éloignés ou tout au moins distincts, et c'est même cette situation violente, douloureuse, presque contradictoire qui crée l'intérêt de notre vie et la valeur de notre action. La nature qui doit un jour trouver son rassasiement dans la surnature, ne jouit pas encore de cette fin dernière, dont elle ne possède que les arrhes et les prémices ; elle ne vit pas pleinement de cette vie seconde et définitive dont le germe ou le principe tantôt repose, tantôt s'agite, en ses entrailles. Et n'étant pas absorbée, elle demeure capable de se constituer à part, si elle fait abstraction de l'inquiétude intérieure qui la pousse au delà d'elle-même. L'attirance qui la trouble n'est, d'ailleurs, ni invincible ni victorieuse. Et tant qu'un mobile n'a pas atteint son but, on peut

toujours, grâce à des méthodes convenables, négliger momentanément sa vitesse et son aimantation pour n'étudier que ses éléments matériels et statiques.

Sur le terrain de l'action, l'humanisme de la nature est d'ailleurs obligé de continuer à assurer seul des services qui plus tard seront repris par l'ordre surnaturel, mais que celui-ci ne garantit par encore à cause de la distance où il se trouve relégué et de la réserve qui s'impose à lui.

La vie nouvelle et trinitaire n'ayant pas pénétré toute la nature, demeure incapable, à cause même de sa plénitude, de nous satisfaire complètement. De part et d'autre les problèmes ne se posent pas tout à fait de la même manière. Et en dépit du concordisme facile qu'une apologétique de combat avait cru devoir échafauder en hâte dans la seconde partie du XIX[e] siècle, la science et la foi ne se rejoignent pas d'emblée dans leurs conclusions issues de méthodes différentes et écrites dans des vocabulaires qui expriment en deux langues la même vérité.

Si donc notre curiosité ou notre activité consentent provisoirement à faire abstraction de la fin suprême et trinitaire de l'homme, sans la nier ni l'affirmer, pour ne poursuivre jusqu'à nouvel ordre que des buts limités et inférieurs, les sciences ou les volontés humaines et naturelles peuvent devenir des techniques, des métiers ou plutôt des méthodes qui se constitueront très bien à part, à l'état isolé, pour ces fins particulières. Et pourvu qu'il soit entendu que ces systèmes de pensée et d'action sont insuffisants à résoudre le problème souverain qui seul importe pour finir, nos industries et nos connaissances peuvent s'organiser chez elles et aboutir à des résultats satisfaisants et légitimes. Seulement, dans ces conditions, le dernier et vrai problème est réservé : il demeure entier et ouvert.

Les Compagnies de chemin de fer ou d'aviation, si l'on ne considère que le fait matériel de transporter des voyageurs ou des marchandises, peuvent sans inconvénient pour la vie et les biens de leurs clients,

rester non confessionnelles, — un bien vilain mot d'ailleurs, — et quelles que soient la religion ou l'incrédulité des administrateurs, ingénieurs et mécaniciens, les roues n'en continueront pas moins de tourner sur les rails, et les moteurs de ronfler dans les airs. La guerre, cette technique odieuse, mais nécessaire, vaudra non pas nécessairement ce que vaut la justice éternelle et ce que veut la volonté divine, mais ce que valent l'instruction et le moral des troupes, la perfection du matériel, et la haute politique des états-majors et des gouvernements. On écrira de la sorte l'histoire naturelle de l'homme, où les causes historiques engendreront fatalement ou librement leurs effets rationnels, où l'on expliquera par le jeu des institutions et des mœurs la grandeur et la décadence des Romains.

A plus forte raison pourrons-nous aborder scientifiquement l'étude des effets de la foudre, des propriétés du radium, des phénomènes de l'hypnose, et, le jour où la médecine aura trouvé sa méthode, les causes des maladies et des guérisons, sans recourir à des vues de foi, sans demander les grâces de la rédemption.

L' « ignorabimus », ce vaste océan des lacunes humaines, verra donc tous les jours ses immenses rivages se resserrer un peu plus ; et, en tout cas, sur ses plages se constitueront des sciences indépendantes et organisées qui l'endigueront pour le surveiller.

A leur tour, des institutions historiques, à la condition de reconnaître qu'elles renoncent à atteindre la fin suprême, peuvent et doivent s'établir pour réaliser, par la mise en œuvre de moyens humains et d'ailleurs conformes à la morale naturelle, des programmes déterminés. Dans ces conditions, des chrétiens et des catholiques se trouvent fort bien à leur place à l'Académie Française, dans la Ligue contre la Tuberculose ou le Taudis, dans les Conseils d'Administration des Œuvres sociales, ou à la tête de l'Etat-Major des Alliés. Il est bien entendu que la fin der-

nière est toujours réservée. Les membres de ces associations ont, par convention expresse ou tacite, ramené leur objectif commun en deçà du grand problème qui domine notre existence. « Les buts que nous poursuivons, par exemple : régler l'orthographe française et régenter le monde des lettres, percer l'isthme de Panama, augmenter la capacité thoracique des adolescents par des œuvres de plein air, ces buts-là sont tellement inférieurs à la vraie fin de l'homme, celle-ci dépasse tellement la matière de notre effort présent, qu'en nous constituant à part, en traçant nos frontières, nous avons précisément pour dessein d'affirmer, comme disait Pascal, « qu'il y a une infinité de choses qui nous dépassent ». Un homme qui clôture son champ peut obéir à deux mobiles très différents : ou bien, comme les grands conquérants de l'antiquité, s'imaginer, ayant réduit le monde à sa taille, qu'il en est le maître unique, et qu'il représente seul l'idéal absolu de la civilisation ; — ou bien simplement marquer ses limites, affirmer du coup sa petitesse à côté de l'immensité, et reconnaître au-delà l'existence d'autres terres et d'autres cieux pour lesquels il n'a ni mandat ni pouvoir. Se clôturer dans ce cas, c'est s'humilier, — et indirectement, mais réellement, saluer la transcendance de l'Autre, le grand voisin connu ou inconnu.

Geste d'ailleurs toujours dangereux, car à mesure que la muraille s'élèvera ou que la haie barbelée grandira, le petit propriétaire risquera d'oublier la présence et la supériorité du voisin ; et la lampe de la maison close finira, si la nuit dure, par sembler plus brillante que les étoiles du firmament ; mais geste qui n'est pas nécessairement mauvais, s'il est prudent, et qui peut être utile, si le surnaturel, en totalité ou en partie coïncé par le péché n'a pas encore conquis toute sa terre promise. Or c'est la situation. Et rien ne vaut encore la constatation de ce qui est, car si la réalité actuelle n'est ni l'idéal ni le but, elle représente la vérité du moment ; et puisque nous ne sommes pas arrivés au terme, nous pouvons et nous

devons provisoirement garder les habits et le pas des voyageurs.

La distinction de l'Eglise et de l'Etat est l'une des conséquences de cette situation anormale : « Je reconnais, est obligé de dire le pouvoir civil, que la vraie religion, telle que Dieu la veut, c'est-à-dire surnaturelle et révélée, se trouve dorénavant, depuis la vocation de l'homme à cet ordre supérieur, au-dessus de ma compétence. Je ne puis plus m'occuper des relations de Dieu avec l'homme : elles sont désormais transcendantes à mes forces et à mes disponibilités. Que les hommes désignés par Dieu en assurent le service. Quant à moi, je ferai mon métier temporel, qui est de ravitailler les corps et même les esprits, mais non de sanctifier les âmes. Je n'abdiquerai pas mes fonctions entre les mains de l'Eglise, car l'ordre surnaturel n'étant pas encore achevé, je garde ma raison d'être, ou plutôt je ne me confonds pas avec l'autre Société fondée sur la foi et la grâce. J'entretiendrai donc les routes, je veillerai aux frontières, je ferai respecter les justes lois et les bonnes mœurs. Je faciliterai même, si je le puis, le travail des hommes de Dieu. Mais mon œuvre n'est point d'être prophète, ni pontife, ni même sacristain. Ces fonctions sont trop hautes pour moi. » C'était déjà dans ce sens qu'était intervenu le prophète Samuel, lorsqu'à une heure décisive de l'histoire d'Israël, brisant les liens séculaires qui unissaient sur la même tête les titres de roi et de prêtre, il reprocha violemment à Saül d'avoir offert lui-même le sacrifice désormais réservé aux envoyés du Seigneur. C'était affirmer l'existence d'une religion transcendante et surnaturelle. Au début, dans le lointain des âges, les cultes dont on ne saurait dire s'ils étaient naturalistes ou surnaturalistes, absorbaient en eux toutes les fonctions sociales comme toutes les connaissances humaines. Etait-ce le roi qui était prêtre, ou le prêtre qui était roi ? Le même homme cumulait souvent les deux pouvoirs. Etait-ce la religion qui était une science, — ou la science qui était religieuse? On ne

le savait guère. En tout cas, la connaissance des maladies comme celle des catastrophes, le souci des intérêts de l'Etat comme la prédiction de l'avenir, la liturgie, la politique et la pharmacie dépendaient de cet être total et monstrueux, roi et mage, sorcier et médecin, aruspice et savant.

Mais à mesure que s'affirmaient les desseins de Dieu et que l'humanité éclairée par Lui prenait possession de la vérité, cet assemblage insupportable des choses divines et humaines s'est désagrégé. A mesure que la fin de l'homme s'est révélée supérieure à sa destinée naturelle, il est devenu de plus en plus impossible de confondre cette terre avec le paradis, la vie présente avec le bonheur final, et la religion avec la science des choses.

C'est au contraire la confusion entre les deux ordres qui serait, à cause de l'état violent et provisoire où se trouve l'humanité, une erreur. Sans doute, la volonté formelle de Dieu, c'est que les deux fins soient un jour confondues, et que la nature soit, comme nous disons, surnaturalisée. Mais en attendant, cette réussite n'est pas acquise. Et faire comme si elle l'était, serait une faute grosse de conséquences abominables. Le catholicisme a été institué en partie pour lutter contre cette méprise. L'esprit réaliste dont il est animé n'admet pas que l'on agisse comme si l'homme avait atteint la fin suprême dont l'Evangile apporte le message. On doit plus que jamais traiter l'homme tel qu'il est, *in via*, deux fois voyageur, voyageur de la terre comme Adam avant la chute, et voyageur du péché, comme Adam après la faute. Voilà pourquoi la confusion entre les deux pouvoirs, fût-elle une théocratie établie au profit des Papes, serait un malheur. Voilà pourquoi le catholicisme lutte depuis vingt siècles contre les Eglises nationales. Le premier dans le monde, il est apparu comme n'étant ni la religion d'un empire, ni celle d'un prince, ni celle d'une race, ni celle d'une nation. C'est ce que Saint Paul appelait d'un mot enthousiaste sous sa plume, la vocation des Gentils. Si nous

ne réalisons plus assez la joie de Saint Paul en ces passages, c'est que peut-être la formule de l'Apôtre a trop bien réussi et ne nous étonne plus. Il semble naturel à l'esprit moderne que la vraie religion soit internationale. Mais d'abord, si cette vision est familière à un Français, à un Espagnol, et même à un Italien, c'est-à-dire aux races catholiques d'éducation et d'esprit, — cette vue généreuse est déjà beaucoup plus trouble dans un cerveau anglais, russe ou balkanique. Elle devait être moins claire dans une tête gallicane, comme celle du cardinal de Richelieu, qu'elle ne l'est pour une grande âme ultramontaine d'aujourd'hui comme celle du cardinal Mercier. Et en somme, puisque cette idée si simple en principe fut en réalité si difficile d'accès, puisque trop naturellement l'humanité, — à cause de sa résistance au surnaturel, — y répugne, puisque toutes les religions primitives furent des religions d'Etat, théocratiques ou césariennes, — on comprend l'élan qui emporte Saint Paul, au moment où il salue l'aurore de la victoire. Il donne à celle-ci son nom biblique : *la vocation des Gentils* et, devinant les suites lointaines et fécondes de l'idée nouvelle, il la rattache à son principe et la confond avec lui, avec le caractère surnaturel et, comme il le disait, gracieux et gratuit, de la religion du Christ[1].

1. « Le pouvoir spirituel, dans la pensée de l'Eglise, ne signifie point l'administration directe de tous les domaines de la pensée spéculative, comme il pourrait le signifier dans le positivisme qui ne connaît que le savoir naturel et nie la révélation. L'Eglise reconnaît une certaine consistance propre et suffisance relative, non seulement aux sciences comme la géométrie, l'astronomie, la physique, mais même à la philosophie, à la métaphysique, à la sociologie, le pouvoir spirituel ne pouvant intervenir en leurs domaines qu'à titre indirect ou supplétif... L'Eglise n'a d'autre désir que de voir l'Etat se suffire à lui-même dans sa sphère, et de se renfermer, elle aussi, dans le cercle propre de ses attributions... Les services politiques rendus jadis par l'épiscopat français... les services sociaux rendus aujourd'hui par tant de prêtres, ne sont que des suppléances. Le prêtre doit désirer que l'Etat, que la profession, que la commune, se suffisent à eux-mêmes, pour qu'il puisse se consacrer tout entier à son œuvre surnaturelle. Et c'est par là qu'il servira le mieux la patrie et que, dans une organisation mieux différenciée, il sera le mieux à sa place. Le comte-évêque du moyen âge, le prince-évêque de l'Allemagne ancienne, le prêtre secrétaire d'un syndicat, le prêtre-député, peuvent rendre à leur pays de vrais

Si donc celle-ci est née de la distinction des deux pouvoirs, on comprend qu'elle n'ait vécu que pour la maintenir et en la maintenant. En dépit de son but, qui est d'absorber la nature dans la surnature, le catholicisme met en attendant toute sa ténacité à séparer les clefs de Saint Pierre et le glaive de César[1].

On peut dès lors généraliser cette méthode et cette

services, mais, pour le bien supérieur de l'ensemble, mieux vaudrait que le prêtre pût être prêtre, exclusivement. (*Note :* Si l'ordre ecclésiastique doit prendre quelque part aux affaires du siècle, ce doit être comme représentant des intérêts spirituels). On pourrait parler de même de la souveraineté temporelle du Pape, à supposer qu'on trouve un autre moyen de garantir au Saint-Siège l'indépendance absolue. » (P. Rousselot, S. J., dans *Revue Critique des Idées et des Livres*, 10 décembre 1913 : *A propos de l'Edit de Milan.*)

1. « Je n'accorde pas que la fin de l'Etat comme tel soit la vertu morale, *reduplicative ut sic*. J'accorde que cette fin est un moyen au bien des âmes, mais voyons comment. Dans l'ordre actuel, le seul vrai bien des âmes est surnaturel. Le bien surnaturel, l'Etat est incapable de le moyenner directement, d'influer sur sa production spécifique. Il peut seulement lui créer des *conditions favorables d'exercice*. Les conditions favorables d'exercice, c'est la civilisation, fin propre et naturelle des Etats. Je distingue donc ainsi dans le texte que vous citez : *legislator intendere debet ut cives vivant secundum virtutem, dist. : positive virtutem influendo, neg ; conditiones naturales vitae virtuosae procurando, conc.* Cela n'exclut pas du tout la nécessaire reconnaissance par le pouvoir temporel du seul pouvoir spirituel légitime, qui est l'Eglise. Cela exclut, autant que possible, son immixtion dans le domaine moral. Le pouvoir temporel bien organisé laisserait tout le moral au pouvoir spirituel, à l'Eglise. Plus les deux pouvoirs sont unis, moins ils empiètent l'un sur l'autre, plus donc ils sont distincts...

Pour saisir la notion des conditions d'exercice, prenons l'exemple de la vertu dans l'individu. La « vertu acquise » ou accoutumance des puissances sensibles n'est pas proportionnelle à la vertu infuse (degré de grâce sanctifiante), mais lui est condition d'exercice et aide indirectement à sa conservation et à son progrès. La vertu infuse, par elle-même, ne produit pas au sens propre, et n'augmente pas l'acquise. Ainsi la civilisation d'un peuple n'est pas proportionnelle à sa catholicisation, à sa catholicisation même comme peuple ; et la catholicisation, par elle-même et directement, ne parfait pas la civilisation. Pour que celle-ci soit pleinement, il faut des conditions touchant lesquelles l'autorité spirituelle n'est pas directement compétente (par ex. : la mauvaise constitution politique de la Pologne). Mais que ces conditions soient réalisées, alors cath. et civ. se soutiennent l'un l'autre. De plus, tout comme la vertu acquise n'a son plein équilibre, n'est vraiment vertu, que si la vertu infuse est là, de même la civil. n'est solide que si le peuple est catholicisé. (Cf. Léon XIII).

Que l'Etat ne puisse être employé directement aux fins surnaturelles, ne puisse être *per se* surnaturalisé, cela tient à l'infirmité de la société humaine naturelle dans l'ordre actuel. Dans l'état d'innocence, elle eut été Eglise de plein droit. Cette infirmité a pour corrélatif l'incompétence de l'Eglise touchant les conditions propres du salut national. » (Pierre Rousselot, lettre inédite, 18/12/11).

attitude. Le catholicisme, cramponné au péché pour le détruire, ne prétend pas nier son adversaire pour le mieux combattre. Réaliste et loyal, il ignore la politique de l'autruche. Il reste très attaché à un certain nombre de contingences nécessaires, que des utopies humanitaires, mais nullement humanistes, — songes socialistes ou soviétiques d'une part, indifférences économiques et libérales de l'autre, — voudraient biffer des réalités humaines : propriété privée, contrat de travail, législation ouvrière, protection légale des travailleurs, rémunération intéressée et personnelle du travail, maintien d'un ordre extérieur et obligatoire de justice sociale. Le catholicisme sait pourtant très bien que le rêve de Dieu eût été que la charité seule réglât les relations humaines ; et à cause de ce souvenir et de cette espérance, il permet à certains groupes privilégiés, sous la protection d'ailleurs de constitutions canoniques précises et surveillées, de vivre ce rêve et cette fin. Ce sont les congrégations religieuses. Chez elles, comme aux premières heures de l'Eglise, les biens sont mis en tas, le travail communiste n'est pas rémunéré, et le supérieur est un père. Mais jamais l'Eglise n'étendra cette législation à l'humanité. C'est un avant-goût du ciel, et encore cet idéal ne vit-il sur la terre, comme une plante exotique et rare, qu'à l'abri d'un droit canon qui en le codifiant, le limite et le protège contre lui-même.

Mais pour le reste, il vaut mieux que les hommes commencent par vivre conformément aux lois de leur nature, et en attendant que celle-ci soit béatifiée, c'est encore leur fidélité à ces lois raisonnables qui seront le fondement le plus solide de leur vie surnaturelle.

On s'explique dès lors les accusations contradictoires qui essaient d'atteindre l'Eglise Catholique : tantôt, lorsqu'elle propose son idéal, qui est la vie éternelle, et lorsqu'elle demande qu'on lui subordonne tout le reste, on l'accuse de n'être pas de ce monde, de nourrir l'humanité de chimères et de songes ; et toutes les puissances visibles de cette terre, l'argent, le verbe, le fer et la chair, se liguent dans

une coalition de haines contre cette soutane blanche et utopique qui trône au Vatican sur des nuages.

Et tantôt, lorsqu'au nom de sa longue expérience ou plutôt de son vieux dogme bien compris, l'Eglise écarte comme dangereux les projets de socialisme et de communisme, condamne l'indifférence de l'Etat en matière sociale, prend la défense des intérêts privés et des lois d'autorité, on l'accuse d'être la puissance essentiellement réactionnaire, opposée par principe aux progrès comme aux volontés des hommes.

En réalité, l'Eglise n'est ni révolutionnaire ni réactionnaire : elle est réaliste. Elle prend la situation telle qu'elle est, et voilà vingt siècles qu'en présence de l'homme son fils, elle répète tous les matins la parole du plus grand capitaine des temps modernes: « De quoi s'agit-il? »[1]. Elle ne confond pas l'idéal où elle

1. Un vieux commentateur de saint Thomas, le théologien Sylvius, du XVII^e siècle, dit quelque part : « Le partage des biens n'est pas en soi nécessaire à la paix du genre humain, mais seulement dans l'hypothèse du péché et des inconvénients qui en résultent... Dans l'état d'intégrité (préternaturelle et surnaturelle) personne ne possédait ni ne devait posséder les biens extérieurs en propriété privée. C'était le genre humain qui les possédait en commun, en indivision : nés d'un travail qui n'était point pénible, ils n'eussent pas donné lieu à la jalousie, à la dispute, à la paresse, et du coup auraient cessé tous les motifs de la propriété privée. »

C'est cette doctrine intéressante qui a été développée *oratorio modo*, et sans précautions, avec les exagérations habituelles, par Bossuet, dans son *Panégyrique de saint François d'Assise*, œuvre de jeunesse d'ailleurs; et quoique plus sobrement, par Bourdaloue, dans son *Discours sur l'Aumône*. Voir Garriguet, *Régime de la Propriété*, Bloud, 1907, pp. 59 et 162.

Saint Thomas ne dit rien d'explicite, je crois, sur ce point. Mais il est permis de raisonner sur ses textes en comparant les articles 1 et 2 de la IIa IIae, q. 66. L'auteur montre dans le premier article qu'il est naturel à l'homme de posséder les biens extérieurs, dans le second qu'il lui est permis de posséder en propre. La première proposition table sur la nature de l'homme; la seconde sur l'égoïsme humain et sur des nécessités de fait. Cette distinction entre la possession et la possession privée est très remarquable, ainsi que les raisons très différentes qui les expliquent. Beaucoup d'auteurs mélangent les deux questions, et même Léon XIII dans *Rerum Novarum*. Mais pour saint Thomas, s'approprier est toujours bon pour l'homme; s'approprier de manière privée est rendu nécessaire par l'égoïsme humain (donc par le Péché Originel). — Voir aussi Ia IIae, q. 94, a. 5, ad 3, qui rapproche la propriété privée de la *servitus*. Or la *servitus* est le résultat du Péché : Ia p., q. 96, a. 4.

Suarez est plus explicite et surtout plus nuancé : *De opere sex dierum*, lib. 5. *De Statu quem habuissent in hoc mundo viatores, si primi parentes non peccarent*, cap. 7, n^os 17 sqq. L'état d'in-

prétend nous conduire et l'état où nous nous trouvons encore. La guerre, n'a cessé de répéter Foch, est

nocence n'aurait pas connu le partage des biens ni la propriété privée. Mais aujourd'hui la nécessité d'éviter les querelles et surtout d'exciter l'activité humaine par l'attrait des biens privés a rétabli la propriété personnelle : celle-ci néanmoins n'eut pas été absolument interdite dans l'état d'innocence, par exemple pour les biens meubles, et même pour ce fragment de paradis terrestre que la loi Ribot appellerait aujourd'hui le bien de famille, l'habitation à bon marché, le coin de terre et le jardin ouvrier... Ces vues ne sont naïves qu'en apparence : elles vont loin dans l'analyse du cœur humain et de son légitime humanisme de propriétaire. En décomposant la doctrine suarézienne, on y retrouverait, sur cette question de la propriété privée qui est l'une des plus éternelles questions humaines, toutes les nuances de la doctrine de l'Eglise en matière d'humanisme. Aux yeux de l'Eglise, l'homme qui ayant enclos son champ, s'avise de dire : *ceci est à moi*, fait un acte extrêmement complexe, où il entre d'abord de l'égoïsme naturel et légitime, que la surnature victorieuse aurait respecté et respectera, — puis une autre forme d'égoïsme naturel que la surnature eût volontiers remplacé, bien qu'il faille aujourd'hui le maintenir, à moins que, par anticipation, on n'organise une congrégation religieuse pour essayer de s'en passer; — et enfin des passions égoïstes, soit simplement dangereuses, qu'il faut supprimer par ascèse, l'ascèse de l'aumône, par exemple, pour les purifier; — soit radicalement mauvaise, qu'il faut exorciser au nom de la morale naturelle moyennant une grâce surnaturelle. On dira que c'est compliqué; — c'est vrai si l'on regarde cette superposition de thèses; mais en éducation, une doctrine aussi analysée engendre des gestes d'une souplesse et d'un rythme admirables. Et puisqu'aussi bien libéralisme économique et soviétisme collectiviste conduisent tous les deux à la mort, il faut bien que la vérité se trouve quelque part entre les deux, dans des nuances intermédiaires et chatoyantes.

On pourrait peut-être, à la lumière des mêmes principes et en lisant avec soin Ia p., q., 96, a. 4, traiter avec les mêmes précautions la notion et le fait de l'autorité. Nous avons tous l'impression que le père de famille n'exerce pas la même espèce d'autorité sur son domestique et sur son fils; — le curé d'une paroisse sur sa cuisinière et sur ses fidèles; — le roi Louis XIV, bien qu'il dût penser le contraire, sur son valet de chambre et sur ses ses sujets. Et Saint Thomas nous explique assez bien ces différences. Il y a deux sortes d'autorités, l'une qui eût existé même dans l'état d'innocence, et qui a pour but le bien des subordonnés : elle est de la part du supérieur, *servus servorum Dei*, un service, et comme l'on dit aujourd'hui, une fonction sociale. — Et il existe une autre autorité, issue du péché (au moins en partie, dirait peut-être Suarez), et qui tient compte de cet égoïsme qui conditionne aujourd'hui l'action humaine : telle l'autorité d'un maître qui a pris un domestique pour être utilement servi par lui, autorité qui a une fonction sociale mais n'est pas une fonction sociale : elle repose d'ailleurs sur un contrat privé et à terme.

La première, réplique créée de la paternité divine, est le prolongement ou l'exercice même de la paternité humaine, à la fois naturelle et surnaturalisée; la seconde, naturelle aussi, trop naturelle, eût été remplacée par la première dans l'état d'innocence. Dans l'état violent où nous sommes, état d'attente et de blessure, on ne supprimera la dernière que dans les limites où notre nature paresseuse le permettra : dans les communautés religieuses par exem-

faite pour la paix. Mais la conduite de la guerre ne doit pas ressembler aux organisations issues du traité de la victoire. Quand le Christ distingue César et Dieu, il ne nie pas que là-haut le Père des cieux ne soit l'unique Seigneur, et par conséquent le seul César ; — mais le Fils veut nous apprendre qu'actuellement, étant données les réalités d'attente où nous vivons, la surnature n'a pas assez informé la nature pour que le gouvernement de l'une et de l'autre puissent utilement se confondre sur une seule tête.

Quand Léon XIII, dans « Immortale Dei », distingue entre les choses divines et les choses humaines, il ne prétend pas qu'il y ait des choses humaines qui ne relèvent point de Dieu, leur cause et leur fin. Mais il veut rappeler que dans notre monde déchu, les vraies valeurs divines, qui sont pour nous désormais surnaturelles, ne recouvrent plus assez les réalités temporelles, pour qu'en maniant les premières, on soit sûr de capter les secondes. La distinction s'impose donc, stigmate de notre déchéance, si l'on veut, mais rançon aussi de notre chute. C'est une distinction logique avec notre état illogique ; c'est l'autovaccin, *sit verbo venia*, de notre maladie originelle, c'est le gage et le principe de notre guérison à venir dans l'unité d'un seul état définitif, le surhumanisme de la gloire.

La conclusion provisoire de ces réflexions unilaté-

ple, où toute autorité doit en principe être paternelle. Dans la société domestique, il faut corriger par la charité l'exercice de cette autorité un peu dure, plutôt qu'y renoncer complètement. — Il semble bien que ce soit dans ces régions nuancées qu'il faille chercher la solution de la très grosse question du maintien ou de la suppression du salariat. Issu probablement de l'extension du contrat de domesticité, ou si l'on veut, de sa réduction à des services précis et limités, — il repose sur cette opposition entre les intérêts du patron et de l'ouvrier, qui soutient l'ordre social comme des fusils en s'opposant dressent un faisceau. L'intérêt du patron est de faire travailler la main-d'œuvre; l'intérêt de l'ouvrier est de voir son travail rémunéré régulièrement et surtout immédiatement. Il faut évidemment rêver un contrat de travail moins grossier : mais le nouveau régime n'oubliera pas que sous l'état de péché, l'homme ne fait travailler ou ne travaille que s'il a un intérêt personnel à faire travailler ou à travailler. C'est toute la question du communisme. — Cf. Abbé P. Tiberghien, *La participation à la gestion de l'entreprise et le problème de l'autorité*, dans *Chronique Sociale de France*, avril 1925, pp. 283-286.

rales, c'est que la nature humaine, n'étant pas tout entière informée par la surnature, a le pouvoir de se constituer à part sur son propre terrain pour y obtenir des résultats d'ordre naturel pour lesquels elle est provisoirement seule compétente. Non seulement elle est chez elle en ce rez-de-chaussée, mais, si elle le désire, elle est capable d'orner sa demeure à sa façon : elle y réussit quelquefois magnifiquement. De là ces formes d'art spécifiquement païennes ou laïques, qui nous émeuvent profondément en nos entrailles de fils d'Adam, et nous ravissent d'amour pour l'homme auteur et chef de ces chefs-d'œuvres. De là tant de découvertes scientifiques, où l'esprit religieux n'est pour rien, mais qui sont comme l'inventaire et le prolongement de la création. De là tant d'attitudes littéraires ou sociales où l'homme pose devant lui-même comme devant un miroir, et s'admire pour se connaître davantage. De là tant d'institutions historiques, orgueil des siècles passés, ou fierté du temps présent, — qui continuent pour la joie de l'homme, la liste qui n'est jamais close, des merveilles du monde. Celles-ci sont de qualité rare, même lorsqu'elles n'ont aucun caractère chrétien ni même religieux : la Victoire de Samothrace, le Discours sur la Méthode, n'importe quelle tragédie profane de Racine, le Misanthrope, le Faust de Gounod, le Château de Blois, la tombe du Soldat Inconnu, le plan de la campagne de France de l'été 18, quel splendide humanisme accumulé dans ces pierres, ces vers, cette musique, ces pensers !

Lille (*A Suivre.*)

Eugène Masure.

Les Forces Catholiques

Dans la lutte engagée entre les forces anticléricales et les troupes catholiques, si le succès appartenait aux gros bataillons nous serions incontestablement battus. Parmi les nôtres, en effet, beaucoup, par peur ou par ambition, font cause commune avec les ennemis de l'Eglise et d'autres, plus nombreux encore, restent indifférents aux conflits religieux. Le petit nombre relatif des cotisants de nos Unions Catholiques est une démonstration de ce fait brutal, avec lequel il faut se familiariser pour bien apprécier la situation respectives des deux partis.

C'est donc avec une minorité que nous engageons la lutte : cette constatation n'a rien qui puisse nous effrayer. Ce ne sont pas les multitudes qui gagnent les batailles, ce ne sont pas les foules qui dirigent la marche des Etats, ce sont les troupes d'élite qui enchaînent la victoire à leurs drapeaux, ce sont les minorités hardies, disciplinées, qui entraînent la majorité et gouvernent les peuples. Au sein des démocraties se lève toujours une élite qui prend la tête et dirige la masse : si l'élite est bonne, le gouvernement restera dans la voie de la justice et du vrai progrès, si elle est mauvaise, la porte reste ouverte à tous les abus.

Résignons-nous joyeusement à n'être qu'une minorité, mais étudions sans parti pris et sans œillères, la valeur dynamique des troupes catholiques, pour mieux utiliser leurs forces.

Constatons d'abord qu'elles ne sont pas homogènes. Je ne parle pas seulement des opinions politiques qui nous divisent; les catholiques ont donné assez de preuves d'abnégation sur ce point pour exclure toute crainte de scission retentissante en face de l'ennemi. Mais il y a pis que cela; il y a les oppositions de doctrine, plus graves que les oppositions de partis : il faudra veiller pour que de valeureux auxiliaires ne troublent pas l'harmonie des âmes et ne jettent pas le désarroi dans les marches d'ensemble, en mêlant aux principes chrétiens rappelés par nos Prélats, les axiomes d'une philosophie païenne, où la force prime la justice et la charité. Dans notre armée catholique, en effet, il n'y a pas que des chrétiens. Des

positivistes, des athées, des protestants et des païens formeront quelques bataillons d'appui, dont le concours est appréciable à la condition de ne pas laisser à ces alliés le soin de diriger les opérations; ils auraient vite fait d'en changer l'orientation et d'en détourner les efforts au bénéfice de conceptions particulières, dont quelques-unes ne sont pas sans danger.

C'est ainsi que plusieurs caressent la pensée et nourrissent l'espoir de quelque Mussolini français, dictateur d'aventure, venant imposer l'ordre et décréter la pacification des esprits, dans un retour obligatoire vers les principes religieux et sociaux dont l'oubli fait le malheur de nos sociétés. Laissons à l'avenir ses secrets et travaillons dans le présent, ainsi que nous y convient nos Evêques. Si le dictateur vient, il aura une lourde besogne et les catholiques ne devront pas oublier que sa férule ne dispense pas de l'effort, si l'on ne veut pas voir se répéter les sinistres leçons de l'histoire, qui, au lendemain d'une Marie, appelée la Sanglante, place toujours celui d'Elisabeth la Sanguinaire.

Le religion n'a rien à gagner dans ces compromissions : elle s'incline devant le maître, accepte la dictature, ou s'accommode de la démocratie, mais reste toujours debout dans son obéissance, pour proclamer devant les bons ou les mauvais tyrans, les droits de Dieu, les droits des âmes ou les droits des peuples.

Voilà donc un premier écueil à éviter dans la direction de la bataille : elle doit tout entière rester entre les mains de l'autorité religieuse pour que tout entière elle soit imprégnée de l'esprit de Jésus-Christ, qui n'est pas un esprit de révolte ou de domination, mais un esprit d'obéissance sans servilité, un esprit de justice et de charité pour tous.

Parmi les catholiques eux-mêmes l'homogénéité n'est pas parfaite, il y a les chrétiens de conviction et ceux de sentiment, ceux qui se contentent d'accompagner leur femme à la messe dominicale et ceux qui vont jusqu'à faire leurs Pâques; il y a les tièdes et les fervents, les snobs et les convaincus. Dans quelle mesure peut-on compter sur ces baptisés, respectueux de l'Eglise, mais si peu empressés d'en exécuter les ordres ? Quel fonds pouvons-nous faire sur ceux qui préfèrent encore la chasse, le théâtre ou les lieux de plaisir aux offices religieux, sur ceux qui essaient de concilier une petite messe matinale avec les engagemnts de la vie mondaine ? L'Eglise nous pré-

sente parmi les martyrs un saint Boniface, qui semble bien le patron de nos mondains catholiques, mais ce saint paraît bien isolé et dut se convertir, avant de donner son sang pour le Christ.

Il faut l'avouer, ce sont ces demi-chrétiens qui formeront le gros de l'armée et qui décideront du succès. N'y a-t-il rien à faire pour augmenter leur puissance d'action ? Devrons-nous compter uniquement sur les fervents, petite phalange de chrétiens, seuls dignes de ce nom, sur ceux qui vivent selon les lois de l'Évangile, sans faire aucune concession à l'esprit du monde ? Mais alors, ce ne sera plus une armée, ce sera la poignée d'hommes qui resta fidèle à Gédéon, et il faudra un miracle pour qu'elle triomphe du Philistin ?...

Nous ne pouvons restreindre ainsi le nombre des défenseurs des droits de Dieu : il faut garder toutes nos divisions, les encadrer fortement, les entraîner à la lutte. En quoi consiste cet encadrement ? Quel entraînement devront-elles subir ? C'est ce qui nous reste à dire.

Pour encadrer les troupes, le dévouement et la science des grands chefs ne suffit pas, il faut surtout un bon contingent de sous-officiers. Où sont-ils dans l'armée catholique ?... Leur rôle ne doit pas être usurpé par les plus hardis, les plus verbeux, les plus entreprenants, le péril politique entrevu plus haut renaîtrait bien vite, et serait d'autant plus grave, qu'il se couvrirait d'un masque de dévouement et d'activité apostolique. Les vrais sous-officiers, les bons instructeurs, les courageux entraîneurs, ce seront ces catholiques fervents dont nous avons dit la valeur morale. Ils ne sont d'ordinaire, ni les plus empressés, ni les plus expansifs : ils se taisent, ils réfléchissent, et leur adhésion ne sera pas emballement fugitif mais volonté mûrie, décision arrêtée. Leur curé les connaît, il sait qu'on peut compter sur eux, mais ils sont parfois timides et peu instruits et leur christianisme sérieux n'est pas encore allé usqu'aux visions rayonnantes de l'apostolat... Ils ne savent pas, ils ne peuvent vouloir.

Ils feront leurs écoles. Au presbytère, dans des conversations intimes ou dans des causeries qui rappellent le cercle d'études, ils achèveront leur formation intellectuelle; à l'église, dans une assistance plus régulière aux offices, dans des communions plus fréquentes, ils échaufferont leur cœur; enfin en des retraites fermées, ils surprendront le secret, qui réalise l'apôtre.

« Je ne voudrais avoir dans mon état-major, me disait un jour M. Piou, que d'anciens retraitants. » Il savait, par expérience, le grand chrétien, que dans cette « école d'application » qu'est la retraite fermée, se forment tout à la fois les bons chefs de section et les meilleurs officiers.

Il faut entraîner les troupes catholiques. La France, hélas ! dans plusieurs de ses parties, peut se comparer aux missions païennes. Quand le missionnaire pénètre pour la première fois dans les contrées barbares, il ne peut demander au pays de changer sa législation, pour la conformer à la loi du Christ : il convertit une à une quelques âmes, quelques familles. A ses néophytes il apprend à pratiquer les préceptes de l'Evangile et il espère arriver ainsi peu à peu à christianiser même le gouvernement... Les apôtres ne firent pas autrement. Au sortir du Cénacle, ils n'allèrent pas présenter à César les *desiderata* de la petite communauté chrétienne; ils s'appliquèrent d'abord à changer les mœurs des individus, pour arriver à transformer les mœurs de la nation, prélude indispensable des modifications nécessaires dans la législation.

Peut-être avons-nous un peu trop perdu de vue la méthode apostolique. Certes, nous avons le droit de demander aux gouvernants l'amendement des lois qui blessent notre conscience et les droits de Dieu, mais peut-être ne songeons-nous pas assez que les « unions (des catholi-« ques) si nécessaires d'ailleurs, ne pourront avoir une « efficacité réelle, si les mœurs de trop nombreux croyants « continuent à se régler, ou plutôt à se dérégler suivant « les coutumes, dues aux influences cosmopolites et païen-« nes. Il est vain de vouloir défendre contre les dangers « de la rue une société envahie déjà par la corruption qui « ouvre les portes[1]. »

Oui, nous sommes encore, malgré les leçons de la guerre et de la persécution, à l'état d'esprit dont souffrait le grand cœur de Frédéric Ozanam, quand il parlait de ces hommes « qui se font honneur de défendre la religion à la « tribune et remplissent du récit de leurs aventures les « coulisses de l'Opéra » et de « ces Voltairiens, qui vou-« laient envoyer tout le monde à la messe à la condition « de n'y pas mettre les pieds ». La société n'a guère changé et pour nous en convaincre, il n'y a qu'à regarder autour de nous, il n'y a qu'à philosopher un peu sur

1. *Etudes*. Du Passage, tome 182, p. 613.

ces lois laïques elles-mêmes, dont nous sommes affligés.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a constaté l'étroite subordination des mœurs et des lois. Celles-ci ne font d'ordinaire que consacrer ce que les coutumes ont établi. Les lois laïques ne furent possibles que parce que la société était déjà laïcisée. Elle l'est encore et davantage. Aussi n'aura-t-elle le pouvoir de détruire l'arsenal des lois antichrétiennes que le jour où elle sera redevenue elle-même chrétienne. Loin de moi la pensée d'attendre pour combattre la réalisation complète de l'idéal chrétien, au sein d'une société où l'humanité restera toujours soumise aux faiblesses de la nature viciée, mais n'avons-nous pas le droit de dire à ceux qui veulent marcher avec nous : commencez par frapper votre poitrine et par réformer votre vie.

Quand Jeanne d'Arc voulut donner la victoire à son armée, elle commença par la purifier. Cette purification indispensable sera le premier entraînement des troupes catholiques.

A Garcia Moreno éloigné de la pratique religieuse et qui vantait les beautés et les grandeurs du catholicisme, on répondait : « Cette religion si belle la pratiquez-vous ? — Demain, répondit le jeune étudiant, demain, votre argument ne portera plus ». Il ne faut pas que cet argument vienne paralyser l'élan de mes soldats; ils doivent être des chrétiens authentiques et sérieux.

Le sont-ils ? Parmi vos hommes, combien qui respectent le foyer familial et accomplissent les devoirs, durs parfois, qu'il impose ? N'y en a-t-il pas plusieurs qui abandonnent leur maîtresse, uniquement pour voler une absolution et pouvoir accomplir — dans quelles conditions, grand Dieu ! — leur devoir pascal. Ne les voit-on pas dans les salons flirter avec les femmes et jeter dans un cœur de jeune fille ou d'épouse le germe de passions brutales, qui peut-être déshonoreront toute leur vie ?

Il y a des enfants abandonnés qui cherchent, en le maudisant, le père inconnu; ne pourraient-ils pas le retrouver dans le rang de nos chrétiens ? Et ces jeunes filles perdues de misère ou victimes de la débauche, ne se souviennent-elles pas d'un étudiant bien pensant qui leur avait promis son nom et ne leur a rien laissé, sinon le désespoir d'avoir été dupée. Le jeune homme s'est rangé, mais il a oublié de payer ses dettes... ses dettes d'honneur.

Suivez ces chrétiens dans leur vie de travail. Pénétrez dans leurs bureaux, dans leurs magasins, dans les usines

ou les ateliers; lisez leur correspondance, écoutez-les débattre une affaire; entendez l'ouvrier parler de son patron et le patron parler de ses ouvriers... Dites-moi, où est la justice ?... où est la charité ?... Ils ont élevé une cloison étanche entre leur vie de chrétiens et leur vie d'affaires. Ne pénétrez pas dans celle-ci; ils n'ont rien à se reprocher, ils s'enrichissent rapidement, c'est tout...

Les sociétés industrielles et financières possèdent dans leurs conseils beaucoup de nos chrétiens militants. Songent-ils tous aux épouvantables complicités, dont ils assument la responsabilité. La ruine des uns, l'oppression des autres, c'est l'œuvre anonyme qui se poursuit à travers des labyrinthes de louches transactions et de canailleries honteuses, et, sous le couvert, de certains bons chrétiens, l'on voit des subalternes sans vergogne voler, piller, et parfois rendre la corruption obligatoire.

Mais l'armée chrétienne groupe aussi des femmes et vous croyez peut-être que celles-ci sont mieux entraînées aux combats de la foi. Il en est assurément qui sont l'honneur de l'Eglise et le soutien de leur foyer, mais combien d'autres, qui boudent les grands devoirs de la maternité, n'hésitent pas pour s'en dispenser de recourir aux grands moyens, et si elles se résignent à un ou deux enfants, elles s'empressent de les éloigner, en les confiant à des mains mercenaires et continuent leur vie de plaisir et de volupté.

Vous les avez vues passer dans la rue et vous les avez confondues avec les fleurs de trottoir, tant leur allure et leur toilette accuse peu la femme chrétienne. Dans leur intérieur, elles circulent avec aisance, elles causent étourdiment, sans se douter que leur mise diffère assez peu de celle d'un modèle, dans un atelier de peinture.

Leurs enfants sont formés à la vie par la recherche des plaisirs et la plus capricieuse indépendance; de bonne heure, ils doivent apprendre à ne pas rougir d'étaler leur chair rougeaude ou violacée aux regards des vieux marcheurs et des jeunes dépravés. On les élève dans le mépris des convenances et de la modestie chrétienne.

Nulle retenue dans les conversations, nulle sévérité dans le choix des livres : les femmes connaissent le dernier roman scandaleux et craindraient de rougir en détaillant ses turpitudes.

En revanche, pas de pitié pour les fautes contre le goût ou la mode; les lourdes chutes sont excusées, parfois expliquées et même louées : on trouve des circonstances atté-

nuantes à la mère qui a quitté ses enfants pour suivre l'instinct de l'amour, et l'on traite sans miséricorde les défauts de caractère ou les procédés mesquins d'une vieille fille.

Je ne dis rien de la jalousie, vice odieux, brandon de discorde, source de venimeuses médisances et de honteuses calomnies. C'est elle qui fomente les scandaleuses haines dont meurent les familles, dont périssent les sociétés.

Sont-ce là des chrétiennes et pouvons-nous compter sur de si pauvres recrues ? Ne sont-elles pas d'avance vouées à la défaite ces âmes où le laïcisme a déjà entassé tant de ruines. Car c'est un vrai laïcisme, celui qui éloigne les âmes de Dieu et de son devoir, qui fait préférer le monde à l'Evangile, Satan à Jésus.

Quel laïcisme plus abominable que celui qui profane nos sacrements, foule aux pieds les notions les plus élémentaires de justice, souille les suaves fleurs de chasteté et remplace le culte de Dieu par le culte de l'homme, de la chair et de l'or. De ce laïcisme tous sont infestés.

Qu'il vienne un Saint Bernard, qu'il se lève un Saint Vincent Ferrier ou un Saint Bernardin de Sienne et qu'ils fassent notre procès, le nôtre, celui des ecclésiastiques comme celui des laïques, celui des religieux comme celui des séculiers. Tous nous avons failli et pour être de la race de ceux qui sauveront Israël, nous devons frapper notre poitrine, crier miséricorde et réformer notre conduite.

Les Souverains Pontifes ont parlé. Leur parole accueillie d'abord avec respect fut vite oubliée et telle encyclique, assez récente est resté pour beaucoup lettre morte. Les Evêques ont parlé et l'on a gardé un silence qui sembla d'abord respectueux et qui devint bientôt une variante de l'oubli.

Changeons nos méthodes d'apostolat. Allons au peuple, aux petits, aux pauvres. Ce fut depuis longtemps la consigne donnée; elle était vieille et datait des Apôtres. Ni son antiquité, ni son rajeunissement par Léon XIII et les saints modernes ne put la rendre populaire et l'on voit encore les masses ouvrières sans contact avec le prêtre, et dans le peuple croît la haine ou l'indifférence, pour Celui que l'on considère toujours, comme l'ami du riche et le gendarme du coffre-fort.

L'œuvre est pressante; il serait téméraire d'engager le combat contre les ennemis du dehors tant que règnent en nous leurs complices, téméraire aussi de se croiser les bras et d'attendre. Gardons-nous de l'attitude du Pharisien : « Je

vous rends grâce, Seigneur, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes ». Mettons nous, au contraire, sur le même plan que tous les chrétiens; avec eux, pleurons nos fautes et demandons le pardon généreux que Dieu ne refuse pas aux âmes humbles et vraiment contrites. Prions avec le Publicain et quand nous nous relèverons purifiés et fortifiés par la grâce de Dieu, un grand pas sera fait dans la formation apostolique des âmes. Délivrées des captivités mondaines, elles apprendront vite le maniement de ces grandes vertus chrétiennes qui s'appellent mortification, zèle, charité.. alors nos chefs pourront compter sur nous et escompter à bref délai la victoire sur le laïcisme du dehors. Dieu sera avec nous, parce que nous aurons préparé nos âmes à son action pacifique et conquérante.

Antony Boissel.

L'église du village Français

à l'Exposition des Arts Décoratifs

Le village français de l'Exposition des Arts décoratifs a son église. C'est avec satisfaction que nous l'avons vue se dresser au milieu des pavillons hétéroclites — non pas que sa silhouette anguleuse réalise les lignes que nous avions rêvées, mais parce qu'elle témoigne que ce village de demain a lui aussi une âme.

Félicitons la *Vie Catholique* d'avoir suppléé à la carence de l'Etat, en procurant les moyens d'édifier une église qui sera comme le manifeste de l'art religieux moderne.

Pour la juger équitablement, il ne faut pas oublier les conditions peu favorables où on l'a bâtie. Ses artisans ont dû se soumettre d'abord au programme général de l'Exposition, qui interdit toute copie du passé et préconise une décoration inédite. Reconnaissons d'ailleurs que, sur ce point, la soumission dut être facile... Ils ont été plus gênés par le manque d'espace. Le terrain était si avarement concédé, qu'il a fallu renoncer à donner à l'église ses proportions normales et sacrifier la nef. Il y eut enfin tant d'artistes à collaborer que l'unité de la décoration disparaît sous son abondance. Nouveauté, exiguité, diversité, ajoutons : économie — voilà déjà bien des circonstances atténuantes.

Je n'ai pas l'intention de décrire tous les motifs de cette décoration touffue, ni d'énumérer les noms des 130 artistes que cite le catalogue, mais simplement de dégager quelques-unes des remarques générales que suggère sa visite.

L'extérieur est difficile à saisir d'un seul coup d'œil. Le manque de recul interdit toute vue d'ensemble. On en voit assez cependant pour s'apercevoir qu'en architecture les traditions sont restées les plus fortes. Cette austère façade est née des clochers-arcades si répandus dans le Sud-Ouest. Quant aux grands murs nus, recouverts d'un simple crépi, percés d'étroites fenêtres et couronnés de tuiles rondes, ils viennent eux aussi des régions méridionales.

C'est à l'intérieur que la nouveauté est souveraine. Elle s'annonce, dès la façade, par les céramiques qui remplacent les traditionnelles statues de pierre du portail. Au lieu des Apôtres et des Saints, ce sont des Anges aux yeux fendus en amande, qui vous accueillent dans un décor violet. De même, tout en haut, entre les arcades qui portent les cloches, un Christ, aux tons violents, étend ses bras. Mais où est donc le vieux coq du clocher ?

Rien de changé dans l'agencement des chapelles. Les architectes ont gardé le vieux plan trilobé. La chapelle du maître autel est dédiée au Sacré-Cœur ; celle de droite au Christ Rédempteur ; celle de gauche aux Saints de France. Chacune a été exécutée par un des groupements bien connus qui s'efforcent de rénover l'art religieux. Il y a là un curieux essai de travail corporatif pour réaliser dans chaque chapelle une parfaite unité de décoration,qui s'étend de l'autel jusqu'aux plus modestes accessoires du mobilier.

La chapelle principale est due aux *Ateliers d'Art sacré*, qui en ont exécuté l'autel, le retable, les fresques, les vitraux, les statues, la table de communion, les tapis, les lampes et les canons d'autel. *Les Catholiques des Beaux-Arts* se sont chargés dans les mêmes conditions de la chapelle de gauche. C'est le groupe des *Artisans de l'Autel* qui a décoré celle du Christ Rédempteur. D'autres groupes, comme celui de l'*Arche*, ont contribué eux aussi à la décoration de l'église, sous la haute direction de la *Société Saint-Jean*, qui assumait la charge de la construction.

De toutes ces œuvres deux tendances se dégagent : un retour aux primitifs et un goût très vif des procédés les plus modernes de décoration. Par contre, rien ou presque rien de la longue époque qui nous a légué les principes de l'art religieux tel qu'il est encore pratiqué. Voilà pourquoi cette église risque d'étonner et, peut-être, de déplaire.

Ce retour aux primitifs, il apparaît d'abord dans la résurrection de la fresque. Au risque d'exposer leurs œuvres à une moindre durée, les artistes n'hésitent pas à peindre directement sur un enduit humide. Ce procédé justifié chez les maîtres, peut devenir inquiétant chez les artistes moins doués, à qui les repentirs seront interdits, à moins qu'il ne s'agisse que de motifs de simple décoration, où le pochoir soit de mise.

Il se manifeste aussi par l'emploi du rétable — non pas du grand rétable rococo, mais du demi-rétable qui enca-

dre le tabernacle et sa croix, et élimine si justement les tristes fleurs artificielles et leurs vieilles compagnes, les « souches ». Les trois chapelles en offrent chacune un exemple différent. Celui de l'autel principal est formé d'une toile. Qu'il soit permis de dire, qu'elle n'ajoute rien à l'œuvre du grand artiste, qui a représenté la Sainte Face dans cette sombre ébauche. L'autel de gauche, au contraire, est décoré de délicats panneaux, où le bronze et le bois s'harmonisent de la plus heureuse façon, pour évoquer le thème poétique de la Fontaine de Vie.

C'est dans la facture et dans l'inspiration que ce retour aux primitifs est le plus sensible. Il est clair que l'étude et l'admiration des vieux maîtres sont à l'origine de cette savante naïveté, de cette simplicité excessive et de cette profusion d'attributs symboliques, qui donnent aux œuvres des artistes religieux modernes un faux air d'archaïsme. La plupart d'entre eux, sincèrement croyants et désireux de produire des œuvres religieuses, sont très informés de la liturgie et du symbolisme ; mais ne risquent-ils pas d'aboutir à des œuvres compliquées, plus encore que celles des cathédrales, qui n'ont certes pas été, autant qu'on a bien voulu le dire, la bible des pauvres ? Or il s'agit, ne l'oublions pas, d'une église de village.

Par une contradiction qui n'est qu'apparente, ce sont les mêmes artistes, qui manifestent hardiment les goûts les plus modernes. Comme leurs camarades des pavillons voisins, ils se désintéressent volontiers du dessin et recherchent au contraire les formes heurtées, rudes, géométriques ou à peine ébauchés. Ils sont friands de teintes vives, de juxtapositions imprévues et de combinaisons inédites. On sent chez eux l'horreur du déjà vu et la recherche à tout prix du nouveau — par opposition, bien entendu, à tout ce qui s'est fait depuis l'époque des primitifs intangibles. N'y a-t-il pas quelque exagération dans cet ostracisme ?

Il faut les louer, au contraire, quand ils se préoccupent de tirer parti des éléments nouveaux qui entrent chaque jour davantage dans le décor de la vie : fer, verre, ciment armé, et la docile électricité. Leurs tables de communion, surtout celles du maître autel et de la chapelle de gauche, sont de belles créations, où l'on a extrait de la matière tout son symbolisme latent. Il faut dire la même chose des discrètes lampes d'autel.

Mais ce ne sont que des détails. Et c'est le mot auquel

il faut revenir, quand on essaie de récapituler les innovations de l'école moderne. Elle ne s'impose encore que par des œuvres secondaires. Son vrai domaine, ce sont les arts mineurs. Ils lui doivent déjà beaucoup.

Elle est en train de rénover complètement l'art du vitrail, délaissé depuis l'époque classique. Par l'éclat des couleurs et la simplicité du dessin, les vitraux modernes se rattachent directement à l'incomparable série du XII^e^ et du XIII^e^ siècles. Ceux de l'église du village ne peuvent manquer de ravir les fervents de somptueuses couleurs.

En dépit de quelques singularités, le mobilier lui doit beaucoup, et les ornements sacerdotaux plus encore. Quant aux œuvres capitales, à la grande peinture murale et aux tableaux de chevalet du chemin de croix, il serait injuste de ne les juger que sur la hâtive réalisation de l'exposition. Le chemin de croix est une œuvre collective et par trop disparate. Mais plusieurs des stations promettent d'émouvants ensembles.

Les artistes religieux modernes ont à leur actif des œuvres beaucoup plus considérables; ne serait-ce, pour l'architecture, que l'extraordinaire église du Raincy, ou la vaste coupole de Saint-Louis de Vincennes ; ou encore, pour la peinture et les vitraux, l'exquise chapelle du Prieuré de Saint-Germain-en-Laye, dont j'espère parler un jour.

En dépit de ses imperfections et de ses exagérations, l'église du village marque une date dans la renaissance de l'art religieux. Elle prouve d'abord qu'il y a des poncifs, des mièvreries, des platitudes définitivement éliminées. et qu'à leur place existe le désir profond d'un art religieux véritable, l'horreur du « simili «, le goût de la matière loyale et de la simplicité. Elle prouve ensuite l'existence d'un groupe compact, zélé, enthousiaste, d'artistes sérieux, désireux de présenter aux fidèles le culte sous des formes religieuses, artistiques et instructives. Le vif mouvement de curiosité et de sympathie qui vient d'accueillir leurs œuvres prouve qu'un public chaque jour plus nombreux est prêt à les seconder. Ce nouvel état d'esprit est le résultat de leur propagande. Le terrain est déblayé, à eux de construire.

Mais qu'ils se gardent des œuvres trop compliquées et trop naïves ; qu'ils n'oublient pas qu'en matière de lignes et de couleurs, même les profanes ont des exigences qu'il n'est pas toujours prudent de négliger ; qu'ils se rappellent enfin que l'église chrétienne doit être une maison de lu-

mière, de sourire et de joie, et non pas une triste demeure où ne seraient représentées que des formes douloureuses, anémiées ou difformes.

C'est pour la grande foule qu'ils travaillent ; qu'ils ne bâtissent donc pas une chapelle pour archéologues ou esthètes raffinés.

François PINARDEL.

Chronique Biblique : Nouveau Testament

Dom Hildebrand HOEPFL, *Introductionis in sacros utriusque Testamenti libros compendium*, vol. III : *Introductio specialis in libros N.T.*, in-8, 438 p. ; Rome, Spithöver.

R. P. SIMON, *Introductio et Commentarius in quatuor Jesu Christi evangelia*, in-8, XXXII-652 p.; Turin, Marietti.

Chan. PÉRENNÈS, *Le Nouveau Testament*, in-12, XI-260 p. ; Paris, Bloud et Gay.

R. P. HUBY, S.J., *Evangile selon saint Marc traduit et commenté*, in-8 couronne, XIX-423 p.; Paris, Beauchesne.

J. DE GRANDMAISON, *Jésus dans l'histoire et dans le mystère*, in-12, VII-78 p.; Paris, Bloud et Gay.

M. GOGUEL, *Jésus de Nazareth, mythe ou histoire ?* in-8, 310 p.; Paris, Payot.

Card. DE LAI, *La Passion de Notre-Seigneur*, in-12, 372 p. ; Paris, Bonne Presse.

A. D. SERTILLANGES, *Ce que Jésus voyait du haut de la croix*, in-16 jésus, 326 p.; Paris, éditions de la *Revue des jeunes*.

R. P. ORFALI, O.F.M., *Gethsémani*, in-4°, 32 p., avec 23 planches hors-texte; Paris, Picard.

1. J'ai à signaler d'abord, au début de cette Chronique, deux manuels destinés aux étudiants des Séminaires, écrits

en latin, et qui, en dehors de leur valeur propre, doivent une particulière autorité, l'un à la qualité de son auteur : le R. P. Höpfl, O.S.B., professeur d'exégèse au Collège St-Anselme à Rome, et Consulteur de la Commission biblique pontificale; l'autre, œuvre du R. P. Simon, rédemptoriste, à une lettre approbative très chaleureuse du cardinal Van Rossum, préfet de la Commission biblique.

Du manuel scolaire l'ouvrage du P. Höpfl a tous les caractères : la concision et la netteté, mais, il faut bien le dire aussi, la sécheresse. Et c'est strictement un manuel d'introduction aux livres du Nouveau Testament, qui, laissant délibérément de côté l'étude du contenu historique et doctrinal de ces livres, s'attache uniquement aux questions préliminaires : origine, caractère, but, authenticité et intégrité, parfois valeur historique de chaque partie du N.T. Quelques questions d'ordre exégétique ou historique sont cependant abordées incidemment et même traitées avec des développements qui paraissent un peu disproportionnés. Ainsi le R.P. consacre une vingtaine de pages à la discussion du problème des destinataires de l'épître aux Galates : Galates du Nord ou Galates du Sud ? Question importante certes, qui est résolue en faveur des Galates du Nord, mais qui intéresse plutôt l'histoire de saint Paul et le problème de la conciliation entre l'épître aux Galates et les Actes des Apôtres.

Sur d'autres questions librement controversées le P. Höpfl ne prend pas aussi nettement position, et il se contente parfois de mentionner les diverses opinions avec les arguments qui les appuient. Dans l'ensemble, il s'attache naturellement aux solutions traditionnelles, mais la façon dont il les expose et les défend, les nuances qu'il y introduit, montrent, tout autant que les notes renvoyant aux ouvrages les plus récents et la riche bibliographie qui accompagne chaque chapitre, que le savant auteur connaît les travaux critiques modernes et qu'il en tient compte. Voici, à titre d'exemple, les conclusions du P. Höpfl sur la question synoptique. Il estime qu'on ne peut la résoudre qu'en unissant les deux systèmes de la tradition orale et de la mutuelle dépendance des évangélistes. L'évangile oral est, certes, la base des évangiles écrits, mais la tradition orale ne suffit pas à expliquer les ressemblances qui existent entre les Synoptiques. Saint Luc a certainement utilisé l'évangile de saint Marc et d'autres documents anonymes. Saint Marc lui-même a

connu probablement l'évangile araméen de saint Matthieu, mais non la version grecque, qui pourrait dépendre, au contraire, dans une certaine mesure du second évangile. Sur la façon plus ou moins large d'entendre la fidélité substantielle de l'évangile grec de saint Matthieu au texte araméen primitif, comme aussi sur la question des rapports entre les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, qui sont deux points particulièrement délicats du problème synoptique, le P. Höpfl ne se prononce pas.

Plus caractéristique encore est la façon dont il explique la différence entre les Synoptiques et saint Jean, spécialement en ce qui concerne les discours du Seigneur. Le R. P. fait remarquer que les Synoptiques eux-mêmes n'ont pas reproduit littéralement ces discours, que, dans le choix qu'ils en ont fait et la façon dont ils les rapportent, ils se sont adaptés au genre d'esprit et aux besoins de leurs lecteurs. Saint Jean a dû faire de même. De plus, il a dû projeter sur les paroles prononcées par le Christ au cours de son ministère galiléen et judéen la lumière des révélations que le Maître fit à ses apôtres après sa résurrection, et que le Saint-Esprit compléta après la Pentecôte. « Unde mirum non erit, si S. Joannes, qui ad summam senectutem pervenit et doctrinam ex ore Jesu perceptam profunda meditatione scrutatus est, circa finem saeculi primi tam alte in suo Evangelio potuit disserere de Christi divinitate admiscens proprias reflexiones et interpretationes sermonibus Christi, quos alio modo referebat ac Synoptici, cum scriberet inter homines et contra adversarios, quorum ideae quam maxime differebant a simplicibus conceptibus populi galilaici. »

2. *Les Praelectiones biblicae* du P. Simon comprennent deux volumes pour le Nouveau Testament. C'est la seconde édition, profondément remaniée, du premier volume consacré aux évangiles, que je dois présenter à mes lecteurs. Ce n'est point seulement une introduction critique aux évangiles, comme le livre du P. Höpfl; l'ouvrage du P. Simon correspond plutôt au Manuel biblique, genre Vigouroux-Brassac, et le premier volume est constitué en grande partie par une étude historique et exégétique sur la vie de Jésus-Christ d'après les quatre évangiles. Le P. Simon a même ajouté, après le commentaire de certaines péricopes, en particulier de celles qui font partie de la liturgie dominicale, des notes morales et des indications ho-

milétiques, avec citations appropriées des Pères de l'Eglise, qui peuvent être d'un réel secours pour la méditation personnelle et pour la prédication. L'ouvrage rendra donc de grands services aux étudiants, d'autant plus que l'exposé est clair, suffisamment complet, et qu'il révèle une information très riche et très solide.

Quant à l'esprit de ce manuel, il est, bien entendu, nettement traditionnel, mais il ne l'est pas étroitement. Le P. Simon entend, certes, ne faire aucune concession aux théories rationalistes, il veut donner de bonnes armes pour les combattre, mais il connaît trop bien les travaux critiques contemporains pour ne pas en tirer profit, et il connaît aussi trop bien les faits exégétiques et les difficultés que soulèvent certains textes pour se contenter d'explications anciennes insuffisantes, alors qu'une interprétation plus large de certains principes théologiques, interprétation que l'Eglise, d'ailleurs, ne repousse pas, permet d'apporter à ces problèmes des solutions plus franches et plus satisfaisantes, qui mettront l'exégèse catholique en meilleure position vis-à-vis des adversaires.

On ne sera donc point étonné que sur l'historicité des discours du quatrième évangile, la position du P. Simon soit celle du P. Höpfl, avec plus de netteté encore. Le fond des discours remonte au Christ, mais « sententiarum dispositio et constructio, propria stili coloratio, ordinata orationis compositio, immo quaedam amplificatio et exornatio ipsi Evangelistae tribuendae videntur, cum id nec inspirationi repugnet, nec legitime historiam scribendi rationi ». On pourra donc admettre que dans le quatrième évangile comme dans le premier, certaines sentences ont été introduites dans un discours, qui, en réalité, avaient été dites en d'autres circonstances (solution proposée pour la fin de l'entretien avec Nicodème), et même que l'écrivain sacré a pu ajouter, sans les distinguer nettement du discours lui-même, certaines explications, *adnotationes*, destinées à faire mieux comprendre les paroles du Christ ou d'un autre interlocuteur (peut-être dans le témoignage de Jean-Baptiste, Joan., III, 32-36). C'est de la même façon large que le P. Simon, citant à cette occasion le P. Durand, entend l'authenticité des cantiques évangéliques : « Cantica iis adjunctis quae ab Evangelista narrantur et inspirata et pronuntiata fuerunt; aliqua tamen libertas sive sacro scriptori, sive primaevo vati qui ea in communem usum adaptavit, ultro concedenda est. »

Le P. Simon apporte généralement la même largeur d'esprit dans sa façon de concilier les évangiles, lorsqu'ils ne paraissent pas s'accorder exactement, suivant, d'ailleurs, en cela Maldonat, dont il déclare tenir les commentaires en très haute estime. Il ne prêtera donc pas aux évangélistes des scrupules de précision chronologique ou d'exactitude littérale qui leur étaient très étrangers. Il ne se croira pas, par exemple, obligé de distinguer l'apparition du Christ aux saintes femmes rapportée par Saint Matthieu de l'apparition à Marie-Madeleine racontée par saint Jean, et donnera l'identité des deux scènes comme au moins plus vraisemblable, bien que les circonstances et surtout les paroles du Christ ne soient pas tout à fait les mêmes dans les deux récits.

Le P. Lagrange, dans une recension très intéressante, et, somme toute, très favorable de l'ouvrage du P. Simon, reproche à celui-ci de n'avoir pas appliqué avec assez de logique ses principes généraux sur la concorde des évangiles. De fait, on est étonné de voir, par exemple, que le P. Simon, en présence des divergences que présentent les récits du reniement de saint Pierre dans les quatre évangiles, prête à l'Apôtre un nombre de reniements, qu'il ne détermine pas, mais en tous cas supérieur à trois, ce qui oblige de supposer que le Christ, en parlant d'un triple reniement, n'a pas voulu préciser le nombre des reniments, et que les évangélistes ont eu tort de prendre sa parole à la lettre. Maldonat avait certainement raison de juger une telle interprétation, déjà proposée à son époque, injurieuse à la fois pour Saint Pierre, pour les évangélistes et pour le Christ lui-même, et d'estimer qu'il valait mieux avouer tout simplement notre ignorance des circonstances précises de la scène évangélique. Et le P. Lagrange a raison, lui aussi, d'ajouter qu'appliquer au cas du reniement de saint Pierre une méthode d'interprétation large, qu'on a estimée légitime en d'autres cas qui ne sont guère différents, eût été certainement moins hardi que d'imaginer que les quatre évangélistes n'ont pas compris une parole du Christ et l'ont rapportée de façon que tout le monde devait s'y tromper comme eux.

On pourrait citer d'autres exemples de semblable inconséquence dans l'application aux cas particuliers de règles exégétiques admises pourtant en général. On pourrait aussi discuter les opinions adoptées par le P. Simon sur beau-

coup de points de détail. Ces critiques, qu'il est inutile de multiplier, ne doivent pas empêcher de reconnaître que ces *Praelectiones* sont certainement un des meilleurs manuels qu'on puisse actuellement mettre entre les mains des séminaristes. Parmi ses avantages accessoires, je crois devoir signaler une bibliographie bien complète et très à jour, et de bonnes cartes de Palestine et de Jérusalem à la fin du volume.

3. *Le Nouveau Testament*, par le Chanoine Pérennès, directeur au Séminaire de Quimper, est d'un caractère beaucoup plus élémentaire que les Manuels dont je viens de parler, car il est destiné non aux étudiants en théologie, mais aux candidats au Brevet d'Instruction religieuse. Il constitue néanmoins une véritable introduction au Nouveau Testament, où sont condensées toutes les données essentielles sur l'auteur et les circonstances de composition de chacun des livres du N. T., ainsi que sur l'histoire évangélique et apostolique. Même des questions comme celles des rapports des Synoptiques entre eux et avec le quatrième évangile sont étudiées, d'une façon sans doute un peu sommaire, mais néanmoins avec assez de précision pour qu'on puisse se rendre compte de la position des problèmes et de la portée des différentes solutions proposées. En ce qui concerne les épîtres de saint Paul, M. Pérennès donne de chacune d'elles une analyse détaillée qui en rendra la lecture directe abordable à tous, et, pour ceux qui ne voudraient ou ne pourraient en étudier le texte complet, il cite de chaque épître les passages essentiels. Tout cela est d'une excellente méthode pédagogique, et il faut souhaiter à ce manuel une large diffusion.

4. La collection *Verbum salutis* a déjà été présente aux lecteurs de la Revue par un article spécial de M. L. Mariès (15 janvier 1925), qui en a indiqué le caractère et qui a loué comme il convenait le premier volume de ce nouveau Commentaire du Nouveau Testament, le *Saint Matthieu*, du R. P. Durand. Le commentaire de *Saint Marc*, qui vient de paraître, n'est pas moins remarquable. Cette fois encore, c'est un spécialiste, un maître en exégèse, le R. P. Huby, qui fait œuvre de vulgarisateur et met au service d'un large public une connaissance approfondie de l'Evangile, comme aussi de la tradition théo-

logique et mystique qui en a développé et interprété le contenu, sans parler d'une connaissance personnelle de la Palestine, qui se révèle de temps en temps par un trait plus accentué de couleur locale (par ex., p. 257, à propos du figuier desséché).

On sait que le premier et le second évangiles ont un grand nombre de récits communs. Comme, d'autre part, le caractère propre des commentaires qui figureront dans la collection *Verbum salutis* est d'être une explication du fond des évangiles, et non point un examen et un essai de solution des problèmes littéraires que soulève la comparaison des textes parallèles, on aurait pu craindre que le travail du P. Huby ne fît double emploi, pour une bonne part, avec celui du P. Durand. En fait, les deux œuvres sont entièrement indépendantes l'une de l'autre, et elles se complètent plutôt qu'elles ne se répètent. Les principes généraux d'interprétation sont naturellement les mêmes, très fermes sur la valeur historique du contenu des évangiles, mais en même temps fort éloignés d'un concordisme et d'un littéralisme étroits, auxquels s'opposent, pour citer le P. Huby, « le caractère fragmentaire, épisodique du récit évangélique, souvent simple, précis, destiné à être complété par la prédication orale », et aussi le fait, résultant de la comparaison des textes, qu'un strict littéralisme dans la reproduction des paroles de Jésus n'existe pas dans la tradition évangélique (remarque du P. Huby à propos du bâton que Jésus, d'après saint Marc, permet aux prédicateurs de l'Evangile, tandis que, dans saint Matthieu et saint Luc, il le leur interdit). Les solutions données aux problèmes classiques de l'exégèse évangélique : sens du mot *Fils de l'homme*, but des paraboles, prophétie sur la ruine de Jérusalem, sur la fin du monde, etc., sont aussi les mêmes en général. Mais elles sont présentées par les deux commentateurs avec des développements assez inégaux, et avec des nuances souvent fort intéressantes. Ce qui distingue le plus le commentaire du P. Huby de celui du P. Durand, c'est le soin que prend l'auteur du *Saint Marc* de prolonger les leçons de l'Evangile en applications à la vie spirituelle, comme aussi de se servir du témoignage des mystiques pour interpréter certaines données évangéliques, si bien que, dans ces pages, on trouvera cités, à côté des Pères de l'Eglise (surtout saint Augustin) et des exégètes anciens ou modernes,

des auteurs spirituels : Tauler et l'Imitation de J.-C., saint Ignace et le P. Lallement, saint François de Sales et saint Vincent de Paul, Pascal et Newman. Dans l'explication des paraboles en particulier, le P. Huby passe du sens direct du texte, dont le Royaume de Dieu est ordinairement le sujet principal, à la leçon qui s'en dégage pour la vie chrétienne individuelle, car, dit-il, « l'histoire du Règne de Dieu dans le monde se reproduit dans la vie personnelle des chrétiens », et par là ce commentaire, en s'appuyant toujours sur l'exégèse littérale et sans verser dans des considérations édifiantes *à côté*, ouvre de larges perspectives à la méditation pieuse[1].

Il serait intéressant de comparer aussi le commentaire du P. Huby avec le *Saint Marc*, que le P. Lagrange a tiré pour le public non spécialiste de son grand travail sur le second évangile, petit livre par l'étendue, beaucoup moins complet et moins développé que celui du P. Huby, mais si suggestif et si substantiel dans sa brièveté. Le P. Lagrange s'était plu spécialement à souligner les caractéristiques du récit de Saint Marc, à y relever les traits où se révèle un témoignage direct, écho fidèle de ce témoin immédiat par excellence que fut Saint Pierre. Le P. Huby, en maint passage de son commentaire et surtout dans la courte introduction qui le précède, fixe de la même façon la physionomie de Saint Marc comme écrivain et comme historien. Il insiste, lui aussi, sur la vivacité de la narration dans le second évangile, sur les détails pittoresques et presque réalistes dont elle est émaillée, et qui donnent si fortement l'impression de la vie, en dépit de l'absence totale des procédés artistiques que n'aurait pas manqué d'employer un écrivain de métier. Et il en tire la même conclusion que le P. Lagrange : « Marc aurait été impuissant à imaginer le Christ que son évangile nous présente, un Christ à la fois si prodigieusement riche et si merveilleusement un, conciliant en lui dans une harmonie inexprimable l'humilité et la grandeur, la faiblesse et la

1. M. Mariès a exprimé le regret que, dans le commentaire de saint Matthieu, l'auteur ait suivi trop servilement la division reçue en chapitres, et n'ait pas mis en relief, par des titres et par la disposition typographique, les divisions organiques de l'évangile. Le *Saint Marc* donne satisfaction à ce *desideratum*. La table des matières, à elle seule, avec ses divisions et ses subdivisions, fait nettement ressortir le plan de l'évangile, et la façon dont la tradition suivie par saint Marc présentait le développement du ministère public du Christ.

puissance, l'humanité idéale et la réelle divinité. Il n'y a qu'une explication valable de cette réussite : c'est celle que nous fournit la tradition. Marc nous a transmis les souvenirs d'un témoin oculaire, la catéchèse de Pierre, telle qu'il l'a recueillie des lèvres de l'Apôtre, dans sa spontanéité et son jaillissement originels, avant que le temps ne l'ait décolorée et refroidie. »

5. La question de l'historicité de Jésus, soulevée bruyamment en Allemagne il y a une vingtaine d'années par quelques tenants extrémistes de la méthode comparative en histoire religieuse, vient d'être remise à l'ordre du jour en France par un petit livre du Dr P. L. Couchoud, intitulé *Le mystère de Jésus*, dont la thèse radicale, à la fois philosophique, religieuse et historique, défendue avec une belle audace et une sympathie sincère pour le « grand rêve » des croyants, dont la foi aurait donné à Jésus la seule réalité qu'on lui puisse reconnaître, une réalité toute spirituelle, n'a pas été sans susciter quelque émotion. Deux réponses, émanant de plumes particulièrement autorisées, n'ont pas tardé à paraître, émanant l'une du P. de Grandmaison, représentant éminemment qualifié de ces croyants dont l'affirmation que Jésus est un Dieu fait homme correspond exactement, le Dr Couchoud le reconnaît, au sens des premiers documents chrétiens, mais est, d'après lui, de plus en plus inacceptable pour des esprits modernes; l'autre, due à M. Maurice Goguel, de la Faculté de théologie protestante de Paris, un maître de cette exégèse libérale qui voit en Jésus un homme comme les autres, déifié par la foi de ses disciples, — solution mesquine du problème chrétien, dit M. Couchoud, et qui met un tel fossé entre le Jésus de l'histoire et celui de la foi, qu'il est beaucoup plus simple de rayer de l'histoire l'homme Jésus, et de faire de l'Homme-Dieu du christianisme une sorte de création *ex nihilo* de la foi.

La réponse du P. de Grandmaison se présente sous la forme d'une courte brochure, mais qui, en quelques pages suggestives, dit tout l'essentiel. Le R.P. passe rapidement sur les témoignages non-chrétiens relatifs à Jésus, et vient tout de suite à saint Paul et à la tradition évangélique. D'après M. Couchoud, « il n'y a dans Paul aucune allusion à un personnage historique du nom de Jésus », la seule qu'on y trouve figurant dans une épître qui n'est pas authentique, la première épître à Timothée,

dont la composition est placée par le nouvel historien des origines chrétiennes au milieu du IIe siècle. Le P. de Grandmaison n'a pas de peine à faire justice de cette énormité historique et à mettre en lumière le vrai caractère du témoignage que saint Paul rend à Jésus : non, le Christ, le Fils de Dieu que prêche l'apôtre n'est pas seulement « le héros d'une apocalypse » et « le Dieu d'un mystère », c'est un homme, un contemporain, dont la venue en chair, la mort et la résurrection sont des faits, attestés par une tradition autorisée, faits qui servent de base à la doctrine théologique de Saint-Paul, bien loin d'en être la création. Plus insoutenable encore la thèse de M. Couchoud qui voit dans les évangiles de purs romans, faisant de l'évangile de Marc, par exemple, « un pieux potpourri, sorte de grosse soupe chrétienne où tout trempe et se mêle : l'histoire mystique de Jésus avec des traditions tournées en allégories, des textes bibliques tournés en vision avec une apocalypse moralisée, des miracles changés en symboles avec des oracles et des paraboles choisis, détournés de leur sens ». A cette description fantaisiste de notre second évangile, le P. de Grandmaison oppose le Marc réel dont tous les critiques sérieux reconnaissent que les récits sont directs, concrets, pris sur le vif, aussi éloignés que possible de cette sorte de marqueterie plus ou moins adroite, que suppose M. Couchoud, et dont, par ailleurs, le cadre historique est si exactement tracé. Et que dire de l'enseignement de Jésus, dont M. Couchoud est obligé d'attribuer l'origine à des prophètes chrétiens, étendant ainsi à toutes les paroles mises dans la bouche de Jésus par les évangiles ce que des critiques, tels que M. Loisy, n'osent dire que des discours du quatrième évangile, et d'un certain nombre de textes synoptiques, dont le sens plus profond leur paraît en opposition avec la conception qu'ils se font de la personne et du rôle du Christ ! Le P. de Grandmaison insiste avec force sur le caractère original de cet enseignement, et de la personnalité même de Jésus dont l'influence seule peut expliquer historiquement le développement prodigieux du christianisme et les transformations qu'il a opérées, et dénonce en terminant l'erreur fondamentale des mythologues qui croient pouvoir remplacer le rôle des hommes réels par l'action d'entités collectives, artificiellement hypostasiées : instinct populaire, enthousiasme de la commu-

nauté, expérience mystique d'un groupe; ce sont là, remarque justement le R. P., des forces concrètes, sans doute, mais vagues, et dont l'action dépend essentiellement des hommes qui s'en inspirent et les emploient, et à qui par conséquent on ne saurait prêter un rôle indépendant et créateur, dont l'expérience historique montre que seules sont capables de grandes et puissantes personnalités.

Le travail de M. Goguel est beaucoup plus étendu que celui du P. de Grandmaison : non seulement il s'inspire d'un tout autre esprit, mais il présente un caractère différent. C'est une véritable synthèse de la pensée de l'auteur sur la formation et le développement du christianisme, et, à ce point de vue, la portée de ce livre dépasse de beaucoup l'intérêt d'actualité d'une étude simplement polémique.

Dans les premiers chapitres, — après une histoire assez complète des théories de non-historicité de Jésus — M. Goguel discute d'abord la portée du silence presque complet des écrivains non chrétiens du premier siècle sur Jésus (il n'admet pas l'authenticité du passage de Josèphe relatif au christianisme) et montre qu'il ne constitue pas une objection sérieuse à l'historicité de Jésus, puis il établit la fragilité de l'hypothèse d'un préchristianisme formulée par Robertson, Smith et Drews, et montre enfin dans le caractère de la polémique antichrétienne et de certaines hérésies des premiers siècles un témoignage indirect en faveur de l'historicité de Jésus, puisque les adversaires du christianisme, non plus que les tenants du docétisme, n'ont songé à nier l'existence historique du Sauveur. Ces premiers chapitres, d'une érudition très solide, sont à louer sans restriction. Ce n'est que dans les chapitres consacrés à Saint Paul et à la tradition évangélique que les idées du protestantisme le plus libéral se manifestent. Il y a d'ailleurs dans cette partie même de l'ouvrage beaucoup de pages excellentes et qui n'appellent aucun réserve, par exemple celles qui sont consacrées aux allusions à l'histoire évangélique dans les épîtres de Saint Paul : M. Goguel montre très bien que ces épîtres supposent chez leurs destinataires la connaissance de la vie et des enseignements de Jésus, auxquels l'apôtre ne fait que des allusions fugitives, parce que « il n'a aucun souci d'établir — ce que personne de son temps ne contestait

— que Jésus a vécu, mais uniquement — ce que les Juifs refusaient d'admettre — qu'il est le Christ ». Il rétablit aussi très nettement la portée de certains textes christologiques pauliniens sur lesquels M. Couchoud prétend appuyer sa thèse, par ex. I Cor. II, 8, et quand il dit que « le mouvement de la christologie paulinienne va de l'humanité à la divinité et non de la divinité à l'humanité », et que « la christologie paulinienne serait incompréhensible si elle n'avait pas le fait historique pour point de départ », on ne peut qu'approuver ces remarques, très justes, si on les comprend bien, quoique nous ne puissions admettre la façon dont M. Goguel explique la formation de la doctrine de Saint Paul. Pour lui, la théologie paulinienne est le résultat d'une synthèse entre deux éléments : d'une part, une doctrine de la rédemption empruntée au judaïsme et préexistant dans la pensée de l'apôtre à sa conversion, d'autre part, la tradition historique sur Jésus, et il pense trouver précisément une attestation positive en faveur de cette tradition dans la non-homogénéité et l'espèce de contradiction interne qu'il croit découvrir dans la théologie paulinienne. Dans l'étude qu'il consacre ensuite à la formation de la tradition évangélique, M. Goguel tire un argument analogue en faveur de l'historicité de Jésus —argument non moins contestable du point de vue catholique — de la distinction qu'il pense pouvoir établir entre le cadre des évangiles, qui aurait été élaboré par la réflexion dogmatique, et les éléments mêmes du récit qui, empruntés à la tradition, ne s'adaptent qu'imparfaitement, dit-il, au cadre dans lequel on les a enfermés. « Le caractère de la narration de Marc n'est explicable que si matière et cadre ont deux origines différentes. Si, comme le disent les mythologues, la tradition évangélique n'était que la projection sur le plan de l'histoire d'un mythe ou d'un drame rédempteur idéal, l'histoire évangélique serait homogène. » Dans les derniers chapitres consacrés à la résurrection du Christ, M. Goguel développe une argumentation du même genre : naturellement il n'admet pas la réalité historique de la résurrection, mais il explique que la foi à la résurrection, telle qu'elle apparaît dans le christianisme primitif, suppose, d'une part, la tradition historique sur la mort de Jésus, et, d'autre part, serait inexplicable sans l'action exercée par Jésus de son vivant sur son entourage.

On voit assez, par ce que je viens de dire des idées développées par M. Goguel, que, si ses vues peuvent être opposées aux mythologues comme arguments *ad hominem*, elles n'apportent aucun secours à l'apologétique catholique. On peut même se demander si, au point de vue proprement religieux, il y a grande différence entre la conception des origines chrétiennes de M. Goguel et celle, un peu plus radicale seulement, de M. Couchoud et des mythologues. Du point de vue de l'histoire, on rend certes plus incompréhensible la formation du christianisme en supprimant le personnage historique de Jésus, mais la différence n'est peut-être pas aussi grande qu'on pourrait le croire, car l'apothéose du Christ ne s'explique pas aisément si le Jésus de l'histoire n'a eu d'autre personnalité que celle, très effacée, et d'autre rôle que celui, très étriqué, que consent à lui reconnaître l'exégèse libérale : de ce chef, les critiques adressées par M. Couchoud à l'Ecole rationaliste, ne paraissent pas injustifiées, malgré tous les efforts de M. Goguel pour y répondre. « Nous ne trouvons pas à la naissance du christianisme, écrit celui-ci, ce fait d'evhémérisme naïf que M. Couchoud reproche aux historiens, depuis Renan jusqu'à Loisy, d'avoir si facilement accepté, mais quelque chose de tout différent. Les premiers chrétiens n'ont pas divinisé un homme dont l'enseignement et l'autorité les avaient frappés, et le culte du Seigneur Jésus ne ressemble en rien à celui des empereurs. C'est parce qu'ils avaient vu en lui pendant son ministère celui qui devait accomplir l'œuvre divine que, sous l'influence de la foi à sa résurrection, conséquence directe de l'impression qu'il avait faite sur eux, les disciples de Jésus, dans l'exaltation de leur foi, n'ont plus vu en lui un homme ordinaire, mais l'ont directement identifié au Messie céleste. Dès lors, l'histoire de la vie terrestre de Jésus n'a plus été pour eux qu'un épisode d'un grand drame rédempteur et c'est à la lumière de l'idée qu'ils se faisaient de ce drame, qu'ils se sont attachés à présenter et à interpréter les faits de la vie de Jésus et les circonstances de sa mort. » Mais si cette interprétation ne répond point à ce que fut en réalité la personnalité historique de Jésus et la déborde infiniment, si Jésus ne fut en somme que l'étincelle à laquelle s'alluma le flambeau du christianisme, importe-t-il beaucoup que « le mystère chrétien » ait eu pour objet et pour centre un

être réel au lieu d'un personnage mythique ? Une telle explication des origines du christianisme ne peut paraître acceptable qu'à celui qui, ayant, par un parti pris philosophique, écarté Dieu de l'histoire, doit chercher tant bien que mal dans les seuls facteurs humains la solution du problème chrétien. Dans ce cas, comme le remarque très justement le P. de Grandmaison, on ne peut plus, pour des raisons différentes, mais logiquement, voir en Jésus qu'un homme divinisé ou un idéal humanisé; on a le choix entre l'apothéose et le mythe, solutions qui ne sont , ni l'une ni l'autre, satisfaisantes. Au contraire, pour celui qui croit en Dieu, et au Dieu de l'Evangile, Père tout puissant et qui est tout amour, le mystère demeure sans doute, mais c'est un mystère tout environné de clartés, ce n'est plus une énigme.

6. L'étude du cardinal de Lai sur la Passion de Notre-Seigneur, qui vient d'être traduite de l'italien à la demande du cardinal Dubois, et le livre du P. Sertillanges : *Ce que Jésus voyait du haut de sa croix* ne rentrent que partiellement dans le cadre de cette chronique, car ce sont des ouvrages qui visent avant tout à l'édification et où la science est mise délibérément au service de la piété. Dans l'un et l'autre pourtant, l'histoire évangélique, la topographie et l'archéologie palestiniennes tiennent assez de place pour que je crois devoir les signaler à ce point de vue.

Il y a beaucoup d'érudition dans le livre du cardinal de Lai; le cadre historique du drame de la Passion, tracé avec soin, permet au lecteur d'en évoquer les scènes dans leur authentique réalité. Du point de vue de l'histoire, on pourra seulement regretter que la critique n'y soit pas toujours à la hauteur de l'érudition. L'éminent auteur a puisé à des sources de valeur historique très inégale, il ne l'ignore pas : pour compléter les données évangéliques, il utilise de pieuses traditions, des localisations assez incertaines, voire même des révélations privées, comme celles de sainte Brigitte et de Catherine Emmerich. Puisqu'il se proposait avant tout l'édification de ses lecteurs, on ne peut lui en faire un grief : le pèlerin, qui va chercher aux Lieux Saints la trace des pas du Sauveur, ne s'arrête pas à discuter scientifiquement la valeur de chacune des traditions locales qui fixent et précisent souvent plus qu'une critique historique rigoureuse ne permet de le faire, les souvenirs de la vie du Sauveur ; il lui suffit que les points

essentiels soient déterminés avec certitude, et il accepte volontiers tout ce qui, restant d'ailleurs dans la vraisemblance historique, peut nourrir sa piété. C'est visiblement dans cet état d'âme que, pèlerin lui-même de Jérusalem, le cardinal de Lai a écrit son ouvrage. Tout ce qu'on peut regretter, c'est qu'il n'y ait pas suffisamment distingué entre ce qui repose sur des données historiques assurées, et ce qui n'est appuyé que sur des conjectures pieuses ou sur des traditions, éminemment respectables sans doute, mais historiquement peu solides. Par exemple, on peut douter que le fragment de mosaïque représentant des sandales (des pieds de femme, dit le cardinal de Lai), qu'on voit dans la crypte de la petite église du *Spasme de la Vierge* (4 station du Chemin de la Croix traditionnel), et qui est un reste d'une église antérieure, du V^e^ ou VI^e^ siècle, soit une preuve absolue de l'authenticité de la rencontre de Jésus et de Marie en cet endroit. La seule explication possible de cette mosaïque, d'après le cardinal de Lai, c'est qu'on voulait rappeler par là que Marie s'était arrêtée en ce lieu pour y attendre le passage du Sauveur. C'est être bien affirmatif ! Le P. Sertillanges, signalant la même représentation énigmatique, se refuse prudemment à en tirer une telle conclusion, car, remarque-t-il justement, « ce symbole de présence a été employé bien des fois dans les temps anciens, et souvent pour des motifs tout profanes ».

D'ailleurs, le savant dominicain est d'une façon générale, on peut le dire sans rien enlever aux mérites de l'ouvrage du cardinal de Lai, un guide plus sûr au point de vue de la topographie et de l'histoire. Un long séjour à Jérusalem lui a permis d'étudier en détail et sur place les souvenirs de la vie de Jésus, et il a trouvé auprès de ces maîtres en archéologie palestinienne que sont les professeurs de l'Ecole biblique la documentation la plus sérieuse et la plus au point. Aussi les détails historiques qu'il donne sur chacun des lieux que Jésus pouvait voir du haut de sa croix (la Sion de David, le Temple, le Cénacle, Gethsémani) et sur les sanctuaires que la piété chrétienne y a élevés, sont-ils puisés à la meilleure source. Quand d'ailleurs un problème topographique ou archéologique n'admet pas de solution certaine, le R. P. signale que l'hypothèse qu'il adopte (par ex. la localisation à l'Antonia du Prétoire de Pilate) ne s'impose pas, et qu'il y a des arguments non négligeables en faveur d'opinions

différentes. Ainsi, c'est sur un fond d'histoire très solide que s'appuient dans ce livre, d'une part, la reconstitution des divers épisodes de la Passion, reconstitution parfois étonnamment vivante (je pense spécialement à la marche au Calvaire à travers les rues de Jérusalem), et, d'autre part, les considérations théologiques et mystiques par lesquelles le P. Sertillanges tente, avec une pénétration remarquable, d'introduire ses lecteurs jusqu'au fond des pensées et des sentiments du Sauveur crucifié.

7. Les fouilles récentes pratiquées à Jérusalem et en d'autres localités palestiniennes ont jeté une lumière nouvelle sur plusieurs points d'histoire et d'archéologie qui ne sont pas sans importance. Par exemple, les fouilles de Gethsémani, dont le P. Orfati, franciscain de la Custodie de Terre-Sainte, expose les résultats dans un volume luxueux et d'une belle tenue scientifique, ont permis de fixer définitivement la tradition sur le lieu de l'agonie de Notre-Seigneur qui présentait quelques flottements depuis un certain temps. Par les récits des anciens pèlerins, on savait que, à l'époque byzantine, on avait construit à Gethsémani, au lieu de l'Agonie, une église que Sylvie d'Aquitaine, à la fin du IV^{e} siècle, qualifiait d'élégante. L'invasion perse de Chosroës avait détruit ce monument comme tant d'autres dans la Ville Sainte, mais les Croisés l'avaient remplacé par un sanctuaire plus modeste, qui lui-même avait disparu, et seuls les oliviers séculaires rappelaient les grands souvenirs du Gethsémani évangélique. Une déviation de la tradition avait même transporté en une grotte voisine le souvenir de l'Agonie. Or, les fouilles, entreprises à l'occasion de la construction d'une nouvelle basilique sur l'emplacement de l'église des Croisés, ont non seulement fait retrouver les restes de cette église, mais ont fait découvrir des vestiges de l'église du IV^{e} siècle, et même remis à jour toute son infrastructure.

Dans le livre du P. Orfali de belles planches en noir et en couleurs, illustrant la description technique des fouilles, montrent l'état des ruines, ainsi que les vestiges artistiques de l'église byzantine et de celle des Croisés. Cette publication fait honneur au savant franciscain, dont un précédent travail sur les ruines de la Synagogue de Capharnaüm avait permis d'apprécier la compétence archéologique. Par ailleurs, elle complète, en en fortifiant les conclusions par l'appui des nouvelles découvertes, le chapitre consacré à Gethsémani par le P. Vincent et le

P. Abel, de l'Ecole biblique, dans leur grand ouvrage, encore inachevé, sur Jérusalem.

L. Venard.

Informations

I. — Actualités et Documents

Le scoutisme catholique

Le scoutisme est à l'ordre du jour. Il sera utile de donner à ce sujet quelques renseignements extraits de *La Vie Catholique* (5 juin 1925) et de plusieurs numéros du journal hebdomadaire catholique *The Universe*.

Dans notre pays, il y a trois groupements scouts : les Eclaireurs de France, à direction officiellement neutre; les Eclaireurs unionistes, à état-major protestant; et les Scouts de France (qui s'appelèrent d'abord les Entraîneurs catholiques).

Tous le même costume. « Parce qu'il est pratique; parce qu'il fallait marquer l'adhésion de tous aux principes scouts ». Sous l'uniformité, cependant, un signe distinctif pour chacun, permettant à l'homme de la rue de savoir qui il a devant soi : Les Eclaireurs neutres portent, au chapeau, un arc tendu dont la flèche se dresse vers le ciel; les Eclaireurs unionistes, le coq gaulois; les nôtres, une croix de Jérusalem chargée d'un trèfle.

Le symbolisme de ce dernier insigne est joli. Voici l'explication qu'en donne un de leurs opuscules : « La croix est celle que Godefroy de Bouillon... portait sur son blason... Croix française, croix de chevalier... Le trèfle à trois feuilles nous rappelle nos trois Principes et les trois articles de la Promesse... Il est placé sur la croix pour montrer que le scoutisme repose sur la religion. Le trèfle nous rappellera [aussi] nos devoirs envers Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. »

Les trois Principes ? La Promesse tripartite ? Voici, profanes mes frères, ce qu'ils sont. Les principes, d'abord, ainsi qu'il convient :

I. Le Scout est fier de sa Foi et lui soumet toute sa vie.

II. Le Scout est fils de France et bon citoyen.

III. Le devoir du Scout commence à la maison.

Et la Promesse : « Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Eglise, la Patrie; à aider mon prochain en toutes circonstances; à observer la Loi scoute. »

De quel œil l'autorité ecclésiastique a-t-elle vu le scoutisme entrer dans les paroisses et dans les œuvres ? L'épiscopat a-t-il encouragé et béni ? Cette question a été posée par un rédacteur de *La Vie Catholique* à M. le Chanoine Cornette, qui est l'aumônier général des Scouts. Celui-ci a répondu :

« Comme la Fédération ne fonde de troupes que sur demande des autorités locales : curé, supérieur, et avec l'agrément des Ordinaires, notre existence et notre diffusion supposent un minimum d'approbation, qui va de la simple tolérance expectante (quelques cas très rares) jusqu'à l'approbation explicite (généralité des cas). Installés dans 33 diocèses de France, nous avons déjà plusieurs lettres laudatives : de S. Em. le Cardinal de Paris (1921), de NN. SS. les Archevêques d'Aix (1922), de Rouen (1923), de Toulouse (1923), de NN. SS. les Evêques de Meaux (1921), Fréjus (1923), Strasbourg (1923). Telles lettres constituent des ordonnances positives. Enfin, après que le Saint-Siège eût béni en 1911 les scouts belges, les scouts italiens en 1921, nous avons eu du Saint-Père, par l'entremise de S. Em. le cardinal Gasparri, le 30 mars 1922, une très explicite bénédiction. Dites encore que l'*Office international des Scouts catholiques*, approuvé par Rome dès 1921 — et dont le secrétariat nous a été confié — a pour président d'honneur S. Em. le cardinal Bourne, grand ami du scoutisme. »

L'Office international est l'organe d'union entre les Fédérations catholiques d'Angleterre, d'Autriche, d'Argentine, de Belgique, du Canada, d'Espagne, de France, des Etats-Unis, d'Italie, de Pologne, de Tchéco-Slovaquie.

Le scoutisme catholique compte 60.000 membres en Pologne. Il s'est développé largement en Angleterre. S'adressant à une grande réunion que les scouts catholiques de Londres ont tenue à la fin d'avril à Saint-James's, Spanish-Place (Londres), le Cardinal Bourne a constaté que les scouts catholiques acquierrent graduellement de l'importance. Il a ajouté : « Je me réjouis à la pensée que votre nombre se développe si largement et j'en remercie le Tout-

Puissant. Mais l'augmentation du nombre et le développement de l'action efficace entraîne des responsabilités. La foi qui est dans votre cœur doit se manifester dans votre conduite » (*The Universe*, 1er mai 1925).

Les catholiques anglais ont formé le projet d'envoyer à Rome au mois de septembre un pèlerinage de scouts. A la fin de mai, on espérait que leur nombre s'élèverait à 10.000. Pendant des semaines, les colonnes du journal *The Universe* ont été ouvertes à une souscription publique pour les jeunes gens qui ne peuvent supporter les frais de voyage. Un des buts du projet est de faire tomber le préjugé enraciné en France et à l'étranger que le scoutisme, fondé à l'origine par un protestant, est protestant de tendance.

Les Guides de France[1]

La *Revue Apologétique* a déjà fait connaître les Guides de France (1er août 1924). Nous devons dire au lecteur ce qui a été réalisé sur ce point.

Le dimanche 7 juin avait lieu, au château de Drancy, la première Journée des Guides de France, groupant les compagnies de l'Ile-de-France. Des tramways réservés amenèrent de la capitale plus de deux cents jeunes filles de dix Compagnies. A 10 heures, la chorale chantait à l'église paroissiale, très bien décorée, la messe de Dubois, et M. le second vicaire de Saint-Augustin, repassant la vie de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, a montré combien, elle aussi, avait tenu sa « promesse », en étant toujours prête à suivre le sentier de la pureté, de l'abnégation et de l'honneur.

Après la messe, toutes les Compagnies se dispersèrent dans le beau parc mis à leur disposition pour la journée et préparèrent leur repas en plein air. Le temps superbe permit de rester dehors toute la journée, et c'est sous l'ombrages des grandes allées d'arbres que s'est tenu le concours des jeux, des pistes du morse, etc. Le concours, qui a pris tout l'après-midi, était présidé par la marquise de Moustier, présidente des Guides de France; Mme Achille Fould, vice-présidente; la comtesse de Blacas, présidente générale de l'Œuvre des Patronages, et Mme Duhamel,

1. Les Guides de France, mouvement catholique ou scoutisme féminin, ont leur siège, 76, rue des Saints-Pères, où le secrétariat est ouvert les mardis, de 2 heures à 4 heures; les vendredis, de 10 heures à 12 heures.

chef-guide. Cette manifestation, à laquelle assistaient les parents des Guides et beaucoup de personnes de Drancy, a montré combien déjà les Compagnies étaient bien formées. La distribution des récompenses a terminé cette journée.

M. le Curé de Drancy, venu à la fête après ses vêpres, a félicité les cheftaines de la bonne tenue de leurs guides, de leur piété, de leur entrain, qui ont tant édifié ses paroissiens. Cette journée, aurore de beaucoup d'autres, laissera un excellent souvenir dans l'esprit de toutes et marquera un progrès décisif dans les Annales des Guides de France. Dieu veuille agréer et bénir leur effort !

Comment marier chrétiennement nos enfants

L'*Association du Mariage Chrétien* a consacré son dernier congrès (1925) à une question qui intéresse au premier chef les familles et les éducateurs.

La question du mariage et des conseils à donner aux grands jeunes gens au sujet d'un choix qui intéresse tout leur avenir familial, social et religieux a retenu l'attention des éducateurs, chefs de famille et directeurs d'œuvres, qui sont venus apporter à l'A.M.C. le résumé de leurs réflexions et de leurs expériences.

Nous trouvons dans le compte rendu du Congrès[1] les avis autorisés d'hommes tels que le P. Gillet, O.P., le P. Dassonville, S.J., M. l'abbé Tronson, M. l'abbé Bernard, M. le Dr Demelin, Mme Duval-Arnoult, Mme Lebrun, Mlle Foveix, M. Lacan, M. Jordan, etc.

Toute famille soucieuse de bien marier ses enfants, tout éducateur désireux d'apporter à la famille son concours pour aider à la constitution de familles chrétiennes, se feront un devoir de posséder et de méditer le précieux ouvrage édité par l'A.M.C.

L'apostolat par radiotéléphonie

Aux Etats-Unis, des prédicateurs utilisent la radiotéléphonie. Un cours de religion par radio a été inauguré il y a un an, à l'Université de Saint-Louis, par les jeunes Jésuites de l'Université, et a obtenu un véritable succès. Il est difficile de faire de la controverse par radio, ce qui n'empêche pas que le premier dimanche de chaque mois,

1. En vente au Secrétariat de l'A.M.C., 86, rue de Gergovie, Paris 14e. Prix : 5 fr. Franco : 5 fr. 30.

les conférenciers ont répondu par ce moyen aux objections qui leur paraissent sérieuses. Dans des cas plus pressants, ils répondent même par lettres et les journaux de toute opinion, en recueillant les débats et en répétant l'enseignement donné, se font les propagateurs de la vérité. A Chicago, les Jésuites, qu'on ne saurait accuser d'être en retard, exercent le même apostolat. Les Paulistes, à New-York, ont installé une grande station radiotéléphonique dans leur maison, à côté de leur église; cette station, très importante, qui a coûté 100.000 dollars, sera à l'occasion mise au service des artistes et conférenciers catholiques pour faire connaître leurs œuvres. L'Université catholique de Washington est sur le point d'établir une station de radio qui couvrira une étendue de 1.500 « miles ».

(*Les Nouvelles Religieuses*, 15 mai 1925.)

II. — Apologétique au jour le jour

Le clergé indigène dans les Missions des Pères Blancs en Afrique équatoriale

On compte dans les missions des Pères Blancs, en Afrique équatoriale, sept Petits et cinq Grands Séminaires d'où sont sortis 42 Prêtres, employés actuellement au ministère paroissial et professorat.

Le Vicariat du Haut-Congo possède 3 Prêtres indigènes; le Tanganyka 2; le Rouanda 5; le Victoria Nyanza 11, et celui de l'Uganda (le Vicariat des Bienheureux Martyrs brûlés en haine de la Foi), 21.

Dans ce dernier Vicariat, trois paroisses ont été confiées à neuf d'entre eux : Nnarozari, Nazareth et Koki. Les autres sont employés comme Vicaires dans quelques-unes des stations où le ministère est plus laborieux. A noter que ces Prêtres ne font pas partie de la Société des Pères Blancs; ils sont les prémices du Clergé séculier auquel peu à peu sera confiée la totalité des paroisses du Vicariat.

Voici tantôt trois ans que ce Clergé indigène fonctionne à la grande satisfaction des Missionnaires et des chrétiens. Cela ne peut étonner, si on réfléchit que la grâce ne fait pas acception de personnes et de races et que, par le ministère des Prêtres de couleur, elle peut produire dans les âmes les mêmes effets de conversion et de sainteté dont

nous lisons avec admiration les récits dans les Bulletins des Missionnaires de race blanche.

(Extrait d'une lettre (30 janvier 1925) du P. Tauzin, Provincial des Pères Blancs, au *Bulletin de l'Œuvre Pontificale de Saint Pierre Apôtre.*)

Les professeurs catholiques de l'Université

L'Université a toujours compté dans ses rangs d'éminents professeurs qui furent de grands chrétiens. Est-ce utile d'en nommer ? Ozanam, Ollé-Laprune, le « Saint universitaire », Léon Lefebvre du Lycée de Lille, sont présents à toutes les mémoires avec bien d'autres encore. Mais comme dans tous les milieux intellectuels, le Renouveau Catholique s'était là aussi manifesté; dès avant la guerre, le nombre des professeurs catholiques ne faisait que croître; toutefois les bonnes volontés demeuraient isolées, sans soutien, les individualités n'avaient pas conscience de leur vrai nombre et donc ignoraient leur force.

Un homme peut à lui seul, dit-on, assurer le succès d'une cause. Un exemple étonnant nous en est donné ici.

Un homme qui, sans aucun doute, était un saint, Joseph Lotte, professeur au Lycée de Coutances, résolut de grouper, d'organiser les forces catholiques disséminées, cachées, dans l'Université; il en informa ses confrères par une circulaire : c'était en 1910. Trente-cinq professeurs le comprirent et le lui firent savoir.

Tout autre aurait renoncé à l'entreprise ou tout au moins l'aurait retardée. Joseph Lotte, au contraire, parce qu'il avait une foi bien ancrée, une volonté tenace, une vue très nette de la nécessité de son action, surtout grâce à la confiance absolue qu'il avait en Dieu, vit dans son petit noyau d'amis, un précieux ferment et y reconnut le petit troupeau dont parle l'Evangile. Sans attendre les foules, avec ce modeste contingent, l'Œuvre et la publication de son Bulletin commencèrent. Il redoubla ses efforts, ses appels, il assuma seul la rédaction et l'administration de son organe, son grand moyen de rayonnement. Il besogna, il peina, il combattit, il pria aussi, et peu à peu, malgré les obstacles, les timidités, les critiques, les menaces de l'autorité et les difficultés financières, il vit grossir autour de lui les rangs des catholiques convaincus dont il voulait l'union.

La guerre suspendit ce beau mouvement et la mort vint

faucher le fondateur et plusieurs ouvriers de la première haure[1].

L'Œuvre ébauchée s'imposait tellement qu'elle ne disparut pas dans la tourmente. Dès la fin des hostilités, elle fut reprise dans la région lyonnaise par plusieurs amis de J. Lotte. Il leur semblait que tel était le désir des morts dont le souvenir est demeuré cher aux professeurs catholiques. La publication de l'excellent Bulletin fut reprise en même temps que le groupement des professeurs catholiques de l'Université. Qu'est-il advenu depuis lors ?

Par discrétion, les chiffres et les noms des adhérents ne sont pas publiés. Pour donner cependant une idée des progrès réalisés, signalons que les adhésions ne cessent de venir à l'association, que presque tous les établissements y sont représentés, et que chaque année, se fondent de nouveaux groupements régionaux ou locaux.

Les préventions tombent et les événements, les difficultés, les luttes sont bien faits pour fortifier le groupement des professeurs catholiques qui s'impose plus que jamais.

L'âme, en même temps que le lien du groupe, c'est le « Bulletin », tel encore aujourd'hui que l'avait conçu Joseph Lotte[2]. On y trouve l'esprit de ses premiers lecteurs et il garde son cachet original.

Avant tout, c'est un organe spirituel adapté aux besoins des membres de l'Enseignement officiel supérieur ou secondaire; et comme il s'adresse à des croyants convaincus, il rappelle, explique, inculque une vie chrétienne intégrale et bien comprise. Les exercices de piété, la messe en particulier, sont l'objet d'études solides; la liturgie qui s'inspire du Missel et du Bréviaire est souvent recommandée; la méditation et les retraites fermées sont conseillées; enfin, un acte de piété, une communion générale aux intentions de tous unit chaque mois les professeurs catholiques.

Mais le Bulletin a d'autres préoccupations encore, le devoir professionnel et, en particulier, l'influence du catholique professeur dans un établissement soumis à la neutralité y est étudiée avec beaucoup de soin. C'est là, à vrai

1. Ces détails sont empruntés à la très attachante biographie de Joseph Lotte, par P. Pacary.

2. *Le Bulletin des professeurs catholiques de l'Université.* Mensuel, 71, rue Molière, Lyon.

dire, le problème fondamental qui fait l'objet de nombreux articles et dont un récent numéro (mars 1925) a exposé les lignes maîtresses.

La neutralité qu'exige l'Etat n'enlève pas au professeur toute possibilité d'agir comme catholique surtout par l'enseignement des lettres, de la philosophie, de l'histoire; elle lui laisse, en outre, intégrale son influence par l'exemple, la vie personnelle, les relations post-scolaires ou les conseils privés; de plus, elle ne peut empêcher que la formation morale et religieuse du professeur catholique ne fasse de lui un meilleur éducateur et ne développe chez lui une plus haute idée de son devoir professionnel, un plus grand respect de la justice, des âmes, de la liberté de conscience.

Ainsi envisagé dans toute son ampleur, le rôle prépondérant du professeur ne peut échapper à personne, et même limité par la neutralité ou par l'enseignement d'une science profane, il dépasse encore celui que l'on pourrait exercer dans toute autre profession libérale.

Dès l'aube du mouvement, Joseph Lotte attaquait résolument quelques pontifes sectaires de la Sorbonne. Suivant la même règle de conduite, le Bulletin a pris position récemment contre l'envahissement de la sociologie dans les différents ordres d'enseignement, et l'objet du Congrès qui, durant ces dernières vacances de Pâques, attira à Nancy plus de 300 maîtres de l'Enseignement public, fut de défendre l'histoire, d'en étudier le rôle formateur et de prouver la nécessité de son maintien malgré les tendances opposées, en vogue aujourd'hui.

La presse n'a pas parlé de ce Congrès; pourtant les réunions en furent vivantes et instructives et ces assises, qui marquaient l'affiliation récente d'un important groupe de professeurs alsaciens, sont une raison de plus d'espérer le développement de l'association des professeurs catholiques.

Des instituteurs et institutrices catholiques de l'Enseignement public assistaient à ces réunions montrant par là qu'un même esprit les anime. Leur mouvement, leur groupement date aussi de 1910 et poursuit son chemin lentement mais sûrement.

Nous nous trouvons donc en face d'un Renouveau Catholique dans tout l'Enseignement public. Malgré la brièveté de l'aperçu que nous venons d'en donner, nous voudrions qu'il fût retenu comme un magnifique exemple de régénération et une source d'espoir, mais surtout pour

qu'il obtienne notre sympathie et — ce qu'il est en droit d'attendre de nous — l'appui de notre prière.

L. Guillon.

(*Le Prêtre Educateur, juin* 1925.)

« La Fourmi »

On a remarqué, à propos des livres de M. Clément Vautel qu'à l'époque où nous vivons, où tant de curés de campagne s'épuisent à lutter contre l'indifférence religieuse dans des conditions de vie difficile, où tant de vicaires de faubourg essaient d'arracher au matérialisme les enfants des ouvriers, il y aurait autre chose à faire qu'à dépeindre les tribulations d'un curé d'opéra-comique pour la plus grande joie des snobs. Je sais bien que le héros du dernier livre de M. Vautel éprouve à ses dépens et à ceux de son apostolat qu'il est périlleux et chimérique de prêcher l'Evangile en dehors des voies normales, choisies par la Providence, en dehors de l'Eglise. Nous préférons toutefois au curé naïf et un peu sot qui semble avoir les préférences de M. Vautel, le vicaire dont M. François Lavaissière nous narre la simple aventure dans une nouvelle de la Revue Hebdomadaire intitulée *la Fourmi.* Ce jeune vicaire, sans expérience, à force de patience et de désir du bien, réussit à mettre sur pied une œuvre de jeunesse. Il réunit d'abord quelques enfants, les fait jouer, discerne parmi eux l'élite à laquelle il servira une nourriture intellectuelle, plus substantielle. Après des déceptions, l'œuvre est bien lancée : il n'y a plus qu'à approfondir le sillon. Hélas, le pauvre vicaire est nommé curé dans une autre paroisse ! Aura-t-il le courage de recommencer ? se demande-t-il. Il recommencera comme font les fourmis quand un enfant a détruit la fourmilière.

Questions et Réponses

Q. — *Que faut-il penser des « miracles permanents », par exemple d'une source qui jaillirait d'un tombeau d'une manière permanente et autres faits analogues ?*

R. — On peut définir le miracle « un fait sensible produit par Dieu en dehors de l'ordre de la nature ». Cette définition, qui est du P. Pesch, *Praelectiones dogmaticae*, t. I, 5e édition, 1915, p. 132, se trouve équivalemment dans tous les écrits des théologiens et philosophes catholiques. Or le fait miraculeux est en dehors du cours de la nature, ou bien parce que celle-ci ne peut le produire, par exemple la bilocation des corps; ou bien parce qu'elle ne peut le produire de cette façon : une grave lésion organique n'est pas guérie soudain par un simple mot; ou bien parce qu'elle ne peut le produire dans tel sujet : la nature qui engendre la vie ne la rend pas à un cadavre.

De tels faits sont *insolites* et pour ce motif étonnants. En réalité, Dieu agit rarement en dehors de l'ordre établi. Il est d'ailleurs nécessaire de noter que la rareté n'est pas de l'essence du miracle. Comme saint Thomas le dit avec raison, si chaque jour les aveugles recouvraient la vue, de telles guérisons seraient miraculeuses.

Arrivons maintenant aux faits et citons des exemples de miracles permanents. Ils sont tirés les uns de l'Ecriture sainte, les autres du Martyrologe romain. On lit au quatrième livre des Rois, II, 19-22, que les eaux de Jéricho étant mauvaises, le prophète Elisée jeta du sel dans la source et que « les eaux furent assainies jusqu'à ce jour », c'est-à-dire jusqu'au jour où l'auteur du livre des Rois consigna ce fait par écrit, et même jusqu'à notre époque, car s'il s'agit de la source dite d'Elisée qui jaillit au pied de la vieille cité cananéenne, les eaux sont non seulement potables, mais excellentes.

Le Martyrologe romain rapporte à la date du 22 février que le corps de sainte Marguerite du Tiers-Ordre de saint François est resté incorruptible miraculeusement pendant quatre siècles et plus, qu'il exhale une suave odeur et qu'il est célèbre par de fréquents miracles.

Saint Herculanus avait été décapité par les ordres de Totila, roi des Goths. Or, quarante jours après la décollation, on trouva, au rapport de saint Grégoire Pape, son corps uni à la tête et préservé de la corruption, comme si le fer ne l'avait pas touché (1er mars).

Le Martyrologe mentionne pareillement la conservation parfaite des corps des saints martyrs Gervais et Protais (19 juin) et de saint Quintinus (31 octobre).

Du corps de saint Théodore s'écoule un parfum qui rend la

santé aux malades (20 avril). Du sépulcre de saint André (9 mai) sort en permanence un liquide qui guérit les malades. Chacun se rappelle que le sang de saint Janvier est conservé dans une ampoule de verre et qu'il se liquéfie et bouillonne, quand il est mis en présence de la tête du martyr (19 septembre), *velut recens liquescere et ebullire conspicitur.*

Comment expliquer de tels faits? N'est-il pas téméraire de vouloir scruter l'œuvre mystérieuse de Dieu? Il est du moins permis de formuler des hypothèses et de solliciter du lecteur réfléchi une solution meilleure.

1. On peut concevoir que l'intervention spéciale de Dieu nécessitée pour tout miracle a été *transitoire* pour des cas précités et qu'elle a mis en jeu miraculeusement des causes qui dans la suite ont produit en permanence des effets naturels. N'est-il pas vraisemblable que le sel jeté dans la source de Jéricho a éliminé une fois pour toutes les éléments qui empoisonnaient les eaux? On raisonnera de même pour une guérison miraculeuse, car son caractère surnaturel exige qu'elle soit permanente. Aussi bien on ne peut pas vraiment parler de « miracle permanent » à propos des eaux de Jéricho.

2. Dans d'autres cas, l'action spéciale et miraculeuse de Dieu s'exerce d'une manière permanente. Comment comprendre autrement que d'un cadavre sorte un parfum qui guérit, que ce cadavre exhale une suave odeur et qu'il se conserve à l'abri de la corruption? Ici il est opportun de rappeler que la rareté n'est pas de l'essence du miracle.

3. Pour plusieurs cas, nous ignorons si les phénomènes miraculeux se sont prolongés longtemps et jusqu'à notre époque. Le corps des saints Gervais, Protais, Herculanus, sont-ils restés toujours à l'abri de la corruption, comme ils l'étaient à l'époque où furent rédigés les documents qui sont à la base du Martyrologe?

4. On ne peut affirmer que tous les faits contenus dans le Martyrologe sont historiquement certains. Ce livre vénérable a été corrigé plusieurs fois. Une nouvelle édition officielle a été publiée en 1924. Cette édition elle-même, d'après des juges autorisés et spécialement écoutés par Sa Sainteté Pie XI, appelle une révision plus sévère. Voir le P. Dom Quentin, *La correction du Martyrologe romain*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XLII, fasc. III et IV (*Rev. apol.* 15 juin 1925, p. 381, 382); Dom G. Godu, *La question du Martyrologe romain*, dans *La vie et les arts liturgiques*, juin 1925, p. 349-361.

Q. — *La Revue apologétique du 15 mars 1925 a recommandé « Le lien familial » de Duprat. Or c'est un des livres les plus anticléricaux et les plus immoraux de notre époque. Il y aurait lieu de mettre en garde le lecteur contre ses erreurs.*

R. La Revue a reproduit, en effet, d'après les *Dossiers de l'Action populaire*, 25 novembre 1924, une liste d'ouvrages sur les questions sociales. Mais il ne faudrait pas exagérer la portée de cette note. Nous n'avions pas l'intention, pas plus que le rédacteur des *Dossiers*, d'indiquer ce qui *doit* former une petite bibliothèque, par conséquent un choix de bons livres qui s'imposent. Notre intention était simplement de faire pour une catégorie spécialisée de lecteurs, « pour les hommes d'action », une bibliographie appropriée; par conséquent nous avons signalé à des spécialistes des ouvrages qui ne sont pas destinés au public ordinaire.

Le rédacteur des Dossiers avait fait des réserves essentielles, p. 455 : « Toutefois s'il vise à éviter le divorce, M. Duprat se contente de le rendre plus difficile et l'admet en certains cas; il voudrait encore que l'on transformât « les unions libres en unions légales, toutes les fois que des enfants seraient reconnus par le père et la mère non mariés ». Pour resserrer le lien familial, il ne semble pas que M. Duprat compte beaucoup sur les forces religieuses. »

De notre côté nous avons étudié l'ouvrage de M. Duprat. Nous n'hésitons pas à reconnaître qu'il contient une somme considérable de bons matériaux utilisables par un homme d'action averti, par exemple sur les fondements du lien familial, p. 60 et s., sur son affaiblissement, p. 124 et s., sur les causes de cet affaiblissement, p. 149-222, sur les moyens de le fortifier et de le resserrer, p. 243-266. Il y a des pages qu'on voudrait pouvoir citer intégralement et répandre à profusion.

Par ailleurs, il y a de graves erreurs dont nous donnerons quelques exemples. L'auteur qui est imbu d'idées rationalistes et matérialistes sur l'évolution de la société, réprouve l'influence de l'Eglise comme moyen de fortifier et de resserrer le lien familial. Lui qui reconnaît les méfaits de notre législation sur le divorce et n'hésite pas à parler de l'armée du crime, p. 133 et s., et de l'insuffisance de notre système scolaire, p. 259, n'a pas vu que le divorce et l'armée du crime montent à proportion de l'affaiblissement des pratiques chrétiennes. Il n'envisage que les moyens naturels et laïques de fortifier et de resserrer le lien familial et pourtant depuis 40 ans nous faisons de douloureuses expériences qui ont ouvert les yeux à d'autres aveugles.

M. Duprat parle en béotien du célibat ecclésiastique, du mysticisme religieux et de la confession. Pour lui « le célibat complet n'est guère possible qu'aux intellectuels dont l'éréthisme cérébral est tout entier tourné vers ce labeur excessif de la recherche scientifique qui use plus que n'importe quel autre », p. 36. Et il tente de prouver sa thèse en citant le cas de deux prêtres devenus neurasthéniques pour avoir voulu rester fidèles à leurs engagements du sous-diaconat. Mais la neurasthénie serait-elle donc le propre des célibataires ?

Ce que M. Duprat dit de sainte Thérèse et du mysticisme chrétien est odieux. « L'érotisme mystique d'une sainte Thérèse nous avertirait, si nous n'avions les données encore plus sûres de la psychiâtrie, de la constante liaison des délires érotiques et des psychoses religieuses chez les femmes, de l'importance capitale de cette déviation de l'appétit sexuel et de l'amour normal qu'est l'amour éthéré de l'homme-dieu ou d'une divinité capable d'embraser jusqu'à la complète extase », p. 37... « Tout le mysticisme des jeunes gens n'est que l'effet d'une substitution imposée par la pudeur et la tradition, de l'immatériel au sensible, substitution qui, comme l'a indiqué Freud, est une satisfaction pathologique de l'instinct sexuel réprimé », p. 45, 46. Voir aussi dans le même sens p. 82-84.

Même doctrine odieuse sur la confession : « Les sentiments religieux viennent d'ailleurs combattre avec une particulière violence le sentiment familial (!) Dans les milieux catholiques surtout, où règne la pratique de la confession auriculaire et où les directeurs de conscience se substituent si complètement parfois aux parents ou aux maris (!...), l'institution familiale est en fait nettement battue en brèche par ceux-là mêmes qui au point de vue politique préconisent la résistance de la famille conçue d'après le type monarchique ou patriarcal, aux interventions de l'Etat », p. 82.

En somme, l'ouvrage de M. Duprat contient de la paille, du bon grain, de l'ivraie et des plantes gravement nocives dont il faudra faire le discernement.

Q. — *Existe-t-il des monographies sur Dante et la Bible?*

R. — Nous avons répondu à cette question dans le numéro du 1er juin 1924, en faisant appel « à l'obligeance d'un lecteur mieux informé » pour compléter cette bibliographie.

Ce lecteur mieux informé, obligeant et compétent, s'est présenté sans tarder en la personne du R. P. Vaccari, S.J., professeur à l'Institut biblique pontifical de Rome. Voir *Revue* 1er septembre 1924, p. 701.

Notre aimable et distingué correspondant a bien voulu récidiver, en nous signalant B. Brossa, *La Bibbia nel poema di Dante*, Alba, Scuola tipograpica Editrice, 1924, 178 p.

Nous le prions d'agréer l'expression de nos meilleurs remerciements.

Q. — *Qu'est-ce que le « Trentain Grégorien »? Veuillez préciser les origines et l'efficacité de cette dévotion.*

R. — Nous trouvons la réponse précise dans le *Bulletin de Saint Martin et de Saint Benoît*, mai 1925, p. 155.

Le *trentain grégorien* consiste dans une série de trente messes célébrées pour une personne défunte pendant trente jours consécutifs. Il n'y a que les trois derniers jours de la Semaine sainte qui soient considérés comme ne constituant pas une interrup-

tion au cours du trentain, parce que c'est en vertu d'une loi liturgique que les messes privées sont alors suspendues.

Origines de cette dévotion. — Saint Grégoire le Grand, le premier pape bénédictin (590-604), appartenait à une illustre famille de Rome. Après avoir exercé la charge de préfet de la ville, il fonda sur le Mont Cœlius, dans l'habitation paternelle, un monastère qui subsiste encore, s'y retira et en devint le premier abbé. Un de ses moines, nommé Justus, étant mort, le saint abbé fit célébrer *pendant trente jours consécutifs* le saint sacrifice de la messe pour ce défunt, qui, le trentième jour, apparut à son frère Copiosus et lui annonça sa délivrance du purgatoire. S. Grégoire raconte ce fait dans ses *Dialogues* (liv. IV, c. 55).

De là, la coutume du Trentain Grégorien si répandue autrefois dans le peuple chrétien, comme en témoignent à travers les siècles de très nombreux documents. Elle tomba en désuétude en France après la Révolution. A cause de la destruction des monastères, il était devenu difficile d'offrir, trente jours de suite, à une même intention, le saint sacrifice de la messe.

Efficacité du trentain grégorien. — L'Eglise a approuvé la célébration du trentain par plusieurs décisions. On peut donc lui attribuer avec la Tradition une grande efficacité, sans affirmer toutefois qu'une âme est infailliblement retirée du purgatoire à l'aide d'un Trentain. La mesure dans laquelle les fruits de la messe ainsi que les indulgences et autres faveurs spirituelles sont appliqués à une âme en particulier, dépend, en effet, du bon plaisir de Dieu.

Revue des Revues

Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement. — Novembre 1924. — Chanoine POUGET : *De quelques points de législation concernant les écoles libres* : âge des adjointes, âge des élèves, locaux, diplômes, congés et absences des directeurs ou directrices. — Chanoine VIANEY : *Les assurances scolaires.* — Chanoine MATHIEU : *Projets de réforme des brevets et équivalences.* — YVES DE LA BRIÈRE : *La formation du futur professeur à exercer une influence nettement catholique dans l'enseignement même des matières profanes.*

Revue des Sciences religieuses (Faculté de théologie catholique de Strasbourg). — Janvier 1925. — J. SZNURO : *Les origines du droit d'alternative bénéficiale.* Premier article. L'alternative entra dans le droit concordataire de l'Eglise lors du concile de Constance, en 1418. Comment la chose s'accomplit-elle? Sur ce point, Hübler et Hinschius n'ont pas encore fait la pleine lumière. La présente étude veut indiquer les origines exactes du droit d'alternative bénéficiale. — A. FLICHE : *Les*

versions normandes du rescrit d'Ulrich. Ulrich d'Imola était un évêque italien qui adressa au pape Nicolas II vers 1060 un rescrit sur le célibat ecclésiastique. Presque aussitôt après son apparition, ce texte a été remanié et amplifié en Normandie par un clerc de l'Italie du nord qui l'y avait apporté. — L. Dennefeld : *Les problèmes du livre de Joël ; signification des deux premiers chapitres.* — E. Baudin : *Le pragmatisme religieux de Pascal* (à suivre).

Avril. — E. Baudin : *Le panhédonisme psychologique de Pascal.* — Jean Rivière : *In partem sollicitudinis, Evolution d'une formule pontificale.* — Michel Andrieu : *Les ordres mineurs dans l'ancien rit romain.*

Chronique sociale de France. — Novembre 1924. — Antoine Philippe : *Le Cardinal Lavigerie et ses œuvres de colonisation agricole.* — Charles Boucaud : *Le droit naturel et la vitalité du Droit.* — Max Turmann : *Un pays jeune* (la Yougoslavie) *qui a besoin des pays vieux.* — Eugène Beaupin : *La question de l'esclavage.*

Décembre. — Henri Lorin : *Comment se posait en* 1914 *le problème de l'autorité.* — Aug. Cretinon : *La crise de la propriété en* 1789.

Janvier 1925. — C. Chabot : *La théorie de la nouvelle éducation* (de l'enfant). — Aug. Cretinon : *L'édifice scolaire actuel complété par l'école unique.* — Eug. Beaupin : *Les missions catholiques et le problème de la civilisation.*

Février. — Max Turmann : *Un promoteur du mouvement catholique social : le Marquis de la Tour du Pin.* — Abbé Charles : *L'enfant aux yeux de Dieu et de l'Eglise.*

La vie spirituelle. — Octobre 1924. — A. Lemonnier, O. P. : *Oraison et liturgie* (pages lues au congrès liturgique de Malines, le 7 août 1924). « Le culte liturgique possède une efficacité particulière pour disposer l'âme chrétienne à l'oraison. Bien plus, elle nous y introduit, et cela de deux manières. Premièrement, en excitant en nous ces affections actuelles de la charité par où débute l'oraison et qui en sont l'élément générateur... Mais pour que l'oraison se développe, il faut que la vertu de foi entre à son tour en activité et, sous l'influence du vif élan de charité, se mette à contempler Dieu... La liturgie est la grande et universelle école de l'oraison, parce qu'elle est excellemment propre à nourrir dans nos âmes la charité. » — E. Hugueny, O. P. : *Le psaume 71,* Deus, judicium tuum regi da. Traduction et exégèse de ce beau cantique. — A. Ailleaume : *La doctrine du vén. Baudouin.* — Et. Lajeunie : *Anne de Guigné.* — *Textes anciens.* Un sermon de saint Bernard sur les noces spirituelles figurées dans l'histoire évangélique.

Novembre. — Dom E. Pichery : *Les béatitudes.* Commentaire littéral et pieux. — F.-D. Joret, O. P. : *A la suite du*

Maître. « Le charme de Jésus fut persistant et transformateur. C'est la double idée que nous allons développer. » — Et. Lajeunie : *Anne de Guigné*. Suite de la très pieuse enfance d'Anne de Guigné.

Décembre. — D. Joret : *L'attrait souverain du Christ en croix*. — A. Molien : *Fête de l'Immaculée Conception de Marie* : historique de la fête, messe et office. — Dom B. Sodar : *Jeanne Deleloë*. — Et. Lajeunie : *Anne de Guigné*. — *Les mystères douloureux du Rosaire*. D'après l'école mystique dominicaine du XIVe siècle.

Janvier 1925. — R. Garrigou-Lagrange : *L'augmentation de la charité et les actes imparfaits*. — D. Joret : *L'ascension de Jésus dans le cœur des siens*. — Dom E. Flicoteaux : *L'Epiphanie de Notre-Seigneur*. — P. Jérome : *Le vén. Jean de Saint-Samson*. — Dom B. Leplus : *L'épitre de saint Ignace aux Romains*.

Février. — R. Garrigou-Lagrange : *L'augmentation de la charité et le péché véniel*. — A. de Boissieu : *Les péchés de la langue*. — P. Jérome : *La doctrine du Vén. Jean de Saint-Samson*. — M.-C. de Ganay : *Agnès de Langeac*.

Bibliographie

Lucien Roure, rédacteur aux Etudes : *Au pays de l'Occultisme*, ou Par delà le Catholicisme. In-8 couronne, de VIII-348 pages. Paris, Beauchesne, 12 fr.

M. Lucien Roure connaît, mieux qu'homme du monde, le « Pays de l'Occultisme », cette région crépusculaire où ne cheminent guère que des dupes. Il en délimite les diverses provinces : Occultisme proprement dit; Spiritisme; Théosophie; sans compter ce pays de protectorat qu'est la « Christian Science ». Il en présente diverses notabilités : Emile Coué le Thaumaturge; Antoine le Guérisseur; Paul Sedir. Il pousse des incursions en des terres limitrophes : terre athée de la philosophie cosmique; terre pseudo-biblique des « Adventistes du septième jour »; terre érotique du Freudianisme. Il catalogue diverses superstitions cultivées au front de guerre par de pauvres âmes dégoûtées de Dieu. Et il conclut, p. 344 : « Que l'Evangile du Christ, lu et médité sous la direction de l'Eglise du Christ, apporte d'autres clartés ! Ni l'Evangile ni l'enseignement catholique ne méconnaissent le mystère... Mais ils en montrent les convenances avec ce que nous sommes, les analogies avec ce que nous connaissons. Ils nous proposent un Dieu infiniment distant et infiniment accessible, un Dieu maître suprême et père condescendant. Ils nous pro-

posent le Verbe incarné, lien merveilleux jeté entre Dieu et l'homme. » Livre d'une information sûre et d'une lecture toujours saine, prolongeant la série commencée par *Le merveilleux spirite; Le Spiritisme d'aujourd'hui et d'hier.*

Adhémar D'ALÈS.

A. D'ALÈS, professeur à l'Institut catholique de Paris: *Novatien*, étude sur la théologie romaine au milieu du IIIe siècle. In-8 de VI-172 pages. Paris, 1925, Beauchesne. Prix: 24 fr.

Après avoir donné successivement trois volumes sur la Théologie de Tertullien, de saint Hippolyte et de saint Cyprien, M. d'Alès, qui paraît s'être spécialisé dans l'étude des Pères des trois premiers siècles, nous en donne un nouveau sur Novatien. Le sujet, au point de vue strictement théologique, est assez mince, et c'est pourquoi l'auteur n'a pas voulu intituler son volume *La théologie de Novatien*, cette théologie nous étant fort incomplètement connue. Un premier chapitre nous informe donc des écrits de Novatien que l'on doit regarder comme sûrement ou très probablement authentiques. Dans cette dernière catégorie, M. d'Alès range, et avec raison, je crois, les deux traités *De spectaculis* et *De bono pudicitiae*, attribués parfois à saint Cyprien. Le chapitre II est consacré à la Bible de Novatien. Après un long examen, l'auteur rattache les citations de Novatien non à la Bible africaine — celle de saint Cyprien — mais à une traduction *vetus romana* qui ne devait rien à la recension marcionite. Viennent alors les doctrines théologiques proprement dites : c'est l'examen du commentaire du symbole intitulé *De Trinitate*, l'ouvrage principal de Novatien. Ici, rien de bien nouveau, mais une conclusion qui précise ce que l'on savait déjà : « Il montre la théologie romaine pleinement victorieuse du docétisme marcionite et gnostique, poursuivant la lutte contre le monarchisme sabellien, encore insuffisamment en garde soit contre la tendance adoptianiste, soit contre la tendance subordinatienne », je dirai contre celle-ci surtout. Enfin la morale de Novatien est l'objet du dernier chapitre. Nous n'avons malheureusement aucun écrit de Novatien qui expose en plein ses erreurs morales, ce que l'on a appelé le novatianisme. Nous ne les connaissons que par des témoignages étrangers; ses propres ouvrages ne révèlent que des tendances; mais du reste nul doute sur les excès de son rigorisme.

En somme, M. d'Alès a écrit sur Novatien un livre fouillé et complet, le dernier mot que l'on puisse dire actuellement sur lui.

J. TIXERONT.

Le Catholicisme en Corée, son origine et ses progrès. In-8°, 112 p., Hongkong, Imprimerie de la Société des Missions étrangères de Paris, 1924.

Cette brochure, ornée d'une carte et de nombreuses photo-

graphies sur papier couché, a été éditée à l'occasion de l'Exposition Vaticane des Missions et se vend chez M. l'abbé E. Gérard, procureur, Séminaire des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris (7e).

Nous indiquons les divisions en recommandant sans réserve cette histoire tragique de l'Eglise de Corée : Le pays et ses habitants. — Introduction du christianisme en Corée. Premières persécutions (1784-1831). — Persécutions sanglantes. Nombreux martyrs (1831-1866). — L'Eglise de Corée sort des catacombes. La moisson commence. — L'Eglise de Corée s'organise. Division en plusieurs territoires ecclésiastiques.

J. Van Volckxsom : *Entretiens apologétiques*. I. Le club : ni Dieu ni Maître. — II. Au bord d'une tombe. — III. La villa; la Providence. — IV. Le meeting du défroqué. — V. Un voyage de noces. Un exemplaire : 0 fr. 25; 10 ex. : 2 fr.; 50 ex. : 9 fr.; 100 ex. : 17 fr.; 500 ex. : 80 fr.; 1.000 ex. : 150 francs. — Braine-le-Comte, librairie Datria, rue du Maïeur Etienne, 14.

L'auteur aborde sous une forme concrète et variée, piquante, anecdotique, parfois émue, plus souvent plaisante, les plus grands sujets de la controverse contemporaine : Dieu, l'âme, la Providence, Jésus-Christ, l'Eglise, le socialisme, la destinée de l'homme. Il ne s'adresse pas directement au peuple. Il a songé plutôt à la jeunesse studieuse, aux hommes d'œuvres et à cette élite d'ouvriers, moins rares qu'on ne le pense, qui lit, réfléchit et discute.

A. Crampon : *Le Livre des Psaumes*, suivi des Cantiques du Bréviaire Romain, en latin-français, traduction suiv. la Vulgate avec Introduction, sommaires et notes. In-32 de 724 p., Paris, Desclée et Cie, 1925, 7 fr. 50 (relié toile noire, tranche rouge).

Réédition d'un livre déjà ancien (1889), mais très utile pour comprendre les Psaumes. En note, on trouvera le sens de l'hébreu quand il diffère de celui de la Vulgate. A signaler surtout, au début du volume, un « Petit traité de la latinité des Psaumes » comprenant des remarques d'un caractère général, puis un « Vocabulaire alphabétique » qui donne la signification exacte ou les diverses significations des termes les plus souvent employés, ou employés avec des acceptions particulières.

J. Gladder et Karl Hacgeney, S. J. : *In der Schule des Evangeliums*. Tome 7, *der Ausgang des messianischen Kampfes*. In-12 de VIII-342 p., Fribourg-en-Br., Herder, 1923, 15,70.

Ce livre de méditations trouvera certainement sa place parmi ceux dont tout prêtre a avant tout besoin : connaître le Christ et l'imiter par amour surtout dans les derniers moments de

sa vie, ses souffrances, sa mort et sa résurrection, telles sont les leçons que l'on emportera de ce retour à l'école de l'Evangile.

O. Zimmermann : *Das Dasein Gottes*, Tome 5, *Warum Schuld und Schmerz ?* In-8 de VIII-110 p., Fribourg-en-Br., Herder, 1924, 3 fr. 50 (francs suisses).

Une de ces questions qui ont besoin d'être résolues de tout temps. Nous trouvons dans la réponse, non seulement une vérité d'ordre philosophique, mais une vérité d'ordre religieux et pratique. Cette réponse n'est pas seulement un hymne à la souffrance, mais, bien plus, elle nous montre comment accueillir et utiliser la part de souffrances que tout homme a à porter. Elle nous apprend la grande vertu de la patience et nous indique son modèle et sa source : Jésus-Christ.

E. Krebs : *Was kein Auge gesehen*. In-12° de XIV-206 p., Fribourg-en-Br., Heerder, 1923, 3 fr. 50 (francs suisses).

L'Eglise est pleine de consolation et d'espérance. Elle a mission d'en combler les hommes, qui ne les trouvent nulle part ailleurs. L'auteur s'est fait l'apôtre de cette vérité, et, d'une manière claire, simple, puisant dans le seul dogme, il nous parle de l'espérance éternelle de l'Eglise, avec une conviction surnaturelle et vécue qui cherche à ouvrir tous les cœurs. C'est un livre adressé aux chrétiens, sans doute, mais on y devine le désir d'atteindre également ceux qui souffrent encore sans espérance.

E. Krebs : *Was kein Auge gesehen*. In-12° de XIV-206 p., Fri-192 p., Fribourg-en-Br., Herder, 1924, 4 fr. 40 (francs suisses).

N'y a-t-il pas actuellement en Europe une aspiration vers une autorité et une unité spirituelles, et l'Eglise ne serait-elle pas l'objet de ces désirs confus ? Ces six conférences apportent, en réponse à cette question, une foule de témoignages et de faits qui montrent que les regards se tournent plus que jamais vers la véritable Eglise du Christ, et que, même dans les milieux les plus éloignés d'elle, se retrouvent le sens et le besoin des dogmes, des sacrements et du culte. Cette synthèse saisissante d'un mouvement large et profond, quoique confus et parfois inconscient encore, est destiné à frapper autant les croyants que ceux qui cherchent, et à montrer aux uns les devoirs qui s'imposent, et aux autres la source de la lumière.

Dr H. Rosenberg : *Die Hymnen des Breviers II* (Ecclesia orans XII). In-12 de XVIII-242 pages, Fribourg-en-Br., Herder, 1924, 3 marks 20.

C'est la seconde partie du recueil, commencé au tome XI de la même collection, des hymnes du bréviaire et de leur

traduction en vers allemands adaptés au rythme des vers latins. Ce volume contient toutes les hymnes du Propre des Saints et, en outre, les hymnes et séquences de la messe. Une introduction rapide précède, et des notes relatives à chaque hymne accompagnent le recueil, qui fournit à la fois la collection complète des hymnes de l'Eglise et une traduction très poétique quoique très fidèle.

JOSEPH KONN : *Saat und Ernte*. In-8 de 176 p., Strasbourg, Benziger, 1924, 3 marks 80.

Sous une forme directe et variée, cette série d'entretiens très vivants offre à la jeunesse, à laquelle elle s'adresse, tout ce que celle-ci peut et doit savoir du mariage et tout ce qui doit l'aider dès maintenant à s'y préparer, c'est-à-dire la formation du caractère, la pureté, la religion, la vie de famille, la fuite des amitiés inconsidérées et, plus tard, des contrefaçons de l'amour. Ce livre peut être précieux pour les directeurs les éducateurs et surtout les parents.

Dr JOSEPH RIES : *Katholische Lebensführung*. In-8° de VIII-230 p., Fribourg-en-Br., Herder, 1924, 3 marks.

L'auteur s'adresse à des jeunes filles. Il leur montre les rapports de la religion avec la vie spirituelle et corporelle, religieuse et morale, la famille, l'Eglise, l'Etat, la société. Dans ces entretiens familiers, les questions sont étudiées avec netteté et clarté, en particulier la vie sentimentale et les devoirs pour celui qui aurait à parler ou prêcher sur ces questions.

Livres déposés aux bureaux de la Revue

L. CRISTIANI, *Le Bienheureux Pierre Canisius* (1521-1597), in-12 de 188 p. (collection « Les Saints »), Paris, Gabalda, 1924, 4 fr.

F. P. SIEGFRIED, *Essentialia philosophiae*, in-12 de 340 p., Philadelphie, Dolphin Press, 1305 Arch Street, 1924.

J. TIXERONT, *L'Ordre et les Ordinations*, étude de théologie historique, in-12 de 274 p., Paris, Gabalda, 1924, 8 fr.

CH. DIEHL, *Constantinople*, in-4° de 172 p. (Collection « Les villes d'art célèbres »), Paris, Laurens, 1924, 12 fr.

J. DEDIEU, *Histoire politique des protestants français* (1715-1794), 2 v. in-12 de XV-422 et IV-375 p., Paris, Gabalda, 1924, 25 fr.

M. DE LA TAILLE, *The Last Supper and Calvary*, in-8° de 56 p., Philadelphie, Dolphin Press, 1924.

Louis BRÉHIER, *L'art byzantin*, in-8° de 212 p. (collection « Patries de l'art »), Paris, Laurens, 1924, 12 fr.

Le Gérant : GABRIEL BEAUCHESNE.

PARIS. — SOC. G^le D'IMP. ET D'ÉDIT., 117 RUE CASSETTE.

TABLES

DES

TOMES XXXIX ET XL

Octobre 1924 à Septembre 1925

I. — Table des sommaires

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er OCTOBRE 1924

Apologétique. — **La Rédaction.** Notre enquête : Quelle doit être l'Apologétique actuelle, p. 5. — **A. Leman.** La France et l'Église de France au sortir des guerres de religion, p 11. — **E. Tauzin.** Les notes de Pascal sur les prophéties messianiques, p. 32. — **E. C.** La Création et l'Adoption, p. 44.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* L'Université catholique de Lublin. — La Mutualité ecclésiastique normande. — L'alcoolisme et la loi de prohibition aux États-Unis. — A propos des droits d'auteur, p 57. — II. *Apologétique au jour le jour.* Officier et Apôtre. — État actuel de l'Apostolat de la prière. — L'Apostolat de la prière au diocèse d'Angers, p. 59.
Bibliographie, p. 63.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 OCTOBRE 1924

Apologétique. — **D. Buzy.** Les dix Vierges, p. 65. — **P. Belon.** L'humilité de l'Apôtre, p. 85. — **G. Bardy.** Chronique d'histoire des origines chrétiennes, p. 95.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Fonctionnaires et Liberté. — État actuel de l'Ordre de Saint-Benoît. — Les témoins du mariage à l'Église, p. 108. — II. *Apologétique au jour le jour.* Une belle famille. — Externat de lycéens. — Les ennemis de la famille. — L'évangélisation de l'Afrique. — Les publications du recrutement sacerdotal, p. 112.
Propos littéraires. — Classicisme et Romantisme. Les idées de M. Camille Jullian (B. Amoudru), p. 116.
Consultations et Renseignements, p. 123.
Bibliographie, p. 126.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er NOVEMBRE 1924

Apologétique. — **E. Masure.** Aux Origines du dogme chrétien : Le mystère de l'Incarnation, p. 129. — **Ivan Kologrivov.** La morale de Tolstoï, p. 152. — **G. Bardy.** — Chronique d'histoire des origines chrétiennes (*fin*), p. 169.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Trois nouveaux manuels. — Une section de journalisme. — La situation matérielle des pasteurs protestants, p. 181. — II. *Apologétique au jour le jour.* La religion de Jules Lemaître.

— Pour les églises et les prêtres des régions dévastées. — Le salut dans l'émulation du sacrifice. — Pour la prochaine classe, p. 183.
B. Amoudru. La résurrection d'Homère, p. 185.
Petite correspondance. — Revues catholiques en langue allemande. — Bulletin national des instituteurs. — Ouvrages de Notovitch et Jacolliot sur Jésus-Christ, p. 191.
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 192.

SOMMAIRE DU NUMERO DU 15 NOVEMBRE 1924

Apologétique. — **S. G. Mgr Baudrillart.** Témoins du Christ, p. 193. — **E. Masure.** Aux Origines du dogme chrétien : Le mystère de l'Incarnation (*suite*), p. 208. — **H. Dehove.** Déterminisme et liberté : L'objection des motifs, p. 233.
Informations. — I. *Les réponses à notre Enquête.* L'immense désir humain enfin satisfait. Voilà le catholicisme. — Soyez de vrais chrétiens. — Prêchez aux incrédules l'immortalité de l'âme, p. 242. — II. *Actualités et Documents.* Velehrad. Le quatrième Congrès pour l'Union des Églises. — Le nombre de catholiques aux États-Unis, p. 245. — III. *Apologétique au jour le jour.* Les illustrés pour enfants, p. 247.
Revue des Revues françaises, p. 251.
Livres déposés aux Bureaux de la Revue, p. 256.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er DÉCEMBRE 1924

Apologétique. — **E. Masure.** Aux Origines du dogme chrétien : Le mystère de l'Incarnation (*suite*), p. 257. — **E. Tauzin.** Note sur un texte de Saint Paul, p. 274. — **Ph. Moreau.** Chronique de Philosophie, p. 289.
Informations. — I. *Les réponses à notre Enquête.* Quelle orientation donner à l'apologétique ? — Que doit comprendre en elle-même, et dans la Revue, l'Apologétique pour être vraiment utile et pratique? (V. Lenoir), p. 307. — II. *Actualités et Documents.* Les « Veilleurs » (Tiers-Ordre protestant). — Le Cinéma à la campagne, p. 313.
Livres déposés aux Bureaux de la Revue, p. 320.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 DÉCEMBRE 1924

Apologétique. — **E. Masure.** Aux Origines du dogme chrétien : Le Mystère de l'Incarnation (*fin*), p. 321. — **F. Cimetier.** Le Jubilé de 1925, p. 340. — **Ph. Moreau.** Chronique de Philosophie (*fin*), p. 359.
Informations. — I. *Les Réponses à notre Enquête.* Les destinataires de l'Apologétique. — Pour les intellectuels. — Pour l'âme populaire, p. 371. — II. *Actualités et Documents.* Pour un groupe d'études de médecins. — Un Institut d'études sociales, p. 373.
Revue des Revues. Revues françaises (*suite*), p. 380.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er JANVIER 1925

Apologétique. — **F. Cimetier.** Le Jubilé de 1925 (*fin*), p. 385. — **René Harmand.** Les idées de Bossuet sur la Guerre et la Paix, p. 399 — **A. Leman.** Chronique d'Histoire moderne, p. 413.
Informations. — I. *Réponses à notre Enquête.* Nourrissons les âmes de la parole de Jésus. — Un exemple : Comment prêcher la pauvreté. — Ayons la manière évangélique, p. 430. — II. *Actualités et Documents.* La dictature de la Franc-Maçonnerie sur la France. — L'Ambassade auprès du Vatican : un exemple hollandais. — L'Université catholique de Louvain. — Autorité des maires contre l'immoralité des spectacles et des affiches, p. 435. — III. *Apologétique au jour le jour.* Clergymen anglicans convertis promus au sacerdoce ou en voie de préparation. — Une imposante ordination indigène dans l'Ouganda. — Le séminaire indigène de Tananarive, p. 441.

Questions et réponses. — Œuvres d'étudiants. — Pour la lutte contre l'immoralité. — A propos d'enterrement civil. — Pièces de théâtre. — Bibliothèque d'un homme d'œuvres, p. 444.
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 448.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JANVIER 1925

Apologétique. — **A. Michel**. L'éternité de l'enfer et la raison, p. 449. — **Dr Ch. Grimbert**. Orientation sociale et professionnelle des enfants, p. 462. — **Louis Mariès**. Un nouveau Commentaire du Nouveau Testament, p. 473. — **A. Leman**. Chronique d'histoire moderne (*fin*), p. 481.
Informations. — I. *Réponses à notre Enquête*, 499. — II. *Actualités et Documents*. Action individuelle de la lutte contre la pornographie — Le Manuel pratique des lois sociales et ouvrières — La Paix et la Justice scolaire par la R. P. S., p. 501. — III. *Apologétique au jour le jour*. La chapelle automobile. — L'apostolat de la rue en Angleterre et aux États-Unis. — Les familles nombreuses aux États-Unis, p. 506.
Consultations et Renseignements (J. Bricout), p. 509.
Bibliographie, p. 511.
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 512.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er FÉVRIER 1925

Apologétique. — **A. Michel**. L'éternité de l'enfer et la raison (*suite*), p. 513. — **E. Tauzin**. L'Épitre aux Galates, p. 526. — **A. Condamin**. Un nouveau manuel d'Écriture Sainte, p. 548.
Informations. — I. *Réponses à notre Enquête*. Défendons l'Église sur le terrain de l'histoire. — Montrons davantage ce que nous devons au christianisme. — Faisons connaître les lois sur lesquelles repose toute société, p. 554. — II. *Actualités et documents*. Troisième Congrès de l'Association du Mariage Chrétien. — Exemption du droit des pauvres et de la taxe d'État en faveur des cérémonies religieuses. — Circulaire du Cardinal Gasparri sur la conservation des bibliothèques, archives et musées ecclesiastiques. — Circulaire du Cardinal Gasparri annonçant la création en Italie d'une Commission centrale d'art sacré, p. 558. — III. *Apologétique au jour le jour* L'Église catholique dans l'Amérique centrale. — Les catholiques et la cité de Londres. — Une association « Pour la tolérance », p. 563.
Propos littéraires. — Deux portraits (B. Amoudru), p. 566.
Questions et réponses, p 571.
Bibliographie, p. 574.
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 576.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 FÉVRIER 1925

Apologétique. — **M Lepin**. L'idée du Sacrifice de la Messe au Concile de Trente, p. 577 — **J. Chéné**. L'âme de saint Cyprien : II. La persécution de Dèce, p. 592. — **F. Pinardel**. Chronique artistique, p 612.
Informations. — I. *Réponses à notre Enquête*, p. 630. — II. *Actualités et Documents*. Notre ambassade au Vatican. — Le communisme peint par lui-même. — Ce qu'il faut savoir touchant les autorisations. — Bibliothèque religieuse pour les enfants de 12 à 15 ans, p. 632. — III. *Apologétique au jour le jour*. Un évêque moderniste sur le siège épiscopal anglican de Birmingham. — L'aumônerie militaire catholique dans l'armée américaine au cours de la grande guerre, p. 636.
Bibliographie, p. 639.
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 640.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MARS 1925

Apologétique. — **P. Castillon**. Offensive maçonnique et résistance catholique, p. 642. — **M. Lepin**. L'idée du sacrifice de la Messe au concile de Trente (*suite*), p. 656. — **F. Vincent**. Autour de Saint François de Sales, p. 674 — **E. Tau-**

zin. Une lettre d'un incroyant cultivé, p. 683. — **J. Huby.** Note sur saint Jean, XXI, 22, p. 688.
Informations. — I. *Réponses à notre Enquête.* Faire de l'apologétique expérimentale. — Instruire les gens chez eux. — Insister sur les bienfaits du catholicisme. — Lutter contre la soif de lucre et de jouissances, p. 689. — II. *Actualités et Documents.* Quelques livres pour jeunes filles. — Les moralistes chrétiens. — Concours. — Pour être un homme, p. 691.
Revues de langue anglaise, p. 699.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 MARS 1925

Apologétique. — **P. Castillon.** Offensive maçonnique et résistance catholique (*fin*), p 702. —**R. Jourdan.** Autour de la Société des nations, p. 716.— **L. Leclercq.** L'apologétique d'aujourd'hui, p. 725. — **G. Bardy.** Chronique des origines chrétiennes, p 737.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* Les plus belles pages d'Ernest Hello. — Personnes pouvant gagner le jubilé en 1925 sans aller à Rome, p. 752. — II. *Apologétique au jour le jour.* — Lourdes et l'apologétique par le miracle. — Pascal et les prophéties messianiques (E. T.), p. 755.
Consultations et Renseignements (J. Bricout). Éducation familiale. — Pour les ordinands. — Sur la foi. — Cours supérieur d'instruction religieuse. — Lourdes, p. 758.
Revue des Revues. Revues de langue anglaise (*fin*), p. 764.
Petite correspondance. Bibliothèque sur les questions sociales. — Pour jouer la Passion. — Cartes postales sur la Palestine, p. 766.
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 768.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er AVRIL 1925

Apologétique. — **M. Lepin.** L'idée du Sacrifice de la Messe au concile de Trente (*fin*), p. 5. — **E. Tauzin.** — La Passion et la Résurrection de Jésus-Christ d'après les notes de Pascal, p. 20. — **P. M. Périer.** Intellectualisme ou Pragmatisme en Apologétique, p. 35 — **G. Bardy.** Chronique d'histoire des origines chrétiennes (*fin*), p. 43.
Informations. — I. *Actualités et Documents.* L'association du mariage chrétien. — La présence de la France au Vatican, p. 56. — II. *Apologétique au jour le jour.* Le catholicisme en Norvège. — Les étudiants catholiques au Sacré-Cœur de Montmartre. — Un bon livre loué par le Pape, p. 58.
Propos littéraires. — Louis le Cardonnel (B. Anoudru), p. 63.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 AVRIL 1925

Apologétique. — **J. Lebreton.** Le Conflit religieux au deuxième siècle, p. 65. — **J. Gautier.** Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique, p. 84. — **M. Manquat.** Saint François de Sales naturaliste, p. 90. — **Intérim.** Chronique théologique, p. 107.
Informations. — I. *Réponses à notre enquête.* Une expérience personnelle. — On reconnaît l'arbre à ses fruits, p. 116. — II. *Actualités et Documents.* L'Université catholique de Milan. — Les Amis de Pascal. — Vraies et fausses guérisons miraculeuses. — Les Ordres religieux en Allemagne. — Premier concile de l'Église tchécoslovaque, p 120. — III. *Apologétique au jour le jour.* Une apologétique vivante. — Etat présent des missions catholiques — Les progrès du catholicisme dans les « pays de missions » d'Europe et des autres parties du monde, p. 123.
Bibliographie, p. 127.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MAI 1925

Apologétique. — **Bon J. Angot des Rotours.** Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, p. 129. — **H. Piot.** Sainte Marie-Madeleine Postel, p 142. — **A. Brou.** Sainte Madeleine-Sophie Barat, p. 157. — **A. Hamon.** Chronique d'Ascétique et Mystique, p. 172.

Informations. — I. *Actualités et documents*. Le Problème de la terre. — La leçon du passé. — Si nous savions aimer. — Pour les prochaines canonisations, p. 187. — II. *Apologétique au jour le jour*. Le Christianisme en Colombie, p. 188.
Revue des Revues. — Revues étrangères, p. 190.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 MAI 1925.

Apologétique. — **Joseph Vianey**. Le Saint Curé d'Ars, p. 193. — **A. Hamon**. Saint Jean Eudes, apôtre des Sacrés-Cœurs, p. 209. — **J. Le Couëdic**. En marge de la querelle du Transformisme, p. 234.
Informations. — I *Actualités et documents*. L'Université française de Beyrouth. — Les évêques tchèques et slovaques et le socialisme, p. 242. — II. *Apologétique au jour le jour*. Le devoir social de l'Officier. — Les conversions en Angleterre, p. 245.
Revue des Revues, p. 247.
Questions et Réponses. — Ouvrages de piété pour les petits séminaristes. — Encore le cinéma à la campagne. — Conférences sur les miracles de Lourdes, p. 254.
Bibliographie, p. 255.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er JUIN 1925.

Apologétique. — **J. Lebreton**. Le Conflit religieux au IIe siècle, p. 257. — **G. Bardy**. Les Prières du Nouveau Testament, p. 279. — **A. Hamon**. Chronique d'ascétique et mystique (*suite*), p. 297.
Informations. — I. *Actualités et Documents*. Condamnation de propositions contraires à l'intellectualisme scolastique. — Congrès national de recrutement sacerdotal, p. 313. — II *Apologétique au jour le jour*. La vie catholique dans les Grandes Écoles. — Messes pascales et groupements d'action religieuse. — Les progrès de l'Eglise aux États-Unis d'Amérique, p. 317.
Bibliographie, p. 320.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JUIN 1925.

Apologétique. — **Victor Lenoir**. L'Apologétique et l'histoire des religions, p. 321. — Dr **Ch. Grimbert**. Importance sociale de la Neurologie infantile, p. 330. — **H. Ollion**. Le féminisme et le vote des femmes, p. 337. — **Intérim**. Chronique théologique (*suite*), p. 356.
Informations. — I. *Actualités et Documents*. La loi de prohibition et la moralité publique aux Etats-Unis. — La proportion des chrétiens dans la population totale de l'univers. — Les pèlerins au sanctuaire de Lourdes : Statistiques officielles de 1924. — L'état actuel des Missions allemandes, p. 374. — II. *Apologétique au jour le jour*. Conférences apologétiques. — Ordinations de ministres anglicans convertis. — L'Association catholique de la jeunesse chinoise. — Progrès du catholicisme en Écosse. — La T. S. F. moyen d'apostolat, p. 377.
Revue des Revues (étrangères), p. 381.
Bibliographie, p. 383.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er JUILLET 1925.

Apologétique. — **G. Bardy**. Les prières du Nouveau Testament (*fin*), p. 385. — **J. Devillard**. La papauté et le Concile de Nicée, p. 400. — **C. Belmon**. Chronique de théologie morale, p. 415.
Informations. — I. *Réponse à notre enquête* : Rester une revue de fond et de doctrine, p. 433. — II. *Actualités et Documents*. Congrès eucharistique de Rennes. — Les journées universitaires de Nancy. — Les vocations sacerdotales dans le diocèse de Paris. — Une école catholique d'apprentissage, p. 434. — III. *Apologétique au jour le jour*. La jeunesse parisienne à Lourdes : Pèlerinage de Pâques. — Vingt ans de patronage dans le centre de Paris. — Le sang des prêtres, p. 438.
Propos littéraires : Livres nouveaux sur Ernest Renan (B. Amoudru), p. 441.

*

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JUILLET 1925.

Apologétique. — **E. Dumoutet.** Une conférence apologétique contradictoire, p. 449. — **F. Vincent.** La pensée religieuse de Paul Bourget, p. 456. — **G. Picard.** L'Essai critique sur l'hylémorphisme, p. 475. — **A. Leman.** Chronique d'histoire moderne, p. 482.

Informations. — I. *Actualités et Documents.* L'activité des protestants en Chine. — La crise religieuse en Chine. — Un sujet de concours. — Une enquête sur Dieu, p. 503. — II. *Apologétique au jour le jour.* Les dames de Picpus reçoivent le prix La Sayette. — Le catholicisme au Danemark. — Les chapelles automobiles aux États-Unis, p. 508.

Revue des Revues, p. 511.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er AOUT 1925.

Apologétique. — **F. Vincent.** La pensée religieuse de Paul Bourget (*suite*), p. 513. — **H. Dehove.** La responsabilité, p. 530. — **A. Leman.** Chronique d'histoire moderne (*suite*), p. 547.

Informations. — I. *Actualités et Documents.* Union rurale et agricole catholique du diocèse de Rouen. — Le divorce aux Etats-Unis. — Principes fondamentaux de la doctrine sociale, p. 558. — II. *Apologétique au jour le jour.* — L'Eglise au Danemark. — L'aide laïque : servir dans l'ordre, p. 565.

Consultations et renseignements : Lectures de Vacances (**J. Bricout**), p. 570.

Revue des Revues, p. 572.

Bibliographie, p. 576.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 AOUT 1925.

Apologétique. — **F. Kieffer.** L'obscurité normale, p. 577. — **E. Tauzin.** L'évangile royal de St Matthieu et l'évangile sacerdotal de St Luc, p. 589. — **A. Leman.** Chronique d'histoire moderne (*fin*), p. 608.

Informations. — I. *Actualités et Documents.* La ligue de l'éducation familiale. — La propagande protestante et les immigrants mexicains. — A propos du Nirvana (A. Bouyssonie), p. 622. — II. *Apologétique au jour le jour.* Peut-on tuer pour abréger la souffrance? — Le mois de la presse aux Etats-Unis et au Canada. — Statistique religieuse de la Lithuanie. — Les fouilles de Byblos et la Bible. — L'association catholique des hôpitaux des Etats-Unis et du Canada, p. 627.

Revue des Revues, p. 635.

Bibliographie, p. 639.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er SEPTEMBRE 1925.

Apologétique. — **E. Tauzin.** L'Evangile royal de St Matthieu et l'Evangile sacerdotal de St Luc (*fin*), p. 641. — **F. D. Joret.** Par le fait de Jésus à la croyance en Dieu, p. 658. — **A. Condamin.** Chronique biblique : Ancien Testament, p. 679.

Informations. — I. *Actualités et Documents.* La semaine d'éthnologie religieuse. — La Drac. — Dans quelle mesure faut-il humaniser la vie des saints? — Une école de formation syndicale, p. 697. — II. *Apologétique au jour le jour.* Un mouvement russe de conversions au catholicisme. — La " Catholic Truth Society ". — Encore l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, p. 700.

Bibliographie, p. 703.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 SEPTEMBRE 1925.

Apologétique. — **E. Masure.** L'humanisme chrétien. — V. Les légitimes indépendances de la nature isolée p. 705. — **Antony Boissel.** Les forces catholiques, p. 721. — **F. Pinardel.** L'Eglise du Village français à l'Exposition, p. 729. — **L. Venard.** Chronique biblique : Nouveau Testament, p. 733.

Informations. — I. *Actualités et Documents.* Le scoutisme catholique. — Les Guides de France. — Comment marier chrétiennement nos enfants. — L'apos-

tolat par radiotéléphonie, p. 749. — II. *Apologétique au jour le jour*. Le clergé indigène dans les Missions des Pères Blancs en Afrique Equatoriale. — Les professeurs catholiques de l'Université. — « La Fourmi », p. 753,
Questions et Réponses. — Les miracles permanents. — Le « lien familial » de Duprat. — Dante et la Bible. — Le Trentain Grégorien, p. 758.
Revues des Revues, p 762.
Bibliographie, p. 764.
Livres déposés aux bureaux de la Revue, p. 768.

II. — Table par noms d'auteurs.

A

Amoudru (B.). — *Deux portraits* (Albéric de Blanche, et Maurice de Gatellier), XXXIX, 566-571. — *Louis le Cardonnel*, XL, 63-64. — *La résurrection d'Homère*, XXXIX, 187-191. — *Livres nouveaux sur Ernest Renan*, XL, 441-448. — *Classicisme et romantisme*, XXXIX, 116-120. — *Les idées de M. Camille Jullian*. XXXIX, 120-123.
Angot des Rotours (J.). — *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*, XL, 129-141.

B

Bardy (G.). — *Chronique d'histoire des origines chrétiennes*, XXXIX, 95-107; 737-751; XL, 43-55. — *Les prières du Nouveau Testament*, XL, 279-296; 385-399.
Baudrillart (Mgr). — *Témoins du Christ*, XXXIX, 193-207.
Belmon (C.). — *Chronique de Théologie Morale*, XL, 416-432.
Belon (P.). — *L'humilité de l'Apôtre*, d'après le vénérable J. Cl. M. Colin, XXXIX, 85-94.
Boissel (A.). — *Les forces catholiques*, XL, 721-728.
Bricout (J.). — *Consultations et Renseignements*, XXXIX, 123-126. — *Trois nouveaux manuels*, XXXIX, 181-182. — *Une section du journalisme*, XXXIX, 182-183. — *La religion de Jules Lemaître*. — *Pour les églises et le prêtres des régions dévastées*, XXXIX, 185-186. — *Le salut dans l'émulation du sacrifice*, XXXIX, 186-187. — *Précis d'histoire de l'Eglise. Vie de Mgr Baunard. L'Eglise et le Théâtre. Capitaine Legangneux. Mgr de Montmorency-Laval*, XXXIX, 509-510. — *Education familiale. Pour les ordinands. Sur la foi. Cours supérieur d'instruction religieuse. Lourdes*, XXXIX, 762-763. — *Lectures de vacances*, XL, 570-572.
Brou (A.). — *Sainte Madeleine Sophie Barat*, XL, 157-171.

C

Castillon (P.). — *Offensive maçonnique et résistance catholique*, XXXIX, 642-655; 705-715,
Chéné (J.). — *L'âme de saint Cyprien*, XXXIX, 592-611.
Cimetier (F.). — *Le Jubilé de 1925*, XXXIX. 340-358; 385-398.
Condamin (A.). — *Chronique biblique : Ancien Testament*, XL, 679-696. — *Nouveau manuel d'Ecriture Sainte*, XXXIX, 549-553.

D

Dehove (H.). — *Déterminisme et liberté*, XXXIX, 223-241. — *La responsabilité*, XL, 530-546.
Devillard (J.). — *La Papauté et le concile de Nicée*, XL, 400-414.
Dumoutet (E.). — *Une conférence apologétique contradictoire*, XL, 449-455.

G

Gasparri (C^{al}). — *Circulaire du Cardinal Gasparri sur la conservation des bibliothèques, archives et musées ecclésiastiques* (Information), XXXIX, 559-560. *Circulaire annonçant la création en Italie d'une commission centrale d'art sacré* (Information), XXXIX, 560-563.

Gautier (J.). — *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique*, XL, 84-89.

Grimbert (D^r Charles). — *Orientation sociale et professionnelle des enfants*, XXXIX, 462-472. — *Importance sociale de la Neurologie infantile*. XL, 330-336.

Guitton (G.). — *Une apologétique vivante*, (Informations), XL, 123-125.

H

Hamon (A.). — *Saint Jean Eudes. Apôtre des Sacrés-Cœurs*, XL, 209-233. — *Chronique d'ascétique et de mystique*, XL, 172-186 ; 297-312.

Harmand (R.). — *Les idées de Bossuet sur la paix et la guerre*, XXXIX, 399-412.

Huby (J.). — *Note sur Saint Jean*, XXI, 22, XXXIX, 688-689

I

Intérim. — *Chronique théologique*, XL, 107-115 ; 356-373.

J

Joret (F. D.). — *Par le fait de Jésus à la croyance en Dieu*, XL, 653-678.

Jourdan (R.). — *Autour de la Société des Nations*, XXXIX, 716-724

K

Kieffer (F.). — *L'Obscurité normale*, XL, 577-588.

Kologrivov (Ivan). — *La morale de Tolstoi*, XXXIX, 152-168.

L

Lebreton (J.). — *Le conflit religieux au 2^e siècle*, XL, 65-83 ; 257-278.

Leclercq (L.). — *L'Apologétique d'aujourd'hui*, XXXIX, 725-736.

Le Couëdic (J.) — *En marge de la querelle du transformisme*, XL, 234-241.

Leman (A.). — *La France et l'Eglise de France au sortir des guerres de religion*, XXXIX, 11-31. — *Chronique d'Histoire moderne*, XXXIX, 413-429 ; 481-498 ; XL, 482-502 ; 547-557 ; 608-621.

Lenoir (V.). — *Que doit être l'apologétique actuelle*, XXXIX, 307-313. — *L'apologétique et l'histoire des religions*, XL, 321-329.

Lepin (M.). — *L'idée du sacrifice de la messe au Concile de Trente*, XXXIX, 577-591 ; 656-673 ; XL, 5-19,

M

Manquat (M.). — *Saint François de Sales naturaliste*, XL, 90-106.

Mariès (Louis). — *Un nouveau commentaire du Nouveau Testament*, XXXIX, 473-480.

Masure (E.). — *Aux origines du dogme chrétien : le mystère de l'Incarnation*, XXXIX, 129-151 ; 208-222 ; 257-273 ; 321-339. — *L'Humanisme chrétien : V. Les légitimes indépendances de la nature isolée*, XL, 705-720.

Michel (A.). — *L'éternité de l'enfer et la raison*, XXXIX, 449-461 ; 513-525.

Moreau (Ph.). — *Chronique de Philosophie*, XXXIX, 289-306 ; 359-370.

O

Ollion (H.). — *Le Féminisme et le vote des femmes*, XL, 337-355.

P

Périer (P.M.). — *Intellectualisme ou « Pragmatisme » en Apologétique*, XL, 35-42.

Picard (G.). — *L'essai critique sur l'Hylémorphisme*, XL, 475-481.

Pinardel (F.). — *L'Eglise du village français à l'Exposition des Arts décoratifs*, XL, 729-733. — *Chronique artistique*, XXXIX, 612-629.

Piot (H) — *Sainte Marie-Madeleine Postel*, XL, 142-156.

S

Serre (J.). — *Désir humain et catholicisme*, XXXIX, 242.

T

Tardiveau (abbé). — *Une expérience personnelle* (Informations), XL, 116-117.

Tauzin (E.). — *L'évangile royal de saint Matthieu et l'évangile sacerdotal de saint Luc*, XL, 589-607; 641-657. — *L'épître aux Galates*, XXXIX, 526-547. — *Note sur un texte de saint Paul*, XXXIX, 274-288. — *Une lettre d'incroyant cultivé*, XXXIX, 683-687. — *Les notes de Pascal sur les prophéties messianiques*, XXXIX, 32-43. — *La Passion et la Résurrection de Jésus-Christ*, XL, 20-34.

V

Vénard (L.). — *Chronique biblique : Nouveau Testament*, XL, 733-749.

Vianey (J.). — *Le saint curé d'Ars*, XL, 193-208.

Vincent (F). — *Autour de saint François de Sales*, XXXIX, 674-682. — *La Pensée religieuse de Paul Bourget*, XL, 456-474; 513-529.

III. — Table par matières

A

Adoption. — *La Création et l'Adoption* (E. C.), XXXIX, 44-56.

Affiches. — *Immoralité des spectacles et des affiches* (Information), XXXIX, 440.

Afrique. — *L'évangélisation de l'Afrique* (Information), XXXIX, 114-115. — *Le clergé indigène dans les Missions des Pères Blancs en Afrique équatoriale*, (Information), XL, 753-754.

Alcoolisme. — *L'alcoolisme et la loi de prohibition aux Etats-Unis* (Information), XXXIX, 58-59.

Allemagne. — *Les Ordres religieux en Allemagne*, XL, 121.

Amérique. — *L'Eglise catholique dans l'Amérique Centrale* (Information), XXXIX, 563-565. — Voir *Etats-Unis*.

Angleterre. — *Les Conversions en Angleterre* (Information), XL, 246. — *L'apostolat de la rue en Angleterre et aux Etats-Unis* (Information), XXXIX, 507-508.

Anglicanisme. — *Clergymen anglicans convertis promus au sacerdoce ou en voie de préparation* (Information), XXXIX, 441. — *Ordinations de ministres anglicans convertis* (Information), XL, 378. — *Un évêque moderniste sur le siège anglican de Birmingham* (Information), XXXIX, 636-637.

Apologétique. — *Quelle doit être l'Apologétique actuelle?* (La Rédaction), XXXIX, 5-10. — *Faire de l'Apologétique expérimentale*, XXXIX, 689-690.

— *Insister sur les bienfaits du catholicisme*, XXXIX, 691. — *Instruire les gens chez eux*, XXXIX, 690-691. — *Lutter contre la soif de lucre et de jouissances*, XXXIX, 691. — *Défendons l'Eglise sur le terrain de l'histoire* (Information), XXXIX, 554-556. — *Montrons davantage ce que nous devons au christianisme*, XXXIX, 556-557. — *Faisons connaître les lois sur lesquelles repose toute société*, XXXIX. 557. — *Nourrissons les âmes de la parole de Jésus*, XXXIX, 430-433. — *Ayons la manière évangélique*, XXXIX, 433-434. — *Une page de Mgr Batiffol*, XXXIX, 434. — *L'apologétique actuelle* (V. Lenoir), XXXIX, 307-312, — *Faisons plus de propagande*. — *Une exposition simple et calme ; science et foi*, XXXIX, 630-632. — *L'immense désir humain enfin satisfait, voilà le catholicisme* (Joseph Serre), XXXIX, 242. — *Soyez de vrais chrétiens ! Prêchez aux incrédules l'immortalité de l'âme*, XXXIX, 243-245. — *Restons une revue de fond et de doctrine*, XL, 433. — *Une expérience personnelle* (Abbé Tardiveau), XL, 116-117. — *On reconnaît l'arbre à ses fruits*, XL, 118-119. — *L'Apologétique d'aujourd'hui* (Louis Leclercq), XXXIX, 726-736. — *L'obscurité normale* (F. Kieffer), XL, 577-588. — *Intellectualisme ou pragmatisme en apologétique* (Mgr Périer), XL. 35-42. — *Par le fait de Jésus à la croyance en Dieu* (F. D. Joret), XL, 658-678. — *L'apologétique et l'histoire des Religions* (Victor Lenoir), XL, 321-329. — *Une lettre d'incroyant cultivé* (E Tauzin), XXXIX, 683-687. — Voir *Lourdes*, *Miracles*, etc.

Apostolat. — *L'aide laïque : servir dans l'ordre*, XL, 569-570. — *La T. S. F. moyen d'apostolat* (Information), XL, 380. — *L'apostolat par radiotéléphonie* (Information), XL, 752-753. — *Apostolat de la rue en Angleterre et aux Etats-Unis* (Information), XXXIX, 507-508.

Apostolat de la prière, — *Etat actuel de l'Apostolat de la prière* (Information), XXXIX, 61. — *L'apostolat de la prière au diocèse d'Angers* (Information), XXXIX, 61-63.

Apôtre. — *Officier et apôtre* (Information), XXXIX, 59-61. — *L'humilité de l'apôtre* (P. Belon), XXXIX, 85-94.

Apprentissage. — *Une école catholique d'apprentissage* (Information), XL, 137.

Archives ecclésiastiques. — *Circulaire du Cardinal Gasparri sur la conservation des archives, bibliothèques et musées ecclésiastiques* (Information), XXXIX, 560.

Art sacré. — *Circulaire du Cardinal Gasparri annonçant la création en Italie d'une commission centrale d'art sacré*, XXXIX, 560-563.

Arts décoratifs. — *L'Eglise du village français à l'exposition des Arts décoratifs* (F. Pinardel), XL, 729-733.

Aumônerie militaire. — *L'aumônerie militaire catholique dans l'armée américaine au cours de la Grande Guerre* (Information), XXXIX, 637-639.

B

Bénédictins. — *Etat actuel de l'ordre de Saint Benoît* (Information), XXXIX, 109-111.

Beyrouth. — *L'Université française de Beyrouth*, XL, 242-244. — *Encore l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*, XL, 701-702.

Bibliothèque. — *La Bibliothèque d'un homme d'œuvres* (Quest. et Rép.), XXXIX, 447-448. — *Bibliothèque religieuse pour les enfants de 12 à 15 ans*, XXXIX, 633-636. — Voir *Archives*.

Bossuet. — *Les idées de Bossuet sur la guerre et la paix* (R. Harmand), XXXIX, 399-412.

Bourget. — *La pensée religieuse de Paul Bourget* (Francis Vincent), XL, 456-474 ; 513-529.

Byblos. — *Les fouilles de Byblos et la Bible*, XL, 632-633.

C

Canonisations. — *Pour les prochaines canonisations*, XL, 189.
Catholic Truth Society, XL, 701.
Cérémonies religieuses. — *Exemption du droit des pauvres et de la taxe d'Etat en faveur des cérémonies religieuses* (Information), XXXIX, 558-559.
Chapelle. — *La chapelle automobile* (Information), XXXIX, 506-507. — *Les chapelles automobiles aux Etats-Unis* (Information), XL, 510.
Chine — *La crise religieuse en Chine* (Information), XL, 506. — *L'activité des Protestants en Chine* (Informations), XL, 503. — *Association catholique de la jeunesse chinoise* (Information), XL, 379.
Chroniques. — *Chronique d'histoire des origines chrétiennes* (G. Bardy), XXXIX, 95-107; 737-751; XL, 43-55. — *Chronique biblique : Nouveau Testament* (L. Venard). XL, 734-749; *Ancien Testament* (A. Condamin), XL, 679-696 — *Chronique de philosophie* (P. Moreau), XXXIX, 289-306; 359-371. — *Chronique de théologie dogmatique* (Intérim), XL, 107-115; 356-373. — *Chronique de théologie morale* (C. Belmon), XL, 416-432. — *Chronique d'ascétique et de mystique* (A. Hamon). XL, 172-187; 297-312. — *Chronique artistique* (F. Pinardel), XXXIX, 612-629. — *Chronique d'histoire moderne* (A. Leman), XXXIX, 413-429; 481-498; XL, 482-502; 547-557; 608-621.
Cinéma. — *Encore le cinéma à la campagne* (Information), XL, 254.
Cité de Londres. — *Les catholiques et la « Cité de Londres »* (Information), XXXIX, 565.
Classicisme. — *Classicisme et Romantisme* (B. Amoudru), XXXIX, 116-117.
Colin (Vén. J. Cl. M.). — *L'humilité de l'Apôtre* (P. Belon), XXXIX, 85-94.
Colombie. — *Le Christianisme en Colombie* (Information), XL, 189.
Communisme. — *Le communisme peint par lui-même* (Information), XXXIX, 632-633.
Concile de Nicée. — *La Papauté et le Concile de Nicée* (J. Devillard), XL, 400-414.
Concile de Trente. — *L'idée du sacrifice de la Messe au Concile de Trente* (M. Lepin), XXXIX, 571-591; 636-673; XL, 5-19.
Conférence. — *Une conférence apologétique contradictoire* (E. Dumoutet), XL, 449-455. — *Conférences apologétiques* (Information), XL, 377.
Congrégations. — *Ce qu'il faut savoir des autorisations* (Information), XXXIX, 633.
Congrès. — *Quatrième congrès pour l'Union des Eglises* (Information), XXXIX, 245-247. — *Troisième congrès de l'Association du mariage chrétien* (Information), XXXIX, 558. — *Congrès national de recrutement sacerdotal.* (Information), XL, 316. — *Congrès Eucharistique de Rennes* (Information), XL, 434.
Création. — *La Création et l'Adoption* (E. C.), XXXIX, 44-56.
Curé d'Ars (Saint). — *Le Saint Curé d'Ars* (Joseph Vianey), XL, 193-208.
Cyprien (Saint). — *L'âme de Saint-Cyprien* (J. Chéné), XXXIX, 592-611.

D

Danemark. — *L'Eglise au Danemark*, XL, 565-569; 509.
Dante. — *Dante et la Bible*, XL. 761.
Déterminisme. — *Déterminisme et liberté* (H. Dehove), XXXIX, 223-241.
Dieu. — *Une enquête sur Dieu* (Information), XL, 507.
Divorce. — *Le divorce aux Etats-Unis*, XL, 561-563.
Doctrine sociale. — *Principes fondamentaux de la doctrine sociale*, XL, 563-565.
Drac. — *La Drac*, XL, 699.
Droits d'auteurs. — *A propos des droits d'auteurs* (Information), XXXIX, 59.

E

Ecoles. — *La Paix et la Justiee scolaire par la R. P. S.* (Information), XXXIX, 505-506. — *La vie catholique dans les grandes Ecoles. Messes pascales et groupements d'action religieuse* (Information), XL, 317. — *Une école catholique d'apprentissage* (Information), XL, 437. — *Externats de lycéens* (Information), XXXIX, 112-113.

Ecosse. — *Progrès du catholicisme en Ecosse* (Information), XL, 380.

Ecriture Sainte. — *Un nouveau Manuel d'Ecriture Sainte* (A. Condamin), XXXIX, 549-553. — Voir *Byblos, Chronique, Dante, Galates, Jean* (S.), *Paul* (S.), *Evangiles, Nouveau Testament*, etc.

Education familiale. — *La Ligue d'Education familiale*, XL, 622-623.

Enfants. — *Les illustrés pour enfants* (Information), XXXIX, 247-250. — *Orientation sociale et professionnelle des enfants* (Dr Grimbert), XXXIX, 462-472. — *Importance sociale de la Neurologie infantile dans le domaine de la prophylaxie mentale.* (Dr Charles Grimbert), XL, 330-336.

Enfer. — *L'éternité de l'Enfer et la Raison* (A. Michel), XXXIX, 449-461 ; 513-525.

Enterrement. — *A propos d'enterrement civil* (Quest. et Rép.), XXXIX, 445.

Etats-Unis. — *Les progrès de l'église aux Etats-Unis d'Amérique* (Information), XL, 319. — *L'Apostolat de la rue en Angleterre et aux Etats-Unis* (Information), XXXIX, 507-508. — *Les familles nombreuses aux Etats-Unis* (Information), XXXIX, 508. — *Le nombre des catholiques aux Etats-Unis* (Information), XXXIX, 247. — *La loi de « prohibition » et la moralité publique aux Etats-Unis* (Information), XL, 374. — Voir *Presse. Hôpitaux. Divorce. Alcoolisme. Chapelles.*

Etudes Sociales. — *Un Institut d'études sociales* (Information), XXXIX, 377.

Etudiants. — *Œuvres d'étudiants* (Quest. et Rép.), XXXIX, 444. — *Les Etudiants catholiques au Sacré-Cœur de Montmartre* (Information), XL, 60-61.

Ethnologie religieuse. — Voir *Semaine.*

Evangiles. — *L'Evangile royal de Saint Mathieu, et l'Evangile sacerdotal de Saint Luc* (E. Tauzin), XL, 589-607; 641-657.

F

Famille. — *Une belle famille* (Information), XXXIX, 112. — *Les ennemis de la famille* (Information), XXXIX, 113-114. — *Acad. d'éducation et d'entr'aide sociale : La famille*, XL, 432. Voir *Education. Etats-Unis.*

Féminisme. — *Le Féminisme et le vote des Femmes* (H. Ollion), XL, 337-355.

Fonctionnaires. — *Fonctionnaires et Liberté* (Information), XXXIX, 108-109.

Forces catholiques. — *Les forces catholiques* (A. Boissel), XL, 721-728.

France. — *La France et l'Eglise de France au sortir des guerres de religion* (A. Leman), XXXIX, 11-31.

Franc-Maçonnerie. — *Offensive maçonnique et résistance catholique* (Pierre Castillon), XXXIX, 641-655 ; 705-715. — *La dictature de la franc-maçonnerie sur la France* (Information), XXXIX, 435-438.

François de Sales (Saint). — *Auteur de Saint François de Sales* (Francis Vincent), XXXIX, 674-682. — *Saint François de Sales, naturaliste* (M. Manquat), XL, 90-106.

G

Galates. — *L'épître aux Galates* (E. Tauzin), XXXIX, 526-547.

Groupements. — *La vie catholique dans les grandes Ecoles. Messes pascales et groupements d'action religieuse* (Information), XL, 317.

Guerre. — *Les idées de Bossuet sur la guerre et la paix* (R. Harmand), XXXIX, 399-412.
Guides de France. — *Les Guides de France* (Information), XL, 751-752.

H

Homère. — *La Résurrection d'Homère* (B. Amoudru), XXXIX, 187-191.
Homicide. — *Peut-on tuer pour abréger la souffrance ?* (Information), XL, 627-631.
Hôpitaux. — *L'Association catholique des hôpitaux des Etats-Unis et du Canada*, XL, 633-635.
Humanisme chrétien. — *L'humanisme chrétien. V. Les légitimes indépendances de la nature isolée* (E. Masure), XL, 705-720.
Humilité. — *L'humilité de l'Apôtre* (P Belon), XXXIX, 85-94,
Hylémorphisme. — *L'essai critique sur l'hylémorphisme* (G. Picard), XL, 475-481.

I

Immoralité. — *La lutte contre l'immoralité* (Quest. et Rép.), XXXIX, 445.
Incarnation. — *Aux Origines du dogme chrétien* (E. Masure), XXXIX, 129-151; 208-222; 257-273; 321-339.
Institut- — *Un Institut d'études sociales* (Information), XXXIX, 377.
Intellectualisme. — *Intellectualisme ou « Pragmatisme » en Apologétique* (P. M. Périer), XL, 20-34. — *Condamnation de propositions contraires à l'intellectualisme scolastique* (Information), XL, 313.

J.

Jansénistes. — *Consultations et Renseignements*, XXXIX, 125.
Jean (Saint). — *Note sur saint Jean*, XXI, 22. (J. Huby), XXXIX, 688-689.
Jean de la Croix (Saint). — *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique* (J. Gautier), XL, 84-89.
Jean Eudes (Saint). — *Saint Jean Eudes, Apôtre des Sacrés-Cœurs* (A. Hamon), XL, 209-233.
Jeunes filles. — *Quelques livres pour jeunes filles* (Information), XXXIX, 691-695.
Journalisme. — *Une Section du Journalisme* (Information, Bricout), XXXIX, 182-183.
Jubilé. — *Le Jubilé de 1925* (F. Cimetier), XXXIX, 340-358; 385-398. — *Personnes pouvant gagner le jubilé en 1925 sans aller à Rome*, XXXIX, 754-755.
Jullian (Camille). — *Les idées de M. Camille Jullian* (B. Amoudru), XXXIX, 120-123.

L

Lemaître (Jules). — *La Religion de Jules Lemaître* (Information), XXXIX, 185.
Liberté. — *Déterminisme et liberté* (H. Dehove), XXXIX, 223-241. — *Fonctionnaires et Liberté* (Information), XXXIX, 108-109.
Lithuanie. — *Statistique religieuse de la Lithuanie* XL, 632.
Lois sociales. — *Manuel pratique des lois sociales et ouvrières* (Information), XXXIX, 504-505.
Louvain. — *L'Université catholique de Louvain* (Information), XXXIX, 439-440.
Lourdes — *Ouvrages sur les miracles de Lourdes* (Information), XL, 255. — *La jeunesse parisienne à Lourdes* (Information), XL, 439. — *Lourdes et l'Apologétique par le miracle* (Information), XXXIX, 755-758. Voir *Statistiques.*
Lycéens. — *Externats de lycéens* (Information), XXXIX, 112-113.

M

Madeleine-Sophie Barat (Sainte). — (P. Brou), XL, 157-171.
Manuels. — *Trois nouveaux manuels* (Information), XXXIX, 181-182.
Mariage. — *Association du mariage chrétien* (Information), XL, 56-57. — *Troisième Congrès de l'Association du Mariage chrétien* (Information), XXXIX, 558. — *Comment marier chrétiennement nos enfants* (Information), XL, 752. — *Les témoins du mariage à l'Église* (Information), XXXIX, 111-112.
Marie-Madeleine Postel (Sainte). — (H. Piot), XL, 142-156.
Médecins. — *Pour un groupe d'études de médecins* (Information), XXXIX, 373.
Messe. — *L'idée du sacrifice de la Messe au Concile de Trente* (M. Lepin), XXXIX, 577-591; 656-673; XL, 5-19.
Messes pascales. — *La vie catholique dans les grandes Écoles. Messes pascales et groupements d'action religieuse* (Information), XL, 317.
Mexique. — *La propagande protestante et les immigrants mexicains*, XL, 623-625.
Miracles. — *Que faut-il penser des miracles permanents* (Quest et Rép.), XL, 758-759. — Voir *Lourdes*.
Missions. — *État présent des missions catholiques* (Information), XL, 125-126. — *Les progrès du catholicisme dans les pays de mission d'Europe et des autres parties du monde* (Information) XL, 126-127. — *L'état actuel des Missions allemandes* (Information), XL, 376. — *Une imposante ordination indigène dans l'Ouganda* (Information), XXXIX, 442-443. — Voir *Afrique*.
Morale. — *La morale de Tolstoï* (Ivan Kologrivov), XXXIX, 152-168.
Mutualité. — *La Mutualité ecclésiastique normande* (Information), XXXIX, 57-58.

N

Neurologie. — *Importance sociale de la Neurologie infantile dans le domaine de la prophylaxie mentale* (Dr Charles Grimbert), XL, 330-336.
Nirvâna. — *A propos du Nirvâna* (A. Bouyssonie), XL, 625-627.
Norvège. — *Le catholicisme en Norvège*, XL, 58-60.
Nouveau Testament. — *Un Nouveau Commentaire du Nouveau Testament* (Louis Mariès), XXXIX, 473-480. — *Les prières du Nouveau Testament* (G. Bardy), XL, 279-296; 385-403.

O

Officier. — *Le devoir social de l'officier* (Information), XL, 245. — *Officier et Apôtre* (Information), XXXIX, 59-61.
Ordres religieux. — *Les ordres religieux en Allemagne*, XL, 121.
Orientation sociale. — *Orientation sociale et professionnelle des enfants* (Dr Ch. Grimbert), XXXIX, 462-472.

P

Paix. — *Les idées de Bossuet sur la guerre et la paix* (R. Harmand), XXXIX, 399-412.
Palestine. — *Cartes postales de Palestine* (Quest. et Rép), XXXIX, 767.
Papauté. — *La Papauté et le Concile de Nicée* (J. Devillard), XL, 400-414.
Pascal. — *Les Amis de Pascal*, XL, p. 120-121. — *Les notes de Pascal sur les prophéties messianiques* (E. Tauzin), XXXIX, 32-43; 758-762.
Passion. — *La Passion et la Résurrection de Jésus-Christ* (E. Tauzin), XL, 20-34. — *Drames sur la Passion*, XXXIX, 767.
Patronage. — *Vingt ans de patronage dans le centre de Paris* (Information), XL, 440.

Paul (Saint). — *Note sur un texte de saint Paul* (E. Tauzin), XXXIX, 274-288. — Voir *Galates*.
Pauvreté. — *Comment prêcher la pauvreté* (Information), XXXIX, 432-433.
Philosophie. — Voir *Chroniques*.
Picpus (Dames de). — *Les Dames de Picpus reçoivent le Prix de La Sayette* (Information), XL, 508.
Pornographie. — *Action individuelle dans la lutte contre la pornographie* (Information), XXXIX, 501-504.
Presse. — *Le mois de la Presse aux Etats-Unis et au Canada*, XL, 631-632.
Prières. — *Les prières du Nouveau Testament* (G. Bardy), XL, 279-296; 385-403.
Prophéties. — Voir *Pascal*.
Propositions condamnées. — Voir *Intellectualisme*.
Protestantisme. — *La propagande protestante et les immigrants mexicains*, XL, 623-625. — *La situation matérielle des pasteurs protestants* (Information), XXXIX, 183-184. — *L'activité des Protestants en Chine* (Informations), XL, 503. — *Les Veilleurs « tiers ordre protestant »* (Information), XXXIX, 313-320.

Q

Questions sociales. — *Bibliothèque sur les questions sociales* (Quest. et Rép.), XXXIX, 766.

R

Recrutement sacerdotal. — *Les publications du « Recrutement sacerdotal »* (Information), XXXIX, 115-116. — *Congrès national de recrutement sacerdotal* (Information), XL, 316.
Régions dévastées — *Pour les Eglises et les prêtres des régions dévastées* (Information), XXXIX, 185-186.
Religieuses. — *Consultations et Renseignements*, XXXIX, 123.
Religion (Guerres de). — *La France et l'Eglise de France au sortir des guerres de religion* (A. Leman), XXXIX, 11-31.
Religions (Histoire des). — *L'apologétique et l'histoire des religions* (Victor Lenoir), XL, 321-329.
Renan. — *Livres nouveaux sur Ernest Renan* (B. Amoudru), XL, 441-448.
Résistance. — *Offensive maçonnique et résistance catholique* (Pierre Castillon), XXXIX, 641-655; 705-715.
Résurrection. — *La Passion et la Résurrection de Jésus-Christ* (E. Tauzin), XL, 26-34.
Romantisme. — *Classicisme et Romantisme* (B. Amoudru), XXXIX, 116-120.
Rouen. — *Union rurale et agricole catholique au diocèse de Rouen*, XL, 558-561.
Russie. — *Un mouvement russe de conversions au catholicisme*, XL, 700.

S

Scoutisme. — *Scoutisme catholique* (Information), XL, 749-751.
Semaine d'ethnologie religieuse. — XL, 697-699.
Séminaire. — *Le Séminaire de Tananarive* (Information), XXXIX, 443-444.
Séminaristes. — *Ouvrages de piété pour les petits séminaristes* (Information), XL, 254.
Service militaire. — *Pour la prochaine classe* (Information), XXXIX, 187.
Sièges résidentiels. — *Consultations et Renseignements*, XXXIX, 125.
Scolastique. — *Condamnation de propositions contraires à l'intellectualisme scolastique* (Information), XL, 313.
Socialisme. — *Les Evêques tchèques et slovaques et le socialisme* (Information) XL, 244-245.

Société des Nations. — *Autour de la Société des Nations* (R. Jourdan), XXXIX, 716-724.
Sociologie. — *Consultations et Renseignements*, XXXIX, 123.
Spectacles. — *Immoralité des spectacles et des affiches* (Information), XXXIX, 440.
Statistiques. — *La proportion des chrétiens dans la population totale de l'univers* (Information), XL, 374. — Voir *Canada, Lithuanie, Missions, etc.* — *Les pèlerins aux sanctuaires de Lourdes. Statistiques officielles de 1924* (Information), XL, 375.
Syndicalisme. — *Une école de formation syndicale* (Information), XL, 700.

T

Tananarive. — *Le Séminaire indigène de Tananarive* (Information), XXXIX, 443-444.
Tchécoslovaquie. — *Les Evêques tcheques et slovaques et le socialisme* (Information), XL, 244-245. — *Premier concile de l'Eglise tchécoslovaque*, XL, 122.
Témoins. — *Témoins du Christ* (Mgr Baudrillart), XXXIX, 193-207. — *Les témoins du mariage à l'Eglise* (Information), XXXIX, 111-112.
Terre. — *Le problème de la terre* (Information), XL, 187.
Théâtre. — *Pièces de théâtre* (Quest. et Rép.), XXXIX, 447.
Théologie. — Voir *Chroniques*.
Thérèse de l'Enfant Jésus (Sainte). — (Baron J. Angot des Rotours), XL, 129-141.
Tiers-ordre. — *Les Veilleurs, tiers ordre protestant* (Information), XXXIX, 313-320.
Tolérance. — *Une association « pour la tolérance »* (Information), XXXIX, 565-566.
Tolstoï. — *La morale de Tolstoï* (Ivan Kologrivov), XXXIX, 152-168.
Transformisme. — *En marge de la querelle du transformisme* (Julien le Couëdic), XL, 234-241.
Trentain. — *Origines et efficacité du trentain grégorien*, XL, 761-762.
T. S. F. — *La T. S. F., moyen d'apostolat* (Information), XL, 380.

U

Union catholique. — *Consultations et Renseignements*, XXXIX, 124.
Union des Eglises. — *Quatrième congrès pour l'Union des Eglises* (Information), XXXIX, 243-247. — *Unité chrétienne*, XXXIX, 125.
Université. — *Les professeurs catholiques de l'Université* (Information), XL, 754-757. *Les journées universitaires de Nancy* (Information), XL, 435. — *L'Université catholique de Lublin* (Information), XXXIX, 57; de *Milan*, XL, 120. — Voir *Beyrouth, Louvain*.

V

Vacances — *Lectures de vacances* (J. Bricout), XL, 570-572.
Vatican. — *L'ambassade au Vatican* (Information), XXXIX, 438-439. — *Notre ambassade au Vatican* (Information), XXXIX, 632. — *La présence de la France au Vatican* (Information), XL, 58.
Veilleurs. — *Les Veilleurs* (tiers ordre protestant) (Information), XXXIX, 313-320.
Vie des Saints. — *Dans quelle mesure faut-il humaniser la vie des saints* (Information), XL, 699.
Vierges. — *Les dix Vierges* (D. Buzy), XXXIX, 65-84.
Vocations. — *Les vocations sacerdotales dans le diocèse de Paris* (Information), XL, 436.
Vote. — *Le féminisme et le vote des femmes* (H. Ollion), XL, 337-355.

IV. — Table des ouvrages signalés

Les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte rendu sont marqués d'un astérisque,

A

* **Adloff** (G.). — *La confession et la Direction*. — XL, 427.
* **Alès** (A d'). — *Novatien*, XL, 765.
Altora Colonna de Stigliano (Prince d'). — *A ceux qui cherchent la vérité, A ceux qui voudraient croire*, XL, 255.
* **André** (Louis) et **Bourgeois** (Émile). — *Les sources de l'histoire de France*, XVII^e s., t. IV, XXXIX, 488-490.
* **Angot des Rotours** (J.), *La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus*, XL, 307.
Anthologie des Œuvres de sainte Thérèse de Jésus, XL, 256.
* *Apostolat missionnaire de la France* (L'), XL, 620-621.
* **Arata** (A.). — *Il processo del card. Alberoni*, XXXIX, 492-495.
* **Aygalliers** (A. W. d'). — *Ruysbroeck l'Admirable*, XL, 487-491.
Archives de Philosophie. — Chronique de philosophie (Ph. Moreau), XXXIX, 359-371.

B

Bardenhewer (O.). — *Geschichte der altkirchlichen Literatur* IV ter Band: Das fünfte Jahrhundert, mit Einschlüss der syrischen Literatur des vierten Jahrhunderts, XXXIX, 738-741.
* **Baruzi** (J.), *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique*, (J. Gautier), XL, 84-89.
Baudin (E.). — *Les Moralistes chrétiens*, XXXIX, 696.
* **Baumstark** (Dr A.). — *Histoire de la littérature Syriaque*, XXXIX, 95.
* **Beaussart** (Abbé). — *Instructions pour les catéchismes de persévérance en deux années*, XXXIX, 181.
* **Belmon** (C.), *Le bienheureux François d'Estaing*, XL, 493-495.
Belorgey (J.). — *Le Socialisme*, XL 431.
* **Bessières** (Albert). — *L'union catholique*, XXXIX, 124.
Bona (Card.). — *De sacrificio Missae*, XL, 384.
* **Bonnetain** (P.). — *Le lieutenant Marcel Antoine*, XXXIX, 59.
Bord (J.-B.). — *L'Extrême-Onction d'après l'Epître de saint Jacques étudiée dans la tradition*, XL, 364. — *L'Apologétique par le Christ*, XL, 108.
* **Bordeaux** (H.). — *Le sang des Prêtres*, XL, 441.
* **Bossuet**. — *Méditations sur l'Evangile*, XXXIX, 128.
* **Boulanger** (A.). — *Histoire de l'Eglise*, XXXIX, 181-182; 414.
Boumard (P.). — *Formation chrétienne de l'âme*, XL, 640.
Bourceau (E.). — *Pour être un homme*, XXXIX, 698.
Bourgeois (Emile). — Voir *André* (Louis).
* **Bournet** (L.). — *La querelle janséniste*, XL, 552-553; XXXIX, 125.
Bouvier (H.). — *Une apologétique vivante, Frédéric Bouvier*, XL, 123-125.
* **Boylan** (P.). — *The Psalms*, vol. II, XL, 686-687.
Bréhier (E.). — *Les Ennéades* (de Plotin), XXXIX, 98.
Bréhier (Louis). — *L'art byzantin*, XXXIX, 617-621.
* **Brière** (Yves de). — *L'organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine*, XXXIX, 716-724.
Bronner (H.). — *Le fait de Lourdes*, XL, 366.
* **Broquelet** (A.). — *Nos châteaux*, XXXIX, 625.

* **Brou** (A.). — *Saint François Xavier*, XL, 501-503.
* **Brunhes** (G.). — *Christianisme et catholicisme*, XXXIX, 64, 125 ; XL, 61-63.
* **Butler** (dom C.). — *Le monachisme bénédictin*, XL, 485-487.
* **Buysse** (P.) — *Vers la Foi catholique. L'Eglise de Jésus devant la raison et le cœur de l'homme*, XL, 356.

C

* **Carrère** (Jean). — *Le Pape*, XXXIX, 414-417.
Carreyre (J.) — Voir *Mourret*.
Carton (R.) — *L'Expérience physique chez Roger Bacon*, XXXIX, 295-299. — *L'Expérience mystique de l'illumination intérieure chez Roger Bacon*, XXXIX, 299-303. — *La Synthèse doctrinale de Roger Bacon*, XXXIX, 303-306
* **Champion** (Pierre). — *Tanger, Fès et Meknès*, XXXIX, 625-625.
* **Chéramy** (H.). — *Saint-Sébastien hors les murs*, XL, 703-704.
Chevalier (J.). — *Pascal*, XL, 421.
Choupin (P.). — *De la vocation à l'état religieux*, XL, 368.
* **Coppier** (A.C.). — *Rembrandt*, XXXIX, 628.
* **Cordovani** (M.). — *Rivelazione et Filosofia*, XL, 362.
* **Coste** (P.). — *Saint Vincent de Paul*, t. XI-XIII, XL, 550-552.
* **Coumoul** (G.). — *Les Doctrines de l'Imitation de Jésus-Christ*, XL, 308.
Crampon (A.). — *Le livre des Psaumes*, XL, 766.
* **Cristiani** (L.). — *Le bienheureux Pierre Canisius*, XL, 499-501.

D

* **Dahmen** (P.). — *Un jésuite braîme. Robert de Nobili*. XL, 547-548.
* **Dedieu** (J.). — *Histoire politique des protestants français*, XL, 608-610.
Delbrel (J.). — *Pour avoir des Prêtres*, XL, 128.
* **Deleloe** (Mère Jeanne). — *Reliquiae*, XL, 299-305.
Deonna (W.). — Voir *Ridder*.
* **Descoqs** (P.). — *Essai critique sur l'hylémorphisme*, XL, 475-481.
Dibelius (Dr) — *Die Apostolischen Väter. Der Hirt von Hermas*, XXXIX, 743.
* **Diehl** (Ch.). — *Constantinople*, XXXIX, 621-623.
* **Doncœur** (P.). — *Les Cadets*, XL, 576.
Donovan (J.). — *The Logia in ancient and recent Literature*, XXXIX, 742.
* **Dorval** (Jean). — *L'Eternelle Conquérante*, XL, 320.
Draguet (R.). — *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ*, XL, 51-54.
Ducos (A.). — *Sous le col bleu* (Eugène Conort), XXXIX, 639.
Dudon (Paul). — *Albéric de Blanche*, XXXIX, 566.
* **Dumont** (J.). — *Vingt ans de patronage dans le centre de Paris*, XL, 440.
* **Duprat** (M.). — *Le lien familial*, XL, 759-760.
Durieux (P.). — *l'Eucharistie*, XL, 639.

E

Ehrard (P.). — *Traité scientifique et critique de la vraie foi*, XXXIX, 763. — *Le phénomène de la Conversion*, XXXIX, 511.
* **Eymieu** (Antonin). — *Deux arguments pour le catholicisme*, XXXIX, 128.

F

Faggioto (A.). — *L'eresia dei Frigi. — La diaspora catafrigia. Tertulliano e la nuova profezia. Note Eusebiane*, XXXIX, 745.
Fanjani (R. P.). — *De jubilaeo seu anno Sancto*, XL, 384.
Farrugia (N.). — *De matrimonio et causis matrimonialibus*, XL, 384.
* **Faye** (E. de). — *Origène, sa vie, son œuvre, sa pensée*, XXXIX, 105.
Felder (Dr P.). — *Jesus-Christus*, XXXIX, 63.

* **Flandrin** (Louis). — *Saint Paul*, XXXIX, 627.
Fleuriot (abbé). — *Précis de doctrine catholique*, XXXIX, 763.
* **Foch.** (G.). — *Paix et Joie*, XL, 308.
* **François de Sales** (Saint). — *Élévations, Prières, Pensées*, XL, 310. — *François de Sales (Saint) étudié dans ses lettres*, XXXIX, 675-681.

G

* **Garriguet** (L.). — *Manuel de Sociologie et d'Economie sociale*, XXXIX, 124.
* **Garrigou-Lagrange** (R. P.). — *Perfection chrétienne et contemplation selon saint Thomas d'Aquin, et Saint Jean de la Croix*, XL, 368-373.
* **Gasc-Desfossés** (Edouard). — *La Révolution française*, t. I, l'Agonie de l'Ancien Régime, XXXIX, 495.
* **Gemelli** (Aug.) — *Non mœchaberis*, XL, 429.
* **Ghellinck** (J. de). — *Pour l'histoire du mot Sacramentum*, XXXIX, 102-103,
Ghéon (H.). — *Le Miracle des Pauvres claires et de l'homme au képi brodé*, XL, 384.
* **Gibier** (Mgr). — *La France catholique organisée*, XL, 576.
Gide (André). — *Incidences*, XXXIX, 117.
Gillet (M. S.). — *La morale et les morales*, XL, 422-423.
Gilson (Et.). — *La Philosophie de Saint Bonaventure*, XXXIX, 289-295. — *Saint Thomas d'Aquin*, XL, 415-418.
Girouille (H.). — *Vie du Vénérable Père Passeral*, XL, 383.
Gladder (J.) et **Haggeney** (K.), *In der Schuule des Evangeliums*, XL, 766.
* **Goguel** (M.). — *Jésus de Nazareth, mythe ou histoire*, XL, 743-746.
* **Gorc** (Mathieu-Maxime). — *Saint Vincent Ferrier*, XXXIX, 420-422.
Gouraud (Mgr). — *L'éducation dans la famille*, XXXIX, 762.
* **Goyau** (G.). — *Une épopée mystique. Les origines religieuses du Canada*, XL, 548-550.
* **Graffin** (Mgr). — *Patrologia Orientalis* (t. 17), XXXIX, 97-98.
* **Grandmaison** (J. de). — *Jésus dans l'histoire et dans le mystère*, XL, 741-743.
Grente (Mgr). — *Les vices actuels de l'éducation familiale*, XXXIX, 782 ; XL, 425.
* **Grimal** (L.). — *L'homme, son origine, sa condition présente, sa vie future*. XL, 363.
Grimaud (Ch.). — *L'épouse attrait du foyer*, XL, 256.
Groussau (Edmond). — *Si Vis*, XL, 128.
* **Guénon** (René). — *Orient et Occident*, XXXIX, 64.
Guerry (abbé). — *Les principes directeurs de l'action sociale catholique*, XXXIX, 512.
Guillibert (Mgr). — *Sainte Marie-Madeleine en Provence*, XXXIX, 740.
Guilloux (P.). — *Les plus belles pages d'Ernest Hello*, XXXIX, 752-754.
Guitton (G.). — *Si nous savions aimer*, XL, 188.

H

Haggeney. — Voir *Gladder*.
* **Hanotaux** (Gabriel). — *Histoire de la Nation Française*. t. IV (*Madelin*), XXXIX, 423-425.
Hedde (René). — *Marie Immaculée, rempart de la Foi chrétienne*, XL, 367.
Hennecke (E.). — *Neutestamentliche Apokryphen*, XXXIX, 740-741.
* **Henriot** (Gabriel). — *La Lorraine*, XXXIX, 417-419.
* **Herbigny** (M. d'). — *L'âme religieuse des Russes d'après leurs plus récentes publications*, XL, 704.
* **Herman** (J. R.). — *La Montée de l'âme vers Dieu* (de Bellarmin), XL, 174-176.
* **Hœpfl** (dom H.). — *Introductionis in sacros utriusque Testamenti libros compendium*, vol. III : *Introductio specialis in libros N. T.*, XL, 733-735.
* **Hofer** (Johannès). — *Der Heilige Clemens Hofbauer*, XXXIX, 496-498.

Holl (M. K.). — *Panarion* (de saint Epiphane), XXXIX, 97.
* **Huby** (J.). — *Evangile selon saint Marc*, XL, 738-741.

J

* **Jacolliot** (L.). — *La Bible dans l'Inde; Christna et le Christ*, XXXIX, 192.
* **Jacquin** (R. P.). — *Portraits chrétiens*, XXXIX, 96.
* **Janvier** (A.). — *La perfection dans la vie chrétienne*, XL, 640.
* **Jeuné** (R.). — *La vénérable Agnès de Langeac*, XL, 305.
* **Jordan** (W. G.). — *Songs of Service and Sacrifice*, XL, 685-686.
* **Joüon** (P.). — *Ruth*, XL, 687-688.
* **Jules d'Albi** (R. P.). — *Le catholicisme et les religions conçues par la science moderne*, XL, 360.

K

* **Kerbiriou** (L.). — *Jean François de la Marche*, XL, 613-618.
Keulers (M. J.). — *Enseignement eschatalogique du IVe livre d'Esdras*, XXXIX, 104.
Klein (Félix). — *L'Amérique et le Cartel des Gauches. — Du tort que nous fait, aux Etats-Unis, la politique anticlérieale*, XL, 127.
* **Kœnig** (E.). — *Das Deuteronomium*, XL, 693-694.
Koon (J). — *Saat und Ernte*, XL, 768.
Krebs (E). — *Was kein Auge gesehen*, XL, 767; — *Die Kirche und das neue Europa* XL, 767.

L

* **Labriolle** (P. de). — *Histoire de la littérature latine chrétienne*, XXXIX, 96.
* **Laï** (card. de). — *La Passion de Notre-Seigneur*, XL, 746-748.
Lancrenon (abbé). — *Petit traité du baptême*, XL, 431.
Landrieux (Mgr.). — *La leçon du passé*, XL, 188.
* **Langlade** (Jacques). — *L'abbaye de la Chaise-Dieu*, XXXIX, 626.
* **Lanzoni** (Mgr). — *Les origines des anciens diocèses d'Italie*, XXXIX, 99-101.
* **Laporte** (J.). — *La Doctrine de Port-Royal*, XL, 553-556.
* **Lasserre** (P.). — *La jeunesse de Renan*, XL, 442
Latini (J.). — *Juris criminalis philosophici summa lineamenta*. XL, 384.
* **Lavallée** (Mgr). — *Maurice de Gatellier*, XXXIX, 566.
Lebon (G.). — *La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme*, XXXIX, 750. — *Le monophysisme sévérien*, XX, 51.
Le catholicisme en Corée, son origine et ses progrès, XL, 765.
Le Chatelier (H). — *Science et Industrie*, XL, 640.
* **Legangneux** (Capitaine Henri). — *Lettres et récits*, XXXIX, 63,510.
Legendre (Maurice). — *Portrait de l'Espagne*, XXXIX, 510.
Legrand (Ph. E.). — *Saint Jean Chrysostome*, XL, 45; 418-420.
Lelong (Mgr). — *Catéchisme de la vie religieuse*, XL, 426.
Lemesle (G.). — *Mors et vita*, XXXIX, 767.
* **Lemineur** (F.). — *Gens de chez nous*, XL, 485.
* **Lepointe** (G.). — *L'organisation et la politique financière du Clergé de France sous le règne de Louis XV*, XL, 610-613.
Lercher (L.). — *Institutiones Theologiae dogmaticae*, XL, 107.
* **Lesourd** (P.). — *L'Ambassade de France près le Saint-Siège sous l'Ancien Régime*, XL, 556-558.
* **Leynaud** (Mgr). — *Les catacombes africaines : Sousse-Hadrumète*, XXXIX 101-102.
Livre d'or du Clergé et des Congrégations, XL, 441.
Louis (Chan.). — *Manuel de Religion à l'usage des établissements d'éducation et des personnes cultivées*, XL, 365.
Louismet (Dom). — *Le mystère de Jésus*, XXXIX, 512.

M

Madelin. — Voir *Hanotaux*.
Mahieu. — *Vie de Mgr Baunard*, XXXIX, 509.
* **Mailhet** (J.) — *La source miraculeuse de la grotte de Lourdes*, XL, 366.
* **Malvy** (Antoine). — *Pascal et le problème de la croyance*, XXXIX, 127-128.
Manuale christianum, XL 128.
Manuel pratique des lois ouvrières, sociales et XXXIX, 504-505.
* **Marchal** (R.). — *L'étude mystique du Saint Cœur de Marie*, XL, 306.
Marchand (A.). — *Trente guérisons*, XXXIX, 763.
* **Maréchal** (J.). — *Etudes sur la psychologie des mystiques*, XL, 186.
Mariès (L.) — *Le commentaire de Diodore de Tarse sur les Psaumes*, XL, 47; — *Le De Deo d'Eznik de Kolb*, XL, 49.
Maurice (J.) — *Constantin le Grand. L'origine de la civilisation chrétienne*, XXXIX, 747-750.
Maurras. — *Allée des Philosophes*, XXXIX, 118-119.
* **Médebielle** (A.). — *L'expiation dans l'Ancien Testament*, XL, 683-685.
* **Millot** (J.). — *Toute grâce par Marie*, XL, 306.
Monceaux (P.). — *Histoire de la littérature latine chrétienne*, XXXIX, 737-738.
* **Montet** (E.). — *Histoire de la Bible*, XL, 695-696.
* **Moreau** (Dom F.). — *Les liturgies eucharistiques*, XXXIX, 126-127.
* **Moreau** (E. de). — *Histoire de l'Eglise*, XL, 485.
Moreau (R.). — *Saints et Saintes de Dieu*, XL, 639,
Mourret (F.) et **Carreyre** (J.), — *Précis d'histoire de l'Eglise*, XXXIX, 509; XL, 484.
Muséum lessianum (section ascétique), XL, 172-176.

N

* **Nikel** (J.). — *Grundriss der Einleitung in das Alte Testament*, XL, 688-689.
* **Nothomb** (J.). — *Les contes et les miracles de la Vierge*, XL, 173-174.
* **Notovitch.** — *La vie inconnue de Jésus-Christ*, XXXIX, 192.
Nourrisson. — *Précis de la législation sur les outrages aux bonnes mœurs et les spectacles dangereux pour la moralité publique*, XXXIX, 574.

O

O'Connor (C. C.). — *The case of Galileo*, XL, 360.
Office des morts, XL, 640.
Officium majoris hebdomadae et Octavae Paschae cum cantu, XL, 640.
Ordres religieux (*Les*), XL, 297.
* **Orfali** (R.P.). — *Gethsémani*, XL, 748-749.
* **Ozanam** (F.), *Les petites fleurs de Saint François d'Assise*, XL, 309.

P

* **Parisot** (R.), — *Histoire de Lorraine*, t. III et IV, XL, 618-620.
Paroissien romain, XL, 128; 640.
* **Parra** (Ch.). — *Béthanie*, XL, 308.
Passage (H. du). — *Le secret des Loges*, XL. 127.
* **Pastor** (L. von). — *Geschichte der Päpste*, t. III, XL, 491-492. — *Charakterbild der Katholischer Reformatoren des XVI Jahrhunderts*, XXXIX, 488.
* **Peeters** (L.). — *Vers l'union divine par les exercices de saint Ignace*, XL, 176-186.
* **Pérennès** (Ch.). — *Le Nouveau Testament*, XL, 738. — *La Mort en Basse-Bretagne*, XL, 256.
* **Perroy** (H.). — *La fête de l'amour*, XL, 298.
Pineau (J.-B.). — *Erasme, sa pensée religieuse*, XXXIX, 425-429.

Q

* **Quénet** (Abbé Ch.). — *L'unité de l'Eglise*, XXXIX, 126.

R

Rademacher (A.). — *Vernunftiger Glaube*, XL, 112-114.
* **Raimbert** (A.). — *Guide de vocation religieuse*, XXXIX, 123; XL, 207.
* **Ridder** (A. de). et **Deonna** (W.). — *L'art en Grèce*, XXXIX, 612-617.
* **Reynès-Monlaur** (M.). — *Sainte-Geneviève*, XL, 576.
Ries (J). — *Katholische Lebensführung*, XL, 768.
Reyval (Albert). — *L'Eglise et le théâtre*, XXXIX, 510-511.
* **Rivière** (J.). — *Saint Basile évêque de Césarée*, XL, 44; 420.
* **Rocquain** (F.). — *La France et Rome pendant les guerres de religion*. XL, 496-499.
* **Romier** (Lucien). — *Catholiques et Huguenots à la cour de Charles IX*, XXXIX, 484-487.
Rosenberg (H). — *Die Hymnen des Breviers*, XL, 767.
* **Roserot de Melin** (Joseph). — *Antonio Caracciolo, évêque de Troyes*, XXXIX, 481-484.
Roure (Lucien). — *Le spiritisme d'aujourd'hui et d'hier*, XXXIX, 128. — *Au pays de l'occultisme*, XL, 764.
* **Rousseau** (François). — *Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur*, XXXIX, 490-492.
* **Ruffini** (E.). — *Chronologia Veteris et Novi Testamenti*, XL, 689-690.

S

Salsmans (J.). — *Droit et morale, déontologie juridique*, XL, 423-425. — *Semaine d'ethnologie religieuse*, XL, 114-115.
* **Sertillanges** (A.D.). — *Ce que Jésus voyait du haut de la Croix*, XL, 255; 746-748.
* **Siegfried** (R.P.), — *Essentialia Philosophiæ*, XXXIX, 511.
* **Simon** (R.P). — *Introductio et Commentarius in quatuor Jesu Christi Evangelia*, XL, 735-738.

T

* **Tanquerey** (Ad.). — *Précis de théologie ascétique et mystique*, XXXIX, 181; XL, 311-312.
* **Thibaut** (P.). — *Le récit du pèlerin*, XL, 172-173.
Tixeront (J.). — *L'Ordre et les Ordinations*, XXXIX, 762; XL, 54.
Truc (G.). — *Les sacrements*, XL, 430.
* **Truptin** (Chan.). — *L'Amour de Dieu dans saint François de Sales*, XXXIX, 681.

V

* **Vallée Poussin** (L. de la). — *Nirvâna*, XL, 625-627.
* **Van der Elst**. — *Vraies et fausses guérisons miraculeuses*, XL, 121.
* **Vandon** (Jean). — *Une âme de cristal*, XXXIX, 574.
Van Vockxsom (J.). — *Entretiens apologétiques*, XL, 756.
* **Verdunoy** (Ch.). — *Manuel d'Ecriture sainte*, t. I, XL, 680-683; t. II. XXXIX, 549-553.
Viatte. — *Le Catholicisme des romantiques*, XXXIX, 117.
* **Volz** (P.). — *Der Prophet Jeremia*, XL, 690-693.
* **Vuillermet** (F.A.). — *Les divertissements permis et les divertissements défendus*, XL, 428-429.

W

Weber (S.). — *Die Katholische Kirche, die Wahre Kirche Christi*, XL, 357-359.
★ **Welch** (A.C.) — *The Code of Deuteronomy*, XL, 694.
★ **Wiener** (H.M.). *Das Hauptproblem des Deuteronomiums*, XL, 695.
Zacchi (A.). — *Il Miracolo*, XL, 360-362.
Zimmermann (O.). — *Das Dasein Gottes*, XL, 767.

V. — Table des Revues analysées

Ami du Clergé, XL, 251.
Analecta Bollandiana, XL, 381.
Biblica, XL, 382.
Bulletin de la société générale d'éducation et d'enseignement, XL, 762.
Bulletin de littérature ecclésiastique, XXXIX, 383 ; XL, 252.
Chronique sociale de France, XXXIX, 255; XL, 763.
Correspondant (Le), XL, 511-512; 572.
Documentation catholique (La), XXXIX, 256; XL, 251-252.
Dossiers de l'Action populaire (Les), XXXIX, 382; XL, 575.
Etudes, XL, 636-639.
Etudes carmélitaines, XL, 635.
Gregorianum, XL, 190-192.
Lettres (Les), XL, 253
Nouvelle revue théologique, XL, 383.
Recherches de sciences religieuses, XXXIX, 381; XL, 248.
Revue bénédictine, XXXIX, 382.
Revue biblique, XXXIX, 251; XL, 247.
Revue de Métaphysique et de Morale, XXXIX, 384,
Revue des Deux-Mondes, XL, 249-250.
Revue des Jeunes, XL, 572-575.
Revue des sciences philosophiques et théologiques, XXXIX, 252-253; XL, 635-636.
Revue des sciences religieuses, XXXIX 380; XL, 762-763.
Revue d'histoire des missions, XL, 252.
Revue d'histoire ecclésiastique, XL, 383.
Revue thomiste, XXXIX, 383.
Studies, XXXIX, 700.
The catholic World, XXXIX, 704.
The ecclesiastical Review, XXXIX, 699.
The Harvard theological Revienw, XXXIX, 765.
The Irish Ecclesiastical Record, XXXIX, 702.
The Journal of theological Studies, XXXIX, 765.
The Month, XXXIX, 704; 764.
Vie et les Arts liturgiques (La), XXXIX, 255-256.
Vie spirituelle (La), XL, 253; 763-764,
Zeitschrift für Katholische Theologie, XL, 382.

PARIS. — IMP. DE L'ARCHEVÊCHÉ, 17, RUE CASSETTE.

40479
Revue apologétique
v.40
1925

40479
v.40
1925

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709